Albert Lemoine

REVUE

DES

DEUX MONDES

LXIXe ANNÉE. — QUATRIÈME PÉRIODE

TOME CLIII. — 1er MAI 1899.

1 Juin

Digitized by the Internet Archive
in 2024 with funding from
Getty Research Institute

https://archive.org/details/revuedesdeuxmon1899unse_3

REVUE

DES

DEUX MONDES

LXIXe ANNÉE. — QUATRIÈME PÉRIODE

TOME CENT CINQUANTE-TROISIÈME

PARIS

BUREAU DE LA REVUE DES DEUX MONDES

RUE DE L'UNIVERSITÉ, 15

1899

THE GETTY CENTER

NAPOLÉON III

GÉNÉRAL EN CHEF

LA CAMPAGNE D'ITALIE

I. — LA GUERRE AU CORPS LÉGISLATIF

I

L'Empereur avait conçu, combiné, conduit tout seul jusqu'à la guerre l'affaire italienne, instruisant le public par des articles du *Journal officiel* et consultant à peine ses ministres. Au moment de passer les Alpes, il fallut cependant s'expliquer avec les députés, car, sans leur consentement, il ne pouvait ni remuer un homme ni disposer d'un écu.

Ces députés n'étaient plus ceux qui avaient été nommés après 1852. Ils sortaient d'élections faites en juin 1857. En grande majorité ils étaient des candidats officiels. Montalembert, vigoureusement combattu, n'avait point été réélu. Cependant le gouvernement n'avait pu empêcher l'arrivée de deux groupes d'indépendans, appartenant, l'un à l'opinion conservatrice, l'autre au parti républicain. Les conservateurs étaient Brame, Plichon, Curé ; les républicains, dans l'ordre de leur élection : Émile Ollivier, Darimon, Hénon, Jules Favre, Ernest Picard, *les Cinq*.

De haute taille, la poitrine largement ouverte, la tête vaste et forte, éclairée par des yeux charmans, fins et doux, couronnée

par une chevelure olympienne, le menton en saillie, cachant, au fond d'une courbe, une lèvre grimaçante, comme tordue par les invectives qui l'avaient si souvent traversée, tel apparaissait Jules Favre à la tribune ou au barreau. Il ne connaissait pas la vanité, mais il ne se défendait pas de l'envie. Il n'était pas bon. Était-il mauvais ? Il était sensible, c'est-à-dire aussi capable de bonté que de méchanceté. Il n'y avait aucune sécurité dans son commerce : il n'est pas d'amitié qu'il ne sacrifiât au plaisir de lancer une période bien construite ; on était toujours exposé à sentir sa parole féline passer de la caresse au coup de griffe. D'une probité sans nuage comme d'un désintéressement sans limite, nul n'a déchiré plus de braves gens gratis. Un jour, entrant au tribunal pour plaider un des mauvais procès d'une de ses clientes, il poussait un soupir d'ennui. « Comment ne vous débarrassez-vous pas de cette femme ? lui dit un confrère. — Je ne le puis, répondit-il, elle ne me paie pas. »

Quoique sa jeunesse eût été austère, acharnée au travail, il n'avait nulle connaissance approfondie de la politique, des finances, de l'histoire, pas même du droit, ni de n'importe quoi, si ce n'est de la rhétorique, dont il connaissait les ressources comme personne ne les a connues depuis Cicéron, son modèle. Son esprit était magnifiquement faux. On racontait devant nous qu'il venait de refuser un dossier. « Vraiment, dit Picard, il faut que l'affaire soit bien bonne ! » Au barreau, l'adversaire le plus enviable : l'argument décisif vous manquait-il, il vous le fournissait. Le souci de la vérité ne le tourmentait pas ; toute thèse lui paraissait vraie dès qu'elle prêtait à la phrase. Là il se sentait vraiment supérieur ; non que cette phrase fût solide à la façon de Guizot ou de Dufaure, mais ample, flexible, d'une ondulation longue et gracieuse, d'un trait vif, relevée par l'éclat de l'image, le rapprochement ingénieux des aperçus, adaptée à une voix juste, égale, pure, infatigable, cadencée, ne montant ni ne descendant trop, et qui, rien qu'à l'entendre, ravissait d'une artistique délectation. A la fin, quand ses forces fléchissaient, un hoquet spasmodique coupait la mélodie ; mais elle reprenait vite son cours enchanteur. Toutefois ces phrases si bien faites manquaient de spontanéité ; il les composait soigneusement, et, d'une mémoire merveilleusement sûre, dès qu'il les avait écrites une fois, les débitait sans y changer un mot. Il en résultait dans son action un peu de ce compassé littéraire si déplaisant aux assemblées et qu'il ne

faisait accepter qu'à force d'art et de vigueur. Ses répliques n'étaient pas les explosions inattendues d'une âme en effervescence, transportée par des perceptions soudaines ; toujours élégantes et correctes, elles ne donnaient que des redites, souvent moins heureuses, de l'oraison primitive. Sa véhémence n'atteignait pas au pathétique ; il obtenait l'admiration, mais ne persuadait pas ; parfois même, il lassait ceux qui, à une éloquence pompeuse et ne disant rien simplement, préfèrent celle qui est naturelle et plus unie.

Il avait cependant deux muses autres que la rhétorique : l'Imagination et la Haine ; une imagination riche, délicate, élevée, originale, qu'un poète eût pu envier ; une haine âpre, savante, rompue aux sous-entendus venimeux, aux sarcasmes offensans, aux imprécations insolentes, aux piétinemens sans pitié sur les fautes et les malheurs.

Dans sa maturité comme dans sa jeunesse, sa vie était consacrée à un labeur incessant. Une famille l'eût complétée en ajoutant du bonheur au succès. Il le comprit, mais mal; il se constitua une fausse famille, et installa dans la position de femme légitime une femme mariée dont il avait plaidé le procès en séparation. Il en eut des enfans ; cette situation lui créa de pénibles embarras et l'entraîna à des irrégularités d'état civil dont l'Empereur, qui les connaissait, ne voulut pas se servir contre lui, mais que d'autres, moins magnanimes, ont dénoncées.

Il avait débuté par l'indépendance. Jeune avocat, venu de Lyon en 1834 pour le procès d'Avril, il ne voulut pas avoir fait le voyage en vain, et il plaida, malgré la décision de s'abstenir prise par la majorité des défenseurs et des accusés. Dans les assemblées de 1848, véritable comète errante, il porta le feu de tous les côtés. Sans transition, il se faisait le démolisseur de celui qu'il venait d'édifier; tantôt il s'offrait au prince Louis, tantôt il se vengeait par l'insulte de n'avoir pas été accueilli. A cause de l'onction constamment doucereuse dont il enveloppait ses perfidies successives, on l'appelait « la jatte de lait empoisonné. » Falloux le caractérisa plus durement aux applaudissemens de la majorité. « L'injure, l'honorable Jules Favre l'ignore peut-être, subit la loi même des corps physiques et n'acquiert de gravité qu'en proportion de la hauteur d'où elle tombe... Il a, à cette tribune, trop souvent changé de dossier pour que certains reproches puissent obtenir dans sa bouche toute la portée qu'il leur destine. »

En 1858, il ne se souciait plus de braver les combats et les amertumes de l'indépendance ; discipliné, il avait repris la file du parti, avec d'autant moins de peine que nul, par l'âge ni la renommée, ne se trouvait en situation de lui disputer alors d'en devenir un des chefs, sinon le chef unique.

Il nous arrivait resplendissant de ses triomphes et pouvant nous susciter bien des difficultés ; il ne nous en créa aucune. Il considérait un discours au Corps législatif comme une plaidoirie de plus ; la plaidoirie achevée, il fermait le dossier et en ouvrait un autre. De notre côté, nous nous attachâmes à l'entourer d'égards, de déférence, d'admiration, moyennant quoi, avec une bonne grâce constante, il laissa Picard et moi diriger sans encombre la politique commune.

Quel discuteur hors ligne que Picard ! Depuis Dupin l'aîné, il n'a pas existé un improvisateur aussi alerte, aussi dispos, et qui sût donner au sens commun un tour aussi piquant. Il trouvait tout à coup des traits qui eussent enchanté Beaumarchais ; malicieux, non méchant, son projectile, habituellement, éclatait en l'air en bouquet d'étincelles et ne meurtrissait pas. Touchait-il, c'était à fleur de peau ; on ne lui en voulait pas et on riait. Chaque fois qu'il se levait, son bel œil bleu profond et allumé, sa tête forte et ample balançant d'un mouvement abandonné son opulente chevelure blonde, la majorité, quoiqu'elle s'attendît à devenir sa cible, entrait en belle humeur.

En réalité, c'est nous deux qui fûmes les Cinq. Vivant continuellement ensemble, les résolutions se prenaient entre nous dans des causeries ; nous n'en vînmes jamais à une discussion ; avec les nuances de nos caractères, lui critique, moi plutôt admiratif ; lui pessimiste, moi optimiste ; lui prudent, moi audacieux, nous arrivions à penser de même sur les hommes et sur les choses. Hénon, absorbé par sa botanique, doux, bon, se cabrait parfois sous l'aiguillon des *purs*, ne nous trouvait pas assez révolutionnaires, mais se rendait vite, et opinait du bonnet. Darimon se plaignait que nous fissions bande à part et que nous ne le consultions pas. Il avait raison : nous appréciions son savoir économique, sa dextérité de plume, et nous avions le sincère désir de vivre avec lui en bonne intelligence. Mais, inquiets de ses rapports fréquens avec le Palais-Royal et de ses accointances avec certains membres de la majorité, nous redoutions ses indiscrétions. Bon diable au demeurant, quoiqu'un peu dénigrant, après avoir mur-

muré, il suivait, sauf à nous lancer quelque coup de patte dans ses carnets, et à s'attribuer *in partibus* devant lui-même l'importance que nous ne lui accordions pas.

II

L'imminence de la guerre d'Italie promettait un intérêt particulier à la session de 1859, la première à laquelle les Cinq allaient assister. La majorité était inquiète, mécontente de ce qui se préparait : elle le marqua en accueillant par un silence glacial les passages belliqueux du discours impérial, puis par l'approbation chaleureuse donnée aux paroles rassurantes et pacifiques de Morny; et enfin, par l'exclusion de la présidence des bureaux de tous les anciens militaires et des personnages particulièrement attachés à la Cour. Certainement, si le régime parlementaire eût existé alors, on eût renversé le ministère qui aurait proposé une guerre en Italie.

Le 26 avril, le ministre des Affaires étrangères, Walewski, introduit avec le cérémonial d'usage, prit place au banc des commissaires du gouvernement, lut un exposé des négociations, et Baroche déposa deux projets de loi, l'un élevant l'appel sur la classe de 1858 de 100000 hommes à 140000, l'autre un projet d'emprunt de 500 millions. Morny prononça quelques mots pour rassurer la Chambre : « La guerre sera localisée et limitée, surtout si les autres puissances allemandes ont la sagesse de comprendre qu'il n'y a là qu'une question purement italienne, qui ne cache aucun projet de conquête et ne peut enfanter aucune révolution. » Il se fit encore nommer rapporteur du premier projet de loi et déposa son rapport le jour même, après une interruption de séance d'une heure.

Nous voilà en demeure de nous prononcer. Il n'était pas possible de ne point nous expliquer. La majorité seule pouvait se réduire au rôle du chœur antique qui répète les paroles de l'acteur. Nous n'arrivâmes pas aisément à nous mettre d'accord. Jules Favre voulait voter *pour*, Hénon *contre;* j'étais perplexe. J'aimais d'un amour d'enfance cette Italie sur les rivages de laquelle ma mère avait ouvert les yeux pendant l'émigration; j'admirais son génie, sa langue, sa littérature; mon imagination vivait dans l'art de la Renaissance. Je connaissais presque tous les Italiens éminens; Mazzini avait été l'hôte de mon père à Marseille; mon

oncle, établi à Livourne, avait fait les frais de l'*Assedio di Firenze*, de Guerrazzi; Giuseppe Ferrari m'avait donné quelques leçons de philosophie; l'exilé modénais Giannone m'avait enseigné sa langue; j'avais vu les canons autrichiens braqués sur les places de Venise, de Milan et de Florence; j'avais été obligé de fuir de Livourne après l'entrée des Autrichiens pour éviter une arrestation; j'avais partagé les douleurs et les angoisses des patriotes italiens : à la pensée qu'elles allaient cesser, mon cœur s'exaltait de joie. Mais je ne pouvais me convertir à l'unité piémontaise; elle m'inspirait une invincible répugnance; je la considérais comme devant devenir aussi fatale à l'Italie qu'à nous-mêmes; je rêvais pour le pays des républiques et des villes illustres, une confédération républicaine à l'instar de celle des États-Unis ou de la Suisse, dans laquelle l'unité militaire et royale n'eût ni étouffé les individualités historiques, ni étendu son niveau bureaucratique sur tant de centres de gloire capables d'en enfanter de nouvelles.

Rarement ai-je été plus tourmenté et ai-je passé par plus de résolutions contradictoires. Picard, à qui je communiquais mes perplexités, était surtout frappé des conséquences intérieures de l'événement : il craignait que la guerre ne servît à resserrer, en les dorant, les chaînes que nous essayions de secouer. Nous arrivâmes enfin à cette conclusion que le vote *pour* était impossible, le vote *contre* excessif, et que le mieux serait une abstention motivée. Darimon se rangea à notre avis; il fut moins aisé d'y amener Jules Favre et Hénon. Une demi-heure encore avant le commencement de la discussion (27 avril 1859), ils persistaient l'un à voter pour, l'autre contre. Nous nous réunîmes dans un des bureaux de la Chambre, afin d'essayer une dernière fois de nous mettre d'accord. Je suppliai Jules Favre et Hénon d'éviter un déchirement qui ruinerait notre autorité morale. Sur les affaires secondaires, il n'y avait aucun inconvénient à ce que chacun de nous conservât sa liberté, mais il serait déplorable que dans une conjoncture aussi majeure, nous n'eussions pas opiné tous les cinq de même. Je rappelai à Jules Favre son fameux rapport de 1848 et sa confiance trompée; allait-il retomber dans la même erreur? Cette considération le frappa. « Justement, me dit-il, c'est dans ce bureau, dans cette embrasure de fenêtre, que Drouyn de Lhuys m'a donné sa parole d'honneur qu'on n'attaquerait pas la République romaine. » Puis, après un instant de réflexion : « Nous ne sommes que cinq; il serait vraiment ridicule que nous eussions

trois avis ; je me rends à l'opinion d'Ollivier, abstenons-nous. » Hénon céda à son tour. Il fut convenu aussi que, dans le discours que j'allais prononcer, j'éviterais d'être désagréable au Piémont et d'exprimer mes défiances contre son extension.

A peine entrés en séance, on me donne la parole. « Depuis quatre mois, dis-je, l'esprit public est ému et se demande avec anxiété si la France conservera la paix ou s'engagera dans la guerre. Nous regrettons que trop longtemps les seuls renseignemens aient été fournis par les discussions du parlement anglais ou sarde, et que nous ne soyons enfin saisis de la question qu'en présence des faits accomplis. — Un sentiment unanime passionne l'Italie ; tout le long de l'Apennin gronde un cri de fureur contre l'Autriche ; les violens comme les modérés, les constitutionnels comme les républicains, les femmes comme les hommes, demandent avec rage l'expulsion des *barbares* (*Murmures*) ; et, trouvant dans cette haine l'union qui lui a manqué, l'Italie se rallie sous les bannières du Piémont et appelle la France. — Ce sentiment est légitime : depuis 1815, l'Autriche ne s'est pas bornée à violer les promesses faites en son nom aux Milanais et aux Vénitiens, en 1809, par l'archiduc Jean et, en 1815, par le maréchal de Bellegarde ; elle n'a cessé d'opprimer l'Italie entière ; elle l'a rendue comme au temps du Dante, *di dolore ostello*, l'asile des douleurs. »

Je discutai alors la valeur des traités de 1815 et la conduite du gouvernement dans les négociations. Puis je continuai : « Le gouvernement se bornera-t-il à une guerre localisée, ou, d'accord avec la Russie, médite-t-il un remaniement de la carte d'Europe ? En Italie même, que se propose-t-il ? Il est bien permis de se le demander avec angoisse, quand on songe que, si la France a toujours manifesté les plus vives sympathies pour l'Italie, elle a plus d'une fois fait naître ou augmenté ses maux. Sans doute l'intervention peut amener l'affranchissement ; *elle pourrait n'aboutir qu'à un traité de Campo-Formio ou à une nouvelle expédition de Rome*. Entre laquelle de ces hypothèses le gouvernement optera-t-il ? En supposant qu'il le sache lui-même, nous l'ignorons. Il ne nous serait possible de voter pour la loi qu'en témoignant au gouvernement une confiance qu'il ne nous inspire pas. (*Interruption.*) Voter contre, ce serait, en apparence du moins, abandonner l'Italie et les braves volontaires que de toutes parts elle jette en Piémont ; ce serait nous ranger du côté de cette Autriche que nous détestons plus que le gouvernement ne la déteste, puis-

qu'elle est pour nous l'incarnation du despotisme. — Qu'on nous donne des explications. Jusque-là, du cœur nous votons pour l'Italie, mais notre main retient son vote. Heureux si, en présence de ce noble pays délivré et uni, nous sommes contraints de reconnaître que nos défiances ont été injustes! — La guerre commence dans les conditions les plus favorables s'il est vrai, ainsi que l'attestent les documens officiels, que l'Angleterre, la Russie et la Prusse abandonnent l'Autriche. *Nous ne nous croyons donc pas encore obligés aux approbations aveugles que les périls suprêmes autorisent seuls.* »

Ce discours inattendu surprit; on n'y répondit pas sur l'heure. Plusieurs jours après, seulement, la discussion reprise, Anatole Lemercier interrogea sur les intentions à l'égard du Saint-Père, et réclama l'assurance qu'on ferait respecter, quoi qu'il arrivât, son indépendance et ses États. Le président du Conseil d'État, Baroche, promit tout ce qu'on voulut : « Aucun doute n'était possible à cet égard. » — Plichon, homme de vaillance et de loyauté, ne se contenta pas d'interroger et de provoquer des assurances. Il exprima résolument un blâme qui était dans la pensée d'un grand nombre de ses collègues, quoique aucun d'eux n'eût osé le manifester. « Il existe, dit-il, très peu de points de contact entre moi et M. Émile Ollivier. Nous sommes placés aux pôles opposés de la politique. Cependant je suis d'accord avec lui en un point, c'est qu'il est intolérable, pour un pays qui a si longtemps vécu de la vie politique entière, d'en être réduit à apprendre de l'étranger les nouvelles qui l'intéressent. Il est plus intolérable encore que des questions touchant l'avenir du pays soient engagées, tranchées, au point de ne plus laisser au Corps législatif la liberté de ses résolutions. Si nos troupes n'avaient point passé la frontière, que l'honneur du drapeau ne fût pas engagé, j'aurais dit non. J'ai voté et je voterai avec tristesse, et surtout avec la conviction profonde que le gouvernement a engagé sans nécessité le pays dans une guerre pleine de hasards et de périls pour des résultats au moins incertains. Ce n'est pas seulement la sécurité extérieure qui pourrait être compromise, mais encore la paix intérieure : *on ne saurait être révolutionnaire en Italie et rester conservateur en France et à Rome.* »

Une portion de la majorité protesta contre ces paroles, qu'elle eût, quelques semaines auparavant, couvertes d'applaudissemens. Baroche se récria : « La France n'avait ni cherché ni voulu la

guerre. Elle la fait parce qu'elle a été attaquée par l'agression de l'Autriche contre le Piémont. Elle ne pouvait pas laisser écraser l'alliée qui tient les clés des Alpes, notre frontière nécessaire. »

Jules Favre soutint au contraire que la guerre avait été voulue, cherchée par l'Empereur; à lui, et à lui seul, en revenait la responsabilité; mais il le loua d'avoir pris cette initiative. Il reproduisit en termes plus pressans mes interrogations sur le but de la campagne: « Si l'Italie tout entière se soulève, si les vieilles monarchies s'écroulent, les relèverez-vous? Si le gouvernement des cardinaux est brisé, verserez-vous le sang des Romains pour le rétablir? » Sa conclusion, malgré l'hostilité apparente, exprimait plus d'approbation que la mienne. « En ce qui concerne votre politique intérieure, il n'y a entre nous aucun pacte possible; tant que la France sera courbée sous le joug de votre système, nous serons vos ennemis irréconciliables. » Un violent tumulte s'élève. Le président Schneider rappelle à l'orateur que le gouvernement impérial a été acclamé par une majorité assez imposante pour qu'il ne soit permis à personne de dire que la France est courbée. Jules Favre réplique: « Ce n'est pas à un membre de l'Assemblée qui a été arraché de son siège par la violence qu'il faut faire une pareille réponse. Je dis qu'entre vous et nous, sur la politique intérieure, il n'y a aucun pacte possible. *Mais, si vous voulez détruire le despotisme autrichien, mon cœur, mon sang, tout mon être, sont à vous*, me réservant seulement, après la victoire, de demander au triomphateur compte des principes éternels qui auront fait sa force au dehors, et qui feront la nôtre contre lui au dedans, s'il ne rend pas à son peuple la liberté qu'il aura restaurée chez une nation amie. »

Henri Martin, Jules Ferry, Hérold et beaucoup d'autres républicains nous reprochèrent avec ardeur de ne nous être pas montrés plus favorables à l'expédition libératrice, et ne cachèrent pas qu'ils nous en feraient un grief aux prochaines élections.

III

Il restait au souverain à s'expliquer avec la nation. — « Français, dit-il, l'Autriche, en faisant entrer son armée sur le territoire du roi de Sardaigne, notre allié, nous déclare la guerre. Elle viole ainsi les traités, la justice, et menace nos frontières. Toutes les grandes puissances ont protesté contre cette agression.

Le Piémont ayant accepté les conditions qui devaient assurer la paix, on se demande quelle peut être la raison de cette invasion soudaine: c'est que l'Autriche a amené les choses à cette extrémité *qu'il faut qu'elle domine jusqu'aux Alpes ou que l'Italie soit libre jusqu'à l'Adriatique;* car, dans ce pays, tout coin de terre demeuré indépendant est un danger pour son pouvoir. — Jusqu'ici la modération a été la règle de ma conduite; maintenant l'énergie devient mon premier devoir. — Que la France s'arme et dise résolument à l'Europe: *Je ne veux pas de conquête,* mais je veux maintenir sans faiblesse ma politique nationale et traditionnelle; j'observe les traités à condition qu'on ne les violera pas contre moi; je respecte le territoire et les droits des puissances neutres, mais j'avoue hautement ma sympathie pour un peuple dont l'histoire se confond avec la nôtre, et qui gémit sous l'oppression étrangère. — La France a montré sa haine contre l'anarchie; elle a voulu me donner un pouvoir assez fort pour réduire à l'impuissance les fauteurs de désordre et les hommes incorrigibles de ces anciens partis qu'on voit sans cesse pactiser avec nos ennemis; mais elle n'a pas pour cela abdiqué son rôle civilisateur. Ses alliés naturels ont toujours été ceux qui veulent l'amélioration de l'humanité, et, *quand elle tire l'épée, ce n'est point pour dominer, mais pour affranchir.* — Le but de cette guerre est donc de *rendre l'Italie à elle-même et non de la faire changer de maître,* et nous aurons à nos frontières un peuple ami qui nous devra son indépendance. — Nous n'allons pas en Italie fomenter le désordre ni ébranler le pouvoir du Saint-Père, que nous avons replacé sur son trône, mais le soustraire à cette pression étrangère qui s'appesantit sur toute la Péninsule, contribuer à y fonder l'ordre sur des intérêts légitimes satisfaits. — Nous allons enfin sur cette terre classique, illustrée par tant de victoires, retrouver les traces de nos pères; Dieu fasse que nous soyons dignes d'eux! » (Des Tuileries, 3 mai 1859.)

Le conseil des ministres, auquel l'Empereur lut ce manifeste, le trouva beau, mais d'une extrême violence (1). Walewski insista pour la suppression de la phrase: *Il faut que l'Italie soit libre des Alpes à l'Adriatique.* Était-on certain d'y réussir? A quoi bon s'engager? L'Empereur, se croyant aussi sûr des événemens qu'il l'était de sa volonté, maintint la phrase.

(1) Carnet de Vaillant.

Napoléon III quitta Paris le 10 mai. A sa sortie des Tuileries, en voiture découverte, sans pompe officielle, en tenue de campagne, tunique et képi, une immense acclamation le salua; dans les quartiers populaires, l'enthousiasme devint délirant; sur la place de la Bastille, la foule se précipita sur la voiture, agitant les chapeaux avec frénésie, aux cris de : « Vive l'Empereur, vive l'Italie, vive l'armée ! » Les amis furent surpris autant que les ennemis. La passion de la démocratie française pour l'émancipation des peuples se manifestait une fois de plus. Même ceux qui, depuis Décembre, faisaient froide mine à l'Empereur du coup d'État, portèrent en triomphe l'Empereur de la guerre. Non parce qu'il partait pour une guerre quelconque, mais parce qu'il partait pour une guerre d'affranchissement.

II. — LA PRÉPARATION

I

En 1859, il n'existait ni en France, ni en Autriche, pas même en Prusse, un système bien combiné de mobilisation du personnel et du matériel militaires qui permît de passer rapidement du pied de paix au pied de guerre. L'état de paix et l'état de guerre étaient distincts, et l'on n'allait de l'un à l'autre que par des opérations longues, dispendieuses, compliquées : achats exceptionnels de chevaux, de voitures, d'approvisionnemens, etc. Si, dès le 1er janvier, alors que la guerre parut imminente, on avait commencé ces opérations avec diligence, elles eussent été terminées au début des hostilités, et nos troupes auraient franchi les Alpes abondamment pourvues. Cela ne se fit pas. Le maréchal Vaillant, inquiet et tourmenté, demandait-il à agir, on l'arrêtait. On craignait de donner un aliment à l'incrédulité diplomatique, d'ôter un air de sérieux aux négociations pacifiques, de surexciter les mauvaises dispositions de l'Allemagne et celles guère meilleures de l'Angleterre. A un dîner chez Walewski, le prince Napoléon, ministre des Colonies, interpella vivement Vaillant : « Eh bien, maréchal, nos troupes sont-elles prêtes ? avez-vous donné des ordres ? — Non, Monseigneur, aujourd'hui même l'Empereur m'a dit d'attendre. — Attendre ! mais quoi ? que les Autrichiens soient à Turin ! C'est absurde. Vous verrez que vous serez victime de ces interminables retards ; viendra le moment où

il faudra agir en hâte, aucune précipitation ne pourra remplacer le temps perdu. Vous y laisserez votre portefeuille, je vous le prédis. »

Le Prince avait prédit juste. Quand la guerre fut déclarée, nous n'étions pas prêts, et le maréchal Vaillant fut accusé de négligence et d'incapacité, même pour des retards qui n'étaient pas les siens. Par exemple, on lui avait mainte fois refusé l'autorisation de faire rejoindre les soldats en congé renouvelable; tout à coup l'Empereur témoigne, en termes plus vifs qu'à son habitude, son étonnement que cette mesure n'ait pas été prise. Vaillant se rebiffe et l'Empereur s'adoucit. Mais les mêmes scènes se renouvelèrent à propos d'autres dispositions urgentes qui n'avaient été ajournées aussi que par ordre du souverain.

On a été jusqu'à dire que les hommes, les chevaux, le matériel, manquaient(1) : c'est excessif. Comptant encore dans ses rangs un certain nombre de soldats de Crimée, complétée par des réservistes que cette guerre avait déjà fait passer sous les drapeaux, notre infanterie présentait un effectif de paix qui permettait de fournir vite les divisions actives de l'armée d'Italie, sauf à remplir les vides causés par ces prélèvemens dans les corps restés en France. Les effectifs de paix de la cavalerie suffisaient, au début, à une armée destinée à opérer dans un pays très accidenté, coupé de cours d'eau, couvert de cultures à hautes tiges. Le personnel de l'artillerie serait facilement complété par les réservistes et quelques fractions d'infanterie ou de cavalerie; du côté des chevaux, le déficit, au contraire, était sérieux. Les approvisionnemens en munitions étaient assurés, le matériel des équipages de pont disponible.

En ce qui concerne l'armement, la situation était critique. Notre fusil était le fusil de gros calibre de l'ancienne monarchie, de la première république, du premier empire, des guerres d'Afrique, avec deux perfectionnemens : le système à percussion, substitué en 1842 au système à silex, c'est-à-dire la capsule à la pierre à fusil; en 1857 et 1858, l'âme de l'arme rayée et munie d'une balle cylindro-ogivale. L'augmentation de portée et de justesse ainsi obtenue n'aurait acquis toute sa valeur que par l'adaptation d'une hausse variable, permettant d'utiliser l'arme aux différentes distances de sa portée efficace. Le comité d'artillerie s'y

(1) Ordre du jour de l'Empereur à Milan, 8 juin 1859.

était refusé : il avait inventé un genre de pointage absolument bizarre, appelé pointage avec le pouce. Pour la distance de deux cents mètres, le soldat visait avec une hausse fixée sur l'arme; pour celle de quatre cents mètres, il passait le pouce de la main gauche à cheval sur le canon et visait par le sommet de l'articulation; pour six cents mètres, il levait le pouce et visait par le sommet de l'ongle. Comme tout cela était facile dans la mêlée! Aussi ce singulier mode de pointage faisait de ce fusil une arme médiocre.

Le fusil autrichien Lorenz (1) valait mieux : de petit calibre, rayé, il était muni d'une hausse permettant de viser à des distances variant de cent pas en cent pas jusqu'à la distance de six cent soixante-quinze mètres. Au contraire, le canon autrichien, à âme lisse, ne valait pas nos canons rayés de 4 et de 12. En 1845, un officier piémontais, Cavalli, avait proposé d'appliquer aux bouches à feu le perfectionnement qui avait donné de si bons résultats dans les armes portatives; des expériences avaient été faites à partir de 1851 au polygone de Vincennes, puis à La Fère. La question s'éternisant dans des commissions, l'Empereur avait ordonné au général de La Hitte, président du comité d'artillerie, de la résoudre seul, en lui traçant le programme à remplir. Le 6 mars 1858, le système proposé par le général avait été adopté. Mais une si importante transformation demandait du temps. A la déclaration de guerre, nous n'avions de disponibles que dix batteries complètes, soit 60 bouches à feu sur les 366 que devait compter l'équipage de l'armée; les parcs d'artillerie et le grand parc roulant n'étaient pas constitués. On était encore plus en retard pour l'équipage de siège : il restait à rayer les pièces, à couler les projectiles, à réunir les accessoires. Les équipages du train faisaient défaut.

On n'avait pas le nombre suffisant de chirurgiens et d'infirmiers. Dans les services administratifs, les manquans étaient considérables en souliers, approvisionnemens, effets de linge ou d'habillement, ferrures, musettes, bissacs, entraves, forges de campagne, etc. La plupart de ces objets existaient en quantité surabondante dans les magasins, mais on manquait de moyens pour les en faire sortir et les amener aux troupes. Ainsi, le 22 juillet, il y avait à Gênes 1 800 colis, le 14 août 600, le 6 septembre

(1) Du nom de l'officier autrichien inventeur de la balle.

2696, marqués des plombs des magasins de France, contenant des linges à pansemens et des fournitures complètes d'hôpitaux, etc.

Vaillant déploya une activité prodigieuse pour ses soixante-neuf ans. Il recevait lui-même toutes les dépêches télégraphiques, passait les nuits sans se coucher, afin de donner un peu de repos à ses officiers d'état-major sur les dents (1). Des achats de chevaux furent faits, les ateliers de l'artillerie renforcés, des souliers fabriqués ou achetés, des manutentions complémentaires établies, une fabrication mensuelle de huit à dix millions de rations assurée, des hôpitaux temporaires établis, des amas de matériaux expédiés, des effets d'habillement commandés partout, des marchés conclus pour le foin et le fourrage, des médecins et des infirmiers recrutés jusque parmi les étudians en médecine.

Quelle que fût l'ardeur intelligente du ministre, quand le Piémont fut envahi, les troupes rassemblées en hâte manquaient encore d'objets de campement, d'habillement, etc. Que fallait-il faire? gémir, récriminer, attendre, les pieds cloués au sol, comme, pour notre perte, on l'a fait en 1870 dans une situation bien meilleure, attendre que l'on fût gorgé, jusqu'à ne pouvoir plus se remuer, de tout ce dont on était dépourvu au premier moment? Par bonheur les doctes, les critiques, les raisonneurs, les Trochu petits et grands n'avaient pas encore glacé le sang dans les veines des chefs de notre armée. Vaillant appartenait à la génération héroïquement offensive à laquelle nous avons dû notre splendeur militaire. Il savait qu'au prix de privations momentanées, coûte que coûte, au risque de se faire casser la tête, il ne faut jamais se laisser prévenir par l'ennemi ; qu'il faut aller de l'avant quand même, avec une bonne préparation si l'on peut, malgré une mauvaise, s'il n'y en a pas d'autre; qu'en payant de confiance et d'audace, on déconcerte, on fait croire qu'on est cent quand on est dix, qu'on est pourvu de tout quand on n'a rien. Il avait retenu la

(1) Ceci n'est pas incompatible avec l'affirmation du général Lebrun, que, s'étant présenté à dix heures du soir au ministère de la Guerre, on lui répondit que le maréchal, voulant reposer toute la nuit, avait donné l'ordre de ne le réveiller sous aucun prétexte. Quoi d'étrange qu'après s'être fatigué plusieurs nuits, le maréchal se soit assuré une nuit entière de repos, si nécessaire à son âge? Le général lui-même n'en fit-il pas autant à Milan? Il demanda au maréchal de Mac-Mahon de lui accorder un sommeil qui ne fût pas du tout dérangé. Il dormit douze heures de suite, et on ne le dérangea pas, quoique son corps eût reçu l'ordre de se porter en hâte sur Melegnano. A son réveil, il ne le trouva plus à Milan et fut obligé de courir après. (*Souvenirs de la Guerre d'Italie*, p. 282 et suiv.)

lettre de feu de Napoléon Ier à Augereau, qui se plaignait, lui aussi, de n'être pas prêt : « Le ministre de la Guerre m'a mis sous les yeux la lettre que vous lui avez écrite le 16. Quoi! six heures après avoir reçu les premières troupes venant d'Espagne, vous n'étiez pas en campagne! Six heures de repos leur suffisaient. J'ai remporté le combat de Nangis avec la brigade de dragons qui, de Bayonne, n'avait pas encore débridé. Les six bataillons de la division de Nîmes manquent, dites-vous, d'habillement et sont sans instruction : quelle pauvre raison donnez-vous là, Augereau! J'ai détruit 80 000 ennemis avec des bataillons composés de conscrits mal habillés et sans gibernes! Les gardes nationales, dites-vous, sont pitoyables; j'en ai ici 4000 venant d'Angers et de Bretagne, en chapeaux ronds, sans gibernes, avec des sabots, mais ayant de bons fusils; j'en ai tiré un bon parti. Il n'y a pas d'argent, continuez-vous : et d'où espérez-vous tirer de l'argent? Vous ne pourrez en avoir que quand nous aurons arraché nos recettes des mains de l'ennemi. Vous manquez d'attelages : prenez-en partout. Vous n'avez pas de magasins : ceci est par trop ridicule. Je vous ordonne de partir douze heures après la réception de la présente lettre pour vous mettre en campagne. Vous devez avoir un noyau de plus de 6000 hommes de troupes d'élite; je n'en ai pas tant, et j'ai pourtant détruit trois armées, fait 40000 prisonniers, pris 200 pièces de canon. »

Animé de ce souffle, Vaillant ordonne à nos troupes de partir comme on est, au galop, en brûlant les étapes; on se complétera en route; les canons rejoindront au fur et à mesure de leur fabrication; on suppléera à l'absence des parcs par l'envoi de munitions en caisse; on empruntera des souliers aux Piémontais qui en possèdent de reste; on vivra sur le pays. « Sans doute, dit le maréchal dans ses notes, des vivres manquèrent parfois, des effets de campement, etc.; tout cela n'eût rien été avec des troupes moins dorlotées, moins habituées aux douceurs que la sollicitude exagérée de l'Empereur leur avait données depuis son avènement. » Souffrir les privations est, plus encore que mourir, la loi de la guerre. Finalement, quand on se trouva en face de l'ennemi, nonobstant le décousu précipité du début, on avait tous les moyens de vaincre.

II

Le commandement de l'armée fut moins difficile à constituer que l'armée elle-même. L'Empereur se réserva le commandement supérieur avec Randon, chef d'état-major. Parmi ses aides de camp il mit le général Fleury. L'armée fut divisée en quatre corps, plus la garde. A la tête du 1er corps, le maréchal Baraguay d'Hilliers; au 2e corps, Mac-Mahon; au 3e corps, Canrobert; au 4e, Niel; la garde au général Regnault de Saint-Jean-d'Angely.

On éprouva quelque peine à savoir comment on emploierait le prince Napoléon. Depuis son retour de Crimée, il avait été comme étranger à l'armée, n'avait exercé aucune charge militaire et semblait s'être décidé au rôle d'un prince civil. Vaillant fut très étonné qu'il vînt lui demander le commandement de la garde. Le maréchal refusa. « Pourquoi? interroge le Prince. — Parce que vous seriez trop puissant, » répond le ministre. Il y avait de meilleures objections que le maréchal ne présenta point par courtoisie. On créa pour le Prince un 5e corps.

Parmi les généraux répartis entre ces cinq corps plus la garde se trouvaient les vaillans qui s'étaient déjà illustrés en Afrique et en Crimée : Mellinet, Trochu, Manèque, Picard, Forey, Ladmirault, Bazaine, Lebrun, Ducrot, Douay, d'Autemarre, etc. Le général Lebœuf commandait l'artillerie, Frossard le génie, et Pâris de Bollardière était l'intendant général. Notre armée totale était de 119 000 hommes, 10 200 chevaux, 432 pièces.

En dehors du corps expéditionnaire, deux armées furent constituées en France : une de réserve à Lyon, sous le maréchal de Castellane; une d'observation sur la frontière du Rhin, sous Malakoff, rappelé à cet effet de son ambassade de Londres. Castellane eût voulu un commandement actif devant l'ennemi, et il déplaisait à Pélissier de quitter sa belle ambassade pour un rôle en seconde ligne dans une campagne qu'il n'approuvait pas. Castellane écrivit de nobles lettres au ministère et à l'Empereur, se plaignant de l'inactivité à laquelle on le condamnait. Pélissier ne déguisa pas son mécontentement (1). Il avait les larmes aux yeux en quittant

(1) A Walewski, 25 avril 1859 : « Le courrier de dimanche m'a apporté votre dépêche du 28 avril qui m'annonce que l'Empereur me confie le commandement de l'armée d'observation de l'Est. J'avais en effet écrit à Sa Majesté pour lui rappeler qu'elle avait ici un de ses maréchaux. Soldat, je ne pouvais faire autrement,

la Reine, à laquelle il venait de présenter ses lettres de rappel, et une fois sur l'escalier, il embrassa Malmesbury en pleurant (5 mai). Il laissait, de son côté, de vifs regrets; ses manières brusques et sans façon avaient plu à la Reine, et il avait réussi auprès des ministres à maintenir l'amitié française. Dans les derniers temps, on avait essayé de le desservir auprès de l'Empereur, envenimant un incident de pure courtoisie. Ayant rencontré le Duc d'Aumale, celui-ci lui adresse un salut amical auquel le maréchal répond avec empressement. On raconta qu'ensuite un dîner avait été organisé en petit comité dans une maison tierce. Le prince Napoléon, tournant l'affaire au tragique, voyait là une trame menaçante du parti orléaniste; l'Empereur ne s'émouvait pas de si peu. Il n'adressa aucune remontrance au maréchal, et, imitant lui-même la courtoisie de son ambassadeur, à la mort de la Duchesse d'Orléans, survenue peu après, la Cour impériale prit le deuil pour quinze jours.

III

Il eût été mieux, pour ne pas établir un dualisme, qui dans les cas difficiles deviendrait dangereux, de laisser la plénitude du gouvernement aux mains de l'Empereur, de fortifier le souverain par le général, et non d'annihiler l'un par l'autre. Un président du Conseil des ministres eût veillé à l'expédition des affaires, et un commandant militaire à l'ordre public. L'Empereur institua un président du Conseil des ministres en la personne du roi Jérôme, et en même temps il créa l'Impératrice régente.

Le duc de Padoue remplaça au ministère de l'Intérieur Delangle. Très religieux, le nouveau ministre était une garantie donnée aux catholiques que l'on ne poursuivrait pas des desseins hostiles au Pape. L'Empereur eût voulu aussi substituer Persigny à Walewski, notoirement hostile à la guerre; les prières de Mme Walewska l'en empêchèrent; il envoya Persigny à Londres.

Le nouvel ambassadeur, à la fin de sa dernière mission, après la

car en aucune circonstance je n'ai coutume de retirer mon épingle du jeu. J'aurais désiré une position plus militante, mais, soldat toujours, j'obéirai sans observation, d'autant plus que je puis avoir un grand rôle à remplir. Vous devez croire qu'après le regret de voir mon pays lancé dans des aventures dont il serait difficile de calculer la portée sûre, j'éprouve un réel chagrin de quitter un poste où j'ai la confiance d'avoir été utile et d'avoir entretenu avec vous des rapports dont je saurai garder un aussi bon et cordial souvenir. »

chute de Palmerston, s'était montré tellement contraire au ministère Derby que Malmesbury considéra ce choix comme une démonstration hostile. On craignit même un instant son refus. A la prière de Cowley, il ne le fit pas, mais il répondit fort peu aimablement au chargé d'affaires Malaret que la Reine était prête à recevoir quiconque lui serait envoyé par l'empereur des Français. « La réponse est un peu courte, fit Malaret. — Elle n'en sera que plus facile à télégraphier, » répliqua Malmesbury. La Reine reçut Persigny poliment, mais avec une froideur glaciale; elle ne prononça aucun discours (18 mai). « Si j'avais connu, écrivait Persigny à Walewski, l'irritation causée par ma nomination, j'aurais peut-être reculé devant des difficultés personnelles à ajouter à tant d'autres. »

A mesure que les troupes s'acheminaient vers Gênes et Turin, les généraux, qui « se plaignent toujours, même quand ils ne manquent de rien (1), » et qui, pour l'heure, manquaient de beaucoup de choses, déchiraient Vaillant à pleines dents. Notre système d'organisation et de mobilisation était le vrai coupable de la plupart des défectuosités, et, loin d'accuser le ministre de les avoir produites ou permises, il y avait lieu de le louer de s'être si diligemment employé à les atténuer. Mais accuser le système impliquait une portée d'esprit et une réflexion dont très peu de ces braves étaient capables et compromettait davantage, car c'était incriminer l'Empereur tout-puissant qui, malgré les expériences récentes de Crimée, n'avait pas détruit la centralisation excessive, cause de tous les désordres, si judicieusement condamnée par lui-même. Récriminer contre un ministre vieux et déjà chancelant n'exposait guère.

L'Empereur se crut obligé d'appliquer au ministre vilipendé la théorie du bouc émissaire, également chère dans tous les pays aux peuples et aux rois. Il remit au maréchal Randon le ministère de la Guerre. En donnant à Vaillant son congé, il ne lui cacha pas son véritable motif : « Je me suis décidé, bien à mon regret, à vous remplacer au ministère de la Guerre par le maréchal Randon. Je dis bien à regret, parce que vous savez toute l'amitié que j'ai

(1) « Les généraux demandent toujours : c'est dans la nature des choses. Il n'y en a aucun sur lequel on puisse compter pour cela. Il est tout simple que celui qui n'est chargé que d'une besogne ne pense qu'à cela; plus il a de monde, et plus il a de sûreté pour ce qu'il a à faire; c'est une grande faute qu'on fait lorsqu'on prend en considération leur demande si elle n'est pas de nature à être accueillie. » Napoléon à Joseph, 4 mars 1809.

pour vous, et que je reconnais tous les services que vous m'avez rendus. Mais, dans les circonstances graves dans lesquelles nous sommes, je désire surtout que vous restiez auprès de l'Impératrice et de mon fils. En faisant partie du Conseil privé, vous pourrez la seconder de vos conseils. Quant à l'administration de la Guerre, je crois utile de vous en décharger, parce qu'il faut bien reconnaître que, *quoique la politique vous ait empêché de vous mieux préparer, l'armée vous en veut de tout ce que nous n'avons pas pu faire.* — J'espère, néanmoins, que vous voudrez bien seconder Randon de votre expérience et de vos lumières, car *il ne faut pas se dissimuler que nous sommes dans une situation critique, et que nous pourrons dans quelques mois avoir toute l'Allemagne sur les bras.* » (5 mai 1859.) — « Sa lettre est mauvaise, écrit Vaillant dans son carnet; il me sacrifie; je le lui dis, je le dis à l'Impétrice, qui se met à pleurer. »

Les duretés de l'Empereur envers ses serviteurs n'étaient jamais longues. Vaillant, déjà membre du Conseil privé, fut nommé major-général à la place de Randon. Pendant les quelques jours où il traita avec son successeur, il semble n'en avoir pas été satisfait. « Le maréchal Randon, écrit-il dans son carnet (25 avril), est encore plus faible que je ne croyais. » — Le maréchal Randon paraît avoir éprouvé des sentimens analogues sur son prédécesseur. « L'armée, écrit-il dans ses *Mémoires*, manquait de tout excepté de courage. » — Injustice évidente, car, si, le 23 avril, l'armée eût réellement manqué de tout, quelle que fût l'activité déployée, elle n'aurait pas pu, le 26 mai, se mettre en marche et vaincre.

III. — LE PLAN STRATÉGIQUE DE L'EMPEREUR. SA MARCHE TOURNANTE DE FLANC

I

L'Empereur, dans sa jeunesse, avait étudié sérieusement les principes de l'art de la guerre, sous la direction du général Dufour, ancien chef de bataillon du premier Empire, commandant en chef de l'armée helvétique, auteur d'un traité de tactique très estimé. Vers 1835, il avait été nommé capitaine au régiment d'artillerie de Berne sur la proposition de l'avoyer Tavel, qui, à cause de cela, resta toujours son ami; il avait suivi les exercices militaires de l'École fédérale de Thoune. En 1836 il publia un *Manuel d'Artil-*

lerie qu'à Ham, il transforma en un très remarquable travail sur *le Passé et l'Avenir de l'Artillerie*. Après son avènement, ce qui concernait l'armée devint sa principale préoccupation. Non sans errer parfois sur des détails pratiques qu'il ignorait, il réalisa cependant d'utiles progrès. En 1853, il fit adopter le canon obusier lisse, qui, sur les champs de bataille de Crimée, se montra très supérieur au canon russe. Il venait récemment de doter l'armée du canon rayé La Hitte, qui allait nous assurer sur les Autrichiens la supériorité dans la nouvelle campagne. Il ne se contentait pas de parler des choses militaires avec ce feu et cette compétence qui frappèrent le colonel de Roon à Strasbourg; en 1857, il commanda en personne les manœuvres du camp de Châlons, où toute la garde se trouvait réunie, et montra des connaissances tactiques que ses généraux ne soupçonnaient pas. Il allait se trouver, dans cette grande plaine de l'Italie septentrionale, dans cette belle vallée du Pò que son oncle a immortalisée deux fois, par l'extraordinaire campagne de 1799 et par l'admirable récit de Sainte-Hélène; il allait s'avancer avec une armée superbe à travers ces cours d'eau, la Sesia, le Tessin, l'Adda, l'Oglio, la Chiese, le Mincio, l'Adige, sur ces routes où était encore imprimée partout la trace des pas de Bonaparte. Serait-il digne militairement du nom qu'il portait? la France et l'Europe se le demandaient.

Sa première mesure fut d'heureux augure. « Il est de principe, a dit Napoléon, qu'une armée doit toujours tenir toutes ses colonnes réunies, de manière que l'ennemi ne puisse pas s'introduire entre elles. Lorsque, par des raisons quelconques, on s'écarte de ce principe, il faut que les corps détachés soient indépendans dans leurs opérations et se dirigent, pour se réunir, sur un point fixe vers lequel ils marchent sans hésiter et sans de nouveaux ordres, afin qu'ils soient moins exposés à être attaqués isolément. » C'est ce que fit Napoléon III. Son armée entrant en Italie à la fois par Gênes et par Suse, c'est-à-dire à des distances telles que les deux fractions ne pouvaient pas se donner la main, il les plaça sous deux commandemens indépendans : l'aile gauche, composée des 3e et 4e corps destinés à arriver par les Alpes, placée sous le maréchal Canrobert; l'aile droite, composée des 1er et 2e corps et de la garde, dirigée vers Gênes, sous Baraguay d'Hilliers. Les deux ailes, après avoir opéré leur mouvement isolé avec le plus de célérité possible, devaient se réunir à Alexandrie, où l'Empereur viendrait prendre le commandement en chef.

Dès le 26 avril, quoique encore insuffisamment pourvus de matériel et d'approvisionnement, les corps se mettent en mouvement de tous les points du territoire, de Strasbourg à Alger, avec entrain. Canrobert devance ses soldats et arrive à Turin le 29 avril, pour les attendre et se concerter avec Victor-Emmanuel. Il apprend que, le même jour, l'armée autrichienne passe le Tessin.

II

Cette armée autrichienne, bien instruite, aguerrie, solide, offrait un total de 110000 combattans et de 400 canons; elle était partagée en cinq corps d'armée, plus une division indépendante, et commandée en chef par le *feld zeugmeister* Giülay.

Giülay, brave, distingué, habile à manier les troupes et à les tenir en main, rompu aux détails du service, ne manquait ni d'audace ni d'initiative et n'était pas l'imbécile qu'on s'est plu à dépeindre; mais, pourvu à une dose considérable de cet entêtement qui, bien employé, constitue une des qualités principales du général en chef, il avait une idée fixe, gagnée à l'école de Radetzky, à savoir que la défense de la Lombardie est derrière le Mincio, non derrière le Tessin. Selon lui, il n'y avait qu'un plan : se retirer au centre du quadrilatère et là, formidable et indébusquable, attendre les alliés, les refouler, mettre leur armée en déroute, la pousser, l'épée dans les reins, au delà du Tessin.

Le jeune empereur et quelques-uns de ses conseillers militaires concevaient autrement la campagne. Ils espéraient le succès d'une prompte et vigoureuse offensive : il fallait devancer les alliés, ne pas leur laisser le temps de se réunir ; on était plus prêts, plus formés qu'eux, il fallait profiter de cet avantage, courir à marches forcées vers la Dora Baltea, se ruer tête baissée sur les petites troupes piémontaises, les jeter en l'air, traverser Turin sans s'y arrêter, se poster à Suse pour y attendre la gauche française, l'accabler par le nombre, courir ensuite vers Alexandrie, ne pas s'y arrêter, attendre aux débouchés de l'Apennin la droite française et lui faire subir le même sort qu'à la gauche.

Le grand homme eût adopté ce dernier plan; cependant les bonnes raisons ne manquaient pas en faveur du premier. L'essentiel était de se prononcer résolument pour l'un ou pour l'autre et de n'en plus démordre. Adoptait-on la défensive de Giülay, il fallait lui laisser la liberté de la conduire à sa guise. Préférait-on l'offen-

sive, il fallait remplacer Giülay par un général qui y fût décidé. On adopta l'expédient, néfaste partout et indubitablement à la guerre, celui d'un moyen terme. On maintint Giülay en lui envoyant un chef d'état-major, le colonel Kuhn, jeune officier ardent, très capable, partisan du plan offensif, avec mission d'y entraîner son général en chef. Il se produisit ce qui était inévitable : parfois, cédant à la pression de son auxiliaire, Giülay prit un semblant d'offensive, mais, à la première difficulté, rendu à l'impulsion de son naturel, il y renonçait, faisant deux pas en arrière pour réparer le pas en avant. Pendant tout son commandement, il ne cessa d'osciller entre une velléité d'offensive qu'on lui arrachait et la défensive derrière le quadrilatère qui était le fond permanent de sa pensée. De là des ordres, des contre-ordres, des incohérences, des fatigues inutiles et enfin la défaite.

III

L'armée piémontaise était bien peu de chose en présence de la force imposante des Autrichiens. Commandée par le Roi, assisté *ad latus* de La Marmora avec Della Rocca comme chef d'état-major général, elle se composait de cinq divisions d'infanterie et d'une de cavalerie, en tout 60 000 combattans au plus. Il y avait, il est vrai, la brigade des chasseurs des Alpes, volontaires de Garibaldi. On avait fait grand fond sur ces volontaires ; on supposait qu'au nom magique de Garibaldi, cette Italie qu'on nous représentait comme frémissante d'un bout à l'autre allait jeter en Piémont un nombre d'hommes au moins égal à celui de l'armée régulière, 50 000, d'autres disaient 100000. Il en vint 3000 à peine (1) à Garibaldi et 9000 environ à l'armée régulière. Quoique fort braves, élite dévouée à un chef intrépide, ces volontaires ne pouvaient être que des mouches bourdonnant autour des lions aux prises.

Les forces piémontaises n'étaient pas ramassées. Une division protégeait Gênes et ses débouchés, une autre Alexandrie ; en avant de Turin ne se trouvaient que deux divisions, derrière la Dora Baltea, à peine 30 000 hommes. Canrobert, supposant que l'action diplomatique offensive de l'Autriche allait être suivie d'une action stratégique non moins décidée, voit le péril ; il juge que la ligne de

(1) 1861. Discours de Garibaldi.

la Dora Baltea, facile à tourner par la gauche, était indéfendable de front avec des troupes aussi peu considérables, qu'il serait téméraire de recommencer la faute qui pensa coûter si cher à Dumouriez, de s'opposer de front à une attaque supérieure ; qu'il n'y avait qu'à se jeter sur le flanc gauche de l'ennemi et à l'inquiéter sur ses derrières, que c'était la manière efficace de défendre Turin. Le Roi et Cavour protestent : s'ils abandonnent la capitale, c'en est fait de leur honneur ! — Canrobert tient bon ; l'Empereur l'approuve. L'abandon de la ligne de la Dora Baltea est ordonné ; le 3 mai, les Piémontais viennent se concentrer entre Casal et Alexandrie ; les 3e et 4e corps français les y joignent du 6 au 7. Baraguay d'Hilliers n'était pas encore en mesure de leur donner la main. Paralysé dans ses mouvemens personnels par un épanchement très douloureux de synovie, il attendait ce qui lui manquait, et, malgré les appels réitérés du Roi, n'opérait que des mouvemens partiels de concentration en avant de Gênes.

Ainsi, du 27 avril au 6 mai, Giülay tint le Piémont à discrétion ; il en était encore le maître après l'adjonction de notre gauche aux troupes sardes, tant sa supériorité numérique demeurait écrasante. Cette fois encore, les Autrichiens justifièrent le jugement de Napoléon : « qu'ils ne savent jamais profiter du temps, ce qui est irréparable à la guerre. » Giülay met cinq jours à parcourir sept ou huit lieues, ne s'avançant qu'à regret, regardant à gauche, à droite, n'entendant pas la Fortune qui lui crie : Marche donc, lambin ! tu n'as qu'à étendre la main pour cueillir la victoire !

Cependant, le 8, obéissant à l'impulsion de Vienne et à celle de son chef d'état-major, il sort de sa passivité somnolente et s'avance vers la Dora. On s'affole à Turin. Cavour, désespéré, supplie le Roi d'envoyer du secours : « Certes, je ne perdrai pas courage, mais toute ma vie je déplorerai que le Roi, pouvant disposer librement de 70 000 hommes, n'ait rien tenté pour sauver sa capitale, les Turinais ne lui pardonneront jamais. » Le Roi, convaincu alors de la sagesse du parti qu'on l'a obligé d'adopter, ne répond même pas. Turin ne tarde pas à être rassuré. L'audace de l'Autrichien ne fut pas de longue durée. Arrivé à la Dora, il ne trouve personne ; au lieu de l'exciter, ce vide l'effare : il a aperçu quelques pantalons rouges, il croit voir toute l'armée française prête à l'aborder par son flanc et ses derrières ; il s'arrête, se retire en hâte à Vercelli, évacue ses positions avancées et se replie der-

rière la Sesia, dans le carré stratégique de Mortara. Dès lors, l'armée française a tout le loisir de se compléter, et notre flanc droit, qui s'avance à pas de tortue, d'arriver en ligne vers Alexandrie. Le 12 mai, l'Empereur débarque à Gênes avec le prince Napoléon au milieu, est-il nécessaire de le dire? d'ovations délirantes.

IV

A Gênes, l'Empereur apprend qu'avant même toute bataille, l'Autriche vient de perdre un des États qui lui sont le plus inféodés, la Toscane.

La France et le Piémont avaient demandé au Grand-Duc de s'allier à eux, lui garantissant dans ce cas la possession de son duché. D'autre part, les constitutionnels, représentés par Neri Corsini, Ubaldino Peruzzi, Salvagnoli, etc., l'assuraient de leur concours dévoué s'il acceptait cette alliance, car tous alors étaient très attachés à l'autonomie toscane. Le Grand-Duc, sur les conseils des ministres d'Autriche et d'Angleterre, refuse de se séparer de ses parens d'Autriche et n'accorde que la neutralité. A cette nouvelle! 10 000 à 15 000 soldats crient : « Vive l'indépendance! » une foule immense parcourt les rues, la cocarde tricolore à la boutonnière et au chapeau, criant : *Viva Vittorio Emmanuele!* Les édifices publics et les maisons privées se pavoisent du drapeau national. Le Grand-Duc projette de sévir; les officiers lui déclarent qu'ils ne répondent plus de leurs troupes. Aux abois, il revient aux constitutionnels et leur offre le ministère : ils subordonnent leur concours à l'abdication du Grand-Duc au profit de son fils. Léopold aime mieux s'en aller que d'accepter cette humiliante capitulation. Il se met en route pour Bologne en plein jour, à deux heures de l'après-midi, entouré du corps diplomatique, au milieu d'une foule silencieuse et respectueuse. Au moment de sortir de la ville, il se retourna, et dit du ton d'une douce menace : « *A rivederci* (au revoir). » A quoi la foule répondit en riant : « *In paradiso!* » La révolution était faite, et, comme le dit plaisamment Salvagnoli, « à six heures, elle alla dîner. » Tout ce mouvement avait été combiné d'après les conseils et dans la maison même de Buoncompagni, le ministre piémontais à Florence (1).

Le Grand-Duc parti, on constitua un gouvernement provi-

(1) Lettres de mon père alors à Florence.

soire qui, aussitôt, offrit la dictature à Victor-Emmanuel. Cavour opina à l'accepter; l'Empereur jugea que c'était aller trop vite; il consentit seulement à un protectorat piémontais pendant la guerre. Buoncompagni fut nommé commissaire extraordinaire du Roi (9 mai). En prenant possession, il eut soin de donner l'assurance, tant alors les Toscans étaient loin de l'Unité! que ce protectorat ne préjugerait rien contre l'autonomie toscane sanctionnée par le droit public européen, et qu'il maintiendrait l'indépendance entière de l'administration. Il constitua un ministère dans lequel il réussit à faire entrer l'homme le plus considérable de la Toscane, le baron Bettino Ricasoli.

Massa et Carrara, dont le soulèvement prévu avait tant pesé dans les arrangemens de Plombières, imitèrent la Toscane. Elles chassèrent les agens du duc de Modène, proclamèrent la dictature de Victor-Emmanuel. On leur envoya un commissaire royal et quelques carabiniers.

A Naples, l'Autriche éprouva un mécompte inattendu. Le roi *Bomba* s'en allait en pourriture, à quarante-huit ans, dévoré par une horrible maladie. Véritablement roi et indomptable au milieu même de l'agonie, il avait ordonné qu'on le tînt au courant des moindres incidens de la guerre, et prescrit d'y conserver une inflexible neutralité. La France et le Piémont, en rupture avec lui à cause de son refus d'octroyer des institutions libérales dont il avait horreur, perdaient leur temps en réclamant un secours qu'il eût été déshonorant de leur accorder. L'Autriche, au contraire, se croyait autorisée à espérer plus que la neutralité d'un prince absolu dont elle défendait les intérêts et les principes. Elle fut étonnée et blessée du refus d'un secours qu'elle supposait assuré. Elle insista, invoqua le traité secret de 1815 et le précédent de 1820. Le Roi fit répondre que le traité de 1815 était tombé en désuétude, et que l'intervention de 1820 avait été un acte collectif de l'Europe; qu'en se mêlant à la guerre, il fournissait à Napoléon III un prétexte pour favoriser Murat, et qu'il se priverait du moyen de prévenir ou de réprimer la révolution dans ses États. — « Soit, reprit-on de Vienne avec aigreur, nous pouvons nous passer de vos soldats; Dieu fasse qu'un jour vous n'ayez pas besoin des nôtres! »

Peu de jours après (20 mai), Ferdinand II succombait. Son héritier, jeune homme de vingt-trois ans, déclara qu'il suivrait la politique de son père et persisterait à rester neutre.

V

L'Empereur annonce son arrivée par une proclamation à ses troupes : « Les nouvelles armes de précision, leur dit-il, ne sont dangereuses que de loin. Elles n'empêcheront pas la baïonnette d'être l'arme terrible de l'infanterie française. » Prise à la lettre, cette affirmation constituait une hérésie militaire, car, plus que jamais, les batailles se décident par le feu et non par le choc (1), et Napoléon III, l'artilleur, ne l'ignorait pas. Cette exaltation de la baïonnette n'était qu'une manière de recommander au soldat l'offensive, tactique victorieuse des armées de la République et de l'Empire.

L'Empereur laisse le prince Napoléon à Gênes pour y compléter ses troupes, et va établir son quartier général à Alexandrie. Il déploie aussitôt une activité infatigable. Avant le lever du soleil, il reçoit les rapports des commandans de corps, monte à cheval, parcourt les campemens, va inspecter les positions. Il interroge ses chefs de service réunis au rapport, mais prend sa résolution tout seul ; son chef d'état-major n'est qu'un instrument matériel de transmission ; il est à la fois le général suprême et le chef d'état-major. Ses ordres brefs, conformes aux règles de l'art, précis, clairs, indiquent nettement le but, en laissant pour l'exécution *toute liberté d'initiative* à ceux qui les reçoivent. Sachant que les plus hautes conceptions stratégiques échouent parfois par les petits détails, il n'en néglige aucun ; il prescrit une nouvelle constitution des équipages régimentaires ; il harcèle le ministre de ses réclamations impatientes. « L'administration de la guerre (2) a été bien coupable ; je compte sur vous pour réparer tout cela. » Il s'inquiète surtout des approvisionnemens, et dans une lettre à l'intendant général il indique le moyen le meilleur d'y pourvoir. « Ne plus attendre tout de la France, faire vivre l'armée avec les ressources du pays où elle se trouve, par des réquisitions payées en pays ami, et prises sans payer en pays ennemi. Ce système, le seul efficace, demande beaucoup d'intelligence et d'activité. Il est bien plus facile, naturellement, d'écrire au ministre de la Guerre : « Envoyez-moi tant de mil-

(1) Napoléon, *Essai sur la fortification de campagne*, II.

(2) L'organisation administrative de la guerre est bien défectueuse, aurait-il dû dire pour être juste.

lions de rations. » Comment ne réussirait-on pas à nourrir 100 000 hommes et 30 000 chevaux dans un pays dont les ressources suffisaient à plusieurs millions d'habitans (1) ? »

Malgré ces recommandations, l'Empereur n'ose se fier, pour l'entretien de son armée, aux fournitures locales. Il ne sera tranquille que s'il sent derrière lui une forte réserve. Il conjure de faire des efforts inouïs pour fabriquer du biscuit et ramasser du fourrage, et d'envoyer biscuit et fourrage à Gênes par des bateaux à vapeur.

Il s'occupe surtout du déploiement stratégique de son armée. Il a trouvé ses troupes disséminées en une ligne étendue le long du Pô, de Castel-Nuovo à Casal. Cette dissémination ne se justifiait même pas par la nécessité de défendre le Pô. On ne défend pas plus un cours d'eau qu'une frontière en s'étendant tout le long comme des petits paquets de douaniers. Ce qui est protégé partout ne l'est nulle part; c'est en se concentrant en forces sur une position centrale qu'on est toujours prêt à fondre sur le point menacé et à le couvrir.

L'Empereur avait retenu le conseil de son oncle à Masséna. « Je ne puis trop vous recommander de ne pas vous disséminer. » Et il prescrivit un resserrement général. Il disposa l'armée en deux fortes masses séparées par le Tanaro : sur la rive gauche, à Casal, les Piémontais; à Valenza, le 4e corps; à Alexandrie, la garde; sur la rive droite, à Pontecurone, Voghera et Castel-Nuovo, le 1er corps; à Sale, le 2e; à Tortona, le 3e.

Pendant toute la durée de la campagne, l'Empereur s'efforça de maintenir cette concentration du début, et, malgré les difficultés d'approvisionnemens et de marches qu'une telle disposition entraîne, de garder ses corps toujours rapprochés les uns des autres, de manière qu'ils pussent facilement se soutenir.

Ces dispositions furent complétées par l'ordre donné au prince Napoléon de débarquer à Livourne avec la division Uhrich et une brigade de cavalerie. Cette mission était exclusivement politique. Le Prince devait protéger la Toscane, à peu près désarmée, contre un retour offensif des troupes autrichiennes de Bologne,

(1) « Avec de la viande, du riz, des haricots, des lentilles, des pommes de terre, des navets et de la farine, le soldat est très bien nourri; il se peut passer de pain pendant vingt et trente jours que durent les marches; nous sommes les mêmes hommes que les Grecs et les Romains; nous pouvons faire, nous avons fait ce qu'ils faisaient. » Napoléon, *Notes sur l'art de la guerre.*

assurer la neutralité des États pontificaux, surtout présider à la formation d'une armée toscane et la ramener vers la nôtre.

Il eût mieux valu charger de cette mission un autre que le prince Napoléon, car il était évident qu'on ne manquerait pas de murmurer qu'il allait se préparer la couronne de Toscane. Cavour le comprit ainsi, et, avec sa promptitude de soupçon, accourut à Alexandrie et supplia l'Empereur de retirer son ordre. L'Empereur le reçut froidement et lui répondit sec : « Je n'ai pas l'intention de mettre un prince français sur un trône quelconque de l'Italie et je rassurerai diplomatiquement les grandes puissances quand ce sera nécessaire. » Le Roi n'avait point partagé l'inquiétude de son ministre : il savait son gendre dévoué, incapable de se prêter nulle part à contrarier ses vues. Le fin Salvagnoli disait en se moquant : « Nerli dira que le prince Napoléon prendra la Toscane. Autre sottise! La Toscane ne se donnera jamais, et encore moins Napoléon III ne l'acceptera si elle se donnait (1). » L'Empereur ne pouvait fournir le véritable motif d'une décision dont il ne se dissimulait pas les inconvéniens : il ne voulait pas garder auprès de lui son cousin, parce qu'il redoutait ses critiques et ses propos. Dès Gênes, cela avait commencé. « Comment va le Roi? demande le Prince à Cavour (2) devant l'Empereur. — Il va bien, répond Cavour; il consulte souvent le maréchal Canrobert et suit volontiers ses conseils. — J'aimerais mieux, riposte le Prince, qu'il suivît ceux de La Marmora, qui m'inspire bien plus de confiance que Canrobert (3). » L'Empereur craignait qu'il ne parlât ainsi de tout et de tous pendant la campagne, et comme il n'aimait pas les discussions, il préférait le tenir au loin.

Du reste, il place de bonne grâce, pour dissiper les ombrages, le corps du Prince sous les ordres du Roi et réserve à celui-ci de mettre les Toscans sous sa direction. Cavour fut convaincu. « Il n'y a aucune arrière-pensée, ni dans l'Empereur, ni dans son cousin ; l'entrée des troupes françaises n'est qu'une mesure d'ordre public, se liant au plan général des opérations militaires. *Le Prince n'est pas et ne sera pas le successeur désigné* de la maison de Lorraine (4). »

(1) Lettre à Panizzi, du 23 mai, citée par Chiala.
(2) Cavour à La Marmora, 17 mai 1859.
(3) Cavour était venu à Gênes saluer l'Empereur.
(4) A Villamarina, 21 mai 1859.

Enfin il fut convenu que Garibaldi, fait général de brigade piémontais et dépouillé pour la circonstance de sa chemise rouge, irait avec ses volontaires vers Varese inquiéter la droite autrichienne et provoquer un mouvement en Lombardie.

Ce premier plan de l'Empereur était celui de son oncle en 1796 : appuyé sur Alexandrie, forcer le Pô à Plaisance, prendre le Tessin à revers, et par là assaillir les Autrichiens en Lombardie.

VI

Pendant que notre armée achevait de se constituer et que l'Empereur préparait l'exécution de son plan, le général autrichien se fortifiait dans le carré de Mortara. — Vercelli, Valenza, Pavie, San Martino étaient les quatre angles du carré : son front était formé par la Sesia et le Pô, de Vercelli à Valenza; son flanc droit couvert par le Pô, de Vercelli à Novare; son flanc gauche, de Valenza à Pavie; sur les derrières, le Tessin, de San Martino à Pavie; au centre, Mortara, relié par six bonnes routes aux angles et aux côtés. Position formidable, dont on pouvait sortir avec avantage de tous les points, pour l'offensive ou la défensive. Il s'agissait seulement d'adopter l'une ou l'autre stratégie et de ne pas rester flottant entre les deux.

Giülay ne commit pas tout d'abord cette erreur; avec une perspicacité dont on ne l'a pas assez loué, il pénétra le dessein de l'Empereur de déboucher par Plaisance et disposa ses troupes pour le déjouer. Il abandonne Vercelli, reporte la majeure partie de ses forces vers la gauche, ramène sa droite à Bobbio, ne laissant que des avant-postes à Palestro, pousse une division à Stradella, fait commencer à Stella, en face du confluent du Tessin, une immense tête de pont, et lui-même transporte son quartier général de Mortara à Galasco (19 mai).

L'apparition de quelques fractions de la division d'Autemarre du 5e corps, à Bobbio, le confirme dans ses suppositions; il interprète l'envoi de Garibaldi vers Varese comme une feinte destinée à le tromper. Cependant il juge utile de vérifier ses conjectures par une reconnaissance offensive qui obligera les troupes alliées à se démasquer. La division Forey était établie à Voghera, ses avant-postes sur la rivière Fossagazzo, couverte par la brigade de cavalerie De Sonnaz. Giülay lance sur cette division trois co-

lonnes (22 000 hommes) sous Stadion, avec ordre de l'enserrer par un mouvement concentrique. La colonne de gauche dessine le mouvement offensif plus rapidement que les deux autres; elle prend Montebello et s'avance jusqu'à Genestrello, malgré la ténacité de la cavalerie piémontaise. Forey est prévenu à midi et demi à Voghera : il est surpris par une attaque, à n'en pas douter, formidable. Un pusillanime, ou même un brave de tempérament défensif, ou un savant se serait replié. Lui, ne délibère pas un instant ; il ne s'inquiète pas de savoir s'il a devant lui peu ou beaucoup de monde. Il est attaqué : il répondra en attaquant. Et ce n'est pas une témérité, car, derrière lui, il sait des renforts en état d'accourir pour le soutenir ou le dégager. Il réunit ses forces, et, au pas de course, se précipite sur la brigade de tête de l'ennemi. Il l'étonne, l'arrête, le culbute, le rejette de Genestrello sur Montebello. Là, l'obstacle se hérisse en crêtes abruptes, fortifiées, défendues par une nouvelle brigade toute fraîche. Il descend de cheval, l'épée à la main, se place sur la ligne des tirailleurs et crie : « En avant ! » — Le village est emporté à la baïonnette. Mais l'obstacle se fait encore plus menaçant : c'est le cimetière, monticule couvert de canons. Forey se retourne vers ses soldats : « Allons, mes enfans, suivez votre général ! » Et il continue en avant ; le général Beuret tombe mortellement frappé à ses côtés ; il ne s'arrête pas. Qui ne suivrait un tel chef? Le monticule est escaladé, le cimetière enlevé. Stadion, ayant encore sous la main 13 000 hommes de troupes fraîches, bat en retraite. Les ennemis avaient eu 14 000 combattans, nous à peine 7000. Ils crurent que nous étions 40 000. Dans cette journée, tout le monde fit son devoir aussi bien que Forey; le général français Blanchard, le Piémontais De Sonnaz se montrèrent admirables. Un bataillon d'Autemarre, quoique n'étant pas sous les ordres de Forey, était accouru au feu ; Bazaine fit de même. A ce premier engagement, l'armée française se montra dans toute sa beauté héroïque traditionnelle. Elle savait encore que l'audace, l'audace quand même, est presque toujours le salut, et elle pratiquait chevaleresquement la coutume d'accourir au feu d'un camarade en péril. Jeunes officiers, quand reviendra le jour où l'on peut gagner de la gloire sur le champ de bataille, rejetez le fatras pédantesque que n'ont jamais connu ni Napoléon, ni Masséna, ni Lannes, ni Davout, sous lequel on étouffe la spontanéité intuitive du bon sens, le seul maître de l'art militaire, mais retenez, pour vous inspirer, quelques exemples

des temps anciens, et au premier rang celui de Forey à Montebello.

VII

Giülay avait atteint son but et forcé les alliés à se découvrir. Il n'y avait plus à en douter : ils voulaient déboucher par Plaisance et forcer le défilé de Stradella. En conséquence il continue le changement de front commencé, établit trois de ses corps (5e, 7e, 9e), de Valenza à Pavie et Stradella, face au sud, met les 2e et 3e corps derrière eux, en réserve, autour de Garlasco, son quartier général, et ne laisse vers le nord, à Mortara et Vespolate, pour observer la Sesia, que le 7e corps et la division de cavalerie. Toutes ces dispositions, fort habiles, répondaient à la situation au moment où elles furent prises. Mais Giülay eut affaire à plus avisé que lui.

Je n'ai jamais eu de plan d'opération, a dit Napoléon, ce qui veut dire qu'il n'avait jamais commencé aucune de ses campagnes selon un plan immuable, et qu'il avait incessamment modifié ses premières conceptions en les adaptant aux exigences mobiles de circonstances impossibles à calculer dans le cabinet. Napoléon III suit cet exemple. Il est deviné; il ne peut plus songer à franchir le Tessin à Plaisance. Quand son oncle l'avait fait, en 1796, Beaulieu n'y avait que quelques uhlans, tandis que Giülay a toute une armée. Vraiment grand capitaine ce jour-là, il veut que la perspicacité de son adversaire tourne à sa perte. Giülay l'attend au sud; il ira lui tomber sur le dos au nord, où il ne l'attend pas. Dès le 26, ce dessein est en formation dans son esprit. Le jour même de la bataille de Montebello, il était allé opérer des reconnaissances du côté de Vercelli. Assuré que Montebello n'a pas été le prélude d'une offensive plus sérieuse, il prend son parti. Il réunit le 27 mai un conseil de guerre auquel il convoque le major général Vaillant, l'aide-major général Martimprey et les généraux en chef de l'artillerie et du génie Lebœuf et Frossard. Il expose le plan nouveau qu'il substituera au plan primitif. Il n'agira plus par le Pô, Plaisance, Stradella; opérant un changement de front, il exécutera rapidement une marche de flanc par Valenza, Casal, Vercelli, Novare; il tournera la droite autrichienne et la devancera sur le Tessin; endormira Giülay et l'induira à se ramasser sur son aile gauche, en feignant de se concentrer lui-même sur

sa droite. Comme il arrive toujours dans les conseils de guerre, les avis se divisèrent. Martimprey et Lebœuf approuvèrent, Vaillant et Frossard soutinrent l'ancien plan.

L'Empereur écoute, sans exprimer d'opinion, licencie le conseil, et deux heures après, il expédie ses ordres. Son mouvement commencera le 28. — « Vous serez en tête, dit-il à Victor-Emmanuel, je veux que vous ayez le premier l'honneur de vous mesurer avec les Autrichiens. » — Le Roi remercie avec chaleur.

La marche de flanc en échelons successifs le long du front d'une armée ennemie est certainement l'opération la plus scabreuse qui soit à la guerre, car, si l'ennemi s'en aperçoit, il s'enfonce dans votre flanc et le coupe en deux. La célérité et le secret sont donc les conditions essentielles de la réussite. Le secret fut bien gardé. Giulay, amusé par un semblant de concentration à notre droite et par l'établissement d'un pont à la Cervesina, ne soupçonna rien et continua à nous attendre à Plaisance et Stradella. Les diverses voies de communication utilisées par nous, nos troupes défilèrent sur un arc de cercle de cent kilomètres dont les Autrichiens tenaient la corde, si rapidement que ceux-ci ne s'en doutèrent pas. Il y eut rencontre le 30 mai seulement, tout à la fin de la manœuvre.

Victor-Emmanuel avait l'ordre de s'établir à Palestro, afin d'assurer à l'armée française le passage de Vercelli et la liberté de son développement. Ses quatre divisions se heurtèrent à une division autrichienne. Elles la culbutent, mais sans l'anéantir; le lendemain, une seconde division autrichienne vient au secours de la première, et toutes deux réunies recommencent l'attaque. Aux quatre divisions du Roi s'est ajouté aussi le 3e zouaves, placé ce jour-là sous les ordres de Victor-Emmanuel. Les Autrichiens, avec une intrépidité magnifique, et quoiqu'en si notable infériorité de nombre, semblent un moment l'emporter. Les zouaves se déploient en tirailleurs, le Roi se met au milieu d'eux. Le colonel de Chabron veut l'écarter : « Sire, retirez-vous, ce n'est pas ici votre place. — Dans le danger, répond le Roi, ma place est au milieu des miens, et vous êtes les miens aujourd'hui. »

Les zouaves, d'abord cachés par les blés et par une allée de peupliers, se précipitent dans l'eau jusqu'à la poitrine, passent à gué le Cavroscotti; leurs munitions étant mouillées, ils se lancent à la baïonnette, refoulent les ennemis étourdis vers un canal profond de dix pieds et encaissé dans de hautes digues, les y culbutent

les uns sur les autres dans un désordre inexprimable. Cette déroute entraîne la retraite des autres colonnes autrichiennes, d'ailleurs serrées de près par les Piémontais, retraite qui s'opéra en belle contenance.

Les zouaves, enthousiasmés de ce roi aussi endiablé de vaillance qu'eux-mêmes, se souvenant de l'hommage rendu par leurs anciens au général Bonaparte le soir de Lodi, portèrent à Victor-Emmanuel le diplôme de caporal. De son côté, le Roi n'oublia pas le spectacle inouï d'élan dont il avait été le témoin, et il n'appela jamais ce régiment que l'*impareggiabile* (l'incomparable).

L'Empereur, dès les premiers coups de canon, s'était, de Vercelli, porté sur le théâtre de l'action ; il fut témoin du triomphe des zouaves et de Victor-Emmanuel. En regagnant son quartier général, il atteint un détachement de cavaliers piémontais escortant des prisonniers ; le chef du détachement s'arrête et rend les honneurs militaires ; l'Empereur lui adresse quelques mots courtois sur le combat ; le sous-lieutenant répond en un français si pur, que l'Empereur, surpris, lui dit : « A qui ai-je le plaisir de parler ? — Je suis le duc de Chartres, » répond simplement l'officier. L'Empereur le salue et continue sa marche.

Les combats de Palestro nous rendaient maîtres de la rive gauche de la Sesia. N'étant plus condamnés à un échelonnement périlleux, nous continuâmes tranquillement le mouvement tournant jusqu'à Novare. Le 1er juin, il est terminé. Ce résultat était immense.

Émile Ollivier.

FEMMES NOUVELLES

DEUXIÈME PARTIE (1)

VII

Hélène pressait le pas. Une clarté blonde vibrait dans l'air léger ; le feuillage printanier, d'un vert intense et frais, sur le large trottoir de l'avenue d'Antin agitait sa dentelle d'ombre et d'or. Le fronton grêle de Saint-Philippe-du-Roule s'enlevait, lumineux, sur l'azur d'avril.

Des enfans qui jouaient autour d'un banc, le sourire heureux d'une jolie passante, doucement appuyée au bras d'un jeune homme, redoublèrent sa mélancolie. Elle perçut plus amèrement le désaccord de la belle journée avec le cours douloureux de ses pensées : comme le temps marchait! six mois déjà. Pauvre, cher bon père!... Et pour la millième fois, cette affreuse sensation de vide, du trou béant depuis la disparition de l'être aimé. Quelle place il tenait pourtant dans leur vie, cet homme d'une douceur si réservée, d'habitudes si calmes ! Dire qu'elle ne s'en était aperçue qu'après... On vit côte à côte, on ne se comprend pas toujours ; souvent l'on dispute ; d'être si près empêche de se bien voir. Viennent le coup de foudre de la mort et le recul du souvenir, on se rend compte, on mesure alors toute l'étendue de la perte. Hélène voyait nettement ce que son père avait été pour elle, l'ami sûr, le guide

(1) Voyez la *Revue* du 15 avril.

parfois effarouché, mais si tendre, si patient. Elle se reprocha d'anciennes vivacités... Ah! si l'on songeait davantage au précaire, à l'incertain de la vie, comme on s'éviterait tant de menus sujets de froissemens, de peine!

Elle pensa à sa mère, dans un vif rapprochement de tendresse, se promit d'être plus conciliante, plus affectueuse. A elle, dans les petits heurts involontaires, les divergences d'idées inévitables, d'avoir tout le sang-froid, la volonté, puisque Mme Dugast, depuis l'horrible événement, demeurait frappée, désemparée. Son existence rompue, le changement d'habitudes la laissaient, après tant d'années d'une union parfaite, dans une solitude irrésolue. Après sa longue obéissance, son effacement, elle se trouvait aux prises avec les responsabilités de la vie : initiative nulle, velléités courtes. Soumise à l'influence de son beau-frère, de son fils, subissant le nouveau joug sans se l'avouer, elle réservait pour sa sœur, pour sa fille, ses manifestations inopportunes d'indépendance, d'autorité... Chère tante Edith! avait-elle montré assez de dévouement, de sûre intelligence. Accourue à la Neuville au lendemain du malheur, elle revenait pour la seconde fois, avec Willy, ces six mois passés, préoccupée par les dernières lettres d'Hélène. Quelle bonne quinzaine elles allaient vivre ensemble!

Hier déjà, la réconfortante soirée, malgré l'aveu qui lui avait tant coûté à faire, le récit de cette nuit de cauchemar où, éperdue, elle avait couru jusqu'au pavillon, surpris André chez Germaine. Jamais elle n'aurait confié, même à sa tante, un secret qu'elle jugeait odieux; mais le temps pressait: Du Marty, croyait-elle, allait s'apercevoir de tout; elle redoutait une catastrophe. D'abord, à la suite de l'explication qu'elle avait eue avec son frère, une scène très pénible que suivait une fêlure d'affection, — douleur de l'aimer encore, de l'estimer moins, — André avait semblé tenir sa promesse, renoncer à sa liaison coupable. Mais non, il avait menti, elle le voyait bien. Tout devait continuer comme par le passé; son attitude peu à peu redevenue la même, la contrainte peureuse, sournoise de Germaine, ce sentiment d'irréparable qui pesait sur eux trois dans leurs paroles ou leurs silences... Et tout ce dont elle n'avait pas encore parlé, les soucis causés par l'emploi de sa fortune, ses doutes, presque son inquiétude au sujet de Vernières!...

Elle avait gravi l'escalier, poussait la porte de l'appartement; elle entrait au salon. Près d'une petite table à ouvrage, dans l'em-

brasure de la fenêtre, Mme Dugast et tante Edith causaient. Les deux sœurs avaient la même taille, tournure pareille; mais où Mme Dugast penchait sur sa broderie un visage las, dans une détente de tout son corps vêtu de noir, Edith plus jeune la regardait, une franchise vaillante dans ses yeux clairs, avec un redressement du buste. Hélène les embrassa.

— Comme tu rentres tard ! dit Mme Dugast en relevant son front blanchi. Elle avait les paupières gonflées de quelqu'un qui depuis longtemps a beaucoup pleuré.

— C'est Denise qui m'a retenue... Et poussée par l'air soudain méfiant, presque hostile de sa mère, autant que par la vive expression de sympathie d'Edith, elle reprenait :

— Quel intérieur! La misère, et la misère d'autant plus navrante qu'elle se cache sous un air de bien-être. Simonin sortait, pardessus neuf et bottines vernies; il dînait dehors. Au cinquième, le petit Louis claquait la fièvre entre ses draps troués. Et dans le garde-manger, pas ça!

— Je vois, dit Mme Dugast, avec une ironie amère, que tes cinq mille francs n'ont pas fait long feu.

Hélène répondit :

— Ce n'est pas la faute de Denise, elle fait tout dans son ménage. Peu de femmes auraient sa résignation angélique.

— Il faut avouer, dit Edith, que le cousin est une jolie canaille. La dot de Denise nettoyée en deux ans; ses dentelles, ses derniers bijoux, l'argenterie, et jusqu'aux meilleurs meubles, tout passant aux lettres de change inattendues, au perpétuel argent de poche. Monsieur a dû s'engager pour un ami, c'est sacré! Monsieur a une affaire merveilleuse en train, il faut traiter Un tel au restaurant... Heureux, quand ce n'est pas Une telle ! Et la malheureuse qui croit tout, se prête à tout!

— Ah! fit Hélène, l'homme chef de la famille, guide et soutien des siens, quelle dérision dans ce cas-là! Moi je mets un bandit élégant comme Simonin bien au-dessous d'une brute du peuple comme ce Lepillier qui vit aussi de sa femme, au lieu de la faire vivre.

— Si encore, ajouta Mme Dugast en poursuivant son idée, cela te servait de leçon ! Mais non, je te connais, tu donneras encore. Aujourd'hui même peut-être... et sur un geste de sa fille... Oh! tu es libre, certes, tu es libre !

Mais un blâme ulcéré démentait ses paroles. Hélène répliqua :

— Denise a du cœur; la preuve, c'est qu'elle cherche un emploi.

— La pauvre petite, fit Mme Dugast, de quoi est-elle capable? Ce n'est pas son brevet supérieur qui la nourrira. Courir le cachet? Ce n'est pas bien relevé, tu en conviendras, pour une femme de notre monde. Elle ferait mieux de rester chez elle.

— Et vivre, ma bonne? objecta Edith. Penses-tu que ce soit pour leur plaisir que tant de femmes aujourd'hui quittent leur foyer, vont chercher le pain au dehors?

— C'est à leurs maris de les nourrir, dit Mme Dugast avec une conviction inébranlable.

— Persuade Simonin, railla Hélène.

— Et celles qui restent filles? demanda Edith, car plus nous allons, plus l'homme hésite, recule devant les charges, les responsabilités de l'union.

— C'est bien, fit Mme Dugast, je n'ai plus rien à dire, je me tais.

Et reprenant sa broderie, elle se mit du bout de son crochet à compter les points avec une attention qui signifiait : « Il suffit que je pense une chose pour que vous en souteniez une autre; vous vous mettez à deux, comme toujours! » Et dans ce petit silence tenaient des années de rancune.

— J'ai vu aussi Louise Guilbert, dit Hélène pour faire diversion. Elle m'a donné des nouvelles de ma paralytique. On va l'envoyer à Berck-sur-Mer, le grand air salin la fortifiera.

Muette, Mme Dugast hochait la tête. Très gentille, Louise Guilbert, mais ce n'est pas à elle qu'elle se confierait si elle était malade. Seul, un homme pouvait exercer cet art austère et mystérieux. Toute la médecine tenait pour elle dans la cravate empesée, le ton sentencieux du vieux docteur Laurent.

On apportait une carte.

— Le notaire, soupira-t-elle... Elle porta la main à ses tempes, se souvint qu'elle avait une migraine affreuse, gagnée le matin à faire ses comptes, et avec cet effroi que lui causait chaque décision, elle gémit dans un désarroi subit :

— Ah! mon Dieu! jamais de repos. Faites entrer dans le cabinet de travail.

Et tournée vers Edith :

— Cela me serre le cœur, chaque fois que je rentre dans cette pièce...

Assise sur un tabouret bas, auprès de sa tante dont elle tenait

la main, Hélène répondait à ses questions... Oui, elle avait eu bien des tracas aussi avec cette bête préoccupation d'argent. La succession d'abord, longue à débrouiller, et dont le règlement, avec toutes ces lenteurs de notaire, n'était pas encore terminé. Sa mère, en attendant, touchait une pension viagère, M. Dugast étant mort sans testament; elle fit allusion à la sécheresse d'André, réclamant un partage strict, leur mère réduite au quart de l'usufruit... Quant à l'emploi de sa fortune personnelle, que d'hésitations, que de difficultés, avant d'en trouver un placement conforme à ses idées! D'abord, elle avait offert à Minna de commanditer son journal; elle eût participé volontiers à cette courageuse campagne d'amélioration sociale, à cette bataille pour le progrès que livrait *l'Avenir* en faveur des droits de la femme. Mais Minna, aux premiers mots, l'avait arrêtée, refusant avec une délicatesse affectueuse de l'associer aux risques de l'entreprise. Qu'elle conservât sa dot! Hélas, elle en aurait besoin... Enfin, après bien des recherches, grâce aux indications de leur amie, elle avait consacré la somme presque entière au développement d'une vaste exploitation agricole, les fermes de Rosay dans le Maine-et-Loire. Cette œuvre, sorte de colonie où ne travaillaient presque exclusivement que des femmes, créée sous l'Empire par le baron Sassy, le célèbre philanthrope, avait pour but d'arracher à la misère un certain nombre de déshéritées. Après une période de plein succès, la mort du fondateur avait ralenti l'élan; une transformation des modes de culture, un renouvellement du matériel allaient assurer de nouveau, avec un précieux résultat moral, une part d'intérêts modeste à coup sûr, mais qu'Hélène jugeait suffisante, malgré le haussement d'épaule, le ricanement d'André : « Deux et demi pour cent! »... Lui, conseillé par Vernières, venait de faire un placement superbe,... des mines de pétrole en Transylvanie.

— Il a beau avoir le cœur pris, fit Edith cinglante, la tête reste libre!

— Heureusement! Il n'a pas trop de toute sa présence d'esprit pour parer à ses besoins! Car, j'en ai l'impression, — elle baissa la voix, eut une moue de mépris, — Germaine les complique.

— Oh! protesta Edith indignée, crois-tu vraiment? Vénale?

— Non, non! Elle ne se rend pas compte, évidemment. Mais de quoi se rend-elle compte, avec sa petite cervelle d'oiseau? Ni religion, ni morale; son éducation absurde, toute de vanité, porte ses fruits. Pour son mari comme pour André, elle n'est qu'une

poupée. Toujours des robes, des bijoux ; il faut qu'elle achète, mais payer? Voilà comment Du Marty a fini par s'apercevoir qu'il y avait du louche. Je suis horriblement inquiète, ils sont à la merci d'une imprudence. Moi, je ne puis plus rien, après ma scène avec André. Vous peut-être, chère tante, si vous parliez à Germaine, peut-être prendriez-vous sur elle quelque influence ; votre douceur, votre autorité...

Edith lui serra la main, la baisa au front :

— Je tâcherai.

Et après un silence :

— Occupons-nous de toi, fit-elle. De ses bons yeux francs dont Hélène sentait descendre jusqu'au fond d'elle-même l'interrogation tendre, elle la dévisageait : — Oui, où en sommes-nous?

— Vrai, je ne sais pas, — elle vit l'étonnement attentif d'Edith, — ou plutôt, je ne sais plus... D'abord son charme m'a conquise, cette grâce élégante qui vous a séduite vous-même, il y a six mois. Il a été si prévenant, si délicat depuis la mort de père. Il me semble qu'il m'aime réellement.

— Mais toi, chérie?

— Ah ! moi !... Certains jours je crois l'aimer ; puis, je suis prise de doutes, d'anxiété. Sa personne me plaît ; il y a des coins de son esprit où je pénètre, il y en a d'autres qui me restent fermés. Je n'éprouve pas cette communion de sentiment et d'idées qui existe, n'est-ce pas, dans le véritable amour? Quelque chose demeure entre nous. Maman, elle, me presse ; je ne trouverai pas mieux, dit-elle. Elle est subjuguée.

Une sonnerie de timbre, un bruit de porte, des voix ; Hélène se dressa, elle ne put s'empêcher de rougir. Et derrière André qui, froid, tiré à quatre épingles, allait saluer Mme Hopkins, Vernières, fin, svelte, charmant, apparaissait, la boutonnière fleurie. Il semblait un peu fatigué. Le cerne léger des yeux soulignait sa pâleur mate, vraie mine d'amoureux, — ou d'homme qui a passé la nuit précédente en aimable compagnie. Ils revenaient de l'exposition d'horticulture, avaient assisté au départ du Président,... foule, chaleur, orchidées admirables. A la dérobée, les yeux perçans d'Edith examinaient André, contraint. Une gêne naissait, en dépit de la verve, des plaisanteries de Vernières. Ces dames iraient-elles visiter les fleurs demain, avant qu'elles ne fussent fanées? Il serait heureux de les diriger... Il y avait surtout une petite bruyère mauve, toute simple, une merveille !

Une bonne frappait: le courrier. Une enveloppe carrée, timbrée d'Angleterre, à l'écriture ferme...

— Des nouvelles de ton mari, dit Hélène. Et sans les ouvrir, elle-même jetait un coup d'œil aux deux lettres qu'elle venait de prendre sur le plateau... Tiens! l'une était de Gabrielle Duval, maintenant professeur au lycée Fénelon, l'autre... Elle la retourna; un papier sale, des jambages grossiers... Les deux hommes se levaient, prenaient congé. Et tandis que Mme Hopkins, près de la fenêtre, à la lumière du jour décroissant, décachetait sa lettre, la parcourait bien vite, Hélène lentement ouvrait la sienne. Qu'est-ce que lui voulait ce vilain billet, avec son écriture inconnue? Elle le lut une première fois, sans bien comprendre; elle le relisait encore, dans une stupeur de dégoût, d'angoisse, dont la voix d'Edith la tirait comme d'un mauvais rêve.

— Qu'as-tu, mais qu'as-tu donc, mon enfant?

Et devant le visage effrayé de sa tante, Hélène, sans un mot, brusquement, lui tendait du bout des doigts la chose immonde, la délation anonyme. Mme Hopkins, bouleversée, lut à son tour:

« Mademoiselle,

« Si je vous écrit, s'est à seule fin que vous vous méfiai du monsieur qui vous fai la cour. Il ne vaut pas tant qu'il paret. Et si je vous écrit, s'est pour vou dire que s'est vos écus qu'il veu. Mes il fau vou maifier tou de même, car moncieu le viconte ne se gène pa pour abandoner une femme et l'enfant avec. Ça n'est pas beau. Demandé-lui donc des nouvelle d'Henriette Leroy. »

— Qu'est-ce que ça prouve? dit Edith. Brûle vite, ça sent mauvais.

— Non, donnez... Et Hélène, grave, replia soigneusement le papier.

— Comment croire une infamie pareille? s'écria Mme Hopkins.

Hélène dit:

— C'est impossible.

Mais toutes deux, sous l'apparente sérénité, conservaient au fond d'elles-mêmes une inquiétude inavouée, un sentiment indéfinissable qui se mêlait à la tristesse du crépuscule, insensiblement venu.

Soudain, la porte s'ouvrit; un garçonnet de dix ans, courts cheveux blonds et grands yeux hardis, fit irruption, tout animé

de sa course. C'était master Willy, la peau fraîche, le verbe haut :

— *Good evening, dear mother, good evening, aunty!*

Et la voix claire, la vivacité joyeuse de l'enfant dissipaient, de leur lumineuse candeur, l'ombre honteuse, la pensée noire.

VIII

— Mais comment, comment est-ce arrivé? répétait Hélène d'une voix altérée.

Toute sa personne criait le besoin de savoir. Elle était si émue qu'elle ne songeait pas encore à s'indigner. Ses tempes bourdonnaient : quelle surprise, quel affolement! Après ces quinze jours tourmentés, malgré leur apparence tranquille, — tante Edith, en effet, lui redonnait du courage en l'absence de Vernières appelé subitement en Dordogne par la santé de sa mère, — cette catastrophe d'hier soir avait éclaté comme une bombe! Tout découvert par Du Marty, Germaine après une scène terrible s'enfuyant chez son père, auprès de tante Portier; et les contre-coups : Mme Dugast au désespoir, l'oncle furieux contre tout le monde, désolé pour ses affaires; demain le scandale!

André, rageur, haussa les épaules. Un air de méchanceté tiraillait son visage. Il jetait, sur la petite chambre de sa sœur, un regard hostile d'homme pris au piège. Allons! il n'y aurait pas moyen d'éviter la scène, il avait eu tort de venir.

— Comment? fit-il. C'est bien simple. Du Marty pendant l'absence de Germaine a fourragé ses papiers, comme un goujat. Il a eu l'aplomb de forcer son bureau, et, dans le buvard, il a trouvé une lettre qu'elle m'écrivait...

— Et cette lettre? demanda Hélène.

Il eut un mauvais sourire :

— Pas de doute...

Il ajouta sur un geste révolté de sa sœur :

— Et vois le malheur! La vertu n'est jamais récompensée. Germaine, tout au long des quatre pages, me signifiait justement son intention de rompre. Elle en avait assez de ces inquiétudes, de ces mensonges, de toute cette complication de vie.

— Elle a mis le temps à s'en apercevoir!

Et pâle de colère : — Ce qui m'étonne, c'est qu'elle ait fini par où, après l'affreuse nuit de la Neuville, elle aurait dû commencer.

André voulut parler, elle le toisa :

— Inconsciente comme elle est, elle aurait pu longtemps continuer de la sorte! Alors, elle a fini par comprendre? Elle s'est ressaisie, c'est bien. Mais toi qui avais l'intelligence, le raisonnement, la force, comment as-tu osé l'entraîner, lui faire commettre le mal? Et si ton lâche orgueil d'homme proteste, — je te vois sourire! — si c'est elle qui s'est jetée à ton cou, pourquoi ne lui as-tu pas dénoué les bras, pourquoi n'as-tu pas essayé de lui faire comprendre ce que, élevée autrement, elle n'aurait jamais oublié, le respect d'elle-même, de ses devoirs? Comment as-tu pu faire aussi bon marché de tout cela, piétiner ta conscience? Si tous deux vous avez cédé à l'égarement d'une minute, à un élan irrésistible, au moins tu as eu le temps de réfléchir, de reculer!

Au souvenir de la nuit de la Neuville, une horreur la bouleversa; l'indignation précipitait ses paroles, elle devint très rouge, une flamme de révolte dans ses beaux yeux:

— Comment, après cette heure affreuse où notre père mourait, où je t'ai épargné la honte d'une surprise, votre amour n'a-t-il pas été tué du coup? Comment a-t-il pu survivre à cette minute de désarroi, de remords, au sortir de laquelle tout honnête homme se serait repris? Mais non, vous avez continué, par bravade, par perversité, que sais-je? Tes promesses mêmes ne t'ont pas arrêté. Tu m'avais juré de rompre; tu as menti, menti chaque jour depuis six mois.

André, qui maintenant d'un doigt sec pianotait à la vitre, se retourna, et tranchant:

— Tu es folle! Est-ce à toi de me faire la leçon? Peux-tu juger de mes intentions, lire au fond de mon cœur? Sais-tu seulement ce que c'est que d'aimer? Tu parles de ce que tu ne connais pas. L'amour excuse tout.

Elle eut un rire de sarcasme:

— Jolis principes! Je suis curieuse de savoir ce qu'en pense Du Marty? Tu sens le besoin de pallier ta faute, voilà tout. Tu te poses en héros de roman. Non certes, je ne sais pas ce que c'est que l'amour, mais ce n'est pas ainsi que je me l'imagine! S'il y a des sentimens assez forts pour excuser l'oubli des règles, de ces coups de folie qui élèvent les cœurs au-dessus d'eux-mêmes, au-dessus du reste du monde, est-ce que votre passion est de celles-là? Réponds! Toi-même, si tu es franc, peux-tu voir en ta conduite autre chose que l'adultère le plus bas, le plus médiocre,

sans aucune excuse de poésie, de souffrance, de sacrifice? Tu as trouvé là un plaisir facile, à portée de la main. Cela ne t'a coûté que du mensonge; mais de cette monnaie-là, vous êtes prodigues! On parle toujours de la fausseté des femmes; qu'est-elle auprès du mensonge des hommes? Le mensonge partout! Mensonge tacite, quand il ne suinte pas à travers les paroles... On se meut dans le mensonge!

Un doute la déchira, elle songeait à Vernières. Sans répondre André la regardait d'un air insolent. Elle reprit:

— Alors, ça ne vous prenait donc pas à la gorge, chaque fois que vous jouiez votre comédie? Et toi, tu jugeais bon d'empocher les dividendes du père, en compromettant l'honneur de la fille? Tu n'éprouvais pas une gêne, chaque fois que tu paraissais devant l'oncle Marcel? Et Du Marty, ton camarade, ton ami? Aucune répulsion ne t'empêchait de serrer la main de cet homme, à qui tu n'aurais pas pris dix sous, et à qui tu volais sa femme?

— Assez! dit André vivement. Mais Hélène était montée, elle continua :

— Tu ne songeais pas aux conséquences! Il faut les envisager, maintenant. Germaine du jour au lendemain déshonorée, aux yeux de ce monde qui pardonne tout, sauf le scandale; Du Marty fort de son droit, et qui peut-être va te demander raison...

— Qu'il vienne, dit André du ton tranquille d'un homme sûr de son fait, à l'épée comme au pistolet.

— Crois-tu que cela répare quelque chose? Vous voilà bien, avec votre façon d'entendre l'honneur! En être restés au duel absurde, — même pas le *Jugement de Dieu*, — la sanction du hasard, de l'adresse peut-être! Si tu le blesses ou si tu le tues, ce sera complet. Je dis, moi, que cela ne lave rien, n'efface rien. Germaine n'en est pas moins abandonnée, déchue. Car que comptes-tu faire pour elle à présent?

André eut un geste vague, impuissant.

— Oui, tu es dans l'impasse! Peut-être pourras-tu en sortir sain et sauf, sans accroc même à ton amour-propre... Est-ce que cela suffit? Tu n'en as pas moins vilainement agi. Père te le dirait. Il n'y a pas deux façons de penser, quand on porte dans le cœur le moindre sentiment de droiture, de justice.

André lui mit la main sur l'épaule, et froidement :

— C'est tout? Allons, tant mieux. Mais, ma pauvre petite, tu te paies, toi aussi, de grands mots. Sois tranquille, la vie n'est pas

si compliquée. Tout s'arrange. Au revoir, je repasserai quand tu seras plus calme.

Il prit son chapeau, sa canne qu'il avait posés sur le lit et sortit avec sa mine cassante et délibérée, plus préoccupé qu'il n'en avait l'air. Hélène le laissait s'éloigner sans adieu. Avec une étrange ironie, elle se répétait : « Tout s'arrange ! » Et la pauvre existence gâchée, salie de Germaine ? Certes, elle n'avait que ce qu'elle méritait. N'importe, la part d'expiation n'était pas égale...

Mme Dugast entra brusquement, les yeux pleins d'angoisse, ses bandeaux gris un peu défaits.

— André n'est pas là ? demanda-t-elle. La femme de chambre m'avait pourtant dit... Comment ! parti sans me voir, sans m'embrasser ? Et tante Portier qui vient d'arriver, avec des nouvelles !... Elle leva les bras au ciel. — Il faut pourtant qu'il sache... Mais viens, tante te dira... Ah ! quel malheur, il me semble que je rêve...

Dans le cabinet de travail, — toujours cette impression d'une pièce froide, inhabitée, malgré les meubles et les objets familiers demeurés en place, le buste de M. Dugast à la place d'honneur sur la cheminée, — la tante Portier, écroulée sur un fauteuil, jambes étendues, la tête de côté sous son chapeau à fleurs, gémissait en s'éventant de son mouchoir. Elle était aussi rouge que Mme Dugast était pâle. A la vue d'Hélène, son agitation la reprit :

— Ah ! ma pauvre enfant, c'est affreux. Qu'est-ce que nous allons devenir ? Ton frère peut se vanter de nous mettre dans une jolie situation ! Il est donc fou ?

Mme Dugast, qui condamnait intérieurement son fils, ne put souffrir qu'on dît tout haut ce qu'elle pensait tout bas. Par une contradiction naturelle aux mères, par aveugle tendresse aussi, elle avait beau être au désespoir des événemens, elle ne leur en cherchait pas moins des excuses.

— Comme s'il était le seul coupable ?... Crois-tu que Germaine n'ait rien à se reprocher ? Si cette petite malheureuse...

Elle jetait, sans se l'avouer, la faute entière sur sa nièce... ses coquetteries, ses libertés ; si elle n'avait pas commencé... Sa rancœur se mêlait à une jalousie inconsciente, à la révélation subite de cette liaison qu'elle ne soupçonnait pas, de cette aventure où le cœur d'André, à son insu, était devenu la possession d'une autre. Mais par-dessus tout, le bouleversement de sa vieille honnêteté, l'horreur du mal, joints à une terreur bourgeoise de l'opinion.

Tante Portier, cruellement atteinte dans sa dignité de chaperon, révoltée aussi par l'injustice de Mme Dugast, protestait avec amertume :

— Une jeune fille si bien élevée! Dis ce que tu voudras, elle a pu, bien malgré moi, avoir quelques légèretés d'attitude, des inconséquences de langage, mais le fond! quel bon naturel, quelle franchise ! — Elle se rengorgea. — Tous mes conseils n'étaient pas perdus. André est le seul coupable !

Hélène, pour couper court à la discussion des deux femmes, aux froissemens qui allaient s'ensuivre, ramena les choses au point.

— Le mal est fait, dit-elle d'une voix brève. Où en sommes-nous, tante?

L'indignation de Mme Portier, amassée jusque-là sur André, fondit brusquement sur Du Marty. Au fond, c'était lui le vrai coupable, jamais occupé de Germaine, la laissant seule, trop libre, ne voyant en elle qu'un compagnon de parade, un objet de luxe. Tout à son écurie, ses courses, ses paris! Et faux, avec cela! Comme il les avait toutes trompées! Il n'y a pas une heure, cet homme d'une urbanité exquise l'avait envoyée promener avec la dernière grossièreté.

— C'est une brute, fit-elle, un véritable palefrenier. La pauvre petite, à la maison, ne fait que pleurer, elle n'aura bientôt plus de larmes. Je suis partie, laissant Edith pour la garder. J'avais mon idée; je voulais lui faire entendre raison, à cet homme, essayer de l'attendrir. Il avait toujours été si poli, si aimable avec moi. J'arrive, d'abord il refuse de me recevoir ; j'insiste, on m'introduit dans le salon. Ça m'a serré le cœur; chaque chose était à sa place, la miniature de Germaine sur la petite table, les fleurs arrangées par elle, — elle a tant de goût! — encore toutes fraîches dans le cornet de Chine. La porte claque, ce monsieur entre, le chapeau sur la tête; il me demande d'un air furieux : « Qu'est-ce que vous venez f... ici ? Ne me parlez pas de cette créature ! » Et alors avec des mots comme je n'en ai jamais entendu de ma vie, il s'est répandu en menaces terribles. Jamais je n'aurais cru qu'on pouvait jurer de la sorte.

— Il veut se battre? dit Hélène.

— Se battre? Ah bien oui! Il n'a pas envie d'attraper un mauvais coup! Le déshonneur de Germaine lui suffit. Elle a voulu le scandale, criait-il, elle l'aura! Et en voilà assez ! J'ai la loi pour moi. La prison d'abord, le divorce ensuite !

— La prison? se récria Hélène suffoquée, tandis que Mme Dugast, un peu inquiétée puisqu'il n'était pas question de se battre, et ne voyant plus que l'horreur, pour Germaine, du châtiment disproportionné, protestait:

— Est-ce possible. Quelle canaille!

Une stupeur dominait leur consternation. La prison? Mais la loi sur le divorce ne l'avait-elle pas abolie? Une coutume aussi barbare pouvait-elle subsister dans le Code? Le mari outragé avait-il vraiment le droit de se venger de la sorte? Tante Portier se moucha bruyamment après s'être tamponné les yeux :

— Il paraissait bien sûr de son fait, criait : « Oui, la prison! » et il tapait sur la table : « Quant à son complice... »

Un coup sec à la porte. Solennel dans son long pardessus noir, le col très haut, cravaté de blanc, M. Pierron parut, plus austère que jamais. Son visage blême, entre les favoris de neige, avait la sévérité des grands jours; un réquisitoire indigné semblait prêt à jaillir de ses lèvres minces. Mme Dugast, à la vue de son père, sentit redoubler son chagrin. Tante Portier eut un soupir de soulagement : un oracle venait d'entrer, l'intervention de M. Pierron était providentielle

— Ah! mon père, sanglota Mme Dugast, n'est-ce pas que c'est impossible! Cet affreux homme veut traîner la pauvre Germaine en prison! Est-ce qu'une pareille infamie est permise?

— Ce serait monstrueux! dit Hélène.

M. Pierron, qui s'était assis avec lenteur, la considéra d'un air de pitié ironique :

— Tu trouves, fit-il. Eh bien! ma petite, c'est tout ce qu'il y a de plus légitime.

Hélène eut un cri de révolte :

— Légitime!

— Mettons légal, si tu y tiens, mettons légal.

Et devant les trois femmes confondues, majestueux, il se leva et, traversant la pièce, alla prendre un lourd in-octavo dans le coin de la bibliothèque où les livres de jurisprudence alignaient toujours en bel ordre, comme du vivant de M. Dugast, leurs reliures sombres. Il se rassit, et d'un doigt sûr ayant feuilleté les pages, il déploya le livre tout grand, parut du plat de la main étaler la sentence; puis, de sa voix blanche :

— « Code pénal, article 337. La femme convaincue d'adultère

subira la peine de l'emprisonnement pendant trois mois au moins et deux ans au plus. »

Elles gardaient toutes trois un silence morne. Hélène, mal résignée, frémissait.

Il arrêta sur elle son regard glacé, où à la rigidité de la justice se mêlait dans un reflet fugace une dignité souffrante. Il avait beau se raidir, la faute de son petit-fils l'humiliait dans sa vieille et hautaine probité, son orgueil de magistrat intègre chargé pendant si longtemps de faire prévaloir l'inflexibilité des lois. Il poursuivit :

— « Article 338. Le complice de la femme adultère sera puni de l'emprisonnement pendant le même espace de temps, et, en outre, d'une amende de cent francs à deux mille francs. »

— André ! s'écria Mme Dugast.

— Parfaitement, dit M. Pierron ; aux termes stricts de la loi, Du Marty peut faire incarcérer André tout aussi bien que Germaine. D'habitude pourtant, le complice n'est frappé que de l'amende.

Hélène n'y put tenir, atteinte dans son sentiment profond de l'équité. Son cœur, sa raison protestaient.

— Ce n'est qu'une injustice de plus ! En quoi l'homme est-il moins coupable que la femme ?

M. Pierron haussa légèrement les épaules. Il n'entrait pas dans cet ordre de considérations. La loi est la loi.

— Voyons, grand-père, mais c'est odieux, tout simplement ! Comment, une malheureuse a été entraînée, et le complice, l'auteur, oui, l'auteur de la faute sera moins châtié qu'elle ! C'est absurde. C'est le responsable qu'on épargne, c'est la victime qu'on écrase. Comment, vous donnez à la femme une éducation telle, qu'elle ne peut pas toujours trouver en elle la force de résistance ; vous-même vous lui avez façonné une âme incomplète et futile, vous vous êtes depuis des siècles bornés à en faire un être de séduction, une compagne de plaisir ; et en même temps, vous exigez d'elle les vertus les plus élevées, les plus constantes, abnégation, dévouement, pureté ! Cette femme, trop souvent inconsciente, c'est votre œuvre : quelque chose ne proteste-t-il pas en vous quand vous la frappez ? Et ce n'est pas seulement parce que Germaine est ma cousine, parce que je condamne André, Du Marty même ; — est-ce que cet imbécile n'aurait pas mieux fait de s'occuper de sa femme que de ses chevaux ? — Non, j'ai toujours été profondément révoltée de cette iniquité : s'agit-il de nos intérêts et de nos droits, ah ! nous sommes des mineures ; mais dès que par

malheur nous lésons les vôtres, nous voilà majeures, vite vous nous punissez! Germaine en prison! Une barbarie pareille! Comment a-t-elle pu rester dans nos lois, dans nos mœurs? Même pas un châtiment, une vengeance, et la plus dérisoire, la plus lâche! Est-ce qu'entre deux êtres humains, liés par un contrat librement accepté, librement consenti, le divorce ne suffit pas? De quels droits cette tyrannie brutale, exercée sur le plus faible?

M. Pierron interrompit :

— Il me déplaît de discuter de tels sujets avec toi. Tu me forces cependant à te dire que la faute de la femme peut avoir des conséquences si graves...

— Raison de plus pour se séparer bien vite, dignement! Je trouve, moi, la trahison de l'homme déshonorante, d'autant plus déshonorante qu'il est le chef de la famille, le gardien de l'honneur commun. Pourquoi cette éternelle inégalité? Il fait bon naître homme.

D'un coup sec, M. Pierron claqua les feuillets du Code en les refermant comme d'inexorables tenailles.

— Causons sérieusement, fit-il.

Ce furent de nouvelles lamentations de Mme Dugast et de la tante Portier, récriminations vaines, résolutions subites aussitôt abandonnées. M. Pierron, supplié par Hélène de s'entremettre, de tenter une démarche auprès de Du Marty, refusa net : égoïsme de vieillard? réserve d'ancien magistrat? Peut-être aussi cette conviction ancrée chez les gens de justice que le temps arrange tout: les événemens d'eux-mêmes se modifient, la colère s'use, on réfléchit. Il partait enfin; la tante Portier, dont le coupé attendait en bas, se leva en même temps, elle le mettrait chez lui en passant; sitôt rentrée, elle renverrait Edith. On n'avait rien décidé.

Restées seules, Hélène et sa mère se contemplaient, dans un silence d'effondrement. Comment tout cela tournerait-il? Mme Dugast joignit les mains, douloureusement :

— Qui aurait jamais supposé!... Un mariage que j'ai fait moi-même! Situation, fortune assorties... Tout avait l'air de marcher si bien!

Hélène eut aux lèvres un reproche facile. Que de fois sa mère lui avait cité en exemple cette brillante union, si vite, si heureusement conclue! « La convenance des relations, l'excellence des renseignemens!... A quoi bon tant hésiter, avant de prononcer le oui définitif?... » Elle se rappela mainte discussion, une notam-

ment à la Neuville, le jour de sa majorité. M. Dugast souriait, séparé d'elle par la table, tandis que sa mère, pour lancer ses argumens, quittait, reprenait avec fièvre sa broderie... L'événement, hélas! s'était chargé de répondre. Mais le triomphe, cette fois, loin de la réjouir, l'emplissait de chagrin. Silencieuse, elle s'approcha de sa mère, l'embrassa tendrement, tandis que la pauvre femme soupirait, avec une partialité ingénue :

— Ah! mes pauvres enfans, que de mal vous nous faites sans le vouloir!...

IX

— Germaine veut te voir, avait dit tante Edith en rentrant. Et plus émue qu'elle ne le voulait paraître, elle répondait, à l'interrogation anxieuse d'Hélène : — Elle t'en supplie.

L'oncle Dugast occupait un somptueux entresol, boulevard Haussmann. Le lendemain Hélène, qui n'avait pu fermer l'œil de la nuit, montait très vite l'escalier, — le temps de surprendre le regard curieux, averti du concierge; elle sonnait, et, passant devant le salut du grand laquais en habit, — lui aussi devait savoir, — elle pénétrait de son air décidé dans le salon. Deux personnes y chuchotaient familièrement, très rapprochées : Yvonne et un vieux monsieur au crâne luisant. Elle ne le reconnut pas tout de suite, tant il avait rajeuni; c'était le comte Soulier, complet gris perle et guêtres blanches, un assidu de la maison, depuis le déjeuner de chasse au pavillon des Bourrel.

— Toi, quelle bonne surprise! s'écria Yvonne levée en sursaut, et rougissant (Tiens, pourquoi donc?)... — Germaine va être bien contente. Vous permettez, comte?

M. Soulier non seulement permit, mais supplia, d'un geste ravi. Yvonne, précédant Hélène en silence, — qu'eussent-elles dit, à présent? — traversa un couloir, poussa la porte de la chambre de Germaine. Une odeur d'éther s'en exhalait; les rideaux tirés laissaient à peine voir dans le demi-jour le lit où gisait une forme blanche. On entendit un ou deux petits gémissemens.

— Qui est là? demanda une voix faible.

Yvonne se retirait sans répondre, fermait la porte sur Hélène.

— C'est toi, Yvonne? reprit la voix tandis qu'un visage pâle se tournait sur l'oreiller.

Hélène chercha la main de la malade, une pauvre main brûlante, et dit très bas :

— C'est moi, Hélène.

— Toi! dit Germaine, et elle se souleva d'un air effrayé, sans lâcher la main pitoyable, qu'elle serrait désespérément; et tout à coup Hélène sentit une pluie chaude qui lui tombait sur les doigts. Germaine sanglotait :

— Oh! mon Dieu! mon Dieu!

Hélène en venant s'était raidie; des sentimens contraires l'agitaient, mépris, indignation, douleur. Toute sa fierté, sa pureté protestaient contre une chute dont elle mesurait la profondeur sans pouvoir comprendre par quelle pente insensible la malheureuse avait glissé; elle éprouvait une sorte d'horreur physique pour ce qu'un pareil entraînement comportait, à ses yeux, d'inavouable, de mystérieuse honte; mais quand elle fut en face d'une si grande détresse, la pitié l'emporta. Elle ne vit plus dans cette femme au désespoir qu'une sœur infortunée, victime d'une éducation et de mœurs absurdes. La pauvre Germaine était moins responsable que son complice; l'inégalité de l'expiation la révolta. Les reproches que sa conscience lui dictait, elle manqua de courage pour les faire; ses yeux s'emplirent de larmes.

Germaine éperdue répétait comme une enfant :

— C'est affreux, affreux, je ne veux pas aller en prison, j'aime mieux mourir!... Elle baissa la voix : — J'ai essayé hier soir, oui, j'ai voulu boire du laudanum, et puis, au dernier moment, je n'ai pas pu. N'est-ce pas que je n'irai pas en prison? C'est à devenir folle!

— Calme-toi, dit Hélène, ton mari réfléchira, on lui fera comprendre...

— Un homme si bien, je le croyais du moins, déshonorer une femme, et sa femme encore! Conçoit-on cela! Pourquoi s'acharne-t-il après moi? Que lui ai-je fait? On a plus d'égards envers une femme qu'on a aimée! Excepté ma faute, je n'ai rien à me reprocher.

Elle parlait avec une sincérité si convaincue, une inconscience si déroutante qu'Hélène en fut blessée; sa loyauté se révolta. Elle fut franche :

— Crois-tu donc que ta faute ne soit rien?

Germaine la contempla avec étonnement, comme si elle ne saisissait pas tout de suite; puis désolée :

— Oh! si, si! je me repens amèrement. Mais tu ne comprends pas, tu ne peux pas comprendre, toi. Je n'étais pas libre, je ne m'appartenais pas...

A son tour, Hélène fut déconcertée.

— Tu ne t'appartenais pas! prononça-t-elle, avec un sourire incrédule, presque méprisant.

Bien bas, Germaine murmura :

— Non, André... et sans la regarder — je te jure, je ne sais pas comment j'en suis venue là... André l'a voulu! — D'un ton pleurard elle ajouta : — Je me défendais, j'ai résisté longtemps...

— Oh! comme tu es lâche! fit Hélène. Tu n'as même pas le courage de ta mauvaise action. C'est André, dis-tu?... Et toi, est-ce que tu n'avais pas une volonté, une âme libre, pour te respecter et respecter les autres?

Et en même temps, cette faiblesse un peu vile la ramenait de la colère à la pitié. Éternel cri de la femme rejetant la faute sur l'homme, le cri d'Ève : « C'est Adam, Seigneur!... » Elle revoyait Germaine en jupe courte, mollets bien pris dans les guêtres le jour de la partie de chasse, ses yeux brillans de champagne, puis la docilité avec laquelle elle s'était assise à côté d'André dans la charrette. Une grande tristesse la pénétra. Elle sentait tout cela si petit, si mesquin, si douloureux à voir! Elle étouffait dans la pièce sombre, où le linge de corps de Germaine gisait sur des meubles, en désordre.

— Ça manque d'air, fit-elle. C'est malsain de s'engourdir dans le noir. Voyons, du courage. Lève-toi!

Mais Germaine gémissait :

— Je n'en aurai pas la force. Hier, j'étais si résolue à en finir! J'avais versé tout un flacon de laudanum dans un verre. Si je l'avais bu, pourtant... C'est affreux, affreux!

Hélène eut un sourire, et bien que parfaitement rassurée :

— Tu l'as jeté, j'espère!

— Oh! oui!... Ah! si le courage ne m'avait pas manqué! Et puis l'idée que je serais trop laide, une fois morte.

Relevant à deux mains sa broussaille de cheveux fous, elle demanda timidement :

— Quelle heure est-il, ma bonne Hélène? Comment, si tard. Et surprenant un mouvement de curiosité chez sa cousine... C'est parce que... je n'ai rien pris depuis hier matin.

— Veux-tu une tasse de bouillon, du chocolat?

Germaine hésita pour la forme :

— Un peu de chocolat, oui.

— Avec du pain?

— Non, sans...

Hélène avait une forte envie de rire, de pleurer aussi. Elle se reconnaissait impuissante. La consoler? Allons, ce serait vite fait. La sermonner? Elle ne comprendrait pas. Il était bien temps d'ailleurs! Qu'elle lui laissât du moins un bon souvenir de grande sœur, un de ces sourires qui mettent du baume sur la plaie. Elle ouvrit les rideaux, sonna la femme de chambre, retapa les oreillers de Germaine, lui servit son chocolat, la fit manger. Pauvre petite, aux dernières cuillerées, de grosses larmes se remettaient à couler, intarissablement, sur ses joues rondes, aux fossettes creusées pour le sourire. Remords? Non, regrets. Tant d'ennuis à subir, tout ce que l'on dirait!...

Hélène, en rentrant, éprouvait une vraie colère contre André! Son monstrueux égoïsme d'homme! Elle se sentait humiliée par l'humiliation, la dégradation de sa cousine; elle s'en voulait d'être une femme. Les hommes, en vérité, avaient trop beau jeu. Séduire, c'est charmant : quant aux suites!... Le cuisant soupçon, la brûlure au cœur lui revinrent... Vernières! elle se serait crue plus forte. Un petit papier sale pouvait-il lui gâter ainsi la vie? En vain elle repoussait l'outrage, elle y pensait sans cesse. La bourrasque des derniers événemens, en la chassant d'elle-même pour l'occuper d'autrui, avait laissé intactes sa tristesse et ses craintes. Elle y revenait, à chaque minute de suspens. C'était plus fort qu'elle. Qui avait pu lui écrire cela? Pourquoi lui aurait-on écrit un mensonge? Ce nom, Henriette Leroy, la poursuivait. Elle en marquait un visage, se représentait la femme. Où la trouver? Cherche! Le monde est grand. Le mépris de la lettre anonyme... Oui, elle méprisait, mais cela ne l'empêchait pas de souffrir. Cette idée que quelqu'un d'obscur, de caché, lui en voulait, avait aussi quelque chose d'odieux. Si encore elle savait tout; mais où, comment vérifier? Ah! le poison était dosé à souhait. Le jour encore, durant ces deux semaines, les tracas, les courses en amortissaient l'effet; il reprenait sa force lente, aux heures d'insomnie.

Si c'était vrai! Un secret pareil expliquerait ce qui persistait d'indéfinissable en Vernières : sa correction glacée, maîtrise et réserve. Certaines façons d'épier les gens à la dérobée, de scruter les intentions du regard, de la voix. Mais aussitôt, elle se disait : « Allons, c'est insensé! Un acte aussi monstrueux? Impossible! On ne rejette pas sans miséricorde une femme qui s'est donnée

entièrement à vous ; et puis l'enfant, on ne renie pas son enfant, voyons, on ne l'expose pas à la faim, au froid, au vice, à la mort! »

Le départ subit de Vernières, en Dordogne, son absence prolongeaient ce cauchemar. S'il avait été là, encore!... Aussi quel battement de cœur, quelle surprise lorsque, avant le déjeuner, — sa mère et tante Edith sorties depuis le matin n'étaient pas encore rentrées, — la bonne vint la prévenir que M. de Vernières attendait au salon. Une joie qui lui fit mal, un espoir avec des élancemens de crainte. Puis, ce franc courage qui était la marque de sa nature l'emporta : savoir la vérité coûte que coûte, ne pas subir une minute de plus l'angoisse du doute et l'horreur du mensonge.

Vernières avait sa fine pâleur habituelle, son beau regard cerné; il avait maigri. Son charme, cette fois tout de mélancolie, émut Hélène. Il avait été très inquiet, avait dû veiller plusieurs nuits au chevet de sa mère. Il donnait des détails avec discrétion, simplicité. Elle se sentit à mille lieues de la lettre anonyme. Une pudeur, aussi, la retenait. Devina-t-il son malaise? La conversation s'arrêta. Il se levait, allait prendre congé. Elle eut honte de le laisser partir, sans avoir affronté le danger.

— Tenez, dit-elle tout à coup, lisez donc cela! Elle lui tendit la lettre.

Elle vit sa surprise, son trouble... Mais n'étaient-ils pas bien naturels? Que devait-il croire, que pouvait-il penser d'une démarche en apparence si simple, si contraire au fond à l'usage, aux convenances? Elle rougit, tandis qu'avec une attention prudente, les traits contractés à mesure, il lisait, relisait l'étrange papier. Puis il releva les yeux, — comme ils étaient purs! — il sourit, — quelle hautaine ironie!

— Eh bien? demanda-t-elle.

Il avait replié la lettre, la déposait sur la table avec une moue méprisante, un retrait du geste. La tête rejetée en arrière, son visage fermé, l'attitude entière criaient l'indignation, le dédain muet de son innocence blessée.

Il se taisait toujours.

— Voyons, reprit-elle, ne me direz-vous pas un mot? Je vous crois d'avance. Une parole suffit.

Alors, avec une supériorité amère, et balayant d'un revers de main l'imaginaire suspicion :

— Est-ce qu'on se défend contre de pareilles attaques?

Puis sa voix se mouilla, tremblante d'une vraie douleur :

— Vous ne me demandez qu'un mot, vous doutez donc? Comme si vous ne voyiez pas qu'une question pareille, quand on aime, est la plus sanglante des injures !

Elle sentit douloureusement le reproche ; un élan de confiance et d'affection lui réchauffa le cœur. Et, bien en face :

— Oui, jurez-moi que j'étais folle, que vous me pardonnez!

Les beaux yeux de Vernières eurent un éclair de mansuétude et de triomphe :

— Je vous le jure, dit-il gravement,

— Vous ne connaissez pas cette femme?

— Puisque je vous le dis.

D'un mouvement prompt, Hélène froissait et déchirait le papier abject en mille menus morceaux, et dans la gracieuseté de son acte, il y avait du dégoût et de la joie.

Ils se mirent à causer, rapprochés, fondus dans un besoin de communion, de tendresse. Du péril côtoyé, de la douleur évanouie, il leur restait une loquacité un peu fébrile qui par momens tombait en silences où ils essayaient de se pénétrer. Clair comme le jour, Vernières démontra l'ignominie de tels procédés, l'inanité de ces basses manœuvres, fruits de la plus lâche envie. Il s'étonnait toujours qu'on pût traîner derrière soi des rancunes inconnues. Un sourire attristé souligna son indifférence devant ces haines injustifiées. Qui sait d'où cela pouvait venir, de quel arrière-fond d'antichambre ou de boutique? Pauvre Hélène, avoir souffert de cela... Il l'en plaignit, avec des mots câlins et mesurés.

— Nous n'en parlerons jamais plus, dit-elle.

Elle ressentait un soulagement inexprimable, une honte confuse de ses soupçons. Sensation douce, qui, après son départ, se changea en angoisse sourde. Elle gardait au cœur une invisible meurtrissure.

Le lendemain, rue du Croissant, Hélène et Mme Hopkins gravissaient le vaste escalier boueux d'une de ces grandes maisons à six étages, ruches énormes pleines d'un va-et-vient de portefaix et de camelots, dans un claquement de portes battantes, une rumeur de voix, un ronflement ininterrompu de machines. Deux journaux du soir, avec leurs bureaux de rédaction et leurs imprimeries, une fabrique d'abat-jour en gros, des ateliers de fournitures pour modes, y mélangeaient leur vie fiévreuse : coudoiement de « typos » alertes, de journalistes à monocle, d'ouvrières en

cheveux. Les deux femmes se signalaient d'un regard leurs mines souffreteuses et chiffonnées, pâles maigreurs, teints bouffis, où quelque chose de joli persistait à fleurir. De lourds cylindres de papier à l'odeur fade encombraient le passage. Au troisième, une plaque de cuivre à lettres noires, une porte ouverte : *L'Avenir*.

Elles longèrent un couloir vitré. Derrière son comptoir, un garçon de bureau attentif se levait :

— Ces dames désirent ?

Puis reconnaissant Hélène, il s'exclamait d'une voix émue :

— Ah ! mademoiselle !

Une expression de dévouement infini éclaira son visage. Avec son bras en écharpe et sa tenue décente, Flénu, par sa résignation, son air d'incurable tristesse, inspirait la compassion.

— Mon filleul va bien ? demanda Hélène en souriant.

Et à travers les remerciemens balbutiés du malheureux, elle revoyait la figure brûlante et blême, les yeux de souffrance de Marthe.

Une portière se souleva. Grande et forte, le front haut sous les cheveux gris, son regard clair lancé droit, Minna Herkaert parut, sur le seuil de son bureau. Empanachée d'un chapeau à plumes, une femme à bandeaux blonds et chair de cire prenait congé. Hélène d'un coup de coude la désignait à tante Edith : c'était Sophie Grœtz, la Viennoise prétentieuse et sensible qui harcelait tous les journaux féministes et *l'Avenir* en particulier de manuscrits souvent refusés, chroniques, romans et contes, où les hommes étaient invariablement des scélérats, les femmes des martyres. Mais déjà les trois amies étaient dans la petite pièce, Minna tenant la main d'Hélène et questionnant affectueusement du regard Mme Hopkins :

— J'ai reçu votre lettre, ma chérie, dit-elle à la jeune fille. Eh bien ! je pense qu'il faut éviter le scandale à tout prix. Croyez-vous vraiment ce pauvre snob de Du Marty capable d'une vengeance pareille, si contraire aux habitudes ? Et l'opinion ?

Hélène hocha la tête : Un imbécile est capable de tout ! Minna haussant les épaules :

— Mais il faudrait être une canaille fieffée ! Il n'a donc rien à se reprocher, lui ? Soyez tranquille, jamais il n'osera. J'ameuterai plutôt la presse.

A peine Mme Hopkins, heureuse de se réchauffer à la sympathie virile de Minna, avait-elle le temps de dire en quelques

phrases fortes l'amer chagrin, les soucis que lui apportaient depuis un an ses voyages en France, — Ah! la calme maison blanche du Devonshire, les grands prés où les bœufs ruminaient par bandes, le frais brouillard de la rivière, sous les peupliers! — la porte s'ouvrait en coup de vent. Mme Morchesne fit irruption. Un corsage sang de bœuf et des gants trop clairs soulignaient sa redoutable laideur. Un plat canotier d'homme élargissait sa figure rougeaude et rapetissait sa personne trapue. De sa voix caverneuse, la présidente de la Ligue pour l'émancipation des femmes décerna quelques louanges enthousiastes à Minna à propos de son dernier article : « Éducation de la jeune fille. » Hélène et Mme Hopkins eurent leur part de complimens. On était entre défenseurs d'une même cause. « Sus au tyran ! »

— M. Morchesne va bien? s'enquit Hélène malicieusement.

— Merci, gronda l'organe ronflant. Il doit venir me reprendre. Je l'ai envoyé après déjeuner à Passy, s'entendre avec le directeur de la salle Desbordes-Valmore pour ma conférence. Une bonne heure pour aller, autant pour revenir, à pied bien entendu. C'est excellent pour ses rhumatismes. Je suis étonnée de ne pas le trouver ici.

Mme Hopkins s'informa de la date. L'émancipatrice tira de son calepin des cartes d'invitation où se lisait en grosses lettres : « Mme MORCHESNE. *Droits politiques des femmes* », les distribuait avec profusion. Puis, tournée vers Minna :

— Mais, chère grande amie, dit-elle en faisant vibrer les *rr*, ne nous ferez-vous pas l'honneur de venir dire aussi quelques mots? Olympie Farnel doit prononcer une petite allocution. Si vous consentiez à donner à votre tour? Rien que quelques mots! vous développeriez par exemple votre admirable article...

Minna haïssait la fougue maladroite et le zèle intolérant de Mme Morchesne ; elle s'excusa sur sa santé. La grosse femme, qui ne tenait pas au fond à une concurrence redoutable, n'eut garde d'insister. Elle se répandit en un dithyrambe nouveau. Une seule chose l'avait taquinée parmi toutes les belles idées de Minna : pourquoi confier à l'homme, du mari à la femme, du père à la fille, le soin d'améliorer, de transformer peu à peu l'éducation des jeunes filles futures ? Aux femmes de se libérer seules. Pas de composition avec l'ennemi !

En quelques phrases incisives, dédaigneuses presque, Minna répondait : « Cette lente modification, la femme seule n'en viendrait

pas facilement à bout. Avec l'âme que des siècles de soumission, la longue habitude d'être protégée lui ont faite, comment s'affranchir du jour au lendemain? Cette idée que pour un meilleur avenir des enfans, de la race, la femme doit s'élever à être vraiment égale de l'homme dans la responsabilité et l'effort communs, il faut petit à petit que les hommes s'en pénètrent d'abord : qu'ils nous aident, dans leur propre intérêt, à développer en nous, leurs filles, leurs femmes, ce sentiment de notre conscience et de notre mission. Ce qui manque à tant de femmes, — aussi bien à celles, moins nombreuses chaque jour, qui trouvent dans le mariage un abri, qu'à la foule toujours croissante de celles qui doivent faire leur vie elles-mêmes, — ce qui nous manque, à presque toutes, c'est une âme pondérée, volontaire. On ne l'acquiert pas en un jour. Il nous faut compter sur l'évolution de l'opinion, des mœurs. Commençons par vivifier l'éducation étroite et bornée de nos couvens, de la plupart des écoles. Du soleil, de l'air, ouvrons les fenêtres sur la vie ! Que la jeune fille cesse d'être jetée, pleine d'illusions, dans une société qu'elle ignore. Leçons de choses, écoles professionnelles; qu'élevée davantage en compagnie de l'homme, elle devienne moins romanesque, moins accessible à la séduction de l'inconnu. Qu'elle prenne conscience de ses droits, de ses devoirs. Qu'elle soit capable de gagner son pain. »

Et concluant, Minna jetait avec une conviction chaleureuse :

— Je sais bien, moi, que loin de perdre à ce changement, comme les hommes le proclament d'avance, nous ne pouvons qu'y trouver avantage. On ne nous en aimera pas moins; on nous respectera plus. Si nous savons nous développer avec calme, avec sagesse, jamais nous n'abdiquerons, — vous êtes là pour le prouver, ma petite Hélène, — ce qui fait notre charme propre, la grâce et la pudeur natives.

Mme Morchesne, intraitable, allait se remettre à tonner contre l'oppresseur héréditaire ; mais on frappait à la porte, Miss Pelboom entra, plus sèche et plus anguleuse que jamais. C'était bien, dans son veston et sa culotte de cycliste, le plus maigre petit garçon que l'on pût voir, torse plat et hanches droites. Cette jeune personne, mise au fait, regretta seulement que l'éminente directrice eût, à son avis, fait une part insuffisante, dans l'éducation de la jeune fille, aux sports athlétiques, à ces exercices violens et libres qui affranchissent l'esprit, fortifient la volonté, en durcissant les muscles.

Mais un grattement timide se faisait entendre.

— Je suis sûre que c'est mon mari, dit Mme Morchesne, de sa voix de basse.

Et en effet M. Morchesne, longue et douce tête de mouton sur un buste mince et de hautes jambes pliantes, s'encadra dans l'ouverture de la porte. Il avait de gros paquets à la main, — commissions de la prévoyante et inexorable Mme Morchesne, et semblait mort de fatigue. Il s'assit péniblement et, mal convaincu de l'efficacité des longues marches, résigné d'ailleurs, donna des nouvelles de ses rhumatismes.

D'autres gens venaient encore : le vieux philosophe Dureau, l'intelligente et belle Andrée Vergnes, dont les paysages avaient été très remarqués au dernier Salon. Hélène et Mme Hopkins se levèrent. Minna leur disait d'un regard son regret de n'avoir pu causer vraiment, elles n'avaient pas échangé dix paroles. Mais il y a des jours comme cela : le cœur voudrait se confier; tout s'y oppose. Pourtant Hélène eût bien souhaité parler à sa vieille, à sa chère amie, de la lettre anonyme déchirée en morceaux, de la petite souffrance obscure... Henriette Leroy !

Au bas de l'escalier, elles voyaient descendre, d'un fiacre qui s'arrêtait juste devant la maison, le beau Dormoy, portière claquante. Un long pardessus clair, le chapeau à huit reflets, des gants neufs, l'allure dégagée. Il les reconnut, se prit à rougir, visiblement gêné. Saluts, présentation ; il allait porter un article de critique à l'*Écho du soir*, il se hâta de prendre congé. Comme elles tournaient l'angle: « Tiens le fiacre est encore là, » fit Mme Hopkins; et toutes deux s'étonnèrent de voir, penchée à la vitre et les suivant avec une curiosité malveillante, presque jalouse, une femme grosse et déjà vieille, à cheveux roux, paupières lourdes et joues trop roses, relevées de fard. Son masque empâté disait la fille sur le retour. Une même impression traversa leur silence. Qu'avaient de commun Dormoy et cette vilaine femme?

X

Après quelques secondes d'attente essoufflée sur le palier des Simonin, au cinquième, où Master Willy venait de tirer énergiquement le bouton de sonnette à demi détraqué, Hélène et Mme Hopkins pénétraient dans une antichambre sombre, sans reconnaître tout de suite l'humble silhouette effacée qui venait d'ouvrir : la cousine Denise. Elle s'excusa, gênée ; la femme de ménage

était justement sortie ! Toujours sortie, la femme de ménage. Hélène eut un éclair de compassion. Pauvre Denise, avec ses continuels petits mensonges d'orgueil souffrant !

— Comme vous arrivez bien ! dit gentiment la jeune femme. Louise et Gabrielle sont là.

— Et ton mari ?

— Non. Pas encore rentré. Marthe et Jean sont à l'école.

Et prenant les mains de Mme Hopkins :

— C'est gentil à vous d'amener Willy. Loulou va être si content !

— Comment va-t-il ? demanda Hélène.

Le petit Louis, qui sortait d'une fièvre muqueuse, était depuis quelques jours à peine en convalescence.

— Beaucoup mieux ! fit Denise. Un sourire heureux illumina pour une seconde son triste visage maternel, si jeune encore et déjà flétri. D'admirables cheveux cendrés, des yeux d'une grâce délicate et fière paraient en vain cette figure où les misères de la vie, la lutte quotidienne, avaient creusé leurs rides fines, gonflé les paupières, tiré les traits. Corps frêle, rondes épaules devenues maigres dans la robe grise élimée, décente encore. Elle poussait bien vite la porte du salon-salle à manger, où Louise Guilbert et Gabrielle Duval s'exclamaient joyeuses. Mais on menait Willy près de son cousin.

Dans la chambre du malade, étendu sur une chaise longue formée d'un vieux fauteuil et d'un tabouret, un châle sur les genoux, Denise, penchée, retapait bien vite l'oreiller, tandis que Loulou, sa face pâle minée de fièvre toute transfigurée de plaisir, se redressait, fermant précipitamment le beau livre de contes illustrés que Gabrielle Duval lui avait apporté. Willy, dont les huit ans débordant d'assurance et de santé faisaient un vrai petit homme, lui donna un *shake-hand* d'une vigueur toute britannique. Loulou, demeuré plus enfant, avec ses dix ans débiles, le regardait affectueusement, plein d'admiration pour ce cousin lointain, si différent de lui.

— Nous vous laissons causer, dit Mme Hopkins.

Rentrées au salon, Hélène demandait à Louise Guilbert des nouvelles de la petite paralytique, sa protégée. Le mois dernier, elle avait réussi à faire accorder l'assistance judiciaire à la mère Lepillier ; celle-ci était sur le point d'obtenir le divorce contre son ignoble brute de mari. Gabrielle Duval, au bout d'une minute, voulait prendre congé, après avoir parlé de son nouveau

poste au lycée Fénelon, rappelé leurs souvenirs d'écolières! — c'était le bon temps! semblait dire le rire rajeuni de Denise.

— Mais tu ne t'en vas pas, fit-elle vivement. Reste! Nous allons prendre le thé.

Gabrielle se rassit. Elle était brune comme une taupe, laide, l'air intelligent, les yeux doux. Joyeuse de secouer un instant ses chagrins, Denise s'empressait, tirait du dessus vitré du buffet la théière, les tasses en grosse porcelaine fendillées, usées. Elle se faisait une fête de leur réunion d'amies, de ce pauvre semblant de réception. Hélène s'offrait à l'aider :

— Les petites cuillers?

— Dans le tiroir, dit Denise occupée à remplir le sucrier. Et comme Hélène ouvrait le tiroir de gauche, elle s'élança :

— Non, non, pas celui-là, l'autre!

Trop tard! Hélène repoussait bien vite le tiroir, mais elle y avait vu, épinglés dans un coin, un tas de papiers timbrés avec des reconnaissances du Mont-de-Piété. Denise devint pourpre, son petit plaisir s'envola dans l'humiliation amère qu'elle éprouvait, l'éternelle humiliation. Elle fut longue à revenir de la cuisine, — sans doute l'eau qui ne chauffait pas; ses yeux étaient rouges.

On prit le thé sans entrain. Gabrielle, qui parlait toujours de sa voix d'enseignement, une voix blanche et comme impersonnelle, fut prise, en reposant sa tasse, d'une quinte de toux sèche; ses pommettes brûlaient. Hélène, pour la première fois, remarqua la taille voûtée un peu, les yeux fatigués de son amie. Gabrielle embrassait Denise :

— Voilà Louis tiré d'affaire. Courage, ma chérie.

La porte refermée, Mme Hopkins faisait la moue, questionnait Louise.

— Elle se surmène, répondait celle-ci. La nécessité de travailler toujours, d'être en tête. On n'arrive pas à de telles places, à son âge, sans une dépense terrible de travail, de volonté. Avec cela un mauvais régime, elle ne veut pas se soigner, elle a tort.

Denise plaignait maintenant Hélène, lui disait sa surprise en apprenant... Son mari avait rencontré Du Marty la veille, rue Taitbout, sortant de chez son avoué. Il paraissait furieux, décidé à tout. Louise, qui n'était pas au courant, apprit sans étonnement le malheur de Germaine. Incrédule, puis indignée devant les résolutions de Du Marty, elle ne put contenir sa révolte :

— Quel aplomb! Non, c'est trop fort!

Elle eut aux yeux, aux lèvres, un élan subit : on eût dit qu'une confidence involontaire allait lui échapper. Mais non, elle réfléchit, s'arrêta court, et, frémissante, elle répétait :

— Vraiment, c'est trop fort tout de même!

Un silence tomba. Denise, qui gardait maintenant un mutisme éploré, songeait à part elle qu'il y avait pourtant une obscure justice. Cette Germaine, si insouciante, si égoïste, elle en avait pris bien à son aise. D'un air absorbé, Louise, la tête basse, tapotait à petits coups d'ombrelle la pointe de sa bottine.

Des éclats de rire partant de la chambre voisine firent diversion. Elles écoutèrent; Loulou, de sa voix faible, — elles durent prêter l'oreille pour l'entendre, — tentait de convaincre Willy.

— Non, je t'assure, répétait-il, les revenans existent. Cette histoire est très vraie ! C'était un grand fantôme tout blanc; il toucha du doigt le front de la reine...

— Et qu'est-ce qu'elle fit, la reine? demanda dédaigneusement Willy.

— Elle s'évanouit de peur.

— Eh bien ! moi, déclara le petit Anglais, regarde comme je l'aurais reçu. Voilà comment on boxe!

— Tu es brave, toi. Moi, si je voyais un revenant, je me cacherais sous mes couvertures.

Willy affirma :

— Rien ne me fait peur. Ni un tigre, ni un boa, ni un requin, ni un éléphant. Je n'aurais même pas peur des grandes bêtes dont j'ai vu les morceaux d'os au musée de Newhaven, le mosasaure qui avait une tête de crocodile sur un corps de serpent, le dinosaure qui était haut comme une maison à sept étages.

— Est-ce qu'ils ont existé? s'enquérait Loulou avec stupeur.

— Certainement, trancha Willy; mon professeur, M. Mowfles, me l'a bien expliqué. C'était à l'époque secondaire, lorsque la terre a pris forme et qu'il y avait de grandes forêts de fougères, avec des océans qui n'en finissaient pas.

Les voix arrivaient distinctes. On entendit Loulou se remuer sur la chaise longue, le tabouret tomba. Denise inquiète se précipitait.

Alors, comme si elle venait de prendre son parti, Louise, attirant Hélène et Mme Hopkins dans le coin opposé du salon, près d'un canapé barrant une porte close, se mit à parler bas, très vite :

— Écoutez, j'hésite depuis cinq minutes, c'est absurde. Le

secret professionnel ne me lie en rien. Dans une maison où je donne des soins, 36, rue d'Amsterdam, j'ai plusieurs fois rencontré Du Marty, col de pardessus relevé, chapeau sur les yeux, comme s'il avait peur d'être vu. Heureusement il ne me connaît pas. Il sonnait au second.

— Eh bien? dit Hélène.

— L'appartement est occupé par une jeune femme seule, jolie, ma foi; des cheveux blonds, très blanche; Mlle Nini Bluet, m'a-t-on dit. Je l'ai aperçue dimanche dernier, un affreux chien sous le bras.

Les deux femmes bondirent.

— Oh! fit Hélène, qui se rappela soudain les absences fréquentes, voyages à Paris, rendez-vous sportifs de Du Marty. Et il ose parler de prison!...

— Oui, dit Mme Hopkins, il y a peut-être là quelque chose...

Il y eut un craquement suspect derrière la porte, — elle donnait dans la chambre de Simonin, — mais toutes deux, sans y prêter attention, remerciaient chaleureusement Louise, qui se sauvait.

Presque aussitôt Simonin parut, jaquette grise pincée à la taille, pantalon de coupe irréprochable; — comment faisait-il pour trouver toujours des tailleurs, et du crédit?

— Vous étiez donc là? demanda Hélène.

— J'arrive, dit-il, et je repars; les affaires... Ah! ma cousine, que je vous dise bien vite toute la part que je prends...

Il eut le tact de ne pas remarquer la froideur d'Hélène, — une pimbêche, cette petite! — il avait d'ailleurs bien autre chose en tête, cette confidence surprise derrière la porte, l'oreille collée au bois, — mon Dieu oui, une curiosité bien naturelle! — c'était, s'il savait en jouer, une fortune, tout simplement : quelque bon prêt, un coup d'épaule... L'oncle Dugast saurait se montrer reconnaissant d'un tel avis. Mais il fallait arriver bon premier. Il se hâta de présenter ses devoirs, et sans même songer à embrasser son fils, comme sa femme apparaissait à une porte, il disparut par l'autre. Alors, avant qu'Hélène et Mme Hopkins, secouées par la révélation de Louise, s'en allassent à leur tour, ce fut un brusque flux de sanglots et de plaintes, où Denise laissait crever son chagrin. Elle ne pouvait plus vivre ainsi : la lutte vaine pour joindre les deux bouts, sa misère toujours déguisée, toujours révélée; pas d'argent au terme depuis six mois, souvent le plat vide. Il fallait à tout prix que ce supplice eût une fin! Si elle

trouvait seulement du travail,... et, à mots fiévreux, elle conjurait Hélène, en lui pressant les mains, de s'occuper d'elle, elle demandait si peu de chose, le plus humble emploi! L'oncle Dugast ne pourrait-il lui procurer des écritures? Elle avait aussi songé à l'administration des chemins de fer. Hélène promettait, partait le cœur gros avec tante Edith, tandis que, devant elles, master Willy descendait l'escalier d'un pas ferme, les deux mains dans les poches de son petit pardessus.

... Place Possoz, devant l'entrée de la salle Desbordes-Valmore, la conférence de Mme Morchesne attirait, avec bon nombre de désœuvrés et quelques reporters, le ban et l'arrière-ban des troupes féministes. Des élégantes descendaient de voitures de maître; on voyait de vieilles dames seules, avec des manteaux surannés et des chapeaux touchans, sortir précautionneusement de fiacres sans cesse renouvelés. Le vieux philosophe Dureau, dont les longs cheveux blancs bouclaient sous un chapeau à bords plats, arrivait à pied, donnant le bras à l'antique Mme Fourmy-Coste, une des trois présidentes de la réunion avec Olympie Farnel et Mme Morchesne. Bas-bleu d'une nullité fielleuse, d'une avarice crasse et d'une fausseté sans égale, le seul titre de Mme Fourmy-Coste à la notoriété était d'avoir connu jadis feu Geoffroy Saint-Hilaire. Personne n'avait jamais entendu parler de M. Fourmy-Coste. Elle n'avait à la bouche que vertu, morale, prêchait le relèvement et l'émancipation de la femme et n'avait en réalité d'autre plaisir que de savourer, de déguster solitairement des petits ris de veau bien cuits, de bons petits verres d'un bordeaux qu'elle tenait sous clef.

Hélène, Edith et Minna débouchaient de la rue Cortambert, stationnaient un instant parmi les curieux avant d'entrer. Peu d'hommes, à l'exception de quelques parens et amis, l'air résigné, et des journalistes visiblement narquois. L'arrivée de la marquise Krobanya fit sensation. Cosmopolite et morphinomane, elle avait patronné tout ce que la folie des inventeurs avait découvert de plus chimérique; ses salons étaient toujours pleins de figures hétéroclites, artistes, conférenciers et cabots.

Dans la salle, brouhaha, saluts, petits rires, agitation des chapeaux à plumes. M. Morchesne, exsangue et aphone, — tant de courses, tant de complimens, — se multipliait, inclinant de tous côtés sa bonne et longue tête de mouton. Ce n'était pas une siné-

cure que d'être le mari de la présidente! Le court veston droit de miss Pelboom voisinait avec la criarde jaquette beige de Sophie Grœtz. Quelques rédactrices de *l'Avenir* et de *la Fronde* parlaient haut, au milieu de groupes. Elles se rangèrent au passage de Minna. On continuait à venir la saluer dans sa loge. Une dame lui demanda la permission de lui présenter son père, énorme colonel de cavalerie en retraite au cou sanguin, aux moustaches tombantes, un féministe convaincu. Que venait-il faire dans cette galère? se demanda Hélène. Mais elle-même? Malgré la chère présence de Minna et d'Edith, elle se sentit soudain dépaysée. Ces gens, leurs papotages, leurs idées... Y avait-il quelque chose de commun entre elle et tout cela? Les droits politiques de la femme, sujet de la conférence, — à cette heure où de cruels événemens de famille lui tenaient au cœur, où une préoccupation secrète, le son de la voix de Vernières, la poursuivaient, — comme elle s'en souciait peu!

Mais des applaudissemens discrets saluaient l'entrée de Mme Fourmy-Coste, d'Olympie Farnel et de Mme Morchesne. Elles prenaient place sur l'estrade. Mme Morchesne, très rouge, sanglée à éclater dans une robe noire, couvait la salle d'un regard majestueux et familier, cependant que d'une voix cassée et menue, — Dureau pour l'entendre arrondissait sa main en cornet, — Mme Fourmy-Coste, dans une petite allocution, chantait les mérites de la conférencière, et, « comme me le disait mon grand ami Geoffroy Saint-Hilaire, la haute portée des conférences... » Puis elle se rassit : déjà Mme Morchesne était debout et de sa voix tonitruante faisait retentir la salle.

« Tout ou rien! Certes elle rendait hommage à ses devancières, mais n'étant pas de ces réformatrices modérées qui essaient en vain, par la douceur et la persuasion, d'arracher à l'égoïsme des hommes d'insignifiantes libertés, elle allait droit au but. Pas d'hésitations, pas de demi-mesures. Il fallait s'attaquer au principe même. Puisque c'est de la loi seule qu'on peut attendre toute amélioration, faisons les lois! La femme électeur! La femme député!... »

Ces convictions, Hélène ne les jugeait pas déraisonnables en soi, elle en estimait seulement la réalisation prématurée : les droits politiques ne pouvaient être que le couronnement de la lente évolution qu'elle appelait de tous ses vœux. Sur le fait même, nul doute; puisque la femme est soumise aux lois, paie les impôts et

répond de ses délits, la justice voulait qu'elle eût part au vote. L'histoire est pleine de femmes illustres; il y a de grands pays gouvernés par des reines; aucune d'elles en France ne pourrait même être électeur, privilège réservé au dernier des ivrognes.

Derrière la table, Mme Morchesne gesticulait de manière à inquiéter Mme Fourmy-Coste, accumulait les argumens; sa verve s'enflait, roulait, en périodes sonores: — « Et je réponds à nos ennemis : Vous prétendez nous exclure de l'électorat sous prétexte que vous payez un impôt que nous ne payons pas, l'impôt du sang? Mais chaque année, des centaines de milliers de femmes meurent par le monde, victimes de la maternité. Et c'est en récompense que vous nous déniez le droit le plus sacré, celui de pourvoir à nos propres intérêts!... » Un sanglot d'émotion, savamment préparé, rendit ridicule ce que pouvait avoir de juste sa pensée. Elle était de ces femmes, naturellement maladroites, qui gâtent les meilleures causes.

— Et pourquoi d'ailleurs, reprenait-elle avec exaltation, ne pourrions-nous être soldats, nous aussi? Nos sœurs d'Amérique, pendant la dernière guerre, en formant un bataillon d'amazones...

Hélène n'y tenait plus, et faisant signe à Mme Hopkins aussi agacée qu'elle, elles serraient la main de Minna, s'échappaient silencieusement. Un fracas de bravos s'élevait, saluant la fin de la phrase, et tandis qu'elles refermaient la porte de la loge, elles aperçurent miss Pelboom battant frénétiquement des mains, à côté du gros colonel apoplectique, béant d'enthousiasme.

De retour à la maison, comme elles poussaient la grande porte vitrée de l'escalier, la concierge s'empressa, une lettre à la main :

— Ça vient d'arriver, mademoiselle.

Et d'un air où il y avait de la curiosité mêlée à ce faux respect des subalternes, elle tendait une enveloppe de papier commun. Du premier coup d'œil, Hélène reconnaissait la grosse écriture incorrecte, recevait au cœur le coup anonyme.

— Merci, fit-elle.

Elles gravissaient les marches en silence, avec une attente d'angoisse. Et tandis qu'Edith, devinant le malheur, lui disait d'un signe de tête: — J'ai compris, — Hélène, sans l'ouvrir, tournait et retournait la lettre inconnue, sûre d'avance de ce qu'elle allait y trouver. Dans le salon, elle la décacheta d'un mouvement fébrile et, tante Edith penchée par-dessus son épaule, toutes deux lurent, avec une affreuse amertume dans le cœur :

« Mademoiselle,

« Si vou n'avai pas cru que je vou disai la vairité, vous avai tort. La preuve, c'est que ce beau moncieu est venu nous offrir cent francs pour qu'on se taise. Allai 5 impasse des Termopiles. Demandé Henriette Leroy. Comme ca vous pourrai voir. »

XI

Au sortir de la rue de Plaisance, grouillante de peuple, l'impasse des Thermopyles, avec ses maisons basses, ses jardinets de misère, semblait aux trois femmes désespérée et morne. On s'y sentait à mille lieues de la vie, à force de silence, d'immobilité croupie. D'humbles métiers devant les portes, établis de menuisiers, baquets de teinture, étalaient en vain leurs pauvres emblèmes. Nulle activité, nul éclat de voix, une atmosphère lourde de détresse et d'abandon. Minna s'enquérait : — Henriette Leroy? Et avec des regards curieux, on lui désignait tout au fond une haute et noire maison dont les six étages écrasaient l'étroit cul-de-sac.

Le cœur serré, elles entraient dans une cour fétide; l'herbe y croissait entre les pavés, du linge séchait sur des cordes. Les quatre faces intérieures de la bâtisse ouvraient leurs fenêtres pour la plupart sans vitres, pareilles à des yeux crevés ou couverts d'une taie de papier blanchâtre. Les gouttières, les conduites des eaux sales, depuis longtemps disjointes, laissaient couler, de leurs tuyaux en zigzag, d'ignobles traînées sur les murs. Elles entrèrent par un cintre béant dans une grande cage nue, s'engagèrent dans un des quatre escaliers sombres. Elles relevaient leur robe, évitaient de frôler la paroi lépreuse, la rampe grasse. Des portes entre-bâillées d'où s'échappaient des hurlemens de mioches et de vieilles toux obstinées, des corridors traversés par des ombres furtives. Toute cette misère de Paris, qui se décomposait sur place, dans la sanie du ruisseau, sans autre horizon que les toits et les murs, parut à Hélène plus sinistre encore que la misère de la Neuville ou d'Hautneuil, étalée au moins dans l'air pur, le soleil et les arbres. Elle éprouvait une angoisse inconnue: l'humiliation d'être là, d'en souffrir; elle comprenait, à cette minute, par quels liens invisibles, tissés peu à peu, lui tenait au cœur cet homme que peut-être elle allait perdre. Si elle se trompait pour-

tant ? Si elle lui faisait injure ? Mais un douloureux pressentiment l'assaillait toujours. Edith et Minna eussent préféré faire seules cette enquête ; courageusement Hélène avait voulu se rendre compte par elle-même.

Au quatrième, hésitant devant une rangée de portes, elles s'adressaient à un vieillard chassieux, qui répondait d'une voix alcoolique :

— Ah ! oui ! Henriette Leroy ? La fille à la Cagnarde. C'est dans l'autre couloir. Tenez v'là justement son petit qui sort ! Georges ! Georges !... y vous conduira.

Les trois femmes se retournaient et voyaient sur le seuil obscur se détacher un maigre gamin en loques, balançant à bout de bras une boîte à lait sans couvercle. Mais elles ne contemplaient que la figure, une maigre et souffreteuse figure où Hélène reconnaissait avec horreur les traits frappans de Vernières. C'étaient ses yeux de velours, sa bouche fine, le même ovale du visage pâle. Une ressemblance à crier, et dont Edith et Minna restaient stupéfaites, tandis qu'Hélène, avec une amère répulsion, comparait, retrouvant jusque dans les tares, dans l'encanaillement faubourien de tout l'être, un peu de la distinction native, l'empreinte atténuée, mais indéniable, de la race.

— Ta maman est là? dit Minna.

Le gosse, flairant des dames charitables, s'offrit, obséquieux, à leur montrer le chemin.

— C'est là, madame, la quatrième porte. Maman est couchée. Même qu'elle est bien malade.

Il les précédait, tournait le loquet, dévisageant les visiteuses à mesure qu'elles passaient. Hélène rencontra son regard qui la poursuivait encore, entrée dans la chambre; et ce regard plein d'admiration lui fit mal, tant il était pareil à un autre regard, plein d'admiration aussi, et de cette astuce, de ces arrière-pensées qui luisaient dans les yeux de l'enfant.

— Des dames pour toi, m'man.

Il allait s'asseoir, curieux, au pied du lit où la malade somnolait, quand une femme à cheveux blancs, qui ravaudait un bas devant la lucarne, se leva bien vite, et, après avoir salué en lançant un regard sondeur et oblique, le prenait par l'oreille, le conduisait à la porte en disant :

— Va voir chez le crémier si j'y suis !

Puis tirant la jambe, la Cagnarde alla se pencher sur le grabat.

— Henriette, Henriette! glapit-elle, réveille-toi, c'est des dames qui viennent te voir!

Et disposant les deux chaises, le tabouret boiteux qui constituait avec une table et un buffet tout le mobilier, elle souriait d'un air doucereux, où perçait une ruse sauvage; elle n'avait d'yeux que pour Hélène et, dans ces attentions équivoques, celle-ci devinait une préoccupation sournoise, une espèce de contentement haineux. La malade sortit de sa torpeur, elle se redressa en soupirant, contempla tout ce monde d'un air veule.

— On nous a dit que vous étiez très malheureuse, dit Mme Hopkins, qu'est-ce qu'on peut faire pour vous?

La Cagnarde donna précipitamment des explications :

— C'est que ma fille a bien souffert, avec sa péritonite. Nous n'avons pas toujours été dans cette misère...

— Vraiment? fit Minna.

— Sûr que non! reprit-elle. Ma fille a eu des robes à se mettre sur le dos, et des belles. C'est pas sa faute si elle est tombée là.

Elle joignit les mains, sembla prendre le ciel, puis Hélène à témoin :

— Ah! si chacun était traité selon ses mérites. Mais il y a bien de la canaille dans le monde!

Tandis que la vieille parlait, Hélène, torturée, lisait sur le visage ruiné d'Henriette Leroy une désolation passive, un abattement sans espoir. Cette malheureuse pouvait avoir une trentaine d'années, elle en paraissait quarante.

— A quoi bon parler de cela? dit-elle d'une voix lasse où restait pourtant un charme. Tu ennuies ces dames.

Mais, âprement, la vieille reprenait, avec une telle rancœur de souffrance et d'ironie, qu'Hélène eut l'intuition nette que si, de ces deux femmes, l'une avait écrit les lettres anonymes, c'était à coup sûr la vieille, et à l'insu de l'autre.

— Et pourquoi que je ne le dirais pas, quand il faudrait plutôt le crier sur les toits? C'est avec ta douceur que les choses ont tourné comme ça. Si c'est pas honteux! Ah! si tu m'avais écouté il y a huit ans, quand ce beau mirliflore te faisait la cour!... Car, mes bonnes dames, elle a beau être fille de concierge, c'était tout de même une femme de chambre bien instruite, et distinguée! Elle avait d'abord servi chez Mme la marquise de Tallemont-Granval à Périgueux. Puis par malheur qu'elle est entrée ensuite chez sa comtesse à la campagne, et alors m'sieu le

vicomte lui a conté ses belles histoires! Mais après, ni vu ni connu, je t'embrouille. Et pourtant c'est quelqu'un du grand monde, un noble, vous le connaissez peut-être...

A la dérobée, elle jetait un regard incisif sur Hélène, qui cette fois n'eut plus de doute. Cette vieille depuis longtemps avait dû la suivre, l'épier. Absorbée et muette, Henriette Leroy, qui, de son lit, suivait avec attention, à travers le récit de sa mère, l'histoire si cruellement vécue, si souvent ressassée, eut un geste de crainte, supplia :

— Tais-toi, mère !

Mais la Cagnarde était lancée :

— Oui, vous le connaissez peut-être? Vernières qui s'appelle... C'est un nom de gredin, il mérite d'être su! Pendant quelques mois jusqu'à la naissance du petit, ça a bien marché. On avait renvoyé ma fille du château, mais il venait encore la voir en cachette, à Périgueux; il lui donnait quelques sous. Puis le petit est né, alors les visites ont cessé. Et pour l'argent qu'il devait envoyer tous les mois, vas-y voir! Au bout de six semaines, plus personne. Et pourtant pas moyen de renier l'enfant. Tout son portrait. On le sait bien, à Périgueux! Mais si vous le connaissez, ajouta-t-elle sans faire semblant d'y toucher, peut-être bien que vous l'avez remarqué? Maintenant, m'sieu le vicomte habite Paris. Alors, nous l'avons suivi pour le relancer, pour lui faire honte. Mais les riches font ce qu'ils veulent! Ils se moquent des pauvres gens; ce qu'il lui aurait fallu, c'est une balle dans la peau!

Les trois femmes, groupées autour du lit de douleur, regardaient la malade avec une commisération plus forte que toutes leurs méfiances. Une pensée grave assombrissait le beau visage réfléchi de Minna, habituée, mais non résignée à la souffrance humaine; Mme Hopkins frémissait de révolte; tandis qu'Hélène, soulevée de dégoût contre le misérable qu'elle avait cru aimer, sentait, à la vue de cette sœur lamentable, une compassion infinie lui jaillir du cœur.

Henriette, devinant obscurément leur sympathie trouble, se mettait à parler, à parler de sa voix traînante, intarissablement. Abandon, solitude, privations, tous ses chagrins anciens, toute sa misère présente lui remontaient aux lèvres en paroles monotones, d'un insondable découragement :

— Ah! sans le petit!... Mais il est si beau, si intelligent... Si vous saviez tout ce que j'ai supporté. Ça n'est pas drôle, la vie!

Jamais on ne croirait qu'il y a des hommes aussi lâches. Abandonner sa chair, un enfant qui est son image! Le laisser avoir faim, avoir froid. Tromper une pauvre femme, puis, quand on l'a mise dans le malheur, tourner le dos, mentir. Au bout de trois mois, quand j'ai vu que je ne recevais plus rien, je lui ai écrit, je l'ai prié, menacé. Pour toute réponse, le commissaire de police. Mme la comtesse est venue avec son fils, elle m'a reproché d'être la cause du scandale; c'est moi qui avais été chercher cet innocent, et n'a-t-elle pas eu le front de me dire: « Et cet enfant! sait-on seulement de qui il est? » C'est beau, n'est-ce pas, pour une grande dame? Alors, comme je n'avais pas de preuves, le commissaire m'a dit de me taire. Je ne savais pas, moi; la recherche de la paternité est défendue. Il m'a dit que, si je voulais faire du chantage, on me mettrait en prison. J'ai pris mon mal en patience, j'ai travaillé, pour nourrir le petit. Comme j'étais trop faible, pas moyen de me remettre domestique. J'ai essayé de faire de la couture, je gagnais dix sous par jour, maman m'a aidée. Et puis les maladies sont arrivées. Un soir que je n'avais rien mangé depuis deux jours, j'ai suivi cet homme en lui demandant du pain. Il a appelé un sergent de ville. J'ai crié. Il a fallu encore aller chez le commissaire de police. Il y est venu tout seul cette fois, il avait de beaux habits, son air fier. On ne m'a pas seulement laissée parler; si je recommençais, mon affaire était faite : Saint-Lazare!... Tout le monde contre les faibles! Ah! quand les riches n'ont pas de cœur! Qu'est-ce que vous voulez, on est sans force, il n'y a plus qu'à mourir.

Son bras retomba comme un ressort brisé; elle se laissa aller sur le traversin, anéantie. La Cagnarde gémit avec rage : — Ah! mon Dieu, si c'est possible! tandis que Mme Hopkins tournée vers Henriette disait charitablement:

— Prenez courage. Si votre histoire est vraie, nous ne vous abandonnerons pas.

Vraie, l'histoire? Hélène certes n'en doutait pas. Rien qu'à ce qu'elle éprouvait, à cette émotion profonde, où tant d'indignation se joignait à tant de mépris, elle savait bien que ces femmes n'avaient pas menti; d'ailleurs, le visage de la Cagnarde parlait, avec son expression d'amer chagrin, de vengeance satisfaite. Sans doute elle se réjouissait à la fois du tort qu'elle causait à leur bourreau et de la peine qu'elle devinait sous l'air impassible d'Hélène, de cette belle et riche demoiselle qui volait la place

de sa fille... « Celle-là, au moins, tu ne l'épouseras pas! Et toi, ma petite, tu peux souffrir! »... Oui, Hélène souffrait; elle souffrait d'avoir été trompée, d'avoir failli l'être davantage ; mais elle souffrait avec courage, avec un obscur et indicible soulagement aussi, à l'idée que cette douleur faisait justice en elle de la basse manœuvre de Vernières, justice surtout de son infâme conduite à l'égard de ces malheureuses.

Comme elles allaient partir, Minna, à qui Hélène venait de parler à l'oreille, attira avec Mme Hopkins la vieille sur le palier. Il y eut une courte explication ; la Cagnarde montra des lettres, une photographie de Vernières ornée d'une dédicace probante ; puis, ayant empoché quelque argent, elle se rangea humblement : Hélène sortait. Alors, au passage, la jeune fille, la regardant dans les yeux, lui dit, à voix basse, ce seul mot où tenaient tant de choses amères : — Merci!

Elles avaient hâte de fuir, descendaient l'escalier noir, et avec délivrance respiraient âprement l'air étouffé de la cour.

— Pour nous résumer, dit Simonin, — il insérait un large billet de banque plié en quatre dans son joli calepin et boutonnait avec détachement sa jaquette par-dessus, — il est bien avéré aujourd'hui que votre gendre se rend tous les lundis, mercredis et samedis, chez Mlle Nini Bluet, de deux à quatre heures.

Marcel Dugast arpentait de long en large son vaste cabinet tendu de cuir de Cordoue, où des panoplies d'armes italiennes alternaient avec de précieux cabinets Renaissance. Il se frotta énergiquement les mains, s'assit devant le bureau monumental où un élégant téléphone voisinait avec une lampe électrique, parmi des monceaux de lettres et de dossiers. Il regardait Simonin du coin de l'œil. Le cousin à tête de brochet reprit, avec une réserve de galant homme :

— Voilà ma mission terminée.

L'oncle Dugast fronçant les sourcils, bien vite il ajouta :

— En vous donnant les renseignemens qu'un hasard m'a livrés, en procédant moi-même à cette petite enquête, j'ai été trop heureux de vous rendre un service d'ami. Il vous faut maintenant un homme sûr, un bon professionnel, qui ne lâche pas Du Marty d'une semelle. Je puis, si cela vous est agréable, vous mettre en rapport avec un gaillard des plus intelligens. Au bout de huit jours, vous aurez votre constat.

— C'est entendu, fit M. Dugast, déguisant sous son flegme une joie concentrée. A demain matin, huit heures.

Il goûtait un des plus vifs plaisirs qu'il eût éprouvés. Pauvre Germaine! Il tenait sa revanche. Avait-on jamais vu! ce polisson, ce drôle, qui se mêlait de faire le justicier!... Simonin prenait congé au seuil du cabinet de travail ; il recevait son paletot des mains du grand laquais, dont le mépris solennel, quoique respectueux, l'amusa... « Tu n'as pas mille francs dans la poche, mon bonhomme! » — puis, l'âme en fête et la conscience en repos, leste, il dégringola les marches, trouvant la vie bonne, l'air doux et toutes les femmes jolies.

— Eh bien, nous le tenons ! disait, rentré au salon, Marcel Dugast à la tante Portier.

La bonne dame laissa échapper le roman sentimental dont elle nourrissait ses vieilles illusions.

— Il y a une providence, soupira-t-elle, les yeux au ciel.

Yvonne qui, devant la fenêtre semblait guetter impatiemment quelque venue, flirts n° 1, 2 ou 3, se retournait en sautant de joie :

— Oh! papa, comme ça va être drôle!

Marcel Dugast hocha la tête. Certes, il y avait une justice... Trois semaines auparavant, lorsqu'il avait appris la catastrophe, une violente colère l'avait transporté contre Germaine, contre André. Cette faute, qu'il jugeait sévèrement — la morale! — dérangeait tous ses plans, allait bouleverser ses habitudes. On n'avait pas idée d'être aussi maladroits! Le moyen de garder André à la tête de l'usine, après cet esclandre? Comment d'autre part se passer de ses services? Toute sa rancune s'était déversée bien vite sur Du Marty : ce snob, cet imbécile, incapable de garder sa femme, de la protéger, de la rendre heureuse... Une haine violente l'agitait encore à l'idée de la prison, — ce misérable, qui, de gaîté de cœur, aurait déshonoré sa fille! Ah! oui, vraiment, ce serait drôle! A leur tour de rire.

Germaine venait d'entrer, pâlie encore, mais comme ressuscitée depuis la miraculeuse nouvelle apportée l'avant-veille par Simonin. Son père l'embrassa gravement sur le front, Yvonne lui prenait les mains, essayait de l'entraîner dans une ronde soudaine.

— Qu'est-ce qu'il y a? Qu'est-ce qu'il y a? dit Germaine.

Et devant le sourire sarcastique de son père, devant le récit entrecoupé de sa sœur et de tante Portier, en proie à une émo-

tion délicieuse, mordue aussi par une instinctive jalousie, elle s'écriait avec conviction :

— Quelle canaille!

Huit jours après, Hélène attendait Vernières; Mme Dugast l'avait prié la veille, par un petit bleu, de passer chez elle. Malheureusement ses affreuses névralgies, réveillées par ce nouveau chagrin, la condamnaient tout à coup, fenêtres closes, au repos et à l'immobilité de la chambre. Tante Edith la remplacerait pour cette entrevue pénible, puisque Hélène exigeait une explication franche. Mme Dugast songeait, en se tamponnant les tempes d'eau de Cologne, aux malheurs injustes qui l'assaillaient : la rupture de ce mariage concerté par elle, après le krack des Du Marty, — une union dont elle était si fière!... Décidément, un mauvais sort la poursuivait. Et elle était partagée entre ses regrets de la scène imminente et le soulagement de ne pouvoir y assister.

Dans le salon, Hélène pâle, mais résolue, était assise sur sa chaise basse, aux pieds de Mme Hopkins. Elles gardaient le silence; à peine un mot de loin en loin, en réponse à la communion de leurs pensées. Une courte enquête, faite en Dordogne par les soins de Minna, était venue confirmer l'absolue certitude. Et s'élevant au-dessus de la blessure d'amour-propre, elles s'insurgeaient contre cette iniquité monstrueuse qui rejette sur la femme, c'est-à-dire sur l'être le plus faible, la responsabilité d'une faute commise à deux, et fait peser sur l'enfant, c'est-à-dire sur un innocent, des châtimens immérités. Pourquoi la recherche de la paternité était-elle encore interdite en France, se demandait Mme Hopkins avec son bon sens anglais, quand presque tous les autres pays d'Europe et du monde avaient admis ce principe d'élémentaire justice? Comme s'il était plus difficile de retrouver le père d'un enfant abandonné que de découvrir un voleur ou un assassin! Un tel misérable, à vrai dire, n'était pas autre chose.

La sonnerie du timbre leur tinta au cœur. Hélène était debout. La femme de chambre annonça :

— M. de Vernières.

Il s'approchait galamment, voulut baiser la main de Mme Hopkins qui la retira; il se tournait vers Hélène, elle lui désignait un siège. Vernières comprit qu'il touchait à l'une des heures décisives de sa vie. Il devina l'orage; son joli sourire se glaça sur

ses lèvres; il conservait un air gracieux, mais l'attente lui durcissait le visage.

— Vous souvenez-vous encore, dit Hélène, de la lettre anonyme que je vous ai montrée l'autre jour?

— Je ne l'ai pas plus oubliée que vous, mademoiselle, répondit-il de cette voix martelée qui donnait aux mots toute leur valeur.

Hélène prit sur une petite table la seconde lettre de la Cagnarde, et la lui tendant :

— Que dites-vous de celle-ci?

Vernières la reçut avec dégoût, la parcourut à peine.

— Ce nom ne vous rappelle rien?

Il lui darda son regard aigu. Que savait-elle? Le visage d'Hélène restait fermé. Jamais il ne l'avait trouvée aussi séduisante. Que répondre? Être franc : pardonnerait-elle? Il se sentit lié par son premier mensonge. Nier était plus sûr, quelle preuve pourrait le confondre, s'il payait d'audace? Il parut chercher dans ses souvenirs et du ton le plus naturel du monde :

— Rien, fit-il dans un étonnement bien joué

Hélène le contemplait avec une ironie souveraine, qui le perçait à jour :

— Cherchez bien !

— Je ne trouve pas...

— Vous avez donc la mémoire aussi légère que le cœur?

Il se leva sous l'insulte : elle savait! Il sentit qu'elle le haïssait avec autant de force qu'il l'aimait : car il l'aimait à sa manière. Son affection se concentrait tout entière dans cette minute où il la perdait. Essayer de la convaincre? Trop tard! Il sourit avec une tristesse amère. Puis, de haut :

— On m'a calomnié, je le vois. Mais il ne saurait y avoir d'amour sans confiance. Adieu, mademoiselle.

Tant d'impudence eût ébranlé Hélène si elle n'avait pas vu, de ses yeux vu, le mensonge vivant, le témoin irrécusable : l'enfant. Il saluait très bas, gagnait la porte.

— Un mot! dit-elle.

Il s'arrêta, fit tête, comme un homme d'honneur méconnu, résigné à subir d'injustes reproches. Elle continuait, vibrante :

— Que vous m'ayez menti, quand je vous interrogeais en toute confiance, que vous n'ayez pas trouvé de plus touchante preuve d'amour que de vouloir me rendre complice de votre infamie, c'est assez écœurant déjà! Et faites-moi la grâce de

croire que je ne me plains ni de ma confiance trahie, ni de mon affection outragée!... Il eut un geste de protestation. — Oui, vous m'aimez, c'est entendu! A mon tour de vous dire qu'il n'y a pas d'amour sans loyauté. Mais ce n'est plus de moi qu'il s'agit! Il s'agit d'Henriette Leroy, de cette malheureuse que vous avez honteusement abandonnée quand vous en avez été las; il s'agit de votre fils, ce triste petit être qui ne demandait pas à vivre; il s'agit de ces deux victimes de votre égoïsme et de votre lâcheté! Ah! vous ne connaissez pas Henriette et Georges Leroy? Vous ne connaissez pas l'impasse des Thermopyles? Eh bien, faites comme moi, allez voir! ou plutôt, retournez-y. Et si le cœur ne vous lève pas, si vous n'éprouvez pas une pitié dans vos entrailles de père, c'est que vous êtes encore plus vil que je ne vous suppose. Plus vil que les gens dont les prisons sont pleines, et qui ne sont pas plus coupables que vous! Mais, puisque de pareilles actions restent impunies, puisqu'il n'y a pour les flétrir que le mépris des honnêtes gens, c'est bien, soyez sûr du nôtre. Et maintenant, monsieur de Vernières, vous pouvez sortir.

Il voulut parler; une rage cuisante, une atroce humiliation l'en empêchèrent. Il perçut, dans un obscur remords, la lointaine portée, le contre-coup fatal et inattendu de chacun de nos actes. Incapable d'affronter plus longtemps l'austère mépris de Mme Hopkins, la rayonnante indignation d'Hélène, il essaya de ricaner; une pâleur terreuse lui décomposa subitement les traits, et, pour la première fois, son âme véritable apparut, sur ce visage de boue. Puis il sortit, pour toujours.

La porte refermée derrière lui, Hélène détendue se mit à pleurer à petits sanglots; mais courageusement elle répondait aux caresses affectueuses de Mme Hopkins :

— C'est nerveux! ce ne sera rien...

Et de sa bonne voix, tante Edith reprenait:

— Ma pauvre chérie, il faut avoir souffert, souffert de sa propre souffrance et de celles des autres pour s'élever jusqu'à valoir quelque chose. Il n'y a d'âmes vraiment supérieures que celles qui se sont purifiées à travers la douleur...

PAUL ET VICTOR MARGUERITTE.

(*La troisième partie au prochain numéro.*)

LA
FRANC-MAÇONNERIE EN FRANCE

D'être né malin et de pousser souvent cette malice jusqu'à la gouaillerie, c'est peut-être en définitive une faiblesse pour notre peuple. Il y a deux catégories de Français : ceux qui croient à l'existence de la maçonnerie, et ceux qui n'y croient pas ; les premiers, d'ordinaire, rient de la maçonnerie, et les seconds rient des premiers. A l'abri de ce double éclat de gaieté, la « Veuve » et ses fils, depuis de longues années, poursuivent dans notre pays une besogne sérieuse, une tâche historique. L'heure est venue de la faire connaître. Prétendrait-on, par hasard, que les procédés mêmes avec lesquels s'écrit toute histoire, — consultation des « documens, » juxtaposition des textes, exégèse des sous-entendus, — soient en l'espèce impuissans et même illégitimes ? Il semble bien que ce soit là l'opinion de la maçonnerie, puisque, depuis 1896 le Grand Orient soustrait à la formalité du dépôt légal les comptes rendus des « convens » et des « ateliers (1) ; » et qu'ainsi les publications maçonniques, seules parmi tout ce qui s'imprime en France, échappent au contrôle du pouvoir et à la curiosité des érudits. Mais nous avons trop de confiance dans la vertu des méthodes historiques pour renoncer à soulever en quelque mesure le toit des « temples. » Au surplus, des circonstances toutes personnelles nous ont aisément consolé de l'inefficacité de nos recherches à la Bibliothèque nationale. Nous sommes à même de citer, dans les pages qui suivent, les *Bulletins du Grand Orient de France* depuis 1889 jusqu'au 1er août 1896 (2),

(1) Circulaire n° 6 du 20 décembre 1896, citée dans le recueil : *Constitution et règlement général de la Fédération*, 1898, p. 233.

(2) Nous désignerons le *Bulletin* par les lettres *B. G. O.*, et les *Comptes rendus* par les lettres *C. R. G. O.*

les *Comptes rendus aux ateliers de la Fédération des travaux du Grand Orient,* depuis le mois d'août 1896 jusqu'au début de 1899, et les comptes rendus, aussi, de certains congrès régionaux. Les « ateliers du suprême conseil du rite écossais ancien » et ceux de la « grande loge symbolique écossaise » nous seront annuellement présentés, par leurs dignitaires, dans les banquets mêmes du Grand Orient; quant à ceux du « rite de Mizraïm, » ils sont assez épars pour que nous les puissions négliger (1). Nous prodiguerons les citations : la langue, peut-être, en paraîtra nouvelle. Il y a, en effet, une langue maçonnique, comme il y a une ponctuation maçonnique : langue abstraite, éprise des termes généraux et dédaigneuse de la variété, visant plus à l'ampleur qu'à la richesse, détestant les vocables usuels, préférant, par exemple, au mot « banquet » l'expression, évidemment plus digne, de « travaux de mastication (2), » et s'exaltant souvent jusqu'à des effets de grandiloquence dont le « profane » demeure accablé. Cette langue, commune à toutes les loges, est un insigne instrument de nivellement intellectuel : le sot et l'homme d'esprit, dans la maçonnerie, disent à peu près les mêmes choses dans les mêmes termes; soit par condescendance, soit par suite des nécessités de ce genre oratoire, les originalités s'effacent, et les talens personnels, en même temps qu'ils entrent en loge, entrent en sommeil. Ils sont captifs et victimes de la phraséologie qui leur est imposée, et que nous aurons nous-mêmes à subir.

I

Pénétrons dans une « tenue blanche : » on nomme ainsi, soit les harangues d'apparat, soit les cérémonies d'« adoption, » de « reconnaissance conjugale, » de « tenue funèbre, » auxquelles la maçonnerie admet le public. C'est une « tenue blanche » liturgique que nous choisirons. Il fut un temps, proche encore, où ces solennités étaient inaccessibles : lorsque, en 1885, M. Foussier, conseiller municipal de Paris, composait le *Rituel d'adoption aux trois voiles* (3), il n'avait en vue qu'une cérémonie intime, ésotérique; c'est en présence des « Frères, » et d'eux seulement, que les enfans devaient entrer dans le temple, la tête triplement voi-

(1) Sur les rapports de ces divers rites, voir *B. G. O.*, sept. 1882, p. 283-368.
(2) *B. G. O.*, sept. 1883, p. 654.
(3) Paris, imprim. Louis Hugonis, 1885.

lée, et que le « Frère surveillant, » sur l'ordre du « Vénérable, » arrachait de leurs jeunes fronts les trois « étoffes sombres » sur lesquelles on lisait en lettres d'or : « Misère, ignorance, fanatisme. » Mais M. Blatin, longtemps maire et député radical de Clermont-Ferrand, a préconisé, non sans succès, au cours des dernières années, ce qu'il appelle la *Maçonnerie blanche*. « Les symbolismes, disait-il au convent de 1883, ont jusqu'ici abrité, dans leurs formes toujours puissantes, les doctrines d'ignorance et de servitude... Le grand obstacle que rencontre la propagation de la libre pensée, c'est cette absence complète de symbolisme qui en rend la pratique d'une aussi glaciale austérité... La naissance, l'adolescence, le mariage, la mort, seront toujours des occasions de joies ou de douleurs, de regrets ou d'espérances, qui demandent à se manifester par des signes physiques et par des formules spéciales dont les religions ont su jusqu'ici conserver un monopole qu'il est de notre devoir de leur disputer aujourd'hui... C'est au moyen de la maçonnerie blanche que nous arriverons peu à peu à gagner les masses populaires et à faire pénétrer les profanes dans nos temples (1). » Acclamé par le convent, M. Blatin se mit à l'œuvre : en 1886, il faisait imprimer, à Clermont même, un *Rituel de cérémonie funèbre pour tenue blanche;* en 1895, il publiait, au Grand Orient, un *Rituel d'adoption* et un *Rituel de reconnaissance conjugale.*

Ce dernier, surtout, mérite attention : écrit avec recueillement, il le faut lire de même. Ce qui frappe tout d'abord, c'est l'emploi constant et l'apologie systematique d'un symbolisme extrêmement compliqué, sans racines historiques, sans attaches traditionnelles, symbolisme tout abstrait qui, tant bien que mal, ajuste à des idées éperdument générales les objets portatifs qui tapissent ou meublent les temples. Le Vénérable qui célèbre d'après le rituel Blatin doit expliquer que « ce symbolisme n'a rien de commun avec celui des sectes religieuses, » qu'il en est au contraire l'« antidote, » qu'il a pour but de « matérialiser les devoirs nouveaux qui s'imposent aux époux, » et n'est qu'un « procédé emprunté à l'universelle mimique dont l'humanité s'est servie de tout temps, une des formes du langage universel. » Sous les auspices de ces déclarations, les Frères qui assistent le Vénérable viennent jouer sous les yeux du jeune couple les épisodes de

(1) Blatin, *Rituel de cérémonie funèbre pour tenue blanche*, Préface. Clermont-Ferrand, Imprimerie clermontoise, 1886.

l'« universelle mimique ; » ils se succèdent en ordre, rituellement. Voici venir l'équerre, le compas, le niveau, le maillet, la règle ; et le Vénérable, tour à tour, commente les symboles : « Frère qui portez l'équerre, venez déposer sur cette table ce symbole de la rectitude et de la précision qu'une famille de maçons doit s'efforcer d'apporter dans ses pensées, dans ses paroles et dans ses actes... Frère qui portez le niveau, déposez sur cette table le symbole de l'égalité qui doit régner dans un ménage de maçons. » Lorsque est achevée l'explication, le frère grand expert intervient, porteur du cordon conjugal, qui doit être « de dimension suffisante pour pouvoir embrasser, en même temps, les deux époux ; » il le place « en écharpe, de l'épaule droite de l'époux à l'aisselle gauche de l'épouse, » et le Vénérable reprend : « Que ce cordon commun qui les enlace emblématise pour eux les générations nouvelles qui naîtront de leurs communes tendresses et qui, pareilles à ces lianes dont les tiges flexibles unissent deux arbres centenaires, les attacheront plus étroitement l'un à l'autre par les liens d'un filial et jeune amour, et les couvriront encore de frais feuillages et de fleurs, alors qu'ils seront déjà sur le point de s'affaiblir et de disparaître. »

Une pause : voici l'Amour. « Contrairement à la doctrine catholique, disait tout à l'heure le Vénérable, la Maçonnerie sait que, dans toute la nature, l'amour est le régulateur souverain de la vie de l'espèce, qu'il est la grande force inconsciente qui préside, à travers les âges, à l'antagonisme harmonique de l'hérédité et de l'adaptation. » Les époux, peut-être, comprenaient mal ; mais M. Blatin commande, et le Vénérable après lui, qu'une baguette leur soit apportée, faite « de verre transparent, rayée à la lime ou au diamant dans son milieu ; » et cette baguette, c'est l'amour. Elle est mise aux mains des mariés. Le Vénérable leur dit, avec des périphrases liturgiques, qu'elle est pure et fragile : « que cet emblème vous rappelle que l'amour a besoin de soins attentifs et constans. » Et tandis que le couple timide, tenu lui-même par le cordon conjugal, détient avec vigilance la baguette d'amour, le Vénérable, pressé de rendre « hommage à la logique et à la sagesse des législateurs républicains qui ont introduit dans nos lois le principe du divorce, » ordonne au frère grand expert, — une façon de diacre, — de reprendre la baguette et de la briser sous les yeux des conjoints : on leur explique, longuement, qu'ils pourront divorcer. Vite un peu de vin, pour écarter les

sombres pressentimens! M. Blatin, vraiment paternel, et le Vénérable après lui, poursuivent :

Frère grand expert, donnez le vin à notre frère. Que ce vin symbolise, pour lui, la santé et le courage, la force, la persévérance, la confiance en lui-même, qu'il doit apporter à sa nouvelle famille. Mais souvenez-vous, mon frère, que, de même que ce liquide réconfortant est, pour celui qui en abuse, l'agent effroyablement toxique d'un des vices les plus abjects, de même l'excès de certaines qualités peut engendrer les plus graves et les plus dangereux défauts. Vous devez donc prendre garde, ainsi que la Maçonnerie vous l'a toujours enseigné, que la force ne tourne à la brutalité, que la persévérance ne se transforme en entêtement et que la confiance en soi-même ne devienne un aveugle et insupportable orgueil. Donnez l'eau à la jeune épouse. Et que cette eau limpide et transparente emblématise, pour elle, la pureté du corps et de l'esprit, la douceur du caractère et la fraîcheur des sentimens. Mais qu'elle se garde d'emprunter, à cette eau symbolique, son abandon d'elle-même et sa soumission inconsciente et passive qui en font le dissolvant toujours prêt des amertumes comme des douceurs, l'inerte véhicule des remèdes comme des poisons, et la laissent se transformer indifféremment en un breuvage de vie ou en un liquide de mort.

Mais un mouvement se dessine : sur les « colonnes du Nord et du Midi, » les Frères forment la « chaîne d'union : » c'est ce que les pompiers appellent faire la chaîne et les enfans faire un rond. De Frère à Frère, l' « attouchement mystérieux » du Vénérable circule : en présence des profanes, on ne peut pas faire passer le « mot sacré ; » les paumes, donc, se parlent entre elles, à défaut des lèvres. Et sur la « colonne du Nord, » le « signe parvient dans toute sa pureté ; » la chaîne est impeccable. Mais le Frère surveillant qui clôt la « colonne du Midi » se plaint qu'il ne voie rien venir : l'attouchement est en détresse. On fait un semblant d'enquête : c'est que, de ce côté, un anneau manque à la chaîne ; et cet anneau, c'est le marié. Alors l'Épouse, interpellée, conduit à ses Frères ce Frère défaillant : « elle apprendra de cette manière, dit le Vénérable, que la femme d'un maçon ne doit jamais retenir son mari. » De nouveau les paumes échangent leurs contacts : tout va bien, cette fois : « C'est à cette jeune femme, continue le Vénérable, que nous devons d'avoir pu renouer notre chaîne d'union momentanément brisée. » Le grand expert donne trois baisers à l'Époux, et l'Époux les passe à sa

femme, cependant que les Frères, levant brusquement leurs glaives, dressent un toit d'acier sur les têtes du jeune couple et lui font promettre que les enfans seront élevés « dans le respect de la science et de la raison, dans le mépris des superstitions, dans l'amour des principes de l'ordre maçonnique. » Aussitôt, au nom du Grand Orient de France, la reconnaissance conjugale est proclamée, et la liturgie est à peu près finie; — il ne reste plus que les discours.

C'est en multipliant de semblables cérémonies que M. Blatin espère multiplier, parmi les profanes, les conversions maçonniques. Il fut un temps où le Grand Convent et la majorité du conseil de l'Ordre semblèrent hostiles à cette espérance : c'était en 1890. M. Amiable, maire du Ve arrondissement de Paris, mort conseiller à la Cour d'appel d'Aix, proposa vainement, cette année-là, l'achat d'un matériel pour une cérémonie funèbre triennale par laquelle le Grand Orient rendrait hommage aux maçons disparus : « Sans le symbolisme, s'écria-t-il, nous serions une association quelconque, nous ne serions plus la franc-maçonnerie. » Mais M. Doumer, aujourd'hui gouverneur général de l'Indo-Chine, riposta : « Nous ne croyons pas, comme le F.·. Amiable, que toute la force, que la charpente de l'œuvre de l'institution maçonnique, ce soient les rituels, les décors, l'apparat. Si nous voulions contrefaire l'Église, nous réussirions mal. » M. Blatin vint à la rescousse : « J'estime, déclara-t-il, que, le jour où vous porteriez une atteinte au symbolisme maçonnique dans les conditions qui ont été spécifiées par le F.·. Doumer, vous auriez tué d'une manière définitive le Grand Orient. » M. Doumer eut raison de M. Blatin, et la proposition de M. Amiable fut repoussée (1). Mais le député du Puy-de-Dôme eut une rapide revanche : choisi comme président par le convent de 1895, il entendit M. Merchier, rapporteur général des travaux des loges, célébrer avec conviction son œuvre de liturgiste (2). On peut dire que dans la maçonnerie française, après une apparence de crise, le symbolisme est demeuré vainqueur.

M. Minot, dont les *Rituels des trois premiers degrés et de la loge de table*, publiés il y a deux ans (3), sont très usités dans les cérémonies secrètes des loges, professe en sa préface que le sym-

(1) *B. G. O.*, août-sept. 1890, p. 433-452.
(2) *B. G. O.*, août-sept. 1895, p. 168.
(3) Paris, impr. Adolphe Reiff, 1897.

bolisme est « la langue de l'égalité, un hommage pratique à la liberté, un puissant moyen d'unité morale, » et que « nulle langue humaine n'aura même force de pénétration et pareille action sensationnelle. » — « Il est aussi indispensable que jamais, poursuit-il, pour l'homme qui a les dévouemens du cœur, d'avoir un milieu homogène et gardé pour s'y défendre de la contagion des vices sociaux et jouir de la liberté d'étude et de communication intellectuelle à laquelle font obstacle le tumulte et les aveuglemens du dehors. » Et voilà pourquoi M. Minot, dans son rituel du premier degré, ordonne que le profane qui veut devenir maçon soit conduit, les yeux bandés, au « Cabinet de Réflexions ; » qu'on enlève son bandeau et qu'on lui fasse expliquer, par écrit, quelles seraient ses dernières volontés s'il était sur le point de mourir ; que ce « testament, » suspendu à la pointe d'un glaive, soit porté au Vénérable ; que le profane, introduit ensuite parmi les Frères, longuement interrogé, soit mené par une route semée d'obstacles au milieu d'un « bruit intense et confus, » produit par les Frères armés de glaives ; et qu'enfin il mette la main à plat sous sa gorge, pour signifier qu'il aimerait mieux avoir la gorge coupée que de violer les secrets maçonniques. Voilà pourquoi, dans son rituel du second degré, M. Minot stipule que le candidat au grade de « compagnon » recevra, à l'aide d'un maillet, d'un ciseau, d'un compas, d'une règle, d'un livre et d'un niveau, des enseignemens sur les sens, les arts, les sciences, les bienfaiteurs de l'humanité et la glorification du travail, et qu'il prêtera un nouveau serment en portant sa main droite à l'endroit du cœur, « les doigts prêts à l'arracher. » Voilà pourquoi, dans son rituel du troisième degré, M. Minot exige que le compagnon qui veut devenir « maître » soit introduit dans une loge tendue de noir et contraint d'enjamber le corps d'un Frère couché par terre, symbole du cadavre de l'architecte Hiram, contemporain de Salomon, qui mourut plutôt que de violer ses sermens. Et voilà pourquoi, enfin, dans son rituel de la loge de table, M. Minot règle la façon dont les Frères, après avoir fraternellement partagé la *pierre brute* et le *sable*, doivent, en scandant leurs *tuiles* avec leurs *glaives*, porter certaines santés avec des *canons* de *poudre rouge* ou de *poudre forte*, tempérée, s'ils le veulent, par les *barriques* de *poudre blanche* qui sont à leur disposition (1).

(1) Pierre brute = pain ; sable = sel ; tuile = assiette ; glaive = couteau ; canon = verre ; poudre rouge = vin rouge ; poudre forte = vin blanc ; barrique = bou-

Tout cela, c'est le symbolisme : il est par ses signes, affirme M. Minot, une « langue universelle. »

Il craint, pourtant, qu'elle ne soit « point apte à être comprise de plain-pied ; » et cette crainte le rend assez peu favorable aux rituels pour tenue blanche qui ont fait la réputation de M. Blatin. Mais peu nous importe cette querelle entre officians, d'autant qu'en fait les grimoires occultes de M. Minot ne sont pas plus introuvables pour les bouquinistes profanes que les missels élémentaires de M. Blatin. Le symbolisme est, pour la maçonnerie, un élément essentiel ou tout au moins fort important : c'est là un premier fait; les textes authentiques affluent pour le prouver, sans qu'il soit besoin de parler ici de satanisme ni de ressusciter de la fosse du mépris, où il s'est définitivement abîmé, le fantôme mystificateur de Diana Vaughan, associée de Lucifer.

II

Derrière l'image, cherchons l'idée; et derrière le symbole, la pensée. Le même symbole, à des époques successives, peut abriter des contenus assez différens; et, comme on peut être assuré que les Bourbons ou Lamartine n'interprétaient point le symbolisme maçonnique comme le font M. Blatin ou M. Minot, il nous faut ici tenir compte des dates et ne point remonter au delà de trente-cinq ans en arrière. En l'an 1864, Alexandre Massol, vénérable de la loge de la *Renaissance*, faisait grand bruit dans le monde maçonnique. Il était né en 1806, s'était fait saint-simonien, avait suivi jusqu'en Égypte les pérégrinations du Père Enfantin, collaboré, sous la seconde République, au journal de Lamennais, puis à celui de Proudhon; et sous l'Empire, enfin, il partageait son temps entre l'industrie et la maçonnerie. « La systématisation de la morale indépendante, » tel était son rêve : il y voyait, paraît-il, « l'œuvre capitale du siècle, l'aboutissant final de tous les efforts scientifiques depuis le mouvement de la Renaissance, et le seul moyen de coordonner l'éducation laïque, cette garantie du suffrage universel, coordination impossible tant qu'on restera dans les données théologiques ou métaphysiques (1). »

teille; poudre blanche = eau. — Cf. le récit de l'initiation de M. Andrieux, raconté par lui-même. (*Souvenirs d'un préfet de police*, t. I, p. 124-137.)

(1) Adrien Desprez, *Massol*, p. 20. A la photographie de la Maçonnerie française, Paris, 1865.

Son *Rapport sur la question de la Morale*, publié dans le *Monde maçonnique* en avril 1864 (1), produisit sur ses Frères une impression profonde. Il expliquait que, sur les ruines de l'idée théologique, l'idée de la morale indépendante devait surgir; et c'est aux loges qu'il appartiendrait de l'élaborer. La morale, telle qu'il la concevait, reposait sur un fait et sur une idée : le fait, c'est que « l'homme n'est pas un être collectif-individuel qui s'ignore, comme l'abeille ou le castor, parties intégrantes d'un organisme qui est leur fin, mais un être qui se sait, un être conscient de lui-même; » l'idée, c'est le « concept de l'absolue indépendance, autrement dit du franc-arbitre : l'homme est une personne, membre actif d'une association tacitement ou expressément consentie et dont il est la fin. » Massol déduisait, de ces prémisses, la doctrine du « droit pur, » exclusive de toute hétéronomie morale. « La réciprocité de respect entre les personnes humaines et la paix ou le trouble qui l'accompagnent : » c'est là ce qui « constituait la conscience, » aux yeux de Massol. « Respect de soi, respect des autres, l'homme sacré à l'homme; par suite, félicité personnelle et harmonie sociale : » ainsi définissait-il la loi morale et sa sanction.

Cette simplification de l'éthique déplut à beaucoup de maçons. M. Scarchefigue, « orateur » des *Amis de l'Ordre*, composa contre Massol une réponse qu'il concluait en ces termes : « Dieu existe : toute morale qui ne découle pas de ce grand principe est une morale sans moralité (2); » et Charles Fauvety, fondateur de la *Revue philosophique et religieuse*, fit condamner la philosophie de Massol par la majorité du Conseil de l'Ordre et par le Grand Convent de 1865. Mais l'obstiné novateur ne se découragea point; peu à peu, suivant les expressions de M. Amiable, « il donna, ou plutôt il rendit à la franc-maçonnerie son orientation véritable en faisant nettement ressortir son caractère dominant (3); » il chercha des disciples, et il les trouva; il devint pour M. Henri Brisson, alors tout jeune, un « vieil ami personnel (4), » et finalement il obtint, à force d'efforts, que l'éviction de Dieu fût à l'ordre du jour des loges. Fallait-il, oui ou non, supprimer le paragraphe de la constitution maçonnique qui affirmait Dieu et l'immortalité

(1) Tirage à part à *l'Orient de Paris*, 1864.

(2) Réponse au rapport sur la morale du F .·. Massol par le F .·. Scarchefigue, p. 29. Paris, impr. Wittersheim, 1864.

(3) *B. G. O.*, août-septembre 1894, p. 145, et, en général, p. 136-146.

(4) *C. R. G. O.*, 16 janv.-28 févr. 1898, p. 75.

de l'âme? Ainsi se posait la question. La solution cessa d'être douteuse, en 1875, du jour où la loge parisienne *la Clémente Amitié*, ayant admis MM. Littré et Ferry aux honneurs de l'initiation, applaudit vigoureusement et fit reproduire par la presse profane une leçon de philosophie positive que professa devant elle M. Littré, et à laquelle M. Ferry fit adhésion (1). « Ce grand acte, écrivait Edmond About dans *le XIXe Siècle*, remue profondément Paris, Versailles et la province (2). » Le convent de 1876 prépara sans plus tarder, et le convent de 1877 vota solennellement la disparition de Dieu : c'est M. Desmons, ancien pasteur de l'Église évangélique, aujourd'hui sénateur du Gard, qui sut emporter cette grave décision (3). L'on affecta d'expliquer, d'ailleurs, que la maçonnerie n'entendait point détrôner Dieu, mais permettre aux athées l'accès des loges et garantir, ainsi, une absolue liberté de conscience. Les loges de l'étranger, surtout celles d'Angleterre, ne laissèrent point d'être offusquées; elles exigèrent, parfois, des maçons français qui se présentaient à elles, « une sorte de billet de confession » déiste; et le convent de 1878, à titre de riposte, autorisa le Grand Orient à constituer des ateliers dans les pays étrangers où la « puissance maçonnique régulière » ne serait point « en relations fraternelles avec lui (4). » Lorsqu'on tint à Paris, en 1889, le *Congrès maçonnique international du Centenaire*, M. Desmons sentit la nécessité de rassurer ses hôtes du dehors en affirmant avec insistance qu'« il n'est point exact que notre Maçonnerie ait répudié le déisme et l'ait remplacé officiellement par une doctrine nouvelle (5). »

Mais la lecture des publications maçonniques postérieures à 1877 eût sans doute paru moins rassurante aux maçons exotiques. Ils eussent vu M. Fleury, plus tard membre du Conseil de l'ordre, professant en 1879 à la loge *les Philanthropes réunis*, balayer, d'un geste implacable, « l'inconnu, le mystérieux, la divinité, avec son cortège de jouissances et de châtimens célestes (6). » Ils

(1) *Initiation des FF. Émile Littré, Jules Ferry, H. Chavée* (bibliothèque franc-maçonnique). Paris, au Grand-Orient, 1865.

(2) *Le XIXe Siècle*, 11 juillet 1875.

(3) Voir *C. R. G. O.*, 19-24 sept. 1898, p. 467, le compte rendu du banquet Desmons.

(4) *B. G. O.*, oct. 1878, p. 350-360.

(5) *Congrès maç. ∴ international du Centenaire; Compte rendu*, p. 95-97 et 104-107. Paris, au Grand Orient, 1889.

(6) Fleury, *Instruction laïque, gratuite et obligatoire, éducation religieuse, éducation laïque et nationale*, p. 60. Impr. Nouvelle, Paris, 1879.

eussent lu, dans le *Bulletin maçonnique* de mars 1882, un chaleureux éloge du livre de M. Gaston : *Dieu, voilà l'ennemi* (1)! N'est-ce pas l' « orateur » même du convent de 1885, M. Fernand Faure, alors député de la Gironde et maintenant directeur général de l'enregistrement, qui réclamait l'élimination des idées métaphysiques (2), « véritable infirmité dans l'esprit de l'homme. » Et n'est-ce pas l' « orateur » même du convent de 1886, M. le pasteur Dide, qui disait : « Nous sommes positivistes... Il ne faut pas se préoccuper des causes premières... Nous voulons instituer le culte des réalités (3). » Le déisme, du reste, ne trouva point de défenseurs dans les convens de 1893, 1894, 1896, où l'on discuta l'inscription des devoirs envers Dieu dans les programmes scolaires (4); et l'épuration de ces programmes fut formellement demandée par le convent de 1896, avec l'approbation fort autorisée de M. Cuir, membre du Conseil supérieur de l'instruction publique et vénérable d'une loge de Lille (5). Le culte d'une morale indépendante, exclusive de toute métaphysique, est aujourd'hui si strictement observé par la maçonnerie française, qu'elle le veut imposer à l'Université de France : « Nos frères, écrit la *Revue maçonnique*, doivent créer un mouvement contre l'enseignement déiste et antilaïque qui existe, et réclamer énergiquement l'instruction laïque avec un idéal substitué enfin à l'idéal mystique (6). » Et je ne sais si l'on trouverait cette instruction et si l'on pourrait entrevoir cet idéal dans les 2 400 vers du poème *la Voie du philosophe* (7), qu'offrait naguère au Grand Orient M. Leconte, ancien député de l'Indre, — le même qui parlait, à la tribune, de « Monsieur le Pape ; » mais certainement on en peut rencontrer l'esquisse dans le *Mémoire sur l'Éducation maçonnique*, présenté par M. Jules Thomas à la loge *Bélisaire*, d'Alger (8), et dans les *Principes de philosophie morale* (9), également publiés par ce zélé professeur.

Au demeurant, nous avons mieux encore. Que M. Hubbard,

(1) *Bulletin maçonnique*, mars 1882, p. 379.
(2) *B. G. O.*, nov.-déc. 1885, p. 706.
(3) *B. G. O.*, sept. 1886, p. 521.
(4) *B. G. O.*, août-sept. 1893, p. 546; août-sept. 1894, p. 208-211; — *C. R. G. O.*, 21-26 sept. 1896, p. 203-205.
(5) *C. R. G. O.*, 21-26 sept. 1896, p. 197; cf. *B. G. O.*, août-sept. 1894, p. 210.
(6) *Revue maçonnique*, 1897, p. 91.
(7) *B. G. O.*, août-sept. 1895, p. 277.
(8) Alger, impr. Baldachino, 1890.
(9) Paris, Alcan, 1889.

ancien député de Seine-et-Oise, professe une doctrine, c'est affaire à lui, et personne n'a le droit, ni peut-être le désir, de s'en enquérir. Mais, en 1897, il était l'« orateur » du Grand Convent : on lui avait, suivant ses propres termes, confié « l'inestimable pouvoir d'être, pendant ces jours de vie maçonnique intense qui forment la durée du convent, la voix et le verbe de tous les frères (1). » Il profita de ses augustes fonctions pour exposer la doctrine maçonnique, au milieu d'applaudissemens unanimes.

Oui, mes Frères, proclama M. Hubbard, il y a une doctrine maçonnique, une et simple comme tout ce qui est beau et grand. Elle n'est pas un système ; elle n'est pas la conception passagère d'un seul esprit. Elle est le fruit commun du travail intellectuel et moral de nos loges... Nos loges sont les cellules vivantes de la démocratie unie ; elles élaborent lentement, mais sûrement, la conscience collective de la nation. Elles substituent à l'aveugle foi dans une révélation prophétique, s'imposant par la terreur ou l'imposture aux masses, la définition méthodique et assurée des devoirs et des droits de l'homme... Toutes les religions, mes Frères, ont proposé à chaque homme de s'occuper surtout de lui-même, d'assurer son salut en vue de la mort ; elles sont des religions de mort. Votre doctrine est une doctrine de vie, de vie intense, perfectible, toujours ascendante, préoccupée du perfectionnement commun de l'humanité, avec un stoïque dédain de l'avenir personnel. Ce qui vous enthousiasme, c'est le flambeau toujours plus éclatant de l'humanité vivante et non la destinée, problématique jusqu'à l'invraisemblable, de l'individu disparu... Notre doctrine agit et combat chaque jour, au lieu de se bercer dans le bleu de l'infini, où la poésie peut peindre toutes les illusions de la fantaisie, sans que la raison puisse y voir autre chose que les manifestations relatives du Temps, de l'Espace et de la Force. Activité, amour de l'humanité, préparation du mieux social, vous affirmez que c'est là le meilleur aliment de la vie sentimentale et intellectuelle des hommes... Tandis que le prêtre veut tout subordonner au caprice divin qu'il forge et représente à sa guise, vous voulez, vous, laïciser l'existence sociale et ramener les décisions communes à un seul objet, lequel n'est pas la plus grande gloire de divinités indémontrables, mais la disparition de maux, hélas ! réels, qui, de tous côtés, soumettent à la souffrance la sensibilité humaine. Telle est notre philosophie directrice, mes Frères (2).

Il y a une « éducation maçonnique, » corrélative de cette phi-

(1) *C. R. G. O.*, 20-25 sept. 1897, p. 285.
(2) *C. R. G. O.*, 20-25 sept. 1897, p. 286-287.

losophie. M. Henri Brisson en donnait l'exemple lorsque, présidant en janvier 1898 la distribution des prix des cours commerciaux au Grand Orient, il remettait à un lauréat privilégié le beau livre historique de M. Émile Bourgeois : *le Grand Siècle*. « Livre magnifique, très intéressant, » déclarait M. Brisson ; et qui ne lui donnerait raison? Et, après avoir qualifié, l'on ne sait trop pourquoi, de « maître de philosophie, » le maître de conférences d'histoire de l'École normale supérieure, M. Brisson recommandait au pupille du Grand Orient de méditer spécialement cette phrase : « Le public, qui pardonna à Louis XIV toutes ses maîtresses, ne lui pardonna pas son confesseur (1). » Là-dessus, tout l'auditoire applaudit, et emporta une idée singulièrement étroite de l'ouvrage de M. Émile Bourgeois. Ce petit trait, tombé de haut, est significatif : je ne sais quelle leçon morale le jeune lauréat en a conservée. Mais nous devons croire, — c'est M. Blatin qui l'a dit à l'Orphelinat maçonnique en 1895, — que « la Maçonnerie possède un grand idéal moral qui lui est propre. » Elle l'a élevé, tour à tour, en face de la monarchie, en face du catholicisme, en face des iniquités sociales : de là, la révolution politique qui s'est faite, la révolution religieuse qui se fait, la révolution sociale qui se fera. M. Blatin définit cet idéal par les mots de « solidarisme, altruisme, fraternité (2) ; » et si le vœu de la loge parisienne *Osiris* était exaucé, cette éducation serait donnée, dans chaque hameau de France, par un « conseiller du peuple, » sorte de fonctionnaire gratuit installé « parallèlement à la fonction sacerdotale (3). »

Volontiers on soutiendrait, au Grand Orient, que la maçonnerie, tout ensemble immuable et progressive, a toujours eu la même philosophie et caressé le même idéal. Le Conseil de l'ordre, en 1897, dans une « déclaration » destinée à une grande publicité, proclama que la maçonnerie, appuyée sur la science, trouve dans les « rapports familiaux et sociaux » l'origine des « idées de devoir, de bien, de mal et de justice ; » qu'elle s'efforce de « dégager la morale des superstitions religieuses et des théories de la métaphysique ; » et qu' « à toutes les époques de son histoire la diffusion de la science et celle de la morale indépendante ont figuré en tête de son programme (4). » Il est permis de

(1) *C. R. G. O.*, 16 janv.-28 févr. 1898, p. 86-87.
(2) *B. G. O.*, février 1895, p. 493-494.
(3) *Revue maçonnique*, juillet 1898, p. 131 et suiv.
(4) *C. R. G. O.*, 1er juillet-31 août 1897, p. 16-18.

voir, dans cette dernière affirmation, une demi-ingratitude à l'égard de Massol, en même temps qu'une certaine désinvolture à l'endroit des maçons avancés en âge, qui prêtèrent serment, jadis, au Grand Architecte de l'Univers. Aujourd'hui, les nouveaux initiés ne connaissent plus d'autre architecte qu'Hiram : encore est-il mort, et lorsqu'on leur montre son cadavre fictif, ce n'est point pour qu'ils l'honorent, mais pour qu'ils l'enjambent.

De Massol à M. Hubbard, la jeune philosophie maçonnique semble avoir acquis, non point à vrai dire plus de précision, mais au moins plus de relief. Massol, qui travaillait avec des réminiscences positivistes, identifiait à peu près l' « état métaphysique » et l' « état théologique, » condamnait l'un et l'autre, et souhaitait l'avènement rapide « de l'état positif ; » il aspirait, même, à seconder cette évolution naturelle des choses, et il patientait. M. Hubbard et les maçons d'aujourd'hui la veulent brusquer ; ils justifient avec éclat ce qu'écrivait un jour un philosophe de valeur, très expert en positivisme, M. Raymond Thamin : « Le positivisme, observait-il, est un dogmatisme où les fanatiques de l'incrédulité trouvent à la fois des armes et des excuses... ; et voilà organisée la pire des intolérances (1)... » Ce n'est pas seulement dans les écrits de Massol ou de Littré, c'est un peu partout, que la maçonnerie cherche des armes et des excuses : elle introduit dans sa doctrine les ingrédiens philosophiques les plus hétérogènes ; et M. Hubbard disant en 1897 : « Notre doctrine n'est pas un système, » avait plus raison qu'il ne le croyait.

Le maçon qui cherche la gloire de penseur et qui, dans sa loge, l'obtient en général sans trop de peine a l'habitude, dans les doctrines philosophiques qui l'entourent, de cueillir une idée négative avec deux ou trois vocables qui, par leur longueur ou leur sonorité, lui semblent avoir un aspect auguste. Au positivisme, par exemple, il emprunte la négation du transcendant et le mot d'altruisme : quant aux conceptions sociologiques de Comte, singulièrement hostiles, on le sait, à l'œuvre de la Révolution française, à l'individualisme de 1789 et à la fausse notion de la liberté, le maçon semble les ignorer. Au matérialisme évolutionniste, il emprunte la négation de l'âme ; mais songe-t-il à se demander comment les théories de la lutte pour la vie, édifiées par cette philosophie sur les ruines des doctrines archaïques,

(1) Thamin, *Éducation et positivisme*, p. 22-23. Paris, Alcan.

se concilient avec les principes de solidarité que lui, maçon, se targue d'incarner? Il professe le culte des grands hommes; au convent de 1898, on a prié M. Léon Bourgeois, alors ministre de l'Instruction publique, d'organiser chaque année, le 14 juillet, la fête d'un grand homme; tel Michelet en juillet dernier (1). Mais les notables que la maçonnerie reçoit dans son Panthéon obtiennent ses hommages en raison du rôle de destructeurs qu'ils jouèrent, non en raison de leur rôle d'architectes : à l'inverse de cet éclectisme superficiel qui enseignait, il y a un demi-siècle, que tous les systèmes sont vrais en ce qu'ils affirment et faux en ce qu'ils nient, la maçonnerie apparaît comme l'adoratrice des négations.

Rien n'est plus curieux, d'ailleurs, que l'incessant emploi qu'elle fait du mot « tolérance; » et j'y verrais moins, pour ma part, le résultat d'une hypocrisie, que l'effet d'un contresens. Être tolérant, pour le vulgaire, signifie laisser à toutes les opinions un large et libre champ d'épanouissement. Pour la maçonnerie, — et peut-être Voltaire fut-il, à cet égard, le plus accompli des maçons, — cela veut dire : lutter contre toute intolérance. Or l'affirmation est en elle-même une intolérance, puisqu'elle exclut son contraire : *a fortiori* passe-t-elle pour une oppression, lorsqu'elle porte sur un objet transcendant. Toute idée susceptible d'être niée par un maçon est intolérante ou risque de devenir telle, par là même qu'elle s'énonce; il y a donc là un danger : l'intolérance personnelle du maçon à l'endroit de cette idée est un hommage suprême à la « tolérance » abstraite; et c'est ainsi qu'au nom de cette « tolérance, » toute spéculation dépassant la sphère des réalités vérifiables, nous allions dire brutales, est ouvertement proscrite, de même qu'au nom de la « liberté absolue de conscience » on déclare « qu'on ne peut ni ne veut avoir aucun respect pour les pratiques religieuses (2). » M. Blatin, en 1894, à la conférence maçonnique internationale d'Anvers, a très clairement expliqué qu'au XVIIIe siècle, quand il n'y avait que des déistes, — et M. Blatin, sans doute, ignorait Helvétius et d'Holbach, — le vocable du « Grand Architecte » n'avait rien d'intolérant, mais qu'à notre époque, où les athées sont nombreux, ce vocable était devenu « un drapeau d'intolérance, dont la suppression s'imposait (3). » Tandis que les précurseurs de l'idée

(1) *C. R. G. O.*, 19-24 sept. 1898, p. 279.
(2) *B. G. O.*, août-sept. 1895, p. 308-309.
(3) *B. G. O.*, mai 1895, p. 71. — Cf., dans le rapport de M. Merchier au convent

de tolérance avaient la généreuse ambition d'élargir le champ de la pensée afin qu'on pût à souhait le meubler et l'enrichir, la théorie maçonnique dépeuple ce champ, elle paralyse l'initiative des semeurs; elle méconnaît ou elle ignore ces « phénomènes mystérieux de la conscience et de la pensée, » dont parle quelque part M. Armand Gautier, et qui, d'après lui « échappent à la fois à l'expérience et à la mesure et font partie du domaine métaphysique (1). » Elle s'annonce avec fracas, s'affiche avec une impérieuse emphase; et puis, en fin de compte, autour d'elle et derrière elle, elle n'a fait que le vide...

III

C'est la haine de toute religion et de toute métaphysique qui assure à la philosophie maçonnique une apparence d'homogénéité et une parfaite fixité d'attitude : elle est, avant tout, anticonfessionnelle, et plus spécialement antipapiste; et la maçonnerie qui la professe doit être, suivant un mot de M. Fernand Faure au convent de 1885 l' « Association professionnelle des libres penseurs (2). » « Cette philosophie est essentiellement agissante, déclarait M. Hubbard au convent de 1897; elle commande une politique (3). » Et il définissait cette politique : « Chacun de nous, comme citoyen, peut avoir son guidon préféré, mais il y a un drapeau commun qui nous abrite tous, radicaux, progressistes, socialistes, sous les mêmes plis. Ce drapeau n'est directement opposé qu'à la bannière papiste. Il servira de ralliement, à l'heure du scrutin décisif, à tous ceux que la philosophie humanitaire a pénétrés de l'esprit de solidarité. C'est le drapeau de la philosophie (4). » La harangue de M. Hubbard répondait si intimement aux sentimens de l'assemblée, que M. Rabier, député d'Orléans et membre du Conseil de l'ordre du Grand Orient, en fit voter, par acclamation, la diffusion dans le monde profane. Il résultait de ce « magnifique discours, » — l'éloge est encore de M. Rabier, — que la maçonnerie a une politique et que cette politique est le corol-

de 1895. *B. G. O.*, août-sept. 1895, p. 167, un passage analogue sur les « trois étapes de la tolérance. »

(1) *Leçons de chimie biologique*, 2e édit., II, p. 814.

(2) *C. R. G. O.*, 20-25 sept. 1897, p. 287.

(3) *B. G. O.*, nov.-déc. 1885, p. 708.

(4) *C. R. G. O.*, 20-25 sept. 1897, p. 295.

laire de sa philosophie. « Il faut, mes Frères, insistait le député d'Orléans, que la France entière sache, que tous les républicains sachent, que tous les membres du Parlement francs-maçons sachent ce que pensent les délégués de la maçonnerie française (1). » C'est justement ce qu'à notre tour nous voulons savoir, mais nous ne nous contenterons pas du discours de M. Hubbard.

On a les preuves, aujourd'hui, que, dès le temps de la Révolution française, la maçonnerie avait, à proprement parler, une politique. Louis Blanc, le premier, avait signalé ce fait; les publications maçonniques de Jouaust et d'Amiable l'ont mis en relief (2), et le Conseil de l'ordre, enfin, dans son manifeste de 1897, n'a pas craint d'affirmer que les loges du siècle passé avaient élaboré la *Déclaration des droits de l'homme* (3). Les destins et l'action de la maçonnerie sous nos divers régimes monarchiques ou césariens intéressent probablement les amateurs de curiosités : le rapport historique que fit à ce sujet M. Colfavru, alors député de Seine-et-Oise, au Congrès international maçonnique de 1889, est un guide excellent. C'est en 1870 seulement que la maçonnerie recommença de s'afficher comme une puissance politique. « Elle fut, nous dit M. Colfavru, la pépinière où le gouvernement de la Défense nationale allait trouver ses plus fermes et ses plus énergiques représentans. C'est de nos rangs que sont sortis les hommes les plus considérables du gouvernement de la République et du parti républicain (4). » — « Les loges maçonniques, écrivait en 1887 Anatole de la Forge, député de la Seine, au président du Conseil des Ministres, ont été le berceau de la France nouvelle (5). » — « Sainte maçonnerie, s'exclamait en 1888 l' « orateur » du convent, M. Dequaire ; sainte, c'est-à-dire trois fois consacrée, tu es la grande crucifiée de la République! C'est toi qui souffres pour elle! C'est toi qui pratiques sur toi-même toutes les expériences salutaires! C'est toi, mère dévouée, institutrice admirable de la démocratie, qui ne transportes dans le monde profane que celles de tes tenta-

(1) *C. R. G. O.*, 20-25 sept. 1897, p. 297.

(2) Jouaust, *Histoire du Grand Orient de France*, Rennes et Paris, 1865. — Jouaust, *La maçonnerie à Rennes jusqu'en 1789* (*Monde maçonnique*, décembre 1859). — Amiable, *Rapport au Congrès international du Centenaire*, publié dans le *Compte rendu*, p. 67 et suiv.

(3) *C. R. G. O.*, 1er juill.-31 août 1897, p. 19. — M. Colfavru, *B. G. O.*, nov.-déc. 1885, p. 739, prétendait que Mirabeau disposait de sept cents loges.

(4) *Congrès international du Centenaire, Compte rendu*, p. 98.

(5) Cité dans *B. G. O.*, mars-juillet 1894, p. 47.

tives qui ont réussi dans tes flancs (1) ! » — « La République est fille du Grand Orient, » disaient M. Poulle en 1894 et M. Desmons en 1895 (2). « Franc-maçonnerie et République sont précisément la même chose, » répétait M. Lucipia (3). Devenue majeure, la République avait paru consentir que l' « esprit nouveau » ratifiât sa majorité par une émancipation : c'est l'heure que le Grand Orient choisissait pour affirmer ses droits de paternité et pour proclamer ouvertement son intention de les faire valoir, jusqu'à épuisement, sur le terrain politique. « Dans l'ancien temps, expliquait en 1895 M. Rousselle, ancien président du Conseil municipal de Paris, on disait : En maçonnerie, il ne faut pas faire de politique. Eh bien! ne faisons pas de politique si vous voulez, mais faisons de l'action; changeons le mot pour conserver la chose; faisons de la politique sous une autre forme, mais faisons de la politique, c'est le seul moyen que la maçonnerie puisse vivre (4). »

L'avenir, sans doute, pourra diviser l'histoire de la troisième République en deux périodes, entre lesquelles l'année 1894 marque à peu près la transition. Avant cette date, la maçonnerie « fit de la politique » en prétendant souvent, par « formalisme, » qu'elle n'en faisait point (5); elle en fit encore, après cette date, en alléguant qu'elle « faisait de l'action. » — « C'est la maçonnerie, disait M. Hubbard au convent de 1897, qui a fait passer dans la législation de la troisième République les lois militaires et scolaires (6); » on en aurait en effet la preuve en étudiant, à vingt années en arrière, les comptes rendus des convens ; nous n'insisterons point, l'élaboration de ces lois appartenant déjà, ou peu s'en faut, à l'histoire ancienne. Ce qui marque l'attitude de la maçonnerie dans cette première période, c'est qu'elle ne se mêle point, ouvertement, publiquement, aux modifications ministérielles. Maîtresse et gardienne de la philosophie républicaine,

(1) *B. G. O.*, août-sept. 1888, p. 576.
(2) *B. G. O.*, août-sept. 1894, p. 401, et août-sept. 1895, p. 369.
(3) *B. G. O.*, décemb. 1895, p. 467.
(4) *B. G. O.*, août-sept. 1895, p. 380.
(5) Comparer, au convent de 1886, cette curieuse déclaration de M. Gonnard : « Il fut un moment, non pas de règle, mais de formalisme, de déclarer que la Maç.·. ne s'occupait ni de religion ni de politique. Était-ce de l'hypocrisie : je ne le dirais pas. C'était sous l'impression des lois et de la police que nous étions obligés de dissimuler ce que nous tous avons mission de faire ou plutôt de faire uniquement. » (*B. G. O.*, sept. 1886, p. 545.)
(6) *C. R. G. O.*, 20-25 sept. 1897, p. 289.

éducatrice attitrée de presque tous les hommes du parti républicain, elle traite ce parti comme une chose qui lui appartient, et c'est un droit de propriété dont elle est si convaincue qu'elle demeure sans inquiétude, quels que soient les hommes que ce parti pousse au pouvoir. D'ailleurs, la suspicion presque unanime où les catholiques tenaient la forme républicaine offrait à la franc-maçonnerie un prétexte plausible pour présenter ses doctrines antireligieuses comme étroitement connexes aux intérêts de la République. Mais, lorsque les instructions de Léon XIII et les déclarations de M. Spuller eurent troublé l'échiquier de la politique française, la maçonnerie crut sentir qu'une fraction du parti républicain lui échappait : de là, depuis cinq ans, le surcroît d'exigences qu'elle témoigne, les vœux spécialement vexatoires qu'elle multiplie, les sommations dont elle fatigue les ministères douteux, les audacieux complimens qu'elle assène aux ministères dociles.

« Il pourrait sembler à première vue, disait en 1894 l'orateur du convent, M. Gadaud, sénateur de la Dordogne, que la franc-maçonnerie, qui n'est autre chose que la République à couvert, comme la République elle-même n'est autre chose que la franc-maçonnerie à découvert, doive arrêter là son rôle politique, puisque la République est devenue un gouvernement acquis et définitif. Il n'en est rien. Plus que jamais le concours de la franc-maçonnerie est indispensable à la République. » Et M. Gadaud, qui peu de mois après devenait ministre, dénonçait en termes énergiques le péril du « ralliement » et l'artifice de l'« esprit nouveau (1). » C'est pour fournir des munitions à la « bataille contre l'esprit nouveau (2) » que M. Dequaire, devenu depuis lors, par un choix étrange, inspecteur d'académie dans l'inflammable région des Cévennes, obtenait du convent le vote d'un impôt de capitation supplémentaire d'un franc par tête, exigible de tous les maçons. Il appela plus tard cette assemblée « le convent de l'organisation (3) ; » l'œuvre de propagande était désormais créée.

Nécessité de refaire à l'image de l'unité maçonnique l'unité du parti républicain et d'emprunter à la doctrine maçonnique les idées directrices qui permettent de grouper pour une action commune les élémens du parti républicain : ainsi s'intitulait une

(1) *B. G. O.*, août-sept. 1894, p. 389.
(2) *B. G. O.*, août-sept. 1894, p, 372.
(3) *C. R. G. O.* 19-24 sept. 1898, p. 445.

brochure qui parut à Saint-Étienne, dans l'été de 1895 (1), à la suite du Congrès des Loges de l'Est. M. Chandioux, député de la Nièvre, et quelques-uns de ses frères recommandaient dans cette brochure, avec une insistance anxieuse, la concentration à gauche; et c'est sous l'impression de cette publication, que s'ouvrit le convent de 1895. Il fut, nous dit M. Dequaire, « le convent de la doctrine. » M. Delpech, alors professeur au collège de Foix, et plus tard sénateur de l'Ariège, en était l'orateur : son discours, synthèse de la « doctrine, » fut un long tressaillement d'angoisse et d'effroi; Velasquez, Sanchez, Gury, Thomas d'Aquin, le « sacré cœur de Marie Alacoque » furent tour à tour flétris avec emportement; le christianisme fut accusé de « banqueroute frauduleuse » et l'École normale supérieure de cléricalisme ; l'anathème fut jeté contre cette « cohue de Jésuites, de revenans des temps passés et de décadens fin de siècle, associés pour des intérêts divers dans une action commune contre la civilisation ; » et l'orateur frissonnait d'un tremblement incurable en discernant, parmi cette cohue, un « peuple de moines microcéphales, » et, tout en tête, le « maître Jacques qui joue à Rome le Père éternel: » M. Delpech désignait ainsi Léon XIII. « Voix et verbe » de ses frères, il poursuivait en invitant les maçons à « veiller jusqu'au jour où les ministères, les administrations diverses, les armées de terre et de mer, seraient dégagés de toute influence papaline et jésuitique, » et en prophétisant que, ce jour-là, la maçonnerie monterait à Montmartre, y proclamerait « la déchéance définitive du Pape et dresserait, sur le parvis de la basilique, un monument dédié à toutes les victimes des fanatismes religieux (2). »

Avec une vue plus courte, mais plus efficace, M. Blatin signifiait, au même convent, que la France avait « un gouvernement réactionnaire appuyé sur une majorité dont les doctrines, les tendances, l'orientation n'ont absolument rien de conforme avec les doctrines et l'orientation de la maçonnerie. » C'est surtout à M. le général Zurlinden, ministre de la Guerre, que s'appliquaient

(1) Saint-Étienne : impr. du *Stéphanois*, 1895.

(2) *B. G. O.*, août-sept. 1895, p. 357-368. Il ne faudrait point voir dans cette prophétie une simple hyperbole oratoire, mais plutôt l'expression imagée d'un certain plan maçonnique, qu'indiquait dès l'an 1883 M. Blatin, « orateur » du convent : « Dans ces édifices élevés de toutes parts, depuis des siècles, aux superstitions religieuses et aux suprématies sacerdotales, nous serons peut-être appelés, à notre tour, à prêcher nos doctrines et, au lieu de psalmodies cléricales qui y résonnent encore, ce seront les maillets, les batteries et les acclamations de notre ordre qui en feront retentir les larges voûtes et les vastes piliers. » (*B. G. O.*, sept. 1883, p. 645.)

les reproches de M. Blatin : on était mécontent, au convent, des conséquences qu'avait eues l'interpellation de M. Rabier sur le cléricalisme dans l'armée ; on se plaignait que certains chefs pussent s'autoriser d'une circulaire du ministère de la Guerre pour interdire à leurs subordonnés l'accès des loges ; et M. Blatin s'acharnait sur les « bureaucrates et ronds-de-cuir » de la rue Saint-Dominique, « qui sont absolument à la dévotion des cléricaux (1). » Moins de quatre ans après, on a vu s'accentuer cette offensive de la maçonnerie (2), et l'histoire ramenait, en face de M. Blatin et de ses frères, M. le général Zurlinden... Enfin le convent de 1895 fit une démarche éloquente, plus éloquente, même, que les discours de M. Delpech et de M. Blatin, en acclament comme président du Grand Orient M. Lucipia. Les juridictions répressives qui suivirent la Commune avaient impliqué M. Lucipia dans l'affaire de l'assassinat des dominicains d'Arcueil ; et, parmi les souvenirs qui désignaient cet homme politique à la confiance de la maçonnerie, M. Desmons ne craignit pas de rappeler « les longs mois passés au bagne. » M. Lucipia répondit avec franchise : « Bien que les cheveux aient blanchi, si les circonstances étaient les mêmes, votre frère Lucipia serait le même (3). » Le procès-verbal, ici, marque de vifs applaudissemens.

L'année 1896 fut tragique pour la maçonnerie : subitement elle escalada le Capitole, et puis en descendit. Au début de l'année, M. Léon Bourgeois était au pouvoir avec sept de ses « frères ; » et s'il « tint à marcher de l'avant, » c'était, comme il le déclara plus tard dans une loge de Suresnes, parce qu'il « savait devoir être suivi par les maçons de France (4). » La joie des loges fut immense. « Pour la première fois, déclarait M. Friquet, président de la Grande Loge symbolique écossaise, en portant un toast à M. Mesureur, nous possédons un gouvernement vraiment, entièrement démocratique, un gouvernement de maçons, et de maçons dignes de ce nom. Il me suffira de citer, parmi les ministres profanes, M. Berthelot, pour avoir le droit de dire qu'il ne leur manque, pour être des nôtres, que la formalité de l'initia-

(1) *B. G. O.*, août-sept. 1895, p. 202.

(2) Vœux de M. Geyer, receveur des finances à Saint-Jean-d'Angely, en son nom personnel, et de M. Dazet, avocat, au nom du Conseil de l'ordre, à l'ouverture du convent de 1898. (*C. R. G. O.*, 19-24 sept. 1898, p. 11-15.)

(3) *B. G. O.*, août-sept. 1895, p. 370 et 376.

(4) *C. R. G. O.*, sept.-oct. 1897, p. 28.

tion (1). » M. Combes se flattait hautement de rester, au pouvoir, un maçon militant (2). M. Guieysse présidait avec M. Mesureur la distribution des prix des cours commerciaux du Grand Orient; ils étaient présentés à l'assistance par M. Lucipia lui-même, comme des « maçons soucieux de leurs engagemens; » et M. Guieysse répondait, avec l'autorité d'un homme d'État et la gravité d'un homme d'Église : « C'est dans la maçonnerie que j'ai trouvé la plus haute expression de la règle qui doit guider les hommes dans la vie (3). » MM. Bourgeois et Doumer se faisaient présenter, à Lyon, cent vingt délégués des loges ; M. Alfred Faure, député radical du Rhône, interprète de ce cortège, témoignait aux deux ministres avec quel « orgueil de famille » les maçons saluaient, dans le Cabinet, « les plus illustres d'entre leurs frères ; » et, priant M. Bourgeois de compter sur leur « action politique, » sur leur « concours le plus généreux, » il sollicitait, en finissant, les palmes académiques pour le doyen de la maçonnerie lyonnaise; alors, « au milieu de l'émotion générale, » MM. Bourgeois et Doumer (4), « instantanément, » exauçaient cette demande, et, « séance tenante, » ce « doyen d'une espèce rare » était décoré. La maçonnerie des départemens, partout, s'abandonnait à l'enthousiasme; la loge de Bar-le-Duc constatait avec fierté que le programme du cabinet Bourgeois était identique au programme d'action politique voté à Épinal en 1893 et à Mâcon en 1894 par les congrès des Loges de l'Est (5); et *la Revue maçonnique*, organe de l' « écossisme, » coupable de certaines réserves à l'endroit de M. Bourgeois (6), eut à subir le désabonnement officiel, de plusieurs loges, formellement approuvées par le Grand Orient (7).

Par surcroît, la maçonnerie, inlassable en sa victoire, se piquait d'avoir capté la plus haute magistrature de l'État. Elle avait, au congrès de 1895, appuyé de ses vœux et de ses votes la candidature de M. Brisson à la présidence de la République : M. Brisson avait échoué, et, trois ans après, avec une amertume étrangement tenace, M. Desmons, dans un discours public, déplo-

(1) *Revue maçonnique*, 1896, p. 3-5.
(2) *C. R. G. O.*, mai-juin 1897, p. 5.
(3) *B. G. O.*, fév. 1896, p. 534-535.
(4) *B. G. O.*, janv. 1896, p. 491-494. — « Lyon est en train de devenir quelque chose comme la Mecque de la maçonnerie, » disaient *les Débats* du 3 mars 1896.
(5) *B. G. O.*, décemb. 1895, p. 469.
(6) *Rev. maç.*, 1896, p. 97-101.
(7) *Rev. maç.*, 1896, p. 101-404. — *C. R. G. O.*, nov. 1896-janv. 1897, p. 12-13.

rait encore cet « échec immérité ; » bref, l'installation de M. Félix Faure à l'Élysée avait été une défaite de la fraction maçonnique. Mais la maçonnerie, par un acte de haute politique, transforma sa défaite en victoire. Elle retrouva, dans le passé de M. Félix Faure, certains liens d'initiation contractés au Havre, en 1865, à la loge *l'Aménité* (1), et le souvenir de conférences qu'il avait faites plus tard, dans cette loge, sur les budgets contemporains (2); elle allégua ces deux faits et profita de l'inaltérable courtoisie du Président de la République, pour envahir les préfectures où l'amenaient ses voyages successifs. A Clermont-Ferrand, en mai 1895, M. Blatin lui présentait les délégués de soixante-cinq loges (3) : on ébruitait la nouvelle dans la presse profane, avec une habileté consommée; et quelques semaines après, dans une grande tenue maçonnique à Neuilly, un orateur, exploitant l'incident de Clermont, qualifiait M. Félix Faure de « maçon fidèle et actif, » et encourageait les fonctionnaires à être « maçons comme le Président de la République (4). » Cet orateur n'était autre que M. Léon Bourgeois. Devenu ministre, il sut organiser, autour des voyages de M. Félix Faure, de vraies mobilisations maçonniques : tantôt les frères offraient au Président un « bijou (5); » tantôt ils le venaient saluer, en grand nombre, à des heures matinales que le sommeil, à défaut du protocole, eût suffi pour interdire. La maçonnerie se faisait inopportune et importune, afin de laisser croire à son règne; et l'on pouvait se demander si M. Bourgeois n'espérait point la faire régner, par une double intimidation, sur la France et sur l'Élysée, et si l'on ne rêvait pas d'agir avec M. Félix Faure comme la légende reprochait à la Congrégation d'avoir agi avec Charles X.

Mais ces aspirations furent déçues : les « cléricalismes coalisés, » que dénonçaient plus tard, à la loge *les Trois Frères*, de Bergerac, MM. Combes et Delpech (6), l'emportèrent sur le cabinet Bourgeois; en mai 1896, M. Méline prit le pouvoir. C'est M. Dequaire qui, cette année-là, présidait le convent de septembre; et le toast savamment étudié par lequel il porta la santé de M. Félix Faure laissait pressentir l'écroulement d'un songe. Il

(1) *B. G. O.*, avril 1895, p. 28.
(2) *Congrès maçonnique international du Centenaire, Compte rendu*, p. 131.
(3) *B. G. O.*, mai 1895, p. 62-63.
(4) *B. G. O.*, juin 1895, p. 95-97.
(5) *B. G. O.*, mars-avril 1896, p. 18-19.
(6) *C. R. G. O.*, mai-juin 1897, p. 21.

rappelait une fois encore, — n'ayant rien autre à rappeler, — la lecture sur les budgets contemporains, dont M. Félix Faure avait jadis honoré la loge *l'Aménité*, et il ajoutait : « Nous aimons à associer à ce souvenir une espérance, l'espérance que ce Frère, en présidant aux destinées de la France, saura rester fidèle à son passé maçonnique, au nom duquel nous ne lui demandons qu'une chose : continuer à servir cette démocratie dont il est issu et qu'il a le devoir de représenter à la magistrature suprême de notre pays. C'est dans ces sentimens, c'est avec le souvenir d'un passé qui ne se peut discuter puisqu'il est fixé dans l'histoire de notre ordre, c'est avec l'espérance que justifie ce passé, c'est avec une confiance raisonnée dans les sentimens démocratiques du Président de la République que je lève mon verre à notre frère Faure, et surtout, dominant sa haute personnalité, à la République française (1). » Il y avait dans ce toast, avec beaucoup de mauvaise grâce, à côté d'espérances découragées qui n'osaient plus se traduire en sommations, des évocations du passé qui étaient toutes proches d'expirer en menaces. M. Mamelle, président de la Grande Loge symbolique écossaise, but à son tour à la politique de « concentration républicaine » et déplora le fossé qui s'était creusé entre républicains (2) ; et sa loge, *la Justice*, envoyait secrètement une souscription au *Comité d'action pour les réformes républicaines*, fondé par MM. Mesureur et Bourgeois (3). Les sommations de M. Mamelle ne furent ni acceptées ni peut-être connues de M. Méline ; et, peu après, MM. Bourgeois et Isambert, reçus en grande pompe par une loge d'Orléans, jetèrent le gant, d'un geste décisif, à la politique de « piétinement sur place » et du « 16 Mai à l'amiable (4). »

Aussi le convent de 1897 sonna-t-il vigoureusement l'attaque contre le gouvernement du pays. Comme si l'on voulait châtier M. Félix Faure d'avoir rempli ses devoirs de chef d'État en secondant les intentions pacificatrices de M. Méline, on ne but point à la santé du Président de la République. « Je ne veux pas parler de celui-là, j'aime mieux le tenir dans le silence (5), » devait s'exclamer, au convent de 1898, M. Urbain, président de la Grande Loge écossaise ; en 1897, on se contentait encore de se taire, sans

(1) *C. R. G. O.*, 21-26 sept. 1896, p. 356.
(2) *C. R. G. O.*, 21-26 sept. 1896, p. 375.
(3) *Revue maçonnique*, 1896, p. 117.
(4) *C. R. G. O.*, décemb. 1896-janv. 1897, p. 27.
(5) *C. R. G. O.*, 19-24 sept. 1898, p. 439.

faire observer que l'on se taisait. Mais M. Méline, lui, fut abreuvé d'invectives. Un publiciste de Meulan, M. Maréchaux, rapporteur de la commission de propagande, dénonça la « promiscuité infâme entre l'or des fonds secrets et la mitraille dorée du Vatican, » le pape devenant « socialiste, » les curés « chantant des *Te Deum* pour la République (1). » — « La maçonnerie, déclara M. le colonel Sever, député socialiste du Nord, doit tout entière se précipiter dans la lutte, son conseil de l'ordre en tête (2). » M. Hubbard recueillit une triple salve d'applaudissemens en flétrissant le ministère « qui transforme la France en une province vassale de la congrégation du Gesù, du collège des cardinaux italiens, du pape italien infaillible (3). » M. Dequaire fut vivement fêté lorsque, faisant bon marché de l'interdiction que lui avait faite M. Rambaud, ministre de l'Instruction publique (4), de porter d'un bout à l'autre du territoire son activité de « commis voyageur en maçonnerie (5), » il clôtura le banquet du convent en criant que c'était la « veillée des armes (6). » — « De l'action, citoyens, encore de l'action, et toujours de l'action (7)! » C'est M. Lucipia qui poussait cette clameur, et M. Urbain saluait en lui son « ancien complice d'il y a vingt-sept ans, son compagnon de bagne (8). » Les réminiscences de l'insurrection de 1871 emplissaient l'atmosphère de la rue Cadet. Le mot de « trésor de guerre » (9) était prononcé; c'est sur les lèvres de M. Adrien Duvand, l'instigateur de nos « patronages laïques, » qu'on le saisissait, et M. Duvand voulait, au nom de la commission de propagande, « englober dans la grande famille qui lutterait en mai toutes les fractions dignes de ce nom du parti républicain (10). »

A quel prix s'achetait ce nom de « républicain? » De sourdes divisions sillonnaient l'assemblée; la question de l'anticlérica-

(1) *C. R. G. O.*, 20-25 sept. 1897, p. 176.
(2) *C. R. G. O.*, *id.*, p. 153.
(3) *C. R. G. O.*, *id.*, p. 294-295.
(4) Voir *C. R. G. O.*, avril-mai 1897, p. 25-26, 42-43; mai-juin 1897, p. 21, les protestations des loges contre cette interdiction de « l'ex-frère Rambaud, qui oublie que la République a pris naissance dans les loges. »
(5) *B. G. O.*, août-sept. 1894, p. 380.
(6) *C. R. G. O.*, 20-25 sept. 1897, p. 309.
(7) *C. R. G. O.*, *id.*, p. 310.
(8) *C. R. G. O.*, *id.*, p. 305.
(9) *C. R. G. O.*, *id.*, p. 181.
(10) *C. R. G. O.*, 20-25 sept. 1897, p. 182. — Le congrès des Loges de l'Ouest, tenu à Angoulême, venait aussi de se prononcer pour la concentration à gauche. (*Compte rendu*, p. 48.)

lisme était claire pour tous ; mais, pour quelques-uns, la question du socialisme conservait beaucoup d'obscurités. La crânerie de M. Lucipia, de M. Dequaire, de quelques autres encore, acheva de combler le fossé qui séparait encore le radicalisme maçonnique et le socialisme. On se rappelait, d'ailleurs, le discours de M. Dequaire, en 1893, sur la tombe de Benoît Malon : socialisme et maçonnerie y étaient identifiés (1). Et n'est-ce pas M. Lucipia qui, en 1894 et 1895, avait insisté pour que le convent, docile d'ailleurs à l'exemple du Congrès des Loges du Centre (2), envoyât une obole aux mineurs de Graissessac, aux mineurs de Carmaux, aux corsetières de Limoges (3)? Il était possible, en 1897, de faire un pas de plus : le convent, par une demi-surprise, imposa aux candidats qui désireraient le soutien des loges la promesse de voter, au Palais-Bourbon, « toutes les lois socialistes et ouvrières (4); » et puis on rassura les vieilles troupes, enlizées encore dans un certain « opportunisme, » en substituant à cette première formule une formule plus vague et d'un aspect moins révolutionnaire. Le vote, néanmoins, demeurait significatif ; et, dans cette assemblée secrète, les armes s'affinèrent pour la mêlée publique, en faveur des candidats de l'extrême gauche, socialistes inclus.

Elle furent brandies, en 1898, d'un bout à l'autre de la France, contre « cette horde de perfides et de travestis que Victor Hugo, prophète, appelait l'immensité des Poux (5) ; » et grâce aux dépenses, « beaucoup plus grandes que les années précédentes (6), » qu'avait faites la commission de propagande, la maçonnerie, « non pas officiellement, mais d'une manière effective néanmoins, descendit partout dans l'arène (7). » M. Massé, député radical de la Nièvre, a dit, au convent de 1898, l'occulte héroïsme de ses frères : rapporteur de la commission de propagande, nul n'était mieux qualifié pour parler avec exactitude et conclure avec vaillance. « Ne nous endormons pas sur des lauriers éphémères, s'écria-t-il ; fêtons la victoire d'hier en nous préparant aux luttes de demain, et que, dans la paix comme dans la guerre, notre mot

(1) *B. G. O.*, août-sept. 1893, p. 593 et suiv.
(2) *Revue maçonnique*, juin 1895, p. 133.
(3) *B. G. O.*, août-sept. 1894, p. 385 ; août-sept. 1895, p. 192-196.
(4) *C. R. G. O.*, 20-25 sept. 1897, p. 234-239.
(5) Discours de M. Viguier, conseiller municipal de Paris et membre du Conseil de l'ordre, aux obsèques du F.·. Lartigue (20 juin 1898).
(6) *C. R. G. O.*, 19-24 sept. 1898, p. 273.
(7) *C. R. G. O.*, 19-24 sept. 1898, p. 275-276.

d'ordre reste éternellement le même : le cléricalisme, voilà l'ennemi (1) ! » Lorsque Gambetta forgeait cette devise de circonstance, il eût été fort surpris si on lui eût révélé qu'il travaillait pour l'éternité ; il avait d'ailleurs un sens trop délicat des vicissitudes historiques pour accepter une pareille prévision.

Mais le « cléricalisme maçonnique, » pour reprendre l'expression piquante de M. Lenervien (2), a l'immutabilité d'une Église ; avec une sûreté toute dogmatique, il enseigne l'évolution future, comme les confessions chrétiennes enseignent les fins dernières ; et la politique se doit assouplir à son dogme, dont le premier article est la négation de l'idée religieuse. La maçonnerie sait, aussi, que la continuité des maximes devient une force inusable, lorsqu'elle a pour auxiliaire, au fond des âmes, la continuité des passions ; et qu'importe que les intelligences s'ennuient du mot d'ordre maçonnique, si les passions, incessamment, lui renouvellent leur adhésion ?

IV

Vénérables et surveillans, experts et tuileurs, maîtres et compagnons, frères de tout grade s'échelonnant sur les trente-trois degrés symboliques, ils sont en tout, dans l'armée du Grand Orient, 17000 environ (3). Joignez-y, peut-être, 7000 maçons des autres rites. Cette armée comptait, en 1898, 364 cantonnemens, dont 286 étaient directement rattachés au Grand Orient, et dont 78 relevaient immédiatement de la maçonnerie « écossaise (4) ; » on les désigne sous le nom de loges ou d'ateliers ; ce sont les points d'occupation du territoire, les points d'attache de l'action. Inclinons-nous vers la petite ville, devancière du progrès national, boulevard de la civilisation moderne, où travaille une loge. Voici quelques sectaires : leur place y est marquée, depuis qu'en 1891, pour faire voter le vœu Pochon par le convent, un orateur s'écria : « Nous, francs-maçons, sommes-nous des libertaires ? Non, nous sommes des sectaires, mais des sectaires qui veulent avant tout le salut de la République (5). » Voici des électeurs qui aiment à

(1) *C. R. G. O.*, 19-24 sept. 1898, p. 292.
(2) *Le cléricalisme maçonnique :* Paris, Perrin : aussi intéressant que « documenté. »
(3) *C. R. G. O.*, 19-24 sept. 1898, p. 107.
(4) *B. G. O.*, mars-juillet 1894, p. 11.
(5) *B. G. O.*, août-sept. 1891, p. 433. C'est en 1890 que les loges de Moulins et Millau lancent l'idée du vœu Pochon. (*B. G. O.*, déc. 1890, p. 727 et 728.)

se qualifier d'avancés, à passer pour « rouges, » comme l'on dit : le parchemin maçonnique garantit le bon teint de leurs opinions; naturellement ils le briguent, et ils l'obtiennent.

Et voici enfin d'honnêtes gens, bien paisibles, qui veulent être ou paraître quelque chose : l'isolement et l'émiettement leur pèsent; au café, maison de verre, nul abandon n'est possible; ils rêvent d'un cercle restreint d'amis, auquel présiderait un bureau... dont ils seraient membres. Vienne le besoin d'une faveur, un embarras avec le fisc, un de ces incidens où l'on souhaite qu'un gratte-papier donne un coup de pouce ou qu'un gros fonctionnaire ferme les yeux : ils retombent lourdement sur eux-mêmes; ils ne sont rien que des citoyens, c'est-à-dire à peu près rien; et leur rêve devient une obsession. Il y a là, tout proche, une loge dont les membres se serrent les coudes et pressent le coude des puissans : souvent c'est du député qu'ils usent ou bien du conseiller général; à Angers, à Poitiers, c'est d'un conseiller à la Cour d'appel; dans la Seine-Inférieure, c'est d'un procureur de la République (1); dans le Tarn, dans le Gard, c'est d'un chef de division à la préfecture; dans un département proche de Paris, c'est du commissaire central : tous personnages de marque, délégués au Grand Convent, et tous obligés de porter aide à des Frères qui font appel. Voilà le moyen de n'être plus seul en présence de la bureaucratie. Le curé tonne, en chaire, contre la loge, mais il ne sait pas ce qu'il dit, puisque Pierre Larousse, un savant, et Charles Floquet, un ministre, ont affirmé l'un et l'autre que Pie IX était maçon. D'ailleurs tous les Frères s'accordent à dire que le curé est intolérant et qu'il faut lutter pour la tolérance et la République. On n'était rien, pas même un privilégié, et soudain l'on peut devenir, non seulement un privilégié, mais un lutteur, et non seulement un lutteur, mais un vainqueur. Le voisin, l'autre jour, après boire, racontait qu'il était passé « maître, » et qu'on lui avait dit au terme de la cérémonie : « Salut à vous, mon vénérable maître! Faites refleurir en votre personne les vertus d'Hiram, répandez l'honneur sur les enfans de la Veuve par vos actes, et grandissez l'humanité par votre amour et vos lumières (2)! » Hiram, la Veuve, qu'est-ce à dire? Le voisin le sait et il se rengorge, comme si c'était difficile de se faire initier. Et pourquoi non, déci-

(1) Sur la participation des magistrats à la solidarité maçonnique, voir dans la *Réforme sociale*, 16 janv. 1899, les judicieuses et fines remarques de M. H. Joly.

(2) Minot, *Rituels*, p. 64.

dément? On n'avait ni crédit ni prestige, et voilà qu'en se faisant initier on se tirerait d'affaire, on se grandirait et on grandirait l'humanité. Mais un monsieur de Paris vient d'arriver à l'*Hôtel central :* c'est une notabilité du Grand Orient, qui vient visiter la loge. Le voisin va causer avec cet étranger; bien mieux, il chuchote. On dit qu'en France il n'y a pas plus de trente-trois personnages comme celui-là, et parmi eux quatre députés, deux anciens députés, six conseillers généraux ou municipaux, un préfet, un chef de division de préfecture, deux maires de chefs-lieux, un conseiller à la Cour d'appel, un inspecteur d'Académie; et l'une de ces grandeurs condescend à venir voir la petite loge. Rien d'étonnant qu'on obtienne des faveurs! Agacé de ne rien pouvoir et jaloux d'influence, agacé de ne fréquenter que ses pairs et jaloux de hautes relations, agacé de ne rien savoir et jaloux de connaître la « Veuve, » sa prochaine mère, agacé d'être un homme comme un autre, et jaloux de grandir les fils d'Adam, le profane postule, et la loge compte un maçon de plus. On ne lui demande, lors même qu'il aspirerait à détrôner le Vénérable, aucun engagement au sujet de l'éducation confessionnelle de ses enfans ou du caractère civil de ses obsèques : les convens de 1894, 1895, 1896, refusèrent de stipuler à cet égard aucune exigence (1); seuls les membres du Conseil de l'ordre et les employés que le Grand Orient fait vivre doivent, en vertu d'un règlement oral, signer à cet égard certaines promesses (2). Le commun des profanes souscrivent, depuis 1895, une obligation imprimée par laquelle ils s'engagent à « tenir toute leur vie une conduite conforme aux doctrines maçonniques (3); » et c'est tout. Ils ne connaissent qu'ultérieurement le mot révélateur de M. Courdaveaux, ancien professeur à la Faculté de Lille : « La distinction entre le catholicisme et le cléricalisme est officielle, subtile, pour les besoins de la tribune; mais, ici, en loge, le catholicisme et le cléricalisme ne font qu'un (4). »

Esprit de secte, impérieux besoin d'affecter des idées « avancées, » innocent désir d'acquérir des amitiés, des protections et du lustre : c'est pour l'une de ces raisons, et parfois pour deux d'entre

(1) *B. G. O.*, août-sept. 1894, p. 183-187 et 263-270: août-sept. 1895, p. 289 et v.; — *C. R. G. O.*, 21-26 sept. 1896, p. 20-33 et 169-173.

(2) *B. G. O.*, août-sept. 1894, p. 310-311.

(3) *B. G. O.*, août-sept. 1895, p. 219. — En revanche, le Congrès des Loges de l'Ouest, tenu à Angoulême en 1897, prétend réclamer de tous les maçons l'engagement d'élever leurs enfans en dehors de tout culte. (*Compte rendu*, p. 22.)

(4) *Chaîne d'Union*, 1880, p. 199.

elles, et parfois pour les trois, qu'on allait heurter à la porte des loges, jusqu'à ces dernières années. Le rapport de M. Massé au convent de 1898 donne lieu de croire que, dans peu de temps, une nouvelle clientèle affluera. La magistrature, la jeunesse des écoles, à plus forte raison l'armée, inspirent peu de confiance au député de la Nièvre; c'est sur la « masse du prolétariat » qu'il compte pour défendre le République de concert avec la maçonnerie (1), et pourquoi cette action parallèle ne deviendrait-elle pas une fusion? L'idée n'est pas neuve; mais la maçonnerie n'y accède qu'avec lenteur. Il n'est pas de loge, si modeste soit-elle, qui ne réclame 100 francs, payables immédiatement, de celui qui veut devenir maître en maçonnerie; et les tarifs, en général, sont beaucoup plus élevés. En fait, donc, la classe ouvrière est à peu près proscrite. C'est pourquoi M. Amiable, dès 1893, demandait que, pour les ouvriers, les taxes fussent réduites de moitié, comme c'est le cas pour les fils de maçons et pour les instituteurs (2). Le convent se montra froid; et la maçonnerie, deux ans durant, eut auprès des socialistes parisiens l'ingrate réputation d'un club bourgeois. Elle répara ce désagrément en élisant, en 1895, M. Lucipia, et en ouvrant ses loges parisiennes, toutes grandes, aux conférences socialistes de MM. Fournière, Sembat, Viviani, Groussier, Chauvière, tous maçons. Secondée par ces nouveaux auxiliaires, la maçonnerie, présentement, guette la classe ouvrière. « Il ne faut pas compter outre mesure sur la jeunesse bourgeoise (3), » déclare M. Duvand; et, du poids de son expérience, il encourage M. Massé, qui espère que les patronages laïques et les groupes *Union et Compagnonnage*, prenant les jeunes gens le dimanche et les jours de fête, pourront « développer en eux l'esprit maçonnique et assurer le recrutement des initiés dans un monde autre que celui où ils se sont recrutés jusqu'à ce jour (4). » Déjà M. Maréchaux, en 1897, marquait la nécessité d'attirer à la maçonnerie les « compagnonnages » et les « groupes de libre pensée (5). » Esprit hardi, parole franche, M. Foveau de Courmelle, au dernier convent, toucha de nouveau le nœud de la difficulté : « Il s'agit, dit-il, d'appeler les prolétaires. Le quatrième

(1) *C. R. G. O.*, 19-24 sept. 1898, p. 281-282.
(2) *B. G. O.*, août-sept. 1893, p. 329-332. M. Amiable voyait dans cette proposition « une mesure de salut public pour la maçonnerie. »
(3) *C. R. G. O.*, 19-24 sept. 1898, p. 291.
(4) *C. R. G. O.*, 19-24 sept. 1898, p. 278.
(5) *C. R. G. O.*, 20-24 sept. 1897, p. 171.

État doit pénétrer au milieu de nous. Vous devez diminuer le prix d'entrée pour les ouvriers (1). » Cette invite fut laissée sans réponse; mais la question reviendra, plus pressante : idées et clientèles se créent réciproquement, et l'évolution socialiste de la maçonnerie doit exercer quelque influence sur son recrutement.

« Tous nous sommes amoureux de galons, déclarait encore M. Foveau de Courmelle; nous voulons tous être quelque chose, et alors nous multiplions les loges et nous arrivons à avoir, à nos tenues, un nombre infime de membres (2). » M. Blatin se fâcha, déclara que ce n'était pas la question ; mais le renseignement subsiste; et sans doute il suffit, pour le corroborer, de constater qu'en cas de *referendum* sur la modification d'un article de la constitution, les abstentions ou les réponses ambiguës des loges sont parfois assez nombreuses, et de recueillir, aussi, une observation de M. Poulle, commandeur du Grand Collège des Rites, constatant, en 1894, que, dans les loges qu'il visitait, les collections du *Bulletin du Grand Orient* n'étaient pas coupées (3). Il serait donc imprudent, sinon naïf, d'admettre, entre les loges et le Grand Orient, je ne sais quelle coopération assidue; et le Grand Orient ne s'en plaint peut-être pas; l'émiettement des loges, la demi-ignorance où certaines s'attardent ne sont-elles pas des conditions excellentes pour assurer l'hégémonie d'un pouvoir central? Toute loge, si médiocre soit-elle, garde avec le Grand Orient deux liens indissolubles : d'une part, elle doit annuellement payer un impôt, qui s'élève, en 1899, à 4 fr. 50 par tête de maçon (4); d'autre part elle doit chaque année, sauf excuse légitime, envoyer au grand convent de septembre, assemblée générale de la fédération maçonnique, un délégué. Joignez-y que le Vénérable peut, à son gré, adresser au Conseil de l'ordre des communications appelées « planches, » dont la plupart sont mentionnées, en termes clairs ou volontairement équivoques, dans les comptes rendus du Grand Orient. Les délégués des loges jouent ainsi le rôle de pouvoir législatif; le Conseil de l'Ordre, renouvelable par tiers et dont les membres sont élus pour trois ans par ces mêmes délégués,

(1) *C. R. G. O.*, 19-24 sept. 1898, p. 285.
(2) *C. R. G. O.*, 19-24 sept. 1898, p. 156.
(3) *B. G. O.*, août-sept. 1894, p. 175.
(4) *Rapport du Conseil de l'ordre sur l'exercice 1897 et projet de budget pour 1899*, p. 19. — Jusqu'en 1879, grandes et petites loges payaient le même chiffre d'impôts; c'est depuis 1879 qu'on tient compte du nombre des membres. (Voir *B. G. O.*, octobre 1879, p. 258 et suiv.)

est le pouvoir exécutif. Il semblerait donc, de prime abord, que toute autorité appartient aux loges, puisque, directement ou indirectement, ces deux pouvoirs sont leur émanation.

Mais que vaut, en fait, ce parlementarisme maçonnique ? M. le colonel Sever le prend à peine au sérieux ; il demandait, en 1896 et 1897, que le Conseil de l'ordre eût auprès de lui, toute l'année, des délégués permanens des loges ; et plusieurs orateurs insinuèrent avec lui que ce conseil souverain avait ses coudées trop franches. Les délégués, à chaque mois de septembre, votent un budget de 101 000 à 103 000 francs ; là-dessus, plus de 74 000 francs sont fournis par les loges, qui donnent au Grand Orient, à peu près, le sixième de leurs recettes (1). Or 7 300 francs seulement, sur les recettes du Grand Orient, sont affectés aux dépenses philanthropiques ; l'orphelinat maçonnique ne vit qu'en réclamant de l'État, du Conseil général de la Seine et de la Ville de Paris 34 000 francs de subvention (2). D'autre part, si l'on laisse de côté les 14 000 francs consacrés au loyer du Grand Orient, nous rencontrons des dépenses de personnel, de bureaucratie, d'imprimés, d'affranchissemens, d'indemnités de voyage, bref d'organisation et de propagande maçonnique, qui s'élèvent à environ 67 000 francs. Or ces dépenses, de près ou de loin, touchent à la politique ; et tandis que les pouvoirs publics viennent en aide à la charité maçonnique, les ressources personnelles de la maçonnerie lui servent surtout à s'ériger elle-même en pouvoir public.

Vous êtes membre d'une loge et vous avez, pour votre part, contribué à procurer ces ressources au Grand Orient : il ne vous rend, de l'emploi qu'il en fait, que des comptes fort incomplets ; et volontiers dirions-nous qu'il y a un certain secret maçonnique que la maçonnerie suprême observe, tout d'abord, à l'endroit de la masse corvéable des maçons. En 1895, le rapport de la commission de propagande, présenté par M. Émile Lemaître, conseiller général du Pas-de-Calais, n'est point publié : la foule des contribuables en est sevrée (3). En 1896, le compte rendu du convent constate simplement que l'Assemblée s'est constituée en comité secret pour entendre le rapport sur la propagande (4). En 1898, le rapport de M. Massé est émaillé de points, qui indiquent des

(1) Voir *B. G. O.*, novembre-décembre 1885, p. 561.
(2) *B. G. O.*, août-sept. 1894, p. 274-278.
(3) *B. G. O.*, août-sept. 1895, p. 279.
(4) *C. R. G. O.*, 21-26 sept. 1896, p. 305.

suppressions. Les délégués écoutent, et sont chargés de rapporter à leurs loges des relations orales; on juge que c'est suffisant. C'est d'après les indications de la commission de propagande que le Conseil de l'ordre concerte l'emploi des fonds et les termes des circulaires d'action; et les documens eux-mêmes qu'élabore cette commission sont, une fois sur deux, inconnus de l'armée maçonnique. Ce n'est pas tout: la commission de propagande elle-même s'est plainte, en 1898, de la mauvaise grâce que mettait le conseil de l'ordre à la renseigner sur l'emploi du fonds de réserve, et nous lisons dans le compte rendu : « *Le Frère Massé :* Fonds de réserve qui se monte...—*Plusieurs Frères :* Pas de chiffre. — *Le Frère Massé :* Je ne citerai pas de chiffres (1)... » On trouve toujours, dans la maçonnerie, plus silencieux que soi.

Les colonies, à leur tour, sont une sorte de terre vierge où la maçonnerie travaille fiévreusement; et voici que M. Lucipia, — un homme sûr, pourtant — interpelle le Conseil de l'ordre, au convent de 1897, sur les moyens d'action « par lesquels il combat l'influence cléricale dans les colonies; » au nom de la commission de propagande, M. Duvand s'insurge: rien ne peut être divulgué (2). Maçons et profanes, et M. Lucipia lui-même, doivent se borner à constater qu'au début de 1898 le Conseil de l'ordre félicitait M. Doumer pour sa « bienveillance » et son « affabilité (3), » et qu'au convent de la même année ne figuraient pas moins de quatre fonctionnaires du ministère des Colonies.

Il y a enfin, dans le budget du Grand Orient, un chapitre des « relations extérieures : » car la maçonnerie, suivant le mot de M. Dequaire, a une « politique extérieure » aussi bien qu'une « politique intérieure (4) ; » et celle-là dans son ensemble, comme celle-ci dans certains de ses détails, demeure inconnue de la masse des maçons. En 1894, le rapport de M. Dequaire sur les relations extérieures « ne peut être imprimé, à cause des aperçus délicats qu'il renferme sur les relations du Grand Orient de France avec diverses fédérations de l'univers (5). » En 1896, on transmet mystérieusement à la commission des relations extérieures une planche relative aux affaires espagnoles et cubaines (6).

(1) *C. R. G. O.* 19-24 sept. 1898, p. 323.
(2) *C. R. G. O.*, 20-25 sept. 1897, p. 198.
(3) *C. R. G. O.*, janv.-févr. 1898, p. 17.
(4) *B. G. O.*, août-sept. 1894, p. 409.
(5) *B. G. O.*, août-sept. 1894, p. 117.
(6) *C. R. G. O.*, 21-26 sept. 1896, p. 85.

Dans les convens plus récens, on fait le silence. Une organisation internationale, sise rue Cadet, concerte avec la maçonnerie universelle une « politique extérieure » (je reprends le mot de M. Dequaire) ; et les maçons épars sur tout le territoire sont tenus à l'écart. Est-ce Paris, Londres ou Rome, qui donne le mot d'ordre? Cette « politique occidentale » que certains historiens de l'heure présente conseillent à la France serait-elle la politique du Grand Orient? La ville aux sept collines, par une sorte de prédestination fatale au titre de reine du monde, inspirerait-elle la contre-église, dont M. Bourgeois fut parfois le missionnaire transalpin, comme elle inspire l'Église? On est réduit à des hypothèses. Qu'il suffise aux Français initiés de savoir qu'ils travaillent pour une œuvre internationale qui leur échappe; ils n'ont rien de plus à demander; ils sont des moyens en vue d'une invisible fin; ils paient, ils obéissent, c'est tout ce qu'il faut.

V

Jusqu'où va l'obéissance, c'est ce que les documens ne nous révèlent que d'une façon fort incomplète. On a parlé discrètement, au convent de 1897, d'une circulaire par laquelle les Vénérables sont invités à fournir au Conseil de l'ordre certains renseignemens confidentiels. Lorsqu'on lit qu'en 1893 M. Dutreix, député radical de l'Aube, engagea la loge de Vitry-le-François à « faire la plus active propagande en vue des élections (1), » l'imagination évoque tout de suite un club. Lorsque l'on constate qu'en 1896, M. Monteil apportait au Conseil une promesse de la loge de Laon et que cette loge s'engageait à « centraliser tous les renseignemens politiques ou autres qu'elle pourrait se procurer dans la contrée (2), » on se demande si les loges sont des organisations de police secrète. Lorsqu'on voit qu'en 1890 une loge de Marseille dénonce l'embauchage de l'armée par une société cléricale (3), et qu'en 1897 la loge de Tarbes dénonce au Conseil une messe commandée par un général pour l'anniversaire de Solférino, et lorsqu'on lit dans la « planche » de cette dernière loge : « Encore quelque temps, et l'armée sera définitivement l'armée du pape, de la superstition,

(1) *B. G. O.*, juin 1893, p. 154.
(2) *C. R. G. O.*, déc. 1896-janv. 1897, p. 18.
(3) *B. G. O.*, nov. 1890, p. 694.

du despotisme (1), » on note avec intérêt l'origine des cris d'alarme dont le militarisme et le cléricalisme sont devenus l'objet, et l'on cherche, mais en vain, ce qu'a pu faire le Grand Orient pour rassurer ces loges ombrageuses. Mais nous découvrons, par ailleurs, qu'en 1893, M. Dequaire s'en fut voir le ministre pour l'entretenir de certaines fraudes employées par le clergé (2); un « frère » de Versailles les avait, paraît-il, révélées; et M. Dequaire répercuta la dénonciation. La pénombre maçonnique achève enfin de s'éclairer, grâce à un discours du même M. Dequaire, prononcé au convent de 1894 : « Vous avez, disait-il, autorisé le F.·. Lucipia, toujours si méthodiquement dévoué, à constituer au Grand Orient cette chose qu'il vous disait à demi-mot, qui sera un puissant moyen d'action pour la centralisation habile de tous les renseignemens. Grâce au personnel que vous n'avez pas marchandé à notre Frère, il est incontestable qu'avant peu de temps, nous saurons quels sont les hommes qu'on promène d'un département à un autre pour y représenter la République. Si les groupes républicains se connaissent mal de circonscription à circonscription, c'est à la maçonnerie à leur servir de trait d'union, et, disons le mot un peu terre à terre, d'agence très fidèle de renseignemens (3). » Ainsi les loges, en 1894, devinrent des agences de renseignemens, avec M. Lucipia comme correspondant. Il y a, dans chacune d'elles, un ou deux personnages qui s'occupent de la police politique; les autres s'abandonnent aux pompes du symbolisme ou aux grandioses abstractions de la philosophie maçonnique; et peut-être seront-ils bientôt étonnés du mouvement de haine auquel la politique maçonnique commencera d'être en butte.

Députés et fonctionnaires, suivant la conduite qu'ils tiennent, sont les bénéficiaires ou les victimes de cette politique : et, chez beaucoup, la lassitude est proche. « La maçonnerie est un sucre qui doit fondre, » disait un orateur à l'un des récens convens (4). Et longtemps en effet, dans le marais parlementaire, ce sucre a fondu; d'un bout à l'autre de la gauche, il imprégnait les éloquences « républicaines. » Mais il s'est, aujourd'hui, condensé

(1) *C. R. G. O.*, juillet-août 1897, p. 12.

(2) *B. G. O.*, mars-avril 1893, p. 59.

(3) *B. G. O.*, août-sept. 1894, p. 409. — Cf. *B. G. O.*, août-sept. 1895, p. 173 : M. Merchier supplie les loges de constituer partout des dossiers sur les infractions aux lois scolaires.

(4) *C. R. G. O.*, 21-26 sept. 1896, p. 98.

et comme coagulé ; il y a à la Chambre un groupe maçonnique, qui se confond presque avec l'extrême gauche et qui, d'autre part, conserve sur les bancs du centre une sorte d'arrière-garde intimidée. Vous pouvez discerner les membres de cette arrière-garde en épiant leurs votes ou leurs abstentions lorsqu'une question religieuse occupe l'assemblée ; leur orthodoxie maçonnique, alors, devient d'une rigidité farouche ; et pareils en cela à beaucoup de sénateurs francs-maçons, ils se font pardonner par la constance de leur « anticléricalisme » la lenteur de leurs étapes vers le socialisme. En revanche, un certain nombre de républicains modérés, dont la maçonnerie avait abrité les débuts politiques, ont été évincés des loges ou s'en sont évincés eux-mêmes ; il semble même que, systématiquement, le Grand Orient travaille à leur aliéner les loges avec lesquelles ils garderaient des liens. Quand, au convent de 1895, M. Cocula criait que M. Dupuy devrait être rayé de la maçonnerie (1), et quand, en 1896, M. Dequaire expliquait, avec une allégresse complaisante, que la majorité de la loge *le Réveil anicien* était hostile à M. Dupuy (2), ils prenaient l'un et l'autre une peine inutile ; pour que le perspicace homme d'État leur faussât compagnie, il lui suffisait de connaître l'article du Code pénal sur les associations, et M. Dupuy le connaît. On s'est lassé, peu à peu, parmi les membres du Parlement, d'être traités, rue Cadet, comme les commissionnaires d'un syndicat d'intérêts : « Nous avons organisé au Parlement, expliquait M. Blatin au convent de 1888, un véritable syndicat de maçons, et il m'est arrivé, non pas dix fois, mais cent fois, grâce aux signatures des maçons du Parlement, de faire rendre raison à des centaines de maçons (3). » Il est des stratagèmes qu'on n'ébruite point : le rural fraîchement initié qui lit M. Blatin sait que, là-haut, les maçons travaillent pour lui ; mais le député, qui s'ennuie de sentir qu'il n'est qu'un corvéable, est tout proche, ce jour-là, d'envier et d'imiter la courageuse indépendance de M. Jules Legrand, le sous-secrétaire d'État actuel, qui, du jour où les électeurs de Bayonne l'eurent fait représentant de la nation, fit savoir à la maçonnerie, par une lettre de congé rendue publique, qu'ils étaient désormais ses seuls maîtres.

(1) *B. G. O.*, août-sept. 1895, p. 344-345.

(2) *C. R. G. O.*, 21-26 sept. 1896, p. 73. — D'après la *Revue maçonnique*, octobre 1896, p. 230, le refus d'une faveur administrative, opposé par M. Dupuy à un membre influent de cette loge, aurait déterminé ce courant d'hostilité.

(3) *B. G. O.*, août-sept. 1888, p. 529.

Aussi la maçonnerie, se sentant parfois importune, n'a pas dédaigné de se commettre de plus en plus ouvertement avec une fraction de la gauche, afin de demeurer une force parlementaire; et cette fraction-là, du moins, est absolument maîtrisée. La création du *Groupe fraternel d'études* en juin 1885, sous la présidence de M. Barbe, député radical de Seine-et-Oise, inaugura cette politique. On la poursuivit en expulsant des loges tous les fauteurs du boulangisme (1). Puis on projeta, en 1894, au Congrès des Loges du Midi, de former un atelier au Palais-Bourbon, où seuls les députés seraient admis (2) : la proposition fut ajournée. Mais, en juin 1895, tous les députés maçons furent convoqués rue Cadet, chambrés deux heures durant, et M. Blatin constata chez eux « une grande fidélité pour la doctrine maçonnique, un très grand désir de servir les intérêts maçonniques; » aucune indiscrétion ne fut commise sur cette réunion, grâce aux « formes strictement rituéliques des travaux (3). » Et nos députés maçons reprirent le chemin du Palais-Bourbon, ayant superposé au mandat public qu'ils avaient sollicité du suffrage universel le mandat occulte qu'ils avaient accepté de leur « frère » M. Blatin, — éconduit, lui, en 1893, par le suffrage universel. Leur obéissance semblait si parfaitement apprivoisée, que lorsque au convent, trois mois après, MM. Pochon et Cocula demandèrent que les députés indociles fussent exclus des loges, la précaution fut jugée superflue. En revanche, en 1897, on se préoccupa d'avoir prise sur les candidats; et le programme anticlérical et radical des loges parisiennes leur fut imposé comme un minimum (4). Aussi n'est-ce point un paradoxe de soutenir, comme le faisait il y a sept ans déjà, dans un livre toujours digne d'être consulté, M. Copin-Albancelli (5), que la maçonnerie est plus adéquatement représentée, dans notre Parlement, que ne le sont les collèges électoraux. Les électeurs donnent, pour quatre ans, un blanc-seing à leur député; la maçonnerie, elle, de temps à autre, envoie des « indications » aux frères du Palais-Bourbon (6). Vote rapide de la loi sur le monopole des inhumations, vote d'une loi interdisant le droit de suffrage aux membres des congrégations reli-

(1) *B. G. O.*, nov. 1890, p. 706-709. et déc. 1890, p. 730-731.
(2) *B. G. O.*, août-sept. 1894, p. 111.
(3) *B. G. O.*, juin 1895, p. 88 et août-sept. 1895, p. 201.
(4) *C. R. G. O.*, 20-25 sept. 1897, p. 225 et suiv.
(5) *La franc-maçonnerie et la question religieuse.* Paris, Perrin.
(6) *C. R. G. O.*, 19-24 sept. 1898, p. 344.

gieuses, application stricte du droit d'accroissement, rétablissement du scrutin de liste, vote du vœu Pochon contre la liberté de l'enseignement, vote formel contre l'institution d'une fête nationale de Jeanne d'Arc : tels sont les derniers ordres. Conseillers généraux et municipaux feront bien de s'en inspirer, dans la mesure de leurs attributions. Conformez-y docilement vos votes, vous serez le député idéal ; reprenez ces idées, à titre de vœux, dans les assemblées départementales, vous serez le conseiller général idéal; et lorsqu'on est maire, on obtient pour sa « vaillante conduite républicaine » les « fraternelles félicitations du Conseil de l'ordre, » si l'on parvient, comme le fit, en mai 1897, un humble maire de Seine-et-Marne, à rendre la vie impossible au desservant et à « débarrasser sa commune de toutes robes noires (1). » « Vous avez barre sur les hommes qui composent les conseils municipaux, disait, au convent de 1893, M. Thulié, conseiller municipal de Paris, vous pouvez les obliger à laïciser les hôpitaux comme on fait à Paris (2). »

Et, par une amusante ironie, quelques exigences que professent en général les mandataires élus en ce qui concerne l'obéissance passive des fonctionnaires, ce sont, en l'espèce, des fonctionnaires qui, bien souvent, signifient ces ordres aux « représentans du peuple : » c'est un receveur des finances qui commande à la Chambre, en 1898, de voter le projet Pochon (3); c'est un inspecteur primaire qui commande à la Chambre, en 1896, de supprimer des programmes les devoirs envers Dieu (4). Plus ces fonctionnaires oseront, plus ils seront sacrés intangibles par le Grand Orient : il y a un comité spécial chargé de les protéger (5); courent-ils quelque péril, le Grand Orient menace le député, le député menace le ministère, et jamais ministre, encore, ne s'est permis de rendre au Grand Orient menace pour menace. Oserait-on même, dans les ministères, faire faire antichambre aux membres du Conseil de l'ordre? C'est une question que posait assez impérieusement, au convent de 1893, l'un des orateurs, et il menaçait les ministres qui, par une telle désinvolture, se rendraient indignes du « cordon maçonnique (6). » Lorsque se

(1) *C. R. G. O.*, mars-mai 1897, p. 13-14.
(2) *B. G. O.* août-sept. 1893, p. 587.
(3) *C. R. G. O.*, 19-24 sept. 1898, p. 300.
(4) *C. R. G. O.*, 22-27 sept. 1896, p. 197.
(5) *C. R. G. O.*, 20-25 sept. 1897, p. 202.
(6) *B. G. O.*, août-sept. 1893, p. 342.

préparent les promotions, les mouvemens administratifs, on sent çà et là des points de résistance, des obstacles indéfinis, des nécessités inavouées, des impossibilités inexplicables : c'est rue Cadet que la clef de l'énigme est cachée. Et l'État laïque supporte que, dans cette assemblée mi-politique mi-religieuse du Grand Convent, on puisse saluer au passage, en 1898, 21 directeurs d'écoles ou instituteurs, 14 professeurs, 9 employés des finances ou des postes, 6 employés des ponts et chaussées; — et nous pourrions continuer l'énumération.

On se rappelle l'invitation mal déguisée que M. Léon Bourgeois, parlant à Neuilly en 1895, adressait aux fonctionnaires (1) : la maçonnerie acclame, en eux, de précieuses recrues : ils ne sont pas, eux, comme les députés, qui, une fois ministres, deviennent souvent, au témoignage de M. Mamelle, « aussi égoïstes que puissans (2); » ils ont toujours à la solliciter, ou à la redouter. Dans l'armée même, elle a tenté de s'étendre : on écouta deux « frères, » au convent de 1897, discuter longuement sur la réduction du service militaire (3), après avoir, sans doute, échangé l'uniforme de la France contre la toilette maçonnique; et le convent de 1898 comptait parmi ses membres deux officiers de l'armée active, qui, pour éviter tout ennui, « laissèrent estropier leurs noms dans la liste des délégués (4). » Mais les « graines d'épinards, écrivait récemment la *Revue maçonnique*, n'aiment généralement pas les démocraties (5) »; les fonctions civiles sont beaucoup plus accessibles à l'embauchage maçonnique que la hiérarchie militaire : la maçonnerie y trouve un motif nouveau pour être la gardienne vigilante de la « suprématie du pouvoir civil. » Entendez, sous ce mot : pouvoir civil, l'autorité politique, et elle seule; car la maçonnerie semble aimer assez peu les corps constitués autonomes, où la valeur professionnelle classe l'individu : c'est ainsi que, la question de la nomination des instituteurs par les inspecteurs d'Académie s'étant posée au convent de 1897, M. Rabier la fit évincer en disant à mots couverts (et plusieurs points interrompent le compte rendu) : « Il y

(1) *B. G. O.*, juin 1895, p. 95-97.
(2) *Revue maçonnique*, mars 1899, p. 58.
(3) *C. R. G. O.*, 20-25 sept. 1897, p. 271-282.
(4) *C. R. G. O.*, 19-24 sept. 1898, p. 183.
(5) *Revue maçonnique*, juin 1896, p. 140. — Cf. d'autres appréciations maçonniques hostiles à l'armée, dans la même revue, décembre 1895, p. 265-270, et nos de novembre et décembre 1897.

a des questions à côté; il se présente des situations que vous ne pourriez trancher, et je vous demande de laisser de côté cette question importante qui, je le répète, a déjà fait l'objet des préoccupations du parti républicain qui l'a rejetée (1). » M. Hubbard, en 1896, souhaitait que « l'armée des instituteurs, fidèle à la République, » fût protégée contre les « défaillances du gouvernement républicain (2); » mais, loin de proposer à cette armée des protections universitaires, le Grand Orient aime mieux faire peser sur elle des protections politiques, dont en général il espère disposer à son gré. A l'heure où, partout dans l'État, le ressort de l'obéissance fléchit, la maçonnerie, avec un esprit de gouvernement qui l'a fait comparer au « club des Jacobins (3), » a l'insigne talent de fortifier ce ressort, de le durcir, et puis de le tendre, avec une indéviable rigidité.

VI

Il ne semble pas que les œuvres de propagande intellectuelle, concertées par la maçonnerie, soient à la hauteur de sa tactique politique : elles sont, tout à la fois, moins élégantes et plus saisissables. Chacun sait que la *Ligue de l'Enseignement* est « sortie des flancs de la maçonnerie, adulte et armée pour la lutte, comme la Minerve antique du cerveau de Jupiter (4); » et la victoire de cette Ligue sur « l'imposture et l'hypocrisie cléricales » serait plus aisée si cette filiation était demeurée plus secrète. Quant à la littérature de vulgarisation que le Grand Orient propage, elle se compose généralement de brochures véhémentes qui furent d'abord lues ou récitées dans les loges; telle la conférence de M. Delpech sur Jeanne d'Arc, publiée avec cette épigraphe : « Évêque, je meurs par vous; » ou bien, si elle affecte une forme moins oratoire, elle étudie de préférence l'histoire des religions, afin de « mettre un terme au charlatanisme éhonté d'une caste qui n'a que trop abusé de la crédulité humaine (5). »

(1) *C. R. G. O.*, 20-25 sept. 1897, p. 259.

(2) *C. R. G. O.*, 21-26 sept. 1896, p. 121.

(3) L'expression est de M. Paul Nourrisson, dont les travaux sur cette question comptent parmi les plus sûrement informés. (Voir spécialement le *Correspondant* du 10 mars 1899.)

(4) Salva, *L'État et l'Église*, conférence, p. 2, Rouen, 1892. — Voir, dans la *Revue* du 15 février 1899 : *L'instituteur primaire et l'enseignement de la morale.*

(5) Dobrski, *L'Éducation des masses*, conférence au *Libre examen*, p. 28. Paris, Renaudie, 1897.

Un petit livre de M. Jeanvrot, conseiller à la Cour d'appel d'Angers et présentement membre du Conseil de l'ordre, a été recommandé comme un modèle, dans les derniers convens; et M. Viguier, conseiller municipal de Paris, fit tout de suite souscrire, par le Conseil général de la Seine, 700 exemplaires de ce « véritable chef-d'œuvre (1). » Il s'intitule *Science et Religion* (2); on y lit, entre autres détails imprévus, que « l'existence de Jésus est problématique; » que l'inscription INRI, qui dominait la croix du calvaire, se doit interpréter : *Igne natura renovatur integra;* que le monothéisme et le christianisme sont des variantes du culte solaire; que les reliques *de Sudario Christi* sont des gouttes de la sueur du Christ; que l'épître de saint Paul à Timothée est en cinq tomes, qu' « Athénée (Minerve) a fourni saint Athanase » au Panthéon chrétien, et parmi les revues d'érudition qui se sont occupées de ce livre, aucune n'a pu partager l'enthousiasme du convent de 1895, où il fut qualifié de « magnifique travail, admirable étude scientifique, synthèse de patientes études, véritable machine de guerre anticléricale, » ni s'associer au vœu qu'entendit le convent de 1898, et qui tendait à faire du livre de M. Jeanvrot une édition à cinq sous (3).

Tantôt les brochures maçonniques portent l'effigie du Grand Orient : *Ordo ab Chao, suum cuique jus; 33;* tantôt, vierges de tout indice, elles se prêtent mieux à la diffusion. La maçonnerie, en général, préfère le second cas. La fondation d'un journal proprement maçonnique fut toujours repoussée par les convens. Mais en 1897, au nom de la commission de propagande, M. Maréchaux constatait, « à demi-mots, » que la maçonnerie, par son influence d' « à côté, » arrive toujours, et sans dépenses, à donner « la bonne nouvelle » à un nombre considérable de journaux locaux (4); et M. Duvand, en 1898, a demandé qu'une correspondance régulière fût établie entre le Grand Orient et ces journaux (5). Il advient souvent que, dans vingt journaux radicaux en même temps, on lit le même article : c'est souvent le Grand

(1) Rapport au nom de la 5e commission du Conseil général, 1895.

(2) *Société des éditions scientifiques,* Paris, 1895, 2e édit. — Voir la critique piquante qu'en a faite M. Dauvergne, *Religion et Science,* Angers, Lachèze, 1897.

(3) *B. G. O.,* août-sept. 1895, p. 169, et *C. R. G. O.,* 19-24 sept. 1898, p. 269. « Admirable petit ouvrage », dit, au nom de l' « écossisme, » la *Revue maçonnique,* 1897, p. 183.

(4) *C. R. G. O.,* 20-26 sept. 1897, p. 172.

(5) *C. R. G. O.,* 19-24 sept. 1898, p. 289.

Orient qui est le pourvoyeur. Telle, par exemple, la correspondance parisienne insérée dans les journaux profanes, en avril 1895, à la suite de la fête gastronomique et scientifique offerte à M. Berthelot: on y célébrait la « concentration philosophique et républicaine opérée au banquet; » on y flétrissait « Basile, qui avait voulu frapper en bloc les adversaires de la conspiration cléricale dans la divinité moderne qui leur sert à tous d'idéal et de guide; » et l'on exaltait « le Socrate moderne, qui, courtoisement, avait jeté la ciguë à la face des dieux imprudens. » Le Collège des Rites, désireux de perpétuer ce commentaire, le réimprima dans la brochure, timbrée du Grand Orient, qui s'intitule *Commémoration du banquet Berthelot.*

Faut-il aussi faire remonter à ce mémorable événement l'idée plusieurs fois exposée dans les derniers convens, de la création d'une revue qui s'inspirerait des idées maçonniques, mais dont aucun signe, aucun titre, ne révélerait l'origine? MM. Maréchaux et Duvand soumirent ce vœu au convent de 1897 (1), et la commission de propagande, en 1898, put annoncer qu'un frère « modeste et dévoué » préparait, tout à la fois, l'organisation d'un tel périodique et la réimpression des grands penseurs du XVIIIe siècle (2). Il y a beaucoup d'anonymat dans l'activité littéraire de la maçonnerie, comme il y a beaucoup d'occultisme dans son activité politique : dans le domaine de la pensée, elle cherche à créer une atmosphère, comme dans le domaine de l'action elle cherche à créer des faits acquis; ici et là, elle aime mieux la besogne que le bruit, et les besognes autour desquelles elle fait du bruit ne sont jamais celles auxquelles elle attache le plus d'importance.

Secrète elle est, et secrète elle veut rester. Il ne dépend pas du Conseil de l'ordre, même, que le secret ne devienne plus rigoureux. En 1893, les journaux profanes avaient saisi certaines *interviews* maçonniques : une circulaire suprême du 25 février blâma leurs confidens et signala la discrétion comme la condition nécessaire du succès (3). Le Conseil, en 1894, proposa la suppression du *Bulletin* et l'institution d'une correspondance fermée : le convent maintint le *Bulletin* (4), mais à partir d'août 1896, on lui

(1) *C. R. G. O.*, 20-25 sept. 1897, p. 172 et 180.
(2) *C. R. G. O.*, 19-24 sept. 1898, p. 275.
(3) *B. G. O.*, févr. 1893, p. 689-690.
(4) *B. G. O.*, août-sept. 1894, p. 170-183 et 218-223. En 1893, on avait discuté s'il suffirait ou non, pour soustraire le *Bulletin* au dépôt légal, d'enlever le point de couture et la brochure. (*B. G. O.*, août-sept. 1893, p. 549-550.)

donna le titre de *Compte rendu;* il demeura tout aussi volumineux, mais cessa d'être strictement périodique et l'on inscrivit, sur la couverture, qu'il n'était point destiné à la publicité (1). Une autre fois, en 1897, le Conseil prit l'habitude de refuser les noms et les adresses des maçons, que d'autres maçons lui demandaient; et cette conduite fut, au convent, l'objet d'une très vive discussion. D'une part, on ne voyait pas « l'intérêt qu'il peut y avoir à publier les noms des frères qui ne pourraient plus servir notre cause si on savait qu'ils appartiennent à notre institution; » d'autre part, un fonctionnaire des chemins de fer de l'État racontait avec quelque justesse que, son chef de service allant à la messe, il serait bon de savoir si le directeur général des chemins de fer de l'État est un maçon; non moins franchement, un autre disait qu' « il est souvent nécessaire de savoir si un nouveau préfet ou un nouvel inspecteur d'Académie sont maçons; » un troisième, qu'en vue des élections prochaines ces renseignemens auraient leur prix (2). Bref, on discuta longuement, nulle mesure générale ne semble avoir été prise; mais d'ores et déjà, dans les comptes rendus des Congrès des Loges de l'Est, les noms des orateurs sont absens, et depuis quelques années, enfin, comme vient de le montrer M. Émile de Saint-Auban dans un livre où les traits pénétrans abondent (3), la maçonnerie s'efforce de créer une jurisprudence d'après laquelle il serait interdit de divulguer dans la presse la qualité maçonnique de l'un de ses membres si l'on a, dans quelque paragraphe ou article connexe, maltraité la maçonnerie elle-même.

Il paraît résulter des débats des derniers convens, que deux courans existent dans l'ordre maçonnique : les uns ont la passion du secret, et c'est le cas habituel pour les membres du Conseil de l'Ordre; les autres commencent à sentir le goût d'une certaine parade en public ou le besoin d'une constitution moins oligarchique; et les convens, le plus souvent, donnent raison aux premiers contre les seconds. En 1894, MM. Poulle, Lucipia, Pochon, de Heredia, Delpech, Dequaire, proposent de faire reconnaître le Grand-Orient comme société d'utilité publique : « Nous avons des maçons au Sénat, à la Chambre, au Conseil d'État, déclare M. Poulle; on peut tenter la chose (4) »; mais la commission des

(1) *C. R. G. O.*, 20-25 sept. 1897, p. 113.
(2) *C. R. G. O.*, 20-25 sept. 1897, p. 184-193, *passim*.
(3) *Le Silence et le Secret*, Paris, Pedone, 1899.
(4) *B. G. O.*, août-sept. 1894, p. 216.

vœux redoute « l'ingérence du gouvernement dans les affaires maçonniques (1), » et la proposition est enterrée. En 1897, M. le colonel Sever réclame une délégation permanente des loges, qui surveillerait le Conseil de l'ordre et le groupe maçonnique de la Chambre : il explique qu'il y a deux conceptions de la maçonnerie : ou bien elle doit se terrer, ne pas se montrer, agir individuellement par chacun de ses membres; ou bien elle doit s'afficher toujours et partout, tenir haut et ferme son drapeau, ne se point dissimuler, faire bloc au contraire; et le convent, par 223 voix contre 30, évince M. Sever et marque ainsi ses préférences pour l'occultisme politique (2). Vous avez peur, leur crie en substance le colonel : « Supposer qu'on pourrait fermer nos temples sous la République, c'est là une idée que nous ne pouvons pas avoir (3). » Mais le convent se rappelle les propos d'un juriste, M. Poulle, conseiller à la Cour de Poitiers, qui disait en 1894 : « Le chef de l'État (Napoléon III), par un décret, nomma le maréchal Magnan grand maître du Grand Orient. Nous sommes donc autorisés... Il est vrai que le chef de l'État actuel peut supprimer cette autorisation, et, avec sa simple signature et celle d'un ministre, fermer toutes les loges... Nous ne sommes que des tolérés (4). »

Autorisés ou tolérés, un peu plus que tolérés ou un peu moins qu'autorisés, les francs-maçons, en France, sont ce qu'ils veulent et font ce qu'ils veulent, et laissent en toute sécurité se ramifier et s'épanouir, se projeter en avant et se replier sur eux-mêmes, diverger et se croiser, les innombrables tentacules qui composent l'organisation maçonnique. Deux facteurs sont en présence. D'une part, un pays où personne n'est responsable, où la représentation nationale, comme ici même M. Charles Benoist l'a si fortement montré, n'est pas et ne cherche pas à être l'image vraie du peuple, où le mot de démocratie, — un beau mot pourtant, et bien ample et bien large, — se rétrécit à force d'être prodigué, et est confisqué par une politique d'exclusivisme, où la démocratie réelle, qui appellerait le peuple à s'occuper lui-même et par lui-même de la chose publique, n'est ni pratiquée ni même peut-être entrevue, où

(1) *B. G. O.*, août-sept. 1894, p. 211.
(2) *C. R. G. O.*, 20-25 sept. 1897, p. 118-146, notamment 121-122.
(3) *C. R. G. O.*, 20-25 sept. 1897, p. 153.
(4) *B. G. O.*, août-sept. 1894, p. 212 et 215. D'après le *Bulletin maçonnique de la Grande Loge Écossaise*, 1880, p. 17, les douze loges qui formèrent cette Grande Loge furent spécialement autorisées par un décret de M. Lepère du 12 février 1880; ce décret figure-t-il aux documens officiels?

la divulgation de tous les secrets gouvernementaux est devenue l'un des traits essentiels des mœurs publiques, où toute politique suivie semble impossible. D'autre part, une association secrète qui sait tour à tour, et quelquefois en même temps, être occulte et provocante, qui trouve les moyens et s'arroge le droit de faire sentir son action au moment même où elle la cache, et de l'imposer au moment même où elle la nie, qui double la prestigieuse force du mystère en y ajoutant parfois les gratuites apparences du ridicule, qui semble provoquer le haussement de nos épaules pour mieux peser sur elles, qui séduit les uns par la vanité des hochets, les autres par la perspective d'un avancement, ceux-ci par l'espoir d'un service et ceux-là par la fascination d'une langue emphatique, qui retient certaines fidélités par la reconnaissance, beaucoup par l'ambition, toutes par la peur, qui dompte les députés par les fonctionnaires et les fonctionnaires par les députés, et qui parvient, enfin, à glisser dans la presse ce qu'elle y veut glisser sans laisser deviner ce qu'elle y veut taire. Il est naturel et il est logique que cette association vise à l'hégémonie de ce pays, et l'on s'explique comment un publiciste radical, M. Fernand Maurice, pouvait dire sans trop de jactance au convent de 1890 : « Incontestablement, nous sommes tous d'accord sur ce point que la maçonnerie ne donne pas aujourd'hui le plein de ses forces, qu'elle n'a pas aujourd'hui, sur la politique de la France, l'action qui lui devrait être dévolue, qui lui appartient... Nous n'emportons pas le morceau, et il faut que cela soit. Eh bien, si la maçonnerie veut s'organiser... je dis que, dans dix ans d'ici, la maçonnerie aura emporté le morceau et que personne ne bougera plus en France en dehors de nous (1). » Dix ans ont passé, depuis lors; et la France, défiante de l'internationalisme maçonnique, désespérant de savoir jamais vers quelle fin mystérieuse essaie de l'acheminer la politique, intérieure et extérieure, de la maçonnerie française, semble faire effort pour réclamer, avec le droit d'association, le droit de bouger.

***

(1) *B. G. O.*, août-sept. 1890, p. 500-501.

UN DOCUMENT INÉDIT

SUR LA

PÉRIODE NAPOLÉONIENNE [1]

Depuis quelques années, le public français manifeste un goût très vif pour les souvenirs de la première partie de ce siècle : l'amour-propre national cherche dans le passé les satisfactions que lui refuse le temps présent. A ce goût, joint au penchant moderne pour les témoignages contemporains des événemens, nous devons la publication récente de nombreux mémoires sur la période napoléonienne. C'est un nouveau document de ce genre dont nous donnons la primeur aux lecteurs de la *Revue*. Il emprunte un intérêt particulier à son origine et à l'époque à laquelle il se rapporte.

On sait que les Bourbons exilés n'avaient jamais cessé d'entretenir des intelligences en France. Dans ses lointaines retraites de Mittau et de Varsovie, Louis XVIII était renseigné jour par jour, par ses correspondans, sur ce qui se passait à Paris. Ce sont les relations de ces correspondans, pendant les années 1802 et 1803, dont nous donnons ici d'importans extraits. Les correspondances figurent parmi les papiers personnels que le Roi déposa aux archives du ministère des Affaires Étrangères, à son retour de Gand. Leur authenticité n'est donc pas douteuse. Quels en sont les auteurs? Il n'est pas possible de répondre catégoriquement à cette question. Les lettres ne portent aucune signature et leurs auteurs ne sont nommés nulle part, ni dans la correspondance,

(1) Les fragmens qu'on va lire sont extraits des Relations secrètes des agens du Comte de Provence à Paris sous le Consulat, qui seront publiées prochainement sous ce titre : *Bonaparte et Louis XVIII* à la librairie Plon et Nourrit.

Afin de laisser au texte toute la place dont nous pouvons disposer, nous avons dû sacrifier les nombreuses annotations dont l'ouvrage est enrichi.

ni dans les autres papiers du Roi. Les archives nationales ne nous fournissent non plus aucun renseignement sur ce point. On n'a même pas la ressource de chercher des indications dans des comparaisons d'écriture, car les originaux sont perdus ou détruits, et il ne subsiste que deux copies des documens, la copie des Affaires étrangères et celle sur laquelle ont été pris les extraits qui suivent, toutes deux parfaitement identiques du reste et vraisemblablement transcrites l'une et l'autre dans la Maison du Roi. On en est donc réduit aux conjectures. La supposition la plus plausible est que les lettres émanent, au moins en grande partie, des membres du comité royaliste de Paris. C'étaient à cette époque MM. Royer-Collard, l'abbé de Montesquiou, le comte de Clermont-Gallerande et Becquey. Le style et les idées des premiers et des plus connus de ces personnages se retrouvent dans nombre des correspondances. Ministre des Affaires étrangères à plusieurs reprises, M. Thiers a pris connaissance des documens en question dans les archives du département. Il en a tiré grand parti dans son histoire du Consulat. Voici comment il s'exprime à ce sujet :

« Ce n'est pas de fantaisie que je peins les émigrés de ce temps, dit-il en racontant l'année 1802. Le langage que je leur prête est extrait littéralement des volumineuses correspondances adressées à Louis XVIII et rapportées par ce prince en France. Laissées pendant les Cent-Jours aux Tuileries, déposées depuis aux Affaires étrangères, elles contiennent le singulier témoignage des illusions et des passions de cette époque. Quelques-unes sont fort spirituelles et toutes fort curieuses (1). »

Et plus loin : « Il existait à Paris des agens des princes déchus dont quelques-uns étaient gens d'esprit et quelquefois bien informés. Ces agens faisaient des rapports presque quotidiens dont j'ai parlé précédemment (2). »

M. Thiers a raison : les rapports dont il parle présentent un intérêt à la fois sérieux et piquant. Ils traitent tour à tour les différens sujets qui intéressent leur royal destinataire : les événemens politiques, l'état de l'opinion, les nouvelles académiques et littéraires, la chronique mondaine. Le Premier Consul y tient une large place. Napoléon n'a pas encore ceint la couronne, mais il règne déjà sous le titre de Premier Consul à vie. Il ne faut pas s'attendre à ce que ses actes soient appréciés toujours avec justice par les partisans les plus fervens du Prince qui revendique, par droit de naissance, la place que Bonaparte occupe par le droit du génie. Mais le lecteur avisé n'aura pas de peine à discerner la vérité historique, au milieu des exagérations peu dissimulées de l'esprit de parti. Il trouvera par surcroît, dans les lettres qu'il

(1) *Le Consulat et l'Empire*, t. II, p. 181.
(2) *Ibid.*, t. III, p. 316.

va lire, un tableau curieux et vivant de la vie intellectuelle et mondaine à Paris à l'époque de transition qui a précédé l'Empire.

COMTE REMACLE.

Paris, le 31 mai 1802.

Le caractère du Premier Consul n'est guère connu que par ses actions publiques; il se livre peu ou point. Un petit nombre de gens ont un accès familier près de lui, d'où il suit que, même en habitant la capitale, il est rare que l'on ait d'autres données sur son compte que celles des papiers publics. Le rôle éclatant qu'il a joué et qu'il joue encore est une preuve irrécusable de ses grands talens. On dit qu'il est dur et peu sensible. Cependant, on raconte quelques anecdotes qui donneraient à penser qu'il cache au fond de son cœur une profonde sensibilité. Par exemple, dans un moment de crise dont le public ne fut pas informé, il fit appeler de nuit aux Tuileries le général Caffarelli. Bonaparte avait eu pour ami intime le frère de ce général, à Saint-Jean-d'Acre, et, depuis lors, le Premier Consul conservait le cœur de cet ami. C'était pour en confier le dépôt aux mains de son frère qu'il avait fait appeler celui-ci. En effet, il pria Caffarelli de le lui garder jusqu'à l'issue de la crise, afin que, s'il y périssait lui-même, son trésor le plus caché échappât aux mains de ses ennemis.

Il est d'autres traits dénotant une certaine violence de caractère qui semble en opposition avec la sensibilité. Mais ces qualités diverses ne sont pas incompatibles dans la même âme, et il ne serait pas étonnant de les voir réunies dans un seul homme qui, au sortir de l'adolescence, est entré dans les orages de la Révolution et qui est parvenu si jeune au pouvoir souverain.

Ce qu'il serait essentiel de connaître, ce sont les desseins de Bonaparte. Je crois que, pendant longtemps, il n'en a point eu de fixes. Comme tous les favoris de la Révolution, il a voulu apaiser les tempêtes, avant de songer à la route qu'il tiendrait. Aujourd'hui, à entendre les initiés, il veut reconstruire la monarchie pour lui et ses successeurs. Dans cette vue, il adopte pour modèle l'ancien régime, si décrié depuis dix ans. Sous l'ancien régime, l'Église et l'État se soutenaient par une adhérence mutuellement utile : on cherche à réconcilier l'Église avec le gouvernement. L'ancien régime protégeait les propriétaires : on veut les rassurer et l'on compte pour cela sur les ecclésiastiques. L'an-

cien régime avait une noblesse : la Légion d'honneur la remplacera. Remarquez que ces trois grands actes de reconstruction monarchique, le Concordat, l'Amnistie et la Légion d'honneur, sont postérieurs à la paix générale, qu'ils ont été précédés du retour d'Espagne de Lucien Bonaparte, connu depuis longtemps comme zélé partisan d'une dynastie nouvelle, qu'ils aboutissent à la question du Consulat à vie. Ajoutez à cela que les échos du gouvernenent ne cessent de nous rappeler les différens changemens de dynastie, qu'ils cherchent à faire revivre le souvenir de Charlemagne, qu'ils font sans cesse le procès à cette Révolution, à laquelle ils doivent tout, et vous n'aurez plus de doutes sur les projets de nos gouvernans.

Ces projets pourront-ils réussir? Pour raisonner sur cette question, il faut d'abord examiner les dernières opérations indiquées et la manière dont l'opinion les accueille. C'est ce que nous ferons dans la suite de ces lettres. Terminons celle-ci par une simple réflexion : Charlemagne avait pour ancêtres Charles Martel et Pépin : Bonaparte est le premier de sa race.

Paris, le 6 juin 1802.

Une des maximes favorites du gouvernement est de faire pour la nation tout le bien qu'elle pourrait espérer du rétablissement de la maison de Bourbon, afin d'empêcher de souhaiter ce rétablissement. Cette maxime est d'une saine politique. Si la masse du peuple voyait la sûreté personnelle et celle des propriétés suffisamment garanties par la justice du gouvernement, si elle voyait le repos de l'État assuré par le dépôt de l'autorité suprême entre des mains fermes qui pourraient la transmettre à d'autres, sans de nouvelles révolutions, si les opinions religieuses et politiques jouissaient d'une certaine liberté, il est clair que cette même masse, indifférente d'ailleurs à tout ce qui ne la touche pas, perdrait bientôt le souvenir de l'ancien état de choses, ou ne s'en souviendrait que pour se réjouir de n'être plus blessée par l'éclat des distinctions nobiliaires, car les douceurs de l'égalité sont peut-être le seul fruit de la Révolution que goûte encore la multitude. Mais il n'est pas facile de donner au peuple toutes ces garanties.

Usurpateur et soutenu par des hommes enrichis de spoliations, Bonaparte doit être ombrageux et ne peut se livrer aux actes que commanderait la justice. Tout ce qu'il fait pour s'affermir attaque

les fondemens de cette égalité qui lui donne seule quelque force. Il n'a point rendu la liberté aux opinions religieuses : le Concordat a mécontenté le parti qui fut d'abord son principal appui, et comme il a craint cependant de détacher entièrement ce parti de ses intérêts, les mesures moyennes qu'il a prises ne lui ont pas concilié le parti religieux.

La paix de l'Église et des consciences était en effet un de ces bienfaits qu'on croyait ne pouvoir attendre que de la Restauration. Bonaparte a voulu en avoir la gloire. Mais qu'est-ce, au fond, que le Concordat et les lois sur l'organisation des cultes? Il ne faut, pour s'en instruire, que lire le discours de Portalis. C'est une transaction passée entre les chrétiens et les philosophes, au nom d'un gouvernement qui n'est ni philosophe ni chrétien. Quel est le résultat de ce compromis absurde dans une matière sur laquelle on ne compose jamais? Il est aisé de le deviner. Le parti antireligieux est aussi mécontent que si l'on eût mis dans ce rétablissement toute la bonne foi possible. Le parti religieux, qui se confond dans la classe éclairée avec les amis de l'ancien régime, crie, et même beaucoup trop haut, qu'on a forcé la main au pape et que les anciens évêques qui ont accepté de nouveaux sièges se sont déshonorés. Les gens sensés et plaisans rient tout bas de cette comédie religieuse où Portalis joue le rôle de Mme La Ressource. Les dévots qui n'appartiennent à aucun parti politique ne conçoivent pas comment les prélats constitutionnels, d'abord déclarés intrus et schismatiques, deviennent aujourd'hui orthodoxes sans abjuration et participent aux honneurs de l'épiscopat.

Les gens du peuple, du moins à Paris, se croient tous au nombre des âmes fortes. Ils disent, avec les orateurs du gouvernement, que la religion est excellente pour les esprits faibles et pour les étages subalternes de la société. Mais personne ne veut être rangé au nombre de ces esprits, ni appartenir à une de ces classes, et le cordonnier lui-même ne croit la religion nécessaire qu'au savetier. Cela est naturel. Toute religion qu'on veut prouver par son utilité, et non par sa vérité, ne peut être crue. Il faut prêcher ici d'exemple, et non faire des raisonnemens. Mais qui pourrait prêcher d'exemple? Sera-ce l'homme qui a toujours donné l'exemple contraire, qui rougirait d'annoncer une conversion, qui craindrait même de perdre, aux yeux des hommes dont il est environné, la réputation d'incrédule et de philosophe? Que

fait-on alors? On envoie le second Consul à la messe, et le remède est pire que le mal.

Et comment encore se comportent, dans les grandes solennités, ces prétendus restaurateurs du culte? En voici un exemple assez curieux.

Le jour même de la restauration, le jour de Pâques, Charles Portalis, fils du ministre des Cultes, se trouva à la porte de Notre-Dame, avec sa mère et d'autres femmes, et quoiqu'ils fussent munis des billets nécessaires, la garde, par un malentendu qui ne fut pas le seul de cette journée, refusa de les laisser entrer. Le refus était injuste et désagréable. Mais que fit Charles Portalis? Il envoya un de ses amis qui se trouvait à sa portée demander de sa part le nouvel évêque d'Orléans. En effet, un moment après, l'abbé Bernier arriva, revêtu de ses habits pontificaux qui ne le préservèrent pas de la scène la plus indécente. Sans respect pour le lieu, pour la circonstance, pour les assistans, Charles Portalis accable Bernier de reproches sur la négligence avec laquelle les ordres ont été donnés, lui enjoint de faire entrer aussitôt lui, sa mère et les autres de sa société et lui demande *à quoi il est bon*, si ce n'est à faire placer d'aussi illustres personnages. Le pauvre abbé, nouvel évêque, cède à l'orage, incline sa belle mitre neuve et introduit le fils et l'épouse du ministre de tous les cultes. Il eut le lendemain la consolation de voir arriver chez lui le malencontreux aide de camp de Charles Portalis, qui vint lui demander pardon de l'indécente commission qu'il avait acceptée.

Au reste, ce que nous avons dit du peuple de Paris ne convient pas, sans restriction, à celui des provinces, et encore moins aux paysans. Il paraît que ces derniers jouissent en général des effets du Concordat de la meilleure foi possible et en rendent grâce au Premier Consul. On dit pourtant qu'en Bretagne, les nouveaux prélats risquent d'être mal reçus; deux d'entre eux ont déjà refusé le siège de Quimper où deux évêques constitutionnels ont péri de la main des chouans. On dit qu'en Belgique au contraire, la satisfaction du peuple est générale, et qu'à Malines, on s'est cotisé pour faire soixante mille livres de rente au nouvel archevêque, ci-devant évêque de Senlis. Mais ces exemples particuliers ne prêtent pas à des considérations aussi importantes que l'opinion de Paris qui en impose depuis longtemps à la France entière et qui, seule aujourd'hui, pourrait avoir des effets politiques.

Or, ici, la religion en elle-même a plus perdu que gagné. N'étant plus persécutée, elle est moins intéressante, et le seul avantage que le Concordat ait procuré à Bonaparte est qu'il sera moins facile aux partisans du trône de lier leur cause à celle de la religion. C'est encore que certains journalistes n'auront plus aussi beau jeu à déclamer contre la philosophie et contre la révolution. Le plus singulier, c'est que le Premier Consul n'a pas l'air de sentir ni d'apprécier ces avantages. Il cherche, pour ainsi dire, à s'en priver, en déchaînant les journaux philosophiques contre ceux du parti religieux, comme s'il craignait déjà les résultats de cette tolérance qu'il vient à peine d'introduire. Depuis quelque temps, *le Citoyen français* et le *Journal des défenseurs* prennent à tâche de tourner en ridicule le *Journal des Débats* et de réfuter tout ce qu'il avance. On donne les plus grands éloges aux réformes de l'Électeur de Bavière et l'on avilit autant qu'on peut le roi d'Étrurie, depuis qu'il s'est montré catholique zélé. Quelques personnes en augurent que le trône de ce nouveau monarque n'est pas trop bien affermi et que la Toscane pourrait bien devenir à son tour la grande pensée de notre grand homme.

Il est sûr que Bonaparte ne se cache pas du mépris que lui inspire la conduite du roi qu'il a créé. Le jeune prince a eu la bonhomie de lui envoyer ses observations sur le Concordat. Bonaparte, après les avoir lues, les a renvoyées aux Archives, avec cette apostille : *Bon à conserver, comme un monument de la bêtise des rois lorsqu'ils se livrent aux prêtres*. Je doute cependant qu'il partage l'opinion de ceux qui voient dans le Concordat toscan, si différent du Concordat consulaire, une protestation du pape contre celui-ci. Ils veulent que Sa Sainteté, en signant son traité avec le roi d'Étrurie, ait prétendu dire : Voilà ce que j'aurais fait en France, si on ne m'avait pas forcé la main.

Les nouveaux chanoines de l'Église de Paris sont déjà en fonctions et célèbrent l'office à Notre-Dame. Il est à remarquer que les dais, les échafauds, l'autel provisoire, qui avaient été placés dans ce temple pour la cérémonie du jour de Pâques, y figurent encore. Comme cela gêne beaucoup le service ordinaire, un chanoine écrivit au gouvernement, au nom de l'archevêque, pour obtenir la permission de débarrasser l'église de ces constructions provisoires. La permission a été refusée. On ajoute même que le prétexte de ce refus a été qu'on aurait encore besoin des constructions en question. Ce propos, bien qu'il ne soit pas cer-

tain, donne lieu à beaucoup de conjectures. On commence de nouveau à parler de l'empire et de l'empereur des Gaules. Mais il n'y a rien encore de positif à ce sujet. Il est probable que l'on attendra tout au moins le résultat des votes pour le Consulat à vie, quoique la patience ne soit pas la plus grande vertu du Premier Consul.

Paris, le 10 juin 1802.

C'est principalement parmi les militaires et les généraux que le mécontentement est à son comble. Leurs murmures, depuis longtemps contenus, ont éclaté à propos du rétablissement du culte et surtout de la proposition de faire bénir les drapeaux à Notre-Dame par l'archevêque de Paris. L'amnistie accordée aux émigrés est bientôt venue accroître leur ressentiment. On a tellement accoutumé les militaires à ne voir dans ces derniers que des ennemis, on leur a si souvent répété qu'ils ne se battaient que pour empêcher leur retour, qu'ils croient avoir perdu à ce retour tout le fruit de leurs combats. Leur mécontentement se complique d'un sentiment de jalousie. Les officiers, pour la plupart grossiers, sans éducation, sans politesse, ne peuvent souffrir qu'on les exclue des sociétés, tandis que les émigrés y brillent, fêtés et accueillis partout. On sait qu'un grand nombre de grenadiers de la garde ont été congédiés, parce qu'on les a crus complices de quelques projets hostiles. Le gouvernement fait tous ses efforts pour étouffer ou pour démentir ce bruit, mais ces efforts mêmes prouvent qu'il n'est pas sans quelque fondement. Dans un repas donné il y a quelque temps par Moreau, repas auquel Berthier et Marmont avaient été invités, Fournier, chef de brigade, s'emporta en invectives contre Bonaparte. Il y eut quelques cris d'opposition; cependant, non seulement on ne lui imposa pas silence, mais le plus grand nombre parut l'entendre avec plaisir. Le fait est qu'on avait profité de la mauvaise tête de Fournier pour le mettre en avant et qu'il ne faisait que dire tout haut ce que les autres pensaient en secret.

Le général Delmas a été plus loin que Fournier. Depuis quelque temps, il s'exprimait très librement sur le compte du Premier Consul et le traitait publiquement de scélérat et de monstre. Bonaparte lui écrivit de sa main pour avoir des explications. Delmas, dans sa réponse, répéta tous les propos qu'il avait tenus, même les plus violens, les confirma de nouveau et signa sa lettre. Fournier a été arrêté; on n'a pas osé en faire autant pour

Delmas. On s'est contenté de le renvoyer de sa division : y mettre plus d'éclat eût été avouer qu'il existait un parti de mécontens dans le militaire et se mettre dans la nécessité de divulguer les motifs de la sévérité qu'on aurait déployée. Ce qu'il y a de plaisant, c'est qu'on a fait insérer dans les journaux une prétendue lettre de Londres, dans laquelle on justifie les mesures de rigueur prises contre Fournier et Delmas, en accusant le premier d'être un souteneur de tripots et le second d'être une mauvaise tête.

En résumé, il est certain que l'ambition démesurée de Bonaparte a soulevé tous les généraux contre lui. Comme il n'en est pas un qui ne se croie son égal et qui ne prétende avoir les mêmes droits que lui à la première place, il n'en est pas un non plus qui ne regarde son élévation comme un tort qui lui est fait personnellement. Moreau se tient sur la réserve. Cependant on sait qu'il est mécontent et plusieurs propos qu'on lui attribue décèlent beaucoup d'humeur.

Quant à l'opinion publique, depuis longtemps, il n'en existe point. En général le nombre des votans (1) n'a pas été considérable. Les employés et les créatures du gouvernement, la plupart des émigrés rentrés, et un certain nombre de niais qui croient sérieusement faire un acte de souveraineté, ou les peureux qui ne voient de garantie contre les Jacobins que dans la stabilité de Bonaparte sont les seuls dont les noms paraissent sur les fameux registres. L'obligation d'y inscrire son nom et la crainte de les voir un jour changés en listes de proscription ont détourné la plupart des hommes paisibles d'exprimer un vote négatif. Cependant cette considération n'a pas arrêté tout le monde et plusieurs républicains ont affirmé courageusement leur opposition. Quant à la masse du peuple, elle demeure étrangère à toutes les questions politiques. Elle ne demande que du repos et du pain, crie famine, et accuse hautement le gouvernement de la misère publique.

Paris, le 11 juin 1802.

Le but du Premier Consul n'est sans doute pas de se faire aimer, ce qui ne lui serait pas difficile avec son esprit, si son caractère ne contrariait pas son esprit. Les artistes en général ne sont pas ses partisans et l'on ne s'en étonne pas, quand on sait

(1) Pour le Consulat à vie. Les électeurs devaient consigner leur vote sur des registres.

comment il les traite. Le portrait de Mme Bonaparte par Gérard, exposé au dernier Salon, a fait beaucoup de bruit. L'histoire de ce portrait est peu connue, quoique assez curieuse. Mme Bonaparte persécuta longtemps Gérard pour obtenir qu'il consentît à la peindre. Gérard ne s'en souciait pas et s'en excusait sous divers prétextes. Enfin, elle lui dit un jour : « C'est sans doute parce que je ne suis ni jeune, ni jolie que vous me refusez. » Il n'y avait plus à reculer. Le prix fut convenu à huit mille francs. Gérard peignit l'épouse du Premier Consul et ce tableau eut le plus grand succès à l'exposition du Louvre. Six mois s'étaient écoulés et Gérard n'avait reçu que deux mille francs. Fatigué de réclamer vainement le complément du prix, il envoya le cadre aux Tuileries et garda le tableau. Ce procédé hardi eut tout le succès qu'il pouvait en attendre; on lui compta ce qui lui revenait et deux mille francs en plus.

Mme Lebrun, que les cours les plus illustres traitent honorablement, n'a pas trop à se louer de celle-ci. Elle demanda dernièrement qu'au lieu d'un logement au Louvre, on lui en donnât un à la campagne. Le ministre lui répondit qu'étant logée à la ville elle n'avait pas droit de réclamer autre chose. Mme Murat est la seule de l'entourage consulaire qui lui ait dit un jour : « Je serais bien aise d'avoir mon portrait de votre main. J'y songerai, nous verrons. »

Le Premier Consul a le défaut de faire des plaisanteries ou même de dire de dures vérités à des gens qui n'osent pas répliquer. Méhul fut une fois invité à dîner chez lui, comme membre de l'Institut. Bonaparte lui dit : « Citoyen Méhul, votre réputation est au-dessus de votre talent. Je n'aime pas votre talent; je n'aime que la musique italienne. » Les acteurs de l'Opéra étant allés le féliciter d'avoir échappé à l'attentat du 3 nivôse, il s'adressa à Gardel seul et lui dit : « Citoyen Gardel, faites-nous donc des ballets. A l'Opéra, je n'aime que les ballets : on n'y chante pas, on y crie. »

Ce qui a surtout aigri les comédiens contre le gouvernement, c'est la sévérité de la censure et la défense de jouer l'*Édouard* (1) aux Français et l'*Antichambre* (2) à Feydeau; le tort du gouvernement est d'avoir souffert que l'on représentât la première de ces pièces. Il n'en est pas ainsi pour l'*Antichambre*. On dit que cette

(1) *Édouard en Écosse*, ou *la Nuit d'un proscrit*, par Alexandre Duval.
(2) *Les Valets dans l'antichambre*, opéra-comique par Dupaty.

pièce ne fut représentée que trois ans après qu'elle fut faite. Elle passa cinq fois sous les yeux de la censure et, le matin même de la première représentation, elle fut demandée au ministère de la Police et renvoyée avec la permission de la jouer. La représentation eut lieu paisiblement. On sait cependant ce qui arriva à l'auteur. Il fut conduit à Brest pour être déporté à Saint-Domingue; quant aux acteurs, on manqua les déporter à Cayenne. Un des grands griefs qu'on élevait contre la pièce, c'est que les valets portaient des costumes qui devaient représenter ceux de nos nouvelles puissances. L'habit de Chenard surtout, écarlate brodé en or, était soupçonné de parodier celui des consuls. Les habits furent mandés à la police. Heureusement pour les auteurs que pas un n'était neuf, et que celui qui avait excité le grand scandale avait été fait autrefois pour Lavalière, lorsqu'il créa le rôle de Tulipano. L'affaire de l'auteur fut plus mauvaise. C'était Lucien qui la lui avait suscitée, parce qu'il était aimé de Mlle Fleury, actrice du Vaudeville, à laquelle lui, Lucien, avait fait la cour sans succès. Ce fut donc Lucien qui excita l'orage, en prétendant que différens personnages de la cour, entre autres Mme Bonaparte, devaient se reconnaître dans tel ou tel rôle de la pièce. L'esprit du Premier Consul une fois prévenu, il fut difficile de le faire revenir. On en vint cependant à bout, et lorsqu'il eut reconnu l'innocence de la pièce, on obtint que l'auteur n'irait pas à Saint-Domingue, mais comme il était de la conscription, il fut obligé de rentrer dans le corps du génie auquel il appartenait.

Le ministre de la Police fit la réponse suivante à quelqu'un qui plaidait auprès de lui la cause de Dupaty : « Vous aurez beau dire; vous ne pouvez disconvenir qu'il n'ait joué les *Parvenus;* or, le gouvernement est lui-même parvenu... » Que répondre à une telle logique?

Le général Junot, commandant la place de Paris, a répondu par une naïveté plus ingénue encore.

— Vous avez pu voir que la pièce ne contenait rien dont le gouvernement pût s'offenser?

— Non, dit-il, je ne connais pas la pièce. On m'avait dit qu'il y aurait du bruit à la première représentation : je n'y suis pas allé.

Cependant la famille du Premier Consul aime à jouer la comédie. Michot est directeur au théâtre de la Malmaison. Fleury y est quelquefois appelé. Un jour qu'il était dans la bibliothèque, le Premier Consul y entra avec quelques généraux,

puis il prit un livre et s'assit. Fleury et les généraux continuaient la conversation à voix basse.

— Qui parle près de moi? dit le Consul; puis il marmotta entre ses dents:

— *Tace, tace : il primo consule non va, non va.*

Enfin il fit un signe de la main et toute sa troupe s'éloigna à l'ordre du maître.

En parlant des discours prononcés à l'occasion du Concordat, nous n'avons rien dit de celui de Lucien. Quoique les philosophes l'aient traité de capucinade, et bien qu'il fût très déplacé dans sa bouche, c'était assurément le meilleur de tous. Mais la vérité est que ce discours n'était pas de Lucien, mais de Fontanes. Celui-ci a dû en être bien payé, car il y a perdu une place qui vaquait à ce moment à l'Institut. Des trois candidats présentés par la classe, Fontanes avait le plus de voix et Villoison le plus petit nombre. Il n'y avait aucun doute que Fontanes ne dût l'emporter, et l'on faisait déjà à Villoison des complimens de condoléance. Qu'arrive-t-il? Le discours paraît; les philosophes de l'Institut apprennent que Fontanes en est l'auteur et le jugent unanimement indigne d'être compté parmi leurs associés. Ses voix passent à Villoison, et celui-ci l'emporte, non seulement sur Fontanes, mais sur le second candidat qui avait d'abord des chances supérieures aux siennes. Cette anecdote a beaucoup réjoui tous ceux qui l'ont apprise, et les plus zélés catholiques ont su gré aux philosophes de l'Institut d'avoir montré quelque vigueur.

Paris, le 19 juin 1802.

La société fournit en ce moment peu d'anecdotes. C'est la saison où la campagne est plus habitée que la ville par les personnages importans. On ne peut guère que glaner dans le passé, en attendant la récolte.

Peu de temps avant le départ de Mme de Staël pour la Suisse, lorsqu'on s'occupait d'éliminer du Tribunat et du Corps législatif un cinquième de leurs membres, quelqu'un s'avisa de dire devant cette dame que l'on épurait ces deux Corps.

— Vous vous trompez, répondit-elle, vous voulez dire écrémer.

— Je me trompais, en effet, répliqua son interlocuteur, je voulais dire écumer.

Une dame, très liée avec l'abbé Rousseau, nouvel évêque de Coutances et ci-devant prédicateur du Roi, lui demandait comment on devait l'appeler : « En public, Monsieur, répondit-il, mais entre amis, on peut m'appeler Monseigneur. » Un évêque de l'ancien régime eût répondu le contraire.

Le sort des nouveaux évêques est fort différent selon les lieux et les circonstances. Le frère du second Consul a été reçu magnifiquement dans la métropole de la Normandie. A Tours, au contraire, le préfet Pommereul a envoyé des maçons à l'archevêché, mais pour le rendre inhabitable en abattant des murs de refend et en pratiquant d'autres réparations révolutionnaires. Les populations ne s'accordent pas mieux que les préfets dans l'accueil qu'elles font à leurs évêques. Les constitutionnels surtout sont en général assez mal reçus et leur nomination a déjà produit quelques troubles en Languedoc et ailleurs.

Voici une anecdote qui a couru avant la publication du Concordat. Bonaparte discutait cette matière avec quelques personnes au nombre desquelles était Volney. Celui-ci, fidèle à ses principes, continuait à s'opposer à cette restauration religieuse. Le Premier Consul, voulant couper court à ses objections, déclara que les sept huitièmes de la France étaient catholiques et qu'il devait plutôt consulter l'opinion du peuple que celle des athées de Paris. « Si c'est l'opinion du peuple que vous voulez consulter, répondit Volney, je dois vous observer, général, que les sept huitièmes de la France demandent aussi le rappel des Bourbons. » Bonaparte n'ayant rien à répliquer à cet argument se vit réduit à communiquer le Saint-Esprit à cet incrédule par une imposition des mains, mais qui ressembla beaucoup plus à celle des crocheteurs qu'à celle des apôtres.

Le Théâtre-Français vient de faire une grande perte. On assure que Molé ne jouera plus. Cet acteur, après la représentation donnée à son profit et qui rapporta trente mille livres, se rendit à la campagne, pour se distraire avec deux jeunes beautés. A son âge de soixante-huit ans, il avait besoin de quelques excitans pour pouvoir profiter de ce genre de distraction. Il en usa et en abusa si bien qu'il est tombé, dit-on, dans un état de faiblesse et d'imbécillité voisine de l'enfance. Ses amis prétendent qu'il se remettra et que nous pourrons admirer encore son talent. Mais son médecin dit le contraire, et cette autorité est malheureusement prépondérante dans ce cas. Quelle fin pour un acteur comique

qui a joué pendant cinquante ans le ridicule par lequel il périt! *Turpe senilis amor.*

Nous sommes menacés de perdre aussi Mlle Contat.

On dit qu'elle est mariée depuis longtemps à un M. de Parny, neveu du poète, et qu'elle va déclarer son mariage et sa retraite. D'autres assurent qu'elle ne fera ni l'un ni l'autre, parce qu'elle est trop endettée pour se priver des ressources que lui procure son talent. Cela nous laisse quelque espoir, car ses dettes sont connues, et les 18 000 livres de la représentation donnée à son profit ne suffiraient pas, à beaucoup près, à les payer.

Paris, le 6 juillet 1802.

Nous avons dit plus haut qu'après avoir longtemps marché comme à l'aventure, sans aucun plan arrêté, Bonaparte avait enfin pris son parti et s'était décidé à fonder une nouvelle dynastie. Mais nous laissâmes entrevoir que cette détermination était moins l'ouvrage de sa volonté que le résultat des insinuations de Lucien et de la force des circonstances qui ne lui laissent guère à choisir qu'entre ce parti et le rétablissement de la maison de Bourbon. Une fois lancé dans la carrière, il a dû s'étonner de trouver des obstacles; il a dû s'en indigner; et lorsqu'il a reconnu que la précipitation de ses flatteurs et la malice de ses ennemis avaient produit, en dernier résultat, une fausse démarche, une demi-mesure qui n'a que des inconvéniens sans un seul avantage, on peut juger quel aura été son mécontentement.

On a vu par les papiers publics comment Bonaparte répondit au message lui transmettant le sénatus-consulte. Son humeur perce dans sa réponse. On y entrevoit qu'il avait pris la résolution d'attendre quelque temps encore, jusqu'à ce que le malaise général fût devenu plus pénible et que le sentiment de l'instabilité des choses se fût accentué. Si lui seul eût agi, la prolongation de son Consulat eût été ajournée. Mais telles n'étaient pas les vues de ses partisans et de ses flatteurs.

Pendant qu'il était allé à la Malmaison, on convoqua une séance extraordinaire du Conseil d'État. Rœderer prit la parole et proposa un projet d'arrêté qui soumettait au peuple, non seulement la question du Consulat à vie, mais celle de la succession ou même, dit-on, celle de l'hérédité. L'arrêté passa au Conseil et fut porté à l'approbation de Bonaparte. Mais au grand étonnement des auteurs du projet, le Premier Consul se mit dans une

violente colère, maltraita le trop complaisant Rœderer et raya lui-même tout ce qui avait rapport à la succession et à l'hérédité.

8 juillet 1802.

Si la fausse démarche de Rœderer irrita le Premier Consul, l'impolitique arrêté qui en fut la suite dut offenser vivement le Sénat. Les débats y furent très violens, lorsqu'il s'agit de voter sur le Consulat à vie; et ce fut alors que l'honnête Lanjuinais alla jusqu'à dire que, par cette démarche, les Français allaient se choisir un maître dans une nation où les Romains ne voulaient pas prendre leurs esclaves.

Un sénateur nommé Villetard observa que, dès que le gouvernement s'adressait au peuple, le Sénat n'avait plus le droit de parler. Son avis l'emporta et le Sénat n'ouvrit pas de registres. Le Tribunat et le Corps législatif n'avaient pas les mêmes prétextes pour se taire. On sait comment ils ont voté. Carnot fut du petit nombre des refusans et conclut ainsi son vote : « Je sais que je signe ma proscription... Non. » Voici l'épigramme que ce vote a fait éclore :

Vous dites oui, moi je dis non :
Mon avis diffère des vôtres.
Je signe ma proscription :
Parbleu! J'en ai signé tant d'autres !

Toutes les autorités constituées ont été obligées de suivre l'exemple du Tribunat et du Corps législatif. Il en a été de même de tous les gens en place, sans en excepter les comédiens. Mais il s'en faut de beaucoup que leur conduite ait été imitée par tous les citoyens de la capitale : personne n'a eu envie de voter contre la magistrature perpétuelle du Premier Consul, mais très peu de gens se sont souciés d'être connus pour l'avoir votée.

Le résultat des votes dans les départemens a été beaucoup plus favorable. Il n'y a que deux partis en province : les honnêtes gens et les Jacobins. Si les Jacobins refusent de signer, les honnêtes gens signent. Ajoutez que plusieurs préfets ont reçu des ordres pour se procurer des voix.

Les départemens réunis ont offert le plus de votans. Le département d'Aix-la-Chapelle donne à lui seul 89 000 *oui* et 247 *non*. Les bons Allemands sont encore sur tout cela de la meilleure foi; chez eux tout vote et on ose dire *oui* comme *non*. Je ne parle pas des votes individuels recueillis surtout par le *Journal*

de Paris, mais il faut en citer un, commun à deux personnages très connus et qui eût mérité d'être daté d'une université d'Allemagne. Lafayette et Latour-Maubourg ont voté *oui, pourvu qu'il rende la liberté de la presse.*

Paris, le 17 juillet 1802.

C'est une chose bien singulière que la position respective des deux frères Bonaparte et de l'ascendant que celui-ci paraît avoir. L'ambition de Lucien est extrême. Son premier but était de profiter du pouvoir pour se procurer des richesses qui le rendissent indépendant. Le second objet de ses vues est évidemment de perpétuer l'autorité dans sa famille. Bonaparte n'aime pas cette ambition désordonnée qui pourrait le perdre, non plus que l'immoralité et le goût des plaisirs que Lucien affiche, mais en même temps il se trouve entraîné vers lui par une certaine conformité de caractère et par l'esprit de Lucien, qu'on dit très aimable dans l'intimité.

. . . . . .

Il s'en faut de beaucoup que Bonaparte traite avec la même indulgence tous les membres de sa famille. Lorsqu'il envoya le général Leclerc à Saint-Domingue, Mme Leclerc, sa sœur, n'avait nulle envie d'accompagner son époux. Le Premier Consul lui déclara que, tandis que Leclerc irait faire la guerre et gagner de l'argent à Saint-Domingue, il n'entendait pas qu'elle restât à Paris pour faire la coquette et s'amuser à Paris avec ses amans. Mme Leclerc allégua des raisons de santé. Bonaparte fit certifier par son médecin qu'elle était en état de faire le voyage. Elle objecta sa grossesse et les mauvais chemins de la basse Bretagne qui pourraient occasionner quelque accident. Bonaparte répondit qu'on y pourvoirait. En effet il la fit transporter en litière pendant plus de quarante lieues et la força ainsi d'accompagner son mari.

Le goût pour les façons militaires se montre dans toutes les actions du Premier Consul. Il est venu un dimanche aux Tuileries se faire dire la messe par l'Archevêque de Paris et recevoir le serment de quelques nouveaux évêques. Eh bien ! le prélat âgé de plus de quatre-vingts ans qui officia dans cette occasion n'en avait pas même été prévenu la veille. Il était habillé pour célébrer pontificalement à Notre-Dame lorsque une ordonnance vint lui signifier les ordres du Consul. Il fallut obéir et se rendre aux Tuileries, où Bonaparte, qui n'a jamais faim et qui ne sait peut-être pas qu'il faut être à jeun pour dire la messe, fit attendre l'octogé-

naire jusqu'à une heure et demie, avant de se rendre à la chapelle où il devait célébrer.

Le vendredi suivant, autre acte militaire aux dépens des plaisirs publics. Dès l'avant-veille, les Bouffons avaient annoncé qu'ils donneraient ce jour-là la première représentation de l'*Inganno felice*, opéra délicieux de Paesiello. Le jeudi, l'affiche avait confirmé cette annonce. Les loges étaient louées, les places retenues. Le vendredi à dix heures du matin, Bonaparte envoya chercher toute la troupe pour jouer les *Noces de Dorine* à la Malmaison. La plupart des spectateurs ne connurent leur déception qu'en lisant à la porte du théâtre l'affiche nouvelle. Ce fait, plus connu que le précédent, a produit une sensation très désagréable. On s'est rappelé que jamais nos rois n'avaient pris avec le public de pareilles libertés. On a cité un trait de Louis XIV qui gronda très sévèrement le Dauphin, son fils, d'être arrivé une demi-heure trop tard au spectacle et lui recommanda de ne plus faire attendre le public. En un mot, cet incident si léger en lui-même a renouvelé la comparaison si souvent reproduite de l'ancien régime avec le nouveau, comparaison où ce dernier a bien rarement l'avantage. Une chose assez frappante en ce qu'elle tient au caractère national, c'est que le mécontentement a été fort augmenté, parce qu'on a remarqué que Mme Bonaparte était absente et que le Premier Consul sacrifiait toutes les convenances à ses seuls plaisirs. Il semblait qu'on eût été moins disposé à le blâmer s'il avait eu la galanterie pour excuse.

Cette galanterie française, autrefois si justement célèbre, est encore le seul prétexte dont on puisse colorer les honneurs excessifs rendus à Mme Bonaparte, pendant son voyage à Plombières. Je ne sais si ceux qu'elle a reçus à Châlons ne surpassent pas ceux que l'on rendait autrefois aux reines. Elle en a récompensé le préfet, en faisant présent à sa femme d'un collier que l'on estime au-dessus de 500 louis. On prétend qu'elle n'a pas été aussi généreuse envers les pauvres qui entouraient sa voiture pendant toute la route, et qu'elle ne leur a presque rien donné. Cependant, cela est difficile à croire, car la générosité et la bienfaisance ont toujours été mises au nombre des qualités de Mme Bonaparte.

Paris, le 19 juillet 1802.

L'opinion publique ne paraît pas se décider en faveur de la Légion. On en parle peu, souvent on s'en moque, et les amis du

gouvernement qui ne sont pas aveuglés conviennent au moins qu'il s'est beaucoup trop pressé. Ce qui est plus fâcheux pour la Légion, c'est qu'il paraît que toutes les places qu'on offrira dans ce corps ne seront pas acceptées. On assure, et ce sont des gens bien instruits, que Moreau lui-même a refusé. On parlait cependant de lui donner Chambord. Certes, il paraissait assez flatteur pour Moreau d'hériter du maréchal de Saxe. Quelles que soient les raisons de son refus, quels que soient ses projets et sa manière de penser, on ne peut guère approuver sa conduite : il n'avait aucun prétexte plausible de rompre en visière au Premier Consul. Ce refus ne peut servir qu'à le mettre à découvert et à le signaler comme chef de parti, et par conséquent à diminuer ses forces. La position de ce général est singulière et critique. Son éloignement de la Cour consulaire, la manière retirée dont il vit à la campagne l'ont rendu depuis longtemps, si je puis m'exprimer ainsi, le point de mire de tous les mécontens. On assure pourtant qu'il n'a d'autre ambition que la gloire militaire. D'un autre côté, l'on prétend qu'il trouve mauvais que Bonaparte soit arrivé d'Égypte à point nommé pour jouer au 18 Brumaire un rôle que lui-même aurait pu remplir. Beaucoup de royalistes sont persuadés que, dans ce cas, il aurait profité de sa position pour rétablir la monarchie. Nous n'étions pas éloigné nous-même de cette opinion. Mais il nous semble que sa conduite et ses liaisons actuelles, les espérances que les républicains fondent sur lui, ôtent beaucoup de vraisemblance à cette idée. On dit qu'il a peu de caractère et qu'il se laisse conduire par sa belle-mère et par sa femme. La première, veuve d'un financier de l'Ile-de-France, est haute, quelquefois impertinente, d'un caractère impérieux, et n'a reçu qu'une mauvaise éducation. Je ne sais quelles sont ses opinions sur la république et la monarchie, mais elle n'aime point l'ancienne noblesse et verrait à regret son retour. Quant à Mme Moreau, le seul trait que l'on connaisse d'elle, c'est l'évanouissement qu'elle eut le jour de Pâques lorsqu'on lui refusa l'entrée de l'église de Notre-Dame, évanouissement qu'on attribua plutôt à la rage qu'à tout autre sentiment. Il est peut-être malheureux que Moreau ait fait une telle alliance.

Une autre occupation de Bonaparte, c'est la littérature et la poésie; ce petit homme s'est mis dans la tête d'exceller dans tous les genres : il veut placer son nom à côté de Frédéric II et de Gustave III et l'immortaliser par ses ouvrages autant que par ses conquêtes.

Déjà les grandes réputations littéraires commencent à fatiguer son amour-propre ; il porte sa petite sentence sur la rime et sur les auteurs, et condamne impitoyablement ce que les gens de goût s'accordent à mettre au rang des chefs-d'œuvre. Quoiqu'il n'aime pas Voltaire, *Mahomet* est pour lui la première des tragédies ; on passe actuellement le temps à la Malmaison à jouer en famille nos meilleures pièces dramatiques. Lucien, Joseph, Mme Bacciochi, Mme Louis Bonaparte sont les principaux acteurs. Le Premier Consul les écoute et les juge. Il est désolé de n'avoir aucune aptitude pour la déclamation, et Joseph, qui y réussit à merveille et dont le talent brille tous les jours, lui donne beaucoup de jalousie. Ceci nous rappelle une plaisanterie de Mme Du Châtelet contre Voltaire au sujet d'un accès de bouderie et de mécontentement de ce dernier, que rien ne pouvait dissiper. On cherchait inutilement à en deviner la cause, et déjà on se reprochait de ne pas lui avoir prodigué les flatteries de l'encens ; à la même époque on venait de pendre un fameux scélérat et il n'était bruit que de sa mort, et de ses hauts faits. « Ne voyez-vous pas, dit Mme Du Châtelet, qu'il est jaloux de ce pendu, dont tout le monde parle depuis quinze jours? »

Il y a quelque analogie entre la jalousie de Voltaire contre le pendu et celle de Bonaparte contre son frère.

Paris, le 28 juillet 1802.

Le luxe et le despotisme de Bonaparte et de sa famille sont toujours croissans. Hier encore, 9 thermidor, l'affiche de l'Opéra-Buffa a été cartonnée d'un *relâche* parce que les acteurs avaient été mandés pour jouer à la Malmaison. On a remarqué que le carton portait ces mots imprimés : *par l'indisposition subite de...*, puis, à la main, le nom des deux actrices principales. Il paraît que la troupe s'attend à une pareille suite d'indispositions subites, puisqu'on a fait provision d'affiches pour les annoncer.

On exécute actuellement à Lyon des tentures pour les appartemens que le Premier Consul doit habiter à Saint-Cloud ; on n'aura jamais vu, dit-on, rien d'aussi précieux dans ce genre. Ce sont des tableaux brodés en soie et à l'aiguille avec tout le goût et tout le soin possible : l'une de ces tentures coûtera trente louis. Mais voici le plus grand trait du despotisme consulaire. On sait, ou l'on ne sait pas, que Mme Simon, ci-devant Mlle Lange, actrice du Théâtre-Français, acheta il y a environ quatre ans, et

par conséquent à une époque où les maisons un peu élégantes se donnaient presque pour rien, la charmante habitation de la rue Chantereine, qui fut autrefois bâtie par Mlle Dervieux. L'élégance, la commodité, les recherches de cette maison étaient assez connues. M. et Mme Simon y ont fait encore des embellissemens et des dépenses nouvelles; ils ont même acheté un terrain attenant au jardin pour l'agrandir et ils ont meublé leur demeure de tout ce que le goût actuel offre de plus élégant, de plus splendide et de plus cher. Le lit seul de Mme Simon a coûté vingt-cinq mille francs. Le mari et la femme se complaisent dans la jouissance de cette charmante propriété.

Or, il est advenu qu'un beau matin le Premier Consul en personne s'est transporté chez Mme Simon et, après les premiers complimens et les apologies d'usage, il lui a proposé de céder sa maison telle qu'elle est, avec tous ses meubles et sans en ôter un seul clou, à Mme Louis Bonaparte qui se mourait d'envie de l'avoir. Mme Simon, un peu étonnée, a répondu qu'elle n'avait rien à refuser au Premier Consul; elle a cependant ajouté que le sacrifice de sa maison lui serait extrêmement pénible; elle a observé que, depuis longtemps, ayant renoncé au grand monde et à ses bruyans plaisirs, elle mettait tout son bonheur à vivre chez elle. et que par conséquent lui enlever une maison où elle se plaisait, où elle s'était entourée de tous les objets qui pouvaient flatter son goût et sa commodité serait lui ôter ce qui à présent la rend heureuse. Le Premier Consul n'a pu nier la vérité de ces observations, mais il n'en a pas moins insisté sur sa demande, sans donner d'autres raisons ou plutôt d'autres prétextes que le vif désir de sa belle-sœur qui est grosse, ajoutant seulement que dans une telle circonstance les fantaisies sont des lois. Il a donc fallu que Mme Simon cédât à la puissance consulaire, et, une fois résolue au sacrifice, il a fallu le faire tout entier, c'est-à-dire laisser la maison à Mme Louis Bonaparte au prix coûtant de 200000 francs, prix qu'elle aurait pu probablement tripler aujourd'hui; quant à l'ameublement, il doit être payé à part sur la présentation des mémoires. On ajoute pourtant que M. Simon ne s'est pas soumis avec autant de promptitude que sa femme, et qu'avant de donner son dernier mot, il a voulu consulter Talleyrand; mais l'habile ministre ne lui a donné d'autre conseil que de céder, comme sa femme, à l'impérieuse nécessité.

Paris, le 23 août 1802.

On sait que Talleyrand vit avec une femme d'origine peu connue, Danoise selon les uns, Anglaise selon les autres, et qui porte le nom de Grant. Cette aventurière, belle encore après sa jeunesse, intrigante sans esprit, essaya d'abord le pouvoir de ses charmes sur l'envoyé de Danemark après le 18 Fructidor. Ayant manqué cette conquête, elle tenta celle de Talleyrand et réussit. L'honnête évêque est tellement épris de la beauté surannée de Mme Grant qu'il veut l'épouser; ce qu'il y a de sûr, c'est que, dès l'an dernier, il s'adressa au Pape pour être relevé de ses vœux, dispense qu'il vient d'obtenir. Tout semblait favoriser ses désirs, tout annonçait son édifiant mariage, mais voici ce qu'on raconte en secret.

Tandis qu'on parlait de Mme Grant, personne ne demandait de qui elle tenait son nom, personne ne songeait qu'il y eût un M. Grant dans le monde. Quelle a donc été la surprise des intéressés, lorsque M. Grant, légitime époux de la maîtresse du ministre, est venu descendre à Paris, hôtel du Cercle, rue de Richelieu, près de Frascati! Passe encore s'il se fût borné à faire un voyage de curiosité, mais M. Grant avait un but plus sérieux dans ce voyage; il venait à Paris pour les beaux yeux de sa femme ou plutôt pour ceux de la cassette de M. l'évêque. Il a fait signifier à celui-ci qu'instruit de ses projets avec Mme Grant, il venait s'opposer à leur exécution; que, marié selon les lois anglaises, le divorce obtenu par son épouse en France pendant la Terreur était absolument nul, et qu'il allait faire valoir ses droits de mari, si provisoirement Monseigneur ne lui comptait 80 000 francs. Talleyrand a trouvé la proposition malhonnête; il voulut l'éluder, puis il a menacé; mais M. Grant a tenu bon, et il a fallu le satisfaire. Ce n'est pas tout; de retour à Londres, ce mari spéculateur a réfléchi qu'il ne devait pas abandonner à si bon marché la propriété de sa femme devenue si précieuse, et, n'ayant plus à craindre à Londres ni les feuilles de route, ni les prisons du Temple, il a de nouveau fait sommer le ministre de lui rendre sa femme, ou de lui payer dix mille livres sterling. On ajoute que Talleyrand les a payées, mais j'avoue que cette seconde partie de l'histoire me paraît un peu suspecte. En supposant la vérité du récit dans toute son étendue, il faut avouer que jamais un mari n'aura tiré meilleur parti de l'infidélité de sa femme, mais aussi

que jamais homme n'aura joué un rôle aussi plat que M. de Talleyrand.

L'époux de la célèbre miss Burney, auteur de *Cécilia* et d'*Evelina*, vient de donner une preuve de désintéressement et de loyauté. Il servait autrefois dans l'artillerie; revenu en France avec sa femme et sans fortune (tous les deux), il a désiré rentrer au service et l'a obtenu. On lui rendait son ancien grade; mais, en le recevant, il a voulu faire ses conditions et stipuler qu'on ne l'emploierait jamais contre l'Angleterre, contre le pays où il a choisi son épouse et où il a joui de la plus généreuse hospitalité; cette condition n'a point été acceptée et ne pouvait l'être. M. d'Arblay est resté sans place; il avait eu tort peut-être de solliciter, mais la reconnaissance qu'il a montrée, et qui est si rare aujourd'hui, doit lui faire le plus grand honneur.

Pendant que les classes supérieures de la société, que les amateurs et les artistes s'empressaient à Londres à rendre leurs hommages à Mme Récamier, le peuple s'était fait une singulière idée de cette femme; un émigré qui a demeuré plusieurs années à Londres, étant allé y passer quelques jours, rendit visite à un de ses amis et fut reçu par une vieille gouvernante anglaise qui lui demanda quelle nouvelle il apportait de Paris. « Aucune, répondit-il. — Ah! ah! dit la vieille bonne, vous ne me parlez pas de Mme Récamier; il faut avouer que vos marchands sont bien habiles; ils nous envoient une marchande de modes déguisée; ils lui payent des frais de voyage énormes pour mettre en vogue parmi nous leurs modes et leurs chiffons, mais nous n'y serons pas longtemps attrapées... » La méprise est assez plaisante. On pourrait demander cependant qui s'est mépris davantage sur le compte de Mme Récamier, ou de cette pauvre gouvernante, ou des dames anglaises qui ont fait la cour à la femme d'un ci-devant chapelier de Lyon.

Paris, le 4 septembre 1802.

Ce qui se confirme et se renouvelle tous les jours, c'est la manière tyrannique dont le gouvernement s'empare des maisons des Parisiens pour les démolir et donner du jour au château des Tuileries. Pour donner une idée de cette manière, nous allons raconter ce qui est arrivé au marquis de Saint-Germain. Il possédait une maison dans la rue Saint-Nicaise; cette maison fut ébranlée par l'explosion du 3 nivôse, mais il ne s'empressa pas

de la réparer. Au bout de quelque temps, le grand voyer lui fit dire de s'en occuper. M. de Saint-Germain représenta que la chose lui paraissait inutile, puisque, disait-on, le gouvernement allait faire démolir sa maison avec beaucoup d'autres. Le grand voyer insista et prétendit que, la maison dût-elle être démolie, la sûreté publique n'exigeait pas moins qu'on la consolidât jusqu'au moment de sa destruction. M. de Saint-Germain se rend et met les ouvriers en train. Les réparations s'achèvent et on l'indemnise, de manière cependant que la moitié des frais reste encore à sa charge; mais ce n'était là qu'un petit malheur. Six semaines après, on lui déclare que le gouvernement se rend acquéreur de sa maison et on lui signifie qu'il ait à l'évacuer, parce qu'elle va être démolie. M. de Saint-Germain résiste; il veut au moins faire marché; on lui répond qu'il ait à déposer dans certains bureaux tous ses titres de propriété et qu'on s'occupera ensuite du marché. Le marquis s'obstine. Enfin, un beau jour, on lui envoie des ouvriers pour commencer la démolition ; il s'y attendait, il reçoit les maçons avec un pistolet dans chaque main, il les met en fuite ; mais, le soir même, on les lui renvoie avec cinquante hommes armés et il fallut bien battre en retraite. Ce n'est pas tout : la démolition achevée, on a fait évaluer les matériaux ; il y en avait pour 19 000 francs : on les a adjugés à M. de Saint-Germain, à compte du prix de sa maison démolie. Ce n'est pas tout encore; on a évalué aussi les frais de la démolition; ils montaient à 22000 francs; on les a portés également en compte de M. de Saint-Germain, et comme ils surpassent de mille écus la valeur des décombres, cette somme sera déduite sur le marché général et il se trouvera que M. de Saint-Germain aura préalablement payé mille écus pour avoir le plaisir de voir sa maison démolie. On dit pourtant que tous les propriétaires qu'on chasse de chez eux ne sont pas traités avec ce raffinement d'injustice ; on se contente de leur faire déposer leurs titres et même on leur promet de les payer; ce qui sans doute est très consolant pour ceux qui auront assez de protection pour que leurs créances ne soient pas jetées dans l'arriéré. On dit que le petit calcul de démolition n'a été fait avec M. de Saint-Germain que pour le punir de sa rébellion à l'injustice, mais il faut convenir aussi que jamais acheteur de spoliatrice mémoire n'imagina rien de plus ingénieux.

Un jurisconsulte n'est pas obligé de savoir l'histoire naturelle; c'est ce que vient de nous prouver un membre du tribunal de cas-

sation. « Eh bien! monsieur Cuvier, disait-il à ce célèbre naturaliste, vous venez donc de disséquer le caïmacan? — Oui, monsieur, répondit Cuvier, et j'attends au premier jour le grand vizir. » (Il s'agissait du caïman envoyé de Saint-Domingue par le général Leclerc.)

Dans la séance de l'Institut où l'on nomma les associés étrangers, l'astronome Jeaurat s'approcha d'un groupe d'artistes. « Je ne sais pas, leur dit-il, pourquoi l'on nomme cet Herschel et pourquoi l'on fait tant de bruit de sa planète : il y a vingt ans que je l'avais découverte, et je n'avais même pas osé en parler. »

Le célèbre helléniste Villoison vient de chanter en latin un autre astronome, le glorieux Jérôme La Lande. Tous les amis de Villoison en sont affligés, ainsi que de la conduite qu'il a tenue pour arriver à l'Institut et depuis qu'il y est arrivé. Il venait d'achever une leçon à la bibliothèque, et, sortant avec ses collègues, il leur demanda où ils allaient? — « Signer pour le Consulat de Bonaparte. — Comment! vous aussi, vous allez lui donner vos voix, je vous réponds qu'il n'aura pas la mienne. — Comme il vous plaira, mais vous pourriez bien perdre votre place. » Villoison ne répliqua pas, mais il ne se le fit pas dire deux fois. Ces messieurs montent en voiture, se rendent à l'Institut et trouvent qui? Villoison lui-même tout suant, tout poudreux, qui les avait devancés à pied, tant la peur et l'intérêt donnent des ailes. Ses collègues qui l'avaient malignement effrayé se moquèrent de lui tout à leur aise... Et combien de votes de ce genre pour le Consulat de Napoléon!

Toutes les feuilles ont parlé du mariage de l'abbé Delille et des dispenses qu'il a obtenues du Pape pour le contracter; cependant l'homme qui doit être le mieux au fait de l'histoire et des affaires de ce poète assure qu'il n'a point demandé des dispenses au Pape, parce qu'il n'en avait pas besoin, n'ayant jamais été dans les ordres. On ajoute que tous ces articles de gazettes ne sont qu'une petite manœuvre de M. Talleyrand qui voudrait s'étayer de l'exemple d'un homme comme l'abbé, qui est très aimé du public.

Paris, le 26 septembre 1802.

Ce qui caractérise ordinairement les grands hommes d'État, c'est le secret impénétrable dans lequel ils ont soin d'envelopper leurs vues et leurs projets. Tout est mystère autour d'eux. Tout

se cache sous le voile de la dissimulation. Si cette prudente réserve est la condition nécessaire du succès, on ne peut guère présager que des revers à Bonaparte. Rien n'égale l'indiscrétion avec laquelle il laisse échapper ses plus secrètes pensées, et souvent sans être bien difficile sur le choix de ceux qu'il admet à ses entretiens confidentiels. Une conversation qu'il a eue dernièrement avec un royaliste employé par lui est bien propre à en donner une idée.

Cet homme venait lui rendre compte d'une mission particulière. Bonaparte l'écoute un instant et se met aussitôt à lui parler de la situation générale des affaires et de son dernier sénatus-consulte organique.

« Vous pensez bien, lui dit-il, que c'est pour moi que je travaille et non pour un fantôme de république. Si je n'étais que le fermier de la France, je serais loin d'y prendre autant d'intérêt.

— Mais, général, vous trouverez des obstacles à vos vues dans la constitution même que vous avez établie.

— La constitution, croyez-vous que j'en sois dupe? Personne n'a fait plus de constitutions que moi; personne par conséquent n'en connaît mieux la vanité et la sottise. Qui peut donner de la force à quelques dispositions transcrites sur le papier, si ce n'est ma volonté? J'ai fait ce qui existe pour les circonstances où je me suis trouvé. Je le changerai également selon les circonstances.

— Mais vous savez, général, que l'hérédité du pouvoir suprême ne peut avoir lieu dans un État, sans l'existence simultanée de grands corps héréditaires qui en soient les gardiens et l'appui. Comment en aurez-vous?

— C'est ce qui m'embarrasse. Je sens l'impossibilité de créer une nouvelle noblesse, de nouveaux pairs. Des hommes sortis de la fange n'auront jamais la considération et l'éclat dont il faut que de pareils corps soient environnés. Je comprends bien comment le fils du Premier Consul héritera de son pouvoir en héritant de son nom. Mais je ne puis concevoir comment les enfans de ces marauds que j'ai faits sénateurs pourront leur succéder. D'un autre côté, l'ancienne noblesse est tout à fait perdue. Ce n'est pas la Révolution qui l'a détruite : elle n'existait déjà plus, et la Révolution n'a fait qu'enregistrer sa chute. J'ai rétabli la religion, parce qu'elle existait encore. Je ne puis refaire une noblesse qui n'existe plus. Dans cette position, je suis obligé de tenter des essais divers, afin d'arriver peu à peu à mes fins. C'est

dans cette vue que je me suis déterminé à donner le dernier sénatus-consulte. Mon but principal a été d'assurer et d'augmenter ma puissance. Si cela ne réussit pas à mon gré, j'y substituerai autre chose. Je veux cependant bien consentir à mettre quelques barrières au pouvoir absolu, mais après moi seulement. Tant que j'y serai, je prétends être maître. On m'a présenté des milliers de projets ; je n'en ai point trouvé qui eussent le sens commun. On ne se fait pas une idée de la difficulté qu'il y a à gouverner : il faut être au timon des affaires pour le sentir. La politique extérieure est bien plus facile. Quand il y a quelque chose à régler au dehors, j'écris aux deux empereurs et au roi de Prusse, et nous arrangeons tout cela ensemble.

— Vous n'ignorez pas, général, que l'Angleterre se plaint beaucoup de cette manière de négocier, trop expéditive à son gré, et que ce n'est qu'avec dépit qu'elle se voit en quelque sorte exclue des affaires du continent.

— Il est vrai que j'ai borné singulièrement son rôle ; mais c'est à cela qu'il fallait la réduire. Elle ne doit être désormais qu'une puissance de second ordre. D'ailleurs, on ne peut en finir avec ce gouvernement-là. C'est un véritable directoire dont il faut attendre les délibérations et aux formes duquel il semble que l'Europe soit obligée de s'astreindre. J'ai appris aux puissances continentales à se passer d'elle. Ce n'est pas néanmoins que je tienne beaucoup à ces dernières. Il n'y a aucun fonds à faire sur toutes ces vieilles monarchies d'Europe. Le doigt de Dieu est évidemment sur elles et leur chute est certaine. »

Il n'a pas dit un mot du Roi, ni des princes. Il n'a marqué aucune prévention contre les royalistes. Il a même expressément témoigné qu'il accordait peu d'importance à la diversité des opinions politiques.

On ne peut s'empêcher d'admirer la confiance et l'orgueil qui dominent cet homme extraordinaire. Plus on l'observe, plus on se persuade qu'il n'est réellement qu'un instrument dans les mains de la Providence, qu'une verge dont elle se sert pour châtier le monde et qu'elle brisera ensuite au temps marqué dans ses décrets. Le temps est-il encore bien éloigné ? Il n'est certainement pas au pouvoir de l'homme d'en fixer l'époque, mais, en rapprochant toutes les probabilités qui naissent de la marche des choses, on peut conjecturer avec quelque vraisemblance que ce colosse effrayant finira par succomber sous son propre poids.

Arrivé au faîte de la puissance et de la gloire, les efforts mêmes qu'il fera pour s'élever plus haut ne serviront qu'à préparer sa chute. La conversation que nous venons de rapporter prouve qu'il est dans l'ivresse, qu'il se regarde comme un dieu sur la terre et qu'il ne croit pas que rien puisse lui résister. Au milieu de ce vertige, il tentera tout, il bouleversera tout, et se creusera à lui-même le précipice qui doit l'engloutir. Le poignard ou le poison, tel est vraisemblablement le sort qui l'attend...

On prétend que lorsque l'évêque d'Autun dut être ministre du Directoire, il hésita. Il craignait que sa réputation ne souffrît s'il acceptait une pareille place. Il en parla, dit-on, un jour à une dame de ses amies qui lui dit : « Allez, l'abbé, que cela ne vous inquiète pas. Vous avez de la boue jusqu'au cou : qu'importe que vous vous en mettiez par-dessus la tête ? »

Soit que nous eussions été mal informés des intentions de M. Grant dans son voyage à Paris, soit que Talleyrand, à force d'argent, l'ait fait consentir au divorce, ce qui est certain, c'est que l'évêque sécularisé vient d'épouser Mme Grant, à la face de l'État et de l'Église. Il faut cependant convenir qu'il n'a point cherché à donner trop d'éclat à la cérémonie. Voici comment on raconte que tout s'est passé.

La veille, Mme Grant écrivit à Sainte-Foi de la venir voir de bonne heure. Il s'y rendit à 10 heures et trouva Madame seule avec l'amiral Bruix. Elle ne dit pas un mot de ses intentions et parla seulement avec une sorte de nonchalance d'aller se promener. L'heure était singulièrement choisie.

— Où irons-nous ? ajouta-t-elle.

Sainte-Foi, qui était au fait, répondit :

— Je crois que nous ferions bien d'aller à Mousseaux. Nous y trouverons le maire Duquesnoy à qui nous pourrons avoir affaire.

La conversation finit là. Mme Grant monta en voiture avec Bruix et Sainte-Foi et on dit simplement au cocher : A Mousseaux. Pendant le chemin, point de confidence. On arrive, on trouve Talleyrand mollement couché sur une chaise, n'ayant pas l'air plus affairé que ne l'avait Mme Grant. Rœderer et Beurnonville, les deux autres témoins, étaient avec lui. Il n'est encore question de rien. Enfin le maire Duquesnoy paraît avec ses registres. « Nous allons terminer notre arrangement, » dit alors l'évêque. Et en effet, les époux, le maire et les témoins signent les uns après les autres. On remonte en voiture et on part pour Saint-Gratien où l'amiral

Bruix a une maison de campagne (jadis à Catinat). Le curé d'Epinay, qui était prévenu, ne se fit pas attendre et contribua à son tour, au nom de l'Église, à sceller cette belle union. Après la cérémonie, Talleyrand pria Bruix de lui prêter sa maison pour achever la noce. Il y passa la nuit avec sa nouvelle épouse et le lendemain ils revinrent à Paris. Certes, pour un ministre d'État, on ne peut donner moins à l'étiquette. Il restait encore un autre embarras : comment annoncer ce mariage? La voie des gazettes et même celle des billets semblaient trop pompeuses au modeste évêque. Sainte-Foi vint à son secours et lui dit :

— Invitez à dîner une société nombreuse. Je me ferai attendre. Je n'arriverai que quand vous serez à table, de manière à causer du dérangement. Alors, je m'avancerai vers Madame, d'un air très confus et très embarrassé, et je lui dirai de façon que tout le monde l'entende : « Madame Talleyrand, je suis au désespoir... Et voilà votre mariage annoncé. »

L'expédient fut trouvé admirable : on s'en est servi. Convenons que Crispin et Mascarille n'auraient pas mieux fait et que tout, là dedans, est digne des maîtres et du valet. Maintenant, qui a pu porter Talleyrand à ce mariage? c'est ce qu'il n'est pas aisé de deviner.

On sait mieux pourquoi le pauvre abbé Delille a déclaré le sien. Sa femme est pour lui le plus terrible des tuteurs et, depuis longtemps, elle ne lui laisse pas un écu dans sa bourse. Un libraire de Londres avec lequel il traitait et à qui il confia ses peines lui proposa d'y remédier en terminant le marché à l'insu de sa gouvernante. Toutes les mesures furent bien prises, un notaire mis dans le secret, et, au jour marqué, ils se rendirent chez lui séparément. On convient des faits, le contrat se dresse... Tout à coup la porte s'ouvre, la méchante femelle entre furieuse, vomit un torrent d'injures contre le libraire et le notaire, se saisit du contrat, et, prenant le pauvre abbé par la main, le ramène comme un enfant à la maison. Ce fut alors qu'elle lui dit que, pour éviter toutes ces cachotteries, elle voulait que leur mariage fût rendu public. L'abbé Delille a essuyé depuis une maladie très grave qu'on attribue à la violence qu'il se fit pour satisfaire au vœu de sa femme. Depuis qu'ils sont à Paris, elle met tout en œuvre pour l'éloigner du monde et de ses amis. Elle l'a logé à la place Royale et fait le plus froid accueil aux Français qui viennent voir son mari. Ceux qui ont vu l'abbé, malgré son cerbère,

disent qu'il a beaucoup baissé et qu'il n'y a plus rien à attendre de sa Muse.

La Harpe est dans un état peut-être encore plus triste. Sa chambre et sa bibliothèque sont meublées comme celles d'un docteur en théologie très dévot. Son libraire ne croit même pas qu'il puisse achever ce qui lui reste à donner de son cours de littérature. Le chagrin que lui a causé la publication de sa correspondance russe et son dernier exil ont beaucoup contribué à l'affaiblissement de sa tête qui n'était déjà pas trop saine avant ces événemens.

Paris, le 5 octobre 1802.

Quoique la Cour consulaire semble vouloir encourager les arts, il est difficile aux poètes d'y acquérir de la faveur ou de la conserver.

Le poète Chénier a été chassé du Tribunat. Le poète Andrieux en sortira à la première journée. Enfin Louis Lemercier est pleinement disgracié. Il avait depuis longtemps dans son portefeuille une tragédie gallo-grecque, intitulée *Isule*. Il en acheva l'hiver dernier une autre intitulée *Charlemagne*. Ses ennemis prétendent qu'il voulait y flatter Bonaparte. Ses amis disent au contraire qu'il n'a point aperçu les allusions qu'elle fournit. Par des raisons de coulisses, il voulait, malgré le droit d'aînesse d'*Isule*, faire jouer d'abord *Charlemagne*. On fit sentir à notre tragique que *Charlemagne* serait un hommage rendu au Premier Consul. Il en fut étonné. Son admiration pour Bonaparte était toute républicaine. Il la fondait sur l'espoir de voir un jour notre grand homme rendre aux Français la liberté. Il n'entendait nullement se prêter, par une tragédie en cinq actes, à l'établissement d'une dynastie nouvelle. Dès lors, il songea à faire jouer *Isule* avant *Charlemagne*.

Ce n'est pas tout. Louis Lemercier voulut faire sur les sentimens de Bonaparte une épreuve bien digne de toute la niaiserie des *persuadés* de la Gironde. Il écrivit une grande diablesse d'ode à la Melpomène des Français, où l'on compte cinq ou six strophes assez belles parmi une vingtaine d'autres mauvaises, obscures ou durement versifiées. Il la termina par un éloge pompeux, mais conditionnel de Bonaparte, éloge qui en fait le plus grand des hommes pourvu qu'il n'imite pas César. Il lut cette ode à la Malmaison. Elle y fut très bien accueillie ; on en demanda même une

copie et on la fit imprimer dans le *Moniteur*. Bien entendu cependant qu'on en supprima les dernières strophes. Le retranchement déplut fort à Lemercier, qui, pour mettre sa fierté républicaine à l'abri, fit imprimer séparément son ode tout entière.

C'était alors à la Cour consulaire à se venger : 1° de ce qu'on n'avait pas respecté sa sage réticence ; 2° de ce qu'on ne voulait plus faire jouer *Charlemagne* qu'après *Isule*. La vengeance est plus aisée à un Consul qu'à un poète.

Le père de Lemercier possède une maison du côté des Tuileries, dans l'alignement où l'on démolit dans la rue Saint-Honoré. Tout à coup, ordre est donné au propriétaire de déposer ses titres aux Finances. Le danger était grand, car, les maisons qu'on abat ayant été bâties autrefois sur un terrain appartenant à la Couronne, on les détruit sans indemnité. La maison en question est un objet de huit cent mille livres et fait à peu près toute la fortune de Lemercier. Heureusement qu'on a prouvé par de bons titres que cette maison appartenait à sa famille antérieurement aux États généraux de 1525 qui déclarèrent les domaines inaliénables. Il faudra donc qu'on l'indemnise, mais on connaît ce genre d'indemnités.

On juge bien que cette persécution ne marche pas sans une disgrâce personnelle. Par surcroît, une persécution dramatique est conduite parallèlement. Des émissaires ont essayé de faire sentir à Lemercier qu'un empereur d'Occident doit avoir le pas sur un vieux druide. Quand on l'a vu persister, on l'a menacé de faire tomber sa mauvaise tragédie d'*Isule*, de siffler son grand prêtre amoureux et son amante gauloise. On a du moins trouvé le moyen d'en retarder la représentation. Lemercier soutient son dire avec courage. S'il a de la niaiserie, il a du moins de la fermeté. Tout cela prouve qu'il vaut mieux se taire que de faire des odes, quand on a des maisons dans la rue Saint-Honoré.

Paris, le 11 octobre 1802.

Voici ce que l'on raconte sur la disgrâce de Fouché. Il venait d'apporter à Bonaparte un long rapport sur l'état de Paris et des provinces. Bonaparte y jeta un coup d'œil dédaigneux et dit au ministre :

— Vous m'accablez toujours de vos longs raisonnemens par écrit. Je n'ai pas le temps de les lire : ce sont des faits qu'il me faut.

— Voulez-vous, dit Fouché, que je vous fatigue par des dé-

tails inutiles, lorsqu'il n'y a rien d'assez remarquable pour vous être rapporté?

Le Premier Consul, mécontent de ces raisons, parut insinuer à Fouché que, s'il ne lui rapportait pas des faits assez importans, cela ne pouvait venir que de sa négligence. Fouché voulut réfuter cette accusation.

— Ce ne sont pas, dit-il, les rapports de nos agens qui me manquent, car, plutôt que de rester courts, ils inventent quelquefois des contes incroyables. Mais, quand j'en ai reconnu l'invraisemblance, pourquoi viendrais-je vous en importuner? Vous avez bien autre chose à entendre et à faire.

Soit que Bonaparte fût de mauvaise humeur, soit qu'il eût appris quelque chose par d'autres voies, il voulut chercher querelle à son ministre et continua à le réprimander, si bien que Fouché, poussé à bout, lui dit enfin :

— Vous voulez tout savoir, jusqu'aux détails les plus suspects. Écoutez donc le rapport que l'on m'a fait ce matin et auquel je n'ajoute pas la moindre créance. On m'assure qu'un homme qui vous ressemble beaucoup est sorti des Tuileries à deux heures du matin, qu'il s'est présenté au second guichet, qu'il y a trouvé un fiacre dont le cocher n'est pas propriétaire, qu'il y est monté et s'est fait conduire rue Chantercine, que la même chose arrive toutes les fois que vous passez les nuits à Paris, et que vous ne rentrez aux Tuileries qu'à six heures. Voilà ce qu'on m'a dit. Vous sentez bien que je ne le crois pas.

Bonaparte ne répondit rien, tourna le dos à son ministre, et, trois jours après, le ministère de la Police était supprimé, sans que Fouché se doutât de rien. La veille, il avait travaillé avec Bonaparte.

N. B. — La rue Chantereine est celle où demeurait Bonaparte avant d'être consul. C'est aussi celle où se trouve la maison de Mme Simon qu'il a fait céder à sa belle-sœur, Mme Louis Bonaparte.

13 octobre 1802.

On avait annoncé un changement de ministère qui n'a point eu lieu et qui probablement est ajourné pour longtemps, si tant est que ceux qui le proposaient n'en aient pas entièrement abandonné le projet. Dans ce nouvel arrangement, Talleyrand et Régnier restaient seuls en place, et les autres ministères se parta-

geaient entre les frères du Premier Consul. C'étaient eux en effet, et surtout Lucien, qui avaient tramé cette petite révolution de Cour. Ils s'en occupaient depuis longtemps, ils en avaient parlé à leur frère, mais toutes leurs tentatives avaient échoué.

Ils imaginèrent en conséquence qu'il fallait enlever le Premier Consul à sa Cour, pour le posséder quelques jours en famille, bien sûrs que, si l'ascendant de Lucien pouvait agir seul et sans contrepoids, on obtiendrait facilement le changement tant désiré. Cependant, pour ne pas effrayer Bonaparte, on ne lui proposa pas de venir chez Lucien, mais seulement à Morfontaine, chez le modeste Joseph, dont l'ambition est plus douce et mieux voilée. Bonaparte n'en discerna pas moins le piège qu'on lui tendait. Il refusa d'abord l'invitation sous divers prétextes, mais, enfin, les prétextes manquèrent ou, l'ascendant de ses frères se faisant sentir avec plus de force, il accepta la partie de plaisir qu'on lui proposait. Il crut seulement devoir user de précaution et voulut emmener avec lui Mme Bonaparte. Mais, par des raisons que j'ignore, Mme Bonaparte refusa et persista dans ses refus, si bien que le Premier Consul se vit forcé de faire seul ce dangereux voyage. Nous allons voir comment il s'en tira.

Le Premier Consul a prouvé dans cette occasion qu'il sait, comme dit le proverbe, coudre la peau du lion à celle du renard. Forcé d'affronter des importunités qu'il ne se sentait pas le courage de vaincre, il a employé la ruse pour s'y soustraire.

D'abord, il se rendit à Morfontaine assez tard et déclara qu'il avait faim, et qu'on n'entrerait pas en conversation avant de se mettre à table. Il fallut le faire dîner. Après le dîner, il proposa une partie de chasse et fit battre à ses frères les champs et les bois pendant le temps qu'ils avaient destiné à lui livrer un assaut politique. Rentré au château à neuf heures du soir, Bonaparte se jeta sur une ottomane en homme excessivement fatigué et dormit ou feignit de dormir jusqu'à dix heures. Il se leva alors, mais ce fut pour parler de sa fatigue et pour déclarer qu'il allait se mettre au lit. Il fallut bien le laisser faire. Mais les deux frères se promettaient de prendre leur revanche le lendemain et de ne pas le laisser partir sans avoir obtenu ce qu'ils désiraient. Dans cette confiance, tout le monde se retira quelque temps après le Premier Consul. Mais le Premier Consul ne dormait pas.

A minuit, n'entendant plus remuer personne, il appelle son aide de camp Duroc, qui était couché assez près de lui : — Je veux

partir sur-le-champ, dit-il; qu'on mette les chevaux à ma voiture : je veux retourner à Saint-Cloud. — Duroc fut très étonné, comme on peut le croire. — Partir à cette heure ! dit-il au Premier Consul. Tous les gens sont couchés, toutes les portes, toutes les grilles sont fermées. Il est impossible de préparer votre départ, sans éveiller beaucoup de monde et sans faire beaucoup de bruit. — Vous vous trompez, répondit Bonaparte, j'ai remarqué un garde-manger, dont la fenêtre est fort basse. En sortant par là, vous serez d'abord hors de l'enceinte. Vous irez réveiller mon cocher, vous amènerez la voiture sous la même fenêtre et nous partirons sans être aperçus.

On ne réplique point à Bonaparte. Duroc obéit, réveilla le cocher, amena la voiture. Bonaparte passa par la fenêtre; à deux heures, il était à Saint-Cloud. Mme Bonaparte fut très surprise et même effrayée de le voir arriver à pareille heure, mais il la rassura bientôt : — Je reviens auprès de vous, lui dit-il. C'en est fait, je ne veux plus me laisser arracher à mes habitudes, je ne veux plus vous quitter. Ce n'est qu'auprès de vous que je puis être heureux.

On voit que cette aventure se termina pour lui d'une manière assez galante. Mais qu'on juge de la surprise qu'éprouvèrent les habitans de Morfontaine, lorsque, à leur réveil, ils demandèrent le Premier Consul et qu'on leur annonça son départ ! Ce fut une nouvelle journée des Dupes. Joseph et Lucien se sont bien promis, sans doute, de faire murer la fenêtre du garde-manger.

POÉSIE

L'ANNONCIADE

(29 AVRIL 1429)

Le peuple d'Orléans, pressé le long des rues,
La regardait venir, de loin, sous les flambeaux;
Les femmes se signaient, aux balcons accourues;

On hissait les enfans sur les grands escabeaux;
Et tous criaient: « Jésus et Maria, c'est elle! »
Son cheval blanc avait du sang rouge aux sabots,

Mais elle souriait, la divine Pucelle,
Et pâle, sous l'azur froissé de l'étendard,
Lentement, chevauchait, ferme en sa haute selle,

Entre le dur La Hire et le noble Bâtard.
Boucher, le trésorier, s'approcha, tête nue,
Et, la voyant si lasse et qu'il était si tard:

« Fille du ciel, dit-il, sois-tu la bienvenue!
Le salut vient toujours à qui gardait l'espoir:
Nous t'avions appelée et t'avons reconnue.

Tous, ici, sont à toi ; tous feront leur devoir ;
Demain nous chasserons l'Anglais de sa Tournelle.
Ce soir, tu n'en peux plus, repose-toi ce soir.

Mon modeste logis te désire et t'appelle,
Et ma femme, humblement, déliera, près d'ici,
La cuirasse poudreuse où ta sueur ruisselle. »

Jeanne vers le vieillard se pencha : « Grand merci,
Mon père ! Il est bien vrai que ce harnais me broie
Depuis trois nuits qu'on dort sur le guéret durci ;

Mais le corps peut gémir lorsque l'âme est en joie.
Messire Dieu, d'abord, veut être visité,
Puisque c'est lui qui mène et qui m'ouvre la voie :

A Sainte-Croix ! » Le cri s'est vite répété,
Et, comme un fleuve plein dont la digue se brise,
La cohue, à travers les plis de la cité,

S'écoule et s'en va battre aux marches de l'église.
Ah ! lorsqu'elle apparut, droite, sous le portail,
Dans le nimbe enflammé des torches qu'on attise,

De mine douce, ainsi qu'une agnelle au bercail,
Fièrement appuyée à sa bannière peinte,
Tous reconnurent bien l'Archange du vitrail,

Le beau guerrier avec son visage de sainte :
La Foi se réveilla dans les cœurs raffermis.
Lorsqu'elle descendit, gravement, de l'enceinte,

Cheminant à grand'peine entre les fronts soumis,
Pas un œil qui ne soit humide, et ne la suive
Vers le repos tardif à son labeur promis.

*
* *

Au-dessus de la porte à serrure massive
Où se tient, l'attendant, son hôte, l'argentier,
Quelque imagier pieux a taillé, dans l'ogive,

L'Ange annonciateur avec son lys altier,
Les yeux baissés, ployant son genou gauche en terre
Devant Marie assise à l'ombre d'un dattier.

Jeanne, en entrant, crut voir frémir la vieille pierre
Et, dans la nuit, s'ouvrir avec un doux « Bonsoir! »
Les lèvres sans péché de la Vierge en prière.

A la table où Boucher bientôt la fit asseoir,
Après cinq mois de siège aux atroces détresses,
Le pain blanc, cette fois, remplaçait le pain noir,

Et trois enfans offraient leur front rose aux caresses
De la Dame du ciel qui rapporte à manger :
Elle attarda ses mains à jouer dans leurs tresses.

Puis, lorsqu'on la mena, dans le fond du verger,
Vers sa chambre, elle prit, suivant l'antique usage,
Dont s'honore une hôtesse autant que l'étranger,

Pour compagne de nuit, l'aînée et la plus sage.
Bientôt, dans le lit vaste aux rideaux entr'ouverts,
La lune, souriante ainsi qu'un bon présage,

S'échappant de la nue ou luisant au travers,
Caressa le sommeil chaste des vierges blanches.
Au dehors, le Printemps montait aux arbres verts.

*
* *

Dès que l'aube pointa, claire, parmi les branches,
Ce fut, dans le jardin plein des souffles d'avril,
Un tel concert d'oiseaux saluant les pervenches

Qu'Heaumette s'éveilla d'abord à ce babil,
Et tandis que dormait Jeanne, encore brisée,
Descendit l'escalier, pieds nus, vers le courtil,

Pour lui faire un bouquet marchant dans la rosée.
O merveille! Durant la nuit, un lys joyeux,
Tout emperlé, comme une robe d'épousée,

Un lys précoce, avec son cœur d'or radieux,
S'était dressé, superbe, au détour d'une allée,
Et son parfum montait, comme une gloire, aux cieux!

Heaumette le cueillit, frémissante et troublée,
Remonta vite, et quand la Lorraine, en sursaut,
Se dressa sur sa couche, au devoir rappelée

Par tous les cliquetis précurseurs de l'assaut,
Fers aiguisés, canons traînés, chevaux qu'on ferre,
Honteuse d'être prise une fois en défaut,

Elle aperçut, pareille, en la fraîche lumière,
A l'Ange du salut sur la porte gravé,
La fillette, à genoux, achevant sa prière,

Qui lui tendait aussi, de son bras haut levé,
La fleur de la Victoire et de la Délivrance,
En répétant tout bas : « Ave, Marie, Ave! »

La guerrière, d'un bond, sur ses armes s'élance,
Et relevant l'enfant douce, d'un geste prompt,
Haletante, le sein tout battant d'espérance :

« Je ne suis pas Marie, et c'est lui faire affront
De s'incliner devant sa chambrière indigne!
Pourtant la même fleur de vierge est à mon front,

Et, comme elle, c'est Dieu qui m'appelle et désigne
Pour une œuvre plus humble, au prix de tout mon sang :
J'en accepte la peine, et l'honneur et le signe! »

Et se penchant par la fenêtre, et brandissant,
Vers les gens d'armes dont la foule s'amoncelle,
Ainsi qu'un ostensoir, le lys éblouissant :

« Jurez tous de mourir pour la fleur immortelle,
La fleur de France! » Un grand cri lui répond d'en bas :
« Sus aux Anglais! » — Et l'on partit pour la Tournelle.

*
* *

Vierge des paysans, des humbles, des soldats,
Vierge du peuple, non, tu n'étais pas Marie,
Un Dieu ne devait pas sourire entre tes bras;

Mais dans ton simple cœur tu portais la Patrie
Avec sa liberté si dure à conquérir,
Et c'est pour l'enfanter, par nos maux attendrie,

Que tu voulus combattre et pleurer et mourir!
L'innocente eut raison qui te sut reconnaître,
Saluant, dans ton sein, le Messie à venir :

Car, dès ce matin-là, la France allait renaître!

GEORGES LAFENESTRE.

L'ARMÉE COLONIALE

LE RATTACHEMENT A LA GUERRE

Depuis quelques années, de nombreux projets de loi ont été soumis aux Chambres, les uns dus à l'initiative gouvernementale, les autres à l'initiative parlementaire, tous ayant pour objet l'organisation d'une armée coloniale. Quoique le cabinet actuel ait fait de cette organisation un des articles de son programme, et si nécessaire qu'elle soit à l'expansion de la France, nous doutons fort qu'elle puisse être prochainement réalisée.

La plupart des projets, il est vrai, au lieu de tendre essentiellement à la création d'une « armée coloniale, » semblent viser avant tout à régulariser et à fixer l'état de choses existant. Mais cet état, bien certainement, ne recevra pas de sitôt la consécration législative que réclament les auteurs de ces propositions; et, d'autre part, le budget de la Marine pour 1899 comporte une augmentation notable de l'état-major général des troupes qui, sous la trompeuse dénomination de « troupes de la Marine, » constituent à présent notre armée coloniale. Si cette augmentation est votée par les Chambres, voilà tous nos projets rejetés aux calendes grecques, et l'armée coloniale, une fois de plus, morte avant d'être née.

Qu'est-ce donc que l'armée coloniale ? N'est-ce pas l'ensemble des troupes chargées d'assurer la garde de notre empire colonial? Oui, sans doute; mais, avec les erremens actuels, et par une anomalie que l'appellation de « troupes de la Marine » permet seule d'expliquer, nos troupes coloniales sont en outre chargées de la garde de nos arsenaux maritimes. Et ce double emploi ne suffit pas; une tradition, assurément fort glorieuse, veut que les

troupes de la Marine entrent dans la composition de notre armée continentale mobilisée, et ces troupes ont à constituer un 21e corps d'armée, formé d'après les règles qui président à l'organisation des vingt corps de l'armée de terre.

Ainsi, nos corps de troupes de la Marine ont un triple rôle à remplir : conquête et garde des colonies, défense des côtes, participation à la défense des frontières terrestres. Il est malaisé de trouver une organisation unique qui s'adapte à ces trois fonctions, dont la première ne ressemble en rien aux deux autres : c'est certainement une des causes qui rendent le recrutement de l'armée coloniale si difficile. Lorsque, au mois d'octobre dernier, les événemens politiques ont obligé les pouvoirs publics à se préoccuper de la défense du littoral, le ministre de la Marine a fait appel à l'armée de terre pour combler les vides existant dans les cadres de l'infanterie et de l'artillerie de marine; mais, comme il ne s'agissait pas d'aller outre mer, cet appel comportait des restrictions : les volontaires qui se présentaient étaient en principe affectés à la portion principale du corps, en France, et, s'ils sont plus tard envoyés aux colonies, ce ne sera que sur une demande expresse de leur part; en revanche, ces hommes n'ont droit à aucun des avantages concédés aux militaires de l'armée coloniale par la loi d'organisation du 30 juillet 1893 et le décret du 4 août 1894.

Nos corps dits coloniaux comprennent donc aujourd'hui deux catégories de soldats : les uns pouvant être embarqués à n'importe quel moment pour les colonies, les autres ne devant pas y être envoyés. Singulières troupes coloniales !

Cependant elles existent déjà de fait, ces troupes ; maintes fois elles ont fait leurs preuves et rendu à la patrie des services inappréciables. Elles ont beau n'être régies à peu près uniquement que par des décrets, elles ont beau être tiraillées en tout temps par trois ministères différens et n'avoir ni direction, ni but défini : elles vivent et ne demandent qu'à s'affirmer, grâce au courant si marqué qui porte encore vers les entreprises coloniales les élémens les plus énergiques et les plus aventureux de l'armée et de la nation. « Le genre de vie auquel sont soumis ces élémens développe l'initiative et augmente l'esprit militaire, dans ce qu'il a de plus libre et de plus hardi, chez des hommes naturellement préparés, par les aptitudes qui ont dicté leur choix, à cette sorte d'entraînement. » Tel est, disait M. Cavaignac, dans son projet

de 1895, le secret de l'existence de nos troupes de la Marine.

Tous les autres projets relatifs à l'armée coloniale, — et Dieu sait si nous en avons vu éclore depuis vingt ans ! — font la même constatation et applaudissent à l'esprit d'aventure qui est resté la caractéristique de l'infanterie de marine. Pourquoi aucun de ces projets n'a-t-il abouti? Parce que chacun d'eux laisse à l'armée coloniale le triple rôle indiqué plus haut, au lieu de ne voir en elle qu'un instrument spécialement consacré à la conquête et à la garde des colonies.

Pour remplir ce triple rôle et surtout pour concourir à la défense des frontières terrestres, tous les projets étudiés successivement par le Parlement ont donné aux troupes coloniales une organisation calquée sur celle qui régit nos autres forces militaires, avec une hiérarchie complète, de telle sorte que ceux qui s'y distinguent, et ils sont légion, puissent y parcourir toute leur carrière et y arriver aux plus hauts grades. Une telle conception de l'armée coloniale est erronée ; elle ne permet pas de donner à la question une solution pratique, et elle a le tort encore plus grave d'empêcher de tirer, pour le pays, tout le parti possible des élémens qui ont triomphé des épreuves de la vie coloniale. C'est ce que nous allons nous efforcer de démontrer.

Avant de déterminer l'organisation qui convient aux troupes coloniales, il faut d'abord se préoccuper de leur direction et du ministère dont elles doivent dépendre. Sera-ce du ministère des Colonies, comme le réclame certain projet récent, sous le prétexte que c'est à ce ministère que l'armée coloniale doit surtout ses services? Assurément non ; ce serait aussi illogique que de supprimer les ministères de la Guerre et de la Marine et de remettre nos forces militaires aux ministres de l'Intérieur et des Affaires étrangères, sous prétexte que ces forces doivent assurer l'ordre à l'intérieur et faire respecter l'honneur national au dehors.

D'ailleurs, pour rattacher les troupes coloniales au département des Colonies, il faudrait doter ce département d'organes militaires, et en faire, au petit pied, un ministère de la Guerre ; mais il n'y a aucune raison sérieuse d'augmenter le nombre de nos fonctionnaires et de créer un troisième département militaire, alors qu'il est déjà si difficile de faire converger vers un même but les efforts des deux qui existent.

Ce n'est pas au ministre des Colonies qu'il appartient de diriger des opérations militaires, sur terre ou sur mer ; sa fonction

propre est la mise en valeur de notre domaine colonial. Les forces, tant de terre que de mer, qui peuvent lui être nécessaires pour cet objet lui seront prêtées par les ministres compétens. Les gouverneurs, qui ont à employer ces forces militaires, demeurent responsables de la garde des territoires dépendant de leur administration, dans les conditions définies par les décrets de 1886 et de 1890. Le chef militaire, lui, reste seul juge des moyens à employer, après entente avec le gouverneur, de manière que l'action militaire reste intimement liée à l'action politique. Les dépenses de toute nature des troupes employées aux colonies ne peuvent incomber qu'au budget du ministère des Colonies; au contraire, les dépenses nécessaires à celles de ces troupes qui restent sur le territoire de la métropole, pour former les recrues et assurer la relève, doivent être imputées à l'un de nos départemens militaires.

Jusqu'ici, nos troupes coloniales dépendent du ministère de la Marine; cela s'expliquait lorsque ce ministère était chargé des colonies; cela ne peut plus se comprendre depuis la constitution d'un ministère spécial des Colonies. Destinées à combattre à terre, nos troupes coloniales ont l'armement, l'organisation générale et les besoins des troupes de terre; elles n'ont avec la marine de guerre que les relations qu'ont des passagers quelconques avec une entreprise quelconque de transports par mer. Sans doute, les dépôts de nos troupes coloniales sont appelés à prendre part à la défense de nos arsenaux maritimes; mais ce n'est pas là une raison suffisante pour les rattacher en tout temps à la Marine. Est-ce que l'on songe à passer à ce dernier ministère les troupes de terre qui constituent la majeure partie des garnisons de ces mêmes ports? Nullement, puisque la défense même des frontières maritimes appartient à la Guerre, d'après le décret de 1894.

Remarquons d'ailleurs que la plupart des soldats de l'armée coloniale proviennent de l'armée de terre, et que la totalité des officiers de l'armée coloniale sortent des mêmes écoles que ceux de l'armée de terre. Il semble donc logique de confier au ministre de la Guerre, chargé de toutes les forces de terre de la France, l'organisation, le commandement et l'administration de celles de ces forces spécialement affectées au service colonial.

Ce rattachement à la Guerre, réclamé par plusieurs membres du Parlement, est demandé avec instance par la plupart des offi-

ciers des troupes de terre, tant coloniales que métropolitaines. Les avantages de ce système sont nombreux : Le rattachement facilite le recrutement, et par conséquent la relève, des officiers et des hommes de troupe; il permet la constitution, sans difficultés, de corps expéditionnaires nombreux, pour la formation desquels, jusqu'à présent, la Marine a dû toujours recourir à la Guerre; il donne aux élémens prématurément fatigués de l'armée coloniale les moyens de se reposer et de se refaire, sans être forcés d'interrompre leur carrière; il assure une marche plus régulière à l'avancement; il diminue les attributions du ministère de la Marine, et les événemens récens ont prouvé que sa tâche était lourde; il faut éviter de le distraire de la reconstitution de nos forces navales, but constant de ses efforts.

Tous ces avantages généraux sont fort sérieux, mais, à notre avis, le principal dont nous n'avons pas encore parlé, est de procurer à notre armée les débouchés qui lui font aujourd'hui tout à fait défaut et qui lui sont cependant indispensables, comme nous allons chercher à le prouver.

Bon nombre de jeunes gens, et parfois des mieux doués, de nature ardente et de tempérament exalté, embrassent la carrière des armes sous l'impulsion d'un besoin d'aventures que ne peut satisfaire la monotone existence de la plupart des calmes garnisons de France. Bientôt, ces jeunes gens se laissent aller à des écarts de conduite plus ou moins graves qui compromettent leur carrière et souvent même brisent leur avenir, privant en même temps le pays de serviteurs qui auraient pu être utiles. Ces faits regrettables sont d'autant plus nombreux que les périodes de paix sont plus longues. A ces natures ardentes qui ne peuvent apaiser leur soif d'activité dans les travaux du temps de paix, il faut une soupape, que leur procurent les hasards, les émotions, les jouissances de la vie de campagne. Il y a un demi-siècle, l'armée de terre trouvait cette soupape dans l'Algérie; aujourd'hui elle ne la rencontre que dans les expéditions coloniales.

Ces expéditions complètent l'instruction des jeunes officiers, et sont une excellente épreuve pour leur caractère et leur énergie; il est donc désirable de faire subir cette épreuve au plus grand nombre possible.

En revanche, les officiers d'un grade élevé, déjà passés par les colonies, non seulement n'ont plus rien à y apprendre, mais s'exposent même, en continuant à y conduire de petites colonnes

qui ont pour principaux ennemis la fièvre et les privations, à perdre de vue les préceptes de la grande guerre; ils y oublieront, en tout cas, les difficultés de tout genre que présente le maniement des multitudes qui se heurteront dans les guerres futures en Europe. Aussi sommes-nous fermement convaincus que, si, d'une part, l'intérêt de l'armée exige que beaucoup de nos officiers passent, à leur début dans la carrière, quelques années dans l'existence coloniale, d'autre part, ces mêmes officiers ne doivent pas s'y éterniser; il faut surtout que ceux qui se sont distingués aux colonies viennent reprendre dans la métropole les habitudes des armées européennes contemporaines; et il faut qu'ils reparaissent en France avant d'être usés par les fatigues du climat tropical.

Ce passage alternatif du service colonial au service métropolitain ne s'effectuera dans de bonnes conditions, pour les individus comme pour l'État, que lorsque les troupes coloniales seront rattachées au ministère de la Guerre.

Une autre raison fort importante, et que jusqu'à présent on a peu fait valoir, milite avec non moins de force en faveur de ce rattachement. Une armée, qu'elle opère en Asie ou en Europe, ne comprend pas seulement des combattans; il lui faut des services auxiliaires, d'autant mieux organisés qu'elle est plus loin des ressources de la métropole. Or, comme le fait si justement remarquer M. Bazille dans son projet de loi, lorsque l'on étudie notre organisation militaire actuelle des pays outre-mer, on est frappé du désordre qui règne dans les services auxiliaires, et on se demande comment nos soldats ont pu accomplir leur mission de conquête, sans être mieux secondés par les services pourvoyeurs. La Marine n'a pas, en effet, un personnel suffisant pour cette tâche, tandis que la Guerre, que les campagnes d'Afrique ont toujours obligée à entretenir sur un grand pied les services non combattans, a les fonctionnaires, les officiers et les hommes de troupe nécessaires. En outre, le personnel militaire, ainsi employé dans les colonies, y accroîtra, par une pratique constante, sa valeur professionnelle.

Comment se fait-il qu'en dépit de tous ces avantages, les projets fondés sur le rattachement à la Guerre aient, jusqu'à présent tous échoué? Ils ont été, le plus souvent, combattus par des officiers généraux de la Marine; habitués à voir dans les troupes de la Marine le noyau principal de la défense des arsenaux, et

estimant qu'aux colonies la défense des points d'appui de la flotte ne peut être efficacement assurée que par la Marine, les amiraux ne veulent pas être privés de ces élémens qui sont à leur entière disposition; quand ils auraient besoin des troupes de terre, il leur faudrait passer par des formalités entraînant des complications et des retards; cette objection est évidemment fort juste, mais il suffit d'un accord arrêté à l'avance entre les deux ministères, pour qu'elle ne repose plus sur rien.

Le rattachement à la Guerre doit au reste être accompagné de dispositions d'ensemble relatives à la défense des frontières maritimes; car il est bien entendu, et nous insistons encore sur ce point, que le service essentiel des troupes coloniales est le service colonial. Sans doute, ces troupes concourraient, le cas échéant, à la protection de notre littoral ou de nos frontières de l'Est; mais cet emploi éventuel n'est qu'accessoire, et l'organisation des troupes coloniales, ainsi que l'outillage à leur donner, doivent être arrêtés en vue de leur but principal, c'est-à-dire du service aux colonies, qui est leur raison d'être. Or, aux colonies, les élémens indigènes rendent les meilleurs services; le facile recrutement des milices en Asie et en Afrique, le concours utile des contingens du Sénégal pendant l'expédition de Madagascar, plus récemment encore le véritable tour de force du commandant Marchand avec deux cents noirs, prouvent que l'on peut, sans inconvénient, augmenter sensiblement le nombre des troupes indigènes. Avec un petit noyau de soldats blancs pour les encadrer, les noirs suffisent parfaitement à la garde des pays dont ils ont largement aidé à faire la conquête; surtout dans les pays dont ils sont originaires, les indigènes font preuve d'une aptitude toute particulière pour le service d'avant-garde, pour l'exécution des reconnaissances, pour l'escorte des convois. Leur connaissance des lieux et leur ingéniosité à mettre en œuvre les ressources locales en font de précieux auxiliaires pour les travaux de toutes sortes qu'entraîne la construction de routes ou de postes fortifiés; les soldats indigènes peuvent en outre remplir des missions délicates; ils peuvent être interprètes, guides, courriers, espions... Et, en rendant ces services variés, à l'ombre de notre drapeau, ils s'assimilent peu à peu notre civilisation, et se naturalisent, en quelque sorte, au contact de chefs qui savent se faire aimer autant que respecter. Il n'y a donc que des avantages à accroître la part de ces troupes indigènes, de la fidé-

lité desquelles on sera toujours certain, à la condition de les traiter avec bonté, et surtout avec justice.

Plus les troupes indigènes seront nombreuses, plus on pourra diminuer, aux colonies, l'appoint des contingens métropolitains (1). Mais, quelle que soit la réduction apportée aux effectifs français envoyés dans les pays tropicaux, il faut bien se garder d'y expédier des hommes déjà anémiés par des séjours antérieurs dans des contrées malsaines; de là, la nécessité d'entretenir en France une forte réserve pour assurer en temps utile la relève des élémens fatigués aux colonies. N'est-ce pas une raison sérieuse pour faciliter à tous les soldats de bonne volonté l'accès de l'armée coloniale, et, par conséquent, pour considérer l'armée de terre tout entière comme en étant le réservoir?

Enfin, si des expéditions importantes, comme celles du Tonkin et de Madagascar, réclament l'appoint d'importantes troupes blanches, il faut bien se garder de recommencer la douloureuse expérience du 200e de ligne ou du 40e chasseurs, mais faire appel à nos troupes spéciales d'Afrique qui, par leur séjour prolongé dans le climat de l'Algérie et par leur apprentissage constant de la vie de campagne, semblent tout indiquées pour former la réserve de première ligne de l'armée coloniale; les tirailleurs algériens et les régimens étrangers notamment, composés de volontaires dans la force de l'âge, doivent faire réellement partie de cette armée qui, jusqu'à présent, s'est trouvée si souvent dans l'obligation de réclamer leur concours.

Il nous reste à faire une dernière remarque, qui montrera bien ce que doit être l'armée coloniale : la plupart du temps, en Indo-Chine comme au Soudan, nos colonnes expéditionnaires ne comptent que quelques centaines de combattans dont les adversaires, mal armés et sans organisation, sont incapables d'une résistance sérieuse; les vrais ennemis de nos soldats sont, nous l'avons déjà dit, les privations, les fièvres et toutes les maladies qui résultent de la vie sous les tropiques et de la difficulté des ravitaillemens.

Dès lors, si de petites colonnes à faible effectif sont seules appelées à opérer, pourquoi ce luxe d'officiers généraux des troupes de la Marine, personnel dont on se propose encore d'augmenter le nombre? Pourquoi donner l'organisation régimentaire à des

(1) Les contingens métropolitains ne doivent pourtant pas être réduits à plus du quart ou du cinquième.

troupes qui ne marchent que par compagnies, tout au plus par bataillons, et dont les diverses unités sont fort éloignées les unes des autres? Pourquoi entretenir, dans l'armée coloniale, ces colonels d'artillerie et d'infanterie, ces généraux de brigade et de division dont les aptitudes spéciales n'ont pas d'emploi en France, où ils n'ont à exercer que des commandemens infimes, tandis qu'aux colonies, on ne leur confie presque toujours que des fonctions inférieures à leur grade, soit par les effectifs mis sous leurs ordres, soit par l'objectif qui leur est assigné.

Nous pourrions ajouter que, parfois, les grades élevés des commandans militaires aux colonies leur créent des situations difficiles vis-à-vis de gouverneurs qui n'ont pas même sur eux la supériorité de l'âge.

Toutes ces considérations d'ordres divers conduisent à une même conclusion : la conviction que le rattachement des troupes coloniales à la Guerre et la suppression de l'état-major spécial à ces troupes sont les deux mesures qui doivent servir de bases à la constitution définitive de la force armée nécessaire à notre expansion coloniale.

A notre avis, cette force doit être composée des trois élémens ci-après : 1° Élémens indigènes ; 2° Élémens métropolitains ; 3° Élémens algériens.

Les élémens indigènes continueraient à se recruter, comme ils le font aujourd'hui, par des engagemens volontaires contractés en conformité de dispositions propres à chaque colonie. Tous les renseignemens recueillis s'accordent à constater que, dès maintenant, nous pourrions augmenter beaucoup le nombre des soldats indigènes à notre service en Indo-Chine, à Madagascar et au Soudan ; indépendamment des troupes d'infanterie organisées par bataillons, chaque bataillon recruté dans un district déterminé, ces colonies peuvent fournir à notre armée des compagnies de travailleurs, des conducteurs et des auxiliaires d'artillerie en nombre suffisant. Il serait d'une bonne politique de créer dans ces troupes quelques emplois d'officiers indigènes ; mais la presque totalité des officiers et un certain nombre de sous-officiers seraient Français et, avant de passer dans les corps indigènes, auraient fait, dans les corps métropolitains, leur apprentissage de la vie coloniale.

Ces élémens métropolitains seraient en quelque sorte le trait d'union entre l'armée nationale et les troupes coloniales indigènes. En principe, chaque région de corps d'armée en France pour-

voirait au recrutement d'un bataillon de 5 compagnies (dont une de dépôt), et de deux batteries; on obtiendrait ainsi 19 bataillons et 40 batteries (1), pouvant fournir et alimenter outre mer les 9 bataillons et demi et les 20 batteries nécessaires, avec les indigènes et quelques élémens des troupes d'Afrique, à la garde de nos colonies. La presque totalité des hommes de troupe de ces bataillons et de ces batteries seraient des volontaires provenant des corps de la région correspondante, et attirés dans l'armée coloniale autant par les avantages à eux concédés en vertu de la loi du 30 juillet 1893 que par le désir d'une vie plus mouvementée que celle des paisibles garnisons de France. La nécessité de donner des cadres aux corps indigènes et l'obligation de prendre ces cadres dans les troupes coloniales métropolitaines donneraient, à la grande majorité des hommes admis dans les bataillons coloniaux, la certitude de devenir sous-officiers, ce qui augmenterait les avantages matériels de leur position; il serait bon, en outre, que le ministre des Colonies incitât, par des concessions, les anciens soldats parvenus à quinze ans de services, à rester dans les colonies. Ces troupes coloniales seraient complétées par des engagés volontaires et par des appelés, ces derniers sur leur demande expresse, mais seulement si ces jeunes gens présentaient toutes les garanties de vigueur et de santé indispensables pour servir aux colonies; ces jeunes soldats recevraient, avant d'être envoyés outre-mer, l'instruction militaire dans les compagnies de dépôt. Quant aux jeunes Français habitant dans les colonies, ils accompliraient leur service militaire dans les corps stationnés le plus à proximité de leur domicile; ils y seraient ensuite affectés comme réservistes et comme territoriaux.

Les détachemens du génie, du train, des ouvriers d'administration à envoyer aux colonies sont trop peu nombreux pour en constituer des corps autonomes, comme ceux d'infanterie et ceux d'artillerie. Ces détachemens seraient formés avec des volontaires prélevés dans les corps de même arme de la métropole, et ils continueraient à compter à leurs corps d'origine, à moins que, selon les besoins, ils ne servissent de cadres à des compagnies indigènes d'armes ou de services analogues.

Nos troupes permanentes d'Algérie fourniraient à l'armée coloniale le complément nécessaire à de nouvelles conquêtes ou à

(1) Quarante batteries, parce que nous avons vingt brigades d'artillerie sur le continent, indépendamment des batteries spéciales à l'Algérie.

la répression d'insurrections. Les troupes d'Algérie à qui conviendrait le mieux ce rôle de réserve générale sont les légionnaires, les disciplinaires et les tirailleurs. Les légionnaires surtout sont d'admirables soldats pour les expéditions coloniales, et le nombre des étrangers et des Français qui veulent prendre place dans leurs rangs grossit tous les jours: les deux régimens qui existent ont d'énormes effectifs; il serait aisé de les remanier, d'augmenter un peu le nombre des enrôlemens et de constituer trois régimens étrangers à 4 bataillons chacun, ce qui permettrait d'entretenir 6 bataillons de ces troupes aux colonies.

Les tirailleurs algériens seraient plus particulièrement affectés à nos possessions d'Afrique, où se retrouvent la religion et les mœurs musulmanes. Les huit bataillons (2 pour chaque régiment) dont le ministre de la Guerre vient de demander la formation, pourraient être consacrés à ce service colonial, à raison d'un bataillon sur deux; les 4 bataillons laissés en Algérie, pour assurer la relève, renforceraient, comme l'a prévu le ministre, la garnison de nos côtes méditerranéennes, ainsi, du reste, que le troisième régiment étranger à créer. Bizerte, soit dit en passant, est tout indiqué pour recevoir ce dernier corps. Nos escadrons indigènes du Sénégal et du Soudan continuaient à recevoir leurs cadres des régimens de spahis.

Pour terminer, dans ses lignes essentielles, l'esquisse de ce projet d'organisation d'armée coloniale, il nous reste à traiter les questions relatives aux officiers.

Un des principaux avantages du rattachement à la Guerre est d'assurer, à un plus grand nombre d'officiers que par le passé, le bénéfice de la vie de campagne, en leur donnant ainsi l'occasion de compléter leurs connaissances professionnelles et de développer surtout leur sang-froid et leur énergie. Mais il faut que ce bénéfice s'étende à l'armée tout entière et, pour cela, que ces officiers ne s'éternisent pas dans le service colonial, un séjour trop prolongé aux colonies compromettant la santé des plus robustes et leur faisant oublier les principes qui président à la guerre en pays civilisé.

Nous voudrions que les officiers, entrés dans les troupes coloniales, sur leur demande, en qualité de lieutenant, quittassent ces troupes au plus tard au moment de leur promotion au grade de lieutenant-colonel. Pour l'avancement, tant au choix qu'à l'ancienneté, ils concourraient avec ceux de leurs camarades restés

dans l'armée de terre, les commissions d'avancement leur tenant compte de leurs campagnes dans une juste mesure. En tout temps, les permutations seraient admises aussi largement que possible, et, chaque année, tous les officiers, dont l'état de santé aurait fait passer deux fois de suite le tour de départ pour les colonies, seraient remplacés d'office par des officiers de l'armée de terre. Tous les lieutenans-colonels nouvellement promus et provenant des chefs de bataillon de l'armée coloniale seraient placés dans des corps ou services de l'armée de terre.

Les commandemens supérieurs des troupes aux colonies seraient exercés par des colonels hors cadres, et en Indo-Chine, à Madagascar, et au Sénégal, par des officiers généraux détachés à cet effet de l'état-major général de l'armée. Les officiers du service d'état-major, ceux du génie et de la cavalerie, les médecins, les fonctionnaires de l'intendance et les officiers d'administration nécessaires au service colonial seraient de même désignés sur leur demande, ou d'office s'il le fallait, pour une période déterminée, détachés de leurs armes ou services respectifs, et mis hors cadres pendant la durée de leur séjour aux colonies. Une direction spéciale des troupes coloniales, instituée au ministère de la Guerre, traiterait, de concert avec les directions intéressées, toutes ces questions de mutations et de désignations, suivant les besoins du service colonial, et en tenant compte des intérêts matériels et des désirs des officiers.

Transitoirement, tous les officiers des corps de troupes actuels de la marine, de grade supérieur à celui de chef de bataillon, seraient placés dans les corps de mêmes armes des troupes de terre, au tour de la non-activité ; l'état-major général des troupes de la Marine étant supprimé, les officiers généraux qui s'y trouvent seraient placés dans les cadres de l'état-major général de l'armée, qui pourrait recevoir une légère augmentation (1). Les officiers de grade égal ou inférieur à celui de chef de bataillon, et tous ceux des hommes de troupe pouvant, aux termes de leur acte d'admission dans les troupes de la Marine, être envoyés aux colonies, seraient versés dans les nouveaux corps coloniaux ; les hommes, qui sont entrés récemment dans les troupes de la Marine pour ne faire du service qu'en France, seraient replacés dans leurs

(1) Deux généraux de division et quatre généraux de brigade sont nécessaires pour assurer le commandement supérieur de nos grandes colonies et pour constituer la direction coloniale au ministère de la Guerre.

corps d'origine. Un certain nombre d'officiers resteraient en excédent, notre projet remplaçant les 14 régimens d'infanterie de marine actuels (43 bataillons) par 19 bataillons coloniaux; mais ce nombre serait très restreint puisque la plus grande partie de ces officiers trouveraient des emplois de leur grade dans les nouveaux corps indigènes, ainsi que dans le 3e régiment étranger et les 8 bataillons de tirailleurs à organiser.

La reconstitution, sur ces nouvelles bases, de notre armée coloniale, reconstitution si impatiemment attendue, nous semble donc facile à réaliser. Les objections, pourtant, ne manqueront pas, à coup sûr, et nous tenons à aller tout de suite au-devant des deux plus importantes, qui viendront, l'une de l'armée de terre, l'autre de la Marine.

Les officiers de l'armée de terre se plaindront de ce que leur fusion avec les troupes de la Marine ralentira encore leur avancement, déjà si lent. Cela n'est pas douteux, les officiers de l'infanterie et de l'artillerie de marine, en raison de la mortalité à laquelle ils sont exposés, restant dans chaque grade moins longtemps que les officiers de l'armée de terre; mais la fusion elle-même fera disparaître cette inégalité, et le mal signalé ne sera que passager; il serait du reste facile d'y porter remède par une modification à la proportion des différens grades dans les nouvelles troupes coloniales.

De son côté, la Marine ne verra pas, sans récriminations, disparaître les troupes qui lui sont directement subordonnées; elle invoquera la défense des arsenaux et des points d'appui de la flotte, ainsi que la construction de ses canons.

La défense des côtes, d'après les erremens actuels, incombant au ministère de la Guerre, ce département pourvoira aussi bien à la défense des ports de guerre qu'à celle des ports de commerce; quant aux points d'appui de la flotte, les chefs militaires des colonies en auront la charge, et ce n'est pas parce qu'ils relèveront d'un ministère plutôt que d'un autre, qu'ils rempliront moins consciencieusement leur importante mission. Reste la question du matériel d'artillerie de la flotte.

Mais est-ce que celle-ci ne fait pas fabriquer ses poudres par le corps des ingénieurs des poudres et salpêtres, qui dépend du ministère de la Guerre? Ne pourrait-elle faire de même pour ses canons, qui seraient construits sous la direction d'officiers d'artillerie rétribués par les fonds de la Guerre? Il nous semble que ces

officiers, qui ont la même origine que ceux appartenant en ce moment à l'artillerie de marine, ont pu poursuivre leurs études techniques plus facilement que ces derniers. Ne l'oublions pas, en effet : nos officiers d'artillerie de marine, appelés à construire des canons dont ils n'ont pas à se servir, et qui arment des navires qu'ils ne connaissent pas, passent la moitié de leur existence à combattre des rois nègres ou à élever des baraquemens aux colonies. Toutes ces prétendues difficultés n'en sont donc pas, et elles pourraient être aisément réglées par un accord à intervenir entre nos deux départemens militaires.

Nous avons la ferme conviction que l'adoption de ces mesures donnerait à la France la véritable armée coloniale que réclame l'orientation présente de sa politique d'expansion.

Les détracteurs du système que nous préconisons trouveront peut-être que les élémens métropolitains sont bien peu nombreux. A cela nous répondrons que ces élémens ne compteront que des volontaires, officiers et hommes, rompus aux fatigues et pas encore anémiés ; dans de telles troupes, le nombre des malades sera beaucoup moins élevé qu'il ne l'est avec le système en vigueur; les effectifs français, entretenus dans ces conditions aux colonies, peuvent donc être réduits, et les relèves, qui constituent une nécessité dispendieuse, devenir moins fréquentes.

D'autre part, les élémens indigènes seront augmentés, et les colons constitueront, sur place, une réserve permettant à nos plus importantes colonies de se suffire à peu près à elles-mêmes, tandis que l'organisation actuelle, bonne pour maintenir les naturels dans l'obéissance, ne donne pas les moyens de lutter, avec chances de succès, contre un adversaire européen. Les événemens ont prouvé qu'il n'était que temps de mettre nos colonies en garde contre cette dernière éventualité.

Général ★★★

L'ART RELIGIEUX

AU

XIIIE SIÈCLE

L'Art religieux du XIIIe siècle en France. — Étude sur l'iconographie du moyen âge et sur ses sources d'inspiration; par M. Émile Mâle.

Le sens des cathédrales a été longtemps perdu. Quand la Renaissance eut passé sur la terre française, l'art des siècles chrétiens, touché par le souffle qui rappelait à la vie l'art des temps païens, rentra dans le mystère de la mort, et, dédaigné des artistes, il ne fut plus, pour les savans ou les rêveurs, qu'un hiéroglyphe. Les rares curieux qui, au XVIIe ou au XVIIIe siècle, s'essayaient à lire le grimoire des sculptures et des vitraux, y épelaient naïvement des noms historiques ou des paroles magiques qui traduisaient seulement leurs études ou leurs systèmes. Les bénédictins, comme Montfaucon, reconnaissaient dans les statues couronnées, qu'ils voyaient rangées aux galeries hautes des façades ou adossées aux colonnes des portails, autant de rois de France. Les théosophistes de la Révolution déchiffraient sur les tympans des portes de Notre-Dame l'histoire de Bacchus ou les cycles d'un mythe solaire; et Claude Frollo, l'archidiacre romantique, en cherchant parmi les sculptures de sa cathédrale le secret de la pierre philosophale et l'histoire arcane du Grand Œuvre, ne faisait que reproduire les visions de tel hermétiste du XVIIe siècle.

Il était puéril, à coup sûr, de rabaisser les édifices dont la masse dominait des villes populeuses au rôle d'un manuel d'histoire profane ou de sciences occultes. Tout un monde de pierre

ne pouvait être la création d'une fantaisie érudite. Pour susciter les grandes œuvres anonymes il avait fallu une grande force collective.

Le premier qui le comprit fut Victor Hugo lui-même. Le poète de Notre-Dame, parlant en son propre nom, laissa bien loin derrière lui les curiosités diaboliques où se complaisait son archidiacre, pour élargir le débat magnifiquement. Une impression violente éprouvée en présence de quelques monumens puissans, le souvenir démesurément grossi de quelques sculptures grotesques et de très rares figurines obscènes : il n'en fallut pas davantage au redoutable créateur pour ébaucher toute une histoire épique des cathédrales. L'église gothique n'appartenait plus aux prêtres, comme l'église romane : elle était « à l'imagination, à la poésie, au peuple. » La force qui avait élevé cette architecture n'était pas la force d'une tradition; la pensée qui animait cette sculpture n'était pas une pensée chrétienne. « Quelquefois, écrit Hugo, un portail, une façade, une église tout entière présente un sens symbolique absolument étranger au culte, ou même hostile à l'Église. » Il semble que l'esprit laïque, émancipé du joug, s'attaque au sacerdoce sur les murailles mêmes du temple. Émerveillé de sa propre antithèse, l'archéologue improvisé mêlait dans ses oracles les divinations les plus lucides aux erreurs les plus matérielles, et, après avoir salué dans la cathédrale une œuvre de liberté, il finissait par admirer en elle une œuvre de révolte.

Cependant, au moment même où Victor Hugo imposait à l'art du XIIIe siècle une laïcisation rétrospective, un modeste et pieux artiste pénétrait la vie profonde des œuvres dont il reprenait la tradition, en se faisant lui-même tailleur d'images et verrier. La littérature ecclésiastique du moyen âge, à laquelle Didron demandait des lumières pour restaurer les statues mutilées et les vitraux brisés, lui révéla la signification de tant de figures mystérieuses au milieu desquelles il travaillait chrétiennement. En face du chapitre tumultueux de *Notre-Dame de Paris*, la grave et sereine préface de l'*Histoire de Dieu* vint témoigner que les cathédrales n'étaient ni sceptiques ni rebelles à l'Église, et que l'iconographie de leurs innombrables figures avait sa clef dans la théologie catholique. Ainsi, en moins de vingt ans, les deux opinions extrêmes sur le sens et la portée de l'art français du XIIIe siècle avaient été en France formulées avec éclat.

Le débat a continué depuis lors, parmi les rares savans qui

ont aimé et pratiqué le moyen âge. Viollet-le-Duc reprenait à son compte les assertions les plus audacieuses de Victor Hugo, et, dans son *Dictionnaire d'architecture*, il dissimulait à peine la satisfaction anticléricale qu'il éprouvait à présenter les cathédrales comme une œuvre réalisée par les communes affranchies, en dehors de l'Église et de sa discipline de pensée. En revanche, l'intraitable Père Cahier ne pouvait décrire une gargouille sans citer vingt docteurs. Les savans allemands, plus modérés, n'ont pas été moins divisés. Tandis que Piper, le Didron allemand, et son illustre disciple, Anton Springer, n'ont cessé de multiplier les rapprochemens entre la littérature ecclésiastique et l'art chrétien, M. Vöge, le professeur de Berlin, auquel nous devons une importante étude critique sur les origines de la statuaire française, reste d'accord avec Viollet-le-Duc pour s'enfermer dans le développement organique de l'art, et dédaigner à peu près toute explication symbolique.

Pour décider entre ceux qui ne reconnaissent dans l'art du XIIIe siècle que la seule tradition de l'Église, ou au contraire la pure liberté des artistes, il était nécessaire qu'un ouvrage méthodique eût groupé tous les résultats acquis depuis soixante ans par les études iconographiques. La tentative était faite pour effrayer les plus audacieux. Il y fallait ce qui avait manqué à un technicien comme Viollet-le-Duc, et aussi à tel ecclésiastique perdu dans les symboles : une connaissance également approfondie des textes et des monumens; les premières conditions de succès étaient donc une lecture immense et des voyages dans toutes les provinces. Pourtant le travailleur s'est trouvé et le travail est fait. M. Émile Mâle, en présentant à la Sorbonne une thèse sur « l'Iconographie du moyen âge et ses sources d'inspiration, » a bien compris l'importance de la tâche qu'il avait accomplie, et c'est avec une légitime fierté qu'il a donné à son livre ce beau titre : *L'Art religieux du XIIIe siècle en France*, car il s'est posé nettement la question vitale, celle des rapports qui ont uni l'art et la religion dans le siècle des Cathédrales.

I

L'œuvre de M. Mâle est animée du commencement à la fin par un effort suivi pour comprendre l'art du XIIIe siècle comme avaient pu le comprendre les contemporains.

C'était peu d'extraire des Sermons ou des Sommes un répertoire plus ou moins copieux d'attributs et de symboles. Il fallait cesser de traiter la patrologie en simple auxiliaire de l'archéologie. Il fallait goûter plus intimement les vieux livres qui gardent à leurs feuillets, comme un antique parfum d'encens, l'esprit même du christianisme savant. Il fallait épuiser la substance de ce latin épais, jusqu'à s'assimiler les habitudes de pensée qui, au temps d'un Suger ou d'un saint Thomas, s'imposaient à toute intelligence réglée par l'étude. Or, un homme du XIXe siècle qui acceptait de plier ses observations et ses impressions aux catégories des scolastiques, se trouvait contraint de retourner radicalement la hiérarchie des faits et des idées qui lui était familière.

Les docteurs n'ont point formulé une théorie de l'art; mais ils ont exposé amplement leur conception du monde, et dans leur physique, on peut dire qu'une esthétique est impliquée. Ces hommes absolus ne pouvaient juger des créations de l'art autrement que des créatures de Dieu, et l'imitation que les artistes faisaient des êtres et des choses devait, aux yeux des initiés, revêtir le même sens que la nature elle-même.

Personne n'a jamais exprimé devant une œuvre humaine une admiration plus éloquente que celle de Vincent de Beauvais devant le spectacle du monde. Dans le vingt-neuvième livre de son *Grand Miroir*, après avoir passé en revue l'ouvrage des six jours, il chante la perfection du chef-d'œuvre achevé par l'éternel architecte; il célèbre la disposition de toutes les choses, la variété de leurs aspects, la richesse de leurs propriétés, leur harmonie et leur beauté. Mais ces créatures, comment le docteur nous enseigne-t-il de les contempler? « Nous pouvons, dit-il en substance, les considérer de quatre manières : et d'abord nous voyons que par elles-mêmes, elles n'ont point d'existence et ne sont que vanité; puis nous reconnaissons qu'elles nous apportent un don de Dieu et nous présentent une ressemblance de la raison divine; ou encore nous comprenons que Dieu se sert de leur ministère pour accomplir ses jugemens de miséricorde ou de colère; ou enfin nous cherchons dans le monde visible la satisfaction de nos sens. » De ces quatre manières de regarder la nature, la dernière est absurde et coupable, et la première nous laisse entrevoir la vérité, que les deux suivantes nous dévoilent. Cette vérité est la négation de tout ce que nous, hommes d'aujourd'hui, nous savons et nous pensons. Tout ce que nous étudions comme une

réalité n'est pour le scolastique qu'une apparence; tout ce que nous considérons comme pure abstraction est pour lui une vertu vivante. La connaissance profane de la nature et de l'histoire n'est qu'une vaste illusion; les phénomènes et les faits dont nous croyons apercevoir les causes ne sont que des énigmes dont seule la religion connaît les mots. Ainsi la science, telle que nous l'entendons, ne peut être pour la théologie qu'une servante ignorante. N'est-il pas évident que l'art lui aussi doit être le serviteur docile de la pensée souveraine? Les ouvrages de nos mains, comme les choses créées, seront intelligibles pour ceux-là seuls qui auront appris à reconnaître dans ces combinaisons de la matière les jeux des nombres mystiques et les leçons de la révélation divine. L'art, comme le monde entier, ne peut exister que pour attester la vérité suprême, énoncée par l'apôtre et qui résumait d'avance toute la science du moyen âge : « Les choses visibles sont les signes des choses invisibles. »

Préparé à l'analyse des cathédrales par le commerce de tels livres, doit-on s'en tenir à cet idéalisme parfait, et faut-il se mettre à chercher, dans chaque membre d'architecture et dans chaque détail de sculpture, le sens spirituel qu'un Guillaume Durand, décrivant la Sainte Messe, explique à propos du moindre ornement de l'autel? En revenant devant l'édifice honnêtement bâti de bonne pierre, avec nos yeux éblouis par une architecture d'idées, devrons-nous refuser de décrire ce que nous voyons, pour transcrire en symboles lointains tout ce travail d'ouvriers et d'artistes? On le voit : du premier coup nous touchons à la question même dont Viollet-le-Duc et Didron nous ont laissé des solutions contradictoires : si, à travers cette pierre massive, nous n'atteignons pas un monde surnaturel, à quoi bon nous être mis à l'école de ceux qui savaient les nombres et les symboles? Si d'autre part nous ne lisons dans l'œuvre d'art que des vérités abstraites, sommes-nous certains de ne pas dépasser dans nos spéculations les intentions des hommes qui ont tenu le compas et le ciseau? Enfin si, tentant une conciliation, nous prétendons faire la part de ce qui a pu être dicté par les prêtres ou inventé par les artistes, en vertu de quel principe affirmerons-nous que tel détail n'offre aucun sens mystique et que tel autre prêche toute une doctrine? Pour partager l'édifice entre l'artiste et le théologien, les connaissons-nous également? La pensée de l'Église est consignée dans les livres; mais comment deviner celle du laïc, de

l'ouvrier populaire qui a confié ses idées à des figures sans voix?

M. Mâle s'est prononcé nettement, sans que d'ailleurs il ait formulé son critérium. Il semble avoir pris pour règle de n'accorder une valeur représentative aux détails de l'œuvre d'art que lorsqu'il a pu établir un rapport exact entre tel détail et un texte. Aussi abandonne-t-il aux téméraires le soin de décider si la déviation de l'axe du chœur par rapport à la nef, qui a été relevée dans nombre d'églises, représente vraiment sur ces immenses croix la tête du Crucifié inclinée sur son épaule; de même, il s'abstient de reconnaître formellement les « portes rouges, » ouvertes au flanc des églises, pour des images de la plaie qui a saigné au côté du Christ. Rien ne prouve que la théologie ait jamais dirigé la géométrie qui réglait les proportions des piliers et des arcs, ou la mécanique chargée de calculer la pesée des voûtes et la résistance des contreforts; il est sage, en parlant symbolique, de ne point toucher à la construction, et de laisser l'architecture à l'architecte.

Mais si les lignes d'une épure semblent déjà trop abstraites pour que derrière leur silhouette ténue il y ait place pour un autre échafaudage d'abstractions, il en va tout autrement pour les figures sculptées ou peintes qui reproduisent sur l'édifice tous les règnes de la nature animée.

On peut être tenté de prêter un sens mystérieux aux images des choses les plus humbles, quand on sait quelles vérités immenses Hugues de Saint-Victor voyait dans le petit corps d'un oiseau: « La colombe, dit le Maître des Sentences, dans un passage traduit par M. Mâle, a deux ailes, comme il y a pour le chrétien deux genres de vie, la vie active et la vie contemplative. Les plumes bleues de ces ailes indiquent les pensées du ciel; les nuances incertaines du reste du corps, ces couleurs changeantes qui font penser à une mer agitée, symbolisent l'océan des passions humaines, où vogue l'Église... La colombe enfin a les pattes rouges, comme l'Église s'avance à travers le monde, les pieds dans le sang des martyrs. » Sans essayer d'atteindre à ces complications merveilleuses, faut-il interpréter fidèlement tous les animaux d'une façade d'après les *Bestiaires*, comme toutes les gemmes, enchâssées sur les calices ou les chapes, d'après les *Lapidaires?*

Ce serait folie, et M. Mâle a pu le prouver sans réplique, par l'autorité même d'un docteur vénérable entre tous. Le célèbre réquisitoire, où saint Bernard, condamnant la décoration trop

chargée des églises clunisiennes, s'emporte contre ce pêle-mêle inintelligible de dragons, de centaures, de chasseurs, atteste, pour qui veut en comprendre toute la portée, qu'une grande partie des sculptures et des peintures d'une abbaye ou d'une cathédrale demeuraient pour l'Église vides de sens. Qu'elle condamnât ces fantaisies ou qu'elle les tolérât, elle les excluait de la sphère où régnait son autorité spirituelle.

Ce décor végétal ou animal, dont nulle pensée ne sanctifiait les formes capricieuses, n'était pas seulement profane : il tenait par son origine à toutes les époques et à tous les pays de la Gentilité. Tandis que les rinceaux romains et les acanthes corinthiennes, les entrelacs perlés et les griffons à bec d'aigle rappelaient le paganisme classique ou barbare, les lions, les oiseaux affrontés, les cavaliers et les jongleurs, copiés d'après des étoffes persanes ou des ivoires sarrasins, venaient de ces pays d'Orient qui, pour les hommes du moyen âge, étaient « la terre de païenisme. » On comprend que les théologiens les plus clairvoyans aient reconnu dans ces intrus qui avaient envahi la maison de Dieu toute l'armée du Malin.

Dans le cours du XIIe siècle, cette décoration traditionnelle, condamnée par saint Bernard, disparut peu à peu. Abandonnant les vieux motifs païens, les sculpteurs allèrent prendre aux bois et à la plaine les jeunes pousses et les bourgeons déjà drus dont ils composèrent la végétation de leurs chapiteaux, et aussi les animaux, dont ils combinèrent les membres pour réaliser des monstres d'une vraisemblance terrifiante. Mais toutes ces créatures qui sortaient d'une nature sans âme, étaient-elles plus chrétiennes que les formes inanimées, dans lesquelles se perpétuait l'héritage des artistes infidèles ? Feuilles innocentes ou guivres diaboliques représentaient seulement le grand mensonge de la vie aveugle, qui passe dans l'ignorance de l'unique Vérité.

Il y a ainsi, dans la cathédrale, tout un monde qui ne parle point de Dieu, qui reste l'amusement des artistes, âmes enfantines, et qui, pour le scolastique, est comme s'il n'était pas. Mais il y a un autre monde, qui celui-là vit et pense, où toute figure est un symbole, où le savant découvre un abîme de vérités, où l'ignorant peut lire toute la règle de sa vie. Entre ces deux mondes rapprochés sur les murailles de l'église jusqu'à se confondre, il est difficile de tracer la frontière. On peut dire grossièrement qu'au premier appartient ce qui est animal ou végétal, au second

ce qui a forme humaine. L'un de ces mondes est livré aux artistes; l'autre est le domaine des théologiens.

Ne nous étonnons pas de cette dualité : à tout prendre, la cathédrale est l'image exacte des beaux manuscrits enluminés pour l'école ou pour l'autel. L'architecte a préparé le parchemin et, si l'on veut, la reliure sévère ; les pages sont encadrées de rinceaux capricieux, parmi lesquels des grotesques font mille tours, comme pour se moquer du lecteur; mais, à côté des arabesques les plus folles, les caractères carrés s'alignent, rigides et graves, comme les statues d'un portail. Chacune des grandes églises du XIIe et du XIIIe siècle porte un texte écrit dans ses sculptures et sur ses vitraux : la série des figures et des scènes pieuses forme, tous les docteurs nous le répètent, le bréviaire des illettrés.

II

Traduire le texte que, sous la dictée des savans, les artistes ont rédigé pour le peuple, en commenter le sens profond et les nuances les plus subtiles, c'était le dessein même de M. Mâle. Les résultats de ses recherches sont si nombreux et si précis que je puis à peine en donner un aperçu.

Tout d'abord on peut affirmer que certaines représentations d'animaux, réels ou fantastiques, reçoivent elles-mêmes de l'Église un sens allégorique : le lion et la licorne, l'aigle et le pélican, le basilic et le charadrius se montrent parfois pour donner aux fidèles une leçon morale qu'on trouve développée dans le vieux *Physiologus* oriental. Puis, nous élevant au-dessus des êtres obscurs, interprètes inconsciens de la Révélation, nous entrons dans la vie humaine; le cycle des images religieuses admet les métiers, les travaux quotidiens, les travaux de chaque mois, mis en scène comme dans un fabliau. Dieu bénit le travail accompli en vue de sa gloire. Les arts et les sciences du *Trivium* et du *Quadrivium*, figurés par des personnages munis d'attributs singuliers, sont mis en parallèle avec les vertus, personnifiées par des vierges armées. A Chartres, des statuettes représentent, dans leurs manifestations diverses, les deux formes essentielles de la vie humaine, vie contemplative et vie active.

Après cette psychologie toute pénétrée de morale, voici l'histoire, telle que la comprenait le moyen âge, c'est-à-dire le règne de Dieu à travers les temps. De l'Ancien Testament au Nouveau,

des actes des apôtres aux vies des saints, nous arrivons, après avoir parcouru d'un élan immense les époques et l'avenir, jusqu'au dernier jour qui doit clore l'épopée chrétienne du monde par le drame du Jugement dernier. Partis des boutiques de drapiers ou de corroyeurs dont un vitrail ou un bas-relief a retracé pieusement l'image, nous nous élevons jusqu'à la gloire des élus et des anges. Depuis les Vertus qui combattent la lance au poing jusqu'aux Béatitudes de la vie éternelle, ces quatorze vierges victorieuses, accoudées sur leur grand bouclier, nous avons reconnu tout ce qui fait la force et l'espérance de l'âme fidèle.

Sous chacune de ces figures innombrables on pourrait inscrire un verset, un fragment de poème, une page de sermon, un chapitre d'une Somme; et ces textes rapprochés reconstitueraient un volume où l'on retrouverait, par fragmens, non seulement les écrits des docteurs du moyen âge et des Pères des premiers siècles, non seulement les Écritures authentiques et la série des apocryphes, mais encore tout ce que la science ecclésiastique avait retenu de l'antiquité à travers les livres fumeux d'un Prudence, d'un Boèce, ou d'un Martianus Capella.

Toute cette littérature apparaîtrait, dans les œuvres d'art où elle se condense, interprétée suivant ce goût de l'allégorie qui hantait tous les esprits formés par l'École; on verrait, par exemple, comment le peintre de verrière ne représente de l'Ancien Testament que les personnages et les scènes qui figurent la Loi de grâce, ou, du Nouveau, que les paraboles évangéliques les plus fécondes en applications. Toute histoire, même sacrée, n'est pas choisie pour elle-même, mais seulement pour la pensée divine que le personnage ou l'action laisse deviner.

Ainsi la cathédrale exprime la théologie orthodoxe et la science officielle du moyen âge, dans leur lettre et dans leur esprit. Ce n'est point par une rencontre fortuite que les Sommes rédigées par les docteurs et les grandes églises couvertes de sculptures et rayonnantes de vitraux ont réalisé en même temps, dans le XIIe siècle, leur forme la plus riche et la plus harmonieuse, que les répertoires de science universelle et les églises géantes se sont multipliés parallèlement pendant plus de cent ans, pour cesser de se reproduire les uns et les autres vers la fin du XIIIe siècle (1).

(1) Pour les dates entre lesquelles ne trouve circonscrite l' « Époque des Sommes » on peut consulter une thèse, d'ailleurs insuffisante, de l'abbé Simler (1871, chap. IV). La *Somme des sentences*, par Hugues de Saint-Victor, qui a donné son nom au

Les cathédrales sont des encyclopédies, élevées par des générations d'hommes qui, fiers de posséder en toutes choses la certitude, ont donné à l'expression de leurs connaissances les plus pratiques et de leurs croyances les plus hautes la noblesse des œuvres d'art et la durée des pierres.

Dans le système théologique exposé sur les portails ou les roses, il ne reste point de place pour les sciences proscrites, hermétique ou alchimie, qui, hors du majestueux édifice de la science orthodoxe, faisaient obscurément leur œuvre. Nous avons trouvé dans les cathédrales le monde végétal et animal, et nous avons admis que, sauf de rares exceptions, ces images vivantes de la réalité ne recouvraient aucune idée mystique ; encore moins faut-il chercher, dans les figures humaines, dont l'Église nous a expliqué le sens, des allusions voilées aux métamorphoses que des esprits aventureux prétendaient suivre dans le monde minéral. On doit renoncer à trouver l'histoire diabolique de l'or dans des œuvres d'art qui retracent uniquement les histoires du Christ et de ses saints. Il n'y a dans une cathédrale ni occultisme, ni hérésie : les artistes, si libres quand il leur est permis de copier la nature pour la joie de leurs yeux, et l'exercice de leurs mains, se montrent, du premier jusqu'au dernier, soumis au dogme et dociles à l'enseignement de l'Église. Le commentaire perpétuel que M. Mâle a fait des cathédrales ruine à jamais l'erreur propagée par Viollet-le-Duc. Les artistes du XIIIe siècle n'ont été ni des libertins, ni des révoltés : ils ont travaillé dévotement à une grande œuvre chrétienne. Après avoir suivi jusqu'à son terme la comparaison la plus attentive qui ait jamais été réalisée de la littérature, ecclésiastique et de l'art du moyen âge, on peut affirmer que dans l'iconographie des grandes églises, *tout ce qui n'est pas simplement décoratif, est purement chrétien*, et l'on conclura, avec M. Mâle, que « la cathédrale est une œuvre de foi. »

Une telle conclusion a son importance, puisqu'elle détruit les légendes qui faussaient le plus étrangement l'intelligence d'un art et d'une époque, Mais, à lire le livre dont je viens d'esquisser les grandes lignes, on ne trouvera pas seulement la satisfaction de suivre l'abondante démonstration d'une vérité que Didron déjà n'avait pas méconnue. L'ouvrage de M. Mâle forme une si

genre même de ces écrits théologiques, est de 1120. La dernière des grandes Sommes est l'œuvre de Henri de Gand, qui mourut en 1293. Le fonds des Manuscrits latins de la Bibliothèque Nationale est encombré de Sommes inédites.

ample collection de renseignemens iconographiques qu'aucun érudit ne pourra toucher aux monumens du XIIIe siècle sans consulter ce répertoire. Les voyageurs artistes qui voudront regarder les cathédrales comme on doit les regarder, trouveront dans ce seul volume tout ce qu'il faut savoir pour comprendre jusqu'en son essence l'art le plus riche de pensée qu'il y ait jamais eu. Enfin ceux qui seraient tentés d'évoquer pour leur propre joie la poésie profonde de ce XIIIe siècle qui a été le grand siècle de notre histoire française, pourront feuilleter dans leurs loisirs un ouvrage d'érudition qui est lui-même une œuvre d'art exquise. L'ordonnance du livre est à elle seule une évocation; le plan en est calqué sur celui du *Speculum majus* de Vincent de Beauvais, et nous voyons successivement la cathédrale se refléter dans les quatre miroirs mystiques : le miroir de la nature, le miroir de la science, le miroir moral, le miroir historique. Dans ce cadre grand comme le monde, où l'encyclopédiste du XIIIe siècle avait accumulé des pensées arides comme les feuilles sèches, le nouveau docteur de Sorbonne a rendu la vie aux abstractions mêmes en les animant de toute sa sympathie ardente pour les idées et les œuvres qu'il expliquait : par lui, les symboles semblent prendre corps, et les sculptures proférer des paroles célestes. La littérature des Pères et le travail des artistes se pénètrent si intimement qu'on ne peut plus les séparer. La sérénité même des convictions anciennes semble gagner l'auteur; il est presque sincère quand, arrêté devant le porche de l'église idéale, en face du grand Christ qui « est la clef de l'énigme de la vie, » il nous montre que, sur le monument, « une réponse à toutes nos questions est écrite. » Et, séduits, nous aussi, par cette foi faite de science et d'amour, nous croyons entendre la leçon d'un clerc savant et disert, qui aurait beaucoup aimé les artistes dont il a vu naître les œuvres, et qui se plairait comme eux à contempler et à créer des formes harmonieuses.

III

Nous avons donc reçu l'initiation, sans laquelle un monument du XIIIe siècle reste un grand mystère, et pour nous, les cathédrales, autour desquelles la Renaissance de l'antiquité et la discipline sans poésie du concile de Trente avaient fait le vide, se trouvent de nouveau baigner dans l'atmosphère de pensée où

jadis elles ont surgi. Faut-il nous borner à jouir de cette résurrection, et toute obscurité s'est-elle évanouie, du moment où nous avons répudié l'erreur qui prétendait suivre sur des églises les signes de ralliement d'on ne sait quelle franc-maçonnerie?

La collaboration des docteurs et des artistes est un fait acquis : mais les conditions dans lesquelles s'est produit ce fait, les connaissons-nous? La « concordance » des textes et des monumens est établie : mais que savons-nous sur les rapports directs qui ont uni la littérature et la sculpture du moyen âge? Nous avons constaté formellement qu'une partie importante de la cathédrale échappait à l'autorité de l'Église; les artistes gardent leur province indépendante dans le grand État spirituel. Du moment que ces deux puissances, la religion et l'art, ont existé à part l'une de l'autre, il paraît nécessaire de savoir où et comment s'établissait entre elles un contact.

Si M. Mâle n'a point donné à la question ainsi posée une solution régulière, il ne faudrait pas lui faire un grief de son indécision. L'auteur, une fois acceptée l'ordonnance archaïque dont la majesté l'avait séduit, s'en trouvait prisonnier. Du spectacle des quatre Miroirs, il pouvait bien tirer une conclusion dogmatique comme celle qu'il a formulée en proclamant l'orthodoxie des cathédrales; mais il lui était difficile de suivre en même temps une recherche historique. Idées et faits se présentaient à lui, non dans leur succession réelle, mais dans un ordre purement logique, si bien qu'il peut se contenter, la plupart du temps, de donner pour date aux faits qu'il énonce : « le moyen âge. » Les docteurs et les artistes lui apparaissent hors du temps, rapprochés dans une communion surnaturelle, et la pénétration de l'esprit et de la technique se fait de soi-même, pour qui contemple à la fois les livres et les édifices *sub specie æternitatis*. Ainsi s'expliquent, je pense, des assertions inconciliables et qu'on peut être étonné de trouver réunies dans un ouvrage aussi serré. A la page 494, les artistes ne sont que d'humbles artisans, qui se laissent guider par « la main des hommes de l'École, des docteurs. » A la page 263, ces mêmes artistes « sont des docteurs, et de leur œuvre sort la même impression de grandeur que de certaines pages de Bossuet dans ses *Élévations sur les mystères*. »

Cependant, si généreuse est la science de M. Mâle qu'elle peut fournir des élémens pour reprendre la question même à laquelle il n'a fait que des réponses qui s'annulent : comment la tradition ecclésiastique a-t-elle été transmise aux artistes?

Parmi les théologiens dont la *Patrologie* de Migne a rassemblé les œuvres, il en est un qui a présidé en personne à la reconstruction de la plus vénérable basilique de France, et qui nous a laissé, rédigé par lui-même, le programme détaillé de la décoration de l'édifice telle qu'il l'a fait exécuter. Le théologien est l'abbé Suger, qui fut en son temps l'homme le plus considérable du royaume, et l'église est l'abbatiale de Saint-Denis. Les explications minutieuses que le ministre de Louis le Gros fournit dans l' « Histoire de son administration, » prouvent que les sculpteurs, les verriers, les fondeurs et les émailleurs, appelés de toutes les provinces de France et même de l'étranger pour travailler dans les chantiers de Saint-Denis, n'ont été que les traducteurs d'un véritable poème composé par le savant abbé. Qu'il s'agît des portes de bronze doré, du grand reliquaire pour lequel « les rois et les princes » envoyèrent leurs pierreries, du crucifix d'or qui fut placé sur un haut piédestal de cuivre émaillé, ou enfin de la série des vitraux, Suger a donné tous les thèmes. Les vitraux surtout, dont quelques-uns existent encore, sont de pures idées théologiques, qui, même au XIIe siècle, seraient demeurées inintelligibles pour la plupart des fidèles, si les figures singulières n'avaient pas été accompagnées d'inscriptions explicatives. Les légendes versifiées, qui, comme les sujets, étaient dictées par l'abbé lui-même, exposent, dans tout son raffinement, la méthode allégorique de l'École : le Lion et l'Agneau près d'un livre ouvert signifient l'union de la chair et de l'Esprit divin ; l'histoire de Moïse, qui se déroule en six compartimens, annonce l'œuvre du Christ et de son Église ; l'arche surmontée de la croix repose sur le quadrige d'Aminadab, flanqué des quatre symboles des Évangélistes. Toutes les figurines enchâssées dans les plombs des verrières, champlevées sur les émaux, coulées en bronze sur les plaques des portes, avaient un même rôle à remplir, que la volonté du théologien leur imposait : elles devaient, pour emprunter à Suger ses propres paroles, élever les fidèles de la vue des choses matérielles à la contemplation des choses immatérielles, *de materialibus ad immaterialia.* La nouvelle basilique de Saint-Denis, quand elle fut consacrée en 1144, était, dans toute sa décoration, un merveilleux recueil de « sentences » de l'abbé Suger, les unes formulées en toutes lettres, les autres transposées dans le langage figuré des arts, et l'auteur était si fier de son ouvrage, que partout, sur la pierre de la façade, sur le bronze des portes, même sur l'or des

vases précieux, il inscrivit son nom comme une signature.

On ne peut citer, en pendant à la célèbre abbatiale, aucune cathédrale dont l'auteur spirituel soit connu. Les évêques qui ont pu donner le plan d'une décoration savante restent anonymes comme les maîtres de l'œuvre. Au moins connaît-on, grâce à M. Mâle, quelques-uns des écrits théologiques où les clercs ont puisé les idées qu'ils ont transmises aux sculpteurs et aux peintres. Les livres dont on reconnaît le plus sûrement l'influence dans des œuvres d'art du XIIIe siècle sont ceux d'Honorius d'Autun, mort vers 1152. Un sermon sur l'Annonciation que ce docteur a inséré dans son « Miroir de l'Église » (*Speculum Ecclesiæ*) fournit, figure par figure, l'interprétation d'un portail de la cathédrale de Laon, consacré tout entier à exalter la virginité de Marie. Le même sermon, complété par trois sermons sur la Nativité, la Résurrection et l'Ascension, a été illustré par les peintres qui ont développé, sur une grande verrière de la cathédrale de Lyon, le double symbolisme des scènes bibliques et des animaux réels ou imaginaires qui figurent ces quatre mystères de la Nouvelle Alliance.

Il n'est pas douteux qu'entre les compilations énormes qui recélaient ces étranges secrets et les artisans qui furent chargés de les dévoiler à une foule, des prêtres se sont toujours interposés : quel est le tailleur d'images ou le dessinateur de vitraux qui eût compris la pensée compliquée de tels livres, à supposer qu'il fût capable de lire le latin? Y eut-il jamais un maître de l'œuvre assez érudit pour avoir esquissé lui-même, d'après ses lectures, la figurine allégorique de la Philosophie telle que la décrit Boèce et telle que M. Mâle l'a reconnue sur un portail de Laon : une femme échevelée, dont la tête se perd dans les nuages, et qui porte gravées sur la bordure de sa robe deux lettres grecques mal copiées, un θ et un π, qui sont les initiales des deux parties de la philosophie, la *théorique* et la *pratique?*

D'ailleurs, le contrôle exercé par l'Église sur le choix des sujets sacrés qui devaient se grouper sur les murs de la cathédrale, est attesté suffisamment par les rapports étroits que l'on peut saisir entre l'iconographie et la liturgie. C'est ainsi que les artistes ne représentent jamais toutes les scènes de la vie du Christ. Ils ne suivent pas l'Évangile, mais la série des grandes fêtes chrétiennes. Aussi, après avoir raconté l'enfance du Sauveur, arrivent-ils d'un trait à sa Passion, de manière à illustrer exclusivement

les deux récits qui correspondent aux deux grandes époques de l'année liturgique, Noël et Pâques.

Il est donc certain que les grandes églises du XIIe et du XIIIe siècle témoignent de la soumission avec laquelle les artistes ont suivi les indications des clercs. Viollet-le-Duc lui-même avait avoué que tel portail lui semblait un « poème de pierre; » M. Mâle plus nettement a prouvé qu'un portail de Laon était un sermon. Ce point acquis, il faut avouer que nous savons encore peu de chose. Le prêtre donne sa science, le sculpteur son talent. Mais quand l'homme de métier s'est fait expliquer le texte, qu'il a tant bien que mal compris le symbole, qu'il sait la place d'une figure dans une hiérarchie d'allégories, qu'il connaît l'attribut que l'on doit mettre dans la main d'un saint, reprend-il sa liberté? En d'autres termes l'autorité de l'Église s'arrête-t-elle au moment où l'idée reçoit un corps? Le sens moral et métaphysique d'une scène ou d'une figure appartient au théologien; la composition, les attitudes, les expressions appartiennent-elles à l'artiste? C'est ici qu'une décision s'impose. Car enfin Leonardo Bruni d'Arezzo a fourni un « livret » pour la disposition des sujets sur la seconde porte du Baptistère de Florence, qui devait être modelée et fondue par Lorenzo Ghiberti; des savans et des platoniciens de la cour des Médicis ont donné plus d'une idée subtile à un Botticelli. Et cependant personne ne songe à prétendre que l'art italien du XVe siècle soit le fils légitime de l'humanisme, tandis que M. Mâle affirme positivement qu'au moyen âge, la religion a donné naissance à l'art, et que « la pensée chrétienne s'est créé des organes. »

A l'en croire, l'autorité de l'Église intervenait jusque dans la réalisation de l'œuvre d'art. Non seulement les artistes recevaient par l'intermédiaire d'un prêtre un peu de la tradition théologique; mais encore une tradition iconographique se transmettait d'ateliers en ateliers et de chantiers en chantiers par des manuels, où les figures et les « histoires » les plus communes étaient décrites ou dessinées. Il y aurait eu au XIIIe siècle, en France, comme plus tard en Grèce, un *Guide de la peinture*, dont les prescriptions auraient été scrupuleusement suivies. « Ce livre, dit M. Mâle, en étudiant de près les œuvres d'art du XIIIe siècle, nous pourrions presque le refaire. »

Il est inutile de reconstituer *a priori* ce manuel imaginaire, car nous avons l'original d'un *Memento*, comme en possédaient au XIIIe siècle les chefs d'ateliers. C'est le fameux album de l'ar-

chitecte Villard de Honnecourt. Rien assurément ne ressemble moins au Livre de l'Athos que ce *vade mecum* d'un ouvrier savant dans toute la pratique de son art, qui était aussi un dessinateur prestigieux. Trouve-t-on une tradition fixée, une autorité imposée sur aucun de ces feuillets de parchemin? La même page réunit les figures des douze apôtres avec un tracé géométrique et un bonhomme qui fait la culbute. Je n'ignore pas que Villard de Honnecourt esquisse lui-même, pour l'exemple de ceux qui consulteront son recueil, la scène de la crucifixion, qu'il enseigne par deux dessins superbes comment on représente l'Humilité par une svelte guerrière, et l'Orgueil par un cavalier désarçonné. Mais des formules de composition qui vont de pair avec des renseignemens techniques et des croquis d'après nature ont cessé d'appartenir à l'Église. Cette iconographie est chrétienne, je le veux; mais elle n'est pas plus « ecclésiastique » que la géométrie ou l'histoire naturelle. Dès qu'une tradition se fixe, non plus dans des livres, mais dans des lignes, et qu'une scène évangélique se réduit à une combinaison de traits qui ne sont plus pour l'homme du métier qu'une arabesque, la théologie n'a plus aucun droit sur elles, et les artistes se transmettent ces images comme leur bien.

On pourrait seulement se demander si les modèles que copiaient encore au XIIIe siècle les artisans laïcs, ne remontaient pas de proche en proche à des modèles dessinés par des prêtres ou des moines qui auraient été à la fois des artistes et des clercs. M. Mâle a émis cette hypothèse sous forme affirmative. En une phrase unique (p. 497), il a imposé pour ancêtres aux manuels des architectes et des sculpteurs qui ont travaillé à Chartres, à Notre-Dame, à Reims, les manuscrits à miniatures élaborés dans quelque monastère. Le livre d'Église continuerait ainsi d'exercer son autorité sur les œuvres des artisans laïcs, par le ministère des figurines hiératiques, sorties de la pure tradition orthodoxe, comme les ouvrages mêmes des docteurs.

L'idée était assez hardie pour mériter d'être développée. Mais, si M. Mâle a su parfois s'apercevoir qu'il y avait lieu de distinguer entre « la tradition écrite » et « la tradition artistique, » il a pris soin de nous avertir, dès son introduction, qu'il ne s'occuperait pas de suivre cette dernière. On doit le regretter, car la lacune que l'auteur a volontairement laissée dans ses recherches, pouvait compromettre sa conclusion même, dans la forme absolue qu'il lui a donnée. Il semble que les artistes, au moment où ils

sortent de ce monde des êtres sans pensée, plantes ou bêtes, qu'ils sont libres d'animer à leur guise, tombent aussitôt sous le joug d'une double tradition, celle des docteurs qui leur proposait les idées à traduire, et celle des miniaturistes qui leur impose la forme même de la traduction. Or il est facile de montrer que cette conception de l'art au XIIe et au XIIIe siècle ne tient pas compte d'un événement capital de l'histoire des arts.

Les docteurs n'ont rien inventé ; leurs Sommes ne font que totaliser la richesse entière d'une science déjà séculaire. M. Mâle l'a dit mieux que personne : « Isidore de Séville résume les Pères, Bède le Vénérable s'inspire d'Isidore de Séville, Raban Maur de Bède le Vénérable, Walafried Strabo de Raban Maur, et ainsi de suite. » La tradition se continue dans la littérature ecclésiastique depuis saint Augustin jusqu'à Vincent de Beauvais, sans un arrêt, sans un progrès.

En est-il de même pour l'art du moyen âge? Son développement s'est-il opéré avec cette simplicité uniforme? Et, quand on considère les cathédrales comme l'expansion dernière d'un art religieux entraîné au moins depuis l'an Mil dans une évolution pacifique, n'oublie-t-on pas qu'entre le XIe et le XIIIe siècle s'est produit dans l'art français une révolution?

IV

La révolution dont je parle est le fait suivant : dans le cours du XIIe siècle l'iconographie religieuse, qui depuis l'époque carolingienne n'avait pas eu en Occident d'autre moyen d'expression que la miniature et la peinture murale, passe tout entière, en France, aux vitraux et aux sculptures. L'importance de cette constatation échappera peut-être tout d'abord, tant l'habitude est prise de traiter les questions iconographiques à part des questions techniques. Mais j'espère prouver, par un exemple remarquable, l'insuffisance de la méthode ordinaire, qui consiste à étudier la série des sujets, en faisant abstraction des matières fort diverses où ils se trouvent représentés.

On connaît de reste l'expansion qu'a prise en France au XIIe siècle l'art des peintres verriers, et chacun sait que le développement de la peinture sur verre suivit naturellement la transformation rapide d'une architecture qui tendait, avec une logique irrésistible, à nourrir et à fortifier ses élémens actifs au détriment de ses élé-

mens inertes, à vivre uniquement de l'équilibre de forces contraires, pesées et résistances, et à remplacer peu à peu la masse inutile du mur de pierre par la cloison de verre. Il est aujourd'hui superflu de démontrer que l'Église n'a été pour rien dans l'adoption de l'artifice de construction qui libéra l'architecture française de toutes les formules anciennes : la croisée d'ogives est une trouvaille de maçon. De même, l'industrie des peintres verriers n'est pas née dans un cloître. Cette mosaïque de vitres colorées, découpées au fer rouge et serties dans un réseau de plomb, supposait, pour la fabrication de ses matières premières, une connaissance des recettes de la chimie orientale, qui paraît s'être répandue en pays germanique, avant de pénétrer en France. Il est possible qu'en Allemagne des personnes ecclésiastiques aient eu connaissance de ces secrets, puisque le moine Théophile les indique dans sa *Schedula diversarum artium;* et rien n'empêche d'admettre que des prêtres allemands aient été à l'occasion peintres de vitraux, comme Tutilo de Saint-Gall et saint Bernward d'Hildesheim avaient été mosaïstes et fondeurs. Mais, en France, il n'y eut pas au XIIe siècle d'évêques ou d'abbés artistes : les ouvriers de Suger, même les étrangers, sont des laïcs.

Cependant, si la technique des vitraux était chose profane, il est certain que l'iconographie adoptée par les artistes qui les dessinaient sur une table enduite de craie, demeura fixée jusqu'au milieu du XIIIe siècle par des traditions d'Église. Je ne parle pas seulement des indications données par les théologiens qui ont confié avec prédilection l'exposé des symboles les plus mystérieux à ces figurines qui se groupaient dans des compartimens rectangulaires ou circulaires, comme des idées dans les formes scolastiques, et qui en même temps, fragiles et transparentes, semblaient traversées à la fois par le rayonnement du jour et par l'illumination de la science suprême.

La plupart des vitraux français du XIIe siècle sont imités de miniatures dont on peut désigner la provenance, et non inspirés directement par les textes ou les savans. Ainsi M. Mâle nous présente (p. 277, fig. 71) un fragment d'un vitrail du Mans, où se trouve figurée la légende des deux sages-femmes, Salomé et Zélémis, qui lavèrent l'enfant Jésus après sa naissance. Mais il ne faudrait pas croire que la composition eût été imaginée au XIIe ou au XIIIe siècle par un artiste auquel aurait été communiqué le passage des Apocryphes, car déjà la scène se trouve représentée

d'une manière identique dans les miniatures grecques à partir du IXe siècle; le peintre français n'a fait que copier très exactement une page d'un évangéliaire byzantin, comme il s'en répandit dans tout l'Occident. On peut aller plus loin. L'abbé Suger, nous l'avons dit, avait préparé pour les peintres verriers qu'il employait tout un programme. Cependant telle représentation, qui passerait facilement pour avoir été dessinée sous la dictée du théologien, existe déjà telle quelle dans ces miniatures que des moines ou des religieux d'Allemagne exécutaient au XIe et au XIIe siècle pour des recueils théologiques, avant-coureurs des grandes Sommes. Le Christ portant sur la poitrine une sorte de grande étoile où sept médaillons représentent les sept dons du Saint-Esprit, et accompagné de deux femmes qui symbolisent la Loi ancienne et la Loi nouvelle, est une figure toute semblable aux images compliquées que l'abbesse Uota de Kirchberg a fait dessiner, au commencement du XIe siècle, sur les feuillets d'un évangéliaire illustré pour son abbaye de Ratisbonne. Le style des figures, comme l'arrangement des inscriptions prolixes, est identique dans le manuscrit et dans le vitrail.

Il faut généraliser, bien qu'on ne puisse multiplier ici les rapprochemens. Les faits de l'Histoire sacrée et les symboles, qui forment la matière de livres comme celui de Vincent de Beauvais, avaient été traduits en silhouettes colorées bien avant que des architectes eussent ménagé dans leurs églises des baies disposées pour recevoir des vitraux. Sans même remonter à l'art chrétien des premiers siècles, on sait que le Miroir historique, Ancien et Nouveau Testament, avec les Apocryphes et les vies des saints orientaux, avait défrayé la mosaïque et la peinture byzantine. Le Miroir moral avait fourni aux miniaturistes allemands le thème de compositions savantes. Les peintres verriers qui travaillèrent pour les premières cathédrales se bornèrent à agrandir, en les modifiant légèrement, les modèles que leur fournissaient les manuscrits enluminés d'origine grecque et germanique, dans un temps où il n'existait pas encore en France une école de peinture indépendante. Or, imiter des images peintes en face d'un texte sacré ou de la glose d'un docteur par un caloyer de Byzance ou une religieuse allemande, c'était vraiment, pour l'artiste, recourir au seul livre qu'il fût capable de lire, et puiser directement aux traditions réunies des églises d'Orient et d'Occident. Le peintre de vitraux obéissait, ou bien aux indications d'un prêtre qui le

prenait pour instrument de sa pensée, ou bien à la leçon d'une peinture exécutée jadis dans un monastère. Aussi les œuvres des verriers furent-elles longtemps raidies par une discipline qui ne laissait point de champ à la fantaisie individuelle. Il n'y a point de grotesques sur les vitraux, point d'animaux qui ne soient des symboles, point de feuillages vivans. Le décor végétal qui forme les bordures est stylisé comme les personnages. L'art du vitrail est resté pendant plus de cent ans un art hiératique, dans le sens propre du mot, comme la mosaïque dont il jouait dans les églises françaises le rôle lumineux. Les peintures en verre n'étaient que des miniatures agrandies et transfigurées par le soleil. Elles perpétuaient, entre les piliers élancés d'une architecture jeune et sortie du peuple, les formules de l'iconographie codifiée dans les vieux cloîtres.

En pouvait-il être de la sculpture en pierre comme de la peinture en verre? Une même tradition artistique a-t-elle pesé sur les dessinateurs de vitraux et sur les tailleurs d'images?

On ne peut oublier qu'au moment où la sculpture monumentale reparut en France, dans les premières années du XIIe siècle, il y avait plus de cinq siècles qu'un sculpteur allemand, italien ou français n'avait ébauché une statue. A Byzance même, au milieu du grand effort artistique qui suivit le rétablissement du culte des images, au milieu du IXe siècle, pas un artiste ne songe seulement à représenter une scène évangélique ou un épisode légendaire dans quelque bas-relief inspiré de ceux qui avaient couvert les sarcophages jusqu'au temps de Justinien. A peine peut-on signaler quelques figures des saints et de la mère de Dieu debout ou assise sur le champ d'une plaque de marbre. Ces bas-reliefs encastrés aux murs des églises, et qui restent étrangers à la suite majestueuse des peintures et des mosaïques, décor officiel de l'édifice, sont de simples icônes, devant lesquelles on vient pendre des lampes. L'image sainte en marbre poli n'est que l'agrandissement des images d'ivoire que les riches conservaient dans leurs oratoires privés.

Et en effet la sculpture ne s'exerce plus que sur des œuvres minuscules, dans des matières rares et coûteuses; elle n'est plus que ciselure et orfèvrerie. Comme la peinture, au temps des iconoclastes, était réduite à la miniature, la sculpture, du VIIe siècle au XIIe, ne pouvait s'élever au-dessus des bijoux d'ivoire ou de métal. Même des œuvres hardies, en apparence, comme les portes

de bronze et la colonne d'Hildesheim, fondues sous la direction de saint Bernward au début du XIe siècle, sont couvertes de figurines grandes comme la main. Dans ce travail d'ouvriers patiens, tout souvenir de la grande plastique a fini par s'éteindre, et les ouvriers d'Hildesheim ont pris pour modèle de leurs scènes bibliques, non des reliefs anciens, mais des miniatures de manuscrits.

A voir la sculpture ainsi réduite à décorer seulement le mobilier d'église, écartée des parois où la peinture enseigne au peuple l'histoire et le dogme, condamnée enfin à ne faire sortir de la pierre ou du marbre que des rinceaux, des entrelacs ou des monstres, il semble qu'une malédiction chrétienne ait desséché l'art qui avait le plus magnifiquement glorifié les faux dieux. Sans doute les Pères du second concile de Nicée n'avaient point excepté la sculpture, dans la réhabilitation solennelle des saintes images, et les docteurs orthodoxes n'avaient pas manqué d'opposer aux iconomaques cette statue de bronze qui avait été élevée au Christ par l'hémorroïsse, après sa guérison, et qu'Eusèbe avait vue dans la ville de Panéas. Au milieu de la grande lutte de doctrine à laquelle les évêques de France et de Germanie prirent part eux aussi au temps de Charlemagne, les adversaires condamnent ou défendent sans distinction tous les arts plastiques. Mais, quand les passions furent éteintes, les prêtres français les plus éclairés séparèrent nettement, dans leur conception de l'art religieux, sculpture et peinture. Nous avons sur ce point un témoignage du plus haut intérêt.

En l'an 1020, un écolâtre de Chartres, Bernard d'Angers, qui faisait avec un de ses amis un grand voyage de pèlerin dans la région limousine et toulousaine, visita les sanctuaires fameux d'Aurillac et de Conques. Il vit là, sur les autels, les deux statues qui renfermaient les reliques de saint Gérald et de sainte Foy. C'étaient des simulacres d'or pur, en ronde bosse, avec de gros yeux de pierres précieuses dont l'éclat surhumain frappait les paysans de terreur. L'écolâtre cria au scandale : « Que dis-tu, mon frère, de cette idole? N'est-ce pas Jupiter ou Mars? Diane ou Vénus? » Cette indignation n'est pas chose neuve, et l'on trouverait dans les écrits des adversaires des images, comme Claude de Turin, contre lequel Agobard de Lyon écrivit tout un traité, des paroles aussi virulentes contre « ces restes du culte des dieux ou plutôt des démons. » Ce qui est bien autrement important, c'est que Bernard d'Angers, en racontant pieusement son pèlerinage,

prend prétexte de ces incidens pour nous confier ce qu'un prêtre savant pensait au XIe siècle sur le rôle des arts dans l'église. « C'est, dit l'écolâtre, une impiété et une absurdité que de former une statue de plâtre, de bois ou de bronze, excepté celle du Seigneur en croix. » Et il ajoute expressément : « Quant à l'histoire des saints, elle doit être racontée aux yeux des fidèles uniquement par l'écriture véridique des livres, ou par des silhouettes colorées peintes sur les parois (1). »

La déclaration ne saurait être plus catégorique, et le témoignage de l'écolâtre de Chartres, rapproché des paroles fameuses de saint Bernard, nous donne ce qu'aucun docteur n'a formulé clairement : la hiérarchie que l'église de France, au XIe siècle, attribuait encore aux différens arts. La peinture seule était l'art chrétien, destiné à glorifier Dieu et les saints, et à instruire les fidèles. Quant à la sculpture elle était condamnée comme impie ou tolérée comme indifférente. Il lui était défendu de représenter par des statues en ronde bosse « la nature incompréhensible et invisible du Christ-Dieu » et « les âmes glorieuses » des saints : car les gentils, en employant la pierre pour représenter leurs dieux, y avaient laissé des démons. On ne trouverait pas même, avant les dernières années du XIe siècle, un chapiteau sur lequel le sculpteur ait rappelé, par deux ou trois figurines sommaires, quelque scène évangélique ou biblique : l'artisan ne se heurtait point ici à une condamnation formelle, mais à une répugnance instinctive et profonde. Il ne restait donc au tailleur de pierres, pour faire œuvre d'artiste, que la décoration, dont les motifs représentaient, nous l'avons dit, toutes les formes du « paganisme » antique, barbare et oriental. La sculpture était traitée par l'Église comme un esclave resté païen, qu'on laissait exercer son industrie suivant ses vieilles traditions, mais aux mains duquel on ne confiait pas les choses sacrées.

Imaginons maintenant notre écolâtre revenu dans la ville de Chartres, un siècle et demi après son pèlerinage à Conques, et voyons-le arrêté bouche bée devant les trois portails couverts de figures sculptées jusque sur le fût des colonnes, et habités par des prophètes, des ancêtres de la Vierge taillés en ronde bosse comme

(1) « Sanctorum autem memoriam humanis visibus vel veridica libri scriptura, vel imagines umbrosae coloratis parietibus depictae *tantum* debent ostendere (*Liber Miraculorum Sanctae Fidis*, éd. Bouillet, Paris, 1897, p. 47). » Je trouve ce texte cité dans un important article de M. Albert Marignan (Revue *Le Moyen Age*, année 1899, p. 58-59).

les « idoles. » Le bon théologien se serait cru, je gage, ensorcelé ou possédé.

Que s'était-il donc passé entre la première moitié du XIe siècle et la seconde moitié du XIIe ? Il faut l'avouer, nous l'ignorons encore, et une nuit totale enveloppe les origines de la sculpture française, c'est-à-dire de toute la grande sculpture du moyen âge. M. le professeur Vöge avait cru démontrer que l'art de la statuaire s'était conservé obscurément dans la Provence, et que le premier des grands portails ornés de statues était celui de Saint-Trophime, dont le plus ancien portail de Chartres aurait simplement développé l'ordonnance. La thèse pourrait nous séduire, car après avoir entendu les propos de l'écolâtre Bernard, il serait beau de voir la sculpture monumentale renaître en terre romaine, dans la province de France qui conservait le plus de monumens et de traditions antiques. Mais les dates sont en désaccord avec les inductions élégantes du savant allemand, et il paraît établi que le portail de Saint-Trophime est postérieur à celui de Chartres : c'est ce dernier qui aura été le modèle de l'autre ; les rôles se renversent et de nouveau la nuit s'étend. Il reste avéré que les plus anciens monumens de la sculpture en France appartiennent au Languedoc, à la région toulousaine et albigeoise. M. Vöge a prouvé que les sculptures des portails de Saint-Denis décorés au temps de Suger ont été exécutées par des ouvriers venus de ces ateliers robustes qui avaient fait saillir tant de figures barbares et puissantes sur les façades de Moissac, de Souillac, de Toulouse. Mais la formation même des écoles de sculpture du sud-ouest de la France demeure un événement artistique dont les antécédens nous échappent complètement. Une seule chose est certaine, c'est qu'aucun concile, aucun docteur n'a prononcé au XIe siècle une sentence qui aurait relevé la sculpture de l'état de dépendance où elle était réduite. La victoire du vieil art païen n'a pas suivi une décision théologique, et ce sera dans des causes d'ordre technique qu'il faudra chercher l'explication du grand fait qui a fait dévier le développement régulier de l'art chrétien, à partir du jour où la sculpture a pris possession du domaine religieux réservé pendant cinq siècles à la peinture.

Au moins peut-on considérer le fait accompli et en mesurer l'étendue. Un mot dira tout : la sculpture au XIIe siècle était un art sans tradition. Ce serait une étude précieuse, et que M. Mâle, je l'espère, nous donnera un jour, que l'étude iconographique de

la sculpture française, distinguée de l'art du vitrail, et considérée, non plus dans son plein épanouissement, mais à ses débuts, dans toutes les œuvres qui appartiennent authentiquement à la première moitié du XIIe siècle. On assisterait à un conflit étrange entre les souvenirs des miniatures et des ivoires, au milieu desquels se dégageraient déjà bien des motifs dont rien ne peut rendre compte dans l'art antérieur. Au porche vieux de Chartres, la révolution est achevée : les timides copies de la miniature, que vers le même temps telle église de la Charente montre encore dans ses sculptures, sont bien loin ; les scènes évangéliques se déroulent sur les chapiteaux avec une liberté toute nouvelle, et les longues statues couronnées ne rappellent plus aucune des œuvres qu'avait produites l'art chrétien d'Occident : les corps sont des colonnes vivantes, et les têtes sont presque des portraits.

La sculpture monumentale, du moment où elle se trouvait réalisée, devait se séparer ouvertement de la peinture, qui conservait ses traditions dans la miniature. Les enlumineurs avaient été des moines ; les tailleurs de pierre avaient toujours été des hommes du peuple, et leur art sortait de l'architecture, non des manuscrits. Les peintures occupaient la nef: les fresques des églises d'Occident, comme les mosaïques d'Orient, formaient sur les murs une lente procession qui aboutissait au sanctuaire, et la gloire du Tout-Puissant était peinte dans la grande conque de l'abside. Les sculptures au contraire couvrent la façade ; elles s'adressent non plus au fidèle agenouillé, mais au passant. La peinture était une langue sacrée, sœur du latin, dont les prêtres savaient la grammaire ; la sculpture, depuis les Mérovingiens, avait été une langue profane. Quand les prophètes et les saints descendent des murs où s'effaçaient leurs silhouettes sommaires, pour venir se ranger sur les parois, grands et robustes comme des vivans, c'est le drame liturgique rédigé par des clercs dans la langue de l'Église, qui sort de la cathédrale, et qui parle au peuple sa langue familière.

Mais il y a plus ; l'artiste, qui dégrossissait un bloc en frappant à grands coups, ne pouvait plus « voir » les choses animées des mêmes yeux que le peintre habitué à promener son pinceau sans effort sur une surface égale. C'était une révélation que de reproduire les plantes, les bêtes et les hommes avec tout leur relief, que de reconstruire la réalité sur des principes d'architecte, et non plus sur des formules de peintre, et de créer des figures qui avaient

trois dimensions au lieu de deux. L'émancipation de l'art, au moins dans les temps chrétiens, a toujours commencé par la sculpture. Nicola et Giovanni Pisano précèdent Giotto; les sculpteurs du duc de Bourgogne précèdent les frères Van Eyck; et toute la peinture du XVe siècle serait un miracle sans Donatello et Ghiberti. Si l'art byzantin s'est trouvé figé dans une tradition sacerdotale, si depuis le Xe siècle il n'a cessé de vieillir, c'est qu'il n'a pas produit depuis lors une figure de ronde bosse. M. Mâle rappelait à propos du XIIIe siècle le Guide de la peinture : mais qui donc a jamais songé à découvrir un Guide de la sculpture?

En France comme en Italie, l'art de la pierre finit par affranchir les autres arts. Dans les premières années du XIIIe siècle, un vitrail pris entre cent est « en retard » de près d'un siècle sur les sculptures ses contemporaines : l'art traditionnel reste nécessairement archaïque par rapport à l'art qui a repris contact avec la nature. Mais, au temps de saint Louis, les distances qui séparaient la sculpture et la peinture diminuent rapidement. La liberté dont les sculpteurs ont donné l'exemple gagne les dessinateurs de vitraux et les enlumineurs de manuscrits : le dessin s'anime comme le modelé, et l'on voit paraître sur les verrières des figures indiquées d'un trait aussi hardi et aussi spirituel que les croquis de Villard de Honnecourt. En même temps, les compositions traditionnelles et leur sens chrétien s'éloignent de plus en plus du schéma byzantin ou germanique. La peinture, comme la sculpture, devient vivante et française.

Un souffle a couru du haut en bas de la cathédrale. Ce n'est pas l'esprit de Dieu : c'est une force cent fois plus redoutable pour l'Église que les idoles : c'est la Vie. On reconnaît toujours dans l'édifice ces deux mondes que nous y avons distingués : le monde des plantes et des bêtes, et le monde des saints. Mais la séparation n'est plus accusée entre ces deux royaumes comme au temps où l'un était abandonné aux sculpteurs et l'autre réservé aux peintres. La même pierre devient, sous le ciseau de l'imagier, un dragon diabolique ou Notre-Dame en personne. La foi n'a pas pénétré dans le monde sans pensée pour le sanctifier; mais la sève de vie a monté jusqu'à l'assemblée des saints, pour les humaniser. Désormais le Prophète est un vieillard robuste, en même temps qu'un témoin, et la Vertu est femme, en même temps que symbole. Le jour est proche où les saintes prendront l'attitude maniérée et le sourire coquet d'une dame de la ville, et où les plus

grands mystères seront ravalés au rang d'anecdotes familières. La pente était fatale : du moment où l'art échappait à la tradition par la brèche que la sculpture avait ouverte, il ne pouvait plus se tourner que vers la nature ou l'antiquité. Il n'a manqué peut-être qu'un plus grand nombre de modèles romains, pour que la révolution commencée par la résurrection de la sculpture aboutît dans la France du Nord à une Renaissance. Devant un des portails de Reims, la ville impériale de Jovien, les sculpteurs ont bien su grouper deux statues de matrones, voilées comme des prêtresses, pour représenter la Visitation.

Le développement même de la sculpture au moyen âge explique les répugnances que les images en relief avaient inspirées aux théologiens. Ceux-ci semblaient avoir soupçonné dans la puissance créatrice qui refaisait en pierre toute l'œuvre de Dieu une vertu diabolique, et on eût dit qu'ils apercevaient déjà que l'art païen reviendrait comme d'instinct à ses origines, dès qu'il reconnaîtrait dans quelques statues mutilées ses propres ancêtres.

Cependant, l'Église au XIIe et au XIIIe siècle était assez forte pour se faire une alliée de la sculpture, cette étrangère, sans cesser d'employer la peinture, sa fidèle servante. Deux siècles après les anathèmes de l'écolâtre Bernard d'Angers, un théologien fameux, Sicard de Crémone, prêtait à l'art même des sculpteurs un symbolisme nouveau. « La multitude des sculptures, dit-il dans un passage de son *Mitrale* que Guillaume Durand a reproduit textuellement, exprime la variété des vertus chrétiennes, et, si les figures en ronde bosse semblent sortir des parois, c'est pour signifier que la vertu est active et qu'autour de ce temple de Dieu qui est l'âme sainte, elle s'avance vers le siècle, pour y faire le bien. »

Ainsi la sculpture n'était plus seulement tolérée comme un art profane capable d'amuser le peuple par des figurines monstrueuses ; elle était devenue à son tour, dans la main de l'autorité ecclésiastique, un instrument d'édification. L'Église n'avait point provoqué la transformation, menaçante pour l'avenir de l'art chrétien, qui livrait à la sculpture les sujets les plus augustes de l'iconographie religieuse. Mais quand le mouvement parti du sud-ouest de la France eut gagné les provinces du Nord où une architecture nouvelle semblait se préparer tout exprès pour accueillir une décoration nouvelle, alors les maîtres de la discipline ecclésiastique, comme Suger à Saint-Denis, appelèrent des sculpteurs pour réaliser en pierre, comme en verre ou en métal, de hautes conceptions.

La pensée des docteurs s'exprima aussi impérieusement dans les statues des portails, pour lesquels le prêtre ne pouvait donner à l'artiste aucun modèle d'origine sacerdotale, que sur les grands vitraux où le dessinateur reproduisait fidèlement des peintures monacales.

Il y a plus : c'est diminuer l'œuvre extraordinaire que la théologie du XIIe et du XIIIe siècle a produite en France avec le concours de l'art nouveau, que d'y voir la suite régulière d'une œuvre commencée depuis les origines de l'Église. Tant que les images destinées à l'instruction des fidèles ont été reproduites par les peintres suivant l'ordre établi et les modèles prescrits, la conception s'immobilisait comme l'exécution. Les ateliers se transmettaient la liste des sujets et les poncifs, sans que le théologien eût à intervenir de sa personne. Mais, quand les moyens d'expression, que les arts avaient offerts jusqu'alors à la foi et à la doctrine, se trouvèrent entièrement changés, l'Église elle-même put enrichir la série des conceptions théologiques dont elle confia la réalisation aux artistes. Un fait frappant, pour peu que l'on étudie l'art français du XIIe et du XIIIe siècle dans ses rapports avec l'art français ou étranger des siècles antérieurs, c'est qu'il apparaît dans les cathédrales un grand nombre de figures et de scènes allégoriques, qu'on ne trouve pas auparavant dans l'iconographie *monumentale*. Des motifs compliqués, qui étaient restés confinés dans les manuscrits, sont montrés au peuple sur les vitraux et sur les portails. Du même coup, la disposition traditionnelle des images saintes est profondément modifiée. L'ordre des peintures qui se juxtaposaient sur les murs des nefs était un ordre historique. Au contraire, les sculptures des portails, qui devaient se plier à la symétrie architecturale, furent ordonnées par rapport à un centre ; en même temps, le théologien qui, sans aucun doute, combinait l'arrangement de chaque figure avec l'artiste, imposa aux statues et aux bas-reliefs un ordre logique. Ainsi un portail fut à la fois un système organique de colonnes et d'archivoltes, et la démonstration complète de quelque grande vérité ; il fut une construction géométrique et scolastique. On voyait, dans les peintures d'une église du XIe siècle, quelques récits de la Bible ou de l'Évangile ; au porche vieux de Chartres, Didier a pu reconnaître tout un abrégé de l'histoire chrétienne du monde, une Somme en raccourci. La tradition que se transmettaient les peintres anciens était l'enseignement commun des Livres saints : les conceptions

savantes qui furent exposées par les cathédrales, étaient celles de l'École et des docteurs.

Ces théologiens, dans leur travail en commun avec les sculpteurs, ont eu des inventions d'une simplicité saisissante, de vraies idées d'artiste. Le clerc inconnu qui a imaginé le premier de ranger au-dessus des portails d'une église l'assemblée des trente-deux rois géans qui sont les ancêtres de la Vierge, a donné à une façade entière une grandeur d'épopée. Obligés de concentrer leur pensée pour la fixer dans une œuvre d'art, les théologiens ont réussi à se dégager des obscurités et des longueurs qui rendent illisibles leurs ouvrages écrits pour les clercs. Aussi faut-il le dire : ce que la science de l'école avait d'admirable et de durable a passé tout entier dans les cathédrales. La littérature ecclésiastique du moyen âge n'a pris toute sa majesté et sa vraie beauté que dans la traduction faite par les artistes à l'usage des ignorans.

En dernière analyse, nous finissons non seulement par préciser la conclusion de M. Mâle, mais par la dépasser quelque peu. Il est instructif de rappeler que, pour en arriver là, nous avons dû commencer par démontrer la parfaite exactitude de cette affirmation de Viollet-le-Duc : « L'art de la statuaire appartient aux laïcs. » C'est qu'en effet, pour comprendre à fond l'art français du XIIIe siècle, il faut reconnaître en lui le travail à la fois distinct et concordant des docteurs et des artistes. Viollet-le-Duc et M. Mâle ont décrit chacun, avec une science et un talent également admirables, l'un des aspects de la vérité. Il suffit, pour formuler la vérité tout entière, de rapprocher l'étude technique donnée, il y a trente ans, par le célèbre architecte, et l'étude iconographique publiée d'hier. Si les cathédrales doivent toujours avoir pour l'historien un intérêt extraordinaire, c'est que les grandes églises françaises décorées entre 1140 et 1290 ont offert un exemple, unique dans l'histoire, de l'équilibre éphémère de deux forces ennemies : un art qui tenait directement au peuple, à la nature et à la vie ; une pensée qui appartenait aux écoles, qui depuis les premiers Pères de l'Église avait gardé son immobilité, et qui restait abîmée dans la vision d'un monde surnaturel. L'art des vieux maîtres du royaume de France est le seul, entre tous les arts, qui ait eu le charme d'une jeunesse libre et forte, et en même temps, pour citer encore une parole de M. Mâle, « la grandeur qu'ont les œuvres, auxquelles les siècles ont participé. »

ÉMILE BERTAUX.

LA REINE CHRISTINE DE SUÈDE

ET SA

CORRESPONDANCE AVEC LE CARDINAL AZZOLINO

Les élèves des écoles primaires savent que la fameuse reine Christine de Suède abdiqua à l'âge de vingt-huit ans, qu'au grand scandale de la Scandinavie et à la grande surprise de l'Europe cette fille de Gustave-Adolphe se convertit au catholicisme et alla finir ses jours à Rome; ils savent aussi qu'au cours d'un voyage en France, elle fit assassiner Monaldesco dans une galerie du palais de Fontainebleau. Ceux qui ont approfondi son histoire savent beaucoup d'autres choses encore; mais ils ne sont pas sûrs de savoir exactement quelle sorte de femme était Christine et quel jugement il faut porter sur elle.

Il n'est pas de reine dont ses contemporains et la postérité aient parlé plus diversement : « On lui a prodigué les louanges, et le blâme ne lui a pas été épargné, nous dit son dernier biographe, M. le baron de Bildt, ministre de Suède et Norvège à Rome. En général cependant, les opinions lui ont été peu sympathiques. Les protestans ne lui ont pas pardonné sa conversion, et les catholiques lui ont reproché d'avoir trompé leur attente en ne devenant pas une sainte. Elle a froissé les Suédois par son manque de patriotisme et les Italiens en se refusant à respecter leurs traditions... Elle a surtout excité l'étonnement; elle a traversé l'Europe comme une énigme vivante, ne laissant après elle que le souvenir d'une apparition excentrique et mystérieuse. » M. de Bildt, à qui je ne reprocherai que de s'être montré bien sévère pour quelques-uns de ses prédécesseurs, s'est appliqué à deviner cette énigme. Il n'a pas écrit une biographie en forme, il s'est contenté de retracer les grandes lignes de l'histoire de Christine après son abdication, en étudiant et débattant les principales questions qu'on a soulevées à son sujet, et, à l'aide d'une correspondance inédite, il nous fait

pénétrer plus avant dans la connaissance d'un caractère étrange, difficile à déchiffrer (1). Mais il ne se pique pas d'avoir éclairci tous les points obscurs. A vrai dire, il y a un fond de mystère dans la nature humaine, et ce ne sont pas seulement les reines de Suède qui donnent matière à controverse. Passant notre vie avec nous-mêmes, nous nous flattons de nous connaître, et nous mourons sans avoir entièrement débrouillé notre chaos.

Les admirateurs de Christine l'ont représentée comme une femme d'une intelligence supérieure, qui, passionnée pour les arts, les sciences et les lettres, « aima mieux commercer avec des hommes qui pensent que de commander à des hommes sans lettres et sans génie. » Ils admirent en elle une jeune reine donnant à l'univers l'exemple mémorable du mépris d'une couronne, renonçant à la souveraineté pour vivre libre et tranquille. N'a-t-elle pas écrit un jour qu'elle aimerait mieux manger à Rome son pain tout sec et n'avoir qu'une femme de chambre pour la servir que de posséder tous les royaumes et tous les trésors du monde ? Et cependant elle n'a jamais pensé ni vécu en philosophe.

Elle s'ennuyait en Suède, elle se déplaisait à Stockholm ; incapable de surmonter ses dégoûts, elle s'en alla. On l'avait bourrée de livres dès son enfance, mais personne ne s'était avisé de lui donner la notion du devoir, et, se souciant peu de ses sujets, elle pensait n'avoir d'obligations à remplir qu'envers elle-même. Elle pouvait dire, elle aussi : « J'ai beau frapper du pied, rien ne sort qu'une vie triste et unie... J'ai un coin de folie, qui n'est pas encore bien mort. » Assurément sa folie était noble ; mais ni les arts ni les sciences ne suffisaient à remplir son cœur, à occuper son esprit éternellement inquiet. Je doute qu'elle ait été un seul jour contente d'elle-même et des autres. Elle demandait au monde plus qu'il ne peut donner ; elle était de la race des princesses dont les bottines ont des sceptres pour agrafes, et aspirant à une sorte de gloire surhumaine, elle ne fut ni libre ni tranquille.

Elle n'a jamais méprisé les couronnes. Comme le remarque M. de Bildt, elle se considéra toujours comme une souveraine régnante. La royauté était à ses yeux une qualité « personnelle, inaliénable et indépendante de la possession d'un territoire. » Elle poussait jusqu'à la superstition le culte de l'étiquette, et, de son propre aveu, elle était assez orgueilleuse pour croire que tout lui était dû. Elle avait déclaré dans

(1) *Christine de Suède et le cardinal Azzolino ;* lettres inédites (1666-1668), avec une introduction et des notes par le baron de Bildt. Paris, 1899 ; librairie Plon.

l'acte d'abdication qu'après comme avant, elle restait exempte « de toute sujétion et obéissance et n'était responsable qu'à Dieu de ses actions. » Aussi était-ce à Dieu seul qu'elle entendait répondre de l'assassinat de Monaldesco, et Dieu l'inquiétait peu; elle n'avait aucune difficulté à craindre de ce côté : « Il m'aurait punie, écrivait-elle, si j'avais pardonné au traître son énorme délit. » Quand Mazarin lui fit représenter par Chanut qu'elle ferait bien, dans son propre intérêt, de masquer la vérité en attribuant la mort du marquis à une rixe survenue entre ses courtisans, elle lui répondit: « Pour l'action que j'ai faite avec Monaldesco, je vous dis que, si je ne l'avais faite, je ne me coucherais pas ce soir sans la faire, et je n'ai nulle raison de m'en repentir, mais j'en ai plus de cent mille d'en être ravie. » Au surplus, il est presque certain que, pendant la minorité de Charles XI, dont la santé donnait des inquiétudes, elle caressa la folle espérance de recouvrer cette couronne dont elle avait fait si bon marché. On sait aussi qu'elle avait rêvé de devenir reine de Naples avec l'aide de la France; plus tard, elle rêvera de devenir reine de Pologne. Elle admirait Descartes; mais la philosophie n'eut jamais rien à voir ni dans ses imaginations ni dans ses renoncemens. Durant toute sa vie, elle fit peu de cas de ce qu'elle avait, et, désirant ce qu'elle ne pouvait avoir, elle courut toujours après une ombre.

Si ses panégyristes lui ont attribué une élévation dans les sentimens, une magnanimité qu'elle ne se piquait point d'avoir, ses détracteurs ont été souvent injustes à son égard. Que dirons-nous des protestans qui lui reprochaient amèrement d'avoir abjuré la foi dont son père avait été l'héroïque et glorieux champion? Que dirons-nous des catholiques qui se plaignaient que la nouvelle convertie les compromît, qu'elle ne fût point une sainte? En avait-elle pris l'engagement? Le pape Alexandre VII s'était fait de grandes illusions. Il se figurait que, dévorée du zèle de la maison du Seigneur, cette dévote couronnée ne prendrait à cœur que les pratiques religieuses, qu'elle édifierait la chrétienté par sa ferveur et ses obéissances, qu'il pourrait l'offrir triomphalement en spectacle aux hérétiques et qu'un jour elle grossirait la liste des saints du paradis. Il était si sûr de son fait qu'il avait recommandé aux cardinaux, en plein consistoire, de veiller sur leur conduite, pour ne la point scandaliser. Il la connaissait peu, elle s'était réfugiée à Rome pour y cultiver ses goûts et avec le ferme propos d'y être heureuse, et une grande liberté d'allures et de langage était nécessaire à son bonheur. Elle écrira en 1666 : « Je vous prie de dire au Père Fozio, de ma part, qu'il perd son temps à prier Dieu que je devienne sainte, car je n'aurai

jamais assez de vertu pour l'être, ni assez d'infamie pour le feindre. »

On raconte qu'elle était venue au monde sous la forme d'un petit être velu, qu'on la prit d'abord pour un garçon, qu'on ne s'avisa de la méprise qu'après avoir annoncé au roi Gustave-Adolphe la naissance d'un héritier. Plus tard, des semeurs de méchans bruits la firent passer pour un androgyne. Et cependant elle était bien femme. Ce qui caractérise la plupart des femmes, c'est que dans les grandes circonstances de la vie, les raisons décisives sont pour elles les raisons d'à côté, et ce sont les raisons d'à côté qui ont décidé de la conversion de Christine. Elle a déclaré elle-même qu'elle ne trouvait rien à redire dans le dogme luthérien. Mais le protestantisme contristait, chagrinait sa vive imagination. Elle s'accommodait mal de la nudité des églises, de la sécheresse du culte, de la fastidieuse longueur des sermons et aussi du droit de censure que prétendait exercer sur elle un clergé intolérant et peu lettré. « On avait remplacé le pape en chair et en os, dit M. de Bildt, par un pape en papier, qu'on appelait les livres symboliques de l'Église, et pour ce pape on réclamait la même omnipotence spirituelle que pour l'ancien. » Le pape en chair et en os lui paraissait plus acceptable et plus engageant que le pape en papier.

Dès sa première jeunesse elle avait conçu des doutes; elle s'était persuadé « que les hommes faisaient parler Dieu à leur mode, qu'ils voulaient la tromper et lui faire peur pour la gouverner à leur façon. » Cependant elle avait besoin d'une religion. Non seulement le catholicisme la séduisit par l'éclat de ses cérémonies, par l'attrait qu'a la confession pour une âme qui aime à se raconter; s'étant promis de ne jamais se marier, elle lui savait gré de glorifier le célibat. Croira-t-on que Descartes fut aussi pour quelque chose dans sa résolution suprême? Il était mort, quatre mois après son arrivée à Stockholm, avec toutes les marques d'une vraie piété. Elle en conclut qu'une religion professée par le plus grand penseur du temps était digne de l'être par une femme qui se considérait volontiers comme un grand homme : « Nous certifions par les présentes, dira-t-elle dix-sept ans plus tard, qu'il a beaucoup contribué à notre glorieuse conversion. » Il n'en faut pas moins reconnaître que, si les raisons d'à côté la décidèrent, elle s'attacha fermement à l'Église apostolique et romaine. Elle l'aima parce qu'on lui interdisait de l'aimer. Elle eut toujours l'esprit de contradiction, et toujours elle se fit un plaisir de scandaliser son prochain; plus on la blâmait, plus elle se butait. Le catholicisme eut pour elle les souveraines douceurs du fruit défendu. En ceci encore, la femme qu'on avait prise pour un garçon était bien femme.

Mais cette catholique pratiquante ne fut jamais une catholique docile et souple; elle eut toujours le tempérament protestant; elle raisonnait, elle argumentait, elle ergotait, et les obéissances de l'esprit et du cœur n'étaient pas son fait. Si elle acceptait le dogme, elle n'accepta point la domination du prêtre; elle se réservait le bénéfice d'inventaire et le droit de dire librement et crûment leurs vérités à ses conducteurs spirituels. Elle ne ménageait les épigrammes ni à son confesseur ni aux desservans de sa chapelle : « Samedi passé, D. Carlo Conti mourut après une maladie de cinq mois, qui n'a jamais été connue du médecin. Il m'a donné peu d'édification durant sa vie et moins en sa mort. Dieu fasse grâce et miséricorde à sa pauvre âme! D. Arbostino a donné en cette occasion toutes les preuves du plus grand et du plus sot animal du monde, et je ne crains la mort en ces lieux que pour avoir le malheur de mourir entre les mains de cette bête. » Elle ne croira pas s'abaisser en obtenant une pension du Saint-Siège; mais elle dénoncera impitoyablement les abus de la cour papale et les scandales du népotisme; quand elle a mis son bonnet de travers, il faut que sa bile s'évapore : « N'est-ce pas une pitié et une honte que de voir tant de millions des trésors de l'Église employés au luxe et aux appétits désordonnés de gens de rien, qui viennent de temps en temps s'assouvir du sang et des sueurs des pauvres, épuiser l'Église et son État pour nourrir des chiens, des chevaux, des b..., des ruffians et autres de ces sortes de canailles?... » Et elle s'écrie : « Pauvre Rome! pauvre Église, où ont régné autrefois tant de vertus! »

S'il est prouvé qu'elle ne fut pas une sainte, faut-il ajouter foi aux médisances des plus acharnés de ses détracteurs? Croirons-nous qu'elle avait abdiqué pour être libre de toute chaîne, qu'elle fut une femme sans mœurs et, comme l'affirmait un contemporain, *la maggior putana del mondo?* Quand on examine les choses de près, on découvre que la plupart des histoires qui ont couru sur son compte ne sont que des commérages de portiers ou, pour mieux dire, des légendes fabriquées de toutes pièces par des courtisans tombés en disgrâce. On a longtemps attribué l'inimitié de Monaldesco et de Santinelli à une jalousie d'amans, qui se disputaient le cœur de leur reine, et le meurtre du grand écuyer aux ressentimens d'une maîtresse outragée. Il passe aujourd'hui pour constant que la galanterie ne joua aucun rôle dans cette affaire. Christine commit son crime dans le temps où elle négociait avec la cour de France pour s'assurer la couronne de Naples, et tout porte à croire qu'elle soupçonnait Monaldesco d'avoir vendu ses secrets à l'Espagne : « L'amour, dit M. de Bildt, n'a été pour rien dans

la mort du malheureux écuyer; c'est une légende accréditée par les poètes et les romanciers, et pas autre chose. »

A l'instigation d'un de ses amis, Christine avait entrepris d'écrire l'histoire de sa vie et l'avait dédiée à Dieu, qui seul lui paraissait digne de recevoir ses confidences. Elle s'y peignait avec complaisance comme une femme dont les passions étaient vives, mais qui, par une faveur divine, avait résisté à ses entraînemens : « Mon tempérament impétueux et ardent ne m'a pas donné moins de penchant à l'amour qu'à l'ambition... Mais mon ambition, ma fierté incapable de se soumettre à personne, mon orgueil méprisant tout, m'ont servi de merveilleux préservatifs. Aussi, quelque proche que j'aie été du précipice, votre puissante main m'en a retirée. Vous savez, quoi qu'en puissent dire l'envie et la médisance, que je suis innocente de toutes les impostures dont elles ont voulu noircir ma vie. » Cependant, parmi toutes les accusations portées contre elle, il en est une qui paraît fondée. On la soupçonnait à Rome d'avoir une intrigue galante avec un cardinal, et les documens publiés par M. de Bildt en font foi, on ne la soupçonnait point à tort. Elle a aimé une fois au moins dans sa vie, et son amant fut un prince de l'Église.

Le cardinal qui eut la gloire d'attendrir ce cœur, et de réduire à l'obéissance un orgueil qui méprisait tout, se nommait Decio Azzolino. Né en 1623 à Fermo, dans les Marches, il appartenait à une famille de petite noblesse. Il fit rapidement son chemin. Le pape Innocent X l'éleva à la pourpre en 1654; treize ans plus tard, Clément IX l'appelait au secrétariat d'État. Beau, bien fait, de grands yeux très parlans, la physionomie fière et charmante, fort lettré, tournant agréablement le vers, aimant les arts, connaisseur en tableaux, il avait tout pour plaire à Christine. Aux dons qui séduisent il joignait des qualités solides et le génie des affaires. Il s'appliqua à mettre un peu d'ordre dans celles de son amie, dont les diamans étaient souvent chez le prêteur sur gages. Dès la première heure il exerça sur elle un irrésistible ascendant; il était le seul homme qui pût se vanter de la gouverner, de la dominer : « Désormais devant lui la fière reine cède, se prosterne et s'humilie; elle accepte de lui, avec la soumission la plus complète, reproches et réprimandes... A son esprit inquiet, à son âme mal équilibrée, à ses nerfs irritables, il fallait la direction d'un homme calme, pondéré et maître de soi. » Elle l'institua son légataire universel, en lui intimant l'ordre de brûler tous ses papiers. Mais il mourut deux mois environ après elle, en juin 1689, sans avoir eu le temps de détruire la correspondance qu'elle avait entretenue

avec lui pendant le séjour qu'elle fit à Hambourg de 1666 à 1668.

Dans cette curieuse correspondance, conservée dans les archives de la famille, et que M. de Bildt vient de publier, les questions d'affaires tiennent une grande place. Christine ne sut jamais compter, les soucis d'argent ont été la plaie de sa vie; jusqu'à sa mort, elle s'est débattue dans les embarras et les détresses. Par l'acte d'abdication, elle s'était réservé les revenus de quelques provinces, qu'elle faisait administrer par ses propres agens, et sur lesquelles elle exerçait des droits limités de souveraineté; mais il se trouva que ses revenus restaient toujours fort au-dessous de ses évaluations, et qu'au surplus ils avaient beaucoup de peine à rentrer. La Suède était une mauvaise payeuse, et Christine était horriblement dépensière; ajoutons que, se connaissant peu en hommes, elle s'entourait d'escrocs, qui la pillaient à l'envi. Elle a dit un jour « qu'on change de voleurs en changeant de ministres, que, s'il y a des exceptions à cette règle, elles sont rares. » Elle n'avait plus de ministres à sa solde; mais banquiers, serviteurs, courtisans, administrateurs de ses biens, tout le monde la volait sans vergogne, et elle se flattait en vain de faire rendre gorge à ses larrons. Dans ses nécessités, elle s'ingéniait à trouver la pierre philosophale et, comme elle, le cardinal Azzolino était un alchimiste passionné. L'alchimie ne l'enrichit point, son laboratoire demeura toujours un pays maigre et stérile. Que vaut dans le monde une reine dont les caisses sont vides? « On accuse Mazarin d'être avare, avait-elle écrit en 1656, mais je ne le crois pas. Je crois qu'il estime l'argent et en fait compte, comme le doit faire un chacun qui connaît la puissance de cette âme du monde qui régit toutes choses. » Azzolino ne se lassait pas de lui prêcher l'économie, et, grâce à cet homme d'ordre, son budget fut parfois en équilibre; mais il lui prenait bientôt une lubie qui dérangeait tout. Elle ne sut jamais résister à ses fantaisies, qui étaient toujours coûteuses.

Elle s'était rendue à Hambourg en 1666, pour prendre des arrangemens avec un homme de finance, Manoël Texeira, dans les mains duquel elle avait concentré peu à peu l'administration de sa fortune; c'était son principal receveur, chargé de toucher et de lui faire tenir ses revenus. Elle comptait profiter de son séjour dans l'Allemagne du Nord pour faire une pointe en Suède; elle s'était promis d'arracher au gouvernement suédois des concessions qui auraient mis fin à ses embarras. Son attente fut déçue : le gouvernement suédois était peu disposé à obliger une renégate, dont il redoutait les intrigues, et elle ne put faire dans son pays natal qu'une courte apparition. « Toute sa vie,

après l'abdication, dit son biographe, ne fut qu'une série d'échecs. » Elle raisonnait admirablement sur la politique générale de l'Europe, sa correspondance avec Azzolino abonde en considérations sur les affaires du temps qui font honneur à sa perspicacité. Mais, dans la conduite de sa vie, elle n'était point politique ; elle s'abandonnait trop à ses passions, à son humeur. Elle écrivait au cardinal « que les péchés d'omission sont tous mortels en ceux qui gouvernent. » Péchés d'omission, péchés de commission, on la prit souvent en faute. Plus habile à former des plans qu'à les exécuter, elle était riche en idées ; ce qui lui manquait, c'était la main légère et heureuse.

Elle était arrivée à Hambourg après trente et un jours de voyage, fraîche, alerte, fière d'avoir mis sur les dents toutes les personnes de sa suite : « Vous m'accusez de voyager comme un esprit, écrira-t-elle au cardinal en 1668, et que cette manière tue tous ceux qui ont du corps ; mais j'ai à vous demander si vous aimez mieux me faire mourir ou faire mourir les autres, car il est certain que de voyager à ma mode les fera crever et que, si je voyage à la leur, j'en mourrai aussi. » Elle ne tarda pas à s'apercevoir que, comme tout le monde, elle avait un corps. Elle souffrait d'une douleur au côté, maigrissait ; tourmentée par la soif, elle passait des journées entières enfermée dans sa chambre, où elle dînait, travaillait, faisait dire la messe et donnait ses audiences. La mélancolie la rongeait ; un médecin italien définissait son mal « un accident hypocondriaque, » et déclarait que tout venait de l'âme. Elle regrettait Rome, sa vraie patrie, et le beau cardinal qui avait su trouver le chemin de son cœur. Aussi bien les hivers du Nord, dont elle s'était désaccoutumée, lui paraissaient terribles : « A l'heure que je vous écris, il faut tenir l'encre continuellement auprès du feu pour l'empêcher de se glacer. Mes doigts sont si gelés que je ne saurais tenir la plume, et en vérité je crois que tout gèle, jusqu'à l'esprit, en ce pays qu'on peut dire maudit de Dieu en toutes les manières. » Et pourtant, par amour du paradoxe, quoi qu'on pût lui dire, elle avait toujours la tête nue, ne portait jamais de fourrures, s'obstinait à dormir dans une chambre sans feu.

Ce n'est pas seulement du climat qu'elle se plaint et d'un pays sauvage où l'on ne trouve que « des citrons pourris ; » elle professe un souverain mépris pour tous les habitans « de la puante et barbare Allemagne. » Elle déclare « qu'il vaut mieux être hérétique qu'Allemand, car enfin un hérétique peut devenir catholique, mais une bête ne peut jamais devenir raisonnable. » Elle a décidé que, « de tous les animaux qui sont au monde, il n'y en a point qui ressemblent moins à

l'homme que les Allemands, » qu'ils sont tous stupides et ivrognes : « J'ai un avertissement à vous donner pour le Conclave, et c'est, puisque vous y aurez trois Allemands, que l'on fasse grande provision de vin, et que l'on sache que ces messieurs ont besoin de plus de vin en un jour que tout le reste du Sacré-Collège n'en consommera tout le temps que durera le Conclave. Au reste, qu'on ne fasse pas grand cas de leur parole, car, s'ils la donnent quand ils sont ivres, ils la rétractent quand ils sont à jeun, et tout ce qu'ils font à jeun est nul quand ils sont ivres. » Elle traite les Allemandes d'ânesses à deux pieds. Elle en a découvert une qui, de peur de se gâter la vue, a juré de ne plus lire qu'un seul livre, intitulé: *Compendium de la philosophie d'Aristote.* Tel est le génie des Allemandes : le latin « ne sert qu'à les rendre plus sottes que la nature ne les fait à l'ordinaire... Je crains de prendre l'air du pays, car je vois des Italiens qui le prennent, et par là je crains qu'il ne soit contagieux. » Elle est devenue Romaine dans l'âme et regarde de haut en bas quiconque a eu le malheur et la honte de naître au nord des Alpes.

Elle méprise les barbares et elle éprouve une sincère indignation contre tout mortel assez audacieux pour entrer en contestation avec elle, pour discuter ses ordres et ses caprices, ou assez sot pour ne pas comprendre que la reine Christine de Suède était une femme unique, qui avait reçu du ciel le don précieux d'avoir toujours raison. Les plus grands personnages sont à ses yeux des cirons, et elle n'est tenue à rien envers qui que ce soit. Elle avait eu, contrairement aux lois du pays, la prétention d'exercer librement son culte durant son séjour en Suède. On lui fit savoir qu'on ne lui permettrait pas même d'aller ostensiblement entendre la messe chez l'ambassadeur de France; on exigeait qu'elle se rendît chez lui sous le prétexte de lui faire visite : « — Quoi! s'écria-t-elle, moi, moi, j'irais rendre visite à Pomponne ! S'il me proposait cela, je lui ferais donner des coups de bâton, même en présence de son propre roi. » Sa personne lui est sacrée, et tout lui est permis; elle ne reconnaît d'autre loi que son bon plaisir. Non seulement elle s'arroge le droit de faire bâtonner Pomponne, elle se croit autorisée en toute circonstance à se faire justice à elle-même, à retrancher du nombre des vivans quiconque, comme Monaldesco, a trahi sa confiance, ou lui a manqué de respect. « Il m'est plus facile, disait-elle, d'étrangler les gens que de les craindre. » Elle écrit à Azzolino, le 20 août 1688 : « Si le marquis del Monte est coupable des crimes dont on l'accuse, il est indigne de vivre et de me servir. Je vous l'envoie pour se justifier auprès de vous ou pour mourir. Prononcez-

en l'arrêt, et soyez certain que je l'exécuterai. » Un alchimiste la soupçonna d'avoir voulu le faire tuer : « Comme je n'en avais jamais eu la pensée, cela me scandalisa fort. » Elle aurait pu l'avoir, mais elle ne l'avait pas eue, et elle en voulait à cet alchimiste d'être un esprit obtus et de porter des jugemens téméraires.

Il était écrit pourtant qu'un jour elle aurait son roman et trouverait son maître, qu'un jour cette reine superbe apprendrait à courber son front, à ployer ses genoux : « — Mon cœur vous sera fidèle jusqu'à la mort... Je souffre tout de vous... Je ferai voir à toute la terre que vous m'êtes plus considérable que tous les rois du monde ensemble... On ne vous a pas dit la vérité, je lis fort peu, et, si l'on vous eût dit que je me promène les nuits entières toute seule dans ma chambre, on vous aurait moins trompé; et on vous aurait dit encore plus vrai, si l'on vous eût assuré que je passe les nuits à pleurer mes malheurs; mais ce secret n'est connu que de vous et de moi... Je veux vivre et mourir votre esclave. »

Nous n'avons pas les lettres du cardinal, il a eu soin de les détruire; mais les réponses de Christine en révèlent suffisamment le sens et la teneur, et, quoique l'éditeur de cette correspondance ait refusé de se prononcer, il ne peut y avoir aucun doute sur la nature de leurs relations et le degré de leur intimité. Elle l'appelle son amant et lui prodigue les déclarations; mais sans cesse elle se plaint de lui, elle lui reproche ses froideurs, sa réserve, ses civilités cérémonieuses, elle le trouve changé à ne pas le reconnaître. Nous pouvons être certains qu'il s'est prêté quelque temps à un caprice de reine qui flattait sa vanité, qu'il en a apprécié en gourmet la piquante saveur, mais qu'il n'a pas tardé à se déprendre, à se ravoir. Sa Roxane l'inquiétait, il a craint qu'elle ne compromît son avenir; elle méprisait les précautions; loin de sauver les apparences, elle semblait chercher le scandale. Il l'a jugée encombrante; cet ambitieux n'a pas voulu sacrifier sa fortune politique à une liaison périlleuse, dont il commençait à se lasser. Il a battu en retraite, il a allégué la dignité de son caractère, les bienséances ecclésiastiques, les exigences de la morale. — « Si mon amitié vous importune, je vous proteste que je chercherai la mort pour vous en délivrer, et qu'elle me sera moins insupportable que les sentimens de mépris et d'indignité que vous me témoignez... On se lasse de tout en ce monde, et les félicités importunent quelquefois autant que les malheurs. »

Aux doléances, elle joint les ironies; elle le nargue, elle le persifle : — « Vous m'édifiez par les méditations théologiques et morales que

vous tirez de tous les accidens qui arrivent, et je ne doute pas que votre esprit ait été tout en Dieu, à son ordinaire, durant que vous avez vu réciter la comédie chez l'ambassadeur de France, et que les deux demoiselles qui y ont récité et sont accoutumées de donner tant de plaisir à tout Rome, ne vous aient donné de la mortification en attirant vos yeux sur elles. Mais je m'imagine qu'elles se vont bientôt consigner entre les mains du cardinal Barberini pour être mises dans les converties après être sorties des vôtres... Je sais, il y a longtemps, que je dois mourir, et quand le Père Zucchi ne m'en aurait jamais parlé, je n'aurais pas laissé d'en être persuadée; c'est pourquoi je vous prie de ne me faire plus de sermons là-dessus, car je n'aime pas les homélies... Votre lettre du 15 janvier me fait connaître que vous êtes enfin devenu saint tout de bon et je m'en réjouis avec vous. Je vous promets de travailler durant votre vie au procès de votre canonisation, à condition qu'après ma mort vous travailliez au mien. » Aux ironies succèdent les amertumes : « Vous ne haïssez rien tant que ma présence; mais n'en parlons plus, vous êtes pour longtemps hors de danger... Si Hambourg n'est pas assez éloigné de Rome pour satisfaire à votre cruauté, j'irai au bout du monde pour n'en revenir jamais. »

Le roi de Pologne, Jean-Casimir, ayant annoncé son intention d'abdiquer, elle avait posé sa candidature au trône vacant. « Si Dieu m'appelle à ce trône, disait-elle, j'espère de faire parler de moi et d'y acquérir de la gloire. » Mais elle ajoutait : « S'il le veut autrement, je serai contente aussi. » Ardente à former des projets, prompte à s'en dégoûter, ses plus beaux desseins n'étaient que des passe-temps destinés à tromper son éternelle inquiétude, et on a eu raison de dire que le résultat le plus net de toutes ses entreprises était un insuccès et des montagnes de papier. Le cardinal avait pris à cœur l'affaire de Pologne; ce secrétaire d'État du pape Clément IX s'était remué, agité pour assurer à Christine la succession de Jean-Casimir. Il est permis de croire que, dans cette occurrence, il s'occupait moins de lui être agréable que de l'éloigner. Elle s'en doutait : « J'ai quasi envie de me plaindre de vous et de l'empressement que vous avez pour l'affaire. Est-ce que vous avez envie de vous défaire de moi ? » Et elle lui signifiait qu'elle entendait l'emmener à Varsovie, qu'il serait son Mazarin, que, lui offrît-on la couronne de l'univers, elle refuserait tout plutôt que de renoncer aux douceurs de sa société. Plaignons le cardinal Azzolino. Sa turbulente et orageuse maîtresse, qui parlait couramment huit langues, ne sut jamais parler celle de l'amour. Le charme lui manquait; dans les momens où elle est le plus femme, quelque chose nous fait sou-

venir qu'elle était venue au monde sous la forme d'un petit être velu.

Cette intellectuelle déséquilibrée, qui fut amoureuse d'un cardinal, n'a jamais pris au sérieux, comme le dit fort bien M. de Bildt, que le culte de son moi, poussé jusqu'à l'idolâtrie. Si elle croyait fermement en Dieu, c'est qu'il lui paraissait nécessaire que la reine Christine de Suède eût au ciel un spectateur et un témoin. Dans les premiers jours du mois de mai 1680, pendant qu'installée définitivement à Rome, elle y mâchait son frein, une adorable femme, qui ne lui ressemblait que par l'étendue de son esprit et de ses curiosités et l'abondance de ses lectures, descendait paisiblement la Loire, tête à tête avec un vieil abbé, dans un carrosse posé de travers sur un bateau. Quoique le pays qu'elle traversait fût pour elle une vieille connaissance, elle croyait le découvrir; tout lui était nouveau; elle remarquait pour la première fois les ponts, les accidens de terrain, les détours de la rivière, elle admirait les champs et les bois, la fraîcheur des ombrages, le vert naissant du printemps, elle se taisait pour écouter les rossignols, et elle écrivait d'Ingrande à sa fille : « Je ne m'accoutume point à la beauté de ce pays ; vous en seriez surprise vous-même, comme si vous ne l'aviez jamais vu. Il y a des âges où l'on ne regarde que soi. » Je ne crois pas que Christine ait jamais perdu une heure à contempler un paysage, que jamais elle se soit tue pour écouter un rossignol. L'âge où l'on ne regarde que soi, où l'on n'écoute que soi, a duré pour elle jusqu'à sa mort, elle n'a jamais détaché sa vue d'une reine découronnée, qui, se tenant pour le centre de l'univers, employait les hommes et les choses à amuser ses ennuis.

Elle a dit un jour « qu'il naît des bergers avec des âmes royales et des rois avec des âmes de faquins. » Le caractère des âmes royales est d'être capables de se donner à une idée, à un devoir; elle ne s'est donnée qu'à ses caprices. Dure, sèche, profondément personnelle, indifférente aux destinées de son pays, inutile au monde, inutile à elle-même, son grand esprit ne lui a servi de rien. Elle a cherché sa gloire et son bonheur, et son bonheur fut un fantôme, sa gloire une de ces fumées âcres qui rougissent les yeux.

G. Valbert.

REVUE SCIENTIFIQUE

LA TÉLÉGRAPHIE SANS FIL

La télégraphie sans fil n'est plus seulement une curiosité scientifique, une très remarquable expérience de laboratoire : la voici qui entre dans la pratique. Une Compagnie, *Wireless Telegraphy C°*, s'est fondée à Londres pour l'exploitation industrielle du système Marconi. Les derniers essais de communication entre la France et l'Angleterre, à travers le détroit du Pas de Calais, ont eu un succès retentissant. Des dépêches ont été échangées, d'un rivage à l'autre, entre deux postes distans de 60 kilomètres. Le poste anglais est établi près de Douvres, au cap de South-Foreland ; le poste français est à Wimereux, au chalet d'Artois. Toutes les manipulations s'exécutent dans la maison du phare de Foreland et dans le chalet : tous les appareils y sont renfermés et fonctionnent portes et fenêtres closes. Rien n'en décélerait extérieurement l'existence, si un fil ne reliait chacun de ces postes à une sorte de haut paratonnerre établi dans leur voisinage : c'est par cette tige nommée *antenne*, par comparaison avec l'organe explorateur qui surmonte la tête des insectes, que les ondes électriques sont envoyées ou recueillies. Ces ondes cheminent à travers l'espace dispersées dans toutes les directions ; mais le principal faisceau s'échappe par la pointe en s'étalant dans le plan perpendiculaire à la flèche du paratonnerre, et c'est lui qui établit la communication. A Wimereux, sur la plage, en avant du chalet, on voit se dresser un mât de 54 mètres de hauteur, fortement maintenu par des haubans ; une flèche le termine ; c'est l'antenne.

La première dépêche envoyée au moyen de ce nouveau télégraphe, de Douvres à Paris, a été adressée par M. Marconi à un savant français, M. E. Branly, professeur à l'Institut catholique. C'était un juste hommage de la science appliquée à la science pure. La télégraphie sans fil, en effet, est une application directe d'une découverte de M. Branly, celle des radio-conducteurs. Les ondes électriques, qui se propagent à travers la Manche d'une rive à l'autre et qui servent ainsi d'agent de transmission, c'est un illustre physicien allemand, Heinrich Hertz, qui a appris à les produire, en 1887; c'est le physicien français qui, en 1890, a enseigné à les capter. H. Hertz et E. Branly sont les pères de cette invention envisagée dans son principe essentiel, à savoir : génération d'ondes hertziennes au poste d'envoi, captation des ondes au poste de réception. A MM. Popoff et Marconi revient le mérite d'avoir conçu l'application et d'avoir combiné ingénieusement les moyens de la réaliser. Le professeur russe Popoff a utilisé le premier, en 1895, l'instrument de Branly, le radio-conducteur, pour une transmission à distance, dans ses recherches sur l'électricité atmosphérique. Il plantait dans le sol, lui aussi, une sorte de mât métallique, au sommet duquel il attachait, comme un écriteau, une plaque conductrice de grandes dimensions : cette large antenne était, là encore, destinée à recueillir des ondes électriques; et ces ondes, à la vérité, n'étaient point produites artificiellement dans un appareil télégraphique; elles venaient d'une source naturelle, génératrice d'ondes hertziennes, à savoir : les éclairs, la foudre, les décharges électriques de l'atmosphère. Ce rudiment de télégraphe était un messager des orages lointains. En 1896, à Rome, M. Marconi complétait cette ébauche et imaginait le système qui, successivement perfectionné, fonctionne aujourd'hui. Bientôt après, un constructeur de Paris, M. Ducretet, organisait sur les mêmes principes un télégraphe sans fil; dans son laboratoire de la rue Claude-Bernard, il mettait en communication sans fil deux chambres plus ou moins éloignées; puis, il établissait les deux postes au Panthéon et à l'église du Sacré-Cœur, dont la distance est de 4 kilomètres à vol d'oiseau; et enfin, plus récemment, il lançait des télégrammes de ce dernier point à l'église Sainte-Anne de Tolbiac, éloignée de 7 kilomètres. On a vu fonctionner ces appareils à l'Exposition annuelle de la *Société de Physique* au mois d'avril 1898. M. Mascart a rendu compte à l'Académie des Sciences de leur bon fonctionnement : les signaux étaient très nets, même en temps d'épais brouillard; le récepteur permettait la traduction *au son*, ou l'enregistrement automatique.

I

Les expériences de M. Marconi ont été faites sur une plus grande échelle, avec des moyens plus puissans. L'ingénieux électricien a trouvé partout un favorable accueil, en France et en Angleterre. La presse et beaucoup de personnages influens de la Grande-Bretagne se sont intéressés à son invention dès le début. Le prince de Galles en fit l'essai et put communiquer à quelques kilomètres de distance, de la côte avec le yacht qui portait Sa Gracieuse Majesté la reine Victoria. Le gouvernement français, de son côté, a accordé toutes facilités à ces expériences. Les administrations de la Marine et de la Guerre les suivent avec attention. Tout récemment, l'aviso l'*Ibis*, sur lequel était embarquée la commission officielle et notre attaché naval à Londres, a exécuté des essais très intéressans. Il a pu, tout en évoluant au large, envoyer des télégrammes en France et en Angleterre, et en recevoir de ces deux pays. Le message expédié de l'*Ibis* à l'ambassadeur M. P. Cambon lui a été remis exactement une heure quarante minutes après son envoi.

Ainsi, non seulement la communication est établie d'une rive à l'autre du détroit sans fil, sans câble, sans lien direct, mais elle est encore assurée d'une manière permanente entre la pleine mer et la côte, entre un navire en marche et une station terrestre. Il y a plus : une expérience toute récente, faite entre Wimereux et Sangatte, à travers le promontoire de Gris-Nez, a montré que le navire pouvait encore communiquer avec le poste côtier alors même qu'une zone terrestre de 25 kilomètres est interposée entre eux. Ce sont là des résultats très considérables. Ils en présagent de plus considérables encore, lorsque cette invention, qui n'est qu'à ses débuts, aura reçu les inévitables perfectionnemens qu'apportent le temps et l'usage. De tous côtés on s'y emploie. En Amérique, le célèbre électricien Nicolas Tesla, l'émule d'Edison, annonçait le 5 juin 1897 ou laissait annoncer par les journaux de New-York, et bientôt du monde entier, qu'il avait résolu, de son côté, le problème de la télégraphie sans fil; déjà il avait établi communication à distance de 20 milles, c'est-à-dire de 32 kilomètres environ. Aujourd'hui il ne désespère pas de faire communiquer, avant peu, l'Europe avec l'Amérique. Ce n'est pas impossible ; mais nous sommes encore bien loin d'être aussi avancés. Il ne semble pas, d'ailleurs, que les Américains soient très convaincus de la réalisation très prochaine de ce programme, car leur gouvernement,

en attendant le succès foudroyant du procédé national, a envoyé un délégué pour étudier le procédé encore boiteux qui fait l'admiration de la vieille Europe.

Le moment est propice pour une révolution de ce genre. Le système actuel de télégraphie électrique n'est pas indéfiniment perfectible ; il semble, dès à présent, parvenu au point de perfection qu'il comporte et qu'il ne saurait dépasser. Les remaniemens qu'on lui fera encore subir ne semblent pas susceptibles de produire des résultats beaucoup supérieurs à ceux de l'appareil Baudot, qui permet d'envoyer six dépêches à la fois sur le même fil.

Il n'y avait plus de grandes améliorations à attendre, à moins de renouveler le principe de la transmission. Et c'est ce qu'a fait la télégraphie sans fil. Elle substitue l'onde électrique au courant électrique. Le courant électrique, si subtil qu'il soit, est un agent asservi à la matière, il a besoin d'être guidé et soutenu par un conducteur métallique ; il y progresse de proche en proche sans le pouvoir quitter. Il le parcourt sans doute avec une vitesse prodigieuse ; néanmoins il n'a pas toute la liberté de mouvement que l'on peut imaginer et que possède, par exemple, la lumière, l'onde lumineuse.

Au contraire l'onde électrique est une forme plus souple de l'agent électrique. Elle participe à la fois de la nature de l'électricité et de la nature de la lumière. Disons mieux, c'est à la fois de l'électricité, et objectivement parlant, c'est aussi de la lumière : sauf la propriété d'agir sur l'œil, elle possède tous les caractères de celle-ci, au degré près. L'onde hertzienne se propage sans conducteur, comme le rayon lumineux ; elle se réfléchit et se réfracte, comme lui ; elle traverse les obstacles, sauf lorsqu'ils sont de nature métallique ; et, par exemple, elle franchit les murs, les vitrages, les tentures. Mais, en ce faisant, elle s'affaiblit rapidement. MM. Édouard Branly et G. Le Bon ont bien constaté et mesuré cet amortissement progressif et rapide de l'ondulation électrique par les matériaux interposés. Elle est, à quelque degré comparable, à cet égard, a la vibration sonore qui s'entend à travers un écran, une cloison, des murs plus ou moins épais ; mais qui s'éteint bientôt.

C'est précisément pour éviter ou réduire le plus possible l'effet destructeur des obstacles que l'on dresse, dans la pratique de la télégraphie sans fil, ces mâts élevés du sommet desquels s'échappent les ondes que n'arrêteront point les maisons, les arbres, les écrans divers. C'est encore pourquoi les expériences sont plus faciles et ont toujours mieux réussi sur les vastes espaces entièrement nus de la mer. L'élé-

vation qu'il faut donner à l'antenne et son inclinaison sont précisément en rapport avec cette nécessité d'éviter les étouffoirs constitués par les reliefs du sol ou par la convexité des eaux.

La disposition de l'appareil destiné à lancer les ondes électriques ou à les recueillir (révéler) est évidemment commandée par les lois de la propagation de ce genre d'électricité. Or que sait-on à cet égard?

Il faut bien d'abord se pénétrer de cette idée que l'électricité mise en œuvre dans la télégraphie sans fil est une variété différente de celle qu'utilise la télégraphie ordinaire. Celle-ci, c'est le courant de pile; et, on n'a pas connu autre chose jusqu'en 1887, c'est-à-dire jusqu'aux travaux de H. Hertz. Ce courant circule dans le fil conducteur comme l'eau dans une conduite. C'est au moins l'image qu'on s'en fait.

L'électricité hertzienne est d'une autre espèce. C'est un flux discontinu : il est formé d'une série d'ébranlemens extrêmement courts (il y en a plusieurs milliards à la seconde); chacun de ces ébranlemens, nommé onde électrique, oscillation, vibration, est comparable à une vibration de lumière polarisée, et met en jeu une énergie qui croît de zéro à un maximum et retombe à zéro. Il y aurait beaucoup à dire sur la nature de ces ondes et les circonstances de leur production. Nous y reviendrons tout à l'heure. Pour le moment il ne s'agit que du mode de propagation. Or, ce mode de propagation est différent aussi de celui du courant électrique ordinaire. Nous parlons du mode de propagation, au singulier; il en faudrait parler au pluriel, car il y en a deux : la *conduction* et la *radiation*.

L'onde électrique peut cheminer le long des fils, comme le courant ordinaire; et à l'exclusion de celui-ci elle chemine également dans l'espace, sans conducteur, par rayonnement. Dans le télégraphe sans fil, l'onde électrique engendrée à la station de départ, au moyen d'un appareil convenable (système de Righi) est conduite jusqu'au point de lancement, au sommet du mât, à l'extrémité de l'antenne. Telle est sa première étape. Il n'y a pas à s'en préoccuper ici. Cette phase n'a d'intérêt qu'au point de vue de la théorie. Il suffit de savoir que cette circulation se fait d'une manière qui (sauf en ce qui concerne la vitesse, qui est la même) n'a aucun rapport avec la manière dont se propage le courant continu de pile : elle ne ressemble en rien à un écoulement d'eau. Le flux électrique reste, en effet, à la surface du conducteur sans le pénétrer; il s'y répand transversalement. On pourrait se faire une image de cette progression en comparant ce flux à une couche de peinture que le peintre étendrait à la surface d'un tuyau

en s'astreignant à ne donner que des coups de pinceau de direction transversale, perpendiculaires à l'axe du tube.

La seconde étape, le rayonnement, commence au moment où l'ébranlement électrique, qui constitue l'onde, est lancé dans l'espace par l'extrémité de l'antenne. Là encore la vitesse de propagation est la même ; c'est la vitesse du courant électrique, c'est la vitesse du flux de conduction précédent ; c'est la vitesse de la lumière : 300 000 kilomètres à la seconde. Mais si la vitesse est la même dans tous les modes et dans toutes les directions, il n'en est pas de même pour l'énergie de la vibration. L'ébranlement ne se propage pas de manière égale dans tous les sens, en ondes sphériques concentriques, à la façon de la lumière ordinaire ou du son. Il y a un plan de propagation *optima*, c'est le plan perpendiculaire à la direction de l'antenne. Dans toutes les autres directions l'énergie subit des atténuations plus ou moins considérables.

Ces indications font comprendre la disposition donnée au mât et à l'antenne terminale. Celle-ci n'est pas tout à fait verticale, elle est un peu inclinée et regarde vers le poste d'arrivée. Le chemin des ondes les plus efficaces peut être conçu comme un long bras, imaginaire, fixé en équerre sur l'antenne et dirigé vers la station réceptrice. Il faut que le mât soit élevé pour que ce principal faisceau d'émission ne se heurte pas au sol ou aux flots. Et, en effet, le flux électrique pourrait s'y briser ou s'y éteindre.

Les ondes électriques, à la vérité, ne sont point comme les ondes lumineuses arrêtées par les écrans opaques. Elles traversent les murs et les vitrages, comme les ondes sonores. Mais, comme celles-ci encore, elles sont plus ou moins amorties ou éteintes dans leur trajet, les écrans métalliques les arrêtent complètement ; les matériaux de construction leur deviennent imperméables dès que l'épaisseur atteint un certain degré. Aussi cherche-t-on à diriger le faisceau normal principal de manière qu'il atteigne le poste opposé en rasant le sol ou les flots, mais sans s'y heurter.

Toutefois, sur cette importante question de la propagation des ondes du télégraphe sans fil, il subsiste encore quelques incertitudes. On croit possible que ce flux électrique radiant, au lieu de se briser dans l'obstacle et de s'y épuiser, puisse le contourner. Peut-être, en fait, les ondes électriques lancées par l'antenne usent-elles des deux modes de progression qui leur sont propres : la conduction et le rayonnement. Elles seraient amenées au poste d'arrivée, d'une part grâce aux vibrations de l'éther qui remplit l'espace, et, d'autre part, grâce au chemi-

nement par conduction le long du sol, à la surface des eaux, dans l'air humide. En d'autres termes, à côté des ondes *rayonnées*, il pourrait parfaitement en exister qui seraient simplement *conduites*. Et ce serait alors une seconde manière d'expliquer que la transmission ne se fasse pas plus mal en temps de brouillard qu'en temps sec, et qu'elle se fasse mieux sur mer que sur la terre, moins bonne conductrice que l'eau. Cette manière de voir est en accord avec une expérience qui prouve que le télégraphe sans fil ne fonctionne que plus facilement avec fil. Si l'on relie les antennes des deux postes par un fil métallique, la transmission n'en est que mieux assurée.

Ces ondes, dispersées tout autour de l'antenne, et dont une bonne partie est perdue, on pourrait les mieux diriger et aussi les mieux recueillir. Il faudrait employer, à cet effet, des jeux de miroirs ou de lentilles, qui permettraient de les rassembler en faisceau, comme l'on fait pour concentrer et projeter les rayons lumineux. Mais il y a ici une difficulté qui n'existe pas habituellement dans le cas de la lumière : c'est que les phénomènes de réflexion irrégulière, de diffraction, prennent une grande importance, parce que les dimensions des miroirs sont de l'ordre de grandeur des longueurs d'onde. Le même inconvénient ne se produit pas avec les rayons lumineux lorsque l'on arrête les dimensions des miroirs et des écrans au degré convenable.

La question de la propagation des ondes électriques étant maintenant réglée, voyons ce qui concerne leur production.

II

Production d'ébranlemens électriques, ou ondes hertziennes, à la station de départ; — captation et révélation de ces ondes à la station d'arrivée; la nouvelle télégraphie se réduit à ces deux opérations.

L'histoire des ondes électriques présente un intérêt de premier ordre aux points de vue scientifique et philosophique. En philosophie naturelle, elle contient la solution du problème de *l'action à distance*, tant discuté depuis la découverte de l'attraction universelle et la fameuse lettre de Newton à Bentley, et enfin résolu, de notre temps, par la négative. En physique générale, les ondes électriques comblent l'abîme qui séparait l'électricité de la lumière et ramènent l'un à l'autre ces deux agens, en apparence si différens. Les rayons de lumière sont des « rayons de force électrique; » seulement les ébranlemens vibratoires de l'éther y sont beaucoup plus rapides : inversement, les vibrations électriques sont des vibrations lumineuses dix

mille fois plus lentes que celles qui impressionnent la rétine; au lieu de se compter par quatrillions à la seconde, elles se comptent seulement par milliards. Cette identité de l'électricité et de la lumière, affirmée au nom de la théorie par Maxwell, a été démontrée expérimentalement par H. Hertz, et précisément par l'étude des ondes électriques.

Ce n'est pas le moment d'examiner ces hautes questions de théorie. Il faudra y revenir à loisir. Actuellement, il s'agit de pratique : il faut dire comment on obtient les ondes électriques. En principe, c'est en déterminant la formation d'une série d'étincelles électriques. Ce qu'on appelle l'étincelle électrique, cette décharge si brusque qu'elle nous semble le type de l'instantané et qui paraît unique, n'est en réalité ni instantanée ni unique. C'est une série de décharges successives qui précipitent l'une sur l'autre les électricités contraires : une série d'ébranlemens opposés, alternatifs, *d'étincelles élémentaires*, peut-on dire, dont nous n'apercevons que la somme ou la synthèse. H. Hertz en a aperçu la complexité : il l'a résolue en ses élémens.

Une étincelle qui éclate entre deux boules chargées d'électricités contraires constitue donc une série d'ébranlemens, oscillations ou vibrations électriques, dont l'ampleur va en diminuant, mais dont la durée reste constante. Elles sont isochrones et amorties. Leur durée, qui les caractérise, dépend des circonstances du phénomène, des dimensions de l'appareil. — Deux appareils disposés de manière à donner le même nombre d'oscillations dans le même temps seront à l'unisson. On emprunte encore le langage de l'acoustique, propre aux vibrations sonores, pour exprimer que deux appareils de décharge électrique donnent, par étincelle, un nombre identique d'oscillations : on dit qu'ils sont en résonance électrique, qu'ils sont syntoniques.

Le générateur des ondes électriques dans le télégraphe sans fil est l'oscillateur de Righi, mis en rapport avec une bobine de Ruhmkorff. L'appareil est d'une simplicité extrême : deux boules de cuivre de 1 centimètre de diamètre sont placées en regard et très près l'une de l'autre. Elles sont plongées dans un récipient rempli d'huile de vaseline. Chacune d'elles est reliée par un fil à un bouton extérieur.

Les deux boutons extérieurs sont mis respectivement en face de deux autres qui ne sont autre chose que les pôles de la bobine d'induction. A chaque interruption du courant primaire, un courant secondaire se développe dans le circuit d'induction : une étincelle éclate sur chaque bouton extérieur; les boules de l'oscillateur sont chargées par cela même d'électricités contraires; elles se déchargent l'une sur l'autre

en donnant lieu à une série d'oscillations qui sont amenées à l'antenne du poste envoyeur et de là lancées dans l'espace. Elles se propagent en ligne droite, à l'état d'ébranlemens transversaux, perpendiculaires à la direction de propagation (rayon), comme les vibrations de lumière polarisée. Elles atteignent, extrêmement atténuées, le poste récepteur. Elles sont alors si affaiblies qu'elles seraient incapables de provoquer directement aucune des manifestations habituelles de l'électricité, de mettre en jeu aucun signal. Elles échapperaient donc à l'attention et ne pourraient servir à la communication des deux postes, si l'on ne disposait, pour les déceler, d'un instrument très délicat qui n'est autre que le radio-conducteur de E. Branly.

III

Le *tube radio-conducteur* de Branly, que l'on désigne quelquefois, à l'étranger, par le mot de *coherer* qui lui a été imposé par O. Lodge, consiste en un tube de verre ou d'ivoire de diamètre étroit ($2^{mm},5$) dans lequel glissent deux pistons d'argent bien ajustés entre lesquels est déposée une petite quantité de limaille d'argent. La poudre métallique, plus ou moins comprimée entre les pistons, n'occupe guère qu'une hauteur de 1 millimètre. Tel est l'appareil dans toute sa simplicité. Et maintenant, comment agit-il ?

M. Branly avait observé, il y a une dizaine d'années, que ces limailles métalliques conduisaient mal l'électricité. On pourrait croire que tous les grains se touchent et que la masse devrait être aussi conductrice que si elle était compacte. Il n'en est rien. L'électricité ne passe point. La limaille métallique est mauvaise conductrice, à moins d'être fortement tassée. Un tube radio-conducteur intercalé dans un circuit de pile remplit donc l'office d'interrupteur plus ou moins complet.

La situation se modifie brusquement si une décharge électrique se produit dans le voisinage. Le courant tout à l'heure arrêté passe maintenant : le tube est devenu bon conducteur sous l'influence de l'onde électrique. Le radio-conducteur est donc un réactif des ondes électriques ; il faut ajouter que c'est un réactif très sensible. Les phénomènes que le courant est capable de produire lorsqu'il passe en effet, — par exemple, la mise en jeu d'une sonnerie ou d'un petit électro-aimant, — se produisent réellement aussitôt qu'il y a, dans le voisinage, production d'étincelle, et en général d'ondes électriques.

Pourquoi ce changement soudain de conductibilité ? On ne le sait pas. Il y a évidemment une modification dans l'arrangement réciproque

des grains de limaille, dans la nature de leurs contacts. L'action de l'étincelle, c'est-à-dire des ondes électriques, a un résultat analogue à celui qu'aurait le tassement ou la compression de la limaille. Les grains s'orientent, s'accolent, se rejoignent, s'ajustent, ainsi que M. Arons l'a constaté par l'examen microscopique.

Cette conductibilité que l'onde électrique a fait naître persiste sans changement sensible, si l'on a soin de ne toucher à rien et de ne point déranger le tube. Mais il y a un moyen infiniment simple de la faire cesser brusquement : il suffit de frapper le tube, de lui appliquer un très léger choc. L'enchevêtrement précédent est détruit du coup. Le tube repasse à sa condition primitive : il redevient isolant. En deux mots l'onde électrique rend conducteur le tube de Branly, le choc le rend isolant.

En 1885 un savant italien, M. Onesti, avait entrevu des modifications de ce genre dans la conductibilité des poudres métalliques sous l'influence d'un extra-courant. Il n'était pas allé plus loin. M. Branly retrouva le phénomène et l'étudia, en lui-même, avec le plus grand soin. Un savant anglais, O. Lodge, bientôt après, comprit le parti que l'on en pouvait tirer pour l'étude des ondulations électriques, à peu près insaisissables jusque-là. M. Marconi, enfin, en profita pour constituer le poste récepteur de son télégraphe.

Ce poste récepteur comprend donc essentiellement un circuit de pile dans lequel est introduit un tube radio-conducteur. L'onde électrique, si atténuée qu'elle soit, augmente assez la conductibilité de la limaille pour qu'un flux très faible puisse passer. Ce point obtenu, un artifice connu permet d'amplifier autant qu'on voudra les effets. Il suffit d'intercaler un petit électro-aimant dans le circuit. Le flux le plus faible peut mettre en action un dispositif de ce genre. Et, d'autre part, le jeu de l'électro-aimant peut servir à fermer un courant énergique, capable à son tour d'actionner toutes les espèces de signaux que l'on voudra : sonnerie, pistolet de Volta, télégraphe Morse, télégraphe enregistreur, et enfin marteau frappeur qui viendra heurter le radio-conducteur lorsque tous ces signaux se seront manifestés et remettra les choses en l'état pour une seconde transmission.

Le problème télégraphique est dès lors résolu, puisque l'on peut recevoir au poste d'arrivée les signaux partis de l'autre station. On peut en régler la durée de manière à constituer par la succession de ces signaux, longs ou brefs, un langage conventionnel comme celui de Morse. On peut aussi donner à l'expérience une forme plus saisissante. C'est l'affaire de combinaisons qui sont un jeu pour un con-

structeur aussi habile que M. Ducretet. Sa mise en scène est d'un effet immanquable. On ne peut se défendre d'un sentiment de surprise lorsque, en ouvrant la porte d'une salle entièrement close et inhabitée, coupée de toute communication avec le dehors, on y trouve imprimé, sans le secours présent d'aucune main humaine, le télégramme émané d'une pensée lointaine et qui est venu à travers les murs, l'espace, et les obstacles. Il est bien curieux aussi de voir la salle plongée dans les ténèbres s'illuminer subitement à un commandement lointain, à un ordre qui semble tombé du ciel.

IV

Ce système de télégraphie sans fil, à côté de ses avantages, n'est pas sans présenter quelques inconvéniens. Avant tout, le public lui a reproché un vice fondamental, auquel il faudra remédier tout d'abord. Le secret de la transmission n'est plus garanti. Tout poste récepteur installé dans le voisinage des stations existantes ou dans l'intervalle qui les sépare pourra recueillir les signaux transmis.

A la vérité, l'inconvénient n'est pas moindre dans le système actuel et l'on y remédie par l'adoption d'un langage conventionnel plus ou moins difficile à déchiffrer.

Il y a plus : non seulement la transmission peut être détournée, mais elle peut être troublée. Une émission d'ondes provenant d'un appareil quelconque peut brouiller les signaux que l'on voudrait recueillir. Le tube radio-conducteur répond à toutes les ondes quelles qu'elles soient, d'où qu'elles viennent. Il est trop banal.

Il faudrait que le récepteur ne fût sensible qu'aux seules oscillations parties du transmetteur; ou, au moins, qu'il y fût plus sensible qu'à toutes autres. Les ondes étrangères, écartées par l'obtusion de l'appareil à leur égard, ne causeraient plus de perturbations. D'autre part, les ondes propres à l'instrument, trop faibles pour agir sur un poste quelconque, ne pourraient plus être détournées. La condition n'est pas impossible à remplir. Le principe en a été nettement posé par M. L. Poincaré. L'oscillateur du poste de départ produit des ondulations dont la durée dépend des conditions de la construction. Le tube de Branly, au poste récepteur, est sensible à cette série de vibrations, à peu près comme à toute autre. Or, si ce radio-conducteur était associé à un appareil syntonique à l'oscillateur, impressionnable au même nombre de vibrations, résonnant avec lui, il est probable que le captage serait plus facile. Il faudrait une moindre énergie pour le

mettre en action; et cette condition qui accroîtrait la sensibilité du récepteur syntonique exclurait probablement les appareils étrangers récepteurs ou transmetteurs.

Un second défaut du système, c'est son impressionnabilité aux perturbations électriques de l'atmosphère. A la vérité il existe aussi avec le télégraphe actuel; mais il est incontestablement moins marqué. Le télégraphe sans fil, dans sa forme la plus rudimentaire, a été imaginé par M. Popoff précisément en vue de l'étude de ce genre de phénomènes; l'antenne semble faite à souhait pour explorer le ciel et en soutirer l'électricité. C'est un avantage pour les recherches météorologiques; mais c'est évidemment un sérieux inconvénient au point de vue de l'exploitation industrielle. De plus, la hauteur de l'antenne la rend dangereuse en temps d'orage, à moins qu'elle ne soit transformée en véritable paratonnerre.

Quant aux services que l'on peut attendre du télégraphe sans fil, il serait prématuré d'en dresser la liste. Il a fait naître beaucoup d'espérances. On escompte déjà l'utilité dont il serait pour les navires en temps de brouillard. Il pourrait leur signaler l'approche des phares, dont les signaux lumineux ou sonores sont annihilés par la brume épaisse. Il permettrait la communication avec les trains en marche. Enfin l'empressement des administrations de la guerre et de la marine à suivre les premiers développemens de cette invention témoigne bien de l'importance qu'on est porté à lui attribuer dans les guerres de l'avenir.

A. Dastre.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

30 avril.

En dehors du procès des Ligues, il serait difficile de trouver, dans la quinzaine qui vient de s'écouler, un incident digne de retenir l'attention. C'est une singulière idée qu'a eue le gouvernement de poursuivre devant les tribunaux quelques-unes des associations qui se sont formées dans ces derniers temps, et notamment la Ligue de la Patrie française et celle des Droits de l'homme, sous l'accusation de s'être constituées et d'avoir fonctionné contrairement à la loi. Jamais accusation n'a été mieux fondée. Pourtant les organisateurs des Ligues étaient excusables de paraître ignorer la loi, puisque cette ignorance était réciproque, et que la loi ou du moins ceux qui l'appliquent paraissaient ignorer les associations. Il existe aujourd'hui un nombre assez considérable d'associations de plus de vingt personnes qui ne se cachent pas, que tout le monde voit, et que le gouvernement seul feint de ne pas voir. On a parlé surtout de la franc-maçonnerie, parce qu'elle est la principale de ces associations, la plus active et la plus envahissante; mais il y en a d'autres encore qui mènent une vie plus modeste, quelquefois utile, et qui prospèrent sans que le gouvernement s'occupe d'elles. Il est maître de les dissoudre quand cela lui plaît, mais, généralement, il ne leur veut pas de mal, et il leur rend le grand service de passer à côté d'elles sans les regarder et sans les voir. C'est tout ce qu'elles désirent. Survienne un caprice ministériel : les yeux de la police se fixent subitement sur l'association non autorisée, et c'en est fait d'elle. Ces associations, ne vivant que de tolérance, ne sont jamais assurées du lendemain. Si elles en doutaient, l'aventure qui vient d'arriver aux Ligues des Droits de l'homme et de la Patrie française les rappelleraient à la fragilité de leur sort.

Nous ne ferons pas l'histoire de ces deux ligues : leur origine est trop récente et leur durée a été trop courte pour qu'on puisse en rien dire qui ne soit présent à toutes les mémoires. Le but qu'elles se sont proposé l'une et l'autre est parfaitement légitime, avouable et hono-

rable. La Ligue des Droits de l'Homme et du Citoyen s'est fondée la première : elle s'est donné pour mission de veiller à l'exacte observance des principes propres à assurer en justice les droits de la défense. A tort ou à raison, elle croyait fortement à son opportunité; elle s'imaginait rendre d'inappréciables services, et il n'aurait pas fallu la presser beaucoup pour lui faire avouer qu'elle était le dernier refuge de la justice et de la vérité. Son bureau était composé d'hommes fort distingués : aussi laissait-elle dire avec complaisance que tous les « intellectuels » étaient de son côté. Il n'en était rien. D'autres « intellectuels, » qui n'étaient inférieurs ni en qualité, ni même en nombre, ont fini par se lasser et s'irriter un peu d'entendre répéter cette affirmation inexacte. Ils ont voulu se grouper et parler à leur tour. Des motifs encore plus puissans les y portaient. Ils avaient cru remarquer qu'au milieu des luttes de ces derniers temps, du trouble qui en était résulté pour beaucoup d'esprits, de l'inquiétude qui s'était emparée de certaines consciences, l'idée même de patrie s'était obscurcie dans la fumée de la bataille, ou, comme ils disaient, qu'elle avait fléchi. C'est pour la redresser et la soutenir qu'ils ont fondé leur ligue, et ils l'ont fait au grand jour. Le gouvernement a assisté impassible à la naissance de toutes ces associations. Un jour, sans que rien eût fait prévoir cette mesure, elles ont été assignées à comparaître en police correctionnelle. Du moment qu'elles étaient assignées, elles devaient être condamnées, car elles avaient incontestablement violé l'article 291 du Code pénal. Toute l'éloquence de leurs défenseurs n'y pouvait rien : le juge, qui ne connaît que la loi, était obligé de l'appliquer. Mais il l'a fait dans les conditions les plus bénignes, et a condamné les délinquans à une amende de 16 francs : encore leur a-t-il appliqué la loi Bérenger. Deux choses apparaissent ici tout de suite, et, moralement, se compensent et s'atténuent : d'une part, la brutalité de la poursuite, et de l'autre, la modicité de la peine. Loin de nous la pensée qu'il y ait eu dans le résultat final une surprise pénible pour le gouvernement! Non : le ministère public a parlé avec une extrême modération; il ne demandait et ne voulait pas plus qu'il n'a obtenu; c'est seulement pour le principe qu'il combattait, et il y a apporté beaucoup de ménagemens envers les personnes. Néanmoins, les poursuites avaient quelque chose de rude et de brusque, qu'il aurait été plus habile d'éviter. Et rien n'aurait été plus facile. Si le gouvernement, pour un motif quelconque, ne voulait pas tolérer plus longtemps l'existence des Ligues, que n'en a-t-il pas averti leurs bureaux? De deux choses l'une : ou les Ligues auraient cessé de se réunir et le but aurait

été atteint, ou elles auraient continué, et alors il aurait été temps de sévir. Le gouvernement n'a pas procédé ainsi : pourquoi? A-t-il voulu seulement prouver que l'article 291 existe encore? On le savait de reste, et il n'y a là rien de bien glorieux pour la République. Sans doute, cet article existe ; mais il aurait mieux valu ne pas le proclamer si haut, puisqu'on l'applique aux uns et pas aux autres, puisqu'on l'applique un jour et non plus le lendemain, puisqu'on l'endort et qu'on le réveille à volonté comme dans l'hypnotisme, puisqu'il ne vit enfin que d'une vie intermittente et capricieuse qui fait de lui un instrument dangereux, non seulement pour les associations contre lesquelles on le tourne, mais pour le gouvernement qui s'en sert.

L'incident le plus curieux du procès de la Ligue de la Patrie française est celui qui a amené M. Brunetière à raconter, comme témoin, une conversation qu'il avait eue avec M. le Préfet de police. Il faut qu'une ligue se sente bien sûre de son innocence et de la bonté de ses intentions pour établir elle-même des relations confiantes avec ce fonctionnaire. Une réunion devait avoir lieu, une conférence avait été annoncée, et, en l'état des esprits, on pouvait craindre dans la rue quelques manifestations peu bienveillantes. La Ligue avait cru devoir en prévenir M. le Préfet de police.

Rien n'a été plus piquant que l'entretien de M. Brunetière avec M. Charles Blanc. M. le Préfet de police a donné les assurances les plus rassurantes au sujet des mesures qu'il avait prises pour le maintien de l'ordre : il voulait bien veiller à la sécurité de la Ligue et il se flattait, avec raison d'ailleurs, de l'avoir assurée. Mais, aux yeux de M. Brunetière, c'était assez pour le présent, non pas pour l'avenir. Il crut devoir faire part à M. le Préfet de police de l'intention où il était, ainsi que ses collègues, de remplir les formalités nécessaires en vue d'obtenir du gouvernement l'autorisation d'exister, et de demander alors cette autorisation. « M. le Préfet de police, raconte M. Brunetière, me répondit en substance qu'il ne me le conseillait pas. Toutes ces Ligues, ajouta-t-il, n'ont pas à proprement parler d'existence légale. L'article 291 du Code pénal est formel ; elles n'existent pas. L'usage s'est établi de les tolérer, ou, plus exactement, de les ignorer. Cette autorisation dont vous parlez, vous ferez mieux de ne pas la demander. D'abord, vous ne l'obtiendriez peut-être pas; vous embarrasseriez le gouvernement; il serait obligé d'examiner les titres de votre Ligue et de toutes les autres; il lui faudrait s'expliquer sur la désuétude de l'article 291; vous le mettriez enfin dans un embarras d'autant plus grand qu'il ne voit peut-être pas la Ligue de la

Patrie française d'un œil défavorable. » Il était impossible de mieux parler, d'exposer la situation vraie avec des traits plus justes, et de faire comprendre plus adroitement que le plus sûr moyen, pour une association, de continuer de vivre, était encore de ne pas en solliciter l'autorisation. Le gouvernement, en effet, peut ignorer une association qui ne lui demande rien, mais, le jour où elle lui demande quelque chose, cela lui devient plus difficile. Sur un point seulement, il y a eu quelque chose à reprendre dans l'excellente consultation de M. Blanc : lorsqu'il a parlé de l'embarras que pourrait éprouver le gouvernement entre des Ligues diverses, s'il était tenté de laisser vivre les unes et de dissoudre les autres, M. le Préfet s'est fait évidemment quelques illusions. M. Dupuy ne s'embarrasse pas pour si peu de chose. Il a poursuivi, à la vérité, toutes les Ligues qui, nées de l'affaire Dreyfus, sont d'origine récente; mais on lui a crié le nom de certaines autres, et il a paru ne pas l'entendre; il a fait à leur égard la sourde oreille; il a continué de les ignorer. Cette différence de traitement n'a paru le gêner en aucune manière, et rien ne prouve mieux l'exactitude de ce que nous avons dit, à savoir que les associations sont livrées aujourd'hui au bon plaisir du ministère, clément pour les unes et rigoureux pour les autres, suivant qu'elles plaisent ou qu'elle ne plaisent pas, ou encore qu'elles ne plaisent plus. Il résulte des explications de M. le Préfet de police que la Ligue de la Patrie française ne déplaisait pas à l'origine. On la regardait avec sympathie. On croyait qu'elle pouvait faire œuvre utile. Cette impression, qu'a eue M. Brunetière, a été confirmée par M. François Coppée dans des termes que nous aurions désirés encore plus explicites. M. Coppée n'a fait au tribunal qu'une demi-confidence, mais combien instructive! Remontant par le souvenir le court chemin qui sépare la Roche tarpéienne du Capitole, il rappelait la complaisance que la Ligue avait d'abord rencontrée dans le monde officiel. Les adhésions venaient alors de tous les côtés. « On a répondu à notre appel, disait-il; on y a répondu avec enthousiasme. L'auteur de la loi de dessaisissement lui-même, — j'ai quelque raison de le croire, — nous regardait d'un œil favorable; et aujourd'hui nous mesurons l'ampleur de son ingratitude. » Il y a encore quelque tendresse rétrospective dans cette plainte de M. Coppée : mais de pareils traits éclairent la situation.

Quelques personnes la trouvent excellente : effrayées et découragées par avance des difficultés que présente la rédaction d'une loi sur la liberté d'association, elles estiment plus sage de s'en tenir au régime actuel. On ne peut pas empêcher indistinctement toutes les associa-

tions de se former : s'il en était ainsi, la protestation serait bientôt unanime, et la nécessité d'une réforme inéluctable. Le gouvernement laisse donc les associations se former. Il les prend en quelque sorte à l'essai. Aussi longtemps qu'elles ne l'embarrassent pas, il les tolère, et il y en a beaucoup qui sont dans ce cas : dès lors, le besoin de s'associer, qui existe toujours parmi les hommes, reçoit une satisfaction de fait tout juste suffisante pour que la révolte universelle dont nous parlions plus haut n'éclate pas. Le gouvernement supprime, quand il le juge à propos, les autres associations. Celles-ci protestent, assurément, mais leur protestation ne devient pas générale, et on peut la négliger : un moment arrive d'ailleurs où la lassitude l'épuise et l'éteint. Au surplus, les Chambres sont là, dit-on, pour demander au gouvernement des explications sur sa conduite, et pour la blâmer s'il y a lieu. Nous l'avouons : qui ne voit pourtant que ce contrôle des Chambres n'est pas ici une garantie réelle? Sans doute un ministère qui tient à durer ne se permettra rien qui puisse sciemment le mettre en conflit avec la majorité parlementaire : mais cette majorité est une force politique, par conséquent passionnée, quelquefois aveugle, et la plus impropre de toutes à rendre équitablement la justice. La loi seule et les tribunaux qui l'appliquent peuvent assurer une sauvegarde véritable aux citoyens, à la condition que la loi soit la même pour tous, la même tous les jours, et que les tribunaux soient indépendans.

Ce qui vient de se passer montre avec une clarté nouvelle combien il est urgent de faire une loi sur la liberté d'association. Est-ce là ce que le gouvernement a voulu? Alors, il a atteint son but. Lorsqu'il s'est formé, le ministère Dupuy a annoncé cette loi comme prochaine : c'est une des promesses de son programme. Voilà déjà six mois qu'il existe, et nous n'avons encore vu rien venir. Il a soumis la rédaction du projet au Conseil d'État; c'est une précaution louable, à la condition toutefois que le Conseil d'État, sur lequel le gouvernement a quelque influence, ne retarde pas indéfiniment le dépôt de la loi. La situation actuelle est intolérable. Nous ne plaidons ici aucune cause particulière, pas plus celle de la Ligue de la Patrie française que celle de la Ligue des Droits de l'Homme, pas plus celle de la Ligue plébiscitaire que celle de la Ligue antisémitique. Mais pourquoi les citoyens ne pourraient-ils pas s'associer en vue d'un objet licite? S'il y a des précautions à prendre, et il y en a, contre les extensions ou déviations que l'exercice d'un pareil droit peut amener dans la pratique, qu'on les prenne. Nous ne demandons pas qu'on sacrifie la sécurité de l'État à la liberté des associations; mais est-il impossible de les concilier,

et le problème qui a été résolu dans d'autres pays ne le pourrait-il pas être chez nous? Il y a longtemps qu'on en parle : il y a longtemps aussi que les Chambres n'ont pas été saisies d'un projet sérieusement préparé et présenté de bonne foi. Nous souhaitons qu'elles le soient sans plus de retard. Les poursuites que le gouvernement vient d'exercer contre certaines Ligues, à l'exclusion de certaines autres, sont la meilleure préface qu'il pouvait donner à la loi.

Depuis le commencement de l'année, les regards de l'Europe ont dû se tourner du côté de Samoa. Ces petites îles de l'Archipel polynésien font assez rarement parler d'elles : cependant il en a été déjà question, il y a dix ou onze ans, à l'occasion d'un conflit armé qui s'était élevé entre deux prétendans au trône, et qui, après s'être dénoué sur place par le succès d'un des rivaux, a eu pour contre-coup une convention signée à Berlin, le 14 juin 1889, entre l'Allemagne, l'Angleterre et les États-Unis. C'est dire que, derrière les deux chefs de bande qui se disputaient cette modeste couronne, s'agitaient d'autres intérêts que les leurs. Les États-Unis, à cette époque, n'avaient pas encore une politique aussi active que celle qu'ils ont adoptée depuis quelque temps; leur attitude était plutôt empreinte de réserve; mais il n'en était de même ni de celle de l'Angleterre, ni de celle de l'Allemagne. Dès ce moment, ces deux très grandes puissances se disputaient la prééminence dans ce très petit pays. A dire vrai, leurs intérêts n'y étaient pas bien considérables, et ils ne le sont pas encore aujourd'hui. M. de Bulow exposait, l'autre jour, au Reichstag que le commerce total des îles Samoa s'élevait environ à 3 millions de marks. La plus grande partie de ce commerce est faite par les Allemands, le reste par les Anglais et par les Américains. Les intérêts matériels des trois puissances sont donc médiocres; leurs intérêts politiques n'ont pas une importance beaucoup plus considérable; et pourtant, il s'en est fallu de peu que les îles Samoa ne devinssent entre elles une pomme de discorde, propre à faire naître d'assez graves conflits. Les journaux ont même parlé de guerre. La guerre pour les îles Samoa! L'histoire aurait eu peine à comprendre qu'une cause aussi minuscule eût pu produire un aussi grand effet. L'humanité en aurait été révoltée. Aussi ne croyons-nous pas qu'un pareil danger ait jamais existé : on était sans doute résolu, de part et d'autre, à ne pas pousser les choses jusque-là. Mais ce serait une erreur de penser qu'on ne fait la guerre que lorsqu'on le veut bien. Les circonstances sont quelquefois plus fortes que les volontés, surtout lorsqu'on ne

veille pas sur les événemens dès leur origine, et que la raison politique n'intervient pas avec fermeté pour les modérer et les diriger. Il faut d'ailleurs reconnaître qu'il est difficile de modérer et de diriger des événemens qui se passent presque aux antipodes. Les agens locaux restent longtemps livrés à eux-mêmes. M. de Bismarck a autrefois décrit, ou du moins baptisé la maladie particulière à laquelle ils sont en proie : il l'appelait *morbus* ou même *furor consularis*. Les consuls, comme on va le voir, ne sont pas les seuls à en être atteints. Sa violence est généralement en raison directe de l'éloignement de la mère patrie : c'est dire à quel degré elle s'élève aux îles Samoa. Mais si l'éloignement présente un inconvénient, il a, en revanche, un avantage : les choses qui se passent très loin font moins d'effet. Si celles que nous allons raconter brièvement s'étaient passées à portée de la vue européenne, Dieu sait ce qui en serait résulté!

Les deux prétendans qui se disputaient le trône en 1888 s'appelaient Malietoa et Mataafa. L'un était soutenu par les Anglais et l'autre par les Allemands. Après des combats multipliés et acharnés, Malietoa l'emporta. Il fut reconnu roi par les trois puissances, et, aussi longtemps qu'il vécut, la paix intérieure se maintint aux îles Samoa. Cela ne veut pas dire que Malietoa ait joui d'une grande autorité. La convention de 1889 donne le pouvoir effectif à un condominium composé de l'Angleterre, des États-Unis et de l'Allemagne; le roi est un roi fainéant et purement décoratif; son action personnelle se réduit à peu de chose, ou même à rien. On sait combien un condominium est difficile à faire vivre et fonctionner longtemps : à deux, c'est presque impossible, et à trois, tout à fait. Tous les condominium sont des nids à conflits, et la seule chose qui surprenne est que celui de l'Angleterre, de l'Allemagne et des États-Unis ait pu durer dix ans sans trop grands dommages. Les autorités effectives aux îles Samoa sont le juge suprême, ou *chief justice*, et le président de la municipalité d'Apia : l'un exerce le pouvoir judiciaire, l'autre le pouvoir exécutif. Ils sont nommés par les trois puissances : dans le cas où celles-ci ne parviendraient pas à se mettre d'accord, elles devraient en appeler au roi de Suède pour la désignation du juge suprême, ou, pour l'élection du président de la municipalité d'Apia, au chef d'un des États suivans : Suède, Hollande, Suisse et Brésil. Quant au roi, il est élu par les chefs des districts et proclamé par le juge suprême. Tel est le singulier régime auquel on s'est arrêté en 1889, à la suite d'une conférence tenue l'année précédente à Washington. Les choses, comme nous l'avons dit, ont marché tant mal que bien pendant dix années.

Les jalousies des puissances les unes contre les autres allaient toujours en s'aggravant, mais il fallait une occasion pour amener un éclat : la mort de Malietoa a servi de prétexte. Aussitôt, l'ancien prétendant, Mataafa, est entré en campagne avec la protection de M. Rose, consul d'Allemagne : il n'en fallait pas plus pour déterminer l'Angleterre et les États-Unis, ou du moins leurs consuls, à prendre fait et cause pour Tanou, fils de Malietoa. Les États-Unis, cette fois, sont sortis de la réserve qu'ils avaient observée en 1888 et en 1889, et se sont rangés du côté de l'Angleterre : on a voulu voir là une manifestation de cette Union anglo-saxonne qu'a tant prônée M. Chamberlain, et qui commencerait à se réaliser. Le juge suprême actuel, M. Chambers, s'est trouvé être un Américain : il a proclamé Tanou roi, et la guerre civile a commencé immédiatement. La fortune des armes, qui avait été contraire à Mataafa, il y a dix ans, lui a été favorable aujourd'hui. Il s'est emparé du pouvoir de haute lutte, il a chassé Tanou, et celui-ci, avec ses principaux partisans, y compris M. Chambers, s'est réfugié à bord du *Porpoise*, croiseur anglais qui mouillait dans la rade d'Apia. M. Chambers ayant quitté la ville, le président de la municipalité, M. Raffel, qui se trouvait être un Allemand, ferma d'autorité la cour suprême. La lutte devait s'engager entre M. Chambers et M. Raffel ; ce résultat de la convention de 1889 était presque inévitable. M. Chambers n'abandonna pas la partie. Il persuada au capitaine du *Porpoise* de débarquer un détachement de ses hommes, avec lequel il reprit possession de la cour suprême, la rouvrit, lança du haut de son siège des quantités de jugemens ou d'arrêts, et, pendant plusieurs jours, il y eut entre les deux autorités de Samoa, M. Raffel d'un côté et M. Chambers de l'autre, une série d'intrigues, de procès, de coups de force dont les télégrammes n'ont permis jusqu'ici de reconnaître que le merveilleux enchevêtrement.

Pendant ce temps, Mataafa régnait, les Anglo-Américains n'ayant pas encore de forces suffisantes pour se débarrasser de lui. De guerre lasse, les consuls des trois puissances le reconnurent à titre provisoire, c'est-à-dire jusqu'au moment où leurs gouvernemens auraient pu se prononcer. C'était là une sorte de trêve : il aurait été désirable qu'elle fût respectée. Malheureusement elle ne l'a pas été. Au milieu de mars, un navire américain est arrivé dans les eaux d'Apia. Il était commandé par l'amiral Kautz, qui s'empressa d'appeler les consuls à son bord pour leur déclarer que Mataafa était déchu et Tanou rétabli. En même temps, il envoya à Mataafa une sommation d'avoir à se soumettre et à se rendre. Cette solution, comme on peut le croire, plut

extrêmement aux consuls anglais et américains, mais elle provoqua les protestations véhémentes du consul allemand, M. Rose. Il ne s'agissait pas, disait celui-ci, de savoir dans quelles conditions Mataafa avait été mis sur le trône; le fait était accompli et avait été consacré par les trois consuls, à titre provisoire sans doute, mais enfin jusqu'au jour où les gouvernemens auraient décidé de son sort. En attendant, il était roi légitime. M. Rose annonça l'intention de le défendre, et n'hésita pas à lancer une contre-proclamation destinée à combattre ou à détruire l'effet de celle de l'amiral Kautz. Il semble bien qu'en droit strict, M. Rose avait raison; mais, en fait, il prenait une grave responsabilité, celle de recommencer la guerre civile, sans pouvoir d'ailleurs assurer à son candidat les moyens de la soutenir contre les forces de Tanou, ouvertement aidé, cette fois, par les Anglo-Américains. Sa contre-proclamation mit aussitôt le feu aux poudres. Devant la résistance de Mataafa, les Anglo-Américains allèrent tout de suite aux dernières extrémités: leurs navires embossés dans la rade d'Apia bombardèrent la ville. Il y eut beaucoup de sang versé, surtout parmi les indigènes: on doit croire, en effet, d'après le bruit qu'on a fait en Amérique et en Angleterre de trois soldats américains et d'un soldat anglais qui ont été tués à la porte de leurs consulats, qu'il n'y a pas eu d'autres victimes européennes. Ces événemens, qui se passaient le 15 mars, se sont prolongés les jours suivans. Il y a eu des scènes de barbarie qui ont soulevé des protestations unanimes, les Samoans ayant la sauvage habitude de couper les têtes de leurs ennemis et de les porter en triomphe.

Si, à ce moment, le gouvernement allemand avait manqué de sang-froid, les pires conséquences auraient pu en résulter. Il avait, ce semble, des griefs sérieux à faire valoir. La manière dont Mataafa avait été renversé était sans doute irrégulière; mais, d'autre part, l'attitude de M. Rose avait été bien imprudente, et on assure que le ton de sa proclamation rendait cette imprudence plus coupable. C'est sur lui que les Anglais et les Allemands ont fait retomber tout le sang versé, en assurant que, sans ses encouragemens, Mataafa se serait soumis et que tout se serait terminé sans violences. Cela est possible, et même vraisemblable; mais les choses se seraient passées plus pacifiquement encore, si les trois consuls, fidèles à l'engagement qu'ils avaient pris, avaient attendu les instructions de leurs gouvernemens, et si les Anglo-Américains n'avaient pas eu, les premiers, recours à la force brutale. Au reste, nous racontons, nous ne jugeons pas. Le gouvernement allemand ne fit aucune difficulté à dire que, si M. Rose avait commis des

fautes graves, il serait rappelé : quant à M. Raffel, le président allemand de la municipalité d'Apia, il avait déjà quitté son poste. Le cabinet de Berlin prenait en même temps l'initiative d'une proposition qu'il jugeait appropriée aux difficultés pendantes, et qui l'était en effet puisqu'elle a été finalement adoptée : elle consistait à envoyer sur place une commission mixte avec mandat d'étudier l'état des choses, d'y pourvoir provisoirement, et de rechercher les solutions à y appliquer. On assure que, dans la pensée du gouvernement allemand, la meilleure de ces solutions consisterait à sortir de l'indivision qui a été si funeste et à partager l'archipel entre les trois puissances : lord Salisbury pencherait à l'accepter, tandis que M. Chamberlain s'y opposerait. Cette solution paraît assez sensée; peut-être n'a-t-elle pas été définitivement écartée; les trois puissances n'avaient d'ailleurs à s'arrêter pour le moment à aucune, puisque les commissaires doivent avoir pleine liberté dans leurs travaux. Quoi qu'il en soit, la proposition allemande a été acceptée en principe par les États-Unis d'abord, et par l'Angleterre ensuite. Mais alors une difficulté nouvelle s'est présentée. L'Allemagne, conformément à la convention de 1889 qui interdisait à une des puissances de rien faire sans l'assentiment des deux autres, l'Allemagne demandait, elle exigeait même que la commission mixte ne pût prendre de résolution qu'à l'unanimité de ses membres. Cette condition était à ses yeux indispensable, et elle l'était effectivement, à la défense de ses intérêts : étant donné le rapprochement intime qui s'est produit entre l'Angleterre et les États-Unis aux îles Samoa, l'Allemagne aurait les plus grandes chances d'être toujours en minorité, ou plutôt isolée dans la commission, si la majorité suffisait à prendre des décisions valables. On comprend donc qu'elle ait exigé l'unanimité, qui est d'ailleurs de droit dans les réunions diplomatiques. Mais l'accord s'est établi très difficilement. L'Angleterre avait déjà nommé son commissaire, M. Charles Eliot, les États-Unis avaient nommé le leur, M. Bartlett Tripp, et l'Allemagne refusait obstinément de désigner le sien jusqu'à ce qu'elle eût obtenu satisfaction sur un point qui lui tenait si justement à cœur. Aussi, lorsqu'elle a choisi comme commissaire le baron de Sternberg, son premier secrétaire d'ambassade à Washington, on a compris que les deux autres puissances avaient cédé. L'Amérique l'a encore fait la première ; l'Angleterre a résisté plus longtemps, et on a pu craindre pendant quelques jours que le désaccord ne devînt presque irréductible.

Pendant que ces négociations se poursuivaient en Europe, la

guerre civile continuait aux îles Samoa, sans qu'aucune autorité fût assez forte pour y mettre fin. Mataafa, avec les siens, tenait toujours la campagne. On restait à la merci de tous les incidens. Le 1er avril, il s'en est produit un qui a causé en Amérique, en Angleterre et aussi en Allemagne une émotion très vive, et qui a failli compromettre le succès des pourparlers engagés. Une troupe composée de 210 Anglais et Américains environ et d'un plus grand nombre d'indigènes est tombée dans une embuscade à Vaslele, propriété d'un Allemand nommé Hufnagel. On a accusé celui-ci d'avoir été le complice des rebelles, qui étaient au nombre de 800; on a dit qu'il les excitait lui-même de la voix et du geste; mais ces faits ne sont pas prouvés. La lutte a été soutenue de part et d'autre avec une énergie extraordinaire, et, de celle des rebelles, avec férocité. Plusieurs officiers anglais, appartenant à un navire de la rade, ont été tués. Des deux côtés il y a eu beaucoup de morts, sans qu'on puisse en savoir le nombre chez les rebelles, qui, restés maîtres du champ de bataille, ont fait disparaître les leurs : il y aurait eu une cinquantaine d'Européens tués, et encore plus de blessés. Le lendemain, jour de Pâques, les malheureux officiers qui avaient succombé ont été enterrés, et, détail douloureux qui donne la physionomie de cette guerre atroce, il a fallu plus tard rouvrir leurs tombes pour y placer leurs têtes, rapportées, dit-on, par des missionnaires français. A la nouvelle de ce combat, l'exaspération a été violente en Amérique et en Angleterre, et n'a pas été moindre en Allemagne. Les polémiques de presse ont pris un caractère de plus en plus passionné. On ne s'est ménagé ni les reproches, ni les injures. Et puis on a commencé à se calmer, car tout finit et tombe, même la colère, lorsque l'accès en a duré assez longtemps. Une circonstance a ramené un peu de calme en Allemagne. Hufnagel, qui avait été arrêté et conduit sur un navire anglais, a été remis entre les mains du commandant du croiseur allemand le *Falke* : on a reconnu qu'il relevait de la juridiction de son consul, et qu'il serait dangereux de porter atteinte à ce principe. Il semble qu'après avoir épuisé les sentimens violens, on ait compris partout la nécessité de s'entendre. Les trois commissaires se sont embarqués à San-Francisco, et doivent être sur le point d'arriver à Apia. Puissent-ils y faire de bonne besogne ! Ils ont d'ailleurs été investis des plus grands pouvoirs, et sont chargés de gouverner les îles Samoa jusqu'à nouvel ordre; ils maintiendront ou ils remplaceront les fonctionnaires en exercice, suivant qu'ils le jugeront convenable; enfin, toutes les autorités militaires ou civiles devront leur obéir. C'est une véritable dictature qui leur est attribuée;

mais trois dictateurs, qui se surveillent et se gênent mutuellement, sont moins qu'un seul.

La plupart de ces derniers renseignemens ont été donnés au Reichstag par M. de Bulow. Le discours qu'il a prononcé, en réponse aux interpellations qui lui avaient été adressées, est plein de tact, de mesure et d'habileté. Il raconte les événemens au point de vue allemand, mais sans trop appuyer et sans récriminer. Il constate qu'il a obtenu satisfaction sur l'unanimité obligatoire des trois commissaires dans les décisions à prendre à l'avenir; il n'insiste pas sur le fait qu'il fallait également cette unanimité dans le passé, et que, si elle s'était produite pour maintenir la royauté à Mataafa, on s'en est fort bien dispensé pour la lui enlever. L'Allemagne a compris la nécessité des concessions : elle n'est pas la plus forte sur mer, et sa flotte ferait médiocre figure, seule, à côté de celles de l'Angleterre et des États-Unis. Elle a eu aussi pour cela des raisons d'un ordre plus élevé. « Une partie de la presse étrangère, a dit M. de Bulow, a fait remarquer que la valeur des Samoa n'est pas en rapport avec l'importance que cet archipel a prise au point de vue des relations internationales. C'est aussi notre avis qu'il serait souverainement odieux de déchainer la guerre entre trois puissances chrétiennes et civilisées pour un groupe d'îles de l'Océan Pacifique habitées par 30 000 sauvages, au milieu desquels vivent à peine 500 Européens... Mais il ne faut pas oublier deux choses : la première que nous avons le devoir de protéger la vie, les biens et l'industrie de nos compatriotes aux Samoa; la seconde, que nous y possédons des droits conférés par traités, dont le maintien est considéré par le peuple allemand comme une question d'honneur. Nous ne demandons que le maintien de ces droits; mais nous ne les laisserons pas diminuer. » Cette attitude est digne, assurément, et on ne peut que féliciter l'Allemagne de l'avoir adoptée. Nous avons montré nous-mêmes que nous savions proportionner l'effort à l'importance de l'intérêt à garantir : mais il faut avouer que l'Angleterre, et cette fois aussi l'Amérique, s'embarrassent infiniment peu de rendre aux autres la sagesse plus facile, et que le mérite en revient tout entier à ceux qui gardent assez d'empire sur eux-mêmes pour savoir quand même s'y conformer.

FRANCIS CHARMES.

Le Directeur-gérant,

F. BRUNETIÈRE.

LA DUCHESSE DE BOURGOGNE

A LA COUR

III [1]

LA VIE INTIME

Si notre précédente étude a trouvé quelques lecteurs, ils auront sans doute été surpris que, retraçant les années heureuses de la duchesse de Bourgogne, le nom du prince son époux soit si rarement revenu sous notre plume. C'est que, dans son bonheur, le duc de Bourgogne entra pour peu de chose, durant ces années. Ce n'est pas qu'il y eût entre eux mésintelligence ; il y avait surtout différence de nature. Nous avons beaucoup parlé d'elle ; il est temps maintenant de reparler un peu de lui.

I

En 1700 le duc de Bourgogne avait dix-huit ans. Très jeune et mari très amoureux d'une princesse qui avait la passion du plaisir, il eût été bien singulier qu'il ne prît point sa part de cette vie de divertissemens. Ce serait tout à fait une erreur de se le représenter, à cette date, sous la mine d'un mari triste et renfrogné, se tenant systématiquement à l'écart des fêtes de la Cour, ou se prêtant

(1) Voyez la *Revue* du 1er avril et du 1er mars.

de mauvaise grâce aux caprices d'une jeune épouse. Durant ce brillant carnaval de 1700 dont nous avons parlé, nous le voyons mener à peu près la même vie que la duchesse de Bourgogne et figurer dans les mêmes mascarades. Quand, dans une noce de village, elle faisait la mariée, il était le marié. Quand, dans une entrée figurant les quatre rois et les quatre reines d'un jeu de cartes, elle représentait l'une des reines, c'était lui qui représentait l'un des rois. Il ne paraît avoir rien fait pour calmer cette ardeur de plaisirs que l'archevêque de Paris jugeait un peu excessive et qu'il censurait de loin.

Il en fut de même, au moins pendant les premiers temps, pour cet autre divertissement favori de la duchesse de Bourgogne, le théâtre. Bien que le duc de Bourgogne eût toujours évité d'y assister le dimanche, cependant il était fidèle aux représentations que les comédiens ordinaires du Roi venaient donner à Fontainebleau. Il n'était point scandalisé de voir représenter *le Tartuffe*. Sa prédilection le portait cependant ailleurs. « M. le duc de Bourgogne va tous les soirs à la musique, écrit Dangeau, pendant un séjour à Marly, et il paraît aimer ce plaisir-là (1). » Il accompagnait volontiers Monseigneur à l'Opéra, que celui-ci fréquentait assidûment. Bientôt même, il prit un maître de musique. Ce fut un certain Matho, « qui était, au dire de Sourches, l'un des plus habiles chantres de la chapelle du Roi, » et auquel il fit attribuer une pension de mille francs. Il mit à ces leçons beaucoup d'ardeur, et, comme il avait la voix juste et qu'il aimait à chanter, la fantaisie lui vint de jouer un rôle dans un opéra, tout comme la fantaisie était venue à la duchesse de Bourgogne de jouer un rôle dans une comédie. Comme à la duchesse de Bourgogne également, une complaisance peut-être un peu intéressée lui facilita ce plaisir. La princesse de Conti, la très séduisante fille de Mlle de la Vallière, avait été, pendant les années qui précédèrent l'arrivée de la duchesse de Bourgogne, un peu la reine de la Cour, par sa beauté, sa bonne grâce et l'empire qu'elle exerçait sur Monseigneur. Voulut-elle prendre sur le fils l'empire qu'elle avait toujours sur le père? Cela est possible. « Mme la princesse de Conti, dit Dangeau, qui ne fait cela que pour divertir Mgr le duc de Bourgogne, a fait faire dans sa galerie un théâtre avec de belles décorations qui même changeront, et il lui en coû-

(1) Dangeau, t. VII, p. 224.

tera deux ou trois cents pistoles pour le théâtre seul (1). » Sur ce théâtre fut monté durant l'hiver de 1700 l'opéra d'*Alceste* de Lulli. Les chanteurs étaient le duc de Bourgogne, le duc de Chartres, le comte de Toulouse, le duc de Montfort, le comte d'Ayen; les chanteuses, la princesse de Conti, Mmes de Villequier et de Châtillon et Mlle de Sanzay. Le duc et la duchesse de Bourgogne avaient ainsi tous deux le goût des représentations théâtrales, et le duc de Bourgogne avait même, sur ce point, un peu donné l'exemple à sa femme.

Un exemple plus fâcheux qu'il lui donnait également, c'était celui de se livrer au jeu. Nous savons même par Saint-Simon qu'il était très mauvais joueur, et, là aussi, se retrouvait la vivacité de son caractère encore mal dompté. « Il aimoit le jeu avec passion et le plus gros jeu estoit le plus agréable à son goût. Il y estoit très adonné et en même temps très fâcheux, mesme assez longtemps après s'estre changé sur tout le reste; il ne pouvoit souffrir de perdre par l'amour du gain et encore par le dépit d'estre surmonté, même par le pur hazard (2). » Parfois il se mettait à la table de jeu trois fois dans la même journée, le matin, dans l'après-dînée et après souper. C'était tantôt dans les salons de Marly, tantôt dans l'appartement de la princesse de Conti, où Monseigneur jouait presque tous les jours, tantôt dans celui de la duchesse de Bourgogne elle-même. Il autorisait et encourageait ainsi par sa présence la regrettable habitude qu'elle avait prise de rassembler ses dames pour jouer avec elle. Dangeau, qui note tous ces petits faits, sans commentaires, fait cependant cette remarque discrète : « Monseigneur et Mgr le duc de Bourgogne jouèrent le matin, l'après-dînée, et après souper au brelan, mais à des tables différentes car Mgr le duc de Bourgogne joue beaucoup plus petit jeu que Monseigneur. » Cependant il ne jouait pas toujours petit jeu, car le même Dangeau note une fois qu'il fit un gros gain au lansquenet, et une autre fois que, pour s'acquitter de ses dettes, il dut s'adresser au Roi : « Monseigneur le duc de Bourgogne demanda ces jours passés de l'argent au Roi qui lui en donna plus qu'il n'en demandoit, et, en le lui donnant, il lui dit qu'il lui savoit le meilleur gré du monde de s'être adressé à lui directement, sans lui faire parler par personne, qu'il en usât

(1) Dangeau, t. VII, p. 294 et *passim*.

(2) Saint-Simon, *Écrits inédits*, t. II; *Mélanges*, t. Ier. *Collections sur feu Monseigneur le Dauphin*, p. 411.

toujours de même avec confiance, qu'il jouât sans inquiétude, que l'argent ne lui manqueroit pas, et qu'il n'étoit de nulle importance à des gens comme eux de perdre (1). » Ceci se passait en mai 1700, et nous ne voyons point en effet dans le *Journal* de Dangeau que le duc de Bourgogne ait, à la suite de cet embarras, interrompu son jeu.

Cette période, sinon d'entraînement (le mot serait peut-être exagéré), du moins de dissipation dans la vie du jeune prince, dura environ deux ans. Ce fut peu à peu que des scrupules sur l'existence qu'il menait s'élevèrent dans sa conscience et finirent par l'envahir complètement.

La grave maladie que fit au mois d'avril 1701 la duchesse de Bourgogne et la crainte où il fut de la perdre paraissent avoir été pour quelque chose dans ce changement. Par cette lettre qu'il adressait à Beauvilliers, alors aux eaux, on verra que cette maladie lui apparut comme une juste punition de son refroidissement.

Marly, 11 avril 1701.

Dieu m'a fait bien des miséricordes, mon cher Duc, dont vous avez été le témoin; mais il m'en fit encore hier matin une qui m'est bien sensible et dont je ne cesse de le remercier. Je fus à une heure près de perdre Mme la Duchesse de Bourgogne. Jugez quel coup ç'auroit été pour moi. Une fièvre qui lui avoit commencé le dimanche 7 la mit à la mort le mercredi 10 au matin, et, sans l'hémétique qu'on lui donna à propos, elle ne pouvoit passer la journée. Il y avoit déjà du temps que sa tête s'embarrassoit; elle étoit dans une espèce de léthargie et auroit eu bientôt un transport au cerveau. J'étois dans une douleur profonde. Je me mis à prier Dieu; je détestai en sa présence mes péchés, car je crois avec fondement que Dieu m'en punissoit par là. Je le priai de rejeter tout sur moy, et d'épargner cette pauvre innocente, que, si elle avoit commis des péchés, d'en rejeter sur moy l'iniquité. Il eut pitié de moy, et, Dieu merci, Mme la Duchesse de Bourgogne est absolument hors de danger. Je ne cesse de remercier Dieu de ce bienfait, car il est visible qu'il a voulu me punir, mais qu'il a arrêté sa colère et qu'il a eu pitié de moy.

Je vous citerois ici une quantité infinie de passages de l'Écriture Sainte que je me suis appliqué tous en cette occasion. Mais je me contenterai de dire avec David : *Misericordias Domini in aeternum cantabo.* J'ai renouvelé en cette occasion toutes mes bonnes résolutions. Dieu

(1) Dangeau, t. VII, p. 309.

m'a tiré du refroidissement où j'étois depuis un très long temps et j'espère que désormais je le servirai avec plus de fidélité. *Benedictus Deus pater misericordiarum et Deus totius consolationis qui consolatur nos in omni tribulatione nostra.* Dieu s'est servi de ce fouet pour me rappeler à lui. *Ego autem in flagello paratus sum et dolor in conspectu meo semper.*

En effet, mon cher Duc, vous vous souvenez bien de ce que je vous dis il y a environ un an, c'est-à-dire l'année passée, et comme je craignois ce qui me vient d'arriver. Mais Dieu me l'a conservé. Qu'il en soit loué et béni dans tous les siècles des siècles. Dans mon refroidissement j'eus toujours néanmoins bonne intention et j'ai eu plusieurs pressentimens de ce qui m'est arrivé.

J'oubliois de vous dire qu'après avoir prié Dieu, ainsi que Jésus-Christ le faisoit, de faire passer ce calice loin de moy, j'ajoutai aussi comme lui : *Fiat voluntas tua*, et j'étois parfaitement soumis à sa volonté. Il a eu pitié de moy. Je l'en remercie incessamment. Remerciez l'en aussi pour moy. Quand vous serez de retour je vous entretiendrai avec plaisir de toutes ces choses. En attendant je vous aime toujours de tout mon cœur. Encore une fois remerciez Dieu pour moy du nouveau bienfait qu'il vient de m'accorder et demandez-lui pour moi la grâce de lui être toujours fidèle (1).

A partir de cette année, en effet, le duc de Bourgogne se retira insensiblement de la vie de la Cour et ne prit part aux fêtes que dans la mesure où ses devoirs de prince du sang l'y obligeaient. Le premier retranchement qu'il s'imposa porta sur la danse. Ce fut celui qui dut lui coûter le moins, car il n'était pas très adroit à cet exercice : « Mgr le duc de Bourgogne, rapporte Dangeau (janvier 1702), en renonçant à la danse, dit que c'était un malheur de n'y être pas adroit, mais qu'il y avoit tant d'autres qualités plus essentielles et plus à souhaiter dans les hommes qu'il songeoit à acquérir et qu'il espéroit réparer par là ce qui lui manquoit. » Mais Dangeau ne se contente point de cette raison et il ajoute : « L'on s'aperçoit tous les jours qu'il songe à ce qu'il y a de plus noble et de plus honnête (2). » On le voit en effet se mêler de plus en plus rarement aux bals et aux mascarades. Il laisse la duchesse de Bourgogne aller seule aux divertissemens qui lui sont offerts, en dehors de Versailles, par des princes ou de simples particuliers. Il n'apparaît qu'aux fêtes de cour où sa présence était d'étiquette.

(1) Cette lettre inédite fait partie de celles dont la publication est confiée à M. le marquis de Vogüé et qui sont tirées des archives du château de Saint-Aignan, ancienne résidence de Beauvillier.

(2) Dangeau, t. VIII, p. 301.

Encore fallait-il que ces fêtes, dont le Roi fixait la date, ne fussent point données le jour de quelque solennité religieuse. C'est ainsi que Saint-Simon, dans l'éloge qui suit le récit de la mort du duc de Bourgogne, ne peut cependant s'empêcher de lui reprocher la résistance obstinée qu'il opposa au désir exprimé par le Roi de le voir assister à un bal donné le jour de l'Épiphanie. Les instances de Monseigneur, de Beauvillier lui-même, rien n'y fit. « Véritablement, dit Saint-Simon, ce fut la faute d'un novice. Il devoit ce respect, tranchons le mot, cette charitable condescendance au Roi son grand-père, de ne pas l'irriter par cet étrange contraste; mais, au fond et en soi, action bien grande qui l'exposoit à toutes les suites du dégoût de soi qu'il donnoit au Roi et aux propos d'une cour dont le Roi étoit l'idole et qui tournoit en ridicule une telle singularité (1). » Lorsqu'il assistait au bal, c'était avec un profond ennui dont on retrouve la trace dans ses lettres à son frère Philippe V, le roi d'Espagne (2) : « Le carnaval n'est, Dieu mercy, pas bien vif cette année, lui écrivait-il (23 janvier 1703), et il n'y a point encore eu de bals, » et, dans une autre lettre datée de Marly (22 janvier 1708) : « Nous sommes icy au milieu de bals et nous en avons encore pour un mois entier. Je ne laisse pas que d'en estre déjà un peu las, autant peut-être que ceux qui y dansent, car la lassitude de l'esprit est pire que celle du corps. »

Cette crainte des propos de la Cour, que Saint-Simon lui fait honneur d'avoir su braver, n'arrêta jamais le duc de Bourgogne. Elle ne l'empêcha pas davantage de se prononcer contre les spectacles. Bientôt son attitude commença de marquer le peu d'agrément qu'il y trouvait : « Le Roi lui ayant dit un jour qu'il avoit paru prendre peu de plaisir à la comédie : Sire, lui répondit-il, j'ai eu celui d'être auprès de Votre Majesté (3). » — « Le Roi, ajoute Proyart, lui dit qu'il lui laissait toute liberté à cet égard. » Le duc de Bourgogne en profita pour assister de plus en plus rarement aux représentations théâtrales, et ses absences fréquentes provoquent cette observation de Dangeau : « On joua chez Monseigneur jusqu'à la comédie; Mgr le duc de Bourgogne n'y vint

(1) Saint-Simon, édition Chéruel de 1857, t. X, p. 100.

(2) Les originaux des très nombreuses lettres du duc de Bourgogne à son frère Philippe V se trouvent aux archives d'Alcala. Le Père Baudrillart les a fait copier en 1886 et s'en est servi pour son bel ouvrage : *Philippe V et la cour de France.* Nous en publierons au cours de cette étude quelques-unes qui sont encore inédites et qu'il a bien voulu nous communiquer.

(3) Proyart, t. II, p. 176.

point encore, ce qui donne de plus en plus à croire qu'il y a renoncé (1). » On lui prêtait cette parole : « Les spectacles d'un dauphin, c'est l'état des provinces. » Non content de s'abstenir ainsi, il cherchait à détourner les courtisans d'aller à la comédie. Les autres princes s'en plaignaient. C'est ainsi que, le 12 octobre 1703, le comte de Toulouse écrivait de Toulon, où il était à bord de son vaisseau amiral, au duc de Gramont : « Je vois M. le duc de Bourgogne revenu, et à son retour recommençant à peu près la vie passée. Ce que vous m'avez mandé de la comédie est pourtant bien fort. Il seroit à souhaiter qu'il y prît plaisir luimesme au lieu de vouloir en esloigner les autres. Mais cela n'arrivera point (2). »

Sur cette question du théâtre, les scrupules du duc de Bourgogne étaient d'accord avec ceux de Mme de Maintenon, qui s'en préoccupait au point de vue du salut du Roi. Elle-même raconte qu'elle s'en ouvrit un jour à « M. le duc de Bourgogne, qui est un saint. — Mais vous, Monseigneur, lui dit-elle, que ferez-vous quand vous serez le maître? Défendrez-vous les opéras, les comédies et les autres spectacles? Bien des gens prétendent que s'il n'y en avoit point, il y auroit encore de plus grands désordres. — Je pèserois mûrement le pour et le contre, répondit-il; j'examinerois tous les inconvéniens qu'il peut y avoir de part et d'autre, et je m'en tiendrois au parti qui en auroit le moins (3). » Ce parti eût été sans doute, suivant Proyart, « celui de laisser subsister le théâtre en le réformant sur le modèle des pièces composées pour Saint-Cyr (4). » Pour ce qui était de la musique, le duc de Bourgogne avoit trouvé cependant un autre moyen de concilier ses scrupules et ses goûts. C'est Madame qui nous l'apprend : « Il fait, écrivait-elle, des chants religieux sur les airs des plus beaux opéras afin de pouvoir les chanter. » Mais pour le théâtre et les comédiens, il était, de notoriété publique, fort mal disposé. Dans une circonstance où ils étaient menacés de disgrâce, il leur refusa assez durement sa protection. Quelques années plus tard, après la mort de Monseigneur, quand ils voulurent venir

(1) Dangeau, t. IX, p. 302.

(3) Les archives de la famille de Gramont contiennent un assez grand nombre de lettres du comte de Toulouse au duc de Gramont, avec qui il était très lié. Il l'appelle toujours *Fanfan*. Nous devons à une aimable communication d'avoir pu prendre connaissance de celle dont nous tirons cet extrait.

(3) Mme de Maintenon, *Lettres historiques et édifiantes*, t. II, p. 367.

(4) Proyart, t. II, p. 178,

le haranguer, il refusa de les recevoir « comme gens inutiles à l'État (1). »

Un point sur lequel il eut plus de difficulté à se vaincre, ce fut le jeu. Il avait déjà renoncé à la danse, à la comédie, à l'opéra, qu'il jouait encore et parfois assez gros jeu. Pour se défaire de cette passion il dut s'y reprendre à plusieurs fois et progressivement. Il commença d'abord par s'abstenir de jouer pendant le carême. Puis il renonça au lansquenet, le jeu des grosses pertes. Ce qui finit cependant par triompher de son penchant, ce ne fut pas le scrupule que pouvaient lui causer ses pertes et la pensée que l'argent ainsi dépensé aurait pu être mieux employé. Ce fut au contraire la joie que lui causaient ses gains. « Il sut se mettre au-dessus de cette passion, dit le Père Martineau, par la réflexion qu'il fit que l'amour du jeu n'est dans le fond qu'un désir bas et sordide du gain; désir, par conséquent, indigne d'un prince qui ne doit avoir que des sentimens nobles et élevés (2). » Ce qu'il y eut de plus remarquable, c'est qu'au lieu de renoncer purement et simplement au jeu, il fit sur lui-même l'effort, que les joueurs invétérés s'accordent à considérer comme le plus difficile, de jouer un jeu très modéré. Il s'imposa d'abord de ne jamais risquer plus d'argent qu'il n'en avait devant lui et d'imposer cette règle aux autres, ce qui limitait son gain comme sa perte; puis il renonça non seulement au lansquenet, mais au brelan, et il se borna aux petits jeux, au papillon, dit Saint-Simon où il ne risquait et ne laissait guère risquer plus de deux ou trois pistoles. C'était pour lui manière de tenir une cour, d'attirer du monde autour de lui, et de faire à certains courtisans, qu'il savait peu fortunés, la politesse de les admettre à son jeu. S'il jouait encore, ce n'était plus par avarice, c'était par charité.

Devons-nous dire qu'il eut encore à se vaincre sur un autre point : un certain penchant pour les plaisirs de la table? Ce n'est pas qu'il ressemblât à son frère le duc de Berry, qui se mettait fréquemment en état d'ébriété. Mais, gros mangeur comme tous les Bourbons, il aimait aussi à boire. Saint-Simon le dit nettement, et le soin même que ses panégyristes, Martineau et Proyart, mettent à le défendre contre cette accusation montre qu'il y avait bien quelque chose de vrai. « Si le prince a paru avoir quelque

(1) Dangeau, t. XIII, p. 392. *Lettre de la marquise d'Huxelles* citée en note.

(2) *Recueil des vertus du duc de Bourgogne et ensuite Dauphin, pour servir à l'éducation d'un Grand Prince,* par le R. P. Martineau, son confesseur, p. 134.

penchant pour la bonne chère, dit le Père Martineau, il y a de l'apparence que le plaisir qu'on trouve à table dans une conversation plus aisée y avoit beaucoup de part (1). » Proyart dit à peu près la même chose, et il raconte à ce propos qu'à un repas auquel le duc de Bourgogne assistait, le maréchal de Boufflers ayant prétexté de sa goutte pour se retirer avant la fin du repas, et quelqu'un ayant demandé de quelle goutte il s'agissait, le duc de Bourgogne aurait répondu « que cela s'entendait assez » et, pour appuyer ce qu'il disait, aurait chanté cet impromptu :

Dans le temple du Dieu Ripaille
N'est-on pas tous de même taille?
Que chez Louis, chez le Dauphin
L'on craigne les vapeurs du vin;
Mais auprès d'un duc de Bourgogne
Profane qui n'est point ivrogne.

Sur ce point cependant comme sur les autres, il finit par se vaincre, et Saint-Simon rapporte de lui un trait touchant. Aimant à boire frais, il s'était fait faire deux petits seaux en argent pour rafraîchir du vin sur sa table. « Il les aimoit, ils lui paroissoient commodes et bien faits et il se repentit de cette dépense et de cet attachement. Bientôt après, les deux seaux disparurent et devinrent la nourriture des pauvres (2). » Cette privation qu'il s'imposait faisait au reste partie de tout un plan de mortifications qu'il s'était tracé d'après les directions de son confesseur. C'était lui-même qui avait sollicité sur ce point les instructions du Père Martineau, et on retrouva ces instructions après sa mort, parmi les papiers qu'il avait conservés avec le plus de soin.

A mesure qu'il se retirait ainsi des divertissemens de la Cour, le duc de Bourgogne se faisait de plus en plus une vie personnelle et solitaire. La plus grande partie de ses journées se passait dans son cabinet de Versailles. Laissant la duchesse de Bourgogne courir les fêtes, se promener à cheval avec ses dames, ou faire des gâteaux à la Ménagerie, il s'y enfermait de longues heures. Lors même qu'il avait suivi le Roi à Marly ou à Trianon, il trouvait le moyen d'y revenir dans l'intervalle entre le dîner et le souper afin de pouvoir se livrer à l'étude. « Pour Trianon, écrivait-il au roi d'Espagne (28 juin 1705), c'est le lieu du monde qui me rend le plus ambulant, y allant deux ou trois fois par

(1) Proyart, t. II, p. 236.
(2) Saint-Simon, *Écrits inédits*, t. II, Mélanges, p. 423.

jour et revenant autant à Versailles où je couche et où je retrouve mon cabinet sous ma main, sans distractions lorsque j'y suis. » Les heures qu'il passait ainsi dans son cabinet étaient assurément bien employées. Cependant il ne les consacrait pas exclusivement aux questions qu'il était de son devoir de prince de connaître, à l'examen des affaires qui devaient être soumises au Conseil des Dépêches, à la lecture de ces quarante-trois volumes de rapports des intendans dont nous avons déjà parlé, ou encore des projets de réforme financière qui lui arrivaient parfois sous la forme mystérieuse d'une lettre déposée sur son bureau. Il en profitait également pour s'adonner, avec une ardeur peut-être excessive, à certaines études, dont ses précepteurs avisés s'étaient efforcés de le détourner comme peu convenables à son rang. Non seulement, il s'adonnait à la musique, mais il apprenait les règles de la composition. Il avait également le goût des sciences exactes. Il se remit avec passion à la géométrie dont, encore enfant, Malezieux lui avait appris les principes, ainsi qu'à la physique dont autrefois Fénelon cherchait à le détourner comme d'un écueil. Il s'appliquait aussi aux mathématiques et à l'astronomie. S'il faut en croire le *Mercure*, un peu suspect à la vérité de flatterie, il aurait poussé si loin ses études en ce genre qu'en 1706 il aurait découvert deux erreurs dans les calculs faits par les astronomes à l'occasion d'une éclipse de soleil (1).

Son cabinet était rempli d'instrumens de mathématiques, de plans des places fortes, de cartes de géographie. Non moins doué pour le dessin que pour la musique, il faisait des dessins à la plume qu'on aurait pris pour des estampes, et des levers de plan qui semblaient l'œuvre d'un ingénieur (2). Quand il sortait de ce cabinet où il employait si sérieusement son temps, pour se rendre à Paris, ce n'était pas pour accompagner la duchesse de Bourgogne aux foires ou dans les magasins. C'était pour des visites plus dignes de son rang. Tantôt il se rendait à la Sorbonne et assistait à une soutenance de thèse « sur l'addition de la particule *filioque* au concile de Constantinople. » Tantôt il allait visiter le Jardin Royal, notre Jardin des Plantes d'aujourd'hui, où on lui faisait voir « plusieurs préparations toutes fraîches et entre autres un cerveau humain très proprement accommodé (3). » Un autre jour,

(1) *Mercure de France*, mai 1706, p. 140 à 144.
(2) Spanheim, *Relation de la Cour de France*, p. 390.
(3) *Mercure de France*, août 1706, p. 428 à 431.

enfin, il allait rendre visite au célèbre érudit Gaignières, se faisait montrer ses collections, ses manuscrits, ses médailles et, s'entretenant avec lui des principaux rois de la France, il témoignait « d'une estime particulière » pour Louis le Gros, celui que l'histoire appelle le Père des Communes (1).

Cette existence, assurément assez austère pour un prince de vingt à vingt-cinq ans, ne connaissait qu'un plaisir : celui de la chasse. Qu'il courût le lièvre ou le daim avec les petits chiens du comte de Toulouse, le cerf avec la meute du Roi dont le duc de La Rochefoucauld, grand veneur, avait la direction, ou le loup avec celle de Monseigneur dont c'était la chasse favorite, il s'adonnait à cet exercice avec la fougue qui était demeurée au fond de sa nature et qui reparaissait à la surface dès qu'il croyait pouvoir s'y abandonner sans scrupule. Il n'imitait pourtant pas l'exemple de son père, qui, toutes les fois qu'il avait à choisir entre une chasse et une séance du Conseil des Dépêches, choisissait invariablement la chasse. Le duc de Bourgogne au contraire choisissait le Conseil. Il avait grand soin que les chasses auxquelles il assistait ne fussent cause d'aucun préjudice pour ceux dont il traversait les terres en débûché, et il les faisait indemniser au delà même du dommage causé.

Il n'avait pas une moindre passion pour la chasse à tir. On en trouve la preuve dans sa correspondance avec Philippe V, grand amateur de chasse également. Dès que la saison en est arrivée, chacune de ses lettres, même celles où il est question des événemens les plus graves, se termine par une sorte de bulletin de chasse. Nous citerons un de ces bulletins. Après avoir raconté (26 juillet 1705) qu'en Flandre, les ennemis ont forcé les lignes françaises, que malgré la résistance opposée par les troupes du Roi l'armée a dû battre en retraite, et qu'il est impossible de prévoir ce que feront les ennemis enflés de ce succès, il continue : « Pour parler maintenant de choses moins sérieuses, je vous dirai qu'au commencement de ce mois il y a eu icy des perdreaux aussy gros que des cailles, que la plaine de Montrouge est découverte, que nous allons demain faire descente sur les lieux, et, dans huit jours, dans celle de Saint-Denis. Nous avons tiré lundy dernier une soixantaine de faisandeaux dans la forêt de Sénart dont il y avoit déjà de fort gros. On assure qu'il y a une quantité prodi-

(1) Léopold Delisle, *Le cabinet des manuscrits à la Bibliothèque impériale*, p. 340.

gieuse de gibier cette année. On attribue cela à la sécheresse qui est excessive. »

A ce goût un peu trop passionné peut-être pour la chasse il n'y avait pas grand mal. Il fallait bien que cette nature ardente se dépensât d'une façon ou d'une autre. Saint-Simon, que son attachement pour le duc de Bourgogne n'aveuglait pas, lui reproche, avec plus de raison, certains amusemens moins dignes de son âge et de son rang. C'est dans le célèbre écrit intitulé dans ses *Mémoires:* « *Discours sur Monseigneur le duc de Bourgogne* » qu'il composa sur la demande de Beauvillier (1). « Je gémis sans cesse, dit-il, de voir encore des mouches étouffées dans l'huile, des grains de raisin écrasés en rêvant, des crapauds crevés avec de la poudre, des bagatelles de mécanique, une paume et des volans déplacés... et le trop continuel amusement de cire fondue et de dessins griffonnés. »

Comme ce discours était destiné peut-être à passer sous les yeux du duc de Bourgogne, Saint-Simon s'exprime ici avec une certaine mesure. Quelques pages plus loin, il traduit plus brutalement sa pensée lorsqu'il dit : « D'un autre côté, il ressembloit fort à ces jeunes séminaristes qui, gênés tout le jour par l'enchaînement de leurs exercices, s'en dédommagent à la récréation par tout le bruit et toutes les puérilités qu'ils peuvent. » Cette même expression de *séminariste* revient encore quelques lignes plus bas sous la plume de Saint-Simon : « Le jeune prince était passionnément amoureux de Mme la duchesse de Bourgogne ; il s'y livroit en homme sévèrement retenu sur toute autre, et toutefois s'amusoit avec les jeunes dames de leurs particuliers, souvent en séminariste en récréation, elles en jeunesse étourdie et audacieuse. »

Étourdies et audacieuses étaient assurément ces jeunes dames. Le bon abbé Proyart va nous dire, dans son style fleuri, à quelles épreuves leurs folâtres entreprises mettaient le duc de Bourgogne. « Il se considéroit à la Cour comme au milieu de cette isle voluptueuse dont son cher Mentor lui avoit dépeint les dangers. Il étoit continuellement en garde contre les invitations insidieuses et tous les artifices de ces nymphes perfides qui se disputoient la gloire de triompher de la vertu du fils d'Ulysse(2). » Madame prétend qu'une de ces dames ayant dit au duc de Bourgogne qu'il avait de beaux yeux, il s'efforça à partir de ce moment de loucher devant elle, pour détruire l'impression qu'il lui avait faite.

(1) Saint-Simon, édition Chéruel de 1857, t. VIII, p. 175.
(2) Proyart, t. II, p. 275.

« Il y a quelques jours, dit-elle, dans une lettre du 18 janvier 1710, la maréchale de Cœuvres voulut embrasser le duc de Bourgogne de force, mais il tournait la tête sans qu'elle pût y arriver. Quand il se vit dans l'impossibilité de lutter plus longtemps, il lui enfonça une épingle dans la tête si fort qu'elle dut garder la chambre et le lit pendant plusieurs jours. Joseph lui-même fut surpassé, car il se sauva laissant son manteau, mais ne frappa ni n'égratigna personne. Jamais on ne vit semblable pudeur (1). »

Plus hardie encore fut l'entreprise à laquelle, de complicité avec la duchesse de Bourgogne, se prêta Mme de La Vrillière, la fille de la comtesse de Mailly, qui « sans beauté, dit Saint-Simon, était jolie comme les amours et en avoit toutes les grâces. » Elle n'avait que vingt ans à l'époque où se place l'anecdote que Madame va nous raconter encore, avec sa crudité habituelle. « Vous aurez sans nul doute entendu raconter, écrivait-elle à la duchesse de Hanovre, combien le duc de Bourgogne est dévot. Il l'est au point de ne pouvoir regarder une autre femme que la sienne. Celle-ci, pour le taquiner un peu, dit une fois à Mme de La Vrillière de se mettre dans son lit. Ce soir-là, elle fit semblant d'avoir bien sommeil. Le duc, heureux de ce que sa femme voulût une fois se coucher de bonne heure et avant lui, se déshabilla bien vite pour aller se coucher aussi. Quand il entra dans la chambre de sa femme, il demanda : « Où est Madame? » Elle répondit : « Me voicy, » comme si elle était couchée, et lui vite, d'aller vers le lit, de se débarrasser de sa robe de chambre et d'y sauter. Mais à peine y était-il que la duchesse s'approcha, et faisant semblant d'être fâchée : « Est-il possible, dit-elle, que vous qui faites le dévot je vous trouve entre deux draps avec une des plus jolies dames de ce païs-ci? — Que voullés-vous dire? s'écria-t-il. — Reguardés qui est couchée près de vous! » répondit-elle. Il jeta la dame hors du lit; elle n'eut pas le temps de se remettre, ni de prendre ses pantouffles devant le lit, car il voulait très sérieusement la battre avec ses pantouffles à lui. Elle dut se sauver sans sa chaussure; lui ne put la rattraper, mais il lui criait toutes sortes d'invectives. « Vilaine effrontée, » était ce qu'il lui disait de moins fort. On voulait lui faire entendre raison, mais personne ne pouvait parler à force de rire (2). »

(1) *Correspondance de Madame*, édition Bodeman, t. II, p. 236. Cette lettre n'a pas été complètement traduite par M. Jæglé.

(2) *Correspondance de Madame*, trad. Jæglé, t. II, p. 113.

II

Une vertu si rare, dont aucun prince n'avait donné l'exemple à la Cour depuis Louis XIII, une surveillance si exacte sur soi-même, une application si constante à tous ses devoirs, une lutte si continuelle contre ses défauts, ou même ses inclinations, ne pouvaient avoir qu'un mobile, le seul qui élève certaines natures au-dessus d'elles-mêmes, et les tire du commun où elles auraient langui pour les porter à un degré supérieur : le sentiment religieux. Le duc de Bourgogne avait toujours été sincèrement pieux. La ferveur avec laquelle il avait fait sa première communion ne s'était jamais ralentie chez lui. Elle s'était exaltée au contraire, et de la piété il avait tourné à la dévotion ; les malveillans disaient, nous le verrons tout à l'heure : à la bigoterie. Les exercices religieux occupaient une place de plus en plus grande dans sa vie. Il tenait qu'assister à une messe hâtivement dite dans une chapelle n'était pas une manière suffisante de sanctifier le dimanche. Quand la Cour était à Marly ou à Trianon, il revenait régulièrement à Versailles pour assister aux vêpres et au salut qui se disaient à la paroisse. Jamais il ne chassait le dimanche. Les lectures spirituelles prenaient une grande partie des heures qu'il passait dans son cabinet. Ces lectures étaient du moins des mieux choisies, et n'indiquent aucun penchant à cette mysticité malsaine que Mme Guyon et Fénelon à sa suite avaient un instant mise à la mode. Ses auteurs favoris étaient les Pères de l'Église, l'*Imitation*, saint François de Sales et Bourdaloue. De fréquens et longs entretiens avec son confesseur, auxquels parfois il ne consacrait pas moins de deux heures, occupaient aussi ses momens. Ses communions étaient fréquentes et il les rapprochait d'année en année. Après avoir communié de mois en mois, il communiait de quinze jours en quinze jours, parfois même de huit jours en huit jours, et toujours publiquement, en grand costume de l'ordre du Saint-Esprit, pour faire plus d'honneur au Sacrement dont il s'approchait.

Il existe de lui une prière après la communion, qui est belle, simple, d'un accent profond et qui ne déparerait pas un manuel de piété (1). Plus curieuses cependant au point de vue de l'état de

(1) Proyart, t. II, p. 273.

son âme sont des réflexions, pour chaque jour du mois, écrites de sa main, et que le Père Martineau a publiées après sa mort. On voit en les lisant combien il était troublé du sentiment de sa responsabilité comme prince, mais aussi avec quelle confiance il mettait son espoir dans la miséricorde divine.

Sa dévotion croissante ne se traduisait pas seulement par ces effusions intimes. Elle éclatait dans ses lettres les plus familières. Les expressions de la piété la plus ardente reviennent à chaque instant sous sa plume dans sa correspondance avec Philippe V. C'est presque exclusivement au point de vue religieux qu'il envisage tous les événemens dont il l'entretient, domestiques ou publics. Est-il informé par son frère de la grossesse de la reine d'Espagne : « Tous les jours, lui écrit-il, je prie Dieu pour l'enfant dont la reine est grosse, afin qu'il en fasse un chrétien et un prince chrétien. » Lui parle-t-il de la santé de leurs deux enfans, « j'espère, dit-il, que Dieu qui nous les a donnés nous les conservera tous deux pour en faire un jour des instrumens de sa gloire sur la terre et dans le ciel. » Apprend-il tout à la fois une défaite en Flandre, la levée du siège de Barcelone, la perte du Brabant : « Voilà, mon très cher frère, écrit-il (30 mai 1706), bien des malheurs coup sur coup, de tous côstés, et on a besoin d'autant de religion que vous en avez pour les souffrir patiemment. » Les choses s'aggravent-elles au point qu'il a été question d'acheter la paix au prix d'un démembrement de la monarchie espagnole, voilà ce qu'il trouve à dire au Roi dont on dépècerait ainsi le royaume (28 novembre 1706) : « J'ai compris aisément la peine qu'a dû vous causer l'idée d'un démembrement de quelqu'un de vos États, et j'ay été ravi en même temps de voir la résignation avec laquelle vous vous soumettiez de tout à la volonté divine. Plus on est élevé et plein d'un sang illustre et plus on est touché de faire de pareils sacrifices, mais aussi, d'un autre costé, le mérite en est d'autant plus grand. Je prie Dieu qu'il accepte votre soumission et que par des coups de sa main toute-puissante il vous en délivre tout à fait (1). »

Philippe V, nous le savons aujourd'hui, par l'ouvrage du Père Baudrillart, était beaucoup moins soumis, malgré toute sa piété, que ne le croyait son frère. On voudrait presque que le duc de Bourgogne ne le fût pas autant, que le sang illustre, dont lui aussi était plein, lui inspirât des accens plus mâles, et que sa résignation à la volonté divine ne semblât pas aller jusqu'au fatalisme.

Ce qu'il y avait d'exagéré dans cette dévotion n'échappait pas à la malignité publique. « Il y a bien des superstitieux ici, écrivait Madame (14 décembre 1704); je suis persuadée que quand le duc de Bourgogne arrivera au gouvernement, la bigoterie aura le dessus. C'est inouï qu'un homme de l'âge du duc soit dévot à ce point... il communie tous les dimanches et fêtes, et jeûne, que c'est pitié à voir. Aussi est-il maigre comme un garrot (1). » Mme Dunoyer écrit à peu près la même chose : « Franchement, notre cour dégénère fort, et c'est présentement un païs bien triste, Le Roi se fait vieux, Monseigneur se dissipe à la chasse; le duc de Bourgogne est dévot, et il n'y a que Madame son épouse et le duc de Berry qui puissent procurer quelque plaisir (2). » Mais ce sont là propos de personnes frondeuses et libres penseuses, autant qu'on pouvait l'être à cette époque. Aussi ces témoignages ne suffiraient-ils pas pour accuser le duc de Bourgogne d'un peu de bigoterie, si d'autres ne venaient s'y ajouter. Celui de Mme de Maintenon, d'abord : « M. le duc de Bourgogne est toujours pieux, amoureux et scrupuleux, écrit-elle à la date du 25 juillet 1706. » Il est vrai qu'elle ajoute : « mais devenant tous les jours plus raisonnable (3). » Sous cette plume, si mesurée et si juste dans ses expressions, la critique n'en est pas moins significative, et montre qu'en réalité le duc de Bourgogne ne paraissait guère raisonnable. Il faut que cette disposition au scrupule exagéré fût bien forte chez le duc de Bourgogne pour que le Père Martineau lui-même en convienne et le loue « des réflexions où son bon esprit le fit entrer sur les inconvéniens que les scrupules pouvaient avoir pour lui, » inconvéniens que le bon Père réunit très judicieusement sous cinq chefs différens dont l'un est celui-ci : « qu'ils rendent incapable d'agir pour soy-même, de sorte que, dans les occasions, on ne sçauroit prendre son party, d'où il arrive qu'il faudroit à tout moment avoir quelqu'un dont on prît conseil; encore ne seroit-on pas sans inquiétude, car, comptant peu sur le conseil qu'on auroit reçu, on voudroit consulter d'autres personnes (4). »

Ce fut précisément ce qui arriva au duc de Bourgogne, lorsque, placé à la tête d'une armée, il eut quelque parti décisif à prendre. Il demanda beaucoup de conseils et n'en sut suivre aucun. Mais,

(1) *Correspondance de Madame*, trad. Jæglé, t. II, p. 17.

(2) *Lettres historiques et galantes*, t. Ier, p. 362.

(3) *Madame de Maintenon, d'après sa correspondance authentique*, par M. Geffroy, t. II, p. 94.

(4) *Recueil des vertus, etc.*, p. 64.

à l'époque de sa vie où nous en sommes, cette disposition exagérée au scrupule avait un autre inconvénient : c'était que, pour fuir les tentations dont il se croyait environné et auxquelles il avait toujours la crainte de succomber, il se réfugiait de plus en plus dans une vie recluse et solitaire. Quand il était enfermé dans son cabinet, il se sentait du moins à l'abri des *nymphes*, des mauvaises pensées, des conversations légères, de la dissipation, du jeu. Quand il en sortait, la crainte de céder à quelque entraînement dont ensuite il se serait fait reproche, et en particulier de manquer à la charité dans ses propos, imprimait à son attitude une certaine contrainte à laquelle on se trompait. On lui trouvait l'air méprisant, tandis qu'il n'était que gêné et timide. S'il gardait le silence, c'était hauteur ; s'il s'obstinait à causer de questions scientifiques, auxquelles les courtisans n'entendaient rien, c'était pédanterie ; et, comme ce monde de Versailles, où pointait déjà l'esprit de la Régence n'était, malgré certaines apparences, rien moins que dévot, c'était à sa dévotion qu'on s'en prenait. Il faut voir comme Saint-Simon s'en désespère, mais aussi de quels traits justes et mordans il marque, dans son *Discours sur le duc de Bourgogne* « ces rides austères, ces presque involontaires froncemens, cette gêne de précision qui ne sont pas la vertu et qui, entés sur elle, font tout fuir en sa présence ; » comme il déplore « l'ignorance, la crainte, le peu de discernement qui accompagne toujours une dévotion presque naissante, le faisoit excéder dans le contrepied de ses défauts, et lui inspiroit une austérité qui outroit tout et qui lui donnoit un air contraint et souvent, sans s'en apercevoir, de censeur ; » comme il s'impatiente de ses trop longs entretiens avec son confesseur « qui faisoient craindre qu'un jour cette place devînt la première dans le conseil du roi qu'il seroit un jour » et « penser avec angoisse que le ministère ne sera plus séparable de la théologie ; que les affaires, que les grâces, que tout enfin deviendra point de conscience et de religion ; » avec quelle ardeur il souhaite enfin de voir le duc de Bourgogne « par principe de religion, renfermer tellement la sienne dans la justesse de ce qu'elle lui impose, par rapport à son état, qu'il s'affranchisse de tout ce qui n'en est pas l'essence, par cette douce liberté des enfans de Dieu qui, de l'intérieur, se répand aux choses extérieures. »

(1) *Relation de la Cour de France*, p. 390.

Le conseil était bon. Instruit par l'expérience, le duc de Bourgogne devait plus tard s'y conformer et il était en train de se corriger lui-même sur ce point, comme il s'était corrigé sur d'autres, quand la mort l'enleva. Mais, durant ces années qui nous occupent, il faut reconnaître que les préventions soulevées par son attitude n'étaient pas sans fondement et qu'il apportait dans les meilleures choses un peu d'excès et beaucoup de gaucherie.

III

De cette dévotion outrée, des inconvéniens qu'elle entraînait avec elle, des fautes qu'elle fit commettre au duc de Bourgogne, qui faut-il rendre responsable? Les adversaires de Fénelon se sont plu à l'en accuser. Rien n'est plus injuste. La lecture de sa correspondance avec le duc de Bourgogne suffit à le montrer. Notons d'abord que pendant quatre ans tout commerce avait été interrompu entre eux. Ces quatre années, de 1697 à 1701, sont précisément celles où le duc de Bourgogne débuta véritablement dans la vie, et où qualités et défauts de sa nature commencèrent à s'accentuer. Durant ces années, Fénelon ne put exercer quelque influence sur lui que par l'intermédiaire de Beauvillier. On sent dans les lettres qu'il adresse à ce dernier l'inquiétude qu'a laissée dans son âme de prêtre et de précepteur le sentiment de cette éducation morale inachevée. « J'aime toujours M. le duc de Bourgogne, lui écrit-il, nonobstant ses défauts les plus choquans. Je vous conjure de ne jamais vous relâcher dans votre amitié pour lui... Que ce soit une amitié crucifiante et de pure foi. C'est à vous de l'enfanter avec douleur jusqu'à ce que Jésus-Christ soit formé en lui... C'est une Providence que son cœur ne se tourne point vers ceux qui auraient tenté d'y trouver de quoi vous perdre. Qu'il ne vous échappe pas, au nom de Dieu. S'il faisoit quelque grande faute, qu'il sente d'abord en vous un cœur ouvert, comme un port dans le naufrage (1). »

Deux ans après, c'est-à-dire en décembre 1701, le duc de Bourgogne lui écrit pour la première fois, et, dès cette première lettre qu'il lui fait parvenir par une voie détournée, on le voit apparaître, tel que nous venons de le peindre, résigné à tout et scrupuleux sur tout : « Il faut s'en remettre à la volonté de Dieu

(1) *Œuvres complètes de Fénelon*, édition de Saint-Sulpice, t. VII, p. 220.

de la miséricorde duquel je reçois toujours de nouvelles grâces. Je lui ai été plusieurs fois bien infidèle depuis que je ne vous ai vu, mais il m'a toujours fait la grâce de me rappeler à lui, et je n'ai, Dieu merci, point été sourd à sa voix. Depuis quelque temps, il me paraît que je me soutiens mieux dans le chemin de la vertu. » Puis, c'est l'élève qui reparaît : « Je continue toujours à étudier tout seul, quoique je ne le fasse plus en forme depuis deux ans, et j'y ai plus de goût que jamais, mais rien ne me fait plus de plaisir que la métaphysique et la morale. J'en ai fait quelques petits ouvrages que je voudrois bien être en état de vous envoyer, afin que vous les corrigeassiez, comme vous faisiez autrefois mes thèmes (1). »

La réponse de Fénelon est faite toute de tendresse et d'encouragement. On devine sa joie de retrouver son élève, après un silence de quatre ans, dans une disposition aussi semblable à celle où il l'avait laissé. Déjà, cependant, dans les conseils pieux qu'il lui fait parvenir, il s'inspire des devoirs particuliers de son royal disciple. « Ne faites point de longue oraison, lui dit-il, mais faites-en un peu, au nom de Dieu, tous les matins en quelque temps *dérobé* (2). » On devine qu'il n'aurait point approuvé les longues heures passées en prières, dans son cabinet. A partir de ce moment, plusieurs lettres s'échangent, et toutes, de part et d'autre, sur le même ton. Le duc de Bourgogne continue à s'accuser de ses fautes avec une humilité touchante et peut-être excessive. « Ma volonté d'être à Dieu se conserve et même se fortifie dans le fond; mais elle est traversée par beaucoup de fautes et de dissipation. Redoublez donc, je vous prie, vos prières pour moi. J'en ai plus besoin que jamais, étant toujours aussi faible et aussi misérable. Je le reconnois tous les jours de plus en plus... J'ai eu aussi depuis quelque temps des scrupules, qui, quelquefois, m'ont fait de la peine. Voilà l'état où je suis présentement (3). »

Les lettres de Fénelon sont, au contraire, admirables de finesse, de mesure, de bon sens. Soit qu'il fût averti par ses correspondans de la Cour, soit qu'avec sa merveilleuse intelligence, il devinât ce qui se passait à Versailles, sa préoccupation habituelle semble avoir été de mettre le duc de Bourgogne en garde contre les exagérations et les erreurs de conduite que lui reprochait

(1) *Œuvres complètes de Fénelon*, édition de Saint-Sulpice, t. VII, p. 230.
(2) *Ibid.*, p. 231.
(3) *Ibid.*, p. 242. Lettre du 28 septembre 1703.

Saint-Simon. Lui parlant de l'amour de Dieu : « Cet amour, ajoute-t-il, ne demande point de tous les chrétiens des austérités semblables à celles des anciens solitaires, ni leur solitude profonde, ni leur contemplation. Il ne demande d'ordinaire ni les actions éclatantes et héroïques, ni le renoncement aux biens légitimement acquis, ni le dépouillement des avantages de chaque condition. Cet amour ne trouble, ne dérange, ne change rien dans l'ordre que Dieu a établi. Il laisse les grands dans la grandeur et les fait petits sous la main de celui qui fait les grands. » Cette idée si juste que le duc de Bourgogne doit s'appliquer aux vertus de son rang et pratiquer les devoirs de son état, qu'il ne doit point vivre d'une vie solitaire et chagrine, revient à chaque instant sous la plume de Fénelon. « Étudiez sans cesse les hommes. Apprenez à vous en servir sans vous livrer à eux... La piété n'a rien de faible, de triste, ni de gêné; elle se fait toute à tous pour les gagner tous. Le royaume de Dieu ne consiste point dans une scrupuleuse observation de petites formalités; il consiste pour chacun dans les grandes vertus propres à son état. Un grand prince ne doit point servir Dieu de la même façon qu'un solitaire ou un simple particulier. Saint Louis s'est sanctifié en grand roi (1). » Aux termes près, ce sont exactement les mêmes conseils que Saint-Simon faisait parvenir au duc de Bourgogne par l'intermédiaire de Beauvillier. A Beauvillier lui-même, Fénelon tient le même langage, comme s'il redoutait un peu que l'influence de ce conseiller si honnête ne s'exerçât cependant pas tout à fait de la façon qu'il aurait souhaité : « Il ne faut pas, lui écrivait-il, vouloir mettre l'amour au dedans par la multitude des pratiques entassées au dehors avec scrupule ; mais il faut, au contraire, que le principe intérieur d'amour, cultivé par l'oraison à certaines heures, et entretenu par la présence familière de Dieu dans la journée porte la nourriture du centre aux membres extérieurs et fasse exercer avec simplicité, en chaque occasion, chaque vertu convenable pour ce moment-là. Voilà, mon bon duc, ce que je souhaite de tout mon cœur que vous puissiez inspirer à ce prince qui est si cher à Dieu. La piété, prise ainsi, devient douce, commode, simple, exacte, ferme, sans être scrupuleuse ni âpre (2). »

Quel compte Beauvillier tenait-il de ces conseils, et quelle influence exerçait-il sur le duc de Bourgogne? Cela est assez

(1) *Œuvres complètes de Fénelon*, t. VII, p. 233 et 234.
(2) *Ibid.*, p. 244. Lettre du 4 novembre 1703.

difficile à dire. A la Cour, on le rendait volontiers responsable de ce qu'on trouvait à reprendre dans l'attitude du jeune prince. « M. de Beauvillier est un brave et honnête homme, écrivait Madame. Mais il est trop dévot pour bien élever de jeunes princes. Il ne leur a pas suffisamment appris à vivre et ne leur fait pas assez fréquenter le monde, de sorte qu'ils sont timides et ne savent que dire. On ne leur a même pas appris qui sont les personnes qui les touchent de près (1). » Aucune lettre de Beauvillier au duc de Bourgogne n'a été conservée. Nous aurons occasion de nous servir plus tard de celles que le duc de Bourgogne lui adressait pendant ses campagnes. A lire ces lettres, il ne semble point qu'il reçût d'aussi fermes conseils de son ancien gouverneur que de son ancien précepteur. Le confesseur laïque, comme l'appelle si justement M. le marquis de Vogüé dans l'étude qu'il a faite de cette correspondance (2), paraît avoir eu la perception moins nette que le prêtre des inconvéniens d'une dévotion exagérée dans la situation du duc de Bourgogne. Beauvillier, qui non seulement assistait à la messe, mais communiait tous les jours, aurait un peu manqué d'autorité pour tempérer le zèle religieux de son ancien élève.

Pourquoi, au reste, attribuer à telle ou telle influence ce que la nature suffit elle-même à expliquer? La vérité, c'est que le duc de Bourgogne était demeuré entier et impétueux. La grâce n'avait pas transformé sa nature ; elle avait tourné ses ardeurs vers des objets différens. Il apportait dans la dévotion les mêmes excès qu'il aurait pu porter dans les plaisirs, et sa piété lui servait même de raison secrète pour se livrer à certains penchans qu'il eût mieux fait de combattre. C'est ainsi qu'ayant toujours eu dès son enfance l'instinct timide, l'entrée en relation difficile et la répugnance aux nouveaux visages, il prenait prétexte de la nécessité de fuir les tentations pour s'enfermer dans son cabinet, où il était assuré de ne voir personne et où il pouvait se livrer à ses goûts. Il n'avait pas encore atteint ce degré de piété supérieure qui consiste à se vaincre soi-même et à devenir véritablement un homme nouveau. Il y devait parvenir un jour, mais, à cette époque de sa vie, on peut dire que sa piété avait encore tous les défauts de son caractère. Un des moindres inconvé-

(1) *Correspondance de Madame.* Trad. Jæglé, t. II, p. 176.

(2) *Le duc de Bourgogne et Beauvillier,* d'après une correspondance inédite, par le marquis de Vogüé, de l'Institut.

niens de la dévotion ainsi entendue n'était pas qu'au lieu de le rapprocher de la princesse sa femme, elle contribuait au contraire à l'éloigner de lui. Nous arrivons ici à un point douloureux de la vie du duc de Bourgogne qu'il nous faut nécessairement toucher.

IV

« Mon mari m'adore, et moi, je l'aime fort, » écrivait Mme de la Fayette à Ménage en parlant de ce mari mystérieux qui devait disparaître si tôt complètement de sa vie. La duchesse de Bourgogne aurait pu écrire la même chose. Le duc de Bourgogne l'adorait. Elle se contentait de l'aimer fort et vivait avec lui sur un pied d'affectueuse camaraderie. Au dehors, la meilleure intelligence semblait régner entre eux. Le duc de Bourgogne ayant, au commencement de l'année 1701, accompagné son frère jusqu'à la frontière d'Espagne, il fut absent plusieurs mois. Dangeau raconte ainsi son retour : « Mme la duchesse de Bourgogne avait fait porter son dîner chez Mme de Maintenon, quoique Mme de Maintenon n'y fût pas, parce qu'on voit de sa chambre dans l'avenue, et qu'elle vouloit avoir le plaisir de voir arriver Mgr le duc de Bourgogne de loin. Dès qu'elle l'aperçut dans l'avenue, elle alla chez le Roi l'attendre. On ne peut pas témoigner plus de joie qu'ils n'en ont témoigné l'un et l'autre de se revoir... Le soir après souper, le Roi les envoya coucher, Mme la duchesse de Bourgogne et lui, un moment après qu'ils furent arrivés dans le cabinet (1). » L'année suivante, quand il revint de sa première campagne, la réunion ne fut pas moins tendre. « Mgr le duc de Bourgogne qu'on n'attendait que demain, selon ce que le Roi avait dit à son lever, arriva un peu avant minuit. Il monta chez le Roi par le petit escalier de la garde-robe et entra dans la chambre de Sa Majesté dans le temps que l'on sortoit du grand coucher. Il fit une révérence très profonde au Roi qui lui dit : « Embrassez-moi donc, » et le Roi l'embrassa très tendrement. Après une fort courte conversation, le Roi lui dit : « Allez vite chez la duchesse de Bourgogne qui vous attend avec beaucoup d'impatience. » Cependant Mme la duchesse de Bourgogne, avertie promptement de son arrivée, courut dans le cabinet du Roi par la galerie, quoique fort

(1) Dangeau, t. VIII, p. 83.

en désordre, car elle allait se mettre au lit. Les embrassemens furent vifs et tendres : elle le conduisit chez elle et dans ses petits cabinets. Livry lui fit porter à manger ; il fut servi par les femmes de chambre. Le repas dura peu ; il se déshabilla fort vite, tant il avait d'impatience de se voir en liberté avec elle. »

Dans la vie de tous les jours, il paraît avoir été avec elle d'humeur facile et accommodante, ne contrariant en rien ses fantaisies et s'efforçant à lui plaire avec un peu de gaucherie. Il la célébrait sous le nom bizarre de *Draco*, dans des madrigaux assez lourds. La Beaumelle nous a transmis celui-ci que nous abrégeons (1) :

Draco, vous donneriez des lois à l'Univers.
Pour vous divertir, pour vous plaire,
Que ne feroit-on pas, que ne peut-on pas faire
Puisque votre époux fait des vers ?

. . . . . .

C'est vous, Draco, c'est vous qui d'un naissant délire
Trompez le charme impérieux.
Je vous vois, je me tais, j'admire.

Et le madrigal se terminait par ce vers qui est assez touchant :

Si je vous aimois moins, je vous chanterois mieux.

Nous avons vu qu'il passait beaucoup de temps chez elle avec les jeunes dames qui l'environnaient, que là il se départait de sa gravité et qu'il leur laissait même prendre avec lui des familiarités que blâme Saint-Simon. Quelle que fût cependant sa complaisance pour la duchesse de Bourgogne, jamais il ne dépassait certaines bornes. Quand sa conscience lui défendait de satisfaire à quelque caprice exprimé par elle, il demeurait inébranlable. La duchesse de Bourgogne était curieuse. Parfois elle aurait aimé à se faire raconter ce qui s'était passé dans les conseils auxquels son mari avait assisté. Mais plus ferme que Turenne qui avait un jour trahi un secret d'État pour Mme de Coatquen, toujours il s'y refusait. Un jour qu'elle insistait, il lui chanta cet impromptu :

Jamais mon cœur n'est qu'à ma femme,
Parce qu'il est toujours à moi,
Elle a le secret de mon âme
Quand il n'est pas secret du Roi (2).

(1) *Mémoires pour servir à l'histoire de Mme de Maintenon et à celle du siècle passé*, par M. de la Beaumelle, édition de Maestricht, t. VI. *Pièces justificatives*, p. 134. Proyart le reproduit également.

(2) Proyart, t. II, p. 128.

Peu accoutumée à la résistance, la jeune princesse devait sentir avec impatience les bornes de son empire. Peu à peu elle se mit avec lui sur un pied de taquinerie, s'il est permis d'employer ce mot familier, raillant la vie sérieuse qu'il menait, ses mœurs sévères, et sa dévotion excessive. « Convenez, disait-elle un jour à Mme de Mailly, que j'ai épousé l'homme de France qui mène la vie la plus dure. En vérité, il ne faut pas être l'héritier d'Henri IV pour s'assujettir à un aussi triste esclavage. » Et le duc de Bourgogne de lui répondre encore par un impromptu :

Draco, qu'être esclave est bien doux
Quand c'est du devoir et de vous.

Cet amour du devoir, le duc de Bourgogne aurait bien voulu l'inspirer à sa femme. Elle-même, dans une lettre à Mme de Maintenon, que cite Proyart, va nous dire joliment comment il s'efforçait d'y parvenir : « Je ne me contente pas même de faire la volonté de M. le duc de Bourgogne, mais j'entre encore dans ses vues, ce qui n'est pas une si petite chose pour moi. Car il faut vous imaginer, ma chère tante, qu'il me les propose quelquefois en trois façons, le bien, le mieux, le parfait, comme feroit M. de Cambray et il me laisse maîtresse du choix. J'aurais quelquefois bonne envie de me déclarer pour la neutralité, mais je ne sais par quel enchantement je me conforme toujours à ce qu'il désire, même malgré moi (2). »

Cet enchantement, qu'elle exagère peut-être un peu, n'empêchait pas la duchesse de Bourgogne de railler assez publiquement l'austérité de son mari et sa réserve extrême avec les femmes. « Je voudrois mourir avant M. le duc de Bourgogne, disait-elle un soir, en causant sur sa chaise percée avec ses dames (c'étoit là, dit Saint-Simon, qu'elle s'ouvroit le plus volontiers), mais voir pourtant ici ce qui se passeroit; je suis sûre qu'il épouseroit une sœur grise, ou une tourière des filles de Sainte Marie (3). » Nous avons vu les plaisanteries, d'assez mauvais goût, auxquelles elle se prêtait contre lui. Mais ces plaisanteries mêmes ne laissent pas de supposer une assez grande cordialité entre les deux époux. Aussi, à en juger par les apparences, l'auteur anonyme d'un *Journal de la Cour de Louis XIV*, cité par Proyart, pouvait-

(1) Proyart, t. II.
(2) *Ibid.*, p. 186.
(3) Saint-Simon, édition Chéruel de 1857, t. X, p. 87.

il dire avec vérité : « Madame la Dauphine agace continuellement Monsieur le Dauphin ; jamais ils ne sont d'accord pour les propos et toujours leurs cœurs sont unis. Je ne sais si l'on a jamais vu deux époux de caractères si différens s'aimer si tendrement (1). »

Malheureusement il s'en fallait que l'union des deux cœurs fût aussi complète. Ils n'étaient pas au même diapason, et ces nuances de sentimens n'échappaient pas aux observateurs perspicaces. Spanheim, l'envoyé de Brandebourg, exagérait les choses et se trompait, d'un côté du moins, lorsqu'il écrivait : « Le duc et la duchesse de Bourgogne, sont fort indifférens l'un à l'autre (2) ». Madame, à son habitude, les exagérait encore davantage et les poussait au noir, lorsqu'elle mandait à la duchesse de Hanovre : « Les personnes qui s'étonnent tant de la profonde tristesse que ressentit le duc de Bourgogne lors de la grave maladie de sa femme ne savent peut-être pas qu'il en est très épris, mais elle ne l'est pas de lui, et je crois que, pourvu qu'elle eût donné le jour à un prince ou deux, elle verrait sans déplaisir partir le brave homme pour les régions célestes (3). » Mais il est certain que le duc de Bourgogne ne trouvait pas chez sa femme réciprocité de tendresse. Il en souffrait et, comme il arrive souvent, la souffrance lui faisait commettre des maladresses qui ne devaient point la rapprocher de lui. Mme de Maintenon l'indique en quelques mots : « Mme la Duchesse de Bourgogne ne se porte pas bien ; on lui fait faire beaucoup de remèdes qui demanderaient plus de soin qu'elle n'est capable d'en prendre... Monsieur son mari est furieux ; on ne peut appeler autrement la passion qu'il a pour elle, et je ne crois pas qu'on en ait jamais vu une si désagréable pour celle qui la cause et pour les spectateurs... Il n'y a pas d'apparence de grossesse. Ces remèdes les empêchent de vivre ensemble, ce qui a quelque part dans la fureur dont je vous parle (4). » La fureur n'était pas cependant l'état habituel du pauvre prince, mais plutôt une sorte de mélancolie tendre, dont nous avons eu entre les mains un curieux témoignage. Ce sont un certain nombre de lettres inédites écrites par lui à la marquise de Montgon, une des dames de la duchesse de Bourgogne.

La marquise de Montgon devait cette situation à sa naissance.

(1) Proyart, p. 169.

(2) *Relation de la Cour de France.*

(3) *Correspondance de Madame*, trad. Jæglé, t. Ier, p. 247. Lettre du 20 septembre 1701.

(4) *Mme de Maintenon, d'après sa correspondance authentique*, par M. A. Geffroy, t. II, p. .

Elle était fille de Mme d'Heudicourt, une des plus vieilles amies de Mme de Maintenon, et femme de Jean-François Cordebœuf de Beauverger, marquis de Montgon, un de ces gentilshommes qui faisaient leur chemin non pas à Versailles mais à l'armée, et qui, de grade en grade, avait atteint celui de maréchal de camp. Saint-Simon, peu bienveillant pour elle, est cependant obligé de convenir qu'elle brillait d'esprit, de grâces et de gentillesse et qu' « elle était plaisante et amusante au possible (1). » Elle s'insinua rapidement dans les bonnes grâces non seulement de la duchesse mais du duc de Bourgogne, et nous allons la voir servant d'intermédiaire entre eux de bonne heure. Le duc de Bourgogne s'était mis avec elle sur un pied d'étrange familiarité.

Il faut avouer, lui écrivait-il la première fois qu'il dut se séparer de sa femme, que je me trouve bien solitaire les soirs quand je me couche et que j'aimerois bien mieux y trouver quelqu'un auprès de moy : mais hélas que je ne l'y trouverai de longtemps. Je crois que vous comprenez la peine que cela me fait me connaissant comme vous me connoissez, mais il faut en passer par là.

Les lettres qui nous ont été communiquées sont au nombre de seize, et toutes (sauf deux) datées de l'été 1703. Le duc de Bourgogne commandait à ce moment l'armée qui allait prendre Brisach et Landau. Elles sont écrites du camp. Mais elles n'ont rien de militaire. Elles ne sont remplies que de l'expression de sa tendresse pour la duchesse de Bourgogne, et aussi de ses plaintes de ce qu'elle ne lui écrit pas assez souvent. Nous extrayons de ces lettres quelques fragmens dont la répétition et la monotonie même sont attendrissantes à la longue, et font prendre en pitié ce jeune prince négligé.

Au camp de Hults, le 12 juin 1703.

Je suis étonné, Madame, de n'avoir point encor receu rien de vous et bien plus de l'irrégularité de Madame votre très illustre maîtresse, qui laisse passer un temps infini sans m'avoir écrit encor que deux lettres. (Suivent quelques détails sans intérêt; puis il reprend.) Je ne sçai si je ne vous ennuierai point d'en revenir à mes moutons, mais vous sçavez bien qu'il faut que j'en parle un peu à propos de cette irrégularité. J'ai résolu de ne me point mettre avec elle en reproches; cependant je ne sçaurais souffrir cet article patiemment, et je fus véritablement

(1) Saint-Simon, édition Boislisle, t. III, p. 222.

fâché hier au soir de n'avoir point de lettres par l'ordinaire de Franche-Comté qui arriva. Je voudrois que vous m'eussiez vu à souper l'air noir comme la cheminée, parlant tout seul, mon chapeau enfoncé jusqu'aux yeux. Après le premier mouvement qui fut de dépit contre elle, vous auriez bien vu ce que j'avois alors. . . . . .

Faistes mes complimens à Madame vostre mère dont j'attends quelque lettre aussi quelque jour, et pour l'autre méchante dont je vous ai parlé, dittes-luy que si doresnavant je ne reçois des lettres plus souvent je romps avec elle et ne luy écris de toute la campagne.

Poscriptum. — J'ai bien peur que ces menaces ne soient perdues, car je serois certainement plus puni qu'elle.

Au camp de Schleittal, le 17 juin 1703.

J'ai enfin reçeu avec grand plaisir, Madame, la lettre que vous m'avez écrite le onze à la suite d'une de votre chère maîtresse qui, par parenthèse, a été douze jours entiers sans m'écrire. Faites-luy-en, je vous prie, des reproches. Je suis ravi qu'elle se conserve, et moyennant cela j'espère que les douttes de M. Bourdelot seront heureusement éclaircis, mais de parler souvent de M. [le] duc de Bourgogne de loin, de sa santé et de n'en point trouver le souvenir insuportable, ne quadre pas avec estre douze jours sans luy écrire et j'en reviens toujours là parce que j'en ai été assez fâché. Je ne ferai pas celle-cy plus longue car j'ai à écrire à cette maligne qui me met le peu de cervelle que j'ai à la mistanfute, et il faut lui réserver toute mon éloquence pour tâcher à luy persuader de m'écrire plus souvent. Je voudrois bien pouvoir me couvrir icy d'assés de lauriers pour les apporter tous à ses pieds à mon retour et qu'ils fussent entassés de telle façon que la mirthe que j'y ai mis jusqu'icy put remonter jusqu'à son cœur. Ne voilà-t-il pas finir par une pensée bien héroïque et digne du stile des romans.

L.

Au camp de Schleittal, le 24 juin 1703.

Cette lettre, Madame, servira de réponse à deux des vostres que j'ai reçeues presque en même temps, qui me font enrager par la description des grâces de votre illustre maîtresse dont je suis éloigné de plus de cent lieues et pour plus de cent ans. Il semble que vous vouliez m'épargner en ne m'en mettant qu'un mot, mais vous sçavez que ma subtile imagination a bientost tout parcouru, sans attendre mon lit qui n'a pas encore manqué de m'en présenter l'agréable image toutes les nuits. . . . . .

Adieu, il faut que j'achève une lettre à la Reine de mes pensées, dittes-luy que je vous ai chargé de sçavoir de sa bouche si elle m'aime et mandez-moy ses propres paroles.

Ici se place une lettre étrange, que nous citerons tout entière. Voulant donner à son mari une preuve de tendresse, la duchesse de Bourgogne avait chargé Mme de Montgon de lui écrire une lettre dont les caractères étaient tracés avec son propre sang, en guise d'encre. Le duc de Bourgogne reçoit cette lettre avec transport et il y répond :

Au camp de Salmbach, le 3 juillet 1703.

Je ne puis tarder un seul moment à vous faire réponse et bien loin d'avoir eu mal au cœur du sang adorable que j'ay receu, je l'ai baisé mille fois et le baiserai encore plusieurs fois aujourd'hui. Je viens de m'en tirer dans le moment pour en envoyer aussi du mien, et donnez-le-luy s'il n'est pas indigne d'elle et si elle dit qu'elle le verseroit, mon [*un mot illisible*] déjà commencé à en verser un peu pour elle pour qui assurément il ne m'en resteroit rien. Mais nous devons le conserver l'un pour l'autre et unir nos cœurs ainsy que le paroissent ceux qui sont désignés avec mon propre sang tiré d'un des doits de ma main gauche par mon couteau sur le champ. Cette lettre, outre le petit dessein, est toute barbouillée du sang que l'amour m'a fait verser sur le champ, trop heureux de l'avoir répandu pour elle. Cette vue m'a fait revenir de l'esprit et au lieu qu'il étoit revêche il est poétique et enflammé.

Quoy donc! voila le sang qui colore ses joues,
C'est luy qui la fait vivre et qui jusqu'en ses yeux
Met le feu qui me rend amant et bienheureux,
Qui dans trois mois au plus fera tourner mes roues,
Gardez le donc ce sang, ce thrésor précieux,
Pour vous le mien est prest à couler dans ces lieux,
Car, en cherchant icy la gloire,
C'est votre cœur dont je veux la victoire.

Vous me promettez bien que vous irez luy porter cette lettre dès que vous l'aurez reçue. Tâchez que ce soit en particulier. Mettez-vous à genoux devant elle et, luy baisant les deux mains de ma part, présentez-luy le sang versé pour elle uniquement. Je ne sçai si vous ne vous serez point doutter de ma folie ; mais puis-je assez marquer à cette reine combien je l'aime, quoiqu'elle le sache déjà bien. Mandez-moy comment elle aura receu ma commission et ses propres paroles, et demandez-luy alors si elle ne m'aime pas de tout son cœur et comme je le mérite. Adieu, ma chère Mongon. S'il me vient encore quelque extravagance dans l'esprit entreicy et ce soir que part la poste, je l'ajouterai à cette lettre.

A six heures du soir.

Plus j'y pense et plus je trouve l'imagination agréable d'avoir écrit avec le propre sang de la personne aimée. Mais j'y eusse voulu les

deux dernières lignes de sa main, non que je croye qu'elle ne le pense pas, mais parce que la chose en auroit été plus tendre et plus touchante. Mais faistes luy bien valoir que le sang qu'elle verra n'est point versé par ordonnance d'aucun médecin et envoyé par occasion, mais pour elle seule et dans le plus tendre mouvement de mon cœur qui m'a empesché de sentir le petit mal que je me suis fait. Adieu, ma chère Mongon, je vous remercie mille fois de l'ingénieuse lettre que vous m'avez écritte et je la garderai toute ma vie à cause de l'ancre précieuse qui y a été employée; et je vous aimerai plus sincèrement que jamais.

En effet, la lettre porte dans un coin deux petits cœurs surmontés d'une flamme, et le papier offre des maculatures qui proviennent évidemment de ce que le duc de Bourgogne écrivait la main encore ensanglantée. Ne dirait-on pas, au style près, une épître écrite, en pleine époque romantique, par un amant à sa bien-aimée? Quinze jours après, le duc de Bourgogne reçoit une réponse à cette lettre exaltée, mais la réponse n'est point de la main qu'il aurait souhaitée :

Au camp de Tilstett, le 18 juillet 1703.

Je vous écrivis hier une lettre, ma chère Mongon, et n'ai reçue que ce matin la vostre du onze, en réponse de la commission que je vous avois donné en vous renvoyant de mon sang. Mais la conduitte de la personne du monde que j'aime le plus n'est guères conforme à ses discours. Elle m'aime de tout son cœur et cependant me laisse dans un profond oubli. Voicy la cinquième poste qui est arrivée aujourd'hui sans m'apporter de lettres, preuve quelle a été au moins neuf jours sans m'écrire, pendant que l'approche de Strasbourg me donne le moyen de redoubler de régularité et de luy écrire six fois la semaine et que je n'en laisse pas échapper une seule occasion. Je ne puis désormais chanter qu'une Élégie, me plaignant tristement de la fin de ma vie qui viendra tout incessamment, si cet objet charmant ne rend à mon tendre cœur qu'une froideur extrême, poison plus fin pour luy que n'est l'arsenic même.

. . . . . .

Ne recevant toujours point de réponse, il s'efforce de l'émouvoir par la pensée qu'il pourrait être blessé à mort et ne plus la revoir:

Quand vous recevrez cette lettre faistes donc souvenir cette coquette que dans le mesme instant que vous luy parlerez je suis peut estre à la tranchée où le canon et le mousquet donnent souvent, où j'ai

des morts et des blessés à droite et à gauche et où j'ai peut estre déjà attrapé quelque tape (ce qui n'arrivera pourtant pas à ce que j'espère) mandez moy ce que fera sur elle cette pathétique reflexion. Mettez luy aussi devant les yeux l'arrivée d'un courrier qui porteroit que j'aurois été blessé peut estre dangereusement, l'état ou de mon costé je serois pensant que je ne la reverrois peut estre jamais et qu'en mourant je ne regretterois qu'elle en ce monde. Je croy qu'il sera bon que vous luy lisiez cet article afin de me mander au juste ce que vous pourrez pénétrer des sentimens de son cœur par l'effet qui en paroistra au dehors.

La coquette et paresseuse princesse, pour se faire pardonner sans doute, finit par lui envoyer son portrait. Le pauvre prince en est tout heureux et fait part de sa joie à Mme de Montgon :

Au camp devant Brisak, le 3 septembre 1703.

Grâces infinies, grâces extresmes à la dame bienfaisante qui a remis ce ravissant portrait en des mains qui seules étoient dignes de me l'envoyer. Je ne dis pas, ma chère Mongon, que je l'eusse mal reçue quand il me seroit venu des vostres en droiture, mais vous sçavez bien que c'est tout autre chose de l'avoir reçue de celle qui y est vivement exprimée, de celle qui l'avoit promis et ordonné, de celle enfin qui sçait charmer quand elle le veut les présens comme les absens et qui souvent aussi prend plaisir à les faire enrager. Ce portrait est très ressemblant, surtout du premier coup d'œil, et j'y ai bien reconnu ces grands yeux qui sçavent jetter de si doux regards quand il leur plaist, ce qui n'arrive pas souvent. Vous croyez bien que je l'ai regardé plusieurs fois depuis vingt-quatre heures. Dites moy si l'on parle quelquefois de M. le duc de Bourgogne et comment on en parle. Je croy que vous reconnaissez aisément ce *si* par lequel je ne sçaurois finir. Adieu ma chère Mongon ; encor une fois cependant en vous remerciant mille fois du portrait et de l'imagination qu'il contient que j'ai fort aprouvé comme je croy que vous n'en douttez pas. L.

Quelques jours après Brisach était pris et le duc de Bourgogne rentrait à Versailles. La correspondance se termine donc sur cette lettre. Il faut la rapprocher d'un court billet que, l'année précédente, la duchesse de Bourgogne écrivait à sa grand'mère, pendant que le duc de Bourgogne était à l'armée de Flandres :

Versailles, ce 12 juin 1702.

Vous avez été malade, ma chère grand'mère, et je voulois vous en témoigner ma peine, mais je prends souvent de si mauvoises mesures

que le temps me manque, *outre que j'escris tous les jours à M. le duc de Bourgogne.*

Ainsi, en 1702, elle écrivait tous les jours, du moins à l'en croire, au duc de Bourgogne. En 1703, après lui avoir promis de lui écrire deux fois par semaine, elle ne parvenait même pas à tenir sa promesse. Que s'était-il donc passé et quelles pensées nouvelles occupaient cette jeune tête? Nous le comprendrons mieux quand nous aurons fait un pas plus avant dans la vie intime de ce ménage.

V

Bien que la succession au trône en ligne directe fût assurée par l'existence de Monseigneur, et par celle du duc de Bourgogne, sans parler des princes ses frères, cependant on n'en considérait pas moins comme une affaire capitale de savoir si la duchesse de Bourgogne aurait bientôt des enfans. En 1701, elle n'avait point encore donné d'espérances. Bien qu'elle eût à peine seize ans, l'impatience était grande, et le bruit semble s'être répandu que cette impatience n'était pas partagée par elle. Aussi tout un chacun commença-t-il de s'en mêler. De Turin même, par l'intermédiaire de son premier écuyer, Tessé, notre vieille connaissance, qui y était alors en mission, on lui faisait parvenir des objurgations. C'était d'abord le Père Valfré, son ancien confesseur. « Il me manda, écrivait Tessé à sa maîtresse, qu'en priant Dieu pour votre conservation il le prioit toujours pour votre fécondité; qu'il lui sembloit qu'elle tardoit, et qu'il falloit que ses prières, ou votre volonté ne fussent pas assez efficaces. » C'était ensuite sa mère qui, s'apprêtant à mettre au monde un septième ou huitième enfant, s'informait si sa fille n'était pas dans le même état qu'elle et lui faisait parvenir les recommandations les plus précises; c'était enfin Tessé lui-même qui, lui envoyant un bénitier de la princesse de Vaudémont, abordait tout droit le sujet : « Je crois devant Dieu qu'elle me l'a donné pour réveiller tous les soirs et tous les matins, par l'enfant de corail blanc qui est dedans, l'idée que vous nous en devez un, et sur cela il n'y a réflexion qui tienne, ni sur votre belle taille, ni sur aucune chose. Je suis votre vieux domestique auquel vous avez permis de s'exposer même à s'entendre dire par vous qu'il est un vieux fou. J'y con-

sens, pourvu que vous permettiez à Mme Quentin de m'informer au retour de M. le duc de Bourgogne que cela peut être, et ensuite que cela est (1). »

Il ne semble point que ces reproches indirects fussent justifiés. Nous lisons en effet, à la date du 7 mai 1701, dans le Journal de Dangeau : « Le Roi étant le matin au conseil, à son ordinaire, la duchesse de Lude demanda à lui parler, le Roi la fit entrer. Elle dit à Sa Majesté qu'on avoit vu au réveil de Mme la duchesse de Bourgogne qu'elle étoit présentement en état d'avoir des enfans, de quoi le Roi fut fort aise. » A partir de cette communication en plein conseil, il ne se passe guère de mois que Dangeau ou même le *Mercure* ne nous informent des espérances que donnait la princesse, espérances qui étaient toujours suivies de déception. Vainement on lui imposait des précautions. On lui faisait éviter en voiture les routes pavées ; on la conduisait au pas. On la transportait en bateau de Corbeil à Fontainebleau. Son jeune âge et peut-être aussi ses propres imprudences étaient cause que sans cesse elle « se blessait, » suivant l'expression du temps. Les perpétuelles incertitudes où elle tenait le public donnèrent même lieu à un couplet assez malicieux (2) :

Elle-même sur ce sujet,
Ignorant tout ce qu'on décide,
Au médecin conta le fait
D'une voix tremblante et timide,
Lui disant mille fois tout bas :
La suis-je ou ne la suis-je pas?

Elle *la* fut décidément à la fin de 1703, et le régime sévère qu'on lui imposa réussit à la préserver d'un nouvel accident. La grande affaire était de l'empêcher de danser. Le 1er février 1704, la marquise d'Huxelles écrivait à son ami M. de la Garde : « Le Roy va passer le carnaval à Marly où l'on ne dansera point, parce que Mme la duchesse de Bourgogne seroit au désespoir de voir danser et de n'en pas être (3). » Une complication sur la nature de laquelle

(1) *Lettres du Maréchal de Tessé*, publiées par le comte de Rambuteau, p. 3, 5, 23. Mme Quentin était première femme de chambre de la duchesse de Bourgogne.

(2) *Nouveau Siècle de Louis XIV*, t. III, p. 133.

(3) Il existe à la Bibliothèque du Musée Calvet à Avignon, cataloguée sous les numéros 1419 à 1421, une très intéressante correspondance de la marquise d'Huxelles avec le marquis de la Garde. Cette correspondance s'étend de l'année 1704 à l'année 1712. Quelques fragmens en ont été publiés en note du *Journal* de Dangeau et par M. Édouard de Barthélemy dans son ouvrage : *La Marquise d'Huxelles et ses amis*. Par l'obligeant intermédiaire du bibliothécaire du Musée Calvet, M. Labaude, nous

la duchesse de Lude entre dans de grands détails dans une lettre à la duchesse de Savoie (1), étant survenue au septième mois, Clément, l'accoucheur en titre des princesses, la condamna à garder continûment le lit. On avait beaucoup de peine à l'empêcher de s'agiter, car elle avait des vapeurs, et à la tenir en repos. Elle ressentit les premières douleurs le 24 juin au matin. Ses couches furent laborieuses et douloureuses. Le Roi l'assista tout le temps, comme il avait fait pour la Dauphine. Le duc de Bourgogne demeura au contraire dans son cabinet, les cris de la princesse lui faisant trop de peine à entendre. Enfin, à cinq heures une minute et demie, rapporte Dangeau avec sa précision ordinaire, elle accoucha heureusement d'un prince qui fut sur-le-champ appelé le duc de Bretagne. La maréchale de la Mothe apporta l'enfant au duc de Bourgogne qui le baisa, puis il se rendit à la chapelle où il demeura en prière pendant trois quarts d'heure. La veille, il s'y était déjà enfermé longtemps seul et sans vouloir être connu.

Les enfans ne tenaient alors guère de place dans l'existence des mères, probablement encore moins à la Cour qu'ailleurs. La duchesse de Bourgogne resta du jour de ses couches jusqu'au 17 juillet, c'est-à-dire vingt-trois jours, sans voir son fils. Elle ne parle qu'une fois de lui dans ses lettres à sa grand'mère, et il semble qu'elle s'en excuse : « Je ne sorois m'empescher, ma chère grand'mère de vous parler de mon fils qui se porte fort bien. Il seroit assez joli s'il n'avoit point la galle ; mès j'espère que, quand nous reviendront de Fontainebleau, il n'en aura plus. » Cet enfant, au reste, ne devait pas vivre longtemps. Au mois d'avril de l'année suivante, il mourait, emporté par des convulsions. L'affliction de la duchesse de Bourgogne fut vive et touchante. Elle écrivait, quelques jours après, à sa grand'mère : « Je ne puis, ma chère grand'mère, estre plus longtemps sans me consoler avec vous du mal qui m'est arrivé. Je suis bien persuadé que vous y aurez esté sensible, car je sais l'amitié que vous avez toujours eue pour moy. Si on ne prenoit tous les malheurs de cette vie en Dieu, je ne sait ce que l'on deviendroit; je croy qu'il me veut attirer à luy en m'accablant de toustes sortes de cha-

avons fait relever tous les passages concernant le duc et la duchesse de Bourgogne, et nous en ferons parfois usage.

(1) Marie-Adélaïde de Savoie, *Lettres et Correspondance*, publiées par M. Gagnière, p. 244.

grins. Ma santé en souffre beaucoup, mais c'est le moindre que j'aye (1). »

Le duc de Bourgogne adressait également à son frère Philippe V une belle lettre où il tire sa résignation de considérations mystiques.

A Marly, le 26 avril 1705.

Je ne vous ai point écrit, mon cher frère, depuis la perte que j'ai faite de mon fils, et je croy que la tendresse que vous avez pour moy vous l'aura faitte sentir vivement. Il auroit été à souhaiter non seulement pour mon intérest particulier, mais encore pour celuy des affaires générales, que ce malheur ne fût point arrivé, mais les hommes doivent toujours se soumettre aveuglément à ce qui vient d'en haut. Dieu sçait mieux que nous-mêmes ce qui nous convient; il a la vie et la mort dans ses mains, et a placé mon fils dans un lieu où je désire ardemment de le rejoindre un jour. Cependant ce n'est pas assez de le désirer, il faut y travailler, et je serois janséniste si je disois autrement ce que vous scavez bien que je suis bien éloigné d'estre. L'état où vous êtes, mon cher frère, et celuy auquel je suis destiné selon le cours de la nature (souhaittant que ce soit bien tard), cet état, dis-je, est rempli d'autant de dangers qu'il y a de devoirs à remplir, et ces dangers sont d'autant plus pressans que ces devoirs sont grands; mais aussi quel degré de gloire est destiné dans le ciel à ceux qui les remplissent dignement! Je ne vous donnerai pas d'autre modèle que saint Louis dont nous avons l'honneur de descendre; il n'y a pas à doutter qu'après avoir rempli sur la terre les devoirs immenses de la royauté, il ne possède une place bien élevée dans le ciel, et il ne l'a pas acquise sans peines, sans applications, sans soins, sans traverses. Je m'aperçois qu'insensiblement, au lieu d'une lettre, je fais un sermon, mais vous en voyez l'intention; elle est droitte certainement, et la matière que j'ai traittée d'abord m'a bien fait faire de réflexions différentes sur le bonheur de mon fils d'estre arrivé au ciel sans avoir essuyé les horribles dangers où nous sommes, et dont la seule correspondance fidèle à la grâce, la vigilance, le travail, la justice et l'accomplissement exact de nos devoirs nous peuvent tirer. Il est vrai, que si le péril est grand, la grâce est abondante et que Dieu ne nous laissera jamais tenter au-dessus de nos forces, mais il faut les employer, et le serviteur négligent a été damné aussi bien que Judas et le mauvais larron (2).

Quelques jours après, il lui écrivait encore, en lui donnant des nouvelles de la duchesse de Bourgogne, et d'une médecine qu'elle

(1) *Archives de Turin.*
(2) Archives d'Alcala. Lettres communiquées par le Père Baudrillart.

avait prise : « Je croy qu'on la réiterera bientost et qu'on la baignera ensuitte, puis qu'on luy donnera des eaux de Forges pour la disposer à réparer promptement la perte que nous avons faite (1). »

La perte ne fut cependant réparée qu'au mois de janvier 1707, par la naissance d'un second duc de Bretagne. A en croire Mme de Maintenon, la succession étant assurée, la duchesse de Bourgogne aurait souhaité s'en tenir là. « Il est certain, Madame, écrivait-elle à la princesse des Ursins, que notre princesse a trop peur de devenir grosse. La vôtre (la reine d'Espagne) est si raisonnable que j'espère qu'elle ne prendra point ces impressions-là, et je les crois très mauvaises selon Dieu; et elles doivent encore, pour bien d'autres raisons, désirer des enfans. » Et dans une autre lettre : « Mme la duchesse de Bourgogne ne connaît pas assez son véritable intérêt là-dessus. » Elle devait cependant avoir, en 1710, un troisième enfant qui fut Louis XV, mais, bien avant cette date, s'étaient passés dans sa vie de femme des incidens que nous ne pouvons taire. C'est le point obscur et un peu mystérieux de cette existence dont nous n'avons vu jusqu'à présent que le côté extérieur et brillant. Il nous le faut aborder résolument.

VI

« Il se présente ici une anecdote, très sage à taire, très curieuse à écrire à qui a vu les choses d'aussi près que moi. Ce qui me détermine au second parti c'est que le fait en gros n'a pas été ignoré et que les trônes de tous les siècles et de toutes les nations fourmillent d'aventures pareilles. Faut-il donc le dire (2)? »

Nous serions presque tenté de nous poser la même question que Saint-Simon, tant il semble que, même après deux siècles écoulés, ces questions relatives à l'honneur d'une femme doivent être traitées avec délicatesse. Mais Saint-Simon l'a dit avec tant de détails qu'il est impossible de ne pas le redire après lui, en cherchant à démêler le vrai du faux, et le certain de l'invraisemblable, tâche d'autant plus malaisée que Saint-Simon est ici à peu près l'unique témoin et qu'il le faut suivre, tout en le contrôlant.

Le certain, c'est qu'il y eut dans la vie de la duchesse de Bourgogne, de 1703 à 1706, autant qu'on peut en matière aussi déli-

(1) Geffroy, t. II, p. 156 et 161.
(2) Saint-Simon, édition Boislisle, t. XII, p. 269.

cate fixer des dates précises, quelques années troublées où sa coquetterie l'entraîna, où son imagination fut prise, où son cœur fut ému. Ceux qui l'observaient de près et sans bienveillance voyaient venir depuis longtemps cette crise. Dès 1701, Madame écrivait : « La duchesse de Bourgogne a beaucoup d'intelligence; mais elle est, comme le serait toute jeune personne à qui on aurait laissé une aussi grande liberté, extrêmement coquette et fougueuse (*coquet und wildt*). Si elle avait été auprès de gens qui l'eussent tenue comme elle aurait dû être tenue, on aurait pu faire quelque chose de bon de Son Altesse, mais j'ai peur, de la façon dont on la laisse aller, que beaucoup d'histoires n'arrivent au jour (1). » Et dans une autre lettre de 1703 : « Le duc de Bourgogne est tellement confit en dévotion, que selon moi il en deviendra stupide... Sa femme est méchante et coquette; elle lui fournira matière à mortification. »

Saint-Simon, qui veut au contraire tant de bien à la duchesse de Bourgogne, ne peut s'empêcher de dire la même chose que Madame, et, comme elle aussi, il rejette la responsabilité de ses torts sur les personnes qui l'entouraient : « La facilité naturelle de la princesse, dit-il, se laissoit conformer aux personnes qui lui étoient les plus familières, et, ce dont on ne sut pas profiter, elle se plaisoit autant et se trouvoit aussi à son aise et aussi amusée d'après-dînées raisonnables, mêlées de lectures et de conversations utiles, c'est-à-dire pieuses ou historiques, avec les dames âgées qui étoient auprès d'elle, que des discours plus libres et dérobés des autres qui l'entraînoient plutôt qu'elle ne s'y livroit, retenue par sa timidité naturelle et par un reste de délicatesse (2). »

Ce reste de délicatesse était mis à forte épreuve par les exemples dont elle était environnée. Il aurait fallu qu'un mari intelligent veillât sur elle, s'associant à sa vie et en tempérant les écarts. Or, c'était précisément le contraire que faisait le duc de Bourgogne. Notons enfin qu'après avoir été assez beau dans son adolescence, il avait perdu quelques-uns de ces attraits qui le faisaient, non sans exagération déjà, comparer à l'Amour par Mlle de Scudéry. S'il avait conservé ses yeux admirables, son regard vif et touchant, à la fois perçant et doux, ainsi que sa chevelure abondante et naturellement bouclée, le bas de son visage

(1) *Correspondance de Madame*, édition Bodeman; t. Ier, p. 437. Cette lettre est traduite incomplètement dans l'édition Jæglé.

(2) Saint-Simon, édition Chéruel de 1857, t. X, p. 90.

s'était altéré, la bouche surtout, et le râtelier supérieur, avançant trop, emboîtait presque celui de dessous. De plus, la différence entre ses deux épaules s'était accentuée au point de faire dévier sa taille et de gêner sa marche. Madame, qui ne mâche point ses mots, l'appelle bossu et boiteux. Elle dit qu'il était tout de travers, et qu'il avait une jambe plus courte que l'autre, si bien que, quand il voulait se tenir debout, le talon d'un de ses pieds était en l'air et qu'il ne touchait le sol que des doigts. Il faut donc reconnaître que le duc de Bourgogne était un mari un peu disgracieux, un peu maladroit, que sa passion même devait rendre souvent importun, et qui n'avait point tout ce qu'il fallait pour contenir une femme toute jeune, assurément coquette et fougueuse.

La duchesse de Bourgogne était dans cette phase de dissipation et d'indifférence pour son mari que nous avons décrite, lorsque ses yeux qui séduisaient tout le monde, ses yeux *promeneurs*, comme les appelait Tessé, tombèrent sur un jeune seigneur qu'elle avait eu souvent occasion de voir à la Cour, car il s'était mis fort avant dans les bonnes grâces du duc de Bourgogne, qui l'avait pris en gré. C'était Louis Armand de Brichanteau, marquis de Nangis, colonel du régiment de Bourbonnais. Il n'avait alors que vingt et un ans et cependant il était à la veille d'être nommé brigadier d'infanterie. Saint-Simon, qui en parle durement, comme d'un « assez plat maréchal de France (1), » ne peut s'empêcher de reconnaître qu'il était à cette époque la « fleur des pois » et le « favori des dames » et qu'il avait plusieurs titres à cette faveur : d'abord son extérieur, car il était très joli cavalier et, remarque Saint-Simon, « mieux fait que le duc de Bourgogne ; » ensuite la réputation de bravoure qu'il s'était acquise à la guerre au cours des deux campagnes de 1701 et de 1702, et que « les dames avoient relevée ; » enfin, une « discrétion qui n'étoit pas de son âge, et qui n'étoit plus de son siècle » dans ses nombreuses bonnes fortunes.

A ce moment, c'est-à-dire au commencement de 1703, Nangis servait en Flandre sous Villars, mais il ne fallait que deux ou trois jours pour aller et venir entre Versailles et l'armée. Il avait été malade au camp en juin, et peut-être était-il revenu à Versailles en convalescence. C'était le moment où le duc de Bourgogne partait, au contraire, pour l'armée et y restait quatre

(1) Saint-Simon, édition Boislisle, t. XII, p. 3, 271 et *passim*. Nangis fut en effet nommé maréchal en 1741 et il mourut en 1742 de la suite des blessures reçues par lui à la bataille de Guastalla.

mois. Ces longs silences qui le faisaient tant souffrir et qui contrastaient avec les lettres quotidiennes de l'année précédente s'expliqueraient ainsi par les préoccupations que causait à la princesse son intrigue naissante avec Nangis. Il semble bien que les premières avances, qui furent probablement des œillades de ses yeux promeneurs, soient venues d'elle. Ces coquetteries flattèrent et émurent Nangis, mais elles le troublèrent singulièrement. Il avait à ce moment même une liaison avec cette jolie Mme de la Vrillière dont nous avons déjà parlé. Mme de la Vrillière tenait à sa conquête. Elle s'aperçut qu'on la lui disputait. En effet, bien que, par une sorte d'entente tacite, il n'en fût point trop ouvertement parlé, le trouble que la duchesse de Bourgogne laissait apercevoir en présence du jeune et élégant colonel n'échappait point aux yeux. Nous en trouvons la preuve dans les *Souvenirs* de Mme de Caylus, et encore dans une des jolies lettres, récemment publiées par M. Taphanel, qu'adressait à La Beaumelle la vieille religieuse de Saint-Cyr chargée de lui communiquer les papiers de Mme de Maintenon : « J'ai ouï dire à feu ma mère, écrivait Mme de Louvigny, qu'on ne s'était aperçu de son faible pour M. de Nangis que parce qu'elle rougissait en le voyant, et qu'on avait si bien saisi ce symptôme avilissant qu'on prévenait toutes les occasions afin que la princesse n'eût pas à rougir souvent. Elle était gardée à vue (1). »

Nangis était livré cependant à d'étranges perplexités, que Saint-Simon, bien informé à son dire, nous peint avec sa vivacité coutumière. D'un côté, il redoutait « les *furies* de sa maîtresse qui se montroit à lui plus capable d'éclater qu'elle n'étoit en effet, » mais, de l'autre, il craignait que sa réserve ne le perdît « auprès d'une princesse qui pouvoit tant, qui pourroit tout un jour, et qui n'étoit pas pour céder, non pas même pour souffrir une rivale. » Ce fut alors que, pour triompher de la réserve de Nangis, la princesse s'avisa d'un artifice bien féminin. Ce fut de le piquer de

(1) *La Beaumelle et Saint-Cyr*, par M. Achille Taphanel, p. 213. Par conscience, nous croyons devoir extraire du même ouvrage une note que La Beaumelle écrivait sur son carnet, après une conversation avec le maréchal de Noailles : « M. de Nangis, premier écuyer de Mme la duchesse de Bourgogne (*ceci est déjà une erreur*), allait souvent avec elle à la Ménagerie, faire du fromage et *penser*, » mot auquel La Beaumelle attachait un sens particulier, mais c'est là une brutalité masculine à laquelle on n'est pas obligé de croire pas plus qu'à deux couplets orduriers qu'on trouve dans le *Chansonnier français* et dont l'un est reproduit dans le *Nouveau Siècle de Louis XIV*, t. III, p. 303.

jalousie, en encourageant un concurrent qu'elle trouva fort à propos sous sa main.

Notre ami Tessé avait une fille assez jolie, fort spirituelle comme lui, qu'il avait donnée en mariage à un jeune marquis de Maulevrier, fils d'un frère de Colbert, de quelques années seulement plus âgé que Nangis, et, comme lui, brigadier des armées du Roi où il s'était distingué par sa bravoure. C'était entre eux le seul trait qui fût commun. Maulevrier n'avait point l'élégance de Nangis. Il était assez vulgaire d'aspect et de figure peu agréable. Mais il l'emportait de beaucoup sur lui par l'esprit. De plus il était ambitieux, intrigant, un peu fou, mais un de ces fous dont les extravagances ne laissent pas d'être calculées. Sa situation de gendre du premier écuyer, l'intimité de sa femme avec la princesse lui ouvraient un facile accès auprès de la duchesse de Bourgogne. Il en devint ou feignit d'en devenir amoureux. D'abord rebuté, il fut ensuite plus favorablement accueilli. Il eut la hardiesse d'écrire, elle eut l'imprudence de répondre. Les lettres passaient par l'intermédiaire de Mme Quentin, la première femme de chambre, qui se figurait bonnement que les lettres du gendre provenaient du beau-père. « Maulevrier recevoit, dit-on, les réponses aux billets par la même main qui les avoit remis. Je n'ajouterai pas, continue Saint-Simon, ce qu'on crut au-delà. »

Que crut-on? qu'eut-on raison de croire? Cela est extrêmement difficile à dire. Y eut-il simplement de la part de la princesse coquetterie et manège? Fut-elle au contraire prise à son propre jeu, et son cœur, que Nangis avait troublé, fût-il aussi troublé par Maulevrier? Hardi qui trancherait la question. Il n'est pas impossible que le second lui ait plu par ses saillies et son audace même, comme le premier lui avait plu par sa bonne mine et l'avait agacée par sa réserve ; mais comme il est bien difficile d'admettre que tous deux en même temps lui aient plu jusqu'au bout, chacun des deux nous paraît être la garantie contre l'autre. D'ailleurs environnée, gardée, surveillée comme elle l'était, non pas seulement par ses dames, qui auraient pu être un peu complices, mais par ces Suisses qui rôdaient jour et nuit dans le palais et les jardins de Versailles et de Marly, ayant mission de rapporter au Roi toutes les allées et venues, il est bien probable qu'elle ne se rendit pas coupable d'autre chose que de lettres ou de promenades imprudentes.

Maulevrier, que ces obstacles irritaient, se serait avisé, s'il fal-

lait en croire Saint-Simon d'un singulier stratagème. Il aurait fait le malade, et aurait contrefait une extinction de voix afin de pouvoir approcher la princesse de plus près et lui parler à l'oreille sans exciter les soupçons. Ici notre guide s'égare. La vérité, c'est que Maulevrier était réellement malade, comme sa fin prochaine devait le montrer, et atteint, suivant toute apparence, de l'une de ces nombreuses variétés de la tuberculose qui s'appelle la phtisie laryngée. Mais il sut mettre habilement à profit son extinction de voix pour augmenter sa familiarité avec la duchesse de Bourgogne, qui, durant toute l'année 1604, se trouva ainsi serrée de près entre lui et Nangis. Grâce à l'humeur extravagante de Maulevrier, peu s'en fallut même que les choses ne tournassent au tragique. « La mauvaise humeur de Mme de la Vrillière le tourmentoit. Il croyoit Nangis heureux et vouloit qu'il ne le fût pas. » Un jour, il poussa la folie jusqu'à faire une scène quasi publique à la duchesse de Bourgogne, en la ramenant de la messe depuis sa tribune jusqu'à son appartement. A voix basse, comme il lui parlait toujours, « il lui chanta pouille sur Nangis, l'appela par toute sorte de noms, la menaça de tout faire savoir au Roi et à Mme de Maintenon, au prince son mari, lui serra les doigts à les lui écraser, en furieux, et la conduisit de la sorte jusque chez elle. »

En même temps il s'en allait partout se répandant en propos injurieux sur Nangis, et parlant de lui comme d'un homme auquel il était résolu à demander raison. Nangis, tout brave qu'il fût, se pâmait d'effroi à l'idée de ce duel dont le motif véritable n'aurait échappé à personne et qui aurait à tout jamais compromis sa fortune. La princesse, de son côté, était dans des transes mortelles. Cette situation extrême dura environ six semaines. Tessé la dénoua par « un trait d'habile homme. » Il fit intervenir Fagon, qui prescrivit l'air des pays chauds pour la maladie dont Maulevrier était atteint, affirmant que le froid de l'hiver, où on allait entrer, le tuerait infailliblement. Tessé ne se le fit pas dire deux fois, et comme il partait en mission pour l'Espagne, il obtint que l'ordre de le rejoindre au plus tôt fût donné à ce gendre compromettant.

Le duc de Bourgogne ne s'était douté de rien en ce qui concernait Nangis. Il ne fut pas plus clairvoyant en ce qui concernait Maulevrier. Nous le voyons en effet, à la date du 6 novembre 1705, écrire à son frère, Philippe V, une lettre pressante pour le lui

recommander. « J'ai promis à Maulevrier, lui dit-il, que je le chargerois d'une lettre pour vous lorsqu'il partiroit d'icy pour aller rejoindre le maréchal de Tessé. Vous me ferez plaisir de le bien traitter et de luy donner des marques de votre estime dans les occasions où je ne doutte pas qu'il ne le méritte. » Il continue en rapportant quelques traits militaires fort à l'honneur de Maulevrier, et il ajoute : « Il va en Espagne pour ne pas demeurer oisif et agir autant que sa santé le luy pourra permettre. Je croy que cette petite narration, en vous faisant connoître sa bonne volonté et l'intérest que je prends à luy, m'étant particulièrement attaché aussy bien que Madame sa femme l'est à la duchesse de Bourgogne, seroit pour luy, des recommandations suffisantes auprès de vous. »

Ce protégé du duc de Bourgogne se montra aussi inconsidéré en Espagne qu'en France. Son entregent et son audace le firent pénétrer fort avant dans la confiance du roi et de la reine d'Espagne qui l'admirent dans leur intimité. Il en abusa. Il voulut jouer le même jeu à Madrid qu'à Versailles. Il devint ou feignit de devenir amoureux de la Reine. Mme de Caylus, qui le traite de fou et qui ne croit à la sincérité de sa passion ni pour l'une ni pour l'autre des deux sœurs, prétend qu'il engagea aussi une correspondance avec la Reine, qu'elle lui répondit, et qu'elle lui faisait parvenir ses lettres roulées dans des boules de hoca (1).

Quoi qu'il en soit, son attitude finit par déplaire, et Tessé se vit réduit à demander le rappel de ce gendre dont il avait demandé l'envoi. Il invoqua encore un prétexte de santé. Pour le faire partir, cela avait été le froid. Pour le réexpédier, ce fut la chaleur. Au mois de mai 1705, Maulevrier quittait Madrid, porteur à la vérité d'une lettre très flatteuse du roi d'Espagne qui rendait justice à la valeur déployée par lui en volontaire au siège de Gibraltar. Après un voyage assez lent, au cours duquel il s'arrêta plusieurs fois en route, il fit sa rentrée à Versailles en automne. Il allait y trouver l'aspect des choses singulièrement changé. Du moins c'est Saint-Simon qui l'assure, mais il est ici le seul par qui nous soyons informés, car on ne trouve trace dans aucun des mémoires du temps de ce qu'il va nous raconter.

Depuis quelque temps avait reparu sur le théâtre de la Cour

(1) Le *hoca* était un jeu. Le rôle de Maulevrier en Espagne est un peu obscur et ne paraît pas avoir été conforme en tout point à celui que lui fait jouer Saint-Simon. Voir édition Boislisle, p. 22-24, et additions et corrections, p. 589.

un personnage sur lequel les yeux commençaient de nouveau à se porter et qui a laissé un certain nom dans l'histoire. Melchior, alors abbé, depuis cardinal de Polignac, était issu d'une vieille famille féodale qui, si elle ne descendait pas, comme le prétendaient certains généalogistes, d'Apollon et des Apollonides, dont son nom n'aurait été qu'une corruption, n'en avait pas moins été, au moyen âge, singulièrement puissante. Second fils du vicomte de Polignac, il était, comme beaucoup de cadets, entré dans les ordres sans grande vocation, et, suivant Sourches, « le torrent du monde l'avait un peu emporté. » Il était en tout cas mieux doué pour les lettres et la diplomatie que pour les études théologiques. Après avoir accompagné à Rome le cardinal de Bouillon, son parent, au moment du conclave de 1689, il fut nommé en 1692 ambassadeur en Pologne. Mais, ayant échoué dans ses négociations pour faire arriver le prince de Conti au trône, il fut rendu responsable de l'expédition assez piteuse que fit alors ce prince, et le Roi l'exila, en 1698, dans son abbaye de Bonport, où il passa trois ans à se morfondre. Pour se délasser il composa, en vers latins, qui ne manquent pas d'élégance, un poème philosophique intitulé *l'Anti-Lucrèce*, « ouvrage, dit son biographe le Père Faucher, que la religion et l'amour de la vertu lui inspirèrent, que la philosophie lui dicta et que ses talens admirables, déjà exercés dans l'éloquence et la poésie, ornèrent de mille beautés utiles au dessein qui le lui fit entreprendre (1). » Autorisé en 1702 à reparaître à la cour, ce poème servit à son retour de fortune. Charmé des argumens contre l'impiété qu'il y trouvait, le duc de Bourgogne en traduisit quelques passages et communiqua ces fragmens à Louis XIV, auquel ils plurent et qui les citait parfois lui-même à l'abbé. Le duc de Bourgogne, qui paraît avoir eu une sorte d'attrait pour tous les adorateurs de sa femme, éveilla peut-être ainsi les ambitions de l'abbé, car celui-ci était avant tout un ambitieux, mais un ambitieux bien doué. Saint-Simon, qui ne l'aime pas, ne peut s'empêcher d'en convenir et de reconnaître qu'il joignait à ses vices un extérieur séduisant, des dons rares et variés : « C'était, dit-il, un grand homme, très bien fait, avec un beau visage, beaucoup d'esprit, surtout de grâces et de manières, toute sorte de savoir, avec le débit le plus agréable; la voix touchante, une éloquence douce, insinuante, mâle, des termes

(1) Sourches, t. III, p. 290.

justes, des tours charmans, une expression particulière, tout couloit de source, tout persuadoit. Personne n'avait plus de belles lettres, ravissant à mettre les choses les plus abstraites à la portée commune, amusant en récits et possédant l'écorce de tous les arts, de toutes les fabriques, de tous les métiers (1). » Et il termine par ce trait : « Il vouloit plaire au valet, à la servante, comme au maître et à la maîtresse. Il butoit toujours à toucher le cœur, l'esprit et les yeux (2). »

Dans la circonstance, c'est au mari et à la femme qu'il aurait fallu dire. Par l'intermédiaire du duc de Chevreuse et même du duc de Beauvillier, il parvint en effet à plaire au duc de Bourgogne dont il flattait le goût pour les sciences. Toujours d'après Saint-Simon, il serait également parvenu à plaire à la duchesse. Cependant il devait lui faire un peu l'effet d'un vieillard, car il avait quarante-quatre ans. Mais il était de beaucoup supérieur à ce bellâtre de Nangis, à cet écervelé de Maulevrier et, comme elle-même était fort intelligente, elle put bien en faire la différence. Il venait précisément d'être reçu à l'Académie française aux lieu et place de Bossuet. Son discours de réception, qui n'est pas mal tourné, avait eu beaucoup de succès. Il n'y aurait rien d'étonnant à ce que son mérite apparent ait ébloui la princesse par comparaison, car une femme très jeune est parfois sensible aux attentions d'un homme plus âgé qu'elle, si cet homme est de quelque réputation, usurpée ou non. L'habile personnage auquel, pour lors, tout semblait sourire, s'aperçut de cette complaisance et se proposa de la faire tourner au profit de sa fortune.

« Dans cette situation très agréable, dit Saint-Simon, celle de Nangis qui était permanente, celle où il avait vu Maulevrier un temps, excita son envie. Il chercha à participer au même bonheur, il prit les mêmes routes... Il chercha à se faire entendre, il fut entendu. Bientôt il affronta le danger des Suisses, les belles nuits, dans les jardins de Marly. Nangis en pâlit ; Maulevrier, bien que hors de gamme à son retour, en augmenta de rage. »

Ces belles et périlleuses nuits paraissent peu vraisemblables, bien que, nous le savons, les promenades nocturnes fussent dans les habitudes de la duchesse de Bourgogne. Mais nous savons aussi par Dangeau que l'abbé de Polignac ne fut pas invité à Marly avant l'année 1710. Il aurait donc fallu

(1) Saint-Simon, édition Boislisle, t. XIII, p. 211.
(2) *Ibid.*, p. 216.

qu'il se glissât la nuit dans les jardins, ce qui, à son âge et avec son caractère, n'est guère à croire. Être *hors de gamme* n'était pas le compte de Maulevrier. Il n'entendait pas qu'on le mît de côté. Il prit alors un nouveau moyen, celui d'accabler la duchesse de Bourgogne de lettres qui contenaient sans doute plus de menaces que de protestations d'amour. Effarée et se souvenant du scandale dont autrefois il avait failli être cause, la duchesse de Bourgogne lui répondait en secret, envoyant ses lettres à Paris par l'intermédiaire de Mme Quentin et chargeant cette dernière de lui assurer qu'il pourrait toujours compter sur elle. Mais la rage de Maulevrier ne se calmait pas, et ce qui dut y ajouter singulièrement, c'est que sa femme, piquée de son attitude vis-à-vis de la duchesse de Bourgogne, se mit à faire des avances à Nangis, et Nangis, de son côté, à y répondre, pour que Maulevrier ne l'accusât pas de nouveau d'être heureux auprès de la princesse. La tête du malheureux n'était pas assez forte pour résister à tant de secousses, et la tuberculose, continuant ses ravages, lui monta au cerveau, ce qui explique bien des choses. Il donna bientôt des signes évidens d'aliénation mentale et se répandit en propos tellement extravagans qu'il fallut le tenir enfermé et le surveiller. Il disait des choses terribles, tantôt parlant de la duchesse de Bourgogne et de Nangis, qu'il voulait tuer ou faire assassiner, tantôt s'accusant d'avoir manqué à l'amitié que lui avait témoignée le duc de Bourgogne, tantôt manifestant des désirs de retraite et de pénitence. Enfin, un jour qu'on l'avait laissé seul, ainsi qu'on faisait souvent, pour que des valets ne pussent entendre ce qu'il disait, il ouvrit la fenêtre de la garde-robe de sa femme, et, se jetant dans la cour, s'écrasa la tête contre le pavé.

Ce fut un vendredi saint, le 6 avril 1706, que ce drame arriva. La duchesse de Bourgogne apprit la nouvelle à Ténèbres, devant toute la cour. En public elle fit bonne contenance. En particulier elle pleura beaucoup, et tout le monde remarqua que pendant plusieurs jours elle eut les yeux rouges. Mais il fallait ravoir les malheureuses lettres. La duchesse de Bourgogne, incontinent, s'en occupa dès le samedi saint; elle envoya Mme Quentin voir Mme de Maulevrier, et, quelques jours après, dans le couvent où la veuve irritée s'était retirée, elle lui expédia encore quelques-unes de ses dames. Mme de Maulevrier les reçut fort mal, et il est probable qu'elle refusa de rendre les lettres, car à partir de cette mort elle demeura brouillée avec la duchesse de Bourgogne. Pendant

plusieurs jours, la duchesse de Bourgogne parut triste et préoccupée. On remarqua qu'elle avait avec Mme de Maintenon de fréquens entretiens dont elle sortait toujours en larmes. Le duc de Bourgogne lui-même s'inquiéta. « Peu s'en fallut qu'il n'aperçût plus qu'il n'en étoit besoin; mais l'amour est crédule. Il prit aisément aux raisons qui lui en furent données. Les romancines s'épuisèrent ou au moins se ralentirent; la princesse comprit la nécessité de se montrer plus gaie. »

Cet effort de gaieté dut lui être d'autant plus pénible que la fin tragique de Maulevrier eut une autre conséquence. Torcy était l'ami particulier de Polignac. Un peu effrayé du personnage que celui-ci jouait depuis quelque temps, il l'avait fait nommer auditeur de Rote. L'abbé avait pris cette nomination comme un exil et ne se pressait point de partir pour Rome. La crainte d'être lui-même compromis et les instances de Torcy le déterminèrent. Il prolongea cependant jusqu'au mois d'octobre. Quand il vint prendre congé de la duchesse de Bourgogne, on remarqua encore qu'elle « lui souhaita un heureux voyage d'une tout autre façon qu'elle n'avoit accoutumée de congédier ceux qui prenoient congé d'elle. » « Peu de gens, ajoute Saint-Simon, eurent foi à une migraine qui la tint tout ce même jour sur un lit de repos chez Mme de Maintenon les fenêtres fermées, et qui ne finit que par beaucoup de larmes (1). »

Ainsi, pour la seconde fois en trois mois, se terminait par beaucoup de larmes cette série de manèges imprudens, et dans une certaine mesure coupables, auxquels la charmante princesse avait eu le tort de se laisser entraîner pendant trois ans. Tout était bien fini, car Nangis, de son côté, était retourné à l'armée où il ne cessa de bien faire, et nous n'entendrons plus parler de lui. En historien consciencieux, nous n'avons rien dissimulé de ce qui était à la charge de la duchesse de Bourgogne. Aussi, après avoir écouté Saint-Simon, tenons-nous à terminer en rapportant ce témoignage d'une femme qu'on n'accusera certainement pas de naïveté et qui, à la Cour, avait vu assez de vilaines choses pour ne conserver guère d'illusions. Après avoir parlé du goût que la duchesse de Bourgogne, d'après la rumeur publique, aurait eu pour Nangis, Mme de Caylus ajoute : « J'avoue que je le crois, comme le public; la seule chose dont je doute, c'est que cette affaire soit allée aussi loin qu'on le croit, et je suis convaincue que

(1) Saint-Simon, édition Boislisle, t. XIII, *passim* et p. 332.

cette intrigue s'est passée en regards, et en quelques lettres tout au plus (1). » Pourquoi ne pas avoir la conviction aussi facile que Mme de Caylus, et pourquoi ne pas conclure avec l'auteur d'une délicate notice sur la duchesse de Bourgogne : « Croyons à de légères imprudences de sa part, plutôt qu'à des torts dont rien ne donne la preuve et dont on aime à la supposer exempte (2). »

Les graves événemens auxquels elle allait bientôt se trouver mêlée et les épreuves par lesquelles elle passa ne devaient pas tarder au reste à développer les rares qualités de cœur et d'intelligence qui étaient en elle. Pour mettre son rôle en lumière, il nous faut revenir en arrière et raconter les événemens diplomatiques et militaires qui amenèrent la rupture et la guerre entre son pays d'origine et son pays d'adoption. Mais, pour renouveler, au moins par le détail, le récit de ces événemens si connus, il nous faut remonter aux sources, aussi bien à Turin qu'à Paris. Aussi serons-nous obligé de demander un crédit un peu long à la patience de nos lecteurs.

HAUSSONVILLE.

(1) *Collection des Mémoires relatifs à l'Histoire de France*, 2e série, t. LXVI. *Souvenirs de Mme de Caylus*, p. 487.

(2) Cette notice, dans les *Mélanges de littérature et d'histoire*, publiés par la Société des Bibliophiles français (Paris, 1851), a pour auteur la vicomtesse de Noailles; elle sert de préface à des lettres inédites de la duchesse de Bourgogne dont les originaux sont aux archives du château de Mouchy.

FEMMES NOUVELLES

TROISIÈME PARTIE (1)

XII

La route bordée de noyers atteignait le sommet du plateau. La vallée de Rosay apparut, toute lumineuse et fraîche dans la belle matinée de mai. A l'écart du village, dont le clocher d'ardoises se découpait sur l'azur, les bâtimens de la colonie, entourés de vignes et de bois, dressaient leurs constructions grises; des hangars neufs y faisaient tache blanche.

Hélène contemplait avec une sorte d'apaisement la ligne molle des collines, les grandes prairies humides où les vaches pâturaient, et cette douce légèreté de l'air qui baigne les ciels limpides de Touraine. Elle se retourna vers son amie Mme Sassy, la directrice, forte et rude femme au visage d'énergie et de bonté :

— Il fait bon vivre ici!

Elles côtoyaient un champ; les pensionnaires de Rosay, cottes et blouses brunes, courbées en deux sur les sillons, buttaient des pommes de terre. Comme on était loin de Paris, loin de cette vie factice et fiévreuse où chacun poursuivait âprement la curée de ses égoïsmes, à travers le mensonge tour à tour bienveillant ou implacable de la société! Hélène, toute meurtrie encore, un cerne de fatigue autour de ses beaux yeux, éprouvait, en songeant à

(1) Voyez la *Revue* du 15 avril et du 1er mai.

l'homme, une amère rancœur. Elle n'évoquait que visages de haine, de convoitise, de sécheresse, et de ruse.

Ah non! certes, l'homme n'était pas beau, lorsque, sous le masque arraché des habitudes et des convenances, son âme cachée, cette âme que la vie quotidienne dissimule, se dévoilait dans sa laideur... On parlait toujours de l'éducation de la femme! Comme si celle de l'homme n'était pas d'abord à modifier tout entière! Mais renoncerait-il jamais, avec son individualisme féroce, à chercher dans sa compagne une serve de plaisir, et de son bon plaisir? Lui imposerait-il toujours, en s'en libérant lui-même, une rançon d'argent, de dévouemens, de soins et de devoirs? Quand cesserait-il de vouloir primer, dans la lutte séculaire faite d'amour et de haine?... Parmi l'escorte des visages qui hantaient son désenchantement, elle revoyait l'expression dédaigneuse et dure d'André, le jour de leur grande explication après l'éclat de Du Marty. Elle avait toujours souffert par lui; dès l'enfance, il l'avait écrasée, jusque dans leurs jeux, de sa supériorité tyrannique, de ses taquineries malveillantes; plus tard, c'était l'antagonisme sourd de leurs intelligences en éveil, ses sentimens de femme toujours rappelés à la soumission; enfin la lutte ouverte des caractères, des intérêts méconnus, son légitime désir d'égalité toujours humilié, froissé, refréné. A coup sûr, elle le savait personnel, volontaire, bornant à lui tout l'horizon; mais jamais elle n'aurait cru que ce laborieux, dont elle estimait la soi-disant droiture et la décision, s'abaissât à d'aussi viles satisfactions, à un pareil manque de conscience et d'honnêteté. Depuis, à peine l'avait-elle revu une ou deux fois, en quinze jours, et, à l'attitude glaciale d'André, à sa propre froideur, elle avait senti l'irréparable.

Du Marty? La face correcte, le sourire sur les lèvres comme le monocle dans l'œil, ce vernis de politesse et d'élégance, cela s'écaillait, tombait, faisait place à l'odieuse violence d'un palefrenier, à un inconcevable mélange de bêtise et de canaillerie. L'inflexible indifférence du grand-père Pierron, figé dans son respect de la loi et son culte tenace du passé, l'égoïsme avisé de l'oncle Marcel, grand défenseur des principes pourvu qu'ils se conciliassent avec ses intérêts, tout contribuait à augmenter son isolement, sa tristesse. D'autres souvenirs la harcelaient : le museau de brochet de Simonin, sans cesse prêt à s'ouvrir pour happer une proie, et, dans ces éclairs qui à certains momens illuminent on ne

sait pourquoi les coins sombres de la mémoire, tels traits épars dans le paysage de Moranges et d'Hautneuil, la trogne libertine du vieux contremaître rougeaud, le mufle veule de Lepillier, la sordide silhouette du père Lefebvre, avec ses yeux morts d'aveugle...

Mais, par-dessus tout, elle revenait malgré elle au visage de Vernières, tel qu'elle l'avait vu la dernière fois, à ce visage d'une pâleur terreuse où était apparue brusquement l'âme de boue. Elle ressentait encore le cruel déchirement, la douleur d'avoir si mal placé son affection, et de la découvrir, à l'épreuve, plus sincère qu'elle n'avait supposé. Du moins, c'était bien fini, mais l'orgueil de cette constatation lui laissait une blessure, l'impression endolorie d'un grand vide. A peine le silence et l'éloignement, qu'elle était venue chercher à Rosay, commençaient à lui rendre par momens un peu de calme, sinon d'oubli. La duplicité de Vernières, son infamie découverte, voilà, sans qu'elle s'en rendît compte, ce qui lui faisait haïr aujourd'hui tous les hommes. Sous la grâce et la distinction qui l'avaient séduite, elle ne voyait plus que l'universelle vilenie, le déchaînement irrésistible des instincts bas et méchans.

Triste vie, où les meilleurs sont les dupes des pires, où les faibles sont fatalement victimes des habiles et des rapaces, de la foule brutale des sans-scrupules et des sans-cœur. Et, dans une angoisse douloureuse, elle cherchait en elle-même le secours des visages amis. Entre les bons sourires d'Édith et de Minna, l'image fortifiante de son père surgit. Émue, elle reconnaissait les yeux graves et doux, la fine bonhomie, les traits chers. Comme il lui manquait, ce guide patient et sûr, qui l'avait quittée au tournant du chemin. Elle se rappela l'air de lassitude, le tendre regard fatigué du vieillard, dans son cabinet de travail de la Neuville, lorsque, assis derrière la table, il la contemplait, séparé d'elle par tant d'années de vie, à la fois si près et si loin. Les mots de naguère lui revinrent, avec l'inflexion connue : « Nous voudrions te confier à quelque brave compagnon de route... » Pauvre père !

Elle avait beau chercher autour d'elle : personne. Parmi les jeunes gens qu'elle connaissait, ou qu'elle avait entrevus, aucun qui ne lui fût indifférent ou dont l'affection lui parût mériter de tenir une place dans sa vie; et des profils se précisèrent : les lieutenans Ythier-Bourrel et de Céry, dans l'or roux des bois

de la Roche-Guyon? grandes moustaches et petites cervelles... Schmet, avec son nez crochu et ses cheveux frisés?... Dormoy? oui, de l'allure, une espèce de charme cavalier, une belle franchise; mais non, il devait être comme les autres... ce bourru d'Arden, avec sa laideur intelligente?... Rien ne se détachait du fond sombre de ses pensées; elle était encore trop près de sa peine pour se tourner vers l'avenir.

Mme Sassy, qui était pleine de délicatesse, respectait ce silence. Sous sa capeline noire, ses cheveux gris en broussaille découvraient un haut front rêveur; seule la courbe prononcée du nez, du menton, décelait la volonté forte. Nature disparate, où de vastes conceptions théoriques neutralisaient souvent les énergies de l'application, Mme Sassy, depuis la mort de son mari, neveu du célèbre philanthrope et lui-même agronome distingué, avait assumé la tâche de diriger seule les établissemens de Rosay. Toujours la première debout, la dernière couchée, promenant partout ses robes courtes et sa fameuse capeline noire, de l'étable au rucher, de la laiterie aux champs, elle dépensait en mille détails de surveillance son infatigable activité, sa pitié bourrue. L'asile, aujourd'hui, n'employait plus que cent cinquante pensionnaires. Ces femmes, de misères identiques et de provenances diverses, pour un bon nombre sortant de maisons de correction, ou bien filles repenties, filles-mères abandonnées, n'apportaient à Rosay que des corps las, des cœurs malades, toute une variété de déchéances physiques et de plaies morales. Personnel ombrageux, difficile à manier, qui, dans la fatigue salutaire du travail, gardait une redoutable vivacité d'instincts, exigeait de la part des sous-maîtresses autant d'activité que de tact. Entreprise onéreuse, où les admirables qualités de Mme Sassy ne parvenaient pas à contre-balancer ses défauts, tendance à voir trop grand, engouement de méthodes nouvelles de culture, achats sans compter d'outils perfectionnés. Les sommes affectées à la fondation par le baron Sassy étaient, comme sa propre fortune et les deux cent soixante-cinq mille francs d'Hélène, aventurés dans cette exploitation trop lourde pour les bras qui la mettaient en œuvre. De mauvaises récoltes depuis deux ans, l'hostilité du pays entier, des petits propriétaires atteints dans leur commerce par la concurrence à meilleur marché, un incendie qui avait détruit les hangars de réserve, reconstruits depuis à grands frais, tout avait ajouté au médiocre état des affaires.

Hélène s'était arrêtée, le long du chemin, devant une pièce de terre où une dizaine de femmes étaient en train de repiquer un immense carré de choux. L'air de santé d'un gamin aux joues rouges, aux yeux vifs, qui poussait une brouette chargée de plants, lui fit penser à la maigre figure souffreteuse du petit Georges. Elle eut un tressaillement de colère méprisante : Georges Leroy? non, Georges Vernières! Ah! combien il serait mieux ici, le petit malheureux, à l'air libre, au soleil, que dans la corruption du ruisseau de Paris!

Mme Sassy, qui la voyait souffrir, et qui, depuis son arrivée, s'efforçait de la distraire sans l'interroger, lui proposa d'abréger la promenade. Elles rentreraient par un sous-bois, dont elle désigna un peu plus loin la verdure jeune, taillis de chênes bas tout frémissans d'un feuillage nouveau, tachés de place en place par des arbustes roux gardant encore leur dépouille d'automne.

Peu à peu, l'existence rustique menée par Hélène la détendait, la pacifiait. Toute la semaine, elle avait accompagné Mme Sassy, dans ses tournées quotidiennes. Elle avait toujours aimé, mais n'avait jamais à ce point reconnu le bienfait d'une vie mêlée à la grande vie de la terre, des animaux et des choses. C'était moins le plaisir d'en goûter la beauté sereine, le spectacle magnifique et simple, que de participer à l'immense effort invisible, à la lente et féconde transformation.

D'humbles détails, nouveaux pour elle, l'intéressaient. Mises en relief par le recul de Paris et l'oubli de son agitation stérile, leur raison d'être, leur utilité lui apparaissaient pour la première fois dans leur modeste grandeur. Elle sut qu'avec Mai se modèrent, puis cessent les irrigations des prairies, se terminent les dernières semailles, colza de printemps, chanvre et maïs; elle s'étonna de rester toute une matinée au grand air, dans les prés où, d'un geste large, des faucheuses récoltaient le trèfle incarnat, en chargeaient à la fourche de lourds chariots. Avec joie, elle respirait l'odeur fraîche et sucrée de l'herbe fleurie; et cette expression de force saine, presque allègre, elle la surprenait aussi sur le visage bruni et dans les mouvemens rythmés de ces femmes, à qui leur labeur était en train de refaire une âme. Elle se passionna pour la lutte intelligente, chaque jour, dans les vignes, contre le ravage obscur du mildew; elle vit, dans le soufrage soigneux des ceps, le patient emblème de toutes les guérisons.

Mme Sassy ne lui faisait grâce de rien : explications et projets. Elles visitèrent longuement la basse-cour, le rucher, les étables. On commençait à mettre les animaux au régime du vert. Plus loin, quelques femmes, trop délicates pour les travaux des champs, jetaient de leurs tabliers gonflés les grains à poignées au milieu des cercles de dindons et de poules, renouvelaient constamment la boisson des poussins. Hélène s'amusait aussi à voir placer, pour faciliter l'essaimage, des ruches en paille en vue du rucher; c'était l'époque de la grande miellée. Le soir, elle se couchait rompue, mais l'âme tranquille; elle retrouvait des sommeils d'enfant.

Plus encore peut-être que l'œuvre apaisante de la nature, elle admirait les soins constans de Mme Sassy, la cure journalière poursuivie par elle sur ces déshéritées. Don merveilleux de convaincre, d'émouvoir, puissance irrésistible de la charité! Ah! si chacun, dans la mesure de ses forces et la limite de son intelligence, se consacrait à cet apostolat, au moins la misère humaine serait soulagée, puisqu'il est impossible de la supprimer vraiment. Mais l'on pensait à soi d'abord! Combien l'exemple d'abnégation que Mme Sassy donnait depuis vingt ans tranchait avec l'égoïsme d'André, dont l'ambition se limitait à des jouissances de fortune et d'orgueil, avec la bassesse et la cruauté d'un Du Marty, d'un de Vernières... Vernières? Elle y pensait maintenant presque avec indifférence. Le mépris avait tué la douleur. Et cependant de tels hommes représentaient une part de l'élite de la classe dirigeante; ils n'en étaient que plus coupables.

Oui, cette œuvre était réellement belle. A côté du labeur physique, des cours élémentaires achevaient, par les longs soirs d'hiver, le relèvement progressif. Jamais d'insoumises; de se sentir libres, elles travaillaient mieux; les portes ouvertes par charité ne retenaient personne de force. Depuis la fondation, plus de huit cents jeunes filles ou femmes, à qui leur séjour à la colonie avait permis de se constituer un petit trousseau, une réserve d'économies, s'étaient mariées honorablement, avaient pu se refaire une humble, mais durable position. Les gages de chaque employée étaient versés tous les mois à son nom dans une caisse qu'alimentaient encore certains dons. Ainsi elles retrouvaient à leur sortie le fruit de leur travail, sous une forme tangible. La plupart demeuraient reconnaissantes, écrivaient à Mme Sassy, revenaient la voir. Elle citait trois de ses anciennes pensionnaires devenues sous-maîtresses à force de travail et d'honnêteté. Elle

recevait de la société des épaves, elle lui rendait des êtres conscients, capables d'une vie nouvelle.

Un matin, au courrier, ces deux lettres :

White House, 17 mai.

« *Darling*

Moi qui t'avais promis de t'écrire longuement aussitôt débarquée ! Mais impossible de trouver une minute, à peine ai-je le temps de t'embrasser aujourd'hui. A bientôt une vraie lettre. Te savoir à Rosay me rassure un peu. Je te vois allant, venant, avec la bonne Mme Sassy ; j'ai foi en cet air si doux, si pur, de la Touraine, consolant comme une caresse. Pour moi, avec quel soulagement j'ai retrouvé ma vieille maison, mes prés, le brouillard matinal sur la rivière. Tu te doutes si on a été heureux de me revoir : Georges, je ne t'en parle même pas, tu connais sa chère affection ; mais les petits, Fred et Bertha ! Rien d'amusant comme de voir master Willy faire le Parisien, leur débiter mille contes... Ce mot seulement, chère Hélène, pour te dire que je t'aime et que je pense à toi.

ÉDITH. »

Hélène décachetait sans hâte la seconde lettre où elle avait reconnu l'écriture de sa mère. Les lignes descendaient, signe de dépression. Les derniers événemens avaient mis le comble à l'abattement de Mme Dugast. Elle avait eu pendant si longtemps l'habitude du bonheur ! L'apprentissage des mauvais jours, à soixante ans, c'était dur. Et, avec autant de détachement qu'elle avait mis de promptitude à lire les nouvelles d'Angleterre, Hélène commençait à parcourir celles de Paris.

18 mai.

« Ma chère fille,

Pourquoi répondre des billets si courts à mes lettres détaillées ? Je m'efforce de te donner une impression fidèle de mes occupations, de mes tracas, et toi, tu résumes dans un bulletin de quelques lignes tes longues journées de campagne. Pas grand'chose de nouveau depuis avant-hier, où le dîner chez ton grand-père s'est bien passé. Il ne va pas mal, quoique nos chagrins lui aient été plus pénibles qu'il ne le laisse voir. Ce qui m'inquiète, c'est l'affaiblissement de ta pauvre grand'mère. Pas moyen de lui faire

comprendre un mot de ce qui nous préoccupe. Elle est aussi sourde d'esprit que d'oreille. Elle demeure, quoi qu'on lui dise, engouée de Du Marty dont elle interprète toutes les actions à rebours.

« Hier matin, je suis allée chez ton oncle, j'ai trouvé la maison sens dessus dessous. Crac! au moment où on espérait pincer ce vilain monsieur, le voilà parti aux courses de Pau; la surprise était organisée pour l'après-midi, et voilà huit jours de perdus. Cela n'empêche que tout le monde était en joie, ton oncle conserve le meilleur espoir. Germaine, outrée de la conduite de son mari, — et vraiment il y a de quoi! — s'apprêtait à sortir avec Yvonne pour faire quelques achats au Louvre. Tante Portier m'a chargée de ses amitiés pour toi; elle a retrouvé toute sa sérénité; elle est bien heureuse!

« Puis, déjeuner bien triste à la maison, toute seule dans la grande salle à manger. Je crois que j'aurais passé une après-midi funèbre, si je n'avais reçu à deux heures une belle visite. Devine qui? Dormoy, qui venait nous apporter des cartes pour son exposition; elle a lieu dans quinze jours, chez Petit. Il a paru surpris de ne pas te trouver, a bien répété combien nous lui ferions de plaisir en allant toutes deux à l'ouverture. *Le Figaro* en parlait ce matin et vantait son talent. On dit qu'il sera décoré au 14 juillet. C'est un homme charmant et bien distingué, avec ses façons d'artiste.

« Voilà, ma chère fille, le bavardage d'aujourd'hui. Toujours pas de nouvelles d'André! Cinq jours que je ne l'ai vu. Mais je m'inquiète sans doute à tort, il va bien, car Dormoy l'avait aperçu lundi à la première du Vaudeville.

« Au revoir, ma chérie, prends exemple sur moi, écris longuement. Songe que c'est le seul plaisir des vieilles mamans sacrifiées.

Ta mère qui t'aime. »

En se levant de table, le lendemain, Mme Sassy achevait d'exposer à Hélène la situation nette de leurs affaires : elle le devait à la jeune fille qui lui avait apporté si spontanément l'aide puissante de ses capitaux. Depuis qu'Hélène était là, ce besoin de confiance, de franchise, tourmentait l'excellente femme. Les recettes des dernières années, celles que faisait prévoir l'année en cours, restaient à ce point au-dessous des dépenses, qu'elle se

faisait un scrupule de ne pas l'en prévenir. Elle désira savoir au juste de quoi se composait sa fortune. Elle savait Marcel Dugast immensément riche; elle savait qu'aux 265 000 francs d'Hélène s'était ajouté l'héritage de son père. N'allait-elle pas avoir besoin de revenus plus considérables? A peine si Rosay donnerait cette année deux pour cent.

Hélène s'expliqua simplement. Sa part de succession s'élevait à 200 000 francs placés dans l'usine Dugast : produit net, sept pour cent. Elle avait, par déférence aux supplications, aux instances de sa mère, consenti à ne pas déplacer la somme. C'était bien le moins que la différence de Rosay rétablît l'équilibre! Ce qu'elle n'ajoutait pas, c'est qu'indignée de voir sa mère réduite par la volonté d'André au quart strict de l'usufruit, elle l'avait priée de conserver l'entière direction des 200 000 francs, en lui laissant en plus la jouissance du Vert-Logis, indivis entre son frère et elle. Elle remerciait chaleureusement Mme Sassy, elle était heureuse de s'associer au moins par l'argent, puisqu'elle ne pouvait lui apporter d'autre concours, à son œuvre admirable. Elle eût voulu l'aider de sa personne, se dévouer comme elle; mais son devoir filial la réclamait.

Une servante frappait à la porte. Un petit vieillard desséché et propret, blouse bleue et pantalon de velours rapiécé, — l'exprès du télégraphe, s'avança une dépêche à la main : « *Hélène Dugast, Rosay, Maine-et-Loire.* »

— Rien de grave, j'espère? demanda Mme Sassy.

— C'est de maman, fit Hélène qui lisait d'un regard, puis lui tendait le papier bleu : « *André veut partir Russie d'Asie. Désespérée. Reviens vite pour joindre remontrances aux miennes.* »

XIII

Elle sautait légèrement du wagon, sur le quai blafard où les facteurs s'empressaient; les hautes lampes électriques déversaient ce jour factice qui donne aux choses un aspect lunaire. Dans un tohubohu de valises et de sacs où des bouquets de lilas frais cueillis faisaient éclater tout le printemps de la campagne, le flot des voyageurs se ruait vers la sortie, encombrait l'étroite chaussée entre les deux trains. Dans la salle d'attente des bagages, Hélène, contre la porte close, s'impatientait, en maudissant la dédaigneuse lenteur des employés. Un monsieur devant elle se retourna brusquement,

la coudoya par mégarde. Leurs regards, furieux de la pause prolongée, se rencontraient, hésitaient un moment à se reconnaître. Ce fut Hélène qui la première s'écria :

— Tiens ! monsieur Arden !

Il n'avait pas changé ; toujours cette mine un peu sauvage, rentrée en elle-même, ces yeux intelligens et fiers, cette expression railleuse. Évidemment, il était plutôt laid, avec son nez camus, sa barbe courte et dure. Mais la physionomie avait un bel air de volonté ; le corps trapu, souple dans ses vêtemens libres, disait la santé, la force. Il parut surpris, rougit, et, avec cette espèce de gaucherie qu'ont parfois les hommes d'action :

— Mademoiselle Dugast?... nous sommes sans doute venus par le même train.

Il s'enquit avec intérêt de Mme Hopkins, eut un mot discret et sincère sur le grand chagrin d'Hélène : la mort de son père. Il l'avait apprise en Allemagne, d'où il était revenu depuis un mois. Il parlait de ses travaux en cours, lorsque enfin la porte s'ouvrit. Une poussée les faisait pénétrer dans la salle des bagages. Il se hâtait de prendre congé, saluait avec un empressement de timide. « Quel ours ! se dit Hélène, amusée, comme il s'éloignait, la laissant se débrouiller seule... Pas galant ! » Et, néanmoins, par un sûr instinct de femme, elle devinait que la rencontre n'avait pas été indifférente à Arden.

Elle songeait aussi : « Drôle de chose que la vie ! on voyage côte à côte, sans se voir, sans s'en douter. Un beau jour, on se rencontre, puis on se quitte. Pourquoi ? Tout n'est qu'imprévu, mystère. A moins, objecta-t-elle aussitôt, que ce ne soit la chose la plus naturelle du monde. » Cependant elle sentait, sans même se le formuler, qu'elle avait trouvé Pierre Arden plus sympathique ce soir que la première fois.

A la maison, sans s'inquiéter autrement des détails du séjour à Rosay, sa mère, qui l'attendait, se répandit en récits interminables, en lamentations. Elle avait appris à l'improviste par tante Portier le projet d'André. Tout était machiné depuis quelques jours entre Marcel et lui. Comprenait-on un coup de tête pareil : s'expatrier ? Elle se moquait bien des intérêts de l'usine, des bonnes raisons données par l'oncle ! Était-ce sa faute, à elle, si la folie de Germaine rendait difficile le maintien d'André à la tête des établissemens de Moranges ? Qu'est-ce que cela pouvait lui faire qu'il y

eût des cotons en Géorgie? quel besoin d'aller y créer une filature nouvelle? Si encore la passion aveuglait André au point de rendre sa présence à Paris dangereuse! Alors, certes, elle eût été la première à souscrire à un départ, à l'exiger! Mais non, il était trop sage, trop raisonnable pour cela. Il n'avait également plus rien à redouter de Du Marty; cet individu n'avait pas la moindre envie de se battre... Et, dans son égoïsme maternel, — vraiment la situation était assez pénible comme cela, — elle ne voyait que l'éloignement définitif d'André, la rupture d'un des derniers, d'un des plus solides liens qui la rattachassent au passé.

Hélène, qui la plaignait du fond de l'âme, l'écoutait pourtant avec impatience : une fois de plus elle balança entre le désir de parler en toute sincérité et la certitude de ne pas être comprise. L'amour de la vérité l'emporta :

— Voyons, maman, André ne partira pas pour toujours. Avec l'Orient-Express, on va vite. Ne dirait-on pas que tu dois ne jamais le revoir? Je ne suis pas du tout de ton avis. Cette idée d'aller fonder au loin une succursale, ce n'est pas d'hier. Tu sais bien qu'il y a des années qu'on en parle. Pour moi, André ne peut pas mieux faire. Impossible de rester à Moranges, c'est une question d'honnêteté, de dignité... Jamais il ne trouvera de plus utile emploi de ses qualités d'organisation, de ténacité! C'est une belle chose, en principe, que de porter au loin l'énergie de notre race, de créer des foyers nouveaux de travail et de production.

Mme Dugast, butée, la regardait d'un air triste.

— Tu en parles à ton aise! on voit bien que tu n'as jamais aimé ton frère. Tu ne souffriras pas de son absence.

Hélène n'essayait même pas de se disculper, de démontrer à sa mère combien il était naturel que, tout en gardant à leurs parens une affection tendre, les enfans cherchassent à se faire leur vie. Et tandis que Mme Dugast, après un silencieux baiser mêlé de reproche, allait se coucher, Hélène regrettait l'éternel malentendu, et, entre les êtres qui s'aiment le plus, ces inévitables dissonances de l'esprit et du cœur.

Trois jours sans nouvelles d'André, retourné à Moranges. Puis, coup sur coup, dans une même après-midi, visite de Germaine, — c'était la première fois que, depuis le scandale, elle remontait l'escalier de sa tante, — visite de Mme Portier, toutes deux surexcitées au dernier point par le grand événement du lendemain. Grâce à l'aimable concours de Simonin, toutes les mesures

étaient prises, la commission rogatoire signée, le commissaire de police prévenu : on devait, de deux à trois, surprendre « Monsieur Du Marty. » Avec des chuchotemens mystérieux, elles mettaient Mme Dugast au fait, la suppliaient de venir boulevard Haussmann avant dîner : on lui raconterait tout... Enfin la nuit s'écoula, l'heure convenue arrivait, et Mme Dugast, qui n'avait pu fermer l'œil, s'en alla au rendez-vous. Sa curiosité première avait tourné à une sorte de malaise : il y avait dans tout cela quelque chose d'un peu louche, de déplaisant, qui lui causait un trouble. Il était convenu qu'Hélène la reprendrait, en revenant de chez son amie Gabrielle Duval, souffrante depuis une semaine, et dont Louise Guilbert venait de lui écrire l'état assez inquiétant.

A quatre heures précises, Mme Dugast sonnait à l'entresol. En vain essaya-t-elle de discerner quelque chose sur le visage impassible du grand laquais ; il recevait de ses larges mains gantées de blanc le mince parapluie aiguille, ouvrait avec componction la porte du salon. Germaine, tante Portier et Yvonne se levèrent en sursaut avec des visages crispés d'émotion, presque déçus à sa vue.

— Nous croyions que c'était père, dit Yvonne.

Mme Dugast s'était trop pressée.

Une attente interminable commença, coupée de suppositions absurdes, de fausses alertes à l'arrêt d'un fiacre, à des bruits de portes. Plus jolie que jamais, Germaine, la taille moulée par une robe tailleur de léger drap beige, redressait à chaque minute son buste charmant, dans une immobilité attentive. Puis elle repartait en un babil fiévreux, fouettée par le plaisir de la vengeance, l'étrangeté d'une sensation inconnue. C'est étonnant comme elle avait refleuri, depuis le renversement soudain des rôles. Son inconscience, oublieuse de ses propres torts, s'exaltait dans une indignation dont, par une singulière déviation morale, personne dans la maison, sauf pourtant Mme Dugast, ne semblait percevoir le comique attristant. Les dix-huit ans avertis d'Yvonne ne pouvaient tenir en place. Elle allait de la pendule à la fenêtre, les yeux brillans d'une curiosité aiguë ; son imagination à demi instruite, directement mêlée depuis quelque temps à tant d'événemens au-dessus de son âge, déformait, grossissait. A cette inquiétude ardente de toutes les jeunes filles, qui cherchent à pénétrer le sens encore mystérieux de la vie, se joignait l'éveil précoce de son éducation particulière, toute de primesaut et de liberté, en dépit des belles maximes de la tante Portier.

Celle-ci, plongée dans un confortable fauteuil à oreillettes, s'efforçait avec Mme Dugast de tuer le temps, en échangeant de courts propos de circonstance. Sa mine papelarde et béate savourait le triomphe prochain, souriait à certains détails du constat, dont elle se retraçait l'image avec cette complaisance inavouée qu'ont parfois les vieilles prudes.

Enfin, à six heures, des portes battantes, des pas. Cette fois, c'était bien Marcel Dugast, suivi de Simonin. Ils entrèrent avec une gravité rayonnante.

— C'est fait, dit l'oncle.

Il se laissa tomber sur une chaise. Où étaient ses beaux principes de morale? Son visage exprimait maintenant la revanche haineuse, le plaisir de la vengeance satisfaite. Simonin se rengorgeait avec modestie. On faisait cercle, on les pressait de questions.

— Yvonne, dit M. Dugast, revenu au sentiment des convenances, fais-moi le plaisir de nous laisser seuls une minute.

— Oh! protesta-t-elle suffoquée. J'en ai entendu bien d'autres!

Tante Portier, atteinte au vif, lui lança un regard scandalisé.

— Laisse-moi, si tu veux bien, le soin d'être juge en cette matière, prononça M. Dugast, avec une autorité prudhommesque.

Germaine, qui trépignait d'impatience, poussa Yvonne vers la porte, en lui glissant dans un baiser :

— Va, mais va donc! Je te raconterai tout.

— Eh bien? fit tante Portier.

— Nous sortons de chez le commissaire, commença M. Dugast. C'est un homme des plus intelligens. Il a conduit cela avec un tact! — A deux heures et demie, l'agent déniché par Simonin, — il se tourna vers celui-ci, — un oiseau rare! — est arrivé tout joyeux nous prévenir. Pas une minute à perdre, monsieur mon gendre termine d'habitude ses visites à quatre heures moins le quart. Nous sautons en fiacre, avec le commissaire, deux agens dans la seconde voiture. Maudit fiacre! Un cheval qui ne marchait pas. Le commissaire avait beau me répéter, pour calmer mon inquiétude : « Croyez-en mon expérience, il vaut mieux ne pas arriver trop tôt. » Bref, nous voilà rue d'Amsterdam. Non, cette demi-heure passée à attendre dans le fiacre avec Simonin! Enfin, à quatre heures, notre monde descend. Ah! mes enfans! Quand

j'ai vu l'air épanoui du commissaire, les figures amusées des deux agens, je me suis dit : « Dieu soit loué, il y a donc une justice! Les honnêtes gens finissent toujours par triompher. »

— Alors, reprit Mme Portier, dans un transport de rancune qui enfiella subitement sa ronde et grasse figure, nous allons lui apprendre à vivre, à ce malotru?

Elle n'avait pas encore digéré les grossières injures, la colère violente de Du Marty, le fameux soir où elle avait tenté de s'entremettre. M. Dugast se frottait les mains avec vigueur. Cette fois, le geste familier en disait long : « Ah! mon gaillard, il va falloir compter! » Germaine demeurait silencieuse, les yeux fixes, perdue dans on ne savait quelles réflexions. Elle semblait ne pas comprendre encore l'entière portée du récit de son père. L'espérance et l'excitation des jours précédens, devant le fait réalisé, avaient fait place à une sorte de stupeur. Mme Dugast gardait dans ses voiles de deuil une réprobation compatissante; elle n'eût pas demandé mieux que de savoir les détails. Mais déjà tante Portier s'enquérait, tournée, curieuse, vers Simonin.

Avec l'apparente discrétion d'un gentilhomme, pleine d'une rosserie détachée, le cousin résuma la scène. Une petite bonne était venue ouvrir. Devant l'écharpe du commissaire, elle poussait des cris. Au bruit des voix, Mlle Bleuet, avertie, se verrouillait. « Ils ont mis cinq minutes à ouvrir. Non! la tête de ce pauvre Du Marty, il paraît que c'était à mourir de rire! un air sournois et furieux, la rage d'être pris au piège... Oh! très correct, habillé des pieds à la tête. Par malheur, une superbe paire de bretelles mauves traînait sur un fauteuil. Quant à Mlle Bleuet, elle était charmante, dans une robe japonaise, endossée en toute hâte, tous ses jupons au pied du lit...

— Quelle horreur! s'écria la tante Portier.

— Pas moyen de nier, reprit Simonin. Cette femme, qui d'abord était entrée dans la plus violente colère, criant à l'outrage, violation de domicile! s'est tout à coup avisée, en regardant Du Marty, que c'était la chose la plus drôle du monde. Elle pouffait à chaque question du commissaire, tandis que notre ami, le visage long d'une aune, les yeux en dessous, répondait par monosyllabes, avec une maussaderie hargneuse. »

A ce moment, Germaine, suspendue aux paroles de Simonin, n'y put tenir, elle éclata en sanglots. Silence, stupéfaction générale. Tous la regardèrent.

— Comment, grosse bête, te voilà vengée; tu as un bon constat, et tu pleures? s'écria M. Dugast.

Mais Mme Portier, — les hommes ne comprennent rien au cœur féminin! — s'élançait, prenait les mains de Germaine... Pauvre petite chérie! Elle souffrait d'avoir un mari pareil. Trahie pour une gourgandine!... Germaine convulsivement se levait, un mouchoir aux lèvres. Par une contradiction bien humaine, elle avait moins souffert des idées que de l'acte. Une image l'émouvait plus que des sentimens. Ce qui, depuis quelques jours, fermentait en elle d'inexplicable jalousie, d'amour-propre blessé, comme aussi de remords obscur, éclatait dans cette brusque détente nerveuse, se résolvait en larmes. Elle faisait inconsciemment appel à cette raison suprême, dernière ressource de tant de pauvres organismes pareils au sien, lorsqu'ils sont à bout de souffrance et de pensée. Et, refusant les services de tante Portier, elle se sauva, secouant désespérément la tête, sans vouloir rien entendre.

On la plaignit. Il semblait que la faute de Du Marty eût effacé la sienne. On couvrait cette erreur déplorable d'un oubli, presque d'un pardon tacite. A quoi bon les reproches inutiles? Seule, Mme Dugast gardait quelque réserve; elle avait beau se réjouir, l'honnêteté des vieux Pierron protestait en elle. Le bon sens de Marcel Dugast reprenait d'ailleurs bien vite le dessus : c'était une question réglée, les procès-verbaux étant aussi précis que possible. Aux avoués de marcher, maintenant... Hélène, qui venait chercher sa mère, entra, comme Simonin se retirait, tout guilleret de sa bonne journée. On entendit alors brusquement dans la pièce voisine une longue volée d'éclats de rire, et, dans leurs gammes confondues, où se mêlaient les voix bavardes de Germaine et d'Yvonne, sonnaient une si joyeuse insouciance, une telle légèreté, que tous un moment en demeurèrent surpris, un peu gênés.

Le soir même, après dîner, dans le salon raide et glacé des Pierron, Mme Dugast racontait leurs impressions de la journée. Une solennité planait au-dessus de la console et des fauteuils d'acajou, du canapé dur, de la cheminée close par un devant en papier rayé et surmontée d'une sèche pendule mythologique. M. Pierron, un bonnet à la grecque sur ses rares cheveux blancs, debout derrière une chaise, écoutait sa fille d'un air

austère et mécontent. A sa petite table, son jeu de patiences étalé devant elle, grand'mère Zoé tendait, entre deux flambeaux à abat-jour verts, son visage de sourde où les yeux vivaient seuls. Grâce à un écran acoustique qu'elle appliquait contre la mâchoire supérieure de son râtelier, elle essayait, mais en vain, de percevoir quelques bribes de conversation. Alors, d'une voix cassée, elle prononçait de courtes phrases, dénuées vraiment d'actualité, comme :

— Du Marty, charmant garçon!

ou :

— Germaine est bien heureuse!

Puis, satisfaite d'avoir placé son mot, elle tirait de sa poche une vieille bonbonnière d'écaille, s'offrait une pastille à la violette, et revenait, sereine, à ses patiences.

— Ce qu'il faut espérer maintenant, dit M. Pierron avec netteté, et ce que je vais de toute mon autorité conseiller à Marcel, c'est que les choses en restent là. Germaine est bien coupable. Du Marty ne l'est pas moins. Que gagneraient ces deux malheureux à des procès d'adultère et de divorce aussi odieux que ridicules? Il faut laver son linge sale en famille.

Hélène et sa mère acquiesçaient de tout cœur. Tous les arrangemens étaient préférables à ce double scandale.

— Car, ajoutait M. Pierron, il ne faut pas se dissimuler que les torts les plus graves, sont, malgré tout, du côté de Germaine. Et cela, tant en l'espèce qu'en vertu de ce juste principe qu'en cette matière, la femme est toujours plus coupable que l'homme. Telle est non seulement la lettre, mais encore l'esprit de la loi.

Hélène eut son petit relèvement de tête batailleur, et ce sourire qui avait le don d'irriter son grand-père.

— Ainsi, dit-elle, pas de prison pour les Du Marty? C'est une galanterie que le Code réserve à la femme!

M. Pierron, atteint dans ce qu'il avait de plus cher, dans l'œuvre sacro-sainte de son père, le grand Onésime, trancha d'un ton bref :

— Le mari peut être frappé d'une amende variant, dit l'article 339, de cent francs à deux mille francs.

— Comment donc! c'est pour rien, fit-elle.

— Encore faut-il, rectifia M. Pierron, que le préjudice ait été durable, et constaté dans la maison conjugale même.

— De mieux en mieux!

— Je reconnais d'ailleurs que les prescriptions du Code pénal sont, avec une certaine apparence de raison, abandonnées pour celles du Code civil, depuis la nouvelle loi sur le divorce.

— Supposez pourtant, objecta Hélène, qu'un heureux hasard n'ait pas permis de confondre Du Marty, cet individu faisait enfermer votre nièce, grâce à la loi, tout coupable qu'il était lui-même !

Mais, avec cette sécheresse obstinée, cette étroitesse de vues qu'entretient, chez quelques magistrats, l'aveugle exexcice de la justice, l'ancien procureur général répliquait :

— La loi est la loi. Où irions-nous si nous nous mettions à la discuter, nous, ses inflexibles exécuteurs? Il n'y a pas de société sans lois.

— Il pourrait y avoir des lois meilleures ! conclut en se levant Hélène, à l'exaspération contenue de M. Pierron, au grand soulagement de Mme Dugast, à qui de pareilles discussions étaient pénibles, dans son culte invétéré des choses établies.

Grand'mère Zoé s'arrachait aux charmes d'une patience interminable et pleine de difficultés ; elle reçut d'un air placide les baisers de sa fille et de sa petite-fille, et, avec cet égoïsme souverain des vieillards, pour qui la digestion est le plus important des problèmes, elle prononça gravement, dans un soupir :

— Le poulet n'était vraiment pas assez cuit, ce soir...

XIV

C'était, dans le vaste hall de la galerie Petit, sous le jour tamisé qui tombait des hautes baies donnant sur la rue Godot-de-Mauroy, une atmosphère surchauffée où le vernis des tableaux se mêlait aux parfums des robes, un brouhaha discret, un va-et-vient de messieurs à belles guêtres et à chapeaux luisans, de femmes très élégantes. Les visages roses souriaient sous les voilettes claires ; froufrous et caquets, flirts et débinages ; on s'abordait, on se saluait, comme dans un salon.

Tout ce monde semblait venu là pour le plaisir de se rencontrer, de potiner dans les coins ; cependant l'œuvre complète de Dormoy couvrait les murs d'un disparate assemblage de cadres trop beaux, tout battant d'or neuf, et de peintures variées, d'un faire habile et médiocre. Toiles de toutes tailles, où s'accusait la dispersion prétentieuse d'un effort asservi à la mode, d'un talent en quête de succès faciles. Un Chilpéric barbu, expirant aux

pieds de Frédégonde, voisinait avec des artilleurs jouant au bouchon; une énorme vache laitière, dans un pré, semblait hypnotisée par le portrait de Mme la marquise de K... sur fond rouge de tenture blasonnée. Mais un grand tableau surtout faisait sensation: une académie de jeune femme vue de dos, offrant au regard des rondeurs exagérées, d'un rose de fraises écrasées dans la crème.

Au milieu des groupes se démenait le jeune maître en personne, barbe rutilante sur une cravate prune de Monsieur, Dormoy lui-même, avec sa courtoisie cavalière, sa fausse modestie suant un vaniteux désir de plaire. Il abandonna précipitamment trois dames pour s'élancer au-devant du secrétaire particulier du ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts, un jeune homme à l'air actif, aux yeux intelligens. Dormoy entourait d'une déférence marquée ce puissant du jour, le guidait soigneusement vers les pièces capitales de son exposition. Dans son désir ardent, son prurit du ruban rouge, il oublia de reconnaître un noble peintre vieux et pauvre qui l'avait obligé autrefois; mais, apercevant l'illustre dessinateur Prigent, il en fit immédiatement les honneurs au jeune secrétaire.

Un flot d'arrivans poussait sans relâche la grande porte vitrée, tout ce qu'à force de dîners, de présentations, de visites, Dormoy avait pu racoler de curiosités banales et de camaraderies envieuses. Un chapeau noir et deux chapeaux en tulle blanc garnis d'œillets apparurent : tante Portier, Germaine et Yvonne. La vieille dame était un peu gênée de sa personne, elle eût préféré ne pas s'exhiber avec ses nièces, au moment où chacun, lui semblait-il, commentait l'histoire de Germaine; mais le sentiment du devoir l'avait emporté. Yvonne, joyeuse de vivre, cambrait son buste charmant, son corps jeune, dans une toilette de drap glycine. Quant à Germaine, plus jolie que jamais, elle arborait une longue tunique souple de cachemire vert-Nil à dessins effacés. Sa sérénité était sans égale. On chuchotait à leur passage. Des face-à-main se braquèrent. Une dame au nez impertinent ne put réprimer un : « Quel aplomb ! » Germaine affrontait tranquillement cette curiosité, soutenue autant par son inconscience naturelle que par le sentiment qu'il faut avant tout, dans le monde, tenir tête, ne jamais paraître atteint.

Elles allaient droit au portrait d'Yvonne ; la jeune fille examinait du coin de l'œil l'image flatteuse, assise sous les tilleuls

de la Chesnaye, dans une pose savante. Elle se retourna d'une pièce; quelqu'un venait de lui murmurer à l'oreille:

— Comme ça pâlit près du modèle!

C'était la voix du petit Schmet, flirt n° 1. Il pérorait un moment, plein d'assurance dans sa barbe frisée; mais son prestige s'évanouissait soudain... Flirt n° 2, le lieutenant de Céry venait de surgir. Il avait, bien que de semaine, déserté Saint-Germain; le pansage se ferait sans lui; et, lissant d'un air galant sa longue moustache, il mettait légèrement aux pieds d'Yvonne l'hommage de son indiscipline. Un troisième personnage, au déplaisir visible des deux premiers, renforçait le groupe: le comte Soulier, flirt n° 3. Il avait encore rajeuni. Ses favoris d'un noir d'encre s'enlevaient sur des joues raffermies; des sourcils noirs, le crâne rose et frais. Toute sa personne disait l'amoureux sur le retour, le vieillard cramponné à la volonté de séduire. Une jalousie inquiète perçait sous son extrême amabilité, — crainte superflue, l'immense fortune du comte lui donnant sur ses deux concurrens une avance considérable. Il y parut à la faveur marquée d'Yvonne, à la subite maussaderie des flirts 1 et 2.

Dormoy les aperçut, s'empressa, comme s'il n'eût rien voulu perdre des complimens qui lui étaient dus. Tous le félicitaient à l'envi, et, rouge de plaisir, il désignait tour à tour, d'un air négligent, cette toile, cette autre, puis cette autre encore. Il passa rapidement devant la « femme vue de dos, » par une discrétion dont la tante Portier, choquée à l'étalage de tant d'appas, sut apprécier la délicatesse. Puis, s'excusant, il les lâcha pour aller faire sa cour à un critique en arrêt, dont il apercevait les cheveux gris entre le portrait de la vache laitière et celui de Mme la marquise de K...

A l'autre bout de la salle, Hélène et Mme Dugast, qui venaient d'arriver, commençaient consciencieusement leur examen. Mais, à chaque pas, elles étaient dérangées, abordées par des figures nouvelles. D'abord, Mme Morchesne, dont le chapeau rouge balançait tout un champ de pavots. Derrière elle, le doux M. Morchesne saluait avec timidité. Elle déclarait, de sa voix tonnante qui fit retourner quelques personnes:

— C'est mon mari qui m'a traînée de force ici! Je préparais un article pour le journal de notre grande Minna.

Et, prise d'un brusque enthousiasme, elle s'écriait :

— Mon Dieu, chère petite, comme vous êtes jolie aujourd'hui!

Cette admiration, Hélène l'avait déjà lue, tacite, sur plusieurs visages ; et de fait elle était plus que jolie, belle, avec ses cheveux dorés et son teint pur, son regard droit, sa libre et fière démarche. Mme Morchesne tombait en extase devant le geste viril de Frédégonde, bravant l'agonie du pauvre Chilpéric.

— Robert, dit-elle, prenez note : n° 53.

Docile, malgré un mal de tête fou, M. Morchesne griffonna sur son calepin, tandis qu'elle expliquait :

— J'ai promis quelques lignes de compte rendu à M. Dormoy.

Heureusement la marquise Krobanya, escortée d'un poète chevelu et d'un comédien glabre, accaparait la grosse femme. Hélène et sa mère, horripilées, en profitèrent pour fuir. Andrée Vergnes les arrêtait; noble et gracieuse figure, joignant une modestie d'élite à son talent de peintre connu. En quelques remarques fines, en quelques traits justes, elle appréciait l'œuvre de Dormoy, pas assez au gré de Mme Dugast que la fraîcheur molle des couleurs et l'éclat des cadres impressionnaient. Andrée Vergnes, qu'une sympathie poussait vers Hélène, l'invitait à venir la voir à son atelier.

— Elle a peut-être beaucoup de talent, dit Mme Dugast quand elles l'eurent quittée, mais tu ne m'enlèveras pas de l'idée que le succès de Dormoy la taquine. Regarde toutes ces étiquettes : *Vendu, Vendu, Vendu.*

La petite ruse de Dormoy, rehaussant ainsi certaines croûtes invendables d'un semblant d'acquéreurs, excitait justement le rictus de deux jeunes rapins à grand feutre, visiblement agacés par la réussite mondaine et les rentes du camarade.

— Tu vois, reprit Mme Dugast, c'est le propre des vrais talens d'être ainsi jalousés... Oh ! l'amour d'enfant !

Elle s'extasiait devant un marmot joufflu, agaçant un chat. Plus loin, des gens du monde, sans doute compétens, stationnaient devant un paysage ; ils parlaient haut, laissant tomber des termes techniques : pâte, glacis, rehauts, ponctués de coups de pouce dans le vide. La considération de Mme Dugast s'en accrut d'autant. Elles se heurtaient enfin à la tante Portier et à Germaine.

— Où est donc Dormoy? fut le premier mot de Mme Dugast.

Germaine le montra causant, plein de respect, avec un membre de l'Institut, dont il semblait humer les jugemens amicaux. Puis, prenant Hélène sous le bras, elle lui racontait avec animation tous

les tracas que lui avait causés sa robe, livrée au dernier moment. Tante Portier, pendant ce temps, mettait Mme Dugast au courant : pas de nouvelles de Du Marty, il devait réfléchir. Évidemment il ne pouvait plus avoir l'audace de songer au procès d'adultère, il se rabattrait sans doute sur une instance en divorce; mais, grâce aux bons soins de leur avoué, Germaine tenait toute prête une demande reconventionnelle. Peut-être d'ailleurs cela se passerait-il à l'amiable, sans plaidoiries, sur accord des avocats; elle appelait de tous ses vœux cette solution. Tout d'un coup elle s'inquiéta.

— Qu'est devenue Yvonne?

Elle la découvrait au bout d'une seconde dans une petite travée, conversant familièrement avec le comte Soulier, dont les petits yeux pétillaient.

— Cette enfant me fera mourir, soupira-t-elle.

Mais sa face parut brusquement se pétrifier : elle avait vu la tête de Méduse; Du Marty, hautain et pimpant, venait d'entrer. Le sang de Germaine ne fit qu'un tour; elle serrait en pâlissant le bras d'Hélène, qui elle-même s'émut, en reconnaissant, côte à côte avec Du Marty, Vernières. Ils paraissaient au mieux, comme s'ils avaient fondu leurs rancunes personnelles dans un même sentiment de bravade et d'hostilité. Les deux groupes s'aperçurent de loin et se dévisagèrent; Du Marty et Vernières tournaient lentement la tête, d'un air dédaigneux. Mme Portier, couvant Germaine du regard, rappelait Yvonne d'un ton bref, et toutes trois se dirigeaient avec dignité vers la sortie, gagnaient la porte.

— Si nous en faisions autant? fit Mme Dugast, mal à l'aise à l'idée d'André, je ne me soucie pas de me casser le nez sur ces messieurs.

Somme toute, elles avaient assez lorgné de tableaux. Hélène s'étonna que la présence de Vernières lui causât si peu de trouble; du dégoût, simplement. Sans se presser, — manifestement, d'ailleurs, les deux hommes, perdus parmi les visiteurs, ne souhaitaient pas plus qu'elles une rencontre, — Mme Dugast et Hélène se retiraient, quand Dormoy, empêché jusque-là et qui ne les avait pas quittées de l'œil, s'élança sur leur trace. L'échec de Vernières, dont il connaissait l'éclat sans en soupçonner la cause, avait ravivé ses espérances. Il ne s'était pas sans regrets effacé depuis six mois devant l'assiduité déclarée de celui-ci; le charme d'Hélène le poursuivait d'un souvenir durable : peu de femmes lui semblaient aussi désirables. L'auréole d'une solide fortune,

d'une position brillante, n'étaient pas pour nuire, au contraire, au persistant espoir de ses sentimens. Quand elle était entrée, simple et charmante, dans le rayonnement de sa beauté blonde, il avait senti refleurir en lui des impressions vivaces, il l'avait revue, éblouissante de fraîcheur, sur la berge de la Neuville : elle sautait dans la barque d'un mouvement vif, puis à lentes brassées s'éloignait, ramant dans le soleil matinal, dont les diamans étincelaient aux gouttes des avirons...

Il saluait Mme Dugast jusqu'à terre et, lançant à Hélène un regard d'admiration bien senti, se confondait en remerciemens :

— Ah! mesdames, que vous êtes aimables d'être venues! Ma journée sans vous n'eût pas été complète. Vous savez quel prix j'attache à votre suffrage.

Il en profita pour leur faire remarquer deux ou trois petites toiles, insinua que le secrétaire particulier du ministre avait apporté les regrets de « son patron » empêché. D'ailleurs, tous les critiques dont l'opinion compte étaient venus.

On était devant la porte; il s'inclinait de nouveau, serrait avec une effusion respectueuse les mains de ces dames.

— J'irai, si vous le permettez, vous remercier encore dans quelques jours.

Autre regard à l'adresse d'Hélène qui, dans l'escalier, revoyait encore, amusée, la prestance hardie, la barbe soyeuse du peintre.

— Ce Dormoy est charmant, confessait tout haut Mme Dugast.

Une forte dame, qui montait en sens inverse, leur jeta à ces mots un coup d'œil venimeux... Ce magnifique chapeau voyant, ce teint bouffi et fardé, ces cheveux roux, où donc Hélène avait-elle déjà rencontré ça?

— Vous êtes sûre, chère madame! s'écria Mme Dugast en joignant les mains. Ah! quelle horreur!

La dame en visite contempla d'un air assuré le grand salon intime où, dans la douceur du jour mourant, les vieilles soies des meubles, la petite table à thé sous la nappe rouge, les verres luisans, tout donnait une impression de confort et de calme. Puis, se tournant vers Hélène et Mme Simonin, qui paraissaient incrédules, elles aussi, elle affirma :

— Parfaitement! Il a reçu trois cent cinquante mille francs.

Je tiens le renseignement d'une personne bien informée. C'est d'ailleurs comme cela que tout se traite aujourd'hui. Quelle époque!

Il s'agissait d'un député connu. Hélène admira cette incroyable facilité avec laquelle on accueille, on colporte dans le monde les soupçons les plus injustifiés, les pires calomnies... Après tout, c'était vrai peut-être, tant depuis quelques années l'argent délétère avait corrompu les mœurs.

Là-dessus la grosse dame s'en allait, avec une importance de dinde grasse. Bien vite Denise saisissait cette minute propice, pour conter ses peines. Mme Dugast l'écoutait, non sans une compassion platonique. A force de démarches, elle avait pu se procurer des copies, travail lent et peu payé. Elle insistait encore pour qu'Hélène l'aidât à trouver l'emploi modeste, mais sûr, qui lui permettrait de joindre les deux bouts. Son mari, il est vrai, pouvait à chaque instant trouver une affaire magnifique, mais il fallait compter avec tant d'aléas; depuis un an une véritable guigne le poursuivait, il n'avait pu toucher un sou.

« Eh bien? pensa Hélène, et les mille francs que l'oncle lui avait *prêtés*, en échange de ses derniers services? La pauvre Denise ne devait y avoir vu que du feu! » Elle promit de tout cœur, elle prit en elle-même l'engagement de s'entremettre de son mieux; le temps jusqu'ici lui avait manqué. Denise, remontée, partait à son tour; elle conservait, à force de grâce personnelle, un reste d'élégance dans la dignité pauvre de son petit collet, de ses gants nettoyés. A peine sortie, comme Mme Dugast, passant les mains sur ses tempes, disait : « Ouf! j'espère qu'il ne viendra plus personne. » — Alors, je m'en vais? répondait une voix jeune et brève qui les faisait tressaillir toutes deux.

— C'est toi! s'écria Mme Dugast.

André, de son pas vif, était déjà près d'elle; il baisait sa mère au front, effleurait à peine les cheveux d'Hélène. Il semblait aussi à l'aise que si rien ne se fût jamais passé.

— Je suis arrivé de Moranges, ce matin. Tout est convenu, je pars le 15 juin.

Mme Dugast eut les yeux pleins de larmes.

— Tu es dur, fit-elle. Tu me dis cela brutalement, sans un mot de préparation, de regret. As-tu bien réfléchi?

André haussa légèrement les épaules. « Pauvre maman, songeait Hélène, tu perds ton temps; André ne perd pas le sien, va! droit au but... » D'ailleurs, elle l'approuvait; un départ

s'indiquait, à tous les points de vue. Mais que pouvait-il penser, au fond? Vraiment, ne gardait-il pas une gêne intérieure? Cela, ne fût-ce que par orgueil, jamais il ne le montrerait...

— Au moins, supplia Mme Dugast d'une voix plaintive, tu ne t'en vas pas tout de suite? Je te verrai chaque jour? Reste à dîner!

André promit. Il entamait maintenant une conversation d'affaires, réclamait à sa mère certains papiers; elle lui offrit de venir les chercher lui-même, dans le cabinet de travail.

— Six heures et demie, fit-elle, en regardant la pendule. Je crois qu'on peut lever la séance.

Hélène, demeurée seule, ouvrait la fenêtre; les bruits de la rue entrèrent. Elle s'accoudait à la barre, regardait, songeuse, une petite charrette de fleurs poussée par une vieille marchande. Tout le jardin de la Neuville et les champs de Rosay s'étendirent. Au bout d'un instant, le bruit d'une porte refermée, le sentiment d'une présence la tiraient de sa courte rêverie. Elle se retourna : Dormoy... Et de sa voix mondaine, où il y avait pourtant toujours une sincérité, elle s'exclamait, main tendue :

— C'est vraiment bien aimable à vous d'être venu.

— Je tenais à vous apporter, dit le peintre avec ses inflexions les plus suaves, tous mes remerciemens ainsi qu'à madame votre mère pour votre gracieuse visite à mon exposition.

Peu de complimens, ajoutait-il, lui tenaient aussi à cœur que les siens. Il savait tout ce que Mlle Dugast avait d'élévation, de sens critique, de véritable goût... Mais n'aurait-il pas l'honneur de saluer Mme Dugast?

— Ma mère va venir, dit-elle; elle termine une affaire avec André.

Alors Dormoy, profitant de cette heureuse absence, s'embarqua dans de petites histoires spirituelles où des allusions habiles en revenaient toujours aux mérites, à la grâce, à la beauté d'Hélène. Une ironie atténuait le sens trop direct, nuançait le madrigal d'une teinte de fantaisie; seul, le regard incisif parlait clair et de temps à autre, aux brefs silences, continuait la prière. Hélène l'écoutait avec plaisir, distraite par son bagout d'artiste, son charme franc de reître chevaleresque, si bien que, lorsque André rentrait avec sa mère, — était-ce la pénétrante douceur du soir tiède, une disposition particulière? — elle sentait, sous les paroles banales de Dormoy, courir une flamme sourde qui emportait ses soucis, l'étonnait presque.

XV

Dans les derniers jours de mai, Hélène, mettant à exécution un projet qu'elle caressait depuis longtemps, se rendit, à travers les avenues désertes qui s'étendent derrière les Invalides et la gare Montparnasse, aux Enfans-Indigens, où elle était sûre de trouver Louise Guilbert, aussitôt après l'heure de sa visite. Elle verrait également sa protégée, la petite Lepillier, qu'un état d'anémie profonde clouait encore sur son lit d'hôpital, en attendant qu'on pût l'envoyer à l'annexe de Berck-sur-Mer. Elle avait à lui annoncer une nouvelle : le tribunal de Mantes venait de prononcer le divorce contre son père. De la sorte, les gains de l' « Abeille » seraient désormais à l'abri. L'Abeille, ce nom évoqua la vision douloureuse de Moranges, les tristes petites maisons ouvrières groupant autour de l'usine leurs misères sordides. Tandis qu'elle vivait sa vie, qu'autour d'elle s'agitait un monde d'ambitieux, d'oisifs et d'incapables, là-bas la dure existence quotidienne courbait sur leur tâche, à la poursuite harassante du pain, des malheureuses par centaines. En dépit du peu qu'elle avait fait pour leur venir en aide, leur souvenir l'obsédait souvent comme un reproche; elle sentit palpiter en elle une puissance inemployée de tendresse et de dévouement.

Moranges ! En même temps elle revoyait le saisissant contraste du village d'en face, les pelouses vertes, les somptueux salons de la Chesnaye : le visage et le masque du mensonge social. Pourtant, malgré l'affreux rappel de la mort de son père, elle conservait de ce pays des impressions heureuses. Elle aimait son vieux Vert-Logis avec l'ombre de ses marronniers et le murmure de sa petite rivière; elle suivait la berge inondée de soleil, le tournant du fleuve au pied des falaises rousses. Entre tant d'images, celle de Dormoy, — pourquoi la sienne plutôt qu'une autre? — lui revint : il ébauchait le portrait d'Yvonne, sous les tilleuls de la terrasse. Que de choses s'étaient passées depuis !... Elle admira ce rythme caché des événemens, qui éloignent, qui rapprochent, selon la courbe mystérieuse du hasard. Dormoy, trois semaines auparavant, lui était aussi indifférent que Vernières aujourd'hui. On l'eût bien étonnée alors si on lui avait dit l'accueil familier qu'elle-même réserverait au peintre et la sympathie marquée qu'il trouverait chez Mme Dugast. De fait, depuis quelques jours, depuis

cette belle invention de portrait, — car il avait eu, pour se rapprocher d'Hélène, l'ingénieuse idée de commencer le pastel de sa mère, — il ne bougeait plus de la maison. Avec cette force naturelle du sentiment, si active chez l'être jeune que tourmente l'irrésistible instinct d'aimer et d'être aimée, Hélène assistait sans déplaisir aux longues séances de pose. Déçue si cruellement dans cet instinct, elle n'en éprouvait que plus vivement, à son insu, la satisfaction toute féminine de plaire. Penchant naturel du cœur, qui, blessé dans son besoin d'affection, est aussi près de haïr l'amour que de souhaiter le ressentir encore. Non qu'elle aimât, ni même qu'elle fût prête à aimer Dormoy, dont elle ignorait totalement d'ailleurs le véritable caractère, si habilement déguisé sous de fausses apparences de franchise, de bonhomie, de talent. Mais à ses magnifiques dons d'intelligence, à sa réserve de dévouement et de tendresse se joignait peut-être aussi, — elle était très femme, — une inconsciente coquetterie.

Machinalement, elle était arrivée devant la grande grille à volets pleins de l'hospice. Elle sonnait à une petite porte, et longeait, après la loge du concierge, des arcades où traînaient des odeurs de pharmacie et de cuisine. Il fallait, pour atteindre le service de Louise Guilbert, traverser une vaste cour aux allées bitumées, aux maigres plates-bandes, entre de hauts bâtimens lépreux et mornes. Quelques figures hâves écrasaient aux vitres l'ennui de l'heure interminable. D'autres arcades encore, un jardin chétif, trois bancs parmi le gravier sous les lilas, et la lente promenade des enfans rachitiques en capote grise, en savates jaunes, qui, pareils à de petits vieux, montraient sous le bonnet de coton toutes les faces de la misère et de la décrépitude.

Hélène pénétra dans un bâtiment neuf, aux larges baies répandant le jour. Des couloirs spacieux, peints d'un vert frais, portes ouvertes, laissaient voir des salles où les lits alignaient leur symétrie blanche. Une infirmière, tablier épinglé sur le corsage, fausses manches en calicot, sortit d'un bureau où Louise Guilbert était en train de signer des papiers. A la vue d'Hélène, son sérieux petit visage officiel s'éclaira :

— Assieds-toi là, dit-elle, j'ai fini.

Une autre infirmière emportait les registres.

— Causons maintenant.

En mots simples, elle disait l'intérêt triste de son métier, l'absorbante recherche de ce qui soulage et de ce qui console. Elle

avait beau toucher à tant de souffrances, elle n'en était pas encore blasée. Elle aimait tous ses malades, les connaissait; ils étaient comme une famille qu'elle s'efforçait de défendre, elle eût voulu les arracher tous aux infirmités terribles, à la mort. Hier un pauvre gamin coxalgique s'était éteint doucement; elle en parlait avec des larmes dans les yeux. Puis aussitôt, reprise à son amour de la science, à sa foi dans le progrès, elle dominait cette sensibilité, elle en faisait de l'énergie, prête à lutter de nouveau contre les ravages obscurs de l'invisible ennemie.

Elles causaient maintenant de Gabrielle Duval. Leur amie n'allait pas mieux; elle avait été forcée de demander un congé. Sa pneumonie, l'état aigu passé, gardait une mauvaise tournure. Il lui faudrait des mois de soleil et de repos, — des mois, insistait Louise, en hochant la tête. Hélène se reprocha de n'être pas retournée chez elle; demain sans faute...

— Vous voulez sans doute voir Berthe Lepillier? Dépêchons-nous, avant qu'on ne sonne le déjeuner.

Louise se lavait les mains, retrouvait dans la façon de mettre son chapeau, cambrée devant la glace, cette grâce décidée qui lui était propre; plus de médecin, mais une jeune et gentille femme.

Dans la salle n° 4, au sixième lit, la paralytique, ses mains blanches sur le drap, les regardait venir. Hélène, dans cette atmosphère de silence où planait de la douleur, s'avançait à pas légers, gênée par ces regards de corps étendus, qui, de chaque lit, convergeaient sur elle; elle était presque honteuse de sa santé, de sa vigueur. Une vénération tendre illumina les yeux trop grands de Berthe. Son effroyable anémie, où achevait de se corrompre le sang épuisé d'une famille de serfs, lui faisait un visage diaphane, d'un affinement extraordinaire, sous les beaux cheveux bien peignés. Elle écoutait avec une expression lasse et brisée les bonnes nouvelles de Moranges, comme si elle eût dépensé toute sa force dans le sourire d'accueil. Elle ne prêtait même pas attention à l'entrée des infirmières portant les grands plateaux du déjeuner, la corbeille de pain, à ce qui, pour la faiblesse et le désœuvrement de ses compagnes, était une minute attendue de distraction, de volupté réconfortante. Elle n'avait jamais faim.

Après le déjeuner, pendant que sa mère revêtait la robe du pastel, — il y avait séance à trois heures, — Hélène, dans le salon,

ne parvenait pas à finir le livre commencé depuis un mois, les *Essais d'Emerson*, ouverts sur ses genoux. Sa pensée s'enfuyait, revenait toujours aux réflexions qu'avait réveillées en elle sa visite du matin.

Quels admirables enseignemens, ces modestes vies de travail de Louise Guilbert, de Gabrielle Duval; l'une, vouée à la conquête perpétuelle de la vie, au combat pied à pied contre les forces malfaisantes; l'autre, s'usant à faire pénétrer dans les jeunes cervelles la clarté des lettres, le sens et l'amour du beau, à commenter avec son âme la leçon des chefs-d'œuvre, où se perpétue, dans le corps des mots, le génie de la patrie! Leur pauvre amie succombait à la peine; elle payait ainsi les longues années de préparation acharnée, le surmenage des examens constans. Dure besogne, nouvelle encore, trop rude pour la plupart d'entre elles; car, Hélène ne pouvait se le dissimuler, la femme, telle qu'elle avait été élevée jusqu'ici, n'était pas encore tout à fait prête à ces labeurs pénibles, entraînée suffisamment à la lutte pour l'existence, qui se doublait le plus souvent de la lutte contre les hommes. Il faudrait des années de transformation physique et d'amélioration morale.

Et cependant l'heure pressait, chaque jour accroissait le nombre de celles qui ne se mariaient pas. En France, dans la classe bourgeoise, la question de la dot entachait, viciait presque tous les mariages. Même désintéressé, ce qui était rare, l'homme le plus souvent hésitait, retardait, effrayé par les charges que les conditions économiques, l'amour du confort, la diffusion du luxe à bon marché, faisaient de plus en plus lourdes. Il redoutait de partager ses maigres ressources avec une compagne chez qui l'éducation avait développé des goûts plus dispendieux peut-être que les siens. Dans les classes ouvrières, les promiscuités qui dégradent, les difficultés et les contraintes dont la loi entourait le mariage, le rendaient moins fréquent encore; on s'acheminait vers l'union libre.

Elle sentait pourtant bien que le vrai rôle de la femme, sa fonction, comme disait Minna, est d'être l'épouse, la mère. Elle voyait dans le mariage la base éternelle de la famille et de la société; il fallait seulement vivifier cette grande institution qui était en train de s'étioler, lui rendre du sang nouveau. Oui, aux riches, leur insuffler une âme plus haute, des conceptions plus humaines, plus larges; qu'au lieu de rester pour eux une associa-

tion de convenances et d'intérêt, le mariage devînt vraiment ce qu'il y a de plus noble au monde, l'union jeune de deux libres volontés pour la vie et la mort, pour la création surtout du nouvel être où le meilleur d'eux-mêmes fructifierait! Aux pauvres, tenter de rendre leur sort moins dur, en sorte que toute la richesse ne fût pas d'un côté, toute la misère de l'autre; qu'ils pussent trouver dans le mariage rendu plus facile la possibilité de vivre et respect d'eux-mêmes! Aux uns comme aux autres, ayant retrouvé une conscience plus élevée de leurs devoirs, que la loi ouvrît néanmoins toutes grandes les portes du divorce, afin que le mariage ne pût jamais être l'impasse boueuse, mais la grand'route où l'on marche à deux, en vertu du contrat joyeusement consenti, comme de loyaux compagnons, non comme des forçats rivés à la chaîne. — Et cela, bien entendu, dans l'intérêt vital des enfans, car Hélène avait trop vu ce qu'ils souffraient, dans des ménages en discorde. Mieux vaut le remède brutal que la plaie gangrenée.

En attendant, il fallait que la femme isolée pût vivre! Pour toutes, quelle difficulté, aussi bien pour les humbles à qui leurs bas métiers n'apportent même pas, au prix de tant de peines, le pain quotidien, que pour les privilégiées qui peuvent aborder les carrières libérales. Partout, elles se heurtaient à l'exploitation, à la concurrence féroce de l'homme. Que de professions encore fermées, que de préjugés et de barrières! Et, songeant à cette nécessité qui poussait hors du foyer tant de femmes que l'homme ne protégeait plus, Hélène comprenait alors, même en ce qu'elles pouvaient avoir de ridicule, les aspirations, les revendications de toutes, même des plus intransigeantes. C'est à de pareilles minutes qu'elle s'expliquait, avec une espèce de sympathie, les sensibleries amères d'une Sophie Grœtz, les programmes spéciaux d'une miss Pelboom. Il y avait au fond de ces outrances une raison d'être, une part de vérité. Jamais une hygiène d'âme, un endurcissement du corps aux fatigues, à la marche, ne donneraient à la jeune fille française des nerfs assez équilibrés, des muscles assez forts pour les souffrances de la vie et les épreuves de la maternité. Toute une éducation à faire, et, ce qui est plus difficile, à refaire.

Pourquoi une si juste cause était-elle gâtée par tant de zèles maladroits? Mme Morchesne suffisait à neutraliser l'effort patient d'une Minna. Si la femme voulait devenir vraiment l'égale de

l'homme, que ce ne fût pas par une imitation servile; qu'elle restât femme avant tout, sans rien abdiquer de son charme intime. Que, loin de prétendre à n'être qu'un garçon manqué, la femme nouvelle s'efforçât de ressembler, par bien des côtés, à l'ancienne! Hélène pensait avec Minna qu'il fallait poursuivre ardemment tout ce qui est conforme à la justice, se garder soigneusement de ce qui est contraire à la nature. Il fallait que les femmes se créassent, non une forme, mais une âme nouvelle.

Puis, en un retour sur elle-même, songeant à son propre sort, à l'épreuve qu'avait été l'aventure de Vernières, elle se demandait comment régler sa vie, utiliser ce qu'elle sentait fermenter en elle de sève féconde. L'exemple de Mme Sassy, de Minna, l'enthousiasmait; elle saluait en elles de véritables apôtres. Mais, au profond de son être, une voix lui cria qu'elle n'était pas de taille pour cette œuvre de sacrifice et d'abnégation purs; dans ses veines, bouillonna l'instinct inavoué qui la tourmentait ce matin, l'irrésistible besoin d'aimer et d'être aimée, l'idée aussi qu'elle pouvait, en créant un foyer, remplir la tâche pour laquelle elle était vraiment faite, puisqu'elle avait ce bonheur d'être riche, de pouvoir se marier selon son goût, — une obscure et noble tâche.

Le bruissement d'une robe de soie lui faisait lever la tête. Mme Dugast allait et venait par la pièce, redressant un bouquet, déplaçant un fauteuil.

— Là, tout est bien. Dormoy peut venir.

L'offre gracieuse du peintre, son insistance à entreprendre un portrait de sa vieille figure, — Hélène pourrait ainsi conserver d'elle un portrait ressemblant, — flattait vivement Mme Dugast. Elle trouvait le peintre un véritable homme du monde, lui découvrait chaque jour des qualités nouvelles; la perspective prochaine du ruban rouge augmentait encore son estime.

— Sais-tu, dit-elle, qu'il a des relations étonnantes. Il connaît le ciel et la terre.

Mme Dugast, inconsciemment, depuis quelques jours lançait à tout propos des phrases de ce genre. Elle obéissait à sa redoutable manie, toujours en quête innocente d'un gendre. Son échec pour Vernières ne l'avait en rien découragée. Elle s'étonna de n'avoir pas pensé plutôt à Dormoy; il gagnait à être fréquenté. Le succès de son exposition venait de le mettre en valeur, et puis, s'il fallait en croire les échos, il avait de la fortune; — elle le tenait de bonne source.

— Ce que j'aime en lui, reprit-elle, c'est sa franchise. Il a une façon de vous regarder bien en face... Un homme comme cela ne doit pas savoir mentir.

La remarque, cette fois, tombait juste : ce qui plaisait précisément à Hélène, c'était cette cordiale liberté d'accent, cette netteté d'allures.

On annonçait :

— M. Dormoy.

Il était en retard, il s'excusa. Le grand-duc Thadée, à qui il avait eu l'honneur d'être présenté l'avant-veille, au *five o'clock* du *Figaro*, l'avait rencontré avenue d'Antin et retenu quelques minutes à causer sur le trottoir. En un tour de main, il disposait son chevalet, ses crayons, rectifiait la pose de Mme Dugast, arrangeait un pli de rideau derrière elle; puis, courbé sur son travail, à coups légers, il posait une touche, captait d'un regard la ressemblance, jetait un mot.

Hélène avait repris son livre, essayait de s'intéresser à la grave et profonde méditation d'Emerson. La voix métallique du peintre, avec ses inflexions caressantes, l'en empêchait. Il parlait avec éloquence de l'art exquis du pastel, citait des toiles de maîtres. Hélène, à travers ses paroles, revoyait des œuvres qui lui étaient aussi chères que des personnes, les admirables Latour où frémit dans sa grâce légère l'intense vie féminine d'un siècle qui a été le siècle même de la Femme. Dormoy trouvait des phrases d'amoureux pour célébrer cette magie du crayon dont la poussière garde une fleur de chair si douce, un si frêle duvet.

Hélène l'écoutait avec intérêt; et lui, devinant la minute favorable, continuait, disant sur son métier de ces choses justes que les plus dénués de talent, pour peu qu'ils aient lu et retenu, sont capables de répéter, et qui, d'être seulement formulées, acquièrent, si la voix est convaincue, du relief et de l'élégance.

Mme Dugast était conquise, Hélène souriait.

XVI

— Ma place est retenue, conclut André; un bon coin, pour avoir au moins une idée des pays que je traverse. Aujourd'hui et demain, les achats; et après-demain, adieu Paris.

Il regarda sa montre.

— Notre mère ne rentre pas. Mes instans sont comptés

Impatient, il jetait un coup d'œil sur le salon, les murs familiers; visiblement l'idée de quitter tout cela le laissait froid. Hélène le regardait avec une attention profonde, comme étonnée de sentir qu'on peut être du même sang et si différens l'un de l'autre : sur le visage d'André, il semblait que les derniers événemens eussent glissé sans altérer en rien le calme, la sèche volonté. Il partait pour sa vie nouvelle, pour ce pays lointain, comme s'il eût pris le train d'Asnières. Il ne se souciait guère de ce qu'il avait semé derrière lui, tant de complications et de chagrins.

— Tu ne regrettes rien? dit-elle.

Elle pensait à Germaine, à cette vie bouleversée avec une si coupable légèreté. A son tour d'être étonné, il la regardait, ayant l'air de dire : « Qu'est-ce qui lui prend? Que veut-elle que je regrette? » Il avait aperçu Germaine un moment hier, boulevard Haussmann; évidemment cette courte entrevue lui avait été désagréable : chez elle, un malaise; chez lui, l'impression que tout cela était chose lointaine, oubliée déjà; chez tous deux, la surprise un peu pénible de se retrouver, après leur liaison, des camarades, presque des étrangers, n'eût été la longue habitude de parenté, d'affection. Par exemple, il avait appris avec plaisir qu'on ne désespérait pas d'amener Du Marty à un accord des plus honorables pour Germaine. Les avoués, d'une entente commune, s'y efforçaient. Redevenu galant homme à force de conseils et de prières, il consentirait peut-être à assumer tous les torts en laissant prononcer le divorce contre lui. Après cela, André pouvait partir, la conscience tranquille.

— Oui, reprit Hélène, les choses s'arrangeront probablement. Germaine va bientôt redevenir libre.

Un court silence, où André devina une interrogation.

— Eh bien, dit-il, tant mieux pour elle.

— Sans doute, insista Hélène, tu as songé à ce que le devoir te dicte? Tu vas pouvoir réparer le mal que tu as fait, — puisque, ajouta-t-elle amèrement, si par malheur le mari que tu as trompé s'était entêté dans son procès de vengeance, tu eusses été, de par l'absurdité de la loi, le seul homme qui n'eût pu, ayant déshonoré Germaine, lui rendre la situation que toi-même lui avais enlevée.

André, dont les sourcils s'étaient froncés, rougit, malgré son empire sur lui-même.

— Nous avons le temps d'en reparler, fit-il.

Mais, à son embarras, à son attitude rêche, Hélène comprit

avec tristesse qu'il n'avait jamais songé à une réparation quelconque, tandis qu'à part lui, André se disait: « Il faut qu'elle soit folle ! A quoi songe-t-elle?... Germaine, une maîtresse charmante, — mais une femme, ma femme, ah ! non, par exemple ! »

— Décidément, déclara-t-il, impossible de rester davantage. Je viendrai dîner demain.

Il prenait son chapeau, tombait en arrêt devant le pastel de Dormoy:

— Pas mal! murmura-t-il.

Et se tournant, railleur:

— Un de perdu, un de retrouvé.

— Tu es bête! dit Hélène vexée.

Et elle tentait d'analyser ce petit trouble. L'insinuation d'André était absurde... et pourtant! Mais un élan de curiosité, un besoin d'explication la poussait, droite, devant son frère. Bien que désintéressée aujourd'hui de Vernières, elle voulait lui demander cela depuis longtemps... Avait-il su? N'y avait-il pas eu de la complicité dans son silence? Elle tenait à en avoir le cœur net.

— Écoute! quand tu as appris que j'avais chassé M. de Vernières, tu as paru le regretter. Ignorais-tu vraiment le passé de ton ami? Son abandon plus lâche qu'un crime?

— Ma pauvre petite, répondit André, pourquoi veux-tu qu'on révèle ces choses-là? Vernières ne me les a jamais confiées. Et puis, d'ailleurs, tu connais là-dessus ma façon de penser : — c'est fâcheux. Après?

D'un geste vague, il indiquait que ces choses-là malheureusement arrivent. De l'argent eût arrangé tout.

— Allons, fit-il, je me sauve. J'ai rendez-vous avec un homme précieux. Mais tu le connais? Pierre Arden...

— Oui, dit Hélène, je l'ai rencontré à Brighton.

— Il est de première force. Notre oncle, qui l'a en grande estime, lui a demandé tous les plans pour la filature que je vais créer là-bas. Il connaît d'ailleurs admirablement tous ces pays de la Géorgie et du Caucase, où il a construit un chemin de fer magnifique.

— Je sais.

— Adieu, cette fois. Embrasse maman.

Hélène, à deux heures, mandée par un petit bleu, passait à

l'Avenir. Un bonjour amical à Flénu qui l'introduisait avec empressement. Minna, à la vue d'Hélène, se levait bien vite derrière son bureau encombré de papiers, l'attirait sur le canapé.

— Je suis contente de vous voir.

Elle était dans un de ces mauvais jours où le poids de sa tâche, l'indifférence et la dureté des choses l'accablaient d'une lassitude amère. Ces jours-là, rares à vrai dire, car elle était la vaillance même, Hélène les reconnaissait rien qu'au teint fané, aux traits plus creusés de son amie... Il est difficile de faire le bien.

— Qu'êtes-vous devenue depuis huit jours? demanda Minna. On ne vous voit plus.

Hélène répondait:

— Depuis huit jours? Pas grand'chose... Le pastel que Dormoy faisait de sa mère avait été terminé lundi; mardi, elle avait été voir Denise, elle espérait, grâce à l'appui de son oncle, très lié avec un directeur de grande compagnie, la faire entrer aux chemins de fer. Et, depuis mercredi, elle allait chaque jour prendre des nouvelles de Gabrielle Duval, passer une heure à son chevet.

— Écoutez, ma chérie, dit Minna, une tendresse sincère dans sa voix émue, Dormoy vous fait la cour, n'est-ce pas?

Hélène la questionna de ses beaux yeux, puis, avec un malicieux sourire:

— Admettons! Pourquoi?

— Bon, fit Minna rassurée, je puis parler. Figurez-vous que j'ai reçu une lettre de Mme Sassy. Savez-vous ce qu'est devenu votre soupirant depuis lundi?

— Je ne m'en souciais plus, dit gaîment Hélène. Dites toujours.

— Il est allé tout bonnement à Rosay faire sa petite enquête. Il sait sans doute que vous y avez mis de l'argent, beaucoup, et que le placement n'est pas des meilleurs. Sous couleur de paysages, il a battu le pays, pris des renseignemens. Jeudi, Mme Sassy l'a découvert près de la porte de l'hospice d'où il peignait le village et l'église; il était en train de faire parler une sous-maîtresse. Ce n'est pas tout. Elle a également appris du notaire de Fontevrault, à qui elle confie quelques-uns de ses intérêts, que Dormoy, rencontré au café, l'avait sondé sur la situation financière de la colonie. Je sais de mon côté qu'il a dit à diverses personnes vous trouver charmante. Ne trouvez-vous pas que son admiration jure

un peu, ou s'accommode trop, avec tant de sens pratique ? Ce galant chevalier, qui déploie d'habitude une si noble insouciance, me semble bien intéressé.

Hélène lui prit les mains.

— Chère Minna, que vous êtes bonne!

Dans un élan de reconnaissance s'évanouissait ce qu'elle pouvait éprouver d'amour-propre froissé, — car Dormoy, à cette minute incertaine qu'elle traversait, crépuscule douloureux de l'amour d'où l'amour pouvait renaître, lui était apparu presque sympathique. Et devant le teint fané, les traits creusés, une vénération l'attendrissait. Dans la démarche spontanée, la franche confidence, elle sentait une pitié fraternelle qui la touchait aux larmes. Minna, qui avait dû tant souffrir d'amitiés trahies, d'affections mal placées, cherchait à la préserver des mêmes douleurs, à la protéger de son expérience.

— Je ne vous ai pas fait de peine, au moins?... Mais voyez-vous, je suis payée pour être méfiante. A mon âge, on doute de bien des choses.

Pour toute réponse, Hélène lui serra chaudement les mains :

— Je vais, dit-elle, chez Andrée Vergnes. Voulez-vous m'accompagner?

Mais Minna désigna d'un haussement d'épaules la masse, sur son bureau, des manuscrits, des épreuves.

— Hélas! non. J'ai ma besogne.

Rue de Prony, l'atelier d'Andrée Vergnes, une claire et grande pièce, donnait à Hélène, avec ses murs tendus d'étoffe bise que rehaussaient la blancheur nue des moulages et les tons vifs des toiles, une sensation reposante de recueillement, d'heureux labeur. Andrée Vergnes, les cheveux ébouriffés, le corps à l'aise dans une grande blouse, déposait sa palette en s'écriant :

— Comme vous êtes gentille!

— Je vous dérange? dit Hélène, montrant le tableau en train.

— Non, j'avais fini.

L'excitation du travail lui mettait aux joues une flamme rose, elle avait de bons yeux d'un vert lumineux, un grand air de jeunesse et de loyauté. Hélène, penchée sur l'œuvre où l'éclatante couleur était encore humide, admirait ce faire savant et dégagé, cette sincérité de rendu qui avaient valu à la jeune femme tant de sympathies et de dénigremens. Et, comme elle louait d'autres études, Andrée Vergnes dit gaîment :

— Le tour du propriétaire, alors?

Modestement, elle indiquait quelques dessins, une ou deux toiles dont elle n'était pas mécontente. Devant un pastel de vieille femme, d'une vie intense, Hélène soupira :

— Quel malheur que ce ne soit pas vous qui ayez fait le portrait de ma mère!

Elle expliquait : oui, une offre aimable de Dormoy... il était pourtant réussi, ce pastel. Mais quelle différence d'un talent purement habile à cet art magistral, dont l'émotion forte et la simplicité faisaient mieux paraître l'artificielle médiocrité de l'autre. Andrée Vergnes avait laissé tomber la remarque. Hélène se rappela la réserve avec laquelle celle-ci, à l'exposition du peintre, avait jugé son œuvre.

— Vous n'avez pas l'air d'aimer Dormoy? dit-elle.

— Parlons d'autre chose, fit Andrée. Je déteste débiner les camarades.

Mais, devant la contenance d'Hélène qui lui laissait deviner une arrière-pensée, elle obéissait à un brusque besoin de confiance, cédait à la sympathie chaleureuse qui, dès le premier jour, l'avait attirée.

— Que voulez-vous! Passez-moi ce mot d'argot : j'ai horreur des muffes. Dormoy a des familiarités qui me déplaisent.

Sans remarquer le petit haut-le-corps d'Hélène, elle continuait :

— Le pauvre garçon est à plaindre, c'est certain, avec le vieil hippopotame qu'il traîne depuis quinze ans. Ce n'est pas une raison, vous m'avouerez, pour déverser à tort et à travers le trop-plein de ses tendresses.

Elle riait d'un rire sonore d'enfant :

— Mon Dieu, oui, un modèle engraissé, fraîche du temps de Courbet, et qui faisait en 72 la joie des lorgnettes dans les petits théâtres. Hein, ça vous choque?

Hélène revoyait la forte dame à chapeau excentrique, si vieille sous son fard, avec ses paupières bouffies et ses cheveux trop roux. Elle répondit gravement :

— Non, ça m'attriste. Qu'on vive avec une personne qu'on aime, je l'admets encore. Mais qu'un homme jeune et presque beau s'asservisse à une créature inférieure et tarée dont il pourrait être le fils... Pouah!

Andrée Vergnes la regardait avec une amitié admirative :

— Vous êtes jeune, vous!

Et, la prenant par la taille, elle l'embrassait tendrement :

— Je vois que nous serons amies!

Elle racontait maintenant, dans le laisser aller des confidences, quelques petites histoires assez vilaines qui montraient Dormoy sous un triste jour. Aux yeux d'Hélène le masque séduisant tombait, découvrant un autre homme tout différent de celui qu'elle croyait connaître. Elle éprouvait une tristesse, — déception du cœur? non, déception de l'esprit qui s'affligeait de cette insécurité perpétuelle, de ces humiliantes méprises. Ah! le mensonge dans lequel on vit, le mensonge de chacun à soi-même et de chacun à tous! sa nature profondément sincère, si délicate, en avait horreur. Certains regards de Dormoy, dont la hardiesse l'avait presque embarrassée alors, sans lui déplaire, elle en comprenait seulement la dissimulation, le sens caché, cette convoitise trop libre qui à présent lui causait une confusion désagréable, la blessait.

Dans la rue, tout en prenant la direction du parc Monceau, qu'elle comptait traverser pour aller aux nouvelles, chez son oncle, boulevard Haussmann, elle pensait, avec un sourire méprisant, au côté honteux des révélations de Minna, confirmées par celles d'Andrée Vergnes. Cette préoccupation de lucre, cette course à la dot, c'est ce qui l'écœurait le plus. Ainsi, pour Dormoy, pour tant d'autres, le meilleur d'elle était sa fortune, ce par quoi elle valait vraiment! Sa pensée droite, son caractère, personne ne s'en souciait. Sa séduction même, — et rien que cette idée déjà lui répugnait, — eût compté pour peu de chose, si l'argent ne l'avait rehaussée de son prestige. Et, comme elle avait le défaut d'être fière, son orgueil souffrait.

Puis elle songeait à sa conversation du matin avec son frère. Sans doute il savait, lui aussi! Il connaissait le pesant et malpropre fardeau que Dormoy traînait depuis tant d'années; peut-être connaissait-il également le passé de Vernières. Et plein de secrète indulgence : — « C'est fâcheux; après? Avec de l'argent tout s'arrange, » — il avait couvert cela d'un silence complice, lié par cette franc-maçonnerie des hommes qui avant tout cherchent à sauvegarder leur égoïste suprématie. André en demeurait diminué encore dans son estime.

Elle était entrée dans le parc Monceau, suivait une des grandes allées carrossables. Des enfans en train de jouer, babys roses aux cheveux dorés, une adorable fillette qui aplatissait avec sa pelle de petits pâtés de sable, donnèrent un autre cours à sa rêverie.

Un sentiment de maternité obscure l'emplit d'une émotion douce. Cette stupide Germaine, qui déclarait en se mariant ne pas vouloir d'enfans, préférer jouir de sa jeunesse! Et Yvonne, avec son idée de n'épouser qu'un vieux! Au coin d'une avenue, elle se heurtait presque à un promeneur tout flambant neuf, qui aussitôt s'exclamait, saluait d'un geste large : Dormoy! Un minuscule œillet rouge simulait à sa boutonnière le ruban de ses rêves. Il eut l'air ravi de la rencontre, tourna galamment un madrigal. Il allait justement du même côté, aurait l'honneur de lui tenir compagnie un moment, si elle voulait bien le lui permettre. Elle accepta, curieuse de le voir dresser ses batteries, jouer jusqu'au bout son rôle. Le peintre, malgré sa feinte désinvolture, semblait préoccupé.

Potins d'usage, racontars et rosseries, ponctués de regrets. Il n'avait pu, toute cette semaine, venir rendre ses devoirs à Mme Dugast, ayant dû s'absenter pour aller peindre, en Touraine, les panneaux d'un salon, au château de Fontevrault. Une fantaisie de millionnaire... Habilement il en venait à décrire son existence d'artiste, si solitaire, si triste souvent, malgré tant de relations et de camaraderies. Avec toute sorte de détours et de finesses, il essayait de faire parler Hélène sur ses goûts, ses revenus, la façon dont elle aimerait à vivre. Il fit allusion à Rosay, qu'il avait précisément visité, — quelle belle œuvre! mais une mauvaise affaire? — à la propriété charmante de la Neuville, ce Vert-Logis, dont les grands arbres faisaient une véritable merveille.

— Riche et indépendante comme vous êtes... continuait-il.

Elle l'interrompit, et d'un air candide :

— Voilà bien le monde! Mais, mon pauvre ami, on me fait plus riche que je ne suis, vous savez! Ne parlons pas de Rosay comme placement, n'est-ce pas? — Elle le regarda dans les yeux. — Reste les deux cent mille francs laissés par mon père. De quoi vivre, maman et moi, voilà tout. Car, après le départ d'André, nous allons nous débarrasser de notre appartement, trop lourd pour nous seules, et vivre tranquillement au Vert-Logis, une merveille en effet, mais dont il faut payer le coûteux entretien. Que dites-vous de mon indépendance?

Elle savourait âprement l'imperceptible ironie, suivait sur le visage de Dormoy l'immédiat effet de ses paroles. Le peintre était tout oreilles, son éternel sourire de commande aux lèvres. Mais un désenchantement visible pinçait le coin de la bouche,

allongeait sa mine. Il se lança dans un dithyrambe sur les bienfaits de la campagne, le charme d'une vie simple. Il n'en eût point voulu mener d'autre. Malheureusement, sauf de trop rares fugues, comme ce récent voyage en Touraine, l'affreux métier, hélas! le clouait à Paris, avec cette nécessité du travail constant. Un peintre de portraits était l'esclave de ses modèles... « Un peintre comme moi, traduisait clairement Hélène, ne peut décemment épouser qu'un sac d'or. » Puis, tout à coup, la grille de l'avenue de Messine dépassée, il prétexta un rendez-vous oublié, rue de Lisbonne, prit congé presque cérémonieusement, une légère, oh! bien légère froideur dans sa voix tout à l'heure si caressante.

Hélène, seule, avait envie de rire aux éclats. Joli monsieur! Bah! ni plus ni moins que les autres, — un homme, simplement. Cette leçon, qui l'eût franchement amusée, si elle n'avait succédé à de cruelles désillusions, ravivait sa méfiance. Elle ne souffrait du fait de personne, ni de Vernières, — ni de Dormoy, certes! Elle souffrait de tout, et de tous. Elle avait trop vu ces derniers temps la dureté, la sécheresse, la vilenie de l'homme; elle ne voyait plus que cela, meurtrie dans son amour profond, son culte religieux de la vie.

Elle était arrivée boulevard Haussmann, pénétrait au salon. Personne. Si, pourtant! Près de la fenêtre, quelqu'un qui se tenait debout, regardant la rue, se retourna. Elle reconnut Pierre Arden. Il s'était avancé très vite, il s'arrêta surpris.

— Je vous fais peur? dit-elle.

— Pardon, mademoiselle. J'attendais monsieur votre oncle.

Il n'aperçut pas tout de suite la main qu'elle lui tendait, la rattrapa gauchement. Il y eut une courte gêne. Elle vit rougir son visage maussade, où s'anima de la bonté. Et, songeuse, elle le trouva moins laid qu'à leur dernière rencontre.

PAUL ET VICTOR MARGUERITTE.

(*La dernière partie au prochain numéro.*)

NAPOLÉON III

GÉNÉRAL EN CHEF

LA CAMPAGNE D'ITALIE (1)

IV. — MAGENTA. — MELEGNANO

I

L'occupation de la capitale d'un ennemi ne termine rien tant que son armée principale n'a pas été détruite. L'anéantissement aussi complet que possible de cette armée, c'est le but principal ou plutôt unique de la stratégie : le reste suit naturellement. Voilà Giülay tourné, dupé, dépisté, surpris. Supposez l'oncle à la place du neveu, il ne se serait pas occupé de Milan, il se serait rué, par une conversion à droite, dans le carré de Mortara, n'aurait pas perdu un instant pour tomber sur les Autrichiens. Giülay effaré était aux abois. Depuis plusieurs jours, son intelligent chef d'état-major s'efforçait de lui persuader qu'il était tourné, il n'en voulait rien croire. Le 1er juin, la réalité lui apparaît menaçante, et il en perd la tête. Il avait à choisir entre deux partis : ou rappeler ses troupes du Sud où elles n'avaient rien à faire, les ramener vers Mortara et Bobbio, et, là, essayer de couper notre armée par une attaque de flanc, ou bien se porter résolument derrière le Tessin et nous en disputer le passage. Pendant toute la journée du 1er et la matinée du 2, le malheureux général passe à chaque heure d'un parti à l'autre, et il exténue ses troupes

(1) Voyez la *Revue* du 1er mai.

dans des marches contremandées sitôt qu'ordonnées. Que serait-il devenu si l'armée alliée avait fondu sur lui au milieu de ce désarroi?

L'Empereur pourtant ne s'occupe pas de Giülay : on eût dit que tout ce qu'il avait en lui de force d'impulsion avait été épuisé. La marche qu'il venait de terminer si habilement n'avait de sens que si elle préparait une offensive foudroyante : il la conclut par une défensive circonspecte ; il ne va pas vers l'ennemi, il l'attend ; il ne brusque pas l'événement, il le voit venir. Personne ne se montrant, il ne cherche pas à prendre le contact qu'on ne lui offre pas ; il se remet en marche vers le Tessin et Milan, avec précaution, en colonnes prêtes à s'appuyer. A ne considérer les choses que superficiellement, comme, malgré tout, il s'avance du côté du territoire de l'ennemi, sinon contre son armée, on peut dire qu'il agit offensivement. Mais cette offensive, dépourvue de décision et de promptitude, a la timidité, l'incertitude qui sont la condition et l'infériorité de toute défensive : c'est une défensive qui se déplace en avant. Cette fois il ne semble plus entendre l'autre conseil de son oncle à Masséna : « Activité, activité, vitesse. »

Giülay a la liberté de reprendre ses sens. François-Joseph, en route sur Vérone, lui télégraphie : « Faites un énergique effort offensif et conservez au moins la ligne du Tessin. » Il répond : « C'est impossible, » et le 2, à midi, donne l'ordre de la retraite derrière le fleuve. Du coup Garibaldi est dégagé. Urban, qui le serrait de près, rappelé brusquement de Varese, le laisse sans personne devant lui. L'histoire démagogique raconte que c'est son génie militaire qui l'a tiré de peine.

Les deux armées marchaient donc parallèlement vers le même but, sans s'aborder, sans même soupçonner leurs mouvemens réciproques, bien qu'ayant de la cavalerie pour s'éclairer. Le choc qui va se produire entre elles sera l'effet du hasard.

II

Dans la journée du 3, l'Empereur continue à s'embarrasser dans sa malheureuse stratégie défensive. Au lieu de se préoccuper uniquement de déterminer par où et comment il attaquera, de choisir son champ de bataille et de fondre sur l'adversaire incertain, il perd son temps à demander par où il sera attaqué lui-même et

à dresser des plans en vue d'hypothèses dépourvues de toutes probabilités. Il persiste à supposer Giülay encore sur la rive droite du Tessin; il songe à se prémunir contre une attaque venant du carré de Mortara; et cependant il ne veut pas rester immobile. Alors il adopte à son tour le détestable expédient du moyen terme. Il renonce à sa concentration de marche au moment où elle va devenir le plus nécessaire; il ne laissera pas son armée entière sur la rive gauche ; il ne la transportera pas sur la rive droite; il la coupe en deux, la met à cheval sur le fleuve, se croyant ainsi en mesure de repousser l'attaque de quelque côté qu'elle vienne, se condamnant en réalité à ne lui opposer sur chaque côté qu'une partie de ses forces : ce qui est préparé à deux fins ne vaut en général pour aucune.

En conséquence il décide que, dans la journée du 4, le corps de Baraguay d'Hilliers demeurera sur la rive droite, dans la forte position de la Bicoque, à plus de quinze kilomètres du fleuve; le corps de Mac-Mahon, grossi des voltigeurs de la Garde, se portera sur Magenta par Turbigo et Buffalora; il sera suivi et appuyé en réserve par toute l'armée du Roi venant de Lumelogno et de Galliate. Ce devait être le mouvement important de la journée. Pendant qu'il s'opérerait, les grenadiers de la Garde s'empareraient du pont de San Martino établi sur le Tessin, s'y tiendraient en attendant Canrobert et Niel, et tous ensemble iraient rejoindre Mac-Mahon à Magenta, si décidément on ne voyait rien venir du côté du Pô. Ainsi le 4, l'Empereur ne songeait qu'à un passage partiel du Tessin, non à une bataille.

Les dispositions que Giülay prenait le même jour montraient plus de résolution. Tout entier sur la rive gauche, il s'apprêtait à nous disputer par une bataille la possession de la Lombardie. En avant de lui, il avait le Tessin, large, profond, rapide, et, trois kilomètres plus loin, le *Naviglio grande*, canal de deux mètres environ de profondeur, aux berges hautes par endroits de dix mètres, qui suit le cours du fleuve jusqu'à Abbiategrasso où, faisant un coude, il se dirige vers Milan. De petits canaux, des fossés coupaient le sol environnant; des arbres, des cultures à haute tige ne permettaient pas d'apercevoir le mouvement des troupes; on ne s'en rendait compte, et encore imparfaitement, que du haut des clochers.

Giülay, à la nouvelle que les Français ont passé le Tessin à Turbigo, décide de marcher sur eux par Magenta. Il ordonne

de faire sauter le pont de San-Martino, deux des ponts du Naviglio, ceux de Buffalora et de Ponte Vecchio, de miner celui de Ponte Nuovo et d'établir une redoute sur celui du chemin de fer. Il préparerait ses troupes et leurs renforts au violent effort qu'il en attendait en leur accordant un jour complet de repos, le 4.

Si le plan eût été exécuté, Mac-Mahon et la Garde se fussent trouvés inopinément aux prises avec 142 320 hommes, 15 470 chevaux et 552 pièces, avant que nos corps de seconde ligne eussent eu le temps d'accourir. La Providence veillait alors sur nous. Les ordres de Giülay furent mal obéis; le pont de San Martino ne sauta qu'à moitié, deux piles seulement s'affaissèrent sans s'écrouler, et il resta praticable aux fantassins et même à l'artillerie moyennant quelques réparations. Un envoyé de François-Joseph, le feld-maréchal de Hess, retint à l'étourdie, le long du Tessin, de Corbetta à Stradella, les corps qu'il eût fallu pousser au plus vite vers Magenta. Ainsi, et non par sa faute, Giülay n'eut pas sous la main l'ensemble de ses forces, mais seulement 57 470 hommes, 4 170 chevaux et 132 pièces. Sans ces bienheureux contretemps, nous étions probablement jetés dans le Naviglio Grande et le Tessin.

III

Le 2, au soir, la brigade Manèque, de la Garde, traversa le Tessin sur un pont de bateaux et le Naviglio sur le pont qu'on n'avait pas détruit; elle s'établit à Turbigo; le 3 dans l'après-midi, le 2e corps vint la rejoindre. Le Tessin passé, Mac-Mahon traverse Turbigo et exécute une reconnaissance vers Robechetto. Il monte sur le clocher; à peine au sommet, il aperçoit une forte colonne autrichienne à cinq cents ou six cents mètres du village; il descend quatre à quatre, galope vers ses troupes qui débouchaient de Turbigo, ordonne à La Motterouge de repousser les Autrichiens. Ceux-ci, embusqués derrière les clôtures des haies, accueillent la tête de nos colonnes par une fusillade nourrie. Les tirailleurs algériens, les turcos, sans répondre à ce feu, s'élancent dans les rues au pas de course, et en quinze minutes le village est évacué : leur teint basané, leurs sauts de panthère, leurs cris produisirent sur les Autrichiens un véritable effet de panique. Le 2e corps bivouaqua sur la rive gauche du

Naviglio, sauf la brigade Decaen, attardée de l'autre côté du fleuve.

Le lendemain 4, Mac-Mahon appelle vers lui la brigade retardataire, ce qui encombre le pont pendant vingt à quarante minutes; il fait passer ses bagages sur la rive droite du Naviglio, ce qui produit encore sur le même pont un encombrement de près d'une heure et demie. Après quoi il s'ébranle à neuf heures et demie. Il dirige la division La Motterouge sur Buffalora, le long de la rive gauche du canal, et la fait appuyer par les voltigeurs de la Garde. Pour éviter les lenteurs de la marche en une seule colonne, il fait défiler la division Espinasse par la route directe qui va à Magenta par Inveruno, Mesero, Marcallo, ce qui met entre les deux divisions une distance variant de trois à quatre mille mètres. La cavalerie de Gaudin de Villaine avait mission de protéger Espinasse en le reliant à La Motterouge.

A la même heure, les grenadiers de la Garde partent de Trecate, ne trouvent personne à San Martino, s'y établissent, débusquent quelques tirailleurs ennemis et poussent des reconnaissances vers Ponte Nuovo et Buffalora. Leur unique mission jusqu'à nouvel ordre étant de s'assurer de San Martino, Regnault de Saint-Jean-d'Angély les rappelle en avant du pont.

L'Empereur, ne croyant guère à une bataille imminente, avait déjeuné à l'heure habituelle à Novare, entouré de son état-major général et d'un bataillon du 1er grenadiers de la Garde. Après déjeuner, il vient en voiture avec le général Martimprey savoir ce qui se passe : il est une heure. Tandis que le commandant de la Garde lui rend compte, il entend le canon. C'était La Motterouge qui, s'avançant de Turbigo avec sa vigueur habituelle, avait enlevé Bernate et commencé l'attaque de Buffalora. — Mac-Mahon est donc en action, pense l'Empereur, il faut l'aider par une diversion. — Il prend le commandement (une heure et demie) et envoie le 2e grenadiers à Buffalora et le 3e vers le Ponte Nuovo et la redoute du chemin de fer, le 1er grenadiers et les zouaves de la Garde en réserve.

Arrivés devant Buffalora, les grenadiers trouvent le pont coupé et s'arrêtent. L'attaque sur le pont du chemin de fer et le Ponte Nuovo paraît d'abord plus heureuse. La redoute semblait imprenable : en vingt minutes, la Garde la prend. Le Ponte Nuovo était balayé par les obus et les balles : le général Cler et ses zouaves en forcent le passage, s'emparent des maisons qui le

bordent à gauche et à droite et tuent le général autrichien Burdina. Dans leur élan, sans songer à leur petit nombre, ils s'avancent sur la route de Magenta. Giülay envoie une nouvelle division (Reieschach). Qu'importe? Si Mac-Mahon arrive, on s'en tirera. Mais tout à coup (deux heures), ce canon vers lequel on marchait, ce canon d'appel qui serait devenu le canon de secours, ce canon qui avait donné le signal de l'engagement, au lieu de se rapprocher, se tait. Et l'ennemi grossit toujours, il en vient de tous les côtés, jusqu'à 25 000. Entre grenadiers et zouaves les nôtres sont à peine 5 000. Et néanmoins ils ne rompent pas d'une semelle. Obligés d'abandonner le pont, ils se retranchent dans les maisons environnantes et s'y cramponnent avec une indomptable ténacité; leur nombre décroît; un de leurs chefs aimés, le général Cler, est tué; Wimpffen blessé; à la masse qui les assaille en face s'en ajoute une autre, venant par la route d'Abbiategrasso, qui va les tourner; tout semble perdu; ils tiennent bon, ils tombent les uns sur les autres, pas un ne recule. Notre vieille terre de vaillance et d'honneur n'a pas produit d'enfans qui aient porté sa gloire plus haut.

Pendant ces heures effroyables, l'Empereur, immobile entre le pont de Buffalora et le Naviglio, au centre du combat, craignant que Mac-Mahon, qui ne donnait plus signe de vie, n'ait été écrasé, l'âme dévorée d'angoisse, brûlé d'une fièvre intérieure, assistant, sans moyens de l'arrêter, à l'hécatombe de tant de braves, se demandant si sa fortune et celle de la France n'allaient pas s'écrouler dans un épouvantable effondrement, ne laisse percer aucune émotion sur son visage impassible, et par le calme stoïque de son attitude maintient et exalte les courages. Aux messagers réclamant des secours qu'il ne peut accorder, il répond d'un ton ferme: « Tenez toujours! » Il expédie des officiers d'ordonnance à Niel, à Canrobert, à Mac-Mahon, à Victor-Emmanuel ; il envoie l'artillerie de la Garde au soutien des grenadiers.

Enfin (trois heures et demie) un premier sauveur se montre, le général Picard, du 3e corps. Il avait eu les plus grandes difficultés à arriver. Les impedimenta des troupes de première ligne n'ayant pas été rejetés en arrière de celles de seconde ligne, la route de Novare au Tessin était obstruée de voitures pressées sur cinq rangs qu'on ne pouvait écarter ni à gauche ni à droite, car la route était construite en chaussée. Les soldats, obligés de se glisser homme par homme à travers les voitures, accouraient au pas de

course. Une immense acclamation les accueille, le combat est rétabli. La redoute du Ponte Nuovo dégagée, le pont repris, Picard se porte vers le Ponte Vecchio, contre le mouvement tournant qui menace du côté d'Abbiategrasso. Les Autrichiens jettent de nouvelles forces dans le combat, 16 000 hommes à peu près, et cette fois encore, tout semble perdu. Mais voici, arrivant au galop, le général Niel et la division Vinoy. La situation n'en restait pas moins terrible, lorsque enfin le canon, muet depuis plus de deux heures, se réveille et envoie dans tous les cœurs un souffle d'espérance (quatre heures et demie).

Pourquoi ce canon, après avoir parlé, s'était-il tu? Pourquoi l'entendait-on de nouveau?

IV

Pendant que La Motterouge attaquait Buffalora et entraînait l'Empereur à s'engager, le chef d'état-major de Mac-Mahon, le général Lebrun, distingue, du clocher de Cuggiono, des troupes d'ennemis en marche; il leur suppose le dessein de se glisser dans l'espace libre entre nos deux divisions et de les séparer; il conseille à Mac-Mahon de rappeler La Motterouge de Buffalora jusqu'à ce qu'on ait rapproché Espinasse. Le général Auger, commandant de l'artillerie, officier du plus grand mérite, appuie l'avis de Lebrun. Aucun doute qu'Espinasse ne doive être rapproché, et un officier lui en porte l'ordre; mais interrompre le combat, revenir en arrière, Mac-Mahon ne peut s'y résoudre; l'armée du Roi le suit et, avec son aide, il se sent en état de déjouer la tentative des Autrichiens. Dans cette incertitude survient Della Rocca, le chef de l'état-major du Roi; il raconte que deux divisions seulement, celles de Durando et de Fanti, viennent de traverser le pont de Turbigo; qu'il est obligé de retenir celle de Durando dans la prévision d'une attaque de l'Autrichien Urban; que Fanti, retardé par l'entassement des bagages, n'avance que difficilement : Mac-Mahon n'a plus à compter sur ce concours. Il ne cache pas à Della Rocca son désappointement. La nécessité le contraint alors à suivre les conseils de Lebrun et d'Auger : il rappelle La Motterouge (deux heures), et à la canonnade, à la fusillade succède le silence lugubre qui porte à San Martino l'étonnement et l'angoisse.

Alors commence un drame poignant. Le canon de l'Empereur

ne se taisait pas ; il redoublait de fureur, il arrivait à Mac-Mahon comme un reproche et comme une imploration : les minutes lui pèsent autant que des heures, et point de nouvelles d'Espinasse! Il n'y tient plus. Suivi d'un officier, il s'élance à travers les champs, les vignes, les fossés, renversant les cavaliers, bravant les tirailleurs, terrible, irrésistible. Il trouve Espinasse maître de Marcallo et, en prévision du concours des Piémontais, s'apprêtant à continuer sur Magenta. Mac-Mahon lui dit que les Piémontais viendront très tard, s'ils viennent, lui prescrit de s'établir fortement à Marcallo, qui doit être conservé à tout prix comme appui de sa gauche et dépôt de notre ambulance, et de se rallier à lui par la ferme de Guzzafame. Il revient ensuite en ouragan. — Imprudence, a-t-on dit. — Certainement, mais l'histoire aime ces imprudences, elles font les héros et les victoires.

Les Autrichiens se rendent compte du resserrement ordonné par Mac-Mahon et veulent l'empêcher par une attaque sur Marcallo. Espinasse les repousse, laisse sa brigade Gault dans le village, jusqu'à ce que Fanti, auquel Mac-Mahon a envoyé son premier aide de camp, soit arrivé, et avec son autre brigade il refoule les vaincus sur Magenta.

Rassuré sur Espinasse, Mac-Mahon ordonne à La Motterouge de reprendre son mouvement contre Buffalora (quatre heures). Le général, qui s'élance aussitôt, a la surprise de trouver là les grenadiers de la Garde maîtres de la position : craignant d'être pris entre deux feux, les Autrichiens s'étaient retirés (1). Il continue sur Magenta. A la ferme de Casa Nuova, il se heurte à une sérieuse résistance; il s'y arrête le temps d'en venir à bout. C'est le bruit de la fusillade et de la canonnade engagées là qui, arrivant à San Martino, a relevé les espérances: les courages n'avaient pas à l'être. Les Autrichiens, qui commencent à sentir que la journée tourne contre eux, redoublent néanmoins de vigueur : ils succombent.

La prise de la Casa Nuova détermine un mouvement en avant qui rassure définitivement Espinasse sur la possession de Marcallo. Quoique Fanti ne s'y soit pas encore montré, il rappelle vers lui la brigade Gault, sauf quelques détachemens (six heures et demie), et rejoint Mac-Mahon.

Mac-Mahon a tout son monde sous la main, il prend ses der-

(1) Mac-Mahon se trompe dans son rapport lorsqu'il parle d'une *attaque vigoureuse* contre la position.

nières dispositions. Lui, à la tête de la division La Motterouge, attaquera par la route de Buffalora, Espinasse par celle de Marcallo, Camou suivra au centre de la ligne; tous se dirigeront sur le clocher de Magenta par un mouvement convergent de plus en plus serré (sept heures).

Les généraux deviennent soldats pour mieux entraîner les troupes. La Motterouge, debout sur son cheval, les excite; Castagny, qui a abandonné le commandement de sa brigade, fait le coup de feu, Auger établit son artillerie disponible sur le chemin de fer et fauche l'ennemi. De part et d'autre on accomplit des prodiges de valeur. Espinasse, qui tout le jour avait été superbe de sang-froid et de vaillance, est tué raide du coup de carabine d'un Tyrolien, à la porte d'une maison qu'il essaye d'enfoncer. L'extérieur du village pris, le combat continue de maison en maison et devient atroce (huit heures). Il se termine par la pleine déroute des Autrichiens.

A ce moment se montre l'avant-garde de Fanti, un bataillon de bersagliers et quatre canons. Sans s'attarder à entrer dans le village de Marcallo, abandonné par la brigade Gault, et dont il savait la possession assurée, il s'était judicieusement hâté vers Magenta par Casone. Ses quatre canons purent encore tirer quelques coups sur les fuyards; quand le reste de sa division, à trois kilomètres environ, se rapprocha, il n'y avait même plus de fuyards à achever. Là, comme partout, où il avait été attendu pendant la journée, Fanti arrivait quand tout était fini.

Du côté du Naviglio, la victoire n'avait pas été moins pénible à obtenir. L'entrée en scène de Mac-Mahon redoubla l'ardeur au Ponte Nuovo et au Ponte Vecchio, et nous reprîmes l'avantage. Mais les Autrichiens, une troisième fois, reviennent en force contre les ponts du Naviglio et de San Martino par les deux bords du canal. Après des péripéties diverses, malgré une résistance acharnée, la brigade Picard, épuisée, décimée, est rejetée loin du Ponte Vecchio; elle aurait été à male partie si, de notre côté aussi, n'eussent continué d'arriver des fractions des 3e et 4e corps qui ranimaient le combat. Ce n'était pas, comme à Magenta, une vague de fond irrésistible qui s'avance sans reculer un instant, c'étaient deux vagues furieuses, à l'écume ensanglantée, qui, tour à tour, s'avancent et reculent. L'acharnement des Autrichiens ne se lassait pas. Canrobert le brise enfin par une charge à la baïonnette; Trochu l'achève en survenant avec une partie de sa division; nous

restons maîtres du terrain sur les deux rives, au Ponte Vecchio comme à Ponte Nuovo de Magenta. Ce n'est sûrement pas une défaite, mais est-ce une victoire? l'ennemi est contenu, repoussé, il n'est pas en déroute; il l'est si peu qu'il prépare déjà un retour agressif pour le lendemain. A Magenta, au contraire, la débandade est telle que les Ier et IIe corps autrichiens écrasés fuient, vers les trois heures du matin, précipitamment sur Milan.

Les Autrichiens avaient eu 1 365 morts, 4 348 blessés, 4 500 disparus ou prisonniers; les Français 657 morts, 3 223 blessés et 655 disparus : les Piémontais n'eurent ni morts ni blessés.

V

A San Martino, l'Empereur établit son quartier général dans une misérable auberge. Il était assis au milieu de ses généraux lorsque Victor-Emmanuel entre brusquement, sans s'être fait annoncer. Une seule de ses divisions, celle de Fanti, avait essayé de suivre Mac-Mahon, et elle était arrivée partout trop tard. Ses autres troupes, malgré les ordres réitérés de l'Empereur, malgré l'appel pressant du canon, étaient restées immobiles sur place à Turbigo et à Galliate, avec une persistance d'apparence systématique, à laquelle on donnait les interprétations les plus diverses, dont la plus indulgente était que, Roi, il n'avait pas voulu se mettre sous les ordres d'un simple divisionnaire.

Victor-Emmanuel venait apporter ses explications. Il exprima en termes expansifs son désespoir de n'avoir pas pris part à la lutte. Il en avait été empêché, disait-il, par un encombrement au débouché du pont de Turbigo ; par l'inquiétude que lui causait l'apparition de quelques cavaliers et la présence signalée à Gallarate de la division Urban, d'où elle menaçait les derrières des troupes en marche sur Magenta. Ces raisons n'étaient pas sérieuses. L'encombrement expliquait deux ou trois heures de retard, non une abstention complète de toute la journée. La crainte vague d'une attaque d'Urban, à plus forte raison l'apparition de quelques cavaliers, justifiait à peine l'immobilité d'une division, car il eût suffi de se couvrir par une arrière-garde laissée à Castano : elle n'expliquait nullement que le Roi et ses trois divisions eussent entendu pendant tant d'heures le tonnerre de la bataille sans bouger, se retrouvant le soir à la place où ils étaient le matin.

L'Empereur, qui était resté assis, ne s'arrêta pas à une discussion inutile et sans dignité ; il répondit froidement : « Sire, lorsque l'on doit opérer une jonction devant l'ennemi, on exécute strictement ses instructions et l'on tient ses engagemens ; je regrette que Votre Majesté ne l'ait pas fait. » — Le Roi demanda à être placé à l'avant-garde à la prochaine affaire et il regagna son quartier général (1).

VI

Le succès de cette bataille décousue, incohérente, conduite au hasard, est dû à la vaillance sans doute, plus encore à l'esprit d'initiative offensive. Il n'appartenait qu'au commandant en chef d'imprimer ce caractère à l'ensemble des opérations : les officiers de tout grade, comme les soldats, firent d'instinct de cette offensive la règle de la tactique du champ de bataille ; chacun à son rang, sans attendre les ordres, alla toujours de l'avant, sans regarder ni en arrière ni de côté ; c'est pourquoi ils vainquirent.

Ils furent aidés, il est vrai, puissamment par l'artillerie rayée de l'Empereur, dont la supériorité sur les canons à âme lisse des Autrichiens se démontra d'une manière foudroyante. Elle porta le désordre même dans les réserves qui ne prenaient point part au combat, préparant la défaite par la démoralisation. Cette nouvelle artillerie fut employée avec un à-propos de coup d'œil et de décision supérieur par le général Auger au 2e corps et par le général Lebœuf au Ponte Vecchio. Regnault de Saint-Jean-d'Angély dit de celui-ci : « Bien que le général Lebœuf ne soit pas sous mon commandement, je manquerais à un devoir si je ne signalais pas l'énergique assistance que cet officier général m'a prêtée en dirigeant le feu de mon artillerie pendant le plus chaud de l'action. Son zèle seul l'amenait au milieu de nous : c'est un officier qu'on est sûr de rencontrer partout où se présente le danger (2). »

Si les Autrichiens avaient su comme nous se déployer en chaîne épaisse de tirailleurs, agir d'une manière indépendante et libre, profiter des accidens du terrain pour s'abriter et bien ajuster, s'avancer ou se replier avec rapidité, ils seraient parvenus, par un emploi judicieux de leur fusil, supérieur au nôtre, à com-

(1) Je tiens ce récit du maréchal Lebœuf, présent à l'entretien.
(2) Rapport de Regnault de Saint-Jean-d'Angély.

penser l'infériorité de leur artillerie. Mais, accolés les uns aux autres dans une défensive systématique et passive, ils essayaient, quand ils nous voyaient venir en bondissant, de nous arrêter par quelques décharges précipitées, et, n'y réussissant pas, ils n'osaient attendre le combat corps à corps et se débandaient.

L'Empereur fit maréchaux Regnault de Saint-Jean-d'Angély et Mac-Mahon : c'étaient, en effet, avec lui-même, les victorieux de la journée. En outre, il fit Mac-Mahon duc de Magenta. Il donna ainsi par sa générosité de récompense des apparences à la légende de dénigrement fabriquée presque aussitôt par ses ennemis. — L'Empereur, dirent-ils, était perdu; Mac-Mahon, prenant sur lui de désobéir à ses instructions, était allé à gauche tandis qu'on l'avait envoyé à droite; il était accouru au canon de détresse de l'Empereur et l'avait sauvé. Quiconque a connu le caractère de Mac-Mahon n'a pas cru un instant à une pareille invention. C'était un chef de corps de la plus haute valeur, mais subordonné jusqu'à l'abnégation, aimant mieux obéir à un ordre absurde qui le dégageait que prendre une initiative raisonnable qui l'eût engagé. Si on lui avait enjoint de se diriger à droite, il n'aurait, par aucune considération, marché à gauche. En réalité, il n'a pas suivi une direction autre que celle prescrite par l'Empereur; il devait aller à Magenta, il y est venu, seulement quelques heures plus tard qu'on n'y comptait. Il n'a pas couru au canon de l'Empereur, c'est l'Empereur qui a marché au sien. Il a déterminé la victoire, après l'avoir compromise pendant plusieurs heures par un retard que, sans l'héroïsme de la Garde, il n'eût pu réparer. « Mon cher général, a dit l'Empereur à Regnault de Saint-Jean-d'Angély, vous avez sauvé l'armée par votre énergie; sans vous, Dieu sait ce qui serait arrivé ! »

Dans l'armée, on ne récrimina pas contre Mac-Mahon : en regrettant qu'il n'eût pas concentré dès le début ses ailes, au lieu de laisser entre elles un intervalle trop considérable, on ne retint que le sang-froid et l'impétuosité avec lesquels il avait ramassé dans sa main ses divisions avant de les lancer compactes dans cette offensive glorieuse qui emporta les dernières résistances; on reconnaissait qu'après tout, il avait déterminé la victoire et qu'un succès moins écrasant à Magenta eût permis aux Autrichiens de recommencer le lendemain une lutte aussi acharnée et aussi difficile. Ils n'y pensèrent pas, Giülay ordonna l'évacuation de Milan et de Pavie et la retraite vers Lodi et l'Adda.

VII

Supposons encore Napoléon Ier à la tête de cette armée victorieuse. Il disposait de 110 000 hommes dont 63 200 n'avaient pas été engagés la veille; Giülay n'avait sous la main, par suite de la retraite de sa droite sur Milan, que 80 000 hommes démoralisés et fatigués par la défaite. Dans cette situation est-ce aux ovations de Milan qu'aurait couru le grand capitaine? Se serait-il occupé d'autre chose que d'achever l'armée de Giülay, d'opérer avec toute la sienne la poursuite qui n'avait pas été possible le soir de la victoire, de provoquer une nouvelle rencontre qui eût probablement mis fin à la guerre? Napoléon III n'ordonna aucune poursuite, et Giülay, étonné de n'être pas inquiété, tournant de temps en temps la tête pour voir s'il n'est pas suivi, gagne tranquillement l'Adda. Le 7 au soir, il avait mis à l'abri toutes ses troupes, sauf une brigade laissée en arrière à Melegnano.

Dans la journée du 7, les gens du pays informaient notre état-major de la présence de ce corps autrichien à Melegnano. L'Empereur ordonna de le débusquer. Il paraissait naturel de confier l'opération aux corps les plus rapprochés, ceux de Niel et de Mac-Mahon; on en chargea le plus éloigné, Baraguay d'Hilliers, bivouaqué à San Pier d'Olmo, au delà de Milan, probablement pour lui fournir l'occasion de se distinguer qu'il n'avait pas eue à Magenta. Mac-Mahon fut placé sous ses ordres, et Niel chargé de l'appuyer. Seize brigades furent mises en mouvement contre une! Baraguay d'Hilliers, parti à quatre heures du matin de San Pier d'Olmo, n'arriva à Melegnano que vers cinq heures du soir retenu par les encombremens des convois. En route, il avait convenu avec Mac-Mahon que son corps, divisé en trois colonnes, attendrait à bonne distance de Melegnano que Mac-Mahon eût gagné par un mouvement tournant la route de Lodi en arrière de la ville, et fermé toute retraite aux Autrichiens. — « Vous verrez qu'il ne m'attendra pas, dit Mac-Mahon à Lebrun; il est trop impatient de faire son coup. »

C'était bien deviner. Le mouvement de Mac-Mahon fut, il est vrai, plus lent à exécuter qu'on ne l'avait cru; le pays était entrecoupé de canaux d'irrigation surplombés de chaussées; une pluie torrentielle tombait; on avait à traverser à gué une rivière. Baraguay n'attendit pas même que ses deux colonnes de flanc fussent

en position d'attaquer, ni que son artillerie eût balayé le terrain, il lança sa colonne de centre sur Melegnano barricadé, le long d'une route bordée de deux fossés pleins d'eau. Bazaine et ses zouaves, grâce à des prodiges de dévouement, s'emparèrent de la place, mais au prix de quels sacrifices ! 951 hommes tués ou blessés. Et cette hécatombe ne servit de rien, car, Mac-Mahon n'étant pas encore posté sur la route en arrière, les Autrichiens purent se dérober.

Lebrun croit qu'une demi-heure d'attente eût suffi pour que Mac-Mahon fût en position. Dans tous les cas, pourquoi n'avoir pas attendu que les colonnes de flanc fussent en action et que son artillerie eût balayé le terrain ? L'Empereur, sur ce triste champ de bataille, recommanda « de ne plus faire de ces tours de force inutilement. » On a essayé de justifier cette sauvagerie en disant que Baraguay d'Hilliers avait reçu l'ordre d'emporter Melegnano le jour même et que, s'il avait attendu Mac-Mahon, il eût été obligé de différer jusqu'au lendemain. Tous les ordres comportent la réserve de bon sens et d'humanité, dans la limite *de ce qui sera possible;* il n'y avait pas de péril à ce que la brigade autrichienne ne fût expulsée que le lendemain. Aucun ordre donné de loin ne saurait lier l'initiative du chef présent sur les lieux, c'est l'avis de Napoléon. Baraguay d'Hilliers s'était montré là ce qu'il a été partout : d'une intrépidité tenace qui ne reculait devant rien, mais sans souci de la vie de ses hommes, aussi dur aux autres qu'il l'était à lui-même (1).

Le jour même de cette bataille, Napoléon III et Victor-Emmanuel entraient à Milan au milieu d'une ovation frénétique. Quelques-uns alors se rappelèrent la soirée tragique dans laquelle Charles-Albert, hué parce qu'il avait été malheureux, s'enfuyait, pâle et défait, le sabre sous le bras, murmurant d'une voix éteinte par le désespoir : « Quelle journée ! » Les plus pessimistes n'eussent osé prédire qu'un jour viendrait où, l'Empereur ayant été malheureux à son tour, les petits Italiens de la Triple Alliance, qui ont succédé aux grands Italiens du *Risorgimento*, n'auraient pas, quarante ans après, placé la statue de leur libérateur sur une de ces voies triomphales à travers lesquelles il s'avançait, le 8 juin 1859, sous des flocons de fleurs.

(1) Se sentant sur le point de mourir, il envoya à chacun des maréchaux sa carte avec un P. P. C. (pour prendre congé).

V. — MILAN

I

Les préoccupations politiques ressaisirent aussitôt l'Empereur. Les nouvelles de l'Italie centrale n'étaient pas satisfaisantes : on criait, on manifestait, on ne s'enrôlait pas ; malgré les excitations de Cavour, on ne comprenait pas que, pour justifier leurs plaintes aux yeux de l'Europe, les Italiens devaient apporter à la guerre une coopération énergique. En Toscane surtout, la mollesse était invincible. Le prince Napoléon, arrivé à Florence le 31 mai, y tenait une conduite d'une irréprochable correction ; il n'avait pas tenté de s'immiscer dans les affaires intérieures, ni prononcé un mot, ni fait un acte que les malveillans pussent interpréter comme une manœuvre de prétendant ; bien plus, il soutenait publiquement, au grand déplaisir de Walewski, l'annexion au Piémont. Il tenta de constituer une armée, et peu et mal secondé par le commissaire piémontais Buoncompagni, il n'y réussissait guère. Les Toscans, sauf une petite minorité, acceptaient plus qu'ils ne souhaitaient de devenir indépendans, à condition de ne pas interrompre leur *dolce vivere*, et de n'entendre parler ni d'impositions exceptionnelles, ni de levées. Ils regardèrent avec stupéfaction le Prince quand il réclama un contingent de trente mille hommes. Juste ciel ! plutôt rappeler Léopold (1). On ne put rassembler sous Ulloa que 4000 à 5000 hommes, divisés en deux brigades commandées par un colonel et un lieutenant-colonel, deux batteries d'artillerie et un escadron de guides de cent chevaux. — « Est-ce pour un pareil résultat, écrivait le Prince à l'Empereur, que la Toscane s'est soulevée au cri de Vive la guerre ! et a changé la forme de son gouvernement ? »

Ces déboires étaient cependant de bien peu de gravité à côté des menaces européennes grondant de Londres et d'Allemagne.

(1) Lambruschini à Ricasoli (28 avril 1859). — « Cher Bettino, on dit que, nos troupes devant être envoyées à la guerre, on fera une levée extraordinaire des hommes de dix-huit à vingt-cinq ans. Cette résolution inconsidérée ne pourrait être prise ou suggérée que par quelqu'un ne connaissant pas la Toscane et voulant la traiter comme le Piémont : elle aurait pour résultat de faire désirer le retour du Grand-Duc, de rendre très odieux le Piémont, abhorrée la cause de l'Italie... J'espère que tu comprends comme moi le dommage et les périls de cette mesure inconsidérée et que tu feras tout le possible afin qu'elle ne soit pas adoptée. » Elle ne le fut pas.

II

Persigny exposait sans réticences l'état d'esprit anglais : « Le public anglais croit que l'Empereur veut recommencer les conquêtes de l'Empire, qu'après l'Italie, il attaquera l'Allemagne et enfin l'Angleterre elle-même... Au fond, il déteste l'Autriche et fait des vœux ardens pour l'indépendance de l'Italie et pour le développement de la liberté dans le monde. Il ne comprend guère qu'un prince absolu comme l'Empereur puisse s'intéresser de bonne foi au bonheur d'un peuple étranger. Il est enfin disposé à soupçonner l'Empereur de n'avoir qu'un but personnel (1). »

La reine Victoria était plus animée que son peuple. Que nous aidions le Piémont à se débarrasser de l'invasion autrichienne, elle s'y résignait, pourvu que la guerre fût localisée, et elle expliquait à l'Impératrice ce qu'elle entendait par une guerre localisée : c'était une guerre qui ne dépasserait pas le Tessin; au delà, commençait la guerre de conquête. Les possessions autrichiennes envahies, elle trouvait tout naturel que l'Allemagne, effrayée de voir un des membres les plus importans de sa confédération en péril, vînt à son secours, et que toute l'Europe s'alarmât de voir mettre en question les traités d'où dépendent sa sécurité et son existence (2). Souveraine absolue, elle se serait déclarée en faveur de l'Autriche, dès la proclamation de l'Empereur annonçant qu'il ne localiserait pas la guerre et irait des Alpes à l'Adriatique; elle l'eût fait encore plus au lendemain de Magenta. Mais ses ministres, quoique de son avis, étaient obligés de tenir compte de l'opinion anglaise, et cette opinion n'était pas encore arrivée à un tel degré de défiance et d'animosité qu'elle autorisât son gouvernement à partir en guerre pour maintenir la détestable domination de l'Autriche, en Italie. Le cabinet fut obligé de cacher son hostilité sous la neutralité; il la rendit du moins aussi hargneuse qu'il le put. La flotte fut mise sur pied de guerre; des corps de tirailleurs, des milices de volontaires, des compagnies d'artillerie dans les villes maritimes furent organisées. Malmesbury, espérant nous embarrasser, posa à Paris et à Pétersbourg la même interrogation. Existe-t-il une alliance offensive et défensive de la France et de la Russie contre l'An-

(1) De Londres, 6 juin 1859.
(2) Lettre à l'Impératrice du 25 mai.

gleterre? Existe-t-il un traité par lequel le Piémont s'engage à céder la Savoie à la France en échange de la Lombardie? — Non, répondirent Walewski et Gortchakof avec une parfaite bonne foi, car il n'existait aucune alliance contre l'Angleterre et ils ignoraient l'un et l'autre le traité secret du 10 décembre 1858 sur Nice et la Savoie. Ils auraient pu ajouter, ainsi que le fit en pareille occasion Bismarck : « Et si cela était vrai, vous répondrais-je autrement? » Malmesbury devient alors d'une indiscrétion encore plus impertinente, et demande à Gortchakof de lui communiquer le texte des arrangemens russes avec la France. Gortchakof se moqua : « Un amant pourrait tout au plus faire une pareille question à sa maîtresse, et ce ne sont pas les termes dans lesquels l'Angleterre est avec la Russie. »

III

Des nuages plus sombres encore s'amassaient du côté de l'Allemagne. Nos agens en racontaient au moins l'équivalent de ce que Persigny mandait de Londres. Surtout dans les petits États si chers à nos diplomates, la haine contre nous touchait à l'exaspération. Personne n'y doutait que l'attaque en Italie, si elle était victorieuse, ne fût le prélude d'une tentative sur le Rhin : il fallait prendre immédiatement parti pour l'Autriche sans condition et ne pas attendre qu'écrasée, elle fût dans l'impuissance de contribuer à la défense commune. Le ministre Dalwigk, en prêchant la croisade contre les Français, n'éprouvait qu'un embarras : à qui donnerait-on l'Alsace? On ne parlait de rien moins que d'une déclaration de guerre immédiate. Malmesbury, informé comme nous, ne voulut pas qu'on comptât sur son appui pour cette démarche prématurée. Il fit savoir à la Diète que, *quant à présent* l'Allemagne n'avait pas de motifs plausibles de déclarer la guerre à la France; et que, si elle était assez mal inspirée pour se mêler à la guerre *sitôt que cela* (*at this early stage*), avant qu'il existât vraiment un *casus fœderis;* si, ainsi, elle rendait générale une guerre qu'il était possible de localiser, le gouvernement de Sa Majesté britannique qui, dans les circonstances existantes (*at present, under existing circumstances*), avait résolu de garder une stricte neutralité, ne lui accorderait aucune assistance et ne protégerait pas ses côtes contre une attaque (2 mai).

Dans cette effervescence martiale et gallophobe, parut un

opuscule du fondateur du parti socialiste allemand, Ferdinand Lassalle, intitulé : *La guerre d'Italie et le devoir de la Prusse*, conseillant aussi hardiment au peuple que Bismarck le conseillait au roi de prendre parti pour l'Italie. « Sa cause, disait-il, n'est pas moins juste parce que son champion est un usurpateur. Le principe des nations libres et indépendantes est la base des revendications de la Démocratie. *La bonne entente entre les deux grands peuples de progrès, les Allemands et les Français*, c'est la condition de laquelle dépend uniquement toute liberté politique, toute civilisation en Europe, toute réalisation des idées morales de l'humanité, tout développement démocratique. Si nous avions pour roi un autre grand Frédéric, il attaquerait l'Autriche à l'instant et ferait l'unité de l'Allemagne. » — Il conseillait de ne pas combattre inutilement le principe des nationalités en Italie et d'en tirer profit en Allemagne en mettant la main sur le Sleswig-Holstein. Cet opuscule était si fort en opposition avec le courant général qu'il ne fit pas même scandale, si ce n'est parmi les amis de l'auteur, qui se récrièrent contre l'apologie du césarisme prussien. Lassalle s'en tira en écrivant à Marx qu'il avait dit le contraire de sa pensée. Il désirait la guerre entre la Prusse et la France, *il savait de source sûre que le gouvernement prussien y était décidé;* mais une guerre populaire ranimerait le sentiment dynastique au dommage du parti démocratique, tandis qu'une guerre impopulaire, mal conduite, finalement malheureuse, serait un triomphe pour la cause sociale de Marx (1).

Quelle que fût l'excitation des États moyens de l'Allemagne, elle n'était pas redoutable tant qu'ils étaient réduits à leurs propres forces. Ils ne pouvaient que japper sans mordre ; leur armée dans un état pitoyable, les fusils de l'infanterie remontant pour la plupart à un demi-siècle, l'éducation militaire presque nulle ; les troupes, grâce à l'abus des congés, composées moins de soldats que de paysans indisciplinés, les rendaient incapables de se mouvoir, et les passions allemandes ne deviendraient dangereuses que si la Prusse les secondait.

Les libéraux prussiens n'étaient pas à leur diapason de fureur. Bien que redoutant nos ambitions, peu tendres à l'Autriche, blâmant sa mauvaise administration, son ingérence dans l'Italie centrale, ils ne croyaient pas que l'intérêt allemand exigeât son

(1) Voir sur cet épisode le ch. VII du livre intéressant de M. Ernest Seillière sur Ferdinand Lassalle.

maintien en Lombardie ; l'intérêt allemand ne commençait qu'au Mincio. Le régent de Prusse pensait comme les libéraux, sur la défense du Mincio ; comme eux, il admettait la nécessité d'abandonner les traités particuliers avec les princes italiens, d'opérer des réformes en Italie ; mais moins accommodant qu'eux sur la perte de la Lombardie, il considérait comme un intérêt de l'Allemagne, et par conséquent de la Prusse, de la conserver à l'Autriche. De même que pendant la guerre de Crimée on a accusé son frère de ne pas savoir ce qu'il voulait, on lui a reproché ses indécisions pendant la guerre d'Italie. Il n'en a eu aucune. Dès le premier moment il fut décidé à exiger de l'Autriche des réformes et l'abandon des traités particuliers, à imposer à la France, même par les armes, le respect des circonscriptions territoriales de 1815. Et il entendait remplir cette mission allemande de par son autorité propre de roi de Prusse, non comme délégué de la Confédération. Le chef de son ministère, le prince Antoine de Hohenzollern, animé des passions des petits États, l'excitait contre nous, bien que cela ne fût pas nécessaire. Au contraire, le ministre des Affaires étrangères, Schleinitz, le suivait à regret, s'efforçant de retenir, de différer. Bismarck se déclarait encore opposé à cette politique d'intervention contre nous : de Pétersbourg, où on l'avait relégué, il représentait que l'Autriche était l'ennemi inévitable, prochain, avec lequel il faudrait se mesurer bientôt *ferro et igne;* qu'il faudrait assister avec satisfaction à son effondrement et ne pas l'empêcher. Mais son opinion alors ne comptait pas (1).

Le Régent, par plusieurs raisons, ne découvrit pas tout d'abord le dessein auquel il s'était arrêté. Il voulait attendre pour attaquer que l'Empereur, engagé à fond en Italie, ne pût lui opposer sur le Rhin qu'une résistance disproportionnée. Il l'a

(1) Schleinitz à Werther (14 juin 1859) : « Nous voulons que la guerre qui a éclaté en Italie ne conduise pas à un renversement de l'ordre de choses existant ; nous voulons, au contraire, obtenir le *maintien des possessions territoriales de l'Autriche en Italie telles qu'elles ont été fixées par les traités de 1815 et rétablir la paix sur cette base.* Rien ne nous fera dévier de ces réclamations. » — *Circulaire de Schleinitz aux agens prussiens* (24 juin 1859) : « Dans le cours des ouvertures réciproques que se sont faites les deux gouvernemens, le nôtre a répété d'une manière catégorique que l'intention de la Prusse était d'agir pour le maintien des possessions de l'Autriche en Italie et qu'on se conduirait en conséquence dès que ces possessions seraient sérieusement menacées. » — Même circulaire : « Nous ne pouvons *nous dissimuler qu'en suivant la politique que nous indiquons, la Prusse ne puisse cependant se mettre dans le cas d'avoir la guerre avec la France.* »

raconté lui-même. En juin 1860, le roi Max de Bavière lui ayant dit que son attitude pendant cette guerre lui avait beaucoup nui et qu'on avait cru qu'il temporisait à dessein pour laisser l'Autriche subir des défaites, il avait répondu : « Quand alors ton armée était-elle prête à marcher? — En juillet. — Le prince Frédéric de Wurtemberg, poursuivit le Régent, m'a dit la même chose. Que serait-il donc arrivé si nous avions marché en avril? Nous avons temporisé pour ne pas attirer dès le commencement la principale armée française sur le sol allemand. »

Une autre considération l'arrêta. En avril, révélant ses dispositions belliqueuses, il avait ordonné la mobilisation de trois corps d'armée et de toute la cavalerie de ligne et proposé à la Diète de mettre sur pied de guerre trois corps fédéraux, puis toute l'armée. La mobilisation prussienne s'était mal faite, avait indiqué de graves lacunes, les mêmes que celles qui paralysaient nos mouvemens, par exemple l'inexistence d'un train formé, et une imperfection que nous ne connaissions pas, l'inaptitude d'une portion de cette armée, la landwehr, à tout service sérieux. « L'attitude politique de la Prusse fut influencée de la manière la plus fâcheuse par l'insuffisance de son armée (1). »

Enfin, le langage de la Russie était une autre raison de ne pas précipiter les décisions. Aucune guerre contre la France n'est possible à la Prusse, quand elle se sent à dos la Russie hostile ou seulement incertaine. Or, le cabinet de Pétersbourg ne dissimulait pas ses sentimens aussi favorables pour nous que contraires à l'Autriche. François-Joseph avait cherché à rétablir les anciennes relations en envoyant un diplomate, le comte Karolyi, avec une lettre autographe. Le Tsar l'avait reçu sans empressement, et Gortchakof catégoriquement rebuté. François-Joseph tenta plus encore. Buol, aussi odieux à Pétersbourg que Gortchakof à Vienne, avait été sacrifié et remplacé par Rechberg, président de la Diète, contre lequel la Russie ne nourrissait aucun ressentiment (13 mai). Cette concession, à laquelle on avait cru le Tsar très sensible, ne l'adoucit pas, et l'on s'en aperçut au langage de Gortchakof. « Le temps de la politique de sentiment était passé, la Russie entendait conserver sa liberté d'action ; elle garderait la neutralité, à moins que l'Allemagne ne s'engageât dans la cause de l'Autriche, sur des données conjecturales, contre lesquelles elle

(1) Roon, *Mémoires*, t. I, p. 353.

avait obtenu déjà plus d'une garantie; dans ce cas, la Russie croirait de son devoir de s'opposer à toute immixtion qui eût eu nécessairement pour effet un embrasement général et d'incommensurables calamités (1). »

Toutefois ces motifs de temporisation perdaient chaque jour de leur force; la mobilisation s'opérait mal, mais elle s'opérait, et, quand elle serait terminée, elle fournirait, en dehors de la landwehr, une excellente armée, commandée par des officiers d'élite; chaque jour, il devenait certain que la Russie ne serait pas en état, le voulût-elle, d'appuyer ses conseils par des actes; elle n'avait pas réussi à réaliser un emprunt de 300 millions, il s'en fallait de beaucoup qu'elle eût réparé ses plaies récentes; enfin l'opposition du ministère anglais à une initiative prussienne paraissait conjurée.

Les meneurs de la Diète avaient mal reçu les conseils de modération de Malmesbury; l'un des plus remuans, Beust, ministre de Saxe, s'était rendu à Londres pour obtenir mieux. Vite convaincu que, si le ministre sortait en quoi que ce fût de la plus stricte neutralité, il perdrait aussitôt son pouvoir précaire, il avait vu non moins clairement que, tant que l'agitation allemande paraîtrait dirigée contre la liberté italienne, elle ne trouverait aucune sympathie dans l'opinion anglaise; qu'il fallait la transformer en une manifestation contre la tyrannie napoléonienne, détourner les regards du Mincio et les reporter sur le Rhin. Il se borna à demander que, sans sortir de la neutralité, le cabinet ne décourageât pas le déploiement de la Prusse. On le lui accorda. L'ambassadeur prussien à Londres, Bernstorff, fit savoir à Berlin que l'Angleterre verrait sans déplaisir et sans opposition une initiative plus décidée. La suggestion germa dans l'esprit du Régent : le lendemain de Magenta, il décrète la mobilisation de trois autres corps d'armée. Antoine de Hohenzollern l'annonce, le 8 juin à Roon, commandant de la 16e division à Dusseldorff, en termes significatifs : « Pour vous tout seul, cette importante nouvelle *qui marquera notre entrée dans le développement historique du drame* (2). »

(1) Note de Budberg, ambassadeur de Russie à Berlin, à Schleinitz, 3 mai 1859.
(2) Roon, *Mémoires*, t. I, p. 348.

IV

La double préoccupation qui hantait l'esprit de l'Empereur se retrouve dans la proclamation que, de Milan, il adressa aux Italiens : « La fortune de la guerre me conduit aujourd'hui dans la capitale de la Lombardie ; je viens vous dire pourquoi j'y suis. Lorsque l'Autriche attaqua injustement le Piémont, je résolus de soutenir mon allié le roi de Sardaigne, l'honneur et les intérêts de la France m'en faisant un devoir. Vos ennemis, qui sont les miens, ont tenté de diminuer la sympathie universelle qu'il y avait en Europe pour votre cause, en faisant croire que je ne faisais la guerre que par ambition personnelle ou pour agrandir le territoire de la France. S'il y a des hommes qui ne comprennent pas leur époque, je ne suis pas du nombre. Dans l'état éclairé de l'opinion publique, *on est plus grand aujourd'hui par l'influence morale qu'on exerce que par des conquêtes stériles*, et cette influence morale, je la recherche avec orgueil en contribuant à rendre libre une des plus belles parties de l'Europe. Votre accueil m'a déjà prouvé que vous m'avez compris. Je ne viens pas ici avec un système préconçu pour déposséder les souverains ni *pour vous imposer ma volonté;* mon armée ne s'occupera que de deux choses : combattre vos ennemis et maintenir l'ordre intérieur ; *elle ne mettra aucun obstacle à la libre manifestation de vos vœux légitimes*. La Providence favorise quelquefois les peuples comme les individus en leur donnant l'occasion de grandir tout à coup ; mais c'est à la condition qu'ils sachent en profiter. Profitez donc de la fortune qui s'offre à vous. Votre désir d'indépendance si longtemps exprimé, si longtemps déçu, se réalisera si vous vous en montrez dignes. Unissez-vous donc dans un seul but, l'affranchissement de votre pays. Organisez-vous militairement, volez sous les drapeaux du roi Victor-Emmanuel, qui vous a déjà si noblement montré la voie de l'honneur. Souvenez-vous que, sans discipline, il n'y a pas d'armée ; et, animés du feu sacré de la patrie, ne soyez aujourd'hui que soldats : demain, vous serez citoyens libres d'un grand pays. »

Cette proclamation s'adressait à l'hostilité des Allemands pour la conjurer, à la mollesse des Italiens pour l'exciter. Elle n'obtint de succès d'aucun côté : les Italiens ne se firent pas soldats (1) et les Allemands ne se calmèrent pas.

(1) Toute l'Italie, la Lombardie comprise, confiante dans la puissance des deux

Enfin, au moment de quitter Milan pour Gorgonzola, l'Empereur reçut une nouvelle réconfortante. Le ministère tory avait été renversé par une majorité de dix voix. Comment cet événement heureux s'était-il produit? Dans quelles circonstances? Quels allaient être les successeurs de Derby? Il l'ignorait. Du moins il était certain que le ministère nouveau ne saurait être pire que le précédent, surtout si, selon toutes les probabilités, Palmerston en était le chef.

VI. — SOLFERINO

I

Giülay, en conséquence de l'abandon de la ligne du Pô, avait évacué Plaisance et les Légations; il ne se maintint pas sur l'Adda, il se retira sans s'arrêter, avec ordre et très habilement, jusqu'à la Chiese (16 juin). Il se préparait à y livrer une nouvelle bataille quand, averti d'une disgrâce imminente, il la devança et donna sa démission : il n'avait plus l'autorité morale qui permet le commandement.

L'empereur François-Joseph constitua deux armées, l'une sous Wimpffen (1), l'autre sous Schlick; il prit le commandement supérieur avec le feld-maréchal Hess comme chef d'état-major (17 et 18 juin). Le chef d'état-major proposait de recommencer ce qui, en 1849, réussit à Radetzky dont il avait été l'aide de camp : abandonner la ligne du Mincio, se retrancher derrière celle de l'Adige, dans le quadrilatère, y attirer l'ennemi, et, après l'avoir battu dans une bataille défensive, reprendre l'offensive. Le général Schlick, soutenu vivement par le général Ramming, jugeait préférable de se maintenir derrière la Chiese sur la ligne de Lonato-Castiglione, et d'y tenter encore la fortune des armes sur les hauteurs de Castiglione. Après d'interminables va-et-vient d'opinion, le plan de Hess fut adopté, et l'armée se reporta sur la rive gauche du Mincio (20 juin) par huit ponts sur un front de quarante kilomètres. Aussitôt cette retraite exécutée, on la déplore; on regrette l'abandon des belles positions de la Chiese, et l'on

armées libératrices, ménageait ses forces, ne croyant pas à la nécessité d'appuis vigoureux, comme si elle craignait de les gaspiller. Tivaroni, *L'Italia degli Italiani*, t. II, p. 58.

(1) Sans relation avec le nôtre, si ce n'est de nom.

décide de les reprendre, de repasser sur la rive droite du Mincio (23 juin). Ainsi toujours ordres, contre-ordres.

Le 24, les corps autrichiens établis de nouveau sur la rive droite du Mincio devaient s'ébranler à neuf heures, après le repas du matin, pour réoccuper la ligne Lonato-Castiglione-Carpenedolo.

II

Les perplexités de Napoléon III égalaient celles des Autrichiens. Le contact avec l'ennemi perdu après Melegnano, il ne restait évidemment qu'à marcher vers le Mincio à tout hasard, soit par les routes du Nord, soit par celles du Sud. Comme c'était en manœuvrant par sa gauche et en débordant la droite autrichienne qu'il avait réussi à surprendre le passage du Tessin et à forcer Magenta, il résolut de continuer à opérer par le Nord; il s'assurait ainsi la facilité de surveiller les débouchés des Alpes, de profiter d'un chemin de fer, de demeurer en communication avec les grands centres du Nord de la Lombardie.

Urban, rappelé après Magenta, avait laissé le champ libre à Garibaldi, qui prit avec des hâbleries triomphantes ce que l'Autrichien lui abandonnait; mais cet apparent succès ne servait de rien à l'armée, car Garibaldi ne se conformait pas aux ordres de l'état-major et n'envoyait aucune information. On lui expédia le vigoureux Cialdini : tous les deux essayeraient de déboucher vers le haut Adige. Le 5e corps, dont la présence en Toscane devenait inutile depuis que les Autrichiens avaient évacué les Légations, fut rappelé : il inquiéterait l'ennemi à sa gauche, vers Mantoue.

On alla ainsi devant soi, serrés les uns contre les autres, en ordre de bataille, prêts à se soutenir, mais aussi se gênant, s'affamant, quoique le pays fût riche; s'arrêtant à tout instant pour attendre les vivres et laisser s'écouler les longs et interminables convois; parcourant un peu moins de neuf kilomètres par jour, alors que, dans la même saison et sous la même chaleur, Bonaparte en faisait vingt-cinq.

A Brescia on séjourna trois jours (18, 19, 20). On y reçut d'importantes nouvelles de l'Italie centrale et de l'Allemagne. L'évacuation des Autrichiens avait été suivie de la révolution à Modène, Parme, Bologne, Ravenne, Forli, Ancône, Pérouse (du

12 au 16 juin). Le même scénario se déroulait partout, car il avait été arrangé d'avance à Turin. Les princes s'en vont; un gouvernement provisoire préparé dans l'ombre les remplace, proclame l'annexion au Piémont; Victor-Emmanuel ne l'accepte pas, mais envoie un commissaire exercer en son nom la dictature pendant la guerre : à Modène, Farini; à Bologne, Massimo d'Azeglio. En Allemagne, la mobilisation de trois nouveaux corps d'armée, décidée le 8 juin, était officielle depuis le 15.

De Brescia l'Empereur s'établit à Montechiaro après avoir franchi la Chiese. Les soucis politiques cheminent avec lui.

Les troupes du Pape n'avaient pas osé affronter Bologne, mais elles avaient réduit Pérouse (20 juin). Les dures exigences du combat auxquelles elles n'avaient pu se soustraire, grossies, dénaturées, étaient présentées comme des cruautés atroces et sans exemple. En même temps, des volontaires réunis en Toscane sous Mezzacapo se dirigeaient vers la Cattolica et faisaient mine de reprendre Pérouse. Une députation bolonaise arrivait au camp offrir la dictature à Victor-Emmanuel. L'Empereur la reçut sévèrement : « Si les Bolonais, dit-il, avaient pris les armes contre les Autrichiens, le cas eût été autre; mais vous avez pris les armes contre qui? contre le Pape. Je ne suis pas venu en Italie pour priver le Pape de ses possessions. » — Il ne consentit pas à l'établissement de la dictature du Roi, ni à quoi que ce fût qui ressemblât à une solution de la question territoriale réservée à la paix; il ne permit que l'envoi d'un commissaire pour garantir la tranquillité et organiser les forces militaires. Il exigea en outre la promesse de ne tenter ou favoriser aucune entreprise contre les Marches ou l'Ombrie. Cavour, l'organisateur de tous ces mouvemens spontanés, s'y engagea.

Simultanément l'Impératrice annonçait que l'armée prussienne se concentrait à Coblentz et à Cologne, que les forces restées en France ne suffiraient pas à repousser l'invasion; dans les termes les plus pressans, elle suppliait l'Empereur de conclure la paix ou de renvoyer une portion de l'armée.

Le jour de l'arrivée de cette lettre (23 juin), Victor-Emmanuel avait invité l'Empereur à déjeuner. Ils allèrent d'abord visiter les positions et galopèrent de droite et de gauche; au moment de rentrer, l'Empereur congédia sa suite et pria le Roi de monter seul avec lui sur une petite colline d'où l'on pourrait mieux embrasser le pays. Quelques pas faits, il arrêta son cheval, Victor-

Emmanuel en fit autant; l'Empereur tira de sa poche la lettre de l'Impératrice, la lut tout haut; le Roi atterré l'écouta en silence, puis tous deux redescendirent pensifs, sans se dire une parole.

Cette scène n'avait eu pour témoin que le chef d'état-major Della Rocca, amené comme guide, et qui, peu éloigné, entendit la lecture, tant l'Empereur la fit à voix accentuée. A déjeuner, un de ses voisins lui dit : « Eh bien ! général, que va-t-il arriver? — J'ai été assez bon prophète jusqu'ici, je le serai encore en affirmant qu'il n'y aura plus de bataille sur la rive droite du Mincio. » L'Empereur, qui avait l'ouïe très fine, quoique séparé du général par la largeur de la table, l'entendit et, jouant sur le mot *droite du Mincio*, s'écria : « Belle prophétie, en vérité ! Comment y aurait-il encore une bataille sur la rive droite, puisqu'il n'y a plus d'ennemis? » Entre Victor-Emmanuel et Napoléon III, il ne fut plus question de lettre, ils ne s'entretinrent que des dispositions à prendre le lendemain.

III

L'armée reçut l'ordre d'occuper la ligne Lonato-Castiglione-Carpenedolo, sur les positions Pozzolengo, Solferino, Giudizolo, d'où les Autrichiens devaient, le même jour, s'ébranler vers la ligne que les Français allaient quitter. Il était inévitable que l'on se heurtât en route.

Le terrain sur lequel on devait forcément se rencontrer, situé entre le sud du lac de Garde, le Mincio et la Chiese, se divise en trois zones différentes. A gauche, en regardant le Mincio, entre le lac de Garde et les hauteurs de Solferino, des collines et monticules confus, sur un desquels San Martino. Au centre, Solferino, sa vieille tour *la Spia d'Italia*, et plus en avant, après une dépression du terrain, Cavriana s'avançant comme un promontoire. A droite, une vaste plaine, en partie coupée de cultures, de canaux, rizières, prairies, ormeaux, mûriers, sauf une lande d'une lieue carrée, le Campo di Medole; dans cette plaine, les villages de Medole, Giudizolo, Rebecco, Castel-Goffredo.

38000 Piémontais devaient s'avancer à gauche contre les 25000 hommes et les 84 pièces de Benedek. Au centre, Baraguay d'Hilliers, Mac-Mahon, la Garde, 52000 hommes, devaient rencontrer les 50000 de Stadion, Clam-Gallas et Zobel. A droite, les

32000 hommes de Canrobert et Niel auraient affaire aux 49000 de Schwarzemberg, Schaffgotsche et Veighl.

De deux heures à quatre heures du matin, nos quatre colonnes se mettent en mouvement; elles ne tardent pas à rencontrer des détachemens ennemis; sur toute la ligne, de petits engagemens deviennent vite de sérieuses mêlées : Canrobert prend Castel-Goffredo, Niel Medole, Mac-Mahon Casa Nuova, Baraguay d'Hilliers le mont Fenile. De tous les corps, des messagers sont expédiés au quartier général, à Montechiaro.

L'état-major assistait, dans la petite église du village, aux obsèques d'un aide de camp de l'Empereur, le général de Cotte, frappé l'avant-veille d'un coup d'apoplexie; chacun sort précipitamment. L'Empereur avait déjà fait communiquer à Canrobert l'avertissement vague envoyé par un notable d'Assola qu'un voiturier avait vu un corps autrichien, jugé fort de 20000 à 30000 hommes, sortir de Mantoue; il l'avait invité à bien faire observer le côté indiqué. Aussitôt averti des rencontres avec les Autrichiens, il ordonne à l'infanterie de la Garde d'accélérer son mouvement sur Castiglione, et à la cavalerie, qui ne devait se mettre en route qu'à neuf heures, de partir le plus tôt possible; lui-même gagne en voiture Castiglione et monte sur le clocher (sept heures et demie).

La logique ne permettait pas d'admettre qu'après avoir laissé notre armée passer tranquillement la Chiese, s'emparer sans coup férir de sa rive gauche et des magnifiques positions qui la dominent, les Autrichiens vinssent livrer la bataille, le Mincio à dos, dans une situation bien moins avantageuse que celle qu'ils occupaient peu de jours auparavant. Aussi la plupart des officiers inclinaient-ils à penser qu'on n'avait devant soi que des reconnaissances. « Vous vous trompez, dit l'Empereur, c'est une bataille générale. » Il descend, et, suivi de deux officiers, galope vers Mac-Mahon, lui donne ses instructions, puis va vers Baraguay d'Hilliers, sur le mont Fenile. De là, il embrasse toute l'étendue du champ de bataille. A gauche, les Piémontais sont en train de reculer devant Benedek, maître de San Martino; à droite, Niel se maintient difficilement contre de furieuses attaques, et Canrobert regarde vers Mantoue si les Autrichiens arrivent. Au centre, Baraguay d'Hilliers, qui, comme à Melegnano, avait débuté en jetant ses troupes sur des positions crénelées, réparait sa bévue en faisant abattre par le canon les murs du cimetière de Solferino.

Alors l'Empereur, réveillé de l'espèce de léthargie d'initiative dans laquelle il était engourdi depuis Palestro, se retrouve l'homme de guerre supérieur des premiers jours de la campagne. D'un coup d'œil prompt et sûr, il juge que c'est à Solferino et à Cavriana que se décidera le sort de la journée ; que c'est en perçant le centre des Autrichiens qu'on les obligera à replier leurs ailes ; et que cette tactique ne réussira que si, entre nos deux corps de la plaine et ceux destinés à escalader Solferino et Cavriana, ne subsiste aucune fissure par laquelle l'ennemi puisse nous couper pendant que nous nous efforçons de le couper lui-même. S'emparer de Solferino et de Cavriana et veiller à ce qu'aucune attaque ne réussisse à séparer les deux corps de la droite, tels sont les deux buts que l'Empereur poursuivra avec une imperturbable sûreté de vue pendant toute la journée.

Rien n'est plus délicat pour un général en chef que de choisir l'heure de lancer sa réserve. C'est un moment très court et très difficile à saisir : trop tôt, on se désarme ; trop tard, cela ne sert plus. D'excellens juges ont pensé que Napoléon Ier lui-même s'y était parfois trompé, et qu'ainsi, à la Moskowa, il avait eu tort de ne pas faire donner sa Garde. Napoléon III, quoique la bataille ne fût qu'en son commencement, n'hésite pas à y jeter sa réserve tout entière. Il envoie les voltigeurs de sa Garde (Camou) à Baraguay d'Hilliers pour enlever Solferino ; la cavalerie (Morris) à Mac-Mahon pour boucher l'intervalle qu'il a aperçu entre lui et Niel ; et enfin, estimant que Canrobert regarde trop vers Mantoue, il lui ordonne, par son aide de camp Clermont-Tonnerre, d'appuyer Niel. Chacun ainsi bien engagé, il suit avec une lorgnette les péripéties de la lutte, son état-major rangé en demi-cercle à quelques pas derrière lui. Tout à coup une balle siffle et frappe au poitrail le cheval du docteur Larrey, qui ne s'en aperçoit pas. L'Empereur se retourne : « Larrey, dit-il, descendez, votre cheval tombe. » Puis, sans se mouvoir d'un pas, il reprend sa lorgnette et continue à observer le champ de bataille (1).

(1) Le peintre Yvon avait représenté cet épisode caractéristique dans son esquisse du tableau de la bataille. Cela mettait trop en relief le brave Larrey. De bons camarades obtinrent que l'épisode fût supprimé, sous prétexte que cela offusquait l'Empereur placé en avant. En me racontant ce fait, dans ce cabinet de la rue de Lille où rayonnait comme une flamme le portrait du Premier Consul dans son costume rouge, Larrey me montra l'esquisse du tableau de Gros : *Bonaparte et les Pestiférés de Jaffa*. Bonaparte y est représenté prenant dans ses bras un pestiféré. C'est en effet ce qui s'était passé. On estima que cette attitude n'était pas assez imposante, et, à la vérité de l'esquisse, on substitua la pose fausse et théâtrale du

Les ordres de l'Empereur s'exécutent avec précision, impétuosité, succès. Baraguay d'Hilliers se raidit encore plus que de coutume, Mac-Mahon se surpasse, Niel se révèle, Lebœuf se multiplie. Solferino est emporté par Forey, Bazaine et Camou. Mellinet se dirige sur Cavriana; Camou, son inférieur en grade, qui le précède, vient se placer derrière lui. « Non, lui répond Mellinet, je vous suivrai; vous étiez là avant moi. » La Motterouge, l'indomptable, prend le mont Fontana; Lebœuf, dont l'artillerie est partout l'âme invincible du combat, fait hisser des canons sur les pentes abruptes, et porte le dernier coup: Cavriana succombe.

Les Autrichiens, superbes de valeur, ne se découragent pas et essayent de reprendre, à gauche sur Victor-Emmanuel et à droite sur Niel, la victoire qui leur a échappé au centre. Selon leur coutume les Piémontais se battent en vaillans, mais ils s'engagent mal; quoique plus nombreux que les Autrichiens, ils sont toujours en moindre nombre sur les points d'attaque. Benedek repousse vigoureusement leurs avant-gardes des hauteurs de la Madonna della Scoperta et de San Martino, et, s'il ne s'était pas cru obligé de subordonner son mouvement à celui du centre, il les eût poursuivis jusqu'à Lonato. L'Autrichien Wimpffen est moins heureux contre Niel. Il ne réussit pas à le débusquer de la Casa Nuova, mais l'oblige à des efforts violens. Si, à ce moment, Canrobert avait cessé de regarder du côté de Mantoue, si, au lieu d'envoyer parcimonieusement au secours, à neuf heures et demie la brigade Jeannin, à midi et demi la brigade Trochu, il fût accouru tout entier au premier appel, notre victoire eût été plus rapide, moins chèrement achetée, plus complète. Cependant son intervention, quoique tardive, fut efficace.

A quatre heures, la déroute autrichienne était aussi complète à droite qu'au centre, et l'empereur François-Joseph donnait l'ordre de la retraite. Le ciel se mit alors de la partie : un effroyable cyclone de vent, d'eau, d'éclairs, de tonnerre, de poussière, de pierres s'éleva du lac de Garde et fondit sur le champ de bataille, saccageant les cultures, déracinant les arbres, soulevant les hommes sur les chevaux. On ne distingue rien à dix pas. Sauf les Autrichiens qui en profitèrent pour accélérer leur retraite, chacun de-

Bonaparte touchant solennellement de la main un des pestiférés. Ni l'histoire ni Bonaparte ne me semblent avoir gagné à cet arrangement, pas plus que Napoléon III à la suppression de l'épisode du cheval de Larrey.

meura immobile où il était, l'Empereur au mont Fontana, trempé jusqu'aux os.

La tourmente calmée (cinq heures et demie), les Piémontais, qui noblement voulaient aussi être victorieux, resserrent, sous La Marmora, leurs colonnes disséminées et reviennent à la charge (1). Benedek, ayant reçu l'ordre de suivre la retraite générale, rompt cette fois devant eux; ils le poussent, le pressent, le suivent, bordent San Martino de leurs quatre divisions, menacent son flanc de gauche et même ses derrières. Benedek voit sa retraite compromise s'il ne retient pas cette poussée impétueuse; il s'arrête, se retourne, se met en personne à la tête de ses colonnes et les conduit en avant, la baïonnette basse, sous une grêle de projectiles. Les Piémontais, à ce choc inattendu, abandonnent les positions conquises. Benedek eut grand'peine à retenir ses troupes victorieuses et à les ramener en arrière. Il se retira tranquillement, malgré un semblant de poursuite de Fanti, emmenant quatre cents prisonniers et n'en laissant aucun; mais, à cause des difficultés du terrain, il abandonna les cinq pièces qui avaient tiré jusqu'au dernier moment pour couvrir sa marche en échelons. Les Piémontais s'établirent sans obstacle à San Martino (2). Quoique constamment battus par Benedek, dont cette journée créa la renommée, les Piémontais n'en ont pas moins le droit de se placer parmi les victorieux. S'ils n'eussent point, par leur acharnement qu'aucun échec ne découragea, retenu Benedek devant eux, il se serait joint aux défenseurs de Solferino et de Cavriana, et notre victoire eût été bien plus difficile. Il est puéril d'imaginer deux batailles distinctes, celle de Solferino et celle de San Martino : San Martino n'a été que l'épisode final de la bataille générale.

IV

Napoléon fut le premier qui sut tirer parti d'une victoire autant que l'obtenir. Une poursuite le soir de Solferino eût pro-

(1) Della Rocca dans son *Autobiographia* place à trois heures et demie la dernière offensive des Piémontais en reconnaissant lui-même qu'elle n'eut lieu qu'après l'orage. Or, de l'aveu général, l'orage éclata entre cinq heures et cinq heures et demie.

(2) Compte rendu de l'état-major autrichien, confirmé par le récit de l'état-major prussien. Le compte rendu de l'état-major français indique aussi que le succès définitif des Piémontais est dû à la nécessité où se trouva Benedek victorieux de suivre la retraite générale ordonnée à quatre heures et en pleine exécution à partir de cinq heures.

duit d'immenses résultats. La route de Volta était encombrée de blessés, de bagages, d'équipages, le tout se précipitant dans un inexprimable désordre; avec quelque célérité, on les eût devancés au pont de Valeggio. On ne pouvait, il est vrai, demander quoi que ce fût aux troupes de Baraguay d'Hilliers, de Mac-Mahon, de la Garde, exténuées, et Mac-Mahon était dans le vrai, alors qu'aux interrogations de l'Empereur, il répondait que l'infanterie n'avait pas mangé depuis le matin; que la plupart des sacs avaient été déposés à terre au moment des différentes attaques; et que ses soldats seraient incapables de soutenir les trois divisions de cavalerie si on les lançait après l'ennemi. Mais le corps de Canrobert, dont la plus grande partie n'avait pas été engagée, aurait été un soutien plus que suffisant de la poursuite.

Il serait injuste de prononcer que l'Empereur ne *sut* pas tirer parti de sa victoire; il ne le *voulut* pas. L'acharnement de la poursuite suppose une haine vigoureuse et le désir d'anéantir l'adversaire vaincu. Or l'aversion toute politique du défenseur des nationalités contre la nation de la conquête n'était pas une haine vigoureuse, et loin de songer à anéantir les Autrichiens, l'Empereur avait déjà dans son esprit de traiter la paix avec eux. Entré dans la maison de Cavriana que lui abandonnait François-Joseph, il s'assit devant une table, triste, fatigué, la tête appuyée sur ses mains. Il resta quelque temps ainsi, pensif au milieu de son état-major immobile et muet, puis il se leva et dit : « La journée est terminée. »

Les alliés avaient 2 313 tués, 12 102 blessés et 2 776 disparus. Les Autrichiens, 2 886 tués, 10 634 blessés et 9 990 disparus. Le contingent des Piémontais, cette fois, était considérable et attestait leur bravoure : 691 tués, 3 572 blessés, 1 258 disparus. Au total, dans les deux armées, tant tués, blessés que disparus : 39 501, sur 246 000 combattants (1).

Niel fut fait maréchal de France. Si le nouveau maréchal eût demandé à être créé duc de Solferino, Napoléon III aurait pu lui répondre ce que dit son oncle à Soult sollicitant le titre de duc d'Austerlitz : « Ah! Monsieur le Maréchal, laissez-moi au moins celle-là. »

La poursuite des Autrichiens, dont les effets eussent été

(1) Les chiffres des effectifs varient de quelques milliers dans les diverses relations. J'ai pris la moyenne.

foudroyans le soir de la bataille, aurait été très efficace encore le lendemain. L'eussions-nous voulu, nous aurions dû y renoncer faute de vivres suffisans; toutes les voitures du pays ayant été réquisitionnées par l'ennemi, celles de l'administration française suffisaient à peine au transport des blessés (1).

Ce stationnement n'était pas compris par l'armée. Il en résulta une sorte d'énervement d'imagination qui se traduisit, le 25, par une de ces paniques que les meilleures troupes éprouvent parfois et dont les plus célèbres sont celle qui précéda Austerlitz, et celle qui suivit Wagram. Des cavaliers envoyés en reconnaissance, apercevant quelques fuyards autrichiens encore en deçà du fleuve, se figurèrent que ces fuyards opéraient un retour offensif. Ils partent au galop, entraînant la brigade tout entière, et deux mille chevaux se précipitent à travers le camp; les soldats se réunissent en désordre, courent aux armes; des artilleurs coupent les traits de leurs canons et les abandonnent; les conducteurs de voitures d'ambulance se sauvent en jetant les malheureux blessés sur les routes, et parmi eux le général Auger, commandant l'artillerie, blessé la veille, qui en mourut. Dans les camps, l'ordre fut promptement rétabli, mais les cavaliers s'enfuirent jusqu'à Brescia : sur toute leur route, les populations, croyant à notre désastre, remplaçaient les drapeaux français par les drapeaux autrichiens!

Le 25 juin au matin, Benedek proposa à François-Joseph la reprise immédiate du combat : « Les Français, disait-il, ont subi d'aussi grandes pertes que nous et disposent de moins de troupes en réserve. » François-Joseph répondit, les larmes aux yeux : « Plutôt perdre une province que d'assister encore une fois à un aussi cruel spectacle! » Il s'était retiré derrière l'Adige, sur la ligne de Vérone à Legnano, son quartier général à Vérone. De

(1) Le républicain Edmond Texier, dans un article du *Siècle*, dit : « On a été tout surpris à Paris qu'immédiatement après la victoire de Solferino, on n'eût pas traversé le Mincio. Je me serais promené sur le boulevard, le 26 juin, au moment où est parvenue la nouvelle de la bataille, que j'aurais probablement été fort étonné, moi aussi, de l'apparente inaction de l'armée victorieuse; mais, comme je vois comment les choses se passent ici, il m'est impossible de partager l'étonnement des stratèges de Tortoni. La difficulté de nourrir une armée de 150000 hommes n'est pas mince. Les convois ne pouvant précéder l'armée dans un pays occupé par l'ennemi, il résulte que, si cette armée se fût lancée le 24 au soir à la poursuite des Autrichiens derrière le Mincio, elle serait restée sans vivres pendant quatre ou cinq jours. L'armée française aurait traversé le Mincio trois jours plus tôt, mais il est certain qu'elle *serait littéralement morte de faim trois jours après.* »

son côté, l'Empereur avait ordonné, le 27, l'investissement de Peschiera avec l'équipage sarde et un autre de 12 rayé de notre armée. Le 1er juillet, il mettait fin au long stationnement que l'armée comprenait si peu et la faisait passer sur la rive gauche du Mincio, le quartier général à Valeggio.

L'Empereur paraît d'abord ne songer qu'à la continuation de la guerre. Il appelle de France une nouvelle division qui ira soutenir Garibaldi et Cialdini, chargés de surveiller les défilés des Alpes et d'opérer vers la Valteline. Il presse l'arrivée de son parc de siège, ordonne à la flotte, maîtresse de Lossini, de préparer l'attaque de Venise, et envoie le nouveau général de division Wimpffen prendre le commandement des troupes de débarquement. Il hâte la marche du 5e corps, qui rejoint le 3 juillet à Goïto, couvert de plus de poussière que de gloire. Ce corps aurait-il pu, en faisant diligence, participer à la bataille de Solferino? On l'a prétendu. Néanmoins, quoique absent, il fut utile en retenant, par l'inquiétude qu'il donnait, un corps autrichien sur le bas Adige. Malgré ces préparatifs, l'Empereur, en réalité, s'occupait de la paix à conclure plus que de la guerre à poursuivre.

Émile Ollivier.

L'ÉDUCATION EN HOLLANDE

COLLÉGIENS ET ÉTUDIANS

L'éducation publique, dans le monde moderne, tourne plus ou moins autour de deux formules qu'on pourrait appeler, — si ce langage n'était un peu trop absolu, — la formule de la contrainte et celle de la liberté. Toutes deux tendent bien au même but, la grandeur de la race, mais par des moyens différens : l'une en émancipant les énergies individuelles, l'autre en les subordonnant. La France, semble-t-il, hésite à faire un choix. Sur le terrain de l'éducation comme sur beaucoup d'autres, ses aspirations politiques l'entraînent d'un côté, tandis que ses habitudes administratives la retiennent d'un autre. Il résulte de cette contradiction une sorte d'incertitude pédagogique dont tout le monde se plaint et que personne, jusqu'ici, n'est parvenu à dissiper.

Ceux qui ont coutume d'interroger les étrangers, — les uns, trop enthousiastes, pour les copier, les autres, plus sages, pour s'inspirer seulement de leur expérience, — se tournent volontiers, en cette occurrence, vers l'Angleterre et vers l'Allemagne. Mais les Allemands et les Anglais ne sont pas seuls aux prises avec le problème de l'éducation et nous aurions intérêt à savoir comment les autres peuples l'ont résolu et à laquelle des deux formules ils se sont ralliés. Qu'en pensent, par exemple, les Hollandais, eux qui par la géographie touchent à l'Allemagne et dont l'histoire est pleine de contacts anglais, — une admirable histoire d'ailleurs où se succèdent les luttes les plus grandioses : luttes pour l'existence sur un sol toujours menacé par la nature, luttes pour la liberté contre de redoutables adversaires. Ils excellèrent, avant tous les autres, dans l'art de gouverner une démo-

cratie et d'édifier un empire colonial, lourdes tâches dans lesquelles nous sommes encore novices. Leur caractère diffère moins du nôtre que beaucoup de gens ne le pensent; le « flegme hollandais » n'est bien souvent que de la timidité, et il faut mal les connaître pour ignorer combien ils savent être aimables et enjoués. A ces motifs que nous avons de les consulter vient s'en ajouter un autre tout d'actualité. Nous nous sommes repris à discuter avec passion l'opportunité de substituer l'enseignement des langues vivantes à celui des langues mortes. La Hollande, où les deux enseignemens se meuvent côte à côte, pourrait nous dire quels résultats on doit attendre d'une telle réforme au point de vue de la culture générale de l'esprit. Ce n'est pas là, toutefois, ce qui me paraît devoir nous préoccuper en premier lieu. Nos lycéens manquent, avant tout, de caractère; une réforme de ce genre ne saurait y remédier. Elle a, sans doute, son importance et vaut qu'on la discute. Mais combien il est plus urgent de savoir définitivement si c'est par l'autorité ou par la liberté que nous avons le plus de chances de former les citoyens dont la France a besoin!...

I

Le petit Hollandais fait ses débuts à l'école élémentaire, une sorte d'école primaire qui le garde plus longtemps et le mène plus loin que la nôtre. A douze ou treize ans, il entre au « gymnase » ou à l'« école moyenne » pour y recevoir, toujours comme externe, ce que nous appelons l'enseignement secondaire. Au delà, plusieurs routes s'ouvrent devant lui. Les universités, — Utrecht, Leyde, Amsterdam et Groningue, — peuvent faire de lui un avocat, un médecin, un théologien, un professeur. L'École polytechnique de Delft, qui est une sorte d'université scientifique, lui conférera des diplômes d'ingénieur des ponts et chaussées, d'ingénieur civil, d'électricien, d'architecte... A Delft également se trouve l'école coloniale qui le préparera aux examens des Indes (1). Enfin l'armée, la marine, l'agriculture ont leurs écoles spéciales, vers lesquelles il devra obliquer un peu plus tôt, s'il se sent la vocation d'y faire son avenir. Suivons-le quelques instans à travers cette filière.

(1) Voir l'intéressante brochure de M. J. Chailley-Bert : *La Hollande et les fonctionnaires des Indes Néerlandaises.*

Une forte surprise attend, au seuil même de l'école élémentaire, l'étranger qui veut en analyser le mécanisme. Il s'aperçoit en effet qu'elle se divise en quatre sections ou classes correspondant... à la fortune des parens. La première est gratuite; dans les trois autres, la contribution scolaire va croissant, le programme demeurant le même, sauf l'addition du français pour les classes payantes. Voilà certes une conséquence inattendue de l'impôt sur le revenu! Mais elle semble ne choquer personne. Je revenais un soir, — il y a une douzaine d'années, — du Helder vers Amsterdam; dans mon compartiment, était monté un officier, avec lequel je liai conversation. Entre autres choses, je lui demandai s'il y avait, dans son pays, beaucoup de partisans de la forme républicaine. Il demeura quelques instans sans comprendre. « Mais nous le sommes tous! s'écria-t-il enfin; la Hollande est une république. » L'écolier hollandais est pénétré de cette vérité, lui aussi; seulement il n'aperçoit pas pour quel motif, dans une république où les citoyens ne sont pas tenus d'avoir tous le même chiffre de fortune, chacun ne paierait pas, pour l'éducation de ses enfans, en proportion de ses ressources. Je ne recommande pas ce système; il me paraît médiocre en soi; chez nous, du reste, comme chez d'autres peuples dont il blesserait les susceptibilités, ses résultats seraient détestables. Il n'en est pas moins vrai que l'existence d'écoles élémentaires de classes différentes, parfois réunies dans le même bâtiment, implique de la part de la jeunesse qui les fréquente une intelligence précoce des réalités de la vie et une certaine force de caractère : autrement le système ne pourrait pas fonctionner.

S'il en est ainsi, c'est que l'influence de la famille s'est déjà exercée dans le même sens, avant l'âge de l'école élémentaire et qu'elle continue d'être efficace pendant toute la première période de l'éducation publique. Cette période est longue; elle assure le développement normal du jeune garçon, lui épargne les dangers d'un surmenage prématuré et réalise, nous venons de voir au prix de quelle restriction inégalitaire, cet idéal démocratique d'une base de savoir unique, la même pour tous. Ce sont là de grands avantages; mais le principal est encore de laisser à l'action familiale le temps et le moyen d'opérer. La famille est, en Hollande, plus vigoureuse qu'en France et plus unie qu'en Angleterre. Les distances sont mieux gardées, l'autorité du père plus intacte, les liens du sang plus respectés. La tendresse, chez nous, dégénère facilement

en mollesse; chez les Anglais, l'esprit d'indépendance engendre souvent le desséchement et l'égoïsme. Rien de pareil ici. Une fermeté affectueuse d'un côté, un respect spontané de l'autre, caractérisent les relations entre les parens et les enfans. Le foyer est remarquablement stable; les vues y sont larges et les convictions solides. L'esprit familial est si fort que, malgré les conditions transformées de la vie moderne, beaucoup de carrières demeurent héréditaires. Ce sont, en tout cas, les parens qui décident si leur fils suivra le gymnase ou l'école moyenne, et, à moins de dispositions hors ligne ou d'un goût très tranché chez celui-ci, ce choix leur est dicté par leurs préférences ou leurs convenances personnelles.

Le gymnase est le temple de la culture classique. On n'y fait presque point de langues vivantes et peu de « sciences. » Le grec et le latin dominent avec la littérature hollandaise et l'histoire, — cette dernière enseignée, comme chez nous, à grand renfort de dates et de faits de guerre. A l'école moyenne, le programme comporte les trois langues : anglais, français, allemand, et les sciences, plus la littérature hollandaise, l'histoire et la géographie, la comptabilité, etc. Chaque ville importante possède un gymnase. Les écoles moyennes sont plus nombreuses encore. Il y en a de trois sortes : la durée du cours y est de trois, quatre ou cinq années. Cette disposition est heureuse. Notre erreur a toujours été de donner à l'enseignement secondaire et à l'enseignement supérieur un caractère intégral et de n'en point faire des séries de cours dont chacun puisse prendre ce qu'il veut ou ce qu'il peut. Le gymnase et l'école moyenne délivrent des certificats d'études à la suite d'examens de sortie qui ne sont destinés qu'à fournir des élémens d'appréciation supplémentaire et à compléter de la sorte les notes données directement par les professeurs. Donc pas de baccalauréat. Pas de « philosophie » non plus, ni dans l'établissement classique, ni dans l'établissement moderne. Voilà une fâcheuse lacune à laquelle il serait urgent de remédier. Peut-être n'en faudrait-il pas davantage pour mettre en valeur la culture d'ensemble des écoles moyennes. On y travaille en général plus qu'au gymnase. Plusieurs professeurs n'ont pas craint de me dire même qu'on y travaillait trop. En ce cas, le résultat ne correspondrait pas à l'effort, si l'on en croit les témoignages des étrangers qui ont visité ces écoles et en ont interrogé les élèves. « Les jeunes gens qui en sortent à dix-sept ans, a écrit

l'un d'eux, ne me semblent pas munis pour le reste de leur vie. Leur instruction ne me paraît ni assez étendue, ni assez profonde. Je vois bien l'instruction et l'éducation techniques qu'ils acquièrent. Je ne vois pas la base solide de connaissances sans laquelle ils ne peuvent pas asseoir des observations et édifier des théories, conditions indispensables du progrès. » Faut-il en accuser l'absence de tout contact classique? Les professeurs de lettres, en Hollande, insistent volontiers sur la supériorité intellectuelle de leurs élèves. J'ai remarqué que les professeurs de sciences se bornaient à proclamer les leurs non inférieurs à leurs camarades. Il y a une nuance, et cette nuance est d'autant plus intéressante à noter que jamais, je le crains, nous ne serons à même d'enseigner, chez nous, les langues vivantes comme elles sont enseignées ici. La raison en est simple. Les Hollandais, qui aiment leur langage, qui l'apprennent à fond, et le parlent habituellement entre eux (1), se rendent parfaitement compte de leur infériorité numérique et savent que, pour se maintenir à l'avant-garde de la civilisation, ils doivent connaître aussi le langage des peuples qui les entourent. Aussi l'allemand, le français et l'anglais leur sont-ils familiers. Dans les milieux intellectuels et commerciaux comme dans les classes riches, on arrive à les parler avec une perfection rare. Revues, livres, journaux illustrés pénètrent dans les demeures hollandaises sous leur forme originale. Cela crée pour l'écolier une atmosphère bien différente de celle qu'il respire chez nous. Il n'est pas obligé de s'attarder sur la syntaxe ou de pâlir sur le dictionnaire; un simple lexique lui suffit et très vite il peut aborder l'étude de la littérature. Ses professeurs, dont la tâche gagne singulièrement en intérêt, sont à même de le mener loin et les occasions ne lui manquent pas de faire usage des connaissances qu'il acquiert ainsi. Au gymnase, on suppose que la base en est déjà acquise avant d'entrer, et l'on compte qu'il les

(1) Beaucoup de personnes s'imaginent que le hollandais est un simple dérivé de l'allemand. Il n'en est rien, malgré la similitude d'un grand nombre de mots et de certaines tournures de phrases. Le comte de Bylandt, qui fut depuis ambassadeur à Londres, représentait une fois les Pays-Bas dans un congrès où Bismarck représentait la Prusse. C'était avant 1870. Le diplomate néerlandais ayant, dans l'après-midi, remporté un léger avantage sur son collègue prussien, celui-ci voulut se venger le soir à table. Comme la conversation tombait sur les différentes formes du langage : « Votre langue, monsieur le comte, dit très haut Bismarck, c'est ce que nous appelons un dialecte. » M. de Bylandt s'inclina respectueusement : « Un dialecte, effectivement, monsieur le comte, répondit-il, mais qui possédait une littérature avant que le vôtre eût une grammaire. »

développera suffisamment dans sa famille. Si donc, et malgré ces conditions favorables, l'élève des écoles moyennes donne l'impression d'avoir reçu une instruction générale trop technique et un peu desséchée, on serait en droit d'en conclure que l'enseignement « moderne » veut être fécondé par un élément classique, ou, tout au moins, par la philosophie.

Mais, je le répète, cette question est pour nous relativement accessoire. Ce ne sont pas tant l'ignorance et la paresse d'esprit qui menacent nos jeunes générations, que l'inertie morale et l'atrophie de la volonté. Les en guérir, voilà le problème capital. Les Hollandais connaissent-ils ces maladies-là? On ne le dirait pas. Je recueille bien çà et là quelques déclamations sur la dégénérescence actuelle, sur les vertus et la force d'antan, mais elles sont d'autant plus rares que, dans cet heureux pays, la vieillesse semble laisser l'esprit plus intact qu'ailleurs et ne point ralentir le cours de la pensée. Les « anciens » vous parlent de ce qui surgit autour d'eux de plus inopiné et de plus déconcertant avec une intelligence lucide et souple qu'on ne se lasse pas d'admirer. Donc ils ne se plaignent guère de la jeunesse et ne la trouvent ni inquiète, ni sceptique, ni hésitante. Et même, à certains sourires, à certaines réticences, je devine que l'entêtement est resté le défaut national. L'heureux défaut! et comme les mères françaises devraient être contentes lorsqu'elles en aperçoivent les premiers ravages chez leurs fils! Sûrement, s'il y avait des microbes moraux, il faudrait isoler celui-là et le cultiver, non pour le combattre, mais pour le propager.

L'entêtement hollandais est doux, réservé et consciencieux. On y démêlerait des hérédités intéressantes : il est le produit d'une race forte, d'une religion sûre d'elle-même, d'un passé très énergique. Il ne s'appuie jamais sur un caprice, rarement sur un instinct, presque toujours sur un raisonnement. Nulle part ailleurs, la raison ne guide autant la vie. Quelque sentimentalité chez l'Allemand, une grande nervosité chez l'Américain une espèce de mélancolie hautaine chez l'Anglais opposent des obstacles à son action. Le Hollandais se livre à elle plus complètement. Son âme est disposée comme le paysage qu'il contemple, riant, animé, point monotone, mais n'offrant au vent ni arrêts ni résistance. Il ne confond point du reste la raison avec la logique, en quoi il diffère du Français : il les distingue comme il distingue la démocratie d'avec l'égalité.

C'est parce qu'il s'appuie sur le raisonnement que l'entêtement d'ici se forme peu à peu comme une qualité virile au lieu de s'atténuer comme un défaut enfantin. Le petit Anglais est plus têtu, plus entier que son grand frère; en Hollande, c'est l'inverse. A mesure qu'ils grandissent et se fortifient, les garçons prennent confiance en leur jugement. L'indépendance qui en résulte sera tempérée par leur respect filial et par l'attachement aux traditions. J'ai indiqué que souvent les carrières étaient héréditaires. Il n'est pas si rare d'entendre un père dire à son fils : « Tu veux devenir naturaliste. Moi, je désire que tu sois jurisconsulte comme moi; tu dois d'abord faire tes études de droit et tu consacreras le reste de ton temps aux sciences naturelles. » La condition est souscrite et le jeune homme, sans se décourager, mène de front cette double préparation à l'avenir qu'il souhaite et à celui qu'on veut lui imposer. C'est la preuve, désirée par le père, que la vocation est sérieuse. Autre caractéristique nationale : il entreprendra cette tâche considérable sans hâte fébrile et sans se surmener. Le Hollandais prend son temps. Il met constamment en pratique cette parole d'un explorateur africain : « Je veux, disait celui-ci, arriver au lac Tchad, et j'y arriverai, parce que je ne suis point pressé. » N'être pas pressé est une grande force dans la vie.

Ces diverses qualités sont déjà très développées chez le collégien, élève du gymnase et de l'école moyenne. Il vient d'en donner la preuve. Une transformation radicale, dont il a été à la fois l'inspirateur et l'agent, s'est opérée depuis douze ans dans les mœurs scolaires néerlandaises. Les sports s'y sont introduits et ont pris très vite une place prépondérante. J'aurais voulu pouvoir déterminer nettement la genèse de ce mouvement, mais cela paraît impossible; c'est bien l'œuvre des collégiens, une œuvre anonyme, par conséquent. « Ils se sont organisés eux-mêmes » est la réponse uniforme qu'obtiennent mes questions. Personne ne s'est mis à leur tête, et, comme le pays, d'autre part, n'a éprouvé nulle secousse, son cas se trouve unique dans l'histoire de la renaissance athlétique au XIXe siècle. L'Allemagne après Iéna, les États-Unis après la guerre de Sécession, la France après le désastre de 1870, furent conduits par la leçon brutale des événemens à réaliser la justesse de l'antique adage : *civium vires, civitatis vis*, la force de la nation est faite des forces de ses enfans. Les exercices physiques, délaissés jusque-là, y reprirent spontanément la place qui leur convenait dans la vie collective et dans

la formation de la jeunesse. En Suède et en Angleterre, le même effet eut d'autres causes. Le système de Ling conquit les Suédois à l'idée que la santé se conserve et que beaucoup de maladies se guérissent par la gymnastique scientifiquement pratiquée. On les a vus depuis lors fréquenter en foule leurs instituts et y venir puiser la nouvelle eau de Jouvence. Quant aux Anglais, ils notèrent un jour qu'Arnold, Kingsley et quelques autres fabriquaient de la force morale avec du sport et, leur incrédulité première n'ayant pas tenu devant les résultats atteints, ils gardèrent la recette et s'en servirent.

En Hollande, les choses se passèrent autrement. Les collégiens regardèrent sans doute, — comme je me souviens de les avoir regardés moi-même vers 1885, — quelques Anglais ou Anglo-Hollandais jouer au cricket sur une des belles pelouses du bois de La Haye et ils prirent intérêt à ce spectacle. Jusque-là, comme, hélas ! beaucoup de jeunes civilisés, ils avaient sauté sans transition des turbulences anodines de l'enfant aux distractions sédentaires de l'homme fait. Il n'y avait rien pour eux entre le cerceau et le bock, et naturellement ils étaient plus tentés de devancer l'âge du bock et de la cigarette que de s'attarder à celui du cerceau. Bizarre lacune de la civilisation que cette absence, à l'époque la plus importante de la vie, de plaisirs organisés... A force de regarder jouer au cricket, ils eurent le désir d'y jouer aussi. Des lycéens français eussent été trouver leurs parens ou leurs maîtres pour leur communiquer ce désir et demander conseil et appui. Ceux-ci s'associèrent, et, comme il n'y avait pas de mal à jouer au cricket, on les laissa faire. Ils achetèrent un matériel et trouvèrent un terrain. D'autres imitèrent leur exemple. Bientôt on put conclure des matchs et dès lors, l'émulation aidant, le mouvement s'accentua. L'envie leur vint de quelque chose de plus entraînant : ils s'éprirent du foot-ball, puis des courses à pied. En même temps la bicyclette opérait à travers les habitudes de paresse musculaire de notre vieux monde sa bienfaisante trouée. La Hollande, pays des courtes distances et des routes plates, lui devait être une proie facile. La vogue du grand bicycle-araignée y avait été moins éphémère qu'ailleurs et on le vit, jusqu'à l'invention de la bicyclette, courir entre les arbres le long des canaux tranquilles.

La bicyclette a été pour la propagation des sports un auxiliaire imprévu et tout-puissant. Lorsqu'elle ne sera plus qu'un

moyen de locomotion universel et indiscuté, les professeurs de gymnastique et les maîtres d'escrime ou d'équitation s'apercevront qu'ils étaient mal venus à se plaindre de sa concurrence et qu'elle ne leur prenait de trop rares élèves que pour les leur ramener plus nombreux et plus ardens. Sa plus précieuse conquête au point de vue de l'éducation physique fut celle des pères de famille, des maîtres, de toutes ces excellentes personnes, pesantes et sédentaires, que l'atrophie de leur système musculaire rendait aveugles au besoin éprouvé par la jeunesse d'augmenter sa force en la dépensant. Beaucoup de ceux-là enfourchèrent le cheval d'acier sans plaisir, par quelque motif utilitaire, pour économiser du temps et de l'argent, et le cheval d'acier peu à peu leur fit éprouver cette « soif d'air » qui est une des caractéristiques de l'homme normal. Ils sont, dès lors, moins à leur aise pour jeter l'anathème au foot-ball et se contentent de maugréer contre ses envahissemens.

On maugrée en Hollande comme ailleurs, mais beaucoup plus doucement, parce que la crainte des inconvéniens qui pourraient résulter de certaines exagérations n'empêche pas que les bienfaits du nouveau régime soient reconnus par tous.

Dans les pays où l'État donne l'enseignement secondaire, si l'on veut connaître l'importance et les chances de durée des réformes qui s'opèrent dans les établissemens officiels, il faut consulter l'enseignement libre, non l'enseignement libre laïque pour qui c'est une nécessité de devancer l'État, mais l'enseignement ecclésiastique dont c'est le métier de demeurer en arrière. La raison de cette distinction est simple. L'enseignement libre laïque est toujours chargé de dépenses, et possède, en général, peu de ressources; il doit payer cher de bons professeurs, et sa clientèle n'est pas très étendue. Pour la maintenir et, si possible, l'accroître, il doit se poser en champion du progrès, innover sans cesse et suivre toutes les fluctuations de la mode. L'enseignement ecclésiastique répond aux instincts d'immobilité de l'opinion conservatrice; il a de moindres dépenses et des ressources abondantes. Il peut résister aux entraînemens de l'opinion, et on lui sait gré de le faire. Dans l'espèce, il était intéressant de connaître ce que les Jésuites, qui sont à peu près seuls à représenter cet enseignement dans les Pays-Bas, pensent des jeux introduits dans l'éducation par l'initiative de la jeunesse elle-même. Ils possèdent plusieurs collèges. Celui de Katwyck est à la fois le plus important et le

plus indépendant. C'est un internat. Les Pères y ont donc l'entière responsabilité des garçons qu'on leur confie et se trouvent libres d'appliquer l'intégralité de leur système. Katwyck est un bourg situé sur la mer du Nord, non loin de Leyde, auquel le relie un tramway à vapeur. Les Hollandais y viennent prendre des bains et les touristes étrangers y sont attirés par les écluses monumentales construites sous le règne du roi Louis pour faciliter l'écoulement des eaux du Rhin. Le fleuve jusque-là se perdait misérablement dans les sables. Le collège est placé à quelque distance des dunes, au milieu d'un beau parc; il comprend une suite de bâtimens sans caractère, mais spacieux et confortables, à travers lesquels le Père Préfet voulut me servir de guide, répondant à mes questions avec une aimable obligeance. Je n'entrerai pas dans le détail de cette visite; aussi bien, ce que je venais constater, ce n'était point la perfection de l'installation matérielle, qui ne laisse rien à désirer, mais, si l'on peut s'exprimer ainsi, les *reculs de l'antique discipline* devant l'esprit d'indépendance, conséquence inévitable de la pratique des jeux athlétiques. Le Père Préfet ne le nie point, cet esprit; au contraire, il me déclare très franchement que les élèves sont devenus « bien plus difficiles à conduire, » et je vois qu'on a dû leur céder sur plus d'un point. Ils jouent au tennis, au foot-ball, au cricket; ils forment, pour organiser ces jeux, des associations qu'ils administrent eux-mêmes, et surtout ils convient leurs camarades des gymnases et des écoles moyennes à s'y mesurer avec eux. Nombre des pratiques favorites de la Compagnie de Jésus sont ici tombées en désuétude; pas de rangs, pas de lecture au réfectoire; au dortoir, chacun a sa chambrette, son « cubicle, » comme on dit en Angleterre, et l'orne à sa fantaisie d'une profusion de gravures et de photographies. Je remarque qu'ils ne portent point d'uniforme. « Oh! dit le Père Préfet; on ne pourrait leur imposer cela; ils n'y consentiraient jamais! »

A Stonyhurst et à Beaumont, près de Windsor, comme à Saint-Louis et à Georgetown, aux États-Unis, où les Jésuites ont d'importans établissemens d'éducation, j'avais noté déjà cette déroute du vieux système disciplinaire. Mais, dans les pays anglo-saxons, la poussée générale l'a vaincu; son maintien semblerait un défi à la pédagogie nationale. Ici, ce sont les collégiens eux-mêmes qui l'ont fait plier. Tous ces changemens, ces plaisirs nouveaux et sains introduits dans leur existence, tout cela est leur œuvre. Ils l'ont accomplie, d'après ce que je vois et ce que j'entends, avec

une ténacité, un entrain soutenu et une suite dans les idées vraiment remarquables. Leur jeune volonté a glissé sur le pays comme glisserait la nappe uniforme des eaux, si devant l'audacieuse attaque d'un nouveau Louis XIV il fallait, une fois encore, l'inonder pour le sauver.

II

L'étudiant hollandais ne tient pas tout ce que promettait l'écolier. Le fait est patent, et tout d'abord on ne sait à qui s'en prendre. Le cadre qui l'entoure convient à merveille à la science et à l'amitié, ces deux compagnes de son âge. Quoi de plus universitaire d'aspect que Leyde, Delft ou Utrecht? Amsterdam même (1) renferme de calmes recoins tout imprégnés de passé et très propres à l'étude. D'autre part, l'enseignement de ses professeurs ouvre devant lui un champ vaste et attrayant. Ce sont, en général, des hommes très distingués, assez bien rétribués, et qui jouissent dans le pays d'une grande considération. Leur érudition s'augmente de ce qu'ils acquièrent chaque jour par l'usage des langues étrangères. Ils n'ignorent rien de ce qu'inventent ou publient leurs collègues d'Allemagne, de France ou d'Angleterre. S'il est indifférent qu'un Pasteur sache l'allemand ou qu'un Lister parle le français, on ne saurait exagérer l'avantage que peut trouver le professeur de faculté à se tenir directement au courant des progrès accomplis, non point seulement dans l'ordre de connaissances qu'il représente, mais dans toutes les branches de savoir. C'est là un cosmopolitisme vrai et sain qui accroît singulièrement la valeur de l'enseignement que reçoit l'étudiant hollandais. Par malheur, cet enseignement est pour lui facultatif; il n'est pas forcé de le suivre. L'assistance aux cours ne lui est pas imposée. Rien n'évoque devant ses yeux le fantôme déplaisant, mais salutaire, de l'examen. On le laisse libre d'une liberté absolue. Aussi est-il de règle que, la première année au moins, il en abuse. L'opinion n'y fait point d'objections; ses parens mêmes ne lui en tiennent pas rigueur, bien qu'à Leyde, par exemple, ou à Utrecht, il en coûte à leur bourse. Chose plus étrange encore, les professeurs dont il néglige les

(1) Comme je l'ai dit plus haut, j'assimile, dans cette étude, l'École polytechnique de Delft aux universités. Mais je laisse de côté, dans mes appréciations et mes jugemens, l'université de Groningue, que je n'ai pas visitée. Elle paraît d'ailleurs différer assez peu des trois autres.

leçons n'en sont pas froissés. Tout le monde parle de lui comme si, au gymnase et à l'école moyenne, il avait subi un surmenage terrible et, certes, tel n'est pas le cas. Pendant la plus grande partie de son temps de collège, il a joui de deux demi-congés par semaine, sans compter le dimanche. Le programme était chargé, j'en conviens, eu égard surtout au petit nombre d'années qu'on avait pour le parcourir. Mais, chaque classe étant peu peuplée, l'élève pouvait recevoir du maître le maximum d'attention et, comme externe, avoir chez lui l'aide de son père ou d'un répétiteur.

Le stage universitaire, mal commencé, se prolonge démesurément. Les étudians de science comme les futurs médecins n'atteignent le terme qu'au bout de cinq ou six ans ; encore ces derniers, auxquels on demande, il est vrai, un supplément de connaissances latines et grecques, dont l'utilité paraît contestable, passent-ils souvent la frontière pour trouver en Allemagne un diplôme plus facile à conquérir. Les étudians en droit s'attardent moins longtemps. Il leur faut cependant près de quatre années pour arriver à un doctorat qui correspond à notre licence, sauf qu'il exige la présentation d'une thèse assez considérable.

A l'École polytechnique de Delft, qui renferme environ 600 étudians, on reste cinq, six et sept ans ; on pourrait tout achever en quatre ans, mais cela ne se voit jamais. La première période ne compte guère. Le directeur m'avoue qu'au bout de deux ans, il est loin de connaître la totalité de ceux qui composent une promotion. Les jeunes gens logent où ils veulent ; aucun contrôle ne s'exerce sur eux ; on ne s'assure même pas de leur présence dans la ville. « Avec ce système, me dit-il, il s'en perd bien quelques-uns, mais les autres se forment plus solidement. Vous savez ! l'oiseau en cage !... » et son sentiment se précise par un geste significatif qui le dispense d'en dire plus long. Je serais bien tenté de retourner le raisonnement et de croire qu'un tel système favorise l'élite au détriment de la masse. L'étudiant dont je parlais tout à l'heure, auquel son père impose de faire son droit et qui veut s'a donner aux sciences naturelles, celui-là trouve son compte à un régime de complète liberté. Mais c'est parce qu'il a « son idée » et qu'il est résolu à s'y tenir. La vocation des autres n'est pas aussi déterminée ou plutôt aussi résistante. Ils ont beau avoir de l'énergie, de la volonté, l'exemple des camarades et les indulgences de l'opinion agissent sur eux. Ces qualités viriles dont nous avons

noté l'éclosion et le développement chez l'écolier et chez le collégien, ils les retrouveront plus tard ; pour le moment, elles subissent une éclipse.

On s'en aperçoit non seulement à la disproportion qui existe dans l'université entre le temps dépensé et les résultats atteints, mais, ce qui est plus grave, à l'action insuffisante que l'université exerce dans l'État. Cette action est le fait de la jeunesse, non de la science. L'influence sociale et politique d'une université ne dépend pas tant du nombre et du mérite des savans qui y enseignent que du nombre et de l'entrain juvénile des étudians qui les entourent. Les universités hollandaises ne jouent pas, dans le pays, le rôle qu'elles devraient jouer de par leur ancienneté et leur importance actuelle. Assurément, je ne donnerais pas volontiers en exemple aux étudians de Leyde ou d'Utrecht leurs camarades belges qui, trop souvent, les jours de batailles électorales, descendent dans la rue. D'un séjour antérieur à Louvain, il m'est resté l'impression que les universités « de combat, » celles qui se laissent dominer par une église ou par un groupe politique, manquent à la mission fondamentale de l'enseignement supérieur, qui est une mission d'apaisement et d'union.

Mais, dans cet ordre d'idées précisément, les Anglo-Saxons ont eu une initiative féconde. De chez eux est parti ce grand mouvement appelé *University Extension*, par lequel des liens durables ont été établis entre la jeunesse studieuse et les masses ouvrières et qui constitue l'une des plus belles œuvres de paix sociale dont le temps présent puisse s'enorgueillir. Les cités hollandaises ne comportent point, fort heureusement, la fondation de *settlements* tels que Toynbee Hall à Londres ou Hull House à Chicago, sortes de postes de secours dressés au centre de la misère, et dans lesquels on a accumulé tous les raffinemens d'une charité habile autant que généreuse. Il n'y a rien, même à Amsterdam, qui rappelle de près ou de loin les horreurs de Whitechapel. La question ouvrière s'y pose pourtant comme ailleurs et les étudians n'ont pas l'air de s'en douter. « Ils ne sont pas socialistes, » me dit-on en manière d'excuse. L'*University Extension* n'a pas été fondée et n'est pas soutenue par des socialistes ; tout au contraire, ses créateurs et ses partisans cherchent à rendre acceptable ce qui est et non à le détruire. Des instituts pour les ouvriers ont, d'ailleurs, pris naissance sur plusieurs points du sol néerlandais. Il y en a un à Leyde qui est fort intéressant et qui prospère. C'est

un professeur, si je ne me trompe, qui l'a organisé et le dirige; plusieurs de ses collègues l'y aident. Or les étudians ne participent en rien à son fonctionnement et se désintéressent de ce qui s'y passe. Ils font partie de sociétés nombreuses et variées dont beaucoup ont un but plus ou moins futile. Certains snobismes règnent parmi eux, en dehors même du cercle étroit des jeunes gens riches. Ils donnent des fêtes. Tout dernièrement ceux de Delft ont célébré leur cinquantenaire par une cavalcade originale. Ils témoignent, en ces circonstances, d'un esprit de corps, d'un entrain, d'une facilité à s'associer que l'on regrette de ne pas voir s'appliquer à des objets d'un ordre plus élevé.

Bref, tout en eux implique une brusque détente, une crise qui suit leur entrée dans l'université. Quelques-uns y échappent; d'autres dévient. Pour la plupart, ce n'est qu'un arrêt dans le développement viril, un ébranlement dont ils se remettent très vite, des forces gaspillées et un peu de temps perdu. Le phénomène mérite néanmoins de fixer l'attention parce que rien, dans l'existence de l'écolier et du collégien, n'explique cette défaillance de l'étudiant. Nous avons vu que le jeune Hollandais savait user de la liberté qu'on lui laisse. Il nous a lui-même donné une preuve non équivoque de sa fermeté de caractère et de sa raison précoce. D'autre part, le milieu universitaire est sain. On conçoit que le lycéen français, « déraciné, » et soudainement transporté dans le grand désordre de Paris en soit profondément troublé. Utrecht, Delft et Leyde ne peuvent produire le même effet sur les étudians qu'on leur confie. A peine la « capitale » le pourrait-elle, et précisément, c'est à Amsterdam que l'on travaille le mieux et que la crise se fait le moins sentir. Dès lors, comment expliquer son existence, sinon par l'absence dangereuse de toute contrainte? Bien préparé et bien entouré, l'étudiant hollandais se trouverait placé dans les meilleures conditions possibles si, par un respect exagéré de son indépendance, on n'abaissait pas autour de lui toutes les barrières à l'heure où il est le plus nécessaire de les maintenir. Voici longtemps que Taine, dans ses *Notes sur l'Angleterre*, a signalé la prudente conduite des Anglais qui veulent que l'étudiant soit moins libre à proportion que ne l'est le collégien. Ce génial illogisme excitait son admiration. L'exemple de la Hollande vient à l'appui. Quels que soient le tempérament national et l'entraînement préparatoire, jamais l'étudiant ne pourra supporter l'émancipation totale. C'est trop exposer notre faiblesse que de la

laisser ainsi désarmée à l'âge où toutes les séductions se coalisent contre elle. Le jeune homme auquel on ne rappelle même pas que le temps presse et que son instruction n'est pas achevée est, après tout, assez excusable de l'oublier.

Mais combien cette lacune voulue dans les règlemens est suggestive ! Elle implique une foi en l'action de la liberté, une crainte d'empiéter en quoi que ce soit sur les droits de la conscience, un souci de ne pas entraver le développement naturel de la plante humaine qui n'existent à un pareil degré chez aucun peuple, même pas chez les Anglo-Saxons. Et j'en viens à penser qu'effectivement la Hollande est une république, que peut-être même elle est seule à pouvoir, dans l'Europe continentale, se réclamer du principe républicain, en tant qu'il a pour fin idéale d'assurer à l'individu un maximum de puissance et de liberté. Cela paraît, à la réflexion, d'autant plus frappant que la forme sous laquelle s'y donne l'éducation publique, — je veux dire l'externat, — est en soi la moins favorable à de pareilles tendances. Le maître peut être enclin à l'autorité, parce qu'elle facilite et simplifie ses fonctions. Mais le père et la mère y sont encore plus enclins que lui, parce que l'autorité est, à leurs yeux, une prérogative normale. Non seulement ils obéissent en l'exerçant à un instinct légitime, mais leur tendresse agit dans le même sens; elle les presse à tout moment d'intervenir et la présence permanente des enfans facilite l'intervention. Pour eux, la tentation est continuelle de diriger des êtres qu'ils chérissent et qui dépendent d'eux, de les protéger, de leur éviter toute décision, toute incertitude, toute responsabilité.

C'est même là ce qui, à mon avis, empêchera l'externat de donner, en France, les résultats favorables que beaucoup de personnes en attendent. Nous sommes trop nerveux, trop excitables pour bien remplir la tâche pédagogique que l'externat réserve à la famille. L'habitude de la sévérité ne serait qu'accessoire ou, du moins, ce n'est pas envers les enfans seulement qu'il la faudrait pratiquer. Il ne suffit pas, en effet, pour les bien élever, de savoir leur refuser quelque chose : il faut, avant tout, savoir se refuser à soi-même quelque chose *à cause d'eux*. Ceci est l'*alpha* et l'*oméga* de l'éducation par l'externat, et rien n'est plus contraire aux tendances et aux usages du peuple français. Les parens, chez nous, sont susceptibles de dévouemens exemplaires, de sacrifices admirables envers leurs enfans, mais on ne pourrait obtenir d'eux

ces dévouemens modestes et quotidiens, ces sacrifices minimes et incessans qu'exige l'œuvre d'éducation. Châtier son langage, modifier son genre de vie, renoncer à ses plaisirs habituels, constitue pour eux des efforts surhumains. Aussi l'externat ne pourra-t-il apporter une solution à nos difficultés pédagogiques qu'autant qu'une réforme préalable des mœurs aura préparé le terrain. De telles réformes ne se décrètent point. Elles sont très lentes à s'opérer, si lentes qu'on ne les aperçoit souvent que lorsqu'elles sont près de s'achever.

Mais, quand bien même la France serait dans ce cas, quand bien même les changemens désirables y seraient déjà accomplis, l'externat, pour la raison que j'ai indiquée plus haut, aurait une tendance à s'appuyer sur l'autorité plutôt que sur la liberté. Ce qui me paraît, en Hollande, si nouveau et si remarquable, c'est la façon dont le chef de famille comprend l'externat et en tire parti; c'est l'émancipation graduelle de ses fils s'opérant sous son toit, sous sa direction, par ses soins; ce sont la possession de soi-même, la sûreté de jugement, le calme viril dont il donne les preuves en entreprenant une pareille œuvre et en la menant à bien. Rien ne prouve davantage à quel point le Hollandais est épris de la liberté, à quel point il en a le préjugé, si l'on peut ainsi dire : rien ne fait mieux son éloge comme homme et comme citoyen.

Il n'est pas inutile, à propos de l'externat, de se demander d'où provient sa popularité, qui est générale en Hollande. (L'un des rares pensionnats laïques qu'on trouve dans le pays, et à coup sûr le mieux organisé et le plus important, celui de Northey, ne renferme pas quarante élèves.) Sans doute l'externat répond aux instincts nationaux; son succès néanmoins tient à d'autres causes : en particulier, à l'organisation des écoles élémentaires, qui, jusqu'à onze ou douze ans, pourvoient seules à l'instruction de la jeunesse, comme aussi à la petitesse du pays où les communications sont encore facilitées par des moyens de transport multiples et rapides. On a toujours une école élémentaire, presque toujours une école moyenne, souvent un gymnase à sa portée. Dès lors, quoi de plus naturel que de garder ses fils auprès de soi? Il y a encore la question confessionnelle, toujours étroitement liée à celle de l'externat. Partout où la première de ces questions est résolue ou éludée, la seconde perd beaucoup de son acuité. L'unité religieuse n'existe pas en Hollande plus qu'ailleurs. Indépendamment des catho-

liques, qui sont très nombreux,—près des deux cinquièmes de la population totale, — des juifs et des sectes dissidentes devenues négligeables, il y a un parti qu'on pourrait appeler vieux-protestant, dont l'influence est en proportion non de son importance numérique, mais des ressources dont il dispose. Le fait que ce parti a créé à Amsterdam une université libre en rivalité avec celle de l'État indique suffisamment quelles sont ses tendances et ses prétentions. Les catholiques, d'autre part, veulent avoir leurs écoles élémentaires à eux et, là surtout où ils ont la majorité, comme dans le Limbourg, ils réclament des subventions ou des exemptions fiscales correspondantes aux charges qu'ils s'imposent pour soutenir leurs écoles. Enfin, si le corps des professeurs de l'État fait preuve en toute circonstance d'un esprit de tolérance qui l'honore, il n'en voit pas moins de mauvais œil des entreprises susceptibles de semer dans la nation certains germes de discorde. On peut se rendre compte par là que la paix religieuse risquerait d'être compromise, si l'existence de l'externat dans les écoles moyennes et les gymnases n'en favorisait le maintien en laissant chacun libre de régler à son gré l'instruction religieuse de ses enfans. Enfin je crois qu'on peut citer au nombre des motifs qui rendent l'externat populaire l'économie très sensible qui en résulte pour l'État. Les Hollandais ont de l'État une conception également éloignée de celle des Anglo-Saxons ou de la nôtre. Nous en faisons, nous, une idole qui reçoit nos hommages et engloutit nos millions! Aux yeux des Hollandais, l'État, c'est la *chose publique* au sens républicain du mot. Ils le respectent infiniment, mais le renferment avec soin dans ses attributions, afin qu'il n'empiète pas sur leur vie privée et ne leur coûte pas trop cher. L'enseignement fait partie des attributions de l'État, mais l'enseignement seul. On se garde d'en faire un maître de pension. On le charge de veiller à la distribution de la science et non à celle de la soupe. Cela simplifie beaucoup les choses. L'administration, qui est d'ailleurs établie sur les mêmes principes de hiérarchie et de contrôle que la nôtre, est peu nombreuse. Les bâtimens, l'installation, le matériel sont sans prétentions, souvent même rudimentaires. Point de ces « palais scolaires » où la fantaisie de nos architectes a pris plaisir à s'entraîner et où nos hygiénistes ont appliqué tant d'innovations coûteuses et souvent inutiles. Esprit de simplification et esprit d'économie, voilà ce que je note à chaque pas dans l'organisation de cette partie des services publics.

Tous ces motifs réunis ont contribué à faire apprécier l'externat et rien n'indique une modification prochaine du sentiment général à l'endroit de cette institution.

III

Il y aurait peut-être quelque imprudence à vouloir conclure. Ces notes ne constituent pas une enquête scientifique; ce sont les impressions rapides d'un voyageur habitué à chercher toujours dans l'éducation le secret de la force nationale. « Dis-moi comment tu élèves tes fils et je te dirai ce que tu vaux, » est une formule dont il est bon de faire, dans le monde moderne, un usage fréquent. Mais, à défaut de conclusions posées avec une certitude qui ne serait pas de circonstance, on me permettra de présenter un résumé de mes impressions, de celles surtout qui répondent à quelques-unes des préoccupations actuelles de l'opinion française.

Après avoir fait de nombreux sacrifices pour ses écoles primaires, la France s'étonne et s'inquiète de ne pas voir le niveau de l'instruction s'élever davantage dans les rangs populaires. Elle se sent forcée de faire appel aux municipalités, aux associations particulières, aux bonnes volontés individuelles pour créer des cours d'adultes et empêcher que le fragile échafaudage des connaissances acquises à l'école ne s'écroule tout entier. Ses lycées ne lui donnent pas non plus de grandes satisfactions. Elle constate qu'il en sort des hommes peu faits pour la vie libre, moins encore pour les carrières d'initiative et de responsabilité : elle se demande si l'internat n'est pas responsable de cet état de choses ou si même des programmes d'études, rajeunis et modernisés, suffiraient à y remédier. Enfin, quelque désillusion lui est venue de ses étudians, dont elle avait récemment comblé les vœux en les rétablissant dans leurs privilèges d'antan et en qui elle avait cru pouvoir dès lors placer sa confiance. L'expérience des Hollandais nous ouvre, sur chacune de ces questions, des aperçus intéressans.

Si leur école élémentaire n'encourt aucun des reproches que mérite notre école primaire, c'est, d'une part, que les influences politiques n'y pénètrent pas (l'étrange réglementation qui, chez nous, réserve aux préfets la nomination des instituteurs fait de ceux-ci, qu'ils le veuillent ou non, des représentans des partis

politiques : on attend d'eux qu'ils défendent les idées au nom desquelles on les a nommés) ; mais c'est aussi que la période d'instruction à laquelle correspond l'école élémentaire est plus étendue, plus importante, plus délimitée ; impossible de l'éluder. Malgré cela pourtant, l'État n'obtient la confiance des parens qu'en établissant dans ses écoles des sortes de cloisons sociales, une division fondée sur la moins respectable des aristocraties, celle de l'argent. A défaut de l'instruction intégrale, ce fut toujours le vœu des amis de la démocratie que, du moins, le point de départ de l'instruction fût commun. Nous voyons que cela n'est pas possible, si l'on n'accepte franchement les conséquences de cette loi d'inégalité qui est une loi de nature. Les parens consentent bien à ce que tous les enfans reçoivent un enseignement commun, mais ils veulent que cet enseignement soit donné dans des enceintes différentes. La Hollande a jugé préférable de satisfaire sur ce point l'idéal démocratique plutôt que de sacrifier aux vaines exigences de la chimère égalitaire.

J'ai dit déjà les doutes que me suggérait une comparaison trop hâtive, il est vrai, du degré de culture intellectuelle atteint par l'élève du gymnase et par l'élève de l'école moyenne. S'il est prouvé que le second soit moins cultivé que le premier, tout en travaillant plus, et en bénéficiant au point de vue des langues vivantes d'une situation exceptionnellement favorable, à laquelle nous n'atteindrons jamais, n'est-on pas autorisé à croire que ces classiques tant attaqués ont bien vraiment sur les autres chefs-d'œuvre de l'esprit humain une supériorité pédagogique? Quant à l'externat, jamais mieux que par l'expérience hollandaise n'a été soulignée l'importance du rôle qu'y joue la famille. La famille française, trop souvent jugée sur de trompeuses apparences, ne mérite pas les reproches qu'on lui adresse. Mais a-t-elle les qualités nécessaires pour former le caractère de ses fils? Que chacun de nous descende au fond de sa conscience et s'interroge, car il ne s'agit pas, en généralisant l'externat, d'aboutir à une nouvelle banqueroute pédagogique. L'heure est grave pour la France. Sa réorganisation nationale est terminée ; elle pense avoir rétabli quelque ordre dans ses rangs, quelque tradition dans ses services. Il s'agit maintenant pour elle de se mettre résolument en marche vers les sommets où règnent les peuples forts, et par l'éducation seule elle y parviendra.

C'est sur un de ces sommets que campe le peuple hollandais.

Il s'y est élevé non par la force de ses armes, ni par la richesse de ses domaines, mais par l'unité morale de son existence collective. Quand une nation a d'elle-même plusieurs conceptions et que, selon la carrière qu'ils ont embrassée ou les préjugés en vogue dans le groupe social dont ils font partie, ses enfans entretiennent à son égard des espérances dissemblables et souvent contradictoires, cette unité ne peut se réaliser. La Hollande la possède, et ce n'est pas à ses dimensions restreintes et au chiffre modeste de ses habitans qu'elle le doit, car elle partage ce privilège avec les deux grands groupemens anglo-saxons, l'empire britannique et les États-Unis. Là aussi, l'unité morale est le secret du passé et le gage de l'avenir. Le vaste édifice et la petite maison ont donc été bâtis avec le même ciment. C'est celui de la liberté. Mais, si nous nous décidons à en faire usage, rappelons-nous qu'on doit l'employer dès la base, dès les fondations, et qu'il ne s'accommode d'aucun mélange. La liberté au collège : à cette condition, le citoyen sera vraiment libre. Les quelques restrictions qui conviennent ne sont efficaces précisément qu'à l'heure où, dans notre imprudence, nous supprimons tout contrôle. L'Angleterre nous en avait prévenus; la Hollande nous le confirme; la sécurité de l'étudiant veut qu'une certaine contrainte soit maintenue sur lui. En tout cas, il s'agit là d'un ciment durable et résistant. Réjouissons-nous de le constater, car, pour l'honneur du monde et la paix de l'Europe, il importe qu'il y ait une Hollande et qu'elle soit forte.

PIERRE DE COUBERTIN.

LA PHILOSOPHIE

DE

PIERRE LEROUX

II [1]

L'IDÉE DE *L'HUMANITÉ*

Le principal ouvrage philosophique de Pierre Leroux est le livre *De l'Humanité*, qui parut en 1840, la même année que l'*Esquisse d'une Philosophie*, de Lamennais. L'ouvrage de Pierre Leroux est dédié à Béranger. On s'étonne d'abord un peu de cette rencontre entre le philosophe humanitaire et le chantre de *Lisette* et du *Roi d'Yvetot*. Mais il ne faut pas oublier que Béranger, dans sa dernière phase, a traversé une période socialiste et humanitaire.

Humanité! règne, voici ton âge!...

s'écriait-il dans une de ses dernières chansons. La chanson du *Vieux Vagabond* est d'un socialisme amer et farouche ; c'est le temps où Béranger voyait familièrement Chateaubriand et Lamennais. Pierre Leroux, dans sa dédicace, rappelle à Béranger le petit-fils de Franklin béni par Voltaire ; il voit dans cette rencontre un symbole de l'avenir : c'est la réconciliation de Voltaire et de Rousseau. C'est le culte de l'humanité sans la haine du christianisme, mais au contraire appuyé sur les traditions du christianisme. Pierre Leroux croit retrouver dans Béranger l'idée de son livre :

Il est un Dieu! Devant lui je m'incline.

(1 Voyez la *Revue* du 15 avril.

« Je cherche, dit-il, à retrouver sous des formes éphémères, transitoires, caduques, et irrémissiblement tombées aujourd'hui, l'esprit des anciennes religions. » Il montre l'idée moderne dans son germe antique, la Révolution dans l'Évangile, et l'Évangile dans la Genèse. Retrouver les titres de la doctrine moderne de liberté, d'égalité, et de fraternité dans la profondeur des traditions, c'est donner plus d'autorité à cette doctrine.

I

A la suite de cette dédicace vient une *Préface*, dans laquelle Pierre Leroux nous apprend que le livre *De l'Humanité* n'est que la continuation de son livre intitulé : *Essai sur l'Égalité;* et il donne lui-même l'analyse de cet autre livre. Il y a aujourd'hui dans la conscience humaine un dogme nouveau, le dogme de l'égalité. Il y a un homme nouveau qui a été préparé par la haute antiquité, l'antiquité moyenne et le régime féodal. Comme Lessing l'a dit, le genre humain a traversé les phases d'une éducation successive et progressive. Il s'est élevé par le régime des castes, caste de famille, caste de patrie, caste de propriété. L'homme a dû être d'abord l'esclave de la famille, l'esclave de la nation, l'esclave de la propriété, mais il est sur le point de s'affranchir de ces trois servages, et il est arrivé au bord de l'égalité. Il n'est plus l'homme d'une caste, il est homme purement et simplement : il est l'homme-humanité. Chez les anciens, il y avait de l'égalité, mais c'était l'égalité dans une caste. A Sparte, il y avait la cité des égaux. Les Spartiates qui prenaient part aux banquets communs étaient seuls des hommes. Aujourd'hui l'égalité est entrée, sinon dans les faits, au moins à titre de dogme dans la conscience humaine. Tel était à peu près le résumé du livre *De l'Égalité*. Mais, dans ce livre, Pierre Leroux n'avait parlé que du passé et du présent : il s'était arrêté devant l'avenir. C'est cette formule de l'avenir que le livre *De l'Humanité* doit nous donner. Pour cela, il faut trois choses : une force, un levier, un point fixe. Cette force, c'est nous-mêmes; le levier, c'est l'idée du progrès; le point fixe, c'est Dieu, mais Dieu dans l'homme et l'homme en Dieu, en d'autres termes, la *communion* du genre humain ou la *solidarité* mutuelle des hommes. Cette idée est le fond commun du judaïsme et du christianisme. D'après le judaïsme, nous sommes tous solidaires en Adam; avec le christianisme, nous sommes tous solidaires en Jésus.

On voit que la philosophie de Pierre Leroux a toujours pour méthode de teindre ses idées philosophiques d'une couleur chrétienne, et de les envelopper de formules théologiques. C'est toujours la même idée fondamentale qu'il n'y a pas de philosophie sans religion, et que la philosophie même doit être une religion; non qu'il faille prendre la lettre du dogme pour une vérité divine, mais cette lettre s'anime, se colore, se spiritualise à l'aide de l'esprit qu'y infuse la philosophie. On reconnaît facilement ici l'influence du Saint-Simonisme. Mais Saint-Simon lui-même, et surtout Enfantin son disciple, avaient trop essayé d'imiter les dogmes et la hiérarchie de l'Église catholique. Pierre Leroux va plus loin : il dégage complètement le dogme nouveau des dogmes anciens. La philosophie est bien une religion, mais une religion libre. En quoi donc est-elle une religion? En ce qu'elle est un sentiment uni à une connaissance. Pierre Leroux répudie le rationalisme abstrait de Descartes et la psychologie mutilée des éclectiques, non moins que l'ontologie abstraite des scolastiques. Ce qu'il recherche, ce qu'il nous promet, c'est la formule de la vie, à la fois morale, religieuse et sociale.

Le dogme que Pierre Leroux va développer dans son livre, c'est l'idée de l'humanité : c'est celle que la philosophie a le plus négligée. Ce qu'elle appelle l'homme est entièrement séparé de ses semblables. C'est une entité indépendante non seulement de l'humanité totale, mais même de toute fraction de l'humanité; sans traditions, sans famille, sans patrie, sans propriété, dégagée de toute solidarité, en un mot, c'est l'homme individuel. Tel est l'homme de Descartes, l'homme des Écossais, et, de nos jours, l'homme des Éclectiques. C'est cet homme qu'il s'agit de convertir à l'idée d'humanité. Cet homme lui-même, on l'a découpé en morceaux, en parties. Pour Platon, l'homme n'est qu'une pensée pure, pour Machiavel ou Hobbes, qu'une sensation, pour Rousseau, une volonté et un sentiment. Mais l'homme est tout cela à la fois; il est une trinité, à la fois sensation, sentiment, connaissance indivisiblement unis.

Toutes ces assertions laissent beaucoup à désirer au point de vue de l'exactitude historique. Chez Platon, l'homme n'est pas seulement pensée pure, il est encore amour et courage (ἔρως et θυμός) il est même encore appétit et désir (ἐπιθυμία); dans Rousseau, le sentiment ne se confond pas avec la volonté; l'homme du *Contrat social* n'est pas le même que celui du *Vicaire savoyard*.

Cependant, à côté de la tendance à diviser des Écossais et des Éclectiques, c'était un service rendu par Pierre Leroux d'insister sur l'unité de l'âme et l'indivisibilité des facultés : « L'homme est un tout naturel, » disait Bossuet. Pierre Leroux cite ce passage de Bossuet, et il s'en couvre comme d'une autorité. Il a raison ; et l'on peut dire d'une manière générale que son mérite a été d'insister sur l'unité des choses et sur la méthode de la synthèse, sauf à ne pas trop expliquer plus tard comment la pluralité peut se concilier avec l'unité. C'est l'objection qui peut être faite à toute doctrine sociale. Rien de plus facile que de rattacher l'homme à l'humanité, et on a raison de le faire. Mais que deviendra l'homme? Sera-t-il tout entier absorbé dans l'humanité? L'individu doit-il disparaître dans l'espèce, l'individu dans l'État, la partie dans le tout? Que fait-on du principe d'individuation! Nous voilà en présence du problème scolastique. L'universel est-il la seule substance? Est-ce Guillaume de Champeaux qui a raison contre Roscelin et Abélard? Les mêmes problèmes renaissent sous des formes changeantes et diverses. Qui croirait que l'humanitarisme de Pierre Leroux descend en droite ligne du réalisme du moyen âge; c'était aussi l'idée d'humanité qui servait de thème dans les écoles pour démontrer ou nier la réalité des universaux. Il semble, dit Pierre Leroux, que l'humanité ne soit pas un être véritable. Il n'y a, on ne voit que des individus. Et cependant l'humanité n'est pas une simple collection, une addition d'êtres particuliers, un tout d'individus. L'humanité, c'est l'homme lui-même dans sa virtualité infinie. Quand nous nous sentons vivre énergiquement, par exemple dans la passion, nous ne vivons qu'unis à un non-moi, qui est la nature humaine; c'est, pour ainsi dire, notre moi hors du moi. Il y a pénétration de l'être particulier homme et de l'être général humanité : la vie terrestre est la fusion de ces deux êtres. L'humanité n'existe pas en dehors de notre propre essence; mais chaque homme est humanité : « Non, ni votre intelligence, ni la grandeur de vos sentimens, ni même vos sens, rien de tout cela n'est à vous; car vous tenez tout cela de l'humanité, vous êtes sortis de l'humanité, vous vivez dans l'humanité, vous vivez pour l'humanité. Tes sens, sauvage orgueilleux, qui les a faits ce qu'ils sont, sinon la longue suite de tes aïeux? » Il a été démontré, dans la *Réfutation de l'Éclectisme*, que l'esprit humain forme un grand tout, une unité. Si l'on isole un de ces hommes qui ont été doués de plus de génie que les autres, à l'instant même, ces grands

génies n'ont plus ni valeur ni signification. Ils valent par leur union avec l'esprit humain. Les vérités relatives qu'ils ont découvertes deviennent des erreurs quand elles sont séparées; elles ne sont des vérités qu'à la condition que, reprises et transformées, elles se perfectionnent encore. Ce ne sont des vérités supérieures que par la comparaison avec celles qui avaient été aperçues auparavant. Le moi, c'est être attiré vers le non-moi. Qu'est-ce que ce non-moi? Ce ne peut être Dieu, car alors nous serions Dieu; ce ne peut être la nature, car alors nous ne serions pas même des hommes. Reste que ce soit l'humanité. Vous êtes tournés vers vous-mêmes. C'est ce qu'exprimait cette belle formule de G. Saint-Hilaire : « L'attraction de soi-même vers soi-même. » Mais être tourné vers soi-même, c'est être tourné vers l'humanité. Il y a une harmonie préétablie entre l'homme et l'humanité. Ces deux termes sont identiques en Dieu.

La définition de l'homme donnée plus haut, à savoir que l'homme est à la fois et indivisiblement sensation, sentiment, connaissance, ne s'applique qu'à l'homme individuel. Il en faut une autre pour l'homme vivant; c'est celle-ci : l'homme est perfectible, la société est perfectible, et le genre humain est perfectible. Cette doctrine de la perfectibilité est en même temps la doctrine de l'humanité. Pierre Leroux cite cette parole : « L'âge d'or n'est pas derrière nous, mais devant nous, » maxime qu'il attribue à Saint-Simon, quoiqu'elle soit de Bacon. Il s'appuie sur le célèbre morceau de Pascal que le genre humain est comme un homme qui grandit toujours et qui apprend continuellement. Cette doctrine de la perfectibilité n'avait rien de bien original. Tout le monde, depuis Turgot et Condorcet, professait la doctrine du progrès. Mme de Staël l'avait appliquée à l'histoire littéraire. Le point le plus important de la doctrine de Pierre Leroux est donc sa théorie de l'humanité. L'homme ne reste pas à l'état subjectif, comme le veulent les philosophes de l'École. Il a une vie objective. Il se rattache au monde et à ses semblables. Il vit, à la fois, en lui et hors de lui. L'homme ne se conçoit pas sans famille, sans patrie, sans propriété. Les trois termes de la trinité sociale correspondent aux trois termes de la trinité psychologique; à la sensation correspond la propriété, au sentiment la famille, à la connaissance l'État. Quelques sectes exaltées voudraient sacrifier à l'humanité ces trois termes : propriété, famille et patrie. Pierre Leroux proteste contre cette immolation. Les moines ont essayé

de le faire, mais c'est un véritable suicide; seulement il ne faut pas confondre ces trois choses essentielles avec les formes changeantes et actuelles qu'elles prennent à travers les âges. Ce n'est pas qu'il faille exagérer l'idée de changement et réduire la vie de l'homme à une mobilité perpétuelle. Vivre ce n'est pas seulement changer, c'est continuer; et même il est impossible de persister sans changer ni de changer sans persister. Il suit de là que la patrie, la famille, la propriété sont les conditions indispensables de notre existence. Mais ces trois conditions fondamentales de la vie humaine, quoique nécessaires et excellentes en elles-mêmes, peuvent devenir mauvaises par l'abus. La famille peut absorber l'homme; il en est de même pour la patrie, pour la propriété. L'homme peut devenir l'esclave de la famille, l'esclave de la cité, l'esclave de la propriété.

Telle a été la condition de l'homme dans le passé. C'est le régime des castes; tout autre doit être le régime de l'avenir. La famille doit être telle que l'homme puisse se développer dans son sein sans être opprimé par elle; la cité doit être telle aussi qu'elle n'opprime pas le citoyen; ainsi de la propriété. En d'autres termes, le développement de l'individu ne doit pas se faire au détriment du droit général de l'humanité. Dans le premier cas, l'homme est sacrifié à la race, dans le second, à l'État, dans le troisième, à la terre et aux instrumens de production. On le voit, l'humanitarisme de Pierre Leroux le conduit au socialisme, mais à un socialisme tellement vague qu'il peut se prêter à toutes les interprétations. Il n'explique pas comment on peut empêcher la subordination de l'homme à ces trois choses : famille, État, propriété. Il dit bien que ce sont là des choses « finies, » et qu'elles doivent être organisées en vue de « l'Infini. » Le fini absolu, c'est le mal; l'infini, c'est le but; l'indéfini est le progrès, c'est le droit, c'est le moyen. Mais comment le fini doit-il être organisé en vue de l'infini, c'est ce qu'il n'explique pas. Ces formules sont trop vagues, elles n'enserrent rien, elles ne déterminent rien. C'est le défaut ordinaire du socialisme. Est-il possible que la famille, la patrie ou la propriété puissent exister sans limitation! La famille n'est-elle pas nécessairement distincte des autres familles; la patrie, des autres patries; la propriété des autres propriétés? Dès que ces choses deviennent illimitées, elles cessent d'être.

Un remède cependant a été trouvé à la guerre des castes et à l'égoïsme des individus. Ce remède, c'est le christianisme qui

l'a donné au monde : c'est la charité : « Aimez votre prochain comme vous-mêmes, » a dit Jésus. Puisque nous sommes liés à l'humanité, puisque, au fond, nos semblables c'est nous-mêmes, l'égoïsme se détruit lui-même ; votre moi est dans les autres ; votre moi, c'est nous.

Mais la charité elle-même a ses limites et ses lacunes, elle doit être remplacée par la solidarité.

L'opposition de la solidarité et de la charité est le point de vue culminant du socialisme ; et c'est surtout Pierre Leroux qui a mis en relief cette opposition. C'est par là que l'humanitarisme vient s'ajouter au christianisme et doit le remplacer. Le christianisme, en effet, est sans doute la plus grande religion du passé ; mais il y a quelque chose de plus grand que le christianisme, c'est l'humanité. Le christianisme, c'est la vérité ; mais une vérité incomplète. La charité ne nous apprend pas ce qu'il faut faire de l'amour de nous-même qui nous est aussi nécessaire que l'amour d'autrui. De plus, on nous dit que les autres hommes ne doivent pas être aimés pour eux-mêmes mais pour l'amour de Dieu. Ainsi deux défauts dans votre doctrine : 1° le moi sacrifié, la nature foulée aux pieds ; 2° le non-moi, c'est-à-dire nos semblables, sacrifiés à Dieu. En un mot, la charité chrétienne est un renoncement absolu. De là cette pensée que la vie est une vallée de larmes ; le christianisme, dans ses plus grands apôtres, a toujours invoqué, imploré la fin du monde. Vous voulez ne pas vous aimer vous-mêmes, mais pouvez-vous à la fois vivre et ne pas vivre ? Le moi, c'est la vie ; ne pas aimer le moi, c'est la mort, c'est le néant ; vous voulez n'aimer que Dieu, mais Dieu ne se manifeste en vous que par vous-mêmes et par autrui. Vous ne pouvez pas aimer Dieu face à face ; et cependant c'est à cet amour impossible que vous sacrifiez tout le reste. Vous n'aimez vos semblables que pour l'amour de Dieu, mais c'est-à-dire que vous ne les aimez pas du tout, ce n'est pas un semblant d'amour qu'il faut, mais un amour véritable. Pour être vraiment utile aux créatures, il faut s'unir à elles et se solidariser avec elles.

En raison de ces imperfections de la loi de charité, les socialistes opposent la solidarité à la charité. La charité chrétienne, c'est plutôt de la pitié, de la commisération que de l'amour proprement dit. L'égalité ne jouait aucun rôle dans la charité chrétienne, ou du moins ce n'était que l'égalité dans le néant. La vraie formule de la charité n'est donc pas : « Aimez les autres par amour

de Dieu, » mais : « Aimez Dieu dans les autres, et en vous-mêmes. » Dieu n'est pas hors du monde, et notre vie n'est pas séparée du reste des autres créatures. La solidarité, c'est l'identité du moi et du non-moi.

Dans le christianisme, c'était l'Église qui était chargée d'organiser la charité. Avec la solidarité, c'est la société temporelle qui sera chargée d'organiser la charité. On voit que l'humanitarisme aboutit de toutes parts au socialisme.

Ce ne sont pas toutefois les conséquences socialistes que Pierre Leroux développe ici, ce sont les conséquences religieuses. La doctrine de la charité aboutissait à une doctrine de l'immortalité. Cette doctrine, c'était le dualisme du ciel et de la terre. C'est dans le ciel qu'on arrivait à la véritable égalité, à la véritable fraternité : ici-bas, les hommes restaient les serviteurs les uns des autres; dans le ciel, disparaissaient toutes les misères et toutes les douleurs. Ici-bas, il fallait les supporter et s'y résigner. Un autre dualisme c'est celui du paradis et de l'enfer. « Il n'y a pas de paradis, il n'y a pas d'enfer hors du monde et de la vie. » Si vous placez dans le ciel le bien absolu, il s'ensuit que la terre est le séjour du mal absolu; déshéritant cette terre, c'est-à-dire votre vie présente de toute infinité virtuelle, vous la livrez à la mort et au néant. Cette terre était éternelle, vous la faites périssable; elle n'avait de périssable que l'accident, vous la faites périssable dans son essence. De là, deux conséquences : les uns en voyant que le ciel imaginaire délaissait la vie présente, ont abandonné la terre à la fatalité; les autres, regardant le ciel comme une folie, ont nié toute immortalité, et ils ont supprimé le ciel. Tous sont arrivés à l'égoïsme : les uns à l'égoïsme superstitieux du dévot, les autres à l'égoïsme impie de l'athée.

L'erreur est de n'avoir pas vu ce qu'il y a d'infini dans le monde. Le passé, le présent, le futur n'existent pas séparément l'un de l'autre. Ces trois momens s'impliquent et ne font qu'un seul tout qui est la vie. Il n'y a donc pas à chercher un autre ciel que le ciel terrestre : « Le ciel est sur la terre, » Dieu n'est pas hors du monde, et le monde n'est pas séparé de Dieu : « *In Deo vivimus, movemur et sumus;* Képler développant cette grande pensée a dit : *Hoc enim cœlum est in quo vivimus, movemur et sumus, et omnia corpora mundana.* Le ciel vit doublement pour ainsi dire; en tant qu'il existe et en tant qu'il se manifeste. Invisible et infini, il est Dieu; visible, il est le fini, il est le monde. Dieu est au sein

de chaque créature. L'invisible devient visible sans cesser d'être invisible; il devient fini sans cesser d'être infini. Il y a donc deux ciels : l'un, permanent et absolu, embrassant le monde entier; l'autre relatif, non permanent, mais progressif, qui est la manifestation du premier dans le temps et dans l'espace. Le second ciel est progressif, c'est-à-dire toujours perfectible. De là la réponse à l'objection du mal. On dit que Dieu ne peut pas faire le mal, ni créer pour faire souffrir. C'est ce qui arriverait si Dieu abandonnait sa créature après une vie de misères et de douleurs. « Mais si, au contraire, nous concevons le monde comme une série de vies successives pour chaque créature, nous comprenons très bien comment Dieu, pour qui il n'y a ni temps ni espace, qui voit le but final de toutes choses et la souffrance comme une des phases nécessaires par où les créatures doivent passer, leur prépare un état de bonheur que la créature ne voit pas et dont elle ne peut jouir en tant que créature, mais que Dieu voit, et dont par conséquent la créature jouit en lui virtuellement parce qu'elle en jouira un jour. »

Ainsi Pierre Leroux ne veut pas supprimer la notion d'immortalité. Au contraire, il l'affirme et la développe très fortement. Seulement la vie future n'est pas opposée à la vie présente comme l'infini au fini. Vous êtes, donc vous serez. Vous n'êtes que parce que vous êtes virtuellement éternel, vous êtes un être éternel sous une manifestation actuelle. Ce qui est éternel en vous ne périra pas. Ce qui périra, c'est ce qui change, c'est ce qui se transforme en vous. Nous sommes humanité, toute notre vie future est liée à la vie de l'humanité. Giordano Bruno était pénétré de cette vérité lorsqu'il a dit : « Quand je vois un homme, ce n'est pas un homme en particulier que je vois : c'est la substance. » L'humanité n'est pas l'ensemble des hommes additionnés les uns aux autres, ce n'est pas une somme, une collection : c'est chaque homme dans son essence infinie. On ne peut pas voir un homme en particulier sans voir l'humanité en général, et réciproquement, on ne peut pas penser à l'homme en général sans le particulariser dans une certaine mesure. C'est l'erreur des panthéistes de ne voir que le général et de nier l'être particulier. L'humanité existe en nous subjectivement et objectivement : ce sont nos sentimens et nos idées qui, se réalisant hors de nous, forment l'humanité; et réciproquement, c'est l'humanité qui est la cause de nos sentimens et de nos idées. En résumé, l'humanité est un être idéal

composé d'êtres réels, qui sont l'humanité en germe, l'humanité à l'état virtuel; ou encore, l'homme est un être réel dans lequel vit à l'état virtuel cet être idéal appelé humanité. Il y a pénétration du particulier et du général.

On serait tenté de croire que la doctrine précédente n'est autre chose que la doctrine de Spinoza; « *Sentimus, experimur nos æternos esse :* Nous sentons, nous éprouvons que nous sommes éternels. » Il semble que ce soit là la doctrine même de Pierre Leroux; cependant ce serait une erreur. Spinoza n'aurait jamais dit que « le ciel est sur la terre. » Sans doute, Spinoza n'est pas un ascète, et l'on a beaucoup exagéré en le comparant à un mouni indien. « La vie, disait-il, n'est pas la méditation de la mort, mais de la vie. » Il permettait les jouissances innocentes. « Il est donc d'un homme sage, disait-il, d'user des choses de la vie et d'en jouir autant que possible (pourvu que cela n'aille pas jusqu'au dégoût; car alors ce n'est plus jouir). Oui, il est d'un homme sage de se réparer par une nourriture modérée et agréable, de charmer ses sens de parfums et de l'éclat verdoyant des plantes, d'orner même son vêtement, de jouir de la siqmuue, des jeux, des spectacles et de tous les divertissemens que chacun peut se donner sans dommage pour personne. » Fort bien; mais tout cela ne se rapporte qu'à la *nature naturée*, c'est-à-dire au monde, et non à la *nature naturante*, c'est-à-dire à Dieu. Or l'immortalité, d'après Spinoza, n'a lieu qu'en Dieu, car elle consiste à vivre dans l'éternel, dans l'absolu, dans la région des idées adéquates, c'est-à-dire de la raison. Spinoza n'est pas un ascète sans doute, mais il n'est pas non plus un épicurien, et le paradis de Pierre Leroux ressemble beaucoup au paradis d'Épicure. Il consiste à jouir de la vie, sans distinguer la vie intellectuelle de la vie sensuelle. En cela, Pierre Leroux n'est pas spinosiste. Il y a d'ailleurs une autre différence. L'immortalité, chez Pierre Leroux n'est pas impersonnelle comme dans Spinoza; sans doute elle n'est pas, à proprement parler, personnelle; mais elle est individuelle, c'est une immortalité non de personne mais de substance. Ce sont les mêmes hommes, en tant qu'individus, qui survivent dans l'humanité. C'est une doctrine de métempsycose. Rien de plus éloigné de la pensée de Spinoza. La métempsycose, à l'époque de Pierre Leroux, attirait beaucoup d'esprits. Jean Reynaud, Lamennais faisaient voyager les âmes d'astres en astres. Mais ils n'admettaient pas la métempsycose sur la terre, la métempsycose dans l'hu-

manité. Telle était au contraire la croyance de Pierre Leroux : « Nous sommes, disait-il, non seulement les fils et la postérité de ceux qui ont déjà vécu, mais, au fond et réellement, les générations antérieures elles-mêmes. » Il appelle cela « la continuation de l'être individuel dans l'être collectif. » Ce qui prouve qu'il s'agit bien d'immortalité individuelle, ce sont les efforts que fait Pierre Leroux pour démontrer que la mémoire n'est pas essentielle à la personnalité. Il rappelle la réminiscence de Platon, les idées innées de Descartes. C'est le contraire de la *tabula rasa* des anciens. Il n'est pas nécessaire que les êtres qui se continuent aient la mémoire formelle de leur préexistence. C'est une chaîne dont tous les anneaux sont liés, et qui s'impliquent les uns dans les autres. Est-il nécessaire que le papillon ait la mémoire formelle de la chenille? L'identité n'est pas la mémoire. Est-ce que nous avons toujours la mémoire de notre passé ; ce passé n'en est pas moins nous-mêmes. Se rappeler est un fait accidentel du moi. « Non, ce n'est en aucune façon la mémoire qui constitue notre vie; notre être, c'est notre virtualité, notre aspiration à sentir et à connaître, à vivre en un mot. »

Ce qui prouve d'ailleurs la préexistence, c'est qu'on ne peut pas plus admettre la génération spontanée de l'individu que celle d'un animal quelconque. L'enfant vit, donc il a vécu ; il ne peut pas sortir du néant. Il faut admettre ou le système indéterminé des métempsycoses, ou le système déterminé de la renaissance dans l'humanité. Celui-ci est beaucoup plus probable que l'autre. La même raison qui nous fait rejeter la supposition que l'enfant est sorti du néant nous fait rejeter également la supposition qu'il soit sorti immédiatement de l'animalité. Pierre Leroux devient presque éloquent lorsqu'il insiste sur l'inutilité et le danger de la mémoire. « N'est-ce pas faiblesse, égoïsme, et par conséquent impiété que cet attachement des hommes à leur manifestation et à la fragile mémoire qu'ils en conservent pendant cette vie? N'est-ce pas une sorte d'avarice assez semblable à l'avarice véritable qui empêche l'avare de vivre par attachement intéressé pour son trésor? Ce trésor n'est pas lui, il finit cependant par y mettre et y enterrer son être? Ainsi la plupart des hommes voudraient enterrer leur être dans la forme de cet être. »

Dans ce vaste et vague humanitarisme, on se demande ce que devient la notion de Dieu. Va-t-elle se fondre dans l'idée de l'humanité? Cela est impossible ; car l'humanité ne peut avoir fait

l'univers, dont elle n'est qu'une partie. Elle-même n'est qu'un effet et n'est pas une cause, du moins une cause suprême. D'ailleurs Pierre Leroux n'est pas athée comme Proudhon et Auguste Comte. Il n'a jamais présenté l'univers comme existant par lui-même et gouverné exclusivement par des lois physiques et mécaniques. Ce n'était pas l'esprit du temps. Proudhon n'avait pas encore dit : « Dieu, c'est le mal. » Auguste Comte n'avait pas encore corrigé le mot de l'Écriture : *Les cieux racontent la gloire de Dieu*, par ceux-ci : « Les cieux racontent la gloire de Newton et de Laplace. » Au reste, Pierre Leroux avait annoncé lui-même un ouvrage qui devait porter le titre de *Dieu*. Malheureusement cet ouvrage est resté incomplet et inachevé. Il n'en a paru qu'un fragment dans la *Revue Indépendante*. Quoique ce fragment soit très vague, essayons cependant d'en tirer ce qu'on peut appeler la théodicée de Pierre Leroux.

Le fragment sur Dieu est contemporain du discours de Schelling remontant dans la chaire de Berlin et succédant à Hegel pour le dépasser (1).

La première idée de Pierre Leroux avait été d'expliquer cette dernière phase de la philosophie allemande en la rattachant à toute l'histoire de cette philosophie. Mais il trouva ce plan trop vaste, et songea à y substituer la même question sous une forme dogmatique, à savoir « la question de Dieu et de son intervention dans la création. » Il signale d'ailleurs en France même l'analogie de la philosophie de Schelling. Celle-ci était une philosophie de l'identité. Or qu'est-ce que la doctrine de l'*unité de composition* de M. Geoffroy Saint-Hilaire si ce n'est une philosophie de l'identité? Sans doute, Geoffroy n'a pas disserté sur le fini et l'infini, sur l'idéal et le réel ; mais il a fait des découvertes plus certaines et plus positives qui laissaient bien loin derrière elles tout l'idéal de Schelling. On sait que le fameux discours de Schelling à Berlin proclamait une rupture éclatante avec l'école de Hegel. Pierre Leroux le suit dans cette campagne. Ce qu'il reproche à Hegel, ce n'est pas son panthéisme, c'est son fatalisme : c'est, comme le disait Schelling dans son discours, d' « avoir fait un tout de ce qui n'était qu'une partie d'un tout plus noble. » Il ne faut pas d'ailleurs trop s'effrayer du mot de panthéisme, sans

(1) Ce discours a paru dans la *Revue Indépendante*, dans le même numéro que l'article sur *Dieu;* et il le précède (t. II, 1842). Schelling n'avait pas succédé immédiatement à Hegel, mais à Gans, élève et successeur de celui-ci.

quoi on condamnerait la vraie doctrine sur Dieu. Non seulement les athées qui excluent Dieu du monde, mais les spiritualistes qui le font gouverner du dehors par l'ordre et l'agencement des créatures, réduisant ainsi l'action de Dieu à une action mécanique, excluent également Dieu du monde. Or cela est contraire à toute la tradition théologique et chrétienne. Le premier mot du christianisme n'est-il pas de dire : Dieu est partout ! Saint Paul n'a-t-il pas dit : « Nous sommes en Dieu, nous vivons, nous respirons en lui. » Et saint Jean : « En lui était la vie, et la vie était la lumière des hommes. » Bien plus, Jésus lui-même serait panthéiste lorsqu'il dit : « O père, tu es en moi, comme je suis en toi. Je leur ai fait part de la lumière que tu m'as donnée, afin qu'ils soient un, comme nous sommes un. Je suis en eux et tu es en moi afin qu'ils soient perfectionnés dans l'unité (1). »

De ces propositions générales, Pierre Leroux déduit plusieurs propositions particulières : « Tous les êtres reflètent Dieu en ce double sens : 1° qu'ils sont tous triples et un à la fois dans tous les actes de leur vie ; 2° que Dieu, triple et un, intervient dans chacun de ces êtres. » Nous ne pouvons saisir une partie quelconque de l'univers sans saisir la vie universelle. Nous ne pouvons comprendre le particulier sans comprendre en même temps le général. L'infini entre dans chaque fait fini de notre intelligence. L'univers n'est pas un agrégat de sensations ou de phénomènes. Qui liera et enchaînera ces phénomènes ? Qui les fera vivre dans notre esprit, qui fera vivre l'esprit lui-même ? Toutes ces propositions sont d'une vérité incontestable ; mais Pierre Leroux semble leur donner une signification trop matérielle, lorsqu'il ajoute que notre intelligence repose « sur un contact des fluides généraux », et même que ces fluides, « lumière, chaleur, électricité ne sont qu'un seul fluide correspondant aux vibrations des particules constitutives de chaque corps. » On peut sans doute admettre que nous ne sentons que par l'intermédiaire des fluides généraux : mais est-ce là ce que l'on doit appeler Dieu, et un tel Dieu est-il bien différent de la *nature* des athées, ou de *la substance* universelle des panthéistes ?

Mais peut-être n'est-ce encore là qu'une forme extérieure donnée à l'idée de Dieu. C'est ce qui pourrait résulter des propositions suivantes : « Dieu, c'est l'intervention de la vie universelle,

(1) Nous reproduisons la traduction plus ou moins libre de Pierre Leroux, parce que cette traduction fait partie de sa pensée.

dans la vie de chaque être en particulier. La vie universelle, c'est cette lumière supérieure qui nous fait voir spirituellement, c'est-à-dire juger, comprendre et raisonner. » C'est ce que nous apprend le passage de saint Jean déjà cité : « En lui était la vie, et la vie était la lumière des hommes, la lumière qui illumine tout homme venant en ce monde ; » et celui de saint Paul : *Unum corpus et unus spiritus ; unus pater et pater omnium, qui est super omnes, et per omnia et in omnibus nobis.* » C'est la tradition de tous les temps. C'est le *Mens agitat molem* de Virgile ; le *Jupiter est quodcumque vides* de Lucain. Pierre Leroux cite encore ce texte de Pascal : « Les parties du monde ont un tel rapport et un tel enchaînement l'une avec l'autre que je crois impossible de connaître l'une sans l'autre et sans le tout. » Mais cette doctrine de l'unité de l'univers et de la vie en Dieu n'entraîne pas nécessairement le panthéisme : « Cette conception, dit-il, ne détruit pas l'individualité de chaque être, puisqu'il s'agit de la vie avant sa manifestation, avant toute création et toute existence. L'antique philosophie dont nous parlons a donc bien pu, sans anéantir pour cela les individualités, admettre un dieu antérieur à toute création, ou en transformant l'idée de création en celle de manifestation, antérieur à toute manifestation des existences individuelles, et comprenant en lui comme les parties de sa totalité toutes ces existences qui en découlent ; elle a pu, dis-je, faire cela sans anéantir pour cela l'individualité de chaque être qui ne vient qu'après la première hypostase de l'être existant par lui-même. » On peut se demander si en changeant l'idée de création en celle de manifestation on n'entre pas en plein dans le panthéisme, les êtres créés n'étant plus que des modes de l'être infini ; à plus forte raison, si cet être est une « totalité » dont les êtres individuels sont les « parties ; » enfin l'antériorité de l'être ne prouve pas la distinction ; car la substance est antérieure à ses phénomènes, ce qui n'empêche pas qu'elle n'en soit la vraie réalité.

Pierre Leroux voit dans la doctrine de la trinité une réfutation du panthéisme : on ne devine point comment ; au contraire, en admettant l'unité de substance dans la pluralité des personnes, il semble que l'on affaiblisse l'idée de personnalité et l'argument qui se tire précisément de la multiplicité des personnes contre l'unité de substance. Mais à cette époque, la mode était à la trinité. M. de Bonald avait inventé la formule trinitaire de « la cause, du moyen et de l'effet, » qu'il traduisait théologiquement par cette

autre formule : Dieu, le Médiateur et le Monde. Pierre Leroux trouvait la trinité dans la grammaire : le substantif, le verbe, l'adjectif; et dans le temps : le passé, le présent et le futur. Lamennais la trouvait dans la physique : chaleur, lumière, électricité. Pierre Leroux admettait la même thèse pour la physique ; et la plus grande partie de son travail était consacrée à démontrer la doctrine de la trinité par la physique et la chimie. Mais cette dernière partie de la démonstration est tellement confuse que nous renonçons à la comprendre et à l'expliquer. Bornons-nous à rappeler cette conclusion, qui ne parle plus de trinité, mais qui maintient l'idée de l'unité universelle dans les êtres particuliers. « Que les chimistes renoncent donc désormais à généraliser l'être particulier au point de mettre en lui la vie tout entière ; ou, ce qui est la même chose, qu'ils renoncent à particulariser l'être universel au point de le supprimer comme être universel. La vie n'est que dans l'union de deux êtres : Dieu et les atomes. »

En résumé, Pierre Leroux a défendu la thèse de l'unité dans l'univers comme celle de l'unité dans l'espèce humaine. L'idée de Dieu est le lien de l'un ; l'humanité est le lien de l'autre. Il faut lui savoir gré d'avoir voulu maintenir l'individualité des êtres particuliers, même sans l'avoir suffisamment démontrée ; et il faut lui accorder que, même dans les doctrines les plus orthodoxes, la thèse de l'ubiquité divine, celle de la création continue, celle de la prémotion physique soutenue par saint Thomas et par Bossuet, rendent très difficile à bien comprendre l'individualité et la réalité positive de l'être fini. Il est facile de séparer les choses, mais il faut les réunir ; il est facile de les réunir, mais il faut les distinguer. Le panthéisme lui-même ne rend pas la chose plus claire ; car si Dieu est tout, le monde n'est plus rien ; et si le monde est tout, Dieu n'est plus rien. Mysticisme ou athéisme, tels sont les deux partis entre lesquels oscille indéfiniment tout panthéisme ; et s'il se tient au milieu, on ne voit pas en quoi il diffère du théisme proprement dit.

II

Indépendamment des deux livres importans que nous avons analysés, *la Réfutation de l'Éclectisme* et le livre *De l'Humanité*, Pierre Leroux a composé un grand nombre d'écrits qui se rapportent plus ou moins aux deux livres précédens et qui com-

plètent sa philosophie. Nous en rappellerons seulement quelques-uns, car cet auteur est si prolixe, si surabondant, que les énumérer tous serait s'exposer à d'interminables redites. Nous citerons surtout l'*Essai sur le Bonheur*, dont Pierre Leroux a fait une *Introduction* au livre de l'*Humanité*, quoiqu'il ait été écrit antérieurement et n'ait qu'un rapport indirect avec le reste de l'ouvrage ; un long article de l'*Encyclopédie nouvelle* sur la *Doctrine de la perfectibilité*, et réimprimé dans le premier volume de ses *Œuvres complètes*, qui sont demeurées incomplètes, puisqu'il n'y a jamais eu qu'un volume ; enfin *Trois Discours* adressés aux philosophes, aux artistes et aux politiques.

L'*Essai sur le Bonheur* est un des meilleurs écrits de Pierre Leroux. Il est plus clair, plus solide, moins improvisé que la plupart de ses autres écrits. C'est un travail tout à fait philosophique, et qui peut se rapprocher des autres écrits composés sur ce sujet par les anciens et par les modernes. Il commence par établir deux propositions principales qui ne sont neuves ni l'une, ni l'autre. La première, c'est que le bonheur absolu n'existe pas. Depuis Job, que de plaintes sur la tristesse de la condition humaine ! Salomon, après avoir énuméré toutes les félicités de la vie, conclut en disant que *tout est vanité*. Pindare a dit que « la vie de l'homme est le rêve d'une ombre, » et Shakspeare, que le « bonheur, c'est de ne pas être né. » Épicure lui-même, qui passe pour avoir fait du bonheur le but de la vie, a dit que le bonheur n'est que dans la mémoire des plaisirs passés. Horace a dit : *Linquenda tellus, et domus, et uxor*. Voltaire s'écrie : « Bonheur, chimères... Le bonheur n'est pas fait pour ce globe détraqué. Cherchez ailleurs. » Il a réfuté le système de Pope et de Bolingbroke, qui disent que tout est bien. Byron et les poètes modernes ont fatigué nos oreilles de lamentations, qui sont comme un chant de l'*Enfer*. D'ailleurs cela est évident : pour ne pas souffrir, il faudrait ne pas aimer, et ne pas aimer, c'est la mort. Enfin saint Paul a dit : *Omnis creatura ingemiscit*. Il suit de toutes ces maximes que la sagesse est de ne pas croire au bonheur. Nous ne pouvons vivre, penser, sentir qu'en rapport avec le monde extérieur. Or le monde extérieur est soumis à ses propres lois, le monde change sans cesse, sans se préoccuper de nous. Il en est de même de notre vie intérieure ; elle change aussi continuellement. La condition du bonheur serait d'être stable ; mais cette stabilité est impossible. « O homme ! s'il est vrai que tu aies com-

mencé par le bonheur, comme le dit un mythe célèbre, tu n'étais encore alors qu'un appendice du créateur ; tu vivais dans son sein. Tu pouvais être dans l'innocence, mais cette innocence n'était pas même sentie de toi. Non, tu n'existais pas ! »

A cette première proposition, l'auteur en oppose une autre, qui la corrige et la complète, c'est que : « Le malheur absolu n'existe pas plus que le bonheur absolu. » La théologie chrétienne a dit anathème à la terre. Elle a placé le bonheur absolu dans l'Eden et le malheur absolu sur la terre. Mais ce n'est là qu'un mythe. Sans doute le mal est nécessaire ; mais grâce à la doctrine du progrès, il devient de moins en moins nécessaire. Si toute créature gémit, comme dit saint Paul, on peut dire aussi que toute créature sourit ; et le plaisir est dans le monde à côté de la douleur. Avec le temps, la douleur se transforme et devient agréable. « *Et hæc olim meminisse juvabit.* » La foudre féconde la terre, les poisons deviennent salutaires. En un mot, sans multiplier les exemples, il suffit de lire la *Théodicée* de Leibniz pour savoir que le mal est une condition du bien.

Ce n'est pas que de ces deux propositions : « Le bonheur absolu n'existe pas ; le malheur absolu n'existe pas davantage, » il faille conclure par le système des compensations, aujourd'hui si répandu. La Rochefoucauld a dit : « Quelque différence qui paraisse entre les fortunes, il y a une certaine compensation qui les rend égales. » Toute la philosophie du XVIIIe siècle a abouti à ce système des compensations. Le principe de ce système aussi bien que de celui des épicuriens, c'est que le bonheur est le but de la vie. Voltaire a résumé ce principe dans ce vers célèbre :

Dieu m'a dit : Sois heureux, il m'en a dit assez.

La seconde proposition du système est celle-ci : « Le bien et le mal se compensent, » d'où résulte cette troisième proposition : « Toutes les destinées sont égales. »

La conséquence d'un tel système est l'immobilité. Si toutes les conditions sont égales, tout est justifié et il n'y a rien à changer dans le monde. On oublie qu'il y a deux sortes de compensations : les unes consistent à nous donner quelque chose en plus ; les autres à nous ôter ce que nous avons de plus que les autres. L'extrême douleur nous rend stupides, c'est une compensation. Le sommeil, la mort, sont des compensations ménagées par la nature. Elle trouve pour ainsi dire des « calus » à nos douleurs. On soutient

que l'idiot et l'insensé sont l'égal d'un homme raisonnable. L'erreur est de faire du bonheur une question de quantité. Si l'on admet, en effet, que le bonheur consiste dans la quantité de bien et de mal, de jouissances et de douleurs, et que ces jouissances et douleurs peuvent se compenser comme des quantités arithmétiques, qu'importe l'un ou l'autre sort? Compensation faite, la quantité est toujours la même. « La compensation n'est pas le bonheur. Prenez une belle statue d'Apollon ou la Vénus; vous lui rendez le nez camard; sera-ce une compensation si vous lui allongez l'oreille? De l'Apollon, vous pouvez faire un Midas, de l'homme, un singe, du singe, un animal plus stupide encore, et, en continuant, nous arriverions à un bloc de marbre. Cependant vous aurez toujours la même quantité de matière dans un même espace. La jouissance des biens matériels n'est pas une compensation à la perte de l'intelligence. De même les jouissances intellectuelles ne sont pas une compensation à des souffrances d'un autre ordre, par exemple à la perte d'un enfant. Il n'y a pas de commune mesure entre ces jouissances et ces souffrances d'ordres différens. Une découverte de géométrie ne compensera pas, pour Archimède, la perfidie de sa maîtresse. Le génie n'a jamais guéri les maux du cœur. Si tout est égal, si tout est compensé, il n'y a plus de raison pour faire le moindre effort pour perfectionner le monde. Autant vaut être fou que sage, méchant que bon. La civilisation n'a rien de supérieur à la barbarie. Sans doute, si le bonheur est le but de la vie, il faudra que, par voie de plus ou de moins, le résultat de l'addition et de la soustraction soit le même pour toutes les créatures. Cependant, il est faux de dire que le sort de l'huître est égal à celui de l'homme. Si la conséquence est fausse, c'est que le principe est faux. Donc le bonheur n'est pas le but de la vie. Quelle est alors la vraie notion de la vie? Pierre Leroux conclut que ce but est non le bonheur, mais le développement de chaque être vers un certain type de perfection. Quel est le but de l'enfant? c'est de devenir homme; de même le but de l'homme c'est de vivre d'une autre vie plus complète, c'est de marcher de changement en changement. Nous ne sommes jamais ni dans une idée ni dans un plaisir, mais toujours nous sortons d'une idée ou d'un plaisir, pour entrer dans une autre idée, un autre plaisir. Ce qui est même vraiment nous, c'est ce qui se développe, c'est ce qui passe d'un état à l'autre, c'est « l'émersion d'un état antérieur et l'immersion dans un état futur. » Voilà notre vie.

L'état de notre être, c'est l'aspiration. L'homme cherche le bonheur sans le rencontrer. Mais, en cherchant le bonheur, il remplit sa fin, qui n'est pas d'être heureux, mais d'avancer toujours.

Toutes ces conséquences sont vraies, si toutefois on entend le bonheur dans le sens d'Épicure. Mais la question est de savoir si le bonheur ne consiste pas précisément à remplir sa fin, c'est-à-dire à se perfectionner, et si la perfection et le bonheur ne sont pas identiques. Ballanche a dit avec profondeur : « Qu'importe que l'homme soit malheureux, pourvu qu'il soit grand ! » Mais la grandeur elle-même n'est-elle pas une sorte de bonheur et le vrai bonheur ? Ainsi l'ont entendu les plus grands philosophes, Aristote, Descartes, Leibniz. Au reste, Pierre Leroux lui-même n'est pas éloigné d'admettre cette rectification : « Entend-on par bonheur, dit-il, un état non défini de sensations et de sentimens agréables, indépendamment de notre nature et de notre destinée, la philosophie n'a rien à voir là... Entend-on au contraire par bonheur un état conscient de nous-mêmes, c'est à la philosophie seule qu'il est donné de nous le procurer. » La question change, il ne s'agit plus seulement d'être heureux dans le sens vulgaire qu'on peut donner au mot bonheur. Il s'agit de vivre conformément à notre nature d'homme. Cette solution serait la solution stoïcienne, si le stoïcisme avait eu l'idée de progrès et de la perfectibilité indéfinie. En résumé, ce qui reste de cet essai sur le bonheur, c'est une critique aussi solide qu'ingénieuse du système des compensations, et l'établissement de ce principe que le bonheur n'est pas dans le plaisir.

La *Doctrine de la perfectibilité* n'est pas à proprement parler un ouvrage, c'est l'assemblage de trois mémoires « qu'on ne s'est pas donné la peine, ou qu'on n'a pas eu le temps d'assortir de manière à en faire un tout. » P. Leroux d'ailleurs nous apprend lui-même dans un autre écrit, qu'il ne s'agit plus aujourd'hui de « faire de l'art pour l'art ; on n'écrit plus, on improvise (Malthus, *De la Ploutocratie*, préface). Aussi ne faut-il pas chercher dans notre philosophe ombre de composition, de méthode. C'est une improvisation perpétuelle. Mais dans ces improvisations, il y a des idées qui méritent d'être recueillies.

Il faut d'ailleurs moins chercher dans ces trois mémoires une doctrine de la perfectibilité qu'une histoire de cette doctrine. Ce que l'auteur se propose de faire, c'est une philosophie de l'histoire littéraire. Qu'est-ce qu'une philosophie de l'histoire littéraire ?

« C'est la loi de succession et d'enchaînement de tous les grands monumens de langage, tant sous le rapport du fond des idées et des sentimens que sous le rapport de la forme. » Selon Pierre Leroux, toutes les autres matières philosophiques, celles du droit, des sciences, de la musique, de l'architecture, toutes ont bien moins d'objets que l'histoire de la littérature. M. de Bonald a dit que la littérature est l'expression d'une époque et d'une société. Si cela est, l'histoire littéraire est l'approximation la plus exacte des progrès de l'esprit humain. On n'a jamais considéré l'histoire littéraire que d'une manière fragmentaire. Chaque individu y paraît isolé, séparé, sans qu'on cherche l'unité qui les embrasse tous, qui les lie à ce qui précède et à ce qui suit, suivant le mot de Leibniz : « Le présent est issu du passé et est gros de l'avenir. »

D'après les principes précédens, Pierre Leroux se demande d'où est sorti le XVIIIe siècle. On dit que c'est de la Régence qu'est né le mouvement incrédule et railleur du XVIIIe siècle. Mais c'est ne voir dans ce siècle que sa forme extérieure; c'est ne pas le comprendre dans ce qu'il a de vivant et de progressif; c'est fermer les yeux sur son audace, son enthousiasme, son esprit de progrès. Laissons dans Voltaire son scepticisme; ne voyons en lui que son amour de l'humanité : c'est là son étoile, sa foi, sa religion. Laissons à Rousseau ses misères et ses vices, et voyons surtout chez lui le défenseur de l'égalité. Le XVIIIe siècle n'est donc pas seulement, comme disaient les saint-simoniens, une époque *critique;* il est encore une époque *organique*. D'où est venue notre vie actuelle, si le XVIIIe siècle n'était qu'impiété et destruction! En passant, Pierre Leroux raille l'école de Buchez, qui ne voit dans Rousseau qu'une continuation du catholicisme et qui rattache la Convention au moyen âge et Robespierre à Hildebrand. Le XVIIIe siècle n'est donc pas seulement une époque de négation et de destruction. Il y a un lien positif entre ce siècle et le précédent. Ce lien, c'est la doctrine de la perfectibilité.

On rattache d'ordinaire la doctrine du progrès à la philosophie du XVIIIe siècle; on la fait naître avec Turgot et Condorcet. Mais elle remonte beaucoup plus haut; elle a ses racines dans le XVIIe siècle, et elle se rattache à la *Querelle des Anciens et des Modernes:* c'est là la vraie origine de la doctrine du progrès. L'idée du progrès a été introduite par Pascal dans les sciences, et par Ch. Perrault dans les lettres.

C'est un des mérites de Pierre Leroux, et un vrai service rendu

par lui à l'histoire de la pensée, d'avoir vu dans la *Querelle des Anciens et des Modernes* autre chose qu'une petite querelle littéraire circonscrite dans quelques années du siècle de Louis XIV, un débat entre Boileau et Perrault, et plus tard, entre Dacier et Lamotte, c'est d'avoir rattaché cette querelle à la philosophie et au grand problème du progrès et de la perfectibilité. Hippolyte Rigault, dans une thèse célèbre présentée à la Sorbonne sur le même sujet, a pris cette idée pour base de son travail, et il l'a empruntée à Pierre Leroux. Celui-ci commence par rappeler le morceau célèbre de Pascal, qui a exprimé d'une manière mémorable et sans réplique l'idée du progrès dans la science : « De là vient, dit Pascal, que non seulement chaque homme s'avance de jour en jour dans les sciences, mais que tous les hommes ensemble y font un continuel progrès à mesure que l'univers vieillit, parce que la même chose arrive dans la succession des hommes que dans les âges différens d'un particulier. De sorte que la suite des hommes, pendant le cours de tant de siècles, doit être considérée comme un homme qui subsiste toujours et qui apprend continuellement; d'où l'on voit avec combien d'injustice nous respectons l'antiquité dans ses philosophes; car comme la vieillesse est l'âge le plus distant de l'enfance, on voit que la vieillesse de cet homme universel ne doit pas être cherchée dans les temps proches de son enfance, mais dans ceux qui en sont les plus éloignés. Ceux que nous appelons anciens étaient véritablement nouveaux, et c'est en nous que l'on peut trouver cette antiquité que nous révérons dans les autres. » Voilà bien la doctrine du progrès. Si Pascal eût écrit ces pages sans restriction et sans réserve, il eût fondé la religion de l'avenir sur le principe du progrès, comme le christianisme s'était fondé sur le principe de la charité. Mais Pascal était chrétien, et autant il avait de foi dans le progrès scientifique, autant il mettait de soin à démontrer qu'il n'y a pas de progrès dans la philosophie religieuse. Là il laisse la plus grande part à l'autorité : « Où l'autorité a sa principale force, c'est dans la théologie ; parce qu'elle est inséparable de la vérité, et que nous ne la connaissons que par elle. » Mais la réserve de Pascal en faveur de la théologie ne pouvait pas se maintenir. « Vainement, dit Pierre Leroux à Pascal, tu t'enchaînes à l'autorité sur ce qui tient à la foi; tandis que sur ce qui tient à la science, tu repousses l'autorité et tu en appelles à la raison. Tu es trop humble et trop superbe. S'il s'agit des idées

d'Aristote, tu revendiques la perfectibilité de l'esprit humain; s'il s'agit de Jésus et des Pères de l'Église, tu te prosternes, tu adores dans le tremblement. Mais tu as mis la main à la racine de l'arbre, c'en est fait de l'autorité... La science, en tuant la tradition et la cosmogonie antique, arrive à faire une cosmogonie et une tradition nouvelles... Les mêmes raisons que tu as fait prévaloir en physique prévaudront en théologie; le rationalisme envahira tout jusqu'à ce que la doctrine de la perfectibilité grandisse et s'étende à tout. »

Pascal n'est pas le seul au XVIIe siècle qui ait connu et démontré d'une manière irrésistible l'idée du progrès dans les sciences. Malebranche a soutenu la même vérité. « On ne considère pas, dit-il, qu'Aristote, Platon, Épicure, étaient des hommes comme nous, et de plus, qu'au temps où nous sommes, le monde est plus âgé de deux mille ans, qu'il a plus d'expérience, qu'il doit être plus éclairé, et que c'est la vieillesse du monde et l'expérience qui font découvrir la vérité. » Ainsi Malebranche appliquait la même idée non seulement aux sciences, mais à la philosophie. Mais c'est Charles Perrault qui a fait faire à la doctrine un pas considérable et décisif en l'appliquant à la littérature et aux arts. Chemin faisant, et en revenant sur l'histoire de la littérature, Pierre Leroux rencontre des idées qui ont été reprises plus tard avec succès, par exemple celle-ci, que sous le nom de siècle de Louis XIV, on a compris toute une période appartenant à Louis XIII plus particulièrement, et qui contient ce qu'il y a peut-être de plus fort et de plus durable dans la littérature du grand siècle : « C'est, dit-il, de cette fermentation et de ce mélange qu'est sortie l'époque brillante et fondamentale de Richelieu, ce premier XVIIe siècle bien supérieur au XVIIe siècle de Louis XIV, qui comprend presque tous les grands génies que l'on est accoutumé de grouper autour du fier monarque, parce qu'ils ont prolongé leur vieillesse jusque sous son règne; mais ce n'était pas sous lui, c'était bien auparavant qu'ils s'étaient formés; ils s'étaient trempés au milieu des guerres civiles et des révolutions... c'était la guerre, c'était la Ligue, c'était la Fronde, la liberté, la lutte des passions bouillonnantes, des caractères fiers et entreprenans, c'est à cette source que se formèrent tous les grands écrivains de cette première génération du XVIIe siècle. » On reconnaît ici, exprimée en termes formels, la doctrine littéraire dont Victor Cousin s'est fait plus tard le champion; et on aurait pu lui jouer un assez mauvais tour en

lui montrant dans son plus grand ennemi, Pierre Leroux, cette théorie, vraie d'ailleurs, que l'époque de Louis XIII est plus grande et plus féconde que l'époque de Louis XIV; ainsi le grand pontife de l'éclectisme avait été précédé dans une de ses vues favorites par son plus implacable adversaire.

Donc, progrès en littérature aussi bien que dans les sciences, voilà la thèse de Ch. Perrault. Mais en passant de Pascal à Perrault, des sciences aux lettres, Pierre Leroux ne s'est pas aperçu que la question change de face. Autre chose est le vrai, et même si l'on veut, le bien, autre chose est le beau; il est facile de comprendre que, les expériences s'accumulant, et les connaissances s'accroissant et se liant entre elles, la science se fait et grandit sans cesse. Pour le bien, il y a plus de difficultés, parce que le mal croît avec le bien, et que l'on est toujours incertain de la proportion de l'un et de l'autre; mais enfin pour le bien matériel, il n'y a pas de doute, et c'est l'une des conséquences des progrès de la science; pour le bien social, il y a de grandes apparences qu'il peut s'accroître continuellement par le progrès des sciences morales; reste le bien moral proprement dit, pour lequel la question reste douteuse. Mais enfin pour le beau, c'est une tout autre affaire. Tandis que le vrai et même le bien relèvent de la raison, le beau dépend de l'imagination. Or pour le charme de l'imagination il faut une certaine jeunesse, une certaine fraîcheur, une certaine naïveté. De là vient que ce que nous appelons l'antiquité, qui est, relativement au moins, la jeunesse du monde (*ætas florida mundi*) a pu atteindre le point où réside la perfection de l'art. Nous, au contraire, les modernes, nous sommes, selon le mot de Pascal, les vrais anciens; nous glanons après les anciens qui sont les jeunes par rapport à nous. Ce qui explique l'erreur des partisans des modernes dans cette querelle, c'est d'abord leur ignorance de l'antiquité. Perrault et La Motte ne comprennent rien à Homère. D'ailleurs ils insistaient surtout sur les progrès de la raison, et c'était par la raison qu'ils mesuraient le mérite des œuvres d'art. Ce qu'ils appelaient la supériorité des modernes, c'était le progrès de l'ordre, de la convenance, de la régularité; au point de vue du goût, ils étaient à rebours de la critique moderne, ils rejetaient le familier, le naïf, le primitif, tout ce que la critique moderne a revendiqué contre la critique exclusivement classique. Au reste Pierre Leroux n'a pas tout à fait méconnu ce point de vue. Il remarque qu'on ne s'est pas

contenté de comparer les mérites littéraires des anciens et des modernes. On a poussé la critique plus loin : « Elle osa décomposer ces grands types consacrés, les grandes figures d'Homère et de Moïse; elle osa nier l'existence du premier et l'authenticité des ouvrages du second. Elle a devancé sur ce point les recherches de la critique allemande. » D'ailleurs, il est vrai de dire que même en littérature et dans les arts, à un certain point de vue, il peut y avoir progrès, en tant que la littérature et les arts dépendent de la réflexion et de l'expérience. Dans les arts proprement dits, il y a progrès de savoir-faire matériel; dans la poésie, plus de philosophie; dans le drame, plus de psychologie. Mme de Staël, discutant cette question, trouvait chez les modernes le progrès de la mélancolie. Mais tout cela tient au progrès de l'âge et de la réflexion. Ce n'est point progrès du beau proprement dit. C'était là que les partisans des anciens, tels que Fénelon, reprenaient leurs avantages. Malgré l'exagération de la thèse, Pierre Leroux n'en a pas moins le mérite d'avoir trouvé dans cette fameuse querelle l'origine de la doctrine de la perfectibilité, et il l'a fait ainsi remonter au moins pour la France, au XVIIe siècle. C'est une bonne réponse à la thèse des Allemands, qui voient dans Kant et dans Lessing ce que nous trouvons chez nous dans Turgot et dans Condorcet (1).

Pierre Leroux a vu dans la doctrine de la perfectibilité indéfinie non seulement une doctrine philosophique de la plus haute importance, mais aussi une foi, une religion destinée à remplacer le christianisme. Il est vrai que cette doctrine a pris de nos jours le véritable caractère d'une croyance religieuse. Elle a enfanté des fanatiques et des martyrs. Elle s'est jointe au culte de l'humanité, et à celui de la révolution française qui s'est développé, suivant Tocqueville avec tous les caractères d'une religion. Pierre Leroux a été, après Saint-Simon, l'un des apôtres de cette religion, le plus sincère et le plus enthousiaste. Il n'en a pas vu les difficultés et les lacunes; il n'a pas vu que le lendemain même de cette religion du progrès, c'est précisément une autre religion, un autre fanatisme qui allait s'emparer des imaginations et des âmes : c'est la religion du pessimisme; on a vu le culte du mal remplacer celui du bien, et le diable mis à la place de Dieu. Pour en revenir à la doctrine de la perfectibilité indéfinie, Pierre

(1) Si l'on poussait la question plus haut, ce serait à Bacon, et même aux Anciens qu'il faudrait remonter.

Leroux ne s'est pas demandé si cette doctrine ne supposait pas que la terre et l'humanité sont éternelles : or rien n'est moins évident. Au point de vue scientifique, la terre finira, puisqu'elle a commencé. L'humanité finira elle-même, et tout progrès avec elle, à moins que l'on n'imagine que le progrès recommencera dans d'autres astres : ce qui n'a sans doute rien d'impossible. Nous passons alors de Pierre Leroux à Jean Reynaud, de l'immortalité sur la terre à l'immortalité dans les cieux; mais nous n'avons plus aucun guide, aucune base solide et positive de nos affirmations. C'est la croyance à l'inconnu.

On a vu par ce qui précède que Pierre Leroux s'est intéressé à la littérature et a essayé de la rapprocher de la philosophie. On trouvera donc quelque intérêt à lui demander ce qu'il a pensé de la littérature de son temps et surtout de la poésie. Il a précisément écrit un morceau sur la *Poésie de notre siècle*. Sa thèse est que la poésie de notre siècle a été surtout une poésie de désolation. Les philosophes ont enseigné le doute. Les poètes l'ont chanté. Mais ce doute et cette désolation sont le pressentiment d'une humanité nouvelle. Toute poésie est prophétique. Pierre Leroux reconnaît qu'il y a des exceptions à ce caractère général de pessimisme qu'il attribue à la poésie contemporaine. Il en cite trois principales : Walter Scott, Cooper et Béranger. L'objection paraîtrait sans doute, aujourd'hui, moins forte qu'elle ne l'était alors, car la popularité de ces trois écrivains a beaucoup diminué de nos jours (bien à tort du reste, selon nous), mais leur gloire était alors dans tout son éclat. Ces trois auteurs avaient un caractère de calme et de sérénité qu'il était difficile de faire rentrer dans la thèse générale de pessimisme universel que notre auteur attribuait à la poésie de son temps. Il est obligé de tourner l'objection par des explications un peu alambiquées. « Walter Scott et Cooper, dit-il, ne sont pas au centre de notre monde; ils sont aux extrémités, en Écosse et en Amérique. Ils sont pour nous comme les représentans des âges primitifs, comme les poètes de l'Illyrie ou de l'Inde. Ils nous intéressent et nous émeuvent par la peinture du moyen âge ou de la vie sauvage des Highlands de l'Écosse ou des Indiens d'Amérique. Mais ils n'ont rien à nous apprendre sur la loi de l'esprit humain et sur la tendance actuelle de l'humanité, pas plus que ne le feraient des chants grecs ou illyriens. Quant à Béranger, il se rattache au XVIIIe siècle et à la Révolution. C'est la poésie de l'action qui relève de l'inspiration de *la Marseillaise*. Il

a créé la chanson politique et la chanson nationale. En même temps, il s'est élevé au ciel avec confiance et sérénité (*Il est un Dieu; devant lui je m'incline*). Exemple de l'art calme et contenu comme les époques les mieux organisées en ont produit. Mais Pierre Leroux fait remarquer que c'est un exemple unique (1).

Ces explications ingénieuses valent ce qu'elles valent : peut-être serait-il plus simple de dire que toute règle a ses exceptions; et, exceptions à part, il resterait encore à citer assez de grands noms pour autoriser cette loi générale, que la poésie du XIXe siècle est une poésie de désolation : Gœthe, Chateaubriand, Byron, Lamartine et Victor Hugo (plus tard il aurait pu ajouter, Musset et de Vigny) sont tous les poètes de la mélancolie et du désespoir. Ici encore on fait des réserves, on objecte que Lamartine et Chateaubriand sont des poètes chrétiens, religieux, et par là même des chantres de foi, non de doute et de révolte. Ici Pierre Leroux nous paraît avoir démêlé avec sagacité ce que l'avenir a pleinement démontré : c'est que leur christianisme n'est qu'un reflet, un souvenir, un désir plutôt qu'une foi réelle, et qu'il recouvre un fond de doute et d'inspiration pessimiste. « C'est un préjugé, dit-il, qui fait considérer Lamartine comme un poète chrétien, je dirai presque comme un poète sacré. » Ses affinités avec Byron sont dissimulées sous cette enveloppe de christianisme. Mais, même au point de vue religieux, Lamartine ressemble plus à un panthéiste qu'à un vrai croyant. Panthéiste de sentiment plus que d'intelligence, il voit s'absorber tous les êtres dans l'être des êtres. Espérance, foi, charité, terre et ciel, tout a disparu devant la solitaire contemplation de l'Être où tout va s'engloutir.» Tel est bien, en effet, le caractère des *Harmonies* et même de *Jocelyn*, Pierre Leroux ne connaissait pas encore, à cette époque, la dernière transformation de Lamartine. Il lui reproche de ne rien comprendre à l'humanité ; mais le Lamartine politique et révolutionnaire est devenu plus tard humanitaire et quasi socialiste, au moins dans le sens vague que l'on donne aujourd'hui à ce terme. Mais au temps même le plus religieux de ses phases poétiques, le croyant n'était encore qu'à la surface; le byronisme était au fond; ce qui domine en lui, c'est la mélancolie et la terreur. Il vit dans un état de tremblement perpétuel, ne cesse de répéter que tout est vanité et que toute pensée est une erreur.

(1) Introduction à la traduction de *Werther*.

Est-ce à dire pour cela que le poète soit transformé ? Non ; « mais ses idées religieuses avaient besoin de revêtir une forme, et dans son abandon il a pris le dernier vêtement usé qu'il a trouvé sous sa main. » Pierre Leroux affirme la même thèse à propos de Victor Hugo. A la poésie de calme croyance qui caractérise les *Odes et Ballades*, il oppose la poésie sentimentale et philosophique des *Feuilles d'Automne*. L'un et l'autre poète sont, à vrai dire, des panthéistes ; mais ils le sont différemment : « L'un chante la vie diffuse dans le temps et dans l'espace, courant de forme en forme dans le vaste océan de l'Être... L'autre, au contraire, saisit la vie dans tous les moules qu'elle revêt. Il se place dans un point de l'espace et du temps et s'y enracine profondément. La vie, qui dans Lamartine est un tout, une unité, un éclair, paraît dans Victor Hugo, comme la lumière qui inonde tous les corps, mais qui disparaît elle-même devant eux et ne se manifeste qu'en dessinant leurs contours et les peignant de leurs couleurs. »

Ces deux poètes expriment donc la vraie inspiration de la poésie de notre siècle : c'est le sentiment des ruines que la révolution et le XVIIIe siècle nous ont faites : c'est encore la même inspiration qui anime Gœthe dans *Werther* et dans *Faust*, Byron dans tous ses ouvrages, Chateaubriand dans *René*, Benjamin Constant dans *Adolphe*, Sénancour dans *Obermann*, Sainte-Beuve dans *Volupté* et *Joseph Delorme;* tous représentent un genre de poésie que Pierre Leroux appelle le byronisme, inspiré par l'état d'incohérence et de discorde de la société actuelle. Dans un écrit publié plus tard, Pierre Leroux cite encore *Lélia* comme une nouvelle preuve et un nouveau symptôme de la désolation qui caractérise notre siècle. Pierre Leroux est cependant loin de croire que ce sentiment d'abandon et de détresse soit le dernier mot de la destinée humaine. Il n'y voit que « le produit d'une ère de crise et de renouvellement, où tout a dû être mis en doute parce que, sur les ruines du passé, l'humanité voit commencer l'édification d'un monde nouveau. »

Devant ce jugement d'un philosophe sagace et pénétrant, que dirons-nous de ceux de nos jours qui croient avoir inventé le pessimisme et dépassé Gœthe et Byron. Pierre Leroux ne semble-t-il pas décrire la littérature de notre temps, lorsqu'il dénonce « cette littérature de verve délirante, d'audacieuse impiété et d'affreux désespoir qui remplit nos romans, nos drames et tous nos livres ? » Il y a cependant, il faut le reconnaître, une différence entre le

pessimisme de la première moitié du siècle et le pessimisme actuel. Le premier était seulement poétique, sentimental, émotif; le second est philosophique et systématique. Le premier vient de *Werther;* le second de Schopenhauer. C'est pourquoi celui-ci s'est répandu plus facilement, car il est plus facile d'accepter une thèse toute faite, avec des argumens qui courent les rues, que d'éprouver des émotions byroniennes. C'est dire que le pessimisme est devenu populaire et en quelque sorte bourgeois. Mais l'inspiration première vient de Gœthe et de Chateaubriand, de *Werther* et de *René*.

On voit que les vues littéraires de Pierre Leroux ne manquent pas de pénétration et de profondeur. Elles se rattachent à sa conception fondamentale, celle d'une religion nouvelle, la religion de l'humanité et du progrès. « Le ciel est sur la terre. » Telle est la formule qui résume toute cette doctrine, c'est par cette formule que Pierre Leroux espère réconcilier la philosophie avec la religion.

Pour compléter l'exposition des doctrines de Pierre Leroux, il nous resterait à parler de ses idées socialistes. Mais nous avons volontairement écarté cette question, qui est plutôt du ressort de l'économie politique que de la philosophie. Disons seulement que Pierre Leroux, comme socialiste, ne nous paraît avoir aucune originalité, et qu'il est très inférieur aux trois grands socialistes, Fourier, Saint-Simon et Proudhon. Comme philosophe, il est digne d'être rappelé au souvenir des nouvelles générations, pour avoir condensé en une doctrine beaucoup d'idées diffuses et avoir revendiqué, sinon avec beaucoup de netteté et de précision, du moins avec passion et conviction, l'idée de l'humanité et celle de la solidarité.

PAUL JANET.

LES PAYSANS

AUX

SALONS DE 1899

I

Voici le dernier *Salon* du siècle. C'est peut-être aussi la fin de ce qui fut longtemps une solennité esthétique. L'usage de ces exhibitions pourra persister, mais rien ne subsistera plus de leur prestige, de leurs révélations, ni de leur utilité.

Les temps sont loin où « être reçu au Salon » constituait pour un artiste un titre propre à le distinguer des multitudes! Lointaines sont les émotions de ces jeunes peintres apprenant avec d'indicibles élans de joie que leur tableau était admis au Louvre, au Palais-Royal ou aux Tuileries, et qui allaient regarder le mur de l'Orangerie, derrière lequel ils se figuraient leur toile accrochée; lointaines les semaines passées sans dormir, malgré l'opium, malgré les bains, dans la fiévreuse attente du grand jour, — comme nous le décrit M. Jules Breton dans ses souvenirs; lointaines, les colères que soulevaient les ostracismes du jury de l'Institut, — les résistances qui s'organisaient autour des immortels refusés : Rousseau, Delacroix, Marilhat, Paul Huet, Decamps, Corot, la lutte pour obtenir l'élection du jury par les peintres. Bien oubliées les plus récentes émotions de tant de générations d'artistes sous le grand hall du Palais de l'Industrie, les fièvres de la première visite au tableau exposé, et de la visite aux tableaux des concurrens, tout ce qu'on devine d'étranges sentimens dans ces lignes du *Journal* de Marie Bashkirtseff : « Dimanche 30 avril 1882.

Dès le matin, je vais au vernissage. Je m'amuse à voir que je connais pas mal de monde dans ce tout Paris... Le tableau de B... est placé tout en haut et fait un effet déplorable. J'étais si inquiète du succès qu'elle devait avoir, que c'est un grand soulagement : je ne le cache pas... » Passées, les belles disputes et les retentissantes injustices!

Le suffrage universel a vaincu les Académies et choisi ceux qui le doivent juger à leur tour. Les jurys tirés au sort ou élus laissent tout passer. On ne limite plus guère le nombre des envois. La maxime : « Exposez-les tous. Le public reconnaîtra les siens » triomphe. On les expose tous, seulement le public ne reconnaît pas les siens. Désorienté dans ce grand déballage, il ne se sent plus devant un choix et, n'ayant pas le loisir de faire une besogne de jury, il confond tout dans la même gouailleuse indifférence. Il vient pour déjeuner plus que pour voir. L'énorme rumeur qui bourdonne sous la voûte n'est pas faite de cris d'admiration, mais bien des appels impatiens vers les nourritures et du cliquetis des vaisselles. Les souffles qui passent dans l'air sortent mous et chauds des cuisines. Devant les œuvres qu'il réprouve, le public n'a même plus d'éclats de colère. Il n'a qu'un peu de rire. Le prestige du *Salon* est perdu.

Perdues aussi les révélations d'art que ce mot annonçait jadis. Ce n'est plus une date, ni dans la vie des artistes ni dans celle des amateurs. Ce sont d'autres manifestations, plus intimes et plus profondes, qui, depuis quinze années, ont rempli de précieuses visions le reliquaire de nos souvenirs. C'est l'exposition des Cent chefs-d'œuvre, ce sont les Portraits du siècle, c'est l'exposition posthume de Millet à l'École des Beaux-Arts en 1887, ce sont les *Fair Women* à Londres, et beaucoup plus récemment les Portraits de femmes et d'enfans à Paris. C'est *le Christ devant Pilate* de M. Munkacsy chez M. Sedelmeyer. C'est l'œuvre de Fritz de Uhde au *Kunstlerhaus* de Vienne. Ce sont les portraits de Lenbach à Munich en 1888; ce sont les expositions Burne-Jones, puis du *Spanish Art* à Londres. C'est l'ouverture au public des chambres Borgia et l'achèvement du *Museo nazionale*, à Rome. C'est Bœcklin, à Bâle, ce sont les Claude Monet chez M. Durand-Ruel, c'est même M. Raffaelli dans sa petite exhibition de l'avenue de l'Opéra, il y a quelque quinze ans. — Voilà ce qui a marqué une date dans la vie esthétique. — Et c'était, hier encore, l'exposition Rembrandt à Amsterdam et l'exposition Millais à Londres qui attiraient, par tous

les chemins de l'Europe, des pèlerins passionnés de l'art et les renvoyaient plus riches de découvertes faites en eux-mêmes, et en la vie. — Duquel de nos *Salons* pendant le même temps pourrait-on dire la même chose? Qu'ont-ils ajouté à nos sensations d'art? Que nous ont-ils révélé?

Dépourvu de prestige, incapable de révélations, le *Salon* garde-t-il du moins pour les artistes une matérielle utilité? C'est fort contestable. La foule y vient, y passe, mais à la manière d'un torrent qui n'enrichit point ce qu'il a traversé. On mange dans le temple, mais on n'y vend guère. Loin de ce bruit inutile, des réputations naissent, des fortunes s'édifient. Dire que les artistes du monde entier doivent recevoir la consécration parisienne pour être acceptés chez eux est un aphorisme qui n'a pour lui que sa banalité. Il est tout à fait faux. Longue serait la liste des artistes anglais, allemands et même italiens qui n'eurent aucun besoin de la consécration de nos *Salons* pour vendre leurs toiles aux plus riches collections de l'Europe. Moins longue, mais encore instructive, serait celle des Français eux-mêmes qui, absens de nos *Salons*, gardèrent cependant la faveur du public : Gustave Moreau et Mme Rosa Bonheur, par exemple. Très nombreux sont aujourd'hui pour un artiste, les moyens de produire son œuvre, si nombreux que beaucoup de toiles, — et des meilleures, — paraissent chaque année aux expositions de clubs ou de « galeries » artistiques avant d'être mises au Salon, et l'on a beau qualifier de « privées » ces exhibitions, elles n'en sont pas moins visitées par tout ce qui aime l'Art. A l'étranger, on nous devance de même. — Par exemple, on a vu à la *Royal Academy*, en 1898, les toiles de MM. Julius Olsson et Mary Raphaël exposées à notre *Salon* en 1899. — A Paris, il s'ouvre de toutes parts de petites chapelles, où l'on admire les œuvres de nos maîtres dans une ambiance infiniment plus favorable qu'au Palais des Machines. Les petites chapelles ruinent la paroisse de l'Art.

Pour restituer à cette paroisse son prestige et son utilité d'autrefois, il faudrait qu'elle redevînt ce qu'elle était autrefois et ce que sont ses rivales heureuses : une chapelle. Il y a là, sans doute, de quoi indigner les artistes blanchis dans les luttes contre les salons fermés de l'Institut. Les écrivains habitués aux anathèmes de Gustave Planche et de Thoré contre les jurys d'avant 1864, ou contre la direction des Beaux-Arts, protestent aussi par tradition. Ces ressentimens furent légitimes, mais ils sont archaïques. Ce

qui perd nos Salons, aujourd'hui, ce n'est pas le trop de sélection ou l'erreur de sélection, mais l'absence de sélection. Ce qui empêche certaines belles œuvres d'y être mises, ce n'est pas un jury qui les écarte, mais l'indifférence des artistes qui s'en écartent eux-mêmes et préfèrent exposer en de petits sanctuaires. Ce qui empêche le public de les admirer, c'est la fatigue de regarder sept ou huit mille objets d'art, le découragement de n'y trouver que peu d'impressions fortes ou nouvelles, l'incertitude, l'incohérence et le désarroi de tant de marches et de contremarches. Jadis, au milieu du siècle, on a éprouvé l'inconvénient des expositions fermées. On sent maintenant celui des portes ouvertes. On le sent si bien que, çà et là, les artistes parlent hautement de ressusciter l'ancien Salon réduit à mille à quinze cents œuvres, la collection des ouvrages des membres de l'Académie royale — aujourd'hui Académie des Beaux-Arts. Cette idée soulève de vives protestations; mais il est bien remarquable que ceux mêmes qui protestent ouvrent à tout instant, au cœur de Paris, de petites expositions de groupes, qui ne sont que des académies en herbe. D'ailleurs, bien au-dessus des voix individuelles de la critique, s'élève la clameur du public: c'est un bazar, ce n'est plus un Salon! Pour le salut de l'Art français, en dépit des intérêts froissés ou des amours-propres surpris, une transformation radicale s'impose. — Ou le Salon sera une sélection d'Art, ou il ne sera plus rien pour l'Art.

En attendant que cette sélection s'observe dans les salles de l'Exposition, nous demandons la permission de l'observer dans les pages que nous lui consacrons. Nous ne chercherons pas à tout voir, mais à ne voir presque rien ou peu de chose, — et à le regarder. Les raisons qui nous ont fait prendre ce parti, l'année dernière, ne sont pas moins fortes, cette année. Elles le sont davantage. Le nombre des objets d'art défie toute analyse. La dispersion des écoles et des tentatives déborde toute synthèse. L'échec de toutes les théories et notamment des mouvemens prétendus « modernistes, luministes » passe toute prévision. On voit remettre en honneur les sujets de la plus antique banalité, traités selon les formules qu'on croyait avoir proscrites et qui n'étaient qu'oubliées. Çà et là, des Romains s'entre-tuent comme au temps de Lethière. Des Bonapartes caracolent comme aux jours de Gros. La Provence, qui avait si longtemps été délaissée pour Chatou ou Ville-d'Avray, redevient le « motif n° 1 » des paysagistes. Les

revenans de toutes les vieilles écoles démodées se donnent rendez-vous au dernier Salon du siècle et à côté des paysages inamovibles de M. Paul Flandrin, on voit réapparaître paisiblement les bestiaux de Mme Rosa Bonheur.

La réaction s'accuse, non seulement dans les sujets, mais dans la facture même. L'effort naguère tenté par les impressionnistes pour la lumière, le scintillement et la couleur crue, s'est arrêté net. La jeune école fait franchement machine en arrière. Le train lancé jadis à toute vitesse vers le pays de la lumière renverse sa vapeur et rentre lentement dans les brouillards gris, jaunes et noirs de l'école romantique. C'est le domaine où s'acheminent les nouveaux peintres d'avant-garde : MM. Cottet, Duhem, Le Pan de Ligny, Leempoels, Guiguet, Rœderstein, Muenier, Le Sidaner, Lucien Monod, Marcette, Melchers, Moullé, Piet, Courtois, Griveau, Vail, Ménard, Simon, tandis que M. Carrière continue d'habiter les fins brouillards qui noient les mains, les pieds, et la moitié des têtes.

Où sont les prophéties de l'Impressionnisme? Le soleil est proscrit des salles les plus « modernistes » de la Société nationale, ou du moins n'éclaire-t-il plus que de rares carrés de peinture çà et là. La lumière est l'ennemie. On la filtre comme une eau impure. On la dose comme un poison. Si M. Lobre veut peindre le salon de Madame Adélaïde, fille de Louis XV, au château de Versailles, il commence par fermer les volets. Ce n'est plus M. Claude Monet ou M. Roll qu'on suit. C'est M. Whistler et c'est Gustave Moreau. Leurs reflets noirs ou fauves palpitent dans des centaines de miroirs. Puis, quand la nuit est faite, on allume discrètement des lueurs jaunes ou vertes, qui réchauffent sournoisement un coin du visage. Les vieilles recettes du clair-obscur, les bitumes maléfiques, les flacons oubliés des maîtres de 1840, sont tirés de « l'armoire » où M. Stéphane Mallarmé avait cru à jamais enfouir « l'hiéroglyphe dont s'exalte le millier. »

Quand, tout imprégné de ces tendances nouvelles, on entre au Salon de la Société des artistes français et qu'on aperçoit au milieu d'un panneau un portrait de petite fille aux colorations farcies et chaudes, signé Ilébert, on se demande si l'on n'est pas encore en présence d'un « jeune » dont le portrait se trouve peut-être parmi ceux qu'a groupés dans une même toile M. Lucien Simon. Le livret et les souvenirs vous avertissent que non. Il s'agit de l'enchanteur mystérieux, du vieil et grand alchimiste aux

mains pleines d'émeraudes et d'ors, qui a rempli tant de regards éteints aujourd'hui de la vision fameuse intitulée *la Malaria*... Mais son art qui cependant n'a pas changé nous paraît plus jeune qu'autrefois. Il n'étonne plus ni ne détonne, comme il détonnait encore il y a cinq ou six ans. Dans leur évolution vers le clair-obscur, les « jeunes » rejoignent peu à peu le vieux maître immobile. Comme dans un chœur une note tenue longuement, pendant les harmonies de la foule, retentit encore quand toutes les autres voix ont cessé, ce chant grave, si longtemps bafoué ou étouffé sous les clameurs aiguës de l'impressionnisme, s'élève à nouveau dans le désarroi des écoles nouvelles et le silence étonné qui se fait.

Ainsi disparaît, avec l'intérêt qu'éveillait naguère le *Salon*, la passion qu'on mettait à discuter les théories d'art quand on pouvait les croire grosses de chefs-d'œuvre. L'incohérence est à son comble. Le désarroi est unanime. A vouloir tout comprendre des fantaisies modernistes et tout encourager, la critique est parvenue à semer dans le public la défiance qui se déprend et le scepticisme qui décourage. Ses dédains n'ont rien tué. Ses prophéties solennelles n'ont rien fait naître. On ne les relirait pas aujourd'hui sans rire. Les théories tranchantes du plein air, des « fenêtres ouvertes sur la Nature, » des lumières reflétées, du mélange optique des couleurs, pour vraies qu'elles fussent en partie, n'ont point réalisé les merveilles qu'on attendait. Les routines contraires n'ont point perdu les vieux maîtres qui s'y sont rencognés. On n'est même point parvenu à créer dans l'art deux grands partis de whigs et de tories, correspondant aux deux Salons rivaux. Ces Salons se croient séparés par des abîmes, mais, entre eux, le public n'aperçoit que l'espace d'un restaurant. Il n'y a pas deux âmes différentes dans ce grand corps osseux du Palais des machines, et n'était l'organisation incomparablement supérieure du Salon de la Société nationale, dite du Champ-de-Mars, le public ne ferait aucune différence. Car toutes les idées d'art se rapprochent, tous les résultats se confondent. La concentration se fait d'elle-même. C'est la déroute de l'absolu.

Une seule tendance générale s'observe également dans les deux Salons, chez toutes les écoles et à peu près dans toutes les salles, et ce n'est pas une tendance technique. C'est le choix non concerté, presque inconscient, d'un thème semblable : la vie rurale. Jamais tant de paysans n'avaient envahi le Salon. Jamais on n'y avait

tant arraché de pommes de terre. Jamais tant de troupeaux de moutons n'avaient trotté sur les cimaises. Ces paysans sont les Picards de M. Boquet, les Bretons de M. Bouché, les gens de Concarneau de M. Borchard, les bergers de M. Charpin, et de M. Binet, les Landais de M. Mondineu, les Sologuots de M. Guignard, les Bretonnes au reliquaire de M. Adan, les entasseurs de meules de M. Dieterle, les riverains de M. Muenier, les Provençaux de M. Montenard, de M. Aubin, de M. Tragardh et de M. Eug. Burnand, les lutteurs bretons de M. Simon, les Bretons de M. Buland, les Gascons de M. Laubadère, les paysannes de M. Gros, de M. Guiguet, de M. Feyen, et de M. Laugée, la vie aux champs de M. Brouillet, les arracheurs de pommes de terre de M. Souza-Pinto, les paysans de M. Lagarde, de M. Moncourt et les pêcheurs de cent autres encore.

Parmi eux, on reconnaît quelques vieux ou jeunes maîtres. C'est M. Jules Breton avec sa scène d'incendie aux champs, le *Cri d'alarme*, et son duo d'amour la nuit, l'*Heure secrète;* — M. Lhermitte, avec le *Réveil du Faucheur*, les *Lavandières* et l'*Heureuse famille*, un titre qu'on croirait donné par Greuze à quelque envoi au Salon de l'an VIII ; M. Montenard avec les *Vendanges*, le *Battage du Blé* et *Sur les aires;* enfin M. Cottet avec ses paysannes de la mer, ses femmes d'Ouessant, penchant leurs têtes lasses sous le poids des *Deuils*.

Devant ces petits cadres qui ne sont pas les plus entourés par la foule, arrêtons-nous longuement. Ce ne sont point tous des chefs-d'œuvre, mais ce sont les signes du mouvement le plus curieux de notre temps, celui qui nous tourne vers les paysans, dans l'art, dans la littérature et dans la vie. Il est d'autres œuvres aussi fortes, plus fortes peut-être dans les Salons de 1899. Nous ne les analyserons pas. Il ne sera traité ici ni de ce souple portrait de M. Dagnan, où les yeux semblent regarder l'avenir, ni de ce hautain portrait de M. Bonnat, où les yeux semblent regarder le passé, ni de la saisissante figure du Prince de Hohenlohe par M. Laszlo, ni des précieuses *Taches de soleil* de M. Claus, ni des inoubliables *Terres antiques* de M. Ménard, ni de la *Nuit en Normandie* de M. Thaulow, où les ombres des arbres vivent et rampent comme des serpens. — Et si c'est un regret que de passer devant ces pages sans s'y arrêter, on se souviendra qu'un plan une fois adopté ne saurait être suivi sans quelque sacrifice, et que d'ailleurs, à vouloir parler de tous ceux qu'on admire,

on se condamne à ne rendre à aucun l'hommage ou la justice qui lui sont dues.

II

« Les grandes nations, dit Ruskin, en tête de *Saint Mark's Rest*, écrivent leur autobiographie dans trois livres: le livre de leurs actions, le livre de leurs paroles et le livre de leur art. Aucun de ces livres ne peut être compris, si nous ne lisons les deux autres. Mais de tous les trois, le seul en qui l'on puisse avoir complètement confiance est le dernier. Les actes d'une nation peuvent être triomphans, grâce à son heureuse chance, et ses paroles magnifiques, grâce au génie de quelques-uns seulement de ses enfans, mais son art ne peut l'être que grâce aux dons naturels et aux sympathies communes à toute la race. »

Si cette conception de l'Art-miroir ou de l'Art-autobiographie est juste, dira-t-on, il est singulier que ce miroir ne reflète pas les aspects d'une vie nationale aux époques où ils sont le plus visibles en elle, mais bien longtemps après et lorsqu'ils ont cessé d'être prépondérans. C'est ainsi que la France, qui fut si longtemps un peuple essentiellement agricole, n'a trouvé des peintres fidèles de sa vie rurale et de ses paysans qu'au moment précis où se perdait le sens de l'ancienne vie rurale, et où commençait vers les villes l'exode des paysans.

Mieux encore, tant que le cultivateur fut le principal producteur de richesse et le grand électeur de ce pays, l'art n'en fit jamais la personification du Français dans ses symboles. Tandis que le peuple anglais, infiniment moins agricole, s'incarnait non pas dans un commerçant, ni dans un marin, mais dans un fermier, *John Bull*, et le peuple allemand dans un paysan joufflu à bonnet de coton, *Michel*, au contraire, le peuple français, se reconnaissait ordinairement dans un ouvrier. Quant à ses emblèmes officiels, ils étaient tirés des magasins d'accessoires des tragédies classiques. L'Art ne songe à faire de la République une paysanne ensemençant un champ, avec son sac à grain à la main, qu'au moment où le « geste auguste » se fait rare sur nos plaines et où s'avance, grinçant horriblement dans les sillons, la mécanique en forme de mitrailleuse renversée qui a remplacé les semeurs. On attend pour graver une branche d'olivier au revers de nos monnaies que tombent les vieux oliviers centenaires qui disparaissent par mil-

liers, chaque année, de nos paysages provençaux. La médaille de M. Roty n'est donc pas un miroir de notre vie nationale : c'en est un souvenir.

Ainsi apparaissent sur le verre d'un télescope des clartés d'une étoile qui depuis longtemps a quitté la place qu'elle semble occuper dans les cieux.

Pendant des siècles, l'art français n'a pas représenté les paysans, sinon à titre de bergers adorant l'enfant Jésus, comme chez Fouquet, ou de sujets prosternés devant le passage d'un roi, comme chez Van der Meulen. Jetés à genoux dans l'ombre, ils servaient de repoussoir au long rayon de soleil où passait le carrosse d'or, à glaces, véhicule et symbole de la monarchie. Le pêcheur n'était guère toléré que pour faire éclater la gloire du Christ parmi des filets rompus, le moissonneur que pour expliquer l'histoire de Ruth et Booz. Seuls, au XVIIe siècle, les frères Le Nain osaient montrer ceux qui produisaient le pain à ceux qui le mangeaient. Félibien n'avait pas assez de mépris pour « ces sujets d'actions basses et souvent ridicules » qu'on voit par exemple, au Louvre, dans l'immortel *Repas de paysans*. Ces vies infimes, mornes, résignées, ces faces pâles, terreuses, où les poils de la barbe coulent le long des joues, ces pieds nus, ces cottes sales, ces verres de vin, où semble s'être réfugié tout le rouge du tableau, tout le sang de ces membres exsangues, cette apparition brutale des descendans des *Jacques*, des aïeux des *Bleus*, on ne la reverra pas.

Au XVIIIe siècle, on raccommode leurs hardes, on leur met une fleur au chapeau, des rubans aux chausses, et on en habille des figurans de théâtre. Regardons-les au Louvre. Chez Lancret, ils font la moisson en des endroits ombragés de futaie bleue. Jamais blé n'y poussa, mais le régisseur y a porté trois ou quatre gerbes pour s'asseoir, — autant qu'on en voit sur les diplômes d'agronomie. Chez Oudry, ils labourent des crèmes au chocolat, émondent de l'angélique et mènent paître des troupeaux de meringues dans ces îles heureuses que les prélats imaginaient pour divertir les enfans des princes. Les paysans ne cessent d'être élégans avec Lancret, Oudry et Deparc, que pour devenir des patriarches avec Greuze, bénisseurs, prolifiques et vertueux.

Plus tard, ils sont habillés en soldats, n'ayant gardé de leur costume primitif que les sabots, ou bien s'ils apparaissent, çà et là, en tant que classe déterminée, c'est pour saluer la Grande Armée

qui passe ou bien, en 1814, pour contempler l'Empereur traqué sur la vieille terre de France qu'il défend. Mais de ce jour, l'artiste les a vus. Il les regarde et cherche à nous les montrer. Léopold Robert soulève, avec ses *Moissonneurs*, l'enthousiasme de Musset, de Lamartine et de Heine. Pour la première fois, depuis les grandes décorations égyptiennes du tombeau de Ti, toutes les phases de la vie rurale deviennent des sujets habituels de l'Art. En 1845, Balzac écrit sur elle ses pages admirables. Enfin, vers 1848, apparaissent en même temps le *Semeur* de Millet et l'*Enterrement à Ornans* de Courbet. Le voile qui cachait le quatrième état et où La Bruyère et les Le Nain avaient fait deux grands trous au XVIIe siècle, était tombé. Les paysans faisaient leur entrée dans l'art français.

Ce n'était point aux applaudissemens du public. Le Français d'il y a cinquante ans habitait encore trop la campagne; il voyait trop souvent des moissonneurs entre les chambranles de sa fenêtre pour souhaiter les retrouver entre les cadres d'or de ses tableaux. Il rêvait des villes, de leurs agitations et de leur intellectualisme. Si la pompe mythologique de Boucher ne le fascinait plus, il était séduit par les crises violentes de l'âme et les complications dramatiques de l'histoire où Delacroix dépensait le plus clair de son ocre jaune et de son cobalt. On pouvait généralement dire de lui, ce que Flaubert dit de Mme Bovary : « Elle connaissait trop la campagne, elle savait le bêlement des troupeaux, les laitages, les charrues. Habituée aux aspects calmes, elle se tournait au contraire vers les accidentés. » Si les *Moissonneurs* de Léopold Robert avaient été acclamés par la littérature, c'est à cause de leur côté pittoresque, de leur couleur locale, pour le bric-à-brac de leurs castagnettes ou de leurs tambourins.

Dans ce vertige d'internationalisme et de progrès, de voyages et de réformes, où le mouvement de 1848 entraînait tous les Jérômes Paturots, le paysan français demeurait dédaigné, autant qu'au grand siècle, non plus parce qu'il était laid, mais parce qu'il était traditionaliste, ni parce qu'il était misérable, mais parce qu'il était résigné. A l'égard de ces « magots, » tout révolutionnaire se sentait, à nouveau, l'âme d'un Louis XIV. Trop lents étaient les gestes, trop simples les drames, trop communes les misères, trop uniformes les pensées de ces masses obscures de travailleurs, bonnes seulement à fournir au pouvoir du pain et des votes. Leur apparition dans les tableaux de Millet ennuya comme un spectacle

fade. Vainement Balzac en Bourgogne, George Sand en Berry, Flaubert en Normandie, Brizeux en Bretagne, les trois grands félibres Aubanel, Roumanille et Mistral en Provence, avaient exploré ou allaient explorer le monde de la terre. Accepté sous les formes de l'idylle, du drame ou de la légende, ce monde ne pouvait intéresser les élites, quand il était réduit aux formes plus sobres de l'art plastique. Encore en 1866, Rousseau partait de Barbizon pour plaider sa cause à Compiègne, s'écriant : « Napoléon III aime les paysans, eh bien ! je lui ferai comprendre ça ! » — et revenait, ne lui ayant rien fait comprendre du tout.

Cependant le paysan évoluait. Sous la triple influence du progrès industriel, de la concurrence économique, et de l'instruction primaire, il perdait peu à peu son pittoresque, ses traditions et sa passivité. Les vestes bretonnes laissaient tomber leurs boutons de corne et les paludières leurs cuirasses d'or ; les Arlésiennes dénouaient la coiffe noire, les pêcheurs méditerranéens jetaient le bonnet rouge, les Pyrénéens le béret blanc. Le paysan voyait peu à peu la terre s'appauvrir entre ses mains, un mal inconnu flétrir sa vigne, une influence néfaste, venue d'au delà de l'Atlantique, avilir son blé. Il entendait un éclat de rire sorti des villes poursuivre son curé, ses Rogations, toutes les croyances et tous les symboles qui avaient jusque-là ou endormi sa plainte, ou facilité sa résignation. Il a entendu les docteurs, les savans de ce monde lui murmurer le mot d'ordre des cosmopolites, que trop de richesse ou trop de misère déracine : *ubi bene, ibi patria.* Il a tourné les yeux vers les grandes cités, curieux de leur mouvement, ambitieux de leurs plaisirs. Il a pris le train qui passait devant sa porte, ayant noué son mouchoir sur toute sa fortune, et il est allé vers le trou béant et noir des grandes gares de la capitale, voir ce qu'était ce monde puissant, savant et beau qui l'avait jusque-là méprisé...

Précisément, au même moment, ce monde tournait les yeux vers lui et s'avisait qu'il y avait de la beauté dans son pittoresque, de la bonté dans ses traditions, de la philosophie peut-être supérieure dans sa sérénité. Le train qui l'emportait, se croisait avec le train des sociologues, des littérateurs et des artistes, qui venaient l'observer. Les peintres, avertis par le succès de Millet, comprenaient la grandeur de ses attitudes. Les romanciers, las de subtiliser sur des existences, sans racines et sans fruits, cherchaient un élément nouveau, un filon plus profond dans son âme

obscure. Les tribuns devinaient en lui les réserves silencieuses de la démocratie, les gros bataillons dont l'entrée en scène changerait la face du combat social.

C'est ainsi que l'intérêt pour la vie rurale s'est répandu parmi nous en même temps que déclinait la vie rurale, que le goût pour les costumes et les coutumes de nos paysans s'est traduit dans notre art à mesure que ces costumes et ces coutumes disparaissaient. On y trouve le charme des choses qu'on va perdre ou du moins qu'on est en danger de perdre. C'est sans doute le même sentiment qui a poussé tant de peintres, cette année, à montrer, dans tous les coins des *Salons*, ces remparts d'Antibes qu'on a commencé de détruire dans le paysage qu'ils meublaient si bien. Aujourd'hui qu'on comprend la beauté de cette vie, on croit qu'elle touche à sa fin. Aussitôt les romanciers, et les plus éloquens, se mettent à nous parler de la Terre, de « la terre qui meurt. » Et les peintres s'attachent si fortement à la saisir à toutes les heures de son existence avec les travailleurs de toutes ses cultures, que les « Paysages » et les « Paysans » sont devenus, ici dans ces *Salons* de 1899, comme dans les manifestations précédentes de nos curiosités esthétiques, le grand effort de l'Art contemporain.

En sont-ils le grand succès?

Regardons quelques exemples. A gauche, en entrant dans le Palais des machines, sont, dans une des premières salles, la salle 8, les deux tableaux de M. Jules Breton. Il y a cinquante ans que M. Jules Breton expose au *Salon* et toujours des paysans. Bien que sa manière ait un peu changé, le public a changé plus que sa manière. Ses travailleurs ne nous font pas, quand nous songeons à Millet ou à Bastien-Lepage, l'impression qu'ils faisaient quand on songeait à Léopold Robert. Les gens de sa *Procession*, au Luxembourg, qui parurent, — c'est lui-même qui nous le dit, — « un peu trop réalistes en 1857, » sont accusés maintenant d'avoir fait une toilette romantique et d'avoir lu *Jocelyn*. C'est que Millet a passé par là. Or, quiconque célèbre le culte de Millet se croit tenu de sacrifier sur son autel l'œuvre du peintre de l'*Alarme*. Avec ce rite plus ridicule encore qu'injuste, nous demandons la permission de rompre.

Il fut un temps où paysannerie voulait dire églogue et où églogue voulait dire opéra-comique. On trouvait peut-être alors M. Jules Breton un Breughel qui ressuscite. Aujourd'hui, pour l'école dont fut Courbet, paysannerie veut dire réalisme et réalisme

veut dire bestialité, et M. Jules Breton devient alors un Lancret qui s'obstine. Mais le second postulat n'est pas plus juste que le premier. Ils témoignent tous deux d'une connaissance bien superficielle de la vie rurale. Toute grâce n'est pas fiction, toute vérité n'est pas bassesse. Il y a autant de fiction ou même de naïveté chez M. Zola, quand il croit ses « Jésus-Christ » ivrognes ou ses Buteau assassins, représentatifs des travailleurs de la *Terre*, que chez Brizeux quand il parle de l' « âme innocente des pasteurs. » Pour très grande que fût la vision de Millet, elle n'en était pas moins très particulière à Millet, et c'est parce qu'elle lui était particulière qu'elle était grande.

Et quand elle serait très générale, en serait-elle plus vraie ? Il n'y a pas un type unique de paysan, non plus qu'un type unique d'homme. Le tambourinaire d'Alphonse Daudet ou le « petit pâtre brun sous son rouge béret » de M. Ed. Rostand, ou le savoyard d'Alexandre Guiraud, ou le Jean-de-Jeanne de M. Pouvillon ne sont pas plus représentés par l'*Homme à la houe* que les coutumes, les habitudes et les contrats de ces diverses provinces ne sont représentés par quelque *Contrat social*. Et enfin le même paysan peut tour à tour être l'esclave qui fouille la terre, l'augure qui interroge le ciel, le « sac à vin » qui oublie tout au cabaret, le sage qui prévoit et ordonne sur le seuil de sa porte, le solliciteur courbé devant les gens de loi, le roi debout, caressant du regard ses meules ou « comptant ses gras troupeaux rentrant du pâturage, » le roué compère endoctrinant le coquetier ou le boucher, le larmoyeur plaidant pour obtenir une remise d'intérêts sur un billet, le stoïcien attendant, sans regret et sans espérance, l'heure où il embrassera la terre incultivable des morts. — Pour le montrer sous ces divers aspects, l'écrivain a l'incomparable ressource de la succession des épisodes, le peintre ne peut en représenter à la fois qu'un seul et, par là, il prête davantage au reproche de parti pris ou d'étroitesse. Il apparaît tantôt trop brutal et tantôt trop poète.

M. Jules Breton est un poète. Mais, chez lui, le peintre a toujours tenu tête au poète et l'a empêché de venir affoler ses modèles et brouiller ses couleurs, comme cela se passait chez le grand artiste que fut Rossetti. Le peintre Breton s'est méfié des sujets trop littéraires que venait lui proposer le Breton poète. Il lui a fermé la porte au nez. Il lui a expliqué, par le trou de la serrure, que si un sujet est utile au peintre ce n'est pas ce qu'on entend,

en littérature, par ce mot « sujet » : une « anecdote quelconque superficiellement sentimentale ou même un grave sujet d'histoire; » mais que c'est simplement « une impression d'âme, un sentiment d'ivresse, de douleur, de puissance ou de fraîcheur, de sérénité, de candeur, de gaieté même, enfin toute émotion capable d'inspirer un peintre. C'est, a-t-il continué, ce que j'appelle le *sujet esthétique :* l'autre, le sujet accidentel qui vient s'y adapter, n'est qu'un prétexte ! »

Le poète insistant, il a terminé ainsi : « L'artiste conçoit d'abord une impression. C'est la vraie création. Il cherche ensuite quel titre il lui donnera. Parfois le sujet accidentel se présente d'abord à son esprit, mais il n'existe, en tant que valeur d'art, que lorsqu'il entraîne avec lui l'idée esthétique qui seule lui donne son prix ! » — Ayant tout dit, le Breton peintre est revenu devant sa toile et y a peint le sujet que lui avait suggéré le Breton poète.

Car presque tous ses tableaux réunissent à la fois l'idée esthétique et le sujet littéraire, et notamment les deux qu'il expose cette année. Dans le *Cri d'alarme*, comme déjà dans l'*Incendie d'une meule* peint en 1856, le sujet littéraire est celui qu'il décrit ainsi dans *Un peintre paysan :* « Quelle stupeur, par le grand silence des champs, si profond qu'on entend passer les mouches et craqueter le blé, lorsque, dans l'immobilité d'une sorte de sommeil farouche, retentit le premier cri : « Au feu ! » Cri formidable quoique étranglé par la terreur ! Tous l'entendent ; tous sont aussitôt dans la rue... » Mais il y a aussi un sujet esthétique. C'est le ton lourd du ciel tacheté, dans ce plein soleil lugubre, l'embrasement de l'air, les visages des paysans rougis de la double clarté confondue du feu de la terre et du feu du ciel, si ardent que le laboureur qui court met sa main sur ses yeux pour ne pas être ébloui ; c'est la grimace des figures appelant à l'aide, tordues par la hâte et par la peur. C'est l'agitation désordonnée des silhouettes dans ces paysages où la vie ordinaire ne met que des silhouettes calmes en des mouvemens prévus, tandis que, perçant l'air violet, les hirondelles tracent dans le ciel leurs indéchiffrables paraphes, d'un vol souple, inlassable et strident.

A côté, c'est encore un sujet littéraire que l'*Heure secrète*, le jardin de la ferme, à la nuit, au moment où, dans *la Terre qui meurt*, la Rousille décrite par M. René Bazin rencontre son Jean Nesmy. Mais c'est aussi un sujet esthétique. C'est l'enchantement de la lune jaune versant un flot violet sur les parures de

la terre, dont les couleurs se sont endormies. Si les toits sombres, si la lueur orange clignotant dans l'ombre, si l'espace qu'on devine peuplé, çà et là, de corps livrés au sommeil évoquent les vers du poète :

Nox erat, et placidum carpebant fessa soporem
Corpora per terras...

en même temps les violets, les verts, les rouges inaccoutumés de toutes ces choses qu'on a vues si diverses, si heurtées, si incompatibles, sous le cru soleil de la journée, attirent par leur réconciliation dans le silence, dans l'ombre et la paix. Mais le débat des valeurs s'élève alors, tandis qu'a cessé l'antagonisme des couleurs. Pendant toute la nuit, l'ombre, dans tous les coins, va disputer le terrain à la lumière, tandis que le vol mou et silencieux de la chauve-souris, l'oiseau des clair-obscuristes remplace le vol sifflant de l'oiseau des plein-airistes : l'hirondelle. Et les deux tableaux de M. Jules Breton auraient pu prendre pour titre les noms de ces deux petits êtres ailés, amis et locataires de l'homme, messagers l'un du printemps, l'autre du sommeil.

Quand, autour de ces deux toiles, on évoque et l'on rassemble les principales œuvres du peintre paysan : *Le Chant de l'alouette*, les *Communiantes*, le *Dernier rayon*, les *Sarcleuses*, toutes ces chaudes visions dorées d'une douce France rurale qui disparaît, l'originalité de l'artiste qui nous les donna se dresse, défiant le temps. Dans ses tableaux on ne voit pas le paysage de tout le monde, mais son paysage de Courrières, une campagne qui n'est qu'à lui. Son art possède :

Its own dear brook,
Its own small pasture, almost its own sky.

En lui, le peintre de figures n'a pas fait plus de tort au paysagiste que le poète n'a fait de tort au peintre. Il a toujours mis le paysan convenable dans le paysage qui lui convenait : *the right man in the right place*. Et l'on doit espérer que son œuvre durera par le côté vrai de la vie rurale qu'elle a exprimé.

Il y en a d'autres. Il y a celui qu'a exprimé M. Lhermitte, dont jamais on n'a dit que ce fût un poète, mais dont on peut dire que c'est l'artiste qui a le mieux compris, à la fin de notre siècle, le paysan français. On trouve quatre tableaux de lui à la salle VI du Salon de la Société nationale, quand on

poursuit sa route après avoir vu les toiles de M. Jules Breton. Ils occupent le fond d'un panneau, et l'intelligent esprit esthétique qui a présidé à l'organisation de cette salle, nous permet de les voir tous ensemble à gauche, les *Lavandières*, au milieu, l'*Heureuse Famille*, à droite, le *Réveil du faucheur*, et au-dessus de l'*Heureuse Famille*, l'*Ouvroir de Béguinage à Gand*. Ce petit coin est, dans toute cette Galerie des machines, — des trop grandes machines, — le plus harmonieusement meublé, le plus digne d'être visité.

Ces petites toiles ne sont pas de grandes tentatives comme la *Paye des moissonneurs*, aujourd'hui au Luxembourg, ou le *Vin*, mais peut-être valent-elles mieux encore. Elles sont la récréation légère et féconde d'un talent puissant et mûr. Rien n'est cherché : tout est trouvé. Partout, un dessin admirable soutient, de son armature de fer, le mouvement, le modelé, la couleur. Le contour « rond » est absolument proscrit. Taillées comme par mille petits coups de serpe, ces figures où il n'y a que des plans plats « tournent » cependant, s'objectivent, s'installent en profondeur dans le tableau avec toute leur densité. Le dessin habituel de M. Lhermitte, qui n'est pas réduit au trait, mais est poussé jusqu'à la notation exacte de toutes les valeurs, et, dans les valeurs, jusqu'à l'illusion des papillotemens, des différentes couleurs, lui rend sa besogne de peintre plus facile. Dans ce sens, le mot d'Ingres : « Une chose bien dessinée est toujours assez bien peinte, » peut se comprendre. Car ce n'est pas précisément un coloriste que M. Lhermitte, et c'est cependant un peintre excellent.

Ce n'est pas un paysagiste non plus. Tant dans ses *Lavandières* que dans son *Réveil du faucheur*, c'est l'arrière-plan où la couleur est la moins sûre, ce sont les arbres, les eaux, les toits et les moissons dont la perte nous attristerait le moins. On se souvient que dans ses deux grandes œuvres : *la Paye des moissonneurs* et *le Vin*, il n'y avait pas de paysage. Mais dans l'*Heureuse Famille*, où le carré du paysage est moindre par rapport au carré des figures, l'harmonie est parfaite, et le naturel du ciel et de la terre vaut le naturel des gestes et des cœurs. La tonique des couleurs est un bleu d'où toutes les nuances découlent, où toutes reviennent. Le point d'attraction des lignes est l'enfant que la mère allaite et que regarde le père revenant du travail. La dominante rouge qui manque rarement chez M. Lhermitte n'apparaît qu'une fois : au centre du tableau. Il n'y pas là l'éclat du tableau

de gauche, où les violets et les verts claquent comme les battoirs des lavandières; il n'y a pas là la pesanteur du tableau de droite, où le rouge et le jaune des blés sont lourds comme le réveil des faucheurs. Seulement la contemplation silencieuse, à deux, d'un petit être occupé gravement à boire la vie qu'il ignore dans un air léger qui l'enveloppe, sous des regards qui l'admirent, sur une terre que ses pères ont faite fertile et conservée française.

Nous voilà loin du paysan selon la formule des réalistes! « L'animal farouche, noir, livide et tout brûlé par le soleil, » que La Bruyère a rencontré « attaché à la terre, qu'il fouille et qu'il remue avec une opiniâtreté invincible » a relevé la tête. Millet l'a peint debout, quoique haletant encore de l'effort produit et arc-bouté sur sa houe. M. Jules Breton l'a revêtu des derniers feux du soleil couchant et lui a cherché dans la nature une auréole. M. Lhermitte, lui, n'a montré ni la douleur comme Millet, ni la grâce ou la sérénité, comme M. Jules Breton, encore moins le ridicule comme Courbet. Il a montré ce qui est le trait caractéristique du paysan à notre époque : la force. Ses figures sont toujours vigoureuses, tranquilles, assurées. On ne leur imagine aucune inquiétude, aucune complication. Le faucheur que voici ne s'éveille d'aucun rêve. Les lavandières que voilà ne racontent point des histoires de fées. Ils songent tous à l'ouvrage présent : à ce linge qui doit être étendu, à ce grain qui doit être rentré ce soir.

Mais s'ils manquent de la poésie sentimentale que leur ont prêtée nos meilleurs romanciers, ils n'offrent nullement les aspects grotesques, grossiers et avachis des romans réalistes. Ce ne sont pas là des magots de Maupassant ou de M. Zola, pas plus que des ombres charmantes de George Sand. Ils ne parlent point un langage fleuri comme les oiseleurs de M. Pouvillon. Ils n'embrassent pas les arbres amoureusement comme les jeunes forestiers de M. Theuriet. Mais ils ne sont pas non plus en train d'étouffer leur vieux père sous des matelas, comme les Buteau de *la Terre*, ni de s'emplir de mangeaille, comme les convives de *Madame Bovary*. — S'il fallait les comparer à leurs frères de la littérature, il faudrait plutôt évoquer le Jean Nesmy de M. René Bazin, et tous ces robustes Lumineau du Marais breton, mais d'un Lumineau qui n'aurait pas quitté la terre où il est né. En apportant à l'art ces figures saines, fortes et calmes, M. Lhermitte nous a donné du paysan une tout autre vision que celle des littérateurs

et beaucoup plus juste. Le paysan est un sujet d'art que le peintre toutes choses égales d'ailleurs, peut rendre infiniment mieux que l'écrivain, — et cela pour trois raisons.

C'est d'abord qu'un peintre qui consacre l'œuvre de toute sa vie, comme Millet, MM. Lhermitte et Jules Breton, à peindre les paysans, se trouve les étudier mieux. Quand l'écrivain parisien, comme M. Zola, s'en va dans la Beauce explorer la vie rurale, ce qui le frappe tout d'abord ce sont les aspects bruyans et passagers de cette vie : ce sont les drames de famille, les mots orduriers, les danses lourdes, les discussions avinées, les « soûleries, » — et quels que soient le talent, la pénétration ou même le génie de l'observateur, il est difficile que ces incidens ne lui masquent pas, ne lui obturent point la vie silencieuse, réfléchie, féconde, la trame admirable dont ce n'est là que la grossière broderie. Une feuille de peuplier, vue de près, cache le soleil. Mais quand cet écrivain s'est fait lui-même un rural, un de ces ruraux dont un « intellectuel » fameux a dit, dans une circonstance mémorable, qu'ils étaient « la honte de la France, » quand il vit longuement avec ceux qu'il entreprend de dépeindre, comme M. Pouvillon ou même M. Bodley, ou M. Bazin, quand ce qu'il cherche à en prendre, ce n'est pas une « interview » mais une vue interne, profonde, accoutumée, — alors sa sympathie s'éveille. Il perçoit ce qu'il y a sous l'apparente rudesse, qui, M. Bodley l'a dit, n'est qu'une écorce trompeuse ; il éprouve ce qui se cache de solidarité sous le couvert de l'égoïsme, et surtout il comprend quel sens profond et divinatoire de la vie ont, malgré leurs préjugés et leurs ignorances, ceux qui produisent les premiers élémens de la vie. Il en vient à aimer, en le comprenant mieux, ce quatrième ou ce cinquième État dont le romancier parisien n'a emporté qu'un sentiment de dégoût. Il y revient sans cesse. Et de cette vie brutale et grande, il peut dire ce que le pape Pie IX disait de Rome aux voyageurs qui la quittaient : « Si vous y êtes demeurés une semaine, adieu ! Si vous y êtes demeurés trois mois, — au revoir ! »

Ensuite, quand le peintre et le romancier connaîtraient également leur sujet, ils ne seraient pas également armés pour le rendre, et cela pour des raisons qui ne tiennent plus aux artistes eux-mêmes, mais aux conditions fondamentales des deux arts. Le roman est, par définition et par tradition, une histoire d'amour. C'est tout au moins l'étude d'un caractère aux prises avec ce sen-

timent qui est censé être le plus révélateur du caractère, ou l'étude d'une société à propos d'une intrigue amoureuse qui est supposée fournir le cadre le plus propre à la montrer sous son vrai jour. Dans les deux cas, l'amour est le *leitmotiv* qui reparaît sans cesse, à quoi tout se ramène, auquel tout est sacrifié. C'est, sinon la seule passion de l'être qu'on observe, du moins la plus forte dans l'instant où on l'observe, et à sa violence, toutes les autres se révèlent, à sa clarté, toutes les autres s'illuminent. Le fond même de l'âme apparaît.

Il est difficile d'imaginer une plus mauvaise méthode pour peindre le paysan, difficile de trouver une circonstance plus défavorable, ou un jour plus incertain pour fixer sa physionomie. Loin que l'amour soit le *leitmotiv* de sa vie, il n'y tient, à proprement parler, aucune place. Il n'en marque pas les dates les plus mémorables. Il n'en bouleverse pas la trame; il n'en révèle pas les secrets ressorts. Une histoire de partage entre vifs, d'hypothèque, ou même d'élection, y serait beaucoup plus propre.

Car la grande passion du paysan, celle qui éclaire d'un jour subit tous les replis de son âme, la même depuis soixante générations, celle qui explique toutes les contradictions, ennoblit tous ses ridicules, justifie presque tous ses vices, c'est la passion de la Terre. A elle il sacrifie tout et, elle, il ne la sacrifie à rien. C'est elle qui le fit brutal, mais c'est elle qui le fit héroïque. C'est elle qui le fit chicanier, mais c'est elle qui le fit soldat. Son cœur, à tous les âges, bat non pour la conquête de la femme, mais pour la conquête de la terre. Là, il trouve des attitudes dignes de l'art. Là des mots dignes de la poésie. — Mais si, pour le peindre, on emploie la forme d'art qu'on appelle une histoire d'amour, on se condamne à l'éclairer du jour le plus pâle ou le plus faux. On lui prête des sentimens dont il serait ahuri. On lui fait dire des mots qu'il réprouverait ou qu'il n'entendrait pas. On grossit à l'excès ses préoccupations sentimentales si l'on est idéaliste, ou bien, si l'on est réaliste, sa débauche. Dans les deux cas, pour faire le roman du paysan, on a dû sacrifier sa vie; pour écrire une histoire d'amour, il a fallu oublier son amour.

Le peintre, lui, peut sans même soupçonner l'écueil, retracer la physionomie du paysan sous sa forme la plus émouvante. Quelquefois il emprunte à l'amour un de ses thèmes, comme M. Jules Breton, dans l'*Heure secrète*, mais c'est rare. Les sujets habituels de Millet ou de M. Lhermitte sont les plus éloignés des compli-

cations sentimentales, et, par là même, sont les plus proches de l'âme paysanne.

Ensuite le peintre donne sans effort à ses figures la poésie que l'écrivain ne donne qu'avec artifice. Car la poésie d'un homme simple est plutôt plastique que rhétorique. Il a souvent le geste beau et le parler trivial. Là le peintre triomphe. Pour rendre son personnage tragique, il a fallu au romancier un assassinat : il suffit au peintre d'un jeu d'ombre. Pour rendre sa bergère gracieuse, l'écrivain a dû lui faire dire de belles phrases grammaticales, pleines de subjonctifs. Le peintre, lui, n'a besoin que d'un rayon de soleil. D'ailleurs, il a pour l'aider dans cette œuvre d'idéalisation, la nature tout entière, le paysage, le ciel ramassés autour de sa figure et lui communiquant leur poésie. L'écrivain aussi les évoque, mais successivement, par morceaux, sans pouvoir faire apparaître d'un seul coup, l'un pénétré par l'autre, son paysan et son paysage, l'âme obscure et le radieux décor. La maxime *ut pictura poesis* se trouve une fois de plus en défaut. Et une fois de plus s'applique le mot de Delacroix, qu'on ne saurait trop répéter, car il marque exactement la limite des deux arts et la raison de tant d'échecs quand l'un vient à en passer les frontières : « Le poète se sauve par la *succession* des images, le peintre par leur *simultanéité*. »

Enfin le roman vit d'aventures et aucune existence n'en offre moins que celle du paysan. Aucune n'est plus monotone, ni plus lente en évolutions. Elle est immobile presque comme un tableau. Elle est ainsi du domaine des tableaux. Le peintre n'a pas besoin que son modèle ait eu des aventures pour intéresser à son portrait. Il prend une vieille femme dont la vie s'est passée à coudre ou à balayer devant sa porte. Il la peint comme elle est, et voilà de quoi passionner les siècles, s'il est Rembrandt ou Chardin, autant et plus que le portrait de Henri VIII ou de Mme de Pompadour. Mais l'écrivain, — historien, romancier ou poète, — ne peut faire cela. Les traits de son personnage, ce sont des actes, des paroles, des sensations. S'il n'y en a pas dans la vie qu'il retrace, il faut, pour intéresser à cette vie, qu'il en imagine. Flaubert a pu écrire quelques belles pages sur *Une âme simple*, mais combien est plus saisissant le portrait de *Madame Bovary*. Une vie agitée, traversée de crises, changeante, fournira toujours à l'écrivain des traits plus émouvans qu'une vie toujours identique à elle-même, d'une vertu toujours immobile. C'est une étrange entre-

prise, que rendre intéressante l'histoire d'un prix Montyon. Au contraire, les plus beaux portraits de maître qu'on connaisse sont ceux des hommes ou des femmes de bien, petits bourgeois et bonnes ménagères, dont l'histoire ne dit rien.

Elle n'en dit rien, précisément parce que c'étaient des serviteurs silencieux du devoir. Aussi le peintre rend-il de son siècle un témoignage toujours plus favorable que l'historien. Quand on vient de lire les tragiques récits des guerres de religion dans les Pays-Bas, ou les mémoires scandaleux du XVIIIe siècle en France, il suffit, pour se faire une tout autre idée de ces époques et de ces sociétés, d'aller voir dans les musées les portraits savans et doux que les maîtres nous ont laissés. On comprend alors pourquoi ni les Pays-Bas ni la France n'ont péri. On comprend que, dans le même pays et à la même époque, il y a les vies dont les agitations sont intéressantes à raconter et qui défraient seules toute l'histoire et toute la littérature, et qu'il y a les vies, par milliers, par millions, qui n'ayant d'autres traits que ceux du labeur quotidien, ont échappé le plus souvent à l'attention des historiens, des romanciers, des poètes, et n'ont jamais occupé que les peintres : vies de paysans et d'ouvriers attentifs au lever et à la chute du jour, d'échevins obscurs et de prêtres modestes, vies qui n'ont cessé de produire le pain que nous mangeons en nous demandant si elles existent, vies de religieuses, comme celles de ce délicieux *Ouvroir d'un béguinage à Gand*, que M. Lhermitte expose au-dessus de ses vues de la terre, comme une bleuâtre vue du ciel : vies qui n'éblouissent pas, mais qui éclairent, qui ne frappent pas, mais qui émeuvent, qui n'étonnent pas, mais qui fortifient, — vies écoulées sans bruit, comme les eaux qui fertilisent et sans éclat, comme les fleurs qui guérissent...

III

N'en existe-t-il plus, et faut-il arguer de faux ces peintures? Sont-elles, comme nous le supposions au commencement, le reflet d'une clarté qui a dès longtemps disparu de notre ciel?

Des trois témoignages portés en ce moment sur les paysans par le romancier, le sociologue et le peintre, faut-il écouter les deux premiers seulement, parce qu'ils ont fait des enquêtes « documentaires » et laisser le troisième qui, sur tous les murs de ces *Salons*, nous affirme la continuité de la vie rurale, de ses fortes pensées et de ses traditions?

Il est vrai qu'une plainte s'élève d'un bout à l'autre du territoire sur les campagnes qui se vident, sur les foyers qui s'éteignent, sur les destinées qui se déracinent, sur les héritages qui se morcellent, sur « la terre qui meurt. » Mais cette plainte n'est pas nouvelle. Le moyen âge l'entendit. La Révolution en trembla. Et, dès avant notre ère, quelque dix-neuf cents ans avant que le Jean Macquart de M. Zola quittât son champ pour rengager, ou que le Lumineau de M. Bazin entrât comme employé au chemin de fer, elle retentissait déjà dans l'exclamation douloureuse du poète :

Non ullus aratro
Dignus honos; squalent abductis arva colonis!

Il est vrai aussi que chez ceux qui restent fidèles aux champs, on dit que les mœurs ont fléchi, que le courage a manqué, que la simplicité s'est perdue. Cependant si nous regardons, à côté de la salle des Lhermitte, le panneau occupé par les dix toiles de M. Cottet, salle VIII, nous voyons les paysannes qu'il a peintes, petites-filles ou arrière-petites-filles des pirates d'Ouessant, courbant leurs têtes bien naïves et leurs bonnets bien simples sous une douleur bien sincère. Dans le rythme égal qui penche les visages de ces tableaux et de ces pastels vers le centre du panneau, on peut voir l'affliction, mais non la faiblesse. Dans les yeux, on ne peut lire aucun reproche pour l'Océan perfide et vert, d'où vient la mort, mais d'où l'on tire aussi la vie de chaque jour. Cette vieille semble chercher dans sa mémoire d'autres deuils plus anciens, le jour déjà éloigné où, ne voyant pas revenir son homme, elle interrogea les camarades, et où on lui répondit : « Il garde le bord. » Celle-là, plus jeune, presque une enfant, s'appuie pour pleurer sur l'épaule d'une amie fidèle et grave. Et toutes ces figures ramènent le regard vers l'étrange enfant mort, qui peut paraître irritant dans sa parure suprême, mais qui témoigne que les traditions mystiques de ces paysans de la mer ne sont point si perdues.

Il est vrai encore que le style et le pittoresque s'évanouissent chaque jour. Mais si l'on continue à visiter les salles de la Société nationale, on trouve, salle XVIII, deux toiles de M. Eug. Burnand, intitulées *Repos sous les Pins* et *Solitude*, qui témoignent assez que sur nos rives de la Méditerranée, on voit encore passer, conduisant les troupeaux transhumans, les silhouettes bibliques

des pasteurs. Dans ce berger assis sous les pins, à la peau cuite par le soleil, à l'œil toujours en éveil sur ses bêtes, on reconnaît le descendant direct des hommes dont le nom est resté le symbole et le synonyme de chef. Cet éternel chemineau a sa grandeur. Comme le dit Ruskin, « le travail du laboureur et du berger, vêtir la terre et garder les troupeaux, la première tâche de l'homme et la dernière, l'éducation toujours des plus nobles législateurs, rois et professeurs, l'éducation d'Hésiode, de Moïse et de David, l'éducation de toute la vraie force de Rome, et de toute sa tendresse, l'orgueil de Cincinnatus et l'inspiration de Virgile. Le travail manuel sur la terre et sa moisson recueillie en chantant, non pas le travail du piston à vapeur sur la terre et sa moisson recueillie aux sifflemens de la machine à vapeur... »

Il est vrai enfin que cette machine à vapeur et toutes les autres ont transformé sur trop de points l'aspect autrefois esthétique des travaux du paysan. Mais si vous avancez encore dans les salles de la Société nationale et si vous parvenez jusqu'à la grande toile décorative de M. Montenard, *les Vendanges*, destinée à la Société des Agriculteurs de France, comme le panneau déjà exposé l'an dernier, *O Fortunatos nimium*... vous verrez qu'il y a encore des récoltes et des industries agricoles qui se font presque aussi simplement qu'aux jours où, sur les murs du Campo Santo de Pise, Benozzo Gozzoli peignait les vendanges, la cuve, et l'ivresse de Noé.

M. Montenard est le chef de la nouvelle pléiade d'artistes de la Provence. Avant lui, Aiguiez, Cordouan, Imer, Girardon et bien d'autres avaient « découvert la Méditerranée. » Mais chaque fois qu'un véritable artiste la voit, c'est une découverte nouvelle, et le vaisseau blanc qui, voici bien des années déjà, révéla aux amateurs d'art un nouveau peintre de la mer, portait la fortune d'un maître. Les tons chauds des anciens sont devenus chez lui des tons clairs, comme chez MM. Garibaldi et Gagliardini. Les ombres fortes et brunes sont devenues légères et violettes. Tout a été traversé de lueurs. M. Montenard est surtout un paysagiste. Il est le contraire même de M. Lhermitte, chez qui le paysage pourrait parfois être oublié sans dommage. Chez lui, ce sont les figures qu'on pourrait oublier. Pourtant, ici, elles auraient un beau rôle à jouer : elles préparent pour le monde la santé, et mieux que la santé, la joie.

Les sociologues ont découvert que la culture si esthétique

de la vigne était fatale à l'esprit des populations qui s'y livrent. M. Edmond Demolins, par exemple, dans son livre d'ailleurs si ingénieux des *Français d'aujourd'hui*, a trouvé d'abord, 1° qu'elle « présente certains caractères de la cueillette, 2° qu'elle donne un produit riche, 3° qu'elle est adaptée à la petite culture, 4° qu'elle dispense du patronage cultural. De là suivent, paraît-il, des conséquences très graves : 1° la culture de la vigne éloigne des grands groupemens de personnel ; 2° elle éloigne des méthodes puissantes et de l'emploi des grands engins ; 3° elle ne contribue pas au développement de l'industrie, elle tend à développer exclusivement la petite propriété et la culture parcellaire. Et, au point de vue moral, cette plante admirable, — le plus étonnant symbole de la résurrection du printemps et des mystères de la vie, — cette plante merveilleusement décorative, aux fines vrilles, qui ombrage tant d'œuvres d'art depuis la haute antiquité jusqu'au tombeau de Pasteur, — tout le mal vient d'elle dans notre pays.

Elle développe, en effet, spécialement la *famille instable*, elle désagrège la communauté, elle développe spontanément l'imprévoyance et les habitudes de luxe. Elle est un des principaux facteurs des tendances égalitaires et démocratiques. Des cuves ou des pressoirs sont sortis trois écrivains caricaturistes et démolisseurs : Rabelais, Paul-Louis Courier et Balzac. Enfin, la vigne porte la population à s'accumuler sur place, elle éloigne des entreprises compliquées, elle ne développe pas les hautes aptitudes qui permettent de gouverner les choses et les hommes ; elle développe seulement l'émigration vers les professions urbaines ; elle produit des fonctionnaires. Elle fait sombrer la vie sociale dans la prodigalité et le plaisir, la révolte contre l'état social existant. »

Mais les sociologues sont de grands désenchanteurs, et c'est eux aujourd'hui que Platon bannirait de sa République plutôt que les poètes. Si la simple récolte ou la cueillette développe l'imprévoyance, c'est pour cela peut-être que les magnanarelles chantent dans les arbres qu'elles effeuillent. Si elle éloigne de l'emploi des grands engins, — ce qui n'est malheureusement pas vrai dans les plaines du Midi, — il faudrait s'en féliciter puisqu'elle nous offre encore le spectacle de l'homme aux prises directement avec la nature. Pour y découvrir un ferment de révolution et de haine, un bouillon de culture pour les idées anar-

chistes, il faut n'avoir jamais regardé ni dans la vie, ni dans l'art, le visage de ceux qui l'ont cultivée. En plein XIVe siècle, à cette époque de guerres et de misères, les dessins des manuscrits nous montrent la « danse des vendanges. » De toutes les professions, de toutes les cultures, de tous les labeurs, c'est celui qui a mis le plus de joie dans les yeux des hommes. De tous les groupemens sociaux, c'est celui qui a le moins attristé ceux qui y remplissent le rôle de prolétaires. Là où le vin coule à flots, on ne rêve pas de sang. Ce n'est pas seulement dans les mythologies des Jordaens ou des Titien, dans les *Triomphes* de Bacchus, du Poussin, chez tous ces capitalistes ou ces aristocrates de la vigne, qu'éclate la joie des vendanges. Vous la voyez briller aussi dans les yeux des enfans déguenillés de Murillo, des misérables *Borrachos* de Velazquez, chez les rudes vignerons de M. Lhermitte, et jusque chez les forgerons de M. Raffaelli, dans le moment où, d'un même geste, et comme pour célébrer le même rite, ils saisissent un verre de vin. Et jamais sans doute honneurs militaires ne furent mieux compris, ni plus joyeusement exécutés, par la démocratie en armes que ceux commandés en 1841 par le prince-colonel du 17e léger en défilant devant le *Clos-Vougeot.*

C'est qu'en effet, le culte du vin, dans la démocratie, est aussi mystérieux et profond qu'aux jours où les fêtes de Bacchus donnaient à la Grèce l'idée de célébrer des tragédies. La Société des Agriculteurs de France n'a pas eu tort en demandant une image des vendanges. Encore aujourd'hui, celui qui préside au vin semble remplir une aussi grande fonction sociale que le prêtre de Bacchus auquel on réservait une place d'honneur au théâtre. Dans les congrès internationaux, c'est le vin qui délie les langues, renouvelle les alliances et proscrit les guerres. Méfions-nous donc de ces pieux prophètes qui, au contraire du Christ à Cana, et sous prétexte de tempérance, veulent changer en eau le vin de nos festins. Multiplions les banquets internationaux. Versons le vin à flots, si nous ne voulons pas verser le sang, ou plutôt il est le sang, c'est le sang de la nouvelle alliance. L'Agneau pascal, lui, était un souvenir de la guerre, des persécutions contre les Hébreux. Le vin pascal est le signe de la réconciliation. Le Christ n'a pas voulu qu'après lui, l'on fît de nouvelles victimes, il a voulu que désormais le prêtre fît couler le vin, non le sang.

Et ce ne sont pas seulement les membres d'un même pays que le vin unit dans une sensation de plaisir : ce sont les géné-

rations successives qu'il relie l'une à l'autre par le sentiment de la gratitude. Ce n'est pas un de ces dons de la terre qu'on consomme immédiatement : c'est un legs des aïeux disparus. Le temps, qui est un grand poète, lui donne son charme et, pour employer le mot propre, son « bouquet. » Il garde sa couleur quand la figure du vendangeur a perdu la sienne, et sa flamme quand les cœurs sont éteints. Et ce sont des flacons fermés par les mains froides des morts qui versent aux jeunes générations la chaleur et la vie.

Voilà pourquoi, sans doute, les Primitifs placèrent si haut dans leurs tableaux de sainteté cette vigne que les économistes placent si bas dans l'évaluation des forces morales d'un peuple. Voilà pourquoi l'on voit au Palazzo Bianco, à Gênes, une vierge très digne et son Bambino picorant un raisin ; à Berlin, dans un tableau d'Altdorfer, un Enfant Jésus offrir à ses petits compagnons ce raisin que M. Demolins déplore qu'on cultive en France ; pourquoi enfin, sur les plus vieilles images de la symbolique chrétienne, on aperçoit saint Théodule bénissant un baril de vin.

Il est vrai, — et là-dessus les sociologues ont justement aperçu les faits, — que la culture de la vigne morcelle l'antique grande propriété. Mais en la morcelant, elle maintient la propriété. Croit-on que le possesseur d'un hectare de vigne y tienne moins que celui d'un immense domaine ? En découpant ce qui n'était autrefois qu'un seul domaine, en en remettant les morceaux entre un plus grand nombre de mains, l'évolution sociale a fait quelque chose comme ce qui se fait dans un régiment lorsque le drapeau est en danger. On se le partage, ou le met en lambeaux, mais on le soustrait ainsi à l'ennemi. La terre de France a été soumise au même expédient suprême. Elle a été morcelée, mais elle est sauvée.

Ou au moins elle peut l'être. Et si elle peut l'être, c'est par ce grand Inconnu, par ce Paysan *inglorius* dont les sociologues et les romanciers nous annoncent la fin et dont les peintres nous racontent la persistante vie sur tous les murs de cette exposition, comme pour affirmer, au dernier Salon du siècle, l'espoir du siècle qui vient. Ces tableaux ne sont pas les meilleurs signes de notre art, mais ils sont les meilleurs et les plus suggestifs de notre vie, — et c'est pourquoi nous nous sommes arrêtés à considérer leurs sujets plutôt que leur technique, dont nous n'avons intentionnellement presque rien dit. — Mais, quel que soit leur succès ou leur échec, leur témoignage est à retenir. Il affirme la per-

sistance et la grandeur de la vie rurale. Croyons-en ces peintures. L'art est plus vrai que la science, — surtout celle qui se pare du titre bien prématuré de « science sociale. » Il est vrai que la vie rurale se transforme, non qu'elle s'éteint. Il est vrai que la force numérique de la classe rurale diminue, non pas du tout que sa force morale fléchisse. Tant qu'elle est restée en France une majorité énorme mais amorphe, « inorganique » ou « inorganisée, » elle n'a pas eu conscience de sa force ni de ce qu'elle pouvait peser dans les destinées du pays. Réduite à la moitié environ de la nation, mais « organisée » depuis peu en associations professionnelles, la voici qui prend conscience d'elle-même. Elle devine qu'elle reste la classe la plus nombreuse, la plus liée à travers tout le territoire par des intérêts identiques, la plus physiologiquement résistante. Le corps rural a diminué, mais il a conquis une âme.

Et c'est précisément l'âme mesurée, prudente et forte qui convient à refaire une société telle que la nôtre. Le paysan est préparé, par les conditions mêmes de son labeur, à deviner les conditions de la vie sociale et du gouvernement. Ne pouvant rien créer sans la collaboration du temps, ne pouvant, comme l'ouvrier, transformer sous ses doigts instantanément la matière, — il garde le sens du passé. Étant propriétaire, si petit que soit son gouvernement, il acquiert le sens du gouvernement. Car, de même que gouverner, cultiver c'est prévoir. Connaissant les longs projets, le souci des débouchés, il comprend le rôle du « patron, » son labeur moral, sa direction nécessaire. Travaillant souvent ou ayant travaillé, jeune, pour un propriétaire plus riche, il éprouve aussi les sentimens du tâcheron. Patron et ouvrier tour à tour, il réunit en lui et réconcilie, dans sa propre destinée, les deux âmes antagonistes du capital et du travail. Les savans qui le méprisent pourraient beaucoup apprendre de lui. L'agronome raille sa routine et l'économiste sa parcimonie. Mais sa parcimonie est le grand secret de son succès là où l'agronome aux vastes conceptions échoue, et si sa « routine » a parfois retardé des progrès nécessaires, elle a aussi sauvé, des généralisations hâtives et des expériences imprudentes, l'agriculture de la France. Le moraliste déplore son âpreté au gain, sa méfiance et son individualisme. Mais, si l'argent est son but, la terre est depuis tant de générations le moyen toujours employé, que le paysan en oublie souvent le but pour le moyen, et qu'à tout

prendre, il aime mieux la terre que l'or. Et, dans cette terre de France qu'il fouille, il trouve plus d'or qu'au Klondyke, et d'une espèce qui se renouvelle toujours. Il y trouve notre trésor de guerre et la réparation de toutes nos erreurs financières en temps de paix.

Quant à sa méfiance tant reprochée, c'est elle qui le sauve des panacées sociales où se précipitent goulûment les habitans plus savans, mais plus naïfs, de nos villes-lumières. Il sait ce qu'il faut de peine et de temps pour produire un épi de blé. Il s'étonne que quelques paroles magiques et quelques jours puissent suffire à renouveler la société. Étant méfiant, il est humble, car, à tout moment, sa récolte dépend du ciel. Mais, précisément pour cela, il est accessible à quelque idéalisme. Dans l'attelage idéal qui précède sa charrue, marchent l'amour vainqueur et l'invincible espérance. Sa conception de la patrie, se confondant avec celle de la terre, ne sera pas facile à déraciner. Contre l'envahisseur, sa haine est faite de toutes les peines dépensées pour la moisson prête à naître. Le vers antique, le cri admirable : *Barbarus has segetes!*... est son cri de ralliement. Il défend le sol comme il le fouille. Comme il porte l'or, il porte le fer.

Enfin son « individualisme » est un grief vieilli, et, si la vie rurale se transforme, c'est précisément dans le sens de la solidarité. Déjà, les paysans de M. Jules Breton couraient au feu, sous la menace commune, dans un élan commun. Ceux pour qui la Société des Agriculteurs de France a fait peindre cette toile font mieux encore, non seulement dans le court danger de l'incendie, mais dans le danger permanent des crises économiques. D'un bout du territoire à l'autre, depuis les Bretons de M. Dagnan jusqu'aux Provençaux de M. Montenard, le péril pousse aujourd'hui les paysans de France à se tendre la main. Les merveilles que la solidarité rurale a réalisées depuis dix ans étonnent ceux qui veulent s'enquérir de ce qui se passe sur la terre de France. S'il est ailleurs « des morts qui parlent, » il y a là-bas, par millions, des vivans qui se taisent, mais qui travaillent, et qui forment la réserve profonde et suprême où la France peut encore puiser. — Les *Salons* de 1899 ne seraient pas complètement inutiles, s'ils nous y faisaient songer.

ROBERT DE LA SIZERANNE.

POÉSIE

DANS UNE ÉGLISE DE VILLAGE

Le fin clocher du bourg, sur la côte normande,
De loin semble petit devant la mer si grande.
Il sert pourtant, debout dans le ciel sombre ou clair,
De signal aux marins en péril sur la mer.
Mais, ce matin, le flot bat doucement la plage.
Allons par là. L'église est au bout du village,
Et son ombre, au couchant, s'étend jusqu'au blé mûr.
J'ai suivi la ruelle où, séchant contre un mur,
Un filet suspendu répand son âpre arome,
Et j'ai vu, par-dessus les épais toits de chaume,
Grandir le clocher gris, bien d'aplomb sur sa tour,
Et l'azur apparaître en ses trèfles à jour.
Il me montrait le ciel, la mystique patrie,
Et, de loin, il semblait me dire : « Viens et prie, »
Le gothique clocher qu'obsèdent les corbeaux.
J'ai suivi le sentier au milieu des tombeaux,
Où les pavots épars jettent leur pourpre vive,
Et, seul, dans la fraîcheur de la nef en ogive,
M'étant agenouillé dans l'un des bancs de bois,
J'ai fait avec respect le signe de la croix
Et j'ai prié.

Mon Dieu, que mon cœur est aride!
Pourtant, vous le savez, je vous ai pris pour guide.
Ardemment, tendrement, je redis le *Credo*.
J'accepte votre joug, je veux votre fardeau.
Votre nom est au fond de toutes mes pensées.
Jésus, je joins mes mains devant vos mains percées;
Devant vos deux genoux douloureux et ployés,
Je me prosterne et baise éperdument vos pieds,
Et, voyant dans vos chairs la blessure cruelle,
Je voudrais que mon cœur fût palpitant comme elle!
Mais qu'il est froid et sec! Ai-je vraiment la foi?
Dieu de miséricorde, ayez pitié de moi!
Rendez-moi, rendez-moi ma ferveur enfantine,
Quand j'étais sûr, pendant ma prière latine,
D'être écouté d'un Père et quand, après l'*Ave*,
Je voyais — que de fois du moins l'ai-je rêvé! —
La bonne Sainte Vierge, en ses blancs et longs voiles,
Incliner vers mon front sa couronne d'étoiles!
Vous connaissez, mon Dieu, ma bonne volonté.
J'ai vaincu mon orgueil et mon impureté.
Exaucez-moi, rendez ma prière meilleure,
Et faites que mon cœur se fonde et que je pleure.
Je veux croire! Je crois! Ce doute est le dernier.
O Jésus, donnez-moi la foi du Centenier,
Afin que plus jamais, mon Dieu, je ne vous dise,
Comme aujourd'hui, devant l'autel, dans votre église :
« Seigneur, m'entendez-vous? Seigneur, êtes-vous là? »

Ainsi, pendant longtemps, ma plainte s'exhala.
L'âme du vieux pécheur, sur le tard convertie,
Est comme un sol couvert d'herbe folle et d'ortie;
En vain il la travaille, acharné laboureur,
Il n'en peut extirper la semence d'erreur,
Et sa foi, que pourtant, seule, il sait bonne et vraie,
Est comme un blé d'avril étouffé par l'ivraie.

Pourtant cette humble église est un lieu doux au cœur;
Et, tout en admirant, sur les dalles du chœur,
Le reflet diapré qui tombe des verrières,
Je crois que ces vieux murs, saturés de prières,

Vont me verser la foi des simples paysans
Qui parlent au bon Dieu, là, depuis six cents ans,
Et dont aucun jamais n'a connu mon angoisse.
Devant ce Saint Martin, patron de la paroisse,
A cheval et coupant du glaive son manteau,
Des cœurs d'or et d'argent sont mis en *ex voto*,
Et voici l'if de fer où brûle encore un cierge
Devant une rustique image de la Vierge
Tenant sous son talon le serpent écrasé,
Et montrant dans son sein un cœur martyrisé
Que sept poignards aigus font saigner sous leurs pointes.
Le long contact des fronts courbés et des mains jointes
A fini par polir le dossier des vieux bancs.
Tout là-haut, avec ses vergues et ses haubans,
— Don de pauvres marins sauvés d'une tempête, —
Un petit trois-mâts pend au-dessus de ma tête.
Tout enfin, dans l'église, évoque autour de moi
La piété naïve et la profonde foi.

O foi du peuple, foi des humbles, je t'envie!
Ils sont sûrs que la mort est l'éternelle vie,
Et quand, près de ce grand portail à deux vantaux,
Un cercueil de sapin est mis sur les tréteaux
Et reçu par les chants des clercs en lourde chape,
Ils pensent dans leur cœur que l'âme qui s'échappe,
Pure, de ce bas monde et vole aux cieux ouverts,
Va recevoir le prix des maux qu'elle a soufferts.
Cette foi simple habite en ces voûtes sacrées;
Elles en sont, depuis six siècles, pénétrées.
Dans cette vieille nef, tant de chrétiens pieux,
Et leurs pères, et les aïeux de leurs aïeux,
Perdus dans un passé dont plus rien ne surnage,
Ont tant prié, depuis le lointain moyen âge!
Ici, leur âme a pris tant de fois son essor!
Communion des Saints, je puise en ton trésor!
Je respire de la prière accumulée;
Elle verse son baume en mon âme troublée,
Et mon cœur, qu'à grands coups irrités je frappais,
Se calme et se remplit d'espérance et de paix,
Comme un golfe orageux soudain se tranquillise.

Oui, bons paroissiens de cette pauvre église,
Robustes gens de mer vêtus d'un tricot brun,
Qui, baissant votre front boucané par l'embrun,
Portez, aux Fêtes-Dieu, le dais à plumes blanches,
Honnêtes marguilliers en blouse des dimanches,
Sachant par cœur l'office et chantant les répons,
Mamans avec un mioche ou deux près des jupons,
Aïeules dont les doigts ridés par la misère
Usent obstinément les grains durs d'un rosaire,
Jeunes femmes levant au ciel vos yeux songeurs,
Gamins du catéchisme et fillettes des Sœurs,
Vous qui priez ici Jésus, pendant les messes,
Pour devenir un jour dignes de ses promesses,
Soyez bénis! C'est grâce à vous que j'ai dompté
Mon vieux reste d'orgueil et d'incrédulité.
Vos ancêtres et vous avez mis dans ces pierres
Un don surnaturel par vos saintes prières.
Sous cette voûte, à tous les angles du granit,
Divins oiseaux de l'âme, elles ont fait leur nid.
J'entends chanter en moi leur voix suave et pure;
Mon cœur s'émeut enfin, ma bouche les murmure,
Et, tout en pleurs, tendant mes deux mains vers la croix,
J'ose dire : « Mon Dieu, je vous aime et je crois! »

François Coppée.

REVUE DRAMATIQUE

Comédie-Française : *Le Torrent*, comédie en quatre actes, par M. Maurice Donnay. — Odéon : *Ma Bru*, vaudeville en trois actes, par MM. Fabrice Carré et Paul Bilhaud.

M. Maurice Donnay a compris, semble-t-il, que la veine d'où il a tiré ses précédentes comédies est un peu épuisée : justement lassé d'avoir tant de fois déjà refait la même chose, il a tenté de faire autre chose. Passant des théâtres de genre à la Comédie-Française, il a été très pénétré des devoirs que lui imposait cette promotion. Il a voulu nous donner une pièce d'un art plus solide, une comédie où il y eût de la matière, des idées, de l'émotion, en même temps que de l'observation et de l'esprit. Il n'y a guère réussi. *Le Torrent* a été médiocrement accueilli par le public et par la presse. On peut craindre que cet insuccès n'ait pour conséquence de rejeter M. Donnay en arrière, vers le genre qui lui a valu jusqu'ici des applaudissemens faciles. Il recommencera à recommencer *Amans*. Ce serait fâcheux. Il y aurait moyen pour le jeune écrivain de tirer meilleur parti de la leçon qu'il vient de recevoir et d'en mieux saisir la portée. En effet le tort de M. Donnay dans cette pièce n'est pas d'avoir trop changé sa manière, mais c'est bien plutôt d'y être resté trop semblable à lui-même. M. Donnay a été dupe des complimens qu'on lui a prodigués. On trouvait dans son théâtre un mélange d'ironie et de sensualité dont on ne cessait de célébrer la grâce, l'aimable fantaisie, la délicatesse et la légèreté. Ce qui me frappait au contraire dans ce théâtre c'en était, je ne dirai certes pas la grossièreté, mais l'inélégance : j'ai pour ma part essayé de l'insinuer, avec un peu de timidité et de honte, comme il arrive lorsqu'on se sent en désaccord avec l'opinion commune. La nouvelle pièce de M. Donnay n'a fait que mettre en un jour cru et révéler à tous les yeux cette inélégance foncière.

Car, cette fois, M. Donnay ne s'est pas borné à faire la satire des mœurs, et à nous présenter telle qu'elle est la pleutrerie de ses contem-

porains. Il a imaginé des personnages sympathiques, incarnant la distinction morale telle qu'il la conçoit. Versannes et Mme Lambert sont des êtres supérieurs, incapables de se prêter aux compromis usités dans notre société pharisienne et qui conforment leur conduite à leur idéal. Versannes a été d'abord un oisif, un mondain, un homme de cercle; dégoûté d'une vie frivole et désireux de se régénérer, il s'est retiré dans ses terres afin d'y mener l'existence saine et utile de gentilhomme fermier. Par malheur, il est marié à une petite femme jolie et sotte qui n'a ni cervelle, ni cœur, ni même de sens. Elle lui plaisait ainsi, du temps qu'il n'avait lui-même qu'une âme de vanité; depuis sa conversion, il la trouve insupportable. De se sentir lié à cette perruche, celui est une souffrance de tous les instans. Il a des aspirations qui ne sont pas satisfaites. Il a des rêves généreux et sans emploi. C'est un incompris. Que va-t-il faire pour réaliser les fins supérieures de sa nature ? Or, il y a dans un intérieur voisin une femme d'une trentaine d'années, deux fois mère de famille. Il deviendra l'amant de la mère de famille. Celle-ci, Mme Lambert, est pareillement une créature d'élite. Pour pénétrer cette âme exquise, voilée de délicatesse, de pudeur et de fierté, il n'eût pas fallu moins que toute l'intelligence et tout le soin attentif d'un mari éminent qui n'aurait eu aucun autre emploi de son temps. Mais la vie est mal faite, comme chacun sait. M. Lambert est d'une intelligence bornée, d'une nature épaisse, et d'ailleurs fort occupé à diriger une entreprise industrielle. Et voilà encore une incomprise! Que va-t-elle faire afin d'échapper à cette atmosphère de vulgarité où elle étouffe ? Elle deviendra la maîtresse de Versannes. Ces deux incompris se consoleront en se comprenant l'un l'autre. Rien de plus naturel. Cela est si naturel, en effet, que c'est la nature elle-même dans ce qu'elle a de moins éthéré. C'est l'adultère né de l'ennui et des commodités du voisinage. C'est l'aventure vulgaire, médiocre, misérable. C'est le dernier mot de la platitude et de la banalité.

Ce pauvre adultère provincial fournit aux deux partenaires les joies qu'il comporte, et qui sont d'ailleurs de tous points conformes aux joies de l'adultère parisien. Seulement il survient un accident. Mme Lambert s'aperçoit qu'elle est enceinte; et comme elle est trop pure pour se résigner à un partage auquel du reste son mari ne la sollicite pas, elle se trouve très embarrassée. Telle est la situation. Tel est le « cas de conscience » qui va être débattu pendant tout le cours de la pièce. Les solutions qui s'offrent ne sont ni très nombreuses, ni surtout très réjouissantes. Ou bien les heureux amans se sauveront. Ce sont de ces sottises qu'on commet dans un moment d'exaltation, mais qui

ne résistent pas à un quart d'heure de réflexion. Ou bien on se souviendra qu'il y a un mari pour endosser la paternité. Mme Lambert préfère lui avouer sa faute ; et comme celui-ci se fâche, étant bien décidément dépourvu de toute grandeur d'âme, elle se précipite dans le torrent sous la roue de l'usine. Ce dénouement de mélodrame nous a laissés froids, comme les angoisses des amans nous avaient trouvés indifférens. La raison est trop simple ; c'est qu'il nous est vraiment impossible de plaindre en eux les victimes d'une fatalité inéluctable. Ils savaient à quoi ils s'exposaient. Versannes est un grand garçon, et il ne peut ignorer que les distractions extra-conjugales entraînent parfois des conséquences. Mme Lambert n'est plus une pensionnaire ; elle ne peut se dissimuler que, s'il est agréable pour une mère de famille de s'aller jeter dans les bras d'un beau ténébreux au lieu de rester auprès de ses enfans, et de filer le parfait amour au lieu de filer la laine, cela ne va pas sans quelques dangers. Donc qu'ils se tirent de là comme ils pourront !

Si encore l'auteur s'était borné à développer une situation ; mais il a cru devoir, à cette occasion, développer une thèse. *Le Torrent* n'est pas seulement la mise à la scène d'un fait divers quelconque ; c'est par surcroît une pièce à thèse. C'en est une puisqu'il y a un « raisonneur, » un certain Morins, psychologue de profession. Oh ! ce Morins ! C'est bien la peine de s'être fait, comme M. Donnay, une réputation d'écrivain ultra-moderne pour s'en aller exhumer du fatras romantique des déclamations quasiment antédiluviennes ! A la manière des bousingots, ce Morins accable de son mépris le « bourgeois. » Mais qu'est-ce donc que la profession de psychologue pour dames, si ce n'est une profession essentiellement bourgeoise ? Et Morins, et Versannes, et Mme Lambert et nous tous, que sommes-nous donc si nous ne sommes des bourgeois ? Consulté par son ami sur la question de savoir s'il doit ou non « fuir » avec sa maîtresse, Morins lui demande s'il sent en lui l'amour, le véritable amour, cet amour qui se distingue des autres amours en ceci qu'il est l'amour et que les autres ne sont que la contrefaçon de l'amour. Il le dépeint, ce véritable amour, en des termes qui jadis eussent fait se pâmer d'aise les modistes abonnées des cabinets de lecture. Après quoi, il entonne un couplet sur les droits de la passion. Les droits de la passion ! Quelle psychologie les a révélés à ce psychologue ? Où les a-t-il vus ? Qui est-ce qui les a jamais vus ? Par quelle opération miraculeuse la passion créerait-elle des droits et non des servitudes ?

Mais c'est qu'en effet ces niaiseries surannées recommencent d'avoir cours. Un auteur qui respecte son public ne se croit pas quitte

envers lui, s'il ne lui a débité une thèse contre le mariage. Une pièce à thèse, selon la mode de 1899, doit contenir une thèse contre le mariage, « cette institution féroce. » C'est par là que *le Torrent* porte la marque d'aujourd'hui. Seulement on se borne d'habitude à demander que le lien du mariage soit rendu aussi lâche que possible, allégé par toutes les facilités de divorce imaginables. Il faut bien surenchérir. C'est pourquoi M. Donnay réclame tout uniment le mariage libre. Telle est, aux maux de notre société, la véritable panacée; tout le reste n'est que palliatif. Versannes et sa maîtresse semblaient désignés pour inaugurer l'avènement d'une humanité supérieure fondée sur le mariage libre... L'excuse de ces « hardiesses », c'est qu'on n'est pas tenté un seul instant de les prendre au sérieux, et qu'on ne risque pas d'avoir envie de les discuter. Ce sont, non pas même des idées, mais des mots vides de sens. Car on ne saurait fonder ni le mariage sur l'amour, ni une société sur le caprice d'unions passagères. Le mariage libre, du jour où il serait décrété, cesserait d'être libre, parce qu'il serait le mariage. Pour ce qui est de prétendre que l'humanité s'élèverait au-dessus d'elle-même du jour où la loi nous autoriserait à avoir des enfans de ménage à ménage, par une méthode de croisement, c'est se moquer du monde, et cette fois sans grâce. On ne pouvait manquer de déclarer que ces opinions subversives viennent en droite ligne du théâtre d'Ibsen. Hélas! Cela n'est pas même ibsénien. Ce n'est que puéril.

Dans une pièce qui est bien d'aujourd'hui, il est de même nécessaire qu'il y ait un rôle de prêtre. Depuis une dizaine d'années, on a définitivement installé le curé au théâtre, et dans tous les théâtres, au Palais-Royal et aux Variétés comme au Gymnase. Même il est étonnant que cette intrusion n'ait pas inquiété les personnes libérales et tolérantes qui se donnent pour mission de surveiller les empiétemens du cléricalisme. A l'heure qu'il est, il y a un prêtre dans *la Dame de chez Maxim'*, il y en a un dans *le Vieux Marcheur*, il y en a un dans *le Torrent*. Comme les curés qu'on nous montre ne sont ni assassins, ni faussaires, ni surtout fanatiques, et qu'on en fait plutôt de braves gens un peu sots, indulgens et doucereux, on déclare que toutes les convenances sont gardées et que, pour trouver ces exhibitions choquantes, il faudrait être l'esprit le plus affreusement étroit. Soyons donc cet esprit étroit. Dans *la Dame de chez Maxim'* et dans *le Vieux Marcheur*, la drôlerie consiste à mêler à toutes sortes de polissonneries l'innocence d'un abbé candide qui ne voit, ne comprend, ne devine rien. Et tant pis pour ceux qui trouvent cela drôle! Dans *le Torrent*, il est de

même fâcheux d'avoir mêlé un personnage dont l'habit est respectable à cette histoire d'une coucherie et de ses suites. L'abbé Bloquin donne à Mme Versannes le conseil de quitter son amant, de retourner à son mari. Ce conseil aurait du moins l'avantage d'éviter un grand malheur aux enfans déjà nés de Mme Lambert et qui sont fort innocens de tout ce qui se passe. Au surplus, ce n'est pas la faute de l'abbé Bloquin, c'est la faute de Mme Lambert, si elle s'est mise dans une situation d'où il est, de quelque manière que ce soit, impossible de sortir décemment! Mais nous ne sommes pas dans la réalité, nous sommes au théâtre, ou la seule morale qui ait cours est la morale la plus conventionnelle. Au théâtre, nous ne voyons qu'une chose, et à notre grand scandale, c'est que l'abbé Bloquin conseille à Mme Lambert un mensonge : comme si, depuis le jour où elle a commencé d'avoir avec son amant des relations probablement clandestines, la chaste Mme Lambert ne s'était pas enfoncée dans le mensonge jusqu'au cou! Un prêtre conseillant un mensonge! Les voilà bien, les conseils de la religion! Qui dit religion, dit hypocrisie... Encore une fois, tout cela n'est pas sérieux. Mais que cela est de mauvais goût !

C'est de plusieurs degrés que les auteurs de ce temps nousauront fait descendre dans la vilenie. De plus en plus nous perdons jusqu'à la notion de ce que ce peut être qu'un homme bien élevé. A ce point de vue, la conversation de Versannes avec son ami Morins est très significative. Il ouvre largement, pour l'édification de ce tiers, l'alcôve conjugale et l'autre. On avait cru longtemps que, dans ces sortes de matières, une certaine discrétion s'impose. Hier encore, ce gentleman eût passé pour un goujat.

Enfin il y a toute une série de détails, de symptômes et d'images que je n'avais pas vu encore étaler avec cette complaisance au théâtre ou du moins sur les scènes où on a quelque souci de dignité. Sauf erreur, je ne me souviens pas qu'on eût encore à la Comédie-Française mis à la scène le diagnostic de la grossesse. C'est par là que *le Torrent* pourra avoir sa place dans l'histoire des progrès du théâtre contemporain. Au premier acte, Mme Lambert se trouve incommodée. Elle a le cœur tout brouillé. Et ces maux de cœur ne sont que le classique avant-coureur d'une situation intéressante. Au second acte, elle informe Versannes de son état, et elle se plaint d'être un peu gênée pour lui faire cet aveu qu'elle eût préféré lui murmurer très bas quand ils auraient été dans l'intimité la plus douce, la plus confiante, à l'un de ces momens où l'on se dit tout. Ces choses difficiles à avouer dans le tête-à-tête on va donc les dire tout haut devant douze cents per-

sonnes assemblées. Enfin, au dernier acte, on fera venir un médecin, pour donner à ce genre de description un caractère tout à fait scientifique. Il est clair qu'il reste encore à nous mettre sous les yeux les péripéties de l'accouchement. C'est donc qu'il y a de l'avenir pour notre première scène. La Comédie-Française n'a jamais prétendu ne nous donner que de bonnes pièces; et on ne saurait le lui demander. Mais elle avait jusqu'ici tenu à honneur de conserver certaines traditions de goût, de tact, de politesse. On ne s'était pas encore habitué à y trouver le ton de la mauvaise compagnie.

Le Torrent a été fort joliment mis en scène et les acteurs tirent tout le parti possible des rôles qui leur sont confiés. Mlle Bartet est comme toujours d'une distinction parfaite. La distinction étant, au théâtre comme dans les salons, l'une des qualités qui se font le plus rares, on ne saurait trop louer cette artiste unique de nous en avoir donné tant et de si charmantes images. M. Duflos a de la chaleur, de la conviction dans le rôle de Versannes, et il y est amoureux à souhait. M. de Féraudy dessine avec beaucoup de justesse une figure de curé brave homme. Il a contribué pour sa forte part à faire passer ce rôle déplaisant et à atténuer ce que la situation pouvait avoir de scabreux. M. Le Bargy débite avec mordant les tirades du psychologue Morins. M. Laugier est un bon mari de comédie. Mlle Muller a beaucoup de jeunesse et de grâce coquette sous les traits de cette petite perruche de Mme Versannes. Enfin M. Coquelin cadet, dans un rôle d'ailleurs tout à fait inutile, a beaucoup amusé. Peut-être seulement l'espèce de solennité avec laquelle on ne peut s'empêcher de jouer à la Comédie-Française a-t-elle fait mieux ressortir encore l'indigence de l'ouvrage.

L'Odéon tient un gros succès qu'il suffit de signaler. *Ma Bru*, par MM. Fabrice Carré et Bilhaud, est un vaudeville exécuté sur un vieux sujet, d'après des recettes pareillement vieilles, mais dont l'effet est à peu près sûr. Tant qu'il y aura des belles-mères en France, on fera rire un public français aux dépens des belles-mères. La pièce de MM. Carré et Bilhaud enrichit ce cycle et ne prétend pas à le fermer. Il y a beaucoup de verve et de belle humeur dans ce vaudeville, dont le second acte n'a été qu'un long éclat de rire.

Mme Tessandier est très comique dans le rôle de la belle-mère et Mlle Yahne charmante dans celui de la bru. Il faut citer avec éloges MM. Albert Lambert, Marquet, Coste, Céalis, Mlles Kesly et Béryl.

René Doumic.

REVUE MUSICALE

Théatre de l'Opéra : *Guillaume Tell.* — Théatre Lyrique de la Renaissance : *Obéron.* — Théatre de l'Opéra-Comique : *Le Cygne,* ballet de MM. Catulle Mendès et Charles Lecocq.

Je reviens toujours, et toujours pour y souscrire, à ce jugement de Montégut sur Rossini :

« Personne, je crois, et dans aucun art, n'a exprimé avec autant de puissance et de charme les sentimens qui sont doux au cœur de l'homme. Rossini est par excellence le chantre du bonheur. On a tout dit en vérité sur sa musique, lorsqu'on a dit que son caractère est d'être radieuse et de porter l'allégresse dans l'âme de ses auditeurs... Le bonheur est tellement l'essence de sa nature et la pente nécessaire et instinctive de son génie, que, même lorsqu'il exprime les passions les plus cruelles ou les sentimens les plus graves : la jalousie, l'amour tragique, le patriotisme et la passion de la liberté, la terreur religieuse et l'élévation de l'âme vers Dieu, je ne sais quelle joie et quelle ivresse découlent de ses chants (1). »

Cela est vrai même de *Guillaume Tell,* et, dans *Guillaume Tell,* des passages même les plus tragiques. Cherchez un sentiment, un état de l'esprit ou de l'âme, dont le nom désigne et résume le caractère dominant et, comme auraient dit les Grecs, l'*éthos* du chef-d'œuvre rossinien : ce ne sera ni la tristesse, — encore moins le désespoir, — ni la colère, la haine ou la vengeance, en un mot aucune des passions terribles ou sombres. Ce sera la joie, une joie grave et grandiose, faite de lumière, de paix et de sérénité. Je ne parle pas de l'étonnant finale du troisième acte, où la seule annonce du supplice de Guillaume fait éclore sur les lèvres de la princesse la plus aimable et la plus imperti-

(1) E. Montégut, *Poètes et artistes de l'Italie.*

nente des mélodies. Je songe à trois scènes de douleur et de larmes : le trio, l'air dit « de la pomme » et celui d'Arnold : *Asile héréditaire*. Là, du moins, Rossini a pris non seulement au sérieux, mais au tragique, et, si j'ose dire, au sublime, l'angoisse paternelle et le deuil filial. Là, pourtant, il n'y a presque rien de cruel, surtout d'atroce. Si ; dans le trio célèbre, il y a deux ou trois cris d'Arnold qui percent et fendent le cœur ; mais le reste, si touchant que ce soit, le fondrait plutôt. Le reste, c'est la lenteur du mouvement et le balancement, presque le bercement du rythme ; c'est la symétrie des périodes, le cours magnifique de la mélodie ; c'est tout ce qui fait de l'admirable *andante* comme un fleuve d'amertume, mais un fleuve et non pas un torrent.

Il me semble que, dans l'air de Guillaume au troisième acte, dans celui d'Arnold au dernier, la nature ou la qualité de la douleur est pareille. Cette douleur, au lieu d'étreindre l'âme, la dilate ; elle l'éclaire plutôt qu'elle ne l'assombrit. Rappelez-vous, sous la mélodie de Guillaume, l'accompagnement de violoncelle qui lui-même est une si noble, une si rayonnante mélodie. Et le chant d'Arnold orphelin sur le seuil de sa maison déserte, avec quelle ampleur il s'épanche, avec quelle plénitude il s'épanouit ! Personne, depuis Gluck et Mozart, n'avait ainsi réalisé la conciliation mystérieuse et supérieure de l'extrême souffrance avec la pure beauté. S'il faut, pour mieux comprendre et mieux sentir, une comparaison ou plutôt une antithèse, cherchez-la sur les confins opposés et comme à l'autre pôle de l'expression musicale. Ouvrez au hasard la partition de *Tristan ;* là, dans l'amour, partant dans la joie ou ce qui devrait l'être, vous rencontrerez plus de violence et d'âpreté qu'il ne s'en trouve ici dans la douleur. Vous reconnaîtrez que le pathétique de *Guillaume Tell* est exactement celui que Montégut a signalé « comme propre à l'Italie heureuse ; un pathétique qui, à bien prendre, n'est autre chose qu'une forme du bonheur. »

Les beautés épiques de *Guillaume Tell* justifient encore mieux cette définition. Parmi les chœurs innombrables et presque ininterrompus du premier acte, il n'en est pas un seul qui ne respire la paix ou ne crie l'allégresse. Ce peuple en esclavage est cependant un peuple en fête. Comme le pêcheur que méprise Guillaume, « il chante en son ivresse, » et la splendeur de son pays lui fait oublier, l'espace d'un matin, la perte de sa liberté. « Célébrons ! Célébrons ! » C'est le mot qui revient sans cesse. Du commencement la fin de l'acte, on célèbre, on ne fait que célébrer, à moins qu'on ne contemple et je me demande toujours ce que, de cette radieuse musique, il faut admirer davantage : l'emportement ou le calme, l'enthousiasme ou la tranquillité.

Le premier acte de *Guillaume Tell* est beau comme le jour, le second est beau comme la nuit. Il n'y a de changé que l'heure, et la paix de la musique en est encore redoublée. L'admirable scène du Grütli se déroule tout entière sans qu'un souffle de colère, sans qu'un cri de haine en altère la religieuse majesté. Je ne sais pas de musique plus noblement populaire, plus digne d'être proposée en exemple à la foule, plus capable d'exalter son âme sans la troubler. Des trois motifs annonçant l'arrivée des Cantons, pas un n'est vulgaire et pas un n'est irrité. Aucun non plus ne se hâte, et, dans l'immense finale, un seul épisode, fort court, est d'allure rapide, de rythme syllabique et pointé. Partout ailleurs la mélodie, le récitatif se déroule et s'étale; tout est large, tout est lié, tout s'arrondit en phrases amples et pures, comme si la nature amie et saintement complice communiquait à ses fils, avec toute sa grandeur, toute sa sérénité. Quelle tentation pour le génie italien de finir ici par l'*allegro*, la *cabalette* ou la *coda*, celle de *la Vestale* ou du *Siège de Corinthe!* Quelle merveille qu'il ait résisté, qu'il ait élargi cette péroraison jusqu'aux proportions de l'apothéose! Meyerbeer, un jour, après la bénédiction des poignards, précipitera le mouvement; il fera sonner une charge féroce par des trompettes que Shakspeare aurait pu nommer « hideuses. » Mais les trompettes de Rossini retentissent sans fureur. Calmes, joyeuses et presque sacrées, elles n'appellent aux armes que pour la justice et la liberté.

Qu'on ne se méprenne pas au moins, et quand nous parlons du bonheur tel que l'exprime, dans *Guillaume Tell*, le génie rossinien, qu'on ne le confonde pas avec une légère et frivole gaieté. En cette joie sérieuse et profonde, il arrive que le rêve ou le mystère même entre comme élément. Le quatuor des violoncelles au début de l'ouverture, certain salut de Guillaume à Melcthal : *De l'âge et des vertus c'est le saint privilège!* l'allocution nuptiale de Melcthal aux couples qu'il vient de bénir, le petit chœur de la chapelle et le simple prélude de : *Sombres forêts!* autant de pages, ou de passages seulement, qu'il est difficile d'entendre sans un vague désir de larmes. Musique heureuse pourtant, où rien n'attriste, mais où quelque chose attendrit. Et cette mélancolie n'est qu'une douceur de plus; elle achève notre enchantement. Le génie antique lui-même ne l'a pas toujours ignorée, et, s'il faut en croire les poètes, l'archer divin la ressentit après sa victoire. Qu'une fois au moins Rossini l'ait connue, c'est une preuve dernière qu'il était bien de la race des dieux, et que, pour avoir fait *Guillaume Tell*, il mérita d'être appelé l'Olympien.

La présente exécution de *Guillaume Tell* à l'Académie nationale de

musique est simplement détestable. Elle l'est en tout, par le fait et même par la faute de tout le monde. L'artiste qui chante Guillaume le chante avec une emphase, une enflure de la voix et du geste, qu'on pouvait ne pas attendre, ou craindre, de celui qui fut dans *Tannhaüser* un Wolfram simple et touchant. Il ne prononçait pas alors : « O douce *étoâle*, feu du *soâr*. » Pourquoi prononcer aujourd'hui : « Il chante, en son *ivrâsse*, ses plaisirs, sa *maîtrâsse*. » Pourquoi ces mots démesurément ouverts et ces notes finales prolongées démesurément? Guillaume pèche par excès; Arnold par défaut. Le style de l'un est trop lâche; trop étriqué celui de l'autre. « Je te *sové*, dit-il, toi, la fille des rois! » et l'admirable récitatif, ce flot de paroles stupides et de sublime musique, toute cette divagation grandiose, éperdue, se change en un misérable caquet. Faut-il parler de Walther, et des rugissemens échappés d'une bouche que Victor Hugo n'eût pas manqué d'appeler la bouche d'ombre! Hélas ! et le pêcheur ! Un directeur de l'Opéra comprendra-t-il jamais qu'il est des rôles de petites dimensions et de grande importance; que la chanson du pêcheur n'est pas un hors-d'œuvre banal, mais le premier rayon, le premier sourire du matin sur les eaux; que pour donner cette impression il faut une voix, un talent, une silhouette, une attitude, un artiste enfin, au lieu d'un médiocre coryphée niaisement appuyé sur un aviron, dont il continue d'user, comme d'une gaule, longtemps après qu'il est descendu de son bateau. Mathilde est plus acceptable. Sans doute elle ne soupçonne guère tout ce qu'il y a dans : *Sombres forêts*. Mais il y a tant de choses ! Je me souviens d'avoir entendu Mme Carvalho chanter cet air. Par la pureté de la voix, par l'ampleur du style, elle en faisait un admirable paysage. On songeait à l'*amica silentia lunæ* de Virgile, au « grand secret de mélancolie » de Chateaubriand, à la « chaste obscurité des branches murmurantes » de Victor Hugo, et l'on était forcé de reconnaître que tant de paroles, et si belles, n'avaient jamais exprimé comme deux mesures seulement de cette cantilène, le mystère de la nuit et des bois.

J'admets qu'il soit malaisé, pour la direction de l'Opéra, de remédier à l'insuffisance des artistes, mais il lui serait facile d'agir sur l'orchestre, sur les chœurs, ou contre eux. Les chœurs, l'orchestre, cela pourrait, devrait être excellent ; cela comme le reste, encore plus que le reste, est tombé fort au-dessous du pire. A ce double point de vue, une première représentation à l'Opéra est quelquefois satisfaisante; une représentation ordinaire est le plus souvent honteuse. Il est temps de s'en plaindre, et très haut. « Il faut parler, » comme dit Arnold. Aussi bien, depuis longtemps et de toutes parts, on nous y

engage. Nous n'avons récemment entendu que *Guillaume Tell*. On rapporte que *Faust*, *la Valkyrie* et surtout *Samson et Dalila* ne sont pas mieux traités. Mais *Guillaume Tell* suffit à justifier toutes les colères. Les choristes de l'Opéra n'ont jamais joué, sauf dans *les Maîtres Chanteurs*, le premier soir. Maintenant c'est à peine s'ils chantent. Et de quelles voix traînantes, éparpillées, veules et fausses ! Les malheureux ! Qu'ont-ils fait, au second acte, de l'adorable petit chœur de la nuit ! Et que fait aussi l'orchestre, ou plutôt que ne fait-il pas de tant de merveilles, de tant de détails précieux qui lui sont confiés ! Il change les plus nobles préludes, les plus admirables préfaces instrumentales en ritournelles de vaudeville. Il déblaye, il bousille, il dénature, il massacre. Ainsi dans cette maison en désarroi, tout le monde a perdu le goût et le soin, l'intelligence, le respect et l'amour, et l'interprétation d'un chef-d'œuvre à l'Académie nationale de musique n'en est plus que la profanation.

N'allez donc pas, vous qui l'aimez encore, entendre *Guillaume Tell*. Mais allez au théâtre lyrique de la Renaissance entendre *Obéron*. Allez-y par intérêt, ou par charité, pour une entreprise tentée souvent, mais jamais avec plus de zèle et de naïveté touchante. L'orchestre de la Renaissance étant trop petit pour contenir tous les musiciens, trois d'entre eux, un cor, si je ne me trompe, et deux trombones, se sont assis dans une avant-scène du rez-de-chaussée. Et cela fait songer aux vers de *Namouna :*

> On entendait à peine, au fond de la baignoire,
> Glisser l'eau fugitive...

car c'est au fond d'une baignoire aussi qu'on entendit sinon chanter, du moins accompagner la barcarolle d'*Obéron*, cette exquise chanson des eaux.

« *Obéron*, a dit Berlioz, une perle allemande éclose dans l'huître britannique. » Ce qui signifie assurément qu'*Obéron* fut représenté pour la première fois en Angleterre, et peut-être aussi que dans la beauté du chef-d'œuvre, comme en celle d'une perle, il faut faire une part à l'Océan. Cette part est considérable. Je n'avais pas oublié les grâces aériennes d'*Obéron;* je m'en rappelais moins bien les splendeurs marines, surtout le merveilleux monologue de Rezia. Peu vous importe qui est Rezia. Rien ni personne n'importe en ce livret, le plus inepte, avec celui de *la Flûte enchantée*, dont se soit jamais inspiré le génie d'un grand musicien. Sachez seulement qu'il s'agit d'une femme jetée par la tempête sur un rivage désert. Le héros qui l'accom-

pagnait, et qui l'a sauvée, a disparu. Elle est seule et, regardant la mer, à peine échappée à ses fureurs, au lieu de la maudire, elle l'évoque magnifiquement. Oh! la noble et fière apostrophe! Sublime revanche de l'esprit et de l'âme, qui ne répond aux forces aveugles et méchantes de la nature que par un cri d'admiration et d'enthousiasme devant le jeu de ces forces mêmes et devant leur beauté. « Océan! Toi, l'immense! Tes replis, comme ceux d'un serpent gigantesque, enveloppent la terre. Le regard s'étend à l'infini sur toi, lorsque tu dors le matin sous les rayons du soleil... Mais quand tu t'irrites, quand tes nœuds resserrés étreignent comme un roseau l'énorme navire, alors, Océan, tu es une chose terrible! » Ce ne sont pas les paroles, mais les notes, qu'il faudrait pouvoir citer : ces notes qui tantôt s'étalent et tantôt bondissent et se précipitent; ce sont les accords, admirables de plénitude et de précision, entre lesquels se dessine le récitatif, comme se développe entre le ciel et la mer la ligne de l'horizon. Bientôt Rezia, se rappelant la tempête, croit encore en soutenir l'assaut. Mais voici que les flots s'apaisent et le jour paraît. Il n'existe pas en musique un plus magnifique lever de soleil. *Mehr Empfindung als Malerei*, « le sentiment plutôt que la peinture, » se disait à lui-même le Beethoven de la symphonie *Pastorale*. Ce qu'il y a d'admirable ici, c'est l'accord entre les deux élémens; c'est que la musique égale à la fois et, pour ainsi parler, fond en son propre infini l'infini de la nature ou du spectacle, et celui de la pensée ou de l'âme. Car cet air, en même temps qu'un paysage, est un drame, le plus vivant et le plus varié. Commencé dans la contemplation, il passe par tous les degrés du rêve, de la mélancolie, de l'espoir, de la crainte, pour finir, quand vient le héros sauveur, dans l'enthousiasme de la délivrance. Cet air n'est pas un morceau, mais au contraire un tout et une somme. On croit, lorsqu'il s'achève, que rien de noble, de grand ni d'héroïque, rien de triste ni de joyeux, ne reste plus à dire. Il vaut un opéra tout entier, et qui tout entier serait sublime.

Cet air, qu'on ne saurait trop louer, est universel et humain par le sentiment; par le style, il est purement allemand. Il l'est peut-être encore plus que l'air d'Agathe dans le *Freischutz* et que l'air de Léonore dans *Fidelio*. Il ne débute pas comme ceux-là par le récitatif et l'*andante* classique. Il se meut, se développe, se transforme avec une liberté et une fantaisie qui nous étonnent encore aujourd'hui. « Cette musique, écrivait Berlioz, est essentiellement mélodieuse, mais d'une autre façon que celle des grands mélodistes. La mélodie s'y exhale des voix et des instrumens comme un parfum subtil qu'on

respire avec bonheur, sans pouvoir tout d'abord en déterminer le caractère. Une phrase qu'on n'a pas entendue commencer est déjà maîtresse de l'auditeur au moment précis où il la remarque ; une autre, qu'il n'a pas vue s'évanouir, le préoccupe encore quelque temps après qu'il a cessé de l'entendre. » Cela n'est pas vrai de tout *Obéron*, mais, en ce qui concerne la scène de Rezia, c'est la vérité même. Ici la mélodie ressemble au cercle de Pascal : le centre en est partout et la circonférence nulle part. Elle annonce déjà la mélodie wagnérienne, celle qu'on a appelée infinie. Il existe entre certaines parties de cet air et le monologue de Siegmund, au premier acte de *la Valkyrie*, une analogie qui va parfois jusqu'à l'identité. La situation d'abord est à peu près la même. Siegmund, ainsi que Rezia, vient d'échapper à la tempête, et sur le tronc du frêne qui porte le toit hospitalier, il aperçoit tout à coup une flamme propice, comme elle voit se lever le soleil au-dessus de l'Océan calmé. Or ce fait, à la fois matériel et psychologique ou moral, une clarté soudaine éveillant une soudaine espérance, Weber et Wagner l'ont exprimé par des moyens étonnamment pareils. Tout leur est commun : rythme, tonalité, mélodie, instrumentation, et les mêmes notes de l'accord parfait d'*ut* majeur, lancées par la même trompette, donnent le même éclat au motif de l'épée dans la *Valkyrie* et, dans *Obéron*, au motif de l'aurore. Que dis-je ? Les moindres détails, les nuances les plus fines du sentiment et de la musique se ressemblent, et dans les modulations, dans les cadences du chant de Siegmund, lorsque pâlit la flamme du glaive, nous retrouverons l'inquiétude et la défaillance de Rezia doutant si ce n'est point la dernière fois qu'elle voit paraître le jour.

Obéron fait penser à *Tannhaüser*, à *Lohengrin* aussi, comme à *la Valkyrie*. Le premier finale d'*Obéron* (Huon s'élançant à la conquête de Rezia) semble une esquisse du premier finale de *Lohengrin*. Et le héros de Weber n'est-il pas, de même que celui de Wagner, un héros libérateur ? Non, il ne l'est pas de même : Huon n'a que l'habit d'un héros, Lohengrin en aura l'âme. Lohengrin possédera dans sa plénitude et portée à son comble, une vie, un être moral, dont les fantoches d'*Obéron* sont totalement dépourvus. Huon et Rezia, Lohengrin et Elsa ! Voyez, malgré certaine analogie entre les faits, combien les deux couples sont inégaux. Rezia, délivrée matériellement, arrachée aux harems de Bagdad et de Tunis, cela est tout *Obéron ;* mais le salut, matériel aussi, d'Elsa, le triomphe de son innocence devant le tribunal du Roi, n'est que le commencement de *Lohengrin*. On aperçoit tout de suite, et sans qu'il soit besoin d'y insister, de quels élémens à la

fois intérieurs et supérieurs s'est accru, de Weber à Wagner, l'intérêt du drame lyrique et sa beauté, et comment il est vrai que *Lohengrin*, pour n'être pas une plus belle chose qu'*Obéron*, est cependant plus de choses et plus de belles choses ensemble.

Mais la musique même d'*Obéron*, cette musique en soi est admirable. Elle a la force avec la grâce, la verve, le naturel, l'éclat direct et le perpétuel jaillissement. Ni l'action, ni l'analyse des caractères, ni la vérité, ni la poésie ne lui sont d'aucun secours. Elle a tout à faire seule et seule elle fait tout. Il y a des chefs-d'œuvre musicaux qui peuvent être bien ou mal représentés, et nous venons de voir que *Guillaume Tell* se trouve présentement dans le second cas. D'autres, comme *Obéron*, semblent ne pouvoir pas être représentés du tout.

Il est certain d'abord que le genre fantastique, très favorable à la musique, se prête mal à la figuration par le décor et la mise en scène. La réalité visible dément et détruit l'illusion sonore, et pour ce motif *Obéron* n'est pas plus un spectacle que *le Songe d'une nuit d'été*, ou *la Damnation de Faust*. Mais, de plus, *Obéron* n'est pas le moins du monde un opéra, j'entends un drame, une action, surtout une action intérieure et sentimentale, en musique. Le sujet est absurde et les personnages n'existent pas. Rezia seule, une ou deux fois, est vivante. Elle l'est avec une grandeur héroïque, dans la scène de l'Océan ; elle l'est avec une grâce exquise, le soir, au fond de son palais d'Orient, lorsque autour du sombre chœur des gardes sa voix trace une arabesque d'or. Et voilà justement les deux seuls passages où la représentation scénique puisse ajouter à la beauté musicale, où voir soit réellement pour nous un peu plus qu'entendre seulement. Le reste, tout le reste, est musique pure : je veux dire une musique capable de créer seule et seule capable de créer le monde merveilleux où elle nous transporte. Musique parfaite aussi, car la représentation d'*Obéron*, par la stupidité du livret, peut être quelquefois ennuyeuse et même ridicule ; la lecture en est un continuel enchantement. Pas une tache, pas une défaillance. Et lui non plus, le pauvre grand maître, jusqu'au bout il n'a pas défailli. Jusqu'au bout, seul et malade en Angleterre, il a trompé sur son mal, et sur la mort qu'il sentait prochaine, ceux qu'il avait quittés en pleurant pour qu'ils fussent moins pauvres après lui. Peu de semaines après la première représentation d'*Obéron*, il leur écrivait : « Dieu vous bénisse tous et vous conserve en bonne santé. Oh ! que ne suis-je seulement déjà au milieu de vous ! Je t'embrasse du fond du cœur, ma chérie ; aime-moi bien aussi et pense avec joie à ton

Charles qui t'aime par-dessus tout (1). » Ce billet, le dernier que Weber ait tracé, fut reçu par une femme veuve et des enfans orphelins. Il est daté du 2 juin. Le 4, à dix heures du soir, le maître se retira dans sa chambre, et doucement, bercé peut-être, comme son Obéron lui-même, par le chant des génies, il s'endormit pour ne plus se réveiller.

Il est bien tard pour vous raconter, après tant d'autres, le ballet de MM. Catulle Mendès et Charles Lecocq, *le Cygne*. La fantaisie hellénique et gauloise, — gauloise surtout, — du poète a fait de Pierrot le rival d'abord, puis le meurtrier, enfin l'heureux et blanc successeur, — heureux parce qu'il était blanc, — de l'oiseau chéri par Léda. Un cygne et Pierrot, Pierrot pris pour un cygne ; ainsi le sujet de cette pantomime est à la fois une antithèse et une équivoque, ou plutôt, comme dit la Bible, une confusion.

Moins légère que le poème, la musique ne manque cependant pas de légèreté. Facile toujours, souvent banale, elle n'a presque jamais paru grossière. J'ai regretté seulement que des fioritures, ou, puisqu'il s'agit d'oiseau, des « cocottes » gâtent un peu l'unique mélodie vocale de cette œuvre chorégraphique, la cantilène mélancolique et vraiment plaintive du cygne mourant

Mais il est d'autres cygnes, auxquels celui-ci fait songer. Connaissez-vous, dans l'œuvre si varié de M. Saint-Saëns, un album de zoologie musicale appelé *le Carnaval des animaux ?* La page consacrée au cygne, et qui n'a rien de carnavalesque, ou seulement de comique, est quelque chose d'exquis. « Le cygne, dit Buffon, règne sur les eaux à tous les titres qui fondent un empire de paix : la grandeur, la majesté, la douceur. » Cela, c'est la description abstraite du cygne. Si maintenant, après l'écrivain, nous écoutons le musicien, chacun de ces caractères, abstraits tout à l'heure, nous deviendra pour ainsi dire présent et sensible, et tandis que la phrase littéraire n'exprimait que l'idée de grandeur, de majesté, de douceur, de paix, un chant de violoncelle, accompagné par le piano, sera lui-même quelque chose de grand, de doux, de pacifique et de majestueux. Et tout cela sans doute, si le titre n'était donné, ne nous ferait pas deviner ou reconnaître un cygne ; mais, étant donné le titre, aussitôt tout cela s'applique au cygne et lui ressemble merveilleusement. L'image à peine évoquée par le mot, chacun des élémens de la musique s'y rapporte. Excepté la blancheur, tout est rendu. Accompagnement et mélodie glissent et

(1) Cité par M. Henri de Curzon dans ses *Musiciens du temps passé*, 1 vol. chez Fischbacher, 1893.

voguent de conserve avec autant de lenteur que de légèreté. Rien ne pèse, rien ne se hâte et tout s'arrondit. La musique, art du temps, a beau n'être que très peu dans l'espace, elle y est cependant un peu, elle y décrit des lignes. Or, ici, toute ligne est courbe. L'accompagnement ne consiste qu'en des arpèges égaux et circulaires, et si parfois l'élégante et svelte mélodie monte, file droit et porte haut la tête, c'est, comme un col de cygne, pour s'infléchir encore et se rengorger.

La cantilène de M. Saint-Saëns est la silhouette ou le portrait sonore de l'oiseau. D'autres musiciens ont fait du cygne le confident ou le symbole d'une pensée ou d'un rêve. « Un cygne! un cygne! » s'écrie le peuple, apercevant au loin, sur le fleuve, l'oiseau couleur de neige qui traîne la nacelle du chevalier à l'armure d'argent. Et ce cri provoque un des plus beaux « ensembles, » une des scènes de foule les plus animées et les plus vivantes qu'il y ait dans la musique de théâtre. C'est au cygne que s'adressent les premières paroles de Lohengrin, et presque les dernières aussi : les unes, qui sont comme un congé si tendre, si reconnaissant et si mélancolique! les autres, celles d'un revoir, hélas! plus amer et plus déchirant que n'avait été l'adieu.

Un cygne est le compagnon de Lohengrin, un cygne fut la victime de Parsifal. Le héros ingénu l'a tué, dans l'emportement involontaire, un peu sauvage, de sa jeunesse, de sa force et de sa liberté. Alors paraît Gurnemanz, le vieil écuyer du Graal, gardien des jardins fleuris et de leurs hôtes sacrés : « Comment, demande-t-il d'une voix sévère, comment as-tu pu commettre ce meurtre? Ici toutes les créatures t'avaient accueilli. Sur les branches, pour toi, les oiseaux chantaient. Et le cygne, le cygne fidèle, que t'avait-il donc fait? » La musique de Wagner ne se borne pas, comme celle de M. Saint-Saëns, à la description. Elle a pour objet non pas la beauté du cygne abattu, mais une beauté supérieure, toute de sentiment, de morale même, dont la blanche dépouille n'est que l'occasion ou le prétexte. Sous le reproche du vieillard à l'enfant inconsidéré, les accords étranges et simples de *Lohengrin* reviennent doucement; un des motifs religieux du Graal chante aussi, rappelant avec tristesse la loi de bonté, de respect et d'amour universel pour l'universelle vie, et l'outrage que cette loi vient de souffrir. La mort du cygne dans *Parsifal*, c'est du saint François d'Assise en musique.

Mais je ne saurais dire avec exactitude ce qu'est la mort d'un autre cygne, que, dans une mélodie de quelques mesures, deux grands artistes du Nord, Ibsen et Grieg, ont chantée. Je ne connais pas de *lied* à la fois plus attirant et plus mystérieux que celui-là. Les paroles

mêmes sont pleines d'ombre. Elles disent à peu près ceci : « O mon cygne, mon cygne taciturne, mon cygne au blanc plumage ! Jamais le moindre chant n'avait révélé ta voix. Timide et craignant les elfes, tu glissais lentement, en cercle, sur les eaux. Mais, au moment de me quitter, alors, oui seulement alors, tu chantas. Ta vie s'acheva mélodieuse; tu es mort en chantant. Tu étais un cygne pourtant! un cygne! » Autant que la poésie, la musique est incertaine, et son incertitude fait sa beauté. Musique où tout interroge, où tout appelle, où rien ne répond. Musique flottante et jusqu'à la fin suspendue, qui semble se prendre aux paroles comme un brouillard du soir aux roseaux de l'étang. Un seul cri d'angoisse, presque d'horreur, la traverse et la déchire. Puis elle se referme, s'apaise, et ses derniers accens ne trahissent plus, — avec quelle intensité! — que le doute et le regret. Quel regret et quel doute? N'est-ce vraiment qu'un cygne que cette musique pleure? Ou quelque chose d'humain, de divin peut-être, un peu d'âme et d'amour était-il caché sous la forme blanche de l'oiseau? Que ces dernières notes sont étranges et profondes! Elles évoquent à la fois le mythe antique de Léda et cette légende plus pure du Nord, où des fils de roi sont changés en cygnes sauvages. Tout cela se mêle et se fond dans notre pensée ou dans notre rêve. La mélancolie sans cause, mais sans bornes, de la mélodie, semble s'étendre autour de nous, et nous éprouvons, une fois de plus, sans la comprendre, la puissance et la beauté mystérieuse des sons, faite d'une idée indéfinissable et d'un sentiment infini.

CAMILLE BELLAIGUE.

REVUES ÉTRANGÈRES

UN ROMAN PAR LETTRES

The Letters of Robert Browning and Elizabeth Barrett Browning (1845-1846), 2 volumes; librairie Smith and Elder, 1899.

Il y avait une fois une jeune fille qui, maladive, à demi paralysée, forcée de passer ses journées sur une chaise longue, se distrayait de ses tristesses en écrivant des vers. Ses tristesses, d'ailleurs, ne lui venaient pas seulement de sa mauvaise santé, et de la vie de recluse où elle était condamnée. Elle avait en outre à subir la monstrueuse tyrannie d'un vieillard égoïste et dur, son père, qui semblait s'être donné pour tâche de tourmenter ses enfans, leur défendant de sortir, de recevoir des visites, les empêchant de prendre leur part d'aucun plaisir, et allant même jusqu'à leur signifier que jamais il ne consentirait à les laisser se marier. Et au poids de cette tyrannie s'ajoutait, pour la jeune fille, une autre peine plus lourde encore à porter. Durant une cure qu'elle avait faite au bord de la mer, elle avait obtenu d'avoir près d'elle un de ses frères, son préféré, l'unique ami qu'elle se connût au monde; et, un jour, son frère s'était noyé, presque sous ses yeux, dans une promenade : de sorte que, depuis lors, la malheureuse était hantée du souvenir de cette catastrophe tragique, dont elle se reprochait d'avoir été la cause. Mais toutes les souffrances n'avaient fait que développer et affiner l'âme de poète qui était en elle. Nourrie de Sophocle et de Virgile, elle se divertissait à exprimer les rêves les plus secrets de son cœur en de beaux vers, d'une pureté,

d'une sobriété toutes classiques; et tandis que personne n'était admis à la voir, ses vers se répandaient de par le monde, son nom devenait sans cesse plus célèbres parmi les lettrés. Ainsi elle avait vécu, dans sa solitude. Les années s'étaient écoulées, lentes et monotones; et déjà la jeune fille était bien près de se transformer en une vieille fille lorsque, à trente-neuf ans, une étrange aventure lui était arrivée.

Un poète, à qui elle avait envoyé le recueil de ses vers, lui avait répondu que, non content de l'admirer, il l'aimait, l'aimait d'amour, sans rien savoir d'elle sinon qu'elle était seule, qu'elle souffrait, et qu'elle avait du génie. Après quoi, il avait si ardemment, si instamment sollicité la faveur de la voir qu'elle avait fini par la lui accorder. C'était un beau jeune homme d'une trentaine d'années, élégant, mondain, aussi peu fait que possible pour s'éprendre de la pauvre et mélancolique créature qu'elle était. Non qu'elle fût laide : elle avait au contraire deux énormes yeux noirs d'une douceur merveilleuse, et c'était comme si l'habitude de la souffrance eût conservé à tous ses traits une fraîcheur enfantine; mais elle était plus âgée de beaucoup que le jeune poète, et infirme, à jamais séparée de la vie du monde.

Et cependant, à peine l'avait-il vue qu'il s'en était épris. Le soir de sa première visite, il lui avait écrit qu'il l'adorait, qu'il lui appartenait pour toujours, qu'il la suppliait de devenir sa femme. La jeune fille avait déchiré sa lettre; elle s'était évertuée à lui exposer les raisons de toute sorte qui rendaient un tel mariage absurde et impossible; elle lui avait déclaré qu'elle ne le recevrait plus, et romprait toute relation avec lui, s'il ne se résignait pas à n'être pour elle qu'un confrère et un ami. Mais avec tout cela elle aussi l'aimait, dès ce moment, et plus encore peut-être qu'elle n'en était aimée. Et toutes les semaines ils s'étaient vus; et tous les jours, souvent deux fois par jour, ils s'étaient écrit. A la fin de l'automne, six mois environ après le début de leur correspondance, ils avaient formé le projet de se retrouver en Italie, où les médecins ordonnaient à la jeune fille de passer l'hiver : mais le père, s'étant aperçu du désir qu'avait sa fille d'aller en Italie, lui avait aussitôt défendu d'y aller. En vain elle avait prié, en vain ses sœurs, ses frères, et les médecins avaient insisté pour qu'elle fît ce voyage, d'où l'on pouvait espérer qu'elle reviendrait mieux portante : non seulement le terrible vieillard était resté inflexible, il avait encore donné à entendre à sa fille qu'elle l'avait offensé par son insistance. Un fossé plus profond s'était ouvert entre eux.

Alors les deux amoureux s'étaient fiancés. Ils avaient échangé des bagues, des mèches de leurs cheveux; pendant tout un an, à l'insu

du père, ils s'étaient écrit plusieurs fois par jour, jusqu'à ce qu'enfin, l'automne suivant, ils avaient senti qu'il ne leur était plus possible de vivre désormais séparés l'un de l'autre. Et ils s'étaient mariés, en secret; et la jeune femme, après une semaine encore passée chez son père, avait quitté sa maison pour n'y plus rentrer. Elle s'en était allée à pied, soutenue seulement par sa femme de chambre : car, depuis plusieurs mois déjà, les forces qu'elle croyait à jamais perdues avaient commencé à lui revenir; elle pouvait marcher, elle avait retrouvé l'appétit et le sommeil; un miracle d'amour l'avait ressuscitée.

***

Voilà, en vérité, un joli sujet de conte, ou de roman, une histoire très simple, très humaine, très touchante, et bien faite pour tenter un poète ou un psychologue. Cette rencontre de deux âmes également nobles et fières, l'élan qui aussitôt les pousse l'une vers l'autre, les doutes de la jeune fille, ses scrupules, les généreuses instances du jeune homme, puis l'intimité grandissant peu à peu, l'amour devenant plus tendre et plus passionné, et les fiançailles secrètes, et l'attente du miracle qui seul pourra permettre aux deux amans de se réunir, et la lente réalisation de ce miracle bienheureux, et enfin le mariage avec l'enlèvement qui le suit : n'y a-t-il pas là tous les élémens d'une sorte de *Triomphe de l'Amour* idéal, et ne voit-on pas l'œuvre magnifique qu'un grand écrivain en aurait pu tirer? Mais aucun écrivain n'aurait pu donner à ce *Triomphe de l'Amour* l'intensité de vie et le charme poétique de certaines parties d'un long « roman par lettres » qui a paru à Londres le mois dernier, et qui a précisément pour sujet l'aventure d'amour que je viens de résumer. Si ce roman avait été publié sans nom d'auteur, si on avait pu se résigner à nous l'offrir comme un roman, plus ou moins directement inspiré de la réalité, et nous cacher que c'étaient là les véritables lettres d'amour de Robert Browning et de sa femme, le succès, sans doute, aurait été moins bruyant, et l'œuvre n'aurait pas soulevé autant de discussions; mais la littérature anglaise se serait trouvée enrichie d'un chef-d'œuvre que l'Europe entière lui aurait envié. Pour ma part, du moins, j'avoue que plusieurs des lettres de la jeune fille me semblent d'incomparables joyaux d'émotion et de poésie, plus douces, plus tendres, plus profondément musicales que toutes les lettres d'amour que j'ai lues dans les livres. Elles seules suffiraient pour rendre à jamais glorieuse, et pour nous rendre chère, l'admirable femme qui les a écrites. La passion y est toujours

imprégnée de beauté : et ce sont à chaque ligne des images d'une fraîcheur, d'une pureté délicieuses, et les phrases qui les expriment caressent l'oreille comme des chansons, et tous les sentimens ne sont que soumission, sollicitude, abandon de soi, joie naïve à la vue d'un paradis miraculeusement reconquis.

Pourquoi faut-il que d'autres lettres de la même jeune fille, publiées côte à côte avec celles-là, nous empêchent d'en goûter librement la douceur? Pourquoi faut-il que, par exemple, ayant le cœur encore tout rempli du beau chant d'amour que nous venons d'entendre, nous assistions aux récriminations de la jeune fille contre son père, l'exposé de ses griefs contre lui, au récit des souffrances dont il l'a accablée? Pourquoi faut-il que nous soyons mis au courant des menues misères d'un ménage bourgeois, et que la jeune fille nous apprenne, entre autres détails, que sa sœur rêve de se marier avec un sot, et un sot qu'elle n'aime pas? Mais surtout pourquoi faut-il que, de ce roman d'amour si poétique, si héroïque, si parfaitement fait pour nous enchanter, nous ayons à voir à tout instant le revers? Car tantôt la jeune fille rappelle à son fiancé qu'elle est plus âgée que lui, et l'entretient de ses infirmités, tantôt elle discute avec lui la question de savoir si, après le mariage, ils n'auront qu'une chambre ou s'ils en auront deux, tantôt elle l'instruit de la façon dont devront être rédigées les lettres de faire-part, tantôt elle lui parle de ce qu'elle aura à mettre dans ses valises, le jour de l'enlèvement, et tantôt encore elle le renseigne sur le chiffre exact de sa dot, lui indiquant les titres et les numéros de ses actions de Bourse, ou lui écrivant des billets comme ceci :

« Mon frère m'a dit ce matin, en réponse à une de mes questions, que très certainement mon père ne me donnait pas tout l'intérêt de mes fonds, comme je l'avais cru jusqu'ici. Et en effet, quand j'y réfléchis, je crois que cela doit être vrai. Les parts dont je vous ai parlé sont dans le *David-Lyon*, un vaisseau qui fait le commerce des Indes; mon père y a, lui aussi, des parts. Mon frère a dit que mes fonds devaient me rapporter au moins trois cents livres d'intérêt, même au taux actuel, qui est très bas. Or, ce serait la chose la plus facile du monde (je l'ai vu ce matin encore dans le journal de nous faire avancer de l'argent là-dessus, à la condition que nous puissions le faire sans donner l'éveil à personne d'ici. *Brûlez ce billet.* »

« Brûlez ce billet! » Il y a une trentaine de ces lettres qui se terminent ainsi : et il y en a d'autres où la jeune fille, après avoir entretenu

son ami de sujets délicats, et qui lui coûtaient à traiter, — et qui nous coûtent à voir traités par elle, — suppliait son ami de ne jamais lui répondre sur ces sujets, de n'y jamais faire aucune allusion. Et voici que ces lettres-là, et les autres, on nous les offre toutes, sans en retrancher ni sans y changer une syllabe! Tous les noms propres y sont, toutes les dates, de façon qu'il n'y ait pas un des détails du roman d'amour que nous ne trouvions étalé devant nous. Et les héros de ce roman nous sont connus : l'un d'eux est mort il y a à peine dix ans! Et c'est le fils de Robert Browning et d'Élisabeth Barrett Browning qui nous présente lui-même la série des lettres où son père et sa mère, avant leur mariage, se confiaient l'un à l'autre les secrets de leur cœur!

« Les lettres qu'on va lire, nous dit-il dans une note au début du recueil, sont les seules qui aient jamais été échangées entre mon père et ma mère : car, après leur mariage, ils ne se sont plus quittés un instant. Et, en songeant à l'usage que je devais faire de ces lettres, j'ai compris que je n'avais le choix qu'entre deux partis, dont l'un consistait à les publier, l'autre à les détruire. J'aurais pu, en vérité, laisser à d'autres le soin de trancher cette alternative, après ma mort : mais c'eût été, de ma part, éluder une responsabilité dont j'ai le devoir de porter le poids. Depuis la mort de ma mère, ces lettres sont restées enfermées dans un coffret où mon père les a mises, après les avoir soigneusement classées. Il a détruit lui-même tout le reste de sa correspondance : mais il a refusé de détruire ces lettres; et il m'a dit à leur sujet, quelques jours avant sa mort : « Les voici, vous en ferez ce qui vous plaira quand je « serai parti! » Quelques-unes d'entre elles n'ont peut-être que peu d'intérêt pour le public; mais leur omission n'aurait abrégé le recueil que de peu de pages, et je préfère que la correspondance soit publiée tout entière. »

M. Robert B. Browning aurait bien dû « omettre » au moins certains passages où ses parens protestaient contre la publication de lettres intimes, et d'autres documens du même genre. « L'idée d'une publicité quelconque me fait horreur, écrivait Élisabeth Barrett; et il n'y a pas un de mes papiers que je ne souhaite de voir détruit après moi. » Elle poussait si loin « l'horreur de la publicité, » qu'elle n'admettait même pas que Browning lui dédiât aucun de ses poèmes. « Croyez-moi, lui disait-elle, je ne voudrais pour rien au monde voir mon nom imprimé en tête d'un de vos livres. Je ne puis supporter d'entendre de vous des mots que le reste du monde entende avec moi! » Ce n'est pas elle qui, en mourant, aurait laissé à son fils toute liberté de « faire ce qu'il voudrait » de leurs lettres d'amour. Et peut-

être Browning lui-même, qui reprochait à Shakspeare d'avoir mis trop de soi dans son œuvre, peut-être n'aurait-il pas compris comme l'a fait son fils la « nécessité de choisir entre deux partis, » dont l'un consistait à détruire cette correspondance intime, et l'autre à la publier tout de suite, tout entière, sans en « omettre » un seul mot. En déposant les lettres dans un coffret qu'il avait fait faire pour elles, n'avait-il pas, d'avance, indiqué un troisième parti, qui consistait à les laisser dans leur coffret jusqu'au moment où il n'y aurait plus personne qui pût être choqué de leur publication?

Et le fait est que leur publication présente a vivement choqué divers membres de la famille de Mme Browning, qui se sont empressés de traiter d'exagération, ou même de mensonge, les accusations portées par elle contre la tyrannie de son père. Mais ce qu'il y a pour nous de plus surprenant, c'est que, à l'exception des personnes directement touchées, et de quelques critiques, le public anglais ne semble pas s'être scandalisé outre mesure d'un tel déballage de documens intimes. L'intérêt romanesque de ces lettres, la merveilleuse beauté de certaines d'entre elles l'ont, évidemment, rendu plus indulgent et moins scrupuleux qu'on ne s'y serait attendu en pareille circonstance. Des innombrables articles parus dans les revues et les journaux anglais à l'occasion des *Lettres d'amour de Robert et Élisabeth Browning*, à peine si deux ou trois désapprouvent tout à fait la publication de ces lettres, ou même simplement la jugent prématurée : la plupart regrettent simplement que M. R. B. Browning n'ait point pratiqué, ça et là, quelques coupures, qui, en effet, n'auraient peut-être « abrégé le recueil que de peu de pages, » mais qui auraient, entre autres avantages, épargné au fils d'Élisabeth Browning l'ennui de voir publiquement contester les affirmations de sa mère.

Et, par une coïncidence bizarre et significative, il y a un point sur lequel les critiques anglais qui approuvaient la publication de ces lettres se sont trouvés entièrement d'accord avec ceux qui la désapprouvaient. Les uns et les autres ont été d'accord pour déclarer qu'une telle publication était chose nouvelle en Angleterre, mais qu'en France elle n'aurait fâché ni surpris personne, faisant pour ainsi dire partie des mœurs littéraires françaises.

On n'entend point par là, je suppose, qu'il soit en France d'usage courant, pour les enfans, de publier *in extenso* les lettres d'amour de leurs mères : on serait trop en peine de trouver un seul exemple, à l'appui d'une affirmation aussi fantaisiste. Mais d'ailleurs on ne se met

pas en peine de citer des exemples, ni de prouver : on paraît tenir pour évident, pour établi d'avance et sans discussion, que les mœurs françaises, au contraire des mœurs anglaises, s'accommodent très bien de la divulgation des pièces les moins faites du monde pour être livrées au public. Les Anglais ont ainsi une manière à eux de prêter arbitrairement aux autres peuples des vertus, des vices, et jusqu'à des habitudes matérielles, dont ils ne se préoccupent pas un instant de contrôler la réalité. Rien ne leur ôtera de l'esprit, par exemple, que les Allemands ont à un degré supérieur le « culte du foyer, » que les Russes sont menteurs et que les Français, avec mille défauts, ont celui de faire bon marché de toutes les convenances. On les scandaliserait fort, sans doute, si l'on s'avisait de leur répondre là-dessus que le sens de l'intimité et le respect de la vie privée sont, relativement, restés beaucoup plus intacts chez nous que chez eux : et cependant le fait est certain. Je ne parle pas seulement de publications exceptionnelles, comme celle de ces lettres de Robert et d'Élisabeth Browning : encore que, en France, une telle publication n'aurait sûrement pas pu se produire sans de nombreuses coupures, et le remplacement de la plupart des noms propres par des initiales ou des astérisques. Mais d'une façon générale, ce n'est guère que dans ces dernières années qu'on a livré en pâture à notre curiosité les lettres d'amour de quelques-uns de nos écrivains; et si la correspondance de Musset et de George Sand égale en intimité les fameuses lettres de Keats à son amie Fanny Brawne, du moins est-ce la seule correspondance de ce genre qu'on nous ait mise sous les yeux, tandis que, depuis Swift jusqu'à Thackeray, il n'y a pas un écrivain anglais dont la vie amoureuse n'ait été complaisamment racontée et analysée. Que l'on compare, par exemple, ce que nous savons des amours de Lamartine, ou de Victor Hugo, avec ce que les collégiens anglais savent des amours de Byron ou de Shelley! Et je dirai plus. L'habitude anglaise des *Mémoires* biographiques, pour respectable qu'elle soit, prouve bien, elle aussi, que les Anglais n'ont pas autant qu'ils le croient le sentiment du caractère sacré de la vie intime : car on sait que tout Anglais de quelque renom, poète, savant, homme d'État ou philanthrope, devient, après sa mort, le sujet d'un de ces *mémoires*, où un de ses amis, à l'aide de documens laissés par lui ou fournis par sa famille, raconte l'histoire de sa vie et de ses travaux; et il n'y a guère de ces « mémoires » où l'on ne trouve reproduites des lettres d'amour; et, en tout cas, le fait d'admettre, comme un usage constant, la publication de biographies intimes de ce genre, ce fait seul suffit à montrer que les Anglais n'ont point la même

conception que nous de la séparation de l'homme et de son œuvre. Sans compter que, si, autrefois, les « mémoires » avaient l'avantage de parer aux indiscrétions du dehors, et de réduire la part des documens intimes qui auraient à être mis sous les yeux du public, c'est un avantage qui, désormais, n'existe plus guère. Les « mémoires » autorisés n'empêchent plus ni la publication d'autres biographies, ni celle de lettres et de confidences : de gros « mémoires » ont été consacrés à Robert Browning et à Mrs Élisabeth Barrett Browning, où l'on pouvait croire que tout y avait été dit, sur leurs amours et leur mariage, de ce que le public avait besoin d'en connaître ; et tandis que M. Sidney Colvin, avec un soin pieux, s'occupe de préparer son « mémoire » sur R. L. Stevenson, deux ou trois dames ont déjà publié des lettres d'amour qu'elles avaient jadis reçues du conteur écossais, ou raconté à leur façon sa vie intime et galante. La vérité est que les Anglais, avec la soi-disant inviolabilité de leur *home*, sont au moins aussi curieux que les autres hommes de pénétrer dans l'intimité des personnes en vue. N'est-ce pas d'eux que nous vient l'*interview*? N'ont-ils pas jusqu'à des revues spéciales où, chaque mois, on leur offre la biographie d'un lord, d'une actrice, d'un évêque et d'une femme-auteur, avec la reproduction d'innombrables photographies de ces célébrités, à tous les âges et dans toutes les poses?

*
* *

Ainsi s'explique et se justifie le sentiment qui a porté M. Robert B. Browning à publier dès maintenant, dans leur totalité, les lettres d'amour de son père et de sa mère. Il s'est dit évidemment que bien d'autres lettres du même genre avaient paru en Angleterre qui avaient été lues avec grand plaisir, et que celles-là étaient trop belles pour qu'il eût le droit de les tenir cachées. Et, sans doute, il s'est dit aussi qu'il n'y avait rien dans ces lettres qui, en fin de compte, ne fît honneur à la mémoire de ses glorieux parens : en quoi il a eu tout à fait raison. Car les récriminations mêmes d'Élisabeth Barrett contre son père ne nous choquent, pour ainsi dire, qu'au point de vue littéraire, par leur contraste avec le ton poétique du reste de ses lettres : mais à peine les a-t-elle émises qu'elle s'en repent, et sans cesse elle s'efforce d'excuser son père, et c'est surtout, en somme, pour éviter de le peiner qu'elle se refuse si longtemps à s'enfuir avec son fiancé. De même encore ses allusions aux questions d'argent : nous sommes désolés d'avoir à les lire, comme si nous retombions tout à coup dans une prose banale après de beaux vers, mais nous sentons qu'Élisabeth Barrett, dans les

circonstances où elle se trouvait, ne pouvait s'empêcher d'en remplir ses lettres. Son fiancé lui ayant offert de renoncer à sa dot, et de chercher un emploi qui pût les faire vivre, généreusement elle avait refusé d'admettre son offre : force lui était donc de se préoccuper de son argent, dont jamais jusque-là elle n'avait pris soin. Charitable et désintéressée, vraiment poète par le cœur autant que par l'esprit, telle nous la sentons dans toutes ses lettres, et c'est cela même qui nous rend si pénible la lecture de certains passages où cette créature idéale nous laisse, tout à coup, entrevoir les faiblesses et les misères de son humanité. Comme le dit très justement M. Leslie Stephen, nous avons à tout instant « l'impression d'écouter aux portes; » et quand nous entendons la jeune femme se plaindre de son père, quand nous assistons au récit qu'elle fait de tel épisode de sa jeunesse, ce n'est point pour elle, mais pour nous, que nous avons honte.

Les lettres de Browning, elles aussi, font le plus grand honneur à ce galant homme. Elles témoignent d'un amour sincère et profond, bien digne du noble amour qui lui a répondu. Je ne crois pas qu'on puisse y trouver l'ombre d'un sentiment égoïste, sauf peut-être une petite vanité d'auteur, très naïve et très excusable. Browning n'est ni intéressé, ni curieux, ni méfiant. De toute son âme il aspire au bonheur d'unir sa vie à celle de sa fiancée; et, en attendant, il ne cesse pas de la consoler, de la réconforter, de l'entourer de soins respectueux et tendres. On devine que, du jour où il a rencontré la jeune fille, il n'a plus eu de pensée au monde que pour elle et pour ses poèmes : différant toutefois en cela d'elle, qui, depuis qu'elle l'a rencontré, n'a plus eu de pensée au monde que pour lui seul.

Mais si respectables que soient les lettres de Browning, elles ont le grave défaut d'être souvent ennuyeuses. Les plus beaux sentimens y sont exprimés avec une prétention qui en gâte l'effet : et l'on n'imagine pas une gaîté plus pesante, ni une plus complète absence de naturel et de simplicité. Ce ne sont que comparaisons péniblement déduites, métaphores maladroites, allusions entortillées et obscures qui, à tout instant, font naître des malentendus, et entraînent des explications plus confuses encore. Parfois même s'y mêlent des prosopopées : s'interrompant de parler à son amie, Browning interpelle brusquement un poète latin, ou la destinée; il les tutoie, les invective, comme s'il prêchait au lieu d'écrire une lettre. Et je dois avouer que le fonds même des idées, dans ses lettres, paraît d'une qualité tout à fait médiocre. Browning touche tour à tour à mille sujets, depuis la religion

jusqu'à la musique, sans qu'une seule fois ses paroles nous frappent comme le résultat d'une réflexion personnelle et sérieuse. Nous sentons qu'il improvise ses opinions au hasard du moment, en homme que fatigue un long effort de pensée. Son amie lui ayant dit, par exemple, qu'elle a pris plaisir à un roman danois d'Andersen dont l'action se passe en Italie, le voilà qui tout de suite se met en devoir de prouver que l'Italie n'a jamais été comprise que par des étrangers. « Qu'un Danois ait pu faire un tel livre, — écrit-il, — cela me confirme dans mon ancienne conviction que l'Italie est uniquement une matière poétique à l'usage du Nord ; car de poésie pure, l'Italie n'en a point, il n'y en a point même dans l'œuvre de Dante. » Mais comme miss Barrett se montre un peu étonnée d'apprendre que « la poésie de Dante soit uniquement une matière à l'usage des rimeurs du Nord, » Browning, dans sa lettre suivante, rétracte jusqu'au dernier mot de son paradoxe : « Vous savez combien j'aime les vieux poètes italiens, et que je place Dante plus haut que tout au monde, ayant la tête et le cœur tout remplis de lui. »

Nous sentons qu'il improvise ses opinions : et ses lettres nous font voir qu'il improvise aussi ses poèmes et ses tragédies. Pendant les dix-huit mois que dure sa correspondance avec Élisabeth Barrett, il produit œuvre sur œuvre, avec une fécondité que rien ne peut ralentir. Il raconte à la jeune fille les visites qu'il a faites et celles qu'il a reçues, les dîners et les soirées où il a assisté ; et de semaine en semaine, il lui apporte des actes entiers, qu'il publie ensuite sans presque y rien changer. Les conseils mêmes de son amie et ses corrections, c'est comme s'il n'avait pas le loisir d'en tenir compte. Et par là s'expliquent pour nous les défauts de son œuvre, son obscurité, sa confusion, son manque d'harmonie et de beauté formelle ; nous comprenons mieux, à présent, pourquoi Browning n'a pas tiré autant de parti qu'il aurait pu de ses dons de conteur et de dramaturge. C'est qu'il écrivait trop, et trop vite, et trop au hasard, victime d'une malheureuse facilité qui ne lui permettait ni de mûrir ses idées ni de les mettre au point. Voilà ce qui l'a toujours empêché d'être le grand poète qu'il voulait devenir ; et voilà ce qui fait que, d'année en année, les lettrés anglais s'éloignent davantage de lui, tandis que ne cesse point de grandir la gloire de ce Tennyson dont, ingénument, il s'avouait l'égal !

Et d'autant plus nous frappent et nous ravissent, en comparaison, les merveilleuses qualités littéraires d'Élisabeth Browning. J'ai dit déjà quels trésors de douce et poétique tendresse remplissaient la plupart de ses lettres d'amour : mais ces lettres sont en même temps

des chefs-d'œuvre d'esprit, d'à-propos, de grâce féminine et de mâle raison. Qu'elle parle de littérature, de musique, d'histoire ou de philosophie, la jeune femme garde toujours, vis-à-vis de son ami, le ton respectueux d'une élève vis-à-vis de son maître; mais, en réalité, c'est elle seule qui réfléchit et qui juge. Sa clairvoyance est telle que, tout en admirant passionnément la poésie de Browning, il n'y a pas un des défauts de cette poésie qu'elle ne lui signale : elle l'engage à être plus simple, à éviter les obscurités inutiles, à mettre plus de suite entre ses images, à écrire moins vite et à moins écrire.

Elle comprend, elle devine tout, guidée seulement par son instinct de poète. Voyant, pour la première fois depuis vingt ans, des tableaux de maîtres anciens, elle définit leur mérite avec une sûreté surprenante; et c'est avec la même sûreté qu'elle apprécie les œuvres des écrivains étrangers, sans être jamais sortie de son pays, ni presque de sa chambre. Ce qu'elle dit de Mme de Staël, de George Sand, a de quoi nous frapper aujourd'hui encore; elle admire Ronsard, Montaigne, Malherbe; elle tient Balzac pour un homme de génie, et le plus grand des romanciers français. Voici, par exemple, en quels termes son fiancé et elle jugent, chacun à sa façon, l'auteur du *Père Goriot :* « Vous qui aimez les histoires, écrit Browning, comme vous devez goûter l'ingénieuse façon qu'a Balzac de rattacher ses histoires les unes aux autres, en ramenant sans cesse les mêmes personnages et en révélant sur eux des détails nouveaux! Rastignac, Mme d'Espard, Desplein, il les maintient en vie, en mouvement : n'est-ce pas ingénieux? » Et la jeune femme répond : « Pour ce qui est de Balzac, oui, cette habitude dont vous me parlez m'a toujours ravie : elle prouve qu'il croit lui-même, de tout son cœur, à la vie et à la réalité de ses créations. Balzac est, d'ailleurs, un écrivain d'un génie prodigieux : il y a en lui comme une surabondance de vie; et il raconte, il décrit comme un vrai *voyant*. Son français me fait l'effet d'une langue spéciale, n'appartenant qu'à lui : il y jette des métaux nouveaux, qui fondent à la flamme de son ardent génie. » Ainsi se poursuit le dialogue, d'un bout à l'autre des deux volumes; la jeune femme reprend les idées de son ami, les éclaire, les élève, et les transfigure. Tout cela avec une bonne grâce souriante, sans ombre de vanité ni d'affectation.

Mais les plus belles de ces lettres sont celles où elle ne parle que de son amour. Celles-là sont vraiment d'une grâce incomparable; et c'est leur beauté même qui nous fait éprouver un peu de gêne à les lire. Nous ne pouvons nous défendre de songer que ces tendres confidences d'un cœur passionné ne s'adressent pas à nous, et

que jamais Élisabeth Barrett ne les aurait écrites si elle avait prévu que d'autres yeux que ceux de Browning seraient un jour admis à les lire. « Brûlez cette lettre ! » disait-elle, ou bien encore : « Ne me répondez pas sur tout cela, oubliez ce que je vous en ai dit ! » Jamais âme ne fut plus profondément éprise de silence et d'intimité. Elle suppliait son fiancé de ne parler d'elle à personne : elle tremblait à la pensée qu'un moment viendrait où tout le monde connaîtrait son amour.

Et non seulement nous rougissons de la curiosité misérable qui nous fait prendre plaisir à ces confidences, mais la vérité est qu'elles sont, pour nous, inutiles, car nous savions déjà tout ce qu'elles nous apprennent. Dans une série de quarante-quatre sonnets publiés naguère par les soins de Robert Browning, Élisabeth Barrett Browning a exprimé, sous une forme poétique, les mêmes sentimens dont ses lettres sont remplies. On raconte qu'un soir, peu de temps après son mariage, elle a timidement glissé dans la poche de son mari un petit cahier, contenant ces sonnets qu'elle avait faits pour lui : et son mari a fini par obtenir d'elle la permission de les publier, mais à la condition de les présenter comme une œuvre anonyme, traduite d'un auteur étranger. *Sonnets traduits du portugais :* c'est le titre que gardent aujourd'hui encore, dans le recueil des poèmes de Mrs Browning, ces fleurs délicates d'un unique amour. Elles suffiraient, à elles seules, pour attester la supériorité poétique de leur auteur sur l'auteur de *Sordello* et de *Luria :* et il n'y a rien dans les lettres de la jeune femme qui ne s'y retrouve, mais épuré, ennobli, dégagé de toute particularité indiscrète ou choquante. Quel que soit l'agrément des lettres qu'on vient de tirer de leur coffret de fer, ces sonnets les condamnaient d'avance à faire double emploi : à moins qu'on ne tienne pour intéressant de savoir qu'Élisabeth Barrett avait des parts dans le *David Lyon*, ou de connaître le détail des objets qu'elle a emportés dans sa valise, quand elle s'est enfuie de la maison de son père !

T. DE WYZEWA.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

14 mai.

A la suite d'une séance violente et bruyante de la Chambre des députés, M. de Freycinet a donné sa démission de ministre de la Guerre. On ne compte plus les ministres de la Guerre qui se sont démis de leurs fonctions depuis quelques mois : il faut en conclure qu'elles sont devenues exceptionnellement lourdes et difficiles. Mais la démission de M. de Freycinet ne peut pas être assimilée aux précédentes : les causes en sont plus complexes. Par son intelligence, son habileté, sa souplesse, toutes qualités qu'il doit à la nature, et aussi par l'autorité qu'il tient de son passé, M. de Freycinet paraissait particulièrement apte à dénouer la crise actuelle. Il fallait au ministère de la Guerre un homme qui connût l'armée et qui en fût connu, et en même temps un homme qui eût longtemps pratiqué le parlement et qui en eût l'expérience et le doigté. Ces hommes-là ne sont pas très nombreux. Aussi lorsque le ministère Dupuy s'est formé, on n'a pas eu l'embarras du choix; les circonstances désignaient M. de Freycinet, ou plutôt l'imposaient. M. de Freycinet n'avait certainement aucune impatience de revenir au pouvoir, car il ne pouvait pas se méprendre sur les difficultés qui l'y attendaient, mais tout le monde lui faisait un devoir d'en accepter le fardeau. C'était, en effet, un devoir pour lui : on n'aurait pas admis qu'il s'y dérobât. Depuis lors, il a rempli sa tâche avec autant d'activité utile que de prudence et de discrétion. Il s'est appliqué à ne pas faire parler de lui, et à parler lui-même le moins possible; mais, dans les rares occasions où il a pris la parole, il l'a fait avec une compétence et un succès que nul n'a contestés. La discussion du budget de la Guerre à la Chambre des députés l'a appelé à plusieurs reprises à la tribune : son intervention y a toujours été brève et efficace. La Chambre actuelle ne le connaissait pas : elle n'en a été que plus frappée de ce qu'il y a d'original dans un talent qui ressemble bien peu à ceux d'aujourd'hui, puisqu'il est fait de précision, de mesure et de délicatesse. Les discours qu'il a prononcés ont été univer-

sellement applaudis. On a eu le sentiment que nos intérêts militaires étaient en mains sûres. L'armée aussi avait confiance en son ministre : elle savait que M. de Freycinet, naturellement ennemi des exagérations, saurait toujours la défendre sans la compromettre ; qu'il ne donnerait jamais aux choses plus d'importance qu'elles n'en avaient effectivement ; et que, en cela, s'il pouvait froisser quelques susceptibilités passagères, on le trouverait énergique et résolu lorsqu'il s'agirait de ce qu'un homme de gouvernement ne peut ni ne doit sacrifier. Pour tous ces motifs, le maintien de M. de Freycinet au ministère de la Guerre était infiniment désirable. De tous ceux qui l'avaient déterminé à en accepter la charge, il y a quelques mois, aucun n'avait perdu de sa force, bien au contraire ; ils étaient devenus de plus en plus impérieux à mesure que le moment aigu de la crise approchait. Pourquoi donc M. de Freycinet a-t-il donné sa démission ?

On hésite à croire que ce soit uniquement à cause de l'incident parlementaire provoqué par une question de M. Gouzy : si cet incident a fait déborder le vase, c'est sans doute parce que le vase était plein. Il s'agissait, au total, d'assez peu de chose. M. George Duruy, professeur à l'École polytechnique, avait vu une de ses leçons troublée par ses élèves, et, sur la proposition du général commandant de l'École, son cours avait été suspendu par le ministre. Le cours de M. Duruy était irréprochable ; pas un mot du professeur, prononcé dans sa chaire, n'avait pu provoquer la moindre susceptibilité ; mais, en dehors de l'École, M. Duruy avait cru pouvoir reprendre toute sa liberté, et il avait écrit des articles de journaux... sur l'Affaire. Toujours l'affaire Dreyfus bien entendu ! C'est le droit de tous les citoyens d'avoir une opinion sur elle, et on sait combien ils en usent, et en abusent ! Ce droit, certes, appartenait à M. Duruy comme à tout le monde, et lui seul était juge de la mesure dans laquelle il l'exerçait, pourvu qu'elle n'allât pas jusqu'à mettre en cause l'intérêt de l'armée, ni le principe de nos institutions fondamentales. Avec M. Duruy, rien de pareil n'était à craindre. Aussi bien tout le monde a-t-il reconnu qu'il n'y avait eu rien à reprendre dans le langage qu'il avait tenu à ses élèves. S'il avait fait la moindre allusion à l'affaire Dreyfus, nous serions les premiers à protester ; mais il n'en a fait aucune. Dès lors il faut regretter que dans une école, et surtout dans une école militaire, le sentiment de la discipline n'ait pas été assez fort pour maintenir l'ordre, et qu'on ait été obligé de recourir à la mesure extrême de la suspension du cours de M. Duruy. Nous ne blâmons pas cette mesure, si elle a été provisoirement nécessaire, mais il est fâcheux qu'elle l'ait été, ou qu'elle ait paru

l'être, et il y a là un nouveau symptôme de ce défaut d'autorité en haut et de cette anarchie en bas qui sont les caractères du moment actuel. Dans la forme, du moins, la liberté de M. Duruy a été respectée, si elle n'a pas été assurée. Aucune observation ne pouvait être et ne lui a été faite : les élèves, au contraire, devaient être sévèrement réprimandés, et ils l'ont été.

On a discuté sur le caractère réel de cette peine de la réprimande. M. de Freycinet a dit qu'elle était très grave, et quelques journaux ont soutenu que, dans les conditions où elle avait été infligée, elle ne l'était plus du tout. Les lumières nous manquent sur ce point spécial, qui est d'ailleurs secondaire. Mais tout ici est d'intérêt secondaire. Nul ne pouvait prévoir que cette petite tempête entre les murs d'une classe produirait de pareils effets. A la Chambre, personne ne s'en doutait. Qui aurait pu croire que la démission de M. de Freycinet en serait la suite? Il a fallu pour cela l'atmosphère spéciale du Palais-Bourbon, toujours surchauffée, mais qui s'est élevée depuis les élections dernières à des degrés de chaleur inconnus auparavant. Dès que M. le ministre de la Guerre a ouvert la bouche pour donner les explications qui lui avaient été demandées, on a commencé à l'interrompre. Évidemment, ce n'est pas ses explications qu'on voulait. Une partie de la Chambre, la plus ardente et la plus tapageuse, n'avait d'autre but que de faire une manifestation, et, à ses yeux, les manifestations les plus désordonnées sont par cela même les plus significatives. Lorsqu'on empêche un orateur de parler, il semble qu'on ait atteint le maximum de l'effet. Et pourtant quoi de plus facile que d'empêcher un orateur de parler? Il suffit pour cela d'une douzaine de gens déterminés à faire du bruit, et, quand les larynx sont fatigués, on a encore les couvercles des pupitres pour les remplacer. Ce sont les mœurs nouvelles. M. de Freycinet n'y est pas habitué, et nous doutons qu'il puisse en prendre l'habitude. Sa voix, qui a si souvent dominé les Chambres par la seule force de la persuasion, n'est pas de celles qui peuvent vaincre des clameurs systématiques; elle n'est puissante que si on l'écoute; elle ne peut rien contre l'obstacle matériel que lui opposent quelques interrupteurs de profession. Et ce ne sont peut-être pas seulement les moyens physiques qui font défaut à M. de Freycinet pour s'imposer à la Chambre actuelle lorsqu'elle est déchaînée : certaines natures délicates et nerveuses hésitent à se produire dans certains milieux, ou s'en retirent vite. Elles s'y sentent dépaysées. Mais il y a quelque chose de pénible, et aussi d'humiliant pour la Chambre, à ce qu'un homme qu'on a pu discuter, mais qui a été une des illustrations de la tribune

sous le régime actuel, et l'aurait été sous tout autre, ne puisse pas se faire entendre et soit obligé de renoncer à la parole, au milieu d'une assemblée incapable de faire sa propre police. Cela est très grave assurément, et jette un jour très inquiétant sur la situation. Il y a au Palais-Bourbon un parti intolérant et violent qui refuse non seulement d'écouter, mais de permettre à d'autres d'écouter les orateurs qui parlent contre son opinion, et il n'y a pas en dehors de ce parti une force organisée qui fasse contrepoids à la sienne. Les partisans, ou les praticiens de l'obstruction sont peut-être vingt-cinq et les autres cinq cent cinquante ; mais les vingt-cinq l'emportent, parce que vingt-cinq personnes qui font du bruit, — et il n'en faut même pas tant, — sont matériellement plus importantes que cinq cent cinquante — et même plus, — qui laissent faire et ne disent rien.

La séance où M. de Freycinet s'est vu forcé de descendre de la tribune sans avoir terminé son discours restera une des moins glorieuses de notre histoire parlementaire ; il n'en faudrait pas beaucoup de ce genre pour achever de discréditer le régime actuel, ou du moins la Chambre qui le représente. On comprend que M. de Freycinet en ait éprouvé un froissement personnel et un écœurement qui l'ont amené à donner sa démission; et pourtant, nous l'avons déjà dit, il est difficile de croire que sa détermination n'ait pas eu d'autre motif. Malgré les interruptions dont sa parole a été en quelque sorte hachée, il a dit tout ce qu'il avait à dire, et on ne voit pas trop ce qu'il aurait pu y ajouter, sinon peut-être que M. George Duruy reprendrait bientôt son cours interrompu: on ne lui a pas donné le temps de conclure. Tel qu'il est, son discours est complet; il avait produit tout son effet sur la Chambre. Que ne s'en est-on assuré? Il aurait été bien facile de transformer la question en interpellation afin de pouvoir déposer un ordre du jour: sans aucun doute, la majorité de la Chambre aurait voté celui que M. de Feycinet aurait accepté. Mais ni lui, ni aucun membre du ministère ne l'a demandé, et, dans la Chambre même, personne n'y a songé. Évidemment M. de Freycinet cherchait une occasion de se retirer: on la lui a fournie très plausible, mais non pas obligatoire. Il aurait pu rester, il a préféré partir. Il y a des procédés parlementaires, bien connus et souvent employés, pour effacer la mauvaise impression d'un incident de séance, et raccommoder un de ces accrocs qui se produisent quelquefois, sans mauvaise intention, au milieu des surprises d'un débat. Mais M. de Freycinet n'a voulu se prêter à rien de pareil. On assure que ses collègues ont fait auprès de lui les démarches les plus pres-

santes pour le décider à retirer sa démission ; elles ont été inutiles. M. de Freycinet s'est montré infiniment touché, mais inébranlable. Peut-être l'aurait-il été moins, s'il avait eu lui-même plus de confiance dans le gouvernement dont il se retirait. Ce n'est un secret pour personne que le ministère n'est pas plus homogène au point de vue des idées que des personnes. M. de Freycinet a montré, dans toute sa carrière, qu'il ne répugnait pas aux cabinets de concentration, et nous serions même tenté de croire, en songeant au passé, qu'il s'y sent très à son aise. Il est naturellement homme de conciliation et de transaction; nul n'est plus adroit que lui à réduire les aspérités des choses, et même des hommes. Mais tout a changé. Les ministères composites d'autrefois avaient pourtant une direction générale, ne fût-ce que la direction républicaine, à un moment où la République était encore contestée, et où il fallait constamment lutter, soit pour la fonder, soit pour la maintenir, et cela suffisait ; mais aujourd'hui cela ne suffit plus. Le ministère actuel donne le spectacle de l'anarchie la plus parfaite, et, n'ayant d'opinion sur rien, il suit successivement tantôt celle-ci, tantôt celle-là, sans qu'il soit possible de prévoir la veille celle qui prévaudra le lendemain. On sait avec quelle désinvolture M. Charles Dupuy a déclaré qu'il changeait son fusil d'épaule. C'est le second mot historique qu'il ait fait : le premier valait mieux. C'est aussi le seul commentaire qu'il ait encore donné de sa déclaration ministérielle.

Cette insouciance transcendante, dans un moment surtout où il faudrait avoir sur tant de choses des idées nettes et une volonté arrêtée, a pu amuser un moment la Chambre, qui est peu difficile et n'y regarde pas de si près; mais qui sait si elle n'a pas produit un effet différent sur quelques-uns de ceux qui, faisant partie du ministère, se rendent mieux compte des dangers et des exigences de la situation? Nous ne parlons pas de l'affaire Dreyfus; nous la négligeons même systématiquement aujourd'hui; nous voulons admettre que nos ministres étaient complètement d'accord à son sujet, puisque cet accord avait d'ailleurs pour condition de ne pas en parler; nous ne nous laisserons pas aller à croire que, sous ce silence général, ceux-ci agissaient dans un sens et ceux-là dans un autre, bien que rien ne fût plus conforme au principe, ou plutôt à l'absence de principe qui a servi à leur réunion; mais, sur d'autres affaires encore que celle-là, il n'est pas sûr que leur entente ait toujours été aussi facile, aussi entière, aussi sincère. On a parlé, par exemple, de dissentimens entre M. le ministre de la Guerre et M. le ministre de la Marine sur

l'organisation de l'armée coloniale. On a dit qu'il y avait eu des séances agitées dans le Conseil des ministres lui-même, et que l'autorité de M. Charles Dupuy n'avait pas été assez grande pour y rétablir le calme et l'harmonie. Mais que n'a-t-on pas dit à ce propos? Et si tout cela était vrai, que faudrait-il penser du ministère ? N'a-t-on pas raconté que, finalement, M. de Freycinet avait été autorisé à déposer un projet, et que M. Lockroy l'avait signé, mais que ce dernier s'était réservé la faculté de le combattre et que, devant la Chambre, chaque ministre soutiendrait librement son opinion? Ce serait là le dernier mot des ministères de concentration, et on y viendra sans doute : que restera-t-il alors du gouvernement lui-même? Est-ce que le gouvernement pourrait avoir autant d'opinions que le Cabinet compte de ministres, ou que ces ministres ont d'épaules? Où cela conduirait-il? On s'expliquerait aisément que M. de Freycinet eût pris la première porte ouverte pour sortir d'un ministère aussi éclectique. Mais en a-t-il été ainsi? Nous n'oserions pas le dire. Cependant un fait est certain, et significatif, à savoir que M. de Freycinet avait été autorisé à déposer un projet de loi sur l'armée coloniale, et que, dès qu'il a eu donné sa démission, le projet a été réservé.

C'est peut-être pour donner à M. Camille Krantz le temps de l'examiner et de l'étudier à son tour; mais M. Camille Krantz n'était-il pas ministre avant la crise? N'a-t-il pas assisté aux discussions qui ont eu lieu dans le Conseil? N'a-t-il pas déjà formé son opinion et pris son parti? Il faut donc espérer que son arrivée au ministère de la Guerre n'aura pas pour conséquence de retarder encore le dépôt d'un projet qui est urgent, et depuis longtemps. Aucune des observations qui précèdent ne peut d'ailleurs s'appliquer à sa personne. Lorsqu'il a accepté le portefeuille de la Guerre dans les circonstances actuelles, M. Camille Krantz a certainement prévu quel écrasant fardeau il assumait; il ne sera pas moins lourd sur ses épaules que sur celles de M. de Freycinet, qui se sont dérobées; il le sera même plus, parce que le départ de M. de Freycinet, à quelque cause qu'on l'attribue, loin de simplifier la situation, l'a aggravée. Ce qui était difficile avant, le sera encore plus après. Et si par hasard M. de Freycinet a quitté le ministère parce qu'il a pressenti des exigences prochaines auxquelles il ne voulait pas céder, ces exigences n'en seront désormais que plus impérieuses et plus arrogantes. Mais, en tout cela, M. Camille Krantz n'a jusqu'ici aucune responsabilité personnelle. Il arrive neuf dans une situation vieille et comme surchargée de décombres. Sa

bonne volonté est courageuse, et mérite qu'on lui fasse crédit. Tout à fait à sa place aux Travaux publics, comment aurait-il pu se douter, il y a huit jours, qu'il était sur le point de passer à la Guerre? Mais il fallait dénouer rapidement la crise; il fallait fermer au plus vite le trou laissé béant par le départ de M. de Freycinet; on y aurait aperçu trop de choses si l'on avait eu le temps d'y regarder. M. Camille Krantz s'est dévoué. Il apportera, dans ses fonctions nouvelles ses qualités personnelles de travail, de ténacité, et d'absolue probité intellectuelle. Combien de ministres de la Guerre l'affaire Dreyfus n'a-t-elle pas déjà dévorés! Nous souhaitons que M. Camille Krantz soit le dernier aux prises avec elle, et qu'il y survive.

En Italie, le ministère Pelloux a donné sa démission : le général Pelloux est chargé d'en former un autre, et on croit généralement qu'il y réussira. La chute du Cabinet n'a eu rien d'imprévu : à plusieurs reprises, pendant les vacances, on a entendu des craquemens dans l'édifice ministériel. Est-ce parce qu'il avait déjà assez duré, au moins sous sa forme première? Est-ce parce que les impatiences parlementaires commençaient à se manifester autour de lui sous une forme violente? Est-ce parce qu'il a réellement commis des fautes graves? Il est probable que toutes ces causes ont eu leur part dans le dénouement qui vient de se produire. Le ministère Pelloux, né de circonstances qu'on se rappelle et formé un peu à la hâte, n'avait une base, ni bien large, ni bien solide, dans la Chambre des députés. Mais sera-t-il possible de lui en donner une différente? C'est la question qui est posée aujourd'hui. Le général Pelloux négocie avec différentes personnes et différens groupes. On sait de reste que, dans la Chambre italienne, il n'y a pas plus de majorité homogène que dans la nôtre, ou plutôt qu'il y en a encore moins. Ce n'est donc pas dans ce milieu qu'il faut s'attendre à l'application exacte des principes du gouvernement parlementaire. La première déviation à ces règles consiste dans le fait même que le chef du Cabinet démissionnaire est appelé à en composer et à en présider un autre. Sans doute il n'a pas été battu par la Chambre, mais c'est parce qu'il a pris les devans sur le vote qui allait avoir lieu, et qu'il a donné sa démission sans l'attendre. Le ministre particulièrement visé dans le débat était l'amiral Canevaro, ministre des Affaires étrangères; nous allons voir ce qu'on lui reprochait. Le général Pelloux a commencé par établir très étroitement sa solidarité avec lui, et il l'a fait dans les termes les plus nobles. Se séparer de son collègue, rejeter sur lui seul toute la responsabilité et chercher à

vivre après l'avoir sacrifié, jamais! Le Cabinet, a déclaré le général Pelloux, ne saurait consentir « à cette distinction et à cette subtilité. » Il ne fait qu'un avec l'amiral Canevaro. Cela dit, le général Pelloux a remis au Roi la démission du Cabinet. Il est tombé loyalement avec l'amiral Canevaro, mais aussitôt il s'est relevé sans lui. Ce sont les habitudes italiennes. Il n'y avait pas dans la Chambre des députés un seul ancien ministre qui pût trouver incorrecte la conduite du général Pelloux : tous en ont fait autant.

L'occasion de la crise a été l'affaire de San-Moun : elle a mis le comble au mécontentement qui commençait déjà à se produire pour les raisons d'ordre général que nous venons d'indiquer. L'amiral Canevaro, brave marin dont les services qu'il a rendus à son pays dans maintes circonstances, et à l'Europe en Crète, ne sauraient être oubliés, a naturellement servi de bouc émissaire. Comme ministre des Affaires étrangères, il devait servir de point de mire à toutes les attaques. La première impression qu'il avait produite, dans des fonctions auxquelles il n'était pas particulièrement préparé, avait pourtant été fort bonne; il avait inspiré au dehors confiance et sympathie, et il n'y a, même aujourd'hui, aucun motif de croire que ces sentimens n'étaient pas justifiés. L'amiral Canevaro a fait de son mieux, mais il n'a pas réussi en Chine, et, dans tous les pays du monde, c'est à l'événement qu'on juge les entreprises de ce genre. Il en est à cet égard en Italie comme ailleurs, et peut-être même, après les échecs de la mer Rouge, y est-on encore plus disposé à ressentir vivement le moindre insuccès, quelque réparable qu'il soit. L'imagination italienne, qui s'enflamme vite, a été tentée de voir dans l'affaire de San-Moun quelque analogie avec d'autres qui entretiennent dans la conscience nationale un regret toujours aussi amer L'Italie éprouve comme un besoin de réparation et de revanche, ce qui est très naturel ; mais elle éprouve en même temps une crainte et une appréhension, bien naturelles aussi, de se voir lancée dans une nouvelle aventure. Au premier accident elle s'inquiète, et elle est déjà prête à s'irriter.

Les faits sont connus. Il est à peine utile de rappeler en quelques mots que le gouvernement italien, entraîné par l'exemple des autres grandes puissances européennes, a demandé au gouvernement chinois la cession à bail d'une baie, celle de San-Moun. Le Tsong-li-yamen a renvoyé purement et simplement sa note au ministre du roi Humbert à Pékin. Il a protesté, depuis lors, qu'il n'avait eu, en agissant ainsi, aucune intention désobligeante; il s'est montré disposé à réparer ce qu'il y avait eu d'insolite et d'offensant dans son attitude; mais, sur le

fond des choses, il est resté irréductible et s'est catégoriquement refusé à céder une parcelle quelconque de son territoire. On sait que le ministre italien à Pékin, accusé à tort ou à raison d'avoir mal exécuté ses instructions, a été rappelé et remplacé; on sait aussi qu'en attendant l'arrivée de son successeur, les intérêts italiens en Chine ont été confiés au ministre britannique, mais que celui-ci, aussitôt mis en congé, est parti pour l'Europe. La situation de l'Italie en Chine s'est alors trouvée tout à fait anormale, et il était naturel que l'opinion s'en émût. Incontestablement, l'amiral Canevaro n'avait pas prévu la résistance qu'il rencontrait : il avait cru que le prestige de l'Italie suffirait pour amener le Tsong-li-yamen à composition, d'autant plus que l'Angleterre y avait en quelque mesure mêlé le sien : le ministre anglais à Pékin avait effectivement été chargé d'appuyer la demande de M. di Martino et d'aider son collègue de ses bons offices. Le Tsong-li-yamen ne s'en est pas montré moins intraitable, et il a fallu s'avouer bientôt que la simple persuasion ne suffirait pas à changer ses sentimens. Dès lors, que faire? L'amiral Canevaro, lorsqu'il a rendu compte pour la première fois devant le Parlement de ses négociations diplomatiques, — c'était avant les vacances, — a reconnu avec franchise que le gouvernement britannique avait désapprouvé d'avance toute action matérielle, et déclaré nettement que, si l'Italie y recourait, il reprendrait lui-même toute sa liberté. Les engagemens de l'Angleterre n'allaient pas au delà de l'appui moral à prêter à l'Italie. Ce n'était pas assez pour vaincre la difficulté. Dans un pays vraiment parlementaire, le ministère aurait étroitement associé les Chambres à sa politique; en Italie, au contraire, il les a prorogées sans qu'on puisse d'ailleurs s'expliquer pourquoi, car il n'a rien fait dans l'intervalle, et la situation ne paraît pas s'y être sensiblement améliorée.

Le nouveau ministre italien voguait vers la Chine; il doit être maintenant sur le point d'y arriver. On ignore quelles sont ses instructions. Il semble que le général Pelloux ait été au-devant de la crise ministérielle et qu'il l'ait provoquée ou brusquée lui-même pour n'être pas interrogé sur ce point mystérieux et périlleux. Après une première escarmouche, il a suspendu le combat en se retirant du champ clos. « Il aurait été facile au gouvernement, a-t-il dit, d'obtenir le renvoi à une date indéterminée de toute motion qui aurait été présentée à la Chambre ; mais il a cru plus patriotique, et plus conforme à l'intérêt général, de ne laisser se produire aucun vote. Le seul fait, a-t-il ajouté, que nous puissions consentir à laisser mettre aux voix le retrait éventuel de nos navires dans la mer Jaune

nous paraît tellement contraire à l'honneur et à la dignité du pays que nous en avons repoussé l'éventualité. » Peut-être aurait-il mieux valu laisser la Chambre repousser elle-même toute proposition de ce genre. Mais l'aurait-elle fait? Le général Pelloux avait sans nul doute quelque inquiétude à ce sujet. Il a cru, en tout cas, puisqu'il l'a dit, que le gouvernement était meilleur juge que la Chambre de ce qui convient à l'honneur et à la dignité du pays : mais que va-t-il faire, et quelles mesures a-t-il prises pour défendre ces intérêts sacrés? Il a avoué, dans une autre partie de son discours, qu'une importante minorité parlementaire était hostile à sa politique chinoise, et que, si cette politique triomphait, ce ne serait qu'à une faible majorité. Quand il parle ainsi, un chef de gouvernement laisse entendre davantage, et le général Pelloux a laissé entendre qu'après avoir engagé l'Italie en Chine, il ne lui permettrait pas de reculer. Il a reconnu d'ailleurs que tous, hostiles ou favorables à la politique du gouvernement, désapprouvaient la manière dont elle avait été conduite. L'amiral Canevaro avait eu en effet le tort de croire qu'une fois parti, il entraînerait l'Angleterre à sa suite plus loin qu'elle ne voulait aller, alors qu'il aurait été plus prudent de se demander si elle irait aussi loin qu'elle l'avait promis. Il a été la victime de cette illusion qu'il s'est faite à lui-même. Nous ne savons pas ce que fera ultérieurement l'Angleterre, mais jusqu'ici sa résolution est restée inébranlable. Sa promptitude à mettre son agent en congé permet de supposer deux choses : d'abord que l'Italie est disposée à aller au delà des moyens diplomatiques, si ces moyens continuent d'être inefficaces; en second lieu que, pour son compte, l'Angleterre en désavoue d'autres et ne veut s'y associer à aucun degré. Elle a ses intérêts propres en Extrême-Orient, et les fait naturellement passer avant ceux de l'Italie. Sa politique consiste à ménager le gouvernement chinois, car elle a besoin de sa bonne volonté. Pour le but qu'elle poursuit, les négociations lui ont suffi jusqu'à ce jour. Pourquoi userait-elle au profit des autres de moyens d'action dont elle n'a pas usé pour elle-même, et qui mettraient la force à la place de la diplomatie? Si l'Italie veut imiter à San-Moun ce que les Allemands ont fait à Kiao-Tchéou, l'Angleterre ne s'y opposera pas sans doute, mais elle la laissera faire à ses risques et périls.

Les choses étant ainsi, l'amiral Canevaro aurait probablement mieux fait de ne pas engager son pays dans une affaire où il risquait de se trouver isolé au moment décisif, et de se voir abandonné par son meilleur ami. C'est ce qu'on a senti, à Rome, et ce qui a amené la disgrâce de M. le ministre des Affaires étrangères. Dès les premiers mots qu'il a

prononcés, il a senti l'atmosphère de la Chambre se refroidir autour de lui. Alors il a cru bien faire en démontrant que la première idée de l'entreprise chinoise ne lui appartenait pas et qu'il n'avait fait, après tout, que continuer ce que son prédécesseur avait commencé. Il a donné lecture d'une lettre que M. Bonin, sous-secrétaire d'État aux Affaires étrangères dans le cabinet Rudini, avait adressée au ministre de la Marine pour lui demander de mettre à l'étude la question de savoir s'il serait opportun d'entamer une action en Chine, et de s'y procurer un port. Les argumens de ce genre sont dangereux lorsqu'ils manquent leur effet, et c'est ce qui est arrivé cette fois : il s'est produit dans la Chambre un véritable soulèvement contre l'amiral Canevaro. L'émotion a été très bien jouée. M. Bonin n'a pas eu de peine à répliquer que, si le gouvernement, pendant qu'il en faisait partie, avait cru utile d'étudier la question chinoise sous toutes ses faces, il avait abouti à la conclusion qu'une entreprise ne devait être tentée qu'après une préparation suffisante. C'était, en somme, accepter le principe de l'entreprise, et en blâmer seulement l'exécution. Peut-être est-il heureux pour le ministère auquel appartenait M. Bonin qu'il n'ait pas eu le temps de l'exécuter lui-même : qui sait si le résultat aurait été meilleur ? Mais M. Bonin, personnellement attaqué, était bien obligé de se défendre. M. di Rudini, président du dernier ministère, a cru devoir le faire aussi : il a vivement reproché à l'amiral Canevaro d'avoir porté atteinte aux saines traditions du gouvernement, en produisant à la tribune un document qui aurait dû rester secret. Cette incorrection n'a pas moins indigné M. Crispi, et le fait le plus important, le plus significatif de la séance a été l'intervention inopinée du vieux dictateur sicilien, qui a qualifié très durement le procédé du ministre des Affaires étrangères. C'était là, a-t-il dit, un fait nouveau et contraire à la dignité du parlement. Étrange comédie ! Qui se serait attendu à voir M. Crispi dans ce rôle de professeur et presque de conservateur d'orthodoxie parlementaire ? Qu'avait donc fait l'amiral Canevaro de si coupable ? Est-il vraiment contraire à toutes les traditions qu'un ministre, pour mieux expliquer sa conduite, la rattache à celle de ses prédécesseurs ? Cela se voit tous les jours, dans tous les pays du monde, sans que personne ait l'idée de s'en plaindre comme d'une violation de tous les principes et d'un oubli de toutes les règles. Mais, l'amiral Canevaro ayant cessé de plaire, tout ce qui venait de lui était condamné d'avance. Le document qu'il a produit n'avait rien de particulièrement confidentiel, encore moins de secret, et il est très probable que M. Bonin et le marquis di Rudini auraient été les premiers à l'invoquer, si l'entre-

prise chinoise avait bien tourné. Il est vrai que, dans ce cas, c'est l'amiral Canevaro qui l'aurait passé sous silence, se réservant pour lui-même le mérite de l'invention. Ces manifestations parlementaires ont été peu sérieuses : elles ont seulement montré que la situation du ministère était désespérée. L'évidence du fait a été telle que le général Pelloux a demandé à la Chambre de vouloir bien lever la séance et en remettre la suite au lendemain. Le lendemain, il a apporté sa démission.

Depuis, la crise continue, et, après avoir traversé des phases assez diverses, elle a tout l'air d'être sur le point de se terminer : elle sera close sans doute lorsque cette chronique paraîtra, mais nous ne pouvons qu'en indiquer l'état actuel. Le général Pelloux a multiplié les démarches et les conversations; il s'est adressé tantôt à celui-ci, tantôt à celui-là, un jour à M. le marquis Visconti-Venosta, le lendemain à M. Sonnino. Il ne paraissait d'ailleurs nullement pressé d'aboutir, et le peu de hâte qu'il a mis dans ses opérations a fait croire qu'il attendait quelque chose. Quoi? L'occupation de San-Moun par des troupes italiennes. S'il en est ainsi, on pourra dire qu'en Italie les ministères démissionnaires, ou en formation, se sentent beaucoup plus forts que les autres : ils font ou laissent faire des choses qu'ils n'oseraient peut-être pas entreprendre s'ils étaient constitués et déjà responsables. Ce n'est pas encore là l'idéal du gouvernement parlementaire. Le général Pelloux a donné sa démission, non seulement pour ne pas être renversé, mais surtout pour empêcher la Chambre d'exprimer une volonté sur la question chinoise. Pendant l'intérim ministériel, la politique pressentie et moralement désavouée par le parlement continuerait-elle d'être appliquée et poursuivie jusqu'au jour où parlement et gouvernement se trouveraient en présence d'un fait accompli? Si le général Pelloux a jugé, comme il l'a dit, que l'honneur interdisait le rappel des navires de guerre envoyés en Extrême-Orient, l'honneur, assurément, parlerait encore plus haut lorsqu'un acte militaire aurait été exécuté et que le drapeau serait définitivement compromis. Mais les bruits qui courent à ce sujet sont-ils exacts ? On hésite à le croire. S'ils l'étaient, il y aurait dans la conduite du général Pelloux un étrange mélange d'audace et de timidité, d'audace puisqu'il engagerait une entreprise périlleuse, et de timidité puisqu'il en fuirait la responsabilité devant le parlement. En réalité, nous ne savons rien; l'événement seul nous instruira. En attendant, les influences les plus diverses s'agitent à Rome, et s'efforcent de devenir prépondérantes.

Nous avons signalé la réapparition de M. Crispi à la tribune, et peu importe ce qu'il y a dit; il suffisait qu'il s'y montrât pour faire com-

prendre que le moment paraissait revenu, à lui ou aux siens, de reprendre leur place dans le gouvernement. Et pourquoi cela? Est-ce parce qu'un vent d'aventure souffle de nouveau sur l'Italie? Est-ce parce qu'à la politique sage et prudente de ces derniers mois on serait à la veille d'en substituer une autre? Est-ce parce que l'impatience de faire quelque chose, sans qu'ils sachent très bien quoi, se serait de nouveau emparée de nos voisins? Le parti crispinien représente tout cela, et M. Sonnino représente aujourd'hui le parti crispinien. Donc, si M. Sonnino entre dans le futur cabinet, il faudra bien reconnaître qu'on aura fait des concessions à ce parti. Gardons-nous pourtant de rien exagérer. M. Sonnino reviendra un jour ou l'autre aux affaires, et il ne faudra pas croire pour cela à une révolution complète dans la politique italienne, ou à un retour pur et simple en arrière. Tout change autour des hommes, comment ne changeraient-ils pas eux-mêmes? M. Sonnino ne sera peut-être pas demain ce qu'il a été dans d'autres circonstances. Mais M. Visconti-Venosta inspirerait tout de suite plus de confiance. Il est connu pour sa longue expérience, sa sagesse, sa modération, on le sait ennemi des entreprises téméraires et scabreuses. S'il était ministre des Affaires étrangères au moment de la lettre de M. Bonin, l'étude de la question chinoise l'a détourné d'aller en Chine sans précaution préalable et sans garanties très sérieuses. Avec lui, les coups de tête ne sont pas à craindre. Enfin, il a été l'initiateur de la politique moins tendue et plus conciliante que l'Italie a adoptée envers la France, et qui a déjà porté des fruits. Sa rentrée au ministère signifierait que cette politique ne doit subir ni déviation, ni atténuation. Si M. Sonnino et M. Visconti-Venosta y rentraient à la fois, un plus grand nombre de personnes peut-être seraient satisfaites : mais est-ce vraisemblable? L'Italie est le pays de toutes les combinaisons, et on ne doit jamais déclarer d'avance qu'il en est une impossible. Il semble pourtant que le général Pelloux aurait de la peine à faire accepter et surtout pratiquer la même politique par deux hommes aussi différens. En donnant sa démission comme il l'a fait, il a posé un problème très délicat, mais il faut croire qu'il se sentait les ressources nécessaires pour le résoudre. La solution sera bientôt connue.

FRANCIS CHARMES.

Le Directeur-gérant,

F. BRUNETIÈRE.

RICHELIEU REBELLE

DU TRAITÉ D'ANGOULÊME A LA BATAILLE DES PONTS-DE-CÉ (1619-1620)

I

Autant qu'il est donné aux esprits du commun de pénétrer dans le secret de ces intelligences supérieures qui vont si loin et qui se cachent si soigneusement, on peut essayer de s'imaginer le tumulte des pensées et des émotions qui agitaient l'âme de Richelieu, au fur et à mesure que, sur l'ordre exprès du Roi, il s'éloignait d'Avignon et s'approchait d'Angoulême. L'heure était unique dans sa vie. Pris du frisson de joie et d'angoisse que donne la victoire prochaine, il était, cependant, plein d'activité, plein d'entrain et, avec la fièvre de l'action, d'une lucidité merveilleuse.

Il allait revoir la Reine! Au premier regard, les yeux dans les yeux, sa fascination s'exercerait, il le savait; il connaissait son pouvoir... Mais, il y avait l'entourage, ignorant encore la décision prise par le Roi et où la survenue de l'évêque allait jeter un

(1) Pour toute cette partie de mon récit, je dois beaucoup à la communication obligeante qu'a bien voulu me faire M. Pavie, ancien magistrat à Angers, des épreuves de son très érudit ouvrage, qui doit paraître incessamment : *la Guerre entre Louis XIII et Marie de Médicis* (1619-1626).

beau désarroi. Il y avait, surtout, le parti politique auquel Marie de Médicis s'était livrée en se donnant à d'Épernon : les Grands, les protestans, en un mot les adversaires du pouvoir royal. Or, Richelieu, tout en jouant le jeu de la Reine, qui plus que jamais était son jeu à lui, songeait déjà à ne rien faire qui pût contrarier sa destinée de futur chef du gouvernement.

Ainsi, il embrassait, d'un coup d'œil, les difficultés qui lui venaient de la Cour de Paris et de la Cour d'Angoulême. A Paris, c'étaient ses adversaires, c'était Luynes, qui le ramenaient et qui comptaient sur lui; à Angoulême, c'étaient ses amis et presque ses complices qui étaient ses plus dangereux adversaires.

Cependant, tout va dépendre de sa première démarche. Du pied dont il va partir, il s'engage dans le chemin qui, d'étape en étape, le conduit au cardinalat, au pouvoir, à la domination définitive sur l'esprit du Roi et finalement à l'apogée de sa carrière politique. La scène est préparée, les perspectives se dessinent et, même, on reconnaît, autour des principaux acteurs, tout le personnel des grandes crises lointaines et, notamment, celui qui accompagnera la Reine-Mère jusqu'à la journée des Dupes.

Les réflexions de l'exil n'avaient pas été perdues pour Richelieu. Il avait pesé tout ce monde, au milieu duquel il allait vivre, et qui devait servir d'instrument à son ambition : ce que valait Marie de Médicis, et dans quelle mesure il pouvait compter sur elle, son jugement froid l'avait discerné; ce que valaient les hommes qui entouraient la Reine, quelles étaient leurs idées, leurs ambitions, où ils prétendaient conduire leur maîtresse et le pays, il le savait; ce qu'il fallait dire et ce qu'il fallait taire, à quoi il fallait se prêter et où il convenait de se retenir, il le savait; et ce n'est pas le moindre mérite de cette étonnante capacité politique que d'avoir su vivre dans le présent, assurer le succès de chaque jour et ménager le triomphe définitif, sans engager à fond les responsabilités du lendemain. Douze ans de luttes cachées étaient en germe dans les réflexions de cette heure unique. Il se plongeait, en connaissance de cause, dans le parti pris d'une si longue contrainte : on dirait que les tempéramens de cette trempe se plaisent à ce qui ferait l'amertume et le désespoir quotidien d'une vie ordinaire.

Le résultat de ses réflexions, Richelieu le fixa, en cours de route, sous la forme d'instructions rédigées en grande hâte et destinées à un émissaire qu'il envoya vers la Reine pour pré-

parer son arrivée. Tout d'abord, il pose nettement à Marie de Médicis la question qui s'agite dans son esprit : doit-on subordonner l'intérêt de l'État à celui de quelques particuliers? A-t-on assez d'empire sur soi-même pour dominer de vaines rancunes et s'écarter de conseils qui ne sont pas tous désintéressés? « La Reine recevra divers conseils... Plusieurs s'offriront à lui servir. D'autres fomenteront les méfiances et les haines, et tout cela pour tirer des avantages particuliers au profit du tiers et du quart... Certes, la Reine doit conserver ses serviteurs : mais adviser s'il y en a qui la poussent à choses par lesquelles les jalousies et des hommes *et de l'État* prissent nouvelles racines : éviter et rejeter cela, considérant les conséquences par lesquelles elle se rendrait odieuse. »

La position est donc bien nette à l'égard de la cabale qui entoure Marie de Médicis. La Reine est avertie. Il faut qu'elle choisisse entre le bien public et celui des affamés qui l'entourent. Elle ne l'est pas moins en ce qui touche l'attitude nouvelle, toute de prudence habile et de réserve profitable, que l'évêque de Luçon voudrait voir prendre à l'égard de la Cour. C'est la pensée qui domine la rédaction du mémoire. L'évêque ne présente pas chat en poche. Si la Reine veut marcher dans ce sens, elle est prévenue; mais, alors, qu'elle se prépare à le suivre jusqu'au bout.

Voici maintenant les faits. Ils se déroulent conformément au programme qui vient d'être tracé et qui, en somme, est accepté. Arrivé aux portes d'Angoulême, le 27 mars, jour du mercredi saint 1619, Richelieu fit sa première visite au duc d'Épernon, gouverneur et maître de la place. Celui-ci le reçut poliment, si l'on en croit son propre secrétaire et il le conduisit, lui-même, chez la Reine. Quoique avertie sous main, celle-ci était en Conseil. Richelieu, donc, fit antichambre, pendant qu'à l'intérieur on annonçait la nouvelle à Marie de Médicis et qu'on épiait l'effet sur son visage. Mais « elle savait parfaitement dissimuler quand il y allait de son service. » Elle put se contenir et laissa les esprits incertains. L'hésitation qu'on crut remarquer encouragea les plus hardis. Les insinuations se glissèrent. On dit à la Reine qu'elle devait se méfier de ce singulier revenant, envoyé par Luynes, et qu'elle serait sage en le tenant exclu du Conseil.

Le Conseil fini, la Reine reçut l'évêque. Seuls, ce fut l'heure des épanchemens. La Reine ne songeait qu'à la situation de son ami. « Elle prenait telle part à mes intérêts, dit-il lui-même,

qu'elle trouvait bon de me donner conseil. » Elle raconta, en hâte, tout ce qu'elle savait, tout ce qui se passait. Très froid, et maître de lui, il dit « qu'il n'avoit nul goût de se mêler des affaires qui étoient lors sur le tapis, parce qu'il étoit raisonnable que ceux qui les avoient commencées les missent à leur perfection. » Marie de Médicis entra dans ces vues, s'amusant beaucoup d'avance à l'idée de la surprise des autres. Le lendemain, elle leur transmit l'avis émis par l'évêque. « Jamais gens ne furent si étonnés. » Ils n'eurent pas de peine à deviner la manœuvre et à comprendre que l'homme prétendait rester en dehors du Conseil pour critiquer, à son aise, tout ce qui se ferait, sans prendre aucune responsabilité. Alors, par une volte-face subite, ils prêtèrent les mains à leur propre défaite, et supplièrent la Reine d'obtenir de l'évêque qu'il voulût bien assister à leurs délibérations. Il poussa sa pointe avec une implacable ironie : « Le lendemain, l'heure du Conseil étant venue, j'y entrai comme les autres et, pour montrer ma modestie, je faisais état de parler fort peu. » On le supplia de donner son avis. Il se fit prier, puis leur dit tout bonnement que, quant à lui, il aurait conseillé juste le contraire de ce qu'ils avaient fait jusqu'ici et de ce qu'ils prétendaient faire; que, selon lui, il fallait s'arranger avec la Cour et non la piquer, parce qu'on n'avait pas les forces pour lui résister. Par cette seule et tranquille parole, il obtenait un double résultat : d'abord, il renversait tout ce qu'ils avaient échafaudé depuis des semaines; et il les renversait eux-mêmes. En outre, il rendait, de bonne foi, le service que la Cour attendait de lui.

Ruccellai, qui, depuis l'affaire de Blois, avait tout fait pour conquérir la Reine et qui sentait qu'elle lui échappait, voulut brusquer la partie. En beau joueur, il mit, à Marie de Médicis, le marché à la main : « Deux jours après, le duc d'Épernon vint trouver la Reine pour lui dire que Rousselay, ayant su que Sa Majesté m'avoit donné ses sceaux (ce qui n'étoit pas vrai, bien qu'elle me les eût destinés dès Blois), étoit résolu de la quitter, si Elle continuoit en cette volonté. » La Reine ne répondit rien. Ruccellai était battu.

Il est vrai que d'Épernon lui-même était encore hésitant. Un moment, il avait eu l'idée d'opposer à l'évêque de Luçon un homme à lui, et il croyait l'avoir sous la main, dans la personne de l'habitant d'Angoulême chez qui, justement, Marie de Médicis était descendue, Guez de Balzac. Oui, Balzac, l'écrivain, Balzac

l'épistolier, par qui d'Épernon faisait tourner son gascon en français, eut cette singulière fortune de se croire, un instant, le rival possible de Richelieu. Les hommes de lettres ont de ces belles confiances. La présence de l'évêque de Luçon remit bientôt les choses en place, et Balzac fut renvoyé à sa littérature, pour le plus grand profit de la littérature et de la politique.

D'Épernon, fatigué de l'insolence de Ruccellai, qui, après avoir pris bruyamment son congé, n'en finissait pas de partir, se décida enfin à comprendre que l'évêque de Luçon était une autre espèce d'homme et il se rallia au dessein, désormais commun à tous, de pousser l'Italien par les épaules.

Les choses, d'ailleurs, se gâtaient. La Cour, tout en négociant, se préparait à agir, et même ses troupes se mettaient en mouvement. On avait confié le commandement de la petite armée qui opérait dans la région d'Angoulême à un homme de sens et de résolution, Schomberg. Sans s'embarrasser des négociations en cours, il marchait droit sur les rebelles et s'emparait, par surprise, d'Uzerche, sur le chemin d'Angoulême. D'Épernon n'avait pas cru à tant de décision ; il n'avait rien préparé. Il était, d'ailleurs, abandonné par tous ceux des Grands sur lesquels il comptait. Les protestans ne bougeaient pas. Du Nord et de l'Est, on recevait de mauvaises nouvelles : Boulogne, défendu par un lieutenant de d'Épernon, avait capitulé. Metz était menacé.

Depuis plusieurs semaines déjà, — depuis le 10 mars, — les deux commissaires envoyés par le Roi pour traiter avec la Reine, Béthune et Bérulle, étaient arrivés à Angoulême. Philippe de Béthune, frère du Sully de Henri IV, était un homme de sens et d'une capacité médiocre, mais sûre ; le Père de Bérulle, dont nous rencontrerons désormais le nom joint à celui de Marie de Médicis et de Richelieu, est célèbre, en qualité de fondateur de l'Oratoire. Il avait, dès lors, une grande réputation de piété. C'était un prêtre à la figure ronde, aux yeux vifs, dont le charme insinuant et fleuri exerçait une grande action sur les âmes pieuses, sur les femmes ; par une activité extraordinaire, il suffisait aux tâches multiples dont il se chargeait volontiers. On eût dit que, dans la retraite, il s'ennuyait parfois du monde ; il est vrai que, dans le monde, il songeait sans cesse à la retraite. Sans être un grand négociateur, il négocia toute sa vie, et sans être un intrigant, il fut mêlé à beaucoup d'intrigues. En somme, il devait faire beaucoup de choses et beaucoup de bien.

Ces deux hommes, le diplomate et le Père, paraissaient aptes, s'il en fut, à tirer la Reine-Mère de son obstination. L'un était la douceur et l'autre la patience même. Cependant, jusqu'à l'arrivée de l'évêque de Luçon, ils n'avaient pu rien obtenir. La Reine se perdait en récriminations infinies et dissimulait, sous ses plaintes, des calculs qu'elle n'osait dévoiler. D'ailleurs, la coterie de Ruccellai la retenait.

Dès que Richelieu fut arrivé, les choses changèrent. La Cour, fatiguée des lenteurs de la négociation, avait fait, de son côté, un pas en avant. Le Père de Bérulle faisait la navette entre Paris et Angoulême. Il suppliait qu'on allât au-devant des désirs de la Reine-Mère. En signe de bonne volonté, on résolut d'adjoindre aux deux négociateurs, un personnage ecclésiastique, plus important encore, le cardinal de la Rochefoucauld. Il quittait Paris, vers le 10 avril, et venait renforcer, de son intervention onctueuse, l'autorité du comte de Béthune et du Père de Bérulle. Il était muni d'instructions très conciliantes. Le 19, il était à Angoulême. La Rochefoucauld et Bérulle savaient qu'ils n'avaient qu'un appui et un espoir, c'était l'évêque de Luçon. Ils se confiaient en lui, lui disaient tout, lui dévoilaient leurs instructions. Ainsi il jouait avec les deux jeux à la fois et conduisait la partie là où il croyait devoir la gagner. D'autre part, en effet, il maniait l'esprit de la Reine, l'arrachait à l'influence de Ruccellai, l'entretenait dans la crainte des troupes royales en marche et du vigoureux Schomberg; il tirait grand parti d'une entreprise dirigée contre la poudrière du château d'Angoulême. Peu à peu, Marie de Médicis, pressée, décontenancée, alarmée, dut céder. Elle comprit qu'elle agirait habilement en prenant au mot les envoyés du Roi qui, de leur côté, avaient été au bout de leurs instructions et qui même les avaient dépassées. Le Père de Bérulle avait fait, une fois de plus, le voyage de Paris. Il rentra à Angoulême, le 4 mai, juste à temps pour assister à un revirement complet de la Reine qui, soudain, accepta toutes les conditions de la Cour, annonça partout la paix, fit sonner les cloches et chanter un *Te Deum*.

C'était un grand succès pour l'évêque de Luçon. La Cour elle-même fut prise au dépourvu par la promptitude de l'adhésion de la Reine-Mère. Sous la pression du Père de Bérulle, on s'était laissé entraîner, de concession en concession, à accorder à la Reine des avantages qui, dans le passé, justifiaient à la fois sa

conduite et celle du duc d'Épernon et qui, dans le présent, lui assuraient tout le bénéfice moral et le prestige de la conclusion de la paix.

Quant à Richelieu, il sortait de cette négociation singulièrement grandi. Dans des circonstances graves, il était apparu comme l'homme nécessaire. La Cour et l'opinion, avec la promptitude et la mobilité des impressions qui agitent sans cesse le monde politique, s'engouèrent tout à coup du mérite que les habiles seuls avaient discerné jusque-là. Le concert de la louange et de l'admiration s'élève soudain, autour de lui, avec une unanimité qui emporte jusqu'à ses adversaires. Jamais, peut-être, la supériorité de l'intelligence chez un homme n'a été reconnue et proclamée d'avance par une adhésion plus générale. C'est Bentivoglio, — qui, certes, n'est pas suspect, — écrivant au cardinal Borghèse : « Vous connaissez les éminentes qualités de l'évêque de Luçon et, dans cet accommodement, vous ne pouvez croire quelle louange il a méritée. » C'est l'abbé de la Cochère qui, bientôt, écrira de Rome : « Cet évêque, la fleur de nos amis, est, sans controverse, tenu ici pour le plus accompli et le plus digne prélat de France. » C'est l'autre nonce, l'archevêque de Tarse, écrivant à son tour : *le ottime qualità di lei.*

De partout, on se tourne vers lui, et sa correspondance s'enrichit des signatures les plus illustres. C'est à cet évêque d'un évêché crotté que s'adresse le prince de Condé « pour le remercier des services qu'il lui rend près de la Reine ; » le duc d'Épernon, ce glorieux, prend la plume lui-même pour lui écrire des complimens parfaits et pour lui demander de rendre compte de son dévouement à la Reine ; l'archevêque de Toulouse, fils du duc d'Épernon, pose, dans une correspondance active, les premiers jalons d'une amitié et d'un dévouement qui ne cesseront qu'avec la vie ; puis, c'est ce vieux et rogue duc de Sully, l'ancien ministre de Henri IV, qui, confit dans l'aigreur de la disgrâce, caresse, comme une heureuse fortune, le projet d'une alliance entre sa famille et celle de Richelieu, — de si petites gens, pourtant.

Bientôt, Richelieu verra se retourner vers lui même ceux qui, un instant, ont osé se déclarer ses adversaires. Et de quel ton fier et assuré il les reçoit ! A Hurault de Cheverny, évêque de Chartres, premier aumônier de la Reine, qui n'avait pas su prendre le parti de l'évêque en disgrâce, il écrit maintenant : « J'ai fait

savoir à la Reine le désir que vous avez de revenir auprès d'elle... On vous a prêté des charités. Vous savez trop le cours du monde pour ignorer combien on m'a voulu rendre de mauvais offices, tant auprès du Roi qu'auprès de la Reine sa mère... Cependant j'aurai à faveur de rencontrer les occasions de vous pouvoir témoigner par les effets que je suis votre très humble confrère et serviteur. » C'est sec ; et Cheverny se résigne à laisser la place de grand aumônier à l'ami de cœur de Richelieu, Bouthillier la Cochère.

Voici l'évêque de Béziers, Bonzy, le malencontreux ami de Ruccellai et de Tantucci, qui fait, à son tour, amende honorable. Comme les autres, il part, il quitte une Cour où il n'a plus que faire, « résolu de se détacher de tout ce qui peut, tant soit peu, ou aigrir le repos de son esprit ou troubler l'exercice de sa charge. » Mais, avant de partir, il bat sa coulpe aux pieds de son rival : « Puisque Dieu m'en a fait naître l'occasion, je l'embrasse de tout mon cœur, vous protestant que je ne retiens du passé que ce que j'ai eu de pures résolutions à votre service, et que je vous honorerai toujours à l'égal de votre qualité et, pour dire tout en peu de mots, à l'égal de votre mérite. »

Pourquoi ces concours, ces protestations, cette génuflexion universelle? C'est que tout le monde sent maintenant, ou plutôt voit que l'avenir est à ce jeune homme, que, quels que soient les espaces et les délais qui le séparent du but, il est, dans toute la force du terme, — cinq ans avant de rentrer au ministère, — le soleil levant; c'est qu'on découvre clairement, en lui, la résolution arrêtée d'arriver au pouvoir et la capacité d'y parvenir : « Déjà, dit Fontenay-Mareuil, on soupçonnoit qu'il vouloit gouverner et qu'on n'auroit point de repos que cela ne fût. »

Et voilà l'intérêt de la lutte déclarée qu'il soutient désormais contre Luynes : il s'agit du pouvoir. L'un tient la faveur du Roi, la Cour, les emplois, les pensions, les gouvernemens et ce qu'il reste d'armée dans la France de Henri IV; l'autre, en fait, n'a guère d'autre appui que la confiance de la Reine-Mère; car tout ce qui environne celle-ci lui est ennemi ou suspect. Son application va donc s'employer uniquement à conserver, à fortifier et à mettre en œuvre, avec une habileté suprême, l'instrument qu'il a en main. Autour de la Reine, quelques amis seulement lui sont dévoués : le marquis de Richelieu son frère, la marquise de

Guercheville, Bouthillier La Cochère et, dans l'ombre, le Père Joseph et quelques prêtres ; il va s'efforcer de consolider ce petit groupe, de le grossir et, en éliminant ses adversaires, de les remplacer par sa famille et ses amis.

La Reine est brusque, fantasque, à la fois irrésolue et violente : il travaille à donner à sa conduite plus de tenue et une suite qui lui manque naturellement. Les autres élémens hostiles ou hésitans qui tournent autour de la Reine-Mère, il les équilibrera les uns par les autres, les maintiendra et les contiendra en même temps. A l'égard de la Cour, il se gardera d'un double péril, celui de se rapprocher trop, de peur d'être absorbé par elle, celui de s'en éloigner trop, de peur de perdre toute action sur elle. Son opposition devient souple, à la fois téméraire et féline. Dangereuse pour ses adversaires, elle risque d'être dangereuse pour lui-même; car elle l'entraîne à des compromissions où l'on s'étonne de voir figurer un tel nom. Pour éliminer son rival, pour s'imposer lui-même, ce grand serviteur des rois courra le risque d'affaiblir irrémédiablement la royauté, et un Richelieu pactisera avec la rébellion.

C'est cette difficile partie où il s'engage qu'il est si intéressant de suivre dans les circonstances qui succèdent au traité d'Angoulême et dans toutes les conséquences qui en résultent. Trois points sont restés en suspens, même après la signature de l'accord, et donnent lieu à des discussions qui en prolongent, pour ainsi dire, la négociation, plusieurs semaines après qu'il est conclu : la Reine-Mère restera-t-elle en province, ou rentrera-t-elle à la Cour, près de son fils? le Roi rendra-t-il la liberté au prince de Condé? l'évêque de Luçon obtiendra-t-il le chapeau de cardinal?

Ce fut la question du rapprochement effectif entre le Roi et la Reine qui se posa tout d'abord. Sur ce point, Richelieu avait déjà exprimé sa manière de voir dans les instructions données à l'émissaire envoyé près de la Reine, avant même qu'il fût arrivé à Angoulême : « Chercher tous bons moyens pour approcher le Roi et aider à ses bonnes intentions et pour guérir les jalousies, la Reine *jouissant d'une demeure où elle soit assurée*, et en laquelle elle évite de donner ni prendre nouvelles défiances... Ainsi que j'ai dit, la Reine *ayant choisi une demeure sûre et libre*, elle la doit posséder dans ses limites sans la rendre odieuse à l'État, sans en faire un siège de nouveautés, un réceptacle de brouillons et

brouilleries... Son but est d'approcher le Roi, mais avec amour et confiance de l'un et de l'autre... Or, il faut du loisir et du temps pour réparer le mal qui s'est fait. »

Tout ceci est très clair, quoique très fin. La Reine doit faire entendre qu'elle veut se rapprocher du Roi. Mais, avant tout, elle doit garder sa liberté d'action, dans une « demeure sûre et libre. » Cette phrase avait déjà dicté toute la conduite de Marie de Médicis durant la négociation qu'elle avait menée elle-même avec le comte de Béthune. Dans ses conversations, elle avait appuyé sans relâche sur la *sûreté* qu'elle réclamait du Roi. *Sûreté*, que veut dire ce mot? Béthune insistait. Il voulait la faire parler. Mais elle ne sortait pas de sa formule; elle voulait évidemment qu'on la comprît à demi-mot, pour qu'on lui fît des propositions. Et c'est ce à quoi la Cour, de guerre lasse, avait fini par se résoudre : dès le 8 avril, comme on envoyait vers elle le cardinal de La Rochefoucauld, on donnait à celui-ci des instructions catégoriques sur ce point : « Sa dite Majesté considérant que, jusqu'à présent, la qualité que la Reine a eu, en sa personne, de gouverneur de la province de Normandie, a été plutôt pour en porter le nom que pour en faire aucune fonction, Elle lui veut commettre effectivement la charge de gouvernement d'une province à laquelle elle puisse commander sous son autorité et même lui donner dans icelle la charge de quelques places pour s'y retirer quand bon lui semblera. Pour cet effet, M. le cardinal lui proposera, qu'en remettant ès mains de Sa Majesté le titre qu'elle a de gouvernante de Normandie, Elle lui fera bailler le gouvernement de la province d'Anjou, avec le château d'Angers, pour le faire garder par telles personnes qu'elle voudra nommer à Sa Majesté... et néanmoins Sa Majesté donne à M. le cardinal le pouvoir de lui offrir encore, avec cela, la garde des Ponts-de-Cé sur la rivière de Loire, ou, si elle estime peu ledit Pont-de-Cé, il pourra se relâcher, au lieu d'icelui, de lui bailler la garde de la ville et du château de Chinon, pour le tenir en la même forme que celui d'Angers. Et si elle ne se contente desdites places d'Angers et de Chinon ensemble, il y pourra encore ajouter celui des Ponts-de-Cé. »

Une fois que la négociation avait pris cette tournure, elle devait rapidement aboutir. Béthune dit, lui-même, qu'il était aidé sous-main « par des personnes approchant la Reine et auxquelles elle a beaucoup de confiance, qui souhaitent contribuer comme

des gens de bien pour le succès d'un prompt accommodement de toutes les affaires. » Il s'agit évidemment de Richelieu.

Celui-ci avait, d'ailleurs, un double intérêt à voir se conclure une négociation qui devait constituer à la Reine une sorte de domaine indépendant, à distance respectable de la Cour, et, le cas échéant, un point d'appui pour résister par la force. Il savait, en effet, d'ores et déjà, ayant pris possession de l'esprit de la Reine, que lui et les siens seraient les détenteurs de ce domaine et qu'on les visait, quand on parlait dans les instructions de La Rochefoucauld, « des personnes auxquelles Sa Majesté la Reine devait en confier la garde. » Il avait, sur ce point, la promesse formelle de Marie de Médicis, et c'est par là que se manifestaient les premiers résultats de ce travail de captation dont l'évêque enveloppait la Reine-Mère.

Richelieu était même si sûr de son affaire, que lui et son frère, — avant de faire signer par la Reine le traité d'Angoulême, — avaient cru devoir délibérer sur la question de savoir si l'on ne pourrait pas obtenir, de la Cour, une place plus forte et plus avantageusement située que celle d'Angers, même avec le complément des Ponts-de-Cé et de Chinon. Dans un mémoire présenté à la Reine et très fortement déduit, les deux frères ne cachaient pas leur préférence pour Nantes. Ils reconnaissaient l'avantage de l'Anjou, à ne considérer que la beauté du site, l'agrément du climat, la force du château; ils ajoutaient même une considération qui leur était propre : « Étant Angevins et, ayant Angers, ce serait commander en notre pays et en avoir la plus belle et principale charge. » Mais, malgré ce motif de convenance personnelle, ils insistaient auprès de la Reine sur l'avantage d'un port de mer riche et peuplé comme Nantes, surtout si l'on obtenait de la Cour un autre passage sur la Loire, Amboise, par exemple. A cette double demande, on voit se révéler l'esquisse d'un plan stratégique qui consiste à maintenir la communication entre les pays d'en deçà et d'au delà de la Loire, tout en se tenant, au besoin, en contact avec l'étranger par la mer.

De telles vues étaient suspectes. La Cour avait, pour refuser Nantes et Amboise, les mêmes raisons que les Richelieu avaient pour les réclamer au nom de la Reine. Cette exigence faillit tout rompre. Mais, quand Boulogne et Uzerche furent pris, quand Schomberg eut menacé Angoulême et qu'il fallut traiter précipitamment, la Reine avait cru habile de se contenter, en ce qui concernait les

places de sûreté, d'une indication générale et d'une promesse verbale de La Rochefoucauld. Le traité d'Angoulême proprement dit, c'est-à-dire l'acte qui fut signé le 12 mai, ne contenait, à ce sujet, qu'une vague allusion : « Le Roi accorde à la Reine sa mère *qu'Elle dispose de sa maison* ainsi qu'il lui plaira, appelant et retenant à son service telle personne qu'Elle voudra. » Tout le reste du traité était consacré à confirmer la situation antérieure de la Reine-Mère, au point de vue des charges, des pensions, et à accorder une abolition de ce qui s'était passé depuis le départ de Blois tant à elle qu'à ses serviteurs, y compris le duc d'Épernon. Des places de sûreté, pas un mot. Marie de Médicis, s'en tenant aux paroles de La Rochefoucauld, avait déclaré qu'elle n'aspirait « à d'autre sûreté que le cœur de son fils. »

La Reine, en signant ce traité incomplet et en brusquant la proclamation de la paix, n'avait eu d'autre objectif que d'interrompre la campagne de Schomberg. Elle avait obtenu ce résultat. Mais elle n'entendait nullement renoncer aux promesses qu'on lui avait faites. En revanche, Luynes, tenant la signature de la Reine, traînait, à son tour, les choses en longueur. Il cherchait, visiblement, quelque moyen d'échapper à l'engagement pris par La Rochefoucauld, par Béthune et par Bérulle au nom du Roi, en ce qui concernait les places de sûreté.

Ainsi se prolongea, pendant plusieurs semaines, une négociation des plus complexes et des plus pénibles, pleine de reproches et d'aigreurs réciproques, et qui n'était que la suite du malentendu d'Angoulême. Les deux camps jouaient au plus fin autour des deux questions qui formaient, pour ainsi dire, la contre-partie l'une de l'autre : rapprochement effectif du Roi et de la Reine, désignation des places de sûreté.

Richelieu consentait au rapprochement; mais il voulait les places. Il consentait au rapprochement pour un temps; mais il voulait les places pour toujours. Il lui plaisait que la Reine ne fût plus traitée en ennemie, parce qu'il avait besoin de la Cour. Mais il ne lui plaisait pas qu'elle se fixât à la Cour, parce qu'il savait bien que Luynes ne cesserait pas de le traiter en adversaire.

On finit par s'accorder sur le texte des propositions primitives. Le 11 juin, Marie de Médicis reçut un brevet royal lui remettant la disposition des gouvernemens d'Angers, de Chinon, des Ponts-de-Cé. La négociation se trouvait ainsi définitivement conclue.

Richelieu pouvait s'en montrer satisfait. Dans l'entourage de

Marie de Médicis, il avait été le véritable agent de cet accord. Seul, il allait en tirer un profit particulier pour lui et pour les siens : son frère, le marquis de Richelieu, avait été désigné d'avance, par Marie de Médicis, pour prendre le gouvernement de la place d'Angers. Les deux frères, appuyés l'un sur l'autre, tenaient ainsi les deux situations prééminentes auprès de la Reine, l'un le conseil et l'autre la force armée : obtenir un pareil résultat, tout en s'assurant de la gratitude de la Cour, c'était un coup de fortune et d'habileté extraordinaire. L'évêque de Luçon devait éprouver, au dedans de lui-même, quelque fierté et l'espèce de joie grave que donne la réussite d'une belle opération intellectuelle. Il s'en félicite, d'ailleurs, lui-même, en termes expressifs : « Jamais accord ne fut conclu plus à propos, écrit-il, car Annibal étoit aux portes. »

Mais la fortune l'attendait là ; et elle le frappa d'un coup soudain qui toucha son cœur, ébranla son courage et faillit détruire toutes ses combinaisons. La désignation du marquis de Richelieu en qualité de gouverneur d'Angers avait été, pour lui, une grande joie. Il aimait ce frère tendrement. Le marquis était, d'ailleurs, un homme de mérite ; cavalier brillant, militaire expérimenté, homme de jugement clair et souple. Pas un contemporain qui n'ait parlé de lui sans faire son éloge et sans reconnaître qu'il avait de l'avenir dans l'esprit et dans la conduite. Par une circonstance rare et singulière, les deux carrières, celle du soldat et celle de l'évêque, se complétaient et se confondaient, et maintenant, autour de la Reine, elles occupaient, à leur profit, toutes les avenues.

Naturellement, la faveur dont le marquis venait de recevoir une marque si haute n'avait pas été sans exciter des jalousies et des mécontentemens. La coterie battue par les Richelieu ne se résignait pas facilement. A cette époque, les parties s'engageaient à fond et chacun mêlait à l'enjeu, au besoin, sa vie : il n'y a guère d'intrigue qui n'ait fait couler du sang. Thémines, fils de celui qui avait donné à la Reine-Mère une si grande marque de dévouement en arrêtant le prince de Condé, Thémines convoitait le gouvernement d'Angers. Vivement déçu par le choix de Richelieu, il s'exprima vertement sur le compte de « ces gouverneurs improvisés : » son langage eût été tout autre s'il eût profité de l'improvisation.

Le propos revint aux oreilles du marquis. Deux ou trois essais de rencontre n'aboutirent pas. L'affaire fut, un moment, arrangée par l'intervention personnelle de la Reine-Mère. Mais les deux hommes se cherchaient. Le 8 juillet, un lundi, ils se retrouvèrent, à demi fortuitement, près de la citadelle. Ils mirent pied à terre. A la première passe, Richelieu blessa son adversaire. Mais celui-ci, qui n'avait qu'une épée courte, se baissa, passa sous la lame du marquis de Richelieu et le frappa en plein cœur. Le marquis ne put dire que quelques mots : « Mon Dieu, pardonnez-moi ! » Le Père de Bérulle qui, de hasard, passait par là, arriva à temps, dit-on, pour lui donner l'absolution. Cette mort fut une émotion dans la petite Cour et, de Paris même, le Roi écrivit à sa mère une lettre de condoléances sur une pareille perte.

Mais, pour l'évêque de Luçon, ce fut une catastrophe, qui lui arracha un cri de désespoir. Que de deuils accumulés dans cette funeste année ! Sa belle-sœur, son neveu mort presque en naissant, puis son frère. Il faisait un triste retour sur ce qu'il appelait lui-même « ses malheurs continuels. » Ce frère lui était cher. C'était son nom, l'espoir de sa race, l'appui de son ambition, le confident de toutes ses pensées. Si, au cours d'une vie en proie à la plus desséchante des passions, il est une circonstance où le cœur se fondit et où des larmes humaines coulèrent, c'est assurément à cette heure ; il écrit au Père Cotton : « La douleur de la perte de mon frère me tient tellement saisi qu'il m'est impossible de parler et d'écrire à mes amis. » Longtemps après, il dira dans ses *Mémoires :* « Je ne saurois représenter l'état auquel me mit cet accident et l'extrême affliction que j'en reçus, qui fut telle qu'elle surpasse la portée de ma plume et que, dès lors, j'eusse quitté la partie, si je n'eusse autant considéré les intérêts de la Reine que les miens m'étaient indifférens. » Et, sur le coup même, dans des carnets intimes que personne ne devait voir, ni lire, il s'épanchait en de courtes réflexions qui respirent une forte et grave émotion : « La séparation du corps et de l'esprit ne se peut faire sans un grand effort de la nature, et celle de deux esprits qui ont toujours vécu ensemble en étroite amitié ne se fait pas avec moindre peine. — Il y a certaines choses à l'événement desquelles toute sorte de prudence ne peut pourvoir, parce qu'il n'est pas permis de les prévoir. — Celui qui doit et veut rendre sa vie à un autre ne pense pas volontiers à sa mort. — Jamais je ne

reçus une plus grande affliction que par la perte de ce personnage. Ma propre perte ne m'eût pas causé plus de déplaisir. »

Cette douleur, Richelieu en eut, toute sa vie, le ressentiment. Elle resta fixée dans son cœur et, chaque fois qu'il eut à chercher, autour de lui, une capacité sûre et dévouée, il en revenait à la pensée de ce frère qu'une mort si brutale avait enlevé à la fleur de l'âge. Il pensait aussi à tant de familles françaises, frappées alors et décapitées par cette manie sanglante des duels. Puisque la noblesse n'était pas assez sage pour réformer elle-même l'abus qui la décimait, il se promettait, il se jurait d'y mettre un terme, l'heure venue, par l'intervention de l'État.

La mort du marquis de Richelieu jetait, en même temps, l'évêque de Luçon dans l'embarras d'une fortune particulière très compromise. Il paraît s'être trouvé, à ce point de vue, dans une passe des plus pénibles. Pour vivre, il s'était fait avancer, par ses fermiers, plusieurs années de revenus de l'évêché de Luçon. Son frère mourait pauvre, ou, plus exactement, couvert de dettes et réduit aux expédiens, disposant, en outre, par un testament irréfléchi, de ressources qu'il ne laissait pas dans sa succession. Nous avons vu, par le testament d'Avignon, que l'évêque n'avait pas les mêmes illusions; s'il n'était pas plus riche que son frère, du moins il se rendait compte de sa misère. Après la mort du marquis, il dut, avec son esprit précis et pratique, s'appliquer au règlement d'une situation qui, remontant probablement à son père, menaçait de s'invétérer parmi les siens. Comment il s'en tira, comment il fit casser le testament de son frère, comment il désintéressa, apaisa ou découragea les créanciers, c'est un point sur lequel ses ennemis insistent dans des termes fort déplaisans pour lui. Il dut souffrir beaucoup, à cette époque, des embarras qui viennent du manque d'argent. Aussi, c'est à partir de cette date que, les circonstances aidant, il jeta les fondemens de l'immense fortune qu'il devait amasser rapidement dans les affaires publiques.

Une fois sa résolution prise de ne pas se laisser accabler par ce coup, il n'en mit que plus d'énergie et de rigueur au service de son ambition. Il avait besoin d'un homme sûr : à défaut de son frère, il le trouva dans la personne de son oncle, le commandeur de la Porte, qui ne le quittera plus désormais. Ce fut cet oncle que la reine Marie de Médicis bombarda immédiatement gouverneur d'Angers. On donna le gouvernement des Ponts-de-Cé à un

homme dévoué aux Richelieu, Bettancourt, et celui de Chinon servit à satisfaire quelque peu la cabale adverse : on y mit Chanteloube, que l'évêque croyait peut-être gagner par cette générosité. D'autre part, le marquis de Thémines ayant quitté la petite cour où il ne pouvait plus vivre, la Reine confia la charge de capitaine de ses gardes au marquis de Brézé, beau-frère de l'évêque de Luçon, moyennant 30 000 écus que celui-ci trouva moyen de payer au précédent titulaire. Ainsi, malgré la disparition du frère, la Reine reste entourée de toutes parts. Richelieu veut, avant tout, la garder sous sa main.

Si l'on essaye de découvrir le fond des pensées de l'évêque, au lendemain de la conclusion du traité d'Angoulême et de l'accord relatif aux places de sûreté, on le trouve dans les instructions confidentielles et j'allais dire familières, qu'il donne à son oncle La Porte, au moment où celui-ci se rend à la Cour pour prêter serment en qualité de gouverneur d'Angers. On savait le bon oncle un peu bavard et de libre propos. On s'applique surtout à brider sa langue et par ces précautions, on se découvre soi-même sans y songer : « Monsieur le commandeur dira à Sa Majesté, comme la Reine a commandé de lui baiser les mains de sa part, l'assurer de son affection et de son service, avec toutes les belles paroles qu'il pourra, *en peu de mots*... Sur quelque chose qu'on puisse lui demander, j'estime que le meilleur est de répondre peu... Si on lui demande ce qu'il estime touchant le voyage de la Reine à la Cour, savoir si elle n'y doit pas aller, il répondra, en général, que tous les gens de bien l'y désirent. Si on l'enquiert pour savoir ce qu'estime l'évêque de Luçon, sur ce sujet, il dira que *c'est le lieu où la Reine doit être, mais que c'est un conseil qui doit venir d'elle*. Si on l'enquiert plus outre de ce qu'il estime qu'il en est, il dira les choses qu'il sait bien : que la Reine aime et honore le Roi et veut le repos et la paix. Du reste, vous savez bien que je suis bourgeois qui ne me soucie pas de grandes nouvelles... Partout, s'il me croit, le commandeur doit parler peu et brider sa liberté. »

De ces réponses générales et évasives, dictées à un homme qui était plutôt porté à la franchise, il ressort nettement que Richelieu continuait à jouer son double jeu et que, malgré l'obtention des places de sûreté, il n'était pas encore satisfait.

Que voulait-il donc de la Cour, au moment même où il lui

donnait de nouveaux gages, où il lui rendait de nouveaux services? Car, c'était justement l'heure où, sous son influence, la Reine-Mère se débarrassait définitivement des chefs de la cabale intransigeante. En effet, à la nouvelle de la conclusion définitive, Ruccellai, qui, la veille de l'accord, détenait ou croyait détenir encore le secret de la Reine, mit, lui-même, un terme à ses propres lenteurs. Après avoir imaginé mille moyens plus extravagans les uns que les autres pour essayer de reprendre quelque autorité sur la femme qu'il avait tirée d'embarras et qu'il croyait aimer, le malheureux, se voyant repoussé par une volonté désormais inflexible, ne se sentit plus d'autre courage que celui de la fuite. Perdu de douleur et de dépit, il ne sut ni préparer sa retraite, ni la vendre, la faire ni honorable, ni profitable. Il posa des conditions qu'on n'accepta pas et n'accepta pas à temps les offres qu'on lui fit. Il partit, et cet « esprit désespéré, » par une troisième trahison, — que peut-être son désespoir explique, — alla droit à la Cour, offrir brutalement ses services contre celle qu'il avait si bien servie. Son adversaire dit négligemment : « Sa retraite, qui avait été précédée de celle du marquis de Mosny... fut suivie de quelques autres personnes de peu de considération. »

Donc Richelieu restait le maître de la place contre ceux qui avaient poussé la Reine à la rupture. Et maintenant, il ne se pressait nullement d'achever la réconciliation et de la rendre manifeste par l'entrevue du Roi et de la Reine-Mère.

C'est que Luynes désirait vivement cette rencontre publique, tandis que Richelieu, libre à présent de choisir l'heure, entendait bien faire payer à son prix cette nouvelle concession. La lutte se précise entre le favori et l'évêque. Si l'on en croit leur correspondance, jamais ils ne se sont approchés de plus près. Mais c'est quand on s'approche qu'on se heurte. Tout, entre eux, est politesse, empressement, patte de velours; on sent la griffe : « N'ayant jamais rien désiré avec tant de passion, écrit l'évêque, que de voir une étroite intelligence entre le Roi et la Reine sa mère, il m'est impossible de vous exprimer la joie que j'ai de voir *qu'elle s'avance tous les jours*, de telle sorte qu'on doive espérer de la *voir bientôt* à sa perfection. La Reine est tellement portée par son inclination à voir le Roi qu'il n'est pas besoin d'aucune persuasion envers elle .. Je vous supplie de croire que, de mon côté, je ne manquerai jamais de rendre *au Roi et à l'État* ce à quoi je suis obligé *par mon honneur et ma conscience*, les plus forts liens qui

soient au monde. » Ces paroles, à la fois réservées et vigoureuses, indiquent à quel point notre homme se sait libre de toute contrainte.

Luynes, au contraire, est plein d'inquiétude. Il sent qu'un danger nouveau le presse. Tout en négociant avec la Cour, l'évêque de Luçon noue artificieusement une entente nouvelle entre tous les ennemis du favori. Ce grand parti d'opposition dont Ruccellai avait pressenti la formation et la force, il est en train de le rendre possible, parce qu'il n'escompte pas, d'avance, son appui. Les protestans, le duc du Maine, les Soissons et tant d'autres qui auraient vendu chèrement leur concours à la Reine-Mère, si elle l'eût sollicité, viennent vers elle, maintenant qu'ils craignent qu'elle ne leur manque. Fontenay-Mareuil dit, en propres termes, que cette nouvelle attitude est due aux intrigues de Richelieu. En tous cas, quel avantage pour lui d'aborder la Cour, ayant en main une pareille force, ou, du moins, sur les lèvres, une pareille menace!

La Cour voudrait montrer aux peuples la réconciliation du Roi et de la Reine comme un spectacle de concorde, fût-il apparent et momentané, afin de l'opposer aux élémens de division et de désorganisation qu'elle sent s'agiter, de toutes parts, dans le royaume. Cette entrevue, Richelieu la retarde; mais il ne la refuse pas. De sorte que toutes les passions restent en éveil et tous les esprits en suspens. En un mot, plus l'opposition de la Reine-Mère devient sage et modérée, plus elle devient redoutable; et plus la Cour lui cède, plus elle doit lui céder. Certes, ce sont là des affaires conduites! Et Luynes, pris dans l'engrenage où il s'est engagé lui-même, doit se rendre compte que les choses allaient tout autrement, quand il avait affaire à d'autres personnages.

Dans ces conditions, le favori éprouve le besoin de s'assurer du renfort. Or, il reste, dans le royaume, une influence qui a été et qui peut redevenir considérable, c'est celle du prince de Condé, pour le moment au repos sous les verrous du fort de Vincennes. La reine Marie de Médicis l'avait fait arrêter par Thémines, du temps du maréchal d'Ancre. Depuis trois ans, il était prisonnier. C'était un bien long délai pour le premier prince du sang. Il ne manquait ni d'amis ni de partisans. On assurait que la prison l'avait calmé et qu'il devenait plus raisonnable.

Peu à peu, on avait adouci son régime. La porte s'était même entr'ouverte : sa femme, Charlotte de Montmorency, oubliant tant de misères qu'il lui avait fait endurer, était venue près de lui et,

captive volontaire, avait distrait sa solitude de l'espérance réitérée, et plusieurs fois déçue, d'un héritier de son nom. Dès la fuite de Blois, Luynes s'était rendu compte que l'influence du premier prince du sang pouvait, le cas échéant, être opposée à celle de la Reine-Mère. Le Roi avait fait rendre au prince son épée (16 avril 1619), en accompagnant cette décision gracieuse d'une lettre aimable. Vincennes devenait, pour le prince de Condé, une sorte de villégiature un peu rude. Il était très visité.

Luynes, cependant, ne se décidait pas. Le rappel des disgraciés ne lui réussissait guère. Une fois remis, ils oubliaient le bienfait et en revenaient à leurs penchans naturels. Or, un homme du tempérament du prince du Condé n'était pas fait pour rester longtemps inactif à la Cour. D'ailleurs, le simple fait de sa réapparition suffisait pour refouler au second plan les vaniteuses prétentions du favori. Le prince, cependant, jurait qu'il était devenu son plus féal ami et serviteur. Aucune promesse verbale ou écrite ne lui coûtait. Il aurait voulu que Luynes épousât sa sœur, qui, heureusement, pour le grand nom des Bourbons, mourut à temps. L'opinion, d'ailleurs, avec sa mobilité ordinaire, se retournait vers lui. Elle s'attendrissait sur sa longue détention, sur une grave maladie qu'on attribuait au séjour entre ces murailles sombres, sinon à un empoisonnement. On plaignait sa femme, dont les grossesses successives et malheureuses faisaient couler des larmes. Et puis, le va-et-vient des choses est tel, qu'en ce temps-là, en France, on s'éloignait sans raison de certaines personnes, et qu'on se rapprochait d'elles sans motif. Le prince de Condé profitait, pour le moment, d'une de ces sautes de vent.

Il lui vint bientôt un appui d'un côté où il ne l'attendait guère. Marie de Médicis, sentant que l'heure de la délivrance approchait, crut qu'il était de bonne guerre de ne pas laisser à Luynes tout le bénéfice de l'opération. Dans le manifeste qu'elle avait publié en quittant Blois, elle avait fait amende honorable à l'égard du prince; elle avait rejeté l'odieux de l'arrestation sur le défunt maréchal d'Ancre. Puis, elle s'était plainte de la détention prolongée et avait demandé franchement la liberté du prince. On reconnaît là « l'ingénieuse subtilité » de notre évêque. Luynes était embarrassé. On lui forçait la main: il fallait prendre un parti. Mais le rusé voulut, du moins, s'assurer, par une feinte habile, le bénéfice incontestable de la décision ultime. La résolution prise, il attendit en se taisant.

L'évêque de Luçon avait épuisé à peu près tous les argumens dilatoires lui permettant de retarder l'entrevue du Roi et de la Reine-Mère. Luynes le pressait, dans les termes les plus affectueux. Il envoyait près de Marie de Médicis ses propres parens, Montbazon et Rohan, avec mission de hâter les choses et de tout promettre, au besoin. Ceux-ci mettent bravement leur signature au bas d'un document solennel où ils se portent caution de la volonté du Roi d'exécuter ses engagemens et de donner à la Reine toutes les satisfactions qu'elle réclame dans l'exécution du traité d'Angoulême. Au milieu du désordre universel, on en était là que les sujets répondaient pour le Roi. Cependant Richelieu tardait toujours. Qu'attendait-il?

Il faut dire franchement les choses : l'homme n'était pas content. Il y avait un point dont on ne parlait pas et auquel il pensait toujours : c'est la promesse, qu'il avait cru saisir à demi-mot, d'un chapeau de cardinal. Sous quelle forme cette promesse s'était-elle produite? Avait-on parlé? Avait-il bien compris? Avait-il cru comprendre? Certes, il y avait eu quelque chose, un sourire, un mouvement d'épaules. Et vif comme il était, trop vif, il avait deviné, souri! Il aimait autant ne pas insister, de peur de dissiper l'illusion ou d'éclaircir le malentendu qui, par le temps, devenait presque un titre. Cependant, il traînait la négociation en longueur, curieux de savoir si on parlerait. On se taisait.

A la fin, il ne put plus y tenir. Il voulut se rendre compte par lui-même et partit, soi-disant en fourrier, pour préparer le voyage de la Reine. Il rejoignit la Cour à Tours. On ne sait rien de ce qui se fit ou se dit pendant les cinq jours où il fut là seul parmi ses adversaires. Il est permis de penser, cependant, que ce voyage fut une faute : Luynes, à son tour, dut comprendre, à cette démarche précipitée, qu'il le tenait.

Quoi qu'il en soit, on se mit d'accord pour décider que l'entrevue si désirée aurait lieu, sans autre délai, au petit château de Couzières, appartenant au duc de Montbazon, à quelques lieues de Tours. La Reine devait partir d'Angoulême et le Roi la rejoindre, venant de Tours, le 5 septembre. De part et d'autre, on fut fidèle au rendez-vous. La maison était si petite que, dans ce beau pays de Touraine, parmi les grâces d'un automne naissant, la rencontre eut lieu dans le jardin. La Reine avait couché la veille au château. Le Roi arriva, le 5, à onze heures et demie du matin.

M. de Montbazon vint au-devant de lui et le conduisit, par le bois, dans les allées où la Reine se promenait en attendant. En s'embrassant, ils pleurèrent tous deux, la mère et le fils. Mais ils ne trouvèrent que quelques mots banals à se dire, et, bientôt, embarrassés, ils se turent. Au fond, ils ne s'aimaient pas. Les deux serviteurs qui menaient les deux maîtres, Luynes et l'évêque, étaient là, et regardaient.

Le soir, on partit, tous ensemble, pour Tours, où l'on devait passer quelques jours.

Luynes tenait maintenant son entrevue. Aussitôt, d'un coup brusque et perfide, il s'arracha aux engagemens qu'il avait pris ou qu'il avait paru prendre. Un courrier exprès partit de Tours, le 6 septembre, pour faire connaître à Condé sa mise en liberté. Et, quant au chapeau de cardinal, le favori se hâta de faire écrire en Cour de Rome que le Roi le réclamait pour l'archevêque de Toulouse, La Valette, fils du duc d'Épernon, un des meilleurs amis de l'évêque de Luçon, et compromis d'ailleurs, autant qu'il était possible, dans l'affaire de Blois.

Richelieu, qui croyait tenir le succès, était joué. Il ne devait pas pardonner à Luynes. Au milieu des congratulations universelles, tout était à recommencer.

L'entrevue de Couzières avait été triste. Le séjour commun à Tours fut maussade. Il faisait une chaleur torride. Le Roi passait son temps au bain ou à la chasse. Il s'en allait par les plaines qui bordent la Loire, s'absentant le plus longtemps possible pour échapper à des entretiens qu'on multipliait pour le public, mais qui n'étaient pleins que de récriminations et de larmes.

La Reine-Mère n'avait, devant les yeux, que des figures qui lui rappelaient tous ses malheurs : Luynes, avec lequel elle avait eu une explication brève et amère : « Luynes, dites-moi ce qui s'est passé à la mort du maréchal d'Ancre. » Le favori, interloqué, n'avait pu que bredouiller une réponse embarrassée ; — Vitry, dont la main encore toute sanglante du meurtre, tenait maintenant le bâton de maréchal de France. A celui-ci, la Reine avait dit avec une ironie résignée : « Monsieur, vous avez toujours été très obéissant et très fidèle envers le Roi. » Puis d'autres, comme Modène, qui avait rempli, auprès d'elle, le rôle de surveillant et presque de geôlier, Thémines, Mosny, transfuges récens d'Angoulême.

Cette cour hostile épiait les moindres mouvemens de la Reine. Elle se serait crue, de nouveau, à Blois. Tout l'irritait : « Les favoris ont l'œil sur le Roi, autant qu'ils peuvent; s'il va chez la Reine, un d'entre eux y est toujours présent; s'il s'approche d'elle, ils y accourent incontinent... Toute la Cour remarque cette procédure, s'en offense et la blâme... La Reine trouve qu'on avait tellement prévenu son fils, qu'elle pouvait dire ce que Persèus de Macédoine disait de son frère Démétrius : que les Romains avaient retenu son esprit et ne lui avaient rendu que le corps... »

Parmi tant d'épreuves, rien ne fut plus pénible, pour la mère et pour l'ancienne régente, que de voir sa belle-fille, la reine Anne d'Autriche, prendre partout le pas sur elle, entrer la première en carrosse, et la recevoir du haut du perron, sans aller au-devant d'elle. Probablement, on avait fait la leçon à la jeune Reine. On tenait à ce que Marie de Médicis comprît que le temps de la régence était passé. L'autre avait, d'ailleurs, assez de morgue espagnole pour agir d'elle-même. En outre, dans le ménage royal, un grand changement venait de se produire. Le Roi, excité par Luynes, avait enfin dompté une sorte de timidité farouche qui l'avait arrêté jusque-là au bord du lit conjugal. La Reine, nubile depuis peu de temps, fière de sa jeunesse, de son éclatante beauté, de cette gloire qui vient à la femme de la première possession, étalait son triomphe récent et éphémère, aux yeux d'une belle-mère chagrine que l'âge, la politique et la volonté de son fils rejetaient au second plan.

Richelieu, non plus, n'était pas satisfait. Les promesses qu'on lui avait faites se dissipaient peu à peu parmi les caquetages et les sourires. La Cour, nombreuse et animée, avait toujours le visage et les ambitions tournés vers le favori du jour. Celui-ci louvoyait, nageait entre deux eaux, caressait tout le monde et n'était, avec personne, plus aimable qu'avec ses adversaires. Ces allures exaspéraient l'exigeant et rigoureux prélat : « Jamais personne ne fut trompeur au degré de M. de Luynes; sa bouche ne s'ouvrait jamais à faire quelque promesse que sa volonté ne fût résolue à ne la pas observer et que son esprit ne méditât les moyens de n'en rien faire. Au temps même des protestations de fidélité et de service qu'il faisait à la Reine, la délivrance de Monsieur le Prince était sur le tapis secret. »

La délivrance de M. le Prince était pour l'évêque de Luçon un coup sensible. Il avait été un des conseillers de l'arrestation.

C'étaient, encore une fois, les affaires du temps du maréchal d'Ancre qui revenaient sur l'eau et ces souvenirs ne lui étaient pas agréables. Il était trop clairvoyant pour ne pas se rendre compte que la rentrée à la Cour d'un personnage aussi influent et aussi actif qu'Henri de Bourbon serait un obstacle et un délai de plus pour sa propre carrière. Il devait le trouver, en effet, bien souvent sur son chemin.

Mais, pour le moment, ce qui lui tenait au cœur, c'était ce dont il ne pouvait pas parler : le chapeau. La reine Marie de Médicis avait présenté, elle-même, au Roi le dangereux concurrent qu'on lui avait découvert dans la personne de son excellent ami, La Valette. Il s'inclina de bonne grâce et il rédigea lui-même la lettre par laquelle le Roi recommandait instamment l'archevêque de Toulouse au Saint-Père. Sa correspondance avec La Valette paraît même indiquer une sorte de disposition à prendre son parti des événemens et à se contenter de figurer au second rang sur la liste des candidats français. Mais il faut reconnaître que, si ces dispositions étaient sincères, elles s'exprimaient dans un style singulièrement pénible : « Vous n'attendez pas, écrivait l'évêque de Luçon à l'archevêque de Toulouse, que je m'assure de paroles de moi qui vous témoignent mon affection : aussi n'entreprends-je pas de vous en donner, les meilleurs effets n'étant pas trop bons pour cela. Mon malheur est que, si je remets à vous la faire voir par ces moyens, vous serez longtemps sans la connaître, étant, quoique bon catholique, inutile à tout bien comme les Huguenots, etc. » Que de peine !

La Valette, dont les réponses sont claires, simples et affectueuses, prenait-il ces déclarations pour argent comptant? Je ne sais. En tous cas, le vieux d'Épernon ne s'y trompait pas, et, à quelque temps de là, il écrivait à son fils, en son gascon : « Mon boun et cher fils, je vous fes ses mots pour vous dire que je souis en peine de savouer de vos nouvelles... Quant à la Reyne-Mère, il y faut vivre de la sorte qu'elle n'aye nul subject de se plaindre de nous... Je sçay que M. de Lusson vous traverse autant qu'il peut, quelque bonne mine qu'il face, ny quelques bonnes paroles qu'il vous donne ; non que je sois d'avis que vous viviez avec luy que comme vous avez accoutumé ; mais, que vous parliez à M. de Luynes pour éviter les inconvéniens, vous pouvez, à mon opinion. » On le voit, toute la Cour n'était qu'intrigue. Les positions et les dispositions changeaient du soir au matin. Selon le mot de

saint François de Sales, tombant, de ses Alpes candides, dans cet étrange lieu : « C'est un amas de guêpes acharnées sur un corps mort, » et il ajoute, non sans ingénuité, que, s'il se sert de ces expressions « c'est pour en parler honnêtement. »

Richelieu, ne se sentant pas le maître à Tours, ne s'y plaisait pas. Tout le monde était las de ce séjour prolongé. Enfin, on le rompit et le Roi reprit le chemin de Paris par Amboise, tandis la Reine prenait celui d'Angers par Loches. Chacun rentrait chez soi, à la grande satisfaction de tous et de chacun.

En quittant Loches, Marie de Médicis passait par Chinon. Ce détour n'était pas une simple promenade. Peut-être était-elle attirée dans ces parages par le voisinage du château de son cher Richelieu; mais, sûrement, elle n'était pas fâchée de donner à la Cour quelque tablature en s'approchant de Loudun. En effet, les protestans y tenaient alors une assemblée où commençaient à percer les premiers germes de leur prochaine rébellion. De part et d'autre, on se cherchait, comme d'instinct, sans en venir pourtant à l'entente déclarée.

C'est dans le même esprit que la Reine fit en sorte que son entrée à Angers prît le caractère d'une manifestation imposante et quelque peu menaçante. Elle y arriva par les Ponts-de-Cé, le 16 octobre 1619. Dix mille hommes en armes, dont huit cents gentilshommes à cheval, ayant à leur tête le gouverneur sortant Boisdauphin et le nouveau gouverneur La Porte, vinrent au devant d'elle, et la reçurent au milieu d'une immense acclamation. La municipalité, qui lui était toute dévouée, lui avait aménagé une résidence magnifique et avait affecté à son usage l'un des plus élégans hôtels de la ville. C'est le « Logis Barrault, » dont le joli cloître soutenu par un portique en anse de panier, les tourelles minces, les escaliers à vis et les pignons fleuris donnaient, alors, dans l'éclat de leur construction récente, l'idée de la vie élégante et fine que l'on menait dans ces heureuses contrées. C'est dans les salles longues et surbaissées, sous les poutrelles de cette jolie demeure, c'est au coin de ces cheminées en auvent que la Reine vit, peu à peu, s'achever l'automne et venir l'hiver, parmi l'empressement d'une cour de plus en plus nombreuse, mais aussi parmi les déboires accumulés des nouvelles qui lui arrivaient de Paris.

Avant même de quitter la Loire, on avait nommé gouverneur de Monsieur, frère du Roi, le colonel d'Ornano, homme tout dé-

voué à Luynes, et cette nomination avait eu lieu sans qu'on prît la peine de la consulter, — alors qu'il s'agissait de son plus jeune fils, de celui sur la tête duquel elle commençait à reposer toutes ses espérances.

Dès le retour du Roi à Paris, M. le Prince sortait de Vincennes, et le Roi lui accordait une entrevue des plus cordiales, le 16 octobre, à Compiègne. Bientôt cette délivrance était suivie d'une lettre cavalière de Condé à Marie de Médicis et d'une déclaration du Roi, enregistrée au Parlement, qui, en revenant sur les causes de l'arrestation, incriminait rétrospectivement le gouvernement de la Reine-Régente, la conduite de ceux qui, « abusant de notre autorité... ont porté toute chose à une grande et déplorable confusion, » et enfin « les artifices et mauvais desseins de ceux qui voulaient joindre à la ruine de notre dit État celle de notre dit cousin. » Pour la Reine et pour ses conseillers, ces paroles prononcées et sanctionnées solennellement, au lendemain de l'entrevue de Couzières, étaient, il faut le reconnaître, une grième offense.

D'Angers, on se plaint très haut. Le Roi, qui n'a jamais été plus abondant en épîtres respectueuses, admet ces plaintes, les enregistre complaisamment, promet d'en tenir compte, et s'en tient là. Cette correspondance, toute mielleuse, dictée par Luynes, couvre un nouvel affront. En décembre, la Reine apprend qu'on vient de procéder à une promotion de soixante membres de l'ordre du Saint-Esprit. Non seulement on ne lui a pas soumis cette liste, sur laquelle Luynes entasse ses parens, ses amis, ses complaisans, ceux qui lui sont acquis et ceux qu'il veut gagner; mais on écarte avec soin tout ce qu'elle avait appuyé et recommandé.

La coupe déborde; depuis des semaines, déjà, on est, à Angers, en de longues conférences sur les résolutions à prendre. Le mécontentement de la Reine-Mère donne prise, de nouveau, à la cabale intransigeante. Elle s'était reformée autour du gouverneur de Chinon, Chanteloube : « C'était chez lui le bureau des nouvelles, dont les moindres figuraient à la Reine le Roi irréconciliable, mettaient sa liberté en compromis et ne lui faisaient voir que mépris pour elle, dans la Cour, et salut dans les armes. » Comme on le voit, ce parti poussait à la guerre.

La tentation était forte. Tout le royaume paraissait s'insurger

contre Luynes. Celui-ci abusait étrangement de sa situation. Lui et les siens mettaient la France au pillage. Les temps du maréchal d'Ancre étaient revenus. Que Luynes fût duc et pair, son frère Cadenet maréchal de France, tous ses parens et amis inscrits pour la promotion du Saint-Esprit, passe encore. Mais, par un plan audacieux et, d'ailleurs, servilement copié sur celui de son prédécesseur, il paraissait vouloir s'assurer, dans le royaume, pour le cas de disgrâce, les moyens de lutter contre l'autorité royale elle-même. Par le traité d'Angoulême, il avait repris à la Reine-Mère, en échange de l'Anjou, le gouvernement de la Normandie. Il le troque contre la Picardie, qui était héréditairement aux Longueville, et s'assure, par différens moyens, des places de Ham et d'Amiens sur la frontière. En outre, il achète Boulogne à M. d'Épernon et Calais à M. d'Arquien. « Je crois, dit Fontenay-Mareuil, que, s'il eût vécu davantage et qu'il fût toujours demeuré en faveur, il eût voulu avoir toutes les places de la France. »

Richelieu assiste, avec une colère où il y a autre chose que de la rivalité personnelle, aux manifestations incessantes de cette extraordinaire gloutonnerie : « Vous diriez, écrit-il, que la France n'est que pour eux seuls; que, pour eux, elle est abondante en toutes sortes de richesses. Les gouvernemens et les places qu'ils ont déjà acquises leur semblent peu proportionnées à ce qui leur est dû ; il n'y en a aucun qu'ils ne marchandent, qu'aux dépens du Roi, ils ne mettent au double prix de sa valeur. Si elles ne sont pas à prix d'argent, ils les ravissent par violence, jusque-là qu'ils en prennent par ces voies jusqu'à dix-huit des plus importantes... On détourne à ces traités particuliers les deniers qui se lèvent sur les peuples pour le bien public. En un mot, si la France était tout entière à vendre, ils achèteraient la France de la France même. »

Bien entendu, cette rapacité n'allait pas sans faire au favori de nombreux ennemis. La direction générale qu'il donnait aux affaires du royaume lui en faisait d'autres. Soit qu'il fût porté par ses origines du Comtat, soit qu'il subît l'influence du nonce du pape, Bentivoglio, soit qu'il considérât les Huguenots comme des adversaires et qu'il cherchât un appui contre eux, il s'était fortement lié au parti catholique et il lui avait donné un gage décisif, en accordant, en février 1618, à la compagnie de Jésus l'autorisation, jusque-là sollicitée vainement, de rouvrir à Paris le col-

lège de Clermont, et en la soutenant vivement contre les attaques de ses détracteurs. Mais, du même coup, il s'était attiré la méfiance du Parlement, l'hostilité de l'Université et la haine du parti protestant.

Il avait suivi la même politique dans les grandes affaires qui divisaient alors l'Europe. Ce n'est pas ici le lieu de les exposer en détail. Il suffit d'indiquer qu'au moment où l'Autriche, la Hongrie, la Bohême et les pays allemands traversaient une crise décisive, et où le sort de l'Europe paraissait dépendre de l'arbitrage du roi de France, une ambassade spéciale envoyée par Luynes en Allemagne avait reçu le mandat de prendre position en faveur de la maison d'Autriche contre les protestans, adoptant ainsi, selon les expressions de Fontenay-Mareuil, « une ligne de conduite contraire à toutes les anciennes maximes établies comme lois fondamentales du royaume. »

En agissant ainsi, Luynes n'avait songé probablement qu'aux liens qui unissaient les protestans du dehors avec ceux qui formaient, au dedans, un des élémens d'opposition les plus redoutables. Mais, du coup, il exaspérait ceux-ci et les arrachait à l'espèce de demi-neutralité où ils s'étaient maintenus, depuis quelque temps, sur les conseils des Bouillon, des Rohan, des Duplessis-Mornay; il rejetait le parti tout entier dans la politique intransigeante des sectaires et des pasteurs exaltés.

Le mal est contagieux. Du moment où les protestans s'agitaient, l'agitation naturelle aux Grands ne pouvait tarder à se manifester. C'était là surtout que la faveur de Luynes excitait les jalousies et les haines. Ses listes de promotions, la distribution, si savante qu'elle fût, des deniers publics et des charges, avaient le défaut de tous les bienfaits intéressés, qui développent des exigences nouvelles chez ceux qui en profitent et exaspèrent le mécontentement de ceux qui en sont exclus. D'autre part, en délivrant Condé, Luynes s'était donné pour adversaires tous ceux qui étaient hostiles au premier prince du sang, à commencer par d'autres cousins du Roi plus proches parens, les Soissons.

C'est ainsi qu'on vit, peu à peu, le mécontentement gagner les plus hauts personnages du royaume, les Mayenne, les Longueville, les Vendôme, les Rohan. A Paris, la bourgeoisie frondeuse, les parlementaires, les Sorbonistes, gens d'humeur critique et toujours abondans en conseils qu'on ne leur demande pas et qu'on n'écoute guère; dans les provinces, les grands seigneurs, les gou-

verneurs, les ambitieux, les agités, tous ceux qu'une paix un peu prolongée réduisait à la maigre pitance de leur gentilhommière; brochant sur le tout, le parti protestant épars dans le pays, et les partisans de la Reine-Mère, les âmes sensibles, les femmes, ceux et celles qui trouvaient attendrissant le spectacle de la mère séparée du fils par l'ambition de quelques favoris gorgés de places et de richesses; enfin, au-dessus de ces agens de désordre, des hommes sérieux, des politiques réfléchis, déplorant l'état de choses où l'on vivait, se demandant où on allait, ce qu'on faisait au dedans et en dehors, et cherchant un terme à tout ce vulgaire maquignonnage de places, d'honneur et d'argent, tous ces élémens réunis paraissaient constituer une force réelle et pouvaient se croire autorisés de leur nombre, de leur groupement, et même de quelques bonnes raisons.

Rien donc d'étonnant à ce que les esprits fussent en éveil, autour de Marie de Médicis, et que l'évêque de Luçon, toujours en peine de son cardinalat, plus que jamais impatient du pouvoir, en délibérât longuement avec lui-même, la main à la barbiche, en faisant les cent pas dans les corridors du logis Barrault.

G. Hanotaux.

L'IDYLLE DE DRUMSHEUGH

I

Drumsheugh, ayant rencontré sur la grande route le docteur Mac Lure, l'hiver qui précéda sa mort, l'avait en quelque sorte obligé à venir se réchauffer chez lui pendant un moment. Comme tout le monde, il savait que le docteur commençait à « baisser, » et cette nuit-là était une des nuits les plus froides de décembre, à l'époque de la Noël, à peu près.

— C'est bien toi, William? — La lune ne s'était pas encore levée et le vent chassait par la plaine des tourbillons de neige. Je suis allé voir si mes moutons n'avaient pas été ensevelis sous les rafales ; il ne fait vraiment pas bon se promener par un ouragan pareil. Viens donc te reposer un peu à la maison. Si la lune réussit à percer les nuages cette nuit, ce ne sera pas avant neuf heures; peut-être bien alors le vent s'apaisera-t-il. Vous m'avez l'air terriblement fatigués tous deux ! Et Drumsheugh prit Jessie par la bride.

Mac Lure avait eu le vent à dos pendant près de quinze kilomètres; aussi, du haut de son chapeau, dont les ailes rabattues rejoignaient par derrière le col de son habit, jusqu'à sa selle, était-il comme serti dans une carapace blanche. La chaleur même de la jument n'avait pas fait fondre complètement le revêtement de glace dont étaient recouvertes les fontes de la selle ; des plaques de neige s'étaient collées sur les jambes du docteur, on eût pu croire qu'il portait des jambières d'acier, peintes en blanc, et,

la neige s'était agglomérée sur ses étriers de fer, y formant des masses compactes et durcies. Par devant aussi, il était comme poudré à frimas; les larges flocons fondant sous sa respiration à mesure qu'ils tombaient s'étaient congelés dans sa barbe qu'on aurait pu prendre pour un glaçon épais et tout blanc; sous la glace qui la recouvrait, la crinière de Jessie elle-même paraissait plus blanche encore qu'elle ne l'était naturellement. Aussi, lorsque Lisbeth, la ménagère de Drumsheugh, eut ouvert la porte et que la lumière de la cuisine tomba sur le cheval et sur son cavalier, — apparition fantastique! — ne put-elle proférer que ces mots : Dieu ait pitié de mon corps et de mon âme qui lui appartiennent! formule de prière à laquelle elle avait toujours recours, lors de ses grands étonnemens.

Par trois fois, le docteur fit d'inutiles efforts pour descendre de sa selle; le froid l'avait à tel point engourdi qu'il n'y pouvait réussir et qu'il serait certainement tombé sur le sol si son ami ne l'avait soutenu.

— Que cela te serve de leçon, William! fit Drumsheugh, tout en le conduisant par le bras à la cuisine. Te voilà à moitié gelé. Vite, Lisbeth, tire-lui d'abord ses bottes, puis, tu iras lui chercher un de mes habits!

— Allons donc! Me prendrais-tu pour un enfant, par hasard?... Ça ne sera rien... Dans un instant, il n'y paraîtra plus... C'est ce coquin de froid!... Ah! elles sont dures à tirer, Lisbeth! Ote-toi de là, laisse-moi faire!... Bon! bon! Fais si tu veux... mais jusqu'à présent, je n'avais jamais consenti à me laisser aider comme ça par personne, à plus forte raison par une femme.

Cependant, après s'être rebiffé un moment contre ses offres, il se laissa déchausser par la vieille servante, et Lisbeth, ayant levé les yeux, remarqua le regard que son maître jetait sur Mac Lure, regard plein de compassion et de tristesse tout ensemble, regard, hélas! que l'on réserve aux êtres qui vous sont chers et que l'on sent irrémissiblement condamnés. Un instant avait suffi à Drumsheugh pour comprendre que cet hiver-là serait le dernier hiver que le docteur passerait au milieu de nous; de toute sa vie, il ne l'avait jamais vu accepter ainsi, avec autant de docilité et de soumission, les services d'autrui.

Il y avait de nombreuses années que Lisbeth tenait la maison de Drumsheugh, et elle passait pour être au courant de toutes les habitudes du vieillard. La question de savoir auquel des deux

devait être attribuée la palme de l'économie avait été fréquemment débattue au village et chacun prenait grand intérêt à cette discussion; mais tout le monde s'accordait sur ce point qu'à eux deux, ils donnaient aux habitans de la vallée l'exemple de l'épargne la plus ingénieuse et que nul mieux qu'eux ne s'entendait à dénoncer et à réprimer tout accès de générosité irréfléchie et inutile. Dans la tournée quotidienne qu'il faisait aux environs, le boucher de Kildrummie n'avait aucune commande à espérer de Drumsheugh, et la servante, qui, certain jour, s'était permis de donner à boire à pleins verres aux laboureurs, fut remplacée le jour suivant.

— Voilà ta pinte, James! Ni plus, ni moins, dit Lisbeth au valet de ferme, le lendemain. Quand elle a des gars autour d'elle, Marie n'est plus tout à fait maîtresse de ses actions, ses mains tremblent en versant à boire. — Et Drumsheugh, à qui l'on répéta, le soir même, ce propos, l'approuva hautement.

Lisbeth avait coutume de dire à qui voulait l'entendre, et en manière d'éloge, qu'on n'aurait pu trouver dans le caractère de Drumsheugh la plus petite trace de « sensiblerie, » et personne n'aurait imaginé que le vieux fermier pût jamais se laisser aller à la moindre faiblesse. Aussi Lisbeth fut-elle stupéfiée, ce soir-là, des tendres prévenances dont son maître entourait le docteur et de l'étrange douceur qu'avait sa voix en lui parlant.

— Allons, William! il te faut boire un coup! Vide-le donc d'un trait! disait Drumsheugh, en portant un verre aux lèvres du docteur. Ça te remettra le cœur à l'endroit. Essaie de te lever maintenant, et nous passerons dans la chambre... Là, c'est ça; ça y est!... Te voilà de nouveau sur tes pattes!... N'y fais donc pas attention, on dirait que cette maudite porte fasse exprès de se fourrer toujours dans vos jambes!... Prends garde, à présent, le passage est un peu sombre. Donne-moi ton bras, là, et en avant! C'est drôle tout de même comme ça vous engourdit les membres de rester assis, n'est-ce pas?

Il avait donné l'ordre à Lisbeth d'apporter toutes les friandises sur lesquelles elle réussirait à mettre la main et elle l'entendait qui insistait auprès du docteur avec sollicitude pour qu'il se servît bien.

— Tu as tort de rester aussi longtemps que ça sans manger de viande, quand les nuits sont aussi froides; tu verras qu'on te trouvera, un beau jour, étendu tout de ton long sur la grand'route.

Goûte à ces groseilles; c'est pour les invités qu'on les a gardées. Tu ne vas pourtant pas me faire croire que tu as fini, que tu ne veux plus rien. Bon! bon! Dans ce cas, approche ta chaise du feu, William. Tiens, prends plutôt celle-ci, c'était la chaise de ma mère, tu y seras plus à ton aise, et tu as bon besoin de repos après la trotte que tu viens de faire. Ça va-t-il mieux maintenant, te sens-tu un peu réchauffé?

— Je suis tout à fait bien et je me sens heureux, par-dessus le marché; merci, Drumsheugh! C'était tout de même un peu triste de m'en retourner comme ça chez moi, de nuit, tout seul, tout mouillé et bien fatigué, va, il me faut en convenir. Il n'y a rien qui vous repose plus, rien qui vous rajeunisse autant le cœur que d'être assis près d'un ami, comme me voilà, alors même qu'on ne parlerait pas plus l'un que l'autre.

— Il faudrait venir me voir, William, ça me ferait plaisir à moi, répondit bien vite Drumsheugh. On n'est plus aussi jeunes qu'on l'a été, et m'est avis qu'on pourrait se réunir plus souvent. C'est pas les paroles nombreuses qui font l'amitié... Quel âge as-tu donc, maintenant?

— J'aurai soixante-treize ans ce mois-ci, et, je ne crois guère qu'on ait à fêter mon soixante-quatorzième anniversaire de naissance! Mais tu es encore plus vieux que moi, toi, Drum! — Mac Lure était le seul homme qui osât se permettre de dire cela à Drumsheugh. — Voilà, cependant, tu es en bonne santé, toi, tu as bien encore pour une douzaine d'années de vie devant toi!

— Si tu n'avais pas été aussi fou que tu l'as été, si tu avais bien voulu écouter ce qu'on te disait, tu pourrais en avoir tout autant en réserve et, maintenant encore, si tu prenais un peu soin de ta santé, c'est toi qui nous enterrerais tous. Vois plutôt la différence qu'il y a entre l'état dans lequel tu te trouves à présent et celui dans lequel tu nous es arrivé. Rien qu'à te voir alors, Lisbeth en a eu les sangs tournés! — Et Drumsheugh affecta de sourire.

— Vraiment, tu crois que Lisbeth a été étonnée? dit Mac Lure, goûtant le sel de la plaisanterie. Je me suis souvent demandé ce qui pourrait arriver à la faire se départir de son calme habituel. Combien y a-t-il de temps qu'elle est chez toi? Je me souviens du jour de son entrée ici; c'était peu après la mort de ma mère; il y a bon nombre d'années de cela.

— Il y a eu trente-cinq ans, à la Saint-Martin; elle est de

Kildrummie, mais tous ses parens sont morts. C'est vraiment une bonne ménagère et, de plus, c'est une femme intelligente, va ! Je n'ai jamais rien eu à lui reprocher.

Oui ! pour sûr, c'est une toute bonne ménagère, continua Drumsheugh, d'une voix devenue un peu rêveuse, et il ne s'est pas égaré grand'chose ici, depuis qu'elle y est ; ça, je peux bien le dire à son honneur. Elle fait sa besogne de son mieux ; mais, voilà, elle est toujours à balayer, à astiquer, à frotter quelque chose. Au fond, vois-tu, si bonne qu'elle soit, ce n'est pas une femme de ménage qui arrivera jamais à vous faire trouver gaie votre maison... Il faut autre chose !... William !... Il s'arrêta soudain et se mit à tisonner le feu.

— Eh bien ?... Qu'est-ce donc ?... fit Mac Lure en regardant affectueusement son ami, qui détournait la tête en ce moment. Est-ce que tu aurais quelque confidence à me faire ?... et Mac Lure attendit ; car il était rare que l'on se fît mutuellement part de ses secrets à Drumtochty.

— Il s'est passé un événement dans ma vie, il y a bien longtemps de ça, que personne n'a jamais connu ; je tiens à te le raconter, mais pas ce soir, tu es trop fatigué, trop peu bien ; ne tarde pas à revenir me voir, n'est-ce pas, William ?

— Je reviendrai demain soir, si cela m'est possible.

Pendant un moment, les deux vieillards demeurèrent silencieux.

Des bouffées de vent s'engouffraient en hurlant dans la cheminée, puis s'éloignaient par les champs déserts, avec de longs gémissemens, tandis que des tourbillons de neige s'abattaient contre les fenêtres. Le chien de Drumsheugh, harassé de la course qu'il avait faite avec son maître, par la tourmente, sommeillait, étendu devant le foyer, dressant de temps en temps l'oreille, quand une porte battait en haut, ou qu'une étincelle jaillissait du feu.

— Combien y a-t-il de temps que tu n'es allé à la pêche aux truites, William ?

— Il ne doit pas y avoir loin de soixante ans. Te souviens-tu d'un certain trou dans le lit de la Scheuchie, à l'endroit où l'eau sort du coursier ? Y en avait-il, là ! Elles se laissaient emporter par le courant.

J'y suis passé l'automne dernier et l'envie m'est venue d'aller jusqu'au bord du torrent. Le chêne est à peu près le même qu'autrefois. J'ai regardé à travers les branches, comme jadis, tu

te souviens, et, ne voilà-t-il pas qu'il y avait une truite tout près de la grosse roche! Si je ne m'étais pas senti aussi engourdi, aussi rhumatisant, je me serais mis à l'eau, histoire de voir si je m'entendais encore à les attraper.

— Ah! je le connais bien, moi, ce trou-là, fit Drumsheugh, c'est là que j'ai pris cette pièce qui pesait deux livres, tu te rappelles bien, au gros de l'été; c'était à coup sûr la plus belle qu'on eût jamais pêchée dans la Scheuchie; je t'avais raconté mon exploit le lendemain, à l'école.

— Oui! oui! Tout l'hiver tu t'étais vanté de cette capture; mais aucun de nous ne l'a jamais vu, ce poisson-là. Il n'a pas encore cessé de grossir; tu verras qu'il pèsera bien cinq ou six livres, avant que tu aies cessé d'en parler!

— Impudent, va! Je n'entends pas qu'on se moque ainsi de moi. Je te dis que je l'avais pesée, cette truite; oui, je l'avais pesée au magasin de Luckie Simpson, en m'en retournant chez nous, et, aussi vrai que me voilà, elle pesait deux livres; maintenant, peut être bien avait-on oublié un poids dans le plateau de la balance où je l'ai mise.

— Ah! là! là! Je n'ai jamais connu de pires hâbleurs que les pêcheurs; enfin, ce soir, tu en as tout de même un petit peu rabattu, Drum, et tu as eu bien raison. Tout ça n'empêche pas, mon vieux, qu'elles étaient fièrement amusantes, ces courses-là! — Le docteur s'animait peu à peu. — Il me semble que j'y suis de nouveau : les manches retroussées jusqu'aux épaules, à plat ventre par terre, ne laissant passer que le haut de ma tête pardessus la roche, glissant mes mains dans l'eau glacée; la truite se débattait, vous filait entre les doigts, on l'empoignait quand même, comme on pouvait, et on la jetait bien vite derrière soi. Comme elles brillaient ces petites taches rouges de leur ventre argenté! Ce qu'on était fiers, ce qu'on était heureux, hein?

— Pour sûr, William! Rien que de les manquer, c'était déjà un plaisir; ça valait la peine qu'on se donnait; on les sentait vous échapper des mains, puis on les voyait descendre le courant, aussi vite qu'elles pouvaient nager, sillonnant la surface aux endroits où l'eau était peu profonde, puis... zoup!... Elles franchissaient une petite cascade et disparaissaient dans un autre trou.

Ils se turent, revivant le joyeux passé. Tout entiers aux souvenirs de ces vieilles années, redevenus enfans, ils voyaient

dans les flammes du foyer le torrent bondissant sur les pierres; d'ici, de là, des trous frais et profonds se creusaient au pied de rochers moussus, de petites chutes d'eau cascadaient gaîment, des bouquets de bouleaux se dressaient par la prairie et leurs fines ramilles se baignaient dans l'onde tranquille; puis c'étaient, sur l'herbe verte, les truites saumonées, toutes brillantes.

La figure de Mac Lure s'illuminait, il se tourna sur sa chaise.

— Tu ne parles pas de ce certain jour où, après une crue, le ruisseau étant rentré dans son lit, tu étais venu nous chercher, Sandie Baxter, Squinty, le frère de Netherton, et moi; tu voulais qu'on s'en allât faire l'école buissonnière avec toi, jurant que tu avais vu des truites plein les trous.

— J'étais aussi allé chercher John Baxter, interrompit Drumsheugh, désireux qu'aucun détail n'y manquât, du moment où cette histoire revenait sur le tapis; il n'avait pas voulu nous accompagner. Ce n'est toujours pas lui qui nous aurait vendus. Ce fut Hillock qui éventa la mèche, à la seule vue des verges du magister : « Ah! ils sont allés à la Scheuchie après les truites! » disait-il, et quand il s'en retourna chez lui, ce jour-là, après l'école, les filles mêmes lui criaient : « A bas le mouchard! »

— Quelle journée! Hein, Drum! Tiens, lorsque j'y pense, il me semble voir encore les talons de Sandie qui se trémoussaient en l'air, quand il plongea la tête la première, dans ce grand trou qui était au-dessous de chez Gormack; je te revois l'empoignant par le fond de sa culotte, pendant que sa grammaire latine, qui était tombée de sa poche, descendait le courant et que Squinty courait après, sautant de pierre en pierre! — Le docteur se mit à rire tout haut.

— Tu as peut-être oublié que tu m'avais envoyé chercher du pain chez la vieille Gormack. Elle vous avait aperçus derrière le talus et nous avait tous grondés de courir les champs au lieu d'être à l'école.

— Assurément non, je ne l'ai pas oublié; et Mac Lure continua le récit de l'escapade : Quand elle eut vu Sandie tout ruisselant d'eau, comme un rat noyé, elle le fit se sécher et nous donna du jambon et un gâteau d'avoine. Même qu'il y avait sur mon assiette le dessin d'un ruisseau qui ressemblait à la Scheuchie. Tiens, je m'en souviens si nettement encore aujourd'hui que, si j'avais un morceau de papier, je pourrais te le retracer de mémoire. C'était la mère de Gormack; il n'y a pas si longtemps

qu'elle est morte; c'est moi qui l'ai veillée pendant sa dernière nuit.

— Et la fouettée qu'on reçut le lendemain! Ah! le vieux magister, en voilà un qui savait manier les verges! Il me semble que j'en sens encore la cuisson, — et Drumsheugh s'agita sur sa chaise. — Et ce ne fut pas la seule; car, chez nous, on en reçut une belle aussi! Ça ne fait rien, mon vieux, dit Drumsheugh, en se donnant une tape sur le genou, ça valait ça; on n'a jamais eu depuis lors une journée comme celle-là.

— Je m'en souviens comme si c'était hier, Drum! Il a bien fallu quand même qu'elle finît, tout comme les autres, celle-là. Te rappelles-tu la frayeur qu'on avait de rentrer à la maison? On n'était repartis que longtemps après que le soleil se fût couché dans les gorges d'Urtach.

On était quatre, conclut Mac Lure; Sandie est mort d'un coup de baïonnette russe en pleine poitrine, certaine nuit de neige qu'il travaillait dans les tranchées devant Sébastopol; le pauvre Squinty, lui, est mort en Amérique, se lamentant de n'avoir pas pu revoir la vallée et exprimant le désir d'être enterré dans le cimetière de Drumtochty. De bons garçons, tous deux. C'en est deux de nous quatre qui sont allés à la maison d'En Haut.

Cette nuit-là, mon vieux Drum, c'est toi et moi qui avions le plus long bout de chemin à faire, nous fûmes les derniers à arriver à notre demeure, et, dans la dernière demeure... dans la demeure d'En Haut... c'est encore nous qui arriverons les derniers. Le soleil ne tardera pas à se coucher, pour nous aussi; notre journée sur la terre approche de sa fin, elle aura été bonne, celle-là aussi. La tienne sera plus longue que la mienne, probablement; tous deux, néanmoins, nous serons obligés de suivre la route qu'ont suivie nos anciens camarades.

— Sans doute, William, sans doute, c'est vrai! Un peu plus tôt, ou un peu plus tard, toutes choses doivent finir, répondit Drumsheugh.

Et de nouveau, pendant un certain temps, les deux vieillards demeurèrent silencieux, regardant fixement le feu, jusqu'au moment où le chien se leva et vint poser sa tête sur la main de Drumsheugh; lui aussi, il se faisait vieux, et son seul désir était de rester auprès de son maître jusqu'à la fin.

Drumsheugh repoussa sa chaise en arrière dans l'ombre et soupira.

— Ce ne sera néanmoins pas la même chose, William, ce ne sera pas la même chose qu'autrefois!... Nous avions fait une sottise alors et, sans doute, nous avions un peu peur de nous retrouver devant nos parens; mais nous savions qu'auprès d'eux, nous serions mieux que sur la colline, exposés au froid; nous aurions du moins un toit pour nous abriter, tandis que...

Mac Lure n'essayant pas de venir à son aide, Drumsheugh reprit sa phrase, avec difficulté, comme si chacune des paroles qu'il prononçait lui eût coûté de pénibles efforts :

— Tandis que... on ne sait rien de... Il hésitait... On ne sait rien de... de ce qui viendra après. Par les claires nuits d'été, et par les soirs d'hiver, au coin du feu, j'ai bien souvent réfléchi à toutes ces choses; on a beau n'être qu'un pauvre vieux fermier, on n'en a pas moins le droit d'avoir ses pensées à soi.

Du temps qu'on était gamins, c'était le père de M. le pasteur qui occupait le presbytère, c'était Dominie Cameron qui tenait l'école, c'était ton père qui soignait les malades par la vallée; les voilà loin, maintenant.

Eh bien, tiens, je n'ai pas oublié un seul des hommes, une seule des femmes, un seul des enfans qui étaient à l'église au temps où c'était le père de M. le pasteur qui prêchait, et je me souviens encore des places qu'ils occupaient : les maris à l'une des extrémités du banc, les femmes à l'autre, et les mioches au milieu. Hélas! les vieux qui habitaient les fermes de Burnbrae, de Hillock, de Whinnie Knowe, autant de morts et d'enterrés, et mon père et ma mère, eux aussi, nous ont quittés; voilà leurs enfans qui se préparent à les suivre; encore un peu de temps, et ce sera une génération nouvelle qui, à son tour, occupera nos places.

Il s'arrêta, mais Mac Lure sentait qu'il n'avait pas fini.

— Ce qu'il y a de plus terrible, ce n'est pas encore ça; personne ne se soucie de vivre trop longtemps, n'est-ce pas? On ne tient pas à rester ici-bas jusqu'à ce que l'âge vous ait rendu complètement impotent ou idiot. Pour ma part, dès que je verrai que je ne peux plus me suffire à moi-même, je souhaiterai de m'en aller... Mais voilà... on ne sait rien de ce qu'ils sont devenus, tous ceux qui nous ont devancés. C'est une bien belle hymne que celle qui dit : « Ils sont au pays des élus. » Sans doute, et quand on la chante, je n'aime pas qu'on me regarde, elle m'émeut trop; mais... qui sait... qui sait ce qu'il en est au juste... de ce pays-là?

Mac Lure ne répondait encore pas.

— Le soleil se lèvera toujours au-dessus de Strathmore et il se couchera dans les gorges d'Urtach; la Tochty continuera à chanter comme elle chante ce soir, et il y aura toujours des gens qui sèmeront au renouveau, qui moissonneront en été, qui s'en iront le dimanche à l'église; mais nous, William, on sera loin, on sera partis, et ce départ... sera-ce... sera-ce l'anéantissement de tout ce que nous fûmes? Ne restera-t-il plus rien de nous?... La voix de Drumsheugh était si émue, si triste, que le chien se mit à gémir tout bas, et lécha la main de son maître.

— Non, Drumsheugh; ça ne peut pas être la fin, ça ne sera pas la fin, répondit le docteur, d'un ton grave et tranquille qui contrastait singulièrement avec sa voix habituelle. Je me suis souvent dit, j'ai souvent pensé que ce moment-là ressemblait davantage à un commencement qu'à une fin. Nous ne pouvons plus les voir, sans doute, ceux qui nous ont devancés et je ne tiens pas à ce que nous les revoyions non plus; mais personne ne me fera jamais croire que c'est au cimetière que s'est arrêtée l'existence de ceux de la vallée, de ceux de Drumtochty qui nous ont quittés.

Non, non! vois-tu, voilà bien des années que j'observe notre pays et rien au monde ne m'a édifié autant que de voir comment on y devient homme ou femme.

Tout d'abord, n'est-ce pas, il n'y a que des bambins insoucians, gais, folâtres, comme nous l'avons été, tous deux; car, en réalité, ce n'est qu'au sortir de l'école, que l'on commence à apprendre.

Le travail nous réclame alors, le combat contre notre sol si aride, la lutte pour lui arracher de quoi payer nos fermages; cette lutte-là est faite pour nous enseigner le courage. Après cela, c'est l'amour qui s'empare de la plupart d'entre nous, l'amour qui rend généreux les plus égoïstes, et virils les plus faibles; puis enfin, c'est le tour du chagrin qui nous calme, qui nous assagit.

Longue et dure leçon que celle-là; elle n'a cependant jamais fait que du bien aux gens de Drumtochty. Non, nos voisins ne sont pas plus intelligens qu'il ne le faut; ils ont bien leurs défauts, eux aussi, cela va sans dire; je n'en suis pas moins fier pourtant d'être né, d'avoir passé toute ma vie dans cette vallée. Je ne crois pas qu'il y ait un seul menteur parmi nous, — excepté peut-être Milton, mais lui, c'est un homme de Kildrummie, — non plus qu'un paresseux qui se refuse à travailler; des dissipateurs, il n'y en a pas davantage, depuis que Charlie Grant est parti pour

l'Amérique; quant à des fripons, à des vauriens, à des gens que l'égoïsme empêcherait de venir en aide à un voisin, on n'en a jamais connu.

C'est une rude école que celle à laquelle nous sommes élevés, nous y sommes traités plus sévèrement encore que nous ne l'étions à celle du vieux Dominie; mais, dame, lui, les enfans qu'il a éduqués, une fois lancés dans le monde, nous y ont fait honneur, et il me semble à moi, Drumsheugh, que les autres, ceux qui sont sortis du monde, doivent nous avoir fait honneur, eux aussi, Là-Haut. Tu sais que je n'ai jamais eu le temps de prêter une grande attention aux questions religieuses, mes occupations ne m'ont tout de même pas empêché de penser de temps à autre à la vie à venir. Tu connais mes idées maintenant.

— Peut-être bien n'es-tu pas loin d'avoir raison, William. Tout ça peut se comprendre comme tu l'expliques... et cependant, il n'y a pas moyen d'être tout à fait sûr de ces choses.

— J'ai connu des gens qui en étaient sûrs, eux, répondit le docteur; le vieux Burnbrae, par exemple, auquel je dois beaucoup de reconnaissance, à ce sujet. Il était comme ça sévère, dur, même. C'est plus d'une fois qu'il m'a morigéné parce que je n'allais pas à l'église et que je ne prenais pas toujours garde aux mots qui m'échappaient; mais, cet homme-là, vois-tu, je peux bien le dire, c'en était un de la bonne, de la noble race; on n'aurait pas trouvé une ride d'hypocrisie sur son cœur.

J'étais à son chevet, lorsqu'il mourut.

— Est-ce que tu as vu quelque chose? demanda tout bas Drumsheugh, en se penchant en avant.

— J'ai vu comment un brave homme passait de ce monde-ci dans l'autre, et je ne pense pas devoir jamais rien voir de plus édifiant.

Il avait perdu connaissance, sa pauvre femme se désolait de ne pas recevoir un dernier regard de lui, et Jean, celui qui vit à la ferme de Burnbrae maintenant, en était tout triste pour sa mère.

— « Essaie de lui dire le nom du Seigneur! » qu'il me fit; car c'était moi qui soutenais la tête du moribond. « Peut-être t'entendra-t-il! » Mais je n'aurais jamais pu y arriver et puis, ce n'était pas à moi à le faire, n'est-ce pas?

Alors Jean se pencha vers son père et le lui dit à l'oreille, ce nom, et Burnbrae ouvrit les yeux et réunit sa femme et son fils dans le même sourire, puis je l'entendis prononcer trois mots :

« Tout est bien !... » Il n'y avait plus le moindre tremblement de crainte dans sa voix... Vois-tu, Drum... ces dernières paroles du vieux Burnbrae,... c'est encore celles auxquelles je me fierais le plus volontiers.

— Les deux derniers jours de sa vie, ma mère avait perdu connaissance, fit Drumsheugh, en se prenant la tête à deux mains.

— Tu te souviens bien de cette petite fillette, — une fois lancé Mac Lure ne s'arrêtait plus, — qui vivait avec Mary Robertson, celle dont Jamie Soutar s'est tant occupé, quand elle eut perdu sa mère ; j'ai assisté à ses derniers momens. Elle était étouffée par le croup, elle ne pouvait plus respirer, je l'ai prise comme ça, sur mes genoux ; car, on avait toujours été bons amis, elle et moi.

— « Est-ce que je m'en vais mourir aujourd'hui ? » me demanda-t-elle, en me regardant. Il m'aurait été impossible de mentir devant ce regard.

— « Faut pas avoir peur, ma chérie, » que je lui répondis, « tu seras bientôt dans le ciel ! »

— « Tiens-moi bien alors, Doksie, » — c'était comme ça qu'elle m'appelait, — « et maman viendra me prendre dans tes bras ! »... Eh bien, n'est-ce pas, le bon Dieu ne pourrait pas décevoir une petiote comme celle-là... sans quoi... sans quoi... il ne serait pas le bon Dieu...

Mais, il me semble que le vent est tombé ; — le docteur s'approcha de la fenêtre ; — la lune brille, il me va falloir partir ; après tout, il ne sera pas dit que je rentrerai à la maison par la tempête ; comme ça, au contraire, j'aurai un beau clair de lune pour m'éclairer.

Les deux vieillards se turent jusqu'au moment où, sortis sur la grande route, le docteur souhaita une bonne nuit à son hôte.

Drumsheugh se tenait tout près de la vieille jument et redressait une des courroies de l'étrier.

— Ni toi, ni moi, on n'est comme Burnbrae, ou comme la petiote, William, et il y a des fois que j'ai peur de... de m'en aller Là-Haut.

— Ça ne m'étonne guère, Drumsheugh, tu n'es pas le seul, ça m'arrive assez souvent, à moi aussi ; peut-être bien serons-nous punis comme au vieux temps, quand nous avions commis quelque sottise ; mais ça ne peut nous faire que du bien. De toute manière, il nous faudra, nous aussi, courir les risques que tout le

monde a eu à courir; j'espère bien cependant que le bon Dieu ne sera pas plus sévère pour nous qu'Il ne l'a été pour nos parens, le jour où le soleil se couchera sur notre vie, lorsque la nuit viendra et que le vent de la mort descendra des collines...

II

Le lendemain, quand Lisbeth vint lui annoncer que le docteur entrait dans la cour, Drumsheugh comprit sans peine le motif de sa visite; mais, une fois épuisés tous les sujets de conversation qui avaient trait aux événemens locaux, le vieillard, détournant la tête et regardant le feu, garda le silence pendant un long moment. Cette réserve était une des caractéristiques des habitans de Drumtochty et, sachant combien il en coûtait à chacun, dans la vallée, d'aborder un sujet important, nous usions toujours, dans ces circonstances embarrassantes, de toute notre délicatesse de sentiment les uns envers les autres. Pendant un certain temps donc, le docteur demeura silencieux, lui aussi; enfin, cependant, il jugea opportun de venir à l'aide de Drumsheugh.

— Tu m'as donné à entendre, hier soir, que tu avais quelque chose à me raconter.

— On va y venir! On va y venir! Accorde-moi encore une ou deux minutes.

Mais dix minutes s'écoulèrent avant que Drumsheugh ouvrît la bouche, quoique, à trois reprises différentes, il se fût carré dans sa chaise de l'air d'un homme qui va se mettre à parler.

— William! fit-il enfin. Puis, le courage lui manquant, il s'arrêta court.

— Je suis là pour t'écouter, Drum; prends ton temps; le feu a besoin que l'on s'occupe un peu de lui.

Quand les flammes s'élevèrent de nouveau dans le foyer, elles éclairèrent un Drumsheugh tout différent de celui que l'on connaissait au marché de Muirtown.

— Ce n'est pas facile d'aborder un sujet aussi intime, aussi personnel que celui dont je tiens à m'entretenir avec toi. — Drumsheugh se passa la main sur le front, et le docteur se sentit ému de compassion envers lui.

— Si tu as commis quelque mauvaise action et que, pour décharger ta conscience, tu veuilles m'en faire part, tu peux me parler en toute confiance, Drumsheugh, alors même que ta vie dépen-

drait de ma discrétion. Je sais tenir ma langue en bride, je ne suis pas de la race de ceux qui trahissent leurs amis; puis, comme Drumsheugh secouait la tête, Mac Lure ajouta : Je me disais bien que cela ne pouvait pas être ça. M'est avis que tu as eu un chagrin que personne ne connaît encore dans la vallée, et tu aimerais peut-être qu'un de tes vieux amis en partageât le poids avec toi.

Drumsheugh eut un geste qui semblait indiquer que cette supposition-là se rapprochait de la vérité ; mais il gardait toujours le silence.

— Je comprends bien la difficulté que tu éprouves à parler; à ta place, je serais tout aussi gêné que toi. Il ne faut pas non plus te forcer à causer contre ton gré. Laissons tout ça de côté... As-tu entendu parler du plongeon que Hillock a fait dans un fossé plein de neige? Il paraît qu'on ne voyait plus de lui que la semelle de ses souliers, et Gormack lui criait : « Dis donc, Hillock, où est-ce que tu t'en vas comme ça? »

— Il me faut parler quand même! lança Drumsheugh. Voilà plus de trente ans que j'ai ce secret-là sur le cœur. Je l'aurais bien gardé pour moi jusqu'à la fin, si je n'avais tenu à me justifier d'une accusation qu'il m'est impossible de sentir plus longtemps peser sur moi; je ne peux pas me faire à cette idée que, l'un ou l'autre de nous deux, nous venions à mourir, sans que je me sois disculpé, à tes yeux du moins.

— Que tu te sois disculpé?... et le docteur regarda Drumsheugh avec toutes les marques de l'étonnement le plus vif.

— Oui, oui! que je me sois disculpé! Il y a des gens qui se refuseraient peut-être à croire à cela, mais je tiens à conserver mon bon renom ; c'est la seule chose qui me soit chère, à moi qui n'ai ni femme, ni enfant.

Tiens, admettons qu'un homme de Muirtown vienne demander à un de nos voisins des renseignemens sur mon compte, dis-moi un peu ce qu'on lui répondrait?—Et Drumsheugh se retourna brusquement vers Mac Lure, que cette question embarrassa beaucoup.

— Il n'y a pas à Drumtochty un seul homme qui se puisse permettre de médire en quelque manière que ce soit de toi; personne ne l'oserait, du reste; tu n'en as jamais fourni l'occasion à aucun de nous, tu le sais aussi bien que moi; à quoi bon me le demander?

Drumsheugh ne répondit rien, il attendait la suite.

— Peut-être bien pourrait-on dire que tu es... comme ça, un

petit peu... — Mac Lure s'interrompit. — Mais, que peuvent t'importer les commérages du marché? Il faut bien rire un coup de temps en temps, n'est-ce pas?

— Tu disais qu'on pourrait m'accuser d'être un petit peu... un petit peu... quoi donc, William?

Le docteur vit qu'il ne lui était plus possible de reculer.

— Eh bien, voilà! Peut-être pourrait-on dire par derrière, — oh! il y a assez de personnes qui te le diront en plein visage, et sans mauvais vouloir encore, — peut-être pourrait-on dire que... tu sais bien!... que... parfois... tu te montres, comme ça, un peu bien prudent... un peu bien... regardant pour les affaires d'argent. Mais rien autre, rien de pire au moins; quant à ça, tu peux en être sûr, aussi vrai que me voici là, devant toi.

— Rien de pire, dis-tu?... — Drumsheugh parlait d'une voix amère... — Et tu trouves que ce n'est pas grand'chose, ça? Prudent! dis-tu! Tiens, tu es un brave cœur, William, mais, m'est avis que « grippe-sou » serait plus juste que « prudent. » Que j'aie quelque chose à acheter ou à vendre, je marchande sou par sou, et, lorsque je puis le faire, je te garantis bien que j'évite le plus souvent possible de laisser sortir les pièces de dix sous de ma poche.

Mac Lure sentit que ce qu'il avait de mieux à faire, pour le moment, c'était de garder le silence.

— Ah! on s'est moqué plus d'une fois de moi, dans le train, en contant les ruses que j'employais avec les marchands; ce qui n'empêche pas qu'il y en a plus d'un parmi eux qui serait bien aise d'être aussi madré que je le suis, — Milton par exemple! — Mais, tiens, prends Burnbrae : la question d'argent l'occupe bien moins qu'une question de principes (1), celui-là; prends le vieux Domsie : en voilà encore un qui aurait dépensé ses derniers deniers à payer les frais de collège d'un de nos gars; je me souviens bien qu'il me l'a donné à entendre un jour, en brave homme qu'il était; prends M. le pasteur : ne mourrait-il pas plutôt que de faire tort de rien à personne? Eh bien, qu'est-ce que ces gens-là doivent penser de moi? Et Marget Hoo, quelle opinion peut-elle bien avoir de moi?

La tristesse de la voix de Drumsheugh était telle qu'elle émut profondément Mac Lure.

— Allons! allons! Faut pas non plus parler comme ça,

(1) Voyez la *Revue* des 15 juin et 1er juillet 1897, *Un cas de conscience*.

Drum; t'imagines-tu que ce soit bien gai de t'entendre dire ces choses? Décidément, tu as l'esprit mal tourné, ce soir! Et puis, tout ça, au fond, c'est des bêtises! Domsie n'a-t-il pas reçu plus d'une fois de l'argent de toi pour des gars qui étaient au collège?... Va, je sais tout, moi. Ne serait-ce peut-être pas toi, des fois, qui as payé l'écolage de Geordie Hoo? Quoi? Ne serait-ce peut-être pas toi qui as fait venir à tes frais sir Georges, le docteur qui a sauvé Annie Mitchell, hein (1)?

— Pour ce qui est de cette affaire-là, c'est toi qui t'en étais chargé, n'est-ce pas? Alors?... Et puis, non, vois-tu, tout ça ne m'a pas coûté grand'chose. Ce que j'ai donné à Domsie pour les écoliers pauvres, ce n'était presque rien! Non! William! non! Aucune de tes raisons n'arriverait à me convaincre de ce que je sais ne pas être. Je connais bien ton cœur : qu'ils soient bons, qu'ils soient mauvais, tu prendras toujours le parti de tes amis; mais, je m'en vais te dire ce qui en est une fois pour toutes, car je ne tiens pas à jamais revenir sur ce sujet. Ce n'est pas tant la crainte de ce que peuvent penser de moi les gens de notre vallée qui me fait désirer te parler, ce soir; sans doute, j'aimerais mieux qu'ils eussent bonne opinion de mon caractère, et, au fond, je ne suis pas ce qu'ils me croient être; mais je ne peux pas aller leur raconter, à tous, les faits qui sont en cause. Il me faudra mourir comme j'ai vécu, sans qu'ils sachent rien.

Ce qui me blesse tout au fond du cœur, c'est la pensée que les deux personnes que j'aime le mieux au monde peuvent avoir des motifs de me croire un avare, un ladre, un grippe-sou; l'une d'elles ne saura jamais qu'elle se trompait à mon sujet, mais, du moins, me serai-je disculpé aux yeux de l'autre. Quelle est, à ton avis, William, la raison qui m'a fait amasser et économiser de l'argent pendant toutes ces années?

— Tu veux que je te dise ce que je crois? répondit tristement le docteur. Eh bien, je crois que tu as eu un chagrin d'amour. Tu me l'as donné à entendre une fois...

— C'est vrai, William, et je t'en dirai plus long à ce sujet ce soir; mais, continue.

— J'ai pensé comme ça que tu économisais, que tu mettais de côté tout l'argent que tu pouvais gagner, non par avarice, — je sais bien que tu n'es pas un avare, toi, je sens quelle différence il

(1) Voyez *Vieilles Idylles*, Fischbacher, éditeur.

y a entre toi, mon vieil ami, et un homme comme Milton, va! — non pas par avarice donc, mais par besoin de te distraire, d'oublier ton chagrin... pour mettre un intérêt dans ta vie...

— Merci, William! Je te remercie bien de tes paroles! Mais tu te trompes, ce n'est pas cette raison-là qui m'a fait, pendant presque toute ma vie, vivre plus chichement que ne vit un journalier; outre ce que vaut le matériel de ma ferme, je ne possède pas dix mille francs à cette heure-ci, aussi vrai que je te le dis!

C'est pour quelqu'un d'autre que j'économisais; mais je donnais toutes mes économies au fur et à mesure que je les réalisais.

Et Drumsheugh, les yeux brillans, se levant brusquement : — C'est l'amour qui m'a fait peiner; c'est l'amour qui m'a fait marchander; c'est l'amour qui m'a fait ruser; c'est l'amour qui m'a fait vivre comme un pauvre hère, comme un avare, comme le pire des avares, au point que ma ladrerie me rendait la risée de chacun, tant au marché qu'à l'église. Oui, c'est l'amour qui m'a fait agir et vivre ainsi, et c'est l'amour aussi qui m'a donné la force de supporter tout ce que l'on disait, tout ce que l'on pensait de moi, et, vois-tu, j'en aurais fait, j'en aurais supporté dix fois plus encore pour... pour celle que j'aime!... Tu sais qui c'est, William?

— Tu ne m'as jamais dit son nom, mais j'ai soupçonné qui cela pouvait être; il n'y en a point comme elle dans toute notre vallée.

— Non! En effet! Et pour moi, vois-tu, il n'y en a point qui lui soit comparable dans toute notre grande Écosse. Elle a toujours été, à mes yeux, et jusqu'à ce que la mort les ferme, elle demeurera toujours la plus douce, la plus chère aussi bien que la plus noble de toutes les femmes.

Mais, tu n'as pas connu Marget dans tout l'éclat de sa beauté, quand l'aubépine était en fleurs; je me souviens qu'en ce temps-là, tu étais à Édimbourg, pour y apprendre ton métier.

J'avais quitté l'école avant qu'elle y entrât et je ne l'ai bien connue que lorsqu'elle est venue s'établir avec sa mère dans la dépendance de notre ferme; depuis cette heure-là, c'est elle qui a eu tout mon cœur.

Ce n'est pas tant sa jolie figure, ses manières si gentilles, si douces, qui m'ont pris comme ça, William... C'est... c'est son âme, vois-tu; c'est la bonté, la douceur, le sérieux, la tendresse qu'on voyait luire au fond de ses yeux gris.

Aucun homme n'aurait pu prononcer devant elle une vilaine parole; aucun homme, en la voyant, n'aurait pu avoir une mauvaise pensée dans l'esprit. Tiens, rien qu'à l'entendre causer, rien même qu'à se tenir à côté d'elle, quand elle travaillait, on se sentait devenir meilleur.

C'est à peine si je lui ai jamais adressé la parole pendant les trois années qu'elle a passées au milieu de nous, et jamais je ne lui ai dit un seul mot qui pût lui faire supposer que je l'aimais. J'espérais bien arriver à la gagner un jour ou l'autre; et, rien qu'à la savoir chez nous, je me sentais déjà tout heureux. Ah! ces années-là! Vrai, ce ne fut pas gai pour moi de m'en souvenir, après, plus tard; mais, vois-tu, mon vieux, je ne les regrette tout de même pas. Ah! pour ça non, je ne les regrette pas; ce sont les seules que j'aie vécues auprès d'elle.

Peut-être bien ça t'ennuie-t-il, William, que je te raconte ces choses-là, elles ne peuvent pas avoir grand intérêt pour toi. — Puis, après avoir regardé la figure du docteur, il ajouta : — Eh bien, alors, je te dirai tout... Et puis, je ne prononcerai plus son nom devant toi. Tu es la seule personne qui m'ait jamais entendu l'appeler « Marget » comme ça, tout court et de cette voix-là.

A cette époque de ma vie, William, j'étais jeune; il me venait parfois de ces idées qui me faisaient bondir le cœur dans la poitrine, qui faisaient couler aussi furieusement mon sang dans mes veines, que coule la Tochty, les jours de grande crue. En automne, quand je fauchais le maïs et que Marget, derrière moi, liait en gerbes les tiges dorées, je me disais : « C'est ainsi que je travaillerai, que je lutterai toute ma vie pour elle! » Et, quand je battais au fléau et qu'elle m'apportait ces mêmes gerbes à la grange, je pensais : « C'est ainsi qu'elle apportera dans ma maison toutes les joies de l'existence! »

Une fois, sa main toucha la mienne. — Tiens! en ce moment même, je vois encore un « Ne m'oubliez pas » fané, au milieu des tiges d'avoine et... et, ce jour-là, ce fut la seule fois que j'eus sa main dans la mienne... Je l'ai cueillie, cette fleur... Je l'ai encore maintenant.

Il y a un petit mur sur le chemin de la colline, un petit mur qu'ombrage un buisson d'épine noire; c'est là, certain soir d'été, comme les champs de maïs commençaient à jaunir, que je la rencontrai; c'est là qu'elle m'apprit que sa mère et elle quitteraient leur maison à la Saint-Martin. Sa figure avait une expres-

sion que je ne lui avais jamais vue : « Je vais me marier! » me dit-elle. « Je vais épouser William Howe!... »

— Pauvre petit! pauvre petit, qui espérais tant de l'avenir!... Et tu ne lui as rien dit, Drum?

— Non! non! C'était trop tard alors; ça n'aurait pu lui faire que de la peine. Howe et elle se connaissaient depuis leur enfance; j'ai entendu dire que, lorsque son père à elle était devenu impotent, Howe s'était montré bon pour lui, et c'est ainsi que... qu'il avait gagné le cœur de Marget. Je n'aurais donc pas pu la faire revenir sur sa promesse; mes paroles n'auraient fait que la chagriner.

Pendant deux longues heures, je restai appuyé contre ce mur. Depuis lors, de jour et de nuit, j'y suis retourné plus d'une fois. Ah! ce qu'on aurait ri dans la vallée, si on l'avait su! car je ne suis pas l'homme qu'ils me croient être.

Ce soir-là, de là-haut, je vis se coucher le soleil, et je sentis que c'était sur mon cœur que descendait la nuit, je sentis que c'était pour toujours que le soleil de joie venait de se coucher pour moi.

— Tu t'es bravement conduit tout de même, tu t'es conduit en homme; — la voix du docteur témoignait de son admiration; — mais tu as dû avoir un rude combat à soutenir et tu n'avais personne pour te dire que tu faisais bien, personne pour t'encourager!

— Ne parle pas comme ça de moi, William. Je ne suis pas aussi bon que tu l'imagines; car, à partir de cette heure-là, et, jusqu'au moment où Geordie est tombé malade, je n'ai plus dit une seule parole affectueuse à Marget et, si la haine pouvait tuer, son mari n'aurait pas vécu longtemps, Dieu me pardonne! — Des gouttes de sueur perlaient sur le front du vieillard. — Quand Hoo fut sur le point d'être expulsé de la ferme de Whinnie Knowe, parce qu'il ne pouvait plus payer ses fermages, j'ai bien ri, va, quelque chagrin que cela dût faire à Whinnie, qui est certainement l'homme le plus simple et le plus brave cœur de notre vallée. Ah! il doit tout de même y avoir du vrai dans les vieilles légendes qui parlent du démon; car, à la fin de cette année-là, le démon me tenait ferme dans ses griffes, je t'assure!

Mais, elle, je ne l'ai jamais haïe; il me semble au contraire que je l'aimai chaque année davantage, et quand je pensais, comme ça, que cette femme, pour laquelle aucun château n'aurait été trop beau, en était réduite à vivre misérablement, dans une

petite bicoque de laboureur, vois-tu, j'en avais le cœur tout bouleversé.

Si elle m'avait donné son amour sans même savoir combien je le désirais, plutôt que de la sentir dans le besoin, j'aurais volontiers versé tout mon sang pour elle, et il ne te faut pas croire, parce qu'aujourd'hui je ne suis plus qu'un impotent, qu'un vieux bon à rien, qu'autrefois, je n'aurais pas pu la rendre heureuse, William! J'étais bien différent dans ma jeunesse de ce que je suis maintenant. — Et Drumsheugh, en parlant ainsi, faisait appel aux souvenirs de son ami.

— Ce n'est pas la peine d'essayer de te déprécier à mes yeux, Drum, tu n'y arriverais pas, fit Mac Lure, d'une voix tremblante.

— Mais voilà, ça ne pouvait pas être, reprit Drumsheugh, au bout d'un moment. Je ne pouvais pas être son mari; un jour, cependant, je me dis que je pourrais travailler quand même pour Marget, sans que personne en sût rien. Alors, je m'en allai à Muirtown chez un notaire...

Le docteur bondit sur ses pieds, en proie à une excitation inconnue à Drumtochty.

— Ah! Drumsheugh! Quel hypocrite tu es donc! Et comme tu as habilement su nous tromper tous, tant que nous sommes dans la vallée! Cet argent, reçu d'Amérique, qui a permis à Whinnie de sortir d'embarras, c'est donc toi qui l'as envoyé! C'est grâce à toi que Marget et son mari ont de nouveau retrouvé l'aisance dans laquelle ils vivaient lors de leur mariage!

Mac Lure pouvait comprendre tout le reste, sans l'aide de Drumsheugh.

— C'est toi qui as tiré d'affaire Whinnie, — car il n'a jamais eu de chance, — quand tout son troupeau périt du claveau; c'est toi qui mourais il y a cinq ans à New-York et qui le sauvais, l'imbécile, ce certain jour, qu'il avait eu la bêtise d'endosser un billet de Piggie! C'est donc toi, ce cousin éloigné, qui s'était enrichi et qui aidait Whinnie par l'entremise d'un notaire! Et personne ne se doutait de rien, Drumsheugh! — Et le docteur, qui trouvait la chambre trop petite pour lui, s'arrêta en face de son ami : — Drumsheugh! Tu es bien le menteur le plus fieffé qui soit jamais né à Drumtochty, en même temps que le meilleur homme que j'aie jamais connu!

Ah! Drum! — Et la voix de Mac Lure tomba : — Drum! Comme nous te connaissions mal! Quel dommage que Domsie n'ait rien

su de tout cela avant de nous quitter! Je le vois, redressant sa haute taille, en entendant raconter cette histoire. C'est Jamie Soutar qui va faire une figure quand il l'apprendra!

Par deux fois, Drumsheugh avait essayé d'interrompre Mac Lure sans y pouvoir réussir; mais, à ce moment, il abattit sa main sur la table.

— William! est-ce que tu oserais... répéter un seul mot de tout ce que je viens de te raconter? Moi qui croyais... — La figure de Drumsheugh s'enflammait de colère.

— Allons! voyons! mon vieux! Du calme, donc, du calme! Tu sais bien que je ne me le permettrais pas sans ton autorisation; mais, tu me laisseras bien raconter ça à Jamie Soutar, à lui seul. N'est-ce pas que tu me le permettras?

— Non! non! jamais! Pas même à Jamie; je suis déjà tout honteux de te l'avoir raconté à toi, car cela me donne l'air de me vanter, et, après tout, cette action n'a fait qu'ensoleiller ma vie.

Certes, ç'a été un dur calvaire, William. Ah! vois-tu, tu ne peux pas te représenter ce que c'était pour moi que de m'asseoir, chaque dimanche, à côté de son mari à l'église, de contempler sa figure à elle, pendant qu'on chantait les psaumes, de rencontrer son regard à la table de communion et de savoir que jamais, jamais, je ne pourrais l'appeler tendrement et d'une voix où elle aurait compris mon amour: « Marget! »

Pendant trente années, je l'ai observée: j'ai vu blanchir ses cheveux bruns que dorait le soleil d'autrefois; une à une, j'ai vu des rides plisser son visage; mais chaque année me la faisait admirer davantage.

C'est dans le cimetière que Whinnie nous raconta les tracas que lui causaient ses dettes, et je vis dans ses yeux combien elle aussi en était angoissée. Pendant la prière, une larme coula sur sa joue... et... et je me serais bien mis à pleurer avec elle, si, tout d'un coup, une pensée n'avait pas fait bondir de joie mon cœur. Je me dis que, le dimanche suivant, elle n'aurait plus sujet de pleurer.

Dans le courant de la semaine qui suivit, tu dois t'en souvenir, Whinnie reçut de l'argent de... son cousin, il put payer ce qu'il devait, le vendredi, en allant au marché de Muirtown. Je le rencontrai ce jour-là, et je lui fis acheter une robe de soie pour Marget... Je suis même allé la choisir avec lui, parce que, tu sais, on ne peut pas dire que Whinnie soit un homme qui s'entende à ce genre de choses-là.

— Je me souviens bien, j'étais moi-même dans le train, interrompit le docteur, et je me rappelle que Hillock se moquait de toi, disant que, pour sûr, ce n'était pas toi qui aurais jamais acheté de robe pour ta femme, si tu t'étais marié! Quels imbéciles tout de même! Et bien pis encore que des imbéciles!

— Ça me fut bien égal à moi, William! parfaitement égal; car, le dimanche suivant, Marget semblait bien rajeunie de dix ans et, lorsqu'elle s'approcha de la table de communion, je vis qu'elle portait la robe que j'avais choisie pour elle. Je savais, moi, qui l'avait achetée, cette robe, et cela me suffisait.

Que voulais-tu que cela me fît, ce qu'on racontait de moi par la vallée? Il y a cependant une chose qui me pesait sur le cœur... je me demandais ce que Marget pouvait penser de moi, elle... mais jamais je n'oserai me disculper à ses yeux.

Certain dimanche, — Drumsheugh parlait comme sous l'empire d'un pénible souvenir qu'il n'avait jamais réussi à chasser de son esprit, — certain dimanche qu'on était ensemble devant l'église, et qu'on parlait du marché, voilà Hillock qui me dit : « Ah! toi, je ne sais pas quel homme, ni quelle femme réussira jamais à te soutirer un écu, Drumsheugh! De dix paroisses à la ronde, c'est encore toi qui es le plus regardant dans les marchés! » Juste à ce moment-là, Marget entrait à l'église et je vis ses yeux se tourner de mon côté. Ce n'était pas un regard de mépris ou de pitié qu'elle me lança, non, mais bien un regard de tristesse... Au temps jadis, quand elle travaillait à la ferme, on y vivait au large, et elle devait se douter du changement qui s'était produit en moi.

Il m'avait fallu emprunter de l'argent au notaire et, tu sais, j'ai eu beaucoup de peine à le lui rembourser avec les intérêts. Ah! pour ça, oui! Mais ça me faisait plaisir tout de même, et cette joie-là, c'est la seule que j'aie jamais eue, William.

— Le désir ne t'est jamais venu de... de lui parler de tout ça? — Et le docteur sonda Drumsheugh du regard.

— Rien qu'une fois, William, dans son jardin, le jour où Geordie mourut. Marget me remerciait de ce que j'avais payé les frais de collège de son fils et d'autres petites choses. « Un père n'aurait pas pu être meilleur que vous pour le petit, » qu'elle me fit, et elle me posa la main sur le bras. « Vous êtes bien bon, je le comprends aujourd'hui... et... il y aura toujours... une chaude place pour vous... dans mon cœur! » Moi, je me suis sauvé de

chez eux. Je craignais de me laisser aller. Oh! si Geordie avait été mon fils... mon fils à moi, et Marget... ma femme!

Mac Lure attendit quelques instans encore, puis silencieusement, il se leva pour partir; avant de sortir, cependant, et pour lui bien prouver qu'il sympathisait avec lui, il posa doucement la main sur l'épaule de son ami.

Une fois seul, Drumsheugh ouvrit son pupitre et en tira une fleur fanée. A deux reprises, il la porta à ses lèvres, en disant, avec un sanglot déchirant : « Marget!... Marget!... »

C'était le myosotis d'autrefois.

III

On dit que, dans les villes, il nous suffit de confier un secret à l'un de nos amis, en lui recommandant de le garder strictement pour lui, pour que, vingt-quatre heures plus tard, ce secret soit proclamé du haut des toits, et cela, sans que nous ayons sujet d'accuser de trahison l'ami à qui nous l'avions confié. Il a simplement succombé au conflit qui se livrait entre le libre-échange dans le commerce des idées en général et l'embargo dont avaient été frappées certaines paroles. Le secret dont nous lui avions fait part était comme gravé sur sa figure; tous les plis de ses vêtemens le criaient, de sorte qu'il était aisé à ces personnes qui sont sans cesse en quête de quelque nouveau sujet de conversation, de deviner que notre ami était porteur d'un trésor, et de le lui dérober.

A Drumtochty, le secret que l'on confiait à un voisin disparaissait comme au fond d'un puits profond; personne n'aurait réussi à en découvrir le moindre vestige sur le visage de celui à qui on en avait fait part. Pour bien marquer l'attention avec laquelle on écoutait celui qui vous prenait pour confident, il était de rigueur de répéter de temps en temps : « Tiens! tiens »! et la plus forte expression d'étonnement qu'il fût permis de manifester n'allait pas au delà de : « C'est tout de même extraordinaire! » Après cela, il était impossible de se rendre compte si oui ou non celui à qui vous aviez confié votre secret, y pensait jamais.

Certain soir, cependant, après une heure de silence, Jamie Soutar, ayant retiré sa pipe de sa bouche, lança un « Ah! la! la »! si emphatique, que je ne pus m'empêcher de croire qu'il réfléchissait à un événement dont on lui avait fait part, sous le sceau du silence.

Cette loi de la discrétion ne fut peut-être enfreinte qu'une seule fois, mais dans une occasion exceptionnelle, le jour où, indirectement, William Mac Lure laissa deviner à Marget Hoo, l'idylle de Drumsheugh, trahison que son ami lui pardonna, après coup.

Un mois à peu près avant la mort de notre docteur, Marget était venue lui rendre visite et lui avait apporté quelques petits cadeaux; au bout d'un moment, la conversation tomba sur Georges, son fils.

— Ce n'est pas la peine de me remercier d'être venue de si loin pour vous voir, dit Marget au vieillard; il n'y a pas dans la vallée une seule personne qui ne vous ait quelque obligation; quant à moi, je n'oublierai jamais tout ce que vous avez fait pour mon garçon, l'été de sa mort.

— Ah! bast! Je n'ai rien fait du tout pour lui, personne ne peut faire grand'chose contre ces maladies-là. Elles s'attaquent toujours aux plus intelligens de nos gars, aux plus gentilles de nos fillettes; mais, je peux le dire, de ma vie, je ne me suis senti aussi triste que le jour où je vis sur la figure de Geordie les stigmates certains de la consomption; car je savais qu'il me serait impossible de l'en guérir.

— Vous faites trop peu de cas des soins que vous lui avez prodigués, docteur; c'est grâce à vous qu'il lui a été donné de ne pas trop souffrir et de conserver sa connaissance. Sans vous, il n'aurait pas pu continuer à travailler et à recevoir ses amis jusqu'à la fin, et toute la vallée venait prendre de ses nouvelles, dire une parole gentille à notre petit savant.

Vous ai-je dit que le facteur faisait un détour d'un bon kilomètre, chaque fois qu'il avait une lettre pour Geordie? il tenait à la lui remettre lui-même. Depuis ce temps-là, même, il s'est amendé, il se conduit mieux qu'il ne se conduisait auparavant. Mais, après vous et Domsie, savez-vous qui a témoigné le plus de bonté au petit?

— Et qui donc? — Et Mac Lure avait relevé la tête, comme s'il s'attendait au nom qu'allait dire Marget.

— Oui! je vois bien que vous vous en doutez, fit Marget, répondant aux regards de l'ami de celui qu'elle allait nommer. C'est Drumsheugh; tout cet été-là, à le voir comme ça dans notre jardin, si gentil, si prévenant, les gens de la vallée ne l'auraient pas reconnu. Vous l'y avez bien vu vous-même, du reste; mais,

l'auriez-vous cru ? il venait jusqu'à trois fois par semaine, et jamais il n'arrivait les mains vides. Un jour, c'étaient des friandises achetées à Muirtown, qu'il voulait faire manger à Geordie ; un autre jour, c'était un livre, dont le petit avait eu envie au collège, et tenez, un mois avant sa mort, ne voilà-t-il pas, certain samedi, que Drumsheugh nous arrive avec un paquet qu'il avait fait venir de Londres même ! Si c'est possible !...

— « Quel endroit est-ce ça ? » qu'il lui dit, en tirant une photographie de son enveloppe.

— Ah ! ça vous aurait fait du bien de voir briller les yeux du petit : « Athènes ! » qu'il cria ; puis, sans lui dire un mot de remerciement, il tendit sa main blanche à Drumsheugh.

Ils passèrent toute l'après-midi sur cette photographie. Geordie lui montrait le temple que les Grecs avaient élevé à la Sagesse ; le théâtre, à l'ombre d'une colline, où les prophètes grecs prêchaient leurs sermons. Moi, j'allais et venais, écoutant Geordie lire au vieillard de jolies histoires. Domsie lui-même n'aurait pas pu être plus intéressé que ne l'était Drumsheugh. Le petit savant qui se mourait et le vieux fermier s'aimaient bien, allez !

— Oui ! oui ! fit Mac Lure.

— Il y en avait surtout une, de ces histoires, le petit me l'avait racontée dans le temps, qui empoignait tellement Drumsheugh, que, jusqu'au moment où Geordie fut devenu trop faible pour parler, il la lui redemanda tous les jours.

C'était l'histoire de deux amoureux de jadis, qui vivaient séparés l'un de l'autre par un bras de mer où le courant était toujours aussi fort que celui de la Tochty, lors des grandes crues ; quand il voulait voir sa promise, le gars devait traverser le détroit à la nage. Elle, elle tenait une lumière en l'air, pour qu'il ne se perde pas, et, tant qu'il voyait luire cette lumière, il n'avait peur de rien ; mais voilà qu'une nuit, l'eau glacée et furieuse l'engloutit, et elle l'attendit, jusqu'au moment où sa torche s'éteignit. Elle lui fut fidèle tout de même, la pauvre petite, elle se jeta à la mer, et la mort les rassembla dans ce lieu où il ne doit plus y avoir de séparations.

— Alors, tu dis comme ça que Drumsheugh aimait tout particulièrement ce récit-là ? demanda Mac Lure, avec une singulière intonation dans la voix et en regardant Marget curieusement.

— Ah ! de toutes ces anciennes histoires que Geordie lui ra-

contait dans le jardin, c'était bien celle qu'il aimait le mieux, pour sûr! Un jour même, je crus qu'il allait se mettre à pleurer; mais pas de la mort de ces deux amoureux, au moins.

— « Non, non! » qu'il disait à Geordie, « je le trouve heureux, moi, ce garçon-là. Qu'importe la peine qu'il se donnait, puisqu'il en était récompensé? Vois-tu, petiot, il y en a plus d'un d'entre nous qui donnerait sa vie entière pour être aimé. Que penses-tu de ceux qui doivent traverser toute la mer de leur existence sans aucune lumière d'amour pour les guider? »

Geordie était tout attristé en me répétant ces paroles, lorsque le soir fut venu; moi, n'est-ce pas, ça m'a donné à penser. Se pourrait-il faire, sans que personne en sache rien, que ce pauvre Drumsheugh ait aimé quelqu'un sans être payé de retour? Il n'y a que le bon Dieu qui puisse lire les chagrins qui sommeillent au fond de nos cœurs, et, bien souvent, ce sont ceux qui souffrent le plus, qui parlent le moins.

Moi, à le voir comme ça si tendre avec Geordie, si paternel dans ses manières d'arranger les châles, les oreillers de notre malade, si désireux de découvrir ce qui pourrait faire plaisir au petit, il m'est venu à l'idée qu'il devait avoir aimé d'amour; car, ce n'est toujours pas au marché de Muirtown qu'il a pu apprendre ces manières-là. Est-ce que vous avez... est-ce que vous avez jamais entendu parler de rien, vous, docteur? Il ne faut pas croire que ce soit par désir d'aller le répéter que je vous le demande, mais par compassion pour lui, en souvenir de la bonté qu'il a témoignée au petiot.

— Crois-tu, Marget, que Drumsheugh parlerait jamais d'une chose comme celle-là à personne, même à son meilleur ami? — Mac Lure se défendait bravement. — N'as-tu rien entendu raconter qui pût te faire soupçonner quelque chose de ce genre, autrefois, au temps où tu travaillais à la ferme de ses parens?

— Non! Je n'ai jamais entendu dire la moindre des choses. On n'a jamais beaucoup parlé de lui dans la vallée et, à cette époque-là, ce n'était pas le même homme qu'aujourd'hui. Il était comme ça tranquille, doux, poli avec ceux qui travaillaient, on n'aurait pas pu trouver la moindre chose à lui reprocher. Je me suis souvent dit alors qu'aucun homme n'aurait pu faire un aussi bon mari que Drumsheugh, s'il avait épousé une brave femme. Je ne peux vraiment pas comprendre ce qui a bien pu le faire devenir aussi dur, aussi regardant, ces trente dernières années. Mais

ne pensez-vous pas que le vrai Drumsheugh, le Drumsheugh d'antan commence à reprendre un peu le dessus?

Le docteur avait toutes les peines du monde à tenir sa langue en bride.

— Drumsheugh n'est pas un homme comme les autres, quoi qu'on en puisse penser dans la vallée, reprit Marget, en ayant l'air de songer à quelque chose qui l'intriguait. On aurait pu croire qu'il ne voulait pas entrer chez nous, et certain jour même, comme je venais de lui apporter du thé dans le jardin, il eut soudain une telle émotion qu'il en laissa tomber sa tasse sur le gravier. Vous pouvez être sûr, docteur, qu'il y a deux êtres au fond de lui, comme au fond de chacun de nous, du reste; il y a le Drumsheugh qui ruse avec les marchands et vit en avare, et il y a l'autre Drumsheugh, celui qui paya les honoraires du chirurgien qui sauva la femme de Tammas Mitchell, celui qui entoura de tant de soins mon petit enfant.

En tout autre moment, Mac Lure eût été péniblement affecté par ces paroles; mais, depuis une semaine déjà, Drumsheugh lui avait fait sa confession. En outre, il se sentait approcher de sa fin, et son cœur débordait de compassion envers son ami. Il lui sembla que le silence serait la pire des trahisons.

— Non, Marget Hoo, il n'y a qu'un Drumsheugh, aussi vrai que tu es là devant moi : il n'y a que celui que tu as vu dans ton jardin, celui qui se serait refusé un plat de viande pour pouvoir acheter ces photographies qu'il a données à ton... à Geordie.

Les habitans de la vallée ne le connaissent pas et, de ce côté-ci du tombeau, ils ne sauront jamais tout ce qu'il vaut.—L'émotion faisait trembler la voix du docteur, on eût même pu croire que ses yeux étaient mouillés de larmes.—Quand le moment du Jugement dernier sera venu et que l'on rendra à chacun selon son mérite, tous nos gens seront jugés dignes d'entrer dans le royaume des cieux sans doute, mais la meilleure place y sera réservée à Drumsheugh.

Des yeux, Marget montrait son désir d'en savoir plus long.

— Il est tout naturel que ce que je viens de dire là t'étonne, et, cependant, rien n'est plus vrai. Ce n'était pas pour lui qu'il marchandait tant, qu'il tenait si serrés les cordons de sa bourse; c'était... pour un ami qu'il désirait aider, pour un ami, qui était sans cesse accablé d'ennuis. Drumsheugh n'en a jamais rien dit, il pensait que, si on venait à apprendre le véritable mobile de sa

conduite, cela aurait pu froisser les sentimens de cet ami, cela aurait pu lui faire honte, et c'est lui qui s'est chargé de la honte. Je ne peux pas t'en raconter davantage, à cause des liens d'amitié et de confiance qui nous unissent lui et moi; mais tu en sais assez maintenant pour rendre justice à Drumsheugh dans ton esprit.

— Je ferai bien mieux que de lui rendre justice, docteur; — la figure de Marget était tout éclairée de joie; — vous venez de me prouver que le Sermon sur la Montagne n'était pas lettre morte, vous avez dissipé l'obscurité qui m'empêchait de comprendre quel homme est Drumsheugh. Je ne penserai plus désormais qu'au vrai Drumsheugh, au Drumsheugh qu'aimait Geordie. — Et Marget remercia une fois de plus le docteur.

Sur le moment, elle s'était laissé enthousiasmer par l'héroïsme de la conduite de Drumsheugh; puis, comme elle s'en retournait chez elle, peu à peu son cœur s'emplit de pitié, à la pensée de tout ce qu'avait souffert et supporté, en silence, le vieillard. Pendant la meilleure partie de sa vie, cet homme avait lutté, peiné pour qu'un autre jouît de ses aises, et cela, sans que l'amour, la gratitude vînssent jamais le récompenser de ses sacrifices. Que de patience, d'humilité, de tendresse, d'abnégation ignorées dans certains êtres! Et depuis combien de temps cela durait-il? Depuis trente ans peut-être, sans que personne eût jamais adressé au vieillard un seul mot d'encouragement. Ah! comme il avait habilement réussi à dissimuler sa bonté, et quelles cuisantes blessures avaient dû lui causer les plaisanteries incessantes dont on l'accablait! L'affection, qu'avait fait naître dans le cœur de Marget la bonté de cet être simple et doux, qui avait passé tant d'après-midi auprès du fauteuil de Georges, augmentait d'instans en instans, elle se sentait pleine de sympathie et de tendresse pour lui.

Le sentier qui, de chez le docteur, menait à la ferme de Whinnie Knowe, passait au faîte de la colline qui surplombait la ferme de Drumsheugh, et Marget arriva bientôt en face de la maisonnette où elle avait vécu autrefois avec sa mère.

L'habitation était déserte, elle entra dans la cuisine. Comme cette maison lui avait été chère, au temps jadis! Il y faisait bon, même au gros de l'hiver, car Drumsheugh en avait fait réparer le toit par le menuisier et y avait fait mettre des croisées neuves. Sa mère ne cessait de louer cette bonté dont il leur donnait tant de

preuves, bien qu'elles ne fussent que de simples ouvrières de campagne.

La neige qui s'était engouffrée par la cheminée s'entassait dans le foyer ; Marget frissonna. Elle comprit, elle sentit la tristesse de la vie. Sa mère, son fils dormaient maintenant au cimetière.

Bientôt, néanmoins, son cœur se mit à battre de nouveau avec force. L'amour souffre et triomphe ! mais quel ne doit pas être le chagrin de ceux qui n'ont pas l'amour !... Et ses pensées se reportèrent sur Drumsheugh, sur son foyer vide et glacé.

Du haut de la colline, elle regarda la chaumière du vieillard, à demi enfouie sous la neige, et le désespoir des choses, les souffrances de cet homme, la tristesse de cette maison morne et sombre, où il vivait seul, malgré toute sa richesse d'amour, firent germer en elle un sentiment intense de pitié.

Mais, ce point noir sur la neige, là-bas ?... n'était-ce pas Drumsheugh lui-même, suivi de son vieux chien, qui s'en revenait chez lui, et personne ne serait là pour le recevoir ?... Peut-être pensait-il à ce qui aurait pu être si... Marget s'arrêta soudain et ouvrit une barrière... Pourquoi, une fois dans sa vie, ne trouverait-il pas quelqu'un pour lui souhaiter la bienvenue sous son toit ?

Si la femme qu'il avait aimée lui avait été cruelle, pourquoi une autre femme ne prendrait-elle pas la place de la première, à son foyer, pendant une demi-heure ?...

Quand Drumsheugh tourna le coin de sa ferme, le visage vieilli et triste, Marget l'attendait sur le seuil, et elle fut toute surprise du changement soudain qui altéra ses traits.

— Vous ne vous attendiez pas à me voir ici ! dit-elle, en venant à sa rencontre, avec le doux et joli sourire qui parfois encore se jouait sur ses lèvres fines, et peut-être bien me trouverez-vous un peu indiscrète ; mais, vous savez, la bonté rend souvent audacieux ceux à qui l'on en témoigne et, me rappelant ce que vous avez été pour Geordie, je n'ai pas pu passer devant chez vous, sans désirer vous dire une fois encore toute la place que vous occupez dans mon cœur.

Drumsheugh ne trouvait rien à répondre ; pendant un long moment, il garda serrée dans ses deux mains la main de Marget, puis, au lieu de la faire entrer par la cuisine, comme tous ceux qui venaient lui rendre visite, à l'exception du pasteur et de lord Kilspindie, il la conduisit gravement à la porte de devant. Ce ne fut que dans l'antichambre qu'il retrouva ses esprits, et

néanmoins, il hésitait encore à parler, comme sous le coup d'une trop violente émotion.

— Je devrais vous mener au salon, Marget Hoo; mais il y a des années qu'on n'y a pas fait de feu; ne voulez-vous pas entrer dans ma petite chambre à moi? J'aimerais tant vous y voir! — Et Marget s'aperçut qu'il était tout tremblant, en lui offrant une chaise au coin du feu.

Vous êtes venue une fois déjà dans cette chambre. — Puis, la regardant avec des yeux brillans : — Vous en souvenez-vous? Oh! il y a longtemps de cela!

— Oui, je m'en souviens! C'est le jour où j'étais venue vous payer notre loyer, avant de partir. Vous aviez même été obligé d'aller chercher de la monnaie. Et, ce jour-là, en vous voyant, je crus que vous étiez en colère parce que nous nous en allions, ma mère et moi.

— Non! je n'étais pas en colère... Bien sûr que non, que je n'étais pas en colère!... Il m'avait fallu une bonne demi-heure pour trouver de la monnaie, et, tout ce temps-là, vous étiez restée assise sur cette même chaise. C'était à la Saint-Martin de l'année où ma mère est morte... Vous ne partirez pas sans prendre le thé avec moi? N'est-ce pas?...

Lorsqu'il s'en fut allé annoncer à Lisbeth qu'il avait une visite, Marget jeta ses regards autour d'elle sur cette chambre nue, aux meubles usés, à l'aspect austère. C'était là tout ce qu'il retrouvait le vendredi soir, en revenant du marché; c'était entre ces quatre murs qu'ayant longtemps vécu, solitaire, il mourrait, toujours solitaire. Une chose, dans cette pièce, témoignait de la tendresse de son cœur : un portrait de sa mère pendu au-dessus de la cheminée, et Marget, qui avait connu cette femme aux sentimens profonds et silencieux, s'approcha pour le mieux voir. Au-dessous de cette photographie, sur la cheminée, se trouvait une lettre ouverte et cet en-tête, imprimé en caractères gras, au haut de la feuille, attira son attention :

MAC FARLANE ET ROBERTSON, AVOUÉS
MAISON DE KILSPINDIE
MUIRTOWN

Son cœur cessa soudain de battre, en lisant ces mots; car c'était la raison sociale de la maison par l'entremise de laquelle ils recevaient, son mari et elle, de la part du cousin de Whinnie, ces

remises toujours si opportunes. De tout temps, l'existence de ce cousin avait paru assez mystérieuse à Marget; Whinnie, en effet, ne savait pas grand'chose de lui, et les avoués refusaient de donner aucun renseignement sur son compte, laissant supposer à Whinnie et à sa femme que leur cousin vivait en Amérique et qu'il préférait les aider, sans entrer en relations avec eux. Elle s'était imaginé que, très probablement, ce parent riche craignait qu'ils ne s'imposassent à lui et, parfois, elle s'en était indignée et lui en avait presque voulu de sa générosité quasi anonyme. D'autres fois, elle avait exprimé le désir de lui écrire, tant en son nom à elle, qu'en celui de Whinnie, une lettre dans laquelle elle lui dirait combien ses dons leur avaient facilité la vie et lui expliquerait que c'était grâce à cet argent qu'ils avaient pu conserver leur ferme, vivre dans l'honnêteté et la tranquillité; mais les avoués l'avaient si fermement découragée de faire cela, qu'elle n'avait pas osé insister.

Tout cela était-il donc faux?... Le cousin n'existait-il pas?... Était-ce Drumsheugh le donateur mystérieux?... Était-ce pour leur conserver leur toit à eux qu'il s'était infligé tant de sacrifices? Et elle l'avait entendu traiter d'avare et n'avait rien répliqué!... Comment, si cela était vrai, lui serait-il possible de soutenir désormais le regard du vieillard? Quoiqu'elle n'en eût pas la preuve, elle sentait qu'elle touchait à la vérité. Toute l'après-midi, de vagues lueurs de compréhension lui avaient traversé l'esprit; maintenant, le soleil s'était en quelque sorte levé en elle, elle voyait clair au milieu de tout cela.

D'un instant à l'autre, Drumsheugh reviendrait, il faudrait alors qu'elle sût, à ne plus s'y méprendre, ce qui en était; mais ce fut Lisbeth qui entra, apportant le thé, la figure plus revêche que jamais, car elle ne comprenait évidemment pas cet élan inattendu et, à son avis, inopportun d'hospitalité.

— Le maître est monté se faire propre, dit la ménagère, d'une voix un peu railleuse; je n'ai pas vu qu'il en eût si besoin que ça, moi!

Mais Lisbeth n'était pas de celles qui eussent pu véritablement irriter Marget, surtout pas au moment où cette dernière attendait de voir l'expression du visage de Drumsheugh pour y lire la vérité.

Il redescendit, paraissant de vingt ans plus jeune qu'il n'était un instant auparavant, lorsqu'il traversait la prairie désolée, et il

lui adressa la parole, comme si elle eût été la comtesse de Kilspindie elle-même, la priant de verser le thé.

— Drumsheugh!... — Le vieillard tressaillit au sérieux de la voix de Marget. — Drumsheugh! Avant de m'asseoir à votre table, j'ai une question à vous poser, à laquelle il vous faudra répondre. Vous pourrez me prendre pour une impudente et ma question vous paraîtra peut-être absurde; mais, j'ai quelque chose qui me tourmente et je ne serai tranquille qu'une fois cette chose tirée au clair.

Marget se sentait défaillir, à mesure qu'elle se voyait approcher du moment décisif, et la pensée de ce qu'elle allait avoir à dire lui paraissait de plus en plus folle; mais il était trop tard pour reculer et, du reste, elle voyait l'angoisse peinte sur le visage du vieillard.

Drumsheugh demeurait silencieux, les yeux rivés sur elle, une de ses mains crispée sur le dossier d'une chaise.

— Ne serait-ce pas vous... l'ami qui nous a aidés à sortir de nos ennuis, mon mari et moi?

S'il avait été préparé à cette question, si Marget l'avait fait précéder de préliminaires, il aurait réussi à l'évincer; mais, sous les regards directs de la vieille femme, toute échappatoire était impossible.

— Vous avez donc vu William Mac Lure?... — Sa voix tremblait de colère. — Vous avez vu William Mac Lure, et c'est lui qui vous a fait comprendre!... Ça, je ne le lui pardonnerai jamais; non, jamais! Et, quoiqu'il soit le plus cher de mes amis, je ne lui reparlerai plus de ma vie!...

— Vous n'avez pas à blâmer le docteur Mac Lure; ce qu'il a fait, c'est sa fidèle affection pour vous, qui le lui a fait faire. — Et Marget conta comment elle avait découvert la chose. — Mais, pourquoi vous fâcheriez-vous de recevoir les remerciemens des gens que vous avez aidés, auxquels vous avez prodigué les bienfaits, si cher qu'il vous en coûtât?

Marget comprit vaguement que Drumsheugh répondait « qu'une cinquantaine de francs par-ci, par-là, ce n'était pas une affaire! » Mais elle n'entendit pas distinctement ce qu'il disait; car il s'en était allé vers le foyer et lui tournait le dos.

— Vous nous avez fait remettre bien plus que quelques cinquantaines de francs, reprit-elle; ce n'est cependant pas à ces sommes, si considérables soient-elles, que je pense en ce moment, mais bien à toutes les privations auxquelles vous vous êtes volon-

tairement exposé, à toutes les souffrances que vous avez dû accepter pour réussir à économiser cet argent. Allez! je me souviens et je me souviendrai longtemps de la générosité que vous avez mise à aider ceux qui étaient dans le besoin, ceux que vous vouliez bien secourir.

Sans vous, William n'aurait peut-être pas su où me loger, je n'aurais peut-être pas pu rester avec lui; il aurait été expulsé de sa ferme et, maintenant encore, il en aurait le cœur brisé.

Jamais, dans la vallée, on n'a entendu parler d'une bonté comparable à celle que vous nous avez témoignée, et pourtant, nous ne sommes pas vos parens, nous ne vous tenons pas de plus près que les autres habitans de la paroisse. Il faut d'abord que vous me laissiez vous remercier pour mon homme, pour Geordie et pour moi, et puis, vous me direz ce qui a bien pu vous pousser à vous montrer si bon pour nous; — Marget s'approcha de Drumsheugh et lui posa la main sur l'épaule. — Vous me le direz, n'est-ce pas?

Il releva la tête et la regarda bien en face :

— Marget!...

Alors, elle comprit. Il la vit rougir, puis pâlir presque aussitôt après. Des larmes lui gonflaient les paupières, puis glissaient lentement sur ses joues flétries, puis enfin, le regardant tout au fond des yeux, et lui parlant à voix basse, très tendrement, elle lui dit :

— Drumsheugh!... Oh! Drumsheugh!... Qui aurait jamais cru cela possible?... Non, non, je ne suis pas digne d'un amour aussi grand, aussi noble, d'un amour qui était tout chagrins, tout sacrifices pour vous, toute joie, tout bienfait pour nous, qui ne savions rien!

— C'est pas ça, Marget, c'est pas ça; vous vous trompez; j'en ai retiré bien plus de joie que de tristesse; et si cette affection a été bienfaisante à quelqu'un, c'est à moi, plus encore qu'à vous; j'aurais pu n'être bon à rien, n'est-ce pas? L'amour m'a relevé, m'a forcé à travailler, à lutter. L'amour m'a défendu contre l'avarice, contre l'endurcissement du cœur. L'amour m'a conservé pur en pensées, comme en actions; car, sans cesse, Marget, vous étiez avec moi, près de moi. Si je suis un homme digne de ce nom, aujourd'hui, c'est à vous que je le dois, et vous auriez pu ne jamais rien savoir. Ce que j'ai fait pour vous, c'est très peu de chose, Marget, comparé à tout le bien que vous m'avez fait!

Au bout d'un instant, il reprit :

— Il y a vingt ans, je n'aurais pas pu vous parler ainsi impunément, je n'aurais pas pu tenir vos mains comme je les tiens maintenant dans les miennes sans jalousie ; mais l'amour que je vous porte aujourd'hui est pur, est exempt de toute mauvaise pensée. Et je ne craindrais pas, je n'aurais pas honte que votre mari m'entendît vous dire : « Je vous aime, Marget!... Je vous aime ! »

Il prit sa main et, comme il allait la porter à ses lèvres, au moment où il se penchait, Marget le baisa au front :

— Voilà la récompense que mérite votre grand amour! lui dit-elle.

Tout en prenant leur thé, ils devisèrent de maintes choses; Drumsheugh avait le cœur tout ensoleillé; puis, une fois dehors, dans la plaine, par les champs sur lesquels étincelait la lune, ils parlèrent de Geordie.

Ils se quittèrent au haut de la colline, à l'endroit d'où Marget pouvait voir les lumières de chez elle; et, comme Drumsheugh comprenait à l'expression de sa figure qu'elle se chagrinait à la pensée qu'il allait s'en retourner tout seul dans sa maison vide:

— Faut pas être triste, Marget! lui dit-il. Faut pas être triste! On n'a plus sujet de me plaindre: tout au contraire, on peut m'envier. J'ai eu ma récompense! Je suis heureux, plus qu'heureux!

IAN MACLAREN.

Traduit de l'anglais par L.-E. COULIN.

NAPOLÉON III

GÉNÉRAL EN CHEF

LES PRÉLIMINAIRES DE VILLAFRANCA (1)

V. — A VALEGGIO

I

Les soucis politiques ne quittaient pas l'Empereur. A Valeggio affluèrent les nouvelles. Celles de l'Angleterre semblaient en partie favorables. Palmerston était le chef du cabinet, John Russell était au Foreign-Office, et l'un et l'autre, loin de s'opposer à l'expulsion totale de l'Autriche, se déclaraient contraires à toute paix qui ne la consacrerait pas. John Russell avait expédié à Berlin une dépêche menaçante contre les mesures belliqueuses de la Prusse; Palmerston avait donné à D'Azeglio, l'ambassadeur italien, les promesses les plus rassurantes.

Tout cela était vrai, mais par malheur les Anglais accueillent si aisément les suppositions les plus bizarres sur les peuples étrangers et surtout sur nous, qu'à moins d'un engagement synallagmatique formel, on n'est jamais en sécurité complète avec aucun de leurs ministères. Une de ces bourrasques de crédulité

(1) Voyez la *Revue* des 1er et 15 mai.

faillit paralyser la bonne volonté de Palmerston. Tout à coup, les personnages les plus graves, les plus vénérables par l'âge, par l'expérience ou par la sagacité, les lords Ellenborough, Howden, Hardwicke, et le plus considérable d'eux tous, Lyndhurst, avertirent la Chambre des lords (1er et 5 juillet) que, d'après les renseignemens les plus sûrs, le peuple français entier désirait une invasion, y rêvait nuit et jour, non pour conquérir l'Angleterre, mais pour l'humilier et la déshériter du privilège d'être parmi les nations la seule dont le sol fût inviolé. Pas une veuve française qui ne fût prête à donner son dernier fils, pas un mendiant son dernier sou pour se procurer cette immense béatitude ! Les Français construisaient à Brest des steamers pouvant contenir 2500 hommes; une flotte de débarquement était en préparation; le dernier ambassadeur de France était allé se promener à Portland, pourquoi? évidemment pour reconnaître les fortifications. On pouvait se réveiller un matin avec une armée sur le sol anglais : il fallait armer, construire des vaisseaux, réunir des milices. La moindre réflexion suffisait à démontrer que si, en effet, le peuple français et son Empereur étaient possédés de la frénésie de souiller le sol vierge d'Albion, ils n'auraient pas choisi le moment où, le principal de leurs forces étant engagé contre l'Autriche, ils étaient menacés d'avoir la Prusse et l'Allemagne sur les bras; ils se seraient passé cette fantaisie deux ans plus tôt, alors que l'Angleterre étant paralysée par la révolte des Indes, eux avaient, au contraire, la libre disposition de leur armée et de leur flotte. Lord Brougham, qui nous connaissait bien, vivant une partie de l'année à Cannes, affirma, il est vrai, qu'aucun acte de l'Empereur n'exciterait une plus grande indignation, dans toutes les classes du peuple français, qu'une guerre avec l'Angleterre; néanmoins il se crut obligé, lui aussi, de demander une augmentation des forces de terre et de mer.

Sir Charles Napier exprima à la Chambre des communes le désir qu'on y entendît des discours pareils à ceux qui avaient retenti dans la Chambre des lords; il ne tarda pas à être satisfait. Graham, Horseman et autres dénoncèrent l'invasion préparée ostensiblement et demandèrent des armemens. Dans les deux Chambres, les membres du gouvernement, Granville et Russell, essayèrent de calmer ces appréhensions folles et de montrer le péril de suppositions aussi injurieuses et aussi gratuites contre un peuple et un gouvernement amis. Les effarés ne consentirent pas à être ras-

surés; ils annoncèrent qu'à la session close, ils répandraient leurs alarmes dans les populations par des meetings. Qui pouvait prévoir ce qui arriverait? L'opinion ne s'enflammerait-elle pas? Alors, il n'y aurait plus aucun fond à faire sur le bon vouloir de Palmerston. Les ministres anglais ne résistent pas à une passion publique, et, s'ils le tentent, ils sont culbutés. L'Empereur avait donc raison de ne pas se croire en sécurité complète du côté de l'Angleterre.

II

Les rumeurs d'Allemagne devenaient fort alarmantes. Les conseils et les remontrances de John Russell n'arrêtaient pas le Régent, très tenace dès qu'il avait adopté un parti et qui, s'il n'était plus d'accord avec le nouveau ministère anglais, continuait à l'être avec les sentimens intimes de la Reine. Il organisait ouvertement cette manœuvre diplomatique de la dernière heure par laquelle tout agresseur habile se déguise en bon apôtre obligé de se battre malgré lui : il s'armait, il est vrai, mais sans aucune intention agressive; il était prêt à seconder les vœux légitimes des populations italiennes, pourvu que l'Autriche gardât Venise et reprît Milan; il demandait qu'on l'aidât dans une médiation qui ne s'armait que pour obtenir la paix. — A qui adressait-il cette ouverture? A Palmerston et à Gortchakof, qui, l'un et l'autre (il ne l'ignorait pas), avaient adopté le programme de l'Empereur : *libre des Alpes à l'Adriatique*. Il était donc assuré qu'une médiation à trois ne s'organiserait pas, et il ne la proposait que pour se donner le droit de dire à ceux qui n'auraient pas voulu l'admettre : « J'en suis bien fâché; je suis obligé d'exécuter seul ce que vous ne voulez pas faire avec moi et de défendre seul les droits de l'Allemagne, puisque vous refusez de les sauvegarder en ma compagnie. » Ce qu'il avait prévu arriva. Le cabinet anglais refusa net la médiation : « Le temps n'en était pas venu, puisque l'Autriche n'était pas rejetée hors de l'Italie. » Gortchakof, pour retarder l'action agressive de la Prusse, ne répondit pas non ; il demanda, avant d'entrer en négociations, sur quelles bases on s'engagerait et quelles étaient les dispositions des puissances belligérantes : sous une forme dilatoire, c'était aussi un refus.

La Prusse avait donc le prétexte qu'elle s'était assuré pour agir seule. Elle y était prête. La mobilisation des deux tiers de

l'armée était finie; le reste de l'armée, sur le pied de guerre, en état d'être également mobilisé; les transports par chemins de fer réglés, tout le matériel roulant réuni aux points de débarquement vers lesquels les troupes étaient dirigées; et l'on sait que, dans le système prussien, la concentration doit immédiatement aboutir à l'action. 250 000 Prussiens allaient être rassemblés sur le Rhin; le Régent demandait en outre à la Diète de placer deux corps fédéraux sous son commandement direct, sans qu'il fût astreint à recevoir les instructions de la Diète et à subir la surveillance des dix-sept commissaires fédéraux. Les petits États maugréèrent un peu contre cette mainmise militaire sur la Confédération : « C'est fort désagréable, écrivait l'envoyé de Saxe à son gouvernement ; mais ce désagrément ne sera que momentané. Une fois la guerre finie, les princes allemands se jetteront de nouveau dans les bras de François-Joseph, qui les aidera à se tirer des griffes de la Prusse. » Et ils étaient décidés à voter la proposition prussienne, ce qui aurait porté les forces agressives du Régent à près de 400 000 hommes (1).

Le vote de la Diète obtenu, la procédure eût été très simple : on aurait sommé Napoléon III, en termes polis, d'évacuer la Vénétie et la Lombardie; à son refus, on aurait passé notre frontière dégarnie, sans que l'Empereur eût l'espérance, comme il l'avait eue au commencement de la guerre, d'une diversion de la Russie. « Alors, dit Sybel, se serait ouverte une perspective étendue de victoire pour les armes allemandes, même sans le concours des armes fédérales et autrichiennes. »

Ces renseignemens arrivaient à l'Empereur concordans, quoique venus de côtés bien divers. Ils étaient dans les rapports de tous nos agens, notamment de Bourée, envoyé en mission secrète en Allemagne, dans les lettres pressantes de l'Impératrice, de Walewski, du roi Jérôme; ils venaient surtout de Russie. Ni Gortchakof, ni le Tsar ne s'étaient, quoi qu'on en ait dit, refroidis pour nous. Malgré ses sentimens conservateurs, Gortchakof déclarait au prince Szechenyi que, « si l'Autriche parvenait à jeter l'Allemagne sur la France et la forçait ainsi à user de toutes les armes (allusion à une insurrection hongroise) et à sortir du caractère régulier qu'on avait mis jusqu'alors tant de soin à conserver à la guerre, la Russie, tout en le voyant avec douleur,

(1) Lettre de Moltke de juillet 1859 à son frère Adolphe. — *Campagne d'Italie*, par la division historique de l'état-major prussien.

n'aurait rien à dire et rejetterait toute la responsabilité sur ceux qui auraient forcé l'Empereur à recourir à ces moyens désespérés (1). »

Malheureusement la Russie, incapable alors d'une action guerrière, n'avait à notre service que des conseils à la Prusse, de plus en plus inécoutés, et des informations qu'elle ne nous ménageait pas. Gortchakof écrivait à Paris à Kisselef (23 juin) : « L'attitude expectante de la Prusse ne tient qu'à un fil. La majorité du Conseil, le Prince régent en tête, penche pour une solution belliqueuse... Au nom de notre Auguste Maître, je dois donc vous engager à prier très instamment M. le comte Walewski de demander à l'Empereur des Français si Sa Majesté croit le moment opportun pour des pourparlers pacifiques. Du reste, quelles que soient les déterminations de l'Empereur des Français, notre Auguste Maître, *fidèle à l'entente intime*, ne fera aucune démarche à moins qu'elle n'ait le consentement de l'Empereur Napoléon. » — « Ne vous fiez pas, faisait dire Gortchakof à l'Empereur lui-même, aux déclarations rassurantes de la Prusse : elle sera entraînée jusqu'au bout comme elle n'a cessé de l'être depuis le commencement; son intention est de porter une armée sur le Rhin et une autre sur le Mein. Si vous voulez éviter la terrible extrémité d'une guerre avec l'Allemagne, qui embraserait bientôt l'Europe entière, hâtez-vous de négocier (2). » Le Tsar envoya un de ses aides de camp, Schouvalof, porteur d'une lettre autographe dans laquelle il insistait sur ces informations et ces conseils (3).

Palmerston, pourtant, semblait insoucieux des dispositions de la Prusse. En transmettant ses appréciations optimistes, constamment contredites par tous les autres rapports, Persigny ajoutait : « Cette opinion n'est point partagée ici par le parti allemand; à l'air satisfait et affairé des membres des légations allemandes et autrichiennes et de tous les personnages politiques connus par leur partialité pour l'Autriche, il est évident, comme rien dans les mouvemens militaires n'autorise tant de satisfaction, qu'elle ne peut et ne doit provenir que de l'espérance d'être bientôt soutenue par l'Allemagne (4). »

C'est donc une vérité historique, aujourd'hui hors de toute

(1) De Montebello, 25 juin 1859.
(2) *Idem.*
(3) Parti de Pétersbourg en passant par Paris, il arriva à Valeggio le 4 juillet.
(4) 23 juin 1859.

contestation, que continuer la guerre après le passage du Mincio et les premières incursions dans le Tyrol, c'était amener en peu de jours les hostilités sur le Rhin (1). Comment les historiens italiens ont-ils pu le nier, après la déclaration maintes fois répétée du gouvernement prussien « qu'il allait poursuivre une médiation armée? » En tous temps, une médiation armée a été considérée comme une déclaration de guerre conditionnelle.

Aux témoignages des faits s'ajoute d'ailleurs celui des hommes. Le Régent, dans un ordre du jour à ses troupes (18 juillet), s'est vanté de son dessein : « Le danger qui menaçait alors est passé maintenant. *Tandis que vous étiez en route pour vous rendre dans les positions assignées*, les puissances belligérantes ont subitement conclu la paix. Par *nos mouvemens en avant*, nous avons démontré notre ferme résolution de *garder intactes les frontières des contrées de l'Allemagne, quel qu'eût été le sort des armes.* » Bismarck, plus tard, a confirmé cet aveu : « Lors de la guerre d'Italie, a-t-il dit dans son célèbre discours du 6 février 1888, il ne s'en fallut que de l'épaisseur d'un cheveu que nous fussions entraînés dans une grande guerre européenne de coalition. Nous en vînmes jusqu'à la mobilisation; oui, *très certainement nous aurions marché, si la paix de Villafranca n'eût pas été conclue.* » Il renouvelle la même affirmation dans ses Mémoires (2) : « Sous l'influence de sa femme et du parti du *Wochenblatt*, le Régent, en 1859, *fut sur le point de prendre part à la guerre d'Italie.* S'il l'avait fait, la guerre, d'austro-française qu'elle était, serait devenue franco-prussienne sur le Rhin. » L'état-major prussien, dans son étude sur la campagne d'Italie, rédigée par Moltke, n'est pas moins explicite que le Régent et que Bismarck : « La courte durée de la campagne si inopinément terminée *a bientôt déjoué pour nous la perspective d'une participation à la guerre.* »

(1) Les historiens allemands le constatent. Voici ce que dit un des plus célèbres, Henri de Treitschke, dans son Essai sur Cavour : « Plus que toute autre raison prévalut le péril qui menaçait du Nord. La Prusse se disposait à suivre une impulsion généreuse, mais profondément impolitique; épouvanté de l'accroissement démesuré de l'influence française, plein de fraternelle miséricorde pour l'allié de 1813, le Prince régent était prêt à prendre les armes pour les traités de 1815... Avec les réserves mal organisées de la France, l'Empereur n'était pas en état de soutenir avec probabilité de succès une attaque de l'Allemagne. Mais Cavour, que la longue inertie de la Prusse avait habitué à n'en pas estimer suffisamment la puissance, ne voulut pas accorder son juste poids à la raison déterminante du traité de Villafranca. »

(2) T. Ier, p. 315.

III

L'état-major de l'Empereur était las de la guerre : il souffrait de la chaleur, des mauvais logemens, de l'ennui ; il ne cachait pas son impatience de fuir l'atmosphère enflammée de cette vallée du Mincio, véritable enfer où l'on ne respirait que du feu et des mouches ; son ardeur martiale se réveillait aux jours de combat, mais la perspective des longs sièges le navrait. Quelques-uns, comme Fleury, devenaient philosophes : « Ces boucheries ne sont plus de notre temps ; et pourquoi ? On a bien de la peine à regarder comme ennemis les Autrichiens et encore plus de peine à considérer comme ami le peuple dégénéré que nous venons de délivrer de l'esclavage. Le bonheur de l'Italie, qui ne veut pas être heureuse, l'agrandissement d'un roi, qui a peine à se considérer comme notre obligé, ne valent pas le sanglant sacrifice imposé à l'armée. » Supposant à l'Empereur les mêmes dispositions, il le représentait, dans sa correspondance, comme indécis, fatigué, dégoûté de la guerre et ne cherchant qu'un biais pour traiter. Par sa femme, il pressait Walewski de faire un grand coup, de faire proposer par l'Angleterre, la Prusse et la Russie l'armistice ou un projet de médiation. L'armée avait conquis assez de gloire et de renom ; il fallait s'arrêter. Dans cette campagne pacifique, qu'il poursuivait ouvertement à Paris et par insinuations auprès de l'Empereur, il eut un auxiliaire bien inattendu, le gendre de Victor-Emmanuel. On l'avait vu arriver avec terreur : se rappelant avec quelle ardeur il poussa à la guerre, Fleury redoutait qu'il ne s'opposât non moins violemment à une paix prématurée. Quelle ne fut pas sa surprise de le retrouver pacifique, avec l'impatience impétueuse qu'il apportait à toutes ses opinions ! La chaleur l'excédait, il était mécontent des Toscans, des Hongrois, il entrevoyait les plus sombres complications ; on venait d'obtenir une belle victoire, il n'y avait qu'à rentrer à Paris et à traiter.

L'Empereur était-il aussi las, aussi découragé, aussi indécis que le supposait son aide de camp ? Fatigué, il l'était moins qu'aucun de ses officiers ; on ne l'avait jamais vu aussi dispos. Sans doute, au soir ou au lendemain de ses victoires, il n'avait pu, malgré son habitude de se dominer, cacher une vive impression de douleur. Ainsi, à Magenta, une civière passe devant lui, portant un soldat, les jambes cachées par sa capote grise, une plaie saignante au bras : « Sire,

votre main! » s'écrie le malheureux; l'Empereur met sa main dans celle du moribond, dont le visage s'illumine, et il détourne la tête pour cacher son trouble; plus loin, il aperçoit sur un brancard le corps d'Espinasse : « Pauvre Espinasse! » murmure-t-il, la voix étouffée. A Solferino, il lui échappa plusieurs fois : « Les pauvres gens! les pauvres gens! quelle horrible chose que la guerre! » La veille d'Austerlitz, à la suite de sa visite aux bivouacs, où il avait été accueilli par des acclamations frénétiques, le premier Empereur se trouvant seul dans la mauvaise cabane de paille sans toit que lui avaient faite ses grenadiers, pensa au grand nombre de ces braves qui voyaient la lumière pour la dernière fois. « Au mal que cela me fait, dit-il, je sens que ce sont véritablement mes enfans; et je me reproche quelquefois ce sentiment, parce que je crains qu'il ne finisse par me rendre inhabile à faire la guerre. » — Et le lendemain, après avoir visité les blessés, il s'écriait : « Le cœur saigne. » Est-il surprenant que, sur son premier champ de bataille, Napoléon III eût ressenti les émotions auxquelles son oncle n'échappait pas après tant de combats?

Il éprouvait, en outre, des contrariétés de diverse nature : l'apathie invincible des Italiens l'avait déçu; l'indiscipline du roi de Sardaigne l'avait contrarié; la facilité des Lombards à reprendre, sur l'apparence d'une défaite, les couleurs autrichiennes l'avait froissé; la persistance à lui prêter en Toscane et à Naples des velléités dynastiques imaginaires l'avait blessé; l'outrecuidance à ne tenir aucun compte de ses convenances et à ne le considérer que comme un instrument dont on se sert et dont on se moque l'avait choqué; il avait eu grand'peine à empêcher l'annexion immédiate de la Toscane, et avait dû subir la dictature du Roi dans les Romagnes soulevées, ce qui lui donnait l'air d'être venu autant pour dépouiller le Pape que pour affranchir l'Italie. Enfin, depuis qu'il exerçait ce commandement des armées qu'il avait tant désiré, il en sentait les écrasantes responsabilités et les hasards terribles. Toutefois aucune de ces considérations, quoiqu'elles ne fussent pas *petites*, comme on a affecté de le prétendre, ne lui sembla déterminante. Les considérations personnelles ne l'entraînaient guère et il ne reculait pas à se mesurer avec les obstacles qui n'étaient pas insurmontables. La vue claire des dangers imminens de la France et de l'Italie fut la raison véritable, la raison principale, sinon unique, qui l'arrêta court et le disposa à la paix.

Il n'y avait aucune illusion à se faire sur les conséquences de l'entrée en scène de l'Allemagne sur le Rhin. Le ministre de la guerre, Randon, exposait qu'il pouvait encore disposer, pour protéger notre frontière nord-est, d'une artillerie respectable et d'une cavalerie nombreuse, mais qu'il manquait d'infanterie, et il sollicitait l'autorisation, — ce qui ne s'était jamais fait, — d'appeler la garde nationale mobile, conformément à la loi de 1831. Nous n'aurions, au premier choc de l'invasion germanique, opposé que 120000 hommes au plus, ce qui eût été insuffisant, bien qu'ils fussent commandés par le vainqueur de Malakoff. Il eût fallu, en toute hâte, ramener par les voies rapides notre armée d'Italie au secours de la frontière menacée. Serait-elle arrivée à temps pour nous tirer de péril? C'est douteux, vu l'insuffisance de notre réseau ferré, mais ce qui n'est pas douteux, c'est que le Piémont, laissé seul aux prises avec les Autrichiens dont les forces étaient au moins doubles, eût été anéanti.

Dans ces conditions, quel était, des deux alliés, le plus intéressé à une paix quelconque et immédiate? N'était-ce pas le Piémont? C'est pourquoi, indépendamment des raisons personnelles auxquelles il n'était pas insensible, le prince Napoléon, absolument dévoué à son beau-père et à l'Italie, conseilla de finir la guerre, aussi fiévreusement qu'il avait poussé à la commencer; c'est pourquoi Victor-Emmanuel ne fit aucune objection, n'opposa aucune résistance et crut même inutile de consulter Cavour. Il était, à coup sûr, dépité de cet arrêt à mi-route, mais l'Empereur ne l'était pas moins. A quoi eût conduit de s'obstiner contre la force des choses? Ne valait-il pas mieux s'arrêter en emportant la Lombardie que d'être rejeté, la baïonnette aux reins et les mains vides, jusqu'à Turin ?

VI. — LES PRÉLIMINAIRES DE VILLAFRANCA

I

Vouloir la paix ne suffisait pas; comment l'obtenir ? Le prince Napoléon proposait une démarche directe auprès de la Prusse : ce n'était ni sûr, ni digne. L'Empereur préféra s'adresser à son *ami* Palmerston. Il lui fit demander par Persigny (4-5 juillet) s'il ne consentirait pas à intervenir entre les belligérans sur les bases suivantes : — 1° la Lombardie, Plaisance et Carrare à la

Sardaigne ; — 2° Modène et la Vénétie érigées en États indépendans sous un archiduc ; — 3° les Légations organisées en royauté laïque ; — 4° la Toscane, soit à la grande-duchesse de Parme, soit au grand-duc héritier ; — 5° une confédération de tous les États italiens sans exception ; — 6° un congrès pour réorganiser l'Italie d'après les principes ci-dessus et en tenant compte des droits acquis et des vœux des populations. Il chargea en outre Walewski de communiquer confidentiellement à Berlin et à Pétersbourg ces bases de négociation. A Berlin, Moustier devait même demander au Prince régent d'insister par télégraphe auprès de François-Joseph pour qu'il acceptât les conditions qui seules pourraient assurer le rétablissement de la paix.

Le ministère Derby eût trouvé ces conditions excessives : la Sardaigne, aurait-il répondu, comme son ambassadeur Cowley, ne mérite rien, rien que la réprobation de l'Europe, car c'est elle qui a été la cause de la guerre. Au contraire, Palmerston et Russell les estimèrent insuffisantes : ce n'était pas la peine d'avoir ébranlé l'Europe, d'être descendu en Italie avec tant de fracas et d'y laisser l'Autriche presque aussi puissante qu'auparavant ; toute paix qui n'aboutirait pas à une expulsion totale ne serait qu'une trêve. « Ce que l'Empereur propose, dit Palmerston, ce n'est pas l'Italie rendue à elle-même, mais l'Italie vendue à l'Autriche. » Cependant, ne voulant pas blesser son ami impérial, il consentit à transmettre les propositions à Vienne, sans les accompagner d'aucune approbation.

Instruit par le télégraphe des dispositions de Palmerston, l'Empereur comprit qu'il n'avait rien à attendre de l'intervention anglaise. Le temps pressait. Pour arrêter la Prusse au plus tôt, avant qu'elle eût accompli les pas décisifs, il résolut de demander un armistice à l'empereur François-Joseph. Pendant ce délai, il se rendrait compte de l'accueil fait à ses propositions par les cabinets de Berlin et de Pétersbourg.

II

Le 6 juillet, il avait fait une reconnaissance sur les hauteurs de Somma-Campagna et prescrit une prise d'armes générale pour le lendemain, voulant sans doute masquer ses dispositions intimes et ne pas laisser croire aux Autrichiens qu'il était aux abois. A la fin de la journée, à six heures et demie, ne s'étant confié qu'au

maréchal Vaillant, il expédia à Vérone le général Fleury, porteur d'une lettre autographe. Cette lettre était l'équivalent de celle adressée par son oncle, le soir de Marengo, à un autre empereur d'Autriche : « C'est sur le champ de bataille, au milieu des souffrances d'une multitude de blessés et environné de 15 000 cadavres, que je conjure Votre Majesté d'écouter la voix de l'humanité. »

Napoléon III demandait un armistice. Fleury allait là défendre sa propre opinion, et l'on était sûr qu'il ajouterait une chaleur toute particulière à sa grâce d'insinuation persuasive. A l'arrivée du messager à Vérone, François-Joseph, déjà couché, se leva et le reçut aussitôt. La lecture de la lettre l'émut. « Mais, mon cher général, c'est une très grave chose que vous m'apportez là ; je ne saurais vous répondre tout de suite ; veuillez attendre jusqu'à demain matin huit heures ; j'ai besoin de me recueillir. — Je suis aux ordres de Votre Majesté, » répondit Fleury. Toutefois, avant de se retirer, il exposa les raisons qui militaient en faveur d'une suspension d'armes, et, glissant adroitement une menace sous une information, il dit : « Quelle que soit la décision de Votre Majesté, Elle me permettra de lui dire combien il est urgent que cette réponse soit prompte, lorsqu'Elle saura ce qu'Elle ignore peut-être : que la flotte française occupe en ce moment l'île de Lossini ; qu'au premier signal, vont commencer les attaques sur le littoral de la Vénétie ; qu'un corps expéditionnaire de 4000 hommes, sous les ordres de Wimpffen, a rejoint l'amiral Romain Desfossés. — En effet, dit l'Empereur, je viens d'apprendre l'occupation de Lossini, mais je n'ai rien reçu d'officiel des Cours, et je veux réfléchir ; demain matin, je vous donnerai ma réponse. »

Le lendemain matin, vers huit heures, François-Joseph le fit demander et lui donna lecture de cette réponse. Il acceptait l'armistice et priait Napoléon III de fixer le lieu où les conditions de la paix pourraient être discutées. Sur la table même de François-Joseph, Fleury télégraphia alors à l'amiral Desfossés de suspendre l'attaque qui devait avoir lieu le lendemain.

A onze heures et demie, l'armée déployée tout entière, selon les dispositions ordonnées la veille, aperçut dans un nuage de poussière la voiture qui ramenait de Vérone l'ambassadeur de paix. La rumeur de ce qui allait se passer se répandit ; un sentiment de surprise et de regret se manifesta parmi les troupes, dont la santé physique était, en général, aussi bonne que le

moral. L'Empereur sentit qu'il devait s'expliquer avec ses lieutenans. Il les réunit à dîner; après le repas, il les emmena dans le jardin. La première opération indiquée par la situation des deux armées était le siège de Vérone. « Où en est l'arrivage du matériel? demanda-t-il à Lebœuf et à Niel. — Cet arrivage, répondirent-ils, s'effectue aussi vite que possible, mais la plupart des canons rayés étaient au rayage au moment de la formation de l'armée; il faut attendre encore pour que cet équipage soit en mesure de commencer le siège. — Mais combien de temps durerait le siège? — D'après nos premières études sur la place, nous estimons quarante-cinq jours. — Quarante-cinq jours, c'est bien long devant l'attitude hostile de l'Allemagne! » Et l'Empereur fit connaître son intention de négocier plutôt que de continuer une guerre qu'il deviendrait peut-être impossible de localiser. Quelques observations furent présentées, surtout par le maréchal Niel. L'Empereur n'engagea pas une discussion générale; il prit à part chacun de ses officiers et aux raisons qu'il supposait de nature à agir sur chacun d'eux il ajouta la communication de la lettre récente du ministre de la Guerre touchant la nécessité d'appeler la garde mobile, ressource extrême à laquelle il ne voulait pas recourir.

Le 8 juillet, à la suite d'une longue conférence entre les commissaires des trois puissances, l'armistice fut établi jusqu'au 15 août. « Il ne s'agit, dit *le Moniteur*, que d'une trêve entre les belligérans, qui, tout en laissant le champ libre aux négociations, ne saurait faire prévoir dès à présent la fin de la guerre. »

III

Le lendemain, arrivèrent les réponses de Pétersbourg (1) et de Berlin sur la négociation dont Palmerston avait été prié de se charger. Gortchakof ne faisait aucune objection; Rechberg mandait à Palmerston que les propositions transmises (2) étaient

(1) Gortchakof à Kisselef, 7 juillet 1859.

(2) « Piccadilly, 10 juillet 1859. — Mon cher Persigny, lord John me mande que, depuis ma visite à Richmond, il a reçu un billet d'Apponyi, en réponse à la communication faite mercredi par suite de votre *memorandum* de ce jour. Le comte de Rechberg le charge de vous dire que les propositions mentionnées dans votre *memorandum* sont entièrement inadmissibles. Cela étant, nous différons notre décision jusqu'à ce que nous ayons consulté nos collègues demain. Ces propositions sont-elles faites par l'Empereur seul ou de concert avec la Sardaigne? Mille amitiés. — Palmerston. »

entièrement inadmissibles; le Régent refusait de les appuyer : « Il était très touché de la preuve de confiance que lui donnait l'Empereur, mais c'était chose trop grave que de conseiller à l'Autriche d'abandonner une province encore entre ses mains; pour lui donner ce conseil, il faudrait avoir une connaissance plus exacte de son état financier et militaire et pouvoir discuter les raisons d'un si grand sacrifice; en tout cas, on ne pouvait traiter ce sujet par le télégraphe (1). »

L'Empereur se trouvait ainsi acculé à la nécessité ou d'accepter la lutte sur le Rhin avec l'Allemagne entière, ou de s'arranger tout de suite sur le Mincio avec l'empereur d'Autriche. Or on ne pouvait espérer de François-Joseph aucun arrangement qui impliquerait l'abandon de la Vénétie. Napoléon III, n'étant pas de ceux qui se refusent aux conditions sans lesquelles on n'atteindra pas le but, demanda à François-Joseph une conférence, avec le parti pris de ne pas insister sur l'indépendance de la Vénétie, même sous un archiduc, et de réduire ses exigences à la cession de la Lombardie.

Les chances de François-Joseph étaient meilleures que les nôtres ; son armée, plus nombreuse, s'appuyait à des forteresses redoutables et l'Allemagne marchait sur le Rhin. Mais à quel prix ce concours? Le Régent refusait de devenir un allié, voulait rester un médiateur indépendant; tranchant, de son autorité propre et à son profit, le dualisme fédéral, il se constituait l'unique représentant de la puissance allemande au dehors et au dedans et réclamait de la Diète le commandement absolu des contingens fédéraux. La sagesse eût été de dévorer l'affront, et, des réserves de principes discrètement présentées, de profiter du secours, de se relever, sauf à reprendre plus tard ce qu'on vous avait extorqué.

Heureusement François-Joseph n'eut pas ce sens politique supérieur; il se piqua, il se plaignit, se cabra, en vint à éprouver plus d'antipathie contre l'allié qui s'apprêtait à le secourir à ses conditions que contre les adversaires qui travaillaient à le dépouiller sans conditions. Il ne pouvait se résigner à voir la Prusse se hisser, même momentanément, à la tête de l'Allemagne; blessé dans son orgueil, il aimait mieux sacrifier une province que sa prépondérance fédérale. Il fit protester à la Diète contre la préten-

(1) Dépêche de Moustier du 11 juillet 1859.

tion prussienne de conduire les contingens fédéraux sans s'astreindre aux règles consacrées (6 juillet), et il accepta l'entrevue que l'Empereur lui proposait, à Villafranca, pour traiter de la paix.

L'Empereur tenait Victor-Emmanuel au courant de ses démarches; ni l'un ni l'autre n'en instruisaient Cavour. Il apprit l'armistice par une dépêche télégraphiée. Du reste, depuis le commencement de la guerre, on l'avait comme mis à l'écart, on ne le consultait pas sur les décisions stratégiques, même quand elles touchaient à la politique; on ne l'informait pas des mouvemens arrêtés, on se contentait de lui envoyer de rares bulletins. Il adressa des remontrances amères au major-général, qui n'en tint aucun compte. Il était exaspéré : « On me prend donc pour un simple commis dont on se défie!... » S'il n'avait pas jugé coupable de se retirer au milieu d'une guerre, il eût donné sa démission. L'annonce des négociations pacifiques tourna son exaspération au délire. Il accourt au quartier général, à Monzambano (10 juillet). Que dit-il? On sait seulement qu'il s'emporta à de telles irrévérences que Victor-Emmanuel, ne se contenant plus, se leva, lui tourna le dos et sortit.

Cavour se rabattit sur Della Rocca, et il reprenait de plus fort ses jérémiades quand survient le prince Napoléon. Alors il entre en fureur : « Toute paix qui ne comprendrait pas la Vénétie serait une trahison ! » Le Prince n'était pas de ceux qu'on interloque; il répond sur le même ton : « Ah çà ! de quoi vous plaignez-vous? En attendant l'avenir, vous avez la Lombardie et les Duchés, n'est-ce pas un joli morceau ? Est-ce que, par hasard, vous voudriez que, pour vous, nous perdions la France et notre dynastie ? — Quand on a pris un engagement, on le tient, répète Cavour, et, de plus en plus animé, il menace de se mettre à la tête d'une révolution et de soulever l'Italie. — Il aurait fallu la soulever plus tôt, » riposte le Prince. Et il lance les traits les plus acérés contre l'inertie des Italiens; il ne tarit pas sur les Toscans, il en parle avec une véritable rage de mépris : ce n'étaient plus les hommes de la Florence antique; c'étaient des abâtardis, indignes de la liberté. — C'est cela, fit Cavour, quand on veut tuer son chien, on dit qu'il est enragé. » Cavour eût voulu répéter à l'Empereur ces extravagances. Celui-ci lui fit répondre que, dans les conditions actuelles, une conversation serait sans utilité, et qu'il le verrait volontiers à Milan à la condition qu'on ne reviendrait plus sur le passé.

IV

L'entrevue de Villafranca eut lieu, le 11 juillet, à neuf heures du matin. L'Empereur, toujours courtois, s'avança d'un petit quart de lieue à la rencontre de François-Joseph. L'entretien dura un peu moins d'une heure ; il n'y eut ni carte déployée, ni écrit signé. François-Joseph alla droit au fait : « Cette paix, je la désire, je cède au sort des armes, et je vais donner à Votre Majesté une preuve de ma confiance en Elle, en lui indiquant la limite des concessions que je puis faire. » Il concédait la Lombardie, sauf les forteresses de Mantoue et de Peschiera ; il admettait la possibilité d'une annexion de Parme à la Sardaigne ; au contraire, il insistait pour le maintien dans leurs États des ducs de Modène et de Toscane ; il promettait une amnistie générale (ceci regardait les Hongrois qui préparaient leur soulèvement). L'Empereur Napoléon demanda à son tour s'il se prêterait à une confédération des peuples italiens sous la présidence honoraire du Pape. François-Joseph ne dit pas non. « Pour la Vénétie, reprit alors Napoléon III, l'empire d'Autriche se trouverait dans une position analogue à celle du roi de Hollande, membre de la Confédération germanique pour le Luxembourg. » Aucune discussion ne suivit l'échange de ces vues. Napoléon III dit qu'il devait y réfléchir avant de les adopter. « Dites oui, répondit François-Joseph, et finissons-en tout de suite. » L'Empereur maintenant son désir de réfléchir : « Eh bien, Sire, je vous prie de réfléchir dans mon sens, n'est-ce pas ? »

A son retour, Napoléon III raconta l'entrevue à Victor-Emmanuel et au prince Napoléon, puis rédigea devant eux les préliminaires à soumettre à la signature de François-Joseph. Victor-Emmanuel en écouta la lecture en silence ; à la fin, il s'écria : « Pauvre Italie ! mais, quelles que soient les délibérations définitives de Votre Majesté, je serai toujours plein de gratitude pour ce qu'Elle a fait en faveur de l'indépendance italienne, et Elle retrouvera toujours en moi un ami fidèle et reconnaissant. »

Ces projets de préliminaires étaient ainsi conçus : « Entre Sa Majesté l'Empereur d'Autriche et Sa Majesté l'Empereur des Français, il a été convenu ce qui suit : « Les deux Souverains favorisent la création d'une Confédération italienne. — Cette Confédération sera sous la présidence honoraire du Saint-Père. —

L'Empereur d'Autriche cède ses droits sur la Lombardie à l'Empereur des Français, qui, *selon le vœu des populations*, les remet au roi de Sardaigne. La Vénétie fera partie de la Confédération italienne tout en restant sous la couronne de l'empereur d'Autriche. Les deux Souverains feront tous leurs efforts, *excepté le recours aux armes*, pour que les ducs de Toscane et de Modène rentrent dans leurs États en donnant une amnistie générale et une *Constitution*. — Les deux Souverains demanderont au Saint-Père d'introduire dans ses États des réformes *salutaires* et *de séparer administrativement les Légations du reste des États de l'Église*. — Amnistie pleine et entière est accordée de part et d'autre aux personnes compromises à l'occasion des derniers événemens dans les territoires des parties belligérantes. — Fait à Villafranca, le 11 juillet 1859. » Ensuite, l'Empereur se mit à sa table et écrivit la lettre suivante : « Monsieur mon Frère, J'ai bien réfléchi aux propositions que Votre Majesté m'a faites dans l'entrevue de ce matin, et je suis décidé à les accepter. J'en envoie la rédaction à Votre Majesté, ainsi qu'elle est restée dans mes souvenirs. Je charge mon cousin, le prince Napoléon, de vous porter cette lettre et ce projet de préliminaires. Il est autorisé à en discuter les termes avec Votre Majesté, et à y apporter les modifications de détail qui pourraient résulter de cette discussion ainsi qu'à donner à Votre Majesté tous les développemens et éclaircissemens nécessaires aux points stipulés. »

V

Le prince Napoléon commanda au général Fleury une voiture et des chevaux de poste, avec un courrier de la Maison de l'Empereur, et à deux heures et demie, il se mit en route, accompagné de son aide de camp, le commandant Ragon (1).

Aux avant-postes ennemis, formés par un régiment hongrois, un officier l'arrête, mais, le reconnaissant, lui dit avec civilité, en allemand, qu'il ne croyait pas nécessaire de le faire escorter, et qu'il était libre de continuer sa route seul. Par une chaleur écrasante et des nuages de poussière, il arrive à la porte de Vérone à quatre heures et quart. Des soldats bohêmes reçoivent l'ordre de diriger sa voiture jusqu'au palais de l'Empereur ; un quart d'heure

(1) Je fais ce récit d'après le journal et les conversations du prince Napoléon, Ce que Nicomède Bianchi en a raconté partiellement lui a été communiqué par moi.

aprés, elle pénétrait dans la cour du grand quartier général, maison simple, à peu de distance des Arènes. L'aide de camp de service, le prince de Hohenlohe, reçoit le Prince, qui lui explique sa mission. Au bout de quelques minutes, on le fait monter au premier étage, dans un petit salon où entre presque en même temps un jeune homme grand, mince, très blond, avec de fines moustaches, vêtu d'une petite tunique bleu-gris à deux rangées de boutons et d'un pantalon de toile grise : c'était François-Joseph. Il prit la main du Prince avec affabilité et aisance, disant qu'il était enchanté de le voir, et le conduisit dans son cabinet. Là, il s'assied devant son bureau, le Prince se met à côté et lui tend la lettre de l'Empereur. François-Joseph la lit attentivement, laissant paraître sur son visage un sentiment de satisfaction, en même temps qu'un certain embarras. « Je suis enchanté, dit-il, que l'Empereur accepte mes propositions, mais j'ai des observations assez graves à faire sur la rédaction que vous m'apportez. »

Le Prince proposa de lire l'ensemble des propositions, et de les discuter une à une. « Il avait ordre de terminer d'une façon ou d'une autre ; l'Empereur des Français désirait une paix acceptable pour les deux parties, qui mît fin à l'effusion du sang et aux sacrifices de la guerre ; mais, le sort des armes lui ayant été favorable, il entendait profiter de sa position. Si ces pourparlers n'aboutissaient pas, il était décidé à mener la guerre avec plus de vigueur que dans le passé, en se servant de tous les moyens à sa disposition. » Le Prince s'aperçut que ces paroles produisaient un effet pénible sur son interlocuteur ; il s'excusa de ce qu'elles pouvaient avoir de rude et de peu diplomatique ; sa position, son caractère connu, jusqu'à son costume négligé et poudreux lui faisaient espérer que son entière franchise ne déplairait pas. « Oui, dit l'Empereur, j'aime autant cela. J'en ai du reste donné l'exemple à l'Empereur Napoléon III, ce matin, en lui disant nettement ce que je pouvais faire et les limites de mes concessions. »

On commença la lecture des paragraphes et on les discuta mot par mot. Sur la Confédération, François-Joseph dit qu'il n'y tenait pas beaucoup, mais qu'il l'acceptait. Il insista pour enlever le mot honoraire (présidence honoraire du Saint-Père), il ne comprenait pas bien la différence entre une présidence honoraire et une présidence réelle. « Ce serait une source de difficultés à épargner aux plénipotentiaires, parce que, ajouta-t-il en riant, vous savez

que les diplomates ne sont pas toujours faits pour arranger les affaires. » — Le Prince répondit que c'était afin d'être tout à fait franc que le mot « honoraire » avait été employé, car il n'entrait pas dans les idées de l'Empereur Napoléon de faire du Pape le président réel; qu'il voulait seulement donner au Saint-Père une preuve de déférence pour sa haute position, mais en réservant la première place au plus puissant.

Relativement à la cession de la Lombardie, François-Joseph demanda ce que signifiaient ces mots: *selon les vœux des populations.* — Le Prince répondit que le principe de la souveraineté réside dans l'universalité des citoyens; que c'est la base de la dynastie napoléonienne, le principe même sur lequel s'est appuyé l'Empereur pour la guerre actuelle, que les Français n'admettent pas que les peuples se cèdent comme des propriétés particulières, sans leur consentement; que le roi de Piémont n'entend pas avoir fait la conquête de la Lombardie, mais l'avoir émancipée seulement et rendue à elle-même, libre de disposer de son sort. — Le terrain était brûlant, le Prince s'arrêta avec un certain embarras. François-Joseph dit avec finesse : « Mon cher Prince, nous ne sommes pas là pour faire un cours de droit des gens; il est inutile de discuter des questions qui ne se rapportent pas directement à la paix; sur les principes, nous ne saurions nous entendre; ce que vous appelez les vœux des populations, le suffrage universel, je l'appelle, moi, le droit révolutionnaire; je ne connais que le droit écrit par les traités. D'après eux, je possède la Lombardie; je veux bien, en conséquence du sort des armes, céder mes droits à l'Empereur Napoléon, mais je ne puis reconnaître le vœu des populations, ni rien de semblable. » L'insistance eût fait échouer la négociation; le Prince, qui tenait à ce qu'elle aboutît, abandonna *le vœu des populations.*

François-Joseph se refusa également à une cession directe au Piémont : « La France a conquis la Lombardie qui m'appartient; je reconnais cette conquête et la cession qu'elle en fait à son allié; c'est tout ce que je puis, mais je ne veux à aucun prix céder rien directement à la Sardaigne; plutôt que de faire cette concession, qui touche pour moi à une question d'honneur, je m'exposerais à toutes les conséquences de la continuation de la guerre. »

« Nous arrivons, ajouta-t-il, à la plus grosse difficulté, celle des forteresses. Il n'en est pas question dans les préliminaires que nous discutons, et cependant ce point a été concédé entre l'Em-

pereur et moi, ce matin, et l'Empereur me dit dans sa lettre qu'il accepte mes propositions. » Le Prince répondit qu'il considérait la question des forteresses de Peschiera et de Mantoue comme une question de détail; la Lombardie étant abandonnée par l'Autriche, tout ce qui appartenait à ce territoire devait être évacué par elle, comme elle devait garder tout ce qui faisait partie de la Vénétie. « Ce point est pour moi capital, dit François-Joseph en prenant une carte qu'il déploya. Je ne l'ai pas dissimulé à l'Empereur; je ne puis, vis-à-vis de mon armée, faire évacuer des places fortes qu'elle occupe. Si vous aviez pris Peschiera, je ne ferais pas de difficultés pour vous la laisser. »

Le Prince, simple négociateur de Napoléon III, n'eût pas insisté davantage, mais il défendait également les intérêts de son beau-père, qui tenait passionnément à Peschiera et à Mantoue, il ne se rendit pas; il émit l'idée de raser Peschiera et de faire de Mantoue une forteresse fédérale italienne, comme l'étaient, pour la Confédération germanique, Mayence, Ulm, Rastadt, Landau, Luxembourg. « C'est un nouveau traité que vous voulez, dit l'Empereur, et non le développement de celui que j'ai proposé, ce matin, à l'Empereur Napoléon. Vous vous montrez plus exigeant que lui. Je ne puis admettre, après ce qu'il m'écrit, que vos instructions soient de revenir sur ce qui a été convenu. » Le Prince répondit qu'il connaissait seul ses instructions et ne pouvait adhérer à ces observations, qu'il les soumettrait à son souverain, qui déciderait en sa complète liberté. « Eh bien, soit, mais en même temps, vous lui direz que, le voudrais-je, il me serait impossible de céder sur ces forteresses. »

Le débat fut plus sérieux sur l'engagement pris par les deux souverains de réintégrer les Ducs dans leurs États, par tous leurs efforts, *sauf le recours aux armes*. L'Empereur ne voulut pas admettre ces mots. Ce serait, dit-il, un appel direct à la résistance; ces restaurations étaient pour lui une affaire de conscience. « Je puis faire des sacrifices personnels et céder mes droits, je ne puis abandonner des parens et des alliés qui me sont restés fidèles. » — Cependant il abandonna la duchesse de Parme : « Arrangez-vous à son égard comme vous voudrez. — Permettez-moi, Sire, fit le Prince, d'être explicite : les troupes alliées ont conquis Parme, Modène et la Toscane; vous reconnaissez la conquête de Parme, et l'Empereur et le roi de Sardaigne ne mettent aucun obstacle à la rentrée des ducs de Modène et de

Toscane; mais il est bien entendu que vous ne supposez pas que nos troupes se prêtent à une restauration, et qu'en aucun cas, nous n'admettrons l'intervention des troupes de Votre Majesté. La France a protesté contre ces interventions avant la guerre : *a fortiori,* aujourd'hui. » François-Joseph, convaincu que les Princes seraient spontanément rappelés par leurs sujets, ne voulut pas approfondir la difficulté. « Bornons-nous pour le moment à admettre que vous ne vous opposerez pas à la rentrée des deux Ducs. » Il ne contesta pas que les Grands-Ducs rentrés chez eux fussent obligés de donner une amnistie générale, il n'admit pas qu'on leur imposât une constitution. « Je ne comprends pas, dit-il, que l'Empereur Napoléon y tienne, car, au fond, je ne vois pas qu'il y ait beaucoup plus de constitution en France qu'en Autriche. » — Le Prince fit observer que, si les institutions de la France n'étaient pas très libérales, cela s'expliquait par les nombreux bouleversemens, les partis, les prétendans, mais que le suffrage universel était partout; que la Chambre des députés avait un contrôle très sérieux, que toutes les lois portaient le cachet le plus libéral d'égalité, que tous les pays de l'Europe, et l'Italie, en particulier, avaient fort à faire avant d'être à ce niveau; L'Empire n'était pas un gouvernement parlementaire à l'anglaise, c'était une démocratie représentative qui, avec le temps et le calme, se développerait beaucoup. L'Empereur, ajoutait-il, considérait l'existence des constitutions comme l'une des conditions les plus indispensables d'une Confédération. « Je ne m'oppose pas, dit François-Joseph, à ce que des constitutions soient données en Italie, mais le stipuler dans ces préliminaires serait une anomalie de ma part. »

Les préliminaires indiquaient qu'on demanderait au Pape des réformes nécessaires et la séparation administrative des Légations. — « Je désire, dit François-Joseph, autant que vous, que le Saint-Père fasse les réformes nécessaires, c'est une garantie de tranquillité à laquelle je tiens beaucoup; je ne crois pas cependant qu'il y ait à faire dans les États romains autant qu'on veut bien le dire. Bornons-nous donc à stipuler que nous conseillons des réformes *indispensables.* » Le Prince n'insista pas, et moins encore sur la séparation administrative des Légations, expédient à l'efficacité duquel il ne croyait pas. Mais il ne concéda pas que la présidence du Pape fût autre qu'honoraire.

On en vint aux moyens pratiques pour la réunion des pléni-

potentiaires ; on convint d'une ville neutre. Le Prince écarta toute ville allemande et proposa une ville belge ou suisse. « Un endroit où il n'y a pas de diplomates, dit l'Empereur, vaudra mieux. » On parla de Spa et de Genève ; l'Empereur désigna Zurich, qui fut accepté.

Il était six heures et quart, et, après cette longue conférence, toutes les hésitations renaissaient dans l'esprit de l'Empereur, qui se leva et dit : « Nous sommes loin de nous entendre ; vous ne m'avez pas convaincu et vous ne m'avez rien cédé; il faut que je réfléchisse et prenne conseil. » Le Prince, persuadé que plus on attendrait, moins on s'entendrait, crut devoir brusquer la solution et dit : « J'ai l'ordre de rentrer ce soir au quartier général ; pour y être à dix heures, il faut que je parte à huit heures et quart, je ne puis attendre la réponse de Votre Majesté que deux heures. Si elle est négative ou évasive, je puis donner ma parole d'honneur que, le 16 août, à midi, la guerre recommencera, bien plus terrible, et que la France fera tous les efforts qu'elle est loin d'avoir faits et se servira de tous les alliés qu'elle pourra trouver, d'où qu'ils viennent. — C'est bien, j'aviserai, vous aurez ma réponse. »

Là-dessus, l'Empereur accompagna le Prince dans une chambre qu'il lui avait fait préparer, où il le laissa avec deux officiers. On lui servit à dîner. Vers sept heures, le général Grünne vint lui tenir compagnie ; ils n'échangèrent pas un seul mot de politique. Devant lui, le Prince envoya le commandant Ragon visiter les blessés français dans les hôpitaux de la ville, puis il ouvrit la fenêtre et cria avec affectation : « Ma voiture pour huit heures et quart. »

A sept heures et demie, l'Empereur entrait dans la chambre et ils restèrent seuls : « Je vous apporte, dit-il, la réponse. Je ne puis modifier grand'chose à mes premières propositions. Vous n'appréciez pas assez le sacrifice énorme que je fais en cédant la Lombardie, » et il lui remit la rédaction ci-jointe, dans laquelle il avait introduit les changemens discutés :

« Entre Sa Majesté l'Empereur d'Autriche et Sa Majesté l'Empereur des Français, il a été convenu ce qui suit : Les deux Souverains favoriseront la création d'une Confédération italienne. — Cette Confédération sera sous la présidence honoraire (1) du

(1) Ce mot retranché fut rétabli.

Saint-Père. — L'Empereur d'Autriche cède à l'Empereur des Français ses droits sur la Lombardie, à l'exception des forteresses de Mantoue et de Peschiera, de façon que la frontière des possessions autrichiennes partirait du rayon extrême de Peschiera et s'étendrait en ligne droite du Mincio jusqu'à Le Grazie, de là à Sarzarola et Suzana au Pô, d'où les frontières actuelles continueront à former les limites de l'Autriche. L'Empereur remettra les territoires cédés au Roi de Sardaigne. — La Vénétie fera partie de la Confédération italienne, tout en restant sous la couronne de l'Empereur d'Autriche. — Le Grand-Duc de Toscane et le Duc de Modène rentrent dans leurs États en donnant une amnistie générale. — Les deux Empereurs demanderont au Saint-Père d'introduire dans ses États des réformes indispensables. — Amnistie pleine et entière est accordée de part et d'autre aux personnes compromises à l'occasion des derniers événemens dans les territoires des parties belligérantes. — Fait à Villafranca, le 11 juillet 1859. »

Le Prince affecta un désappointement pénible à la lecture de ce document. « Je vois, Sire, que je suis un mauvais diplomate et que mes efforts n'ont pas eu grand succès, » et il fit ressortir les différences entre la rédaction qu'il avait apportée et celle qu'on lui rendait. Quoique fort impatient d'en finir, et convaincu que Napoléon III consentirait à des restrictions encore plus désavantageuses, il feignit de douter de son assentiment, devint aussi froid et réservé qu'il avait été d'abord pressant. « J'en référerai à mon Souverain; il m'est impossible de deviner sa décision. Cependant Votre Majesté a supprimé un mot sans le rétablissement duquel je ne puis me charger de porter cette réponse, c'est celui d'*honoraire* appliqué à la présidence du Pape, » et il le rétablit en marge. François-Joseph consentit à l'addition.

Le Prince adressa une autre question : « Puis-je compter, quoique cela soit passé sous silence, que mes commentaires en ce qui concerne l'intervention en Toscane et à Modène sont acceptés? — Oui, dit François-Joseph, je ferai, si vous le voulez, la paix de bonne foi. — Est-ce définitif? reprit le Prince. S'il en est ainsi, je prierai Votre Majesté de signer ce papier. — Oui, mais vous signerez avec moi, au nom de l'Empereur Napoléon. — Non, je ne suis pas autorisé à le faire; je dois respecter la liberté de mon cousin. — Mais alors, je ne signerai pas non plus; parce que je serais engagé et que l'Empereur Napoléon ne le

serait pas. Je ne puis faire ces propositions qu'autant que je sois certain qu'elles seront admises. — Je donne ma parole à Votre Majesté que demain elle recevra ce même papier avec ou sans la signature de l'Empereur, de façon que, si ces préliminaires de paix ne sont pas signés, il ne restera pas preuve matérielle de vos concessions. » Là-dessus, visiblement ému, François-Joseph signa, ajoutant : « Je souhaite, Prince, que vous ne soyez jamais dans la nécessité de céder votre plus belle province. »

En attendant la voiture, on causa. L'Empereur demanda des nouvelles de l'Impératrice, de la princesse Clotilde, se plaignit de ses confédérés. « Ils seront bien étonnés à Berlin, dit-il en souriant; je n'en suis pas fâché; j'aime mieux céder à l'Empereur qu'à un congrès ; si nous pouvons nous entendre pour les affaires d'Italie, il n'y aura plus de raisons de discorde entre nous. — C'est vrai, mais pour cela, il faudrait peut-être régler la question italienne autrement que ne veut le faire Votre Majesté. — Croyez que j'ai fait tout ce que je pouvais. »

François-Joseph accompagna le Prince jusqu'au haut de l'escalier avec des paroles polies: « Au revoir. J'espère que ce ne sera pas en ennemis et que l'Empereur Napoléon m'enverra une réponse favorable. » Il donna la main au Prince et le Prince partit. Une foule d'officiers encombrait la cour, entre autres les généraux Schlick et Hess. Leur aspect était fort triste, et ils avaient l'air profondément humiliés et mécontens. Dans les rues de Vérone, grande foule aussi ; plusieurs habitans s'approchèrent du Prince en criant : « Vive la France ! »

Quelques minutes après dix heures, le Prince arrivait au quartier général de Valeggio. L'Empereur lut, approuva, et embrassa le négociateur, en le remerciant chaleureusement. Aucun diplomate ne se fût montré, dans cette difficile circonstance, aussi ferme, aussi souple, aussi imposant, aussi expéditif.

VI

Le Prince alla aussitôt rendre compte à son beau-père, avec lequel il demeura jusqu'à deux heures du matin. Victor-Emmanuel, résigné à la paix sans la Vénétie, fut navré qu'on ne lui laissât ni Mantoue ni Peschiera. Cependant le Prince obtint qu'il signerait les préliminaires.

Cavour fut moins compréhensif. A sept heures du matin, il

se présenta chez le Roi. Le Roi lui tendit le texte arrêté : « Signer un tel acte serait ignominieux !... A quoi bon conserver le trône subalpin et de quoi sert même l'annexion de la Lombardie, si l'Italie entière continue à demeurer sous la suprématie politique et militaire de l'Autriche? Que Votre Majesté recommence la lutte avec ses seules forces, et si la fortune lui est de nouveau contraire, qu'elle se retire plutôt en Sardaigne ou qu'elle aille errant en Europe. Quant à moi, je ne signerai pas, et je prie Votre Majesté d'accepter ma démission. » Et il se retira. — « Cavour est un ingrat, un tyran! dit le Roi. Il a été insolent, mais je le plains, parce qu'il y a déjà quelque temps qu'il a perdu la tête ; j'ai eu tort de le trop écouter ; puisqu'il m'abandonne, je ne suis pas fâché d'être débarrassé de lui ; je trouverai d'autres amis qui m'aideront. »

D'autres Italiens, en effet, furent plus clairvoyans et plus justes envers Napoléon III. Le brave Della Rocca répondit aux récriminations : « *Basta!* Napoléon sait ce qu'il fait, et il ne le ferait pas s'il n'y était pas contraint. » Neri Corsini, délégué de la Toscane au camp, écrivait : « Injustice et absurdité sans exemple serait d'accuser l'Empereur de la paix. Il n'est pas dans la nature des choses qu'un prince guerrier renonce spontanément, pour le plaisir de décevoir une nation entière, à une entreprise conduite avec tant de sacrifices et tant de gloire au point où nous en étions ! *La raison vraie et de force majeure, l'Empereur me l'a dit à moi, est l'attitude de la Prusse et de la Confédération menaçant d'une guerre générale qui aurait compromis l'Italie et la France!* » Garibaldi lui-même eut un éclair de conscience, et dit à ses volontaires en les licenciant : « De retour dans vos foyers et au milieu des caresses de vos familles, n'oubliez pas la reconnaissance que nous devons à Napoléon III et à l'armée française, dont tant de vaillans enfans sont encore, pour la cause de l'Italie, blessés ou mutilés sur un lit de douleur. » Voilà ce qu'aurait dû dire l'Italie entière. Au lieu de crier : « *Siamo traditi!* (nous sommes trahis!) » elle aurait dû dire : « *Siamo salvati!* (nous sommes sauvés!) » et ne pas oublier, que si, dès 1859, elle n'a pas obtenu la Vénétie, c'est à la Prusse et non à la France qu'elle doit le reprocher.

Victor-Emmanuel ajouta à sa signature : « *J'approuve en ce qui me concerne.* » C'était une manière de protester contre la Confédération et le retour des Grands-Ducs. Il chargea La Marmora

d'obtenir de l'Empereur la liberté d'ajouter cette restriction. — Soit, lui fut-il immédiatement répondu.

L'Empereur renvoya, sans y changer un mot, les préliminaires signés à l'Empereur d'Autriche. Le même jour, il annonça la paix à son armée, qui, ignorant les dessous diplomatiques, fut mécontente de voir brusquement interrompre sa triomphante épopée. Aussitôt il partit de Desenzano avec Victor-Emmanuel. A Milan, l'accueil resta enthousiaste, à Turin, il fut hostile. La population affectait de crier : « Vive notre Roi ! » On eût cru entendre dans les rues l'imprécation de Shakspeare : « Convention insensée ! Le roi de France, dont l'armure avait été attachée par la confiance, que le zèle et la charité avaient amené en vrai soldat de Dieu sur le champ de bataille, a eu un secret entretien avec ce Démon rusé qui change les résolutions, ce brocanteur qui met en pièces la bonne foi, cet agent des paroles violées, l'Intérêt ! Il a frappé les yeux du volage roi de France, lui a fait retirer son aide, en dépit de ses promesses, et lui a fait accepter une paix honteuse. » Partout le portrait de l'Empereur avait été enlevé et remplacé par celui d'Orsini. On avait cru prudent d'envoyer la brigade Baillencourt pour protéger la sécurité de l'Empereur.

VII

Cavour, de retour à Turin, vieilli de plusieurs années en quelques heures, continua à récriminer, à se désespérer ; il rugissait de colère au nom de l'Empereur : « Il a voulu faire le cadeau de noces, la Lombardie ; maintenant il s'arrête. — A-t-il cédé les forteresses ? lui demande-t-on. — Les forteresses ? il aurait cédé bien davantage. Il aurait donné Milan, Turin... Il faisait chaud, il était fatigué... »

Kossuth était un autre désespéré. Il préparait la formation de la légion hongroise, voyait déjà une armée française entrant en Hongrie au milieu des acclamations du peuple, quand Jérôme Piétri entra chez lui s'écriant : « Malheur ! malheur sur nous ! C'est fini ! tout est perdu ! Lisez ! » — Et il lui tendit une lettre de l'Empereur, que le pauvre grand patriote lut en sanglotant.

Piétri ne se sentit pas à son aise quand, à l'occasion des pourparlers sur la dissolution honorable de la légion hongroise, il se retrouva entre ces deux colères. « On affirme, dit-il à Cavour

comme entrée en matière, que vous avez donné votre démission. Monsieur le comte, j'espère que ce n'est pas vrai. — Mais oui, j'ai donné ma démission. — Ah! c'est fâcheux, très fâcheux. L'Empereur le regrettera beaucoup. — Que voulez-vous? En politique, on transige souvent avec les questions de temps et le mode d'action, quelquefois même avec les principes, mais il y a un point sur lequel un homme de cœur ne transige jamais, c'est l'honneur. Votre Empereur m'a déshonoré, oui, monsieur, déshonoré, il m'a déshonoré! Il a donné sa parole, il a promis qu'il ne s'arrêterait pas avant d'avoir chassé les Autrichiens de toute l'Italie; en récompense, il s'est réservé la Savoie et Nice. J'ai persuadé à mon Roi d'accepter, de faire ce sacrifice pour l'Italie. Mon Roi, bon, honnête, a consenti, se fiant à ma parole. Et maintenant votre Empereur emporte la récompense (c'était une contre-vérité, l'Empereur ne réclamant plus Nice et la Savoie), et il nous laisse en plan. Il faut que la Lombardie nous suffise! En outre, il veut enchaîner mon Roi dans une Confédération avec l'Autriche et les autres princes italiens, sous la présidence du Pape. Il ne manquerait que cela! Je suis déshonoré devant mon Roi. » De ces propos incohérens, venant aux réalités présentes, il ajouta : « Je vous le dis et je le dis devant M. Piétri (et parler devant Monsieur, c'est comme si je parlais devant son Empereur), ce traité ne s'exécutera pas. Je prendrai par une main Solaro della Margherita, par l'autre Mazzini; s'il le faut, je me ferai révolutionnaire; (se frappant la poitrine) : je me ferai révolutionnaire! mais ce traité ne s'exécutera pas. Non! mille fois non! jamais! L'Empereur des Français s'en va, qu'il s'en aille! Mais, moi et vous, monsieur Kossuth, nous restons, nous ferons à nous deux ce que l'Empereur des Français n'a pas osé accomplir. Pardieu, nous ne nous arrêterons pas à mi-chemin. »

Il se mit aussitôt à l'œuvre. Profitant de ses dernières heures de pouvoir, il fit délivrer des armes au président de l'assemblée de Modène, et il répondit à une dépêche insurrectionnelle de Farini : « Le ministre est mort, le bon ami applaudit à ta ferme décision. » Il écrivit à Massimo d'Azeglio à Bologne : « Dès que j'aurai un successeur, je viendrai me mettre sous tes ordres et me faire tuer avec toi pour l'indépendance italienne. »

Il se rendit à la gare à l'arrivée des souverains, salua l'Empereur sans lui adresser la parole, et refusa d'assister au dîner de cour. L'Empereur ne voulut pas quitter Turin brouillé avec lui.

Il le fit appeler, lui dit que, s'il avait refusé de le recevoir à Valeggio, c'est qu'il avait cru inutile de discuter, son parti étant irrévocablement pris. Il justifia la paix par des raisons militaires : pour continuer la guerre, il lui aurait fallu 300 000 hommes qu'il n'avait pas. — Cavour ne contredit pas, il présenta seulement quelques observations sur le triste sort des pays abandonnés à leurs anciens souverains. L'Empereur assura qu'il n'autoriserait aucune intervention militaire contre eux, et qu'il plaiderait leur cause au Congrès. Il lui répéta ce qu'il avait déjà déclaré à Victor-Emmanuel, que, l'accroissement de territoire prévu par le traité de décembre 1858 n'ayant pas été obtenu par le Piémont, il renonçait à l'annexion de Nice et de la Savoie.

Les Bolonais et les Toscans, très inquiets, avaient envoyé à Turin savoir de l'Empereur lui-même ce qu'ils avaient à craindre ou à redouter de cette paix dont ils ne mesuraient pas la portée.

Les envoyés toscans, Celestino Bianchi et Montanelli, vinrent au débotté chez Kossuth et l'invitèrent, au nom du gouvernement révolutionnaire toscan, à leur prêter la légion hongroise. Kossuth leur donna les raisons qui ne lui permettaient pas de se rendre à leur désir, et ajouta : « Pourquoi une armée? vous n'avez pas à craindre d'intervention. — Vous nous en assurez? interrogea Montanelli. — Moi, mon cher ami, ma promesse ne vous servirait pas à grand'chose! » Puis, le conduisant auprès de la fenêtre : « Voyez-vous cette lumière au second étage du palais royal? c'est le cabinet de travail du Roi. Cette lumière signifie que le Roi n'est pas encore couché ; allez-y, faites-lui dire que *la Toscane* veut lui parler ; il est vrai que minuit est passé ; ne vous en inquiétez pas, *le Piémont* recevra *la Toscane*, même après minuit. Dites ceci au Roi : « Sire, Kossuth dit à la Toscane qu'il n'y aura pas d'intervention. Est-ce vrai, oui ou non? » Montanelli s'élança dehors. Une demi-heure après, il revenait, se jetait au cou de Kossuth : « Pas d'intervention! le Roi m'a donné sa parole d'honneur. »

Montanelli, le lendemain, reçut la même assurance de l'Empereur : « La restauration du Grand-Duc ne s'opérera point par des soldats autrichiens. Instituez en Toscane un gouvernement provisoire ; demandez par oui ou par non au pays s'il veut de la maison de Lorraine ; si le plébiscite est contraire à la restauration de cette maison, envoyez-le au Congrès ; je vous promets de

le soutenir; mais réprimez les désordres et les passions démagogiques, et rappelez vos volontaires. — Mais, se hasarda à demander Montanelli, si la Toscane se prononce pour l'annexion au Piémont? — Elle est impossible, » répondit l'Empereur. Encore un de ces engagemens dangereux pour l'avenir auxquels Napoléon III était trop enclin!

Pepoli eut la permission de télégraphier à Bologne : « L'Empereur a écrit au Pape pour obtenir une nouvelle organisation. En attendant, il m'autorise à vous déclarer qu'il n'y aura d'intervention ni de la France ni de l'Autriche, *tant que l'ordre actuel ne sera pas troublé.* » C'était une manière de notifier aux Bolonais, sur l'annexion au Piémont, *l'impossible* qu'avait entendu Montanelli.

L'Empereur, qui avait l'intention de passer deux jours à Turin, en repartit dès le lendemain matin à six heures, accompagné jusqu'à Suse par Victor-Emmanuel et le prince de Carignan. Les souverains s'embrassèrent, mais, à peine dans son wagon, le Roi, délivré des appréhensions que lui causait la présence de l'Empereur à Turin, poussa un long soupir : « Ah! il est parti! » L'Empereur laissait, jusqu'à la paix, un corps d'occupation fort de cinq divisions d'infanterie, à deux brigades, sous le commandement du maréchal Vaillant.

Le second acte du *Risorgimento* était terminé. Dans la vicissitude de force majeure qui l'avait interrompu, Victor-Emmanuel s'était montré supérieur à son ministre. Il avait eu autant de sang-froid, de clairvoyance, d'équité que l'autre avait démontré de fureur, d'aveuglement, d'injustice. J'aurais voilé le lamentable spectacle que donna Cavour en ces jours d'épreuve, s'il n'était du devoir de l'histoire de montrer, pour abaisser la superbe humaine, à quel degré d'inintelligence et de folle passion descendent parfois ceux qu'on appelle grands!

VIII

La paix de Villafranca produisit dans le monde étonnement ou déception. En Russie, on en fut ravi. A la nouvelle des préliminaires, le duc de Montebello se rendit aussitôt à Péterhof. La satisfaction du prince Gortchakof fut complète et sincère. La surprise ne fit qu'augmenter la satisfaction. Le Tsar manifesta avec une vivacité égale à celle de son ministre les sentimens dont

ce dernier venait de se montrer animé. — Ils s'applaudirent également d'avoir contribué, par leur attitude nette et ferme vis-à-vis de l'Allemagne, à un dénouement aussi prompt. Le prince Gortchakof appuya sur ce point, disant que l'empereur Alexandre était heureux *d'avoir eu l'occasion de donner une nouvelle preuve de la sincérité avec laquelle il unissait sa politique à celle de l'empereur Napoléon.* Il fit remarquer aussi avec complaisance la situation embarrassée du gouvernement prussien vis-à-vis de son peuple autant que des membres de la Confédération germanique : « On devra reconnaître, à Berlin, qu'il aurait mieux valu suivre les conseils que nous n'avons cessé de donner. Le cabinet du Prince régent n'aurait pas été exposé comme il l'est, après la paix conclue sans sa participation, aux plaintes des populations arrachées à leurs travaux, aux reproches de ceux qui le blâment d'avoir marché trop lentement, aux rancunes de l'Autriche qui l'accuse d'avoir manqué aux devoirs fédéraux, aux méfiances futures de ceux qui l'ont vu se dessiner contre eux au moment le moins opportun. Ces sentimens étaient en effet ceux du cabinet de Berlin, déçu de se voir arrêté à la veille de jouer un rôle prépondérant, et d'avoir mécontenté l'Empereur des Français sans avoir satisfait celui d'Autriche. »

En Angleterre on fut plus que désappointé. Palmerston sembla fort étonné de ce qu'on s'était arrangé directement à Vérone tandis qu'on sollicitait son intervention ; cela lui paraissait un manque d'égards. Son mécontentement sur le fond des choses était plus vif encore. Toujours prompt à laisser échapper sa pensée, il ne le dissimula pas à Persigny : « Un tel arrangement sera funeste et mettra l'Italie au désespoir. Dès que l'Autriche devient membre d'une confédération italienne, l'Italie lui est livrée pieds et mains liés, et tout est à recommencer. Jamais l'Angleterre ne pourra s'associer à une aussi mauvaise combinaison. » Il eût voulu s'y opposer. La Reine n'y consentit pas, et elle lui fit connaître son avis, en rapprochant, dans le même sarcasme, son ministre, autrefois approbateur du coup d'État et le cher frère et ami qui en avait été l'auteur : « Nous n'avons pas protesté contre la guerre et, personnellement, lord Palmerston a souhaité le succès de la France. Nous ne pouvons pas, maintenant, protester contre la paix, et la Reine ne doute pas que lord Palmerston comprenne combien il serait fâcheux que le premier ministre de la couronne d'Angleterre semblât se donner pour but de persécuter l'Autriche.

La Reine est moins désappointée que ne paraît l'être lord Palmerston, car elle ne s'est jamais flattée de l'espoir que *le coup d'État* et l'Empire auraient pour conséquence l'établissement de nationalités indépendantes et la diffusion du régime constitutionnel et de la liberté. » La majorité du Conseil adopta l'avis de la Reine.

A Paris, l'opinion, très agitée, avait suivi avec fièvre les événemens. Le peuple se réjouissait des victoires dont il n'avait pas douté. « Moustachu, disait un ouvrier, est le plus fort, il a les papiers de son oncle. » Les républicains formalistes avaient applaudi, pourvu qu'il fût bien entendu que le victorieux n'était pas l'Empereur, mais Mac-Mahon, ou tout autre. Les radicaux avaient entrevu les révolutions prochaines et une de celles qu'ils souhaitaient le plus, la destruction du pouvoir temporel du Pape. Les anciens partis avaient pronostiqué si haut les revers, même l'invasion, qu'il n'était pas calomnieux de supposer qu'ils les souhaitaient : la langue de la presse s'était déliée plus que de coutume à exprimer ces sentimens divers, et le *Courrier du Dimanche* avait été frappé d'un avertissement pour avoir remarqué qu'à Magenta, tandis que le ministre de la loi de sûreté générale, Espinasse, était tué, le seul sénateur qui eût voté contre, Mac-Mahon, sauvait l'armée.

A l'annonce de la paix, le parti démocrate, qui s'était compromis par son adhésion, éclata en fureurs; Jules Favre était décontenancé, Havin tellement penaud qu'il n'exprima pas même une opinion dans son journal, jusqu'à ce que, mandé au ministère de l'Intérieur, on lui eût notifié qu'on préférait le blâme au silence. Il s'exécuta et publia, le lendemain, une approbation embrouillée et piteuse. Henri Martin, qui trouvait naturel alors qu'on aidât l'homme de Décembre, se montrait grotesque de désappointement. Les envieux des Cinq, qui avaient spéculé sur leur abstention pour prendre leur place, étaient interloqués. « Cette paix est une grande infamie, écrivait Lanfrey, le caricaturiste de Napoléon Ier, et il faut avoir le dilettantisme de lâcheté qu'on possède aux *Débats* pour s'en réjouir. » Et lui-même finissait par s'en moins affliger par un autre dilettantisme, celui de la haine : « Quel deuil et quel outrage ç'aurait été pour tout ce qui pense, souffre, aime, espère, croit à la justice et à la vérité, si ce misérable avait pu, à si bon marché, passer grand homme ! » — Edgar Quinet n'était pas plus doux : « Nos vœux n'étaient-ils pas imprudens? Celui qui eût *véritablement affranchi l'Italie eût fondé une dynastie. Qui*

aurait résisté à ce prestige? Celui-là nous eût fermé la bouche. Il nous aurait enterrés vivans, nous et la liberté. Et nous avions la simplicité de cœur de souhaiter son triomphe, qui était notre ruine certaine! Nous avons fait des vœux contre nous-mêmes. Reconnaissons-le! Nous sommes sauvés, relevés malgré nous (1). » « Tant mieux, me disait Floquet, en me serrant le bras avec force, ils l'assassineront! » Les amis mêmes de la maison n'étaient pas contens : « Peut-être la paix était-elle nécessaire, écrivait Mérimée, mais il ne fallait pas commencer si bien, pour établir un gâchis pire que ce qu'il y avait auparavant. » Au contraire, ceux qui ne se souciaient pas de l'Italie, comme Émile de Girardin, ou qui la combattaient, comme Thiers, étaient satisfaits; les cléricaux, croyant les périls de la Papauté conjurés, jubilaient. « L'empereur d'Autriche, disait Louis Veuillot, cède à l'empereur des Français ses droits sur la Lombardie. Il a abandonné en roi ce qu'il a perdu comme roi, et l'empereur des Français, à son tour, donnant la Lombardie au roi de Piémont, son allié, dispose en roi de ce qu'il a gagné comme roi. C'est la tradition monarchique toute pure. Il n'est pas question du droit de la révolte : ce n'est pas la Lombardie qui se donne ; elle-même est cédée par François-Joseph. Il nous est agréable d'entrevoir le jour où les drapeaux catholiques de France, d'Autriche et d'Italie seront unis sur le même champ de bataille pour une de ces causes de Dieu dont le triomphe sauve et agrandit les civilisations. » Lacordaire était également content, mais par un autre motif : « Voilà donc la paix faite, le Milanais entre les mains du Piémont, et la Confédération italienne acceptée par un traité : c'est un grand pas (2). »

En ce qui me concerne, j'eus une vision prophétique que je retrouve dans mon journal quotidien : « Je suis convaincu que la période guerrière de l'Empire est terminée. *Notre Empereur a renoncé à la guerre*, du moins à la grande guerre en Europe. L'Angleterre n'a, pas plus que la Prusse, à redouter une agression. *Elles n'auront la guerre que si elles-mêmes la provoquent ou la nécessitent.* » Cette prédiction s'est vérifiée à la lettre. Jusque-là chercher, provoquer une guerre avait été la pensée de l'Empereur. Désormais il ne va plus travailler qu'à en éviter une nouvelle. Cette passion pacifique l'engagera dans des négociations malheureuses, le décidera à des abstentions inopportunes, et,

(1) A Michelet, 22 juillet 1859.
(2) A Foisset, 13 juillet 1859.

pour avoir trop voulu et aimé la paix, il sera à l'improviste condamné à une guerre terrible, au moment où il n'aura plus l'énergie physique de la conduire.

IX

Dans un discours aux grands corps de l'État, l'Empereur expliqua sincèrement les motifs de la paix. Je m'étonne, après ces explications, qu'on se soit donné tant de peine à les chercher : « Lorsque, après une glorieuse campagne de deux mois, les armées française et sarde arrivèrent sous les murs de Vérone, la lutte allait inévitablement changer de nature, tant sous le rapport militaire que sous le rapport politique. J'étais fatalement obligé d'attaquer de front un ennemi retranché derrière de grandes forteresses, protégé contre toute diversion sur ses flancs par la neutralité des territoires qui l'entouraient, et en commençant la longue et stérile guerre des sièges, je me trouvais en face de l'Europe en armes, prête soit à disputer nos succès, soit à aggraver nos revers. Néanmoins, la difficulté de l'entreprise n'aurait ni ébranlé ma résolution, ni arrêté l'élan de mon armée, si les moyens n'eussent pas été hors de proportion avec les résultats à atteindre. Il fallait se résoudre à briser hardiment les entraves opposées par les territoires neutres, et alors accepter la lutte sur le Rhin comme sur l'Adige. Il fallait partout franchement se fortifier du concours de de la révolution. Il fallait répandre encore un sang précieux, qui n'avait que trop coulé déjà ; en un mot, pour triompher, il fallait risquer ce qu'il n'est permis à aucun souverain de mettre en jeu que pour l'indépendance de son pays. — Si je me suis arrêté, ce n'est donc pas par lassitude ou par épuisement, ni par abandon de la noble cause que je voulais servir, mais parce que, dans mon cœur, quelque chose parlait plus haut encore : l'intérêt de la France. — Croyez-vous donc qu'il ne m'en ait pas coûté de mettre un frein à l'ardeur de ces soldats qui, exaltés par la victoire, ne demandaient qu'à marcher en avant? — Croyez-vous qu'il ne m'en ait pas coûté de retrancher ouvertement, devant l'Europe, de mon programme, le territoire qui s'étend du Mincio à l'Adriatique? Croyez-vous qu'il ne m'en ait pas coûté de voir, dans des cœurs honnêtes, de nobles illusions se détruire, de patriotiques espérances s'évanouir? — Pour servir l'indépendance italienne, j'ai fait la guerre contre le gré de l'Europe ; dès que les destinées de

mon pays ont pu être en péril, j'ai fait la paix. — Est-ce à dire maintenant que nos efforts et nos sacrifices aient été en pure perte? Non... En quatre combats et deux batailles, une armée nombreuse, qui ne le cède en organisation et en bravoure à aucune, a été vaincue. Le roi de Piémont, appelé jadis le gardien des Alpes, a vu son pays délivré de l'invasion, et la frontière de ses États portée du Tessin au Mincio. L'idée d'une nationalité italienne est admise par ceux qui la combattaient le plus. Tous les souverains de la péninsule comprennent enfin le devoir impérieux de réformes salutaires. — Ainsi, après avoir donné une nouvelle preuve de la puissance militaire de la France, la paix que je viens de conclure sera féconde en heureux résultats ; l'avenir les révélera chaque jour davantage, pour le bonheur de l'Italie, l'influence de la France, le repos de l'Europe. »

Ce beau langage se résume en deux mots : « En présence du Piémont insuffisant, de l'Italie inerte, de l'Allemagne en armes, de la révolution en éveil, l'exécution de mon programme était au-dessus des forces de la France seul , et voilà pourquoi j'ai dû m'arrêter. » — « Sire, je vous approuve, » répond l'histoire.

Dès qu'il fallait absolument une paix immédiate, celle de Villafranca était la moins mauvaise qu'on pût faire. Elle n'en fut pas moins un immense malheur pour nous. Venise affranchie en même temps que la Lombardie, l'Empereur n'aurait pas eu la tentation de favoriser la conquête prussienne en Allemagne, afin d'achever par autrui la libération qu'il était décidé à ne pas compléter lui-même par une nouvelle guerre franco-sarde ; Venise affranchie, la Confédération n'eût pas été sans chances de s'établir et l'unité piémontaise ne serait pas devenue inévitable.

VII. — LE GÉNÉRAL EN CHEF ET SON ARMÉE

I

Cette guerre d'Italie augmenta la renommée et l'ascendant de Napoléon III. Il avait montré à la finir autant d'art diplomatique qu'à la commencer, et pendant sa durée, malgré son assoupissement d'initiative de Novare à Solferino, il avait fait remarquable figure. Les Italiens n'eussent pas mieux demandé que de hisser leur roi au-dessus de lui ; ils n'osèrent pas braver l'évidence. « Si

Victor-Emmanuel, disait un de ses aides de camp, le général Solaroli, avait en habileté seulement le quart de ce qu'il a en courage, il serait le premier général du monde ; mais il n'a ni mémoire, ni coup d'œil, ni activité ; sa qualité est d'exécuter promptement ce qu'il vient de comprendre (1). » Della Rocca, le chef de l'état-major, en contact journalier avec Napoléon III, parle de celui-ci bien différemment : « J'ai dû toujours admirer et louer la promptitude de ses conceptions, sa clarté à les exprimer, son énergie à les exécuter. En lui, aucune de ces douloureuses hésitations dans le commandement qui, en 1848 et 1849, nous firent perdre le temps et l'occasion. Si on ne peut lui reconnaître le génie de son grand oncle, génie absolument extraordinaire, on ne pouvait lui refuser le coup d'œil, l'intuition et la science militaires. Aussi ne puis-je attribuer les erreurs qu'il a commises onze ans après qu'à un état de maladie avancé qui enleva à son esprit la vigueur que son corps avait perdue (2). »

Nos généraux jugeaient de même. « Si, dans cette guerre, m'a écrit le maréchal Lebœuf, que j'interrogeais sur la capacité militaire de l'Empereur, il a parfois manqué d'audace, il a fait preuve d'un jugement réfléchi très droit, et l'habile conception du plan de campagne lui appartient tout entière. Se méfiant de lui-même plus qu'on ne l'a cru et moins personnel qu'on ne l'a dit, il recherchait trop en apparence les conseils souvent contradictoires, sans laisser deviner son propre avis. Mais, après les avoir écoutés, il sut toujours prendre le meilleur parti et y persister. Cette facilité d'entretenir l'Empereur a autorisé quelques-uns de ses généraux à se donner le mérite d'avoir conseillé telle ou telle opération réussie ; les partis ont exploité ces propos, et l'opinion publique n'a pas accordé à l'Empereur toute la part qui lui revient légitimement dans le succès de la campagne. »

Cette campagne n'a pas été moins glorieuse pour notre armée, et il est douloureux de lire qu'elle commence à prouver sa décadence. Elle ne fut jamais plus magnifique ; jamais elle ne déploya plus splendidement ses qualités de vigueur, d'élan, de solidarité, d'irrésistibilité ; elle se montra vraiment la première armée de l'Europe. Ses chefs ont été une pléiade de héros. Il est facile aux stratèges de cabinet de prétendre qu'à telle ou telle heure, ils ont commis telle faute. Quand on les suit par la pensée au milieu de

(1) Castelli, *Ricordi*, p. 309.
(2) *Autobiografia*, t. Ier, p, 427.

l'action, sous le sifflement des balles ou le gémissement des obus, dans ces routes sillonnées de canaux ou de fossés, dans cet horizon fermé par des arbres, à cheval depuis l'aube après avoir passé une partie de la nuit à arrêter leurs dispositions, on s'étonne, non qu'ils aient commis des fautes, mais qu'ils en aient commis aussi peu, et qu'au milieu de tant d'obscurité, d'inconnu, de causes d'effarement et de trouble, ils aient, à ce point, conservé leur calme, leur ténacité stoïque ou offensive, leur puissance imperturbable d'intelligence et de volonté. Et quels soldats! Ceux de Napoléon Ier, « aux jarrets de fer, à l'estomac de fourmi, au cœur de lion (1). » Dans les grandes batailles, soutenus seulement par le café du matin, par le biscuit de leur sac et l'eau de leur petit bidon, ils marchent, combattent, se déploient, s'avancent, bravent les boulets, les baïonnettes, les retranchemens, la chaleur, la faim, la soif, sans un murmure, sans un découragement, sans une défaillance. Le moindre de ces troupiers, dont le nom est tombé dans l'oubli, linceul des humbles, mériterait d'être inscrit sur les arcs de triomphe de l'histoire. Leurs adversaires sont également de haute valeur, disciplinés, vaillans, obstinés, solides aussi, mais les nôtres les poussent devant eux comme l'ouragan chasse la poussière. Avant le combat, quelle bonne humeur! quelle gaieté! Après la victoire, quelle humanité! A Palestro, les pauvres prisonniers autrichiens indiquent par des gestes qu'ils sont affamés et altérés; ces mêmes zouaves qui venaient de les attaquer avec une véritable férocité de courage tirent de leurs poches les quelques morceaux de pain qui leur restent, courent aux fontaines chercher de l'eau : « Tu as faim, mon petit, mange-moi ça, et avale ce verre d'eau fraîche! » accompagnant leur offre de gestes caressans comme on fait avec les enfans.

II

Est-ce à dire qu'il n'y eut qu'à se congratuler et à s'admirer? Certainement, si les conditions de la guerre n'eussent pas été en train de changer de fond en comble par l'intervention des chemins de fer et surtout par l'introduction des armes à tir rapide. Ce double fait allait opérer dans la stratégie et la tactique une révolution aussi fondamentale que le fit autrefois l'invention de

(1) Bugeaud.

la poudre, puis de la baïonnette. Dans ces données, l'ancien système d'approvisionnemens devenait insuffisant : il fallait le transformer comme les Piémontais avaient eu déjà l'intelligence de le faire, de manière que les opérations ne restassent pas subordonnées aux impossibilités de l'intendance. Le fonctionnement des services administratifs devait être facilité et assuré par une large décentralisation. Il ne fallait plus attendre le début des hostilités pour mettre en état d'agir les corps spéciaux et les services auxiliaires; surtout il était urgent d'adopter un système de mobilisation qui permît de passer tout à coup, sans une attente plus ou moins longue et de dangereuses confusions, du pied de paix au pied de guerre, sans que l'on fût réduit à ne tirer que de petites armées d'effectifs très considérables.

Nous n'étions pas, sous ces rapports, plus arriérés alors que qui que ce fût. Les Autrichiens venaient de le démontrer; ce n'était pas moins évident pour les Prussiens. Ils n'avaient pas combattu, mais ils avaient mobilisé, concentré, mis leur armée en attitude de combat, et ces opérations avaient dénoté dans leur mécanisme des imperfections semblables aux nôtres.

En Prusse, comme en France, existaient des fanfarons qui, ne voyant que les apparences, ne croyaient aucun changement nécessaire. Parmi ces derniers, en Prusse, se trouvait ce jeune officier d'origine danoise, Moltke, ce taciturne, qu'on avait vu à Compiègne avec le Régent, déjà distingué par son application, son mérite, sa dextérité à lever les plans et reconnaître les terrains. A l'entendre, l'armée prussienne était toujours prête; grâce à elle, le Roi tenait entre ses mains les destinées de l'Europe; Frédéric le Grand n'avait jamais eu de pareilles troupes; la mobilisation de 1851, comme celle de 1859, ne lui avait inspiré aucune inquiétude (1). Mais, dans un coin, un autre jeune officier à peu près du même âge, de race purement prussienne, d'un esprit pénétrant, clair et ferme, Roon, observait, notait les défectuosités des institutions militaires de son pays. La récente mobilisation l'avait mécontenté au point de s'écrier « qu'étant donnée la constitution actuelle de l'armée, on aurait bien raison de ne pas vouloir la guerre (2). » Il signalait au Régent, avec la passion de

(1) Lettres à sa mère du 24 décembre 1838; — 13 février 1831. — A son frère Adolphe du 23 février 1831; — 25 février 1851; — juillet 1859.

(2) Roon, *Mémoires*, t. I, p. 344.

l'apostolat, la nécessité de réformes immédiates, et il le convainquait.

En France, les fanfarons satisfaits et routiniers étaient bien plus nombreux encore, mais l'Empereur n'était pas de ceux-là. « D'autres n'avaient vu dans la guerre que son côté brillant; lui avait vu de près les côtés défectueux, et voulait y remédier (1). » Il s'était parfaitement rendu compte que, « d'après notre système général, nous ne sommes jamais prêts pour la guerre (2), » que notre « effroyable centralisation était un obstacle presque invincible à la rapidité de la mobilisation (3). » Dans le banquet donné aux chefs de l'armée d'Italie, il avait pris vis-à-vis d'eux en quelque sorte l'engagement d'opérer les modifications dont il comprenait mieux que personne l'urgence, et de mettre les forces du pays sur le meilleur pied possible. « Que le souvenir, avait-il dit, des obstacles surmontés, des périls évités, des *imperfections signalées*, revienne souvent à votre mémoire, car pour tout homme de guerre, le souvenir est la science même. »

Ainsi, en Prusse et en France, les hommes ayant autorité étaient également convaincus de la nécessité d'une refonte fondamentale des institutions militaires. L'avenir appartiendra à celui qui l'opérera le plus rapidement et le mieux.

(1) Lettre à Persigny du 29 juillet 1860.
(2) Lettre à Randon du 26 mai 1859.
(3) Lettre à Vaillant pendant la guerre de Crimée, *Empire libéral*, t. III, p. 212.

ÉMILE OLLIVIER.

POÉSIE

HÉLÈNE DE SPARTE

LE BAIN

Le doux fleuve indolent creuse de son eau lasse
Cette anse solitaire où tu viens vers le soir
Regarder longuement dans cette onde qui passe
L'image de ta vie et de ton jeune espoir.

Ton enfance pieuse a paré ta jeunesse
De la fleur qui s'entr'ouvre aux doigts de ton destin;
Et, que le jour s'achève ou que l'aurore naisse,
Ton heure te sourit, toujours à son matin;

Et, divin et royal en sa noble stature,
Ton corps est beau deux fois de tes doubles aïeux;
Et tu mêles en toi, comme les Dioscures,
Le sang clair des héros au sombre sang des dieux.

Tes pieds graves sont faits pour marcher dans la vie
Au son des flûtes d'or et des lyres d'argent,
Et pour fouler aux pas de leur plante polie
L'indestructible marbre et le sable changeant.

Et je te vois déjà comme si dans un rêve,
Éblouie et fatale en ta haute beauté,
Riante, tu passais le seuil qui surélève
Le palais vaste encore et plus tard dévasté.

Mais l'heure triomphale, amoureuse et lointaine,
N'est pas encor venue au-devant de tes pas,
Et l'écho doux qui vibre au chaste nom d'Hélène
Le répète à mi-voix et le redit tout bas;

Le bruit des boucliers et le fracas des armes
Sommeille en l'avenir peut-être au loin grondant;
Et la rosée encor pleure les seules larmes
Dont se mouillent ta joue et tes lèvres d'enfant.

Le murmure de l'eau fidèlement furtive
Berce ta solitude et charme ton repos,
Et les cygnes amis de l'onde et de la rive
Troublent seuls le sommeil des nénufars mi-clos.

Les oiseaux familiers, lorsque tu les appelles,
Accourent à ta voix et viennent jusqu'au bord
Enlacer de leurs cols et frôler de leurs ailes
La grâce de ton geste et l'attrait de ton corps.

Ils semblent saluer en ta beauté divine
Le souvenir, déjà fabuleux et lointain,
De celle qui pressa sur sa blanche poitrine
L'un d'eux plus éclatant qui jadis fut divin.

C'est pourquoi, si tu viens vers la berge de l'anse,
Les blancs oiseaux sacrés s'empressent près de toi
Et la troupe orgueilleuse et flexible s'avance
En suivant le premier qui de loin t'aperçoit.

Regarde-le, fendant de sa gorge renflée
L'eau qu'il coupe, divise, et pousse devant lui;
Regarde. Il vient vers toi avec sa proue ailée
Le vaisseau de demain, cygne encore aujourd'hui.

Prends garde; la mer vaste au bout du fleuve calme
Étend sa verte houle à ses quatre horizons
Et la galère bat de son quadruple scalme
Le flot perfide et vert de l'antique Hellespont.

Crains la mer! Le soleil est tombé sur la plaine
Parmi le sang du jour et la cendre du soir;
Crains les dieux! car je vois, Hélène, Hélène, Hélène,
Ton destin flamboyer au couchant rouge et noir.

Un grand nuage au ciel ouvre ses ailes d'ombre
Comme un funeste cygne éployé lentement
Qui d'un vol fatidique, inexorable et sombre
Grandit, s'étire, monte et plane à l'Occident

Où semble, chaude encore en sa pourpre qui brûle,
Faite d'airain qui fume et de braise qui luit,
Rougeoyer et s'éteindre au fond du crépuscule
Une Ville de feu qui croule dans la nuit.

LE FUSEAU

Hélène, ta journée est belle; le matin
Fait pâlir lentement la lampe qui s'éteint
A ton chevet nocturne où le pavé sonore
Est froid sous tes pieds nus levés avec l'aurore;
Et le jour qui revient te rapporte avec lui
Des songes de nouveau pour ta nouvelle nuit;
Et ces roses d'hier à peine sont fanées
Que déjà d'autres fleurs à leur place sont nées.
Descends; la source abonde au bassin toujours clair;
L'ombre plus fraîche a fait le vieux laurier plus vert
Qui se penche sur l'eau somnolente et verdie;
Va, et donne l'obole au passant qui mendie;
Ta jeunesse charmante et qui rit en chemin
N'a pas encor besoin de garder en sa main

Ce qu'il faut pour payer la barque souterraine
Où le Passeur des Morts prendra l'Ombre d'Hélène.
Quel que soit le destin promis à ta beauté,
Vis. La fleur de ta chair embaume son été;
La maison de Tyndare au soleil toute blanche
S'endort. La serpe craque à l'arbre qu'on ébranche
Là-bas; ici l'on sarcle et plus loin quelqu'un bêche;
La chanson d'une faulx siffle dans l'herbe fraîche;
La vigne est lourde au cep et flexible au pilier.
Visite le lavoir, la grange, le cellier;
L'odeur du vin embaume à travers l'outre grasse.
Rentre, au mur vois pendus le glaive et la cuirasse;
Remplis d'huile la lampe et polis le miroir;
Puis, tranquille et laborieuse, jusqu'au soir,
Assieds-toi sur le seuil et, de tes mains habiles,
Enroule à ton fuseau la laine que tu files.
Quelle pourpre, marine ou vivante, la teint?
Et toi qui vas mêler aux trames des destins,
A la cruelle Mort l'Amour inexorable,
Assise et souriant sur le seuil vénérable,
Sereine et comme sur le marbre d'un tombeau,
Tu regardes s'enfler à ton fatal fuseau,
Entre ses pointes d'or, fil à fil élargie,
La laine deux fois teinte où ta main s'est rougie.

L'ILE DE CRANAÉ

Ils se tenaient la main et regardaient la mer
Côte à côte, debout tous deux sur le ciel clair;
Une même langueur les tournait sans rien dire
L'un vers l'autre, et parfois je voyais se sourire
Le profil de l'amante et celui de l'amant,
L'un charmant et viril, l'autre tendre et charmant.
J'étais pâtre, et, marchant pieds nus dans l'herbe rase,
Je me glissai près d'eux sans troubler leur extase.
Ils s'aimaient; et moi, jeune et rustique berger
De l'Ile, je pensais que ce bel étranger

Silencieux au bord de la mer murmurante
Était l'Amour menant quelque Déesse errante,
Et j'adorai tout bas le beau couple divin.
L'ombre grandit du promontoire; la nuit vint.
Et quand l'aurore au ciel eut fait pâlir l'étoile,
Je vis à l'horizon fuir une blanche voile...
Je n'ai plus retrouvé mon songe disparu,
Et, chaque soir, j'apporte à la place où j'ai cru
Voir les divins amans s'étreindre bouche à bouche
Quelques branches de myrte ou quelque lourde souche;
Et j'allume, en l'honneur de leur baiser sacré,
Un grand feu qui pétille et qui flambe empourpré,
Et qui monte, grandit et, radieux, éclate
En la haute fureur de sa flamme écarlate;
Et qui, splendide, et tel que leur tragique amour
Ne laisse chaque fois de lui-même et toujours
Qu'une cendre stérile, une vaine fumée...
Et maintenant, par toi, je sais, ô Renommée,
Que ce couple entrevu jadis sur le ciel clair,
Se tenant par la main et regardant la mer
Du haut du promontoire où la flamme rougeoie,
Fut Hélène de Sparte avec Paris de Troie.

LE FOYER

Sur le seuil du palais assise de nouveau
Hélène a retrouvé le fil et le fuseau,
Et sa main calme achève au soir de sa journée
Le labeur de sa vie et de sa destinée.
La porte derrière elle ouverte laisse voir
A l'âtre rallumé et qui longtemps fut noir,
Brûler le tronc de hêtre et la souche d'érable;
Les viandes et les vins chargent la lourde table
Car l'automne est venu qui mûrit les vergers,
Et déjà l'outre est pleine et les ceps vendangés;
Mais Hélène sourit et reste toujours belle.
Au retour, le foyer s'est ranimé pour elle;

La demeure est heureuse et l'époux est content,
L'arbre incline les fruits que chaque branche tend,
Et le grenier regorge, et la grange est remplie;
L'amphore, en la penchant, verse le vin sans lie.
O Reine, et songes-tu, du seuil de ta maison
Si tranquille devant le soir et l'horizon
Qu'il est des seuils prochains où coule et fume encore
Le sang frais; que des voix sournoises et sonores
Se querellent tout bas et s'insultent tout haut;
Que la gorge d'un roi saigne sous le couteau;
Que la haine a serré les poings et tord la bouche
Et dresse une autre reine en un geste farouche
Furieuse et debout encor en son forfait;
Et qu'Argos se lamente, et s'irrite, et se tait,
Devant l'âtre fatal et cher à l'Erynnie
Où reparaît Oreste et manque Iphigénie?

LA BARQUE

Le battant refermé de la porte d'airain
Fait vibrer au tombeau l'urne où reste ta cendre,
Hélène, et vers les bords du fleuve souterrain
Ton Ombre maintenant est libre et va descendre.

Comme autrefois, parmi les fleurs des jardins clairs,
Tu marchais en riant à l'aurore naissante
Silencieusement tu passes à travers
La nuit pâle qui mène à la sombre descente.

C'est le royaume obscur et le pays secret,
Et pourtant peu à peu ta mémoire étonnée
Y retrouve au réveil comme un terrestre attrait
Du sol héréditaire où ta vie était née.

Un somnolent silence environne les pas
De ton Ombre anxieuse et qui cherche sa route
Et, sans tenter l'écho qui ne répondrait pas,
Tu marches taciturne, et ta pensée écoute.

Tout est-il mort en toi des temps et des destins?
N'entends-tu pas la mer et la rumeur des foules,
Ni gronder sourdement, au fond des jours lointains,
Le bruit prodigieux d'une ville qui croule?

Regarde. Vois la rive. Il t'attend près du bord,
Assis, la tête basse, en sa barque d'ébène,
Celui de qui la rame aide à passer les morts...
Et les cygnes du Styx t'ont reconnue, Hélène!

Ils dressent leurs longs cols, anxieux de te voir,
Et s'approchent, battant l'eau sombre de leurs ailes,
Car l'onde est ténébreuse et les cygnes sont noirs
Et pour roses l'Érèbe a la triste asphodèle.

Entre donc. Le Passeur a saisi l'aviron
Et tend sa rude main au tribut funéraire;
Offre la drachme due au passage. Caron
Pour fendre le flot noir est âpre au noir salaire.

Mais lui, dont les durs yeux n'ont jamais hésité
Te regarde au visage et refuse d'un signe.
Et le Passeur des Morts sourit à la Beauté,
Et la barque t'emporte, Hélène, sœur des cygnes !

Déjà décroît la rive et le fleuve muet
Que divise la proue et bat la rame double,
Roule son onde morne et son eau sans reflet
Comme un marbre fluide et comme un métal trouble;

Et voici que déjà monte en face et grandit
Le ténébreux rivage et l'infernale côte,
Et l'aviron plus lourd crispe le bras roidi
Du Passeur plus courbé qui mène l'Ombre haute.

Elle, debout, contemple une dernière fois
Derrière elle les cygnes noirs qui l'ont suivie
Et salue à jamais en eux qu'elle revoit
Les oiseaux blancs jadis au fleuve de sa vie.

Hélène, mais la rive où le sombre Nocher
Te conduit n'est donc pas déserte et solitaire?
Et la grève où la proue au sable va toucher
Est aux Ombres déjà dont la foule s'y serre.

Tout le peuple des morts se presse devant toi,
Impatient de voir celle qui vient de vivre
Et qui, fille d'un dieu, d'un pasteur ou d'un roi,
Paya la drachme d'or ou l'obole de cuivre,

Et d'entre cette foule obscure, peu à peu,
Voici surgir pour toi des Ombres reconnues,
Et l'airain bombe encor les torses musculeux,
Et des glaives, là-bas, luisent dans les mains nues.

Vois. Sous l'armure hellène et le casque troyen
Tous ceux que le dur fer a couchés sur la plaine,
Jadis, et dont plus d'un peut-être se souvient
Que son sang a rougi la sandale d'Hélène.

O terreur! vois saigner et se rouvrir encor,
En leur plaie éternelle et que rien n'a fermée,
Le talon nu d'Achille et la gorge d'Hector.
C'est Hécube parmi la cendre et la fumée;

Laocoon se dresse, arrachant de ses reins
Le serpent qui s'y noue et le mord à la cuisse;
Andromaque sourit à son fils qu'elle étreint;
Voici le vieux Priam et le subtil Ulysse;

Et, déchirant la pourpre à ses ongles aigus,
Cassandre, qui, fiévreuse aux lambeaux de sa robe,
Rêve, farouche encor des maux qu'elle a prévus,
Diomède debout auprès de Déiphobe.

Le cavalier Nestor qui vit en sa saison
Se heurter du poitrail Centaures et Lapithes
Et sur l'Argo jadis vogua vers la Toison
Branle sa tête chauve à présent décrépite.

La colère d'Ajax par son sang apaisé
Gronde encor en son geste et tord son poing robuste,
Et l'Amazone montre un sein cicatrisé
Et pose sur son arc la flèche qu'elle ajuste.

Et plus loin, derrière eux, l'innombrable troupeau
Des Ombres, pour mieux voir se bouscule et se rue,
Et s'augmente, et se hausse, et presse au bord de l'eau
Sa masse impatiente et sa poussée accrue;

Sur Celle qui descend à l'infernal séjour.
Vont-ils venger au fond de la nuit souterraine
Le cruel souvenir de leurs terrestres jours?
Leur attente sans voix halète sans haleine...

Non. Tous, debout, les bras tendus vers la Beauté,
Au lieu de la maudire, eux qui sont morts par elle,
D'une bouche muette où nul cri n'est resté
Acclament en silence Hélène toujours belle.

Henri de Régnier.

UN DOCUMENT INÉDIT

SUR LA

PÉRIODE NAPOLÉONIENNE[1]

28 octobre 1802.

Ce serait bien en vain qu'attentifs à tout ce qui peut les éclairer sur ses véritables intérêts, les serviteurs du Roi voudraient s'attacher à observer le cours de l'opinion, à en déterminer la direction et à en calculer l'influence et les résultats. Il n'existe d'opinion publique dans un pays que lorsque la masse des citoyens éclairés est réunie dans la même pensée et tend vers le même but; toutes les fois qu'il n'y a unité ni dans les vues, ni dans les intentions, il se forme des partis et des fractions de parti, mais il n'y a pas réellement d'opinion. C'est précisément la situation où se trouve la France en ce moment.

Le philosophe, dominé par un fanatisme antireligieux qui s'accroît de ses défaites comme de ses succès, rapporte toutes ses pensées à la destruction du christianisme, et ne fait de la République qu'une affaire secondaire, un instrument d'impiété. S'il trouvait un Roi qui fût disposé à partager son délire et à servir ses desseins, il en ferait son héros, et, oubliant à l'instant toutes ses belles maximes de liberté et d'égalité, il irait jusqu'à soutenir que le despotisme est une chose fort raisonnable.

Le républicain de bonne foi, séduit par les nouvelles théories politiques, ne voit, dans la Monarchie, que des tyrans et des es-

(1) Voir la *Revue* du 1er mai.

claves et s'effraye de la seule idée des objets qui peuvent en retracer l'image et en rappeler le souvenir.

L'acquéreur de domaines nationaux, enchaîné à la Révolution par l'intérêt, se dirige, dans toutes ses vues et dans toutes ses démarches, par l'influence de ce puissant mobile; il craint la Restauration, parce qu'il la regarde comme l'époque des restitutions et le terme des jouissances usurpées. Ce n'est pas la forme du gouvernement qui le touche; c'est la garantie de ses possessions qu'il cherche avant tout.

Le militaire se trouve dans une position à peu près semblable. C'est à la Révolution qu'il doit sa fortune et sa gloire; c'est à elle qu'il attache ses destinées. Des formes républicaines ou monarchiques lui importent peu, mais il est persuadé que le retour de l'ancienne Monarchie changerait nécessairement le système militaire, et, se croyant déjà condamné par avance à la disgrâce ou au mépris, il est disposé à repousser tout ce qui tend à favoriser ce retour.

La classe moyenne, attachée par instinct à la royauté, en chérit tous les souvenirs et en garde fidèlement toutes les traditions; mais elle redoute aussi les dédains de l'ancienne noblesse et se laisse facilement séduire par un ordre de choses qui, en reproduisant l'apparence des habitudes monarchiques, lui ouvre toutes les portes et lui distribue toutes les faveurs.

Le jacobin, constant dans ses haines, nourrit toujours sa fureur dans le secret; il n'a point renoncé à ses projets; il n'attend qu'une occasion favorable pour éclater, et on le verrait alors suppléer au nombre par l'audace.

Les courtisans, les hommes à idées *libérales*, fidèles aux *principes*, en dépit des crimes et des bouleversemens dont ils ont été les victimes, ne rêvent que constitutions écrites, qu'assemblées délibérantes, et, s'ils consentent au rétablissement de la monarchie, ce n'est qu'autant qu'elle voudra bien, à son tour, se prêter à leurs vaines imaginations et faire l'essai de leurs ridicules théories.

Les émigrés, lâches dans leurs propos, sont souvent les premiers à se prosterner devant l'idole qu'ils affectent de traîner dans la boue, et nuisent également par leur bassesse et par leur indiscrétion.

Le clergé, soumis, honteux du rôle qu'on lui fait jouer, ronge son frein dans le silence et supporte impatiemment le joug qu'il

s'est donné; mais enfin il se l'est donné et il ne dépend plus de lui de s'y soustraire. Joignez à ces divisions déjà si nombreuses toutes celles que doit entraîner la diversité des positions et des engagemens individuels, et trouvez ensuite, si vous le pouvez, un concert quelconque d'opinions au milieu d'un pareil chaos. . . . . Tous les journaux ont parlé de la mort de Mlle Chameroy, danseuse de l'Opéra, et du refus éclatant que le curé de Saint-Roch a fait de l'admettre dans son église. Les avis ont d'abord été partagés sur ce refus. Bien des honnêtes gens le blâmaient ouvertement : c'était une imprudence, disaient-ils, de contrarier aussi publiquement l'esprit de la Révolution ; il fallait savoir s'accommoder aux circonstances. D'autres, au contraire, applaudissaient à son courage et voyaient la religion triompher dans sa généreuse résistance. Bientôt une décision du gouvernement est venue mettre fin à ces contestations. Un article, envoyé au *Journal officiel* par Bonaparte lui-même, a prétendu que le curé de Saint-Roch n'avait pu agir ainsi que dans un moment de déraison et a annoncé que M. l'archevêque de Paris l'avait mis en pénitence pour trois mois; il a traité de niaiseries et de superstitions abolies par le Concordat toutes les ordonnances et tous les règlemens des rituels. Il serait difficile d'exprimer combien la publication de cet article a causé de joie aux philosophes et de consternation aux amis de la religion. Les premiers, en voyant l'archevêque de Paris se prêter si docilement aux ordres du gouvernement, répètent partout qu'il doit être bien prouvé désormais que la religion catholique, comme toutes les autres, n'est qu'une institution purement politique, qui se plie à toutes les circonstances, et à laquelle on peut ajouter ou dont on peut retrancher à son gré. Les seconds déplorent la faiblesse et l'avilissement du premier pasteur de la France, avilissement d'autant plus grand que M. le curé de Saint-Roch l'avait consulté. avant d'agir, et en avait reçu l'ordre exprès de refuser le convoi. Afin que rien ne manque au malheur de cette circonstance, on assure que M. l'archevêque de Paris va rendre incessamment une ordonnance, dans laquelle il dégagera les comédiens de l'excommunication prononcée contre eux, se fondant sur ce motif que le gouvernement s'occupe d'épurer les théâtres et de les ramener à leur institution primitive.

3 novembre 1802.

...Le Premier Consul venait d'obtenir ou de se donner le droit de faire grâce. Un tribunal, qui avait condamné douze individus à la mort, suspendit l'exécution de son arrêt et fit solliciter, par le ministre de la Justice, la clémence de Bonaparte. L'affaire fut examinée, mais la décision en fut renvoyée à un conseil particulier, que Bonaparte devait présider lui-même, et qui se tint en effet huit ou dix jours après. On prit les avis qui se partagèrent, mais le Premier Consul ferma bientôt la discussion par le sien, qui était que les douze condamnés étaient réellement coupables et qu'il n'y avait pas lieu de leur pardonner. Abrial se leva alors, comme le singe dans l'antre du lion : « Votre opinion est si sage, dit-il au Premier Consul, que je l'ai même prévenue : j'ai envoyé hier au tribunal l'ordre de passer outre et de faire exécuter son arrêt... » Qu'on se peigne l'étonnement et la colère de Bonaparte : il l'exprima lui-même très vivement au maladroit Abrial; il lui demanda comment il avait pu prendre sur lui de décider de la vie et de la mort de douze hommes et de prononcer leur condamnation, pendant que leur affaire était encore en litige! Le gauche adulateur resta confondu, et, dès ce moment, Bonaparte décida dans sa sagesse qu'il n'aurait point un tel chancelier. J'accuse ici Abrial de gaucherie, car il passe pour très bon homme, et n'a jamais été accusé de cruauté. On peut même croire qu'il n'avait pas encore envoyé cet ordre barbare, lorsqu'il s'en vantait si maladroitement. Mais, en l'absolvant de l'accusation de férocité, on ne peut le laver de celle de la bassesse la plus servile. S'il en a été puni, comme le singe de la fable, il l'avait bien mérité.

Je n'ai appris que depuis peu de jours une petite affaire d'étiquette, qui s'est passée dans les premiers jours du séjour de M. Fox à Paris.

M. Fox, comme tout le monde sait, se fit présenter à Bonaparte, mais, quoique l'usage ordinaire soit que l'on se fasse présenter le même jour aux deux autres Consuls, Fox crut pouvoir négliger cette petite cérémonie. Cambacérès en fut piqué. On sait que sa grandeur est toute dans l'étiquette. Son mécontentement transpira et parvint à M. Merry; de sorte que celui-ci proposa à M. Fox de réparer sa faute, en disant qu'il vaut mieux tard que jamais. Fox y consentit, M. Merry écrivit aux deux Consuls, donna d'assez mauvaises raisons de la négligence de son ami, et annonça qu'il

le leur présenterait, s'ils l'avaient pour agréable. Le Brun répondit qu'il serait toujours enchanté de recevoir M. Fox; mais Cambacérès ne se contenta pas de cette réparation tardive. Une lettre assez longue fit savoir à M. Merry que M. Fox, en différant ainsi sa présentation, avait témoigné suffisamment qu'il ne se souciait pas extrêmement de voir le Second Consul et que, par conséquent, celui-ci ne pouvait pas non plus mettre un très grand prix à sa visite; que, cependant, Cambacérès recevrait M. Fox lorsqu'il se présenterait, mais à la condition que ce serait sans aucune cérémonie particulière et en homme déjà admis dans sa société. Cela s'est en effet passé de cette manière, et voilà comment ce grand différend s'est accommodé de couronne à couronne, sans qu'aucun parti ait rien perdu de sa dignité.

Les gazettes ont beaucoup parlé de l'enterrement de Mlle Chameroy et il nous reste peu de chose à en dire. Voici pourtant un mot assez plaisant que l'on attribue à Dazincourt. Un de ses amis blâmait en sa présence la conduite du curé de Saint-Roch : « Il a d'autant plus de torts, dit Dazincourt, que, huit jours auparavant, nous lui avions prêté le dais de Charles IX pour faire une procession dans son église, mais qu'il vienne nous le redemander! » On crie publiquement au Palais-Royal, sous le nom d'Andrieux, de l'Institut, une satire intitulée : *Saint-Roch et Saint-Thomas*, où le curé de Saint-Roch est fort maltraité, et où d'ailleurs tous les partis reçoivent leur petit coup de patte.

Paris, le 16 novembre 1802.

M. de la Tour du Pin, ancien archevêque d'Auch et actuellement successeur de M. de Noë à l'évêché de Troyes, a eu dernièrement avec le Premier Consul une conversation digne d'un ministre évangélique. Il lui avait été présenté avec M. de Fontanges, nommé depuis peu à l'évêché d'Autun. Bonaparte leur fit, à l'un et à l'autre, l'accueil le plus distingué, les félicita d'avoir obéi à la voix de l'Église et à celle de la Patrie, et les combla de témoignages d'estime et d'intérêt. « Général, lui répondit M. de la Tour du Pin, nous avons longtemps hésité avant de nous rendre; nous avons longtemps douté que ce fût effectivement la voix de l'Église qui nous appelât à de nouvelles fonctions; et, à présent même que nous les avons acceptées, malgré nos répugnances, ce n'est pas sans frayeur et sans un cœur serré de douleur que nous nous voyons engagés dans une route si incertaine

et si périlleuse. — Rassurez-vous, messieurs; si je prends l'engagement de défendre la religion contre tous ses ennemis, comptez sur ma protection assurée et sur la promesse que je fais de souscrire à toutes les demandes que votre zèle pour le bien de l'Église pourra vous inspirer. — J'en ai une à vous adresser dès l'instant même, général, et j'y ajoute une telle importance que vous me pardonnerez sans doute la chaleur avec laquelle je crois devoir y insister. Il s'agit de me rendre un homme d'un mérite distingué, également recommandable par ses talens et par sa piété, un prêtre dont je connais la vertu depuis sa jeunesse, élevé auprès de moi et sous mes yeux, et auquel je destine une des premières places de mon diocèse. Cet homme est l'abbé Fournier, enfermé à Bicêtre il y a deux ans et actuellement détenu à la citadelle de Turin. — D'abord, il n'est point à la citadelle, il est dans un séminaire. — Général, j'attache un intérêt trop vif à son sort, pour n'avoir pas pris les renseignemens les plus exacts sur sa position; il est à la citadelle et, si l'on vous a dit qu'il était dans un séminaire, on vous a trompé. — Mais c'est un fou, un insensé! — Il n'y a eu d'insensés que ses persécuteurs. — Il a prêché avec une violence!... — Il a prêché la parole de Dieu. — Il y a mis du moins bien de l'exagération! — Il n'a prêché que la parole de Dieu; c'est de cette manière qu'on la prêche. La bouche des prêtres doit être libre comme la vérité qu'elle annonce. — Vous exigez donc le retour de l'abbé Fournier? — Oui, général. — Eh bien, vous l'aurez. »

18 novembre 1802.

Une nouvelle plus importante, et dont les journaux parleront encore moins, est une dernière brouillerie du Premier Consul et de son frère Lucien. On assure qu'elle a pour cause une remontrance ferme et courageuse que lui a faite Lucien contre le faste royal qu'il étale depuis quelque temps, et qui augmente tous les jours. L'éloquence de Lucien provoqua tellement la colère du Premier Consul qu'il brisa en mille pièces une tabatière qu'il tenait à la main. Lucien va, dit-on, voyager dans le Nord et à la Cour de Russie, sur quoi les méchans observent que, lorsque le grand-duc Constantin, frère de l'Empereur de toutes les Russies, vient à Paris (ce bruit avait couru), il est bien juste qu'un frère de l'Empereur de toutes les Gaules fasse le voyage de Pétersbourg.

Il semble que cette nouvelle disgrâce de Lucien devrait assurer l'état de Mme Bonaparte, et l'on s'étonne des nouveaux bruits d'un divorce. On prétend que Bonaparte veut se former une famille dont il soit véritablement le chef. Mme Bonaparte, la mère, a toujours maltraité sa bru et ne la nomme jamais que Mme Beauharnais; ceci nous confirmerait que le mariage du Premier Consul ne s'est pas fait devant l'Église. Cependant on nous avait fait le récit de ce mariage; on nous avait nommé l'église et pour ainsi dire le prêtre qui l'avait célébré. Que ce mariage se soit fait ou non devant l'Église, l'auteur du Concordat n'éprouvera point de difficultés à s'en affranchir. Il le fera, s'il désire avoir lignée. L'âge de Mme Bonaparte l'y forcera; elle est née au mois d'octobre 1757 et, par conséquent, elle vient d'avoir 45 ans. On ne peut nier, malgré tout, que cette femme ne soit très intéressante par sa position. Elle est d'une bonté, d'une douceur inaltérables; elle ne se soutient auprès de son mari que par une patience que rien ne peut rebuter. Sa vie est le plus dur des esclavages; elle convient elle-même qu'il ne lui est pas permis d'avoir une volonté. Bonaparte, toujours despote, fait quelquefois lever sa femme à deux heures du matin, la fait coucher à quatre heures du soir, l'envoie au lit quand elle voudrait aller à la comédie, ou au bal quand elle est accablée de sommeil. Nous ne parlerons point ici des querelles de ménage où Bonaparte porte toujours son caractère dur, violent, emporté. On dit pourtant qu'il aime véritablement sa femme. Un jour, après une querelle très vive, elle crut pouvoir lui reprocher son manque d'affection. « Je ne vous aime pas? lui dit-il, et qui donc vous soutiendrait contre toute ma famille? Vous n'avez pour vous que Mme Bacciochi : le jour où elle me témoigna l'amitié qu'elle vous conserve, je lui sautai au cou de reconnaissance et lui fis présent d'un collier de perles que je vous avais destiné. » C'est quelque chose encore que cette brusque tendresse; mais par combien de sacrifices faut-il l'acheter! Mme Bonaparte n'a crédit que pour les affaires particulières, encore est-elle obligée d'attendre longtemps le moment favorable où elle pourra parler au Premier Consul, sans le révolter. Mais ce qui achève de rendre cette femme intéressante et malheureuse, c'est la bonté de sa raison. Il s'en faut que l'éclat de son état présent l'aveugle. La gloire de son mari ne l'éblouit pas; elle sait qu'il ne faudrait qu'un moment pour changer toutes les flatteries en outrages; elle y est même préparée. Quand on lui faisait compliment sur l'excellente édu-

cation de sa fille : « J'ai voulu, disait-elle, lui donner des talens utiles, parce qu'elle peut un jour en avoir besoin. » Elle vante le bonheur dont elle jouissait, quand elle vivait retirée à Fontainebleau, et ne craint pas de le regretter. Dans un temps où Bonaparte était mécontent d'elle, elle disait qu'il pouvait la renvoyer à la Martinique et qu'elle serait très contente d'y vivre avec ses parens. Sa mère, Mme de la Pagerie, existe encore et, ce qui est assez singulier, c'est qu'au lieu de jouir de l'élévation de sa fille, elle en gémit. Elle est loin de croire cette élévation durable et l'idée du tour de roue de la Fortune la fait frémir.

Paris, le 6 décembre 1802.

Dans un bulletin précédent, nous avons indiqué le but politique du voyage du Premier Consul et rapproché les circonstances qui paraissaient se lier plus immédiatement à ses projets. Il est bon, maintenant, d'entrer dans quelques détails sur ce voyage et de faire connaître l'homme, après avoir montré l'usurpateur. En le comparant à lui-même sous ce double rapport, on jugera mieux ses moyens et on sera plus à portée de calculer les effets de leur développement.

Ce que les journaux ont raconté de l'attention minutieuse qu'il a donnée tout à la fois et au commerce et aux différentes branches de l'administration, non seulement n'est point exagéré, mais est même resté au-dessous de la vérité. Contributions, finances, régie des domaines, administration forestière, etc., tout a passé devant ses yeux. Il s'est fait rendre compte de tout; il a eu de longues conférences avec les employés supérieurs et il les a étonnés plus d'une fois par la justesse et la précision avec laquelle il a parlé à chacun d'eux de sa partie. Il a visité toutes les manufactures, et, au lieu d'y donner un coup d'œil superficiel, il a passé constamment trois ou quatre heures au milieu des ouvriers, examinant leur travail, étudiant les divers procédés mis en œuvre dans les diverses fabriques, en jugeant l'effet par lui-même, interrogeant tout le monde, proposant des difficultés ou des vues nouvelles et ne cessant de questionner que lorsqu'il était pleinement satisfait.

Ce qui est relatif à l'art militaire a encore excité plus spécialement son attention. Il s'est transporté avec ses aides de camp dans les lieux où de grandes batailles ont été données, où des sièges célèbres ont été soutenus. Il a reconnu toutes les positions

et marqué tous les mouvemens des armées ennemies. Un jour, après avoir bien examiné toutes les circonstances d'un siège fameux, il assura que les assiégés n'avaient pu se défendre qu'au moyen d'un fort, dont il traça à l'instant les dimensions, et, quoiqu'il ne restât aucun vestige de fort, il n'en affirma pas moins qu'il avait existé. Le lendemain, on fit creuser à l'endroit qu'il avait indiqué, et d'anciens fondemens trouvés profondément prouvèrent qu'il avait rencontré juste. Bien des incrédules ont refusé à sa pénétration l'honneur de cette découverte et ont prétendu qu'avant son départ, il avait recueilli sur cet objet, comme sur beaucoup d'autres, des notions oubliées dans le pays même; mais les spectateurs n'étaient pas dans le secret, et leur admiration n'en a été ni moins vive, ni moins unanime.

Son ardeur et son activité n'ont pas cessé un moment de faire le tourment de ceux qui l'accompagnaient. Dès six heures du matin, il était à cheval, courant à travers les campagnes, franchissant les fossés et les ruisseaux, écrasant les chevaux sous lui et fatiguant tous les militaires qui l'escortaient. Quinze jours avant son arrivée, le préfet de Rouen, le pacifique Beugnot, avait pris des leçons d'équitation, afin de pouvoir le suivre dans ses courses; mais le pauvre cavalier a été bientôt démonté et s'est vu forcé de rester chez lui.

S'il a été bien accueilli, il n'a rien négligé pour y réussir. Partout il a semé l'argent autour de lui, partout il a multiplié les faveurs et les promesses; le clergé a eu la principale part à ses générosités. Il a voulu voir tous les curés et tous les principaux ecclésiastiques des lieux où il a passé; il les a accueillis avec bonté, s'est entretenu longtemps avec eux, leur a témoigné beaucoup de zèle pour la religion catholique et leur a fait donner des gratifications considérables. Il a assisté souvent à la messe avec toutes les personnes de sa suite; on assure qu'il l'a toujours écoutée avec beaucoup d'attention et de recueillement. Les principaux habitans des villes, les chefs des maisons de commerce et d'établissemens publics ont été comblés par lui de témoignages d'intérêt et de bienveillance. Il a poussé l'attention jusqu'à faire sa cour aux femmes, allant auprès d'elles, leur tenant des discours obligeans et ayant toujours soin, avant de les aborder, de demander leurs noms et des détails sur leur famille, afin de pouvoir les entretenir d'objets qui leur fussent agréables. Il était aisé de voir que son but était de séduire et de plaire, et il faut

convenir qu'il y a réussi auprès d'un certain nombre de personnes.

Paris, le 11 janvier 1803.

Mme Bonaparte vient d'être malade. Elle s'était purgée, dit-on, avec de l'huile de *Palma Christi*, laquelle, se trouvant ou rance ou falsifiée, lui a occasionné une violente superpurgation, suivie de quelques jours de fièvre. On ajoute que l'épouse du Premier Consul s'est crue empoisonnée et ne l'a pas dissimulé. Ses soupçons peuvent être mal fondés, mais on ne peut pas dire qu'elle doive être sans inquiétude à cet égard. Quoi qu'il en soit, Bonaparte est toujours très attaché à sa femme, mais il la rend très malheureuse. Il ne peut se décider à se séparer d'elle, ni à consacrer son mariage par l'intervention de l'Église, à laquelle des gens bien instruits prétendent qu'il n'a jamais eu recours. Cependant Mme Bonaparte est entourée du faste d'une reine ; elle donne des diamans à ses dames du palais. Mmes de Rémusat et de Luçay ont reçu des colliers d'une richesse extrême pour leurs étrennes, des robes de cachemire et de perse, sans parler des moindres atours. Heureuses si les liens d'une amitié véritable peuvent diminuer à leurs yeux la honte de recevoir des gages et des étrennes d'une femme dont l'incroyable fortune ne peut réparer la réputation !

Mlle Talhouët, dont la mère est dans les dignités à la nouvelle Cour, avait été forcée d'épouser le général Lagrange, pour ne pas faire perdre à sa famille les bonnes grâces du Premier Consul. Les manières impolies de cet homme grossier et souvent ivre portèrent son épouse à faire part de ses peines domestiques à sa mère, et celle-ci en prévint le général Menou, qui a un peu d'ascendant sur Lagrange. Quelle fut la surprise de Mme Talhouët lorsque Menou lui dit, après l'avoir écoutée : « Comment, Lagrange a épousé votre fille? Mais il a femme et enfans en Égypte. » Ces paroles furent un coup de foudre pour la mère et la fille. Cette dernière a succombé sous le poids de son malheur, quelques jours après, dans les transports d'une fièvre violente...

Il y a quelques jours que le bruit courut que l'inexorable Defermon allait passer au Sénat. On parlait de donner sa place à un nommé Hennet, homme assez peu connu. Ce bruit occasionna dans les fonds un mouvement favorable. On en parle moins aujourd'hui, mais la nouvelle se soutient encore. A-t-on raison de

se réjouir? Il se pourrait bien que Bonaparte sacrifiât Defermon à la haine publique, sans dicter une autre conduite à son successeur. On cite de Defermon un trait remarquable : Collot, un des plus honnêtes de nos parvenus, se trouve en réclamation avec le Gouvernement. Il a prêté un million pour payer les dettes de Joseph Bonaparte, et il voudrait bien être payé. Dans une conférence qu'il eut *ad hoc* avec Defermon, le liquidateur lui dit : « Mais vous n'étiez pas très riche avant d'entrer dans les affaires? — Non, répondit Collot. — A quoi pouvait monter votre patrimoine? — Mais à 60 ou 80 000 francs. — Eh bien, il vous en reste à présent davantage? — Sans doute. — Eh! de quoi vous plaignez-vous? » D'après ce principe, nous ne devons pas désespérer de voir fixer un taux de fortune, au delà duquel on ne pourra rien réclamer de ce que le gouvernement devra.

. . . . . .

C'est sans doute parce que Charlemagne établit l'Université que Bonaparte veut rétablir les Académies. Le travail est tout fait et doit être présenté à sa signature. Nous aurons quatre Académies, qui porteront leurs anciens noms. L'Académie française recouvrera sa préséance; c'est la seule où siégeront les trois Consuls. Bonaparte sera aussi de celle des Sciences; Cambacérès et Le Brun de celle des Inscriptions. On fait entrer dans l'Académie des Conseillers d'État, des Sénateurs, des Tribuns, mais on n'y voit pas encore de législateurs, sans doute parce qu'on ne veut pas déroger à la Constitution qui les condamne au silence.

On cite, parmi les gens de lettres nommés académiciens, Dureau de la Malle, traducteur de Tacite, et Lacretelle aîné. Celui-ci, à la vérité, est le premier sur la liste. On y avait mis d'abord un certain Lefèvre, auteur de *Zuma*, mais un indiscret rappela aux commissaires une lettre de ce Lefèvre à Mme de Montesson, qui lui a fait fermer la porte. C'est par Mme de Montesson que Lefèvre avait été protégé et produit dans le monde, et, fidèle à la reconnaissance révolutionnaire, il lui écrivit : « Tu m'as fait du bien, mais je suis bien aise de te prévenir que, depuis, la Révolution nous a rendus tous égaux ; je me moque de toi... » Les commissaires de l'Académie ont déclaré que ce style ne pouvait y être adopté, et on a substitué à l'auteur de *Zuma* l'honnête Lacretelle, qui fera, tant qu'on voudra, des tragédies en quinze ou vingt actes, mais qui n'écrira jamais rien de pareil. Lorsqu'on a dit

à cet original de Lacretelle qu'il était nommé de l'Académie, il a répondu que, sans cette nouvelle, il allait en écrire au Premier Consul. C'est ce qu'il a fait toutes les fois qu'il a désiré quelque chose, car il s'est toujours cru propre à tout. Lorsqu'on lui en parle, il répond à ses amis avec une naïveté précieuse : « Que voulez-vous ? il faut bien que l'on me place ; je me suis donné à la Révolution, c'est à elle à me nourrir. » Il est probable que M. Suard sera secrétaire perpétuel de l'Académie française, avec un traitement de deux mille écus. Ce choix aura sans doute l'approbation de tout ce qui ne tient pas à la poésie révolutionnaire, aux Arnault, Chénier, Andrieux, Le Brun et consorts... Malgré cela, on doute encore que l'on puisse rétablir une véritable Académie française ; et que pourra-t-on rétablir, tant que la base essentielle nous manquera ?...

Paris, le 18 janvier 1803.

Les deux anecdotes suivantes montreront jusqu'où vont, à la fois, et l'excès et la petitesse de la haine de Bonaparte contre l'Angleterre.

Pour éviter toute contestation de préséance, les rédacteurs de l'*Almanach national* avaient cru devoir y ranger les puissances européennes selon l'ordre alphabétique ; il résultait de cette disposition que l'Angleterre s'y trouvait placée au premier rang. A la vue d'un pareil scandale, la bile du Premier Consul s'est échauffée ; il a éclaté en reproches et en menaces, et peu s'en est fallu que, cédant à sa juste indignation, il ne condamnât sur-le-champ l'alphabet à une réforme sévère, comme infecté d'anglomanie et tendant à la propager et à la perpétuer. Heureusement, le mot *Grande-Bretagne* est venu s'offrir à la pensée des éditeurs de l'almanach et leur a fourni le moyen de réparer leur faute. L'Angleterre a été reléguée aussitôt de l'*A* au *G*, et cette petite humiliation a un peu apaisé le courroux patriotique du Maître.

L'autre aventure n'est pas moins piquante. A son dernier voyage en Normandie, pendant qu'il traversait le pays de Caux, Chaptal, qui se trouvait à ses côtés, lui faisait admirer ce pays riant et fertile, la richesse du sol, l'élégance des maisons qui embellissaient la campagne, et ces magnifiques *jardins anglais* que la nature elle-même y avait créés de toutes parts. « Qu'appelez-vous *jardins anglais?* s'écria vivement Bonaparte. Ne savez-vous pas que cette manière de distribuer les jardins nous vient

de la Chine, que c'est en France qu'elle s'est perfectionnée, et qu'il n'y a que des mauvais Français qui aient pu en faire honneur à l'Angleterre ? Apprenez que le nom de *jardins français* est le seul qui puisse lui convenir, et que celui de *jardins anglais* ne vienne plus désormais fatiguer mon oreille. » Le pauvre ministre, déconcerté, comprit alors qu'il avait mal dit et se promit bien, à l'avenir, de ne jamais trouver beau ce qui viendrait d'Angleterre, et surtout de ne jamais attribuer à l'Angleterre ce que le Premier Consul trouverait beau.

On colporte secrètement, depuis quelques jours, une caricature assez plaisante. Un petit homme sec, maigre et blême, tient une gaule à chaque main, et fait marcher devant lui un troupeau de dindons. On lit au-dessous : « Empereur des Gaules. »

Paris, le 8 février 1803.

. . . . . .

Nous ne devons pas omettre ici de rendre compte d'un bruit qui a circulé partout, pendant quelques jours, dans les boutiques comme dans les salons, et parmi le peuple comme parmi les gens de bon ton. Quelque ridicule qu'il puisse être, il n'en suppose pas moins une intention profonde dans ceux qui l'ont dicté et son peu de succès servira encore à prouver combien est forte et unanime la résistance qu'on oppose de toutes parts aux projets de l'usurpateur.

Bonaparte, disait-on, indépendamment de ses titres personnels et acquis à la souveraineté, en avait un autre que personne ne pouvait méconnaître : *il était de la race des Bourbons* et le secret de son origine se trouvait tout entier dans celui du Masque de fer. Or, voici comment on expliquait ce secret. Le Masque de fer était frère jumeau de Louis XIV. Pour prévenir toute contestation entre eux, relativement à la succession à la couronne, on résolut de séquestrer le plus faible, celui qui promettait le moins de vivre, et on le tint étroitement renfermé. Pendant qu'il était aux îles Sainte-Marguerite, il devint amoureux de la fille de M. de Bompar, qui en était gouverneur, et demanda la permission de l'épouser. On la lui accorda, mais à condition qu'elle partagerait, toute sa vie, sa prison et que les enfans qui naîtraient de ce mariage ne porteraient que le nom de leur mère. Devenue grosse, elle trouva moyen de s'évader et alla chercher un asile dans la Corse. L'enfant qu'elle mit au monde fut appelé de *Bonne-*

part et ce nom exprimé en italien produisit celui de Bonaparte. C'était là, assurait-on, la tige de la famille Bonaparte, et, pour en réunir tous les droits sur la tête du Premier Consul, on ajoutait que Joseph, son aîné, avait abdiqué toutes ses prétentions en sa faveur. Les pièces les plus authentiques et les plus irréfragables devaient constater la vérité de ces faits, et on ne manquerait pas de les produire lorsqu'il en serait temps... Enfin, pour que rien ne manquât à la démonstration, on citait encore à l'appui une prophétie, tirée de je ne sais quel auteur, et qui annonçait positivement qu'après les malheurs et les secousses de la Révolution, un héros *du plus pur sang des Bourbons* parviendrait à reconquérir le trône de ses pères et rendrait la France plus florissante qu'elle ne l'avait jamais été.

. . . . . .

Aujourd'hui, un objet plus sérieux et plus triste occupe les esprits : c'est l'effroyable mortalité qui règne dans Paris. Il n'est pas une seule maison où il n'y ait des malades, et, dans la plupart, on compte des victimes. Le nombre en est si grand qu'on ne peut suffire à les enterrer. Dans plusieurs arrondissemens, on a été obligé de garder les morts trois et quatre jours avant de pouvoir les faire enlever. Les rues sont remplies de chars funèbres. Les portes des églises en sont assiégées. Toutes les familles sont dans la désolation et le deuil. Il semble que la mort se plaise à choisir de préférence les jeunes gens et les jeunes personnes. Frappés presque tous d'un coup subit, le même instant les voit passer, pour ainsi dire, du milieu des plaisirs au sein du tombeau. Ce qu'il y a de plus étonnant, c'est que, de l'aveu même des médecins, les causes apparentes de maladie ne sont point en rapport avec cette mortalité extraordinaire. Mille fois on a vu régner les mêmes influences extérieures, sans qu'elles fussent suivies des mêmes effets. Les journaux gardent sur tant de malheurs un silence commandé. Les philosophes n'y voient qu'un jeu de la nature et un effet des lois chimiques; mais la terreur est dans le peuple.

Des récits exagérés, des bruits absurdes, viennent encore accroître son effroi. Presque partout, on entend publier que cette calamité terrible est un fléau du ciel et un juste châtiment des crimes publics.

Mme Récamier, célèbre par sa beauté, ses richesses et l'éclat de sa petite cour, vient d'encourir la disgrâce du Premier Consul.

Depuis quelque temps, Moreau venait assidûment à ses assemblées et en était en quelque sorte le héros. Dernièrement surtout, il y avait obtenu un succès si brillant qu'il n'était bruit d'autre chose dans les sociétés à la mode. On s'était porté en foule autour de lui; les étrangers les plus distingués avaient brigué l'honneur de lui être présentés. En un mot, il avait été l'objet des hommages et de l'admiration de tous. Un triomphe si éclatant a excité l'humeur de Bonaparte, et Mme Récamier a été invitée à suspendre ses assemblées. Pour peu que Moreau continue à se montrer, il faudra bientôt fermer toutes les sociétés et même tous les théâtres.

Des renseignemens plus exacts nous ont appris que Mme Lagrange, fille de Mme Talhouët, n'était point morte comme on l'avait annoncé, et qu'elle commençait au contraire à recouvrer sa première santé. On assure que le général Lagrange lui a prodigué les soins les plus tendres pendant sa maladie. On assure encore que, pour mettre le sceau à sa réconciliation, il va divorcer avec sa première femme et que, par ce moyen, Mlle Talhouët pourra, *en tout bien et tout honneur*, être sa seconde.

Paris, le 22 février 1803.

La mort de Saint-Lambert a fourni, par-ci par-là, le sujet de quelques quarts d'heure de conversation. On a parlé de ses talens, de son caractère, de ses ouvrages, des anecdotes qu'a pu fournir sa longue vie. Il en a passé les deux dernières années dans une espèce de folie, pire encore pour ses amis et pour lui-même que la seconde enfance qui termine quelquefois la carrière des vieillards. L'époque de cette aliénation d'esprit remonte même un peu plus haut : il faudrait en dater le commencement de la publication de son *Catéchisme*. Le désir de voir cet ouvrage prôné et répandu produisit dans sa tête un premier dérangement. Il fatigua ses amis et ses amies, surtout quand il leur croyait quelque influence sur les journalistes, pour qu'ils coopérassent à sa renommée et au salut du genre humain. Il demandait sans cesse pourquoi on ne faisait pas une seconde édition de son livre, et personne n'osait lui dire que la première n'était pas encore épuisée. Cela est d'autant plus étonnant qu'autrefois il avait montré, du moins à l'extérieur, moins d'amour-propre que de modestie. Comme il traite assez mal les femmes dans son catéchisme, il en vint à imaginer que le sexe entier avait conspiré contre son

débit; il crut que les femmes s'étaient cotisées pour acheter la plus grande partie de l'édition et l'empêcher de se répandre; il soupçonna ses amies mêmes d'être entrées dans la conjuration et il n'en excepta pas même Mme d'Houdetot. Dès ce moment, la longue amitié qui avait fait leur bonheur mutuel fut empoisonnée; il devint chagrin et même dur envers son ancienne amie. Elle ne se rebuta pas; elle a même continué, jusqu'au dernier jour, à lui prodiguer les soins les plus tendres. Mais combien elle a dû souffrir, brusquée, insultée en quelque sorte par l'homme qu'elle aimait le plus et tourmentée de l'idée cruelle que son délire ne faisait autre chose que démasquer les véritables sentimens qu'il avait toujours eus, en écartant la circonspection et la politique, qui, dans cette supposition, auraient seules contribué jusqu'alors à modifier l'égoïsme le plus révoltant! Saint-Lambert en vint bientôt à tenir des propos qui obligèrent à l'isoler de tout le monde. Un jour, par exemple, il s'avisa de dire, en assez nombreuse compagnie, qu'il ne concevait pas comment M. d'Houdetot lui marquait tant d'amitié, puisqu'il ne pouvait pas ignorer qu'il avait *couché* avec sa femme. Ce furent là ses propres expressions. Enfin, il méconnut tous ses amis et Mme d'Houdetot elle-même; son état de santé devint dégoûtant et sa mort n'a pu être qu'un soulagement pour les personnes qui lui étaient attachées. Ce qu'il y a de singulier et de bien cruel, c'est que, de temps en temps, il a eu des intervalles lucides; alors son esprit se remontrait dans tout son agrément; il disait des mots très jolis, racontait avec beaucoup de grâce. Dans un de ces intervalles, quelques jours avant sa mort, il peignit sa situation dans une phrase très courte, mieux peut-être qu'aucun autre ne l'aurait fait en y songeant beaucoup. On lui demandait comment il se trouvait : « J'ai encore, dit-il, de la santé et de la vie, mais je n'ai plus ni force, ni raison. » Il a laissé, par son testament, 600 livres de rente viagère à M. Suard. C'est la moitié de la rente que lui faisait le libraire Agasse, en paiement de son *Catéchisme*, moitié qu'il s'était réservé le droit de rendre réversible après sa mort sur une autre tête. Son intention avait été en effet d'en faire profiter M. Suard, par l'entremise duquel il avait vendu son ouvrage.

Les papiers publics ont rendu compte de son enterrement; ils ont parlé du discours prononcé sur sa tombe, mais ils n'ont pas fait mention de la circonstance la plus piquante. C'est que le

corps n'a pas été porté directement de l'église au cimetière, mais qu'il a fallu d'abord le rapporter à la maison pour prendre la députation de MM. de l'Institut, qui probablement ont fait le vœu de n'entrer jamais dans une église, du moins en corps.

Laharpe est mort très chrétiennement, il a conservé toute sa tête; il a reçu les sacremens avec la plus grande dévotion et a répondu aux prières des agonisans, avec toute la ferveur d'un chrétien persuadé et tout l'enthousiasme d'un poète, qui admire les beautés poétiques jusque dans les prières qui ne semblent faites que pour nous sanctifier. Il interrompait quelquefois le prêtre pour se récrier sur la sublimité, sur le pathétique de ce qu'il entendait; et, Fontanes étant entré chez lui dans ce moment, il lui témoigna son admiration de la même manière et rendit grâce à Dieu de lui avoir laissé assez de présence d'esprit pour goûter ces augustes consolations.

Le nombre des prétendans aux places vacantes, dans l'ancienne Académie ressuscitée, s'est accru si étrangement, que de mauvais plaisans ont prétendu qu'il se montait à 30000, et ce qu'il y a de plus extraordinaire, disaient-ils, c'est que, dans les 30000, il n'y en avait pas un seul que l'on pût traiter d'insolent... Et, en effet, quel orgueil y a-t-il à vouloir être d'une société où siègent Merlin, La Reveillère, Regnault Saint-Jean-d'Angély et consorts?... Parmi ces prétendans, nous ne connaissons encore que Maret, secrétaire des Consuls, le général Dumas, qui même n'a pas fait de démarches directes, et Lacretelle aîné. Si l'Académie est libre, elle ne nommera aucun des trois. Nous ignorons pour qui penchent les Instituts, mais il est probable qu'ils ne voudront ni d'un membre du Gouvernement, ni du plus niais des constitutionnels. Quant aux anciens académiciens, leur vœu serait de rappeler Gaillard, leur ancien confrère, qu'on a placé dans l'Académie des Inscriptions. Ils voudraient même nommer, à la place de Laharpe, M. de Choiseul-Gouffier, qui, dans la distribution officielle, a été traité comme Gaillard. Ils seraient aussi bien aises de s'associer Dureau de la Malle, le traducteur de Tacite.

Ce qu'il y a de remarquable dans tout ceci, c'est l'effet qu'a produit le seul mot d'Académie française, quoiqu'il ne soit pas encore prononcé publiquement. Il produit seul ce concours, ou, du moins, il fait seul concourir des hommes estimables qui n'auraient jamais brigué une place à l'Institut. C'est si bien le nom seul, que, jusqu'à présent, on n'a pas un grand espoir de voir re-

naître la chose. Les premières séances de la *deuxième classe de l'Institut* n'ont encore rappelé que l'Institut, elles ont ressemblé à des assemblées de section dans les temps révolutionnaires; mêmes formes, mêmes cris. — Président, je demande la parole! — Citoyen, vous avez la parole; puis la sonnette, etc. Les anciens académiciens en sont sortis tout scandalisés.

La censure des théâtres ne sait plus où se prendre. Le pauvre Picard, qui, de tout l'hiver, n'a presque éprouvé que des chutes, espérait de se relever un peu pendant les jours gras, par une farce que l'on dit très gaie, intitulée : *le Carnaval de Beaugency*. On lui a défendu de la jouer, comme étant au-dessous de la dignité de son théâtre. Quelle noblesse de caractère, quels soins délicats dans un Préfet du Palais! Faire mourir de faim par *dignité* les acteurs d'un théâtre dont la gaieté est le principal mérite! Il est vrai qu'on leur permet de jouer le *Georges Dandin*, de Molière, qui certes est plein de *dignité* et qui aura trouvé grâce devant ces messieurs, par ses plaisanteries contre les petits gentilshommes.

Paris, le 7 mars 1803.

Bonaparte continue à régner avec une plénitude de pouvoir que ne déployèrent jamais nos rois. Les oppositions s'éteignent ou s'affaiblissent. Les jacobins ont vu diminuer leurs rangs par des désertions nombreuses. La plupart d'entre eux ont cédé aux séductions de la faveur, à l'appât des emplois; le fanatisme est mort parmi eux, et c'est au fanatisme que le parti devait son existence et sa force.

La haine des républicains pour Bonaparte est toujours implacable. Ils ne lui pardonneront ni l'envahissement de l'autorité, ni le rétablissement du culte catholique, ni son mépris pour les philosophes. Tout cela se borne à quelques plaintes sourdes et timides au dedans, que démentent en public de lâches adulations pour le sauveur de la France.

Les royalistes, plus faibles parce qu'ils sont éloignés des places, plus sévèrement surveillés, peut-être moins unis entre eux, sont aussi moins redoutables aux yeux du Gouvernement. Il est vrai que leurs racines s'étendent profondément dans le cœur de la nation, qu'il ne faudrait qu'un événement pour les armer d'une puissance irrésistible; mais, tant que cet événement n'aura pas lieu, ils ne pourront qu'attendre et observer dans le silence.

La masse des citoyens n'aime pas Bonaparte, mais on ne peut

pas dire qu'elle soit venue à le haïr. Elle voit d'un côté, en lui, l'homme qui l'a délivrée des fureurs révolutionnaires; de l'autre, elle le regarde comme l'héritier des crimes de la Révolution, le protecteur des injustices et des spoliations commises, et l'usurpateur d'un pouvoir qu'elle s'était flattée de voir passer de ses mains dans celles du monarque légitime. Elle regrette son roi, mais elle craint que la chute de Bonaparte ne la replonge dans l'abîme d'où elle est sortie. Il résulte de là qu'elle ne fera rien contre lui, qu'elle le défendra même contre les républicains et les révolutionnaires. Il est d'ailleurs une considération frappante et propre à décourager tous les faiseurs de plans d'attaque ou de résistance; c'est l'impossibilité évidente du succès. Tous les moyens d'action sont entre les mains de Bonaparte. Les corps délibérans, les tribunaux, l'armée, le clergé, tout est à ses ordres : tout est peuplé de ses créatures. Forces physiques et morales, il s'est emparé de tout. Le poignard et le poison, voilà l'unique moyen de l'atteindre, et qui osera tenter l'un ou l'autre? Il n'est personne qui n'ait la conviction intime de cette vérité, et cette conviction est peut-être le plus ferme appui de son autorité.

Ce qu'il y a de singulier dans la destinée de cet homme, c'est qu'il a toujours été entouré d'obstacles nouveaux, et que ces obstacles se sont toujours évanouis d'eux-mêmes. Combien de fois n'a-t-il pas paru chancelant sur le trône et prêt à en être précipité pour jamais! Combien de fois les artifices de ses ennemis, le soulèvement de l'opinion et des démarches fausses de sa part n'ont-ils pas semblé rendre sa perte inévitable! Combien de royalistes et de républicains, trompés par les apparences, n'ont-ils pas prédit les circonstances et annoncé les causes de sa chute! Tous ces calculs et ces prédictions se sont trouvés faux. Dernièrement, le faste de sa maison et la révélation presque publique de ses prétentions à la royauté semblaient avoir soulevé tous les esprits et ranimé toutes les haines. Il semblait que son impatience dût le perdre pour toujours. Eh bien! tout ce tumulte s'est apaisé; tout est rentré dans le calme et la soumission. Il est parvenu à maîtriser la tempête; on s'est accoutumé peu à peu à l'éclat de son faste, à la sévérité de son étiquette; les plaisanteries se sont usées, et on a fini par regarder tout cela d'un œil indifférent. A la vérité, il n'a pas encore osé franchir le pas et saisir le diadème, mais il travaille à préparer ce grand changement et à en assurer le succès. Tout le monde le sait, tout le monde le voit, et, malgré l'indignation

générale, personne n'est disposé à faire le moindre sacrifice pour s'opposer à l'usurpation.

Paris, le 24 mars 1803.

. . . . . .

. . . . . Nous allons résumer ce que nous avons de plus sûr et de mieux fondé, soit en faits, soit en raisonnemens politiques. Nous ne parlerons pas de ce que les gazettes disent à tout le monde. Nous avions cru que l'aventure de l'ambassadeur d'Angleterre s'y trouverait, mais comme il paraît que Bonaparte n'a pas encore voulu qu'elle acquît cette sorte de publicité, nous en dirons quelques mots. Ce n'est rien moins qu'un secret, puisqu'elle s'est passée en présence des ambassadeurs de toute l'Europe.

Ils étaient rassemblés, ainsi que tous les étrangers de marque, chez Mme Bonaparte, le dimanche 13 mars. Bonaparte arriva, et, allant droit à lord Whitworth, il lui demanda ce que signifiait le message de Sa Majesté Britannique au Parlement. Milord répondit simplement que c'était une démarche constitutionnelle. Bonaparte demanda si le traité d'Amiens n'était pas clair? Point de réponse. Le Premier Consul déclara qu'un enfant de dix ans n'y trouverait point d'obscurité. « Je vais poser nettement la question, ajouta-t-il : hors de Malte ou la guerre! » L'ambassadeur, peu accoutumé à ces nouvelles formes diplomatiques, persista dans son silence. Bonaparte reprit la parole, s'échauffa, dit qu'il parlait exprès à la face de toute l'Europe, pour que ses intentions fussent bien connues. Il dit qu'on pouvait faire beaucoup de mal à la France, la *tuer* même, — telle fut son expression, — mais l'intimider, jamais. Il finit en disant qu'il voulait la paix, que toutes les conditions du traité avaient été remplies du côté de la France ; que les mesures actuelles, dont on feignait de s'alarmer, n'avaient réellement pour objet que la conservation de nos colonies ; que les ministres anglais le savaient aussi bien que nous, et que, si le roi d'Angleterre nous forçait à la guerre, il serait responsable, devant Dieu et devant les hommes, de tous les maux qu'elle pourrait causer.

Ces maux seraient si grands, si incalculables, qu'il n'est pas probable que l'Angleterre veuille y exposer l'Europe et elle-même, pour le seul motif, le seul intérêt de conserver Malte ou plutôt d'en exclure les Français. En cas de rupture, Bonaparte ne songe pas à une descente, mais il est décidé à fermer l'Elbe aux Anglais,

c'est-à-dire à leur interdire toute communication avec le continent, depuis le Sund jusqu'à la mer Adriatique. . . . . Quelle ressource peut-on avoir avec un homme qui dispose à son gré d'une puissance plus terrible que celle même de Charles-Quint, et qui, fidèle à son caractère d'heureux aventurier, jouerait à chaque instant son existence et celle de l'Europe, pour la satisfaction du moindre de ses désirs, de sa plus petite vanité? On dit que les ministres anglais lui avaient fait remettre une note, portant que la paix n'aurait lieu qu'avec un traité de commerce. Il écrivit au bas : « Condition honteuse, déshonorante pour la France; plutôt que de nous y soumettre, nous combattrons encore dix ans. » L'Angleterre combattra-t-elle encore dix ans pour l'avantage d'un commerce que cette guerre même pourrait ruiner? Cela n'est pas probable, et d'après tout ce qu'on vient de lire, il est difficile de penser que la guerre éclate en ce moment.

Quoique nous ayons dit qu'en cas de rupture Bonaparte ne songerait pas à une descente, il n'en est pas moins vrai qu'il en ferait tous les préparatifs. Il couvrirait toutes les côtes de troupes et de bateaux plats, depuis l'entrée de la Manche jusqu'au Texel, et l'on peut juger de l'impression que feraient en Angleterre de telles menaces, jointes à l'occupation du pays de Hanovre et de Hambourg.

Paris, le 8 avril 1803.

. . . . . .

Il y a quelque temps que le Premier Consul eut envie de connaître un des anciens membres de l'Académie française, rentré dans la 2e classe de l'Institut. Lucien, président de cette classe, fut chargé de le présenter. Bonaparte fut très poli et mit bientôt l'académicien à son aise, en le remerciant d'un travail qu'il l'avait prié de faire, il y a trois ans. Il lui demanda ensuite si l'on achèverait bientôt la nouvelle édition du nouveau Dictionnaire de l'Académie. La réponse fut qu'on ne pourrait guère la donner au public avant 75 ou 80 ans. Bonaparte, qui veut que tout se fasse pour ainsi dire impromptu, fut un peu surpris; cependant il ne se fâcha pas, et demanda une explication. On lui répondit qu'autrefois l'Académie mettait environ 25 ans à préparer chaque nouvelle édition de son dictionnaire, quoique ses membres fussent habitués à ce travail, et qu'on tînt trois séances par semaine. Aujourd'hui les travailleurs sont moins habiles; le plan du dic-

tionnaire est agrandi et l'on n'a qu'une séance par semaine, au lieu de trois. Il était facile de tirer la conséquence; peut-être même que le répondant n'aurait pas demandé trop, en exigeant la durée d'un siècle. Malgré cette démonstration mathématique, Bonaparte ne se rebuta pas. Il témoigna son désir que l'Académie s'occupât à publier des critiques de tous les ouvrages importans qui paraîtraient, et cita avec éloges les *Sentimens de l'Académie sur le Cid*. A cette occasion, il prit même la défense du cardinal de Richelieu, et prétendit qu'il n'était pas entré dans sa conduite la moindre envie contre Corneille. On ne lui contesta pas cette singulière opinion, qu'il aurait eu peine à soutenir dans une discussion impartiale, et qui caractérise assez bien son genre d'esprit.

Le théâtre étant devenu un objet de conversation, Bonaparte se plaignit de la décadence du nôtre. Il s'étonna de notre disette d'auteurs, persuadé sans doute que son génie devait en former de pareils à ceux qui ont illustré le siècle de Louis XIV. Il étala ensuite sa poétique théâtrale, qui n'est pas précisément celle d'Aristote, à laquelle le tribun Carion-Nisas a rendu un bien plat hommage dans la préface de son *Montmorency*. Bonaparte veut que la tragédie soit historique; elle ne peut intéresser, dit-il, qu'en rappelant les grandes époques de l'histoire. Les passions, et surtout celles de l'amour, ne lui paraissent pas dignes d'occuper Melpomène, et sans doute que lui-même y prend très peu d'intérêt. Il est inutile de vouloir réfuter sa théorie par des exemples, parce qu'alors il prend le parti de nier les faits. Pour lui, Racine est bien inférieur à Corneille; Voltaire n'a fait que des drames; *Zaïre* n'est qu'un roman; et quoique *Bajazet* soit une des moindres pièces de Racine, il la met bien au-dessus de *Zaïre*, à cause du rôle d'Acomat. Il fait grand cas de la *Mort de Pompée;* et, en effet, on a remarqué qu'il l'avait écoutée dernièrement au théâtre avec la plus grande attention.

Malgré toutes ces bonnes raisons, et en dépit du ton tranchant du Premier Consul, notre académicien, grand admirateur de Voltaire, représenta à Bonaparte que Voltaire n'avait pas toujours fait des romans et des drames; que, dans plusieurs de ses tragédies, il avait été vraiment cornélien; il cita pour preuve *Brutus*, *Rome sauvée* et *la Mort de César*... « Oui, oui, répondit Bonaparte, je n'y songeais pas, j'aime beaucoup *la Mort de César*. » Ce mot est vraiment remarquable dans la bouche d'un homme qui juge plutôt avec son caractère qu'avec son esprit. Serait-ce l'élan involontaire

de son ancienne humeur républicaine, dont on assure qu'il n'a pu se défaire entièrement? Mais il serait peut-être ridicule de chercher à expliquer un mot qu'il peut avoir dit sans y attacher la moindre importance. Ce qu'il y a de certain, c'est que, malgré son goût pour *la Mort de César*, il ne souffrira certainement pas qu'on la joue.

Paris, le 21 mai 1803.

. . . . . .

La célèbre danseuse Clotilde a épousé le compositeur Boïeldieu, connu par la musique du *Calife de Bagdad* et de quelques autres opéras-comiques. Ce mariage a étonné le public et surtout les compagnes de la danseuse. Une d'entre elles lui en demandait un jour la raison au foyer. « Elle est toute simple, répondit-elle, je n'étais pas assez riche pour avoir un carrosse, et il n'était pas décent que Clotilde fût à pied. Maintenant, je ne suis plus qu'une bourgeoise, Mme Boïeldieu pourra se crotter sans inconvénient. » Ce mot, très vraisemblable, s'il n'est pas vrai, peut donner une idée de nos mœurs et de la bonne opinion que les *artistes* ont d'eux-mêmes. Si M. Boïeldieu l'a su, il en aura sans doute été très flatté. Autrefois en épousant une actrice, on l'élevait, mais, à présent, c'est elle qui s'abaisse.

. . . . . .

Depuis que Bonaparte est retourné à Saint-Cloud, on ne laisse plus passer personne par la route qui traverse le parc. Elle est fermée, non seulement aux voitures, mais même aux gens à pied, et pour aller de Saint-Cloud à Versailles, on est obligé d'aller regagner la route de Sèvres. Tel est le caractère de la tyrannie. Toujours inquiète et croyant voir des ennemis partout, elle multiplie en vain les précautions pour assurer sa sécurité. Ces précautions mêmes trahissent sa frayeur et sont plus propres à enhardir qu'à réprimer les attentats qu'elle redoute.

Juste de Poix vient d'épouser Mlle de Périgord. Elle a, dit-on, 25 000 livres de rente, quoique son oncle n'ait rien fait pour elle. Juste de Poix n'a que 1000 écus de revenu. On dit que Mme de Talleyrand, femme de l'évêque-ministre, est fort mécontente de ce mariage. « Cette alliance, dit-elle, n'est point honorable pour nous, car qu'est-ce que la famille de Noailles auprès de la maison de Périgord? » Où va se nicher l'aristocratie?

Il y a quelque temps que cette même femme vit la duchesse de Dorset parée d'un assez beau collier de diamans. Elle l'admira

et se récria sur sa richesse. « Il est assez beau, dit Mme de Dorset, mais il n'a rien d'extraordinaire. » Mme de Talleyrand parla du prix qu'il devait coûter. « Ce prix, répondit la duchesse, n'est pas exorbitant, et surtout il n'est pas tel que M. de Talleyrand ne puisse très bien, et sans se gêner, vous faire un cadeau semblable. — Ah! mon Dieu, madame, comme vous vous trompez! s'écria Mme Grant; croyez-vous donc que j'aie épousé le pape? » Cette naïveté paraîtra sans doute un peu forte, mais la bêtise de Mme Grant est si bien connue qu'on ne risque rien de la lui attribuer.

Paris, le 23 juillet 1803.

Le *Journal officiel* a seul le privilège d'apprendre ce qu'on doit savoir du voyage de Bonaparte. Selon lui, « du Brabant la trop froide apathie » a été changée en un enthousiasme universel. La haine du Gouvernement français a fait place, chez les Belges, au délire de l'admiration, et le caractère de grandeur que déploie l'illustre voyageur accroît chaque jour ces sentimens dans leur cœur. Il y a à rabattre de ce récit merveilleux. On sait que les démonstrations de la joie ont été commandées sur la route du Premier Consul, mais il y a cependant quelque chose de vrai dans tout cela. Les lettres particulières attestent l'ivresse et l'empressement du peuple; on se porte réellement en foule autour du grand homme, on est heureux d'en recevoir un regard, une parole. Au reste, tel est l'effet ordinaire de la pompe. Les grands spectacles remuent toujours la multitude, et rien n'a été oublié dans celui-ci. Partout où Bonaparte a passé, on lui a fait les présens destinés jadis à nos Rois. Amiens lui a offert des cygnes, qu'on a placés bien vite sur le grand bassin des Tuileries. Rien ne satisfait autant son orgueil que ces éclatans hommages, et le désir de les recevoir a peut-être été un des motifs de son voyage. Quelques-uns assurent que son dessein est de se faire couronner Empereur à Bruxelles. C'est pour ce..., dit-on, qu'il a rassemblé dans cette ville le Conseil d'État, tous les ministres, etc. C'est surtout dans cette vue qu'il fait venir le cardinal-légat, sans doute pour lui faire faire la cérémonie du sacre. D'autres prétendent que c'est à Aix-la-Chapelle, capitale de l'ancien Empire des Gaules, et sur le tombeau de Charlemagne, qu'il veut ressaisir son héritage. Ces bruits ont occupé Paris pendant plusieurs jours, ils commencent à s'affaiblir.

On doute qu'il choisisse ce moment pour se parer d'un titre qui pourrait indisposer contre lui les puissances du continent et les rendre moins dociles à ses volontés. Il a besoin de les ménager, et il est difficile de croire qu'elles aient donné leur consentement à une entreprise aussi éclatante. Qu'elles le laissent faire, bon; mais qu'elles l'aient autorisé, ce n'est guère probable. Malgré ces bruits, le Gouvernement tout entier voyage avec le Consul. Paris n'est plus rien, et Cambacérès en est désolé. Jusqu'ici, quand Bonaparte s'éloignait, il confiait à son second les affaires courantes. Cette fois, on ne lui a rien laissé. Il ne lui reste pas même le plaisir d'assister au Conseil, puisqu'il ne se tient plus à Paris. Pour lui voiler, cependant, à lui-même sa nullité, on a ordonné aux principaux secrétaires des différens ministères, restés à Paris, d'aller travailler régulièrement deux heures avec lui, les vendredi et mardi de chaque semaine. L'exécution de cet ordre n'est pas facile. Les secrétaires y vont, mais ils n'ont rien à dire, puisqu'ils n'ont rien à faire, et la plupart du temps, ils sont obligés de recourir à d'anciennes affaires, qui puissent lui faire croire qu'il travaille réellement. Du reste, il emploie son loisir à se pavaner, tantôt aux Tuileries, tantôt au Luxembourg, entouré de polissons qui se moquent de lui.

On continue à parler de la descente. Le préfet de la Seine a fait mettre en réquisition trois ou quatre ouvriers dans chaque commune de son département, pour la construction des péniches et bateaux plats. D'un autre côté, on rassemble une armée formidable sur la côte, et l'on cherche à créer une marine pour opérer le débarquement. Mais le projet d'une descente n'est pas le plus important qu'on suppose à Bonaparte. Les désastres de Saint-Domingue l'ont convaincu, dit-on, de l'impossibilité où sont les puissances européennes de conserver des colonies en Amérique, et de la nécessité de remettre tôt ou tard les Antilles entre les mains des États-Unis. Il y est décidé, mais il veut s'en dédommager en formant ailleurs des établissemens plus importans et qui soient à sa portée.

C'est sur l'Afrique, et principalement sur l'Égypte, qu'il a jeté ses vues pour l'exécution de ce plan. Il n'ignore point qu'il lui sera difficile d'y faire consentir les autres puissances, et pour y réussir, il les flatte de projets d'agrandissemens aux dépens de la Turquie européenne. On sent quels bouleversemens doivent entraîner ces arrangemens. Aussi entre-t-il dans ses idées favo-

rites de bouleverser l'Europe. Il essaiera d'abord d'y parvenir par la séduction ; mais si ce moyen n'a pas de succès, il aura recours à son procédé ordinaire, la violence.

Depuis quelques jours, les arrestations secrètes se multiplient. On a fait ces jours derniers la capture de M. de Laversanne, plus connu sous le nom d'Ebram, parent ou allié de la famille Dessolle. Il a été saisi au moment où il s'y attendait le moins, et on ne sait point ce qu'on en a fait. Il entretenait, dit-on, une correspondance réglée avec l'agence royale de Londres, et, suivant l'usage des personnes attachées à cette agence, il avait chez lui une quantité considérable de papiers qui ont été pris, et dont on espère tirer grand parti. On assure que plusieurs personnes s'y trouvent compromises, et, en effet, plusieurs arrestations ont eu lieu à la suite de celle-là. Au reste, tout cela se passe dans le plus grand secret. S'il nous parvient de nouveaux détails, nous nous empresserons d'en faire part.

. . . . . .

Paris, le 13 août 1803.

Nous disions dernièrement que l'intention de Bonaparte était de faire rentrer l'Égypte sous la domination française, et qu'il espérait en trouver le moyen dans l'ébranlement communiqué à l'Europe par la guerre actuelle. De nouveaux renseignemens viennent de nous confirmer cette donnée de la manière la plus positive. C'est à sa haine contre les Anglais qu'il doit cette idée. C'est aussi cette haine qui lui en fait désirer l'exécution. Il prétend leur enlever le commerce des Indes orientales, en lui ouvrant la voie du Levant et en lui donnant l'Égypte pour entrepôt général. Une colonie française établie dans cette contrée, et forte de toute la puissance de la métropole, lui paraît un moyen infaillible d'atteindre ce but, et c'est là le grand coup qu'il veut porter à la richesse de l'Angleterre. C'est à cette grande révolution qu'il veut attacher une partie de sa gloire. Il va même jusqu'à espérer de trouver un jour la possibilité d'attaquer les possessions anglaises de l'Inde, et d'enlever pour jamais cette source de trésors immenses et de puissance aux Anglais. Et qui sait si les troubles qui éclatent en ce moment dans toutes les parties de l'Empire ottoman, troubles qu'on rejette sur l'Angleterre, ne se lient pas, d'une manière plus ou moins éloignée, à ses vastes projets de bouleversemens?

. . . . . .

Il est question d'un changement dans le ministère. Bonaparte est mécontent de Decrès; il veut absolument s'en défaire. Il a, dit-on, offert le portefeuille à M. de Fleurieu, qui l'a constamment refusé. On assure qu'à sa place il a jeté les yeux sur Barbé-Marbois, et que ce sera Defermon qui succédera à ce dernier au Trésor public. Ce bruit a consterné les rentiers de l'État; le seul nom Defermon les fait trembler. D'un autre côté, Barbé-Marbois ne passe pas pour un marin fort habile; mais, quel qu'il soit, il vaudra toujours mieux que Decrès, dont rien n'égale l'incapacité.

Chateaubriand a obtenu, comme on sait, la place de secrétaire de légation à Rome. Ce qui lui a valu cette faveur, c'est la double dédicace qu'il a faite de son livre au Premier Consul et au Pape, et, peut-être encore plus que tout cela, la protection de Fontanes. Lorsqu'il fut au moment de son départ, il alla chez le banquier fameux, Récamier, et lui demanda du papier sur Rome, pour une somme de mille écus. Récamier, en homme ami des beaux-arts, ne borna pas son zèle à lui accorder sa demande; il lui donna en outre une lettre pour son correspondant de Rome, conçue à peu près en ces termes : « Je vous adresse M. de Chateaubriand mon ami, et je vous prie de lui rendre toutes sortes de services; *c'est un homme de mérite dans son genre...* » Le mot, échappé à la bonhomie du financier, a fait, depuis, fortune dans les salons.

Bonaparte est arrivé le 11 au soir à Saint-Cloud.

Paris, le 20 août 1803.

. . . . . .

Deux autres bruits circulent encore, l'un dans quelques salons, l'autre parmi les bonnes femmes du peuple. Le premier n'est pas nouveau; c'est toujours la proclamation de Bonaparte Empereur des Gaules; mais on ajoute une circonstance : le Tribunat, dit-on, s'occupe de cette opération. L'autre bruit est tout opposé : c'est que ce même Bonaparte va remettre sur le trône un Prince de la maison de Bourbon, ou plutôt un Dauphin, pour nous servir de l'expression littérale des bonnes femmes. Ces bruits ne sont que réchauffés, mais ils semblent (le dernier du moins) annoncer un désir persévérant de la classe parmi laquelle ils circulent. Nous pensons en effet que ce désir est beaucoup plus vif dans le bas peuple que dans la moyenne bourgeoisie, et surtout dans une certaine classe de demi-philosophes, d'artistes et de gens de lettres qui,

sans aimer Bonaparte, craindraient de se voir humilier au retour de la Monarchie, par le rétablissement des rangs. Beaucoup de gens redoutent la hauteur de la noblesse, si son éclat lui était rendu; et l'on doit dire qu'en général, les gens de la Cour rentrés justifient un peu ces craintes. La morgue de certaines sociétés du faubourg Saint-Germain égale, et surpasse même, celle dont on se plaignait avant la Révolution. On s'imagine, dans beaucoup de cercles, qu'une des causes qui ont perdu la noblesse est de n'avoir pas su garder son rang, de s'être trop rapprochée de gens riches et des gens de lettres qui n'étaient pas nobles, d'avoir négligé l'étiquette, d'avoir brigué la popularité. On peut avoir raison, et ce n'est pas le lieu d'examiner si cette conduite n'était pas forcée par la nature même des choses, et si, dans les données existantes, on pourrait se conduire autrement. Mais on en conclut que, pour favoriser le retour de l'ancien ordre des choses, il faut renchérir sur tout ce qu'on a fait, et même renchérir de hauteur et de vaine gloire. Erreur complète : qu'on se plaigne de la perte de préjugés utiles, c'est tout simple; mais qu'on espère les rétablir, c'est absurde. Le seul parti praticable, c'est de raviver ce qu'il y avait de vrai dans ces préjugés, parce que le vrai seul est impérissable, et de rejeter tout le reste, tout ce qui n'existait que dans l'opinion. Voilà ce qu'il serait important d'inculquer à certaines gens dont la conduite imprudente retarde d'une manière fâcheuse les progrès de la véritable opinion. Mais cette imprudence n'est pas la seule dont ils se rendent coupables. Sans songer aux espions qui les entourent, ils tiennent dans leurs cercles les mêmes discours qu'à Coblentz. Il n'y a pas longtemps que, dans une assemblée nombreuse, deux jeunes seigneurs réclamaient instamment, auprès d'un officier anglais, un débarquement en Bretagne et en Normandie, parce que, disaient-ils, leurs terres étaient situées dans ces provinces. L'Anglais lui-même en fut scandalisé.

De pareilles anecdotes ne se répandent que trop vite et révoltent bientôt une partie très nombreuse et très importante de la nation, qui voudrait le retour de la Monarchie, mais sans l'intervention des étrangers. Plus nous observons, plus nous sommes convaincus que la force d'inertie est la seule à employer aujourd'hui. Laissons aux événemens leur cours naturel. Sans être rapide, la pente paraît sûre; et surtout, ne semons pas le chemin d'obstacles. Il en existe déjà dans l'opposition de l'intérêt personnel à celui de la France; et la meilleure politique serait de persuader que ces

obstacles sont imaginaires, et, s'il était possible, de les rendre tels.

Paris, le 1er octobre 1803.

Ce qu'on appelait autrefois le monde, la société, offre aujourd'hui à Paris le chaos le plus étrange et le plus piquant pour l'observateur. Les classes anciennes et nouvelles qui la composaient et qui la composent, se mêlent et se séparent, selon que l'amour-propre l'emporte sur l'intérêt ou lui cède, et malheureusement on trouve fort peu de gens, même dans la classe autrefois la plus honorable, qui n'obéissent qu'au seul sentiment de l'honneur. La conduite de ce qui formait l'ancienne cour est, en général, peu louable. On voit souvent les grands seigneurs d'autrefois, et même leurs femmes, dans les antichambres des puissans du jour. Cela n'empêche pas, il est vrai, que, rentrés chez eux, ils ne couvrent de boue l'idole qu'ils viennent d'encenser, mais moins par une véritable fierté, que par un reste de cette vanité qui les rendait autrefois odieux. On dit plus : on prétend que beaucoup d'entre eux trafiquent à beaux deniers comptans de leur crédit auprès des gens en place. Cela nous paraît difficile et surtout désagréable à croire. Cependant, nous savons d'une manière certaine qu'une femme de qualité, mère de deux ci-devant abbesses, a voulu vendre 400 francs une influence qu'elle n'avait pas sur un homme qui lui-même n'a qu'un bien faible crédit... Au reste, il n'y a pas, malheureusement, de bassesse humaine que l'observation ne puisse venir à bout d'expliquer. Tous ces grands, jadis si fiers, s'avilissent sans peut-être s'en douter, et cela par une suite de leur fierté même. Ils voient toujours une si grande distance entre eux et les parvenus qu'ils sollicitent, que le contact, et par conséquent la souillure qui en résulterait leur semble impossible. Ils regardent tout ce qui se passe, à présent, comme une farce qui ne peut durer, et ils dînent à la table d'un ministre ou d'un consul, comme ils auraient admis autrefois un bouffon à leur propre table, dans les jours du carnaval. La comparaison n'est pas entièrement fausse, et ils auraient raison sans doute, s'ils payaient les bouffons du jour comme ceux d'autrefois ; mais, au contraire, ce sont eux qui en reçoivent un salaire et bénéficient ainsi de tous les désastres de la révolution.

Au milieu de cette dégradation effrayante, on cite quelques hommes qui conservent de la dignité. Tandis que le duc de Luynes

se revêt de la pourpre sénatoriale, après avoir dépouillé le manteau ducal, le duc de Liancourt efface en quelque sorte ses premières erreurs par une conduite noble et indépendante. Il habite à la campagne, s'occupe d'agriculture, établit des manufactures qui font déjà vivre, dans sa terre, jusqu'aux enfans de dix ans; et bientôt il aura recouvré, par son activité et son industrie, 60 000 livres de rente. Cela vaut mieux que de valeter aux Tuileries et à Saint-Cloud, et cela ferait espérer quelque chose de M. de Liancourt, si l'on ne savait d'ailleurs qu'en fait d'opinions politiques, il est incurablement constitutionnel. D'autres hommes de la Cour, qui suivent encore la marche du char révolutionnaire, prouvent, par leur conduite et leurs propos, que les préjugés qui flattent l'amour-propre, ne disparaissent jamais tout à fait. M. de Chauvelin, qui commença si jeune sa carrière politique, aujourd'hui tribun et très humble serviteur de Bonaparte, fréquente beaucoup les sociétés des nouveaux riches et des nouveaux grands. La maison de Mme Récamier est une de celles où il est le plus assidu. Mme Récamier est une femme célèbre; sa maison est excellente; elle a des loges à tous les spectacles; tous les étrangers se rassemblent chez elle; voilà plus de raisons qu'il n'en faut pour y attirer Chauvelin. Mais lorsqu'il en est sorti et qu'il se trouve avec ses égaux d'autrefois, il tourne la financière en ridicule; il la traite comme il aurait fait jadis d'une grisette épousée par un fermier général : « Cela vaut bien, dit-il, nos femmes entretenues de l'ancien régime. » J'ignore si ces propos parviennent à Mme Récamier, mais la chose est très possible. Elle a de son côté la manie de voir les gens de l'ancienne Cour, et soit vanité, soit bêtise, elle se laisse dire par eux les choses les plus dures sans sourciller. Il n'y a pas encore longtemps, qu'on fit courir sur elle dans la société un conte assez ridicule. Elle en fut informée et se plaignit amèrement à un de nos jeunes marquis : « Cela est affreux, disait-elle; ce bruit va se répandre partout; que dira-t-on de moi dans le monde? — Tranquillisez-vous, madame Récamier, répondit le jeune homme, il est un monde au faubourg Saint-Germain qui ne s'informe pas seulement si vous existez. » La belle dame se tut; et en vérité, après quinze ans de révolution, on peut dire que l'*École des bourgeois* n'est pas encore une comédie de l'autre siècle.

(Publié par M. le comte Remacle.)

FEMMES NOUVELLES

DERNIÈRE PARTIE (1)

XVII

Deux mois et demi s'étaient écoulés. Après une saison d'eaux à Vichy, où Mme Dugast, sur le conseil du docteur Laurent, avait été soigner une légère maladie de foie, suite naturelle de tant de soucis, Hélène et sa mère rentraient à la Neuville, pour y passer la fin de l'été et l'automne. Les Pierron devaient, selon leur habitude, les y rejoindre en septembre. Elles avaient retrouvé le Vert-Logis bien vide, la maison devenue trop grande, le jardin silencieux, désert presque, sous les grands marronniers et les trembles. Tout faisait sentir la disparition de l'être aimé, chaque souvenir creusait l'absence ; et le voisinage bruyant de la Chesnaye, le mouvement de vie joyeuse qui remplissait le château, rendaient le contraste plus sensible, plus douloureux encore.

Hélène gardait de sa visite de la veille une impression maussade ; l'oncle Marcel, d'ailleurs harcelé par les innombrables soins de l'usine, qu'il dirigeait seul maintenant, était tout à son ambition nouvelle. Briguant aux élections le titre de conseiller général, il recevait à dîner le soir même une vingtaine de personnes, dont l'influence pouvait lui être utile ; tante Portier, affairée, attendait avec anxiété l'arrivée de petits fours, commandés à

(1) Voyez la *Revue* des 15 avril, 1er et 15 mai.

Mantes. Yvonne et Germaine, avec de grands éclats de rire, faisaient le long des pelouses une moisson de roses, dont elles chargeaient à brassées toute une escorte de jeunes gens, parmi lesquels le comte Soulier se démenait avec une ardeur d'adolescent. Il se déclarait de plus en plus, chaque jour fouetté davantage dans sa convoitise sénile. Ainsi chacun, sans souci de ce que pouvait éprouver le voisin, tournait dans son cercle d'occupations et de plaisirs. Elle ouvrit toute grande la fenêtre, se souvint de cet autre matin de l'année passée où, le lendemain de son arrivée, si près de se sentir majeure et libre, elle avait, devant l'éblouissante matinée de parfums et de soleil, aspiré longuement cette splendeur, la joie de vivre. Le clair avenir s'ouvrait alors devant elle. Depuis, que de tristesses! La mort de son père, l'existence jour à jour dévoilée dans sa petitesse et sa laideur, ses illusions mutilées... Elle mesurait la distance qu'il y a du rêve à la réalité : ses grands désirs s'étaient limités à de petites actions. A peine quelques charités, le concours de sa fortune à une œuvre bienfaisante, et toujours cette force déconcertante des événemens qui la rappelaient au peu qu'elle était, au peu qu'elle pouvait. Elle comprenait maintenant l'ironie du sourire fatigué de Minna quand, au retour de Brighton, devant sa vieille amie, elle laissait éclater ses aspirations crédules.

Et pourtant, malgré tant de chagrins et de déceptions, elle conservait une foi obscure et ardente dans la destinée, elle participait à la magnificence robuste de la terre, des arbres et de l'eau, sous l'éclat radieux de la lumière. Son cœur battait à l'unisson du cœur invisible des choses; elle faisait corps avec le reste du monde, atome si humble, s'avouait-elle, mais atome conscient, où, de frémir imperceptiblement à cette seconde, la vie immortelle palpitait.

Comme naguère, les feuilles blanches des trembles reflétaient leur agitation dans les bassins glauques, les grands vernis du Japon au-dessus de la petite rivière dressaient leurs bouquets de rouille et, là-bas, en avant de la charmille se découpait la danse immobile du faune. Entre les marronniers, la Seine paisible miroitait. Le temps avait eu beau passer sur tout cela, ajouter une lèpre au marbre de la statue, épaissir l'eau verdie avec les feuilles brunes de l'automne; on eût dit que rien n'avait changé. Dans le jardin solitaire, le bruit d'un râteau s'élevait derrière un massif. Hélène s'attendit presque à voir M. Dugast surgir avec son cha-

peau de paille et, d'un pas flâneur, gagner, sécateur en main, son cher plant d'œillets plus beau que jamais. Alors elle éprouva cruellement qu'elle seule avait changé et, par un mensonge pieux, voulut du moins revivre les heures évanouies, dans une sorte de pèlerinage à travers ce passé dont, impatiente, elle n'avait connu jadis que les ennuis, et dont elle ne percevait plus que la triste, la lointaine douceur.

Descendue, elle trouvait déjà Mme Dugast dans le salon, fermant elle-même les volets ; à peine arrivée, elle en avait repris le maniement méticuleux.

— Impossible d'obtenir cela des bonnes, soupira-t-elle, c'est déjà plein de mouches !

Les meubles, sous les suaires des housses, avaient, dans cette obscurité, une raideur mélancolique. Les deux femmes se contemplèrent en silence; Hélène vit aux yeux de sa mère la même impression de dépaysement et de peine. Mme Dugast avait pleuré, elle reprit :

— Je laisse ouvert au contraire le cabinet de travail. Il y a quelques traces d'humidité. Allons, je me sauve, j'ai de quoi m'occuper ce matin.

Hélène pénétrait seule dans la haute pièce du rez-de-chaussée, où, malgré le jour et l'air rentrant à flot par les portes-fenêtres, planaient sur les bibliothèques à hauteur d'appui, sur le bureau Louis XV désormais vide et nu, la désolation et le froid de la mort. Elle revoyait son père à cette table même, son bon regard si tendre et si grave, entendait la voix affectueuse. Qu'il eût été là, qu'il eût parlé, souri, et que maintenant plus rien n'existât! L'absence, le néant... Tout ce qu'il y avait en elle de force jeune et de tendresse se révolta plus amèrement que jamais contre cette affreuse loi, ce mystère insondable. Et de nouveau la sensation du temps écoulé, les résultats imprévus, les tournans du sort... C'est à cette place qu'il avait écouté avec indulgence sa première résolution de femme, admis l'acte qui pour elle était le signal d'une ère nouvelle, cet emploi de sa fortune jugé par tous imprudent et absurde; à cette place qu'ils avaient causé de l'avenir, figuré alors par la possibilité d'un mariage avec Vernières... Comme il aurait compris depuis, l'excellent ami, tout ce qu'elle avait souffert, son soulèvement de dégoût et de tristesse. Sans doute, il aurait été le premier à reconnaître combien elle avait raison de se méfier, à regretter la légèreté avec laquelle

il avait accueilli, sans contrôle suffisant, les avances de Vernières. Comme son honnêteté se fût indignée! Comme il eût fait justice des insinuations perfides dont le malheureux essayait de la salir aujourd'hui, par rage d'avoir été découvert, chassé. Car ce drôle avait prudemment attendu le départ et l'éloignement d'André, avant de couvrir son échec de prétextes malveillans. Rien à vrai dire qui touchât l'honneur. Il s'était seulement désintéressé de Mlle Dugast à cause de ses idées trop libres, de son éducation avancée. Il désirait, avant tout, une femme qui s'occupât de son foyer, au lieu de courir de dangereuses chimères... Hélène avait appris avec moins d'étonnement que de dédain que, parmi leurs relations, ces racontars avaient trouvé créance, près d'un certain nombre de mères ayant filles à marier et de vieilles dames jalouses. Elle s'en souciait peu; d'ailleurs, c'était le train du monde.

Maintenant, elle achevait son tour de maison par une brève visite à sa fidèle Anna, heureuse d'avoir retrouvé ses fourneaux; si attachée qu'elle fût à ses maîtres, elle n'avait pas de préoccupations plus grandes que de fourbir et polir sa cuisine. Elle aussi vivait dans son cercle étroit. Hélène passait devant les communs où Pierre — hier, dans la voiture qui les ramenait de la gare de Mantes, elle l'avait trouvé vieilli encore, dos tassé, — faisait, à coups lents d'étrille, le pansage de Junon, campée, lasse, sur trois pattes...

Elle longeait la pelouse où s'espaçaient dans un éclat rose et blanc les corbeilles odorantes d'œillets, gagnait d'un pas machinal l'allée droite des fusains. Une ombre fantômale traversa sa mémoire: André sous le clair de lune blême... A petits pas, elle suivait ce chemin qu'elle avait parcouru dans un élan tragique. Elle arrivait à la porte de séparation des deux jardins, apercevait par-dessus le mur le toit du pavillon, où, cette nuit-là, Germaine à son appel s'était penchée, éperdue, à la fenêtre, tandis que là-bas, dans la chambre en désarroi, M. Dugast gisait inerte, frappé du coup terrible. La fenêtre était close; le pavillon, volets fermés, semblait garder son secret. Comme la vie marche! André maintenant consacrait au fond de la Russie toute son activité à la création de l'usine nouvelle. Germaine, comme si rien ne se fût passé, avait repris une vie de distractions et de plaisirs. Du Marty, vite lassé, paraissait reculer devant le scandale et la durée de procès où lui-même avait tant d'ennuis en perspective. Les choses en étaient restées là, aucune assignation n'ayant été

signifiée de part et d'autre. L'oncle Dugast, revenu à une politique plus sage, n'était pas éloigné de souhaiter à présent une solution conforme aux convenances. A quoi bon se séparer avec éclat quand on pouvait le faire sans bruit? Chacun, de la sorte, reprenant sa liberté d'action, ne pouvait-il, sous l'égide du nom commun, conserver la dignité des apparences? Ils auraient ainsi l'avantage de demeurer aux yeux du monde M. et Mme du Marty, sinon un ménage uni, du moins une fort honorable association d'intérêts, sauvegardant les principes et la morale. De toute sa force, l'austère M. Pierron poussait à cette solution, estimant, dans son aveugle conviction de juriste octogénaire, qu'un détestable mariage vaut mieux qu'un bon divorce.

Elle longea les espaliers, redescendit par la charmille. Le murmure des eaux tombantes, une fraîcheur annoncèrent le vivier. Un instant, elle s'amusa, penchée sur le treillage, à regarder la bouche de rochers et de lierre, la cascade croulant dans un remous d'écume. Puis elle ouvrit la petite porte de la berge, retrouva devant la courbe étincelante du fleuve, sous l'azur intense, l'aveuglement de ses souvenirs. Une clarté vibrante dorait les falaises rousses. A l'endroit où sous un parasol blanc Dormoy peignait près du port aux bateaux, un petit garçon faisait des ricochets sur la nappe d'eau lisse. Le peintre avait disparu du paysage comme de sa mémoire. Elle sautait dans sa barque, gagnait le bord opposé à coups rythmés d'aviron qui secouèrent leur pluie de diamans au soleil.

La berge aride, et, sous les hangars, l'amoncellement toujours pareil du charbon que des péniches débarquaient. A Moranges, plus encore qu'à la Neuville, rien de changé. Autour des bâtimens massifs et des vastes toits de l'usine, sur la terre rase et sans un arbre, se groupaient les maisons basses du village ouvrier, lamentables et noires, parmi la zone d'herbe pelée. Hélène retrouva l'identique amas des sordides masures paysannes, des maisonnettes symétriques aux briques déjà noircies, aux jardinets chétifs. Comme naguère, elles semblaient vides. L'usine en travail absorbait dans son bourdonnement d'énorme ruche la vie entière du misérable hameau, du pays à la ronde. Çà et là, derrière une vitre, un visage de malade ou de vieille.

Hélène, sérieuse, reprit son éternelle tournée. En même temps que ses anciens pauvres, elle avait de nouvelles misères à soulager. Et de nouveau le sentiment de son impuissance l'envahit. Tandis que

loin de ce morne entassement de souffrances, elle avait vécu pour son compte, l'effrayant labeur avait continué, courbant hommes et femmes sous la meule d'acier. Des enfans étaient nés, des vieux étaient morts; accidens et misères perpétuaient leur recommencement sans fin, et toujours, venues du fond de la Géorgie et de la Louisiane, les balles de coton s'engouffraient par milliers dans les batteurs, se démêlaient aux cardes, aux peigneuses, s'étiraient et se tordaient dans les bancs à broche et les métiers à filer. Mouvemens agiles, regards tendus s'hypnotisaient aux bobines tournantes; et de l'infatigable travail des machines, de l'épuisante activité humaine qui mettaient cependant un tel roulement d'or en branle, rien, presque rien ne demeurait aux mains déformées et durcies de ces ouvriers, instrumens vivans de la colossale fortune qui leur coulait entre les doigts.

Elle passa devant le logis vide de l'Abeille — la petite paralytique à Berck-sur-Mer, Lepillier devenu depuis le divorce un étranger. Hautneuil l'avait pris tout entier; il y tenait une guinguette louche, dans une ruelle au bord du fleuve. Hélène entrait chez le père Lefèvre. Grâce au livret de caisse d'épargne, où sa fille puisait de temps à autre, à des secours fréquens, le bouge était un peu moins fétide : les deux garnemens à l'école, l'aveugle vivait seul en compagnie du petit, tandis que la mère trimait à l'usine. Le sol était balayé, un pot-au-feu ronronnait dans l'âtre.

Elle dut essuyer quand même les jérémiades de l'ancêtre, chaque jour plié davantage vers la terre, rapproché de la fosse. Encore un intérieur de misère, un autre... Elle n'éprouvait un peu de soulagement qu'en arrivant chez la grand'mère Flénu où, dans la cuisine humble mais propre, son filteul, courts cheveux de soie frisant sous le bourrelet, gigotait heureux sur les genoux de la vieille. En quelques mots discrets, l'image évoquée de Marthe s'éleva du passé. Attendrie, Hélène se penchait sur le petit corps emmailloté, baisait les joues molles et fraîches. La mère Flénu demandait des nouvelles de son gars, contente de le savoir casé à Paris, peinée pourtant de ne jamais le voir. Elle racontait les histoires du pays et, dans sa voix caustique et résignée, toute la comédie, tout le drame quotidiens défilèrent. Une telle avait épousé son amoureux; un beau mariage : la faim et la soif! La mère Quillebœuf, la barbière, était morte. Et puis ce verrat de Bulac avait encore fait des siennes. Les filles à Grellou avaient bien sujet de le réclamer comme père de leurs petiots, deux mes-

sieurs nés à trois mois de distance. Ils pouvaient se vanter d'être signés ceux-là! Ça n'empêchait pas le contremaître de se défendre comme un beau diable : A d'autres!... Hélène revit le groin rougeaud, les yeux aigus. On ne le mettrait donc jamais à la porte, cet horrible Dulac?

— M. le Directeur, vot' oncle, l'a bien fait appeler dans son bureau. Mais bast! le gueux en est sorti plus fier qu'avant. Faut croire qu'il est utile. En attendant, ses gosses peuvent claquer du bec. Ils seront pas les derniers. C'est comme ça chez nous...

Invinciblement la pensée de Georges Leroy, avec sa ressemblance criante, l'étreignit. Celui-là au moins ne mourrait pas de faim. Un mois après leur visite impasse des Thermopyles, Minna, devant la détresse accrue des deux femmes, — le père ne donnant toujours pas signe de vie, — avait indiqué à Mme Sassy cette bonne œuvre à faire. Et depuis quelques quelques semaines, le triste enfant, admis à Rosay avec sa mère, reprenait sous le ciel limpide de Touraine un peu de santé, à défaut de bonheur.

Elle coupait au plus court pour rejoindre la berge. Comme elle approchait de l'usine, elle reconnut l'automobile de l'oncle arrêtée devant la grande porte. Et presque aussitôt, Marcel Dugast apparut sur le seuil, causant avec Pierre Arden. Ce dernier, depuis cinq semaines, vivait à la Chesnaye. Au commencement de l'été, l'oncle, que le projet de doter Moranges d'une eau potable préoccupait plus que jamais, — quelques cas de fièvre typhoïde venaient, comme chaque année, d'éclater encore, — avait résolu de mettre à exécution l'entreprise méditée de longue date. Ce forage d'un puits artésien, dans une terre qu'il possédait à deux kilomètres de Moranges, permettrait de remédier au danger constant que présentait l'impureté de la Seine et celle des puits riverains, contaminés par l'infiltration. Sa philanthropie orgueilleuse trouvait d'ailleurs, dans la réalisation de cette œuvre, divers avantages pratiques dont profiterait, en même temps que l'usinier, le candidat aux élections du Conseil général. L'engouement dont il s'était récemment pris pour Arden, — engouement justifié et au delà par la perfection des plans que l'ingénieur avait tracés pour l'établissement de la filature russe, — l'avait décidé à mettre les travaux en train, aussitôt les études préliminaires terminées.

— Tiens! s'écria l'oncle, voilà mademoiselle de la Bienfaisance. Je t'y prends, à venir encore prêcher l'anarchie chez moi!

Il était de bonne humeur, il se frotta les mains, la regarda de côté, de son air d'ironie bienveillante.

— Nous allons voir les travaux. Est-ce qu'on t'emmène?

Hélène sans façon acceptait.

— Monte là, dit M. Dugast. Je me mettrai derrière.

Elle s'asseyait à côté d'Arden. Ils avaient échangé un « bonjour » cordial, lui tout à ses idées, sans la moindre nuance de galanterie, elle, avec un franc plaisir, où elle oubliait d'être femme et coquette. Même, à la réflexion, elle trouva qu'il aurait bien pu l'honorer d'un regard, car elle se sentait jolie, aujourd'hui, avec son instinctive joie de vivre et le reflet lumineux de la belle matinée au visage. L'automobile se mettait en marche. Hélène examinait l'ingénieur dans son vêtement sobre, penché sur les appareils. D'une main nerveuse et brune, il assurait le levier, réglait de l'autre une manette. Il regardait devant lui, bien droit. Autour d'eux la plaine incendiée de soleil étendait la terre sèche des chaumes ras et des prés; un petit nuage blanc flottait très haut, dans l'azur. La grand'route étala son ruban gris. Hélène sentait à son front, à ses joues, dans ses cheveux, le vent tiède de la course, un souffle sain et fort.

XVIII

Trois lettres reçues dans le courant de la semaine, — la première de Minna, l'invitant à déjeuner avec promesse de nouvelles, les autres de Louise Guilbert et de Denise, entrée depuis quinze jours aux Chemins de fer réunis, — décidaient Hélène à secouer la paresse qui invariablement la retenait à la Neuville, sitôt reprise au charme de cette vie reposante.

Le roulement doux de la voiture, l'intime beauté du paysage élargissant son cercle de bois et de labours jusqu'à l'horizon des falaises où le fleuve recourbait sa boucle d'or, l'enveloppaient d'une caresse fluide. Ce fut seulement au sommet de la côte de Sainte-Flaive qu'elle eut d'avance la fatigue de la dure journée, en pleine fournaise. Paris devait être odieux par cette chaleur; sans parler des commissions dont sa mère l'avait abondamment chargée... Elle se reprocha sa légère mauvaise humeur : Denise, Minna, Louise, toutes seraient contentes de la voir; elle saurait aussi ce que devenait Gabrielle Duval, partie pour se soigner à la campagne chez des cousins, près de Sens.

Au sortir de la gare Saint-Lazare, des figures de provinciaux et d'étrangers, les volets clos des appartemens, les chaussées poudreuses aux arbres déjà roux et grillés donnaient à Paris sa déplaisante physionomie d'été. Quelques courses, et, à onze heures, elle trouvait Minna au rendez-vous, déjà installée à la petite table d'une brasserie rue Montmartre, où son amie prenait ses repas, quand elle ne se les faisait pas monter à *l'Avenir*. Sa vie était en effet des plus simples, bornée à la location d'un modeste appartement meublé. Elle-même, par principe, faisait son lit, sa chambre; elle mettait son amour-propre et sa dignité à se suffire, presque tous ses revenus passant à des charités secrètes.

Minna, en l'apercevant, ferma le livre qu'elle lisait et, joyeusement, la fit asseoir en face d'elle. Sans prêter attention au public spécial du restaurant, gens d'affaires et de journaux, qui dépêchaient un déjeuner sommaire, les deux femmes se racontaient, à demi-mots, tout ce qui les intéressait. Hélène eut vite fait.

— A vous, maintenant, dit-elle curieuse.

Un garçon chauve, glissant avec une vélocité d'acrobate, apportait à bout de bras un échafaudage de portions en équilibre. Par enchantement les assiettes étaient changées. Dans des petits plats de métal, un demi-poulet, des tomates farcies s'abattirent.

— Oh! moi, dit Minna, c'est très simple. Je cesse la publication de *l'Avenir*.

Hélène sursauta, un reproche dans ses yeux amis. Minna comprit :

— Non, ma petite. Je n'avais aucun motif d'accepter votre argent. Le journal a vécu trois ans tant bien que mal sans nuire aux intérêts de personne, — et soyez sûre que je ne me suis pas ruinée. J'ai dit ce que j'avais à dire. Dans la famille, comme dans la société, il y a tout à attendre, tout à espérer de la femme, dès qu'elle cessera d'être une esclave, endormie dans le sentiment de son irresponsabilité. Qu'on l'instruise et qu'on l'affranchisse! Peut-être mes paroles n'auront pas été entièrement perdues; il y a tant à faire en France...

— Quel dommage! répétait Hélène sincèrement peinée. Personne ne redira comme vous ces vérités-là. Vous les exprimiez avec un tel bon sens, une raison si patiente et si haute...

La nouvelle ne la surprenait qu'à demi. Elle savait bien qu'emportée par son caractère aventureux, son vaste amour de l'humanité, Minna ne pouvait consacrer toute son existence à labourer

sans cesse le même sillon. Elle jetait la bonne semence en passant, elle ne pouvait attendre de la voir lever. Mais Hélène, sachant combien le champ était vaste et la besogne ingrate, regrettait qu'elle ne pût continuer encore. Il fallait, dans un pays aussi léger que le nôtre, toujours diverti par des préoccupations nouvelles, une propagande têtue, infatigable. Les courans d'opinion n'y avaient chance de durer que soutenus par un effort constant.

— Bah! reprit Minna, vous êtes un peuple généreux. Il suffisait de donner le branle... Partout le mouvement s'accentue; on a beau être en retard en France, vous n'échapperez pas à la loi fatale du progrès.

Muette maintenant, la noble femme rêvait à ce développement universel des idées féministes qui, de l'Angleterre et de l'Amérique, gagnaient la plupart des États d'Europe, partout où les conditions économiques ont renversé ou rétréci l'antique foyer, chassé la femme hors de la maison à la poursuite hasardeuse du pain. Elle avait foi, malgré tout, dans l'avenir, se réjouissait à la pensée du bien qu'ici et là, il lui restait à faire. Hélène la questionna sur ses projets. Minna comptait à la fin de novembre aller donner une série de conférences en Australie; comme d'ailleurs on la payait bien, ses pauvres n'y perdraient pas. Hélène une minute l'envia : cette courageuse indépendance, ce beau voyage... Puis elle lui fit promettre de venir passer avant son départ une bonne semaine à la Neuville. En attendant, il fallait songer à caser Flénu. Elles se quittèrent rue du Croissant.

Maintenant un bref bonjour à Louise Guilbert, rue de Lubeck, avant l'heure de la consultation. Hélène la trouvait déjà dans son cabinet de travail, une pièce claire dont quelques bibelots d'art égayaient la sévérité professionnelle. Louise aussitôt lui parlait en termes attristés de leur amie Gabrielle à qui la campagne, après un mieux marqué, n'apportait aucun soulagement. La pauvre fille s'en allait doucement, ayant dépensé à la lutte passée tout ce qu'elle avait d'énergie. Et de sa voix nette, le joli médecin la disait condamnée, victime de la concurrence, du travail forcé. Elles écartaient d'un silence ce pénible sujet, sautaient à d'autres propos.

— Et Mlle Bleuet! s'écria Louise. Vous savez que Du Marty s'est rangé. On ne le voit plus chez la dame. Un gros monsieur, père de famille, lui a succédé. Et voilà les mœurs! Où en sont les affaires de votre cousine?

— Ne m'en parlez pas, dit Hélène. Mon grand-père fait tout

pour qu'un pardon réciproque intervienne, — une belle réconciliation, apparente sinon réelle, qui couvre leur double faute aux yeux du monde. Toujours le mensonge! La maison est en ruines, on recrépit la façade. Il paraît que c'est plus moral!

Un rire ironique les mettait d'accord.

— Je me sauve. J'ai des tas de commissions, et puis, avant mon train, il faut que j'embrasse Denise...

Vers cinq heures, à l'Administration centrale des Chemins de fer réunis, elle pénétrait dans la loge fastueuse d'un concierge galonné.

— Mme Simonin?

Le gros homme consulta une pancarte, et avec importance :

— Au fond de la cour, escalier B, cinquième étage, bureau des Comptes de route.

A l'endroit désigné, un garçon de bureau alla chercher Denise qui, à la vue d'Hélène, rougit et sourit. La jeune femme avait encore quelques minutes de service à faire. Arrivée à 10 heures, elle devait fournir sept heures de travail d'affilée. Elle déjeunait chez elle, le matin, puis conduisait ses enfans à la pension, munis d'un humble panier à provisions. Elle-même emportait dans un petit sac de quoi goûter; car il y avait loin de son premier repas au dîner. Elle avait préféré cet arrangement, plutôt que de venir dès 8 heures et demie et de prélever, comme plusieurs de ses compagnes, deux heures pour le déjeuner. De la sorte elle pouvait donner plus longtemps à son ménage. Simonin, lui, mangeait, à midi, au restaurant. Aussi embarrassée de recevoir Hélène dans le couloir devant le garçon de bureau que de la faire entrer dans la salle où elle travaillait avec quinze employées, Denise se décidait pour ce dernier parti, montrait le chemin à son amie. Hélène lui trouva dans sa pauvre robe noire à col et poignets blancs un air de pensionnaire malheureuse, éternellement vouée à de durs pensums.

Elles entraient dans la grande pièce où régnait une odeur chaude. Des têtes curieuses se levèrent au-dessus des registres; des regards suivirent jalousement Hélène jusqu'au bureau où Denise lui donna sa chaise, elle restant debout.

— Je ne t'empêche pas de travailler?

— Non, non, j'ai fini, répondit Denise à mi-voix, en rangeant une liasse de papiers.

Elle expliqua sa besogne : une vérification d'additions perpé-

tuelles ou bien encore le pointage des feuilles d'expédition et d'arrivée, — occupation machinale qui, à la longue, l'accablait d'une stupeur. Ce qu'elle ne disait pas, c'est qu'elle allait encore emporter ce soir chez elle du travail supplémentaire, pour ajouter par ce maigre gain, payé dix sous l'heure, quelque chose au dérisoire traitement qu'elle touchait : 3 francs par jour, à peine 72 francs par mois. Et elle n'avait pu entrer dans ce bagne que sur de puissantes recommandations! Les cadres regorgeaient. Des centaines et des centaines de demandes d'admission continuaient à s'empiler...

Hélène jetait un long regard sur ces femmes, pour la plupart de condition médiocre, où la distinction de Denise tranchait : de grosses mères communes, quelques vieilles filles. Une figure fine et douloureuse attira son attention; c'était une jeune fille à diplômes, une de ces innombrables déclassées, à qui leur instruction supérieure n'assure même pas de quoi vivre. Une autre, blonde à l'air pimpant de grisette, était en train de se mettre de la poudre de riz devant une glace de poche. Leur journée à peu près finie, toutes rangeaient lentement leurs affaires, fermaient à clef leurs tiroirs, serraient, dans les cartons qui leur servaient d'armoires, l'une un reste de charcuterie, l'autre deux œufs destinés à son déjeuner du lendemain. On avait mis à la disposition de celles qui désiraient manger au bureau, expliqua Denise, un fourneau à gaz dans le passage des cabinets. Elles allaient à tour de rôle y faire cuire ou réchauffer leur maigre pitance. Denise prit dans un verre deux roses chétives qui y trempaient, don d'une camarade habitant la banlieue. Presque toutes avaient devant elles une fleur, un brin de feuillage, qui leur rappelaient le chez-soi, le grand air dont elles ne jouissaient que le dimanche. Cinq heures sonnèrent.

— Nous pouvons partir, dit Denise.

Elles se trouvaient dans l'escalier au milieu d'un flot d'employées dont le visage morne s'éclairait à mesure, semblait secouer la fatigue et le poids de la journée. Dans la rue, toutes respiraient joyeusement, redevenaient elles-mêmes. Denise accompagnait Hélène à la gare, dissimulant de son mieux combien cette vie nouvelle lui était dure. Ah! sans les petits... En la quittant, Hélène la sentit plus démontée que jamais, retenant courageusement ses larmes. Et dans le wagon, dans la voiture qui la ramenait de Mantes à la Neuville, elle pensait, le long de la route

embaumée de la bonne odeur de la terre, à cette misère en habits décens, à ce servage de tant de femmes de la classe bourgeoise, aussi cruel, relativement, que le servage des prolétaires. Sur l'usine à paperasses comme sur la filature, la même rigueur administrative pesait, la même loi terrible du pain à gagner, l'écrasement de la tyrannie sociale. Denise, affinée, en souffrait plus qu'une autre; et, renversée contre le dossier du landau, Hélène trouva presque à charge sa vie confortable et facile; une amertume lui gâta la beauté du soir, le rayonnement tiède de l'heure sur les champs dorés et sur le fleuve où coulaient d'éclatans reflets roses.

Le lendemain, en se mettant à table, Mme Dugast, qui avait été passer la matinée à la Chesnaye et qui en était revenue avec un air mystérieux, offrait en silence les hors-d'œuvre à sa fille, avec des yeux si bavards, une telle envie aux lèvres de lâcher son secret, qu'Hélène, intriguée, demanda :

— Il y a donc du nouveau?

Mme Dugast hocha la tête.

— Devine!

Et ne pouvant contenir plus longtemps son émoi :

— Yvonne se marie.

— Et avec qui? s'écria Hélène à mille lieues de pressentir la vérité.

Mme Dugast, si persuadée qu'elle fût qu'un mariage était toujours un événement heureux, ne put s'empêcher de rougir un peu.

— Comment? tu ne devines pas... Mais le comte Soulier, naturellement.

Hélène eut un silence éloquent.

— Oui, je sais ce que tu vas me dire. La différence d'âge? Mais, ma bonne petite, qu'est-ce que cela, quand le cœur est jeune? Le comte est si bon, il aime tant Yvonne! Et puis un homme d'expérience est souvent un meilleur guide. Il est moins exposé lui-même aux tentations, il n'a plus besoin que du calme, du repos de la famille.

— Pourquoi pas un invalide, alors?

Mme Dugast se récria :

— Tu exagères toujours! Le comte est encore très bien. Je le regardais hier, je n'étais pas prévenue... Eh bien! il est étonnant, je te jure! Je le voyais de dos, il a l'air d'un jeune homme.

— Mais de face?

— Voyons, ma chère, tu le calomnies. Il paraît à peine quarante ans. Tante Portier m'a confié qu'il était question de l'affaire depuis un mois déjà. La seule chose qui retînt un peu le comte, c'étaient ces tristes histoires de Germaine et de Du Marty. Mais aujourd'hui où il faut espérer que tout se dénouera pacifiquement, il n'a pu modérer davantage sa passion. Yvonne, dès le premier jour, l'a considéré comme un excellent parti ; tout était déjà convenu entre eux. Il ne restait plus qu'à faire les premières ouvertures à l'oncle. Rien n'est encore décidé pour la date ; on s'est seulement mis d'accord en principe. Le comte Soulier est tellement riche, tellement généreux qu'il me paraît impossible, tout à fait impossible qu'Yvonne ne soit pas très heureuse. Intelligente comme elle est, elle fera de son mari ce qu'elle voudra.

— C'est bien ce qui m'inquiète, dit gravement Hélène. Je n'ai pas les mêmes idées que toi sur le mariage, ni sur le caractère d'Yvonne.

Ces mots tombèrent d'un ton si net que l'enthousiasme de sa mère en fut refroidi. Mme Dugast prévit une discussion et préféra se taire, tandis qu'Hélène, une petite moue de dégoût au coin de la bouche, s'ingéniait elle-même à trouver d'autres sujets de conversation.

Trois jours après, les Pierron arrivaient. Mme Dugast, seule, avait été les chercher à la gare. Hélène, rentrant d'une visite projetée depuis quelque temps aux travaux du puits artésien, — les explications d'Arden l'intéressaient vivement, — survenait à point pour les voir descendre de voiture. Elle les trouva encore vieillis, lui plus desséché que jamais, elle appesantie, les paupières lourdes ; sa vue aussi baissait. La surdité complète de grand'mère Zoé, la rigidité glacée de M. Pierron semblaient les séparer de plus en plus de la vie, couple momifié où ne subsistait que le mécanisme des habitudes, si étrangers à tout qu'ils ne jouissaient même pas de la campagne. Dès le lendemain ils reprenaient leurs manies, tous deux confinés dans la maison, redoutant l'humidité des arbres et de l'eau. Les heures s'usaient, pour l'une, en interminables patiences, pour l'autre, en lecture d'ouvrages spéciaux, toujours relatifs à l'éternel problème des lois. Cependant M. Pierron poursuivait son espoir, il allait chaque jour à la Chesnaye : on le voyait en conciliabule avec l'oncle dont la déférence le flattait, en entretiens avec Germaine qu'il sermonnait. S'il n'eût dépendu que de lui, la réconciliation eût été faite demain ; mais il

fallait achever d'y amener délicatement Du Marty. Le sportsman, fatigué de la prolongation des pourparlers, de l'insistance de ses conseils, avait fini par consentir à ce que le divorce fût prononcé contre lui. Que lui voulait-on encore? Le comte Soulier, stylé par M. Pierron et Marcel Dugast, stimulé surtout par son propre désir de voir aplanies toutes les difficultés de la famille où il allait entrer, s'était entremis de son mieux. Il s'efforçait de convaincre Du Marty que son intérêt le plus évident (pas de procès ennuyeux, pas de complication d'affaires!) était de reprendre officiellement la vie commune, chacun conservant sa liberté personnelle. Il agirait en galant homme, assurerait son repos, sa situation. Et lui, Soulier, lui demandait cela comme un service personnel; sa reconnaissance serait toujours aux ordres de son beau-frère... Habilement il flattait la marotte de Du Marty, parlait courses, laissait entrevoir la fondation d'une grande écurie. Et de guerre lasse, le sportsman, sans avoir dit encore le oui formel, faisait espérer une solution favorable où les commodités de chacun trouveraient leur compte.

Septembre était venu, avec son air plus vif, son ciel plus pâle, l'insensible décoloration des verdures. Les Pierron étaient là depuis une quinzaine, lorsqu'un après-midi le facteur apporta une lettre dont Hélène reconnut l'écriture, aperçue déjà sur un album d'Yvonne. Les superbes armoiries du comte Soulier cachetaient l'enveloppe. Elle la remettait elle-même à son grand-père. M. Pierron ne put dissimuler sa satisfaction. C'était la bonne nouvelle.

— Soulier annonce qu'il viendra dîner samedi à la Chesnaye, avec le réfractaire. Allons au château; il faut prévenir ton oncle.

— Et Germaine! fit Hélène avec une nuance d'irrespect.

— C'est une idée, petite. Tu n'as qu'à m'accompagner. Tu sauras, mieux que moi, la préparer à ce grand bonheur qu'elle ne mérite pas.

— Vous êtes trop bon, continuait-elle.

Mais sa répugnance à tremper le moins du monde dans une négociation pareille cédait à la curiosité de savoir ce que sa cousine pouvait penser au juste. Elle suivit M. Pierron, ravi de l'heureux succès de sa diplomatie. Il avait conscience d'appliquer une fois de plus les infaillibles règles de la morale mondaine. Qu'une telle conclusion fût tout bonnement l'adultère légalisé, l'idée ne lui en venait même pas. Il s'en tenait à la convention des appa-

rences, satisfait, avec le monde dans lequel il vivait, du mensonge de cet accord tacite, mille fois plus immoral pourtant qu'une franche rupture.

Mais Yvonne et Germaine étaient parties en yole. Ils ne trouvèrent que Pierre Arden qui conférait avec M. Dugast. L'ingénieur se levait justement, et, comme Hélène, peu soucieuse d'assister à l'entretien de son grand-père et de son oncle, manifestait l'intention d'aller à la rencontre de ses cousines, au bord de l'eau, Arden, qui rejoignait le bac, fit route un instant avec elle. Ils longeaient les grandes pelouses, atteignaient la terrasse aux tilleuls; on apercevait de là la fuite du fleuve vers la Roche-Guyon, une ou deux petites îles dont le rideau d'arbres cachait en partie Moranges, et plus loin, dans la lumière claire, l'oasis verte d'Hautneuil, au pied de la falaise.

Leurs paroles bientôt tombèrent; un silence qui ne leur causait pas de gêne, au lieu d'éloigner leurs pensées, les rapprochait. Arden, au bout d'une minute, reprit :

— J'ai reçu hier des nouvelles de votre frère. Il va bien. L'usine est à moitié construite; elle fonctionnera bientôt.

Il parla de ses plans, du pays où vivait André. Il en connaissait les ressources, les beautés. Son sens pratique n'excluait pas un vif sentiment de la nature, qui perçait sous les mots simples de l'homme d'action. Il ne disait que des choses indifférentes, mais une sympathie s'en dégageait. Hélène, avec l'intérêt d'un camarade, le questionna sur son œuvre de là-bas, ce chemin de fer dont il parlait avec tant d'enthousiasme, à Brighton. Alors il trouva des phrases vivantes, où, sous une modestie vraie, éclataient l'amour du péril vaincu, la beauté de l'effort. Hélène avait appris par d'autres que cette entreprise lointaine égalait, surpassait les travaux d'art les plus étonnans, la percée du Gothard même et du Simplon. Arden dépeignit, à traits précis qui entraient dans le souvenir, la pittoresque horreur de cette gorge de Darial, les Portes Sarmates des anciens. Il avait vécu là pendant des années, tantôt cramponné au roc, à une altitude vertigineuse, sans autre jour qu'une étroite bande de ciel, tantôt plongé dans la nuit de tunnels sans fin. Une part de sa vie s'était écoulée ainsi. Maintenant il rêvait d'une expédition nouvelle. Il construirait l'année prochaine un viaduc dans les Cévennes. Et puis il eût voulu se remettre en route, prétendant qu'on respirait mieux dans une solitude inexplorée. Il avait cet orgueil légitime du

pionnier obscur qui croit son œuvre utile, se voue entier à la cause sainte du Progrès. Madagascar le tentait.

Soudain, sentant l'attention d'Hélène suspendue à ses paroles, il s'arrêta court. La flamme de ses yeux s'éteignit, et, gauche, il s'en voulut, étonné, — lui qui se livrait si peu, — de sa loquacité subite. Heureusement, derrière l'île, la yole apparaissait, lancée en flèche. Yvonne à l'arrière les reconnut. Germaine poussa son *Eho!* joyeux. Hélène agita son ombrelle, descendit en silence avec Arden jusqu'à la berge. Là, comme le bac chargé d'une voiture de foin allait démarrer, il la quitta si brusquement qu'elle en fut presque décontenancée... « Curieuse nature, se dit-elle, si sauvage, et pourtant d'une si jeune, d'une si belle sincérité... » Le bac s'éloignait avec lenteur, sans que ni l'un ni l'autre, pensifs, songeassent à se faire signe, à se regarder seulement. Mais un bruissement d'herbes couchées se fit entendre, la yole abordait.

— Eh bien! cria Yvonne, quoi de neuf?

— Grand-père a reçu une lettre du comte, dit Hélène. C'est toi qu'elle concerne, Germaine.

La jeune femme, toute rose de mouvement, devint blanche.

— Mon mari consent?

Et sur ses yeux triomphans, passa, dans un éclair de mépris, toute sa rancune vengée. Yvonne lui sautait au cou, esquissait un pas de danse :

— Ah! ma chérie, comme nous allons être heureuses!

XIX

Toutes les hautes portes-fenêtres du rez-de-chaussée ouvertes sur la rayonnante après-midi d'octobre, la Chesnaye, de la terrasse et des pelouses en grande toilette aux salons emplis de fleurs, n'était qu'agitation joyeuse, va-et-vient de robes claires, rumeurs et dispersion d'invités. On était, depuis une demi-heure, revenu de l'église où avaient été célébrées les noces pompeuses du comte et de la comtesse Soulier. L'évêque de Mantes officiait; des chanteurs et des musiciens de l'Opéra et de l'Opéra-Comique avaient fait retentir l'humble vaisseau rustique du tonnerre des orgues et de l'allégresse des voix. On avait également apprécié la fine allocution de Monseigneur, son allusion discrète aux mérites des deux familles, aux avantages sociaux de cette heureuse union.

Près de trois cents personnes, — noblesse des environs,

personnel administratif du département, officiers de Paris et de Rouen égayant l'assemblée de l'éclat de leurs uniformes, — toutes les relations industrielles et mondaines des Dugast étaient répandues dans les vastes pièces du rez-de-chaussée et les jardins. Le lunch était servi sur la terrasse où s'allongeait une table immense abritée d'un velum. Félicitations et vœux s'empressaient autour des jeunes mariés et de Marcel Dugast.

Aussitôt le rapprochement opéré entre Germaine et Du Marty, le comte Soulier n'avait eu cesse que la date de son mariage fût arrêtée, et dans les préparatifs fiévreux, trousseau, ameublemens, le 15 octobre était arrivé vite. Journée splendide, où s'accomplissait, sous les yeux bienveillans de l'élite convoquée, cette double fête de famille, l'union d'Yvonne et du comte, la réunion de Germaine et de Du Marty.

Svelte dans sa redingote grise, l'heureux sexagénaire justifiait la bonne opinion de Mme Dugast. Les favoris noirs et le teint frais, il recevait avec fatuité les complimens, et, tout guilleret, il n'avait d'yeux que pour Yvonne qui, très élégante dans sa robe de mariée, point d'Alençon sur moire blanche, s'efforçait de garder un maintien digne que démentaient ses yeux brillans, sa bouche rieuse, ses cheveux fous sous le piquet de fleurs d'oranger. Gourmé d'autre part sur un haut col luisant, Du Marty arborait un visage affable et correct. Ses moustaches de chat, son monocle provocant semblaient vouloir tenir toute allusion à distance. Il mangeait avec appétit d'un aspic de foie gras, en homme qui se sait le maître, résolu à tirer tout le parti possible de la situation. Germaine cependant, délicieuse dans un corsage rose, minaudait et coquetait avec une insouciance et une sérénité parfaites. Leur froideur des premiers jours s'était fondue en une politesse charmante, bornée à quelques paroles; ils n'avaient désormais de commun que le nom, échangeaient à peine à table quelques idées banales, vivaient chacun de leur côté. On eût dit à les voir que rien ne se fût passé. Leur entente paraissait au beau fixe.

Le mensonge mondain, épanoui autour des deux couples, apportait au premier, en révérences, en poignées de main, en protestations de dévouement et d'amitié, l'encens frelaté qui est l'accompagnement habituel de tout mariage riche. Une discrétion souriante, une plate approbation s'inclinaient devant le second, avec cette complaisance qui, le dos tourné, crève en sarcasmes et en fiel.

La tante Portier, dont la dignité était incomparable, faisait les honneurs, vêtue d'une magnifique robe de brocart violet. Un coiffeur venu de Paris pour onduler les cheveux d'Yvonne avait échafaudé avec art le chignon majestueux de la vieille dame. Elle promenait, d'un groupe à l'autre, son visage rond, fleuri d'une onction satisfaite. Une telle journée était l'apothéose de ses désirs, le couronnement de la belle éducation qu'elle avait, avec tant de patience et de peine, inculquée à ses deux nièces. Et songeant avec une orgueilleuse modestie à l'heureux avenir ouvert devant Yvonne, rouvert devant Germaine, elle envisageait avec un réel soulagement la perspective de se reposer enfin sur ses lauriers. Ses fonctions de chaperon prenaient fin brillamment. Elle conservait pourtant un ressentiment féroce, dissimulé sous la plus sereine amabilité, à l'endroit de Du Marty, dont l'urbanité nouvelle ne parviendrait jamais à lui faire oublier les grossièretés passées.

Quant à l'oncle, il portait beau, trouvant moyen de distribuer à chacun sa part d'attentions et de remerciemens, tour à tour déférent, familier, protecteur, galant. Il allait d'une vieille dame au préfet, du préfet à l'évêque, de l'évêque au colonel de chasseurs. Lui aussi voyait dans ce grand jour la récompense de ses efforts, la sanction de son succès. Il jouissait du solide établissement de ses filles, enveloppait d'un égal sentiment d'affable supériorité l'amour sénile de Soulier et la capitulation de Du Marty. Un des premiers industriels de la province, conseiller général depuis huit jours, fort de sa valeur sociale et de sa philanthropie, il voyait dans ces événemens la glorification de ses principes. Jamais les mots d'Autorité, de Morale, de Progrès n'avaient sonné dans sa bouche avec une ampleur plus convaincue. Tout était bien, tout était beau.

— Eh bien, petite mère, dit Hélène à Mme Dugast qui penchée contre la balustrade de la terrasse regardait les pelouses en pente où se mêlaient les ombrelles vives, les épaulettes d'argent et d'or, la tache rouge des garances... Tu n'es pas trop fatiguée?

Mme Dugast affirma que non. Mais son air las la démentait. Au milieu de ce tumulte et de cette fête, elle se sentait triste, déplacée. Elle songeait aux absens, son mari, son fils. Hélène la comprit, l'embrassa gentiment. Elle aussi avait le cœur serré, jugeant dans son honnêteté que telle n'était pas la véritable vie, révoltée au fond d'elle-même par cette tolérance et cette hypocrisie.

D'un regard circulaire elle embrassa le spectacle. Assise à l'un des bouts de la table, grand'mère Zoé cueillait d'un geste gourmand des cerises au sucre dans leur corolle de papier plissé. Elle les dégustait avec une volupté lente, comme si toutes les joies du monde eussent été concentrées là. Grand-père Pierron causait avec un président de tribunal. Il laissait tomber, sur le front chauve de son interlocuteur, ses paroles une à une, confit dans son sacerdoce de juriste qu'auréolaient encore le souvenir et l'autorité du grand Onésime Pierron.

Plus loin le beau Dormoy, toujours aussi à l'aise, — il l'avait saluée avant l'église avec une assurance tranquille, une courtoisie dont elle avait cette fois perçu l'absolue indifférence, — faisait des grâces auprès de la richissime Rose Ythier, une cousine des Bourrel. A demi bossue malgré l'adresse du couturier, la laide jeune personne avait beau sourire, elle ne parvenait pas à le regarder en même temps des deux yeux, étant bigle. Mais quel parti magnifique!

Des voix au-dessous d'elle lui firent tourner la tête. Les lieutenans Ythier-Bourrel et de Céry passaient sans la voir le long de la terrasse. Avec cet air goguenard des gens qui ne se croient pas observés, ils exerçaient, l'un sa rosserie désœuvrée, l'autre sa rancune amère de prétendant évincé.

— Oui, mon cher, disait de Céry. Ce matin en arrivant, la vieille marquise de Traverset à qui on présentait le bel époux s'est écriée, trompée par l'âge, — tu sais si elle est distraite! — « Comme monsieur votre fils doit être heureux... Une si jolie femme! » Elle l'avait pris pour le beau-père.

Hélène blessée, moins encore du ton que de la justesse de la remarque, s'éloigna. Pas une figure qui ne lui fût antipathique. Elle cherchait en vain des yeux francs, un visage cordial, elle ne savait qui. Un groupe qu'elle croisa se tut maladroitement à son passage. Elle eut l'impression qu'on parlait d'elle... Un écho sans doute des insinuations de Vernières?... Bah! elle ne s'en troublait guère... La maussaderie de Schmett, aperçu soudain contre un des grands vases de marbre, la divertit. Il tortillait d'un air détaché sa barbe frisottante, dardait à la dérobée sur Yvonne un regard rageur et sournois. L'expression de convoitise et de ruse en était telle qu'Hélène y lut clairement le vil espoir d'une revanche, l'attente de l'occasion propice. Et tel quel, avec son nez crochu, ses yeux de proie, il était vraiment bien laid à voir.

Son dégoût s'accentua : elle contemplait Simonin, en tête à tête amical avec Du Marty. Un air d'admirable loyauté illuminait les traits animés du cousin. Sans doute il offrait au sportsman de s'entremettre pour un achat délicat, quelque pouliche à grandes espérances... car ses capacités, son savoir-faire touchaient à tout. Du Marty, séduit, l'écoutait avec un sourire. Mais l'oncle l'appelait d'un signe pour le présenter à un vieux sénateur congestionné... « Nous en recauserons, » sembla-t-il dire, avec un geste bon enfant... S'il avait su ! pensa Hélène. Mais au front imperturbable, aux courbettes empressées de Simonin, comment deviner que le même homme, quelques mois plus tôt, l'avait traîtreusement vendu pour un billet de banque ?

Maintenant, abandonné à lui-même, l'aimable écumeur sifflait une coupe de champagne, et constatant négligemment que la marque était bonne, il s'en fit reverser une fois de plus par un maître d'hôtel. Ne sachant jamais quel dîner il ferait le soir, il avait la sage habitude, chaque fois que l'aubaine d'un lunch semblable se présentait, d'y faire largement honneur. Et devant la façon recueillie dont il humait la mousse légère, Hélène invinciblement pensa à la maigre tartine de pain rassis que Denise avait emportée dans son sac. Elle la revit, à cette minute où Simonin paradait et se rassasiait, courbée sur les pages d'un registre, épluchant les colonnes noires de chiffres, s'usant à la peine, perdant chaque jour un peu plus de grâce et de fraîcheur, tout cela pour que son mari trouvât en rentrant la nappe claire et le couvert mis.

Alors, dans cette cohue où, sous le masque des complimens et des fadaises, se pressaient, se cachaient tant de passions en jeu, où elle ne distinguait que des visages tendus par la cupidité, l'ambition, l'envie, tout le bas élan de la nature humaine, Hélène étouffa. Elle ne put supporter davantage, à ce moment, cet air vicié, cette atmosphère spéciale de fausseté, d'entente complice que développent invariablement le coudoiement et le choc des égoïsmes, lorsqu'ils sont aux prises dans la mêlée sociale.

A l'exception de sa mère, pas un de ces êtres sur qui elle eût pu se reposer ; pas un à qui confier ce qu'elle éprouvait. Le sentiment d'une solitude affreuse lui serra le cœur. Elle descendit dans les jardins, traversa le sous-bois de sapins et de chênes. Les volets clos du pavillon inhabité la frappèrent comme une ironie ; Germaine avait repris au château sa chambre de jeune fille, on

avait aménagé pour Du Marty un des appartemens d'amis. Sa détresse intime était si grande qu'elle avait une envie absurde de pleurer, une de ces envies irrésistibles que souvent rien de précis ne motive. La vue d'Arden, au détour d'une allée, lui fut un soulagement. Il lui sembla qu'elle retrouvait celui qu'elle avait en vain cherché parmi tant de visages hostiles ou indifférens. Elle eut plaisir à contempler ses yeux francs, son air cordial; car depuis quelques jours, la sauvagerie d'Arden s'apprivoisait. Près d'elle, il se laissait aller à présent à causer en camarade, très réservé d'ailleurs sur sa vie intime, mais plus expansif à mesure sur ses projets, ses goûts, ses ambitions. Sans doute il ressentait la même bonne surprise; il s'avança d'un air de confiance joyeuse.

— Où étiez-vous donc? demanda Hélène. On ne vous a pas vu depuis le matin.

Il s'excusa sur une migraine prise à l'église. La chaleur, les parfums... Il avait toujours eu horreur de ces fêtes-là. Il n'aimait pas le monde.

— Je comprends ça, dit Hélène.

— Je me suis défilé après les complimens d'usage. Votre cousine était charmante pourtant, dans sa robe blanche...

Sceptique, elle sourit :

— Vous êtes comme ce vieux général qui répondait aux reproches de ses amis : « De quoi vous plaignez-vous? Je vous ai bien dit la vérité, si je ne vous ai pas dit toute la vérité! »

Arden rougit. Il dut avouer qu'il trouvait Mlle Yvonne trop jeune.

— Une façon délicate d'insinuer que son mari est trop vieux? reprit Hélène.

Arden la regarda bien en face.

— Franchement, vous qui connaissez votre cousine, comment expliquez-vous un mariage pareil? Elle est riche, elle est jolie. Qui la forçait de prendre un tel Céladon?

Elle réfléchit un instant, ne put trouver d'autre raison qu'une idée préconçue chez Yvonne de n'épouser qu'un homme assez âgé pour être sûre d'en rester aimée, assez docile pour le soumettre à toutes ses fantaisies. Craignant de trouver un maître, elle s'était assurée d'un esclave. Calcul bien peu digne d'une jeune fille; mais calcul trop fréquent aujourd'hui où le mariage n'est le plus souvent qu'une affaire... Elle secoua la tête, avouant

de la sorte que, si elle pouvait trouver une explication, elle ne pouvait trouver d'excuse. Arden, par délicatesse, n'insistait pas, mais elle vit bien qu'il la comprenait; ils firent quelques pas en silence, leurs pensées à l'unisson. Hélène devina qu'il interprétait comme elle et l'union disproportionnée d'Yvonne et ce qu'il y avait de honteux dans la réconciliation officielle de Germaine, ainsi que dans la souriante acceptation de tous.

Ils arrivaient, sans s'en être aperçus, à la terrasse de la berge où des employés de Ruggieri dressaient les différentes pièces du feu d'artifice. Des squelettes géométriques découpaient leurs lignes hérissées de fusées, sur le ciel clair. Le dessin du bouquet figurait une locomotive à roues de soleils tournans, symbolisant sans doute le progrès; de la cheminée devait jaillir une gerbe de flammes, où, dans une apothéose de feux de Bengale on lirait en lettres éblouissantes : « Vive la Mariée! »

De Moranges, le peuple de l'usine prendrait ainsi sa part des réjouissances, s'émerveillerait à la féerie multicolore. Marcel Dugast avait d'ailleurs voulu que la fête fût partagée par une partie de son personnel. Un banquet de quatre-vingts couverts réunirait à six heures, dans la cour du château, les contremaîtres et les plus vieux et les meilleurs parmi les ouvriers et les ouvrières. Des gratifications avaient été distribuées à tous les autres, et, de même que pour le mariage de Germaine, une forte somme versée à la caisse de secours. Il estimait que de pareils exemples étaient salutaires, servaient les intérêts de la morale publique autant que les siens propres.

Comme Hélène et Arden allaient regagner les pelouses, ils virent entrer par la grande grille dorée du bord de l'eau le docteur Hulin. Il sautait de son cabriolet, jetait les guides au petit paysan qui lui servait de groom et, d'un pas leste, il se hâtait vers le château, en homme pressé de rattraper le temps perdu.

— D'où venez-vous si tard, mon bon docteur? jeta Hélène, au moment où ils se rejoignaient.

Il expliqua qu'on était venu l'appeler avant la fin de la messe, deux ivrognes d'Hautneuil s'étant grièvement blessés à coups de bouteilles. Il avait dû panser à l'un une balafre horrible du front, à l'autre, une coupure béante au poignet. Il mourait de faim. « Quels sauvages! »... Chemin faisant, il raconta aux jeunes gens que la noce ne se limitait pas à la Neuville, vidait Moranges au profit d'Hautneuil. Tous les cabarets étaient pleins, les rues bon-

dées de filles et de pochards. On eût dit la fête du pays... Il s'excusait, pressait le pas vers le lunch.

Hélène, seule, — Arden retrouvant un ami venait de la quitter, — songeait à cet envers sinistre de la comédie qui, depuis le matin, se jouait sous ses yeux, au noir, au lamentable drame de toutes ces misères ruées au vice... Les charités officielles auraient beau faire; ni les bouquets, ni les dons d'argent, célébrés ensuite à grand orchestre par les journaux, n'allégeraient en rien les incurables souffrances de tant d'êtres voués à l'asservissement et à la déchéance. Dans l'alcool, dans les pires dégradations continuaient à se corrompre tant de forces qui auraient pu, qui auraient dû être mieux employées. Part faite des tares héréditaires, étaient-ils entièrement coupables, ces malheureux harcelés par leur vie si bornée et si dure, leur âpre soif d'oubli? Est-ce qu'une telle question resterait toujours insoluble?... Le départ du nouveau ménage pour l'Italie, — Florence, Rome, Naples, — celui des Du Marty pour Spa, — ils avaient jugé de bon goût ce petit déplacement, — n'étaient pas faits pour y remédier sensiblement!

XX

Samedi, 29 octobre.

Mrs Edith Hopkins, White-House
Kirby, Devonshire.

« Chère tante,

« Votre lettre reçue ce matin m'a fait du bien. J'étais triste, ayant appris hier, par un mot de Louise Guilbert, la mort de la pauvre Gabrielle Duval en même temps que son enterrement. Le faire-part a couru après moi. Vous vous rappelez comme elle toussait le jour où nous avons été chez Denise avec Willy. Elle ne s'était jamais bien rétablie... Une phtisie galopante vient de l'emporter. Elle vous avait plu, n'est-ce pas? Je suis sûre que sa perte ne vous laissera pas indifférente. Elle était si modeste et si simple qu'il fallait la connaître pour l'apprécier. Et courageuse avec cela, ne se plaignant jamais de rien! Oui, c'est une belle et bonne petite âme qui s'en va... Vos excellentes nouvelles, le plaisir de vous savoir tous heureux, bien portans, m'ont rendu un peu de joie. Comme White-House doit être paisible avec ses

grandes prairies vaporeuses, sous les hêtres pourpres. Ici, c'est toujours la même tiédeur depuis lundi, ces journées qui sont éclatantes et rousses comme de beaux fruits près de leur chute. Le dernier rayonnement de l'automne... J'en suis comme étourdie, un peu lasse.

« La Neuville est au calme plat, ce calme qui suit les grandes agitations. Tout le monde est encore fatigué de la fête, la Chesnaye est devenue presque aussi silencieuse que le Vert-Logis. L'oncle à l'usine, notre ami Arden à ses travaux, le château paraît vide. On a de courtes lettres d'Italie; les tourtereaux ont, en huit jours, visité Gènes, Lucques, Pise, Sienne et Florence; ils partaient pour Rome. De ce train, ils seront vite de retour. Faire un pareil voyage à la vapeur, c'est bien d'Yvonne! Autant lire un Bædeker au coin du feu. De Spa, toujours rien. Je pense que c'est le cas d'appliquer le proverbe : les gens heureux n'ont pas d'histoire! Que dites-vous d'un attelage qui s'impose le même joug pour tirer ensuite chacun de son côté? Moi, ça me passe. Vous le voyez, rien de saillant. Les heures se suivent et se ressemblent.

« Nous vivons beaucoup au jardin. Maman, depuis trois jours, surveille la cueillette de ses raisins. Nous avons vendangé le petit clos que mon père aimait tant, au-dessus de la route. Vous savez quelle jolie vue on a de cet endroit, la plaine basse jusqu'à Bonnières, la boucle du fleuve. Tout le monde fait sa récolte. Il y aura beaucoup de vin aigrelet. Comme nous rentrions, nous avons vu passer Flénu sous sa casquette neuve. Vous ai-je dit que j'avais réussi à le faire nommer garde champêtre? L'oncle, satisfait de paraître protéger encore un de ses anciens ouvriers, m'a aidée gentiment. Le brave homme avait tout à fait bonne mine, malgré sa manche repliée sur sa poitrine. Ça lui donne, avec sa plaque, un air militaire qui convient à ses fonctions. Nous avons fait quelques pas ensemble. Il ne trouvait pas de mots pour me remercier. Sa mère et monsieur mon filleul habitent à présent La Neuville avec lui; une petite maison proprette... Voilà leur vie arrangée, maintenant que Marthe n'est plus là pour en jouir.

« De temps à autre, je vais aussi visiter les travaux du puits. Je suis devenue d'une force étonnante sur la nature et la perméabilité des terrains : silex, gault et sables verts. La nappe aquifère, le niveau hydrostatique n'ont plus de secrets pour moi... Sérieusement, les conversations d'Arden m'intéressent. Voilà un homme qui ne craint pas le ridicule, bien parisien, de se passionner pour

son métier. Il aime vraiment la science, mais sans sécheresse et sans morgue. C'est un esprit sérieux et simple, avec lequel on a toujours à apprendre. Je sais d'ailleurs sur lui un détail qui l'honore. Comment se fait-il que vous ne m'en ayez jamais rien dit? C'est Minna qui m'a raconté la chose; et, par ce temps de sécheresse générale et de *struggle for life*, je la trouve belle. Il paraît que, pendant de longues années, il a consacré tous ses gains à la liquidation d'une ancienne faillite, qui avait atteint un frère de sa mère. Rien ne l'y forçait, en somme, qu'une haute idée de l'honneur de famille. C'est aussi par Minna que j'ai connu son âge : 35 ans. On ne les lui donnerait jamais!

« Quoi d'autre? Rien, si ce n'est, avant-hier, une visite inattendue... J'étais en train de donner à manger à mes poules de Houdan, — me voilà une vraie fermière depuis mon séjour à Rosay, où, entre parenthèses, les vendanges sont déplorables, — lorsque le jardinier accourt effaré... Deux dames me demandaient. Il m'annonce cela d'un drôle d'air, que je me suis expliqué en apercevant Mme Morchesne et Miss Pelboom, attendant près de leurs bicyclettes. Elles étaient à peindre. Miss Pelboom, blanche de poussière, sèche comme un petit coq plumé, la Présidente rouge et suante, éclatant dans son boléro court et sa culotte de zouave, avec des mollets de lutteur et des bottines jaunes. Un quart d'heure après, est arrivé M. Morchesne, complètement fourbu. Nous les avons gardés à dîner; je vous jure que j'ai trouvé el temps long. Les gens, à la campagne, se montrent souvent tout autres qu'on ne les voit à travers les brèves apparitions de Paris. Miss Pelboom, elle, n'a qu'une corde. Mais Mme Morchesne, en qui on salue d'habitude la féministe d'avant-garde, s'est tout bonnement révélée comme une grosse bourgeoise, entêtée dans ses habitudes de confort, de tyrannie et d'égoïsme. Il n'y a pas de pire conservatrice. N'a-t-elle pas passé deux heures à geindre et à maudire, à propos de ses malheureuses bonnes dont elle change tous les huit jours... « La race des vraies domestiques se perd!... » Elle ne leur demande pas autre chose que de se lever à cinq heures, de se coucher à onze, laver, repasser, cuisiner, nettoyer, frotter, coudre — le tout pour 25 francs par mois!... « Et la poussière, madame! Je suis forcée chaque jour de me mettre à quatre pattes pour regarder sous les lits!... » Voyez un peu cette amie des femmes! Et à part moi, je pensais au nombre de ses pareilles, aux exigences féroces qui pèsent sur l'incroyable quantité

de pauvres filles réduites au plus astreignant des servages, à une sujétion de toutes les minutes. Personne, hélas! ne songe aux isolées, à toutes celles qui peinent quinze et seize heures par jour, domestiques, filles de magasin, ouvrières en atelier, à la foule des labeurs individuels et des souffrances anonymes!

« Enfin ils sont partis, malgré notre offre d'hospitalité que M. Morchesne, je crois, eût été bien aise d'accepter, car il dormait assis. Mais sa terrible moitié avait des rendez-vous le lendemain matin. Il a fallu se mettre en route dans la nuit. Nous avons été forcées de leur donner des lanternes vénitiennes, retrouvées au grenier, et c'était comique comme tout, le départ dansant de ces trois petites lueurs.

« Voilà, chère tante, nos grands et petits événemens. Maman envoie à ses neveux et à Miss Bertha son plus tendre souvenir. Vous savez avec quelle ferveur j'unis Georges et vous dans la même pensée d'affection. Écrivez vite.

« Votre Hélène. »

Ce matin-là, un des premiers jours de novembre, — il avait gelé blanc, et le ciel d'une pureté froide annonçait une de ces belles journées illuminées où l'hiver déjà frissonne dans le tournoiement des dernières feuilles et la pâleur de l'air, — Hélène et Mme Dugast prenaient l'allée des fusains, gagnaient la Chesnaye: tante Portier devait avoir reçu des nouvelles des voyageurs. Un matin pareil à tant d'autres, avec sa brume légère sur le fleuve, ses feuillages de rouille et d'or tremblant au bout des branchettes noires. Hélène pourtant devait s'en souvenir toute sa vie.

Elles causaient toutes trois sur la terrasse, essayant de se réchauffer au soleil, lorsqu'elles virent, accourant du côté de la berge, Pierre Arden se diriger vers elles.

— M. Dugast est-il là?

Il avait l'air joyeux d'un homme qui vient de remporter un succès. Non. M. Dugast était justement parti pour Paris, à la première heure; il ne rentrerait pas avant ce soir.

— Ah! fit l'ingénieur déçu.

— Vous aviez à lui parler? s'enquit Mme Portier avec une importance aimable.

— Oui! reprit Arden. Une bonne nouvelle... Le trou de sonde vient d'aboutir; nous avons un débit magnifique! Il n'y a plus

qu'à régler la hauteur de la colonne de tubes. Moranges sera dorénavant pourvu d'une eau excellente.

Mme Dugast et la tante manifestaient un intérêt poli. Au fond, elles ne se souciaient guère de cette entreprise, dont l'exécution savante leur demeurait étrangère et dont le but ne les touchait pas directement. Mme Portier affirma que M. Dugast serait ravi d'apprendre cet heureux événement à son retour. Mais elle eut un haut-le-corps frileux. Si l'on rentrait au salon où un bon feu flambait déjà? Mme Dugast emboîtait le pas, après l'invite muette d'un clin d'œil vers Hélène. Elle n'aimait pas à laisser sa fille seule avec M. Arden; car, chose curieuse, bien qu'elle n'eût rien à lui reprocher de précis, elle avait autant de répugnance à voir Hélène amicale avec lui, qu'elle avait eu d'empressement lorsqu'il s'agissait de Vernières ou de Dormoy. Peut-être une obscure jalousie, que, n'osant s'avouer à elle-même, elle mettait sur le compte de la brusquerie et du manque d'attentions de l'ingénieur; elle était extrêmement sensible aux petits égards, et, comme beaucoup de mères, évaluait le mérite d'un gendre, moins à l'impression qu'il pouvait produire sur sa fille que sur elle-même.

Hélène était toute au plaisir qu'éprouvait Arden; elle partageait l'orgueil de la réussite, comme elle avait partagé l'intérêt de la recherche. Ils marchaient de long en large, sans voir le vaste découvert en pente des pelouses où les corbeilles de chrysanthèmes plaquaient leurs taches d'orange, de neige et de mauve, la barre fauve des tilleuls au loin surplombant la berge. Ils respiraient avec allégresse l'âpre pureté du jour.

Comment en vinrent-ils à parler de choses que rien ne motivait, à leur façon de comprendre certains actes de la vie et les devoirs qu'elle entraîne? Ni l'un ni l'autre, en y réfléchissant le lendemain, n'eût pu le dire. Ils obéissaient sans doute au lent et mystérieux travail, qui, depuis des mois, — leur première conversation à Brighton? — avait peu à peu transformé leurs âmes, et de contact en contact, autant par l'attrait des contrastes que par la découverte des ressemblances, avait rapproché, harmonisé leurs caractères. Eux-mêmes, au fur et à mesure, s'étonnaient d'entendre à travers leurs paroles un accent nouveau qui en élargissait la portée, leur donnait un sens immédiat, plus intime et plus profond. Ils ne s'entretenaient pourtant pas d'eux-mêmes, évitaient tout ce qui eût pu avoir l'air d'une personnalité. Leur

causerie se bornait à une discussion d'idées, où tour à tour défilèrent les problèmes si simples, si compliqués qui agitent l'existence humaine.

Arden reconnaissait comme elle que la femme est, au même titre que l'homme, un être conscient et libre. Parallèlement à lui, elle avait le droit et le devoir de se développer, d'affirmer chaque jour davantage ce qui était sa vertu propre : ses facultés spéciales de pensée et d'action. Ni inférieure, ni supérieure à son éternel compagnon, ni son image servile. Mais un organisme aussi complet, une âme égale, tous deux formant l'être par excellence. Il faisait la part du long asservissement auquel des créatures comme Yvonne et Germaine, par exemple, étaient redevables de leur coquetterie et de leur frivolité. Si, trop souvent l'on jugeait encore avec raison la femme inapte à la mission dont cependant elle était digne, c'est que, par une contradiction et une injustice criantes, on lui reprochait des défauts nés de son esclavage même et soigneusement entretenus par ses maîtres depuis des siècles.

Il appelait de tous ses vœux le moment où des lois plus équitables répartiraient aux uns et aux autres la possibilité de vivre, le libre exercice des vocations. Il était inique que certaines carrières restassent fermées aux femmes. C'était un principe sacré que chacun pût, selon ses aptitudes et son mérite, se faire place. Les hommes n'avaient pas à redouter d'ailleurs l'envahissement ; une élimination naturelle s'opérerait toujours. En attendant, que chaque fleur pût éclore !

Hélène l'écoutait ardemment. Tout cela, c'était ses longues rêveries prenant corps, le plus secret et le meilleur d'elle-même vivifié. D'un geste, elle désigna en face d'eux, de l'autre côté de la Seine, une fumée ; elle se dissipait, grise, au-dessus des hautes cheminées de la filature. Elle dit son crève-cœur constant, sa tristesse à la pensée des infortunes ouvrières. Elle ne voyait que Moranges, elle évoquait des centaines d'usines où le travail était plus pénible, moins rétribué encore. La France était couverte de ces agglomérations de misères. Là encore, Arden, plus touché qu'il ne le laissait voir, trouva des mots consolans. Pour la première fois, son cœur apparut, sous la rude écorce ; sa voix réchauffait Hélène. Il avait vu de près toutes ces souffrances, pis encore : l'horreur des grèves. Le temps seul soulagerait le mal ; la formation de syndicats professionnels, l'union, le groupement

des ouvriers, des ouvrières, pourraient à la longue améliorer leur sort et les conditions de leur travail. Aux femmes des autres classes, aux privilégiées de l'intelligence et de l'argent, de s'employer pour leurs sœurs qui peinent et qui souffrent. De l'accord de toutes dépendait en partie la réforme des lois.

Ils passaient à la condition de la femme dans le mariage. L'habituelle subordination y tournait à l'esclavage le plus absolu. A demi libre la veille, elle devenait, du jour au lendemain, une véritable serve. Elle jurait obéissance, elle abdiquait son nom, sa nationalité. Interdiction de gagner, d'économiser pour elle. Interdiction d'acheter, de vendre, d'ester, de donner, de recevoir! Pas un acte de sa vie civile qui n'exigeât l'autorisation du chef. Riche, à moins qu'un contrat spécial ne préservât ses biens, tout tombait à ce pouvoir discrétionnaire.

Arden, à ce propos, rappela la belle lettre de Stuart Mill sur l'*Assujettissement des Femmes*, le désintéressement avec lequel le philosophe anglais repousse la communauté de biens, si naturelle quand les sentimens sont d'accord, révoltante autrement. Quoi de plus légitime que chacun des époux conservât l'administration de ses biens propres?...

— Je n'ai aucun goût, reprit-il, citant de mémoire, « pour la doctrine en vertu de laquelle ce qui est à moi est à toi, sans que ce qui est à toi soit à moi. Je ne voudrais d'un traité semblable avec personne, dût-il se faire à mon profit. »

Il ajouta, d'un ton bourru :

— Cette vilaine question d'argent, c'est une des hontes du mariage français. Je ne connais rien de plus écœurant qu'une de ces lectures de contrat où se débattent les intérêts réciproques. On ne devrait avoir qu'un régime légal, celui de la séparation des biens.

Et il achevait intérieurement : « Pour moi, à moins d'épouser une jeune fille pauvre, je ne me marierai pas autrement. » Certes, en se faisant cette déclaration de principes, il était loin de songer à Hélène. Un autre visage lui apparaissait : celui d'une jeune étrangère qu'il avait aimée et qui était morte. Les parens lui avaient refusé sa main ; car elle était sans fortune, et lui se privait de tout, pour éteindre les engagemens de la dette qu'il avait si généreusement contractée. Longtemps l'espoir du bonheur possible avait adouci les heures de travail acharné. Puis, la fiancée de son rêve emportée par une maladie soudaine, il avait conservé l'affreuse

douleur de cet arrachement; les années avaient passé sur le culte pieux, la fidélité jalouse qu'il vouait au tendre et amer souvenir. Peu à peu cependant la plaie se cicatrisait; son existence aventureuse l'avait promené d'un bout à l'autre du monde, toute sa force de sentiment dérivée en volonté d'action, en sauvagerie méfiante vis-à-vis de l'amour. Et bien que depuis il n'eût jamais songé à refaire sa vie, il gardait l'idéal du mariage, y voyait avec une conviction religieuse l'union la plus noble, la plus réconfortante qui fût, l'association par excellence d'énergie et de bonne volonté. Il eût souhaité que chacun se mariât jeune, l'homme en pleine sève, apportant un passé presque intact, un cœur que des amours faciles n'auraient pas encore dilapidé; mais il fallait une vraie femme, ennoblie par une conscience plus haute, une amie aimante dont chaque acte fût le don réfléchi, volontaire d'elle-même, non une de ces innombrables compagnes de soumission et de plaisir.

Jamais ses regards ne s'étaient arrêtés de nouveau sur une jeune fille, avec l'idée qu'elle pût devenir cette femme-là; jamais il n'eût retrouvé l'exquise âme perdue... Hélène était la première dont la franchise et l'intelligence le frappaient. Inconsciemment, il subissait le charme de ces yeux loyaux, de cette beauté si spontanée, si harmonieuse. L'imprévu et la portée de leur conversation, — il ne s'attendait guère, en arrivant tout joyeux, à cet échange de pensées graves, — lui causaient à la réflexion une espèce de trouble. Il eût été embarrassé pour l'analyser.

Ils se taisaient maintenant, regardaient, comme s'ils les voyaient pour la première fois, le ciel radieux et froid, le découvert en pente des pelouses, les chrysanthèmes d'automne, la barre rousse des tilleuls. Leur silence prolongeait leurs paroles, chacun d'eux sentant que ce langage informulé, où souvent les âmes s'entendent mieux, donnait au fond de leurs cœurs un sens personnel à la valeur générale des mots. Ils le constataient avec un étonnement très pur, mais où tous deux trouvaient une étrange douceur. Ce qu'ils avaient dit répondait à leurs aspirations réciproques; ils n'avaient pas cru parler d'eux, et, par une force invisible, ils n'avaient pas cessé d'en parler. De s'en apercevoir, voilà qu'ils éprouvaient maintenant une gêne à côté l'un de l'autre, presque une pudeur.

La voix de Mme Dugast, appelant sèchement : « Hélène! » la tira de son rêve. Et, tout d'un coup, elle rougit. Sa mère s'avançait vers eux, suivie de Mme Portier. Alors ils ressentirent comme

un allégement qui, chez l'un et chez l'autre, se nuança d'un regret. Arden prenait congé.

— J'ai cru que tu ne finirais jamais, dit Mme Dugast avec un reproche. Tu ne m'as pas aperçue, chaque fois que je te faisais signe par la fenêtre?

Tante Portier souriait avec une malice bienveillante :

— Vous disiez donc des choses bien intéressantes?

Mme Dugast reprit :

— Je suis sûre que ta grand'mère, qui est si exacte, doit s'impatienter déjà. Nous serons à peine rentrées pour le déjeuner.

Elle se hâtèrent. Mme Dugast, obscurément jalouse, gardait un mutisme mécontent, qu'Hélène rêveuse ne songeait pas à rompre.

XXI

On avait atteint le milieu de novembre. Après les premiers froids, des journées plus molles se succédaient qui semblaient éterniser l'été, dans le renversement des saisons. Les Pierron en profitaient pour prolonger leur séjour, non qu'ils fussent devenus sensibles aux beautés particulières de la campagne, mais les rhumatismes croissans de tante Zoé la clouaient à son fauteuil. Entre Mme Dugast et sa fille subsistait encore le léger malentendu de l'autre jour. L'excellente vieille femme voyait Hélène parfois préoccupée et, devinant la cause, ne pouvait s'empêcher d'en souffrir; une explication franche eût tout évité, tandis que la maladresse de ses allusions constantes allait à l'inverse de ses désirs; plus d'une fois elle avait ainsi poussé aux rêveries de sa fille.

Mais, depuis la veille, l'arrivée de Minna, qui tenait sa promesse de venir passer huit jours au Vert-Logis avant son grand départ, faisait diversion. Mme Dugast, devant la séparation prochaine, oubliait de voir en elle l'amie subversive, la complice des idées néfastes de tante Édith. Et en bonne maîtresse de maison, elle s'efforçait de rendre le séjour agréable à cette miss Herkaërt dont la notoriété indéniable rachetait à ses yeux la trop grande originalité. De telles vies étaient pour elle un mystère. En femme qui avait été heureuse toute sa vie, et dont l'altruisme ne dépassait pas l'étroit horizon des siens, elle ne comprenait pas qu'on pût se dévouer de la sorte à des idées qu'elle jugeait sinon dangereuses, du moins chimériques. Inconsciemment, et bien qu'elle eût aussi ses pauvres, mais des pauvres triés sur le volet,

soigneusement choisis par M. le curé, elle eût volontiers appliqué à la foule anonyme des crève-la-faim cet éternel mot des puissans et des riches : « Que ne mangent-ils de la brioche? »

Dans le vieux jardin, parmi le tapis bruissant des feuilles sèches, Hélène et Minna, avant le déjeuner, se promenaient à petits pas sous la charmille. Elles échangeaient leurs nouvelles, l'arriéré de cette quinzaine. André avait écrit la semaine dernière : dans trois mois, la filature serait achevée; il paraissait ravi. La conception hardie des plans, cette structure toute moderne de fer et de verre, se réalisait à merveille.

— Nous ne lui manquons guère! dit Hélène en riant.

Et dans cette constatation tenait pourtant le regret d'une affection qui n'eût demandé qu'à prendre racine, et que la sécheresse de son frère, sa dure ligne de conduite à travers la vie avaient coupée. Mme Dugast, au contraire, ne se consolait pas de son absence, créait des fantômes, une maladie, des dangers... Elle était toujours dans l'attente des lettres, supputait la date d'un voyage : André avait promis de revenir pour l'Exposition...

Pour l'Exposition! Hélène songeait à un détail touchant, que lui avait raconté Louise Guilbert. Durant les deux mois que la pauvre Gabrielle Duval avait passés à Sens, avant de mourir, elle disait toujours, avec ce besoin d'organiser l'avenir, ces illusions qu'ont les malades : « L'année de l'Exposition, j'irai m'installer à Passy, je recevrai ma mère, je... » Justement, Minna avait rencontré Louise Guilbert récemment. Ses affaires marchaient. Elle se faisait une clientèle sûre.

— J'ai aussi rencontré votre cousine Denise, rue de Penthièvre. Elle ne m'a pas vue; elle marchait vite sur l'autre trottoir, l'air bien triste et fatigué.

— Ça ne m'étonne pas, dit Hélène.

Elle apprit à Minna que la courageuse petite femme était venue, sur ses instances, déjeuner l'autre dimanche au Vert-Logis, avec ses enfans; Simonin était en villégiature à Fontainebleau chez un riche marchand d'antiquités; il s'occupait à présent de placer des objets d'art.

— Vous ne vous douteriez jamais de la canaillerie de cet homme! Vous connaissez la patience et le dévouement de sa femme, se privant de tout, usant ses robes jusqu'à la corde? Sept heures par jour, elle vit pliée sur une besogne abêtissante, pour gagner quoi? 72 francs!... Eh bien! la première fois qu'elle est rentrée

à la maison toute fière avec l'argent de son mois en poche, Simonin, comme par hasard, a eu un besoin subit, absolu, de cette misérable somme. Oui, une dette d'honneur! Denise était sa providence; ces quelques louis tombaient du ciel... Elle s'est résignée, heureuse presque. Mais, le mois dernier, même comédie. Cette fois, elle a essayé de tenir bon. Peine perdue... Et ses maigres gains, — tant de labeur, de vaillance! s'en sont allés rejoindre les autres... Et cette exploitation-là va continuer! Car, n'est-ce pas, le mari est le maître. Sept heures par jour, elle achèvera de s'user, pour lui gagner son argent de poche.

Minna haussait les épaules sans répondre, et dans son furieux hochement de tête tenait toute sa révolte jamais lasse devant l'inégalité tyrannique et l'incurie des lois.

L'infortune de Denise la faisait songer à d'autres victimes. Et par une association d'idées qui ne devait pas surprendre Hélène, elle lui jeta à brûle-pourpoint :

— Simonin, Vernières!... Il y a des espèces d'assassinats qui ne relèvent pas des tribunaux.

Il y eut un court silence; elle reprit :

— Je sais par Mme Sassy que le petit Georges Leroy se conduit mal, à Rosay. Ses mauvais instincts, dépaysés au début, apparaissent. Il a volé diverses petites choses... Et voilà les fruits d'une enfance au ruisseau. Redressera-t-on jamais cette âme faussée?

Ni l'une ni l'autre n'avaient plus entendu parler de Vernières.

— Et Dormoy? demanda Minna. Que devient le galant chevalier? Andrée Vergnes m'a raconté à son sujet une bien bonne histoire. Les fameuses vingt mille livres de rente, ses allures de peintre riche, tout cela, c'est du vent. Il vivote de cinq cents francs par mois, son ménage tenu avec une féroce économie par cette horrible grosse femme, qui est à la fois son tourment et sa providence domestiques. L'argent des tableaux, d'ailleurs modique, file aux cravates flambantes et aux souliers vernis : tenue de rigueur pour opérer dans le monde.

— Vraiment? dit Hélène amusée.

— Oui, mais le torchon brûle. Il paraît que depuis le 14 juillet, Dormoy, cruellement déçu en voyant le ruban rouge lui échapper encore une fois, reproche à son crampon de lui avoir fait rater cette récompense « bien due!... Elle obstrue sa vie, elle tient trop de place!... » Et, tout sourire au dehors, le beau sire n'est chez lui que brutalité et furie.

— Je m'explique maintenant, dit Hélène, la cour avisée qu'il fait aux yeux bigles et au dos bossu de Rose Ythier. Elle est si riche! On parle d'un mariage prochain.

— Bien du bonheur! souhaita Minna... Et railleuse, elle s'enquit :

— A propos de mariages, comment vont vos cousines?

Hélène, avec une moue qui en disait long, répondit :

— Yvonne, excédée de l'Italie, rentre à la fin de la semaine, brûlant Naples et la Sicile. Vous la verrez. Quant à Germaine, par de brefs billets, elle tient la tante Portier au fait. Ils sont toujours à Spa; elle ne quitte pas le Casino; les petits chevaux sont sa grande passion, en attendant mieux. Du Marty est parfait, d'une discrétion qu'elle imite. Les voilà les gens les plus heureux de la terre, maintenant qu'ils ont leurs coudées franches. Il suffisait de s'entendre!

— Comment donc! jeta Minna, tout est pour le mieux dans le meilleur des mondes.

Elles se turent de nouveau. Sous la charmille déserte, des feuilles sans bruit détachées, bien qu'il n'y eût pas un souffle, tournoyaient devant elles. Elles les écoutaient tomber à terre, parmi les autres feuilles sèches, avec un froissement imperceptible. Hélène s'absorbait dans une méditation : l'oublieuse légèreté de Germaine la fit songer à l'oublieux éloignement d'André : l'enfance flétrie du petit Georges évoqua la figure distante de Vernières; la mort de Gabrielle, le martyre obscur de Denise, le juste succès de Louise, tout cela, c'était sa propre jeunesse entrée, avec cette année, dans une phase nouvelle. Et sur cette constatation mélancolique plana l'image disparue de son père. Oui, tout cela, c'était en quelques mots le bilan de l'année écoulée, ce que chaque heure avait emporté ou laissé, l'insensible transformation en elle comme autour d'elle... Depuis le premier jour de sa majorité, que de changemens, que d'événemens divers, et pourtant, comme l'existence se ressemblait, creusant, comblant les trous, égalisant l'imprévu des jours sous son flot monotone et lent! Elle eut, plus fortement que jamais, conscience de son existence personnelle, soulevée par l'irrésistible instinct de l'énergie latente, un besoin d'agir, d'aimer, de vivre!

Alors elle s'avoua qu'elle n'avait, dans cette conversation, envisagé que ce qui était autour d'elle, et non réellement en elle... De la chose qui lui tenait le plus au cœur, elle n'avait rien dit.

Pourtant elle ne voulut pas mêler à cet entretien épars un sentiment où le meilleur de son âme, rêveries, espoirs, noble conception de l'avenir, se concentrait. Elle se promit de s'en ouvrir le soir même à sa vieille, à sa sûre amie, comme elle eût fait à tante Édith, si elle avait été là. Elle lui raconterait, avec cette confiance de l'affection partagée, comment Arden, dont la brusquerie d'abord lui avait déplu, — qui aurait prophétisé qu'un jour elle aimerait cette brusquerie même? — peu à peu, sans galanteries d'une part ni coquetteries de l'autre, rien que par la force de la simplicité, de la franchise, l'avait intéressée, émue, conquise. Elle éprouvait une attraction, une sympathie inéprouvées encore. Aucun doute, aucune de ces méfiances qui l'avaient troublée naguère; mais un calme de certitude qui naissait du mystère même de sa puissance.

La cloche du déjeuner tinta, joyeuse. Elles levèrent la tête, se regardèrent tendrement :

— Avez-vous faim? dit Hélène.

— Toujours, déclara Minna, avec la décision tranquille de sa nature bien équilibrée.

Trois jours après, vers une heure, — Yvonne et son mari de retour dans la matinée, — Minna, Hélène et Mme Dugast s'apprêtaient à se rendre à la Chesnaye, lorsqu'un caprice de grand'mère Zoé, roulée avec son fauteuil au coin de la cheminée du salon, devant une flambée, força sa fille à rester auprès d'elle. M. Pierron s'était, comme d'habitude, retiré dans le cabinet de travail. Mme Dugast, résignée, chargeait Hélène d'embrasser Yvonne et, docilement, ouvrait la petite table aux patiences, étalait un jeu. Elle s'assit sur un tabouret, près de l'aïeule, dont le visage bouffi exprima une satisfaction sans mélange, au toucher des cartes. Hélène, malgré les cheveux gris de sa mère, lui trouvait une soumission d'enfant, comme une apparence de petite fille retenue à des amusemens puérils, au respect timoré de ses parens. A la pensée qu'elle était unie par les mêmes liens à celle-ci que Mme Dugast à grand'mère Zoé, une sensation étrange l'étonna. Certes, elle aimait ces deux femmes qui étaient de sa race, le même sang et la même chair, mais elle était séparée d'elles par une barrière invisible ; bien peu d'idées, de façons de sentir leur étaient communes; à peine en partageait-elle encore quelques-unes avec Mme Dugast, grand'mère Zoé lui était presque étrangère. L'une et l'autre lui représentaient

le passé. Elle eut, en leur disant au revoir, cette intuition nette : le passé... le passé.

A la Chesnaye, on achevait de prendre le café, Yvonne et tante Portier sur un canapé, les trois hommes, l'oncle, Arden et le comte Soulier, causant et fumant dans une embrasure. Yvonne embrassait Hélène, reprenait le récit de son voyage. Elle avait un air d'assurance et de belle santé, élégamment prise dans une jolie robe, la main lourde de bagues. Elle les faisait admirer : celle-ci, la turquoise, venait de Florence, et cette autre, la perle noire, de Rome. C'était son meilleur souvenir de l'Italie, qu'elle jugeait surfaite. Des maisons froides, des rues sales. Quant aux tableaux, c'était bien ennuyeux. Elle jeta, d'un ton despotique :

— N'est-ce pas, Henri?

Le comte Soulier, qu'Hélène avait mal vu, à contre-jour, lorsqu'il l'avait saluée, s'avança vivement. Était-ce le même homme? Il était parti plus jeune, il revenait plus décrépit que son âge. Seuls les favoris noirs essayaient de faire illusion. Ses paupières rougies, son teint flasque, son regard atone disaient irrémédiablement le vieillard. La flamme était éteinte, le pantin cassé.

Yvonne n'attendait même pas son acquiescement, le renvoyait d'un petit geste. Et devant tante Portier, béate et charmée, elle continuait son bavardage, tandis que l'oncle, flatté de faire la connaissance de Minna, dont les journaux venaient d'annoncer le prochain départ pour l'Australie, se mettait en frais d'accueil. Il expliquait, avec une modestie qui lui gonflait les joues, le fonctionnement philanthropique de l'usine, soins et secours aux accouchées, aux malades, caisses de prévoyance et de retraite, etc., etc.

Mais le comte Soulier, qui manifestement dormait debout, prétexta le légitime besoin de prendre quelques instans de repos, après ces quarante-huit heures de chemin de fer.

— Allez, allez, mon ami, dit Yvonne avec une pitié affable.

Arden, lui, avait un tour à faire au puits dont les travaux tiraient à leur fin.

— Vous m'excuserez, mon cher ami? fit M. Dugast. J'ai plus de vingt lettres en retard.

Et laissant l'oncle à ses affaires, la tante Portier aux confidences d'Yvonne, Minna, Hélène et Arden sortaient ensemble.

— Vous prenez le bac? demanda Hélène.

— Oui, dit Arden, j'ai ma bicyclette à Moranges.

— Nous vous accompagnons jusqu'à la berge, décida Minna.

Ils descendaient silencieusement le long des pelouses, atteignaient la terrasse. Hélène, dont le visage, tout à l'heure indifférent, était éclairé maintenant d'une secrète joie, marchait à côté d'Arden. Ils allaient du même pas, dans une communauté d'entente, un rythme aisé. Minna que les aveux d'Hélène avaient réjouie, car elle appréciait les hautes qualités d'Arden, les regardait de ses beaux yeux gris, d'un éclat perspicace. Elle-même était gagnée à leur émotion sourde. Trouble sans nom de l'amour qui se devine et s'ignore, appel indicible des cœurs, minutes divines où la flamme va jaillir! Hélène, la première, rompit le charme :

— Dans quinze jours, n'est-ce pas, le puits sera terminé?

Il fit signe que oui, sans plaisir. Les voyages lointains, son rêve nostalgique en ce moment le fascinaient moins. Ce petit coin de la Neuville lui était devenu cher. Il ne pensait pas sans regrets à le quitter déjà. Pourtant, il avait accompli des travaux auprès desquels celui-ci n'était qu'un jeu d'enfant. Mais aucun ne lui avait encore procuré semblable satisfaction. Et tourné vers Minna, il dit avec mélancolie :

— C'est vrai, tout le monde s'en va! Vous pour l'Australie, moi pour mon coin perdu des Cévennes.

— C'est moins loin, fit Minna, avec une bonhomie malicieuse.

— Bah! reprit Arden, soudain presque triste, croyez-vous? Là je serai aussi solitaire, aussi oublié que si je n'existais plus. La ville la plus proche est à six lieues; point de hameau dans la montagne. Je vivrai en ours, au fond d'une gorge, comme à Darial.

Il sentait sur lui le regard lumineux d'Hélène. Il n'osait lever les yeux, en proie à un singulier combat. Mélange de timidité farouche, d'orgueil souffrant, — la crainte douloureuse qu'elle ne l'aimât pas... S'il s'était mépris? Si elle n'avait pour lui qu'une camaraderie d'estime? Il n'était pas beau, il le savait; ses manières souvent devaient lui nuire... Et pourtant le même sentiment qui peu à peu s'était emparé d'Hélène, avait à son insu modifié profondément son âme. Depuis leur rencontre dans la salle d'attente, devant la porte des bagages, puis dans le salon du boulevard Haussmann, il avait subi chaque jour davantage, en s'en défendant d'abord par respect pour le cher souvenir, la grâce altière, le prestige de la jeune fille. Sa droiture, sa bonté, son intelligence lui faisaient voir en elle l'avenir possible, la compagne

d'énergie et de bonne volonté. Avec elle, il concevait la réalisation de son idéal, le mariage dans ce qu'il a de simple et de grand... Hélène le regardait toujours. Il leva les yeux.

Leurs pensées se pénétrèrent. Comme en de clairs miroirs, ils se virent jusqu'au fond d'eux-mêmes. La certitude les éblouit. Minna vit pâlir Arden.

— Eh! mon bon ami, dit-elle, vous ne partirez seul que si vous le voulez bien!

Hélène souriait, avec une acceptation grave. Une voix chère résonnait en son souvenir: elle avait trouvé le sûr compagnon de route que souhaitait son père. Tous trois, appuyés à la balustrade au-dessus de la berge, ils regardaient la courbe du fleuve, roulant son flot monotone et lent, Moranges dont les hautes cheminées fumaient sous l'azur, et là-bas, au pied de la falaise, la mauvaise oasis, Hautneuil. La vie qui continuait, travail, souffrance et vices, la vie qui commençait, joyeux et patient effort vers le but lointain, le progrès toujours fuyant. Toute une marche à deux sur une route de joies et de chagrins, une longue étape où il faudrait s'épauler souvent, se fortifier l'un l'autre. Alors, comme pour sceller leurs fiançailles, Arden à son tour la regarda longuement, bien en face, pour la première fois. « Vous consentez? » implorait son interrogation muette. Et, abaissant ses paupières, Hélène rougit, délicieusement.

PAUL ET VICTOR MARGUERITTE.

LES FOUILLES DE CARTHAGE

Depuis quelque temps, Carthage, qui semblait avoir été si bien détruite par les Romains que ses ruines mêmes avaient disparu, attire de nouveau l'attention publique. Il n'est guère de semaine où les Comptes rendus de l'Académie des Inscriptions ne nous apportent le récit de nouvelles découvertes faites dans ses nécropoles par le zèle infatigable du Père Delattre.

L'intérêt provoqué par cette résurrection du passé a franchi le cercle du monde savant : les touristes s'empressent d'aller assister à l'ouverture de ces tombes, dans l'espérance de voir reparaître à la lumière quelques débris contemporains des Magon, des Hamilcar et des Hannibal. L'administration supérieure, elle aussi, a compris l'importance de ces découvertes pour l'histoire de la Tunisie. Sous le patronage éclairé de notre résident général, et grâce aux subventions du ministre de l'Instruction publique et de l'Académie des Inscriptions, M. Paul Gauckler, directeur du Service des Antiquités et des Arts en Tunisie, a ouvert un chantier à côté de celui du Père Delattre, et, dans la prolongation même des fouilles qui lui avaient donné de si heureux résultats, du premier coup de pioche, il est tombé sur une mine plus riche que toutes celles que l'on avait exploitées jusqu'alors.

Sous une première couche byzantine, il a découvert un petit sanctuaire souterrain d'époque romaine, soigneusement muré, où l'on avait entassé, sans doute en attendant des temps meilleurs et pour les préserver contre le zèle de la nouvelle religion, les listes des prêtres, des ex-voto, groupes mithriaques, tête de taureau portant entre les cornes une inscription votive à des dieux demi-barbares, enfin des statues de marbre, dont plusieurs sont dignes de figurer à côté des œuvres de la grande époque de la Grèce

classique. Puis, sous cette couche romaine, il a rencontré la couche des tombes puniques, déjà étudiée par le Père Delattre, avec la même architecture et le même mobilier funéraire, mais des tombes singulièrement riches, renfermant des bagues, des bracelets, des colliers en or, de vrais trésors qui auraient fait tressaillir le cœur de Dureau de La Malle et de Beulé.

Chaque jour amène ainsi à la lumière des antiquités qui surpassent en richesse et en intérêt artistique celles que l'on connaissait auparavant; et, si Carthage ne nous a encore livré que des tombes, ces tombes fournissent à celui qui sait les interroger des lumières inattendues sur ce que furent la civilisation et l'art puniques, avant que la reine des mers n'eût été renversée par les Romains.

I

Peu de spectacles donnent au même degré que les ruines de Carthage l'impression de l'oubli qui recouvre les grandeurs du passé. Nulle part le *Delenda Carthago* ne vous saisit comme une aussi poignante réalité. Les Romains se sont acquittés en conscience de leur œuvre, et la civilisation a achevé ce que le fer des vainqueurs avait épargné. Les pierres de Carthage, après avoir été réemployées dans la ville romaine, ont servi et servent encore tous les jours à édifier les maisons de Tunis; les marbres de ses colonnes ornent les cathédrales de l'Italie et celles du midi de la France.

Du promontoire d'où l'on découvre au loin la baie de Tunis et la belle ligne des montagnes qui la ferment du côté du sud, le regard se promène sur des mouvemens de terrain dans lesquels un œil exercé peut seul reconnaître l'emplacement de l'ancienne Carthage. Pas même de ruines. Assez loin, du côté de Tunis, brillent au soleil deux flaques d'eau que l'on appelle les ports de Carthage et qui en formaient sans doute l'arrière-port. Les trous des grandes citernes, le cirque et l'amphithéâtre, tous deux d'époque romaine, et le long alignement des aqueducs qui fuient dans la direction de Zaghouan, voilà tout ce qui reste de Carthage. Non loin de la mer, se dresse sur la colline que l'on croit avoir été Byrsa, au milieu d'un terrain acheté par la France, la basilique de Saint-Louis, où ont été recueillies successivement les antiquités trouvées à Carthage, et qui en a été le premier musée

et le seul, jusqu'au moment où René de La Blanchère eut aménagé le palais de la Manouba pour y réunir les résultats des fouilles de la direction des Antiquités en Tunisie.

Il faut le dire hautement : c'est au cardinal Lavigerie que revient en grande partie le mérite de ces découvertes. Depuis l'époque où Dureau de La Malle refaisait, sans y avoir jamais été, la topographie de Carthage, et cherchait à fonder une société pour l'exploration de ses ruines, et celle plus récente où Beulé y promenait le regard investigateur de son œil d'artiste et d'archéologue, il est le premier qui ait compris la nécessité de faire des fouilles suivies à Carthage et d'y entretenir une mission permanente.

Auparavant déjà, l'Académie, préoccupée de réunir les matériaux du *Corpus inscriptionum semiticarum*, avait chargé M. de Sainte-Marie, drogman du Consulat de France à Tunis, d'une mission à cet effet. En peu de temps, il eut recueilli plus de deux mille stèles votives, d'une monotonie fastidieuse, mais prouvant que le sol de Carthage cachait encore des antiquités puniques. M. de Sainte-Marie avait aussi trouvé un assez grand nombre de morceaux d'architecture, de statues ou de fragmens de statues, tous d'époque romaine. Il vient de mourir au moment où s'achevait la publication des textes qu'il a donnés à la science. Après son départ de Tunis, les fouilles furent reprises par MM. Reinach et Babelon, et l'on peut dire que les recherches provoquées par la publication du *Corpus inscriptionum semiticarum* ont donné la première impulsion au mouvement que nous voyons se développer aujourd'hui sous nos yeux.

Le cardinal ne recula devant aucun sacrifice, payant les fouilles de ses deniers, et plaidant la cause de son musée avec cette ardeur persuasive qu'il portait en toutes choses. Il a eu le bonheur d'avoir pour bras droit en cette affaire le Père Delattre, dont la physionomie énergique et ouverte, la longue barbe blonde et la robe blanche sont populaires parmi tous ceux qui ont visité la Tunisie. Installé depuis longtemps au cœur de la place, connaissant les lieux et les gens, le Père Delattre était mieux placé que personne pour recueillir des renseignemens de la bouche des indigènes et pour savoir aussi de quels côtés devaient porter ses recherches.

Ses fouilles, d'abord très restreintes et faites un peu au hasard, prirent une autre tournure à la suite d'un voyage du marquis de

Vogüé, qui mit gracieusement à sa disposition une somme devant lui permettre d'aller de l'avant. Dès lors, sa résolution fut prise et il conçut le plan d'explorer la nécropole creusée dans les flancs de la colline Saint-Louis. Presque en même temps, un ingénieur français dont il faut rappeler le souvenir, M. Vernaz, en reconnaissant le canal souterrain qui part des grandes citernes pour aboutir à la mer, rencontrait sur son passage les premières tombes de la nécropole punique de Bordj Djedid, traversée par l'aqueduc romain.

L'Académie, tenue en quelque sorte jour par jour au courant des découvertes du Père Delattre par M. Héron de Villefosse, qui avait assisté à ses premières fouilles et s'est fait auprès d'elle son avocat, ne lui a ménagé ni ses subsides ni ses encouragemens, et c'est ainsi que peu à peu, en passant d'une tombe à l'autre et d'une nécropole à une autre, il est arrivé à déterminer l'emplacement de trois grandes nécropoles puniques.

Ces nécropoles s'étendent le long des collines qui vont de la chapelle Saint-Louis à la mer, formant un demi-cercle qui entoure le cœur de la cité comme dans les cornes d'un croissant. La vieille ville était-elle tout entière comprise dans cette enceinte? Elle aurait été de fort petites dimensions; mais la Rome primitive était, elle aussi, bien peu étendue, et les sept collines sont noyées aujourd'hui dans la masse des rues et des édifices qui forment le centre de la ville moderne. Peut-être aussi s'est-il passé là ce qui se passe pour nos cimetières de Paris, qui, d'abord établis en dehors de la ville, ont fini par y être englobés, sans qu'on cessât pour cela de les utiliser.

Toutes, en tous cas, n'ont pas la même antiquité. La plus ancienne, celle de Douimès, ainsi appelée du nom du terrain qui la recouvre, occupe le point le plus éloigné de la mer, non loin des citernes de la Malga. Elle remonte certainement au VIe et même au VIIe siècle avant notre ère. On peut en juger par la présence de ces beaux vases corinthiens, que l'on peut dater à un siècle près, ainsi que par la forme de certaines poteries, en particulier des lampes, encore tout à fait primitives, qui ressemblent à des soucoupes dont on aurait pincé les deux bords de façon à former un conduit pour la mèche. La découverte d'un pendant de collier en or, de la grandeur d'une pièce de dix francs à peine, mais qui porte une légende admirablement gravée en caractères phéniciens du type le plus archaïque, confirme bien cette manière de voir.

A mesure qu'on s'éloigne du centre, les nécropoles deviennent plus récentes. Celle qui forme l'extrémité de la demi-lune, à l'endroit où les collines qui marquaient l'enceinte de la ville du côté du Nord viennent aboutir à la mer, près du fort turc de Bordj Djedid, est beaucoup moins ancienne, mais encore antérieure à la fin des guerres puniques, intéressante surtout par la richesse de son mobilier funéraire, où prédomine l'influence de l'art grec, et par les restes de ces hommes, contemporains de la lutte suprême de Carthage.

Les tombes sont formées le plus souvent d'une ou plusieurs chambres funéraires, reliées par un puits vertical. Elles étaient enfouies profondément dans le sol, dans le flanc même de la colline, sous une épaisseur de huit, dix, et jusqu'à quatorze mètres de terre. Pour y parvenir, il a fallu déblayer des puits comblés, au milieu des éboulemens, faire des conduits souterrains afin d'accéder d'une tombe à l'autre, contourner les obstacles, déplacer souvent ou faire sauter de larges dalles de pierre pour pénétrer dans les chambres funéraires, au prix de mille dangers et de difficultés dont pouvait seule triompher une énergie stimulée par l'espoir de la découverte.

L'une des plus belles tombes de la nécropole de Douimès est celle que le Père Delattre a appelée la tombe de Iadamelek, à cause de ce pendant de collier en or, trouvé auprès d'un des squelettes, et qui portait en caractères phéniciens microscopiques, mais d'une netteté parfaite et de la plus belle antiquité, une dédicace à Astarté-Pygmalion, suivie du nom de son propriétaire.

Le Père Delattre a décrit le spectacle qui s'offrit à ses yeux, quand, après avoir fait un trou dans la dalle de pierre, longue de trois mètres sur cinquante centimètres d'épaisseur, qui recouvrait la sépulture, il pénétra, sous neuf mètres de terre, dans cette chambre encore intacte : « Les parois et même le dallage inférieur avaient été enduits de stuc. Ce stuc, excessivement fin et dur, avait la blancheur et l'aspect cristallin de la neige. La flamme de nos bougies le faisait étinceler en mille points lumineux. Une partie de cet enduit s'était détachée et était tombée en larges plaques sur les squelettes ; une autre partie, ayant conservé toute sa hauteur, demeurait inclinée, semblable à une grande feuille de carton bristol. La densité de ce stuc était telle que, sous les moindres coups, il rendait un son métallique. »

L'enduit n'atteignait pas le sommet de la chambre. Il restait, entre la partie qui était revêtue de stuc et les grandes pierres qui recouvraient le caveau, un espace libre de 19 centimètres, occupé jadis par une corniche de bois et par un plafond de même matière qui avaient disparu. L'empreinte encore visible de leurs fibres et même des lambeaux de bois demeurés attachés à la pierre ne peuvent laisser aucun doute à ce sujet. Un filet rouge, tracé au cordeau, à 5 centimètres de l'arête des pierres et qui a dû servir à placer de niveau les pièces de la corniche et du plafond, prouve avec quel soin ce tombeau avait été exécuté jusque dans les moindres détails. Et, dans le silence de cette chambre funéraire, au milieu du mobilier ordinaire de ces sépultures, les squelettes de deux Carthaginois, le mari et la femme, gardant encore des restes des bijoux dont ils avaient été revêtus.

Le mobilier funéraire varie beaucoup d'une tombe à l'autre ; mais toutes, à peu de chose près, offrent certains menus objets qui devaient en former la partie obligatoire et rituelle : près de la tête ou dans une petite niche creusée dans la paroi, deux petites fioles, toujours les mêmes ; une lampe encore noircie de fumée, qui a dû brûler auprès du mort après la fermeture du tombeau ; puis souvent, à ses côtés, une cassolette qu'il devait tenir à la main et qui a roulé à terre dans l'écroulement des os.

Le mort lui-même n'est pas déposé dans une niche latérale, comme dans certaines autres nécropoles, mais sur le sol même de la tombe, au milieu de tous les objets dont la piété des siens l'avait entouré. Pas de cercueil. Il était descendu dans le puits au moyen de cordes, sur une planche qui lui servait de lit funèbre. Des anneaux rivés en queue d'aronde et de grands clous de cuivre attestent encore la façon dont ces pièces de bois étaient ajustées.

Parfois il paraît avoir été recouvert de deux planches qui formaient toit au-dessus du corps. Dans les sépultures plus récentes, de grandes amphores pointues et des coffrets en pierre contiennent des os calcinés ou des cendres ; souvent même, squelettes et urnes cinéraires se rencontrent dans la même tombe : c'est l'incinération qui peu à peu se substitue à l'usage plus ancien de l'inhumation.

A côté de la partie fixe du mobilier funéraire, on trouve, appuyés contre la paroi ou déposés sur le sol, des vases de formes et de dimensions très différentes : tantôt unis, tantôt décorés de torsades et de lignes circulaires rouges ou noires ; vases de terre

noire de Rhodes couverts de frises d'animaux ou de scènes empruntées à la mythologie, vases en forme de biberon appelés *bazzoula* par les indigènes, grandes amphores en poterie grossière, œnochoés aux courbes élégantes, alabastres, gobelets, fioles dans lesquelles s'est donné carrière la fantaisie des potiers phéniciens ; les unes en forme d'animaux, d'autres représentant une femme accroupie ou un cynocéphale qui tient entre ses genoux un autre vase à tête de grenouille. Les œufs d'autruche, peints en rouge et en jaune, tiennent une grande place dans ces sépultures ; souvent on en trouve plusieurs dans la même tombe ; dans celle de Iadamelek, on en a trouvé un encore intact, qui bouchait un vase plus grand et avait servi lui-même de récipient ; d'autres fois, ce ne sont que de simples rondelles, sur lesquelles on a peint grossièrement les traits d'un visage humain. Puis ce sont des figurines égyptiennes, des statuettes, des masques de terre cuite, des objets ayant une signification symbolique ou religieuse, à côté de représentations d'objets usuels, de petites chaises, de petites tables qu'on dirait être des jouets d'enfans ; puis des objets en os ou en ivoire artistement travaillés ; puis toute la série des armes et des ustensiles de métal ; enfin, épars autour du mort, les restes des ornemens dont il était paré ; d'innombrables grains de colliers en pâte de verre, en pierres fines ou en or, auxquels se mêlent des amulettes, des boucles d'oreilles, des pierres gravées, des bagues, des bracelets, toute la vie et comme la marque d'identité du défunt transportées dans la tombe.

De tout cet ensemble se dégage comme une pensée, et cette continuation de la vie dans la tombe nous permet de reconstituer, dans une certaine mesure, ce qu'elle pouvait être sur terre ; car la tombe est le seul endroit qui garde les secrets de la vie, quand la dernière trace et jusqu'au souvenir en ont été abolis sur la terre des vivans.

II

Il eût été bien difficile, jusqu'à ces dernières années, de se faire une idée quelque peu précise de la vie et de la civilisation carthaginoises. Un seul homme a tenté de le faire et a pu le tenter, parce qu'il était romancier, c'est Gustave Flaubert. Non qu'il faille prendre au pied de la lettre le tableau qu'il en trace ; mais Flaubert était un chercheur d'une conscience extrême, et à

cette qualité il joignait le don de sentir vivement et juste ; aussi, à travers les exagérations inséparables du roman, et dont la faute est parfois imputable aux auteurs auprès desquels il s'est renseigné, *Salammbô* donne la sensation d'un réalisme sensuel et puissant, ployant sous l'accumulation des détails et sous le poids des ornemens précieux, qui n'est pas en contradiction avec ce que les monumens nous laissent entrevoir. Flaubert devait avoir l'âme quelque peu carthaginoise.

Ce qu'il n'a pu mettre en relief, c'est le caractère composite de cette civilisation et l'aspect égyptien que devaient offrir aux regards le costume des prêtresses de Tanit et les ornemens qui, suivant l'expression de Montesquieu, fatiguaient leurs têtes superbes.

Le Carthaginois, comme tous les Phéniciens, faisait peu de place à l'idéal; le réalisme de son art et de sa religion en est un indice. Il n'était pas doué d'un génie créateur puissant ; il n'a pas, comme la Grèce, créé de ces types qui se sont imposés à l'admiration du monde et ont enrichi l'humanité de formes nouvelles. Comme tous les réalistes, il excellait dans l'art d'imiter ce qui frappait ses yeux. Il imitait les formes que la nature lui livrait, il imitait aussi celles que lui fournissait l'art des peuples avec lesquels il se trouvait en contact. Jamais les Phéniciens n'ont eu assez d'indépendance pour en tirer une conception nouvelle de l'art, se distinguant par certains caractères constans. Ils ont été successivement tributaires de tous leurs voisins. Chaldéen au contact de la Chaldée, leur art s'est fait égyptien au voisinage de l'Égypte; il est devenu grec à l'époque hellénique. Les Grecs eux aussi avaient emprunté à l'Orient les modèles de leurs chefs-d'œuvre, mais ils les avaient transformés par une idée nouvelle; le Phénicien ne s'est écarté de ses modèles que par la manière de les interpréter; il les a façonnés à son image. Par là il leur a donné quelque chose de personnel; aussi ont-ils été de grands animaliers; la figure humaine elle-même reçoit entre leurs mains une expression singulièrement vivante. Sous ce rapport, on peut dire qu'il y a eu un art phénicien.

Les fouilles de Carthage ont mis en évidence l'influence profonde de l'Égypte sur cette ancienne civilisation punique. A voir les objets qui sortent de ces tombes, on se croirait par momens transporté sur les bords du Nil. Les statuettes funéraires ont la coiffure, le costume et la pose des momies. Les bagues, les sca-

rabées portent des scènes et souvent des légendes égyptiennes; les amulettes qui alternent avec les rangées de perles sur ces colliers en pâte de verre qu'on trouve en si grand nombre, reproduisent les sujets familiers à l'Égypte: l'*oudja*, l'œil sacré d'Osiris, la figure grotesque et trapue du dieu Phtah, des croix ansées, de petites tables à libation; les uræus entourant le disque solaire sont un des motifs favoris des pendans de collier comme des boucles d'oreilles; ils entrent dans la coiffure des déesses, auxquelles ils forment par leur juxtaposition une sorte de haute couronne rappelant la couronne tourelée de Cérès.

Les articles de fabrication égyptienne tiennent sans doute une grande place parmi ces amulettes, ces intailles, tous ces bibelots qui se colportent avec une extrême facilité et ne sont arrêtés que par la tombe; mais on ne saurait expliquer par l'importation étrangère les terres cuites, les bijoux d'argent et d'or, dans lesquels on reconnaît l'imitation de l'Égypte jointe à certains caractères propres qui les désignent à nous comme étant de fabrication indigène.

On retrouve ces caractères même sur certaines figurines absolument égyptiennes par la posture du corps, par l'agencement et les détails du costume. Aux formes sveltes et gracieuses de la femme égyptienne, si pures de lignes qu'elles semblent à peine humaines, on a substitué des corps plus massifs et plus charnels. La tête surtout n'est pas égyptienne: des yeux à fleur de tête singulièrement expressifs, la racine du nez puissante, les lèvres sensuelles, le menton proéminent. On sent que l'artiste a eu sous les yeux un modèle carthaginois.

Nulle part ce mélange d'imitation et d'une interprétation réaliste et personnelle n'apparaît mieux que dans ces masques de terre cuite, que l'on trouve fréquemment dans les tombes puniques, et qui sont certainement une des formes de l'art où s'est le plus librement donné carrière l'originalité du génie carthaginois. Chose curieuse, ces masques sont percés, au sommet de la tête et parfois sur les côtés, de trous de suspension, et pourtant ils n'étaient pas suspendus dans la tombe, mais déposés à côté du mort. Ils n'étaient pas non plus destinés à recouvrir sa figure, ils sont trop petits pour cela.

Quoi qu'il en soit, leur ressemblance avec les masques funéraires égyptiens est frappante. A voir certains de ces masques de femme, on croirait des masques de momies. La coiffure, relevée

sur le devant par un bandeau, retombe des deux côtés de la tête en deux masses de tresses fines qui passent derrière les oreilles, démesurément allongées par l'usage des boucles d'oreilles, et viennent s'étaler sur la poitrine. Mais le regard, les traits, la forme du visage dénotent une autre inspiration, qui serait plutôt grecque, et toute la physionomie a une finesse et une douceur d'expression qui en font des œuvres d'art d'un caractère vraiment personnel. Les hommes qui achetaient ces beaux vases corinthiens et les enfermaient avec eux dans leurs tombes, devaient ressentir le contre-coup de cet art; mais c'était l'art grec primitif, l'art encore à moitié oriental des temps homériques.

Tous les masques d'ailleurs ne sont pas faits sur le même moule; on peut y suivre une sorte de dégradation et comme un éloignement progressif de l'imitation égyptienne. Sur certains d'entre eux, les tresses sont remplacées par de petites boucles, serrées les unes contre les autres, qui recouvrent toute la tête et les épaules de leur flot ondoyant; et, sous cette abondante chevelure qui couvre le front, deux yeux en amande, avec la prunelle saillante, profondément enfoncés sous une longue arcade sourcilière, les pommettes creuses, les lèvres serrées, peintes de rouge vif, comme les oreilles; le cou et la poitrine couverts d'un pointillé rouge et bleu, quelque chose qui rappelle de loin la belle tête du Cerro de los Santos récemment entrée au musée du Louvre.

La nécropole de Tharros en Sardaigne nous avait déjà révélé le même mélange d'art égyptien et d'art indigène. L'identité est telle entre le produit des fouilles de Tharros et de celles de Carthage, que la plupart des objets qui proviennent des nécropoles de Sardaigne pourraient indifféremment être rapportés à celles de Carthage; mais ce qui pouvait être considéré alors comme une exception nous apparaît aujourd'hui comme la règle. Il y a là un fait qui domine toute la civilisation punique de cette période dans le bassin occidental de la Méditerranée.

Ces grands marchands fabriquaient tout ce qui était d'une bonne vente et répondait au goût dominant de ceux avec lesquels ils faisaient commerce. A une époque où l'Égypte apparaissait comme le type de la perfection dans la civilisation et dans l'art, ils ont fait du faux égyptien, comme nous faisons du faux chinois et du faux japonais. Mais ils ne travaillaient pas seulement pour l'exportation et leur art indigène subissait les mêmes

influences. Il est arrivé à Carthage ce que nous avons vu se produire en une faible mesure chez nous pour la Chine et le Japon. L'introduction de ces images japonaises, de ces vases, de ces objets aux formes étranges nous a initiés à tout un art qui a réagi sur notre céramique et sur notre peinture décorative. L'Égypte était loin d'être à une aussi grande distance de Carthage; elle avait en outre le prestige que donne l'ancienneté et le raffinement d'une puissante civilisation; aussi elle l'envahissait et la pénétrait de toutes parts; on portait à Carthage des bagues, des bijoux, des colliers égyptiens; les divinités de l'Égypte s'y introduisaient avec les amulettes que l'on vendait à la porte des temples et des cimetières, et, quand ils représentaient des femmes ou des déesses coiffées ou costumées à l'égyptienne, les Carthaginois ne faisaient sans doute que reproduire ce que la réalité leur faisait voir chaque jour autour d'eux.

Cette imitation un peu servile de la nature, assez rude, mais serrée de près, mordante et parfois satirique, nous apparaît de plus en plus comme le trait distinctif de l'art punique. Un masque d'homme, le seul de ce genre qu'on ait trouvé jusqu'à présent, nous en offre un exemple saisissant : la figure, ovale et osseuse, est encadrée de favoris ras, qui laissent la bouche et le menton à découvert; le nez, très accentué, est traversé, de même que les oreilles, par un anneau d'or; les yeux ont une expression singulièrement railleuse; ils sont peints en blanc, la prunelle et les sourcils en noir; les cheveux courts et crépus, s'arrêtent sur le front suivant une ligne droite qui va d'une oreille à l'autre; toute la partie du visage où se montre la peau était fortement colorée en rouge. Les pierres gravées, d'un travail si fin, où l'on sent l'influence de l'art grec, nous offrent à plusieurs reprises le même type d'homme, aux cheveux crépus, rasés par devant, aux favoris courts. Certains des plus anciens monumens de la céramique grecque nous avaient déjà montré des guerriers grecs portant les favoris; mais quelle chose curieuse que cet anneau de nez, ce *nezem*, que nous rencontrons pour la première fois porté par un homme, et quelle révélation! C'est bien ainsi que l'on se représente ces vieux loups de mer carthaginois.

On trouve aussi dans ces tombes d'autres masques, qui ne sont plus des portraits, mais de vrais masques grimaçans. L'un représente un vieillard à la face glabre et ridée; le nez est crochu et le front dénudé fuit en arrière; le rire qui contracte ses traits

fait saillir les pommettes et forme autour de sa bouche en entonnoir un double cercle de plis; les yeux sont figurés par des trous en forme de croissans renversés; sur chacune des pommettes on a appliqué une petite pastille. Un autre, à la fois grotesque et sinistre, est encore d'une plus rare puissance d'expression. Le front, bas et étroit, est fortement bombé; les pommettes saillantes et anguleuses; le nez, renfoncé à sa base, suit le mouvement des joues; les yeux obliques, formés de deux grands trous noirs, sont taillés dans l'épaisseur du masque, de même que la bouche, dont les lèvres forment un bourrelet rappelant le masque tragique grec; enfin, entre les deux sourcils, il porte le disque enfermé dans le croissant renversé; et toute cette figure aux traits de travers change d'expression suivant l'angle sous lequel on la regarde.

Les Carthaginois ont eu le sens de la caricature. Le réalisme, c'est-à-dire la reproduction de la nature sans idéal, amène à en mettre en relief les côtés grotesques et à en exagérer les traits. Cette préoccupation se trahit dans toutes les représentations figurées des Carthaginois, sur leurs pierres gravées comme sur leurs statuettes; ils aiment à rendre l'homme dans des attitudes qui n'ont rien de la noblesse des figures grecques; ils aiment aussi à représenter des singes.

Elle éclate jusque dans leurs divinités, ces nains obèses, aux formes trapues, d'une nudité parfois choquante, qui tirent la langue, ces têtes de diablotins cornus, ou ces monstrueux accouplemens d'êtres de natures et de sexes différens. Leur Hercule, qui est le prototype de l'Hercule grec, en a les muscles et les attributs, mais c'est un nain grotesque, qui lutte avec des grues plus grandes que lui et, tout en étant nain, il est déjà terrible. Ils ont senti les contrastes et la dérision des choses humaines et ils en ont les premiers rendu le caractère tragique et redoutable.

Peut-être est-ce là le côté le plus original de leur art, celui par où il s'est imposé aux peuples avec lesquels ils étaient en contact. Certains dieux de l'Égypte et non des moindres, le dieu Bès, le dieu Set, Phtah embyron, toutes ces divinités typhoniennes, à la fois grotesques et malfaisantes, qui se sont introduites de bonne heure dans le panthéon égyptien, si même elles ne sont pas d'origine directement phénicienne, paraissent appartenir à ce vieux fonds de civilisation d'où la Phénicie elle-même est sortie, et dont elle a gardé le type en quelque sorte classique.

Par là s'expliquent ces idoles grossières, ces fétiches, ces dieux

de pierre qui étaient l'objet de l'adoration et de la terreur des Carthaginois. On a trouvé dans la nécropole de Douimès une sorte de gros galet rond aplati, d'une pierre dure et noirâtre, étrangère aux environs de Carthage, qui porte sur un de ses côtés, grossièrement tracés, de grands yeux ronds, un nez, des oreilles, une bouche démesurément grande, dont la ligne droite coupe le bas de la figure, une sorte de face de pleine lune grimaçante. Certainement cette pierre est un bétyle, c'est-à-dire une idole, une de ces pierres où la divinité résidait et qu'elle animait, ce que les Grecs ont appelé des pierres ayant une âme. Qu'on la mette en regard de ces belles terres cuites carthaginoises, représentant la tête d'une déesse, aux lignes pures, pleines de finesse et de dignité, la coiffure relevée par une couronne de serpens, le contraste est presque choquant. D'un côté c'est l'art grec dans ce qu'il a de plus noble appliqué à une donnée orientale; de l'autre, c'est la grossièreté et la barbarie; et pourtant, cette tête a une physionomie, et cette physionomie se retrouve sur une autre pierre analogue, qui porte au revers une inscription mystérieuse; elle se retrouve sur ces œufs d'autruche, où l'on voit grossièrement peints, en bleu, en rouge, en noir, les traits d'une figure humaine. On comprend que ce dieu ait dévoré des enfans.

Les bijoux et les objets en métaux précieux viennent compléter le tableau de cette civilisation étrange, singulier mélange de raffinement et de barbarie, encore tout imprégnée d'élémens orientaux, dont les fouilles de Carthage nous découvrent chaque jour un coin nouveau. L'orfèvrerie ne réclame pas une haute conception de l'idéal; les bijoux sont l'accessoire de la beauté et ils en sont le complément naturel; ils s'y substituent souvent chez les peuples qui mettent la richesse et l'opulence des formes au-dessus de la beauté des traits et de la pureté des lignes. A en juger par leur variété, leur perfection et la place qu'ils tiennent dans ces sépultures, ils paraissent avoir été une des formes de l'art préférées des Carthaginois. Et pourtant, là encore nous rencontrons le même mélange d'un art d'emprunt et d'un art indigène, de scarabées, d'amulettes, d'élémens de colliers purement égyptiens, à côté de pièces d'orfèvrerie où l'on retrouve, à travers une inspiration venue du dehors, toute l'habileté des Carthaginois dans ce genre de travaux.

Les Phéniciens ont été de tout temps de merveilleux ouvriers sur métaux. Quand Salomon voulut décorer le temple de Jéru-

salem et son propre palais, il demanda au roi de Tyr un de ses artistes ; il est probable que les orfèvres sidoniens ont joué le même rôle en Grèce. M. Naville a montré récemment qu'ils avaient exercé leur art jusqu'en Égypte. En tous cas, les produits de leur industrie ont inondé les marchés du monde occidental. Ils y vendaient leurs colliers d'or et leurs bracelets qu'ils échangeaient contre de belles femmes, et surtout ces coupes en bronze ou en argent repoussé, qui offraient, en longs dessins circulaires, des scènes de chasse, de longs alignemens de bêtes fauves ou domestiques, des luttes entre des dieux et des animaux fantastiques, tout un résumé des conceptions religieuses qui ont donné naissance aux développemens de la mythologie grecque.

Carthage ne nous a pas encore livré de ces coupes, que l'on trouve en Grèce, comme dans l'île de Chypre et jusqu'en Italie. Le sol n'y a pas la sécheresse du sable d'Égypte, qui préserve de la destruction les reliques que l'homme lui confie; il n'a pas été pénétré par la couche de cendres qui a recouvert de son linceul, à Pompéi, toute une civilisation en son plein épanouissement et l'a pétrifiée. Le bois de cèdre qui recouvrait les morts ou lambrissait les plafonds de leurs tombeaux est tombé en poussière et l'on ne trouve plus que les poignées qui avaient servi à les descendre sur leur couche funèbre.

L'argent et le bronze eux-mêmes ont été mangés par la rouille ; et pourtant ils devaient être largement représentés dans ces sépultures. On y retrouve quelques restes d'armes, de petites hachettes, des fers de lance, des coutelas, des hameçons, des pelles, des pincettes; puis d'épaisses cymbales en cuivre, des sonnettes, des miroirs et surtout de belles œnochoés en bronze, qui, étant plus massives, ont mieux résisté. L'une d'elles, toute de bronze doré et d'une rare élégance de formes, est munie d'une anse qui s'élève au-dessus du col, décrivant une courbe gracieuse. La jonction de l'anse et du col est formée par une pièce carrée sur laquelle se détache en relief une tête de veau que surmonte le disque entre deux uræus. Sur d'autres, l'anse, artistement travaillée, a comme points d'attache, en bas une tête barbue aux traits siléniques, en haut une tête imberbe.

L'or seul n'a pas été attaqué par le temps. Il a résisté même à l'usure des flots de la mer. La côte de Carthage offre, au niveau du promontoire de Bordj Djedid, un vrai sable aurifère, auquel se trouvent mêlés, soit de petits grains d'or, soit même des anneaux,

des bagues et d'autres menus objets. Cet or vient, ainsi que l'a démontré M. Gauckler, de l'éboulement des caveaux de la nécropole creusée dans la falaise.

Les bijoux étrusques ou l'orfèvrerie romaine d'un Castellani peuvent seuls donner une idée de la manière dont les Carthaginois ont travaillé l'or pour arriver à produire ces bijoux dont la finesse nous charme encore aujourd'hui. Ces élémens de colliers, ces pendeloques, ces boucles d'oreilles sont formés de la juxtaposition de globules d'or presque imperceptibles qu'on a groupés en anneaux, en perles et en cubes. On ne saurait dire la délicatesse des effets obtenus par l'union de ce travail de grènetis et de l'or massif. Les boucles d'oreilles surtout sont de petits chefs-d'œuvre d'orfèvrerie; tantôt elles se terminent par de longues perles d'or, tantôt elles affectent la forme de lanternes, du milieu desquelles s'élève une pyramide de grains d'or. Ces bijoux ne sont pas propres à la nécropole de Bordj Djedid, et les plus beaux sont ceux peut-être que nous livrent les plus anciennes tombes. C'est dans l'une d'entre elles que M. Gauckler a trouvé tout récemment le mort portant encore au doigt un anneau d'or avec quatre cynocéphales gravés sur le chaton; à l'oreille gauche, un pendant d'oreille avec le symbole de Tanit; au cou, un grand collier d'or massif formé de quarante élémens de formes variées, symétriquement disposés de part et d'autre d'une broche centrale, figurant un croissant en turquoise qui retombe sur un disque en hyacinthe. Un autre collier en argent complétait la parure.

Une curieuse statuette en terre cuite nous permet de nous rendre compte de la façon dont ces bijoux étaient agencés. Elle représente une déesse assise, dont le manteau s'arrondit autour du buste en forme de disque. Sur la tête elle porte une haute coiffe, décorée d'un triple rang de roses, de disques et de feuilles de laurier. De longues boucles d'oreilles en forme de coquillages pendent jusqu'au bas des joues. Sur sa poitrine s'étalent trois amples colliers qui couvrent le buste tout entier. Le premier, qui entoure le cou, est composé de perles; le second, d'olives plus grandes et disposées en éventail; le troisième de disques plus grands encore. Ce type devait répondre à une toilette en usage, car nous le voyons reparaître sur plusieurs statuettes presque identiques: sur l'une d'elles, trouvée à Tharros, la poitrine de la déesse est toute couverte du haut en bas de six rangées de bijoux dont chacune reproduit un motif différent.

Nous voyons ainsi peu à peu sortir de leur tombe tous ces témoins d'une civilisation qui a balancé la fortune de Rome, et qui a laissé un nom dans l'histoire par l'éclat de sa richesse et par l'âpreté de son énergie à poursuivre la conquête du marché du monde antique.

III

On est surpris du silence qui entoure les noms de ceux qui étaient enfermés dans ces tombes. En Égypte, les chambres des hypogées et des pyramides sont couvertes d'inscriptions qui s'alignent tout du long de leurs parois ; les Grecs et les Romains inscrivaient le nom et les titres du défunt sur des stèles qui gardaient son souvenir parmi les vivans. Ici, rien de semblable. Le plus souvent, la chambre sépulcrale et le sarcophage lui-même ne portent aucune mention de celui qui y est enseveli. Quelques rares plaques mortuaires avec une sèche légende : « Tombeau d'un tel, fils d'un tel, » et voilà tout. Encore pas une n'a-t-elle été trouvée en place. Les inscriptions ne se multiplient qu'avec l'incinération ; alors nous voyons les urnes funéraires se couvrir de légendes peintes à l'encre portant le plus souvent le nom de ceux dont elles conservaient les cendres.

Il semble pourtant que ce silence commence à se rompre et que les tombes mêmes se mettent à parler. On se rappelle ce petit médaillon en or, trouvé dans une des plus anciennes tombes de Carthage, et qui portait une dédicace à Astarté-Pygmalion, suivie du nom de son propriétaire : « A Astarté-Pygmalion, Iadamelek, fils de Paddaï. Pygmalion protège qui il protège. » N'est-il pas intéressant de retrouver dans cette antique sépulture, associé à Astarté, le nom de Pygmalion, le beau-frère de Didon, qui joue un si grand rôle dans l'histoire de la fondation de Carthage ?

Dans la nécropole de Bordj Djedid, le Père Delattre a fait, à la fin de l'année dernière, une découverte qui, pour se rapporter à une moins haute antiquité, n'est pas moins intéressante. En déblayant un puits qui s'enfonçait verticalement dans le sol à une profondeur de quatorze mètres, il est arrivé à une chambre mortuaire. Là, au milieu des débris qui l'encombraient, outre les auges qui contenaient des squelettes accompagnés du mobilier funéraire habituel, il a trouvé d'abord quatre petits sarcophages

en pierre, de quarante à cinquante centimètres de long, ne renfermant que des os calcinés ; puis, dans l'angle de la cellule à gauche, sous le plafond, un autre sarcophage de mêmes dimensions, mais dont le couvercle portait l'image en pied du défunt, gravée au trait sur un bloc découpé en relief dans l'épaisseur du couvercle et reproduisant les contours du corps.

Le mort est étendu tout de son long, comme sur les pierres tombales du moyen âge. C'est un vieillard à longue barbe, les traits durs, le front dégarni, la lèvre supérieure fortement accentuée ; sa tête, coiffée d'un turban, repose sur deux coussins à glands. Sa main droite est relevée en signe d'adoration ; de la gauche, il tient une cassolette. Il porte sur sa poitrine un pectoral en forme de croix de Malte, dont les pointes remontent jusqu'aux épaules ; une bande, qui part de l'épaule droite et va en s'élargissant jusqu'en bas, broche sur la robe qui retombe sur les pieds en faisant de larges plis. Sur la face verticale du couvercle, derrière la tête, une inscription en beaux caractères puniques porte : *Abdmelqart, le Rab.*

Tout au fond de la même fosse, une autre chambre funéraire contenait un second sarcophage anthropoïde de mêmes dimensions, d'un style moins archaïque peut-être, mais singulièrement vivant. La pose est la même, mais le corps, au lieu d'être gravé au trait, est sculpté en haut relief sur le couvercle, comme les chevaliers et les grandes dames sur leurs cercueils de pierre. L'expression est calme et recueillie ; la barbe soigneusement frisée de même que les cheveux. Toute la sculpture, qui est un peu molle et ne dénote pas une haute antiquité, est d'une extrême finesse qui permet de saisir tous les détails du costume. Une large bande, sorte d'épitoge rattachée à l'épaule par une agrafe, tombe jusqu'à mi-jambe. Comme sur l'autre sarcophage, la main droite est levée et la gauche tient une cassolette à la hauteur de la poitrine.

On se sent saisi au contact de ces grands morts qui ont peut-être joué un rôle dans les luttes de Carthage avec les Romains, et l'on est tenté de les interroger. Qui étaient-ils ? Étaient-ils tous deux revêtus de la même dignité ? A quelle fonction répondait ce titre de Rab, qui signifie un « prince » ou un « grand ? » Sans doute, il désignait les membres d'un des grands conseils de Carthage, l'un de ces *principes* qui sont mentionnés à la suite des suffètes sur les inscriptions. La dédicace du temple d'Astarté et Tanit, retrouvée presque en même temps au haut de la falaise qui domine

la nécropole du Bordj Djedid, nous montre, sur la liste des magistrats éponymes, les mêmes personnages, cités au même rang, entre les suffètes et le grand prêtre. Et qui sait si quelque jour le sol de Carthage ne nous livrera pas une liste des Rab, ou bien une liste des suffètes, analogue pour l'histoire punique à ce qu'a été pour l'histoire romaine la découverte des Fastes consulaires?

Chaque jour, en attendant, ajoute à nos connaissances ou plutôt diminue le chapitre de nos ignorances, et nous permet de pénétrer davantage dans cette vie d'outre-tombe qui était la continuation de la vie sur terre. Il y a quelques semaines à peine, M. Gauckler découvrait, près d'un puits funéraire, une de ces petites feuilles de plomb, roulées sur elles-mêmes, que l'on glissait dans les tombes, et qui portaient des imprécations destinées à lier certains esprits ou à se les concilier; seulement, au lieu d'être écrite en caractère grecs ou latins, comme toutes celles que l'on connaissait jusqu'à présent, elle est en caractères puniques. Ainsi, les croyances que l'on considérait comme propres à l'Égypte ou à la Grèce se trouveraient aussi avoir été celles des Carthaginois.

Une dernière inscription, dont le Père Delattre vient de nous envoyer la photographie, fournira peut-être, quand elle sera entièrement déchiffrée, quelques lumières sur ce point. C'est une inscription funéraire, mais d'un rare intérêt, dont l'auteur fait remonter sa généalogie jusqu'à la septième ou à la huitième génération. Et cette généalogie, accompagnée de titres honorifiques que nous ne faisons encore qu'entrevoir, est suivie de tout un long développement dans lequel ce Carthaginois, après avoir rappelé le monument qu'il élève et peut-être aussi ses titres à la faveur des dieux, paraît invoquer la bénédiction du dieu Soleil sur sa dépouille.

Nous avons là en tous cas, non plus une simple plaque d'identité, mais une inscription monumentale, destinée à être fixée sur un édifice qui s'élevait au-dessus du tombeau. Il semble ainsi que les nécropoles, dont nous recherchons la trace dans le sol, aient été recouvertes, suivant un usage fréquent chez les peuples orientaux, de monumens qui gardaient une place au mort parmi les vivans. Ces monumens ont été balayés par les bouleversemens qui sont la loi de l'histoire, mais une inscription en est restée comme un témoin. On en trouvera d'autres, et les découvertes qui se succèdent sans interruption depuis quelques années

dans le domaine de l'antiquité punique, nous permettent d'espérer encore davantage.

Il ne faut pas se le dissimuler, nous assistons à un des faits archéologiques les plus intéressans qui se soient produits depuis longtemps; c'est un commencement de résurrection de Carthage. Quand ce ne serait que pour cette raison, il faudrait s'applaudir de la conquête qui a mis entre nos mains la Tunisie, et a donné à ces recherches un puissant essor, en faisant de cette terre historique, pour la science, un champ d'exploration analogue, toutes proportions gardées, à ce qu'a été l'Égypte au commencement du siècle. Le ministère de l'Instruction publique l'a bien compris, quand il a institué la Commission de l'Afrique du nord, qui provoque les découvertes, les centralise, sert de lien entre la direction des Antiquités en Tunisie, les officiers de nos brigades topographiques et les savans auxquels il confie des missions, et qui crée entre tous ces efforts une collaboration dont nous commençons à voir les résultats.

Toute civilisation s'appuie sur celles qui l'ont précédée. Elle met à profit les leçons des choses. L'emplacement des villes et des ports, les routes et le régime des eaux, les mœurs de ceux qui ont, les premiers, cultivé une terre, les lois qui ont présidé à leur développement, sont autant d'indications précieuses pour les nouveaux occupans. La connaissance de la civilisation punique et celle des temps qui l'ont précédée est nécessaire pour comprendre les développemens de la colonisation romaine; elle explique encore aujourd'hui certains traits fondamentaux que l'on retrouve dans ce mélange de peuples unifiés par l'islamisme. Dans cette étude, il n'est permis de rien négliger, car les choses les plus indifférentes en apparence prennent souvent tout à coup une importance qu'on ne leur soupçonnait pas. Je ne parle pas du plaisir qu'éprouve un esprit curieux des conquêtes de la science à interroger les temps anciens, à reconstituer ce qui n'est plus, à refaire la genèse des peuples, à retrouver des points de contact entre des civilisations fort éloignées en apparence, à expliquer le présent par le passé, et à saisir les liens des choses.

PHILIPPE BERGER.

L'ASSOCIATION

DANS LA DÉMOCRATIE

Entre tous les spectacles que la France se prépare à offrir à la curiosité de l'univers, il n'en est pas de plus rare assurément, — ni de plus paradoxal, — que celui d'une république où le droit d'association n'existe pas. Ce n'est pourtant point faute d'en parler ou faute d'en sentir le besoin et la force. Depuis une dizaine d'années seulement, combien de fois ne nous a-t-on pas promis une loi sur les associations, et serait-il difficile de nommer tel ou tel homme politique qui s'en était fait comme une spécialité? Nous, il est vrai, nous avions là-dessus quelque méfiance, sachant que, le temps, le milieu, les circonstances étant ce qu'ils étaient, et le courant des choses nous emportant où il nous emportait, ce ne serait probablement pas une loi libérale dont on nous gratifierait, et que sous la pensée qu'on proclamait se cachait une arrière-pensée. Aussi n'étions-nous pas pressés d'en faire l'expérience. Nous nous reposions d'ailleurs sur cette conviction que, si les articles 291 et suivans du Code pénal, visant les associations de plus de vingt personnes, n'étaient pas formellement, positivement abrogés, ils étaient du moins tombés en désuétude et comme en sommeil; que de toutes parts se formaient, sans que le glaive de la loi se levât, toutes sortes d'associations ou de sociétés, et à toutes fins : comités électoraux, groupes d'études, orphéons et fanfares; et dans ce silence bienveillant, — *per amica silentia lunæ*, — nous nous réjouissions de voir la liberté s'épanouir en sa fleur et porter son fruit : l'association.

Mais il paraît que nous nous trompions et que le tribunal cor-

rectionnel a, encore aujourd'hui, son mot à dire en cette affaire. L'article 291 dort ou ne dort pas, selon le bon ou le mauvais vouloir du gouvernement, qui l'applique s'il veut, quand il veut, à qui il veut : et c'est ce qu'on appelle la loi. D'où il suit que l'association vit ou ne vit pas, selon le bon ou le mauvais vouloir du gouvernement, qui l'autorise rarement, — car il lui faudrait prendre une responsabilité! — mais la tolère, s'il veut, quand il veut, autant qu'il veut : et c'est ce qu'on appelle la République. Pour être justes, ajoutons tout de suite que le ministère lui-même a senti le ridicule et le danger d'une telle situation, et qu'un projet de loi sur les associations, d'initiative gouvernementale, est soumis au Conseil d'État qui s'ingénie à le rendre prochainement présentable. Ce projet nouveau, nous n'avons pas à le juger, et du reste nous ne le connaissons que par une indiscrétion, ce qui permettrait toujours de nous objecter que nous ne le connaissons pas. Nous en savons assez peut-être pour craindre que la loi en élaboration ne soit, elle aussi, — au moins en ce qui concerne certaines associations, — plus léonine, de la part de l'État, que libérale; mais ce n'est pas le moment de le démontrer; et il suffit de constater ici que, le projet n'étant pas encore déposé à la Chambre, il s'écoulera du temps, — avec les aptitudes qui éclatent, les sages dispositions qui règnent, et les bonnes méthodes qui sont en honneur dans le parlement, — avant qu'il soit voté, promulgué et devienne loi. En attendant, qu'on se le dise; l'article 291 du Code pénal existe, et par conséquent, comme nous le posions en principe, le droit d'association n'existe pas.

Sans nous attarder à choisir entre les divers systèmes que les savans ont inventés pour le classement des associations : associations *naturelles* et associations *volontaires;* associations *de droit privé* et associations *politiques;* associations *permanentes* ou *nécessaires* et associations *temporaires* ou *accidentelles;* associations *professionnelles*, à but lucratif et associations *intellectuelles* ou *morales* à but désintéressé, convenons que nous aurons surtout et d'abord en vue les associations *professionnelles*, les associations *volontaires*, *privées*, *permanentes*, et en un certain sens *nécessaires*. Toutes ces associations, c'est dans l'État moderne, en face de cet État et par rapport à lui, que nous voulons les considérer, dans l'État de demain économique et politique, dont précisément, de l'aveu des théoriciens les plus accrédités, « le caractère fondamental, » comme « l'élément essentiel,

doit être la libre association et union (1). » Mais, en manière d'introduction, un court exposé des faits, un rapide historique ne sera sans doute pas inutile, et, pour en bien marquer la suite, il faut le prendre au point de départ.

I

Le point de départ, c'est la Révolution. C'est la loi des 14-27 juin 1791 : « L'anéantissement de toutes les espèces de corporations des citoyens du même état et profession étant une des bases de la Constitution française, il est défendu de les rétablir de fait, sous quelque prétexte et quelque forme que ce soit. » Défense à cesdits citoyens d'un même état ou profession, aux entrepreneurs, à ceux qui ont boutique ouverte, aux ouvriers et compagnons d'un art quelconque, lorsqu'ils se trouveront ensemble, de nommer ni président, ni secrétaire, ni syndics, de tenir des registres, de prendre des arrêtés ou délibérations, de former des règlemens sur leurs prétendus — leurs *prétendus!* — intérêts communs. Cela, au nom de la liberté, conformément à la Constitution, en vertu de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen! On croit rêver, et la stupeur ne se dissipe que lorsqu'on réfléchit à ce que fut et à ce que fit la Révolution. C'est là qu'elle apparaît sous son aspect négatif, destructif, ou du moins *inconstructif*. Elle renverse, Dieu merci, bien des choses qui n'étaient pas bonnes, ou qui, se corrompant et se détériorant, étaient devenues mauvaises, mais, à leur place, elle ne met et ne souffre rien. Elle jette bas l'État ancien, mais elle ne bâtit pas l'État moderne. Elle crie : Liberté, Égalité, Fraternité, mais seulement comme protestation contre ce qui était auparavant, et qui n'était, en effet, ni la Fraternité, ni l'Égalité, ni la Liberté. Elle proscrit, elle abolit, et elle a raison, — car, au lieu d'une protection, ce n'est plus qu'une tyrannie, — la corporation fermée, mais elle ne conçoit pas que la corporation puisse s'ouvrir, et en s'ouvrant se féconder, et en se fécondant servir, et en servant se légitimer.

Elle vient annoncer aux peuples les droits de l'homme, et à plusieurs reprises elle les leur rappelle. Elle leur dit, en 1791 : « Les hommes naissent libres (2). — Le but de toute association

(1) Franz de Holtzendorff, *Principes de la Politique*, traduction de M. Ernest Lehr, p. 166.

(2) Déclaration des droits de 1791, art. 1er.

politique est la conservation des droits naturels et imprescriptibles de l'homme. Ces droits sont la liberté, la propriété, la sûreté, et la résistance à l'oppression (1). — La liberté consiste à pouvoir faire tout ce qui ne nuit pas à autrui (2)... — La loi n'a le droit de défendre que les actions nuisibles à la société (3)... » Elle le répète en 1795 et elle insiste : « La sûreté résulte du concours de tous à assurer les droits de chacun (4). » Mais, dans le même moment, elle édicte : Toutes les espèces de corporations de citoyens du même état ou profession sont interdites. La contradiction ne l'arrête pas, comme si la liberté pouvait être complète, ou la propriété accessible au plus grand nombre, ou la sûreté garantie, ou la résistance à l'oppression possible, sans l'association ! Elle énumère les droits naturels de l'homme, et elle n'oublie pas, non, mais elle nie délibérément le plus naturel de ces droits, si, après tout, il n'y a de droits naturels qu'en corrélation avec des faits naturels et si aucun fait n'est plus naturel aux hommes que de se rapprocher et de s'associer. Elle fixe les limites de la loi, et, du même coup, dans le même texte, elle les transgresse. Néanmoins elle parle d'association politique, « dont le but est justement la conservation des droits imprescriptibles de l'homme, » mais elle entend par ce mot une seule et unique association : l'État, devant lequel il n'y a que poussière d'individus. Et dans l'intervalle, en 1793, plutôt que de consentir à ce que les citoyens puissent, en dehors de l'État et au besoin contre lui, s'associer paisiblement pour l'exercice et « la conservation de leurs droits », elle aime mieux accorder que, dans les cas extrêmes, l'insurrection peut être « le plus indispensable des devoirs (5). »

En fait, de 1791 à 1795, ce sont principalement les associations professionnelles dont on a peur et que l'on traque : on écarte, on repousse en elles le spectre de la corporation. Envers les associations politiques, l'État ne se sent vraiment de soupçon et de jalousie que lorsqu'il les sent plus puissantes que lui, lorsqu'il se voit en péril de se disperser et de se dissoudre dans les clubs. — Jusqu'alors, la Révolution a été plus indulgente pour les associations politiques, par lesquelles, en grande partie, elle

(1) Déclaration de 1791, art. 2.
(2) *Ibid.*, art. 4.
(3) *Ibid.*, art. 5.
(4) Déclaration des droits de 1795, art. 4.
(5) Déclaration de 1793, art. 35.

s'est faite, que pour les associations professionnelles, s'étant faite, en partie, contre la corporation, et n'imaginant l'association que comme la corporation ressuscitée.

Mais bientôt l'Empire arriva et confondit les unes et les autres dans le triomphant anathème du Code pénal de 1810. Vingt personnes, ne se réunissant pas tous les jours ou à certains jours marqués pour s'occuper d'objets religieux, littéraires, politiques ou *autres*, — c'est-à-dire de n'importe quoi, — n'étaient point regardées, par condescendance de la loi, comme ébranlant ou menaçant l'État; mais, dès qu'elles étaient vingt et une, si elles se réunissaient tous les jours, ou à certains jours marqués, pour s'occuper de quoi que ce fût, — elles devenaient des ennemis publics, et l'État s'abattait sur elles de tout son poids. A tout le moins leur fallait-il, pour se former en association, « l'agrément du gouvernement, » qui ne le prodiguait pas, et ne le donnait, plus souvent tacite qu'explicite, que si elles avaient l'heur de lui agréer très fort et sous les conditions qu'il lui plaisait, — la Révolution n'avait même pas banni de la loi cette formule, — qu'*il plaisait* à l'autorité de leur imposer (1). Au moindre accroc, dissolution, après amende de seize à deux cents francs (2). Pour peu qu'il y ait eu ou que l'on ait cru deviner « par discours, exhortations, invocations ou prières, en quelque langue que ce soit, par lecture, affiche, publication ou distribution d'écrits quelconques, quelque provocation à des crimes ou à des délits, — les crimes ou délits politiques sont-ils parmi ces crimes et qu'est-ce qui est ou qu'est-ce qui ne peut pas être un délit politique? — amende de cent à trois cents francs, avec emprisonnement de trois mois à deux ans contre « les chefs, directeurs et administrateurs, » sans préjudice des peines plus fortes portées « contre les individus personnellement coupables de la provocation. » Ce n'est pas fini : amende de seize à deux cents francs contre quiconque aurait, sans la permission de l'autorité municipale, prêté sa maison ou son appartement « pour la réunion des membres d'une association *même autorisée* (3). » Et il n'y a pas à songer, pour éviter des ennuis au brave homme, à réunir l'association, même autorisée, dans la rue, — car toutes les législations sont unanimes à châtier comme la dernière des séditions ces réunions en plein vent et à rompre

(1) Code pénal, art. 291.
(2) *Ibid.*, art. 292.
(3) *Ibid.*, art. 293 et 294.

etiam manu militari les attroupemens qui ne « circulent » pas.

Louis XVIII, Charles X passèrent, et Louis-Philippe vint. La monarchie « libérale » ne voulut pas demeurer en reste sur l'Empire, et, sans doute pressée par la nécessité de se défendre et travaillée sourdement par l'émeute, elle surenchérit. Le Code pénal disait : « Nulle association de plus de vingt personnes. » La loi du 10 avril 1834 spécifia : « Même si ces associations sont partagées en sections d'un nombre moindre. » Il y avait là une issue par laquelle de subtils conspirateurs pouvaient s'enfuir : et vite on la fermait. Le Code pénal voulait, en outre, que les réunions fussent quotidiennes ou leur périodicité régulière. La loi de 1834 corrigea : « Alors même que les associations ne se réuniraient pas tous les jours ou à des jours marqués (1). » L'amende encourue, non plus seulement par les « chefs, directeurs, administrateurs, » mais par tous les membres d'une association non autorisée, — l'autorisation étant d'ailleurs à chaque instant révocable, — était élevée comme minimum de seize à cinquante, et comme maximum de deux cents à mille francs ; on l'additionnait de prison : de deux mois à un an ; le tout doublé en cas de récidive et renforcé par la surveillance de la haute police (2). Sous le couvert de cette loi protectrice, et à l'abri de ce rempart formidable, qui empêchait vingt citoyens de s'entendre, même par sections de quatre ou cinq, la monarchie de Juillet marcha tout droit à la révolution de 1848.

La seconde République voulut être généreuse, et, préoccupée des questions sociales, elle pensa tout de suite aux ouvriers : « Le gouvernement provisoire reconnaît que les ouvriers *doivent* s'associer entre eux pour jouir du bénéfice de leur travail (3). » Les associations politiques purent, elles aussi, se croire libres, sinon désirées pendant quelques mois, mais, dès le 27 juillet de la même année 1848, intervint une loi sévère, qui ne s'adoucit un peu que vingt ans après, en 1868, lorsque l'Empire se libéralisa.

Entre temps, le 21 juin 1865, avait été promulguée une loi sur les « associations syndicales, » associations très différentes des syndicats professionnels et que forment les propriétaires intéressés pour l'exécution et l'entretien des travaux de défense contre la mer, les fleuves, les torrens, les rivières ; de curage, de

(1) Loi du 10 avril 1834.
(2) *Ibid.*, art. 2.
(3) Décret des 25-29 février 1848.

redressement, de régularisation des canaux; de desséchement des marais, etc. Ce serait assez d'en avoir fait mention, si elle ne portait que les « associations syndicales, » — lisez : les syndicats de propriétaires, — pourraient, libres ou autorisées, « ester en justice par leurs syndics, acquérir, vendre, échanger, transiger, emprunter et hypothéquer ; » autrement dit seraient dotées de la personnalité civile et, en un mot, vivraient, existeraient.

Vingt années encore s'écoulèrent, au bout desquelles on s'avisa qu'il y avait, dans la société, d'autres intérêts que des intérêts de propriétaires, d'autres entreprises d'utilité collective que de dessécher des marais, de redresser des canaux ou d'endiguer des fleuves; que la force-travail n'était pas, nécessairement et en soi, plus perturbatrice de l'État que la force-argent; que, s'il était permis d'associer les capitaux, il devait être permis aussi d'associer les bras; et la loi du 21 mars 1884 fut enfin votée : loi de réparation et de préparation. Elle commençait par abroger la loi des 14-27 juin 1791 — contre les corporations, — et l'art. 416 du Code pénal — contre les coalitions ; — déclarait non applicables aux « syndicats professionnels » les articles 291 à 294 du même Code et la loi de 1834 contre les associations de plus de vingt personnes; dispensait ces syndicats de l'autorisation gouvernementale, et les invitait à se constituer librement, quoique, à la vérité, elle y apportât plus d'une restriction, quant à la qualité des membres appelés à en faire partie, qui doivent exercer *actuellement* la profession, et quant à l'objet poursuivi, qui ne peut être que « l'étude et la défense des intérêts économiques, industriels, commerciaux et agricoles. » D'autre part, elle exigeait l'accomplissement de formalités qui tendaient à maintenir le droit de contrôle auquel l'État ne saurait, en effet, absolument renoncer. Voilà donc les syndicats professionnels créés, les voilà pourvus d'un état civil: le sont-ils réellement d'une personnalité? Ils vivent, puisqu'ils sont nés et qu'ils ont un nom; mais de quoi subsisteront-ils? En ce point capital, ils ne sont guère favorisés. « Ils pourront employer les sommes provenant des cotisations; toutefois ils ne pourront acquérir d'autres immeubles que ceux qui seront nécessaires à leurs réunions, à leurs bibliothèques et à des cours d'instruction professionnelle. » Ils pourront, en outre, constituer entre leurs membres des caisses spéciales de secours mutuels et de retraites, créer et administrer des offices de renseignemens pour les offres et les demandes de travail, enfin ester en justice. — C'est à

peu près tout, mais non ; il y a autre chose, et quelque chose qui serait important, si la loi ne le limitait pas de très court : une espèce de droit de coalition entre syndicats. « Les syndicats régulièment constitués pourront librement se concerter pour l'étude et la défense de leurs intérêts économiques, industriels, commerciaux et agricoles. Mais ces unions ne pourront posséder aucun immeuble ni ester en justice. » La personnalité civile, même restreinte, que la loi accorde aux syndicats professionnels dont elles sont composées, on la retire à ces unions ou bien on ne l'étend pas jusqu'à elles. L'être inférieur est doué d'une vie supérieure à celle de l'être supérieur, dont on ne consent à faire qu'un être artificiel et intermittent, à peine un être, et à qui l'on ne donne la vie qu'en lui refusant ou en lui mesurant d'une main avare les moyens de vivre.

Et c'est pourquoi la loi de 1884, qui est une loi de réparation, n'est en même temps qu'une loi de préparation. Telle qu'elle est, il y avait quatre-vingt-quinze ans qu'on l'attendait. Il y avait quatre-vingt-quinze ans que le droit naturel d'association était légalement supprimé, et ce droit imprescriptible semblait prescrit dans la France de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen. Nous avions traversé, depuis la grande Révolution, trois autres révolutions, grandes, moyennes ou petites : celle de juillet 1830, celle de février 1848, celle de septembre 1870, sans compter les insurrections, dont quelques-unes terribles : les journées de Juin, la Commune ; subi deux coups d'État : le 18 Brumaire et le Deux Décembre ; essayé de tous les régimes et de toutes les formes de tous les régimes ; connu tour à tour la République conventionnelle, la République directoriale, trois phases de la République consulaire, l'Empire, la première Restauration, les Cent Jours, deux règnes de la seconde Restauration, la Monarchie censitaire et bourgeoise, la deuxième République, la présidence du prince Louis-Napoléon, le second Empire, autoritaire, puis libéral, le gouvernement de la Défense nationale, la magistrature de M. Thiers, la troisième République jusqu'en 1877, et à partir de 1877, — la République sans les républicains, et la République aux républicains ; — nous avions successivement usé une douzaine de constitutions ; nous avions entendu, à la tribune de dix-huit ou dix-neuf assemblées, quantité de discours, — et tel ou tel fort beau, — sur « les libertés nécessaires ; » mais la liberté d'association en était toujours au point où on l'avait réduite en 1791 : elle

n'était pas; ou en 1810 : elle n'était que par l'arbitraire, le bon plaisir, le caprice de l'État. Et qu'était-ce que le caprice de l'État de 1810? Le bon plaisir de l'Ancien Régime, par lequel le roi *faisait défense à vingt gentilshommes* de s'assembler sans sa permission (1).

II

Cependant la France se piquait d'être à présent une démocratie. Et cependant la Constitution belge de 1831 disait : « Les Belges ont le droit de s'associer; ce droit ne peut être soumis à aucune mesure préventive. » La Constitution néerlandaise de 1848 : « Les habitans ont le droit de s'associer et de s'assembler. » La Constitution suisse : « Les citoyens ont le droit de former des associations, pourvu qu'il n'y ait dans l'objet de ces associations ou dans les moyens qu'elles emploient rien d'illicite ou de dangereux pour l'État. » La Constitution allemande de 1849, œuvre du parlement de Francfort : « Les Allemands ont le droit de s'as socier. Ce droit ne peut être restreint par aucune mesure préventive. » La Constitution prussienne de 1850 : « Tous les Prussiens ont le droit de former des associations dont le but n'est pas contraire aux lois pénales. » La loi fondamentale autrichienne de 1849 : « Les citoyens autrichiens ont le droit de se réunir et de s'associer, en tant que le but, les moyens ou la forme de l'association ne sont pas contraires au droit général, ni dangereuses pour l'État; et celle de 1867 la confirme en la reproduisant. La Constitution espagnole de 1876 : « Tout Espagnol a le droit de s'associer pour les fins de la vie humaine. »

Avec l'Angleterre, on n'ose même pas établir de comparaison. Le droit anglais proclame la liberté des associations politiques comme une chose allant de soi et, de plus, aux yeux de tout Anglais, le droit de s'associer pour un objet privé, littéraire, de bienfaisance ou de plaisir est par lui-même un simple droit privé, où rien ne peut justifier une intervention de l'État. Les Américains, sur ce chapitre, sont du même avis que les Anglais, malgré les inquiétudes que Washington a pu autrefois exprimer à l'égard de certaines associations politiques et le peu de tendresse qu'il leur montrait en 1786 et jusqu'en 1794 (2). Aussi, quand, après

(1) Voy. Taine, *Origines de la France contemporaine*, 22e édit. (in-16), t. Ier, p. 56.
(2) Lettres de Washington du 30 septembre 1786 et du 26 août 1794.

une longue compression, l'association politique a reparu, est-ce en pays anglo-saxon qu'elle s'est retrouvée comme chez elle, et tout acclimatée, incorporée au sol, pour ainsi parler, ou fondue dans l'atmosphère.

Les races germaniques, sur le continent, avec un amour presque égal, se nourrissent de cette liberté ou la respirent. Écoutez un Allemand : « Les associations sont *l'un des pouvoirs* de la nation, l'œuvre libre de la société ou des particuliers. Chacun doit pouvoir y entrer et en sortir librement. Ces groupemens multiples enrichissent la vie sociale, et ont une influence indirecte sur l'État, dont ils préparent ou préviennent l'action (1). »

Retenons ceci : la libre association *enrichit la vie sociale*. Par elle-même, elle ne contrarie pas l'État, elle le décharge, l'aide et le double ; elle ne l'affaiblit pas, elle le consolide ; elle ne l'entame pas, elle le complète ; elle n'empiète pas sur lui, elle lui fait des dessous. Le mal profond de la société française, la cause de ses tremblemens et de son instabilité, c'est que l'État n'y a point de dessous, qu'il ne porte sur rien, que, comme on dit, il est en l'air. Et c'est la faute de la Révolution, qui a démoli et n'a pas réédifié, qui a été — je ne sais pas de terme plus juste — *inconstructive*. Mais il y a mieux à faire que de le lui reprocher : sans vouloir rebâtir ce qu'elle a détruit, — et qu'elle a bien fait de détruire, — construisons ce qu'elle n'a pas construit. Elle a détruit la corporation fermée, et elle a bien fait, mais elle n'a pas construit l'association libre ; construisons-la. « Enrichissons » par la libre association la vie nationale : rendons-lui sa place dans la vie économique d'abord, et ensuite dans la vie politique de la France : asseyons et fixons sur elle l'État enfin réorganisé.

III

Premièrement dans l'ordre économique. La « cellule » est ici l'association professionnelle. La loi du 21 mars 1884 n'est pas mauvaise ; elle est imparfaite ; elle ne pèche que par insuffisance : il faut donc la reprendre, l'achever ; et comment ? Cette loi, on l'a vu, crée ou reconnaît des êtres moraux ou légaux de deux degrés : les syndicats et les unions de syndicats ; mais, aux uns, elle ne laisse que relativement peu de ressources, aux autres pas du tout.

(1) Bluntschli, *le Droit public général*, p. 407 ; *la Politique*, p. 128.

Elle paraît avoir voulu donner et retirer à la fois, faire et déjà se repentir d'avoir fait. Mais, si ce n'est une hypocrisie de la loi, c'est une faiblesse, on ne sait quelle vague terreur dont elle doit maintenant se guérir. De deux choses l'une, en effet; ou il est bon qu'il y ait des syndicats et des unions de syndicats, et alors il faut qu'ils puissent être, et être le plus utilement, le plus productivement, le plus abondamment, le plus pleinement possible; ou il y a des inconvéniens à ce qu'ils soient autrement que comme des apparences, et alors ce n'est pas la peine qu'ils soient. Mais ce sont incontestablement les avantages qui l'emportent : il est bon qu'il y ait des associations professionnelles, et qu'elles soient nombreuses, et qu'elles soient fortes, et qu'elles soient riches; car, plus riches elles seront, plus elles vivront, et plus elles vivront, plus elles « enrichiront la vie sociale. »

Voyez l'Angleterre des Trade-Unions. A la fin de 1897, on n'y comptait pas moins de 1 287 Unions, qui, d'un bout à l'autre du pays, groupaient à peu près 1 610 000 adhérens. Le budget de ces unions était royal, puisque les cent plus importantes d'entre elles, à elles seules, après avoir, dans l'année, encaissé 1 981 971 livres sterling (en chiffres ronds cinquante millions de francs) et dépensé 1 896 072 livres (presque quarante-huit millions) avaient encore en réserve 2 273 619 livres sterling, soit 56 840 475 francs, pour 1 050 000 membres environ; plus de deux livres sterling par tête (1).

Et que dire des gigantesques « Unions » américaines : de la *Socialist Trade and Labor Alliance*, avec ses 25 000 compagnons, des 200 000 *Knights of Labor* ou *Chevaliers du travail*, des 650 000 sociétaires de l'*American Federation of Labor*, dans laquelle trouvent leur centre 7 000 unions locales, dont une de 60 000, deux de 40 000, une dizaine au-dessus de 20 000 membres? Aux États-Unis comme en Angleterre, l'association est très puissante; on ne s'aperçoit pourtant pas que ni l'État anglais, ni l'État américain soient débiles.

Chez nous, en dépit de ses réserves et de ses lacunes, la loi de 1884 est loin d'avoir été vaine. A voir ce que les syndicats ont pu faire en quinze ans et avec si peu de ressources (2), on est émerveillé de la variété de leurs efforts et de leurs aptitudes; et, grâce à eux,

(1) *Fifth annual Abstract of Labour statistics of the United Kingdom*, 1897-98.

(2) Voyez *Annuaire des syndicats professionnels*, publication de l'*Office du travail*, 9e année, 1897, p. XXXI, XXXII et p. LIII.

grâce à ces vies associées et des millions de fois multipliées par la vertu de l'association, l'on voit s'étendre indéfiniment devant soi, de plus en plus riche, le riche tissu de la vie sociale, de moins en moins lourde, de plus en plus humaine.

Que faut-il pour que l'association professionnelle fasse plus de bien encore et rende tout ce qu'elle peut rendre de services? Qu'on ne lui en marchande pas les moyens, qu'on ne l'entrave pas, qu'on ne la paralyse pas, qu'on ne prétende pas qu'elle fonctionne à vide, s'alimente d'air, et se chauffe sans combustible; qu'on permette aux syndicats et aux unions de syndicats d' « acquérir, vendre, échanger, transiger, emprunter, hypothéquer, ester en justice. » L'association professionnelle a prouvé qu'elle était assez grande personne pour avoir toute sa personnalité : qu'on la lui donne. La Belgique l'a fait récemment, et s'en félicite. La législation allemande, la législation autrichienne, de leur côté, sont moins dures ou moins chiches que la nôtre. — Hâtons-nous d'imiter toutes ces monarchies. Nous ne saurions rien faire de plus démocratique.

Je dis « de plus démocratique, » parce que, dans l'acception étendue du mot, économiquement comme politiquement, et plus encore peut-être, nous sommes une *démocratie*. Or, économiquement comme politiquement, on ne conçoit point comment une démocratie pourrait s'organiser et vivre sans les multiples formes de l'association. Pour ce qui est de l'ordre économique, tout d'abord, elle *ne le peut absolument pas;* et si, par miracle, une démocratie ancienne l'eût pu, une démocratie moderne *ne le peut absolument plus*. Ce n'est pas une révolution que nous avons subie depuis la fin du XVIIIe siècle, c'est deux : j'entends que ce n'est pas seulement une révolution politique, mais aussi une révolution économique, toutes les deux participant d'une révolution sociale et, à elles deux, la réalisant. Économiquement, nous avons vu, par les applications des énergies naturelles domestiquées, s'opérer une concentration de la force, par elle une concentration de l'industrie, et, par la concentration du travail dans l'usine, la concentration des travailleurs autour de l'usine. Les conditions de la vie en ont été changées, et celles de la société, et celles de l'État lui-même. Ainsi le travail a perdu son caractère individuel ou particulier, pour revêtir un caractère en quelque sorte ou dans quelque mesure collectif, et de nouvelles « espèces d'intérêt collectif » ont surgi, auxquelles l'association seule peut

donner satisfaction. Et comme le capital, aussi, s'est concentré par le fait même de la concentration du travail, comme, dans la plupart des cas, le capital des entreprises industrielles est une association de capitaux, le seul contrepoids, la seule chance d'équilibre, la seule garantie de justice ne peut être, vis-à-vis de l'argent associé, que la main-d'œuvre associée. — Je hais et tâche de bannir toute déclamation, mais est-il excessif de dire que, vis-à-vis du banquier, du bailleur de fonds, du patron collectif et souvent lointain, qui occupe tant d'hommes qu'ils ne sont plus pour lui qu'une force humaine anonyme, des muscles ajoutés à la vapeur, vis-à-vis de lui la libre association a la même fonction à remplir que la corporation d'autrefois vis-à-vis du seigneur ? Sans doute, beaucoup de patrons, — et c'est même la majorité, — ont le sentiment le plus haut et le plus noble de leur devoir, sont demeurés vraiment des « patrons, » mais ce n'est pas une raison pour que l'association soit inutile; et il suffirait, au contraire, qu'elle pût, en certaines occasions, — fussent-elles exceptionnelles, — être utile, pour que la liberté d'association fût nécessaire.

D'ailleurs, l'association libre n'a pas seulement à empêcher : elle a à faire; ce n'est pas seulement un instrument de défense ou de résistance; ce n'est pas seulement un agent de paix sociale par le respect assuré ou imposé du droit ; elle n'est pas seulement inerte et passive : c'est un agent de paix sociale par le progrès, un propulseur autant qu'un frein ; son œuvre en ce monde n'est pas seulement de s'opposer à toute diminution d'humanité parmi les hommes, mais de coopérer à ce qu'il y en ait davantage, et, même au point de vue matériel, elle n'est pas seulement un modérateur, mais un créateur et un répartiteur de richesse. Une démocratie ne peut donc, sans s'appauvrir et se compromettre, sans courir un perpétuel péril, sans s'exposer à des envahissemens et peu à peu à un accaparement partiel, sans se diminuer et s'amputer, sans subir un déchet certain et à la longue se *dédémocratiser*, — aucune démocratie moderne, et la démocratie française moins qu'aucune autre, — ne peut, dans sa vie économique, retrancher d'elle-même l'association.

Mais aucune non plus, — et moins qu'aucune autre la démocratie française, — ne peut la rejeter, l'exclure de sa vie politique. Quand l'association existera, vivra économiquement, nous nous en servirons pour régulariser, accroître, enrichir politique-

ment la vie de l'État ; disons-le : pour *organiser la démocratie en organisant le suffrage universel.* La Révolution, politiquement comme économiquement, a isolé, abstrait, « déraciné » l'individu ; politiquement aussi, il faut lui faire reprendre racine, le replacer dans le concret, le rattacher quelque part à quelque chose. C'est le grand problème : ne point usurper sur la liberté de l'individu et ne point laisser dégénérer en anarchie l'excès de cette liberté même ; en tirer ou y réintroduire un ordre ; refaire de l'homme, tout en lui garantissant les droits solennellement proclamés et même en lui en donnant un de plus, refaire de lui, par un rapprochement légitime avec ceux qui lui sont le plus semblables parmi les hommes, un *composant* et non un *décomposant* social.

De cette organisation future, de cette organisation prochaine, l'association nous fournira les cadres ; nous instaurerons par elle un suffrage universel plus sincère et plus équitable, plus universel. Nous fonderons sur elle un régime représentatif plus intégral ou plus total, où seront représentés, avec l'individu en son lieu professionnel, en sa circonscription sociale, les intérêts collectifs, les forces collectives, les vies collectives. Et ainsi nous instituerons le grand conseil, non plus seulement des communes, mais des associations de France. Et ainsi nous constituerons, dans la démocratie française, cette portion ou cette réserve d'aristocratie, cependant toute démocratique, qu'il lui importe si éminemment de se constituer ; et ainsi nous monterons, et avec nous, par l'association, elle montera vers une forme plus élevée, plus stable et plus durable ; et ainsi elle passera de l'état inorganique, qui n'est que confusion, incertitude et agitation, à l'état organisé, qui est harmonie, sécurité et véritablement progrès, si le progrès, c'est l'ordre en mouvement.

Pour cette besogne d'avenir, nous comptons, avant tout et pardessus tout, sur les associations que j'ai appelées *permanentes*, dont le type est l'*association professionnelle.* Nous ne nous en remettons pas à l'accident du soin de parer aux accidens : nous aimons mieux les éviter. Nous pensons aux associations qui sont, s'il est permis de s'exprimer de la sorte, intérieures à l'État, et en forment comme la charpente, plutôt qu'à celles qui lui sont extérieures et qui, par les temps d'orage, peuvent pousser à sa surface. — Il en est, de ces dernières, de certaines associations politiques qui naissent des circonstances, comme de certaines

fleurs superbes, d'une beauté singulière : elles éclosent, dans l'État en carence ou en défaillance, sur les pouvoirs en dissolution, comme les orchidées sur les bois pourris. Un gouvernement sain et sage ne s'en effraie pas, parce qu'il est sûr que, s'il est sain et sage, elles ne sauraient confondre leur objet avec le sien propre. En tout cas, la meilleure guerre qu'il puisse leur faire, c'est de s'appliquer à les rendre le plus rares possible. — Mais, même envers les autres associations, envers celles qui sont vraiment l'ossature de l'État, nous ne prétendrons pas, du reste, que l'État soit désarmé : si elles ont des droits envers lui, il n'en a pas moins envers elles. Nous nous bornons à désirer que ces droits soient répressifs et non préventifs; qu'ils prohibent l'abus et non l'usage; que la liberté soit la loi des associations, jusqu'à ce que, par des excès manifestes, elles se soient montrées incapables ou indignes de la liberté; et, puisque ce sont des personnes, que leurs fautes soient personnelles, chacune ne répondant que de soi et toutes ne devant pas payer pour quelques-unes.

Telles sont les destinées que nous rêvons pour l'association, et telles, par l'association, les destinées que nous rêvons pour la démocratie. Si maintenant quelque homme prudent nous arrête et nous avertit que nous nous rencontrons en cela avec les socialistes ou du moins avec *des* socialistes, — car l'amour de l'association libre est loin d'être un caractère spécifique du socialisme, — il ne nous retiendra ni ne nous embarrassera. La réponse, en effet, est aisée, et elle est triple. — D'abord, quoique nous nous rencontrions en cela avec eux, en cela nous nous rencontrons également, — dix exemples extraits des constitutions de l'Europe l'ont prouvé, — avec les monarchies les plus conservatrices, et il y a compensation. — Puis, quand bien même nous ne nous rencontrerions qu'avec eux, avec M. Deville, M. Millerand ou M. Deslinières, et quand bien même la foi en l'association serait, — ce qu'elle n'est pas, — un dogme socialiste, nous nous dirions encore qu'une idée juste est juste par elle-même, presque indépendamment de ceux qui la soutiennent et la propagent; que l'association ne cesse pas d'être bonne parce que les socialistes l'estiment bonne; et que nous ne devons pas la chasser de l'État que nous voulons construire, parce que le socialisme lui ferait une place honorable dans l'État qu'il imagine. — Et enfin, s'il y a des idées justes dans le programme socialiste, n'est-ce pas encore

le combattre que de les lui prendre? Or il y a certainement, dans ce programme, au milieu de beaucoup d'utopies, des choses qui sont réalisables, qui seront un jour réalisées, et qui, par rapport à ce qui est, marqueraient une amélioration. Ne lui en abandonnons donc pas le monopole. Faisons une politique plus hardie, plus intelligente, plus souple, plus compréhensive, plus vivante que cette politique aveugle et sourde. Habituons-nous à regarder un peu moins avec qui nous sommes, un peu plus vers quoi nous marchons. Vidons le socialisme de ce qu'il a de positif et de pratique, et laissons-le avec son enveloppe de chimères, si léger que le vent l'emportera dans les nuages. Et, pour y réussir, quelles que soient les espérances qu'il puisse fonder sur l'association, répandons-la, et apprenons à nous en servir.

Quand la société aura retrouvé sa forme, quand la nation aura de nouveau des cadres, quand le grand organisme de l'État n'étouffera plus les organismes plus petits, devant cette multitude de petits organismes bien vivans, communes et associations, les grandes questions contemporaines ne se poseront plus dans les mêmes termes : elles se fractionneront; la question sociale se morcellera en questions communales ou corporatives; le socialisme s'infusera, se diluera et, par conséquent, s'atténuera dans les institutions locales et les associations libres.

Faut-il une autre conclusion et n'a-ton pas déjà conclu? Nous ne savons que trop ce que la démocratie inorganique a fait de nous; nous commençons à pressentir ce que la démocratie organisée en pourrait refaire. Organisons donc, économiquement et politiquement, par l'association, la démocratie française, qui se perdrait et nous perdrait à vouloir tenir la gageure de vivre sans organes de démocratie. Enseignons-lui, répétons-lui, persuadons-lui que, de ces organes, l'association libre est le premier et le plus efficace. — Et, si l'on aime les formules, malgré ce qu'elles ont de rigide, et les prédictions, malgré ce qu'elles ont d'aventureux, en voici une que je veux bien risquer, tant les signes sont évidens : La démocratie française s'organisera par l'association, — ou elle ne sera pas.

CHARLES BENOIST.

QUESTIONS SCIENTIFIQUES

LA PHAGOCYTOSE

LA DÉFENSE DE L'ORGANISME CONTRE LES MICROBES

Élie Metchnikof et J. Cantacuzène. *La Phagocytose dans le règne animal. L'Année Biologique*, 1896. — J. Massart et Bordet. *Le Chimiotactisme des leucocytes.* — *Annales de l'Institut Pasteur*, 1891, etc.

Les travaux de M. Élie Metchnikoff ont fait connaître l'un des plus curieux mécanismes, — et peut-être le plus efficace, — que la nature met en œuvre pour protéger l'organisme contre l'invasion et les ravages des microbes. Nous nous mouvons à la surface de la terre, dans une sorte de poussière vivante. Les micro-organismes pullulent, autour de nous, dans l'air et dans les eaux; et leurs germes y attendent pour croître et multiplier de tomber enfin sur un terrain fertile, tel que peuvent le leur offrir les humeurs ou les tissus des animaux morts ou vivans. Ils siègent à toutes les portes de l'économie, à tous les orifices, ils occupent toutes les cavités d'entrée et de sortie, ils campent sur les voies digestives et les voies aériennes, comme une immense multitude redoutable par sa concurrence saprophyte et surtout par sa malfaisance pathogène.

La défense de l'organisme contre ces légions d'ennemis, dont quelques-uns sont particulièrement redoutables, est organisée

par des moyens que l'on commence à connaître. Au premier rang est la phagocytose. La lutte de l'organisme contre les envahisseurs microbiens est une image des guerres humaines. Le tégument cutané ou muqueux, parfaitement continu partout, constitue comme une sorte d'enceinte fortifiée que le microbe ne peut franchir si quelque brèche n'y a été préalablement ménagée ; en deçà de cette muraille, dans la cité vivante, les phagocytes ou leucocytes, forment une immense armée défensive, sans cesse sur pied de mobilisation, ou, pour parler comme M. Duclaux, une police innombrable et vigilante.

L'histoire naturelle présente ici, comme l'histoire humaine, le tableau d'une guerre perpétuelle et acharnée avec des péripéties, des ruses, des pièges, une tactique, non moins variés et des armes non moins meurtrières. Le monde microscopique est l'image du nôtre ; les atomes s'y comportent comme les géans de la Fable. Il offre à l'imagination d'un Pascal l'occasion de s'abîmer dans la contemplation du ciron avec ses membres, ses jointures, ses humeurs, parties de plus en plus petites d'un tout imperceptible : et, dans la goutte d'eau, il dévoile à l'œil visionnaire d'un Hugo, comme une sorte d'épopée des infiniment petits,

Les guerres du volvox contre le vibrion.

Nous nous proposons un objet plus modeste et plus précis. Nous voulons brièvement exposer l'état de la science sur cette question de la phagocytose, qui intéresse à un si haut degré la physiologie et la médecine.

I

Les phagocytes ou leucocytes sont les élémens nomades de l'économie. Le corps de l'animal est une cité ordonnée, où tous les corpuscules vivans, tous les élémens cellulaires sont sédentaires ; ils ont chacun leur place et y restent. De là, la comparaison qu'on en fait habituellement avec les pierres d'un édifice ; comparaison qui n'est pas tout à fait juste, puisqu'il faut imaginer de plus que ces pierres microscopiques sont capables de s'accroître sur place, de s'y multiplier, et en s'agrandissant d'agrandir le monument sans en changer l'ordonnance. Il faut ajouter que cet accroissement et cette nutrition des élémens anatomiques se fait exclusivement aux dépens de matières liquides. Rien de solide, aucune

particule figurée ne peut entrer en eux, ni en sortir. On pourrait dire qu'ils boivent et ne mangent pas.

Une seule espèce d'élémens fait exception à ces deux règles fondamentales. Ce sont les globules blancs du sang, ou leucocytes. Ils n'ont pas de place fixe et déterminée dans l'organisme. Non seulement ils sont entraînés passivement par le flot sanguin dans une perpétuelle circulation, côte à côte avec les globules rouges, mais, outre ce transport qu'ils subissent, ils possèdent encore une mobilité propre. Ils peuvent nager dans le courant qui les entraîne, se fixer aux parois et cheminer par une sorte de reptation qui a reçu le nom de mouvement amiboïde. On voit, d'après cela, que les leucocytes dérogent de diverses façons à la règle de la fixité des élémens anatomiques.

Ils ne dérogent pas moins à la seconde loi, d'après laquelle les cellules vivantes ne peuvent mettre en œuvre que des matériaux préalablement liquéfiés. Tous les corps solides qui passent à la portée du leucocyte sont saisis et incorporés, à la condition qu'ils soient assez petits ou assez inertes pour se laisser englober. La nature de la proie importe peu ; qu'elle soit avantageuse ou non, que ce soit une poussière venue du dehors, un débris intra-organique, quelque fragment de cellule voisine, ou même une cellule entière affaiblie et dégénérée, le traitement qu'elle subit est le même. Elle est enveloppée, enclavée bientôt dans la masse du leucocyte et soumise à l'action dissolvante de ses sucs.

Quant aux circonstances qui ont amené le conflit, elles peuvent être de deux sortes. Ou bien c'est le hasard qui a produit la rencontre, ou bien elle est le résultat d'une attraction particulière qui s'est fait sentir au leucocyte et l'a dirigé vers sa proie. Ces attractions qui dirigent les mouvemens des cellules sont appelées *tactismes* par les biologistes si elles provoquent un déplacement de totalité du leucocyte, et *tropismes* lorsqu'elles déterminent seulement le déplacement de quelque partie, la production d'une saillie, d'un simple prolongement sur un point de la surface. Les mots barbares de phototactisme, galvanotactisme, héliotropisme, qui émaillent les publications biologiques expriment que la cellule vivante est mise en mouvement par la lumière, par le courant électrique, déformée par le soleil : et si l'on ajoute à ces noms les qualifications de positif ou de négatif, cela signifie que le mouvement est de rapprochement dans le premier cas, et dans le second cas d'éloignement de la source d'excitation. S'il s'agit en parti-

culier du déplacement d'un leucocyte vers le corps qu'il va dévorer, ce sont des affinités d'ordre chimique qui sont en jeu, c'est le chimiotactisme. La proie est attirante ou repoussante parce qu'elle laisse diffuser dans le liquide ambiant quelque substance particulière qui s'y répand irrégulièrement, va atteindre le leucocyte et affecter d'une façon inégale les différens points de sa masse. Si la substance était uniformément répartie dans le liquide qui baigne le leucocyte, celui-ci, également sollicité dans toutes les directions, ne bougerait pas.

Quelle que soit la cause de la rencontre, nous avons dit que le résultat en était l'englobement de la proie, qui est en quelque sorte mangée. De là les noms de *phagocyte* ou « cellule dévorante, » donné au globule blanc, et de *phagocytose* assigné au phénomène. Aucun autre élément de l'organisme, ou presque aucun autre ne possède cette singulière faculté d'englobement.

Tels sont les deux traits caractéristiques des globules blancs : la mobilité et le phagocytisme. Tous les autres en découlent. Leur histoire, si riche en faits d'un intérêt extrême pour la physiologie, la pathologie et la science générale, n'est que le déroulement des conséquences de ces propriétés fondamentales. Elles-mêmes ont une signification que M. Metchnikoff a bien mise en lumière. Elles sont les attributs des types les plus primitifs de la vie animale. Elles appartiennent aux cellules non encore différenciées, aux êtres monocellulaires qui occupent les premiers degrés de l'échelle, aux Rhizopodes, aux Amibes. Elles traduisent la vitalité énergique d'élémens qui sont restés indépendans, isolés, sans affectation particulière dans l'organisation sociale, sans fonction spéciale et élevée, et par cela même, plus aptes aux besognes de la plus simple animalité. Leur voracité est utile à la conservation de l'organisme social : en faisant disparaître les cellules vieilles, usées, malades, elles rajeunissent les cadres et font de la place pour les générations nouvelles. Et quand la fécondité de celles-ci s'épuise, les leucocytes viennent occuper les situations laissées vacantes, et conduisent l'organisme, ainsi rapiécé, par la dégénérescence sénile, jusqu'à la *mort naturelle*.

La mobilité des leucocytes, globules blancs ou phagocytes (tous ces noms leur sont appliqués) a pour conséquence première leur *ubiquité*. Ce n'est pas seulement dans le sang qu'on les rencontre; c'est partout, dans tous les organes, dans toutes les parties du corps.

A la vérité, c'est dans le liquide sanguin qu'on les a d'abord découverts, et c'est peut-être là qu'ils sont le plus abondans. Un physiologiste anglais, Hewson, les y avait déjà aperçus en 1770; mais ce n'est que cinquante ans plus tard que Johannes Müller, en Allemagne, les décrivit nettement. Leur étude s'est poursuivie lentement. On s'occupe encore aujourd'hui d'en distinguer les différentes variétés. Car le sang en contient plusieurs. La plus abondante, la mieux connue, celle à laquelle s'appliquent les détails que nous avons donnés et qu'il nous reste à compléter, sont les leucocytes polynucléaires neutrophiles. Ils sont colorés par les colorans neutres et possèdent un noyau en boudin enroulé. Les autres variétés, éosinophiles, lymphocytes, etc., sont peu mobiles, et moins encore phagocytes.

Le dénombrement de l'armée phagocytaire serait long à faire, les phagocytes sont nombreux dans le liquide sanguin. Un millimètre cube en contient environ 7000 : mais ce nombre pâlit à côté de celui des globules rouges, 650 fois plus considérable. La lymphe, qui n'est en définitive qu'un sang dilué diversement et dépourvu de globules rouges, en contient aussi des légions innombrables. La liste ne s'arrête point là. Il y a, outre le sang et la lymphe, un tissu qui en renferme des quantités prodigieuses, c'est le tissu conjonctif, aussi universellement répandu que le sang et la lymphe elle-même. Dans ce tissu que l'on croyait être un simple feutrage de fibres, Virchow, l'éminent anatomo-pathologiste de Berlin, découvrit entre 1851 et 1858 des « cellules fixes » que l'on reconnut plus tard n'être autre chose que des leucocytes qui ont abandonné, pour un temps ou pour toujours, leur existence vagabonde; et, en 1862, Recklinghausen saisissait dans cette même espèce de tissus, et pour ainsi dire en flagrant délit de migration, une seconde variété de cellules identiques aux globules blancs du sang. On les a appelées *cellules migratrices* du tissu conjonctif; et c'est encore un nouveau nom qui vient allonger la synonymie de ces élémens et en masquer l'unité fondamentale. Enfin, depuis 1890, M. Ranvier, qui a eu une si grande part dans le développement de l'anatomie nouvelle a mis en évidence une troisième variété d'élémens cellulaires conjonctifs, les *clasmatocytes* qui sont des leucocytes géans, jusqu'à cent fois plus grands que les leucocytes ordinaires, et si nombreux que dans un millimètre cube de tissu conjonctif, chez les mammifères, on peut en trouver plusieurs centaines.

Ce n'est pas tout. On trouve ces élémens, ailleurs encore, dans des tissus, tels les revêtemens de la peau ou des muqueuses, dans lesquels il semble qu'il n'y ait point de place pour eux, puisque les cellules qui les composent sont contiguës et pressées les unes contre les autres. Mais les leucocytes les écartent, s'insinuent entre elles, et si nous en croyons M. Renaut (de Lyon), ils les percent à jour et se frayent ainsi, pour eux-mêmes ou pour quelqu'un de leurs prolongemens, une route qui leur permet d'aller se décharger ou s'alimenter dans le contenu de l'intestin. Ils tendent donc, à travers les muqueuses, par une sorte de diapédèse intestinale qui est connue sous le nom de « phénomène de Stœhr, » vers toutes les surfaces libres où les appellent des substances solubles extérieures. Chemin faisant, ils détruisent les microbes qui, marchant en sens inverse, tendraient à envahir l'organisme et à provoquer ainsi une infection d'origine intestinale.

Chose remarquable ! cette immense armée phagocytaire répandue dans les différens tissus n'est point parquée dans chacun d'eux comme dans un cantonnement infranchissable. Les leucocytes sont toujours en mouvement. Ce sont les mêmes qui, primitivement contenus dans les vaisseaux, en sortent et se retrouvent au dehors. Cohnheim le premier, en 1867, saisit sur le fait cette émigration. Il vit dans les régions enflammées, où les vaisseaux sont gorgés et distendus, les globules blancs pousser un prolongement qui semble percer la paroi, mais qui en réalité se contente de s'insinuer entre ses élémens, et, en s'allongeant, tire en quelque sorte le corps tout entier à travers cet étroit canal. Cette émigration qui s'est produite sans effraction, par simple passage à travers les pores et interstices de la paroi vasculaire a reçu le nom de *diapédèse*. Elle est ordinairement provoquée par un corps étranger, par quelque microbe pathogène, qui s'est introduit dans la place et y a répandu la sécrétion irritante, cause de l'inflammation. Les phagocytes, attirés de l'intérieur des vaisseaux par une sorte de sensibilité chimique, accourent et dévorent l'envahisseur; mais s'ils sont incapables de le dissoudre, ils le portent dans leurs flancs comme une cause de ruine; ils dégénèrent à leur tour, se transforment le plus souvent en globules du pus, et l'inflammation aboutit à la purulence.

On a saisi, après Cohnheim, le cheminement du leucocyte à travers d'autres organes que la paroi du vaisseau et particulièrement à travers les lames pressées qui constituent la cornée trans-

parente de l'œil, et, en général, dans les divers tissus conjonctifs. Le globule blanc se meut à travers l'enchevêtrement des fibres connectives, comme un animal très souple dans le fouillis broussailleux d'une forêt vierge. Il s'étire pour passer par tous les pertuis et s'aplatit pour se glisser dans tous les interstices : son noyau, seule partie qui n'est ni étirable ni plastique, semble conformé, selon la juste remarque de M. Metchnikoff, pour créer le moins d'embarras possible à ces migrations. Au lieu d'être massif, il est formé d'un cordon cylindrique, dont l'aspect rappelle, suivant une image grossière, une chaîne de boudins enroulés, chaîne qui se développe dans les étroits passages.

Ce sont donc des phagocytes qui sortent des vaisseaux vers les parties enflammées. Mais contrairement à ce que croyait Cohnheim, ils ne viennent pas tous de là. Il y a aussi des cellules migratrices du tissu conjonctif. Il y a enfin des cellules fixes qui, comme une sorte de réserve territoriale, se mobilisent à leur tour. Tout au moins, s'ils ne partent pas eux-mêmes en campagne, ils y envoient leurs fils; ils engendrent, en effet, selon le besoin, une postérité de phagocytes mobiles.

II

Ce n'est pas seulement chez les animaux supérieurs, chez l'homme, chez les mammifères, que l'on rencontre ces élémens errans, si remarquables; c'est à tous les degrés de l'échelle. Les globules rouges du sang qui ont si longtemps accaparé l'attention des observateurs n'existent que chez les vertébrés et seulement dans leur sang : les leucocytes, eux, existent partout, chez les vertébrés à sang rouge et chez les invertébrés à sang blanc, et dans tous leurs tissus. L'universalité de ces élémens explique le grand intérêt qu'il y a à les bien connaître, et les études innombrables dont ils ont été l'objet. Partout ils présentent les mêmes caractères essentiels; dans le liquide cavitaire de l'écrevisse, dans le sang de l'escargot, chez les astéries parmi les échinodermes.

Et d'ailleurs, ces élémens nomades ressemblent plus à des êtres libres qu'aux autres cellules vivant en société qui composent le corps des animaux. Leur histoire est sensiblement la même que celle des organismes mono-cellulaires nus, tels que les rhizopodes, les infusoires flagellés, et même les bactéries, et les mi-

crobes. Leur comparaison avec les rhizopodes lobés que l'on connaît sous le nom d'amibes, révèle les traits de ressemblance les plus frappans. Ce que l'on observe sur les uns se reproduit chez les autres et il est permis, par suite, de substituer l'examen de ceux-ci à l'examen de ceux-là. Il y a, à une telle substitution, cet avantage que les amibes sont plus gros (quelques espèces sont visibles à l'œil nu), plus rustiques et se prêtent mieux à l'étude. Ce sont les animaux microscopiques les plus simples. On les trouve fixés sur les feuilles ou sur les débris immergés, dans l'eau des étangs et des marais, dans la terre humide, dans les flaques saumâtres et marines. Un naturaliste, Loesch, en a signalé une variété qui vivrait en parasite chez l'homme, dans l'intestin. Ce serait une analogie de plus avec les leucocytes.

Le rôle varié et les propriétés de ces organismes cellulaires intéressent au plus haut degré la physiologie dans toutes ses branches et presque dans tous ses chapitres. En particulier, on a établi que les globules blancs du sang donnent naissance aux agens les plus énergiques et les plus spéciaux de la chimie vivante, aux fermens solubles ou enzymes qui déterminent la coagulation du sang extrait des vaisseaux (ferment coagulateur ou thrombase), la consommation du sucre (ferment glycolytique) et à de nombreuses diastases. La présence de la nucléine dans leur noyau entraîne des conséquences que l'on commence seulement à apercevoir.

Les leucocytes ou phagocytes se comportent donc comme des êtres indépendans; ils s'acquittent des mêmes fonctions que les animaux plus élevés; ils se nourrissent, respirent, se reproduisent, se meuvent et sentent, c'est-à-dire sont impressionnés par les excitans extérieurs. Mais ces opérations prennent chez eux un caractère de simplicité extrême : elles semblent le résultat direct des propriétés physiques et chimiques du protoplasma qui les compose, si bien que le côté mystérieux de ces fonctions vitales s'évanouit presque entièrement lorsqu'on les envisage à ces premiers débuts. Leur respiration est l'effet d'une sorte d'affinité entre leur substance et le gaz vital : un chimiotactisme les dirige vers l'oxygène. Si l'on fait une préparation microscopique de lymphe fraîche emprisonnant quelques bulles d'air, et qu'on la ferme hermétiquement avec de la paraffine, on voit, au bout de deux ou trois heures, tous les leucocytes groupés autour des

bulles. Quand la provision d'air est épuisée, c'est-à-dire après quelques heures, ils cessent de se mouvoir et deviennent inertes. Si l'on glisse alors une aiguille entre la lame et la lamelle, le contact de l'air les ranime.

La faculté que possèdent les leucocytes de se saisir des corpuscules solides qui viennent à leur contact, de les englober et de les absorber, c'est-à-dire, selon l'expression de M. Metchnikoff, la digestion intracellulaire ou *phagocytose* est facile à observer. Il suffit de mêler à une goutte de lymphe de fines granulations de carmin ou de cinabre délayées dans de l'eau légèrement salée : on voit celles-ci pénétrer dans la masse protoplasmique leucocytaire, qui en est bientôt bourrée. Les anatomo-pathologistes avaient observé autrefois des globules blancs chargés de grains de charbon ou de vermillon, chez les sujets tatoués. On pouvait en conclure que quelques parties de la matière colorante introduite sous l'épiderme avaient été happées par les globules blancs. Haeckel, en 1862, ayant injecté de l'indigo chez un mollusque, la *Thetys*, retrouva les leucocytes du sang remplis de grains colorés. Mais l'observation directe du fait, s'accomplissant sous l'œil même de l'observateur, appartient à M. Metchnikoff. Ses premières constatations avaient eu lieu chez un mollusque marin de la Méditerranée, le *Phyllirhoe*, dont les tissus sont transparens. Il injectait au-dessous du tégument de l'animal de la poudre de carmin délayée dans l'eau. Bientôt après les leucocytes se montraient envahis par la matière colorante. Attirés de toutes les parties vers les granules carminés, les leucocytes affluaient autour de ces dépôts et s'y pressaient au point de confondre et de fusionner leur substance en une masse commune formant une *plasmodie* ou cellule gigantesque, analogue au clasmatocyte.

Aujourd'hui, dans les Laboratoires, cette expérience classique se répète, en mêlant à une goutte de sang fraîchement recueillie, de l'homme ou d'un mammifère, mais plus facilement encore à une goutte de lymphe de grenouille, un peu de vermillon ou de lait. Les leucocytes poussent des prolongemens (pseudopodes) vers les grains de vermillon ou vers les globules gras; et, par ce moyen, elles les saisissent et les absorbent.

Le fait de la phagocytose était ainsi mis hors de conteste.

La généralité de ce phénomène résulte de ce que le leucocyte conserve sa faculté phagocytaire dans toutes ses pérégrinations.

Et ces pérégrinations n'ont pas de limite. Le leucocyte pénètre partout. Si l'on introduit un fragment de moelle de sureau sous la peau du dos d'une grenouille, dans un espace qui est rempli de lymphe, on trouve après quelque temps ce fragment pénétré jusque dans les parties les plus profondes par les leucocytes. La même chose a lieu avec des corps plus durs, tels que des morceaux d'ivoire. La tendance de ces élémens nomades à pousser toujours devant eux, à s'engager dans les plus fins interstices et dans les plus étroits couloirs, tient à une sorte de *tactisme mécanique*, rudiment d'une sensibilité tactile qui n'est, à ce degré, qu'un phénomène d'ordre physique, et que MM. Massart et Bordet ont parfaitement démêlé. Aussitôt qu'un leucocyte vient à toucher un corps résistant, il réagit à ce contact en s'appliquant au corps par la plus large surface possible. Il s'étale, s'amincit, s'étire et n'arrête sa déformation que lorsqu'il a obtenu le maximum de contact. C'est par ce mécanisme qu'il pénètre dans les objets qui lui offrent quelque brèche et qu'il parvient à les corroder.

Une fois le corps étranger désagrégé en fragmens, en grains assez petits, la phagocytose intervient et fait disparaître ces débris. C'est ainsi que l'organisme se débarrasse souvent d'esquilles osseuses restées dans les tissus à la suite d'une fracture avec éclatement. De même encore, les leucocytes réparent, à l'occasion, les petites bévues des chirurgiens en délitant et absorbant des objets oubliés dans les plaies ; d'autres fois, ils s'en font les auxiliaires en détruisant ceux qui y sont volontairement abandonnés, comme les fils de catgut des sutures perdues et les drains d'os décalcifié.

III

M. Metchnikoff ne se trompa point sur la portée et les conséquences de cette propriété singulière. Il aperçut toute l'importance de la phagocytose, tant dans le domaine de la physiologie que dans celui de la pathologie : il consacra ses efforts à en poursuivre les applications. Il a créé ainsi une œuvre considérable dont chaque jour affirme les progrès.

Il y a, dans les circonstances normales, deux conditions où la phagocytose a un rôle marqué. C'est d'abord le cas où le fonctionnement vital amène la destruction des organes ou des tissus, ou, pour employer le mot exact, leur désintégration sous forme solide. Sans doute, les déchets de l'activité organique sont habituelle-

ment sous forme liquide; versés dans le sang, ils sont éliminés à cet état par les émonctoires naturels. Mais il n'est pas rare que la désintégration fournisse des déchets solides. Ce sont alors les phagocytes qui les font disparaître. Ainsi en est-il pour les globules rouges du sang qui, après avoir fourni une carrière plus ou moins longue, viennent se déposer dans la rate et s'y fragmenter en débris dont quelques parties sont insolubles dans les liquides interstitiels. Les leucocytes se pressent autour de ces résidus; cette pression a souvent pour résultat de les fusionner en une masse commune, sorte de plasmodie ou de cellule géante qui digère ces débris. D'autres fois, et plus rarement, les leucocytes isolés ne réussiraient pas à absorber les matériaux incorporés; ils les conduisent alors jusqu'à la surface de l'intestin où ils les déchargent. Le même phénomène se produit pour le foie. La matière colorante du sang y donne lieu fréquemment à des dépôts ferrugineux insolubles que les leucocytes sont chargés de convoyer jusqu'au tube digestif. Il en est encore ainsi lorsqu'une blessure amène un épanchement de sang et une mortification des globules rouges ou des élémens anatomiques du voisinage; tout ce qui, parmi ces déchets, ne peut prendre la forme liquide et passer à cet état dans les voies circulatoires, est incorporé aux phagocytes. Ainsi disparaissent les foyers hémorragiques.

Le mécanisme de la résorption des os ne paraît pas différent. Les médecins ont observé souvent des cas de ce genre. On voit, parfois, chez les hydrocéphales, se résorber presque complètement la table interne de la voûte cranienne. Et sur toute la surface ainsi attaquée, pullulent ces cellules géantes, résultat de la coalescence des leucocytes, qui désagrègent, corrodent et finalement détruisent la matière osseuse. La même chose arrive, si, comme l'a fait Kölliker, on introduit une cheville d'ivoire dans la cavité de la moelle d'un os normal. Elle est attaquée, corrodée et résorbée de même.

Les phagocytes remplissent le rôle analogue dans une autre circonstance qui se présente très généralement chez les animaux très divers qui subissent des métamorphoses. Des organes sont supprimés dans le cours du développement. C'est ce qui arrive chez les insectes qui passent de l'état de larve à l'état de nymphe et de là à celui d'insecte parfait. De même chez les batraciens, la queue du têtard se résorbe lorsque l'animal prend la forme défini-

tive de grenouille. Les élémens de ces tissus se mortifient en s'infiltrant de graisse, et ces débris graisseux sont enlevés par les phagocytes qui font place nette. Tel est le mécanisme habituel par lequel disparaissent les organes larvaires chez les insectes où Weissmann découvrit ce phénomène, en 1864. La phagocytose embryonnaire dissout, dès le début de la transformation en nymphe, les muscles, les glandes salivaires et tous les organes qui doivent être remplacés.

Mais c'est surtout dans les maladies infectieuses que M. Metchnikoff s'est attaché à mettre en lumière le rôle protecteur des phagocytes leucocytaires. Il a montré que les globules blancs affluaient à la rencontre des bactéridies charbonneuses introduites par quelque plaie, les absorbaient et les mettaient dans l'impossibilité de nuire. Dans les organes lymphoïdes, rate, ganglions lymphatiques, moelle des os, les globules blancs sont accumulés normalement : c'est là aussi que la lutte s'engage plus vive entre les bactéridies du charbon qui ont pullulé dans le sang et les agens défenseurs de l'organisme. La même chose se produit pour les spirilles du typhus récidivé et pour le microbe de l'érysipèle.

Les leucocytes sont susceptibles de s'adapter à des conditions différentes de celles au milieu desquelles ils vivent habituellement, à la condition, toutefois, que le changement ne soit pas trop brusque. L'observation faite sur les amibes est caractéristique à cet égard, et toutes les raisons d'analogie autorisent à l'étendre aux phagocytes. Les amibes d'eau douce transportées brusquement dans de l'eau modérément salée, contenant 1 pour 100 de chlorure de sodium, se contractent en boule et meurent rapidement, tandis qu'en procédant progressivement et avec des précautions, on peut les amener à supporter sans dommage une salure quatre fois plus forte.

De même, il peut arriver qu'un poison sécrété par un microbe paralyse le leucocyte et le tue, si l'on n'a pas eu soin, par des inoculations de virus, d'abord atténuées et ensuite de plus en plus virulentes, de créer une accoutumance pour ce phagocyte, de le rendre résistant au poison et capable d'avaler, sans en souffrir, la bactérie toxique. On a voulu expliquer, par une permanence de l'accoutumance ainsi créée, la vaccination et l'immunité qui en résulte. Mais il est clair qu'il ne s'agit ici que d'une explication

fragmentaire. Il y a encore bien d'autres théories de l'immunité. S'il nous était permis d'employer un langage à la fois figuré et téléologique, nous dirions que les leucocytes sont investis chez les animaux des fonctions dévolues à la police et à la force armée dans les sociétés humaines. Ils sont préposés à l'office assez humble d'assurer le nettoyage et l'enlèvement des déchets, à la besogne plus cruelle d'achever les blessés et les incurables, et, enfin, à l'office plus noble de la défense extérieure contre les incursions des microbes. Avertis de l'agression qui se produit, ils affluent au point attaqué; ils abordent l'ennemi corps à corps, s'y attachent, l'englobent, le détruisent par dissolution, le digèrent et l'absorbent; ou, si l'absorption complète est impossible, ils viennent en rejeter les résidus à la surface des muqueuses.

La victoire des microbes n'est pas toujours assurée. Dire que le leucocyte est sûrement vainqueur du microbe, c'est dire, sous une autre forme, que l'organisme est immunisé. C'est, en effet, la question de l'immunité qui est en jeu. Mais il n'y a pas d'immunité, si le microbe est capable de résister avec succès, s'il possède des armes perfectionnées, ou l'avantage du nombre. Ses armes, ce sont ses sécrétions; il est bien armé, s'il est d'avance, ou devient très rapidement, capable de sécréter une substance qui éloigne ou paralyse le phagocyte. Il aura la supériorité du nombre si sa prolification marche d'un pas plus rapide que le carnage qui en est fait.

Il arrive enfin que les leucocytes, vaincus à leur tour, succombent dans la lutte; empoisonnés par la substance qu'ils ont incorporée, ils subissent la dégénérescence graisseuse et deviennent les globules du pus. Le pus est donc formé des cadavres des leucocytes vaincus. Et, bien que cette humeur doive, pour le bien de l'économie, comme toute autre partie mortifiée, être éliminée et rejetée, il n'en est pas moins vrai que sa production est un effort bienfaisant et une réaction salutaire de la nature contre l'agent morbide.

Mais d'ailleurs cette influence salutaire des phagocytes a sa contre-partie comme toute médaille a son revers. Il n'y a, en loi naturelle, aucune organisation qui soit absolument prédestinée au bien. Le bien ou le mal y sont affaire de mesure et d'appropriation relative; leur considération n'intervient pas dans les plans de la nature. L'activité des phagocytes, souvent bienfaisante, peut être préjudiciable à l'organisme et à eux-mêmes. Ils peuvent re-

fuser des substances qui, comme la glycérine, leur seraient utiles; et en accueillir d'autres qui leur sont nuisibles.

Et, d'autre part, si, vis-à-vis de l'organisme, ils font une besogne profitable en le débarrassant des élémens vieillis, dégénérés, encombrans, il leur arrive aussi à l'occasion de précipiter la destruction d'élémens essentiels, légèrement atteints. Il faut donc que les phagocytes, pour ne pas nuire, soient tenus en bride par les autres habitans de la cité vivante. Ce résultat est acquis par la sécrétion de substances indifférentes ou répulsives que ces cellules produisent et qui tiennent le leucocyte à distance. Mais, si l'activité des cellules sociales, dans cet ordre de précautions, vient à faiblir, elles ne tardent pas à être elles-mêmes les victimes des leucocytes. Comme il est advenu quelquefois aux États d'être dévastés par les forces mercenaires qui avaient charge de les défendre, la situation peut se présenter aussi pour l'organisme vis-à-vis de son armée de phagocytes. Les élémens les plus délicats, les plus hautement différenciés, tels les élémens nerveux, qui par compensation sont les moins prolifiques et les moins capables de se régénérer, tombent victimes de la lutte, au grand dommage du corps social. Et c'est, en effet, ce que des observateurs ont signalé; M. Marinesco chez l'homme, M. Valenza chez des animaux tels que la torpille.

IV

Ce sera un honneur qui restera attaché au nom de M. Metchnikoff d'avoir dévoilé l'importance de la fonction phagocytaire et enrichi la science d'un grand nombre de vérités nouvelles. Une partie de cet honneur rejaillit sur l'Institut Pasteur, qui a accueilli, depuis de longues années, l'éminent biologiste et lui a confié la direction d'un de ses services. Le savant russe, en créant l'étude de la phagocytose, avec ses causes, ses mécanismes et ses conséquences, a ouvert un champ de recherches très étendu, que nous n'avons fait qu'examiner de très haut et de très loin, dans les pages qui précèdent.

Nous nous sommes contentés d'énumérer les diverses espèces de phagocytes qui fonctionnent chez les animaux supérieurs et chez l'homme; là ils appartiennent tous à la même catégorie de tissus, aux tissus conjonctifs, dont l'appareil circulatoire n'est qu'une section. Chez les animaux inférieurs, et à mesure que l'on

descend, la fonction tend à se généraliser et à employer des agens plus variés. Le même fait a lieu à mesure que, chez l'animal supérieur, on se rapproche des origines; d'autres élémens tels que les cellules superficielles de l'œuf, selon MM. Nolf et Mathias Duval, assument un rôle phagocytaire. On voit ailleurs les phagocytes cumuler divers rôles que comporte leur vie errante : M. Carazzi les surprend, chez les Lamellibranches, transportant le fer vers le foie, et M. Bernard, les pigmens. D'ailleurs, chez les Protozoaires, chez les animaux monocellulaires, c'est l'organisme lui-même, dans sa totalité, qui est phagocyte : la phagocytose avec les autres fonctions sont réunies dans un seul et même élément.

Un fait très important dans l'histoire de la phagocytose est la découverte récente d'organes spéciaux qui, chez les animaux inférieurs, centralisent cette fonction, comme les organes lymphoïdes chez les mammifères. Et par exemple, des auteurs, O. Kowalewsky et Schneider, reconnaissent un organe phagocytaire néphridien chez les Annélides, M. Duboscq chez les Scolopendres, et M. Cuenot chez des Mollusques. La zoologie est ainsi directement intéressée à la question.

Cette énumération des représentans de l'armée phagocytaire n'est qu'un point de leur étude. L'examen de leurs propriétés exige plus de développement, même en les réduisant à deux, la mobilité et la faculté d'englobement. La mobilité des leucocytes, leur faculté d'émettre des pseudopodes, de s'aplatir sur les surfaces, de s'étirer comme par une filière pour traverser d'étroits canaux, ont donné lieu à d'intéressantes recherches de détail. On a ramené la variété de ces manœuvres à une loi unique : la réaction du leucocyte contre les corps solides se fait de manière à multiplier le plus possible les points de contact. On a reconnu encore que la position de repos correspond à la forme sphérique : à toute violence extérieure le phagocyte réplique en se mettant en boule et en restant immobile : il meurt ainsi.

La seconde propriété, celle d'englober les corps figurés, a offert un champ d'études à d'autres esprits curieux. Que devient le corps englobé? Comment est-il dissous? Il y a là une digestion intra-cellulaire dont les phases ne sont pas sans intérêt. Le corps englobé n'est pas en contact direct avec la substance vivante, il est dans une poche, sorte d'estomac adventice, où sa dissolution s'opère sous l'influence d'une liqueur acide que l'on a considérée

comme un véritable suc gastrique. Est-ce réellement une sécrétion particulière, c'est-à-dire un fait d'activité vitale, comme le veut M. Greenwood, ou une osmose élective, c'est-à-dire un fait physique, comme le pense M. Le Dantec ? A mesure qu'on approfondit, les problèmes nouveaux et les occasions de recherches jaillissent à chaque instant.

La mise en jeu de ces deux propriétés est, comme nous l'avons vu, provoquée par une impression que le phagocyte subit de la part du corps qu'il approche et qu'il va dévorer ou qu'il fuit au contraire. Cette impression en rapport avec la nature chimique de l'excitant est un chimiotactisme. Et cette question, comme l'on pense bien, a donné lieu à une infinité de recherches.

Celles de MM. Massart et Bordet sont des plus intéressantes. Ils ont constaté, en appliquant l'ingénieux procédé de M. Pfeffer, que cette espèce d'attraction (ou de répulsion, dans d'autres cas) était due à la diffusion de produits solubles émanés du corps excitant, du microbe par exemple, et qui vont atteindre le phagocyte. Dans un tube capillaire d'une extrême finesse, on introduit une culture de bactéries; dans un autre, seulement les produits solubles de cette culture, de l'eau dans un troisième, et ces trois tubes sont insérés, sans dommage d'ailleurs, dans un réservoir naturel de lymphe, par exemple sous la peau d'une grenouille. On voit bientôt les leucocytes accourir en foule et se presser de plus en plus nombreux autour de l'orifice et jusque dans l'intérieur des deux premiers tubes, tandis que le troisième est absolument déserté. On a pu étudier ainsi l'action exercée par les différens bacilles, bactéries, staphylocoques, sur les phagocytes, attraction qui est la cause de leur mise en marche et le prélude de leur rencontre. En général, selon M. Massart, les races peu virulentes attirent les phagocytes avec énergie; les races très virulentes les laissent indifférens ou les repoussent.

Enfin, si l'on envisage les conséquences de ces propriétés, on a vu qu'elles se rapportaient à trois ordres de faits. La phagocytose a un rôle très important dans le fonctionnement normal de l'organisme; dans la disparition des organes larvaires; et enfin dans la défense de l'organisme contre les microbes. Nous n'avons pu qu'esquisser à peine les conditions de cette lutte des phagocytes contre les tissus vivans et contre les microbes plus ou moins virulens.

A. Dastre.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

31 mai.

L'événement le plus saillant de la quinzaine est la réunion de la Conférence de la Haye. Il serait téméraire de vouloir prédire dès aujourd'hui ce qui en sortira, mais c'est déjà un grand point qu'elle se soit réunie. On a pu craindre, un moment, qu'elle ne fût renvoyée à des temps meilleurs. C'était à l'heure pleine d'anxiété où l'Angleterre et la France venaient de se rencontrer à Fachoda, sans qu'on sût encore comment se terminerait cet inopportun tête-à-tête. L'occasion n'était peut-être pas bien bonne pour parler de désarmement et de paix. Le gouvernement russe le sentait, mais il comprenait aussi qu'après avoir pris une initiative retentissante, il ne pouvait pas en ajourner les suites sans augmenter, en le reconnaissant en quelque sorte officiellement, le péril de la situation. Il y a eu quelques jours d'hésitation. Tout cela est heureusement passé et semble appartenir à une histoire déjà ancienne. L'inquiétude qui s'était alors emparée de l'Europe s'est calmée; il n'en reste plus que le souvenir, et ce souvenir semble donner raison aux optimistes, puisqu'il permet de croire qu'on peut presque toujours éviter la guerre lorsqu'il n'y a, ni d'un côté ni de l'autre, un parti pris arrêté de la faire. Le tout est de savoir attendre, et de mettre quelques jours de réflexion entre les émotions du premier moment et les résolutions finales. Et voilà comment ce qui s'est passé, il y a quelques mois, a pu d'abord inspirer des doutes ou des craintes, et ensuite inspirer confiance aux amis de la paix, en leur montrant qu'il ne fallait jamais en désespérer.

Vingt-cinq puissances ont été invitées à la Conférence. On ne devait craindre de refus de la part d'aucune d'elles; on aurait pu en inviter d'autres sans en rencontrer davantage. On a appelé la Chine, le Japon, la Perse, Siam, etc. L'Asie, comme on le voit, sera très convenablement représentée. Mais il n'en est pas de même de l'Afrique; l'Afrique

a été complètement négligée. A la vérité, elle ne compte pas beaucoup d'États indépendans. Il y en a toutefois quelques-uns; on les a traités par prétérition. Pourquoi, par exemple, n'avoir pas invité à la Conférence la République du Transvaal et l'État d'Orange? Leur présence y aurait été d'autant plus naturelle qu'elle se réunissait à la Haye, c'est-à-dire dans la capitale d'un pays d'où sont partis, il y a plusieurs siècles, les colons qui ont commencé de peupler l'Afrique australe. Des oppositions se sont produites, et on devine d'où elles sont venues : inclinons-nous. Quant au continent américain, il est représenté seulement par les États-Unis. On ne pouvait pas les oublier, dans une délibération qui intéresse l'humanité tout entière, le lendemain du jour où ils viennent de soutenir une grande guerre, contre qui? contre une puissance européenne. Par cette guerre, ils ont fait irruption en Europe, et en s'emparant des principales colonies espagnoles, non seulement dans l'océan Atlantique, mais dans l'Océan Pacifique, ils se sont mis en contact, ou du moins en rapports avec le monde entier. Leur place était donc marquée autour du tapis vert de la Conférence. Mais il y a là un fait très significatif, qui, à la fin du XIXe siècle, ouvre en quelque sorte une ère nouvelle en étendant d'un seul coup presque démesurément la sphère où l'Europe avait jusqu'ici englobé ses intérêts. On regardait autrefois comme une nouveauté singulière l'admission dans un congrès européen d'un petit État comme le Piémont, ou d'un grand État, mais jugé jusqu'alors excentrique, comme la Porte. Les diplomates dissertaient à ce sujet à perte de vue. Que nous sommes loin de ce temps! Combien d'autres surprises, en y regardant de près, n'aurions-nous pas aujourd'hui? C'est une banalité de dire que les distances n'ont plus la même valeur qu'autrefois, ou même qu'elles n'en ont plus du tout. Les pays les plus éloignés les uns des autres par la géographie peuvent être très rapprochés par les intérêts, et cela seul compte désormais. En ce qui concerne les États-Unis, pour ne parler que d'eux, l'Europe est destinée dorénavant à les trouver partout. Ils sont devenus un des facteurs importans des affaires d'Extrême-Orient, et les affaires d'Extrême-Orient sont au premier chef les affaires de l'Occident. Dans ces conditions, la présence des États-Unis à la Haye n'était pas seulement naturelle; elle était indispensable. Mais pourquoi avoir exclu tant d'autres républiques américaines dont la présence n'aurait pas été inutile à la Conférence, et qui ne sauraient rester indifférentes à son œuvre de civilisation?

Une autre exclusion qui a paru plus singulière encore, c'est celle du Souverain Pontife. Nous savons bien que le Pape n'a pas de soldats,

de fusils, de canons, de navires cuirassés, ni de torpilleurs. S'il n'existe plus comme puissance purement matérielle, comme puissance morale il n'a peut-être jamais eu plus d'autorité que depuis qu'il est un souverain dépossédé, mais non pas cependant un souverain détrôné. Il semblait que le vieillard du Vatican dût être écouté avec profit, sans que sa présence à la Haye portât ombrage à personne. L'Italie n'a pas partagé cette opinion; elle s'y est formellement opposée, et il a fallu choisir entre son propre représentant et celui du Saint-Siège. Nous n'avons pas à apprécier les motifs qui l'ont déterminée à se montrer aussi exclusive, et, bien que nous ne les ayons pas très bien compris, nous voulons les croire sérieux. L'unité de l'Italie est faite aujourd'hui ; il ne peut entrer dans l'esprit de personne d'y porter atteinte; et, en tout cas, aucune des questions qui se rattachent au statut politique de l'Europe ne relève de la Conférence. Elles ont été exclues très sagement de son programme. On ne voit donc pas quels inconvéniens aurait eus la participation à la Conférence d'un représentant du Saint-Père, tandis qu'elle aurait présenté de réels avantages. Il semble que Léon XIII ait ressenti quelque douleur de l'oubli volontaire dont il a été l'objet, car il a donné l'ordre à son internonce de quitter provisoirement la Hollande et de se rendre à Luxembourg. Ces réserves faites, il faut reconnaître que, soit par le nombre des personnes qui en font partie, soit par la distinction de beaucoup d'entre elles, l'aréopage européen qui vient de se réunir a fort bon air. On n'avait pas vu depuis de longues années tant de diplomates rassemblés. La Haye a pris une animation tout à fait inaccoutumée. Le gouvernement néerlandais a reçu ses hôtes avec empressement et bonne grâce. Il n'a rien négligé pour faciliter leurs travaux. Il a fait préparer pour les recevoir et il a mis à leur disposition le Palais du Bois, situé en dehors de la ville, au milieu d'un parc dont le printemps fait, au mois où nous sommes, le plus agréable séjour. C'est là, au milieu de la verdure et du silence, que les représentans de l'Europe et du monde pourront discuter dans un calme parfait les questions qui se rattachent à la paix et à la guerre, et qu'ils arriveront, il n'en faut pas douter, à en résoudre quelques-unes. La présidence, comme il était naturel, a été d'abord attribuée à M. de Beaufort, ministre des Affaires étrangères des Pays-Bas; mais il s'en est immédiatement démis pour céder la place à M. de Staal. N'était-ce pas, en effet, au représentant de l'empereur Nicolas qu'il appartenait de présider une conférence dont son souverain avait pris l'initiative avec une si généreuse spontanéité?

La Conférence s'est aussitôt partagée en trois commissions, correspondant aux trois ordres d'idées qui se présentent à ses méditations. Chacune de ces commissions a des présidens d'honneur et un président effectif; c'est à celui-ci que reviendra le principal fardeau. La première commission s'occupera de la limitation des armemens et des dépenses militaires : elle a pour présidens d'honneur M. le comte Munster et M. White, et pour président effectif M. Beernaert. La seconde s'occupera de la réglementation des lois de la guerre; elle a pour présidens d'honneur M. le duc de Tetuan, Turkhan-Pacha et M. le comte Welsersheimb, et pour président effectif M. de Martens. La troisième commission s'occupera des bons offices, de la médiation et de l'arbitrage facultatif : elle a pour président d'honneur M. le comte Nigra et sir Julian Pauncefote, et pour président effectif M. Léon Bourgeois. Ces noms d'hommes connus et quelques-uns illustres montrent l'importance que les divers gouvernemens ont attachée à l'œuvre de la Conférence. Celle-ci, aujourd'hui, est organisée et constituée : elle s'est mise immédiatement à la tâche. Il faut attendre qu'elle ait un peu plus avancé ses travaux, ou même qu'elle les ait terminés, pour en parler à bon escient. Nous avons dit, d'ailleurs, il y a quelques semaines, ce que nous pensions de ses chances de succès. Il y a, dans le programme qui lui a été soumis, une partie très pratique et une autre qui l'est un peu moins. L'idée première dont le gouvernement russe s'est inspiré a été de mettre un frein aux dépenses militaires excessives, et peut-être même d'obtenir un commencement de désarmement. Plût au ciel qu'elle fût réalisable; tout le monde s'en trouverait bien; mais nous ne pouvons, à ce sujet, qu'exprimer un désir. On n'arrivera probablement pas à arrêter les nations et gouvernemens dans l'ardente concurrence qu'ils se font pour s'armer toujours davantage. On ne les empêchera pas d'utiliser pour la guerre les formidables engins de destruction qui ont été inventés depuis quelques années. On ne les empêchera pas davantage, la science faisant de continuels progrès, d'appliquer les découvertes nouvelles à la construction d'engins nouveaux, plus destructeurs encore que les précédens. Ainsi le veut la loi même de l'histoire, et aucune bonne volonté ne prévaudra contre elle. Nous serions surpris, très agréablement d'ailleurs, si la première commission de la conférence n'était pas amenée à émettre des vœux généralement platoniques.

Il n'en sera sans doute de même ni de la seconde, ni de la troisième. Les lois générales de la guerre ont quelque chose de permanent et de fatal; les mœurs de la guerre se sont, au contraire, adoucies, et nous

dirions améliorées, si un pareil terme pouvait s'appliquer à un pareil objet. La convention de Genève de 1864 a fait beaucoup pour la protection des blessés : à partir de ce moment, un souffle d'humanité a paru passer sur les champs de bataille. Dix ans plus tard, sur l'initiative de l'empereur Alexandre II, une conférence s'est réunie à Bruxelles. On était alors presque au lendemain de la guerre franco-allemande, qui avait été conduite avec tant de rigueur, pour ne pas employer un terme plus fort, et l'émotion qu'elle avait laissée dans les esprits n'était pas encore apaisée. Le moment était à coup sûr moins favorable qu'il ne l'est aujourd'hui pour rédiger un code de la guerre et pour le faire accepter par le monde civilisé. Cependant, l'œuvre de la conférence de 1874 n'a pas été stérile. Il n'y avait alors, à Bruxelles, que treize puissances représentées. Leurs représentans, après un mois de labeur, rédigèrent, pour être soumis à leurs gouvernemens respectifs, un « projet de déclaration internationale concernant les lois et coutumes de la guerre, » composé de 56 articles, qui traitaient successivement : de l'autorité militaire sur le territoire de l'État ennemi, des belligérans, des moyens de nuire à l'ennemi, des sièges et des bombardemens, des espions, des prisonniers de guerre, du pouvoir militaire à l'égard des personnes privées, des contributions et des réquisitions, des parlementaires, des capitulations, de l'armistice, des belligérans internés et des blessés soignés chez les neutres. Tels sont les titres de chapitres énumérés dans le projet de déclaration : ils suffisent à montrer quel vaste champ la conférence avait embrassé. Avant de se séparer, elle rédigea un protocole final où elle disait : « Il a été unanimement constaté que les progrès de la civilisation doivent avoir pour effet d'atténuer, autant que possible, les calamités de la guerre, et que le seul but légitime que les États doivent se proposer durant la guerre est d'affaiblir l'ennemi, sans lui infliger de souffrances inutiles. Ces principes ont rencontré un assentiment universel. Aujourd'hui, la conférence, se maintenant dans la même voie, s'associe à la conviction exprimée par le gouvernement de S. M. l'empereur de Russie, qu'il y a un pas de plus à faire en revisant les lois et coutumes générales de la guerre, soit à l'effet de les définir avec plus de précision, soit afin d'y tracer d'un commun accord certaines limites destinées à en restreindre, autant que possible, les rigueurs. La guerre, étant ainsi régularisée, entraînerait de moindres calamités, serait moins sujette aux aggravations qu'y apportent l'incertitude, et l'imprévu, et les passions excitées par la lutte; elle conduirait plus efficacement à ce qui doit être son but final, c'est-à-dire le rétablis-

sement de bonnes relations et d'une paix plus solide et plus durable entre les États belligérans. » La conférence soumettait « l'ensemble de son travail, » c'est-à-dire le projet de déclaration dont nous avons parlé plus haut, aux gouvernemens dont elle tenait son mandat, « comme une enquête consciencieuse, de nature à servir de base à un échange d'idées ultérieur... Il leur appartiendra de décider, concluait-elle, ce qui, dans ce travail, pourra devenir l'objet d'une entente, et ce qui nécessiterait un plus mûr examen. » Comme on le voit, la conférence de Bruxelles se rendait également compte de ce qu'elle avait fait et de ce qui restait encore à faire; mais, depuis lors, rien n'a été fait du tout. Aucune entente définitive ne s'est produite entre les gouvernemens sur les points qui leur avaient été indiqués, et il n'y a eu entre eux aucun échange de vues. L'affaire en est restée là. Le moment est venu de la reprendre, et, si la Conférence de la Haye parvient à compléter l'œuvre de sa devancière, si elle réussit surtout à lui faire donner par les gouvernemens la consécration qui a manqué jusqu'ici, un très grand résultat aura été obtenu. Il ne semble pas impossible de l'obtenir. Il ne semble pas impossible non plus que la troisième commission, présidée par M. Léon Bourgeois, fasse œuvre pratique, à la condition pourtant qu'elle n'ait pas trop d'exigences. Les bons offices, la médiation, l'arbitrage sont choses excellentes, qui peuvent quelquefois prévenir la guerre, et quelquefois aussi, — on vient de le voir pendant la dernière guerre turco-hellénique, — la suspendre au moment où, la victoire s'étant définitivement prononcée, la prolongation des hostilités ne pourrait amener qu'une inutile effusion de sang. Mais le recours aux bons offices, à la médiation et surtout à l'arbitrage, doit toujours être libre et facultatif. Si on voulait l'imposer, même indirectement, le but serait manqué, et on risquerait de précipiter la guerre, au lieu de la prévenir ou de l'abréger. La Conférence peut organiser et simplifier la procédure de l'arbitrage; elle peut même, comme on le lui a proposé, établir un tribunal d'arbitrage permanent; ce tribunal, bien qu'il présente certains inconvéniens, aurait aussi quelques avantages, et il y a là une question à étudier. Il est bon que le recours à l'arbitrage soit de plus en plus facile, et que la décision de l'arbitre soit de plus en plus rapide. Gardons-nous, toutefois, des illusions : l'arbitrage ne s'appliquera jamais qu'à des objets d'ordre secondaire, et on n'y fera appel que lorsque l'enjeu en litige ne vaudra les chances d'une guerre ni pour l'une, ni pour l'autre des parties. Mais, même dans ces limites, il peut être très utile, et il est bon que l'usage s'en généralise. Soit en ce qui concerne la codification

des coutumes de la guerre, soit en ce qui touche à l'organisation de l'arbitrage, la conférence de la Haye peut rendre de précieux services à l'humanité.

Et c'est beaucoup! Pour être ainsi restreint, le champ qui s'ouvre à l'activité de la conférence n'en est pas moins considérable, et quand même l'un des buts que le gouvernement russe a proposés à ses travaux ne serait pas pleinement atteint, qu'importerait si, sur d'autres points, l'effort de la diplomatie était plus heureux? Il arrive souvent qu'en poursuivant plus spécialement un objet, on en atteigne un autre, qui quelquefois ne vaut pas moins. Le programme de la Haye est trop vaste pour être réalisé complètement en une seule fois, mais, s'il l'est dans quelques-unes de ses parties principales, de ses parties essentielles, la conférence aura bien mérité de l'humanité: l'initiative de l'empereur Nicolas aura laissé dans l'histoire une trace durable, et semé un germe fécond.

Il reste malgré tout vraisemblable que, demain comme hier, le meilleur moyen qu'auront les gouvernemens d'éviter entre eux les conflits armés sera encore de s'entendre directement et d'arriver par la diplomatie à la conciliation de leurs intérêts. C'est ce que l'Angleterre et la Russie viennent de faire en Chine. La nouvelle en a été donnée d'une manière assez inopinée par lord Salisbury au banquet annuel de la Royal Academy. L'arrangement porte la date du 28 avril : il résout heureusement, non pas toutes les difficultés pendantes entre l'Angleterre et la Russie, mais du moins une d'entre elles, et non pas la moins délicate. On se rappelle tout le bruit qui a été fait au sujet du chemin de fer de Tientsin à Niou-tchang, et l'impression qu'on a éprouvée en Russie lorsqu'on a su que, construit par le gouvernement chinois, il l'était, au moins dans une partie de son parcours, au moyen des fonds avancés par la banque anglaise de Chang-haï-Hong-kong. La convention passée avec cet établissement stipulait que l'ingénieur en chef de la ligne serait Anglais, et que la comptabilité en serait surveillée par un Européen : si on ne disait pas aussi formellement que cet Européen serait Anglais, c'est parce que la chose allait de soi. On a cru d'abord à Saint-Pétersbourg qu'il y avait là une mainmise ou une tentative de mainmise anglaise sur une voie ferrée qui intéressait très directement la Russie, puisqu'elle vient aboutir derrière Port-Arthur. L'irritation y a été vive, et elle s'est traduite à Pékin par une lutte diplomatique entre Anglais et Russes, les seconds s'efforçant de susciter, au détriment des premiers, toutes sortes de difficultés dans les rapports de la banque

avec le gouvernement chinois. Le sentiment éprouvé par les Russes était d'ailleurs fort naturel, puisque la ligne à construire appartenait incontestablement à leur zone d'influence. Mais, à ce moment, l'Angleterre ne reconnaissait pas de zones d'influence, ou du moins elle n'en reconnaissait pas aux autres. Elle professait de préférence ce qu'elle appelait la doctrine de la porte ouverte, c'est-à-dire qu'elle contestait à qui que ce soit, sur un point quelconque de la Chine, des droits dont elle n'aurait pas joui elle-même. Que les Russes s'établissent dans la presqu'île de Port-Arthur, soit; mais cette presqu'île devait rester ouverte à tout le monde, et notamment à eux, Anglais, qui se montraient, comme on l'a vu, parfaitement décidés à profiter de cette liberté. Telle était la situation alors : elle s'est prolongée jusqu'au 28 avril. A ce moment, l'Angleterre a fait subir à sa politique une évolution importante. Elle a reconnu la zone d'influence de la Russie, et en retour, elle a demandé à la Russie de reconnaître la sienne. C'est le sens de l'arrangement qui vient d'être conclu. Lord Salisbury, au banquet de la Royal Academy et plus tard à la Chambre des lords, l'a présenté en termes modestes. Il a pris en quelque sorte à tâche de ne pas en exagérer l'importance, et d'empêcher qu'on ne l'exagérât. Il a mis les esprits en garde contre des illusions qu'un avenir prochain pouvait dissiper. L'arrangement en lui-même, a-t-il dit, est peu de chose; mais c'est beaucoup d'avoir pu en faire un. Il y a quelques mois, les rapports de l'Angleterre et de la Russie étaient si tendus et, de part et d'autre, les esprits étaient si excités, que l'éventualité d'une entente amicale paraissait presque irréalisable. Pourtant elle s'est réalisée, ce qui est de bon augure pour l'avenir. Lord Salisbury a presque réduit à cela l'intérêt de l'arrangement, en quoi il l'a peut-être trop diminué. L'opinion anglaise l'a d'ailleurs pris au mot. Elle s'est montrée satisfaite, rien de plus, pas du tout enthousiaste; et nous allons même voir qu'elle est restée, à l'égard de la Russie, singulièrement ombrageuse et nerveuse.

A nos yeux, l'intérêt de l'arrangement n'est pas seulement dans le fait qu'il a pu être conclu, mais encore, et surtout, dans le fait que les sphères d'influence russe et anglaise y ont été officiellement reconnues. L'Angleterre s'engage à ne pas réclamer pour son compte, et en faveur de sujets britanniques ou autres, des concessions quelconques de chemins de fer au nord de la Grande Muraille, et à ne contrecarrer ni directement ni indirectement dans cette région les demandes de concessions de chemins de fer appuyées par le gouvernement russe. La Russie prend un engagement analogue dans le bassin du Yang-tsé-Kiang : elle

n'y réclamera, ni pour elle ni pour d'autres, des concessions de chemins de fer, et elle n'y mettra aucun obstacle aux demandes qui seraient faites ou appuyées par le gouvernement anglais. Ainsi donc, l'échiquier politique de l'Extrême-Orient est dessiné par les voies ferrées. Les grandes puissances occidentales se disputent à qui construira les chemins de fer chinois, persuadées d'ailleurs que celle qui sera maîtresse d'une de ces grandes lignes de communication le sera des pays qu'elle traverse et du point où elle aboutit. L'Angleterre abandonne à la Russie le Nord de la Chine; elle s'y résigne, parce qu'elle ne peut pas faire autrement; elle rencontre là un concurrent qui a pris les devans sur elle et qu'elle ne peut plus évincer: en revanche, elle fait reconnaître et consacrer par la Russie les prétentions démesurées, au moins en étendue, qu'elle a sur le bassin du Yang-tsé-Kiang. Sans doute, la Russie ne perd pas grand'chose; elle est très loin du bassin du Yang-tsé-Kiang; ses intérêts sont concentrés ailleurs; le détriment n'est pas considérable pour elle, à supposer même qu'il y en ait un. Mais l'avantage est immense pour l'Angleterre. Pour la première fois, elle fait accepter par une puissance européenne le dévolu qu'elle a jeté sur la région la plus spacieuse, la plus riche, la plus habitée, la mieux arrosée, la mieux cultivée, non seulement de la Chine, mais de l'Asie tout entière. Suivant son habitude, la Grande-Bretagne s'est fait la part du lion, et jamais même elle ne se l'était faite aussi abondante. De même que l'Égypte c'est le Nil, la Chine c'est le Yang-tsé-Kiang. Il reste sans doute à l'Angleterre à obtenir des autres puissances qui ont des intérêts en Extrême-Orient ce qu'elle a obtenu de la Russie; mais l'exemple est donné, et l'arrangement du 28 avril pourra servir de modèle. Bien qu'il ne contienne que deux articles, il en dit plus que de longs traités, Le préambule même en est d'une rédaction très suggestive. La Russie et la Grande-Bretagne, y lisons-nous, « prenant en considération la gravitation économique et géographique de certaines parties » de l'Empire chinois, etc. Cela n'est-il pas admirable? C'est en vertu de sa gravitation économique et géographique que le bassin du Yang-tsé-Kiang doit tomber dans le tablier tendu de l'Angleterre. On ne comprend pas très bien pourquoi, mais la chose est ainsi. Elle s'explique mieux pour l'affectation de l'Extrême-Nord de la Chine à la Russie, puisque la Russie s'étend déjà en bordure tout le long de la frontière septentrionale de la Chine, et qu'elle peut la franchir sur un point quelconque à son choix. Mais quels rapports particuliers de voisinage l'Angleterre a-t-elle avec le bassin du Yang-tsé-Kiang? Et quels rapports économiques de nature à lui constituer un droit spécial?

Questions oiseuses. L'Angleterre n'a qu'un mot à répondre : *quia nominor leo*. Cette raison dispense de toute autre. Elle est assurément très bonne, et pourquoi ne pas l'avouer? on ne saurait trop admirer la force expansive d'une nation qui, partie d'une île relativement petite de l'extrême Occident, couvre le monde entier de son activité et de sa puissance et s'empare partout de la part la plus belle et la plus large. C'est un miracle de la politique. C'est une des plus étonnantes manifestations de ce que peut le génie humain.

Pourtant, nous l'avons dit, l'opinion britannique n'a pas accueilli sans quelque froideur, ni sans quelque hésitation, l'arrangement que lui annonçait lord Salisbury, et elle est restée, à l'égard de la Russie, susceptible et impressionnable. Elle se rappelle le proverbe que lui a cité un jour M. Chamberlain : « Quand on dîne avec le diable, il faut avoir une longue cuiller, » et elle se demande si, du Yang-tsé-Kiang à la Grande Muraille, la distance, et par conséquent la cuiller, sont assez longues. A peine l'arrangement du 28 avril était-il connu à Londres, qu'une autre nouvelle y est arrivée et y a mis les esprits en ébullition. La plupart des journaux, presque tous, se sont écriés que, le lendemain même du jour où elle avait mis sa signature au bas de l'arrangement, la Russie avait manqué à ses promesses, et cela parce qu'elle avait demandé au gouvernement chinois l'autorisation de relier à Pékin la ligne de Mandchourie. Quoi! Pékin, la capitale de l'Empire, la ville politique, le siège du gouvernement, serait directement rattachée au chemin de fer de Mandchourie? Qui ne voit qu'elle se trouverait ainsi placée sous la main des Russes, et que, dès lors, l'indépendance du Tsong-li-yamen ne serait plus qu'un vain mot? Voilà ce qu'on a dit à Londres, ce qui était pousser les conséquences un peu loin et aller un peu vite. S'il était vrai que le rattachement de Pékin au réseau russe dût la compromettre à ce point, l'indépendance du Céleste Empire serait, en effet, bien menacée, mais la menace date de loin. Le chemin de fer même auquel les Anglais se sont pécuniairement intéressés, et qui doit aller de Pékin à Niou-tchang, se croisera certainement un jour avec une ligne russe allant à Port-Arthur. Dès lors, comment a-t-on pu s'étonner à Londres de la demande de la Russie à la Chine? Il était aisé de la prévoir. Et comment aussi a-t-on pu dire qu'elle était en contradiction avec l'arrangement du 28 avril? Il faut, pour cela, n'avoir pas lu l'arrangement, ou du moins la note additionnelle qui le complète, et où se rencontre ce passage : « Le présent accord spécial ne saurait, naturellement, entraver d'aucune façon le droit du gouvernement russe d'appuyer, s'il le juge opportun, des demandes

de sujets ou d'établissemens russes relatives à des concessions de chemins de fer qui, partant de la ligne principale de Mandchourie et se dirigeant au Sud-Ouest, traverseraient la région où sera construite la ligne chinoise aboutissant à Sin-min-toun et à Niou-tchang. » La Russie avait donc fait ses réserves, et, quand même elle ne les aurait pas faites, son droit était certain. Peut-être la ligne dont elle demande ou dont elle appuie la concession fera-t-elle concurrence à d'autres, auxquelles les Anglais se sont intéressés et dans lesquelles ils ont engagé des capitaux; mais les Russes n'étaient certainement pas tenus de s'arrêter à cette considération. On leur a abandonné le Nord de la Chine; ils en usent. Rien n'est plus légitime, et ce n'est pas l'Angleterre qui peut s'en plaindre. Elle l'a d'ailleurs compris. Le gouvernement le lui a fait comprendre. Lord Salisbury a été le premier à dire qu'il n'y avait dans la demande russe rien de contraire à l'arrangement du 28 avril. L'opinion, qui s'était méprise, s'est alors calmée; mais il est facile de prévoir qu'elle s'énervera et se surexcitera de nouveau au premier incident. Lord Salisbury a raison, l'arrangement du 28 avril ne résout pas grand'chose, en dehors d'une difficulté immédiate et d'ordre secondaire. L'état psychologique des deux pays, l'un à l'égard de l'autre, reste le même, c'est-à-dire prompt aux malentendus, inquiet et inquiétant. Néanmoins, l'arrangement prouve qu'après avoir laissé passer le premier moment de mauvaise humeur, on peut s'entendre, trouver une transaction, et mettre au moins un relais sur la route qui risque de conduire à un conflit final. Un relais a souvent du prix; il permet de se reposer et de réfléchir. L'arrangement du 28 avril en est un, puisqu'il donne du temps aux deux puissances; et il est même quelque chose de plus, puisqu'il leur ouvre de l'espace à l'une et à l'autre et qu'il met entre elles une barrière. Qui aurait cru que la Grande Muraille pourrait encore servir à quelque chose? Elle sert à limiter, aux yeux de l'Angleterre, la sphère d'influence de la Russie. S'il y en avait une autour du bassin du Yang-tsé-Kiang, nous saurions où il commence et où il finit, ce qui serait un bien.

Le général Galliéni vient d'arriver de Madagascar, et on annonce pour une date très prochaine le retour du commandant Marchand. C'est une fête pour Paris et une joie pour la France de revoir deux de ses enfans qui ont bien servi leur pays. L'œuvre du général Galliéni a été plus utile, mais ce n'est pas la faute du commandant Marchand si la sienne ne l'a pas été davantage : il faut reconnaître le courage, la patience, l'héroïsme, même lorsqu'ils ont été, hélas! comme la voix

qui se disperse dans le désert. Le commandant Marchand a été l'homme d'un grand exemple : il a montré ce que peut une petite troupe d'officiers français, lorsqu'on leur a donné un ordre et assigné un but. D'autres l'avaient montré déjà, et, quelque méritoire qu'elle ait été, l'expédition du commandant Marchand à travers l'Afrique n'est pas un fait exceptionnel : ce qui l'a été plutôt, c'est la situation dans laquelle le commandant s'est trouvé à Fachoda, et les preuves de tact, de mesure, de maîtrise de soi, d'intelligence politique et de fidélité à ses instructions qu'il a données dans ses rapports avec le sirdar Kitchener. Nous espérons bien que ces heureuses qualités ne l'abandonneront pas à son retour en France, et qu'il saura, s'il y a lieu, échapper aux mains de ceux qui, voyant en lui autre chose que ce qu'il est, et attendant de lui autre chose que ce qu'il a déjà fait, se proposent manifestement d'utiliser ce brave et vaillant soldat comme un simple instrument de parti. Ce ne serait pas le grandir que de l'appeler à se mesurer avec un ministère. Ce ne serait pas non plus faire acte de respect envers l'armée, ni de ménagement envers l'esprit et la discipline militaires, que d'aller chercher dans le rang et d'en faire sortir un simple commandant pour lui faire une situation supérieure à toutes les autres. On perd trop facilement aujourd'hui le sentiment des proportions. Peut-être trouvera-t-on ces réflexions un peu moroses, et nous avouons qu'elles sont au moins prématurées; mais, certes, elles ne s'appliquent pas au commandant Marchand; il n'est en rien responsable d'un état d'esprit qu'il ignore. Nous l'accueillerons à cœur ouvert, comme un homme qui nous a donné quelque consolation dans un moment pénible, sans croire pourtant et surtout sans donner à croire que nos manifestations sont une revanche : elle serait trop facile, mais aussi, en vérité, un peu simple!

FRANCIS CHARMES.

Le Directeur-gérant,

F. BRUNETIÈRE.

RICHELIEU REBELLE

II [1]

LA BATAILLE DES PONTS-DE-CÉ

(1619-1620)

A Angers, Richelieu était, plus que jamais, maître de la place. En septembre 1619, il avait fait enlever la charge de Secrétaire des commandemens et finances de la Reine-Mère, à M. de Villesavin, qu'il considérait comme un adversaire caché, et lui avait substitué le plus ancien et le plus sûr de ses amis personnels, Claude Bouthillier, c'est-à-dire qu'il avait mis la main sur toutes les affaires privées de Marie de Médicis. Un autre de ses amis, Marillac, qui était, en quelque sorte, son homme de confiance pour les choses de la guerre, avait été nommé intendant de la justice en Anjou, prenant ainsi la direction de l'autorité judiciaire et de la police dans la région.

L'évêque avait pu craindre un instant que le plus dangereux, peut-être, de ses concurrens auprès de la Reine-Mère ne revînt près d'elle : c'était ce Barbin qui avait tant contribué aux débuts de sa carrière. Malgré l'éloignement et la prison qui avaient suivi, pour Barbin, la mort du maréchal d'Ancre, il était resté en relations constantes avec son ancienne maîtresse. A l'occasion de l'accord d'Angoulême, la Reine avait demandé sa mise en liberté. A force d'instances, elle l'avait obtenue. Mais il avait été décidé aussi qu'il quitterait immédiatement la France. En somme, il était condamné à l'exil, sans jugement.

(1) Voyez la *Revue* du 1er juin.

Comment cette décision fut-elle accueillie par l'évêque de Luçon? Fut-il satisfait ou peiné de cet éloignement? Ce sont de ces replis obscurs de l'âme où il est bien difficile de pénétrer. L'homme qui l'avait introduit près de la Reine-Mère et dans le ministère, son ami, son protecteur, — un rival possible, — était écarté de la scène. Richelieu écrit à Barbin des lettres affectueuses; cependant, celui-ci se plaint très haut. Sa vie s'écroule au moment où celle de son ami touche à son apogée.

L'évêque de Luçon connut ces plaintes : il dut s'expliquer. Nous avons ses lettres : « Monsieur, je ne sais de quels artifices on a pu se servir envers vous pour tâcher à faire en sorte que vous me crussiez autre que je ne suis en votre endroit, mais non seulement sais-je bien avoir apporté tout ce que j'ai pu, mais tant, que certaines personnes dont vous avouerez la conscience irréprochable et le jugement fort bon ont souvent estimé que je passois les bornes de la prudence du monde pour mes amis. Dieu m'est à témoin si je n'ai fait la même chose que j'eusse fait pour moi-même... Je vous dirai que l'affection de la Reine est telle envers vous que vous le sauriez désirer, qu'elle a fait ce qu'elle a pu pour avoir permission de vous ravoir et que si votre retour auprès d'elle avait dépendu de sa volonté, vous y seriez à son contentement. » Cependant, on touche à une matière bien délicate. Ce pauvre Barbin a de grands besoins d'argent. Il en demande : « Pour ce qui concerne l'argent, bien que mes affaires soient en plus mauvais état qu'elles n'étaient quand je suis entré au monde... je vous offre de bon cœur toute l'assistance que vous pourriez désirer d'une personne qui s'estimera toujours heureuse de partager avec ses amis le peu qu'elle aura au monde. » Il paraît que, même sur ce dernier point, Barbin eut à se plaindre. C'est à peine croyable, mais l'évêque semble avoir lésiné. Barbin écrivit encore. Ses lettres font pitié. Richelieu répondit par des protestations froides qui mettaient fin à la conversation. Barbin alla végéter dans l'exil.

Singulière destinée que celle de cet homme dont tous ses contemporains s'accordent à reconnaître le mérite et la grande probité. Il fut, quelque temps, le maître de la France. Le peu que l'on connaît de ses actes et de ses intentions lui fait grand honneur : il exerça le pouvoir avec autorité et sang-froid, et supporta le malheur avec courage. Il avait deviné l'homme qu'était Richelieu et l'avait donné, libéralement, à la France : je connais peu de

traits qui marquent mieux la hauteur de l'âme. Cependant, sa carrière est brusquement arrêtée. La Bastille, l'exil, l'abandon, voilà son lot. Son ami monte, grandit, emplit l'univers de son nom, de ses services, de sa gloire. Au comble des honneurs et de la puissance, il ne se souviendra guère, plus tard, de la promesse qu'il faisait, en 1619, « de partager avec ses amis le peu qu'il aura au monde. » Le pis est que, pour ce vaincu de la vie, l'histoire elle-même ne sait si elle serait juste, en se montrant plus miséricordieuse que la destinée. Elle ne sait ce qu'elle doit penser de cet homme trop tôt disparu, de cette carrière si vite brisée, de cette existence qui n'a pas rempli son mérite. Elle suspend son jugement, même devant les douleurs imméritées, même devant les ingratitudes, peut-être nécessaires, qui ont écarté un Barbin, pour laisser la place libre à un Richelieu.

Quoi qu'il en soit, Richelieu restait bien le maître, le maître unique et incontesté et, à l'heure décisive où il est arrivé, au moment où la question précise qui se pose pour lui et pour sa maîtresse est de savoir si on recourra aux armes, si on ameutera, contre la cause royale, tous les partis d'opposition, si on jettera, une fois de plus, la noblesse dans la désobéissance et le pays dans les misères de la guerre, il semble bien que c'est de lui que tout va dépendre et qu'il est, plus que tout autre, responsable.

Il s'en défend, cependant. Plus tard, quand il écrivit ses *Mémoires* et qu'il eut à expliquer les singuliers événemens de l'année 1620, il rejette sur d'autres le blâme des mauvais conseils; il se fait petit, et attribue à ses rivaux, aux gens de la cabale intransigeante, une influence que nous avons bien de la peine à discerner, aujourd'hui, dans les documens, pourtant si nombreux, qui nous sont parvenus : « Les raisons qui poussoient la Reine à prendre les armes, dit-il, ne manquoient pas d'apparence et n'eurent pas faute d'appui; elles furent soutenues des grands qui espéroient profiter des divisions politiques, et de mes ennemis qui pensoient, par ce moyen, me dérober la confiance de ma maîtresse; si bien que je fus, par prudence, contraint de revenir à leurs pensées, et, à l'imitation des sages pilotes, de céder à la tempête : n'y ayant point de conseil si judicieux qui ne puisse avoir une mauvaise issue, on est souvent obligé de suivre les opinions qu'on approuve le moins. »

Cette résignation n'est guère dans le caractère de l'homme. Du moins, convient-il de remarquer qu'il s'inclina bien promp-

tement. Au fond, quoiqu'il dise exactement le contraire dans ses *Mémoires*, il était opposé à l'idée de voir la Reine rentrer à la Cour. Il sentait bien que, tant que Luynes serait là, il n'avait rien à y gagner. Voulait-il aller jusqu'à la rupture et jusqu'à un conflit armé? C'est peu probable. Il était trop clairvoyant pour ne pas en deviner l'issue. Mais, par un plan très souple, très fin et toujours modifiable selon les événemens, il prétendait, probablement, se tenir en équilibre entre les deux politiques, suivre l'arête du toit, armer pour négocier, négocier pour éviter le recours aux armes et, par une habile mise en œuvre de tous les intérêts engagés, conduire les choses au point où il déciderait en dernier ressort, précipiterait les événemens, ou interviendrait en sauveur et en pacificateur. L'acuité de son esprit pénétrant, sa psychologie profonde et attentive, son instinct et je dirai presque son extrême sensibilité pour les choses de la politique le guidaient dans ce dangereux défilé. Il s'y engageait, un peu contraint, mais peut-être satisfait, ménageant d'avance ses portes de sortie et ses alibis; heureux, — qui sait? — de côtoyer le péril, de risquer, en joueur sûr de son jeu et confiant aussi dans son étoile, ou, mieux encore, dans son coup d'œil, dans son esprit de résolution, pour se tirer d'affaire au dernier moment et pour arracher un succès incertain et inespéré à la fortune tentée et provoquée jusque dans ses plus chancelantes et dangereuses hésitations.

L'un et l'autre parti l'accusèrent soit de défaillance, soit de trahison. Les hommes qui se taisent sont suspects. Les bavards et les agités n'aiment pas ces gens froids, qui savent où ils vont et ne disent rien. En réalité, Richelieu ne confia à personne son secret. Il suivait son idée, bouche close, escomptant la légèreté, l'imprudence et les passions, non-seulement de ses adversaires, mais de ceux qui croyaient pouvoir se servir de lui.

La Cour sentait le péril. Luynes était assez fin pour jouer au plus fin. Ce ne sont que protestations, missives secrètes et publiques, « paroles dorées, » lettres de respect et d'affection, venant sans cesse de Paris à Angers: « Ils firent semblant de désirer que la Reine vînt à la Cour; quand ils la voyoient sur le point de vouloir partir, ils l'en détournoient et lui faisoient savoir qu'elle ne seroit plus la bien venue. » La Cour d'Angers avait, aussi, deux paroles et deux visages. Aux intermédiaires, aux pacificateurs, aux donneurs de conseils bénins, les évêques, les confesseurs, on écrit que la Reine n'a d'autre désir que de revoir son fils et de

vivre en repos auprès de lui. Cependant on intrigue, on cherche des alliances, on arme. Richelieu prononce lui-même cette parole à double tranchant, mère de toutes les méfiances : « Qui offense ne pardonne jamais. »

L'hiver se passe en ces allées et venues, ce chassé-croisé de démonstrations et de tromperies.

Vers la mi-mai, quand la sève monte et que le sang commence à bouillir dans ces veines de gentilshommes, on se met en campagne. Le premier esclandre vint de là où on l'attendait le moins : de la Cour même. Un très haut personnage, très noble, très sympathique, ayant hérité, auprès des Parisiens, de toute la popularité de la famille de Guise, le duc du Maine, fit un coup de tête. Il avait à se plaindre de l'autorité croissante du prince de Condé. Il était poussé par la comtesse de Soissons, dont il était très amoureux ; d'ailleurs, d'esprit assez léger et d'intelligence courte, un beau jour il se crut menacé. Il monta sur un de ses coureurs et sortit de Paris pour se rendre, à franc étrier, dans son gouvernement de Guyenne.

Ce fut comme un signal. Luynes put se rendre compte que la Cour était toute minée autour de lui. Une femme habile avait, sans bruit, accompli ce travail. C'était Anne de Montafié, comtesse de Soissons, veuve du grand ami de Henri IV et mère du jeune comte de Soissons, dont la carrière, déjà turbulente, devait plus tard s'achever si tragiquement, à la Marfée. Ces Soissons étaient Bourbon, Bourbon-Vendôme. Immédiatement après les Condé, ils étaient les princes du sang les plus proches. La naissance du prince de Condé, fils posthume du petit Condé des guerres de religion, n'avait jamais été sans contestation. Les Soissons étaient les premiers intéressés à mettre en doute la légitimité. Anne de Montafié était fière, ambitieuse. Elle se mirait dans le caractère de son fils, âgé de vingt ans à peine, et qui s'était déjà montré d'humeur à tenir tête à qui que ce fût dans le royaume, et notamment à son rival, le prince de Condé. Tant que celui-ci était resté sous les verrous de la prison de Vincennes, Anne de Montafié s'était tenue coite. Mais, dès que le premier prince du sang eut repris sa place à la Cour, la Cour lui devint insupportable et, sans même prendre l'avis de la Reine-Mère, elle se mit à cabaler pour elle. Ce fut la comtesse de Soissons qui décida le duc du Maine à prendre la fuite. Elle agit de même auprès

de son beau-fils, Longueville, un balourd, très mécontent de la façon dont s'était accompli le marché qui lui avait attribué le gouvernement de la Normandie en échange de celui de la Picardie; auprès des Vendôme, bâtards très arrogans, blessés par quelque manque d'égards de Luynes, et toujours prêts, d'ailleurs, à mettre au plus haut prix, dans les temps de crise, les velléités d'indépendance de leur fougueuse Bretagne. Donc, le duc du Maine en Guyenne, le duc de Longueville en Normandie, le comte de Soissons dans le Perche, d'Épernon en Augoumois, les Vendôme en Bretagne, tout cela formait les cadres d'un parti redoutable qui se constituait, pour ainsi dire, en dehors de la Reine-Mère et qui s'offrait à elle.

J'ai déjà indiqué l'évolution des chefs du parti protestant. Malgré la réserve où se tenaient les principaux d'entre eux, Bouillon, Lesdiguières, Duplessis-Mornay, ce mouvement s'accentuait. Un des chefs du jeune parti, d'âme inquiète et dont l'esprit remuait toujours de grandes choses, le duc de Rohan, s'était fatigué de sa sagesse et de sa neutralité. Il était venu, à Angers, voir la Reine. Il lui avait conseillé de n'en demeurer là, de se rendre à Bordeaux, et, faisant déclarer le Parlement pour elle, s'appuyant sur du Maine, sur d'Épernon, sur lui-même, Rohan, attirant probablement dans sa querelle Montmorency et Châtillon, de mettre une armée sur pied et, au besoin, de tenir la campagne.

Ainsi, pressée de toutes parts, poussée par Chanteloube, par Mathieu de Mourgues, par son médecin Vauthier, mollement déconseillée par Richelieu, la Reine ne pouvait faire autrement que de céder à la tentation. On se conjurait autour d'elle, et ses passions étaient de la conjuration.

De la Cour, on se tenait en contact constant avec Angers, par l'envoi incessant d'émissaires chargés de bonnes paroles, de protestations et de promesses. Mais il est difficile de démêler, parmi ces démarches embrouillées et parfois contradictoires, les véritables sentimens de Luynes. Autour de Marie de Médicis, on ne mettait pas en doute sa duplicité : « Le bon duc, dont le style a toujours été de baiser à la joue ceux qu'il avait l'intention de trahir... » C'est dans ces sentimens qu'on accueille les différens envoyés du Roi, qui accourent, l'un après l'autre, durant tout l'hiver et le printemps. C'est, d'abord, en janvier et février, le propre frère de Luynes, Brantes; puis, en février encore, c'est un confident habile et sûr, Marossano, qui vient protester contre l'interprétation

donnée à la délivrance de Condé; puis, c'est le beau-père de Luynes, Montbazon, un digne homme, qu'on emploie à ces corvées quand sa maîtresse, la fameuse Choisy, lui donne congé de quitter Paris; puis, c'est un très habile et rusé diplomate, capable de fonctions plus importantes, Blainville, qui fait le voyage trois fois, coup sur coup; puis, c'est le grand écuyer Bellegarde, l'ancien amoureux transi de Marie de Médicis, qui, maintenant, fait sa cour à la faveur et ménage les deux partis; puis ce sont les ecclésiastiques, l'archevêque de Sens, le Père de Bérulle, le cardinal de Sourdis. Ces négociations, qui se succèdent et s'entrecroisent, pendant tout l'hiver, ne font guère avancer les choses. Luynes affirme qu'il voudrait, de tout son cœur, voir la Reine rentrer à la Cour. Luçon jure qu'elle n'a pas d'autre désir; mais il y a toujours quelque détail qui accroche, et, le manque de sincérité faisant le manque de confiance, chacun cherche à rejeter sur l'autre la faute du retard quand, au fond, personne ne désire le retour.

Pour l'évêque de Luçon, le double jeu résulte de la contradiction entre les affirmations si nettes de ses *Mémoires*, et les déclarations non moins nettes, mais en sens contraire, qui se trouvent dans les instructions données au Commandeur de la Porte, et dans une lettre à Marillac : « Conserver à la Reine une demeure sûre et libre. » — « Je crois qu'on peut différer le voyage, mais non point qu'on le doive rompre. »

Quant à Luynes, il n'est pas plus franc, et il a certainement donné au Père de Bérulle, pour ligne de conduite secrète, de retarder la venue de la Reine, tout en paraissant le presser; car celui-ci lui écrit : « Même, il me semble reconnaître qu'il n'y a pas ici, — c'est-à-dire à Angers, — un si grand attachement au retour à la Cour, que l'affaire ne puisse être ménagée... Il y a, ici, des esprits pénétrans, défians et agissans qui se persuadent que je suis ici pour quelque sujet plus particulier que le général; ce qu'ils soupçonnent d'autant plus, que moins ils le découvrent. » Donc, il y avait quelque chose à découvrir. Bérulle se croyait indéchiffrable. Mais Richelieu lisait dans l'esprit du bon Père, comme celui-ci croyait lire dans le sien.

Rien n'est plus complexe que cette intrigue; car, si les chefs sont à double fond, les intermédiaires paraissent sincères; de sorte qu'il est difficile de fixer la limite exacte entre la bonne foi et la duplicité. Il y a, là, tout un groupe d'ecclésiastiques que nous avons vu, déjà en mouvement, lors du traité d'Angoulême, et qui

s'emploient, avec une activité, qui n'est pas toujours heureuse, à arranger les difficultés dont leur ingénuité ne saisit pas tous les dessous. Ils travaillent ensemble et paraissent d'accord; ils le sont pour le moment. Plus tard, cependant, ils se diviseront, et il n'est pas impossible qu'il y ait, dans leur collaboration présente, le germe des futures discordes.

Tout ce monde tournait autour de Richelieu, dont la robe ne pouvait s'isoler de la leur, et dont chacun présumait, selon ses convenances, les véritables sentimens. C'était le Père Arnoux, le bon jésuite, zélé et maladroit, qui l'accablait d'une correspondance extraordinairement optimiste. « Le retour est sans péril, souhaité, bien reçu de tous. » Quand Richelieu prend la plume pour lui répondre, il n'est pas en reste de propos bénins : « Le zèle que vous avez au bien public et la faveur que vous me faites de m'aimer me font croire que vous aurez agréable que je vous témoigne, par cette lettre, la résolution que la Reine a prise de s'en aller bientôt à Paris voir le Roi... Je ne vous dis point la joie que j'en ai, estimant que c'est le bien de l'Église, de l'État et de Leurs Majestés. » C'est aussi le cardinal de Retz qu'on paie de la même monnaie, non sans une allusion fine aux véritables sentimens de la Cour : « Je ne puis vous dire la joie que j'ai *d'avoir appris, par la lettre qu'il vous a plu m'écrire*, la Reine être désirée aux lieux où vous êtes. Je me promets que vous la verrez bientôt à la Cour, s'il plaît à Dieu, étant tellement affermie en la résolution qu'elle a prise de s'y acheminer, que je ne vois aucune chose qui puisse la divertir... » C'est, de nouveau, le Père de Bérulle, qui agit sous la direction du nonce Bentivoglio, et qui est, au fond, plus dévoué à Luynes qu'il ne veut le laisser paraître; c'est l'archevêque de Sens, Du Perron, qu'on met maintenant en avant et qu'on substitue au cardinal de la Rochefoucauld, trouvé vraiment trop incapable, depuis sa mission d'Angoulême.

Puis, ce sont des amis particuliers de Richelieu : Bouthillier, abbé de la Cochère, qui se laisse prendre aux belles paroles de Luynes, et enfin, celui de tous qui a le plus d'influence sur Marie de Médicis et sur l'évêque, le Père Joseph. Quand on vint le trouver, sur l'ordre du nonce, le capucin hésita beaucoup. Son instinct ou sa déférence pour son ami le tenaient en suspens. On invoqua l'intérêt qu'il y avait à réunir toutes les forces catholiques du royaume contre l'hérésie. Cet argument le décida : « Je vous assure, écrivait-il lui-même, qu'aucune des pensées que j'ai jamais

ressenties n'est comparable à ce que m'a fait éprouver cette considération de l'hérésie aggravée et perpétuée par la discorde. Mais, dans l'intensité de mes tourmens, je me sentis tout à coup soulagé par la certitude que Dieu s'apaisait en me choisissant comme un instrument de salut. Il est vrai qu'il me fallait, pour cela, jeter dans le péril sans réserve, et j'y courus, sur cet appel du prophète : *Tollite me in mare et cessabit mare a vobis.* »

Heures d'angoisse, scrupules, doutes amers qui ne sont que le prélude des autres tourmens où la confiance dans l'homme attendu et choisi jettera plus tard ces mêmes âmes passionnées, ces mêmes esprits pénétrans. C'est l'heure, en effet, où les fidèles de Richelieu, les fidèles pour la vie, commencent à s'imposer le plus dur de tous les sacrifices, celui de suivre sa robe partout où elle les conduira. En ce moment précis, il est sinon en accord, du moins en sympathie avec tout ce groupe qui se réclame de lui. Il les réunit encore d'un geste affectueux, quand il écrit au Père Arnoux : « Nous avons tous pour but la gloire de Dieu, le bien de la France et le contentement de Leurs Majestés... Vous en recevrez un témoignage, ainsi que les bons Pères Suffren, Bérulle, Joseph et moi avons décidé... » Voilà le groupe. Et pourtant, malgré ces paroles touchantes, Richelieu regarde ailleurs ; et cela, le Père Joseph ne peut l'ignorer. Cependant il ferme les yeux, il va, il s'engage, à la suite de son héros, dans la voie douloureuse qui conduit à l'alliance avec les protestans en Europe, et qui n'aura de station bénie que la prise de la Rochelle.

Mais si Richelieu ménage tout ce monde et s'il parle leur langage, il ne leur découvre pas ses véritables desseins. La rupture complète avec la Cour n'étant pas sa politique, il se dit, qu'un jour où l'autre, ces gens, qui sont des pacifiques, des intermédiaires-nés, lui serviront. En attendant, il se sert de leur caution qui lui permet de pousser plus avant sa dangereuse partie.

Il est une circonstance, cependant, où son jeu se découvre, c'est quand sa passion parle ; c'est quand il se trouve face à face avec son rival Luynes. Alors, les épées se croisent ; point de feintes ; des traits nets et des coups droits. Pendant tout le cours de l'hiver, une correspondance active s'est engagée entre les deux hommes ; ils se pressent ; ils se heurtent ; le corps à corps les enlace, jusqu'à faire entendre leur souffle, dans ces palpitantes étreintes.

Au début, l'évêque y met encore quelque ménagement ; en octobre 1619, moment où Luynes envoie son frère, Brantes

(bientôt duc de Luxembourg), l'évêque remercie : « la Reine est contente ; elle a été grandement touchée ; » même, il dissimule : « La Reine a grandement approuvé le choix du colonel d'Ornano, en qualité de gouverneur de Monsieur, » tandis qu'en réalité, elle est furieuse. Dans une première rédaction de cette lettre, l'évêque avait été jusqu'à louer ce qui s'était fait au sujet de la délivrance du prince de Condé. Mais il réfléchit ; une pareille déclaration est trop importante ; elle l'engage. Aussi supprime-t-il la phrase déjà écrite, et la remplace-t-il par de vagues protestations d'amitié. Cependant, cette simple rature en dit long.

Six semaines après, en décembre 1619, Richelieu constate que les forces se groupent autour de la Reine ; il parle déjà un autre langage : « Je ne doute point, comme il vous plaît me mander, qu'il ne se trouve partout des gens qui voudroient brouiller les cartes ; mais, ainsi que vous êtes sûrs de votre part, assurez-vous aussi, s'il vous plaît, de la nôtre... Je vous ai dit plusieurs fois, Monsieur, qu'il se peut bien rencontrer des occasions qui ne plaisent pas à la Reine, mais, que rien ne peut détraquer du bon chemin, je vous le dis encore, et est chose vraie... J'espère que nous vous verrons bientôt, et, toutefois, je ne puis encore vous mander de temps préfixe. » Les choses se gâtent. A la fin du mois, le ton a encore changé : « Au commencement, la Reine a été très-satisfaite et très-contente et a cru fermement que vous vouliez prendre confiance en elle ; ensuite de quoi, ce qui s'est passé a troublé son contentement et lui a fait appréhender de s'être méprise... Vous savez, Monsieur, que je ne suis ni d'humeur ni de condition de tromper personne (quelle dure ironie !) et que, désirant passionnément le service du Roi et de la Reine, je suis véritablement votre serviteur. Le but de la Reine est de vivre en paix et en repos ; rien ne peut apporter de changement en ce dessein. Je vous supplie de m'en croire, car je le sais. Mais il est impossible qu'elle n'ait de ressentiment des actions qu'elle estime se passer à son préjudice. »

Ce sont là des lettres comme ceux qui sont au pouvoir n'aiment pas beaucoup à en recevoir. Luynes, qui ne se trompe guère sur ce qu'on lui veut, fait trève aux complimens et emploie, à son tour, les grands moyens. En juin 1620, quand on envoie près de la Reine le duc de Montbazon, celui-ci reçoit, pour ce qu'il convient de dire à l'évêque, une instruction des plus catégoriques. « Il avoit charge de dire au sieur de Luçon que le Roi trouve fort

étrange la procédure de la Reine et que l'on n'en peut attribuer la cause *qu'à lui seul*... La Reine n'a que deux moyens de se justifier vers le Roi, ou de venir promptement à la Cour ou, n'y venant point, de publier au dedans et au dehors du royaume le contraire de ce qu'on y fait entendre en son nom... Qu'il appartenoit à l'évêque de Luçon de lui représenter toutes ces choses et lui persuader d'ajouter foi à la parole du sieur de Luynes... » Et alors, faisant le pas décisif et mettant le marché à la main, Luynes ajoute que, « ce faisant, l'évêque de Luçon pourra tout espérer de Sa Majesté, et *qu'il n'y a rien de grand qui soit convenable à sa qualité qu'il ne puisse attendre du Roi*... Que si les choses allaient autrement qu'on ne désireroit, on lui imputeroit tout, sachant bien la créance que la Reine avoit en lui. »

L'évêque doit être bien satisfait, en lisant cette instruction, que le duc de Montbazon, par une naïveté de commande, lui communique. Enfin, on en parlait, de ce chapeau tant convoité. L'allusion est claire. Cependant, avec des gens comme Luynes, les paroles ne suffisent pas. Il faut quelque chose de plus positif. Et l'évêque pousse encore sa pointe : « Je ne lui fis autre réponse sinon que j'étois assuré qu'en servant la Reine, je ne mériterois jamais que la louange qui est due à ceux qui font leur devoir; que je ne savois pas si je pourrois me garantir du mal, en bien faisant; mais que je le pouvois assurer que ses menaces ne me feroient aucune peur et ne produiroient autre effet en moi que de me redoubler le courage de bien faire. »

Luynes, cette fois, est au bout de ses moyens. Il l'écrit, lui-même, dans un langage vulgaire où sa passion perce à chaque ligne : « Je n'ai plus rien à vous mander; vous avez le fond de mon sac par M. de Blainville; apportez ce que vous pouvez et devez pour l'accommodement de cette affaire, et que le Diable emporte ceux ou celui qui n'y fera pas ses efforts... Quittons tout prétexte, puisque nos cœurs et nos desseins sont d'égale façon ; j'engage ma vie pour cette vérité... le Roi la confirme; *tout dépend de vous;* car, pour la Reine, nous sommes trop assurés de ses bonnes et saintes intentions, pourvu que ces vérités aillent à ses oreilles. Nous avons, *jusqu'à cette heure*, cru de vous ce que l'on doit d'un homme de bien. » On avait déjà rappelé à l'évêque qu'on l'avait tiré d'Avignon pour rendre ce genre de services. Rien ne pouvait être plus blessant qu'un tel langage.

Aussi, il ne sort plus de son froid mutisme. A la fin, à bout

de ressources, Luynes en vient aux dernières plaintes : « Si nous pensions, en envoyant la châsse de sainte Geneviève, pouvoir vous toucher le cœur, nous le ferions, tant nous désirons la paix... Pour moi, après avoir fait ce que j'ai fait, j'en suis quitte devant Dieu, justifié devant mon Roi et hors d'accusation devant les hommes... Je prie Dieu qu'il mette la main à l'œuvre. » Cette lettre est écrite en août 1620. Mais, pour en être venues là, les choses avaient marché.

Tout, en France, est affaire de mode et de courant. La mode était, maintenant, à l'hostilité contre Luynes. La reine Marie de Médicis bénéficiait de cet état des esprits. Il y avait trois ans qu'on avait fait une sorte de révolution pour l'éloigner. Elle n'avait eu qu'à vivre, pour voir les esprits revenir vers elle. Pendant l'hiver 1620, Angers était devenu un véritable centre de gouvernement. Une Cour nombreuse, brillante, pleine d'intrigues, — en un mot une véritable Cour, — entourait la Reine. Fontenay-Mareuil voit encore, ici, la main de Richelieu. Pourtant, tel n'était pas son intérêt, ou du moins il n'avait pas intérêt à ce que les élémens qui se pressaient autour de la Reine-Mère devinssent prépondérans. Son autorité personnelle ne pouvait qu'y perdre. On sent bien que cette préoccupation ne le quitte pas. Si sa politique consiste à tenir la Reine-Mère éloignée, momentanément, de la Cour pour pouvoir rester maître de son esprit, il doit craindre, d'autre part, de la voir se subordonner à l'influence des grands personnages qui l'entourent. Certainement, si l'évêque avait à choisir, ce serait plutôt vers la Cour qu'il pencherait. Il n'a jamais perdu de vue la maxime, désormais gravée dans son esprit, que tout, en France, dépend du Roi. Or, à Angers, on voit des grands seigneurs, des aventuriers, des étrangers, des protestans, rien qui porte l'estampille royale. Ces gens là ne sont pas pour plaire longtemps à un homme qui, par nature, déteste la cohue des grandes assemblées. Mais il pense qu'il n'est pas temps encore. Il ne les attire pas, mais ne croit pas devoir se séparer.

La Reine-Mère, au contraire, passionnée et vaniteuse, ne pouvait pas ne pas être sensible à tant d'hommages, d'empressemens, de dévouemens qui s'offraient à elle. Elle se plaisait au murmure flatteur qui l'entourait, si différent du silence et de la solitude du château de Blois. Le printemps revenu répandait, sur les bords de la Loire, la neige fleurie des vergers. Une tié-

deur douce et délicate invitait à la joie de vivre et à l'espérance. Tout s'éveillait, et l'année s'annonçait sous d'heureux auspices. La Cour d'Angers était pleine d'entrain et voyait arriver chaque jour de nouvelles recrues.

Enfin, on se décide, et après l'escapade du duc du Maine, après qu'on eut considéré l'étendue du mouvement qui s'accentuait par tout le royaume et l'importance des forces dont on croyait pouvoir disposer, après que la Reine-Mère s'en fut fait répéter, une fois encore, par Marillac, l'orgueilleux dénombrement, on prend le parti de la rupture et de l'action militaire. Richelieu dit, en propres termes, que cet avis ne fut pas le sien, et que, dans le Conseil où fut arrêtée cette résolution, il engagea la Reine à ne pas pousser les choses à l'extrême. Le mémoire où il aurait exposé ses vues et dont il nous donne l'analyse, contient, en effet, les plus sages conseils : « Que Luynes, en sa conduite, a l'avantage d'être à l'ombre de l'autorité royale ; que la raison est inutile contre la puissance ; que les peuples, qui souffrent le plus des maux de la guerre, se déclareront contre ceux qui la déchaîneront sur le pays ; que c'est, souvent, une grande prudence de n'user pas de l'excès de sa puissance ; que, pour éviter un tyran, en la personne de Luynes, Elle en rencontrerait plusieurs parmi ceux qui la serviroient ; qu'en toute affaire, avant d'y entrer, il falloit considérer comment on en pourroit sortir. » Tout cela était la sagesse même. Mais Richelieu ne pouvait pas ignorer que ces conseils ne seraient pas suivis ; en effet, parmi les confidens de la Reine-Mère, trois seulement, Marillac, Suffren et lui-même se prononcèrent contre la prise d'armes ; et il se rallia, bien promptement, à un autre système, qui paraît beaucoup plus conforme à ses propres intentions et qu'il expose en ces termes : « Faire armer ses amis et Elle, de tous côtés, pour faire montre de ses forces, donner au Roi les conseils qu'Elle juge nécessaires ; étonner ses ennemis par la crainte de ses armes, *et, à l'extrémité, souffrir plutôt le mal que d'en venir aux mains.* » Voilà donc le dernier mot de cette politique à la fois si fine et si téméraire. L'évêque était-il sûr de pouvoir dominer jusqu'au bout les passions et les événemens ?

En tout cas, il ne voulut rien laisser au hasard et, puisqu'on armait, il ne se refusa pas à devenir l'organisateur de la puissance militaire qu'il s'agissait de constituer. Il manifesta cette résolution prise, par deux actes qui engagent fortement sa responsabilité

dans les événemens qui suivirent. Tandis que la plupart des grands, notamment le duc de Rohan, conseillaient à la Reine de quitter les bords de la Loire et de prendre son point d'appui dans les provinces du Midi, où elle serait à la fois plus éloignée et mieux soutenue, Richelieu, qui craignait, par-dessus tout, de la mettre sous la dépendance de ses rivaux, la décide à rester en pointe et en péril, à Angers, là où lui et les siens étaient les maîtres. En outre, il fait confier les fonctions de maréchal-général, c'est-à-dire de chef d'état-major, à M. de Marillac, homme de guerre de peu d'expérience et de peu d'autorité, mais son intime confident. Ainsi il tenait tous les fils, assumait toutes les responsabilités. C'est ce qui résulte, d'ailleurs, de cette simple phrase de la relation à lui adressée, beaucoup plus tard, par ce même Marillac : « Tout ce qui peut se faire de préparatifs se fit sous le soin de M. de Lusson... Il avoit, pour la conduite générale des affaires et pour le maniement des bons et mauvais esprits, tout le faix sur les épaules. »

Sous l'impulsion de Richelieu et de son lieutenant, l'action militaire se prépare, ayant son centre à Angers, et menaçant de loin la capitale, comme d'un immense croissant insurrectionnel. La pointe septentrionale de ce croissant est aux portes mêmes de Paris, à Rouen, où, sous l'impulsion du gouverneur de la province, Longueville, un fort parti s'est formé, ayant à sa tête le président Leroux de Bourgtheroulde. Le même Longueville tenait le château de Dieppe, maintenant ainsi les communications avec la mer. A l'arrière, la ville de Caen, aux mains du grand prieur de Vendôme, offrait le point d'appui de son formidable château. Dans la basse Normandie, un lieutenant de Longueville, Thorigny, occupait Granville, Cherbourg et Saint-Lô. Par le Havre, Villars assurait au parti la possession de la basse Seine. Dreux, la Ferté-Bernard et le Perche, avec une partie du Maine, étaient aux Vendôme. Derrière, toute la Bretagne offrait un vaste réservoir d'hommes dont le duc de Vendôme disposait; il était, en outre, le maître des passages de la rivière du Loir. Le maréchal de Boisdauphin avait les avenues des rivières de la Sarthe et de la Mayenne par la possession de Sablé et de Chateau-Gontier. Enfin, sur la Loire même, la Reine-Mère assurait la communication, par Angers et les Ponts-de-Cé. Presque toute la noblesse du pays s'était déclarée pour elle.

L'autre corne du croissant s'étendait sur la rive gauche de la

Loire. Elle était peut-être plus forte et plus résistante encore. Toute la rivière de Vienne, avec Loches, était au duc d'Épernon, qui tenait, en même temps, l'Angoumois, la Saintonge et la rivière de Charente. En avant, Chinon était à la Reine-Mère, sous la capitainerie de Chanteloube. La Trémoille, duc de Thouars, et le duc de Retz étaient les maîtres du Poitou qui avoisine la Loire et assuraient les communications avec la Bretagne. Le duc de Rouanès avait sa force principale à Poitiers et aux environs, où il levait des troupes. Plus on s'avançait vers le sud, plus la puissance du parti s'affirmait. Derrière le duc d'Épernon, il y avait le duc du Maine qui, aussitôt rendu dans son gouvernement de Guyenne, avait levé des troupes, s'était assuré de Bordeaux, par la prise de possession du Château-Trompette, de l'embouchure de la Gironde, en s'entendant avec d'Aubeterre, gouverneur de Blaye, et enfin du cours de la Dordogne, par un accord avec le comte de Saint-Paul, oncle du duc de Longueville. Le duc de Rohan, gouverneur de Saint-Jean-d'Angély, surveillait tout le Poitou maritime. Non loin, la Rochelle était en armes et aux écoutes. Plus au sud encore, la Reine-Mère entretenait des relations actives avec le duc de Montmorency, gouverneur du Languedoc, par l'intermédiaire du duc du Maine, et avec le groupe protestant des Châtillon et des La Force, par le canal du duc de Rohan. Il est vrai que, pris en masse, le parti protestant, contenu par les Bouillon et les Lesdiguières, n'avait pas remué encore. Mais il tenait le Midi tout entier.

En dehors de ce vaste demi-cercle, le parti de la Reine-Mère ne manquait pas de points d'appui. M. de la Valette, fils du duc d'Épernon, commandait dans Metz et pouvait, au besoin, ouvrir le chemin aux renforts venus d'Allemagne et des Flandres. Barbin, qui ne savait pas rester inactif, s'était chargé de recruter, dans le pays de Liège, des troupes destinées à prendre ce chemin. Le duc de Nemours avait envoyé son secrétaire faire des levées de gens de guerre dans le pays génevois; enfin, la Reine-Mère entretenait des émissaires, à la fois près des protestans d'Allemagne et près du roi d'Espagne. Le conseil des ministres espagnols supputait les chances que lui offrait une situation qui n'était pas sans quelque analogie avec celle qui s'était produite au début de la Ligue.

« Voilà l'état du parti de la Reine-Mère, qui tenoit une filière de provinces, depuis Dieppe en Normandie, jusqu'au delà de la Garonne, c'est-à-dire près de deux cents lieues de long : parti où

l'on voyait les deux plus grands du Poitou, de la Religion prétendue réformée et plusieurs bons capitaines avec de fortes places sur toutes les rivières; parti qui, sans se presser de prendre et assiéger des villes, devait, avec une grande armée, aller droit à Paris pour réformer les abus qu'on disait être en l'État : croyant la chose si facile qu'on la tenait comme faite. »

Et c'était l'évêque de Luçon, c'était Richelieu qui était l'âme de ce vaste complot. Autour de lui, il avait les Grands. En face de lui, il avait le Roi.

Car telle était, en revanche, la véritable force de Luynes, celle qui ralliait tous les hésitans, les amis de la paix, et, il faut bien le dire les braves gens, qui n'étaient pas plus satisfaits que les autres de ce qui se passait, mais qui s'en rapportaient tout uniment au principe, désormais établi, du respect de l'autorité royale. Un courtisan avisé et expérimenté, Bassompierre, s'en explique en termes clairs et savoureux : « Se tenir toujours au gros de l'arbre, suivre, non le meilleur et plus juste parti, mais celui où la personne du Roi se trouve, et où il y a le sceau et la cire. » La discipline nationale pénétrait déjà assez profondément les esprits et les cœurs pour que cette solution fût la seule qui satisfît les « bons Français. » Ceux qui s'y attachaient n'avaient pas de prétexte à trouver pour justifier leur conduite; or, rien ne donne de la force comme cet apaisement des consciences.

Nicolas Pasquier, fils d'Étienne, écrivait, à cette date, des lettres où l'opinion des gens sages est exposée avec beaucoup de bonne humeur, et d'entrain. « J'estime qu'il n'y a rien plus malheureux en un royaume que les auteurs des ligues, factions et conjurations, puisqu'ils sont les vrais nourriciers de toutes sortes de misères, de maux et de calamités... mais, soyez assurés que cette Ligue, en son progrès et en sa fin, enfantera elle-même sa défaite... Il est impossible, quelque précaution qu'ils y apportent, que la division ne se loge parmi eux et, à la suite, leur ruine... Le Roi n'a qu'à lever une grosse et forte armée avec laquelle il lui sera aisé, les trouvant séparés, de les réduire, les uns après les autres, sous le joug de sa domination... car, quant à ce qui est du royaume, toutes choses y marchent avec l'ordre qui est nécessaire pour maintenir un État en bonne paix : les gens de guerre sont payés de leur solde, les officiers de leurs gages, le peuple de ses rentes, le gentilhomme vit sans alarmes en sa maison, le

citoyen doucement avec sa famille, le marchand vigilant trafique librement et hazardeusement, l'artisan gagne sans contrôle sa vie à la sueur de ses bras, et l'actif et ménager laboureur sollicite sans crainte, de ses innocentes mains, la terre laquelle nous fournit, avec usure redoublée, les commodités de la vie humaine en nous ouvrant et son sein et son lait... Toutes ces raisons me font juger que cette ligue ne sera qu'un mauvais vent qui portera, quelque temps, un triste et préjudiciable dommage au peuple, mais qui, puis après, se résoudra en rien. »

Quel réconfort de telles paroles, écho de mille autres qui se faisaient entendre par tout le royaume, ne devaient-elles pas donner à ceux qui s'étaient voués à la défense de la cause royale !

Le plus ardent de tous était l'ancien rebelle, le prisonnier de la veille, Henri de Bourbon, prince de Condé. A peine rentré à la Cour, il avait voulu y jouer un rôle, et ce rôle, il l'avait exposé avec beaucoup de netteté, dès octobre 1619, à l'ambassadeur vénitien : prendre partout et toujours le contre-pied de la Reine-Mère; par conséquent, se montrer catholique, si elle s'appuyait sur les protestans; s'attacher fortement au parti royal, si elle faisait dissidence; se lier d'autant plus étroitement avec Luynes que celui-ci était plus détesté et combattu. Ce programme avait été rempli, de point en point; Condé n'avait cessé d'accabler Luynes des témoignages d'une amitié un peu trop empressée et surtout trop supérieure pour ne pas être gênante. Dans les conseils, il avait toujours appuyé l'avis le plus rigoureux à l'égard de la Reine-Mère. Il avait, de tout temps, préconisé le recours aux armes; et le ton dont il le prenait n'était pas sans embarrasser le favori lui-même.

Car, chose curieuse, dans ce combat qui se livrait, en somme, autour de la personnalité de Luynes, celui-ci représentait la prudence, la patience et la modération. « Luynes incline à la paix, dit Bentivoglio; mais Condé veut la guerre et cela d'une ardeur telle que le premier finit par en prendre ombrage. »

Cette conduite était conforme au caractère de Luynes, et puis, il sentait qu'il y allait de sa peau. On est volontiers téméraire pour le compte des autres. C'est ce que le favori disait, fort justement, à un autre de ces donneurs d'avis énergiques, Bassompierre : « Vous parleriez peut-être autrement, si vous teniez la queue de la poêle. » Ainsi, dans les conseils, il était le temporisateur et le modérateur. Il jouait la partie, à peu près avec les mêmes procédés et avec la même retenue que son adversaire, l'évêque

de Luçon. Ils étaient si près l'un de l'autre, qu'à certains momens, on eût pu croire qu'ils allaient se rapprocher et s'unir. Mais la division de fond était entre leurs personnes. C'est pourquoi, ils ne pouvaient s'entendre, tout en se cherchant toujours. De là, ces missions incessamment renouvelées, durant tout le printemps, et qui faisaient hausser les épaules au prince de Condé, la mission de Montbazon, les trois de Blainville, celle du cardinal de Sourdis et le va-et-vient incessant des prêtres et des moines, portant de l'un à l'autre des paroles de conciliation et des propositions d'entente qu'on écoutait toujours avec complaisance, sans se décider à y adhérer une bonne fois.

De là, ces hésitations si frappantes dans la conduite de Luynes et dans celle de la Cour. Vers le milieu d'avril, le Roi quitte Fontainebleau pour s'avancer sur la Loire jusqu'à Orléans. On peut croire qu'il s'agit d'une mesure d'intimidation à l'égard de la Reine-Mère : celle-ci s'alarme, tout d'abord. Mais, rassurée bientôt par les avis qui lui viennent de la Cour, elle s'enhardit jusqu'à demander des explications. Montbazon, au nom de la Cour, lui affirme que « le but du voyage du Roi est de témoigner à la Reine son amour filial... Votre absence lui semble avoir déjà duré dix siècles. Il ne peut plus davantage patienter sans vous voir. » Ces explications du bon duc furent accueillies par un éclat de rire. D'ailleurs, le Roi, à peine arrivé à Orléans, s'en retourne et rentre à Paris. Condé, furieux, s'en va bouder en son château de Bourges. Luynes, libéré, s'enfonce, de nouveau, dans ses hésitations; il demande avis à tout le monde, et, les ongles aux dents, écoute sans répondre.

Le 29 juin, Bassompierre vient le trouver et lui donne une grave nouvelle : il a appris, de source sûre, que la comtesse de Soissons, accompagnée de son fils, du grand prieur de Vendôme, et du comte de Saint-Aignan, devait, le soir même, quitter Paris pour rejoindre la Reine-Mère. Pas de doute : ce départ, après l'échec des trois missions de Blainville, était le signal de la rupture définitive. Que fallait-il faire? Arrêter les dissidens, dont l'exode, imité lui-même de celui de Mayenne, allait donner l'éveil à tous les partisans de la Reine-Mère et jeter, dans le royaume, la contagion de la révolte? C'eût été le parti le plus énergique, le plus sage peut-être. Mais Luynes, qui a une journée pour se résoudre, hésite encore. Il va de l'un à l'autre, conte son histoire et son embarras. Il consulte les vieux ministres, depuis longtemps si

délaissés, et se rallie avec empressement à l'avis ouvert par le président Jeannin, qui en a vu bien d'autres, et qui, conformément aux sentimens de son âge, déclare qu'il vaut mieux laisser faire, fermer les yeux et attendre tout du temps. Les Soissons partent sans être inquiétés.

Ils partent le 1er juillet. Mais le coup est monté; car, trois jours après, on apprend à Paris que, sous l'impulsion du duc de Longueville, gendre de la comtesse, la faction, en Normandie, se soulève. Le président de Bourgtheroulde est chef du parti à Rouen, et le grand prieur expédie à Caen son lieutenant Prudent, pour organiser la défense de la citadelle.

Va-t-on fermer les yeux, encore une fois, et va-t-on attendre que l'armée des rebelles, qui s'organise hâtivement, s'avance sur Paris pour venir, comme on l'annonce à grand bruit, s'emparer de la personne du Roi jusque dans sa capitale? Condé accourt de Bourges à Paris. Un nouveau conseil est tenu, le 4 juillet. Le Roi y assiste. Condé se prononce, avec chaleur, pour l'action, et pour l'action immédiate : « Le Roi ne connaît pas sa force : qu'il marche; qu'il se montre en Normandie; tout pliera devant lui. » Les vieux ministres inclinent toujours vers la temporisation : « Quitter Paris, exposer la personne royale, sans troupes et sans préparation sérieuse, aux entreprises d'un parti puissant et audacieux; s'enfoncer dans une province soulevée, laisser derrière soi la capitale du royaume remplie de gens sans aveu et prêts à tout : c'est bien risqué. On ne pourra peut-être pas reprendre la Normandie; et on perdra tout, si on perd Paris. »

Luynes hésite toujours.

C'est alors que l'adolescent, bègue et silencieux d'ordinaire, le roi Louis XIII, après avoir écouté tout le monde, se décide à prendre lui-même la parole, et, Roi, il parle en Roi : « Parmi tant de hazards qui se présentent, dit-il, il faut marcher aux plus grands et aux plus prochains, et c'est la Normandie. Je veux y aller tout droit et n'attendre pas, à Paris, de voir mon royaume en proie et mes fidèles serviteurs opprimés. J'ai un grand espoir dans l'innocence de mes armes. Ma conscience ne me reproche aucun manque de piété à l'égard de la Reine ma mère, ni de justice à l'égard de mon peuple, ni de bienfaits à l'égard des grands de mon royaume. Par conséquent, allons. » Ce petit discours, tombant d'une bouche qui n'était pas prodigue de paroles, et venant d'une tête qui n'avait pas beaucoup d'idées à la fois,

produisit un effet prodigieux. Toutes les objections cessèrent. Le conseil fut unanime. On ne songea plus qu'à préparer « le voyage du Roi. » Tant est grande la force d'une décision, quand elle émane de celui qui a la responsabilité! On dirait que les événemens se rangent d'eux-mêmes, pour faire place à une volonté arrêtée. C'est avoir réussi que de savoir ce qu'on veut.

Et le Roi n'avait plus qu'à réussir. Tous les vœux l'accompagnaient dans sa brave et généreuse entreprise. On recueillit encore, de lui, un mot qui se répandit rapidement et qui donna confiance à tous. Au moment où il sortait du Conseil, le sieur de Raullet, grand prévôt de Normandie, se présente à lui, et lui dit qu'il ne devait point aller en ladite province, qu'il n'y trouverait que la révolte et le déplaisir. Le Roi lui répondit : « Vous n'êtes pas de mon conseil. J'en ai pris un plus généreux. Sachez que, quand les chemins seraient tout pavés d'armes, je passerai sur le ventre de tous mes ennemis, puisque je n'ai offensé personne. Vous aurez le plaisir de le voir. Et vous vous en réjouirez; car je sais que vous avez bien servi le feu roi mon père. »

Tout cela avait bonne allure; et les actes suivirent les paroles. Le 7 juillet, trois jours après la décision prise, à cinq heures trois quarts du matin, le Roi montait en carrosse et partait pour Rouen. Il avait avec lui son frère, Gaston, et le prince de Condé; tout autour, quatre cents hommes de sa garde; en arrière, une petite armée improvisée, montant tout au plus à six mille hommes et que commandaient les maréchaux de Schomberg, de Praslin et de Créqui. Le temps était pluvieux; à deux heures, on était à Pontoise.

Le 8 au matin, les fourriers du Roi arrivèrent tout tranquillement à Rouen, pour marquer les logis à son nom. Cela se fit sans la moindre difficulté. Le duc de Longueville, qui avait préparé le révolte, et qui avait introduit quelques centaines d'hommes dans la ville pour résister au besoin, fit venir les fourriers. Il leur demanda si le Roi venait réellement; quand ils eurent dit qu'il serait, le lendemain, à Rouen, il déclara qu'il n'avait, donc, qu'à lui céder la place. Il s'enfuit piteusement et tous les chefs de la conspiration, Bourgtheroulde, Saint-Aubin et autres disparurent en même temps.

Le 10 juillet, le Roi fit son entrée à Rouen, sans nulle solennité et avec une simple et naïve confiance dans tout ce peuple qu'on lui avait dépeint comme si redoutable. Son armée était restée

en arrière. Il n'avait pas cinq cents hommes avec lui. La foule l'acclamait et bénissait son arrivée avec une cordialité qui répondait aux sentimens du Roi lui-même. Il prenait, pour la première fois, contact avec son peuple et, de part et d'autre, on sentait que cette rencontre dissipait l'inquiétude et assurait, pour longtemps, la paix royale. On était heureux. Il s'établit, parfois, entre les foules et ceux qui ont la charge de leurs destinées des instans de communication fugitive qui créent le plus fort des engagemens. Il en fut ainsi, à Rouen, en ce mois de juillet 1620. Le Roi dut sentir en lui-même la satisfaction d'avoir su se résoudre, la joie de l'action, la fierté d'un succès qui lui appartenait bien et qui lui faisait connaître toute la douceur de son métier de Roi.

Par l'occupation de Rouen, la Basse-Seine était conquise. Mais le second centre de la résistance, en Normandie, était à Caen. Le grand prieur de Vendôme en avait confié la défense à un capitaine énergique et tenace, nommé Prudent. Le château était fort, bien muni; la ville, au début, ne paraissait pas hostile aux rebelles. Cependant, le Roi envoya sans hésiter deux de ses lieutenans, Arnauld et Mosny, annoncer qu'il serait à Caen dans quelques jours. Un moment, les gens de la ville hésitèrent. Mais, finalement, ils envoyèrent une députation au-devant du Roi, à Pontoise. « Je ne vous perds pas de vue, leur répondit-il, mais laissez-moi pacifier ma ville de Rouen et, dans deux jours, je serai à vous. » Prudent, inquiet, fit prévenir son maître, le grand prieur; celui-ci, qui était sur le chemin de Vendôme à Angers, fit mine, un instant, de vouloir s'enfermer dans Caen. Mais, comme le duc de Longueville, il ne tenait pas à se trouver face à face avec le Roi, et, après un mouvement en avant, il se replia sur Angers. Prudent fit savoir qu'il tiendrait jusqu'au bout. On conseillait au Roi de laisser à ses généraux la conduite et la responsabilité du siège : « J'irai, dit-il, si je suis repoussé, on plaindra mon malheur. Mais on ne me reprochera pas ma lâcheté, comme on feroit si nous temporisions davantage... Péril deçà, péril de là, péril sur terre, péril sur mer, allons droit à Caen. »

Le 14, il passait la Seine à Honfleur. Le 15, il franchit, d'une traite, l'étape de douze lieues entre Dive et Escouville; il s'arma et mit son hausse-col, pour la première fois. Il se fit servir du vin clairet et moins trempé qu'à l'ordinaire, « disant gaiement qu'il le fallait ainsi, puisqu'il allait à la guerre. » A trois heures, il était en vue de Caen et recevait une députation de la ville : « Je ne veux

point de cérémonie, leur dit-il ; continuez à me bien servir et je vous serai bon Roi. » Son père, Henri IV, n'eût pas dit mieux. A trois heures et demie, après avoir reconnu la place, il faisait sommer, par le sieur Cailleteau, conduit par un trompette, le château de se rendre. Prudent essaya de tenir. Mais son lieutenant, ses officiers, ses soldats se prononçaient contre lui et menaçaient de lui faire un mauvais parti, tant était grande l'autorité du nom du Roi. Le surlendemain, Prudent battait la chamade et rendait le château : « Si le Roi est là en personne, dit-il à son tour, j'aimerais mieux mourir que de m'opposer au premier triomphe de ses armes et suis prêt à lui ouvrir les portes sans capitulation. » (17 juillet.)

Ces nouvelles arrivaient, coup sur coup, à Angers. On y était déjà très troublé. Ceux des Grands qui avaient récemment quitté Paris étaient arrivés, l'un après l'autre, et leur venue avait, selon le mot de Richelieu, « chargé et incommodé la Reine. » Le duc de Vendôme, la comtesse de Soissons, son fils, le comte de Soissons, le maréchal de Boisdauphin, le duc de Retz, Marillac, tout le monde prétendait commander. Le spectacle de cette Cour, tumultueuse et désordonnée, est décrit par l'homme qui devait le plus souffrir du désordre : « Étant venus, la division se mit dans les Conseils : ils en voulaient tous être les maîtres. Ils s'opposaient tous qu'on fît venir Monsieur du Maine à la réputation duquel ils auroient été obligés de céder... Tous vouloient de l'argent et promettoient des merveilles ; ils prirent l'un, manquèrent à l'autre et ne trompèrent personne, parce qu'on n'avait rien attendu d'eux. »

On se plaignait de ceux qui étaient venus ; mais on se plaignait plus encore de ceux qui ne venaient pas. D'Épernon, qui n'aimait pas les cohues, retardait sa marche ; le duc de Rohan faisait de même ; le duc du Maine également ; Montmorency et les Châtillon ne se prononçaient pas et se confinaient dans leurs Pyrénées. Le grand mouvement sur lequel on comptait ne se dessinait que bien mollement. Chacun, avant de se prononcer, attendait que les événemens prissent tournure.

Sous la direction de l'évêque de Luçon, Marillac avait fait un plan magnifique. Il l'appelait, emphatiquement, *l'état général.* A le lire, le succès de la Reine était assuré. Le duc du Maine devait fournir 6000 hommes de pied et 500 chevaux, M. de Montmorency 4000 hommes et 300 chevaux ; M. de Chatillon 2000 hom-

mes et 100 chevaux: M. de Bouillon 3000 hommes et 300 chevaux; M. de Longueville 4000 hommes et 400 chevaux, et, ainsi de suite. La Reine était inscrite pour 8000 hommes et 800 chevaux. C'était, au total, une armée de 50000 hommes et de 5000 chevaux, qui n'avait qu'à marcher sur Paris, et s'emparer de la capitale sans trouver aucune résistance devant elle.

Au début de juillet, quand on avait reçu les premières nouvelles de Paris, c'est-à-dire la fuite de la comtesse de Soissons et la décision du Conseil royal, ç'avait été un premier émoi. On s'aperçut qu'on avait perdu du temps. On s'agita beaucoup. On envoya des ordres et des émissaires de toutes parts. On délivra des commissions. On tint conseil sur conseil. Le moment parut bien choisi pour rédiger un manifeste qui proposait une refonte générale de tout le royaume. L'évêque de Luçon, qui met peut-être quelque affectation à dire qu'il ne fut pour rien dans sa rédaction, eut toutes les peines du monde à empêcher qu'on ne publiât, en même temps, un autre mémoire où « la liberté et l'aigreur » dépassaient vraiment ce qui était permis, dans l'état de faiblesse où l'on se trouvait. Si on l'en croit, il avait, dès lors, peu de part aux conseils. Il se retirait sous sa tente et laissait les autres s'empêtrer à plaisir. Il est certain, en tous cas, qu'à partir de ce moment, il prend l'attitude d'un homme qui se prépare une issue. Il avait compris la portée de la décision prise par le Roi. Dès que celui-ci se mettait en marche, la partie était perdue. Il n'y avait plus qu'à sauver ce qui pouvait être sauvé.

Le 3 juillet, il prononça, devant la Reine, un discours qui serait le plus sage des avertissemens, si l'on pouvait se fier à une rédaction qui n'a été imprimée qu'après les événemens : « Madame, lui aurait-il dit, il y va de votre conscience; il ne se trouvera aucun de vos fidèles sujets qui vous conseille de vous bander contre votre fils, ni de maintenir les mécontens en leur opinion; les plaintes qu'ils vous peuvent former sont de peu de poids;... Voici, madame, ce que mon devoir avoit à vous communiquer et, puisqu'il a plu à Votre Majesté de m'élire en sa personne, il lui plaira vouloir me pardonner et considérer que les armes ni la force ne triompheront jamais d'un Roi qui a les anges de Dieu pour garde, et que votre contentement ne dépend que de votre unanime consentement afin que, tous deux, en une même intelligence, vous puissiez régner heureusement et longuement en paix. »

Malheureusement ces conseils n'étaient pas suivis; et pourtant Luynes, de son côté, malgré le succès des armes royales, ne se montrait pas plus fier et était toujours tout disposé à traiter. Évidemment, il appréhendait que par un triomphe, trop prévu et maintenant trop facile les militaires, et Condé à leur tête, ne s'emparassent de l'esprit du Roi et que Louis XIII lui-même ne prît, à ce jeu, quelque velléité d'indépendance. Aussi Luynes ne sait qu'inventer pour amener la Reine à conclure la paix, avant qu'on en vienne aux dernières extrémités. Il lui fait écrire, par le nonce Bentivoglio, une lettre où il met en jeu l'autorité du Saint-Siège. Les ecclésiastiques ne la quittent pas et s'emploient de leur mieux. Au fur et à mesure que l'armée royale s'avance vers l'Anjou, par la Haute Normandie et le Maine, les pourparlers se poursuivent de plus en plus activement. Les personnages de la plus haute situation, le président Jeannin, le duc de Bellegarde, l'archevêque de Sens sont à Angers et prennent part à tout; ils mettent un projet d'arrangement sur pied. On n'est plus séparé que par une clause portant sur l'amnistie à accorder à tous les partisans de la Reine-Mère.

Cependant, le Roi, entraîné par ses capitaines et par son succès même, poursuit sa marche vers la Loire, en héros et en pacificateur. Rien ne lui résiste. « Il apprend que Verneuil, Vendôme et Dreux ne sont pas sitôt sommées que rendues. » Le dimanche 2 août, il est au Mans et assiste à la messe et aux vêpres. Il reçoit, dans cette ville, Bassompierre qui arrive à la tête de l'armée improvisée qu'il amène de Champagne, à marches forcées. Le mardi 4, le Roi part de la Suse, à neuf heures et demie, monte à cheval et fait arborer la cornette blanche pour la première fois, — la fameuse cornette que son père avait déployée à Fontaine-Française. C'est ce même jour que, près de la Flèche, dans la plaine du Gros Chasteigner, il fait la montre de l'armée de Bassompierre : « Le Roi se présente à la tête de ses troupes avec un visage qui déroba le cœur de toute son armée. » Bassompierre avait amené huit mille hommes de pied et six cents bons chevaux, sans compter quelques autres compagnies. « Alors les deux armées se sont jointes en un même corps, et le roi fit quatre maréchaux de camp sous Monsieur le Prince général, et Monsieur le Mareschal de Praslin, lieutenant-général, qui furent le marquis de Tresnel, Créqui, Nérestan et moi. » (Bassompierre.)

Voici donc cette belle armée de 12000 hommes et 1 200 che-

vaux qui, ayant vu tout plier devant elle et ayant forcé les troupes de la Reine, qui étaient venues en pointe à la Flèche, à se rabattre sur Angers, se trouve, à son tour, campée à la Flèche, le dos à Paris, la face à Angers. Dans le camp du Roi, on voit arriver encore les négociateurs, Bellegarde, l'archevêque de Sens, et le président Jeannin, qui font la navette entre les deux armées, tandis qu'à l'autre bout, l'archevêque de Bordeaux, Sourdis et l'évêque de Luçon négocient pour la Reine. L'entêtement était tel, du côté de Marie de Médicis, qu'ils n'avaient pu conclure et qu'ils n'apportaient encore qu'une espérance. L'évêque de Luçon, peut-être par finesse de négociateur, n'en paraît pas trop fâché. Il écrit, en effet, le 2 août, au cardinal de Sourdis, une lettre qui, sans révéler le moindre doute sur le résultat final, n'indique non plus aucune envie de capituler à tout prix : « Le Roi est au Mans avec ses troupes et fait état de nous venir épousseter comme il faut. Toute l'espérance de traiter est rompue; ces messieurs n'en veulent point ouïr parler. En cette extrémité, nous sommes résolus de faire ce que doivent faire des gens à qui la nécessité apprend à se défendre et qui y sont confirmés par la justice de la cause d'une si grande et bonne princesse comme est la Reine. Je crois que vous devez mettre le meilleur ordre qu'il vous sera possible à Loches et, cela étant, je me promets que vous voudrez être de la fête, tout en venant ici. »

Par un effet qui se produit presque immanquablement, cette vigueur, devinée chez l'adversaire, ébranlait le favori du Roi, au milieu de ses succès. Luynes était plein d'alarmes; quand les négociateurs furent arrivés à La Flèche et qu'ils eurent rendu compte de leur mission, en promettant de conclure sous un très bref délai, il était d'avis que l'on suspendît les opérations pour leur laisser le temps d'achever leur œuvre. Ce fût encore le Roi qui intervint, pour trancher de son autorité propre. Il dit : « Je ne vous demande pas de résoudre présentement si je dois attaquer ou laisser Angers; il faut, premièrement, que je sache si la Reine, ma mère, y demeurera ou si elle s'en ira. Si elle quitte Angers et qu'elle se retire en Poitou, il faut jeter le fourreau de nos épées dans Loire; si elle y demeure, nous aurons la paix bientôt. » — Et il ordonna les quartiers, pour le surlendemain, à trois lieues d'Angers.

Du côté de la Reine-Mère, la vanité des préparatifs et la fatuité des chefs militaires apparaissaient au fur et à mesure qu'on en ve-

nait aux actes. C'était bien là ce qu'un véritable homme de guerre, Rohan, qualifie, d'un mot expressif, « une défense tremblante dans une ville qui ne valait rien. » La Reine n'avait pas, autour d'elle, plus de quatre à cinq mille hommes. C'était à cela qu'aboutissaient l'agitation et les discours de ce beau parleur de Marillac. Les contingens du duc d'Épernon et du duc du Maine étaient toujours annoncés; mais on les attendait toujours. Autour de la Reine-Mère comme sur le terrain, autant de têtes, autant de chefs. Et puis, ceux d'entre ceux qui pouvaient être des hommes d'action avaient, dans le dos, le froid regard de cet évêque qui était leur maître à tous et qui négociait toujours, quand les autres risquaient leur peau. Cela n'avait rien d'engageant. Le comte de Soissons, jeune et brave, n'avait ni autorité ni expérience. De ses lieutenans, Vendôme n'avait pas de cœur, Nemours pas d'esprit, Boisdauphin était tombé en enfance. Marillac parlait toujours et en était encore à expliquer les mérites de son fameux plan.

Angers est situé un peu au-dessous du confluent de la Mayenne et de la Sarthe, à cinq kilomètres environ de la Loire. La ville est reliée à la Loire par un chemin plat qui aboutit au grand pont qui sert de passage sur le fleuve : *le Pont*, ou plutot *les Ponts-de-Cé*. C'est un point stratégique d'une importance capitale : c'est là que Dumnacus défendit le passage de la Loire contre les armées de César. Entre Nantes et Amboise, il n'y avait pas, au XVIIe siècle d'autre passage sur le fleuve. Sa possession décidait donc des communications entre le Nord et le Midi, pour tout l'ouest de la France. Entre Angers et les Ponts-de-Cé, le pays est plat, légèrement bossué par les pentes qui séparent la vallée de la Mayenne de la vallée de l'Authion, petite rivière qui va se jeter dans la Loire aux Ponts-de-Cé, en faisant un angle très aigu, sur la rive droite du fleuve. Au delà de la Loire, le pays est mamelonné, couvert de vignes, avec des moulins tournant leurs bras sur les côteaux. Dans le fond de la vallée, la Loire coule lentement et, après avoir reçu l'Authion, traîne, parmi les îles sablonneuses, ses eaux endormies : c'est sur ces îles que sont construits les Ponts-de-Cé.

C'était, à cette époque, deux grands ponts d'inégale longueur, l'un du côté d'Angers, le plus court, et l'autre du côté de Brissac et de la campagne, sur le bras méridional de la Loire, plus long d'un tiers. Le passage sur les ponts pouvait être intercepté par

une sorte de pont-levis ; une fois fermé, on ne pouvait passer la Loire qu'en bateau. En outre, les Ponts-de-Cé étaient défendus par un vieux château, une bicoque à tour carrée, coiffée d'ardoises, et à machicoulis très accusés, soutenue par deux tours en poivrière et entourée de murailles crénelées, le tout dominant d'assez haut, et non sans quelque fierté apparente, les bras du fleuve et la basse plaine. Au pied de ce donjon en miniature, commençait la principale rue de la petite ville des Ponts-de-Cé qui, s'éloignant de la Loire, se dirigeait au Nord, vers Angers : rue étroite, bordée de maisons de bois à tourelles et à encorbellemens, laissant apercevoir, au-dessus de leurs silhouettes inégales, le clocher d'ardoises de Saint-Aubin, et, plus loin, la masse imposante du château d'Angers.

Du côté d'où venait l'armée royale, qui, partie du Nord, s'enfonçait dans l'angle que fait la Mayenne, la Loire et l'Authion, elle avait Angers à droite, les Ponts-de-Cé à gauche et, juste en face d'elle, le long chemin plat qui relie Angers aux Ponts-de-Cé. On avait eu, dans le camp de la Reine, l'idée singulière de fortifier ce chemin et de le couvrir d'une sorte de parapet qui n'était qu'une simple levée de terre, non achevée par endroits, et qui présentait un front de près d'une lieue à défendre par une troupe n'ayant pas quatre mille hommes contre une armée qui en comptait quatorze mille. Richelieu, qui s'est toujours piqué d'une certaine compétence militaire, blâme beaucoup cette invention. Mais, on la lui a aussi reprochée comme une conception qui sentait plutôt le prêtre que le soldat.

Le 6 au soir, le Roi, après avoir passé le Loir à Duretal, vint coucher au Vergier, à trois lieues d'Angers. La nuit, il tint conseil, et donna lui-même ses ordres, pour éviter toute surprise. Le 7, il partit du Vergier, à six heures du matin. Il vint dîner sous un grand arbre, à trois quarts de lieue d'Angers et à une demi-lieue seulement des Ponts-de-Cé. Il était sur une hauteur et voyait se développer, devant lui la route fortifiée. A une heure, il s'arma de sa cuirasse et commanda qu'on s'armât autour de lui. Il monte à cheval, à une heure trois quarts, sur *l'Armérik*, cheval d'Espagne, et se porte sur sa gauche, vers les Ponts-de-Cé, ses gardes galopant autour de lui.

On avait, en effet, envoyé une forte reconnaissance de ce côté, et les maréchaux de camp de l'armée royale, ayant observé la faiblesse de la défense sur ce point, avaient décidé de porter là leur

principal effort. La manœuvre était habile, puisqu'elle laissait de côté Angers, dont le château eût pu présenter une forte résistance, pour s'en prendre immédiatement au point plus faible qui était, en même temps, le point décisif, c'est-à-dire le Pont qui assurait le passage sur la Loire. Toute l'infanterie fut ramassée en un seul corps de bataille, quatorze bataillons en une seule ligne, les gardes tenant le milieu, Picardie la droite et Champagne la gauche, et l'on s'avança de front, dans la plaine, vers la route fortifiée, en obliquant un peu vers les Ponts-de-Cé.

Les gens de la Reine étaient embarrassés de leur longue levée de terre, qui les protégeait si mal et n'était guère bonne qu'à empêcher leurs mouvemens. Une partie d'entre eux avaient même franchi le retranchement, et ils formaient, en avant, un gros d'infanterie et de cavalerie mêlé, massé dans la plaine, du côté des Ponts-de-Cé. L'infanterie royale marche sur eux, dans la prairie, « à pleine vue et à découvert, » tandis que la cavalerie entrait dans l'eau, pour prendre les Ponts-de-Cé à revers. Les enfans perdus des régimens royaux courent en avant, se coulant par les haies et les fossés. L'attaque fut vive; une première escarmouche fit tourner bride aux gens de la Reine, qui se replient en grande hâte derrière le retranchement.

A ce moment, un des grands seigneurs du parti et un des chefs de cette armée, le duc de Retz, qui avait sous ses ordres environ 1500 hommes, entendant parler des négociations qui se poursuivent à Angers, et désireux, peut-être, sur les conseils de son oncle, le cardinal, de se retirer à temps du guêpier, s'écria qu'il en avait assez de s'exposer, si on faisait la paix aux dépens de ceux qui se battaient, et il donna, soudain, à tout son monde, l'ordre de quitter le champ de bataille. Sous le regard surpris des deux armées qui se touchaient presque, on vit alors ses régimens abandonner le retranchement et défiler, tambour battant et enseignes déployées, pour se retirer du combat. Ce départ jeta dans le camp de la Reine un désarroi indescriptible.

Les enfans perdus de l'armée royale en profitèrent pour se précipiter sur le retranchement. Ils l'escaladèrent. Derrière eux, les régimens arrivèrent; ils s'emparèrent du pont et le traversèrent, pêle-mêle avec les ennemis qui fuyaient devant eux. Cela se fit si vite qu'un soldat du régiment des gardes, Puységur, entra dans le château en même temps que ceux qui s'y réfugiaient. A partir de ce moment, ce ne fut plus qu'une bousculade sanglante,

non sans beaux faits d'armes, de part et d'autre. On se battait tout le long du parapet. Cinq ou six cents hommes restèrent sur le carreau, dont un des chefs de l'armée royale, Nérestan. A sept heures du soir, comme la nuit tombait, le pont et la ville des Ponts-de-Cé étaient gagnés. Seul, le château tenait encore. Le gouverneur, Bettancourt, blessé à la cuisse, s'y était enfermé avec une douzaine d'hommes. Tout le chemin d'Angers était occupé par des corps de garde. Au bout du pont, face à la ville, on avait fait une forte barricade pour contenir, au besoin, une sortie de ce côté. L'armée du Roi campa dans la prairie.

« Le Roi, pendant cette exécution, demeura toujours en bataille, recevant, de moment en moment, avis de ce qu'on exécutoit et ordonnant ce qu'il falloit faire. » Il faisait une chaleur extrême, et dont on souffrait beaucoup. Cependant il resta jusqu'à onze heures du soir, pour assurer les logis de son infanterie et les quartiers de sa cavalerie. En se retirant en son logis, après avoir été dix-sept heures sur son cheval, il le poussa et lui fit faire quelques passades à la tête de la *Cornette blanche*, « ce qui fit juger à ceux qui considérèrent toutes ses actions en cette journée que ses ennemis auroient affaire à un corps infatigable et à un courage sans peur. » Tout le monde avait, dans la pensée, le souvenir de Henri IV : « On le croyait mort; non, il ne l'est pas; il est ressuscité en la personne de son fils, lequel, en sa grande jeunesse, couve un sens tout chenu... et dont la piété et la justice marchent d'égal avec la valeur. »

Quant à Angers, le désordre y est inexprimable. La Reine est au logis Barrault, au milieu des femmes et des prêtres. On entend le canon; les cloches sonnent; ce sont des angoisses, des cris d'effroi, des nouvelles contradictoires qui arrivent coup sur coup. On ne sait à qui entendre. On se bat, on fuit, on parlemente, on délibère, tout cela en même temps, et sans conclure. Le duc de Vendôme se précipite chez la Reine « avec un épouvantement épouvantable, » et s'écrie : « Je voudrais être mort; » sur quoi une fille de la Reine lui fait observer, fort à propos, qu'il n'avait, alors, qu'à rester sur le champ de bataille. Un autre dit qu'on aurait dû traiter plus tôt; un autre est d'avis qu'il faut tenir tête, pendant que la Reine passera la rivière à la tête de la cavalerie qui est fraîche et n'a pas donné. La comtesse de Soissons, si ardente la veille, n'a plus qu'une crainte : c'est, si l'on se replie sur le sud, de tomber dans les mains du duc du Maine qui l'épousera par force.

Elle crie donc qu'il faut traiter, sans retard. « La peur étoit si absolument maîtresse du cœur que la raison n'y avoit point de lieu. »

Au milieu de tout cela, Richelieu, seul, reste froid et n'a pas perdu la tête. Son plan, en somme, se réalise. Les militaires ont assez encombré les avenues : place aux prêtres maintenant, et aux négociateurs. On n'a pas cessé de traiter, d'ailleurs, sous le canon. Il est de ceux qui insistent pour que l'on passe la Loire et que l'on fasse, sans perdre pied, retraite sur Angoulême. En bon négociateur, il ne lui plaît pas de paraître à la merci de la partie adverse. Mais les commissaires du Roi insistent, tout autant que l'entourage de la Reine. Tout le monde a hâte de sortir de cette « drôlerie » qui tourne au tragique. Luynes ne songe qu'à une chose, c'est d'en finir au plus vite : Condé, général en chef et vainqueur des Ponts-de-Cé, le Roi, fier du rôle qu'on lui a laissé jouer, et glorieux d'avoir trouvé en lui-même une sorte d'aptitude ignorée, et quelque chose du caractère royal, tout cela l'inquiète. Richelieu saisit toutes ces nuances et en profite. Il jette, séance tenante, avec le duc de Bellegarde, l'archevêque de Sens et le président Jeannin, qui sont revenus près de la Reine et qui ont assisté au désordre de cette malheureuse journée, les bases d'un arrangement définitif.

Le lendemain, la Reine l'envoie vers le Roi, avec le cardinal de Sourdis, pour conclure. « Le Roi nous reçut fort bien; grandes caresses de Monsieur de Luynes. Monsieur le Prince tout de même. » Mais l'accord ne se signe pas encore. Les envoyés de la Reine défendent le terrain, pied à pied. Ils discutent, comme si rien ne s'était passé. Richelieu, qui sait la hâte de Luynes, reprend tous ses avantages. Il traîne encore des jours, tandis que l'entourage de la Reine tremble de peur, le presse et l'accuse. Enfin, le 10, il conclut; et l'arrangement est tel, qu'étant donné les circonstances, on peut dire qu'il gagne la partie sur toute la ligne : la Reine obtenait, pour elle et les siens, décharge de tout ce qui s'était passé. Le traité d'Angoulême était confirmé de tous points. Tous les partisans de la Reine étaient réintégrés dans leurs fonctions, charges, pensions, etc. ; aucune poursuite n'était exercée contre eux; tous les prisonniers étaient délivrés. La Reine reprenait le château des Ponts-de-Cé, et les grands seigneurs de son parti les places qui avaient été rendues au Roi. Toutes les sommes que la Reine et ses partisans avaient prélevées indûment seraient payées par le Roi. La Reine recevrait trois cent mille livres comptant, et

trois cent mille livres l'année suivante, pour payer les dettes qu'elle avait contractées. En échange, la Reine ne promettait guère qu'une chose : c'était de vivre en bonne intelligence avec la Cour et, en particulier, avec le favori.

L'entrevue qui eut lieu, le 13, entre le Roi et la Reine fut cordiale. Louis XIII était transformé et humanisé par son récent succès. La Reine était heureuse d'avoir échappé à la triste aventure où elle s'était engagée, et ne pouvait pas ne pas être touchée de l'indulgence qu'on avait pour elle et des égards qu'on lui témoignait. Le Roi alla au-devant de la Reine, qui, venant d'Angers, le rejoint au château de Brissac où il est descendu. Il la rencontre à une demi-lieue, se hâte et, fendant la foule des courtisans, l'embrasse au saut de sa litière. Il lui dit qu'il n'avait jamais eu tant d'impatience de la revoir. La Reine pleure. On put croire que, pour cette fois, la paix était faite sincèrement entre la Mère et le Fils.

Quant à Richelieu, il assistait avec un sourire à ce qui était, à la fois, son œuvre et son triomphe. Luynes, en effet, était venu vers lui et il avait rendu, le premier, les armes, en lui déclarant que le Roi mettait, en post-scriptum au traité, la promesse ferme du cardinalat, et, en effet, dès le lendemain, le Roi dépêchait à Rome un courrier « qui portoit ordre à notre ambassadeur de déclarer au Pape que Sa Majesté nommait M. de Luçon au cardinalat, et d'en poursuivre le plus promptement possible la solution. »

Ce n'est pas tout. Luynes était si convaincu qu'il fallait, à tout prix, désarmer l'opposition de son rival, qu'il lui offrait d'unir leurs deux familles par le mariage de son neveu, M. de Combalet, avec la nièce de Richelieu, Mlle de Vignerod de Pont Courlay. C'est Richelieu qui, avant d'accepter, se faisait prier, et ne consentait que sur les instances pressantes de la Reine-Mère.

Enfin, Luynes eut, bientôt, avec l'évêque une conversation qu'il eût voulu décisive et où, selon l'erreur de ceux qui parlent bien et qui sont habitués à plaire, il crut avoir triomphé. Richelieu donna toutes les promesses qu'on voulut; mais il fit observer que, « pour que l'intelligence proposée fût de durée, il importait que chaque partie fût en sa place naturelle et qu'il convenoit que ceux qui doivent tenir le rang principal dans l'État l'occupent. » Cela voulait dire que, si la Reine revenait près du Roi, elle devait reprendre son ancienne influence. Voilà, justement, la seule chose

à laquelle Luynes ne pouvait consentir; car c'eût été mettre son rival à sa place et se supprimer lui-même de ses propres mains.

Il fallait que Richelieu fût bien sûr de lui pour tenir un pareil langage. Il n'avait, d'ailleurs, qu'à se louer de tout ce qui venait de se passer. On eût dit que, de toutes parts, les événemens avaient travaillé pour lui. Sa situation à la Cour était, désormais, bien autre que tout ce qu'il avait connu jusqu'alors. Le parti des pacificateurs, les moines, les prêtres, les gens de robe tournaient les yeux vers lui, comme vers leur plus chère espérance. Pour tous ces gens, à commencer par Luynes, Condé triomphant devenait l'ennemi. L'évêque obtenait le premier bénéfice de cette situation éminente en s'assurant cette nomination au cardinalat pour laquelle il avait remué tout le pays : c'était la perspective presque assurée d'une situation internationale qui le mettrait à l'abri d'un revers complet de la fortune. Du côté de la Reine-Mère, il avait tout écarté, tout remplacé : Ruccellai, Chanteloube, les Grands, d'Épernon, Soissons, Vendôme et les protestans.

De son passage dans le camp des rebelles, il lui restait, en outre, une expérience qu'il précise lui-même, avec sa netteté ordinaire : « Je reconnus, en cette occasion, que tout parti composé de plusieurs corps qui n'ont aucune liaison que celle que leur donne la légèreté de leurs esprits, qui, en leur faisant toujours improuver le gouvernement présent, leur fait désirer du changement sans savoir pourquoi n'a pas grande subsistance; que ce qui ne se maintient que par une autorité précaire n'est pas de grande durée : que ceux qui combattent contre une puissance légitime sont à demi défaits par leur imagination; que leur imagination, qui leur représente *les bourreaux* en même temps qu'ils affrontent les ennemis, rend la partie fort inégale, y ayant peu de courages assez serrés pour passer par-dessus ces considérations avec autant de résolution que s'ils ne les connaissaient pas. »

Bourreaux : voilà le mot terrible prononcé! Et Richelieu l'écrit à propos de ses amis, les partisans de la Reine-Mère, ses complices dans une aventure dont, seul, il avait tiré profit et qui, pour toujours, lui avait servi de leçon.

G. Hanotaux.

LA

REVISION DES PROCÈS CRIMINELS

Au temps où l'on parlait latin, les légistes avaient inventé les expressions les plus fortes et les plus pittoresques pour faire comprendre aux faibles mortels tout ce qu'il y a de sacré, de vénérable, d'inviolable dans la « chose jugée. » Les uns disaient : « Elle est l'équivalent de la vérité (*Res judicata pro veritate habetur*) ; » d'autres : « Elle rend droit ce qui était courbe et noir ce qui était blanc (*Facit ex curvo rectum, ex albo nigrum*) ; » d'autres encore : « Elle est le seul port où puissent expirer les tempêtes humaines, et si les hommes n'y jettent pas l'ancre, ils seront emportés sans retour sur l'océan des procès (*Hic unus inter humanas procellas portus, quem si homines fervidâ voluntate præterierint, in undosis semper jurgiis errabunt*). » On avait ciselé beaucoup d'autres métaphores pour exprimer la même pensée. Enfin notre Cour de cassation a plusieurs fois entendu répéter cette phrase de Cicéron : *Status reipublicæ maxime judicatis rebus continetur.*

Ces belles phrases enveloppent une idée juste. Il faut choisir de bons juges, éclairés et probes ; ouvrir, dans la plupart des cas, une voie de recours ordinaire contre leurs sentences, qui est l'appel, placer encore au-dessus de ce second tribunal, si l'on veut, une juridiction suprême qui garantisse aux justiciables la plus exacte application des lois. Mais, quand on a tout dit, tout épuisé, le procès criminel ou civil doit être clos : il serait absurde de le recommencer indéfiniment. D'abord, les plaideurs y perdraient la tête en même temps qu'ils y laisseraient leur der-

nier écu. Ensuite, on n'aperçoit pas pourquoi l'affaire serait mieux jugée la dixième fois que la première. Il faudrait envoyer aux Petites-Maisons le législateur qui n'attacherait pas à la chose jugée définitivement une présomption de vérité.

Mais on ne gouverne pas le monde à coup de syllogismes, et c'est surtout dans la conduite des affaires criminelles que la raison ne doit pas être bannie par le raisonnement. S'il devient évident qu'un innocent a été condamné, la société doit se poser la question suivante : faut-il sacrifier la justice à la chose jugée ? La réponse n'est pas douteuse : la condamnation d'un innocent est un malheur public; entre ces deux maux : abandonner la chose jugée, maintenir l'erreur judiciaire par respect de la chose jugée, la société doit choisir le moindre et remettre en question l'œuvre du juge pour rétracter, s'il y a lieu, l'erreur du juge. C'est la voix du sens commun et le cri de la conscience universelle. Le principe de la revision, qui tend à réparer une erreur judiciaire commise au fond par un arrêt, même régulier en la forme, doit donc être inscrit dans la législation pénale.

La difficulté consiste à faire la part des deux vérités et des deux nécessités sociales. Un bon législateur, s'il ne doit pas fermer cette voie de recours extraordinaire, ne doit pas non plus provoquer ou encourager les tentatives inconsidérées de revision. Il est très simple d'énoncer cette maxime; il est malaisé de l'appliquer.

I. — L'ANCIEN RÉGIME

Voltaire a dit, dans son commentaire sur le livre *Des Délits et des Peines*, de Beccaria : « L'ordonnance criminelle, en plusieurs points, semble n'avoir été dirigée qu'à la perte des accusés. En Angleterre, un simple emprisonnement fait mal à propos est réparé par le ministre qui l'a ordonné; mais, en France, l'innocent qui a été plongé dans les cachots, qui a été appliqué à la torture, n'a nulle consolation à espérer, nul dommage à répéter contre personne; il reste flétri pour jamais dans la société. » Certes notre ancienne procédure pénale était fort imparfaite. Mais il y a toujours un grand inconvénient à parler de ce qu'on sait mal. Voltaire paraît avoir ignoré que l'ancien régime admettait avec une grande facilité la revision des procès criminels.

Elle était pratiquée même au moyen âge. Bien plus, dès ces

temps reculés, on pensa qu'il y avait un intérêt public non seulement à rétracter les erreurs judiciaires commises à l'égard des vivans, mais à réhabiliter la mémoire des morts. Il me suffira de citer deux exemples célèbres. En 1409, Jean de Montagu, seigneur de Marcoussis, avait été condamné à mort injustement et décapité à Paris sur la place des Halles : sa mémoire fut « rétablie » et la confiscation de ses biens fut annulée. Les héritiers de Jeanne d'Arc furent également admis à « purger » sa mémoire par des lettres patentes de février 1449.

Dans cette période de notre histoire et jusqu'en 1667, on pratiquait une procédure de revision sous le nom de « proposition d'erreur. » Deux ordonnances royales, l'une de 1313, l'autre de 1344, s'en étaient occupées. « La proposition d'erreur, disaient nos très anciens jurisconsultes, est une concession faite par le souverain, sur la requête d'une partie, pour raison d'une erreur de fait contre un jugement qui ne peut être rétracté par la voie d'appel ou de nullité. » En 1579, l'ordonnance de Blois décida que « les arrêts de cours souveraines ne pourraient être cassés ni rétractés sinon par les voies de droit, qui sont requête civile et proposition d'erreur. » Il fallait recourir au prince pour obtenir des lettres de « proposition d'erreur, » et l'on disait communément que cette concession, tendant à détruire un jugement irrévocable, était « une véritable grâce contraire au droit commun (1). » Le prince se laissait d'ailleurs assez facilement persuader quand il s'agissait de grands personnages, comme cet amiral Chabot, gouverneur de Bourgogne, durement condamné par des commissaires à la dévotion de François Ier, puis déclaré, par arrêt du 29 mars 1541, absous de ses prétendus crimes; ou le chancelier Poyet, condamné par les chambres réunies du parlement de Paris, en 1545, à dix mille livres d'amende et à cinq ans d'exil, puis déchargé de ces condamnations l'année suivante; ou Remond-Pelisson, président au parlement de Chambéry, que le parlement de Dijon avait condamné, en 1552, pour faussetés et malversations, à faire publiquement amende honorable, et qui, à la suite de lettres adressées au parlement de Paris par le Roi, obtint, le 15 octobre 1576, non seulement un arrêt d'absolution, mais une sentence flétrissante contre le procureur général au parlement de Dijon, etc. Puisqu'il s'agissait d'une grâce, il appartenait au

(1) On trouve en effet cette phrase dans une ordonnance de Louis XI : « impetrer lectres de grace pour estre receu à proposer erreur » (novembre 1479).

conseil du Roi, qui fut appelé de bonne heure à délibérer sur ces matières, d'ouvrir ou de fermer, au gré du Roi, cette voie de recours.

La grande ordonnance civile de 1667, préparée sous le ministère de Colbert par le premier président de Lamoignon et d'autres savans magistrats, qui servit de code de procédure jusqu'en 1806, abrogea les propositions d'erreur; l'ordonnance criminelle de 1670, en s'abstenant de les mentionner, changea plutôt d'étiquette que de système. Elle organisa en effet, dans ses titres XVI (1) et XXVII (2), une autre procédure qui tendait au même but. La « proposition d'erreur » disparut alors de l'instruction même criminelle, mais pour faire place à la « revision » proprement dite.

La nouvelle procédure débutait comme l'ancienne. Il fallait, au préalable, obtenir du roi des lettres de revision « pour revoir et examiner de nouveau le procès criminel. » D'ailleurs, au rebours de presque tous les codes modernes, le législateur du XVIIe siècle ne limitait pas les cas dans lesquels les procès pourraient être revisés. Comme rien ne limitait non plus la puissance royale, il était à prévoir qu'on allait étendre démesurément la sphère de la revision. Les commentateurs de l'ordonnance criminelle ne tentèrent pas de remonter le courant. En général, ils commençaient par dire : « Il n'y a à proprement parler que l'erreur de fait qui soit le motif des lettres de revision; en effet, tout l'objet ordinaire des accusations est de savoir si un accusé est coupable ou non, et c'est un fait unique (3)... » Mais on était bien forcé d'ajouter : « Quoique l'erreur de fait soit le moyen principal de revision, et celui qui s'emploie le plus ordinairement, on peut aussi se servir en général de tous les autres moyens propres à établir l'innocence de l'accusé (4). » On admettait donc qu'une sentence fût encore revisée, soit quand son injustice pouvait être attribuée à l'ignorance ou à la prévarication du juge, soit quand une des parties avait été mal défendue ou avait usé de fraude. Les crimi-

(1) Intitulé : *Des lettres d'abolition, rémission, pardon, pour ester à droit. Rappel de ban ou de galères, Commutation de peine, Réhabilitation et Revision de procès.*

(2) Intitulé : *Des procédures à l'effet de purger la mémoire d'un défunt.*

(3) On citait, à titre d'exemple, le cas où l'accusé qu'on croyait avoir été tué était vivant, celui où il avait été condamné pour un autre. Ainsi, lorsque, au cours d'une instruction, comme dans une certaine affaire Langlade (en 1693), on vient à découvrir les véritables auteurs du crime, pour lequel un accusé aurait été auparavant condamné, etc.

(4) Jousse, *Traité de la Justice criminelle*, t. II, p. 780.

nalistes du XVIIIe siècle ne se dissimulaient pas qu'on encourageait ainsi certains abus : n'était-ce pas, disaient-ils eux-mêmes, rendre ces jugemens définitifs sujets à l'appel, éterniser les contestations? Il paraît, répondait l'un des meilleurs, qu'on doit néanmoins admettre dans la revision *toutes sortes de moyens de mal jugé :* « L'ancienne pratique de la revision, la signification du mot même de revision, le désir qu'on doit avoir de découvrir l'innocence, tout concourt à donner toute l'étendue possible à la revision et à autoriser un condamné, ou ses héritiers, à faire connaître qu'il est innocent. » Il faut reconnaître qu'un sentiment généreux animait dans la circonstance ces praticiens endurcis, et Beccaria n'eût pas dit mieux. Jousse ajoutait, pour rassurer les autres, peut-être pour se rassurer lui-même : « D'ailleurs, revoir un procès déjà vu et jugé, ce n'est pas traiter le juge comme un juge sujet à appel, si on lui renvoie cette revision à lui-même, ainsi qu'il est porté par l'art. 9 du titre XVI de l'ordonnance de 1670 ; c'est appeler du juge mal informé au juge mieux informé. » Sans doute, mais ce raisonnement de jurisconsulte n'avait pas une bien grande portée.

Pour élargir encore la sphère de la revision, on donnait un dernier coup à la chose jugée : « Et quand, poursuivait le même criminaliste, on soutiendrait, avec quelques auteurs, qu'anciennement, dans les revisions et propositions d'erreur, on ne pouvait être admis qu'en prouvant une erreur de fait, il y aurait toujours cette différence entre les revisions qui étaient admises en matière civile et en matière criminelle que, pour les premières, il fallait qu'il parût une espèce d'évidence d'erreur de fait ; au lieu qu'en matière criminelle, *un simple doute raisonnable suffit* quand il s'agit d'établir une innocence. » Nous touchons au plus complexe et au plus grave des problèmes : le lecteur s'en apercevra plus tard.

Les jurisconsultes modernes ont expliqué d'une manière assez étrange cette grande faveur que nos aïeux attachaient aux procédures de revision. Tandis, ont-ils dit, que nos jugemens par jurés, où toutes les garanties entourent l'accusé, où toutes les preuves éclairent le débat, où la défense est libre, « portent en eux-mêmes un caractère de vérité, » les accusés, sous l'ancien régime, étaient jugés sur une instruction écrite, sur des preuves légales, et par une magistrature permanente : « Le législateur, *qui avait la conscience de la débilité de ses moyens de preuve*, concluait en 1860

M. Faustin Hélie (1), avait dû affranchir la revision de toute condition et de toute limite. »

Mais, d'abord, on présumait trop du jury, il y a quarante ans : de nos jours, M. Ch. Gide, dans son journal *l'Émancipation*, M. Chailley-Bert et bien d'autres publicistes, en présentant divers échantillons de verdicts inexplicables, ont ébranlé cette confiance superstitieuse ; nous croyons que, pour être juré, l'on n'en est pas moins homme, et que le jury lui-même est capable de se tromper. Ce qui nous surprend tout à fait, c'est qu'on impute aux gens de l'ancien régime un pareil excès de modestie : nous avons de si mauvaises lois et de si mauvais juges, se seraient-ils dit, que nous pouvons bien nous donner la satisfaction de tout remettre en question sous n'importe quel prétexte. Je ne saurais leur prêter, pour mon compte, ce raisonnement extraordinaire.

II. — 1789 ET 1808

Cependant un revirement d'opinion bizarre allait se produire. Plusieurs erreurs judiciaires avaient été signalées avec un grand éclat dans les dix années qui précédèrent la Révolution française. En 1780, cinq accusés de vol nocturne avec effraction avaient été condamnés par le parlement de Bourgogne ; l'un d'eux fut pendu, un autre mourut aux galères ; mais on découvrit d'autres coupables, qui étaient les seuls coupables. Des lettres de revision furent obtenues : un mémoire justificatif intitulé *Réhabilitation de la mémoire de deux accusés et justification de trois autres*, une consultation signée par Target, de Sèze, Lacretelle, Bonnet frappèrent au plus haut point l'esprit public. L'année précédente avait paru la consultation de Fournel pour la fille Salmon, condamnée comme empoisonneuse par le parlement de Normandie (2). Ce procès fut revisé. L'opinion publique s'enflamma ; des sommes importantes furent envoyées de toutes parts à la prisonnière. Une ovation lui fut faite dans les rues de la capitale, quand le parlement de Paris l'eut entièrement déchargée par une sentence définitive. En même temps paraissait le *Mémoire justificatif pour trois hommes condamnés à la roue* (3), qui contient des appels en-

(1) M. F. Hélie, membre de l'Institut, présida la chambre criminelle de la Cour de cassation.

(2) *Consultation pour une jeune fille condamnée à être brûlée vive*, Paris, 1786.

(3) Bradier, Lardoise et Simare, que le parlement de Paris avait condamnés à la

flammés à la justice royale, conjurant Louis XVI de prêter un moment l'oreille « au sang innocent des Calas, des Montbailly, des Langlade, des Cahuzac, des Barreau » et d'abaisser ses regards sur « les écueils sanglans de notre législation criminelle. » Ce mémoire se vendit à profusion au profit des condamnés, non seulement dans toute la France, mais dans toute l'Europe. Qui le croirait? C'est à la suite de ces émotions violentes que la procédure de revision disparut momentanément de nos lois dans les premières années qui suivirent la Révolution française.

Le 17 août 1792, l'Assemblée législative prit une mesure transitoire. Elle pensa qu'il convenait de statuer encore sur les demandes en revision adressées au « ci-devant conseil du Roi » avant qu'il eût été supprimé, ou formées, dans un délai de trois mois, contre les jugemens criminels antérieurs au 8 octobre 1789. En conséquence, elle investit de cette fonction temporaire le tribunal de cassation. Mais aucune juridiction ne fut chargée de statuer à l'avenir sur les demandes en revision, et cette voie de recours se trouva supprimée. Les deux premières assemblées de la Révolution pensèrent, s'il faut en croire M. F. Hélie, que « les puissantes garanties dont elles entouraient les jugemens criminels » écartaient désormais toutes les chances d'erreur. Cependant nous touchons à l'époque où les Jacobins sommeront la Convention de « débarrasser le tribunal révolutionnaire des formes qui étouffent sa conscience; » où l'on coupera légalement la parole aux Girondins et à Danton; où l'on affectera de ne signifier les actes d'accusation aux accusés (quand on les leur signifiera) que la veille de leur jugement à dix ou onze heures du soir; où Couthon expliquera aux représentans du peuple qu'on a, en donnant à tort et à travers des défenseurs à ces accusés, « remis la liberté en question et la patrie en danger. »

Toutefois il paraît que la condamnation d'un « innocent, » démontrée dans un procès, « émut (c'est M. Hélie qui parle) la conscience publique. » La Convention vota (15 mai 1793) le décret suivant : « Art. 1er. Si un accusé a été condamné pour un délit et qu'un autre accusé ait aussi été condamné comme auteur d'un même délit, en sorte que les deux condamnations ne puissent se concilier et fassent la preuve de l'innocence de l'une ou de l'autre partie, l'exécution des deux jugemens sera suspendue,

roue pour vol nocturne. On sait que le véritable auteur de ce mémoire était le président Dupaty.

quand même on aurait attaqué l'un ou l'autre sans succès au tribunal de cassation. — Art. 2. Si c'est le même tribunal qui a rendu lesdits jugemens, il sera compétent pour en ordonner la revision et renvoyer à cet effet les accusés devant le tribunal criminel le plus voisin, sur leur propre demande ou sur la réquisition du ministère public, lequel sera tenu en pareil cas d'agir d'office pour faire ordonner la revision. — Art. 3. Lorsque lesdits jugemens auront été rendus en des tribunaux différens, l'accusateur public ou les parties intéressées en instruiront le ministre de la Justice : celui-ci dénoncera le fait au tribunal de cassation, qui cassera, si les deux condamnations ne peuvent se concilier, les jugemens dénoncés, et en conséquence renverra les accusés en un même tribunal criminel le plus voisin du lieu du délit, mais qui ne pourra être choisi parmi ceux qui auront rendu lesdits jugemens. »

La grand code *Des délits et des peines*, présenté par Merlin à la Convention expirante, et promulgué le 3 brumaire an IV (1), avait-il abrogé ce décret? Oui, d'après un jugement du tribunal criminel du Bas-Rhin du 1er nivôse an VIII; mais le tribunal de cassation cassa cette décision le 9 vendémiaire an IX. Cet arrêt, bien motivé, ne laisse subsister aucun doute. Une théorie de la revision, très imparfaite, il est vrai, subsista donc dans notre législation jusqu'à la promulgation du Code d'instruction criminelle, en 1808.

Le conseiller d'État Berlier, homme habile et qui pratiquait avec dextérité l'art des transactions, expose dans les termes suivans la pensée du législateur impérial : « Longtemps on a cru que toute revision, quelque plausible qu'en fût le motif, était incompatible avec l'institution du jury. Cette crainte eût été et serait encore légitime s'il s'agissait de généraliser la revision et de l'appliquer hors un petit nombre de cas où il y a soit erreur évidente, soit du moins une juste présomption d'erreur. Qu'y a-t-il donc à examiner en ce moment? Si la revision, ainsi restreinte, est juste et praticable... Car tout excès serait nuisible et, sans les limites tracées avec sagesse et précision, ce ne serait plus la justice appliquée à quelques espèces, mais l'arbitraire planant sur toutes et tendant, sous de frivoles prétextes, à tout remettre en question. L'écueil a été aperçu et évité. » L'ancien régime avait

(1) Sur les 646 articles que comptait ce code, 599 traitaient de la procédure criminelle.

trop aisément sacrifié la chose jugée ; l'optimisme révolutionnaire avait fait trop bon marché des erreurs judiciaires : le Code de 1808, prenant un moyen terme, admit trois cas de revision.

Premier cas. — Deux condamnations sont inconciliables. — On avait transcrit à peu près textuellement l'article 1er du décret du 15 mai 1793, que j'ai cité plus haut. Par exemple, deux hommes (ce cas s'est présenté souvent) ont été condamnés pour un vol commis sans aucun doute par une seule personne, ou bien comme auteurs de blessures faites par un seul coup de fusil (1). Au contraire, il n'y a pas lieu de reviser si deux jugemens ont déclaré quatre accusés coupables du même crime, quand il n'est pas établi que les auteurs de ce fait sont en moins grand nombre (2), car les condamnations ne sont plus inconciliables.

J'épargne au lecteur l'exposé des difficultés techniques que souleva l'interprétation du nouveau texte (3). Je me borne à constater que la commission du Corps législatif avait proposé d'étendre, dans cette hypothèse même, la faculté de reviser au cas de décès d'un des condamnés ou des deux condamnés. Le Conseil d'État repoussa la proposition, sous prétexte que la revision était impossible, si l'affaire n'était pas de nouveau jugée à l'égard des deux condamnés. Or, il n'y avait pas moyen de rouvrir les débats, si l'un des deux n'existait plus : comment choisir entre eux, comment décider, hors des voies ordinaires, lequel des deux était vraiment coupable, sans discussion contradictoire, quand les meilleurs élémens d'une conviction solide se seraient évanouis? L'objection était faible. Toutefois le rapporteur du Corps législatif consentit à la trouver décisive, et le Code de 1808 resta, sur ce point, en deçà de l'ancienne législation pénale.

Deuxième cas. — Après une condamnation pour homicide, des pièces sont produites, propres à faire naître des indices suffisans sur l'existence de la prétendue victime.

La Cour de cassation peut alors désigner, par arrêt préparatoire, une cour d'appel, pour reconnaître l'existence, l'identité de cette fausse victime, et « les constater par tous les moyens propres à mettre en évidence le fait destructif de la condamnation (4). » Cette fois, on admettait, par exception, qu'un condamné

(1) Voir l'arrêt de la Cour de cassation du 23 janvier 1855.
(2) Arrêt du 9 vendémiaire an IX.
(3) Art. 443 du Code d'instruction criminelle.
(4) Art. 444 du Code d'instruction criminelle.

pût être réhabilité même après sa mort (1). Le conseiller d'État Berlier avait découvert qu'une telle réhabilitation était, « dans ce cas, d'une extrême justice. » Sans doute, mais pourquoi pas dans les autres cas?

Troisième cas. — Un des témoins entendus a été, depuis la condamnation, poursuivi et condamné pour faux témoignage *contre* l'accusé. « Ici toutefois, lisait-on dans l'exposé des motifs, l'erreur de la condamnation ne se montre pas avec la même évidence que dans les autres espèces ; car il est strictement possible que le faux témoignage n'ait pas seul dicté la déclaration du jury... ou formé l'opinion des juges... Mais, si l'erreur de la condamnation ne résulte pas évidemment de la seule circonstance d'un faux témoignage depuis reconnu et puni, du moins faut-il convenir que ce fait est assez grave pour établir une suffisante présomption que l'accusé a été victime d'une horrible calomnie. »

Les formes de procéder, tracées par le Code de 1808, sont fort simples. Les demandes en revision sont déférées à la Cour de cassation (chambre criminelle) comme jadis au Conseil du Roi. Ce haut tribunal ne peut être régulièrement saisi que par un réquisitoire de son procureur général, donné sur l'ordre du ministre de la Justice, lequel intervient tantôt d'office, tantôt sur la réclamation d'un condamné, tantôt sur celle du procureur général lui-même, mais toujours en vertu de son pouvoir propre. Après quoi, la procédure se divise en deux phases.

Première phase. — Y a-t-il lieu de *recevoir* la demande? La Cour n'a pour le moment qu'à déterminer, par l'examen des arrêts ou des indices produits devant elle, si l'on est dans un des trois cas prévus par le Code. C'est ainsi que la Cour de cassation (chambre criminelle) déclara d'abord « recevable en la forme » la demande en revision formée dans l'intérêt de Dreyfus; elle décidait simplement alors que les conditions de forme avaient été remplies et ne préjugeait pas même la solution finale du litige. Au contraire, la demande de Virginie Lesurques avait été, le 17 décembre 1868, écartée comme irrecevable par la Cour de cassation, parce que les deux condamnations présentées comme inconciliables ne se contredisaient pas *nécessairement*.

(1) « La Cour de cassation créera un curateur à sa mémoire, avec lequel se fera l'instruction et qui exercera tous les droits du condamné. Si, par le résultat de la nouvelle procédure, la première condamnation se trouve avoir été portée injustement, le nouvel arrêt déchargera la mémoire du condamné. »

Seconde phase. — En fait, y a-t-il lieu de reviser? Cette question pouvait être, tout de suite, résolue négativement (1). Au contraire, si la réponse était affirmative, la chambre criminelle devait, en thèse et sauf un seul cas (2), renvoyer aux juridictions inférieures compétentes l'examen du fait, en les chargeant de statuer de nouveau sur le procès après le résultat de cet examen.

Même avant la promulgation des codes de justice militaire pour l'armée de terre et pour l'armée de mer, la Cour de cassation avait jugé que la voie de la revision était ouverte devant elle contre les jugemens rendus par les juridictions militaires et maritimes. Les codes spéciaux de 1857 et de 1858 érigèrent cette solution de la jurisprudence en règle positive.

III. — LA MÉMOIRE DES MORTS. — DE 1821 A 1867

Au mois de thermidor an IV, six accusés, Couriol, Lesurques, Bernard, Richard, Bruer, Guesnot, avaient été traduits devant le tribunal criminel de la Seine comme auteurs ou complices de l'assassinat du courrier de Lyon et du postillon qui conduisait la malle. Couriol, Bernard et Lesurques avaient été condamnés à mort. Ce dernier, en entendant sa condamnation, avait protesté de son innocence: sur l'échafaud même, il exprimait encore l'espoir que l'erreur serait un jour reconnue et que sa mémoire serait vengée. La famille Lesurques ne cessa pas de réclamer, avec une constance inébranlable, la réhabilitation du nom qui était son patrimoine et fut, plus ou moins heureusement, secondée dans cette tâche, soit par la presse périodique, soit par le théâtre. Le premier obstacle qu'elle rencontrait sur sa route était l'inflexible législation de 1808.

En 1821, les héritiers de Lesurques ayant adressé, pour obtenir la réhabilitation de sa mémoire, une pétition à la Chambre haute, un rapport fut présenté par le comte de Valence, et les

(1) Le 28 août 1884, sur mes conclusions, la chambre criminelle déclara recevable la demande en revision de la femme Lepestipont, parce qu'un des témoins entendus dans une instance correctionnelle avait été condamné, le 25 avril 1883, pour faux témoignage contre la prévenue ; mais, comme cette condamnation laissait subsister d'autres élémens de preuve, le haut tribunal termina lui-même et sur-le-champ cette seconde phase en décidant qu'il n'y avait pas lieu de reviser.

(2) Le cas d'homicide supposé. Si les pièces produites établissaient clairement l'existence de la fausse victime, la cour suprême pouvait, au vu de ces seules pièces, annuler la condamnation attaquée et tout finir d'emblée.

pairs votèrent, le 15 avril 1822, la motion suivante : « Sa Majesté sera suppliée de vouloir bien adresser aux Chambres une loi qui statue sur un mode de revision à suivre, lorsque, deux individus ayant été condamnés par deux arrêts différens pour le même crime, les deux arrêts, ne pouvant se concilier, seront la preuve de l'innocence de l'un ou l'autre condamné, *et que le premier de ces condamnés aura cessé de vivre.* »

Mais il ne fut pas donné de suite à ce vœu, soit par la Chambre des députés, soit par le gouvernement. Une seconde pétition fut renvoyée, le 26 mai 1833, par la Chambre des députés aux ministres de la Justice et des Finances; une troisième, le 10 mai 1834, aux mêmes ministres et au président du Conseil. Les héritiers Lesurques obtinrent alors, il est vrai, toutes les réparations pécuniaires auxquelles ils avaient droit, soit une somme totale de 491 737 francs indûment perçue par le domaine, mais ils ne pouvaient pas obtenir la réhabilitation du nom tant que le Code d'instruction criminelle n'aurait pas été modifié. C'est pourquoi, le 19 mars 1836, M. de Laborde proposa d'ajouter à l'article 443 du Code d'instruction criminelle trois alinéas conçus de manière à permettre la revision du procès Lesurques; mais la Chambre des députés, à une grande majorité, refusa de prendre ce projet en considération.

La Monarchie de Juillet ayant succombé, ces mêmes héritiers saisirent l'Assemblée législative d'une quatrième pétition (1850). M. de Laboulie, rapporteur, conclut à la formation d'une commission parlementaire chargée de reviser le procès de l'an IV. Une commission de quinze membres fut en effet nommée. Par conséquent, une assemblée politique s'arrogeait le droit de reviser directement un procès criminel, et par là même empiétait sur les attributions du pouvoir judiciaire. Des scrupules se manifestèrent. Deux représentans, MM. de Riancey et Favreau, déposèrent une proposition qui modifiait le Code d'instruction criminelle en permettant de reviser les procès après le décès des condamnés. On abandonna donc les conclusions du précédent rapport : une nouvelle commission fut élue et choisit un nouveau rapporteur, M. de Parieu. Celui-ci conclut au maintien de la législation existante; mais l'assemblée, après une vive discussion, décida, le 11 juillet 1851, de passer à une seconde lecture. Elle était dissoute par la force avant que la seconde lecture eût été réclamée. En 1856, les héritiers Lesurques adressèrent une

cinquième pétition au Sénat impérial, qui passa, sur le rapport du baron de Crouseilhes, à l'ordre du jour. Mais rien ne lassait leur patience et ne décourageait leur ardeur. En 1862, une sixième pétition fut transmise au Sénat. Dans l'intervalle, un nouveau scandale avait éclaté. Deux malheureux, Buffet et Louarn, condamnés pour vol qualifié, le 1er avril 1854, par la cour d'assises du Finistère, aux travaux forcés, l'un à perpétuité, l'autre pour vingt ans, avaient protesté tous les deux de leur innocence jusqu'à leur dernier soupir. Le premier était mort au bagne de Brest en 1855, le second à Cayenne en 1859. Après quoi, les vrais coupables étaient découverts et condamnés, le 21 janvier 1860, par la cour d'assises de leur département, trop tard pour que le procès pût être revisé. Toutefois, si ce terrible incident frappa la magistrature et le barreau, l'affaire Lesurques passionnait exclusivement l'opinion populaire. Aussi, quand le Sénat eut passé pour la seconde fois à l'ordre du jour sur la pétition des héritiers, la question fut posée bruyamment, sous la forme la plus concrète, au Corps législatif.

Trois amendemens furent soumis à la commission du budget en 1864. Les deux premiers tendaient au même but : ouvrir au ministère des Finances le crédit nécessaire pour rembourser à la famille Lesurques 54584 fr. 35, somme égale au montant du vol de l'an IV. C'était la restitution, non plus de ce que le Trésor avait indûment touché au delà du chiffre des condamnations pécuniaires, mais du montant même de ces condamnations : par là, le pouvoir législatif aurait indirectement annulé l'arrêt que le pouvoir judiciaire ne pouvait pas reviser. Le troisième amendement, signé par MM. Darimon, J. Favre, de Janzé, Terme, de la Guistière, Clary, était ainsi conçu : « Les auteurs demandent que le gouvernement s'engage à présenter, à la prochaine session, un projet de loi modifiant l'article 443 du Code d'instruction criminelle et permettant, même après la mort du condamné, la revision de l'arrêt de condamnation dans les cas prévus par ledit Code. » Les termes de cette proposition parurent trop impératifs à la commission du budget, qui refusa de l'adopter, mais crut devoir la signaler « aux méditations les plus sérieuses du gouvernement, » et les conclusions mêmes de ce rapport furent votées par 160 voix contre 47. M. de Parieu, vice-président du Conseil d'État, ne laissa pas clore la discussion sans donner une demi-satisfaction au Corps législatif : « Le gouvernement, dit-il, a été

frappé du vote de la Chambre, et il examinera de nouveau la question qui se rattache à l'article 443. » La loi du 29 juin 1867 naquit de cet examen.

D'abord, elle exauça le vœu du Corps législatif en permettant de reviser, dans tous les cas de revision, même après la mort des condamnés (1). Le droit de demander la revision n'appartenait plus seulement au ministre de la Justice, comme l'avait décidé le Code d'instruction criminelle, mais encore : 1° au condamné lui-même; 2° après la mort du condamné, à son conjoint, à ses enfans, à ses parens, à ses légataires universels ou à titre universel, à ceux qui en avaient reçu de lui la mission expresse. Ces personnes, à vrai dire, ne pouvaient pas porter directement leur demande à la cour suprême comme s'il s'était agi d'un simple pourvoi en cassation : la Cour ne pouvait être saisie, comme dans le passé, que par son procureur général sur l'ordre du ministre; mais le ministre, intermédiaire obligé, ne peut plus se refuser à donner cet ordre, lorsque la réclamation des parties est fondée sur un des cas de revision prévus par le Code et présentée dans le délai légal (2).

Tandis que le Code de 1808 n'admettait expressément la revision que pour les condamnations en matière criminelle proprement dite (3), le législateur de 1867 l'étendait aux matières correctionnelles. Toutefois, d'après le nouveau texte, la revision des procès correctionnels ne pouvait « avoir lieu que pour une condamnation à l'emprisonnement ou pour une condamnation prononçant ou emportant l'interdiction, soit totale, soit partielle, de l'exercice des droits civiques, civils et de famille. »

La loi de 1867 contenait, en outre, une innovation très grave. « En cas de recevabilité, lisait-on dans le nouvel article 445, si l'affaire n'est pas en état, la Cour procèdera directement ou par

(1) On sait que la famille Lesurques ne profita pas de cette réforme législative et que la demande en revision de Virginie Lesurques fut déclarée non recevable par la Cour de cassation le 17 décembre 1868.

(2) Le nouvel article 444 imposait à ces parties, pour faire inscrire utilement leur demande au ministère de la Justice, dans le cas de condamnations inconciliables ou de condamnation d'un faux témoin, un délai de deux ans à partir de la condamnation donnant ouverture à revision; mais cette déchéance, que le Code de 1808 ne prononçait pas, puisqu'il ne conférait pas de droit propre aux parties intéressées, n'atteignait pas le ministre agissant d'office.

(3) Toutefois la Cour de cassation avait admis que deux condamnés pour de simples délits par des arrêts inconciliables pouvaient se prévaloir de l'ancien article 443 (arrêts du 30 décembre 1842, du 1er septembre 1843, du 10 mai 1850, du 25 avril 1851).

commissions rogatoires à toutes enquêtes sur le fond, confrontations, reconnaissances d'identité, interrogatoires et moyens propres à mettre la vérité en évidence. » Les criminalistes accueillirent, en général, cette disposition avec une grande froideur. Pourquoi, dirent-ils, bouleverser les attributions de notre cour suprême? Sa chambre criminelle va donc jouer, le cas échéant, le rôle que nos lois d'organisation judiciaire donnent aux cours d'assises ou aux tribunaux correctionnels! de véritables débats s'ouvriront à sa barre! les témoins, les indices, les vestiges, les élémens de preuve les plus divers y seront transportés de tous les points du territoire continental ou colonial, produits et discutés! que d'inconvéniens et de difficultés! Pour s'y soustraire, la Cour de cassation jugera-t-elle sur pièces? Mais on ressusciterait alors, même au grand criminel, le jugement sur pièces en matière pénale, emporté par la révolution de 1789. Quelles seraient d'ailleurs ces pièces, et où la Cour pourrait-elle prendre connaissance des débats à reviser, puisque le Code d'instruction criminelle (art. 372), pour mieux assurer le système de la procédure orale, défend de résumer, dans les procès-verbaux des cours d'assises, les réponses des accusés et les dépositions des témoins? Il aurait été plus simple, plus raisonnable, plus conforme aux règles de la législation française, d'autoriser la Cour à statuer directement et sur-le-champ, quand l'erreur judiciaire résultait avec une évidence immédiate des pièces transmises par le Garde des sceaux, mais de l'astreindre, en cas de doute, à faire opérer toutes les vérifications de fait par une cour d'assises ou une cour d'appel autres que celles qui auraient déjà connu de l'affaire. Ces critiques, reproduites sous une forme très laconique, il y a quelques mois, par le premier de nos journaux judiciaires, la *Gazette des Tribunaux*, ont une véritable portée.

On se divisa surtout, au Corps législatif, en 1867, sur la question suivante : continuera-t-on de limiter à trois cas, comme en 1808, la faculté de reviser? M. Martel proposait de bouleverser ce système. « Ajouter à l'art. 443, demandait-il, la proposition suivante : *Dans tout autre cas, lorsqu'une condamnation criminelle ou correctionnelle sera attaquée pour cause d'erreur de fait, le ministre de la Justice, sur le vu du mémoire et des pièces justificatives, devra d'office saisir la Cour de cassation.* » Une minorité de la commission, sans adopter cette proposition radicale, jugeait les conditions du projet trop étroites, et se montrait disposée à

les élargir; mais la majorité pensa « qu'il ne fallait pas sortir des trois cas prévus par le projet, que là seulement était *la certitude*, base essentielle, indispensable, de la revision (1). » En séance publique, M. Martel développa son amendement. C'est alors qu'un très curieux débat s'engagea sur la question suivante : la Cour de cassation doit-elle avoir acquis, pour ordonner la revision, *la certitude* de l'erreur? Sans nul doute, aux yeux de M. Pinard, commissaire du gouvernement. « Dans les trois cas prévus, disait-il, la Cour est nécessairement déterminée par une erreur, totale ou partielle, mais certaine. Dans le premier (fausse supposition d'homicide), l'erreur porte sur le crime lui-même; dans le second, elle porte sur l'imputabilité du crime; dans le troisième, elle porte sur la preuve, elle porte sur la charge. » Il observait alors que, dans la proposition de M. Martel, une simple présomption ferait échec à la chose jugée : on ne doit pas plus condamner sur une simple présomption un arrêt qu'un accusé. M. Émile Ollivier réfuta vivement et clairement cette proposition dans un très beau discours, en montrant que le projet même du gouvernement s'attachait, au moins dans un cas, non pas à la certitude, mais à la simple présomption d'une erreur. La revision ne devait-elle pas être admise dès qu'un des témoins entendus dans l'instruction aurait été reconnu coupable de faux témoignage? Cinquante témoins ont déposé dans un procès criminel; un seul témoignage est argué de faux, et cependant la revision peut être obtenue, quand même, autant et plus que le témoin condamné, dix autres auraient attesté la culpabilité de l'accusé. M. Ollivier tenait, à vrai dire, sur ce point spécial, le même langage que le Conseil d'État de 1808.

La Cour de cassation s'appropriera néanmoins l'argumentation de M. Pinard, lorsqu'elle déclarera non recevable la demande en revision formée par Virginie Lesurques : « Si la justice est appelée à statuer sur le sort d'un accusé, lit-on dans l'arrêt du 17 décembre 1868, l'innocence de celui-ci doit être présumée jusqu'à preuve contraire, et si le doute doit être interprété en sa faveur, ce principe reste sans application possible, lorsque l'accusé a été condamné par une décision passée en force de chose jugée, et que le procès se fait, non plus à l'accusé, mais à l'arrêt de condamnation. » Toutefois, le lecteur va se convaincre que la discussion législative de 1867 ne fut pas stérile.

(1) Rapport de la commission législative.

IV. — AUJOURD'HUI

Dieu seul est infaillible : la justice humaine peut être trompée sans que la moindre faute lui soit imputable. Il arrive aussi qu'elle se trompe par sa faute. L'opinion publique s'égare lorsqu'elle enveloppe les deux sortes d'erreurs judiciaires dans une même réprobation. Mais il faut excuser l'excès même de son zèle, quand elle demande à la justice de réparer toutes les défaillances de la justice. Il n'y a rien qui doive nous surprendre dans ces émotions violentes qui secouent, à certains momens, un peuple, dès qu'on lui dénonce la condamnation d'un innocent. Or un mouvement d'opinion analogue à celui qui se produisit de 1780 à 1789 s'est dessiné dans notre pays depuis une dizaine d'années. Nous assistons aux mêmes explosions de colère et aux mêmes accès de fièvre.

Un certain Borras avait été frappé d'une condamnation capitale par la cour d'assises de l'Aude : au moment où l'exécution était imminente, on se prit à douter de sa culpabilité ; il fut transporté. Quelques années après, on arrêta, en Espagne, un personnage qui avait pris part au crime et qui, en avouant cette participation, déclara Borras innocent. La presse s'échauffa pour cet homme, ouvrit une souscription en sa faveur et recueillit une somme assez importante. Cependant, il n'y avait ni fausse supposition de meurtre, ni inconciliabilité de jugemens, ni condamnation contre un faux témoin : donc, pas de revision possible. Beaucoup d'hommes politiques prirent le parti de Borras, soit dans l'une, soit dans l'autre Chambre, avec une grande véhémence (1). Le 2 juin 1890, MM. Laguerre, Laisant, Naquet, etc., proposèrent d'étendre la faculté de reviser à tous les cas d'erreur judiciaire, en chargeant la Cour de cassation de statuer directement sur les indemnités réclamées par les victimes de l'erreur; un crédit de 50 000 francs devait être, en outre, ouvert au profit de Borras. Le lendemain, M. Reinach déposait une seconde proposition, qui conférait aux cours d'appel le droit de statuer sur les indemnités (avec détermination d'un *minimum* par le législateur) au profit du condamné, de son conjoint, de ses descendans et de ses ascen-

(1) M. le sénateur Monsservin prétendit, de son côté, « n'avoir jamais vu une affaire criminelle où la culpabilité fût aussi bien établie. » On sait que le gouvernement prit le parti de grâcier ce condamné.

dans. Le 7 juin, MM. Chiché, Castelin, etc., entendaient faire décréter : 1° que, « si des présomptions sérieuses d'innocence s'élevaient en faveur d'un condamné, » le ministre de la Justice *devrait* saisir la Cour de cassation ; 2° que toute personne victime d'une arrestation, d'une poursuite judiciaire ou d'une condamnation reconnue erronée aurait droit à une indemnité égale au préjudice matériel et au préjudice moral dont elle aurait à se plaindre. Le 12 juin, quatrième proposition déposée par M. de Lacretelle, qui se bornait à réclamer l'allocation d'une pension viagère à Borras. M. Pourquery de Boisserin fit deux rapports sur ces quatre propositions réunies (26 juin 1890, 25 février 1892). Un projet de loi fut discuté, puis voté par la Chambre et transmis au Sénat le 8 avril 1892 : il modifiait le Code d'instruction criminelle sur trois points principaux : 1° les cas de revision cessaient d'être strictement déterminés ; 2° la demande en revision était recevable, même si la condamnation consistait en une simple amende ; 3° des dommages-intérêts *devaient* être accordés à la victime de l'erreur judiciaire reconnue, si elle les réclamait.

C'est alors que le gouvernement présenta, par l'organe de M. Ricard, ministre de la Justice, un projet de loi sur la revision des procès criminels ou correctionnels et sur les indemnités aux victimes d'erreurs judiciaires. La commission sénatoriale chargea M. Bérenger du rapport à faire sur ce projet et sur la proposition votée par la Chambre. Un nouveau texte fut adopté successivement par les deux branches du pouvoir législatif (2 mars 1894, 27 mai 1895), et devint la loi du 8 juin 1895.

En vertu de cette loi, la revision peut être demandée en matière criminelle ou *correctionnelle* (1), quelles que soient la juridiction qui ait statué et la peine qui ait été infligée, par conséquent alors même qu'une simple amende est prononcée. « Le souvenir de la flétrissure, même légère, a dit très bien M. Pourquery de Boisserin dans son rapport du 26 juin 1890, survit et suit une famille : la grâce, la réhabilitation, l'amnistie ne l'effacent pas. » C'est aussi notre avis. Il ne faut pas d'ailleurs laisser croire, même quand le délit est puni d'une peine pécuniaire, que, si la chose jugée tient debout, c'est parce qu'elle est légalement inattaquable.

(1) La revision n'existe donc pas en matière *contraventionnelle*, c'est-à-dire pour les infractions réprimées par des peines de simple police, qu'elles soient appliquées par le tribunal de simple police ou par le tribunal correctionnel.

L'innovation suivante est beaucoup plus grave. La revision peut désormais être demandée, non seulement dans les trois cas prévus par l'ancien Code, mais encore « lorsque, après une condamnation, un fait viendra à se produire ou à se révéler, ou lorsque des pièces inconnues lors des débats seront représentées, de nature à établir l'innocence du condamné. » L'amendement de M. Martel, écarté par le Corps législatif du second Empire, prévaut devant le parlement de la troisième République, ou peu s'en faut. « Il y a lieu d'étendre par une disposition générale, lit-on dans le rapport de M. Bérenger au Sénat, le droit de demander la revision à tous les cas où l'erreur judiciaire peut être reconnue. » Toutefois, tandis que la Chambre des députés se bornait d'abord à exiger, pour admettre la recevabilité des demandes, qu'un fait vînt à se produire ou à se révéler d'où *parût* résulter la non-culpabilité du « condamné, » le Sénat, plus circonspect, réclamait la production ou la révélation d'un fait propre à établir son innocence, » en précisant *que le fait devait avoir été révélé après la condamnation*, et en assimilant à cette révélation la production de pièces nouvelles, *inconnues lors des débats.*

M. Ballot-Beaupré, dans le rapport qu'il a présenté, le 29 mai 1899, à la Cour de cassation sur l'affaire Dreyfus, a fait ressortir la portée de cet amendement. Le Sénat, en exigeant la révélation d'un fait « propre à établir l'innocence, » a voulu dire que de simples doutes sur la culpabilité ne suffiraient pas à légitimer la revision. Sans doute, il n'a pas entendu décider que la démonstration immédiate de l'innocence devait ressortir d'un fait nouveau (1); mais il en doit résulter du moins « une présomption particulièrement grave d'erreur. »

Mais ne nous figurons pas que la réforme ait mis un terme aux anciens dissentimens. Un assez grand nombre de jurisconsultes ont protesté contre cette extension, en faisant observer que la multiplicité des revisions achèverait d'ébranler le respect de la chose jugée. L'accusé d'hier saisira donc le moindre prétexte pour se transformer en accusateur et mettra son juge sur la sellette. Avec une « bonne presse, » il aura facilement sa revanche. On a

(1) Autrement, le renvoi à un second tribunal de répression serait sans objet ou aboutirait fatalement à une contradiction. C'est pourquoi la chambre criminelle avait dit, le 23 avril 1896, « qu'il n'échet pour la Cour de cassation, alors qu'il y a possibilité de procéder à de nouveaux débats oraux devant le jury, de constater elle-même l'innocence ou la culpabilité de l'accusé. »

rappelé cette phrase du réquisitoire prononcé par le procureur général Delangle dans l'affaire Lesurques : « L'autorité du jury, tous les jours attaquée, sur le motif que tous les jours les décisions sont entachées d'erreurs, serait infailliblement ruinée dans l'opinion publique. Il n'y a pas d'institution qui puisse résister à tant d'assauts sans cesse répétés. » Or M. le conseiller Bard constatait, dans son rapport du 27 octobre 1898, que la cour suprême avait déjà dû statuer sur vingt procès de revision depuis la promulgation de la loi de 1895 avant que l'affaire Dreyfus lui fût déférée.

Je ne prétends pas qu'on n'abusera jamais de la législation actuelle. Mais il faut d'abord observer qu'il ne sera pas si facile au condamné de tout remettre en question. Hors des trois cas prévus par l'ancien code, le droit de demander la revision appartient exclusivement, d'après le nouveau texte (art. 444), au ministre de la Justice, qui statue après avoir pris l'avis d'une commission composée des directeurs de son ministère et de trois magistrats de la cour suprême, choisis par elle en dehors de la chambre criminelle. Le ministre ne s'écartera que bien rarement de cet avis : il se gardera d'encourager des tentatives aventureuses ou ridicules et de se prêter à des manœuvres ourdies pour préparer la revanche de l'accusé contre ses juges.

J'approuve M. Ballot-Beaupré d'avoir écrit dans son rapport que la faculté de reviser n'avait pas été suffisamment élargie par la loi de 1867.

La loi nouvelle a du moins un avantage : elle coupe court à des récriminations déraisonnables. Nul ne peut se figurer qu'il soit possible, aujourd'hui, d'ensevelir une réclamation quelconque, sous prétexte d'éviter un scandale. La presse voit tout et devine le reste.

Or les plaignans avaient autrefois beau jeu, quand ils étaient dans leur tort : il leur était si facile de crier qu'ils démontreraient aisément leur innocence, si des lois barbares ne leur fermaient la bouche en limitant les cas de revision! On a le droit de leur répondre aujourd'hui : les chemins sont ouverts; qui peut vous arrêter?

Un poète a dit :

> Le crime fait la honte et non pas l'échafaud.

Ce n'est pas la découverte de l'erreur, dis-je à mon tour, qui porte

atteinte au respect de la chose jugée; c'est l'erreur judiciaire elle-même ou, mieux encore, l'impunité de cette erreur.

Certes il est bon que l'ordre judiciaire soit respecté. Comme aucun pays ne peut se passer de justice régulière, les écrivains qui s'acharnent à représenter systématiquement les magistrats comme des malfaiteurs font une triste besogne. Mais, s'il est bon que les juges soient protégés contre les calomnies, s'il est utile que les juges possèdent la confiance des justiciables, il ne faut pas perdre de vue que les juridictions criminelles de tout ordre sont instituées avant tout pour rendre la justice. Cherchons d'abord à prévenir, ensuite à réparer les sentences injustes, et le reste viendra par surcroît. D'ailleurs, si la découverte de quelque erreur grossière nuit au prestige du tribunal qui l'aura commise, la réparation publique, éclatante, rehaussera celui de l'ordre judiciaire tout entier.

La loi de 1895 étendait encore les pouvoirs donnés à la Cour de cassation par la loi de 1867. Déjà celle-ci permettait à la chambre criminelle de statuer au fond sans renvoi, lorsqu'il ne pourrait plus être procédé de nouveau à des débats oraux entre toutes les parties (1), et lorsque, après une condamnation pour homicide faussement supposé, l'annulation de l'arrêt à l'égard du condamné vivant ne laisserait rien subsister qui pût être qualifié crime ou délit (2). La loi nouvelle s'exprime en termes beaucoup plus généraux : « Si l'annulation de l'arrêt à l'égard d'un condamné vivant, dit-elle, ne laisse rien subsister qui puisse être qualifié crime ou délit, aucun renvoi ne sera prononcé. » La Cour de cassation (chambre criminelle) a fait une première application de ce texte, le 22 janvier 1898 : il s'agissait d'un prétendu déserteur qui, n'étant pas régulièrement lié au service, n'avait pas pu déserter (3).

Il faut lire dans le mémoire publié par Brissot de Warville en 1781, sous ce titre : *Le sang innocent vengé*, les pages enflammées que ce philosophe écrivit sur les « moyens de dédommager

(1) « Notamment en cas de décès, de contumace ou de défaut d'un ou de plusieurs condamnés, en cas de prescription de l'action ou de celle de la peine » (ancien art. 446). La loi de 1895 ajoute à ces cas, cités à titre d'exemple, ceux d'irresponsabilité pénale ou d'excusabilité.

(2) Ancien art. 447.

(3) Le texte de 1867 lui eût déjà permis de casser sans renvoi dans l'affaire Fétis (arrêt du 5 mars 1899), où, l'innocence du condamné lui paraissant d'ores et déjà manifeste, l'action publique se trouvait éteinte par la prescription.

l'accusé reconnu innocent. » Il réclamait en sa faveur des dédommagemens pécunaires « immenses, » les demandait à l'État, indiquait même sur quelle branche des revenus publics ils devaient être prélevés. On se disputait d'ailleurs, à cette date, l'honneur de venger l'innocence. Marat avait même devancé Brissot, dans son banal et médiocre *Plan de législation criminelle*, imprimé pour la première fois à Neufchâtel en 1780, ne se doutant pas du terrible démenti qu'il allait bientôt se donner à lui-même et se faire donner par son ami Fouquier-Tinville (1). Dupin reprit et développa cette thèse en 1821 (2). Enfin, si les amendemens par lesquels on tenta d'introduire le principe des réparations dans la loi de 1867 furent repoussés au Corps législatif par 111 voix contre 74, M. Albert Desjardins, professeur de législation pénale à la Faculté de Paris, protesta, quelques années après, contre ce vote et souhaita de le voir rétracter dans une autre législature. Ce vœu fut exaucé par la loi de 1895.

Aujourd'hui, l'arrêt ou le jugement de revision d'où résulte l'innocence d'un condamné peut, sur sa demande, lui allouer des dommages-intérêts à raison du préjudice que lui aura causé la condamnation. Si la victime de l'erreur judiciaire est décédée, le droit de demander des dommages-intérêts appartient, dans les mêmes conditions, à son conjoint, à ses ascendans et descendans. Il n'appartient aux parens d'un degré plus éloigné qu'autant qu'ils justifieront d'un préjudice matériel, résultant pour eux de la condamnation. Les dommages-intérêts alloués sont à la charge de l'État, sauf son recours contre la partie civile, le dénonciateur ou le faux témoin par la faute desquels la condamnation aura été prononcée.

La Cour de cassation a fait elle-même, dès le 16 décembre 1897, une éclatante application de cette disposition nouvelle dans l'affaire de Pierre Vaux, ancien instituteur à Longepierre, que le jury de Saône-et-Loire avait déclaré complice de six incendies allumés dans cette commune, et que la cour d'assises avait condamné, à la suite de ce verdict, aux travaux forcés perpétuels. Le véritable incendiaire était un faux témoin, dont la déposition avait été regardée comme accablante. La chambre criminelle écarta la demande de dommages-intérêts formée par un frère de la victime,

(1) Wallon, *Histoire du Tribunal révolutionnaire*, t. IV, p. 125.

(2) *Observations sur plusieurs points importans de notre législation criminelle*, p. 289.

parce qu'il « ne produisait la justification d'aucun préjudice matériel, mais condamna l'État à payer aux trois enfans légitimes une somme de 100000 francs. » Il y a quelques semaines (5 mai 1899), un nommé Fétis, à tort condamné pour diffamation par la cour de Bordeaux, obtint de la chambre criminelle, sans qu'elle eût à constater un préjudice matériel, une indemnité de 15000 francs.

Cette partie du Code d'instruction criminelle fut encore amendée le 1er mai 1899.

Mme Lucie Alfred Dreyfus avait prié, par une lettre du 3 septembre 1898, le ministre de la Justice de provoquer la revision du jugement rendu par le premier conseil de guerre du gouvernement militaire de Paris, le 22 décembre 1894, qui avait condamné son mari à la déportation dans une enceinte fortifiée, et à la dégradation militaire. M. le procureur général Manau fut, en effet, chargé par M. le Garde des sceaux Sarrien, dès le 27 septembre, de demander la revision. La chambre criminelle déclara, le 29 octobre, la demande recevable en la forme; mais, comme les pièces produites ne la mettaient pas en mesure de statuer au fond, elle crut devoir procéder elle-même (article 445 du Code d'instruction criminelle) à une enquête supplémentaire.

Une partie de la presse exerça sur la conduite de l'enquête une surveillance active, ombrageuse, violente : elle agita l'opinion publique. La confiance qu'avait inspirée jusqu'alors l'impartialité de cette chambre fut ébranlée dans certains esprits. Le gouvernement, à son tour, s'inquiéta. Le nouveau ministre, M. Lebret, chargea le premier président de la Cour et deux de ses plus anciens membres d'éclairer diverses imputations dirigées contre la section criminelle et d'en déterminer la portée. Les trois enquêteurs adressèrent au Garde des sceaux, le 29 janvier 1899, une lettre qu'ils terminèrent ainsi : « Nous craignons que, troublés par les insultes et les outrages et entraînés pour la plupart dans des courans contraires par des préventions qui les dominent à leur insu, les magistrats de la chambre criminelle n'aient plus, après l'instruction terminée, le calme et la liberté morale indispensables pour faire l'office de juges. » A la suite de ce rapport, le gouvernement soumit au parlement un nouveau projet de loi.

La Chambre des députés avait été déjà saisie par un de ses membres, M. Rose, d'une proposition qui reposait tout entière

sur un principe inscrit dans une loi récente (10 décembre 1897) : *Le magistrat instructeur ne peut pas concourir au jugement des prévenus contre lesquels il a procédé à une information.* Toutes les fois que la chambre criminelle, en vertu de la loi du 8 juin 1895, aurait décidé d'ouvrir une enquête supplémentaire, l'arrêt ne pouvait plus être rendu, d'après cette proposition radicale, que par ceux de ses membres qui n'avaient pas été chargés de l'instruction ; si la chambre criminelle avait procédé tout entière à cette instruction, les autres membres de la Cour, réunis en audience solennelle, devaient seuls statuer ! C'était, aux yeux de M. Rose, œuvre de logique législative. Après tout, on se bornait à mettre la Cour de cassation dans le droit commun.

Le gouvernement recula devant cet excès de logique. Sans doute, le Code d'instruction criminelle décide que les membres de la cour d'appel, après avoir voté sur la mise en accusation, ne peuvent, dans la même affaire, ni présider les assises, ni assister le président, à peine de nullité ; sans doute, le juge d'instruction ne peut, dans aucun cas, depuis la loi de décembre 1897, prendre part au jugement des affaires qu'il a instruites. Mais, entre le juge d'instruction et la chambre criminelle procédant, en matière de revision, à une enquête préliminaire, l'analogie n'est pas absolue. La section criminelle ne statue pas par un arrêt préalable sur les résultats de sa propre instruction : son rôle ressemble plutôt à celui du juge civil chargé d'une enquête ou d'un interrogatoire sur faits et articles : ce dernier prend part au jugement du fond, parce qu'il se borne à recueillir des élémens de preuve sans déduire dans une ordonnance les conséquences de ses investigations. Une juridiction plus large, celle des chambres réunies, dans laquelle la chambre criminelle conserverait une place, devait donc être appelée à statuer sur le fond. « Les chambres réunies, lit-on dans l'exposé de la loi du 1er mars 1899, forment dans notre législation le tribunal suprême, offrent les garanties les plus élevées qu'on puisse assurer aux justiciables. Il est donc naturel, dans une matière qui s'attaque à l'autorité de la chose jugée, d'y recourir pour les affaires qui apparaissent, *par la nécessité même d'une instruction préalable*, comme soulevant des questions particulièrement délicates. » Les deux chambres se rangèrent à cet avis et le Code d'instruction criminelle (art. 445) fut une fois de plus remanié, selon les vues du gouvernement : « En cas de recevabilité, lit-on dans le nouveau texte, la chambre criminelle statuera sur la

demande en revision, si l'affaire est en état. Si l'affaire n'est pas en état, la chambre criminelle procèdera directement ou par commissions rogatoires à toutes enquêtes sur le fond, confrontations, reconnaissances d'identité et moyens propres à mettre la vérité en évidence. Après la fin de l'instruction, il sera alors statué par les chambres réunies de la Cour de cassation... (1). »

Nous ne saurions désapprouver cette nouvelle mesure. Les quarante-neuf magistrats inamovibles qui constituent la suprême juridiction des chambres réunies offrent, en effet, les plus complètes garanties d'indépendance qu'on puisse rencontrer dans un corps judiciaire. Or les procès de ce genre mettent quelquefois aux prises les partis politiques, les masses populaires, tous les organes de l'opinion, les pouvoirs publics eux-mêmes : il importe d'opposer aux courans les plus impétueux, aux poussées les plus violentes, la digue la plus forte.

Les Français ont, en ce moment, faim et soif de la revision en matière pénale. C'est la tournure qu'a prise chez nous, depuis quelques années, l'amour de la justice. Cet amour est très vif sous sa forme particulière : on n'en contient pas les impatiences. C'est ainsi que nos contemporains se reprochent souvent, avec une sorte d'inquiétude, de n'avoir pas fait assez pour une telle cause. Ils remettent vingt fois leur ouvrage sur le métier, pensant qu'il reste quelque chose à faire. Si je ne me trompe, il faut à la fois les féliciter d'une si généreuse ardeur et leur demander un peu plus de sang-froid.

Un homme d'État qui serait assez haut placé pour être entendu, assez généralement estimé pour être écouté, leur tiendrait sans doute le langage suivant : Prenez garde ! Il s'agit moins aujourd'hui de perfectionner les textes tant de fois remaniés que d'assurer l'efficace application des lois nouvelles. Le meilleur moyen de discréditer une législation si favorable aux revisions serait de prendre avec un emportement extrême parti pour ou contre la revision dans quelques procès de ce genre, de préjuger la solution des questions avant de les avoir étudiées, et d'adresser au juge des sommations violentes en lui dictant d'avance son arrêt. Il y a quelque douceur, paraît-il, à médire des gens qui participent à l'administration de la justice. Cependant Proudhon

(1) L'exposé des motifs explique très bien pourquoi l'on n'a pas substitué d'une façon complète et pour tous les cas, dans l'examen des recours en revision, la compétence des chambres réunies à celle de la chambre criminelle.

écrivait en 1858 : « L'homme, en vertu de la raison dont il est doué, a la faculté de sentir sa dignité dans la personne de son semblable comme dans sa propre personne : la justice est le produit de cette faculté. » Massol, vénérable de la Loge *la Renaissance*, enseignait encore en 1864 (1) que « la réciprocité du respect entre les personnes humaines est l'élément constitutif de la conscience. » Or les justiciables n'ont pas, en thèse, de bonnes raisons pour s'abstenir d'appliquer ces maximes aux juges. Il faut songer qu'un certain nombre de magistrats sont, par la force des choses, les instrumens nécessaires de la revision. Ce n'est peut-être pas trop demander que d'engager les directeurs ordinaires de la conscience publique à laisser respirer ces personnages nécessaires et à leur permettre de s'acquitter librement de leur tâche.

Le même homme d'État ne manquerait pas d'ajouter que, pour calmer l'effervescence et gagner la confiance des justiciables, les gouvernans ne doivent point se lasser de recruter les juges parmi les hommes les plus désintéressés et les plus respectés, même s'il faut parfois sacrifier l'apparence d'un intérêt politique aux nécessités permanentes du gouvernement.

ARTHUR DESJARDINS.

(1) Voyez la *Revue* du 1er mai 1899.

LA DANSEUSE

PREMIÈRE PARTIE

I

Debout près de la commode, Carmela Minino fit encore une fois, machinalement, le compte de la somme qu'elle conservait dans un petit portefeuille décousu ; et une fois encore elle y trouva les mêmes dix-huit lires, — trois billets de cinq lires et trois billets d'une lire, — que déjà le portefeuille contenait le jour précédent et la semaine précédente. Puis, elle tira de sa poche le porte-monnaie qu'elle prenait pour sortir et où elle plaçait les quelques sous destinés à payer l'omnibus, à payer la chaise de l'église, à boire un verre d'eau ; et elle y repêcha sept sous. Après quoi, d'un air puéril et désolé, elle promena autour d'elle un regard anxieux, comme si elle eût espéré que, des murs nus de sa chambre et des pauvres meubles indispensables qui la garnissaient, allait sourdre par magie un fantastique ruisseau d'argent qui remédierait à l'évidente insuffisance de ce chétif capital.

Elle avait fait un grand rêve, cette année-là : le rêve de porter sur la tombe de sa marraine et de sa bienfaitrice une couronne de fleurs fraîches, une large couronne de fleurs très belles, avec une inscription qui serait tracée aussi avec des fleurs et où on lirait des paroles de tendresse fidèle et de fidèle reconnaissance. Tout l'été,

sou par sou, en se privant de mille choses, elle avait réussi à économiser quarante-deux lires; et, à mesure que ses économies grossissaient, elle la rêvait de plus en plus éclatante et de plus en plus embaumée, cette couronne qu'elle porterait au cimetière sur la tombe où dormait Annina Boschetti. C'était pour cette couronne qu'après la clôture annuelle du théâtre San-Carlo, elle avait accepté un engagement à Castellamare et dansé, pendant les deux mois d'août et de septembre, dans cette baraque à ciel ouvert qu'est le *Stabia-Hall*, dirigé par Ciccillo Patalano. Certes, Ciccillo ne lui inspirait guère de confiance : elle savait qu'il ne payait pas cher ses artistes et qu'il lui arrivait même de ne pas les payer du tout; mais elle avait une telle crainte d'entamer le petit pécule mis en réserve pour la couronne, elle avait une telle envie de l'accroître encore, si c'était possible! Elle était donc venue danser en plein vent sur ce théâtre de bois; et les soirées d'août étaient si étouffantes qu'en dansant, elle ruisselait de sueur et sentait son maillot se coller sur ses membres; et, quand elle rentrait dans les coulisses, elle avait beau s'envelopper dans son petit châle de laine blanche : avec les courans d'air qui arrivaient de la salle, elle avait attrapé rhumes sur rhumes. A quoi tout cela lui avait-il servi? Dès les premiers jours du mois de septembre, le temps était devenu pluvieux; les étrangers en villégiature à Castellamare étaient repartis plus tôt que d'habitude; le *Stabia-Hall* s'était transformé en désert; et Ciccillo Patalano, avec de sincères blasphèmes entremêlés de feintes larmes, avait déclaré à ses danseuses qu'il ne pouvait pas leur payer les deux dernières quinzaines. Quelques-unes seulement, celles qui avaient un père énergique et plus mal embouché encore que Ciccillo, ou un frère vivant à leurs crochets et, par suite, plein de zèle pour l'administration de leurs finances, ou un protecteur décidé à faire la grosse voix, étaient parvenues à obtenir de ce mauvais payeur un peu de monnaie. Quant à Carmela Minino, qui n'avait personne pour prendre sa défense, elle ne put, ni par ses pleurs, ni par ses cris, arracher à Ciccillo les quarante-cinq lires qui lui étaient dues, à raison d'une lire et demie par soirée. Ce fut un désastre pour elle; car elle avait à payer la moitié de la misérable chambre garnie qu'elle partageait avec Maria Civita, une autre danseuse qui n'était pas plus riche qu'elle, mais qui se tira d'affaire grâce à un mandat postal de vingt-cinq lires envoyé par un ami de Naples; elle avait à payer sa pension jusqu'à la fin du mois dans

un petit hôtel de Castellamare ; et elle devrait payer aussi son retour en troisième classe, après avoir usé deux paires de chaussons de danse sur les planches de cette baraque et taché de sueur aux genoux son meilleur maillot. Cette catastrophe, suivie d'un pénible mois d'octobre où elle ne trouva pas d'engagement, fit évanouir la majeure partie des épargnes qu'elle destinait à l'achat de la couronne ; et voilà pourquoi, le matin du 1er novembre, elle ne possédait plus, pour honorer la tombe de sa marraine, que cette maigre somme de dix-huit lires et trente-cinq centimes, de laquelle il fallait déduire toutefois le prix de la course au cimetière de Poggioreale et les quelques sous nécessaires pour manger un morceau dans la soirée.

— Les fleurs coûtent si cher, en cette saison! se disait-elle avec amertume, tandis qu'elle se préparait pour sortir.

Elle descendit les quatre étages du petit logement qu'elle habitait dans la ruelle Paradis, à la Pignasecca. Mais, quand elle fut dehors, elle s'aperçut que le ciel était nuageux et pensa qu'il serait plus prudent de remonter pour prendre un parapluie. Elle s'était habillée en noir, non seulement parce qu'elle avait jugé cela plus convenable pour aller prier sur la tombe de sa bienfaitrice, mais aussi parce qu'elle n'avait pas eu le moyen de s'acheter une robe neuve cet hiver-là. Oui, le temps était trop incertain! Au cas où la pluie viendrait à tomber, c'en était fait de la plume noire qu'elle portait sur son chapeau, une vieille plume qui avait été jadis un glorieux panache sur un feutre d'amazone et qui, depuis quatre ou cinq ans, ornait en toute saison les chapeaux rafistolés de Carmela ; cette plume était pour elle un trésor, et, lorsqu'elle la refrisait avec le dos de ses ciseaux, elle prenait des précautions infinies afin de ne pas en arracher les barbes. La danseuse remonta donc à sa chambre ; et elle se sentit plus tranquille, quand elle eut dans la main le manche de l'antique instrument protecteur qui, les soirs d'hiver, l'avait abritée contre tant d'averses, au moment où elle sortait de San-Carlo.

De ce pas alerte que lui donnait sa profession, en regardant bien où elle posait les pieds, après avoir salué d'un *Ave* la madone de la Pignasecca, elle s'achemina vers la rue de Chiaia, où sont les boutiques des principaux fleuristes. A l'occasion de la Fête des Morts, les marchands avaient couvert de réclames toutes les murailles. Les uns offraient de ces petites chandelles de cire à trois lires la livre qu'on allume en grand nombre devant les

sépultures; d'autres recommandaient des couronnes en zinc émaillé, peu coûteuses et durables; des camelots criaient l'indicateur du chemin de fer de Nole-Baiano, qui possède une halte à Poggioreale; un cabaretier faisait même savoir au public, par affiches, que, sur la route du cimetière, on trouverait chez lui un lieu de repos et un petit vin clairet d'*asprinia*, excellent pour remettre le cœur de ceux qui auraient pleuré leurs défunts. Aux étalages des merceries s'entassaient toutes les sortes de couronnes, grandes et petites, en jais, en immortelles, en bruyère séchée et teinte de diverses couleurs; des gens entraient, achetaient, sortaient avec leurs tristes emplettes; des voitures, passaient, pleines de personnes en deuil, et, par les glaces relevées, on apercevait d'énormes couronnes fleuries. Deux ou trois fois les yeux de Carmela se mouillèrent de larmes à la pensée de la misérable somme qu'elle tenait serrée précieusement dans son portefeuille, si misérable par rapport au désir qu'elle avait de répandre à profusion les fleurs sur la tombe de sa bienfaitrice. Mais elle réagit contre sa faiblesse; et, son courage s'exaltant par la difficulté de l'entreprise, elle résolut de surmonter tous les obstacles.

Elle était arrivée devant le magasin de Lamarra, le premier fleuriste de Naples. Sans la moindre hésitation, elle poussa l'élégante porte vitrée, entra dans la salle dallée de marbre, se glissa parmi la foule des cliens qui donnaient des ordres, qui réglaient des factures, au milieu des commis qui garnissaient de fleurs les squelettes des couronnes, qui piquaient des roses thé sur des lits de fougère, qui arrangeaient des chrysanthèmes doubles sur des fonds de feuilles vertes; et, s'adressant à un homme qui avait des moustaches blanches et le chapeau sur l'oreille :

— Montrez-moi, s'il vous plaît, lui dit-elle, des couronnes de fleurs fraîches.

— Ici, nous n'en faisons que sur commande, répondit l'homme aux moustaches blanches, qui était Lamarra.

Celui-ci avait à peine regardé la danseuse, qu'il prenait pour une femme de chambre. Elle demeura interdite, pâlit et rougit, laissa un moment ses yeux errer sur les couronnes que les mains lestes des commis façonnaient avec une rapidité singulière, sur les coussins de roses qui portaient au centre une croix de chrysanthèmes blancs, sur toute cette richesse florale, sur toute cette funèbre beauté. Enfin, elle murmura :

— Ayez la complaisance de me dire ce que coûte à peu près une belle couronne de fleurs?

— Je puis vous en faire une de cent lires, de deux cents lires, du prix que vous voudrez, répondit Lamarra, tout en rendant de la monnaie à un acheteur et en inscrivant une commande pour le lendemain.

— Vous n'en faites pas qui coûtent moins cher... moins de cent lires? demanda-t-elle encore, le visage empourpré.

— Oui, quelque chose de soixante, de cinquante lires, fit-il distraitement.

Et, comprenant qu'il avait affaire à une acheteuse sans importance, il reprit ses occupations. Carmela se taisait. Comme elles étaient belles, ces fraîches couronnes de fleurs que novembre semble faire naître tout exprès pour orner les tombes des morts! Comme il était suave, le subtil et mélancolique parfum de ces fleurs qui allaient exhaler si tendrement leur douce vie sur les pierres des sépultures!... Elle reprit courage et demanda pour la troisième fois :

— Je désirerais savoir quel est le plus bas prix d'une couronne de fleurs.

Lamarra la toisa d'un air impatienté : décidément, cette fille lui faisait perdre trop de temps.

— C'est trente lires, répliqua-t-il, d'un ton sec.

— Oh! s'écria la danseuse, d'une voix étouffée.

Elle tourna le dos et sortit, en proie à un découragement profond. Pourquoi était-elle entrée dans ce luxueux magasin, alors qu'elle ne possédait que dix-huit lires? Quelle folie l'avait prise, elle si pauvre, si chétive, si abandonnée, sans autre ressource que ses jambes dont les directeurs, hélas! ne voulaient pas toujours, sans autre pain que celui qu'elle gagnait avec des battemens et des entrechats payés au maximum trois lires et demie par soirée, quand elle dansait à San-Carlo! D'où lui était venu cet excès d'orgueil et de présomption? Que croyait-elle donc être? Elle n'était qu'une méchante petite ballerine sans charme et sans beauté, avec la jeunesse pour unique mérite, avec la résistance à la fatigue pour unique talent. Et voilà celle qui avait voulu porter une couronne de fleurs fraîches à la Boschetti, à l'inoubliable Annina Boschetti, à la radieuse étoile de la danse, à la fée qui, prestigieuse apparition de poésie féminine, légère forme enchanteresse, dans ses voiles aux frissonnemens d'ailes, dans ses corsages aux

scintillations d'or et d'argent, ressemblait à un papillon !... Tandis qu'elle marchait au hasard et sans but, les souvenirs de Carmela se réveillaient. Elle se rappelait la soirée où elle avait vu pour la première fois la grande artiste sur la scène, dans le ballet de *la Muette de Portici;* et sa mémoire lui représentait l'idéale figure d'Annina en costume napolitain, dans une gracieuse attitude penchée, les bras arqués au-dessus de sa tête où était massée une opulente chevelure noire, souriant de ce mystérieux sourire qui donnait je ne sais quoi de divin à la naturelle beauté de son visage. Et elle se rappelait aussi que cette créature admirable, belle d'une beauté si puissante et si étrange, dans l'enivrement d'une vie de luxe et de plaisir, en pleine jeunesse et en pleine beauté, avait été ravie par la mort à ses palais, à ses villas et à ses amours. Et, à repenser tout cela, elle éprouvait un plus vif, un plus âpre désir de jeter des fleurs sur cette tombe, d'y jeter beaucoup de fleurs, des fleurs magnifiques, et rien que des fleurs. Et, tout à coup, elle revint sur ses pas, entra de nouveau chez le fleuriste ; et, tout émue, toute pâle, courageuse :

— Écoutez! dit-elle à Lamarra, très vite ; il faut que, pour quinze lires, vous me fassiez une couronne de fleurs fraîches.

Sa voix était si frémissante que Lamarra en fut étonné. Il répondit sans rudesse, familièrement :

— Ma fille, ce n'est pas possible.

— Tâchez, tâchez de me la faire ! balbutia-t-elle avec un grand trouble, en s'efforçant de réprimer des sanglots.

— Les fleurs sont chères, dit Lamarra, dont l'amour-propre de premier fleuriste napolitain commençait à fléchir.

— N'importe... Faites-la plus petite... Pour quinze lires... pour quinze lires...

— A ce prix-là, j'y perdrais! répliqua-t-il sur un ton de feinte colère, mais, dans le fond, ébranlé par cette insistance, par cette pâleur, par cette voix émue.

— Perdez-y donc, et faites-moi la charité de la différence ! Je n'ai que quinze lires, avoua-t-elle tout bas, avec un vertige d'humiliation, comme si elle eût demandé l'aumône.

— Eh bien ! c'est entendu, consentit aussitôt Lamarra.

Il y eut un moment de silence. Elle s'était appuyée contre la muraille et fixait les yeux à terre. Puis, elle tira du petit portefeuille ses quinze lires, et le regard aigu du fleuriste constata que dans la pochette il restait seulement trois autres lires.

— Où faut-il que je vous l'envoie ? demanda le marchand.

— Je vais la prendre moi-même.

— Mais elle n'est pas faite.

— J'attendrai.

Il passa dans l'arrière-boutique et revint une minute après.

— Vous avez dit qu'on la fasse ? Comment avez-vous dit de la faire ? interrogea-t-elle, tout anxieuse.

— En chrysanthèmes blancs.

— C'est cela ! Dites qu'on y mette aussi des roses...

— Quelques roses des quatre saisons, oui, si vous voulez.

— Oh ! je vous en supplie, des roses !...

Il retourna dans l'arrière-boutique. La jeune fille attendait, rencognée dans un angle de ce magasin qu'emplissait le va-et-vient continuel des cliens, qu'imprégnait la molle senteur de ces herbes humides et de cette flore automnale. Un peu plus tard, Lamarra passa près d'elle pour aller prendre dans la vitrine une botte de splendides roses blanches, qu'il se mit à nouer lui-même, avec un soin savant, sur la tige d'une grande palme verte.

— Cette couronne est pour votre mère? demanda-t-il à Carmela, autant par bienveillance que par curiosité.

— Non, elle est pour ma marraine.

— Vous l'aimiez donc beaucoup, votre marraine?

— Je l'aimais beaucoup, et je l'aime toujours.

— Elle était vieille, quand elle s'en est allée au ciel?

— Elle était jeune et belle, belle comme un ange! soupira Carmela en fermant à demi les paupières, comme devant une vision paradisiaque.

— Ce que c'est que de nous! remarqua philosophiquement le fleuriste. Et elle vient de mourir?

— Non; il y a six ans déjà qu'elle est morte!

— Alors, n'y pensez plus! conseilla-t-il en continuant à nouer le bouquet de roses blanches sur la tige de la palme.

Il prit ensuite un ruban de satin, qui portait une inscription dédicatoire en lettres d'or, et le noua au pied du bouquet en faisant une grosse boucle. Carmela, qui suivait des yeux cet ouvrage, osa lui adresser une nouvelle prière.

— Est-ce que vous ne pourriez pas mettre aussi à ma couronne un ruban avec une inscription?

— Sans doute! fit-il ironiquement; et puis, j'y ajouterai encore une initiale de fleurs?

— Un ruban avec le nom, rien que le nom! implora-t-elle mains jointes.

— Et quel était-il, le nom de votre marraine?

— Elle s'appelait Annina Boschetti.

— Comme notre célèbre danseuse?

— C'était elle, ma marraine! dit Carmela.

Et deux larmes brillantes coulèrent le long de ses joues. Il la regarda, très surpris. Elle était si pauvrement vêtue, tenait à la main un parapluie si vieux, portait des gants dont les coutures étaient si blanchies par l'usage, que le fleuriste incrédule hésitait à reconnaître en elle la filleule de cette lumineuse déesse de la Danse qui avait fait délirer d'admiration et d'amour les salles frénétiques.

— Elle a été ma bienfaitrice pendant sa vie et après sa mort! reprit Carmela, avec un si impétueux accent de sincérité que le fleuriste fut enfin convaincu; mon devoir est de ne l'oublier jamais!

— Oui, c'était une grande dame, et bonne, et belle, et généreuse, dit Lamarra.

— Est-ce que vous l'avez connue?

— Si je l'ai connue? Je crois bien! Ah! je lui en ai porté, des fleurs, sur la scène! J'en ai gagné, de l'argent, avec ceux qui perdaient la tête pour elle! Ces soirées-là, on ne les reverra plus.

— Eh bien! dit Carmela, d'une voix brisée, puisque vous l'avez connue, puisque vous avez gardé souvenir d'elle, je vous en prie, inscrivez son nom sur la couronne avec des fleurs!

Le canon de midi tonnait, lorsque la danseuse, lourdement chargée de sa couronne, prit le chemin de la gare. Tout considéré, par une longue suite de ces raisonnemens minutieux qui sont habituels aux pauvres diables obligés de compter leurs sous un par un, elle avait calculé qu'il lui serait plus avantageux de partir par le train de Nole-Baiano. Il y a bien, le jour des Morts, des omnibus qui, par centaines, gravissent péniblement la colline de Poggioreale, où se trouve le cimetière; mais ils vont si lentement, ils sont toujours si pleins de monde! Et puis, lui permettrait-on d'y monter avec cette large couronne qui gênerait beaucoup les voisins? Il y a bien aussi, ce jour-là, des voitures de louage qui, par milliers, petites et grandes, font le même voyage; mais, pour l'aller et le retour, le moins qu'elles coûtent, c'est cinq lires. Faire la route à pied, comme elle aurait peut-être es-

sayé de le faire au cas où ses mains eussent été libres, il n'y fallait pas songer, avec cette couronne que le fleuriste, par un suprême hommage à la fée de San-Carlo, avait faite si belle, si grande, et si pesante.

D'ailleurs, elle marchait sans le sentir encore, le poids de la couronne : elle était trop contente de son sacrifice, trop attendrie par la bonté de Lamarra. Oh! non, elle ne se trompait pas sur la raison pour laquelle Lamarra s'était laissé fléchir; elle savait bien que le nom de sa marraine était le seul talisman qui avait touché le cœur du célèbre fleuriste. Mais la pauvre fille sans grâce et sans beauté, timide malgré son métier de danseuse, sauvage parce qu'elle avait conscience de sa laideur et de sa misère, négligée dans son habillement par suite de son indigence, accoutumée à l'abandon et même aux mauvais traitemens, était émue jusqu'aux larmes dès qu'on lui témoignait un peu de bonté.

Absorbée dans ses réflexions, elle marchait sans regarder personne. Cependant, lorsqu'elle passa devant le café Gambrinus, le plus aristocratique de Naples, elle y jeta machinalement un coup d'œil. Juste à cette minute, debout sur le seuil de marbre, les mains dans les poches d'un veston d'une coupe anglaise parfaite, ayant aux lèvres un cigare de la Havane ceinturé d'or, Ferdinando Terzi de Torregrande paraissait attendre quelqu'un; ou peut-être n'attendait-il personne et voulait-il seulement tuer le temps, les yeux fixés sur les nuages de ce ciel gris de novembre; — des yeux superbes et froids, d'un bleu si dur qu'ils rappelaient l'acier. Son visage, où les lignes les plus rigides s'harmonisaient avec une virile beauté blonde, ne laissait rien transparaître de ses sentimens. Il avait le profil très pur, le front large, le nez aquilin, le menton ovale, le teint d'une pâleur mate, la bouche empourprée par une saine jeunesse et par une ardeur secrète. Mais il y avait dans ce profil je ne sais quoi de tranchant; mais il y avait dans cette bouche quelque chose de sauvage; mais, dans ce menton et sur ce front, il y avait la dureté du caractère et l'obsession d'une pensée inconnue. Et les yeux, les yeux surtout étaient inquiétans, ces yeux d'azur pleins d'un étrange orgueil et d'une indifférence glaciale, presque toujours voilés d'ironie méprisante et de cruel dédain.

Carmela Minino connaissait Ferdinando Terzi, parce qu'il était abonné au théâtre San-Carlo où chaque soir, vers le milieu de

la représentation, il arrivait en habit, avec un gardenia à la boutonnière, pour occuper son fauteuil de premier rang. Terzi avait pour maîtresse Emilia Tromba, une danseuse qui dansait très mal, vulgaire, mal élevée, braillarde, en perpétuelle dispute avec ses camarades, mais qu'on engageait à San-Carlo pour complaire aux très élégans habitués de l'orchestre. Parfois, Terzi entrait jusque dans les coulisses pour prendre Emilia; et, alors, il l'attendait, superbe, taciturne, fixant sur les choristes ses yeux fiers qui attiraient et repoussaient à la fois, haussant les épaules quand il entendait Emilia en train de se quereller avec l'habilleuse, avec le régisseur, avec le pompier de garde. Mais, le plus souvent, c'était à la sortie du théâtre que son coupé venait chercher la danseuse; et, maintes fois, le coupé venait sans le maître.

Carmela, qui disparaissait presque sous sa couronne de fleurs, considéra un moment le visage impassible du jeune homme. Celui-ci ne fit pas attention à la présence de la jeune fille et rentra au café sans l'avoir vue. Elle poussa un soupir; et, tout d'un coup, la gare du chemin de fer lui sembla très lointaine, la couronne lui sembla horriblement lourde... Mais l'heure avançait, le ciel se couvrait de plus en plus; et, si elle était surprise par une averse dans les rues de Naples, avec cette couronne qui lui embarrassait les mains, elle n'aurait pas même la ressource d'ouvrir son parapluie. Elle continua donc son chemin.

A la gare de Nole-Baiano, la foule était si grande que Carmela eut peur de ne pas trouver de place en troisième classe. Elle se sentait si faible, si oppressée, si défaillante, si endolorie dans les plus mystérieuses régions de son âme, qu'elle oublia sa continuelle préoccupation d'être économe et demanda un billet de seconde classe, aller et retour, qui lui coûta dix-huit sous. Mais la seconde classe était bondée aussi; et tous les voyageurs portaient des paquets de petites chandelles en cire, des couronnes de jais, des couronnes d'immortelles avec des lettres en velours qui formaient les mots d'une dédicace. Ils étaient tous habillés de noir, hommes, femmes et enfans; ils avaient tous la mine contrite et gardaient le silence, les uns ressaisis par l'affliction au souvenir de vieilles douleurs assoupies, les autres frappés au cœur par la récente blessure d'une perte irréparable, d'autres indifférens dans le fond de l'âme, mais énervés par ce ciel gris et gagnés par la contagion de cette tristesse ambiante...

Le train s'arrêtait.

— Poggioreale! Poggioreale! cria le conducteur devant la petite station établie en face du cimetière.

Soudain, avec un grand bruit de portières qui battaient, le train tout entier se vida, et un flot de gens envahit l'avenue qui mène au champ des morts. Devant la longue grille stationnaient quantité d'omnibus, de tapissières, de chars à bancs, de charrettes, avec leurs chevaux débridés qui avaient la tête plongée dans un sac de son, avec leurs cochers qui fumaient la pipe assis de travers sur le siège de la voiture, ou qui causaient par petits groupes, ou qui cherchaient aux environs une guinguette pour y casser une croûte en attendant les personnes qu'ils devaient ramener après le funèbre pèlerinage.

En ce lugubre jour de novembre, malgré ce ciel bas et gris, le cimetière, qui occupe une des plus délicieuses collines parthénopéennes, conservait son aspect de vaste jardin seigneurial. Il a des amis qui prennent soin de lui toute l'année; les plus belles roses de Naples s'y épanouissent, et de merveilleux chrysanthèmes aux teintes infiniment variées y émaillent même les terrains où reposent les pauvres. Avec ses buissons de plantes vivaces qui entourent les tombes, avec ses bordures de buis et de myrte qui mettent une séparation entre les allées ombreuses et les champs parsemés de pierres sépulcrales, avec ses bosquets où, du soir au matin, gazouillent les oiseaux, avec ses grands arbres qui abritent les chapelles mortuaires et les oratoires, ce cimetière, en toute saison, donne une impression de recueillement plutôt que de tristesse; mais, le jour de la Toussaint, avec ses allées noires de visiteurs, avec les clartés des cierges qu'on aperçoit par les portes ouvertes de ses chapelles, avec les chants liturgiques et les parfums d'encens qui s'exhalent de ses oratoires, il prend un caractère insolite et bizarre, il éveille dans l'esprit l'idée d'une étrange fête mortuaire, d'une prodigieuse pompe funèbre qui se déploierait dans un parc immense.

Carmela suivait la foule. Ses yeux lurent avec indifférence deux ou trois épitaphes qui dataient de quarante ou cinquante ans. Quarante ou cinquante ans! c'est trop pour qu'un mort puisse encore intéresser personne. A droite et à gauche de l'allée qu'elle avait prise, il y avait des pelouses bariolées de ces fleurs brunes, violettes, roses, lilas, sous lesquelles sont couchés les morts. Çà et là, autour des tombeaux, des figures s'agitaient, isolées ou groupées, nettoyaient amoureusement les dalles funéraires, y dis-

posaient des couronnes nouvelles, plantaient dans le sol de petits cierges qui allongeaient dans la lumière du jour la languette presque imperceptible de leur flamme pâle ; d'autres priaient, agenouillées, sans prendre garde aux passans ; et, de temps à autre, sur les plus récentes sépultures, éclataient des sanglots de femmes vêtues de noir et couvertes de longs voiles. Au fond des chapelles résonnait, assourdi, le chant du *De profundis* et du *Libera*.

L'allée conduisait vers les hauteurs du cimetière, à l'endroit où s'élèvent les plus somptueux mausolées. A présent, Carmela était si lasse qu'elle se sentait défaillir de corps et d'esprit ; elle aurait volontiers jeté là sa couronne, et se serait laissée choir dans l'herbe, la face contre terre, pour y pleurer jusqu'à son dernier soupir! Mais, subitement, à un détour du chemin, le monument érigé à la mémoire d'Annina Boschetti parut devant ses yeux ; et aussitôt elle retrouva tout son courage.

Ce monument s'élevait dans un carrefour abrité par de grands arbres touffus et bordé de buissons en fleur. La chapelle princière des Sansevero lui faisait vis-à-vis, et l'oratoire où reposait la jeune duchesse de Noja se dressait à côté ; mais, par la grandeur et par la richesse, il l'emportait sur ces patriciens édifices. C'était un temple du style égyptien le plus pur, tout en granit noir et en basalte poli, avec une porte en bronze à deux battans. Vu à distance, il avait l'aspect lourd et gauche que, même là-bas, entre le Nil et le désert, ont toujours les architectures de ce style ; mais, à mesure qu'on s'approchait, les lignes se dégageaient, se développaient, devenaient imposantes et majestueuses. Sur le linteau de la porte, on lisait deux simples mots, en lettres de bronze doré : *Annina Boschetti*.

Pour la fête des Morts, le temple d'Annina avait été richement décoré. Au plafond, pendaient quatre lampes en argent massif, soutenues par de grosses chaînes d'argent, et où brûlait l'huile votive ; au pied du sarcophage qui renfermait la dépouille mortelle, sur le petit autel funéraire, quatre hauts chandeliers en argent portaient des cierges allumés. Le pavé de basalte était jonché de fleurs ; les murailles étaient recouvertes de fleurs ; la pierre du tombeau disparaissait sous les fleurs. Un prêtre avec deux assistans y célébrait la dixième ou la douzième messe ; et, jusqu'à trois heures de l'après-midi, d'autres prêtres allaient se succéder à la sainte table. Deux enfans de chœur balançaient des encensoirs d'argent. Deux valets en livrée se tenaient debout près de la porte, im-

mobiles, muets ; ils appartenaient à la maison du banquier Schulte, celui qui avait dix ans de sa vie adoré la danseuse charmante, qui lui avait donné des millions, et dont l'amour plus fort que la mort, à la fois mystique et cynique, lui donnait maintenant les plus fastueuses pompes du culte religieux. Leur maître, venu de grand matin, avait apporté lui-même toutes ces fleurs, avait tout ordonné, tout surveillé; puis, il s'était abîmé dans une longue prière, en proie aux souvenirs, inconsolable à jamais.

L'un des valets prit la couronne des mains de Carmela.

— Sur la pierre de la tombe, sur la pierre de la tombe ! murmura-t-elle d'une voix suppliante.

Lorsque la couronne fut déposée sur la pierre, la filleule d'Annina plia les genoux devant le même prie-Dieu en bois sculpté, garni d'un coussin de velours rouge, où Otto Schulte était venu prier le matin ; et, la face cachée dans les paumes, tandis que le prêtre prononçait les sombres paroles du *Requiem* et que les assistans répétaient le cri de l'âme chrétienne qui, parvenue devant l'Éternel, implore la miséricorde du souverain Juge, au lieu de prier, elle se mit à rêver.

Elle la revoyait en imagination, celle pour qui avait été édifié ce temple somptueux, celle pour qui brûlaient ces lampes et ces cierges, celle pour qui ces fleurs exhalaient leur parfum, celle pour qui ces prêtres invoquaient le Seigneur, celle qui était ensevelie dans cette urne de marbre glacé. Elle revoyait une svelte et légère figure de femme aux yeux rieurs et pensifs tout ensemble, une figure fascinatrice, fuyante, ailée, aérienne, qui, parmi ses gazes blanches, parmi la scintillation de ses corsages tissés d'or, faisait haleter et frémir d'admiration les jeunes gens et les vieillards, les hommes et les femmes. Dans la demi-obscurité des salles combles, l'enchanteresse apparaissait en pleine lumière, frêle comme une tige, et ses petits pieds chaussés de satin rose semblaient broder de magiques arabesques entre les floraisons diaprées d'un parterre. Jamais la fatigue n'effaçait le sourire de ses lèvres, n'éteignait le sourire de ses yeux; elle dansait comme si elle n'était venue au monde que pour danser. Chaque soirée était pour elle un triomphe; on la couvrait de fleurs, de présens, de joyaux ; on mettait à ses pieds les cœurs et les fortunes ; et elle accueillait tous les hommages avec la même bonne grâce insouciante, car elle savait bien que les fleurs, les joyaux et les âmes étaient faits pour elles, étaient dus à sa grâce et à sa beauté. Elle possédait des

villas au Pausilippe et à Portici, des palais à Naples, des ameublemens magnifiques, des équipages princiers, des costumes et des bijoux dignes d'une souveraine; et elle se riait de tout cela, et elle donnait en échange à ses admirateurs toute la poésie de sa danse, tous les délires de l'enchantement et de l'amour...

La messe funèbre allait finir, et Carmela, qui était pourtant une pieuse chrétienne, ne pensait pas encore à prier pour sa bienfaitrice. Elle se rappelait maintenant les circonstances qui, lorsqu'elle n'était qu'une fillette de dix ans, avaient fait entrer l'illustre danseuse dans sa petite vie si triste et si misérable. — La mère de Carmela vivait du ravaudage des maillots; et, au temps où la Boschetti n'était encore qu'une simple danseuse de troisième rang, elle avait travaillé pour la future étoile. Puis, tandis que la danseuse acquérait gloire et richesse, la pauvre ouvrière, déjà vieille et manquant de travail, était tombée dans l'indigence; mais Annina, bonne jusqu'à la prodigalité, lui donnait ses maillots défraîchis, les chaussons de satin rose qu'elle avait portés une ou deux fois seulement; et la ravaudeuse en faisait un petit commerce. A cette époque, la fillette avait été conduite plusieurs fois par sa mère dans ce grand palais de Chiaia où la Boschetti vivait parmi toutes les somptuosités du luxe et de l'art, dans cette fraîche et délicieuse villa de Portici qui se dresse au milieu des jardins et des vergers sur le bord du golfe merveilleux; et, quand la grande artiste, drapée dans ses larges robes de laine blanche un peu semblables au peplum antique, traversait l'antichambre où l'enfant timide se tenait blottie dans un coin, elle s'arrêtait un instant pour la caresser.

— Que vais-je faire de ma fille? disait à la Boschetti la vieille ouvrière.

— Fais-en une danseuse, répondait l'autre avec une amicale familiarité.

— Mais si elle devient laide, Excellence?

— Il faut espérer que non.

— Mais si, au théâtre, elle perd son corps et son âme?

— Quand on se perd, on se retrouve, répliquait la Boschetti avec un sourire.

Conclusion : pendant quatre ou cinq ans, Annina Boschetti donna vingt-cinq lires par mois à la mère de Carmela Minino, pour que sa fille pût apprendre à danser. Carmela possédait alors de grands yeux noirs; mais, hélas! en dansant, elle n'avait ni brio,

ni légèreté ; elle étudiait beaucoup, prenait beaucoup de peine, était très docile aux observations du maître; mais elle avait beau faire, elle n'arrivait pas à conquérir les qualités indispensables. Le pis fut que, vers seize ans, au lieu de s'épanouir comme toutes les jeunes filles de cet âge, il sembla qu'elle se flétrissait : sa carnation devint brune et terne, les traits de son visage durcirent aux pommettes et au menton, ses lèvres blêmirent. Peut-être ne mangeait-elle pas assez; peut-être avait-elle trop peu d'air et de lumière; peut-être se fatiguait-elle plus que de raison. Quoi qu'il en fût, elle perdit la fraîcheur de sa jeunesse, et il ne lui resta que de beaux yeux un peu tristes et de beaux cheveux d'un noir profond. Mais, à Naples, les beaux yeux et les beaux cheveux sont le partage de presque toutes les femmes ; et cela ne suffisait point pour la faire distinguer dans le corps de ballet.

— Voyez-vous, madame, elle est laide! disait à la Boschetti la mère navrée.

— Console-toi donc, répondait l'autre en riant. Si elle est laide, elle ne se perdra pas!

Et, par la protection de sa bienfaitrice, Carmela Minino avait été reçue à San-Carlo dans le chœur de la danse. Mais elle dansait au dernier rang et ne touchait que trois lires et demie par soirée, avec l'obligation de fournir elle-même ses chaussons, ses maillots et ses jupes de gaze, avec l'obligation de venir toute coiffée ou de se faire coiffer à ses frais par le coiffeur du théâtre, avec une quantité d'obligations coûteuses qui réduisaient presque à rien son maigre salaire. Et encore ne l'avait-on prise que par la seule protection de sa bienfaitrice; car, à San-Carlo, on ne veut pas de vilaines danseuses, même pour les rôles de figurantes. Bref, lorsque l'étoile vint à mourir, Carmela Minino avait un état qui lui permettait de gagner chétivement sa vie...

La messe était terminée et le prêtre aspergeait d'eau bénite la pierre sépulcrale. Mais Carmela ne songeait pas encore à prier. Ce qui, maintenant, occupait son imagination, c'était le souvenir de cette mort. Elle avait vu la Boschetti danser pour la dernière fois dans le ballet des *Filles de Chéops*, où une rivalité d'amour conduit au tombeau la plus jeune des deux sœurs. A la scène finale, l'incomparable artiste s'avançait au milieu d'une fête sacrée, belle d'une beauté hiératique et fatale, couverte d'or et de gemmes, le front orné de l'ibis d'or, le sourire aux lèvres, une

lueur de folie dans les yeux ; et elle dansait la danse tragique du serpent, se faisait du reptile une ceinture pour sa taille, des bracelets pour ses bras, jouait avec le monstre, le jetait, le rattrapait, l'approchait de sa tête comme pour un baiser. Mais bientôt venait la lassitude : ses cheveux se dénouaient sur ses épaules ; elle haletait, frissonnait, tendait son sein à la morsure venimeuse, était prise de vertige, s'affaissait, rendait le dernier soupir. Ah ! dans cette scène, la Boschetti ne se montrait pas seulement comme une heureuse et charmante ballerine ; elle donnait aux spectateurs épouvantés la révélation d'un art sublime et terrible... Et, trois jours après, dans son palais de Chiaia, à moins de trente ans, en pleine jeunesse et en plein triomphe, elle était morte subitement de la rupture d'un anévrisme. Nul ne savait qu'elle eût le cœur malade ; elle seule, peut-être, le savait.

Ces souvenirs exaltaient la petite âme plébéienne de Carmela, l'emportaient en plein rêve, lui représentaient l'image de sa bienfaitrice dans un rayonnement d'auréole, mettaient dans son cœur une ivresse de reconnaissance et d'obéissance. Oui, elle ferait toujours ce qu'avait choisi pour elle Annina, elle resterait toujours soumise à la volonté de sa marraine, quoi qu'il pût lui en coûter ! Certes sa profession était dure, semée de périls, féconde en déboires, exposée à toutes les avanies et à toutes les amertumes, si ingrate qu'elle ne lui assurait pas même le pain. Mais c'était Annina qui l'avait voulu ! A genoux devant cette tombe, elle jura de respecter inviolablement la décision de la morte. A ses yeux, la morte était une sainte ; et, dans cette fièvre d'amour et de soumission, elle oublia complètement de prier pour celle qui dormait sous les couronnes funéraires : elle était sûre, tout à fait sûre, que Dieu lui avait pardonné ses péchés !

La danseuse revint à Naples vers cinq heures. Il faisait presque nuit ; et, pour rentrer plus vite à la maison, elle passa par la rue Cirillo et par la rue Foria. Près du Musée national, elle fut surprise par une averse et se réfugia dans la galerie du Prince de Naples, déjà encombrée de gens accourus pour s'y mettre à l'abri. Mais il se faisait tard ; et, dès que la pluie fut moins forte, elle se hâta de descendre l'escalier qui aboutit à la rue de Tolède. Un coupé de maître stationnait devant l'entrée ; et, sur le trottoir, un monsieur, penché dans l'ouverture de la portière, causait avec une personne qui était à l'intérieur. Carmela reconnut aussitôt Ferdinando Terzi. Elle s'arrêta une seconde et tâcha de découvrir

la personne que lui cachait le buste du causeur. Elle savait bien que la liaison de Terzi avec Émilia Tromba ne servait qu'à dissimuler une autre liaison, une passion violente et périlleuse pour une jeune femme du monde aristocratique ; et, d'ailleurs, la première de ces liaisons dissimulait fort mal la seconde, car on parlait souvent de cette intrigue dans les coulisses, où les danseuses aiment à cancaner sur les amours et les faiblesses des nobles dames en qui elles trouvent parfois des rivales. Mais une pluie fine tombait encore et le crépuscule s'assombrissait : elle ne put rien voir. Alors, elle s'en alla d'un pas lent. Un peu plus loin, elle eut l'irrésistible envie de se retourner : le coupé stationnait toujours à la même place, mais Terzi s'était redressé et paraissait jeter aux environs des regards défians. A quoi bon? Par un temps pareil, dans ce quartier excentrique, avec ce crépuscule qui tout à l'heure serait la nuit, que pouvait-il craindre? Quel ennemi ou quel ami reconnaîtrait Ferdinando Terzi près du coupé de la marquise? Pour le reconnaître, il fallait le regard humble et perçant de la pauvre petite figurante qui, trempée d'eau, l'estomac vide, revenait du cimetière.

Lorsqu'elle fut à la place Dante, une voix aimable l'interpella.

— Bonsoir, mademoiselle Minino, lui dit un jeune homme debout à l'entrée du grand magasin de Gutteridge. Est-ce que vous me refuserez même un simple salut?

— Bonsoir, monsieur! balbutia-t-elle, toute saisie.

— Vous n'entrez pas un moment?

— Non, non, je suis pressée.

— C'est toujours la même chose! Toujours aussi méchante que charmante! Permettez-vous que je vous accompagne un instant?

— Merci, monsieur Gargiulo. Votre travail vous réclame.

— Je me ferai remplacer à la caisse par un camarade.

— Non, non! Bonsoir!

Et elle partit rapidement. Le caissier la suivit des yeux, tout ébahi; mais ses lèvres gardaient leur fat sourire. C'était un garçon grand et sec, au teint olivâtre, avec de fines moustaches brunes qu'il trouvait très jolies et qu'il caressait continuellement ; ses cheveux noirs étaient taillés en brosse sur le front, ses ongles étaient longs et très soignés, un brillant scintillait à son petit doigt, et sa maigreur ne manquait pas d'une certaine distinction.

Comme tous les employés de commerce, il parlait avec une excessive abondance et affectait les belles manières. Il n'avait pour vivre que ses modestes appointemens, ce qui ne l'empêchait pas d'être toujours bien habillé, avec cette recherche particulière qu'ont les jeunes gens de sa profession, épris du *smoking* et fervent habitué des théâtres et des bals bourgeois. Par l'intermédiaire d'un de ses amis, journaliste, il trouvait souvent l'occasion d'entrer gratis à San-Carlo; et, après le spectacle, on le voyait en faction à la sortie des artistes. C'était ainsi qu'il avait connu Carmela Minino; et, pour se donner l'air de faire la cour à une danseuse, il lui adressait quelquefois la parole au passage.

— Laisse donc! lui avait soufflé son ami le journaliste. Elle est laide et elle est honnête.

— Tu en es sûr?

— Parfaitement sûr! Elles sont sept ou huit à San-Carlo qui possèdent encore leur vertu; et la Minino est du nombre.

— Si tu dis vrai, je serais dans de beaux draps.

— Juge un peu!

Et ce fut tout. Néanmoins, à chaque rencontre, il ne manquait pas de l'aborder, de lui lancer des complimens très vifs, de risquer des allusions qu'il n'était pas malaisé de comprendre. Elle lui répondait un mot insignifiant ou même ne répondait rien du tout, se défendait de son mieux, s'éloignait le plus vite possible. Mais Roberto Gargiulo ne se tenait pas pour battu; il avait déjà fait des conquêtes dans le petit monde où il fréquentait; et, avec sa fatuité de beau séducteur, il se disait que, le jour où il en aurait envie, il obtiendrait facilement la victoire par une cour habile et par quelques cadeaux opportuns. Ce qui l'effrayait un peu, c'était l'honnêteté de la danseuse : avec une femme honnête, la chose peut avoir des conséquences, et on ne rompt pas toujours comme on voudrait.

Quant à Carmela, Roberto Gargiulo ne lui plaisait ni ne lui déplaisait. Mais, sans compter la peur qu'elle avait du péché, elle se croyait plus laide encore qu'elle ne l'était réellement, et cette conviction lui inspirait une méfiance instinctive à l'encontre de toute galanterie : elle était toujours prête à supposer quelque traîtrise masculine, un piège tendu à son honneur avec l'arrière-pensée de se moquer d'elle aussitôt après la chute. A vrai dire, pauvre esclave sociale ayant conscience de sa faiblesse et de son néant, elle avait bien le pressentiment vague qu'un jour ou l'autre, *cela* devait

arriver; mais elle employait tous ses efforts à retarder la fatale échéance. Oh! ce n'était pas qu'on fît souvent la cour à l'humble choriste mal vêtue, dansant au dernier rang, sans un bijou, sans une fleur dans les cheveux; mais enfin, il advenait de temps à autre qu'un don Juan, blanc-bec ou barbon, lui contât quelques fadaises, toujours les mêmes, et cherchât à l'enjôler. Non, non, elle n'entendait point de cette oreille-là! Et, pour décourager les séducteurs, elle se montrait mal gracieuse, détournait les yeux, coupait court à la conversation, prenait la fuite.

Comme elle arrivait à la place de la Pignasecca, elle entendit encore une voix d'homme qui lui parlait.

— Salut, chère donna Carmela!

« Bon, voici l'autre, maintenant ! » pensa-t-elle. Et, par politesse, elle répondit :

— Bonsoir, chevalier.

C'était Gabriele Scognamiglio, le riche pharmacien dont la boutique se trouvait au coin de la place : un fameux coureur de femmes. Il avait cinquante-cinq ans sonnés; mais, avec sa petite barbe blanche, avec l'habit qu'il endossait tous les soirs, il gardait une allure pimpante, presque juvénile, et savait plaire encore. Dans le fond, ce n'était qu'un froid et brutal égoïste.

— Vous plairait-il, chère donna Carmela, de venir dîner ce soir au Rocher de Frisio ?

— Non, chevalier. Merci !

— Alors, consentiriez-vous à m'accompagner au café-concert?

— Non; bonsoir. Amusez-vous bien, chevalier, dit-elle en se sauvant.

— Par ma foi! lui cria-t-il de loin, vous n'êtes, ma chère, qu'une petite sotte; et je vous préviens que vous vous en repentirez.

Elle monta péniblement les quatre étages de sa maison, rentra dans sa chambre froide, alluma la lampe à pétrole, se traîna jusqu'à la cuisine, fit cuire deux œufs qu'elle avait en réserve. Car elle serait morte de faim, plutôt que de redescendre pour acheter autre chose, tant elle était accablée de fatigue.

II

Elle était assise près de la fenêtre; et, quoique ce fût dimanche, elle travaillait de ses mains lentes et patientes à un ou-

vrage délicat. Son meilleur maillot, le seul qu'elle pût mettre au théâtre San-Carlo, avait des mailles qui commençaient à se relâcher, des endroits qui commençaient à s'éclaircir. Elle en possédait bien deux autres; mais l'un était si vieux et si décoloré que ce n'était qu'une guenille inutile ; l'autre avait encore sa couleur chair, mais il avait aussi tant de racommodages qu'à peine osait-elle s'en servir l'été, à Castellamare, à Catanzaro, à Sainte-Marie-de-Capoue. Or, un maillot passable coûte au moins vingt lires; et elle surveillait, elle entretenait le sien avec une sollicitude alarmée.

Un fort coup de sonnette retentit, prolongé par des tintemens plus faibles; et la danseuse, avançant la tête dans cette sorte de puits étroit et sombre où prenaient jour les appartemens situés sur le derrière de l'immeuble, aperçut tout au fond de la cour un visage qui regardait en l'air.

— Est-ce qu'il est temps, donna Carmela? Faut-il que je monte? demanda d'en bas une grosse voix féminine.

— Oui, monte, répondit-elle d'en haut.

C'était Gaëtanella, la coiffeuse. Elle entra sans frapper, souhaita le bonjour à sa cliente et déploya le tablier blanc qu'elle avait enroulé à sa ceinture. Carmela s'assit devant le miroir terni de la vieille toilette en bois; et la coiffeuse, après avoir fureté dans la chambre, trouva enfin un essuie-mains qu'elle lui jeta sur les épaules pour protéger la robe.

— On danse donc même aujourd'hui, donna Carmela?

— Oui; et, qui plus est, on danse deux fois, en matinée et en soirée.

— Est-ce possible? L'avant-veille du mardi gras!

— Tu sais bien que pour nous il n'y a pas de fêtes.

— Et demain, après-demain, vous danserez aussi? demanda la coiffeuse, en passant le peigne dans la longue chevelure dénouée.

— Certainement. Ce sont les derniers jours du carnaval, et, ces jours-là, le théâtre donne deux représentations. Le soir, on est morte de fatigue.

Gaëtanella était une jeune femme du peuple, courte et trapue, avec des cheveux noirs relevés en casque, avec un petit châle de laine bleue croisé sur la poitrine, avec une robe de laine grenat et une paire de souliers à talons hauts et bruyans. Elle coiffait sa cliente avec une extrême rapidité machinale ; ses mains brunes,

maigres, osseuses, ornées de bagues vulgaires, avaient par momens des gestes brusques et bizarres qui faisaient penser à des mains de singe.

— Et, ce soir, vous rentrerez très tard à la maison? reprit la femme, en nouant avec un petit cordon sur la tête de Carmela un gros bouquet de cheveux.

— Vers une heure du matin.

— Toute seule? Et vous n'avez pas peur?

— Quelquefois.

Le visage de la danseuse trahit l'angoisse que lui donnait chaque soir ce retour nocturne dans un quartier très éloigné de San-Carlo, par des rues presque désertes, où elle pouvait rencontrer des ivrognes, des voleurs, des gens mal intentionnés. Gaëtanella remarqua cette expression de tristesse.

— A votre place, dit-elle, je me ferais accompagner par un parent.

— Des parens, je n'en ai point. Un ami... si je voulais... peut-être... Mais non ; je ne veux pas être accompagnée par un ami.

— Et vous avez bien raison! repartit vivement Gaëtanella. Puisse la Madone vous maintenir toujours dans cette bonne résolution!

Gaëtanella savait que la danseuse était restée honnête. Dans le *vicolo* Paradiso et dans les ruelles voisines, tout le monde savait que Carmela Minino rentrait toujours seule, qu'elle ne recevait ni visites, ni lettres, ni fleurs, et que, si elle était pauvre jusqu'à l'indigence, c'était parce qu'elle ne voulait pas de protecteur. Chez la fruitière, une furie qui vociférait du matin au soir, chez la charbonnière, qui, les mains noires de charbon, tricotait une chaussette noire sur le seuil de sa noire boutique, chez don Santo, le boulanger, qui, l'été, vendait aussi de la neige, chez le marchand de vin, grand faiseur d'embarras, fils de la Sangiovannara, la célèbre cabaretière, partout on prônait sa vertu.

Sous les mains agiles de Gaëtanella, les cheveux de Carmela commençaient à prendre cet aspect de tour qui était alors à la mode.

— Relève la frangette, je t'en prie.

La « frangette, » c'était une rangée de petits frisons qui recouvrait la moitié du front. Depuis quelque temps, cela ne se portait plus ; mais la danseuse n'y avait pas renoncé encore.

— Sans la frangette, vous serez moins bien, dit Gaëtanella en examinant son œuvre dans le miroir.

— C'est vrai; mais personne, à San-Carlo, ne se coiffe plus de cette façon, et mes camarades se moquent de moi.

— Ce sont des jalouses. Ne prenez pas garde à ce qu'elles disent.

— Mais le maître de bailet m'a grondée aussi. Je t'en prie, relève la frangette!

Et, au moyen d'épingles invisibles, Gaëtanella releva la frangette. Alors le front de la danseuse parut trop haut et sa longue face devint encore plus longue. Elle se regarda dans le miroir.

— Comme je suis laide ainsi! soupira-t-elle, avec un accent où il n'y avait pas moins de sincérité que d'amertume.

— En effet, cela vous va mal. Je vais rabattre la frangette.

— Non, non; j'aime mieux ne pas être grondée.

Gaëtanella lui piqua dans les cheveux de grosses flèches en quincaillerie commune, de fausses perles, de fausses émeraudes, des strass qui ne scintillaient guère. La danseuse jeta de nouveau un coup d'œil dans le miroir et se trouva aussi laide que tout à l'heure; mais elle était résignée. Elle paya les quatre sous que coûtait la coiffure. D'ordinaire, les petites femmes du quartier se faisaient coiffer par abonnement, à raison de trois lires par mois, ce qui réduisait la dépense de chaque jour à deux sous. Mais Carmela ne se faisait coiffer que les jours où elle dansait, et le prix ne pouvait pas être le même. En somme, à la fin du mois, elle avait toujours payé trois lires au moins; mais il lui semblait plus facile de les payer peu à peu. Quand à Farlai, le coiffeur de San-Carlo, il demandait six ou huit lires par mois; évidemment, elle n'avait pas le moyen de se faire coiffer au théâtre.

— A demain? dit Gaëtanella en relevant son tablier blanc autour de sa taille.

— Oui. Ne manque pas de venir!

— Soyez tranquille.

Gaëtanella partit. La danseuse alla regarder l'heure à une vieille montre en argent que lui avait laissée sa mère. Il était deux heures et demie. Lorsqu'il y avait représentation de jour, le directeur exigeait que les danseuses fussent au théâtre dès trois heures, pour le lever du rideau; jusqu'à trois heures et demie, l'amende était d'une lire; après trois heures et demie, la retardataire subissait la retenue d'une journée entière d'appointe-

mens. C'était une chose vraiment cruelle de les tenir là si longtemps d'avance, dans ces grandes salles nues et puantes où elles s'habillaient et se déshabillaient, quatre, huit, douze par chambrée; mais les protestations et les colères ne servaient à rien : on ne badinait pas avec le règlement. Celles qui, les dimanches de fête, étaient arrivées au théâtre à trois heures de l'après-midi, n'en sortaient qu'à une heure du matin : dix heures d'exténuant travail et d'oisivetés plus pénibles encore, sous la lumière crue du gaz, dans une atmosphère empestée par des parfums à une lire la fiole. Entre les deux représentations, elles avaient bien une heure de liberté, et plusieurs en profitaient pour courir jusque chez elles; mais il fallait remettre les vêtemens de ville, partir en courant, revenir en courant, se costumer de nouveau : c'était pire que d'attendre!

Avec cet automatisme de mouvemens qui indique les vieilles habitudes, Carmela mit dans une boîte en carton, étroite et longue, ses petites jupes de gaze blanche; — si légère et si bouffante, cette gaze, quand on la porte pour la première fois, mais si molle et si flasque au bout de deux ou trois soirées! Elle y joignit ses chaussons de satin rose, qui n'étaient plus neufs, hélas! et qu'il faudrait remplacer dans peu de jours. Elle y ajouta quelques pots qui contenaient un reste de cold-cream, un reste de rouge, un reste de poudre de riz, avec une houpette déplumée et une patte de lièvre pelée. Ensuite, elle regarda si elle n'oubliait rien. Non; son mince bagage de figurante était au complet. Tout à coup elle eut un accès d'inexprimable tristesse. Elle pensa au nécessaire de toilette en argent qu'Emilia Tromba apportait dans la chambrée : cette belle Emilia qui ne dansait au premier rang que parce qu'elle était belle, cette insolente qui braillait et jurait en appliquant sur son visage d'une beauté si pure les cosmétiques précieux qu'elle tirait de flacons marqués à son chiffre. Toutes les autres en mouraient d'envie! Et elle pensa aussi à Ferdinando Terzi, qui avait donné ce nécessaire à l'effrontée, le jour de sa fête, au gentilhomme superbe dont les yeux d'azur promenaient sur les personnes et sur les choses des regards d'une immuable indifférence...

Mais l'heure pressait. La danseuse appela le fils du concierge, un gamin de dix ans à qui elle avait confié la fonction de porter la boîte à San-Carlo et de la rapporter le lendemain matin : elle aurait eu honte de porter elle-même, dans la rue de Tolède, cette

grande boîte longue et légère qui eût dénoncé sa profession et fait retourner les passans.

Le gamin parti, elle plaça entre deux tranches de pain le reste d'un fricot qu'elle s'était cuisiné pour le déjeuner dominical, et enveloppa le tout dans un journal avec une pomme et un petit couteau. Ce paquet-là, elle le portait elle-même, dissimulé sous sa jaquette; et elle pouvait ainsi manger un morceau entre les deux représentations sans quitter le théâtre. Puis elle récita un *Ave Maria* à la madone de Pompéi dont l'image était suspendue au chevet de son lit, trois *Gloria Patri* à saint Antoine de Padoue pour qui elle avait une dévotion particulière; et, machinalement, elle fourra son chapelet dans sa poche. Elle s'approcha du miroir pour mettre son chapeau, et, sur la toilette, elle aperçut un papier qu'elle y avait laissé. C'était une lettre de Roberto Gargiulo, le caissier de la maison Gutteridge, une lettre d'amour écrite dans un style moitié romantique et moitié facétieux. Cet hiver-là, Gargiulo était allé souvent au théâtre San-Carlo avec son ami le journaliste; et, à voir les abonnés coqueter avec les danseuses, à entendre les conversations incendiaires des couloirs, il s'était remis en tête d'apprivoiser Carmela. Il lui envoyait maintenant des déclarations en prose et en vers, — en vers qu'il copiait, — et venait l'attendre fréquemment à la sortie du théâtre. Elle persistait à repousser obstinément ses avances; mais les lettres, auxquelles d'ailleurs elle ne répondait pas, lui faisaient plaisir. Elle prit donc cette lettre et la plaça dans sa poche avec son chapelet : ainsi, aux heures de désœuvrement où les danseuses se montrent les unes aux autres les épîtres de leurs amoureux, elle aurait aussi quelque chose à relire dans son coin.

Et, à trois heures moins vingt minutes, ponctuelle comme un soldat, serrée dans sa jaquette de drap noir, un peu saisie par le froid, elle franchit la porte de sa chambre pour aller à San-Carlo de son pas leste, prudent et mesuré.

Elles étaient huit dans cette grande salle oblongue, huit danseuses de troisième rang : — Checchina Cozzolino, qui avait la face bouffie et blême, de petits yeux chinois tirés vers les tempes : une fille de portière, courtisée par le jeune médecin du théâtre, pleine de présomption, mais n'ayant jamais la lire nécessaire pour acheter un paquet de poudre de riz; — Rosina Musto, une demoiselle de quarante ans, plutôt laide, assez bête, mais qui avait de la gaîté et de l'entrain, qui dansait à merveille et qui était la maîtresse

de Sambrini, marchand de denrées coloniales dans la rue du Bailli Uriès; — Carlotta Musto, sa sœur cadette, plus jeune au moins de dix ans, mariée à un chef mécanicien de l'arsenal, mais séparée de son mari, protégée par un personnage mystérieux et jaloux dont elle ne parlait qu'à mots couverts et sans jamais rien préciser, parce qu'elle avait trop peur qu'on ne le lui volât; — Marietta Sangès, une blonde si grande que sa haute taille la rendait ridicule et déparait tout le rang, avec des pieds et des mains de charretier, ayant pour ami un notaire généreux qui lui donnait cent cinquante lires par mois; et, sur cette somme, en prévision d'un abandon prochain, elle faisait des économies; — Giuseppina Mastracchio, dont le père était second danseur à San-Carlo, une petite maigre, continuellement de mauvaise humeur, hargneuse et querelleuse, déjà en possession de deux enfans dont elle maudissait l'auteur incertain, prompte à entreprendre les chantages qui, après qu'elle avait bien criaillé, lui rapportaient une dizaine de lires; — Margherita Santaniello, une jolie créature fine, svelte, élégante, aux lèvres pâles d'anémique, les poches toujours pleines de pilules et de poudres en paquet, heureuse d'ailleurs, car elle était entretenue par un riche négociant en cuir établi au pont della Maddalena; — et enfin Filomena Scoppa, la seule de la chambrée qui, avec Carmela Minino, pût prétendre encore à la fleur d'oranger, une grosse dondon de dix-huit ans, rougeaude, massive, stupide, mais qui voulait se marier pour tout de bon et se souciait peu de prendre quelque protecteur jaloux, ennuyeux, avare et volage, qui sûrement la planterait là un jour ou l'autre. Les six premières, plus ou moins bien pourvues d'amoureux, affectaient un profond mépris pour les deux autres; et les deux autres, fières de leur honnêteté, se montraient orgueilleuses à l'égard des six premières, Carmela orgueilleuse silencieusement, Filomena orgueilleuse tapageusement et insolemment.

La salle était en boyau comme un corridor, avec un plancher de bois tout disjoint où se tordaient les talons de leurs petits souliers roses; mais qu'est-ce que cela faisait au directeur, puisqu'elles se fournissaient de souliers à leurs frais? Les murs étaient à peine blanchis et laissaient voir çà et là de grandes taches d'humidité verdâtres. Trois becs de gaz, dont la flamme chauffait l'air comme une étuve, projetaient leur lumière crue sur une épaisse table en bois, fixée contre l'un des murs dans toute la

longueur de la pièce et qui servait de toilette commune. Cette table était chargée de miroirs, de cuvettes, de pots de rouge, de brosses, de peignes, d'épingles à cheveux; et, debout devant la table, demi nues ou presque habillées, les danseuses se mettaient du rouge, s'enduisaient les bras de cold-cream, attachaient dans leur coiffure des fleurs artificielles ou des bijoux faux, serraient leur corset jusqu'à se couper la respiration, pour se faire la taille plus fine. Tout cela se passait dans une promiscuité bizarre, parmi les grimaces de celles qui, plus modestes ou plus mal faites, avaient honte de se déshabiller en présence des autres, parmi le dévergondage de celles qui, n'ayant pas froid dans ce four chauffé par le gaz et par les haleines, s'amusaient à rester une heure en chemise. Pour tout ameublement, quelques chaises disloquées, sur le dossier desquelles traînaient les costumes de l'*Excelsior*, et, contre le mur libre, des porte-manteaux où les danseuses accrochaient leurs vêtemens de ville.

Ces femmes, en s'habillant pour le ballet de l'*Excelsior*, faisaient dans leur chambrée un furieux tapage, riaient, clamaient, glapissaient, renversaient des chaises. Elles avaient toutes la voix vulgaire, plusieurs la voix rude, quelques-unes la voix enrouée; au dialecte napolitain s'entremêlait par momens l'accent lombard ou piémontais; les injures, les obscénités, les blasphèmes entrecoupaient sans cesse leurs conversations.

— Est-ce que tu te débarbouilles quelquefois? cria Checchina Cozzolino à Filomena Scoppa, non moins fameuse par sa malpropreté que par son honnêteté.

— Pense donc d'abord à tes propres ordures! lui repartit grossièrement Filomena.

Elles étaient nerveuses et colères, en cette après-midi de carnaval où, tandis que tout le monde se reposait et se divertissait, il leur fallait travailler double et rester dix heures au théâtre. Passe encore pour la représentation du soir, où elles voyaient les fauteuils d'orchestre occupés par des hommes du monde élégans et riches, qu'elles espéraient arracher aux marquises et aux duchesses de la haute société. Mais la représentation du jour, où il n'y avait que de petites familles bourgeoises et des enfans conduits par leurs bonnes, quelle corvée! Aussi les premières danseuses, celles qui avaient des amans larges, celles qui se moquaient de l'amende et de la direction, ne se faisaient-elles pas faute d'y briller par leur absence.

— Concetta Giura n'est pas venue, dit Carlotta Musto en réponse à une question de sa sœur Rosina. Comme elle est heureuse, de pouvoir en faire à sa tête!

— Et qu'est-ce qui t'empêcherait d'en faire autant, si tu le voulais? Tu n'as pas besoin de danser.

— Mais si, mais si, j'en ai besoin! répondit Carlotta du ton discret de quelqu'un qui ne se soucie pas de conter ses affaires.

— Elle est à Sorrente avec le duc de Sanframondi. Ils ne reviendront que ce soir.

— Il est généreux avec elle, Sanframondi?

— Très généreux, mais moins qu'autrefois, reprit Carlotta qui était toujours la mieux renseignée.

Deux ou trois d'entre elles soupirèrent. Checchina Cozzolino, qui n'avait jamais deux sous dans sa poche, grommela entre ses dents :

— Maudit soit mon coquin de sort!

L'heure était venue de paraître en scène pour le premier tableau, et le régisseur frappa violemment à la porte. Elles se récrièrent toutes; pas une seule n'était prête. Puis, à la file, elles se précipitèrent vers les coulisses, en relevant les épaulettes de leur corsage, en donnant de petits coups sur leurs jupes de gaze trop bouffantes, en rajustant les épingles dans leurs cheveux. Carmela était arrivée la première à son poste : cette fille taciturne et apathique n'était jamais en retard.

Dix minutes après, elles rentrèrent toutes en coup de vent, pour changer de costume. Elles avaient dansé très mal, sans aucune application; et le maître de ballet venait de les attraper, de les couvrir d'injures. Elles criaient et geignaient :

— Quelle vie de chien!

— C'est à crever!

— Quand cela finira-t-il, mon Dieu!

— Je préférerais balayer les rues!

— Ah! si je pouvais lâcher le métier!

Carmela ne disait rien, mais elle avait le cœur gonflé de tristesse. Elle ne disait rien, mais elle comprenait l'humilité, la misère, la sordide étroitesse de cette profession dont les dehors semblent si gais et dont la réalité est si mélancolique; elle comprenait que son avenir était sans espoir, n'apercevait aucun moyen d'échapper à sa destinée. Est-ce qu'elle était capable de faire autre chose que de sautiller au dernier rang, costumée en Japo-

naise, en nymphe ou en page? Toutes ses camarades avaient leur rêve : se marier richement, ou gagner un terne à la loterie, ou, — ce qui était plus pratique, — mettre la main sur un ami généreux. Mais elle, la pauvre fille, elle ne rêvait rien de rien!

— Emilia Tromba manque aussi! cria Margherita Santaniello, celle qui était toujours malade, si frêle qu'on aurait cru qu'elle allait se casser en deux.

— Oui, elle est à Sorrente avec Concetta Giura, répondit encore Carlotta Musto, la mieux informée des chroniqueuses.

— Et Terzi l'accompagne, naturellement! bougonna Marietta Sangès, qui exécrait son ami le notaire.

Les paupières de Carmela battirent; ses mains, occupées à boutonner la veste de son travesti de petit télégraphiste, tremblèrent et devinrent molles.

— Il ne la quitte pas d'une semelle! glapit Checchina Cozzolino, qui enrageait d'envie et de misère. Cette Emilia le mange tout vif.

— C'est sans doute qu'il lui plaît de se faire manger, fit observer Carlotta Musto; mais, au fond, il ne l'aime pas.

— Elle lui coûte pourtant les yeux de la tête!

— Quand je vous dis qu'il ne l'aime pas! répliqua-t-elle avec l'autorité que lui donnait sa vieille expérience des hommes. Celle qu'il aime, c'est la marquise... Mauvaise affaire... Le mari est jaloux.

Carmela, qui cependant avait cent fois entendu raconter cette histoire dans les coulisses, eut comme un éblouissement et s'assit sur une chaise.

— Avec un mari jaloux comme celui-là, il faut prendre garde; et Terzi n'est pas prudent. Un malheur est si vite arrivé!

— Alors, Emilia Tromba resterait en plan! ricana la Cozzolino.

— Et ce serait bien fait! grognèrent deux ou trois autres.

Est-ce qu'on ne venait pas de frapper pour appeler en scène les danseuses? Les oreilles de Carmela bourdonnaient; elle étouffait, se sentait défaillir. Elle sortit à la hâte, mais ne vit personne. Seule dans les coulisses, adossée contre un portant, avec le faux télégramme pressé sur son sein comme une lettre d'amour, elle respira un peu mieux.

Quelques minutes plus tard, elle dut vaincre son malaise pour danser un furieux galop avec la première danseuse, Antonietta

Bella, qui avait dans ses cheveux noirs une étoile électrique et dont la ceinture lançait des étincelles. Jamais les jambes de Carmela n'avaient été fort dégourdies; mais, à ce moment-là, elles flageolaient presque. La Mastracchio, qui passait en courant, la heurta du coude; et peu s'en fallut qu'elle tombât contre un châssis : sa main s'était égratignée à un clou.

Il était huit heures, et la représentation de jour finissait. Dans la salle, on avait baissé le gaz; et, sur la scène, les machinistes posaient le décor pour le premier acte de *Lohengrin*, paresseusement. Les coulisses, les corridors, l'escalier qui mène aux chambrées des choristes, étaient pleins d'allées et de venues, de montées et de descentes. Celles qui n'habitaient pas trop loin ou qui avaient de l'argent dans leur poche se sauvaient par cette petite sortie de gauche, devant laquelle tant d'hommes ont attendu depuis qu'il y a des femmes qui chantent et qui dansent à San-Carlo. Les autres se promenaient, bavardaient entre elles, ou restaient affalées sur une chaise et regardaient le plafond. Quelques-unes mangeaient. Les deux sœurs Musto s'étaient fait apporter leur pitance de chez elles : des lasagnes au jus, — le plat de carnaval, — avec une garniture de crême cuite, de saucisse et de fromage, et des tranches de *polpettone*, cette viande hachée que l'on farcit avec de la mie de pain, des œufs durs, des pignons et du raisin sec. Elles dînaient dans un coin de la chambrée, sur l'angle de la table commune, au milieu des pots de rouge, des cuvettes sales, des épingles grasses et des pelotons de cheveux laissés là par Furlai. Elles dînaient lentement, silencieusement, seules. Elles avaient bien invité Checchina Cozzolino, qui n'avait rien apporté, qui n'apportait jamais rien; mais Checchina, par orgueil, pour cacher son atroce misère, leur avait répondu sèchement qu'elle n'avait pas faim. Elles avaient aussi invité Filomena Scoppa; mais Filomena les avait remerciées en riant et était descendue quatre à quatre dans une petite gargote voisine où elle avait acheté pour trois sous d'anchois frits avec deux sous de pain, qu'elle mangeait maintenant les doigts luisans d'huile, en jetant les arêtes par terre. Enfin, très gentiment, elles avaient encore invité Carmela à goûter au moins une lasagne : c'était leur mère qui avait confectionné le plat, et elle était renommée pour la préparation des lasagnes! Mais Carmela leur avait répondu avec beaucoup de politesse que vraiment elle ne pouvait pas, qu'aujourd'hui elle avait l'estomac fermé, qu'un autre jour, elle

accepterait avec plaisir leur aimable invitation. Et puis, elle avait été prendre le petit paquet dissimulé derrière sa jaquette, était sortie de la salle et s'en était allée manger dans un recoin sombre, près de la porte des coulisses.

Comme elles étaient longues, ces heures d'attente entre les deux représentations ! La danseuse avait bien essayé, autrefois, d'apporter son ouvrage, de broder au crochet quelques-unes de ces étoiles de coton blanc qui, assemblées en nombre prodigieux, forment une grande courtepointe. Mais ses camarades s'étaient moquées d'elle.

— Tu devrais apporter aussi tes bas à raccommoder ! lui avaient-elles dit en ricanant, sans pitié pour sa laborieuse misère.

A présent, lorsqu'elle avait l'esprit tranquille, sa seule distraction était de mettre la main dans la poche de sa robe, de toucher les grains de son chapelet et de réciter tout bas les *Ave Maria*, les *Pater noster* et les *Gloria Patri*. Il lui arrivait même souvent de dire le double rosaire, celui de quinze dizaines qui délivre une âme du purgatoire ; et, après chaque dizaine, elle répétait avec ferveur les « mystères glorieux » et les « mystères douloureux. » Mais, ce jour-là, non, elle ne pouvait pas dire le rosaire : elle était trop agitée, trop préoccupée, trop anxieuse. Qu'était devenu son beau calme d'autrefois, lorsqu'elle avait dix-huit ou vingt ans, et qu'elle fréquentait avec une si joyeuse dévotion les églises qui avoisinent la Pignasecca, et qu'elle écoutait avec une soumission si prompte les conseils de don Giovanni Parascandalo, son confesseur ? Depuis quelque temps, elle avait l'âme pleine d'amertume. Elle se disait que jamais encore dans sa vie elle n'avait eu un jour de véritable bonheur, et que l'avenir était pour elle aussi sombre que le passé. Comme elle se sentait lasse, par momens ! Comme elle éprouvait un douloureux besoin physique de dormir beaucoup, de manger un peu mieux, de s'habiller convenablement, d'avoir chaud sous une bonne jaquette ! Elle tâchait de les repousser loin d'elle, ces idées dangereuses et tentatrices ; mais, dans ce milieu saturé de vice chronique, sur ces planches où se tient avec une impudeur ingénue un marché de beauté et de jeunesse, la prière s'éteignait fatalement sur ses lèvres et les rêveries profanes prenaient la place de l'oraison.

Elle retrouva dans sa poche la lettre de Gargiulo et pensa au jeune homme, sans aucune gaîté. Puis, elle pensa aux robes de soie que Carlotta Musto et Marietta Sangès avaient accrochées,

bien en vue, au portemanteau de la salle. Elle pensa à son corset de coutil blanc, acheté trois lires, qui lui faisait la taille énorme, parce qu'il avait des baleines rompues et qu'elle ne pouvait pas le serrer. Elle pensa à ce déjeuner de Sorrente où le duc de Sanframondi avait emmené Concetta Giura, où Ferdinando Terzi avait emmené Emilia Tromba. Le déjeuner occupa longuement son esprit: elle se rappela le délicieux paysage de Sorrente, qu'elle avait visité avec une camarade lorsqu'elle était au *Stabia-Hall* de Castellamare; elle évoqua la vision du golfe divin; elle imagina le salon de l'hôtel avec ses grandes fenêtres sur la mer, la nappe d'une blancheur immaculée, les bouquets de fleurs, les mets délicats, les pyramides de fruits, les vins pétillans...

Une sonnerie de trompettes éclata dans les coulisses pour appeler les chevaliers qui voulaient soutenir en champ clos l'honneur d'Elsa de Brabant, accusée de maléfice par le traître Telramonde. Il était neuf heures et demie, et la seconde exécution de l'*Excelsior* ne devait commencer qu'à onze heures. Elle se rapprocha spontanément de la scène, s'appuya contre un châssis, regarda. Elle était vêtue d'une petite robe de drap bleu foncé, la meilleure qu'elle eût; elle portait autour du cou une écharpe de dentelle écrue, et, dans le gros nœud de l'écharpe, elle avait piqué sa broche d'or. Cette broche, formée de deux cœurs liés ensemble par une chaînette, lui venait de sa marraine, qui, un jour, il y avait des années et des années, la lui avait jetée sur les genoux en traversant l'antichambre ; et, comme la fillette ouvrait de grands yeux stupéfaits d'admiration, la divine artiste avait souri. Ces deux cœurs symbolisaient, pour l'imagination naïve de la pauvre fille, le lien d'outre-tombe qui enchaînait pour jamais son cœur à celui d'Annina ; et elle prenait de ce modeste bijou un soin extraordinaire, le frottait sans cesse avec un vieux gant pour en faire luire le métal. Elle avait jeté sur ses épaules un petit châle de laine blanche, ce châle que possèdent toutes les danseuses napolitaines, qu'elles laissent en permanence au théâtre et dont elles se servent, entre deux pas de ballet, pour se garantir contre les horribles courans d'air des coulisses. Ses joues étaient chargées de rouge, pour dissimuler le coloris trop brun de sa peau. Et les hautes notes wagnériennes, celles qui annoncent l'arrivée miraculeuse du cygne portant le chevalier du Saint-Graal enfermé dans sa luisante armure d'argent, frappèrent son oreille sans qu'elle entendît presque rien.

Tout à coup des rires de femme résonnèrent derrière elle. C'était Emilia Tromba et Concetta Giura qui revenaient de Sorrente avec des fleurs à la main, essoufflées, échauffées, les joues rouges, les yeux émerillonnés. Le régisseur les avait arrêtées au passage; et, en pouffant de rire, elles lui répondaient qu'elles avaient été malades toute l'après-midi.

— Oui, je la connais, votre maladie, mes belles! Et je connais aussi le remède : cinq lires d'amende pour chacune; c'est un cataplasme qui vous fera beaucoup de bien!

— Mais la tête nous tournait! répondit Concetta Giura en feignant de pleurnicher.

— Cinq lires, mes charmantes, cinq lires! reprit-il, agacé par leur impertinence.

— C'est ce que je donne à mes pauvres! marmotta Emilia, en respirant son bouquet de fleurs.

Le régisseur tourna le dos et s'en alla, pour n'être point tenté de leur dire des injures.

Concetta Giura portait une somptueuse robe de soie noire, et elle avait au cou une broche en fer à cheval incrustée de diamans et de saphirs, que le duc de Sanframondi lui avait donnée le matin même. C'était vraiment une belle créature, à la peau très blanche, aux cheveux cuivrés, aux yeux vifs et pleins de feu. Le jour, on voyait trop les taches de rousseur qui parsemaient son visage; mais, à la lumière, ce défaut disparaissait, et l'on ne remarquait plus que la fraîcheur de son teint, la sveltesse de sa taille. Elle était presque toujours vêtue de noir, très richement, avec une profusion de jais et de dentelles, de soie et de velours, selon la saison; elle voulait à toute force avoir « l'air distingué; » sa manie était d'imiter les grandes dames qu'elle rencontrait dans la rue ou qu'elle entrevoyait dans les loges du théâtre; et peut-être eût-elle réussi à se faire prendre pour l'une d'elles, si elle avait toujours tenu fermées ses lèvres roses; mais, dès qu'elle ouvrait la bouche, sa voix gutturale, son accent populacier, son dialecte napolitain, son langage de carrefour, mettaient l'illusion en fuite. Eh bien, on racontait que, si Sanframondi s'était amouraché d'elle, c'était justement parce qu'elle parlait ce langage-là, parce qu'elle lâchait ces gros mots-là : quand son évangélique femme l'avait trop ennuyé avec sa vertu et sa résignation chrétienne, il s'en allait trouver Concetta et se faisait dire par elle quelques-unes de ces grivoiseries qu'elle disait si bien, dans l'argot le

plus correct du Bas-Port. Elle commençait par refuser, par protester, par s'offenser, prétendait se faire appeler Tina au lieu de Concettina, le diminutif plébéien; mais, au fond, elle n'ignorait pas que le secret de son pouvoir sur le duc, c'était ce qu'elle avait de canaille, et elle finissait par le contenter. Alors Sanframondi se dilatait, nageait dans le bonheur, oubliait sa femme, ses enfans, ses pertes au jeu, la marée montante de ses dettes.

Le type d'Emilia Tromba était bien différent : teint mat, cheveux très épais et très noirs, admirables yeux noirs en amande, bouche souriante et expressive, grand nez aquilin qui lui déparait le visage, mais auquel elle tenait beaucoup, parce que « c'était un nez aristocratique. » Elle était de taille moyenne, grassouillette, avec des bras de toute beauté; jamais elle n'avait de corset, et elle s'arrangeait de façon qu'en dansant, sa chevelure se dénouât sur ses magnifiques épaules. Ce soir-là, elle portait un élégant costume de velours gris bordé d'une rare et précieuse fourrure de chinchilla, avec un manteau de même étoffe doublé de fourrure, et un grand chapeau noir garni de plumes. Elle était couverte de bracelets, de bagues, d'épingles, de broches, de boucles : toute une vitrine de bijoutier. Mais ces riches atours lui allaient mal, comme lui allait mal tout ce qu'elle portait ; car elle s'habillait à la diable, ne prenait aucun soin de sa personne, traînait derrière elle insoucieusement les dentelles déchirées de sa « balayeuse. » Telle était le maîtresse du correct, fier et taciturne Ferdinando Terzi, comte de Torregrande.

— Où en est-on? demanda Emilia à Carmela Minino.

— A la fin du premier acte, répondit la choriste.

— Quel malheur, Concettina! Nous sommes arrivées en avance!

— Veux-tu que nous nous en allions?

— Où? Avec qui? Luigi et Ferdinando ne sont plus là. Quelle guigne, de moisir ici pour rien! Est-ce que tu es venue à la représentation de jour, toi, Minino?

— Sans doute, madame.

— Pourquoi? Il fallait faire la fête.

— Je n'en ai pas le moyen, dit Carmela, qui pâlit de honte sous le rouge. Cinq livres d'amende me ruineraient.

— Mais tu les ferais payer par ton amoureux.

— Je n'ai pas d'amoureux, donna Emilia. Qui s'aviserait de m'aimer?

— Vrai, tu n'as personne? Mais on trouve toujours, quand on cherche!

— Je ne cherche pas, murmura-t-elle en rougissant.

— Eh bien, ma fille, il faut te décider! s'écria maternellement la corruptrice. A quoi ta vertu te sert-elle? Tu la gardes pour le bon Dieu? Mais, le moment venu, on se repent de ses péchés et on meurt comme une sainte : c'est ce que j'ai bien l'intention de faire, pour mon compte! Décide-toi, jette ton bonnet par-dessus les moulins! Je ne veux pas mentir : tu es laide, et tu le sais. Alors, si tu ne te décides pas tout de suite... Profite donc de ta jeunesse! Plus tard, personne ne voudra plus de toi.

De grosses larmes se mirent à couler sur les joues de Carmela; des sanglots lui étranglèrent la gorge.

— Tu pleures, à présent? Qu'est-ce que tu as?

— Rien, rien, balbutia-t-elle parmi les sanglots.

— Tiens, prends cela pour te consoler. C'est un cadeau que Terzi m'a fait cet après-dîner, à Sorrente.

Emilia tira de sa poche un sac à moitié vide et fit tomber une poignée de bonbons en chocolat dans la main ouverte de la figurante.

— Mange, dit-elle en s'éloignant, et ne pense plus à tes soucis.

Carmela regagna la chambrée, tête basse. Elle tenait avec précaution dans la paume de sa main les bonbons que Ferdinando Terzi avait donnés à Emilia sa maîtresse, et qu'Emilia venait de redonner à la pauvre danseuse, par pitié pour ses mystérieuses larmes. Elle ne les mangea point. Elle les enveloppa soigneusement dans un morceau de papier, en prenant bien garde de ne pas les écraser. Sur le fard de ses joues coulaient encore quelques larmes.

Le ballet ne finit qu'à minuit trois quarts. Les huit danseuses se rhabillèrent à la hâte, silencieuses, brisées d'ennui, de fatigue, de sommeil, agrafant leurs corsets et leurs robes avec des gestes rapides, la face pâle, déjà endormies à moitié. Elles se disaient bonsoir brièvement, d'un ton sec, et s'en allaient une à une, avec le collet de leur jaquette relevé ou avec une écharpe enroulée autour du cou; celles qui avaient quelques bijoux d'or ou de plaqué les emportaient précieusement dans un petit sac de cuir. Elles traversaient les corridors, jetaient au passage un regard indifférent sur la scène où s'agitaient les ombres des décorateurs, des

machinistes, des hommes de service, franchissaient la porte et s'évanouissaient dans l'ombre.

Ce soir-là, les jambes cassées par les dix heures de présence continuelle, tourmentée à l'idée du long trajet qu'elle avait à faire, Carmela semblait moins pressée de partir que de coutume. Elle arriva la dernière dans le vestibule, et elle y trouva encore Emilia Tromba et Concetta Giura, dont les galans étaient en retard. Elles se sentaient un peu lasses et s'impatientaient. Enfin on entendit un grand bruit de roues, et une voiture de maître s'arrêta devant la porte. Sanframondi et Terzi en descendirent. Le premier paraissait de fort méchante humeur ; le second gardait comme toujours son maintien glacial. Emilia et Concetta se mirent aussitôt à faire grand tapage, à se récrier parce qu'ils les avaient fait attendre.

— Eh bien, partons vite! répliqua Sanframondi d'un air ennuyé, avec une grimace qu'il avait l'habitude de faire pour consolider son monocle.

Et il partit avec Concetta. Mais Emilia s'attardait parce qu'elle avait peur d'avoir perdu un bijou qu'elle ne retrouvait pas dans son petit sac.

— Minino, est-ce que j'avais mon trèfle de diamans, te rappelles-tu? demanda-t-elle à la danseuse qui, sans trop savoir pourquoi, n'avait pas encore quitté le vestibule.

— Non, donna Emilia, vous ne l'aviez pas, répondit l'interpellée en s'approchant.

— Ah! merci ; tu me rassures!

Puis, s'adressant à Ferdinando :

— C'est Carmela Minino, une de mes camarades.

A peine le comte de Torregrande daigna-t-il abaisser un fugitif regard sur la pauvre fille debout devant lui, muette, tremblante, saisie d'une incompréhensible angoisse.

Tout à coup, Emilia se mit à rire, se pencha vers le comte et lui chuchota quelques mots à l'oreille ; mais Carmela entendit fort bien les mots chuchotés; et elle entendit non moins bien que Terzi répondait :

— C'est une sotte!

Elle crut que la terre allait lui manquer sous les pieds !... Enfin, Emilia prit le bras de son amant avec une familiarité qu'elle affectait toujours en public. Terzi la conduisit à la voiture, ouvrit la portière avec une galanterie hautaine, la fit monter,

monta lui-même, releva la glace. Puis, le cheval partit, de ce grand trot cadencé qu'ont les bêtes de sang, et la voiture s'enfonça dans la nuit.

Carmela était restée sur le seuil, pétrifiée, les yeux fixes. Une voix masculine l'appela. C'était Roberto Gargiulo qui, mêlé à d'autres amoureux, l'avait attendue à cette porte célèbre dans les annales de la galanterie napolitaine.

— Vous n'avez pas répondu à ma lettre. Pourquoi me refusez-vous une réponse?

— Mais... je n'avais rien à vous répondre. Bonsoir, monsieur!

— Non, non pas de bonsoir! Permettez au moins que je vous accompagne jusque chez vous... jusqu'à votre rue... Il est si tard... et vous êtes seule... Je n'aurai pas le cœur de vous laisser partir seule...

— Ce ne serait pas convenable, balbutiait Carmela; non, ce ne serait pas convenable...

— Vous êtes si lasse! Nous prendrons un fiacre, nous arriverons en cinq minutes, et je vous déposerai à votre porte...

— Eh bien, si vous voulez! consentit brusquement Carmela, résolue.

MATILDE SERAO.

(*La dernière partie au prochain numéro.*)

LE PROGRÈS SOCIAL

EN FRANCE

C'est une loi générale de l'histoire que le progrès moral et social est toujours en retard sur le progrès matériel et scientifique. Alors même que, dans leurs rapports avec les choses, les hommes ont acquis une réelle supériorité, ils conservent encore un certain temps, dans leurs rapports moraux ou juridiques avec leurs semblables, les mœurs de l'âge précédent; plus civilisés matériellement et intellectuellement, ils restent encore moralement barbares. Notre époque en est un nouvel exemple : le premier aspect sous lequel elle se montre, surtout en France, c'est celui du désarroi social: confusion et lutte des intérêts, des passions, des doctrines. Le chœur des économistes et le chœur des collectivistes nous font entendre la strophe et l'antistrophe : « La propriété se dissémine, » disent les uns. — « La propriété se concentre, disent les autres. » — « Elle passe de plus en plus, reprennent les premiers, aux mains des travailleurs. » — « Non, répliquent les seconds, elle se dissocie d'avec le travail. » En entendant ces paroles contradictoires, le philosophe ne peut s'empêcher de se demander si les deux partis n'ont pas tout ensemble tort et raison, si des courans de faits opposés ne se produisent pas dans les sociétés modernes, surtout en France, de manière à justifier partiellement des conclusions différentes, que l'on a tort d'ériger en affirmations absolues. Pour un observateur attentif et impartial, est-il donc impossible, en ce chaos de nouvemens contraires, de dégager une direction résultante, qui est le progrès social? Nous

avons, dans une précédente étude, examiné les théories contemporaines ; il s'agit aujourd'hui des réalités mêmes et de leur légitime interprétation.

I

Reportons-nous d'abord en arrière. Sous l'ancien régime, on travaillait, on souffrait : c'était la vie telle que la religion l'avait consacrée, avec les longs espoirs d'outre-tombe pour en adoucir l'amertume. Entre les classes d'alors, malgré la séparation politique, il n'y a point cet abîme que quelques-uns se figurent avoir existé : on vit ensemble, dans un espace restreint, avec le même étroit horizon ; on se voit tous les jours, on se connaît, on se mêle sans se confondre. La charité chrétienne, sous sa forme privée, accomplit une œuvre immense, trop méconnue ; quant aux fondations publiques, elles n'assistent alors que des catégories déterminées, soldats invalides, marins mutilés, lépreux, malades, incapables ; on ne rêve pas encore une assistance universelle de l'État. Les corporations, d'ailleurs, tout en assurant le travail, étaient aussi des confréries de secours mutuels. L'ouvrier y est pris tout entier, renfermé ; c'est toute sa personne qui y est engagée ; en échange de sa liberté perdue, il trouve aide et secours. Pourtant la misère grandit ; en vain les Vauban, les Fénelon, les Bossuet, les La Bruyère, les Turgot, en dépeignent les horreurs : « Sans les abus, répond de Calonne, que deviendrions-nous ? » Et c'est ainsi que la Révolution éclate.

Les hommes de 1789 avaient à lutter contre les excès du pouvoir absolu, contre une organisation oppressive qui s'étendait aux personnes en même temps qu'aux biens. Pour assurer les droits de tous, la Révolution, imitant ici l'individualisme anglais, déclara l'égale liberté de chacun. Était-ce assez ? Non. La liberté n'est pas par elle-même une force motrice ni directrice ; elle est, comme l'espace, nécessaire pour marcher, mais, comme lui, elle n'a jamais transporté personne. De même pour l'égalité. Il était beau et légitime de décréter théoriquement l'ouvrier l'égal du maître, mais à la condition que, sous ce prétexte, le maître ne se dispensât point pratiquement de ses obligations morales d'assistance, de protection, d'équité même dans les contrats. Les forces étant inégales, la liberté de déployer ses forces devait aboutir à des inégalités de fait tellement considérables que *liberté*

et *égalité* demeureraient à l'état platonique. En face du droit individuel et pour le limiter, la Révolution ne proclama pas le devoir de justice sociale; ou du moins, sous le nom de *fraternité*, elle le laissa à l'état vague. Enfin, en détruisant avec raison privilèges et monopoles, la Révolution en France, de même que la Réforme en Angleterre, se laissa entraîner jusqu'à détruire le principe même d'association. Ce fut sa grande faute.

La Révolution croyait ainsi ne fonder que la démocratie, elle ouvrit les voies à la ploutocratie. Une fois les hommes déclarés libres, égaux et frères, mais non rendus tels, quel devait être le principal signe de supériorité sociale, dans une civilisation de plus en plus industrielle? La richesse. Les capitaux, d'ailleurs, sous ce régime d'égalité prétendue, avaient seuls le droit de s'associer; ils en profitèrent. Les excès financiers éclatèrent dans la société nouvelle comme une maladie de croissance. Le peuple, excité par ses tribuns, ne vit que le mal. De là cette apparence plausible que les excès du capitalisme donnèrent aux accusations contre le capital même; la foule peu instruite n'aperçut que les phénomènes de surface et les abus exceptionnels. Comment serait-elle arrivée à comprendre les causes sociales et économiques dont surent profiter des hommes intelligens, les services que certains de ces hommes purent rendre à tous en s'enrichissant eux-mêmes? Le contraste ne fit que devenir plus choquant entre la rapide fortune des uns et la misère chronique des autres, même diminuée; car toutes les institutions et toutes les croyances qui jadis semblaient légitimer ce contraste avaient presque disparu dans notre pays. Les anciennes inégalités étant fondées sur la violence et la conquête, leurs causes étaient visibles et ne choquaient pas les vaincus, forcés de reconnaître une supériorité de fait. Aujourd'hui, précisément parce qu'en France les inégalités sont établies sur des causes moins brutales, — tantôt sur le mérite, tantôt sur des phénomènes sociaux dont certains individus ont tiré avantage, — la justice plus grande fait paraître les inégalités plus injustes. Ceux qui en souffrent (moins qu'ils ne souffriraient d'une supériorité violente) s'imaginent qu'ils pourraient aussi bien être à la place de ceux qu'ils envient; leur ignorance attribue tout au succès, au hasard, à l'intrigue. Moins ils sont violentés, plus ils se plaignent de l'être.

Le caractère de la nation la plus sociable devait subir au plus haut point le contre-coup d'un nouvel ordre de choses qui lais-

sait les individus aux prises les uns avec les autres. Les conditions, jadis presque immuables, furent bouleversées depuis la Révolution. Au lieu de demeurer chacun dans sa sphère native, les membres des diverses classes subirent une sorte de « brassage » soudain, élevant les uns, abaissant les autres, enrichissant ceux-ci, ruinant ceux-là. Des courans de toutes sortes s'établirent, qu'on a justement comparés à « une eau soumise à la chaleur » où le rapport des diverses couches est rompu : ce fut une ébullition universelle. Du même coup, toutes les ambitions ne pouvaient manquer d'être excitées : le *nemo sorte sua contentus* prit une réalité aiguë ; la dislocation du vieil état de choses fit rêver de bouleversemens plus grands encore. Les inconvéniens de l'ordre social devinrent de plus en plus consciens dans un pays et sous un régime où tant de voix crièrent tout haut ce qu'autrefois on pensait tout bas, ce qu'on sentait même simplement sans le formuler en pensées.

Il faut d'ailleurs reconnaître que les maux d'autrefois avaient été remplacés par d'autres. L'introduction des machines et le développement de la grande industrie, ordinairement aux mains de compagnies anonymes qui jouissaient d'un monopole de fait, changèrent les conditions des travailleurs. La Révolution ayant laissé les ouvriers isolés comme des grains de poussière, la fameuse loi de l'offre et de la demande ne put fonctionner dans sa sincérité. Enfin, l'organisation nouvelle enveloppait une profonde antinomie qui ne pouvait manquer de devenir visible avec les progrès mêmes de la science et de l'outillage industriel. D'une part, la science rendait cet outillage de moins en moins individuel, de plus en plus collectif et social, en y incorporant le travail scientifique des générations ; d'autre part, l'État ne laissait plus guère subsister en France d'autre grande association que lui-même. Il en devait résulter, finalement, la pensée de confier à l'État l'outillage social. Ainsi le socialisme naissait des excès d'un individualisme qui n'avait plus d'autre frein que l'État même.

A côté de tous les maux qui choquaient avec raison les esprits dans le nouvel état social, le bien n'existait-il pas cependant, moins visible parce qu'il se cachait davantage, moins bruyant parce qu'il agissait au lieu de parler? La vertu fondamentale de l'ordre économique, c'est le travail, avec son complément, l'épargne. « Dans mes études d'histoire naturelle, disait Cuvier, je n'ai pas trouvé une espèce, une classe, une famille qui m'effraie autant que la nombreuse

famille des paresseux. » Ce n'est certes pas dans le peuple français qu'elle a pullulé en ce siècle. L'épargne y est devenue plus forte qu'en mainte autre nation et elle a eu pour effet d'y disséminer le capital plus que partout ailleurs. Or, c'est là un premier progrès social, dont il convient de déterminer la portée et les limites.

En Angleterre, on compte seulement 200 000 rentiers sur l'État avec un revenu moyen de 2850 francs ; en France, leur nombre est de 4 millions avec un revenu moyen de 400 francs. Pour un Anglais créancier de son gouvernement, il y a donc 17 Français créanciers du leur. Ce sont, chez nous, les petites gens dont le labeur a amassé les 4 milliards des caisses d'épargne, répartis entre 8 600 000 livrets ; ce sont les paysans, les ouvriers rangés, les employés, les petits bourgeois qui détiennent la rente et les titres de chemins de fer.

Ainsi, pendant qu'ils acquéraient par leur labeur et leur esprit d'ordre le sol sur lequel ils sont nés, nos agriculteurs trouvaient moyen de faire ces petites épargnes accumulées auxquelles les nations étrangères sont heureuses de recourir. Principal propriétaire du sol français, le paysan français est devenu, de nos jours, le « bailleur de fonds des rois. » Les enquêtes fiscales ont abouti à constater que les Français sont en grande majorité possesseurs de leurs habitations. L'Angleterre est une « nation de locataires, » la France est une « nation de propriétaires. » On a donc demandé avec raison où sont, chez nous, ces signes extérieurs de toutes les vraies et définitives décadences : le ralentissement du travail, l'indifférence du paysan pour le sol, les grandes terres incultes. Nulle part ailleurs il n'existe ni une telle proportion de propriétaires, ni un tel attachement aux biens et à la maison de la famille.

En France, le régime de la propriété et de l'héritage, tel que la Révolution l'a établi, ne pouvait manquer de produire des résultats particuliers et originaux. La loi qui prescrit le partage à peu près égal des héritages entre les enfans a été sans doute une des causes auxquelles est due l'insuffisance du développement de notre race, qui est notre plus grand péril. Mais, au point de vue social, ce partage égal des successions a produit la diffusion, sinon des richesses, au moins du « bien-être à son début. » Il n'y a guère présentement, en France, de grandes fortunes remontant à trois ou quatre générations ; celles qui ont

cette ancienneté ne se sont maintenues que par des mariages apportant de nouveaux subsides. En même temps que, par la mort, les grandes propriétés foncières se divisent, le nombre des petits propriétaires a augmenté sans interruption. On voit même, aujourd'hui, dans les campagnes, des parcelles de champ qui sont poussées jusqu'à la dernière limite de la divisibilité. Les collectivistes annoncent la reconstitution de la grande propriété, mais, pour un domaine qui se reconstitue, dix héritages sont morcelés. Les partages produits par le système successoral sont tels, que, dans la dernière période décennale relevée (1882 à 1892), la moyenne propriété a diminué de 33 000 exploitations, tandis que la petite propriété augmentait de 67 000 exploitations. La moyenne propriété ronge la grande, la petite ronge la moyenne. Le morcellement (et voilà le revers de la médaille) finit par produire, sur certains points, une sorte de prolétariat rural. Les salariés de ce prolétariat, n'ayant pas une portion du sol suffisante pour les retenir, se laissent fasciner par les salaires des villes, en apparence plus élevés, et surtout par la vie plus agréable dont le service militaire leur a donné l'illusion. Ils émigrent vers les grandes cités, et c'est un des plus mauvais côtés de la situation actuelle en France. Quant à leur parcelle de propriété, elle passe finalement aux mains de propriétaires qui exploitent eux-mêmes. C'est donc ce dernier mouvement qui finit par l'emporter dans l'ensemble. Les économistes en tirent cette conclusion : Au lieu d'une féodalité financière exploitant le pays, nous voyons se développer une « démocratie financière. »

Reste à savoir si les économistes aperçoivent bien tous les élémens de la question et font à chacun d'eux sa part légitime. Le développement de la démocratie financière, qui est incontestable, exclut-il l'aristocratie financière, qui peut fort bien subsister en face de la démocratie même? Les économistes nous semblent trop passer sous silence les faits de « concentration. » — Certaines grandes fortunes financières, peu nombreuses d'ailleurs, a remarqué M. d'Avenel, ont forcément disparu, mais elles ont été remplacées par des fortunes beaucoup plus grandes (1). » — En Amérique, sur un vaste territoire où tout était à créer, des hommes hardis et intelligens ont construit le matériel économique de la société nouvelle : moyens de communication, chemins de fer,

(1) *Histoire économique de la propriété*, t. Ier, p. 425.

lignes de paquebots, usines, etc.; de là, pour eux, d'immenses richesses personnelles. En France, grâce à certains essors d'entreprises industrielles, commerciales, financières, n'a-t-on pas vu se concentrer entre certaines mains d'immenses fortunes, d'origine plus internationale que française, qui ne tarderont pas, prétend-on, à réunir sur trois ou quatre têtes jusqu'à 10 et 20 milliards, alors que la fortune de la France est évaluée à 300 milliards? Les mathématiciens font remarquer qu'à une table de jeu, dix joueurs possédant chacun 500 francs finissent par perdre tout contre celui qui a 10000 francs. Le gros joueur peut, en effet, manquer vingt fois un coup de 500 francs, tandis que chacun des autres joueurs ne peut le perdre qu'une fois. L'homme qui possède 5 milliards, ne pouvant dépenser ses revenus, accumule nécessairement, à quelque faible taux qu'il prête, et peut arriver à tenir en échec le crédit public.

La France est cependant loin encore d'offrir le spectacle que présentent les contrées spécialement industrielles, où les concentrations vont augmentant jusqu'à y produire de vrais monopoles. Nous ne sommes qu'à l'aurore des grands syndicats capitalistes. L'Angleterre même n'est pas arrivée au point où sont les États-Unis. Il n'en est pas moins vrai que partout, dans l'industrie, on tend à passer du régime de la compétition à celui de la « combinaison » et du monopole (1).

Si donc la libre concurrence a fait la vie de l'ancien individualisme capitaliste, il est certain qu'elle est graduellement battue

(1) Le prix du charbon, dans les grandes villes, est établi par un syndicat de producteurs et de distributeurs. L'industrie du fer se concentre. Les grandes maisons comme celles des Armstrong et des Whitworth, Vichers, les grandes constructions de bateaux à vapeur de Barrow et de Maxims sont déjà « combinées. » Le procédé des grandes compagnies est bien connu : elles vendent à perte, s'il le faut, jusqu'à ce que les compagnies moins puissantes soient forcées de déposer leur bilan et achetées par les compagnies victorieuses. Le « libre marché, » dès à présent, n'existe plus pour l'antimoine, pour le nickel, pour le mercure, pour le pétrole, etc. Les grands *trusts* américains sont bien connus, ainsi que les *cornerrings* ou sociétés d'accaparement. Ces vastes compagnies sont devenues assez riches pour acheter les administrations, les juges des tribunaux, les hommes politiques, les journalistes, tous ceux qui peuvent les soutenir. Elles ont même essayé, en Amérique, de faire modifier le droit à leur profit en achetant un nombre de députés suffisant. De 1888 à 1889, ont surgi aux États-Unis environ cinq cents *trusts* et autres grandes « combinaisons, » qui provoquèrent une hausse de près de moitié dans les prix de la majorité des objets usuels. On arrive ainsi à avoir des États dans l'État, qui corrompent les cercles populaires, les cercles politiques, dictent aux chemins de fer et aux canaux les tarifs qui leur conviennent et traitent partout de puissance à puissance (1).

(1) Voir le livre de M. de Rousiers : *les Industries monopolisées aux États-Unis.*

en brèche, sur beaucoup de points, par d'immenses compagnies, nationales et internationales. Le système protecteur, en beaucoup de pays, ne fait que favoriser ce mouvement. Dès lors, il est difficile de ne pas prévoir le moment où il faudra, pour protéger le public contre les grandes compagnies, établir un droit syndical, approprié aux diverses relations où peuvent mutuellement se trouver les individus, les associations de capitalistes, les associations de travailleurs, et enfin l'État.

Si, d'ailleurs, les grands syndicats industriels et commerciaux ont des inconvéniens pour ceux qui voudraient leur faire concurrence, ils ont aussi, pour le public, de grands avantages. Ils donnent aux prix plus de fixité; ils ne les augmentent généralement pas autant qu'on pourrait le croire, surtout en Europe; souvent même ils les diminuent. Leur intérêt bien entendu n'est pas d'aller trop loin, mais de conserver une certaine modération, d'autant plus que l'exagération des prix restreint la consommation et finit par faire perdre les producteurs ou vendeurs. Malgré ces avantages, il est regrettable que les grands syndicats anonymes et irresponsables socialisent en vue des spéculateurs un grand nombre de « services » industriels ou commerciaux qui devraient avoir surtout en vue l'intérêt des consommateurs. On voit donc arriver le moment où l'État ne pourra plus appliquer aux grandes associations la maxime du laissez-faire, où il sera obligé de contrôler, de prendre part lui-même à certaines opérations, d'exproprier parfois pour utilité publique les grandes compagnies, enfin de se substituer à elles pour certains services devenus si généraux qu'ils intéresseront l'universalité des citoyens, au même titre que les postes et les télégraphes. Dans le commerce, les grands magasins, qui iront en se multipliant, sont un nouvel exemple de concentration. Les petits commerçans établis dans les grandes villes commencent à s'unir et parfois à fonder des sociétés par actions. Le *vœ soli* se vérifie partout. Si les économistes ont raison de constater la diffusion des titres de propriété, immobilière ou mobilière, ils ont tort de ne pas déduire du résultat final le déchet causé par la disparition parallèle d'un grand nombre d'artisans, de petits producteurs autonomes, « dévorés chaque jour par la grande industrie ou par le grand commerce. »

On peut donc accorder à l'école de Marx qu'il existe des courans de concentration. Mais la question est de savoir si ces concentrations se font généralement au profit d'*individus*, si elles ne

se font pas le plus souvent au profit d'*associations*, et si elles ne se concilient pas finalement avec une dispersion générale des capitaux à travers la masse entière, phénomène dont la généralisation progressive des épargnes de toutes sortes est la preuve frappante. S'il est vrai que, sur bien des points, l'outillage industriel se concentre, cet outillage lui-même appartient souvent à des sociétés et se traduit par des titres mobiliers individuels. Enfin, nous avons vu que le grand outil, la terre, est bien loin d'être, en France, la propriété de quelques-uns. Il ne faut pas confondre, comme le font les collectivistes, la concentration de la culture avec la concentration de la propriété. Que dix à trente propriétaires, quand l'exploitation demande des procédés perfectionnés, afferment leur terres à un seul et même fermier, qui cultive un ensemble de 100 à 300 hectares, cette culture concentrée n'en laissera pas moins intacts les droits individuels des propriétaires. Là où la culture concentrée ne s'impose pas, on voit se correspondre assez exactement la petite propriété et la petite culture. Cette situation complexe, mêlée de biens et de maux, est loin de celle qu'imaginent les collectivistes. Les inconvéniens et excès que nous avons signalés ne doivent pas faire méconnaître ce qu'il y a de méritoire, en somme, dans l'active production et la distribution généralement équitable des richesses en France. Oui, il y a concentration terrienne sur quelques points; oui, il y a dispersion exagérée sur d'autres; mais ce sont là deux phénomènes extrêmes de remous, qui n'empêchent pas le courant général et moyen de diffusion du capital dans la masse.

II

Un mouvement social d'importance majeure, qui s'est produit dans le même sens que le précédent, c'est la baisse des revenus et de l'intérêt. L'avilissement des revenus du sol, en dépit de tous les droits protecteurs, continue de s'effectuer sous nos yeux, et à l'excès; la propriété urbaine elle-même diminue de rendement et de valeur. Le prêt ne saurait sans doute, en droit, devenir gratuit, parce qu'il est le prix d'un service rendu à l'emprunteur, qui ne peut pas exiger ce service; mais, par l'effet des lois économiques, le prêt tend à se rapprocher sans cesse de la gratuité sans l'atteindre. Deux élémens constituent l'intérêt : le loyer du capital, la prime du risque; or ces deux élémens ont été en

décroissant, en France comme ailleurs. La production ayant augmenté sans cesse, l'épargne prélevée sur la production s'est elle-même accrue; dès lors, la quantité de capitaux offerts sur le marché devenant énorme, la loi de l'offre et de la demande ne pouvait manquer d'abaisser le taux de l'intérêt. Le capital, en s'accroissant sans cesse, se fait de plus en plus concurrence à lui-même; il restreint ainsi, à vue d'œil, ses profits. La puissance, la rapidité, le bon marché des transports ont rapproché tous les continens, élargi tous les débouchés, produit une concurrence internationale universelle. Dans les grands vases communicans des nations, un certain niveau commun tend à s'établir. Le capital a été mis de plus en plus, comme on l'a dit, « à la portion congrue, » puisque sa part diminue dans la répartition au profit de celle du travail. Agissant à la façon des « lois lentes de la nature, » la baisse de l'intérêt, disent les économistes, ronge pacifiquement, mais sûrement, les revenus de l'oisif. Les rentiers voient sans cesse diminuer leurs ressources. Déjà le financier Laffitte disait : « Il faut travailler ou se réduire. » Depuis un demi-siècle, le taux de l'intérêt est descendu de 5 à 6 pour 100 à moins de 3 pour 100, soit une diminution de moitié. Il faut aujourd'hui un capital double pour avoir le même revenu que jadis. Et cette baisse du taux de l'intérêt n'est pas un phénomène passager; elle est réservée à une accentuation quasi constante, jusqu'à ce que la rémunération du capital tombe au minimum compatible avec le maintien de l'épargne et avec ce dessaisissement que l'on appelle le placement.

Reste à apprécier si ce phénomène progressif ne mêle point des maux aux biens qu'il entraîne. Quand les œuvres maîtresses de la civilisation sont avancées, disent les économistes, tout nouvel accroissement de capital a des chances d'être moins productif que les précédens emplois; on peut donc passer à des entreprises de second et de troisième ordre, moins lucratives, que la baisse de l'intérêt permet seule d'aborder : tel chemin de fer secondaire, tel canal, etc. (1). Sous ce rapport, la baisse est un phénomène favorable. Toutefois, ici encore, les économistes ne voient-ils point trop un seul côté des choses? Leur optimisme doit être tempéré par la considération de la crise qui sévit depuis vingt-cinq ans, de la « dépression économique, » qui se traduit par un fait non

(1) Paul Leroy-Beaulieu, *Traité d'Économie politique*, t. IV, p. 135.

moins général que l'autre : la baisse des prix. Cette baisse a contracté et ralenti le commerce international; elle a contracté aussi les échanges à l'intérieur, arrêté les entreprises nouvelles, qui, depuis 1850, allaient se multipliant par des appels réitérés au crédit public et par la formation des sociétés financières et industrielles. Quand « les affaires ne vont pas, » il est clair que les capitaux inoccupés abondent et que les revenus diminuent, mais il n'y a pas là de quoi se féliciter sans mélange, comme de la naissance d'un ordre de choses meilleur en tout.

Il faut ajouter que la diminution du revenu des obligations et actions ne correspond pas toujours à des pertes exactement parallèles chez les capitalistes, parce que ceux-ci trouvent moyen de rejeter sur la classe moyenne les conséquences des diminutions subites de revenu. L'abaissement des profits ou des rentes pour la généralité peut donc ne pas empêcher certains financiers d'arrondir toujours, quoique moins rapidement, le capital par eux emmagasiné.

Nous aboutissons ainsi de nouveau à cette conclusion que, s'il y a progrès général, ce n'est pas sans des mouvemens contraires, qui maintiennent en partie l'état encore chaotique de la société nouvelle.

III

Après avoir considéré les capitalistes, considérons les travailleurs. La baisse constante des prix, par la contraction des échanges et la dépression qu'elle fait subir à la production, tend à faire baisser les salaires. C'est là un autre de ses mauvais résultats. Toutefois, il y a un minimum de subsistance au-dessous duquel le salaire ne peut décroître et qui n'est pas aussi élastique que le minimum du profit et de la rente. Alors que rente et profit peuvent tomber à zéro, la diminution du salaire, fort heureusement, ne peut aller jusqu'à compromettre en moyenne la vie même de l'ouvrier. En outre, dans la période précédente, l'ouvrier ayant atteint un genre de vie meilleur, avec des besoins nouveaux, sa légitime résistance à l'avilissement des salaires est plus grande et plus efficace. De cette double cause provient ce fait heureux, que les salaires ne diminuent pas autant que les profits ou les revenus. C'est là un avantage et un élément de progrès pour la classe ouvrière, qui se trouve ainsi monter, quoique trop

lentement, pendant que les autres descendent et que les revenus des capitalistes s'abaissent.

Ajoutons que, en somme, la science est libératrice : elle travaille pour tous. Nous n'en sommes plus au temps où Proudhon assimilait les machines et tous les instrumens artificiels produits par la science à un « fléau chronique, permanent, indélébile, qui tantôt apparaît sous la forme de Gutenberg, tantôt se nomme Jacquard, Watt ou Jouffroy! » L'effet des machines a été d'augmenter ce que les économistes appellent le « rendement de l'effort humain, » c'est-à-dire sa puissance productive et son utilité par l'utilisation simultanée des forces de la nature (1). Or, malgré les inconvéniens de la première heure, il en est résulté deux effets heureux : 1° abaissement du prix de produit, devenu accessible à un plus grand nombre de consommateurs et aux travailleurs eux-mêmes ; 2° accroissement du taux des salaires. En effet, cet accroissement augmente d'autant moins le prix de revient du produit que l'effet *utile* de la main-d'œuvre et sa puissance productrice augmentent eux-mêmes davantage, grâce au concours croissant des forces naturelles. L'industrie a donc pu rémunérer mieux la main-d'œuvre, à mesure que celle-ci, alliée à la science et à la nature que conquiert la science, parvenait à produire davantage. En fait, les salaires sont allés en augmentant, et l'industrie, grâce aux machines, a pu supporter cette hausse des salaires ; avec l'outillage rudimentaire du passé, c'eût été pour elle la ruine (2).

Si le progrès de l'industrie s'est montré, en définitive, favorable au progrès des ouvriers, ce dernier, à son tour, se montre de plus en plus favorable au progrès de l'industrie. Plus l'ouvrier a de valeur personnelle, à la fois physique et morale, plus il peut réserver d'énergie pour employer cette énergie à son propre développement matériel et intellectuel ; plus il devient productif et moins il devient coûteux pour l'industrie même, qui, nous l'avons vu, peut augmenter son salaire sans voir baisser ses profits. A la conférence de Berlin, le délégué français, M. Victor Delahaye, a montré ce fait par des chiffres, et M. Schulze-Gæwernitz en a donné de nombreux exemples. La loi posée par cet éminent esprit

(1) Voyez le bel ouvrage de M. Ad. Prins, un des chefs de l'école demi-socialiste en Belgique : *l'Organisation de la Liberté*. Paris, Alcan, 1895, et le livre très important de M. Paul Leroy-Beaulieu : *Essai sur la Répartition des Richesses* (1893).

(2) Voyez M. Cheysson, *la Lutte des Classes* (*Revue de Sociologie*, 1895).

est la suivante : « La qualité de l'ouvrier devient essentielle, la question du salaire perd de son importance pour l'industrie. Par exemple, en Amérique, grâce à un outillage merveilleux, une fabrique de 420 ouvriers produit 1500 montres par jour. Or, le salaire de ces ouvriers est le quadruple de celui de l'ouvrier de la Forêt-Noire, qui fabrique chez lui toute la montre ; pourtant, les frais de fabrication sont moindres aux États-Unis et la montre américaine coûte moins. Et tandis que, dans la Forêt-Noire, la plus petite fluctuation du salaire trouble toute l'industrie, aux États-Unis, sur un chiffre si colossal de montres, une augmentation de salaire de 1 dollar ne produit pas d'effet sensible. Autre exemple : l'ouvrier agricole russe n'a guère de besoins et travaille seize à dix-sept heures ; l'Anglais, qui se nourrit fort bien, travaille dix heures et fait deux fois plus de besogne. Actuellement, dans la construction du chemin de fer du Congo, le nègre, qui n'a presque pas de besoins et se contente comme salaire de colifichets, est un ouvrier qui coûte fort cher. L'ouvrier filateur de l'Inde ne demande qu'un peu de riz ; mais, dès qu'il a sa pitance, il chôme, et la main-d'œuvre est horriblement coûteuse. » Déjà Stuart-Mill avait remarqué que le faucheur du Middlesex fauche, en un jour, autant que trois faucheurs russes, et que le fermier anglais, pour faucher la même portion de prairie, paye seulement 10 cen times là où le propriétaire russe en paie 50.

Cependant, ici encore, le bien et le mal se mêlent. Si une ouvrière de filature fait aujourd'hui, grâce au concours des machines, la besogne de plusieurs milliers de fileuses armées d'une quenouille et d'un fuseau ; si l'appareil Northrop permet à un seul ouvrier de mener dix, seize, vingt-quatre métiers à tisser, on peut et on doit regretter l'extension du séjour dans les manufactures, avec tous ses inconvéniens physiques et moraux. Mais enfin, au point de vue des salaires, que résulte-t-il de cet énorme accroissement dans la productivité du travail? C'est encore que les salaires s'élèvent d'autant plus que la part de cette augmentation devient peu de chose eu égard au machinisme. Aussi les salaires les plus bas se trouvent-ils dans les industries les moins avancées sous le rapport mécanique, telles que la confection ; et les salaires les plus élevés se rencontrent dans les pays où l'outillage industriel est le plus parfait, comme les États-Unis (1).

(1) Voir la *Théorie du Salaire* et *l'Ouvrier américain*, par M. Levasseur et *la Crise du Revenu*, par M. Cheysson (*Revue politique et parlementaire*, 1898).

Dans son bel ouvrage : *la Dépression économique et sociale et la Baisse des Prix* (1895), M. Hector Denis démontre, par de patientes recherches, qu'il y a bien, de nos jours, amélioration du salaire, non pas nominal, mais *réel*, ainsi que du pouvoir d'achat qu'il entraîne et qui a augmenté de 42 pour 100. Pour l'ensemble des ouvriers, le salaire moyen, qui était de 2 fr. 07 en 1845, est de 3 fr. 90 en 1893. Pour l'ensemble des ouvrières, la moyenne des salaires a passé de 1 fr. 02 à 2 fr. 15. Ainsi, le salaire des ouvriers a presque doublé et le salaire des femmes a plus que doublé. M. Neymarck a montré que, dans les grandes compagnies minières, comme celles d'Anzin, Lens, Liège, etc., les sommes payées en salaires aux mineurs sont quatre fois plus élevées que le montant des dividendes payés aux actionnaires. Sur 100 francs de produits nets, la part du travail s'élève à 75 et 80; la part du capital est descendue à 25 et 20 francs. Il est impossible que le pouvoir d'achat n'augmente pas en faveur de salaires qui augmentent.

Ce n'est pas tout. A mesure que la rémunération du travail devenait plus abondante, la durée de ce même travail diminuait. Il y a cinquante ans, la journée de travail, dans les usines, dans les manufactures et la plupart des ateliers, était au minimum de douze heures; les journées de treize et même de quatorze heures n'étaient pas rares. Aujourd'hui, il est assez difficile d'établir une moyenne, parce que la durée effective de la journée de travail varie suivant les régions et suivant l'époque de l'année; néanmoins la longueur de la journée réelle de travail a été évaluée par les économistes à dix heures et demie, et les deux tiers des journées sont de dix à douze heures. La durée la moins longue s'observe dans les mines, où elle ne dépasse pas huit heures, et la plus longue dans le groupe des industries textiles, surtout dans les petits ateliers.

— Qu'importe, dira-t-on, que les salaires augmentent, si la vie devient plus chère? — C'est là encore, en effet, un des mauvais côtés de la situation. Mais les statisticiens répondent que la hausse des salaires dépasse de beaucoup celle des denrées et des vêtemens, et que la condition matérielle des travailleurs s'améliore. La surface des terres cultivées s'est élevée de 4 millions d'hectares à 7 millions et le rendement total a plus que doublé; la comsommation en pain s'est élevée de 2 hectolitres à 3 par tête d'habitant. Historiens et économistes (1) font observer que, sous l'Empire

(1) Voir M. Levasseur, *la Population*, et la conférence de M. Picot intitulée : *Sommes-nous en décadence?*

et sous la Restauration, le premier mérite d'un préfet était de pourvoir aux subsistances, non seulement aux époques de troubles, mais au cours des hivers ordinaires; on sait l'énorme mortalité en temps de disette. Aujourd'hui les approvisionnemens sont réguliers; non seulement la quantité, mais la qualité des alimens s'est accrue; la moyenne de la consommation de viande pour toute la France a doublé depuis 1812 et triplé à Paris. Inutile d'insister sur l'évidente amélioration des vêtemens et des logemens; non seulement les maisons sont beaucoup plus nombreuses, mais elles sont plus divisées, sinon mieux, et plus aérées : le nombre de fenêtres a augmenté dans la proportion de 5 à 7. Les sociétés d'habitations ouvrières se sont multipliées, notamment à Lyon, où l'on a construit 1 000 logemens sains dans 100 maisons, à Paris (500 logemens), à Rouen (100 logemens).

Les économistes, il est vrai, se contentent trop de comparer la classe des travailleurs avec elle-même à des époques différentes. Il faut aussi la comparer aux autres classes, pour savoir si l'égalité est allée croissant entre elles. Le calcul des ressources matérielles n'est pas tout : il faut tenir compte du *moral*, qui joue le principal rôle dans le bonheur. Tout est comparatif et relatif dans la société humaine comme ailleurs. Lassalle allait jusqu'à dire qu'on doit mesurer la condition d'une classe non point par rapport aux troglodytes de l'âge de pierre, mais par rapport à ses compagnons d'humanité. Là est effectivement le point faible de l'optimisme économiste. Il est probable qu'aujourd'hui, plus que jamais, le pauvre souffre de la richesse du riche. Mais, d'autre part, jamais le riche n'a tant souffert de la misère du pauvre; jamais il ne s'en est préoccupé comme de nos jours, jamais il n'a tant cherché de remèdes. Malgré les réserves que nous venons de faire, on peut soutenir que la distance devient moins énorme entre les capitalistes et les travailleurs. MM. Léone Levi et Giffen ont montré pour l'Angleterre que le revenu moyen des classes ouvrières s'était, de 1851 à 1881, augmenté de 59 pour 100, tandis que celui des classes moyennes ne s'élevait que de 37 pour 100, et que celui des classes aisées s'abaissait de 30 pour 100. M. Harzé, pour la Belgique, a fait voir que, dans l'espace de trente-quatre ans, la part proportionnelle de l'exploitant par rapport à l'ouvrier est tombée de 18,3 à 7,36 pour 100, c'est-à-dire qu'elle a diminué de plus de moitié, tandis que la part de l'ouvrier était plus que doublée.

D'autres considérations montrent que l'amélioration du sort des travailleurs est réelle. Il y a cinquante ans, alors que l'industrie sortait à peine de « la période chaotique, » les institutions patronales n'existaient pas ; l'ouvrier devait se contenter de son « salaire argent » sans autres avantages accessoires. Aujourd'hui, dans toutes les grandes industries de transport, de mines, de métallurgie, de produits chimiques, dans beaucoup de filatures et de tissages mécaniques, les ouvriers reçoivent gratuitement des secours en cas de maladie et ils bénéficient d'une pension de retraite, sans parler d'autres avantages accessoires tels que chauffage gratuit, logemens à bon marché, économats, etc. Il est assez difficile d'apprécier rigoureusement pour combien ces avantages entrent dans l'augmentation du bien-être; mais il est manifeste que cette augmentation est très appréciable. Les économistes rappellent aussi les établissemens où la participation aux bénéfices est appliquée ; mais l'expérience, quoique ayant donné d'excellens résultats, n'a pas été assez généralisée pour qu'elle puisse entrer en ligne de compte dans l'amélioration générale du sort des ouvriers.

Devant ces faits, que penser des deux prétendues lois fondamentales du collectivisme : « Les riches deviennent toujours plus riches, les pauvres deviennent toujours plus pauvres? » Nous avons sous les yeux leur réfutation vivante et mouvante.

IV

Si certaines concentrations capitalistes, en notre siècle, ont pu se produire et se montrer injustes, c'est qu'elles n'avaient encore devant elles que de la poussière d'hommes. Mais les unions anglaises de travailleurs, par leur cohésion et leur discipline, ont réussi à faire fléchir les grands entrepreneurs d'industrie. Les *Chevaliers du travail*, dans le Nouveau Monde, ont également entrepris la « rédemption économique » des travailleurs. Au régime de la guerre plus ou moins latente peut succéder un régime de paix. Le but doit être de faire acquérir progressivement les instrumens de travail par les associations ouvrières elles-mêmes.

La France serait-elle, comme on l'a prétendu, particulièrement rebelle à ce dernier progrès? Que de théories, de paradoxes et de lieux communs n'a-t-on pas énoncés à propos du développement plus ou moins grand chez les divers peuples de l'esprit

d'association! On a soutenu que cet esprit est très médiocre en France par l'effet de je ne sais quelle fatalité de race. Nous serions trop individualistes selon les uns, pas assez selon les autres. Les étrangers nous demandent avec ironie comment le peuple qui se dit le plus sociable a si peu la pratique des sociétés et associations. Ils nous opposent les nombreuses sociétés des pays anglo-saxons, où l'on voit des gens se réunir même pour commenter Browning ou Tennyson : les Anglais *individualistes* seraient-ils donc plus *sociables* que les Français?

Non, mais l'excès même de sociabilité n'est pas toujours une bonne condition mentale pour le développement des associations particulières. L'esprit français, — comme l'esprit romain, qui a exercé sur lui une triple influence par le catholicisme, par le droit, par la littérature, — a une aspiration à l'universel; il aime les idées générales et, de plus, à cause de sa sociabilité, il les applique volontiers aux autres comme à lui, à l'humanité entière. Quand il est individualiste, il l'est pour lui-même et radicalement, sans s'arrêter aussi volontiers que d'autres nations à des groupes particuliers, à des associations particulières : celles-ci n'offrent à ses yeux ni l'universalité dont il est épris, ni la liberté personnelle et même individuelle dont il est également épris, surtout aux heures de résistance. C'est ce qui fait qu'un esprit trop rationaliste, joint à une sociabilité trop universelle et trop indéterminée, a médiocrement favorisé, de nos jours, le développement des associations, qui, en outre, impliquent des intérêts communs à un groupe et, par cela même, une préoccupation utilitaire.

M. de Boyve, qui est à la tête des deux grandes associations nîmoises, a cherché dans le caractère même du Français les principales raisons pour lesquelles il est si en retard sur l'Anglais dans l'œuvre de la coopération. Il nous montre l'Anglais froid, tenace, prêt à tous les sacrifices, ne se laissant pas influencer par le *qu'en dira-t-on*, disposé à admettre les supériorités et sachant s'en servir, fier de celle de son pays, qu'il surfait volontiers, respectueux de la religion, patriote à l'excès, entreprenant, poussant le souci de l'intérêt national jusqu'à devenir égoïste, faux, insupportable quand cet intérêt est en jeu, bien qu'il se montre individuellement ennemi du mensonge. En regard, M. de Boyve nous peint le Français léger, spirituel, impétueux, toujours préoccupé de l'opinion d'autrui et cherchant ce qui peut le faire briller, très égalitaire, n'aimant aucune supériorité, pas même celle de son pays,

qu'il dénigre souvent; ayant pour idéal la subordination et la quiétude de la vie dans l'irresponsabilité, en appelant toujours au gouvernement pour tout ce qui touche à ses intérêts; railleur et frondeur à l'égard des choses religieuses; chevaleresque, d'ailleurs, et prêt à se sacrifier pour toutes les nobles causes, sans calculer ce qui pourra en résulter pour lui-même, mais aussi trop prompt à brûler un jour ce qu'il aura adoré la veille; enfin, désintéressé en politique et très sensible à l'injustice des nations et des gouvernemens qui abusent de sa loyauté. Transportez dans les associations ces esprits différens de l'Anglais et du Français; il est clair que les divisions politiques et religieuses, en France, entraîneront la difficulté de se grouper, que l'esprit de dénigrement empêchera la discipline, que l'ouvrier ne se souciera pas d'être gouverné par ses pairs; il refusera d'abandonner son indépendance et son argent pour une association qui est tout près de lui et soumise à sa critique, alors qu'il s'adapte volontiers à la grande et lointaine association de l'État, dont il s'exagère les infaillibles vertus. Docile aux injonctions d'un employé d'administration, dit M. Gide, il n'acceptera pas d'être gouverné par son camarade. Aux socialistes, la coopération paraît « trop bourgeoise, » aux libéraux trop socialiste. Chaque parti ne veut consentir qu'à la pleine satisfaction de ses vœux et à la pleine réalisation de ses théories. En attendant, il laisse flotter son drapeau et l'élève le plus haut qu'il peut dans les airs pour que tout le monde l'admire. Et il est content. « La coopération, disait amèrement Blanqui, est venue en aide à l'ennemi et s'est mise à démolir la Révolution en remplaçant un drapeau par le *Doit et Avoir*. Depuis 1789, l'idée seule est la force et le salut des prolétaires. Ils lui ont dû toutes leurs victoires... Que le peuple ne sorte pas de l'idée pour se jeter dans la spéculation. La spéculation, c'est la voie de l'iniquité et des exploiteurs, ce n'est pas la sienne, il y périrait. » Ainsi, sous prétexte d'*idée*, on refuse les réformes pratiques et on demande la révolution. Grâce à cet esprit « radical » et « intransigeant, » nos ouvriers français ont pour adage : *tout ou rien*. Ils seront partisans d'un collectivisme qui, en le supposant réalisable, ne pourrait être réalisé que dans quelque deux cents ans, et ils refuseront les réformes à la portée de leur main, comme l'association coopérative, qui leur paraît une « demi-mesure. » Aussi M. Jules Guesde, au congrès de Marseille, en 1879, n'eut-il pas de peine à faire voter la motion suivante : « Considérant que les sociétés de

production et de consommation, ne pouvant améliorer le sort que d'un petit nombre de prévilégiés, etc. »

Remarquons-le cependant : la tendance à la fois trop universaliste et trop individualiste des Français ne s'est guère manifestée que depuis un siècle ou deux. Au moyen âge, pendant la belle période, de tous les peuples de l'Europe, ce fut précisément la France qui posséda les associations ouvrières coopératives les plus nombreuses et les plus importantes. Seulement, dans la suite, nulle part la royauté et les classes bourgeoises n'ont eu autant d'influence, nulle part le principe de l'association chez les travailleurs n'a plus souffert. Ce principe y aurait peut-être disparu, sans la résistance des sociétés de compagnonnage. Dans les États germaniques et anglo-saxons, où le pouvoir central avait été moins fort et où, de plus, les ghildes avaient eu plus d'importance, les associations ouvrières se maintinrent mieux et plus longtemps (1). En Italie, les associations ont eu un grand rôle, et tout récemment encore, à partir de 1880, elles ont pris un développement énorme, jusqu'à devenir par leur fédération une des causes des dernières révoltes en Italie. On prétendait pourtant que l'Italien était individualiste, et, disait M. Garofalo, « impropre à l'association ! » Il faut se défier de toutes ces généralisations arbitraires et ne pas attribuer à la France plus qu'à l'Italie une sorte d'inaptitude foncière à s'associer. Les lois, les mœurs, la politique, l'histoire même et les traditions ont joué en tout cela le plus grand rôle. Si la liberté d'association a été entravée en France par tout un arsenal de lois dues à la Révolution et à l'Empire, si le droit public est resté hostile au principe d'association, ce fait tient encore moins au caractère même de la nation qu'aux événemens historiques et à la situation de la France, qui l'obligeait à un gouvernement fort, très centralisé, alors que l'Angleterre, dans son île, pouvait laisser champ libre aux individus et aux associations. Enfin le petit commerce, qui a en France un développement aussi considérable qu'il est faible en Italie, fait obstacle par son hostilité au développement des associations.

Au reste, quoique inférieur encore à celui de l'Allemagne et de l'Italie, le mouvement des sociétés coopératives s'est cependant accentué en France. Nos 1 200 sociétés de consommation comprennent un nombre considérable d'adhérens. Nos coopé-

(1) Voyez Fournier de Flaix, *A travers l'Allemagne*.

ratives de crédit, encore trop peu nombreuses, comprennent 26 banques populaires et 126 caisses agricoles. Mais les sociétés de consommation, même les mieux organisées, ne sont qu'au début de leur haute mission sociale. Leur vraie fin ne doit pas être seulement de vendre du café et du sucre le meilleur marché possible et de partager ensuite les bénéfices. A mesure que les consommateurs associés comprendront qu'une force économique considérable réside en leur faculté d'achat, à mesure qu'ils concentreront mieux cette force, la société de consommation se changera plus vite et plus sûrement en société de production et, par cela même, mettra un terme à l'enrichissement de quelques-uns au préjudice de tous. Là est l'avenir (1).

Les œuvres de solidarité ont subi une évolution digne d'intérêt dans notre siècle. L'association des capitaux, la société anonyme ou par actions a été le premier et dominant phénomène des deux premiers tiers de ce siècle, en France comme ailleurs. Nous lui avons dû un développement extraordinaire de l'industrie et de la richesse, mais elle a favorisé outre mesure l'esprit de spéculation et on lui reproche avec raison de n'avoir rien fait pour développer moralement la personne de l'associé, quantité négligeable qui s'effaçait alors devant le capital (2). Un fait nouveau marque le dernier tiers de notre siècle : c'est l'avènement du second type économique de l'association, celle des personnes unies par contrat. La machine même, après avoir mis la personnalité de l'ouvrier en servage, tend aujourd'hui à son émancipation. En effet, la machine a groupé d'abord les ouvriers dans l'obéissance mécanique et quelque peu servile ; mais, aujourd'hui, elle les groupe dans l'action collective et libre ; les usines sont devenues les élémens et comme les cités d'une nation ouvrière qui se développe au sein de la grande nation.

La loi a autorisé les syndicats professionnels, œuvres contractuelles, en exigeant (par une restriction nécessaire et malheureusement trop négligée) qu'ils se renferment dans leurs attributions propres. La fâcheuse tendance des syndicats ouvriers, qui commence à se montrer même en Angleterre, c'est de retourner aux principes des corporations fermées, en limitant le nombre des ouvriers d'un même métier. Chez nous, les syndicats manifestent

(1) Voir *Die schweizerischen Consumgenossenschaften*, par le Dr Hans Müller. Bâle, 1896. Édité par la *Fédération des Sociétés de Consommation*.

(2) Voyez Ad. Prins, *l'Organisation de la Liberté*.

encore bien plus cette tendance au privilège; elle les mène à des abus de force ou de pouvoir analogues à ceux qu'ils reprochent aux coalitions de capitaux, mais bien plus violens et bien plus nuisibles. Nos syndicats n'ont pas gardé le caractère professionnel : ils ont voulu devenir les organes attitrés et officiels des ouvriers dans les domaines les plus divers. On les a trouvés partout, et presque toujours en dehors de leur rôle. Ils ont cédé à une double tentation : imposer leur tyrannie à tous les ouvriers, s'imposer eux-mêmes aux pouvoirs publics comme les représentans exclusifs du monde des travailleurs. En France, les chefs des syndicats ouvriers font beaucoup plus de politique qu'ils ne travaillent. En Angleterre, le principe proclamé par les chefs de l'armée ouvrière est le suivant : « Ne vous inquiétez jamais de ce que vous ne pouvez atteindre et ne vous troublez pas de ce que vous ne pouvez éviter (1). » Voilà qui est anglais. Nos ouvriers, eux, semblent avoir adopté la devise : « Réclamez toujours l'impossible et ne vous résignez jamais à l'inévitable. »

Cependant, les économistes en conviennent, pour dix syndicats plus ou moins illégalement constitués, qui sont dangereux, qui exercent un vrai despotisme, qu'il est urgent de surveiller et de contenir en appliquant les dispositions légales, il y en a cent conformes à la loi, qui rendent les plus grands services (2). Nous avons en France près de 6000 syndicats : 1818 syndicats patronaux, 2378 syndicats ouvriers et 1800 syndicats agricoles. Les syndicats d'agriculteurs ont eu une brillante carrière depuis la loi de 1884. Si l'on veut savoir à quels besoins ils répondent, il suffira de rappeler qu'ils fournissent, directement ou par les sociétés coopératives auxquelles ils sont affiliés, le fumier, les engrais, les semences de choix et les insecticides. Ils mettent à la portée des ruraux, par l'enseignement mutuel, les élémens de la pratique agricole; ils livrent à peu de frais, parfois gratuitement, l'outillage le plus nouveau et le plus perfectionné. C'est grâce à eux et aux associations coopératives de crédit qu'on a pu reconstituer les vignobles détruits par le phylloxera.

La richesse même et la force des associations de travailleurs finiront par devenir plutôt des garanties de modération. En Angleterre, avant de risquer de perdre leurs réserves, les associations

(1) *Le Trade-Unionisme en Angleterre*, par MM. Paul de Rousiers, de Carbonnel, etc. Un vol. in-12 de la *Bibliothèque du Musée social*. Paris, 1897.

(2) M. G. Picot, *Ibid.*

pèsent avec soin les chances de succès et ne se risquent pas à la légère. Si, en France, les syndicats entraînent aujourd'hui de grands abus, c'est, en partie, qu'ils ne sont pas encore aussi puissamment organisés qu'en Angleterre; leur infériorité numérique fait aussi leur infériorité morale en les livrant aux meneurs, aux jeunes exaltés, aux « avancés. » A mesure qu'ils deviendront plus forts et plus larges, ils verront la minorité violente se noyer dans la masse; les résolutions qui engagent tous les membres d'un même corps d'état seront prises avec plus de réflexion et plus de maturité. En outre, la puissance même de ces associations, par la crainte inspirée aux patrons, dispensera les ouvriers de recourir à la grève. Un économiste, M. Gide, a justement comparé l'armement des travailleurs, paix armée entre le capital et le travail, au développement énorme de l'organisation militaire, qui, en attendant un régime meilleur, maintient entre les peuples une paix internationale, précaire sans doute, mais constituant néanmoins un progrès. Voilà bientôt trente ans qu'il n'y a pas eu de guerre en Europe, tant on craint les désastres universels que déchaînerait une rupture, sur un point quelconque, de cet équilibre si chèrement maintenu. On peut espérer que les syndicats acquerront la sagesse avec la force.

Mais il faut craindre aussi et réfréner les abus de la force; on peut voir un jour se produire une *fédération des syndicats*, un gouvernement dans le gouvernement, sans charges et sans responsabilité, dictant des ordres à huit millions d'ouvriers, de manœuvres et de paysans, arrêtant le travail suivant ses caprices. Les ouvriers comprennent-ils que les membres de cette grande fédération seraient nommés, non pas au suffrage universel, mais par un suffrage à deux ou trois degrés, et le plus souvent par une infime minorité d'électeurs? Croient-ils que les élus auraient la capacité de gouverner au gré de tous les corps d'état? C'est de ce côté que la société doit se défendre. Les lois actuelles sur les syndicats en assurent l'irresponsabilité presque complète, leur permettent de se changer en sociétés secrètes, leur confèrent une existence et une propriété perpétuelle, qui, sous le rapport mobilier, peut être indéfinie. Il y a là des dangers qui appellent l'attention du législateur.

Dans la période inorganique que nous traversons, les grèves

(1) Voir *le Trade-Unionisme, Ibid.*

ont été un moyen de lutte inévitable. Il ne faut pas voir seulement le côté intéressé et violent des grèves, il en faut reconnaître aussi le côté désintéressé. En France surtout, pour une idée politique, pour un simple « principe, » on a vu d'immenses grèves se produire et s'éterniser. Au prix de quels sacrifices ! Et que ne ferait pas, au service d'une meilleure cause, cet esprit d'abnégation?

La loi qui organise la conciliation et l'arbitrage est le complément de la loi sur les syndicats et sur les grèves. La loi sur l'arbitrage n'a cependant pas donné chez nous les résultats qu'on en attendait; non, comme le disent les socialistes, parce que l'arbitrage n'est point obligatoire, mais parce qu'il ne constitue pas, à l'exemple de l'Angleterre, un tribunal permanent, toujours prêt, toujours actif. En outre, l'esprit d'indiscipline, fréquent chez le Français et augmenté encore par une éducation incomplète, fait que tantôt les patrons, tantôt les ouvriers (comme à Carmaux), après avoir demandé des arbitres, refusent de se soumettre à leur décision. Dès lors, à quoi bon l'arbitrage? Il n'en est pas moins certain que, par le progrès de l'esprit public, l'arbitrage deviendra plus fréquent et plus efficace.

Mais les coalitions et les conciliations ne sont que des palliatifs. Sous un tel régime subsiste encore la lutte de tous contre tous, avec un reste de chaos économique. Au travail inorganisé et désordonné doit donc, sous une forme ou sous une autre, succéder l'organisation rationnelle ; au pur individualisme, l'association. M. Otto Gierke (1) et M. Ad. Prins (2) ont parfaitement montré que la corporation du moyen âge, entreprenant de garantir à l'associé tout l'ensemble de sa personnalité, aboutissait à l'absorber et à l'enchaîner. De plus, elle le parquait dans des groupes entre lesquels étaient des démarcations tranchées ; elle arrivait donc à constituer des ordres et des privilèges. Au contraire, l'association actuelle n'absorbe plus la totalité de la personne : elle ne garantit à l'individu qu'un résultat déterminé et particulier; par cela même, « la spécialisation du but entraîne la spécialisation du sacrifice que chacun doit à son groupe. » Le citoyen n'est pas obligé à un choix exclusif; il peut être membre de plusieurs associations à la fois, dont aucune ne confisque ou ne devrait confisquer son indépendance. Même quand les associations réunissent en un seul

(1) *Das deutsche Genossenschaftsrecht.* Berlin, 3 vol.
(2) *L'Organisation de la Liberté.*

ensemble divers objets spéciaux, même quand elles absorbent l'activité matérielle des associés, elles n'absorbent pas leur personnalité juridique, qui n'y est jamais épuisée. Les groupemens modernes, n'enveloppant plus les individualités, mais protégeant les intérêts, peuvent devenir compatibles avec la liberté, à la condition que l'on défende les individus contre tout *compelle intrare*, que la porte de sortie leur reste toujours ouverte et que leurs mises pécuniaires ne demeurent pas absorbées dans la masse sans reprise possible de leur part. La législation a ici beaucoup à organiser.

V

Outre la *vis medicatrix* qui appartient spontanément à la société humaine comme à la nature, l'intervention volontaire des individus et de l'État doit contribuer à diminuer les maux. C'est ce qui a lieu en France. Toutes les institutions charitables de prévoyance et d'épargne se multiplient, et leur fonctionnement se simplifie de jour en jour. Les sociétés de secours mutuels ont dépassé aujourd'hui le nombre de 10 000, comprenant 1 million et demi d'adhérens, possédant 235 millions et servant 32705 pensions de retraite. Les fondations patronales sont devenues innombrables; la plupart des patrons ont compris la nécessité de donner à l'ouvrier, par des caisses de secours et de retraites, par l'éducation, par le plaisir même, plus de satisfaction dans le présent et plus de sécurité dans l'avenir. L'étude de toutes les questions qui intéressent l'ouvrier a été stimulée et facilitée à Paris par la création de l'Office du travail. Lyon a ouvert une « école de la charité, où chaque génération vient puiser des notions précises sur les moyens de faire le bien; » le jeune homme qui, dans l'administration des hospices, a reçu à vingt-cinq ans « l'empreinte du malade et du pauvre, » est prêt à s'enrôler dans une des nombreuses œuvres privées. Ainsi a été fondé le « Dispensaire général, » qui permet chaque année le traitement de 8000 malades à domicile. Ajoutez l'Hospitalité de nuit, toutes les œuvres pour les malades, pour les femmes en couches, les convalescens, les incurables, les enfans, les orphelins, les jeunes gens, les vieillards. La Société d'Enseignement professionnel du Rhône compte plus de 180 cours et plus de 6000 élèves; elle en a reçu plus de 120 000 depuis l'origine; elle a

élevé le « niveau intellectuel et technique » d'une grande partie de la population.

L'Office central des Œuvres charitables a dressé un inventaire des « richesses morales » de notre pays ; il déclare n'avoir jamais vu « une plus prodigieuse création en tous genres. » Du berceau à la tombe, « tout ce que l'homme a pu inventer pour l'homme semble avoir été fondé en notre temps. » Voilà, a-t-on dit, la vraie France, « celle dont le cœur bat, celle que ne montrent pas nos romanciers en quête de plaies morales (1). »

Mais les œuvres de charité et d'assistance ne suffisent pas. Elles ne doivent pas empêcher les œuvres de justice et de solidarité contractuelle, dont les associations et l'État nous offrent les types. Après avoir dit jadis : laissez faire les individus, faut-il aujourd'hui que l'État se borne à dire : laissez faire les associations? Nous ne le croyons pas, et la persistance de beaucoup de misères, malgré tant d'œuvres charitables, ne permet pas de le croire. De nos jours, en France, autant qu'on peut juger par des documens encore incomplets, une population d'environ 10 millions d'adultes paye, en parts presque égales, au chômage et à la mort un tribut annuel de plus de 300 000 têtes ; on doit y ajouter près de 50 000 blessés et 200 000 sexagénaires devenus incapables, soit en tout plus de 350 000 personnes enlevées au travail. Quant au nombre des personnes que les victimes laissent après elles, on l'estime à 350 000, ce qui donne un total de 900 000 personnes, près du dixième du chiffre des adultes. 450 personnes environ sont inscrites comme *mortes de faim*. En présence de cette situation, on ne saurait admettre qu'il n'y ait rien à faire pour l'État et les communes, sinon de laisser les individus, isolés ou associés, se tirer d'embarras comme ils pourront, sauf à proclamer dans l'abstrait cet unique principe : « Tous les Français sont libres et égaux. »

Au reste, depuis vingt-cinq années, le gouvernement n'a pas cessé de faire des réformes en faveur des ouvriers. Par la loi sur la responsabilité en cas d'accidens, la protection de l'État enveloppera la vie entière de l'ouvrier. Au sortir de l'école, la loi sur le travail dans les manufactures reçoit, comme on l'a dit, le débutant entre ses bras. Si c'est un garçon, elle ne le livre à lui-même et aux chefs d'industrie qu'à partir de dix-huit ans ; si c'est

(1) M. Georges Picot, *Sommes-nous en décadence?*

une jeune fille, la loi la protège toute sa vie. D'après la loi de 1841, les enfans ne peuvent pas travailler dans les manufactures avant l'âge de huit ans; d'après celle de 1874, avant l'âge de douze ans; enfin, d'après celle de 1892, avant l'âge de treize ans. Et la durée du travail est sans cesse abrégée. La loi protège les enfans ambulans, surveille les enfans du premier âge, les enfans moralement abandonnés; la loi établit l'inspection du travail et le contrôle des établissemens insalubres. Elle supprime les livrets d'ouvrier, elle crée le Conseil supérieur du travail, ainsi que le Conseil supérieur d'hygiène. Elle crée la caisse d'épargne postale; elle règle l'arbitrage, s'occupe des logemens ouvriers et des habitations à bon marché; elle protège le salaire contre la saisie; elle s'occupe du maximum du prix des denrées, etc. Le contrat de louage des services a été modifié par la loi du 27 décembre 1890 au bénéfice des ouvriers. Enfin, et surtout, la loi a permis aux travailleurs de chercher dans l'association le moyen de lutter à armes égales contre l'entrepreneur. Si l'association était assez généralisée pour assurer l'égalité entre l'entrepreneur et l'ouvrier dans le contrat de travail, l'intervention des pouvoirs publics serait inutile, et la solution du problème se trouverait tout entière dans la libre action des syndicats ouvriers. Mais il est loin d'en être ainsi. Le développement de l'association est une œuvre lente par elle-même, rendue plus lente encore par les obstacles qu'on lui oppose. En Angleterre même, il y a seulement deux millions d'unionistes sur cinq millions de travailleurs. L'intervention du législateur doit donc suppléer à l'insuffisance de l'action individuelle et de l'action collective, quand il s'agit d'assurer la conservation et le développement du bien le plus précieux d'un peuple, sa force de travail. Au reste, cette intervention du législateur, nécessairement prudente et progressive, toujours fondée sur la connaissance exacte des faits, n'a jamais entravé le développement des unions professionnelles; elle les a, au contraire, fortifiées. L'exemple de la société des brodeurs de Saint-Gall confirme cette thèse, car, sans la législation suisse, dont cette société n'a fait que généraliser par contrat l'application complète, elle n'eût jamais atteint la même puissance ni la même efficacité.

Nous croyons que la perfection serait « la liberté organisée pour tous, » c'est-à-dire des organisations libres et reconnues, comme en Angleterre, mais étendant l'assurance à la masse, comme en Allemagne. Et nous pensons que l'État, en France,

ne saurait se désintéresser de la question; qu'il y a une synthèse à chercher des deux systèmes; que, par exemple, ce ne serait pas une contradiction de rendre obligatoire l'entrée dans une des associations libres reconnues par l'État. Supposez, par pure hypothèse, qu'on dût un jour rendre obligatoire l'assurance contre l'incendie; il ne s'ensuivrait pas que l'État dût être lui-même compagnie d'assurances. En tout cas, M. Prins a raison de le dire, le difficile problème du groupement des hommes est aussi important que celui de la répartition des richesses, et il y a une connexité intime entre ces deux ordres d'idées; si donc nous voulons nous prémunir à la fois « contre l'atomisation et contre l'absolutisme, » nous devons rechercher le meilleur groupement possible des forces sociales et, en repoussant la tyrannie de l'État sans exclure le concours de l'État, multiplier les associations douées d'une personnalité collective et d'une vie organique. « Il ne suffit pas de ne point leur apporter d'entraves; nous devons les encourager, les protéger et les reconnaître légalement (1). »

En résumé, on peut conclure qu'un progrès social s'est déjà accompli et tend à s'accélérer en France : diffusion de la richesse dans le peuple et répartition plus égale de la propriété. C'est là, pour notre pays, au milieu de tant de misères qui frappent davantage les yeux, une condition fondamentale de stabilité, de moralité et de bien-être. Autant les déplacemens soudains de richesse sont dangereux pour la moralité nationale, autant la montée progressive de l'aisance la favorise. Si les effets moraux d'une meilleure répartition de la propriété ne se montrent pas encore chez nous, c'est que le phénomène est de date récente, que les inconvéniens du déplacement des richesses balancent encore les avantages, et que, par le retard de l'éducation morale sur l'instruction scientifique, les besoins se sont accrus plus vite que les moyens de les satisfaire. Tant il est vrai que la question sociale est aussi une question morale. D'une part, les riches sans culture morale ont toujours plus de puissance pour le vice que pour la vertu; d'autre part, les hauts salaires accordés à des ouvriers *incultes* font souvent plus de mal que de bien; car ils n'ont alors d'autres résultats « que de développer le chômage et l'alcoolisme (2). » D'après une enquête de M. Adolphe Schulze, les ou-

(1) M. Prins, *l'Organisation de la liberte.*
(2) *Ibid.*

vriers de la Saxe reçoivent un salaire moyen de 6 fr. 50 par jour; mais ils n'ont pas de vie de famille, leur intérieur est sordide et repoussant; ils vont s'étourdir au cabaret, et sont profondément aigris. En Silésie, au contraire, où le salaire est inférieur de moitié, le mineur connaît le confort et l'influence bienfaisante du milieu social; il est heureux. Le bonheur n'est donc pas simplement « une question d'estomac. » Le cerveau et le cœur y ont le principal rôle. Cette vérité s'applique aux capitalistes comme aux travailleurs. La rapidité même avec laquelle naissent certaines fortunes capitalistes peut devenir pour elles une cause de ruine. Les hommes qui les ont édifiées n'ont pas eu le temps d'acquérir la culture morale indispensable à la conservation de leur patrimoine et ils n'ont pas donné à leurs enfans la forte éducation qui seule rend l'homme capable d'exercer la puissance. Les fortunes si rapidement formées, où on ne voit « qu'une faculté illimitée de jouissances, » s'écroulent rapidement. Le nombre de ceux qui ne travaillent pas diminue; ils sont condamnés à disparaître. « La grandeur de notre époque, c'est que la puissance de l'argent n'est qu'apparente. L'argent, *à lui seul*, ne crée rien (1). »

La civilisation d'autrefois était fondée sur la conquête des hommes; celle d'aujourd'hui l'est sur la conquête de la nature. La première était l'application de la force; la seconde est l'application de la science : or celle-ci, nous l'avons vu, en rendant la production de plus en plus abondante, tend à l'émancipation finale du travailleur (2). La civilisation ancienne avait pour résultat la concentration des revenus; la civilisation scientifique, après avoir, dans notre siècle de transition, aidé d'abord à une concentration analogue dont bien des effets subsistent encore, travaille, pour l'avenir, à la dispersion indéfinie des revenus entre les personnes et à leur union dans les associations.

Les ouvriers disent : — Nous possédions jadis deux choses : notre outil, notre foyer. L'outil est passé aux mains de ceux qui ont assez de capitaux pour acheter les machines, c'est-à-dire des outils collectifs; le foyer, nous ne l'avons plus guère, forcés que nous sommes ou de vivre à l'atelier ou d'émigrer de ville en ville pour trouver du travail. — On vient de voir ce qu'il y a de juste en ces plaintes. Mais le foyer peut être rendu à l'ouvrier in-

(1) M. Prins, *l'Organisation de la liberté.*

(2) C'est ce qu'a bien montré M. Paul Leroy-Beaulieu dans son *Traité d'economie politique.*

dividuellement par la propriété privée, fruit de son épargne propre ; l'outil peut lui être rendu collectivement par les associations ouvrières, parce que l'instrument de travail fait partie désormais d'un outillage accessible aux seules ressources des associations. Il est donc clair que le progrès doit être double : d'une part, il doit individualiser de plus en plus le foyer et tout ce qui s'y rattache ; d'autre part, il doit socialiser, dans une certaine mesure, l'instrument de travail. Et ces deux progrès s'appellent mutuellement, loin de se contredire comme on le croit d'ordinaire.

Il faut donc que l'organisation des syndicats devienne enfin une école des intelligences et des caractères ; que les habitudes de prévoyance, ainsi que celles de soumission à des règles librement consenties, en un mot que les mœurs et la pratique de la solidarité rendent les travailleurs mûrs pour une forme supérieure d'organisation du travail. Celle-ci sera, selon nous, une organisation dans laquelle le capital, l'outillage et la direction intelligente de l'entreprise, ainsi que les bénéfices légitimes qu'elle procure, appartiendront aux travailleurs associés et, en conséquence, se distribueront entre eux proportionnellement aux mérites de chacun.

Ainsi, sans révolution et sans violence, se prépare une société où il y aura plus de justice. La vraie loi sociologique n'est pas la lutte des classes, phénomène transitoire ; c'est leur union progressive par la fusion croissante du capital et du travail. Les progrès de l'association et de l'organisation inquiétaient Renan : « Les valeurs morales baissent, disait-il, le sacrifice disparaît presque ; on voit venir le jour où tout sera syndiqué, où l'égoïsme organisé remplacera l'amour et le dévouement. » Mais est-il sûr que, si l'amour et le dévouement disparaissent, ce sera parce que l'esprit de solidarité et d'association aura augmenté? La mise en commun des efforts et leur organisation savante supprimera-t-elle l'effort lui-même, avec son mérite et son désintéressement? Si l'excès d'association peut nuire à l'initiative personnelle, l'excès d'individualisme ne favorise-t-il pas l'égoïsme? Toutes ces appréciations vagues n'ont rien de probant, et nous pensons que, s'il y a aujourd'hui trop d'égoïsme sur bien des points, il se produit aussi, sur d'autres points, un développement supérieur de la solidarité et de la fraternité, où la France aura l'honneur d'avoir placé ses espérances.

ALFRED FOUILLÉE.

LES COMMERÇANS CHINOIS

ET LES CORPORATIONS

Le commerce a en Chine une place importante, beaucoup d'Européens diraient que c'est la première place, et à cette assertion ils ajouteraient l'éloge de la droiture, de la solidité des grandes maisons chinoises. Mais qui sont les commerçans? comment sont constituées ces maisons? quel rôle joue la classe commerçante dans la nation et dans l'État? c'est ce que l'on sait moins, et c'est ce que je me propose de rechercher.

I

Dans une rue de Péking, les marchands frappent l'oreille et attirent l'œil de tous côtés. A chaque pas, on rencontre des hommes ou de jeunes garçons portant un éventaire chargé des friandises populaires, petits gâteaux au riz ou grains de pastèques, patates chaudes en hiver, *soan mei thang* (1) en été; le barbier fait retentir ses plats de cuivre, un autre agite son tambourin à grelots; puis, ce sont les appels des porteurs d'eau, des coulies qui charrient les paniers d'huile sur des brouettes. Aux places fréquentées, sur les boulevards et aux portes de la ville, le tumulte est étourdissant et la foule difficile à fendre. Aux marchands ambulans, il faut joindre les fiacres qui stationnent, les diseurs d'histoires, les faiseurs de tours, dont la voix retentit au milieu d'un cercle de badauds, les marchands de vieilles hardes qui

(1) Sirop de prunes glacé.

étalent leur fonds sordide sur une natte grossière, les restaurateurs en plein vent qui débitent leurs fritures et leurs vermicelles; il y faudrait ajouter mille autres métiers forains, et tout un grouillement de foule, dont nos boulevards à Noël peuvent donner l'idée.

Ce ne sont là que les infiniment petits du commerce et, en Chine comme en Europe, ces métiers de la rue montrent la moindre partie du développement économique. Toutefois il est plus juste de comparer la Chine aux pays voisins qu'à l'Occident : or, loin d'être un trait général des sociétés d'Extrême Orient, l'importance du commerce est un caractère spécial à la Chine. Seoul, qui a copié de si près les capitales chinoises, a aussi ses éventaires portatifs, ses étalages en plein vent: mais la boutique n'y existe guère que sous cette forme, c'est une cahute faite de matériaux mal joints, une galerie de bois placée devant la maison, empiétant sur la rue. La boutique vraiment japonaise ne vaut pas mieux, la propreté à part, que la boutique coréenne : c'est toujours une simple annexe au logement, parfois une maison privée à peine aménagée pour cette nouvelle destination. Quant au magasin vaste et bien construit, approprié aux affaires et signalé au public par une enseigne bien visible, il n'est ni coréen, ni japonais d'ancien style. En Corée comme dans le Japon féodal, le marchand est un homme de classe inférieure, taillable à merci, ne pouvant demeurer qu'à distance respectueuse du château seigneurial; l'état social trouve son expression dans le mode de construction, dans l'aspect de la ville. En Chine, au contraire, loin de se cacher, le commerce s'étale; quelques pas dans une rue montrent une suite continue de devantures et de comptoirs, et cette place en vue qu'ils occupent aujourd'hui, il semble que les marchands l'aient depuis longtemps; quelques siècles avant notre ère, le marché où se réunissent et où habitent les commerçans, est, d'après les rites, une partie essentielle de la capitale, au même titre que l'autel des dieux protecteurs, le temple des ancêtres et le palais du roi : culte, monarchie et commerce étaient dès lors les trois termes où se résumait la vie urbaine. Aujourd'hui, les boutiques se montrent plus que les yamens et que les bonzeries. Elles sont signalées par des enseignes voyantes, il en est d'horizontales au-dessus de la porte, de verticales suspendues aux deux bouts de la devanture ou dressées sur des piédestaux de pierre; elles sont habituellement en bois, fond rouge ou fond d'or, avec

le nom du magasin en grands caractères laqués noirs; il en est de parlantes, des bottes or et noir pour les bottiers, des ligatures de sapèques pour les banques, des panaches rouges pour les chapeliers. Certaines devantures servent tout entières d'enseignes; celles des grands magasins de thé sont en bois sculpté, ajouré, une dentelle d'or représentant quelque montagne célèbre où des génies cueillent les pousses parfumées et dégustent aux sons de la musique le délicieux breuvage. Les restaurans ont souvent sur la rue leur cuisine large ouverte, enseigne odorante et appétissante; il faut la traverser pour arriver aux salles. Il est des enseignes qui se font discrètes : tel grand marchand d'antiquités a ses magasins dans une maison d'apparence bourgeoise, s'ouvrant sur la rue par une porte de dimensions et de forme ordinaires, en bois uni rehaussé d'or, de rouge, de vert; si vous entrez, vous ne trouvez pas une boutique, mais des salons meublés de confortables fauteuils, ornés de jades, de cloisonnés, de porcelaines que l'on vous montre avec complaisance, et que l'on vous cède pour un bon prix avec la plus grande politesse. Enfin beaucoup de magasins ne sont fermés que par des châssis en bois garnis de papier, ou s'ouvrent en plein, séparés de la rue par un simple comptoir où s'accoude le commis.

Si l'enseigne variée et brillante est de nature à attirer les chalands, l'étalage à la devanture est négligé et n'offre rien de comparable à nos rues parisiennes. Le marchand chinois veut qu'on sache son existence, il ne dédaigne pas de montrer son capital dans les dorures et les ornemens de son enseigne, il se rappelle au public par des affiches grandiloquentes, mais il désire beaucoup moins exposer sa marchandise, la faner au soleil, la livrer aux regards des imitateurs et des mendians. Aussi l'aspect intérieur est-il bien moins engageant que l'enseigne; d'habitude la façade est étroite, le terrain s'étend en profondeur, de sorte qu'un plus grand nombre de boutiques donnent sur la rue; la construction à étages, qui ménagerait le terrain, n'est pas usitée, les croyances populaires s'opposant à ce qu'on mette plus d'un étage au-dessus du rez-de-chaussée.

Le magasin comprend donc quatre ou cinq pièces médiocrement éclairées, de forme rectangulaire, mais situées irrégulièrement les unes derrière les autres, réunies et séparées par des cours et des passages. De pareilles constructions seraient peu propres à l'habitation; le Chinois, auquel il faut sa maison bien

close, avec sa cour et son grand arbre, avec la pièce principale orientée au sud, ne s'y sentirait pas à l'aise. Aussi ces constructions n'ont-elles d'autre destination que le commerce; rien n'y est fait pour le plaisir des yeux, dallage simple, murs tendus de papier commun, comptoirs et rayons de bois brunis par l'usage; le mobilier se compose de tables carrées en bois verni rouge, de fauteuils droits à gauche et à droite des tables, de tabourets carrés; quelques coussins, des théières et des tasses, des *pi thong* pour les pinceaux, des abaques complètent l'assortiment. Tout est propre, mais usé, noirci et poli de vétusté; même chez les plus riches marchands de soie ou de thé règne une simplicité qui, à nos yeux, touche à la pauvreté. Les marchandises sont soigneusement empaquetées par crainte de la poussière, le grand fléau du nord; lorsque le commis aveint un article, il époussette soigneusement le paquet avant de l'ouvrir. Tous les paquets sont rangés sur les rayons ou dans des coffres, munis d'étiquettes annonçant les articles et leur prix, étiquettes qui sont écrites en signes abrégés, connus des seuls marchands et variant d'un commerce à un autre: grâce à ce bon ordre, le commis trouve toujours sans tarder l'objet qu'on lui demande. N'oublions pas de noter dans un coin une petite niche, au fond de laquelle est collée l'image du dieu de la richesse ou de tout autre patron céleste; matin et soir, on s'incline et on lui offre une allumette d'encens; les jours de fête, on lui sert un repas plus copieux.

C'est dans ce magasin qu'évoluent les commis, assez nombreux; dans une boutique de moyenne importance, il est rare d'en trouver moins d'une demi-douzaine. Ils sont tous semblables; entre les patrons, commis, courtiers, apprentis, porteurs, l'œil a peine à saisir une différence; même similitude d'une boutique à la voisine, d'un commerce à un autre. Il n'y a pas de livrée comme celle des commissionnaires de nos grands magasins ou comme le costume spécial de plusieurs corporations japonaises. Le Chinois, en effet, ne connaît d'autre costume distinctif que l'uniforme officiel; le mandarin dans la vie privée, le laboureur ou l'artisan endimanchés, le marchand, le domestique ont toujours vêtemens de même coupe, de couleurs analogues, seule la qualité des étoffes est différente; chez les marchands ordinaires, chez les gens de moyenne aisance, c'est toujours la longue robe de toile bleue, parfois presque noire, parfois blanche ou grise en été; par-dessus, on porte le *khan kiai eul*, sorte de caraco sans

manches, et enfin une pèlerine, le *ma koa eul*, que l'on met surtout en tenue de cérémonie ou pour sortir en hiver; la petite calotte de satin noir à bouton rouge complète l'habillement, sauf pendant les chaleurs de l'été. L'uniformité du costume correspond à celle de la société, où il n'y a pas de castes et à peine de classes.

Les manières et le langage ne sont pas moins unis; patrons et commis, commis entre eux s'abordent avec ces inclinaisons peu accentuées, ces saluts de mains de la politesse quotidienne; ils se parlent dans ce style semi-familier, semi-respectueux, habituel à toutes les conversations entre amis ou entre gens se connaissant à peine, pourvu que des relations rituelles ne soient pas en jeu, des rapports hiérarchiques pas en question. Pas de génuflexions, pas de ces formules d'une humilité excessive qui donnent l'idée du servage ou de la servilité. A l'égard de l'acheteur, on use de la même politesse moyenne; encore, ici, faut-il faire quelques distinctions. L'acheteur sans importance, qui vient en passant, est traité poliment, mais sans prévenance; on le reçoit dans la première pièce, on le sert et on l'expédie. Pour le client habituel, pour le personnage de marque, on use de déférence; on l'introduit dans une des salles du fond, on le fait asseoir à la place d'honneur auprès d'une table, on lui sert du thé, on lui apporte du feu pour sa pipe; un ou deux des premiers commis causent avec lui et n'oublient pas de débuter par ces formules d'urbanité qui sont dues même à un inférieur à qui l'on veut témoigner quelque estime; ils s'informent de ses ordres et s'empressent de faire apporter ce qu'il désire; ils deviennent prévenans, lui montrent les nouveautés ou les raretés que l'on a en magasin; ils font l'article, ce qu'ils dédaignent avec l'acheteur de passage. Lorsque le *ta jen* (1) s'en va, on le reconduit jusqu'à sa chaise, comme un homme bien élevé reconduit un visiteur, et on lui adresse les formules d'adieu qui conviennent à son rang, avec cette parfaite courtoisie, parfois un peu humble, où celui qui parle n'oublie cependant jamais qu'il est un homme et de même espèce que son interlocuteur.

Ces patrons et ces commis, d'extérieur si semblable, sont unis par la communauté de la vie, Il est de règle que tous soient nourris par la maison; à cet effet, toute maison de commerce a

(1) Grand homme, titre d'un haut personnage officiel, Excellence.

un cuisinier qui prépare les repas communs et sert, deux fois par jour, les vermicelles et macaroni, les choux salés, la volaille ou le porc, qui forment le fond de la nourriture pour la classe moyenne dans le Nord. Chacun mange sur le coin d'une table, sur un comptoir, là où il se trouve, l'usage d'une pièce spéciale comme salle à manger étant inconnu en Extrême Orient.

La plupart des commis couchent aussi dans le magasin ; le lit chinois, en effet, se compose d'un oreiller et de quelques couvertures, le tout facile à empaqueter et à transporter ; le jour, tout cela se met dans un coin ; le soir venu, chacun déroule son couchage et l'étend où bon lui semble. Les gens mariés retournent rarement chez eux, leur habitation étant souvent située dans un quartier éloigné ou en province. Les chefs de la maison partagent habituellement la vie de leurs inférieurs ; comme le commerce chinois n'emploie pas de femmes, bien des difficultés sont par là supprimées pour la vie et le logement. Ouvertes à quatre ou cinq heures du matin en été, les boutiques ont leur moment d'animation avant dix heures ; les affaires reprennent pour quelques heures quand la chaleur du jour est passée ; elles cessent en toute saison avec le coucher du soleil. Si le Chinois n'est pas noctambule, sans doute à cause de l'éclairage défectueux, les boutiquiers, comme le peuple de Péking, aiment, pendant les soirs d'été, à chercher un peu de fraîcheur sur le seuil des maisons. La rue est étroite, de rares piétons circulent ; on cause entre voisins, on conte des histoires, on se délecte à fumer la pipe, à jouer du *hou khin* ou du *san sien* (1). Cette oisiveté pleine de bonhomie, après la journée accablante, rapproche patrons et commis ; c'est là que la simplicité de manières qui règne dans la classe commerçante apparaît peut-être le mieux. En hiver, la boutique ouvre plus tard, les affaires importantes se traitent de préférence le matin, mais le flot des visiteurs est pressé surtout aux heures que le soleil attiédit. La veillée est vite terminée, car on ne se soucie pas d'user de la graisse d'éclairage et du combustible ; la vie chinoise, plus naturelle que la nôtre, suit d'assez près le cours du soleil.

(1) Sortes de violon et de guitare.

II

Il nous faut maintenant entrer dans ce monde des commis, dont nous avons vu en gros l'existence quotidienne. C'est vers dix ou douze ans qu'un père amène à la boutique un jeune garçon pour en faire un apprenti. A cet âge l'enfant sait écrire, il connaît la plupart des caractères des Quatre Livres et des petits traités élémentaires, sans guère en savoir le sens ; il sait des phrases apprises par cœur et retenues au hasard, il n'ignore pas pratiquement les principes de morale, respect des supérieurs, observation des rites, qui sont la base de la société chinoise ; mais il n'a aucune notion de religion (cela ne s'enseigne qu'aux bonzes et aux *tao chi*), ni de morale théorique ou d'histoire (c'est affaire aux lettrés), ni de droit usuel (cela concerne les clercs des yamens), ni de géographie (personne ne s'en inquiète), ni même de calcul, ce qui est plus étonnant. Il est vrai que le jeune apprenti va s'habituer à manier l'abaque et qu'il le fera avec dextérité. Mais, en somme, c'est une âme neuve, que le milieu seul va former complètement. L'influence de la famille disparaît, en effet, le jour où commence l'apprentissage ; il n'est pas d'usage que le père, s'il est lui-même un marchand, garde son fils dans sa boutique, peut-être par souvenir du précepte classique qui défend au père d'instruire lui-même son fils, plus probablement parce que le fils du patron, trop bien traité, n'apprendrait rien et serait au milieu des autres apprentis, dans une situation à part, blessante pour l'instinct d'égalité si vif chez les Chinois de toute condition : le Chinois sent le besoin d'une supériorité hiérarchique bien définie, il supporte difficilement la faveur même motivée que l'on témoigne à un égal. Un marchand place donc son fils dans une maison avec laquelle il est en relations, faisant le même commerce ou un commerce différent. Si l'on voit souvent une maison transmise de père en fils, il n'est pas exceptionnel qu'elle sorte bientôt de la famille qui l'a fondée ; l'hérédité des métiers, pour être fréquente, n'est cependant pas de règle ; non seulement le fils adopte une autre branche de négoce que le père, mais souvent un fils de marchand devient artisan, ou réciproquement. La distinction du négoce et de la fabrication, qui a peut-être constitué deux castes dans la Chine antique, n'est plus aujourd'hui pour chaque homme qu'un fait personnel et transitoire ; il ne

subsiste aucune barrière entre artisans et marchands, et à peine davantage entre ces deux classes, que le langage tient encore pour inférieures, et les cultivateurs, la seconde caste de jadis. Sans doute, la placidité naturelle aux paysans chinois, les durs travaux qui les écrasent, leur enlèvent souvent le désir et le moyen de changer de condition ; mais le petit commerce de colportage se fait en Chine avec un si mince capital que bien des gens, paysans un jour, coulies au port ouvert l'hiver pendant le chômage, achètent ensuite un éventaire, des paniers, quelques marchandises tout naturellement et sans y penser. Très souvent une famille de cultivateurs aisés envoie un ou deux de ses fils à la ville voisine en apprentissage. De même, les clercs de yamen, classe intermédiaire entre les mandarins et le peuple, copistes, secrétaires, garçons de bureau, sont journellement en rapports d'affaires avec les commerçans et font volontiers apprendre le commerce à quelques-uns de leurs enfans. Seuls les fils de fonctionnaires seraient difficiles à trouver dans les boutiques; c'est que l'éducation littéraire, purement phraséologique, les rend impropres au maniement des affaires, bien plus à toute sorte de vie pratique; d'ailleurs le lettré (et est lettré quiconque a été candidat aux examens ou a seulement étudié pour se présenter) doit mépriser l'argent ; on cite dans l'antiquité chinoise, aussi bien qu'en Corée, de beaux traits de désintéressement; je doute que les lettrés d'aujourd'hui soient unanimes dans le mépris du vil métal, ils ont du moins conservé le dédain du commerce et le tiennent pour une occupation dégradante. Mais c'est là une opinion mondaine (si je puis employer ce mot en parlant de la Chine, où la société mondaine n'existe pas) ; la loi, la coutume même sont plus équitables ; il n'est pas de promotion où le fils de quelque marchand ne soit reçu bachelier pour la valeur de ses compositions; si parfois les lettrés de race lui font sentir son infériorité originelle, comme les journaux en relataient récemment un exemple à *'An lou fou* (*Hou pei*), le fait est rare et on le remarque. La classe commerçante, par ses origines et par ses issues, touche donc à toutes les classes de la société et communique librement avec elles, elle n'est plus une caste, et depuis longtemps; ce qui distingue les hommes en Chine, c'est le genre de vie, le métier, la fortune, ce n'est pas la naissance.

Le jeune apprenti, présenté par son père ou par des répondans, est désormais dans la main du patron. Pendant ses trois

ans d'apprentissage, habillé par sa famille qu'il voit rarement, il vit dans la boutique, y est nourri et y couche; le patron doit le soigner s'il tombe malade, mais il a toute autorité sur lui, une autorité paternelle, avec presque autant d'étendue que celle même du père chinois : il le châtie, il n'est pas inquiété si, pour désobéissance ou manque de respect, il le frappe violemment et le tue. Aussi voit-on parfois se noyer de jeunes apprentis trop paresseux ou vraiment trop maltraités. A cette discipline purement commerciale, à cette vie sevrée de tout autre intérêt, le jeune homme gagne une tournure d'esprit, reçoit une marque toute spéciale, et c'est là ce qui contribue le plus à faire des marchands une classe stable, ayant ses tendances à part. Lorsque l'apprenti, au bout des trois ans, est reconnu capable, le père apporte un cadeau d'une valeur appropriée à ses moyens, le jeune homme se prosterne devant le patron et lui exprime ses remerciemens; la cérémonie se termine par un banquet offert par l'apprenti et où l'on convie quelques commerçans amis, quelques gens du métier : il est rare qu'une circonstance solennelle ne soit pas accompagnée de réjouissances culinaires. Dès lors, le jeune homme est libre de travailler où et comme il l'entend; mais il n'est jamais délié de ses obligations envers son ancien patron : il doit lui marquer sa reconnaissance par des visites, par des cadeaux aux époques rituelles de l'année, il doit l'aider même de sa bourse, le soigner, assister à ses funérailles.

Désormais le nouveau compagnon s'engage librement, moyennant salaire, là où il trouve de l'emploi, chez son ancien patron ou chez un autre ou dans une autre ville. Selon qu'il a d'intelligence et de chance, il restera toute sa vie dans cette position subalterne ou il s'élevera plus haut. Le chef des commis, celui qui commande dans la boutique, porte le nom de *tchang koei ti*, à peu près équivalent à caissier; c'est lui, en effet, qui détient l'argent, comme fait le patron dans les petites maisons de commerce françaises. Le *tchang koei ti* est souvent patron, c'est-à-dire qu'il fait les affaires avec son capital et qu'il les dirige en personne. Mais un homme qui, ayant été longtemps commis, a des connaissances techniques et de l'habileté, trouve facilement un bailleur de fonds qui lui confie de l'argent à faire valoir; il ne s'agit pas d'un prêt, mais d'une association où chacun a sa part des risques et des bénéfices. Celui qui fournit le capital s'appelle le maître, *tong kia;* celui qui, donnant son travail et son expérience, est seul à diriger

l'affaire, s'appelle encore *tchang koei ti;* pour nous il n'est plus un patron, mais un gérant; chaque année, à la douzième lune, après les comptes et inventaires annuels qui résument les comptes mensuels, le bénéfice qui ressort est partagé entre le maître et le gérant. Outre ces deux cas simples, il s'en trouve naturellement de plus compliqués, combinaisons des premiers; plusieurs capitalistes peuvent fournir les fonds, plusieurs gérans diriger la maison de concert; un ou plusieurs des gérans peuvent concourir à former le capital. Mais toujours ceux qui ne sont que bailleurs de fonds s'abstiennent de s'immiscer dans la direction de la maison qui incombe aux seuls gérans; et toujours, à la fin de l'année, les bénéfices sont répartis en raison des capitaux et des services, suivant une proportion fixée par l'acte d'association.

Les bailleurs de fonds ne sont pas des commerçans. Cette distinction n'a, du reste, pas d'importance juridique en Chine, où il n'existe pas de droit spécialement commercial; elle n'a d'intérêt que pour la constitution de la classe commerçante : un mandarin, qui croirait déroger en faisant du négoce, ne fait pas difficulté de fournir des capitaux à des affaires commerciales, pourvu qu'il en puisse tirer des bénéfices. Les gérans, au contraire, devant être hommes d'expérience, sont toujours des hommes de boutique, qui ont été successivement apprentis et commis; entre le chef de la maison et le dernier venu des apprentis, il y a une différence de rang hiérarchique, mais pas de condition sociale. L'aristocratie des gérans sort, par la sélection du mérite, des rangs inférieurs de la population marchande; elle ne lui est pas étrangère, elle a même éducation, mêmes habitudes, même langage, même costume. La communauté du culte rendu à l'esprit protecteur de la boutique par les chefs et par les subalternes, les banquets semi-rituels, tout au moins de signification, que tous partagent plusieurs fois dans l'année, les étrennes qui sont données, sont autant d'expressions du lien d'union, bien plus fort qu'un simple contrat. L'autorité des uns sur les autres est toujours tempérée par cette bonhomie, cette simplicité patriarcale qui règne partout en Chine entre gens de même classe, par cette modération des manières due à la pratique invétérée des rites, par ce souci de maintenir l'égalité entre gens de même rang qui n'est pas tant inné au supérieur que bien plutôt imposé par un vif sentiment de justice de la part des inférieurs. Ainsi mitigée, l'autorité des chefs n'en est pas moins très grande : j'ai

dit que sur les apprentis, elle remplace et elle égale presque l'autorité paternelle. Elle est moindre à l'égard des commis, qui sont engagés librement, habituellement pour une année, de douzième lune en douzième lune; elle est cependant réelle, car l'obligation du respect, de l'obéissance de l'inférieur au supérieur est, dans toutes les relations sociales, admise avec une force inconnue en Europe.

Sauf le cas de violences graves, de vol, il n'est d'ailleurs pas d'autorité qui s'interpose entre patrons et commis; la corporation des patrons n'intervient pas dans les questions de personnel purement intérieures, propres à chaque maison; les commis ne forment pas d'association, n'ont pas de lien entre eux; les rapports sont bien plus étroits entre un commis et son patron qu'entre les employés de deux maisons différentes. Toutefois le besoin d'égalité réelle entre gens de même classe et de même rang, le droit que chacun s'arroge de surveiller ce qui se passe chez le voisin, expression d'un profond sentiment de solidarité, empêchent dans une même ville les inégalités flagrantes de traitement et de salaire, sauf celles qui sont sanctionnées par un usage établi.

La stabilité de la classe marchande maintenue par son unité de formation et par le sentiment hiérarchique qui y domine, la longue durée des circonstances économiques et des conditions sociales, qui n'ont pas changé sensiblement depuis le commencement du XVIe siècle jusqu'au milieu du XIXe, ont permis à un grand nombre de maisons d'atteindre une longévité remarquable. On en cite, à Péking, qui ont survécu au bouleversement, passager d'ailleurs, qui a accompagné la chute des Ming et l'avènement de la dynastie mantchoue (1644) : de ce nombre est le *Lou pi kiu*, situé dans la ville chinoise, à l'est et à peu de distance de *Tshien men* (1), et dont l'enseigne est due à un calligraphe célèbre du XVIe siècle; cette maison est encore renommée pour les vins de riz et les friandises qu'elle importe du sud. Un beaucoup plus grand nombre datent du XVIIe et du XVIIIe siècle : ainsi les magasins de thé de la famille *Fang*, du *'An hoei;* le *Oen mei tchai*, faisant commerce d'horlogerie, très florissant avant l'ouverture des ports et qui appartient toujours à la famille chrétienne *Yang;* ainsi le *Phi tsan kong*, magasin de pilules de la famille *Phi*, qui existe depuis plus de deux cents ans, le *Nei hing long* de la famille

(1) Principale porte faisant communiquer la ville tartare et la ville chinoise.

Sou, où tous les grands personnages, y compris l'Empereur, achetaient leurs bottes au XVIIIe siècle et qui, il y a peu d'années, occupait encore plus de cent employés; ainsi, enfin, les quatre grandes banques, *Heng ho*, *Heng li*, *Heng yuen*, *Heng hing*, les plus importantes de la capitale, fondées dans l'ère *Khang hi* (1663-1722) par un nommé *Fang* de Ning po. Péking n'a d'ailleurs pas la spécialité de ces vieilles et solides maisons, il s'en trouve dans chaque ville importante, comme le *Fan yong ho*, magasin de soieries à Thien tsin : comme le *Tchhen ho tshi*, pharmacie des *Tchhen* à Canton. La plupart de ces maisons portent le nom de la famille qui en est propriétaire : c'est, en effet, qu'elles se transmettent de père en fils, que les gendres y sont souvent associés à la direction et qu'elles ne sortent pas de la lignée du fondateur. De pareils exemples de stabilité sont à coup sûr rares en Europe, où les fortunes se font et se défont plus vite, et où peu de gens restent dans la condition paternelle; il existe ainsi une aristocratie de commerçans peu nombreux, qui joignent la fortune à la pratique héréditaire des affaires, et dont les fils sont souvent entrés dans la carrière officielle; cette aristocratie est importante, surtout par son expérience commerciale, par ses traditions d'honorabilité, par l'influence d'exemple et de richesse qu'elle exerce sur tout le commerce chinois. L'organisation de pareilles maisons ne diffère pas de celle des maisons plus récentes; les apprentis, les commis y sont dans la même situation, triés avec plus de soin, ils n'y sont que mieux traités et souvent ils y passent toute leur vie, arrivent à être associés, après avoir été hommes de confiance du père, deviennent conseillers du fils et assurent la perpétuité des traditions.

III

Ce n'est pas seulement aux conditions générales de la société ou à celles qui sont propres à la classe commerçante que tient la durée remarquable d'un aussi grand nombre de maisons; leur stabilité, leur bon renom ont aussi pour cause l'organisation spéciale qui les réunit par groupes. Il est habituel, en effet, que toutes les maisons ayant une même spécialité forment une association que j'appellerai corporation; je me réserve d'indiquer quelques exceptions à cette règle. Les corporations, qui paraissent dater d'au moins trois siècles, sont difficiles à étudier; diverses de type, formées par les intéressés seuls, sans que l'État ait eu ni à leur

donner des règles ni peut-être à les autoriser, elles existent par la force de la coutume, et vivent conformément à leur traditions, bien que quelques-unes aient, m'a-t-on dit, des règlemens écrits et peut-être des archives; elles trouvent inutile de communiquer les uns ou les autres au public. Celui qui est curieux de se faire une idée de ces corps est donc réduit à démêler leurs principes parmi les exemples de leur action qui parviennent, en petit nombre, à sa connaissance; sans ignorer ce qu'un semblable procédé a d'insuffisant, je dois donc me borner à donner des exemples et à en tirer des conclusions, forcément un peu vagues et un peu générales.

La corporation fixe pour chaque denrée le prix minimum de vente et veille par des agens secrets à ce qu'aucun magasin ne se contente d'un prix plus bas; elle arrête ainsi à une certaine limite l'effet de la concurrence et empêche la dépréciation des marchandises, nuisible à toute la corporation. Le public est seul à souffrir de l'existence du minimum, mais il ne paraît pas s'en apercevoir, et le gouvernement n'intervient que pour le prix des grains, en fixant un maximum et vendant au besoin les grains tirés de ses greniers. C'est encore la corporation, pour les banques et les monts-de-piété, qui décide le taux des intérêts à payer ou à recevoir, la nature des garanties ou des monnaies à accepter; en un mot, elle fixe les règles générales des transactions et défend les intérêts communs de tous les associés. Si l'un d'eux est impliqué dans une affaire judiciaire d'intérêt général, la corporation le soutient de son crédit et de ses fonds. Voici, par exemple, un fait qui se présente assez fréquemment. Un pauvre diable, n'ayant plus rien à mettre au mont-de-piété, se coupe le doigt ou telle autre partie du corps, et vient pour l'engager; le mont-de-piété refuse le prêt, l'homme se plaint de la dureté des prêteurs, ameute la foule, que la vue du sang excite, une bagarre est imminente où le mont-de-piété risque d'être pillé. L'auteur d'un pareil désordre doit être châtié, toute la corporation soutient celui chez qui le fait s'est passé, et verse cent taëls (1) pour les frais du procès. La corporation prend aussi en main les intérêts lésés de plusieurs associés. En 1883, la corporation des marchands de thé de Han kheou, ayant cru reconnaître des fraudes commises par les agens de certaines maisons étrangères, leur demanda de désigner eux-mêmes un arbitre étranger qui serait

(1) Au change actuel, moins de 400 francs.

chargé de surveiller les pesées; malgré l'évidente bonne foi de la corporation et la modération de sa requête, les étrangers refusèrent. Toutes les transactions furent suspendues, l'autorité officielle déclara qu'elle ne pouvait obliger les marchands à vendre contre leur désir; au bout de quelque temps, les maisons étrangères cédèrent une à une, malgré les retentissantes déclarations qu'elles avaient d'abord faites.

Comme elles défendent les intérêts de leurs membres, les corporations surveillent aussi les agissemens de ceux-ci; elles s'opposent aux fraudes qui nuiraient au bon renom de l'association; bien plus, les orfèvres en argent pur ne tolèrent pas que l'un d'eux vende des bijoux en alliage, même au su du client. Quelques corporations veillent à l'acquittement régulier des droits de production et d'octroi, et par là méritent les bonnes grâces du fisc. D'autres vont plus loin, et, pour mieux maintenir la stabilité des maisons, défendent toutes ventes et tous achats fictifs : la plus grande partie des opérations de bourse et bon nombre d'opérations commerciales, qui nous semblent toutes simples, ne seraient pas tolérées. Il y a quelques années, l'usage de marchés à terme s'était cependant introduit au marché à l'argent de Péking; un censeur, voyant là une forme de jeu, signala le fait, et ces opérations furent interdites par le gouvernement, exemple bien rare d'intervention officielle. C'est par suite des mêmes préoccupations que la corporation des banquiers s'enquiert du total des billets émis par ses membres; tout banquier, tout changeur même est libre d'en émettre, et les précautions exigées par la loi, n'étant pas prises sérieusement, restent illusoires; la corporation a, pour arrêter les émissions exagérées, un seul moyen qui est infaillible : si une maison se laisse entraîner et risque de compromettre le bon renom, parfois aussi le capital des autres associés, un mot d'ordre est donné, tous les billets sont à la fois jetés dans le public, et la banque imprudente ne tarde pas à suspendre ses paiemens et à disparaître.

La corporation maintient encore sa réputation et ses bons rapports avec les pouvoirs publics par des dépenses de faste ou de charité. Chaque hiver, elle verse une somme pour l'ouverture de ces fourneaux où l'on distribue aux pauvres de Péking une bouillie claire de riz ou de millet; en cas de famine, d'inondation, les cotisations des corporations ne se font pas attendre, ce qui n'empêche pas les commerçans notables de contribuer largement en leur propre

nom. De même une corporation ou plusieurs réunies offrent une bannière avec inscription louangeuse, ou un parasol d'honneur au mandarin qui a su se faire apprécier de ses administrés; elles prennent part à la réfection de la route où doit passer un cortège impérial; elles font porter des bannières pour les processions et cérémonies religieuses populaires.

Un culte spécial est sinon l'une des raisons d'être, du moins l'un des liens de la corporation. Chacune a son patron; pour l'une, c'est le dieu de la richesse, pour l'autre Koan Yu, dieu de la guerre; pour d'autres un esprit de compétence plus limitée, tel que Lou Pan, merveilleux mécanicien du temps de Confucius, aujourd'hui patron des charpentiers. Adoré dans chaque boutique par tous les patrons et commis, le génie protecteur a ses fêtes célébrées par toute la corporation à dates fixes. Pour les unes on offre, dans chaque magasin, un sacrifice, c'est-à-dire des mets et de l'encens, après quoi un banquet, auquel l'esprit est censé avoir pris part, réunit les chefs et les employés; pour les autres, plus rares, le sacrifice, plus copieux, se fait dans un temple; le banquet des patrons se fait dans une vaste salle, où des acteurs leur jouent des pièces historiques entremêlées de scènes comiques contemporaines. La fête se prolonge tout le jour, quelquefois davantage; l'on s'y divertit, on boit, on parle aussi d'affaires privées, et l'on agite les questions qui intéressent la corporation. Au sacrifice et au banquet, à la religion et aux réjouissances, la Chine joint habituellement la représentation théâtrale et l'assemblée de discussion. Cette religion ne comporte sans doute rien que l'on puisse appeler de la foi, mais elle est toujours présente à l'esprit du Chinois, il pense qu'il est bon de se mettre en règle avec des personnages doués d'une puissance mystérieuse et que l'on contente non sans frais, mais en s'amusant soi-même.

Le calendrier, ainsi ponctué par les fêtes spéciales de la corporation, l'est encore par les grandes fêtes populaires, où le culte général et le culte du patron ont leur place marquée côte à côte; ce sont les fêtes du renouvellement de l'année, du 5e jour de la 5e lune, du 15e jour de la 8e lune. On les appelle les trois termes, et ce sont en effet les dates d'échéance pour les marchands comme pour la population. Il n'est pas utile que j'insiste sur tout le mouvement des paiemens et des recouvremens, sur tous les règlemens de comptes et d'inventaires, qui les précèdent et font de la 12e lune particulièrement la période de grande activité commer-

ciale. Le 30 de la 12e lune, dernier jour de l'année, tout est achevé, les boutiques ferment, et pendant quatre ou cinq jours on ne trouve plus à acheter même les victuailles les plus usuelles; le petit commerce reprend le premier, mais les vacances des grandes maisons se prolongent jusque vers le 15. Pendant ce temps de repos, les premiers jours sont réservés aux cérémonies de famille; le 3 ou le 4, les commis se réunissent dans les magasins, les patrons dans la salle de la corporation, et l'on festoie, sans jamais oublier d'offrir aux dieux des viandes et des gâteaux, avec des fruits, du vin, du thé et de l'encens.

Pour maintenir l'ordre entre les membres de la corporation, gens du même métier, sans cesse en rapports d'affaires, il faut aux syndics un pouvoir d'arbitrage ; pour assurer le fonctionnement de la corporation même, il lui faut une caisse commune. Cette double conclusion découle nécessairement de tous les faits qui m'ont été rapportés ; mais ce sont là des questions tout à fait intérieures, propres aux marchands et qui n'arrivent pas à la connaissance du public. Aussi n'ai-je pu avoir sur ces deux points que des affirmations très nettes, mais peu détaillées. Les chefs de la corporation interviennent, m'a-t-on dit, dans les litiges des membres, arrêtent les manœuvres malhonnêtes que l'un pourrait tenter contre l'autre ; ont-ils une vraie autorité judiciaire ? je ne le pense pas ; ils doivent plutôt agir comme intermédiaires, ainsi qu'il arrive fréquemment en Chine. Quant à la caisse, elle est alimentée par des cotisations et par des amendes ; elle peut aussi contracter des emprunts, puisque les marchands de sel de Thientsin sont encore tenus d'intérêts pour diverses dettes contractées par la corporation au siècle dernier.

IV

Il est d'ailleurs naturel que sur ces deux points, comme sur beaucoup d'autres, on rencontre entre les corporations de grandes différences : elles se sont constituées, je l'ai dit, à des époques diverses, indépendamment les unes des autres; il n'y a donc accord que sur les lignes essentielles. Après avoir indiqué les principes généraux, je vais noter maintenant quelques détails d'organisation, avec quelques exceptions aux règles communes. Le prix minimum fixé par l'assemblée n'est pas dans toutes les corporations également impératif; ainsi chez les marchands de four-

rures, le prix, discuté au début de l'hiver, ne lie pas les membres. Les pharmaciens n'ont pas de cours de la corporation. Dans presque toutes les branches du commerce, toutes les maisons font partie de la corporation sur un pied de quasi-égalité; sans doute les grandes banques l'emportent toujours sur les changeurs, mais il n'y a pas de dissimilitude d'affaires ni de situation. Pour le commerce des thés, il en est autrement; il existe à Péking deux ou trois magasins d'importation, tenus par les familles *Fang* et *Oou* du 'An hoei ; seuls ils fixent les prix, déterminent l'équivalence des poids (la livre, pour le thé, est de 4 onces au lieu de 16) et conduisent la corporation; en effet, les patrons des boutiques de vente emploient tout leur capital à payer une devanture dorée et sculptée qui vaut parfois deux mille ou trois mille taëls (1); les marchandises leur sont prêtées par l'un ou l'autre des importateurs, auquel la devanture sert de gage ; ainsi toute la corporation est dans la main des *Fang* et des *Oou*. C'est là une situation spéciale et qui n'a pas d'analogue, même pour les autres commerces d'importation de produits méridionaux, tels que la soie ou le riz. Si le commerce, y compris celui de la librairie et de la pharmacie, est presque indépendant de toute action officielle, cependant les maisons d'équarrissage, les seules où l'on abatte bœufs, chevaux, chameaux, doivent être autorisées par le gouvernement. Il n'en existe que cinq à Péking : peut-être y a-t-il à cela un motif religieux, le gros bétail étant réservé aux sacrifices impériaux; de plus, à diverses époques, il a été interdit de donner la mort aux animaux et, encore aujourd'hui, en cas de sécheresse, la fermeture des abattoirs est ordonnée à titre de pénitence publique.

Les monts-de-piété ont également besoin d'une autorisation officielle, ils paient des droits sur leurs opérations aux autorités locales et ils sont classés en trois catégories suivant l'importance de leurs affaires. L'intervention de l'administration peut s'expliquer ici par diverses considérations. Les monts-de-piété de la première classe reçoivent en dépôt des autorités locales une somme variant de deux mille à dix mille taëls (2) sur laquelle ils paient des intérêts; en augmentant leur capital et leur permettant d'étendre leurs affaires, l'administration, toujours demeurée paternelle dans son langage et même dans ses actes, pense faire œuvre de philanthropie et venir en aide à la population. Le mont-

(1) Approximativement de 8000 à 12000 francs.
(2) Environ de 8000 à 40000 francs.

de-piété, en effet, n'a rien du prêteur sur gages qui ne songe qu'à dépouiller ses victimes; il est une institution de crédit à laquelle non seulement le Chinois pauvre, mais celui de classe moyenne, ont constamment recours; aux uns, il donne de quoi vivre deux ou trois jours, attendre un gain inespéré; aux autres, il fournit le moyen de subvenir aux frais d'un enterrement, de monter un petit commerce; il sert de lieu de dépôt pour un objet difficile à garder : quelques personnes, dit-on, y mettent leurs fourrures pendant l'été et font fructifier l'argent qui leur est prêté en échange. Péking a une vingtaine de monts-de-piété fondés au XVIIIe siècle par l'Intendance de la Cour et demandant un intérêt réduit; il en a un très grand nombre d'autres appartenant à des particuliers : un homme du Chan si en possède jusqu'à cinquante, beaucoup de capitalistes en ouvrent à la fois trois ou quatre. Il en est de même dans tout l'empire, et il n'est pas de bourgade ou de village qui ne compte un ou deux établissemens de ce genre. Par leur nombre, par la modicité des intérêts exigés (1) (1 à 3 p. 100 par mois, suivant la valeur du gage et sa nature), par la durée des prêts (trois ans), par les facilités du rachat possible à tout moment sans délai contre restitution de la somme prêtée et des intérêts (encore en calculant ceux-ci, néglige-t-on toute fraction de mois de cinq jours et au-dessous), par la réduction des intérêts échus pour les retraits opérés à la douzième lune (par là on donne facilité aux pauvres gens d'avoir leurs meilleurs vêtemens, leurs parures pour les fêtes de la nouvelle année), par le taux élevé du remboursement en cas de perte du gage (double de l'estimation), ces institutions de crédit rendent les plus grands services au peuple chinois; elles sont nécessaires à sa vie, et l'on s'explique que, par une dérogation à ses habitudes, l'administration les surveille et les favorise. La corporation reste, d'ailleurs, maîtresse chez elle, sauf sur les deux ou trois points indiqués; elle fixe, suivant ses intérêts, les conditions des transactions et recourt, en temps de crise, pour forcer la main aux mandarins, aux mêmes moyens que toutes les autres associations : nous verrons tout à l'heure quels ils sont.

La Chine a, d'autre part, à l'usage des capitalistes gros et petits, de nombreux établissemens de crédit qui se rapprochent beaucoup plus des nôtres; on peut les ramener à trois types princi-

(1) Ici et plus loin je ne donne des chiffres que sous toutes réserves; exacts pour Péking il y a quelques années, ils sont susceptibles de beaucoup de variations.

paux, boutiques de change, banques, banques de traites. Ces dernières se trouvent surtout à Péking, où elles ont été fondées depuis quelques dizaines d'années par des hommes du *Chan si*, la province où se recrute surtout l'armée de la banque chinoise; elles ont pour unique industrie le commerce des traites pour toute la Chine et pour quelques-unes de ses dépendances. Elles n'en ont pas le monopole, puisque plusieurs grandes banques générales et les commerçans les plus importans faisaient déjà les mêmes opérations; mais elles ont régularisé cette branche de la banque, l'ont étendue à un plus grand nombre de localités et ont presque complètement supprimé les transports d'argent en nature dans la Chine propre. Leur chiffre d'affaires, considérable, leur permet d'apporter dans leurs transactions beaucoup de largeur de vues et de traiter leurs cliens avec magnificence. Les changeurs, dans un cercle d'opérations restreint, font des affaires plus variées: sur le change de l'argent en sapèques et sur l'opération inverse, ils prennent en général 2 pour 100, qui ne sont pas calculés, mais pesés en ajoutant dans l'un ou l'autre plateau de légers poids additionnels. Ils émettent des billets, sans aucune surveillance, comme je l'ai dit, et prêtent, à 2 pour 100 par mois en temps normal, — l'encaisse qui doit garantir ces billets, faisant ainsi double bénéfice, — mais s'exposant à ne pouvoir rembourser à vue; aussi est-il bon de ne pas conserver longtemps des billets de banque. En province, une maison n'accepte d'habitude que ses propres billets; à Péking, quelques signatures connues sont reçues partout, après examen d'un expert, qui appose son sceau sur le billet déclaré bon, touche une rétribution pour chaque vérification et est pécuniairement responsable de ses erreurs. Un bénéfice moins honnête est réalisé par l'achat des petites sapèques, c'est-à-dire de pièces fausses que l'on mélange dans les ligatures de sapèques officielles; on en tolère 5 ou 6 sur 100. Si, d'ailleurs, le client se plaint, le changeur feint l'ignorance et rend de la bonne monnaie en place de la mauvaise. Les grandes banques s'interdisent de tels profits, mais, bien que maîtresses de la corporation, elles ferment les yeux sur ces pratiques des changeurs. Au change, à l'émission, elles joignent les prêts garantis par caution, par dépôt de titres fonciers et sur lesquels elles ne prennent souvent que 1 ou 1 et demi pour 100 par mois; 1 pour 100 est le taux habituel pour les emprunts des administrations; en temps de crise, le taux monte jusqu'à 10 pour 100 par mois. Enfin les

banques reçoivent des dépôts, payant généralement 1 pour 100 d'intérêt, vendent des traites et spéculent sur le cours de l'argent.

Les grandes banques, en acceptant ou refusant les billets de telle maison, en précipitant sur le marché l'argent ou les sapèques, règnent dans la corporation et ont dans leurs mains tout le sort du marché; les quatre Heng, que j'ai cités, par la masse de leur encaisse, la solidité de leur crédit, le nombre de leurs succursales ou correspondans, n'ont pas d'égaux, au moins dans la Chine du Nord. Toutes les opérations de bourse se font au marché à l'argent, qui se tient chaque jour dans la partie sud-ouest de la ville chinoise, en pleine rue, auprès d'un temple taoïste; la réunion a lieu de bon matin, en été tout est fini à six heures; les valeurs à vendre, billets ou traites, argent, or ou sapèques, sont étalées sur le sol, toutes les opérations étant réelles. Chacune des maisons de Péking est représentée, et personne n'a garde de manquer de peur qu'on le croie en fuite. Dès que le cours est fixé, les uns le télégraphient à leurs correspondans de province, les autres lâchent un pigeon qui va le porter à la maison principale dans la ville tartare. De plus, les courriers de la corporation, au nombre de sept ou huit, le répandent chez les changeurs et les banquiers; ces courriers sont en même temps des agens à la dévotion des syndics, ils connaissent le chiffre d'émission de chaque maison, savent si tel patron est vraiment malade ou se dissimule, et, par leurs rapports, décident des boycottages et des déconfitures. Tout se passe, d'ailleurs, en pleine liberté, sans surveillance de l'État, sans impôt sur les transactions, sans autre ingérence que l'interdiction des marchés fictifs. La bourse des grains est de même le domaine presque exclusif de la corporation des marchands de grains, l'État n'intervenant qu'en cas de famine dans la région; elle est d'ailleurs moins importante, les cours ne sont fixés que les 2 et 16 de chaque mois, et c'est seulement à la deuxième et à la huitième lune qu'ont lieu les variations considérables : c'est, en effet, au printemps et à l'automne que les fonctionnaires, recevant leurs bons d'appointemens en grains, les négocient sans tarder; du nombre des bons négociés, des stocks disponibles ainsi que des prévisions de l'année, dépendent la hausse et la baisse.

Outre les corporations marchandes, il existe aussi des corporations d'artisans; les brodeurs et les fabricans de cloisonnés, les tanneurs et les charpentiers ont les leurs; il est vrai que ces mé-

tiers touchent au commerce autant qu'à l'industrie. Les voituriers et les bateliers qui, jusqu'à l'ouverture du chemin de fer, avaient le monopole des transports entre Péking et la province, sans former une association régulière, se réunissent dans des auberges, les uns près de Tshien men, les autres hors de Tong pien men (1), ils établissent des règles dont on s'écarte peu pour les prix à demander, les charges à admettre par bête ou par véhicule; il en est de même à Thong tcheou pour les bateliers du Pei ho. Les barbiers de Péking n'ont pas non plus une corporation, mais ils forment une société, qui se réunit chaque année pour un sacrifice et un banquet. Les porteurs de chaise ne sont pas syndiqués à Péking; à Thien tsin, sur la concession française, ils ont au contraire une association qui maintient les prix avec un soin jaloux et ne permet pas qu'aucun membre soit employé hors de son tour; les traîneurs de *zinrikcha* à Chang hai, les maçons à Ning po, sans être constitués régulièrement, ont, l'an dernier, révélé leur bonne entente par des troubles. Chaque ville a ainsi ses corporations, ses associations, qui ne sont pas semblables à celles de la ville voisine.

Certains marchands, faisant un commerce régulier, n'ont pas formé d'association, ainsi, à Péking, les marchands de volailles, de poteries, de porcelaines; au contraire, si les paysans, qui viennent vendre leurs légumes, trafiquent isolément du mieux qu'ils peuvent, lorsqu'ils portent leurs fruits au marché, ils acceptent une organisation dont on a oublié l'origine : chaque année, à l'apparition de chaque sorte de fruits, le *king ki* du marché, d'accord avec les marchands, en fixe pour toute la saison le prix minimum; c'est aussi le *king ki* qui fait la police du marché; la charge de *king ki* est la propriété de celui qui l'exerce, il l'a achetée de son prédécesseur et il la vendra à son successeur par contrat privé; c'est une situation de fait que personne ne conteste; au marché aux azeroles, la charge est héréditaire. Parfois le monopole de la corporation se complique d'une question de provincialisme; on sait que le Chinois tient pour un étranger tout homme qui est né dans un autre district, à plus forte raison dans une autre province; ceux, au contraire, qui sont de même origine se soutiennent toujours; il est ainsi arrivé que certains commerces ont été monopolisés par les gens d'une province; la plupart des ban-

(1) Petite porte du nord-est de la ville chinoise.

quiers sont originaires du Chan si, tous les grands marchands de thé viennent du'An hoei ; les gens du Chan tong ont à Péking trois spécialités : ils sont les seuls à saigner les porcs et à en débiter la viande ; ils sont aussi seuls porteurs d'eau, chacun a son puits sur la voie publique, son abreuvoir pour chevaux et mules, son quartier où il vend l'eau sans permettre aux habitans de se fournir ailleurs. Ce sont là des privilèges consacrés par l'usage, défendus ardemment par leurs détenteurs et que l'autorité fait respecter au besoin.

Des associations sont formées même par les coulies qui manipulent les marchandises sur les quais des ports ouverts, population flottante, misérable, souvent divisée en groupes qui se réservent chacun une portion d'un quai ; même par les mendians, et les corporations de ceux-ci ne sont peut-être ni les moins curieuses ni les moins puissantes, mais elles touchent de trop loin au commerce pour que j'en parle ici.

V

Ces détails montrent par quelle variété de formes les corporations assurent toutes le même résultat, l'organisation du travail ; l'on voit aussi combien elles s'étendent au delà du commerce, combien elles sont mêlées à la vie de la population et combien sont puissantes les tendances qui les ont produites et les maintiennent. Le Chinois, en effet, est essentiellement sociable ; la naissance le met dans une famille étroitement unie, seule agissante et dont il n'est qu'un fragment ; la terre qu'il possède le fait membre d'une commune rurale ; l'émigration le jette dans une association de compatriotes, nés dans la même province, souvent dans le même district ; l'empreinte dont le marque l'apprentissage en fait le membre d'une classe et, s'il est patron, d'une corporation, non pas un homme vivant par soi et pour soi. Il n'a pas l'habitude de l'indépendance, il n'en a pas l'idée. Isolé, il ne vit qu'à demi ; une affinité puissante le soude à ses semblables, comme l'affinité chimique soude les molécules de l'oxygène et de l'hydrogène ; doué de plus de passivité que d'énergie, il vit, il pense en groupes. Aussi l'autorité de la corporation, loin d'être étrange pour le commerçant, est un besoin pour lui. Et par une conséquence de ce consentement universel, la corporation a le droit implicitement admis de requérir l'obéissance de ses membres, de contraindre

ceux qui, par hasard, seraient récalcitrans à entrer dans son sein. Pour vaincre leurs résistances, elle n'a qu'à les laisser livrés à eux-mêmes; sevrés de tous rapports avec les autres maisons semblables, ils sont abandonnés à leurs propres forces en face du public, c'est-à-dire des associations de nature différente qui forment la société chinoise; il faudrait pour résister à cette mise à l'index une énergie remarquable et des circonstances particulièrement favorables. Le boycottage est également employé contre un membre que l'on veut chasser de la corporation et faire disparaître de la place; un autre moyen moins extrême usité contre les délinquans ordinaires, c'est de les inviter dans une maison de thé et de les y garder à vue jusqu'à soumission; en fait, personne ne trouve communément avantage à entamer de pareilles luttes. Parfois le commerçant fait preuve d'une grande énergie contre la corporation; mais c'est alors pour en forcer l'entrée, pour se soumettre à la règle habituelle; pareil cas se présente lorsqu'un homme d'une province se trouve en face de gens d'une autre province détenant le monopole du même négoce qu'il veut établir; alors la lutte est vive, elle va jusqu'aux rixes, au bris de devanture, au pillage de marchandises; peut-être, bien rarement d'ailleurs, l'isolé finira-t-il, à force de patience, d'adresse, et pourvu qu'il ne manque pas de ressources, par se faire sa place. Il est soutenu, dans ce cas, par le respect même de la règle à laquelle il veut se soumettre, et aussi par les défauts intimes communs à presque toutes les associations chinoises.

Celles-ci, en effet, par suite de leur origine populaire, instinctive et traditionnelle, n'ont pas une constitution précise. On y délibère, mais le vote où les voix se comptent n'y est pas connu: il n'est donc pas question de minorité ou de majorité; pour qu'une décision soit prise, il faut la quasi-unanimité. On arrive à la réunir plus facilement qu'on ne pourrait croire, car il y a toujours un petit nombre de personnages influens, capables de se mettre d'accord et qui entraînent tous les autres; mais il va de soi que pour des questions personnelles, pour repousser l'adhésion d'un nouveau membre désireux de se soumettre aux coutumes, l'accord est plus difficile à obtenir. Le désaccord finit par profiter à l'étranger, car il ne s'agit pas de voter son admission en forme, mais de tolérer son commerce; les rapports d'affaires s'établissent peu à peu, et finalement, il est membre associé par habitude, par prescription, pourrait-on dire; la patience sans égale du Chinois

est une qualité de premier ordre pour ce mode d'acquisition. Le même manque de précision dans les règles se fait sentir quand il s'agit des chefs de corporation. Toute corporation a les siens, ils ne sont pas élus, puisqu'on ne sait ce qu'est le vote, ils sont désignés par une sorte d'unanimité parmi les membres les plus riches, les plus âgés, les plus influens. L'influence peut tenir à bien des causes, souvent elle dépend, en Chine comme ailleurs, de la facilité d'élocution; on sait, d'autre part, quel respect les Chinois ont pour la vieillesse; et quant à la richesse, outre qu'elle est considérée en tous pays, elle est particulièrement requise pour un chef de corporation, qui doit souvent dépenser de ses deniers personnels pour l'utilité et l'amusement de ses associés. Il y a presque toujours plusieurs chefs, car il est plus facile de se mettre d'accord sur plusieurs noms à la fois que sur un seul; d'ailleurs, la direction n'est presque jamais unique en Chine, pas plus dans les ministères ou dans les magasins que dans les associations d'aucun genre. Ces syndics ont le maniement des fonds; ils sont appelés à agir pour les associés lorsqu'il s'agit d'exercer le pouvoir de juridiction, d'intervention dont j'ai parlé; mais leur autorité est singulièrement vague, ils n'ont même pas les pouvoirs d'un président d'assemblée qui donne la parole, dirige la discussion, clôt la séance; ils sont en réalité les hommes d'affaires de l'association.

Il faut d'ailleurs noter que ces vices constitutifs sont moins sensibles dans la plupart des corporations que dans les autres associations; les patrons sont, en général, gens avisés, connaissant leurs intérêts; ils forment dans le commerce une aristocratie d'intelligence, au milieu de laquelle se détachent les chefs héréditaires de grandes maisons anciennes, des quatre *Heng*, par exemple, parmi les banquiers; on est assez disposé à les suivre, et il serait parfois difficile de faire autrement. Aussi voit-on que les corporations sont capables d'action suivie; la multiplicité des questions qu'elles tranchent, fixation du prix des denrées, du taux de l'intérêt, surveillance des émissions de billets, action commune dans les procès, emprunts, suppose qu'après avoir discuté, elles savent adopter un avis unique. Pour écarter tous les gens d'autres provinces, comme font certaines d'entre elles, pour maintenir les petits marchands de thé dans la dépendance des grands, il faut plus qu'une résolution éphémère, il faut de la suite dans les idées; des affaires comme celle des marchands de thé de *Han kheou* contre les Européens, comme celle des commerçans

de Swatow et de la douane en 1881 (celle-ci offre des caractères si spéciaux que j'y reviendrai tout à l'heure) décèlent des vues très nettes, une véritable politique.

La corporation, par ses attributions complexes, tient lieu de nos associations syndicales, de nos chambres de commerce, de nos tribunaux commerciaux. Sa juridiction, qui reste toujours commerciale, pour n'être pas officielle ni obligatoire, n'en a pas moins de force et d'étendue, qu'il s'agisse de régler un différend, de surveiller une liquidation pour cause de mauvaises affaires ou de diriger un partage d'actif en proportion des dettes, après quoi le débiteur est tenu pour libéré. Il est bien rare que son arbitrage ne soit pas accepté, car la justice des mandarins est fort coûteuse et, comme la loi écrite, elle a un caractère pénal; l'on n'y a recours que faute de tout autre moyen. Ainsi la corpotion assure le fonctionnement de plusieurs services relatifs au commerce et qui, en Europe, sont confiés à l'État ou surveillés par lui; les dépenses qui lui incombent de ce chef sont payées par les cotisations des membres. L'État, ainsi déchargé de tous soins spéciaux au sujet des commerçans, ne devrait, semble-t-il, leur réclamer aucun impôt spécial; de fait, il leur demande peu. Il faut, pour ouvrir boutique, une autorisation délivrée par la sous-préfecture, en province, à Péking, par les Censeurs ou par la Maréchaussée : un droit proportionnel au capital engagé dans l'affaire est alors perçu une fois pour toutes. Il existe aussi quelques obligations spéciales des marchands envers l'autorité. A Thien tsin, les charbonniers fournissent le combustible au sous-préfet à un prix sensiblement inférieur au cours; à Péking, l'Intendance de la Cour a des contrats plus ou moins formels avec certaines maisons; en général, les fournitures officielles ne se font pas sans de nombreux pots-de-vin donnés aux employés subalternes, et parfois, dit-on, à des personnages plus importans. Mais ces avantages faits à l'administration sont librement consentis; et, d'ailleurs, ils ne sauraient s'élever bien haut sans qu'il y ait protestation des intéressés; alors la corporation prend l'affaire en main, les boutiques ferment, c'est une grève; il s'en est encore présenté des exemples, il y a deux ans, chez les banquiers du Chantong, mécontens d'une décision du gouverneur; dans les monts-de-piété de Canton, qui avaient à se plaindre de violences de la part de la garnison mantchoue. Il s'en faut qu'en pareil cas, force reste toujours à l'autorité.

A part ce très léger droit de patente et ces obligations qui sont presque de complaisance, l'État et les mandarins ne demandent rien aux marchands; il a existé jadis contre la caste commerçante des impôts spéciaux et vexatoires, depuis bien des siècles, ils sont supprimés. Il n'y a même pas aujourd'hui de patentes annuelles, et les troubles qui ont eu lieu au commencement de l'an dernier, dans différentes villes, ont eu pour origine la prétention de certains gouverneurs et intendans d'exiger le paiement de patentes pour venir en aide à l'État obéré; les administrateurs avisés se sont à l'avance refusés à lever cette taxe qu'ils savaient impopulaire. Aucune surveillance spéciale ne s'exerce ni sur les libraires, ni sur les pharmaciens, ni sur les industries insalubres; aucune autorité ne s'interpose entre le patron et ses commis ou apprentis; aucune taxe n'est perçue sur la vente d'un fonds de commerce, qui se fait par acte sous seing privé non revêtu des sceaux officiels. En un mot, le marchand paie, comme tout autre, l'impôt foncier, les octrois, les droits de production; il est justiciable, comme tout autre, du sous-préfet pour les crimes ou délits qu'il commet; il est exactement soumis au droit commun; le fait commercial, en tant que commercial, est ignoré par la loi, et du ressort du seul droit coutumier.

Si les marchands résistent ouvertement à l'autorité lorsque celle-ci montre des exigences exagérées et quand leurs droits, leur sécurité sont violés, il n'est pas rare que leur action, dépassant ces limites raisonnables, empiète sur les droits de l'État; ainsi quand les boutiquiers d'une ville du sud, il y a une dizaine d'années, firent cause commune avec la population et suspendirent les affaires : le sous-préfet avait, en effet, interdit de laisser vaguer les porcs dans les rues de la ville, il fut forcé de retirer son ordonnance. La fermeture des boutiques, la suspension de toute vie commerciale, la grève, c'est la grande ressource des corporations contre les mandarins, comme le boycottage est le moyen infaillible contre les associés indisciplinés. La grève trouble la vie normale de la population, les émeutes en naissent naturellement, le mandarin qui dispose de forces insuffisantes, dont le premier devoir est d'administrer paisiblement, sans causer d'ennuis à ses supérieurs, aime mieux d'habitude céder par quelque voie détournée que compromettre sa situation. Un acte de sang-froid réussit parfois à arrêter les troubles dès l'origine : les maçons de Ning po viennent en troupe, avec des cris et

des injures, réclamer un des leurs qui a été emprisonné; le sous-préfet, revêtu de son costume officiel, fait ouvrir toutes grandes les portes de sa salle d'audience; quand une vingtaine de mutins y ont pénétré, tandis que les autres sont dans la cour, les valets du yamen ferment brusquement les portes, saisissent ceux qui se trouvent là, les bâtonnent, après quoi le mandarin leur dit qu'il leur fait grâce pour cette fois d'un châtiment plus sévère, et les fait relâcher; l'ordre est immédiatement rétabli. Mais il arrive que les grèves menacent d'avoir des conséquences plus graves; à l'époque de la guerre anglo-française, de la rébellion des *Tai-pïng* et du soulèvement des musulmans au Yun nan, Péking se trouvant dépourvu de cuivre, on mit en circulation des sapèques de fer, que la population vit immédiatement avec méfiance et qu'elle refusa bientôt tout à fait; les banques, les monts-de-piété, dans l'état d'incertitude du marché, fermèrent leurs portes, aggravant ainsi la crise et les embarras d'une population besoigneuse et surexcitée; les monts-de-piété de Hai tien, petite localité au nord de Péking, flairant une affaire, choisirent des correspondans dans la capitale et y étendirent leurs transactions, mais il s'en fallait de beaucoup que le remède fût suffisant. Le gouvernement prévoyait des désordres graves; il lui répugnait de contraindre les monts-de-piété à rouvrir, peut-être ne se sentait-il pas en état de l'exiger. Il se trouva un homme riche, Ming chan, l'un des directeurs de l'Intendance de la Cour, qui consacra un capital important à ouvrir dix monts-de-piété, où l'on prit un intérêt peu élevé (1 pour 100) et où l'on se montra coulant sur la qualité de la monnaie. Cette intervention opportune fit cesser la grève: la corporation céda, reprit les affaires et diminua ses prétentions; les monts-de-piété de Ming chan existent encore aujourd'hui. Mais on voit que, le gouvernement désarmé, la sédition fut évitée seulement par la haute situation, la fortune et le sang-froid d'un particulier.

Dans d'autres circonstances, on a vu la grève s'étendre et prendre un caractère menaçant pour l'administration. En 1881, l'une des corporations de Swatow eut un différend avec la douane à propos de la vérification de certaines marchandises; peut-être les fonctionnaires de la douane usèrent-ils d'une raideur exagérée, bref toutes les corporations de la ville s'en mêlèrent, les affaires furent suspendues. Bientôt les associations de Swatow écrivirent à celles des autres ports, une vaste entente se forma contre la

douane et toutes les corporations d'une région étendue en appelèrent à Péking. Les détails de l'affaire sont mal connus, il ne semble pas que l'union des corporations ait persisté; le préfet de Tchhao tcheou (1), chargé d'une enquête, parvint à trouver des irrégularités dans la gestion des trois syndics de la corporation qui avait soulevé l'affaire; il les destitua, les condamna à de fortes amendes, et le mouvement s'apaisa de lui-même. Il est à remarquer que le gouvernement n'attaqua pas de front l'union des commerçans, et il est non moins à noter, à titre de symptôme, que des commerçans ont pu lutter ouvertement contre une administration officielle et qu'entre corporations différentes, entre villes diverses, ils ont pu s'unir pour une action commune.

Sans chercher d'autres exemples exceptionnels, il nous suffit de revenir à la vie de chaque jour pour voir les plus simples travailleurs comme les maisons les plus importantes en conflit déclaré avec les lois, et cela sans que personne y trouve à redire. Les veilleurs de nuit, ces humbles serviteurs qui font la ronde autour des habitations et des magasins pour avoir l'œil aux commencemens d'incendie et aux voleurs, versent, dit-on, à ces derniers une portion de leurs gages afin d'écarter toute tentative. Les monts-de-piété se prêtent à servir d'intermédiaires entre le voleur et le propriétaire, si celui-ci désire recouvrer l'objet volé même. Il existe des compagnies qui assurent, moyennant un tant pour cent, l'arrivée exacte à destination de valeurs expédiées en nature; en certaines localités retirées, rares en Chine, nombreuses en Mongolie et dans les autres dépendances, il ne se trouve ni banques ni commerçans importans; faute de pouvoir envoyer des traites, on est réduit à expédier l'argent en lingots, avec de grands risques de la part des voleurs. Les compagnies d'assurance dont je parle versent aux bandes de voleurs un tant pour cent sur leurs opérations; elles délivrent à l'assuré un signe de reconnaissance, un petit drapeau, qu'emporte le conducteur du convoi et qui fait connaître aux brigands qu'il n'y a rien à réclamer; elles donnent pour escorte quelques hommes résolus chargés de la défense contre les voleurs non classés. Avec ces précautions, l'argent arrive à destination et, en cas de perte, la compagnie rembourse intégralement. Les mandarins comme les particuliers ont recours à ces assurances; l'État ne s'en sert pas et ses convois sont souvent

(1) Préfecture d'où dépend Swatow.

pillés. Ainsi il est admis que la police est insuffisante, l'autorité inefficace; que des commerçans se chargent à forfait de défendre l'ordre; que, pour le faire utilement, ils s'entendent avec d'autres industriels, les voleurs.

On sent là non la manifestation d'un concept différent de l'État, mais un signe de la perversion de toute notion d'État et de société : le peuple et les fonctionnaires pactisent ouvertement avec les voleurs, ennemis de la société organisée. De pareils faits ne tiennent pas à la constitution de la classe des marchands que nous avons tenté d'esquisser; ils viennent de l'insuffisance de l'État même, de l'insuffisance des mandarins qui le dirigent et l'incarnent depuis des siècles. On peut se demander alors si, les mandarins venant à faire défaut, il y aurait quelque organisme social capable de remplacer cette classe vieillie : la brève étude que nous achevons permet de répondre qu'il s'en trouve peut-être un. En effet, la classe des marchands, plus jeune que celle des mandarins, est plus qu'elle mêlée à la vie pratique; tenue à l'action, elle a moins le fétichisme de la forme et du passé, elle sait merveilleusement s'adapter à toutes les conditions de la vie quotidienne. Sortie de toutes les fractions du peuple, renouvelée par un afflux incessant d'hommes nouveaux, elle n'est étrangère ni aux artisans, ni aux cultivateurs, ni même aux lettrés; douée par l'apprentissage traditionnel d'une solide unité, elle est organisée en groupes naturels, les métiers, ayant chacun une élite de patrons formés en corporations; il ne lui manque même pas, dans les chefs des maisons anciennes, les élémens d'une haute aristocratie héréditaire. Elle a l'usage de la vie pratique, la stabilité, l'unité organique : j'ai signalé son principal vice, le manque d'une constitution claire et d'une discipline forte. Il faut ajouter que les marchands ont acquis cette situation en se tenant toujours dans leur commerce, que leur éducation ne les prépare à rien d'autre. Comment feraient-ils face aux exigences de la situation nouvelle que je suppose? Il n'est pas possible de résoudre ce problème; il est permis du moins de le poser et il est utile de faire connaître quelques élémens de solution, surtout à cette heure où la désorganisation de l'État chinois apparaît au grand jour et où l'Europe peut être appelée à peser plus ou moins directement sur les destinées de la Chine.

MAURICE COURANT.

QUIQUERN

CONTE

— Il a ouvert les yeux. Regarde !

— Remets-le dans la peau. Ce sera un beau chien. A son quatrième mois, nous lui donnerons un nom.

— Et pour qui ? demanda Amoraq.

Les yeux de Kadlu firent le tour de la hutte de neige tapissée de peaux, et vinrent s'arrêter sur Kotuko, âgé de quatorze ans, qui, assis sur le banc de repos, taillait un bouton dans une dent de morse.

— Pour moi, — dit Kotuko, avec un large sourire. J'en aurai besoin un jour.

Kadlu répondit par un autre sourire qui fit disparaître ses yeux dans le gras de ses joues plates, et hocha la tête en regardant Amoraq, tandis que la mère du petit chien geignait farouchement à voir son bébé se démener hors d'atteinte et bien au chaud dans le petit sac de peau de phoque qui pendait au-dessus de la lampe à graisse. Kotuko continua à sculpter, et Kadlu, ayant jeté un paquet de harnais de chiens dans une chambre minuscule qui s'ouvrait sur un des côtés de la maison, se mit en devoir d'enlever son lourd costume de chasse en peau de renne, le plaça dans un filet de fanons de baleine pendu au-dessus d'une autre lampe, et tomba sur le banc de repos, où il resta à taquiner un morceau de viande de phoque gelée en attendant qu'Amoraq, sa femme, apportât le dîner habituel de viande bouillie et de soupe au sang. Il était allé, dès le matin, à l'aube, aux trous de phoques,

à huit milles de là, et venait de rentrer avec trois gros animaux. A mi-chemin du couloir ou tunnel de neige, long et bas, qui conduisait à la porte intérieure de la maison, on pouvait entendre un concert de jappemens et d'aboiemens : c'étaient les chiens d'attelage de son traîneau qui, après la besogne du jour, se disputaient les places chaudes. Lorsque les aboiemens devinrent trop forts, Kotuko roula nonchalamment à bas du banc de repos, et il ramassa un fouet formé d'une souple poignée de baleines longues de dix-huit pouces et d'une courroie de vingt-cinq pieds lourdement tressée. Il plongea dans le couloir, où le vacarme devint tel qu'on eût dit que les chiens le dévoraient tout vivant; mais ce n'était rien de plus que leur bénédicité coutumier avant les repas. Lorsqu'il sortit, en rampant, à l'autre extrémité, une demi-douzaine de têtes fourrées le suivirent des yeux tandis qu'il se dirigeait vers une sorte de potence faite d'une mâchoire de baleine, où la viande des chiens était accrochée. Il fendit la viande gelée en gros morceaux à l'aide d'un harpon muni d'un large fer, et il attendit, le fouet d'une main et la viande de l'autre. Chaque animal était appelé par son nom, les plus faibles d'abord, et malheur au chien qui devançait son tour, car la mèche effilée projetait l'éclair de sa lanière, et faisait voler un pouce, ou peu s'en faut, de poil et de peau. Chaque bête se contentait de grogner, happait, s'étranglait en avalant sa part, et s'en retournait à la hâte dans le couloir, tandis que le jeune garçon, debout sur la neige dans l'incendie des Lueurs Boréales, distribuait sa justice. Le dernier à servir fut le gros conducteur noir de l'attelage, qui maintenait l'ordre quand les chiens étaient sous le harnais, et Kotuko lui donna double ration de viande et un coup de fouet en surplus.

— Ah ! — dit Kotuko en enroulant le fouet, — j'en ai, sur la lampe, un petit qui hurlera fort. *Sarpok !* Allez coucher !

Il rentra en rampant par-dessus le pêle-mêle des chiens, secoua de ses fourrures la poussière de neige avec le bâton de baleine qu'Amoraq tenait pendu près de la porte, tapota la peau qui doublait le toit, pour en secouer les glaçons qui auraient pu tomber du dôme de neige, et se roula en boule sur le banc. Les chiens, dans le couloir, ronflaient et geignaient dans leur sommeil, le dernier né d'Amoraq jouait des pieds, toussait et gargouillait au fond de l'épais capuchon de fourrure maternel, et la mère du petit chien nouvellement baptisé reposait à côté de Kotuko, les

yeux fixés sur le sac de peau de phoque qui pendait au chaud et à l'abri sur la large flamme jaune de la lampe.

Et tout cela se passait loin, là-bas, dans le Nord, au delà du Labrador, au delà du détroit d'Hudson, où les grandes marées crèvent la glace... au nord de la péninsule de Melville... au nord même des étroits passages de la Fury et de l'Hécla, sur le rivage septentrional de la Terre de Baffin où l'île de Bylot se dresse au-dessus des glaces du détroit de Lancastre comme un bol à pudding renversé. On ne connaît pas grand'chose plus haut que le détroit de Lancastre, sauf le Devon du Nord et la terre d'Ellesmere; là même, cependant, vivent quelques habitans dispersés, porte à porte, pour ainsi dire, avec le Pôle même.

Kadlu était un Inuit, — ce que vous appelleriez un Esquimau — et sa tribu, composée en tout d'une trentaine de personnes, appartenait au Tununirmiut — « le pays qui s'étend là-bas, derrière quelque chose. » Sur les cartes, cette côte désolée s'appelle Navy Board Inlet, mais le nom inuit est meilleur, parce que ce pays gît en vérité derrière tout au monde. Pendant neuf mois de l'année, ce ne sont que glaces, neiges, coups de vent sur coups de vent, accompagnés d'un froid que ne peuvent s'imaginer ceux qui n'ont jamais vu le thermomètre descendre même à zéro (1). Six mois sur ces neuf, il fait nuit, et c'est pour cela que le pays est si horrible. Pendant les trois mois d'été, il ne gèle qu'un jour sur deux, et chaque nuit; à ce moment, la neige commence à s'égoutter des pentes exposées au sud, quelques saules nains pointent leurs bourgeons laineux, une ou deux microscopiques joubarbes font mine de fleurir, des plages de gravier fin et de pierres arrondies descendent vers la mer libre, et des galets polis et des rochers veinés se lèvent au-dessus de la neige granulée. Mais tout cela passe en quelques semaines; bientôt, le sauvage hiver revient verrouiller la terre, tandis qu'en mer, les glaces se ruent dans les courans contrariés du large, se bloquent, se choquent, se rognent, se cognent, se broient et s'échouent jusqu'à ce que tout gèle d'une pièce, sur dix pieds d'épaisseur, du rivage à l'eau profonde.

En hiver, Kadlu suivait les phoques jusqu'au bord de la banquise, et les harponnait lorsqu'ils montaient pour respirer à leurs trous d'air. Le phoque a besoin d'eau libre pour y vivre

(1) Thermomètre Fahrenheit, c'est-à-dire — 18° C.

et y prendre du poisson; or la glace s'avançait parfois sans une brèche à quatre-vingts milles de la terre la plus proche. Au printemps, ils abandonnaient, lui et les siens, la glace fondante pour les rochers de la côte, où ils dressaient des tentes de peaux et prenaient des oiseaux de mer au piège, ou bien harponnaient les jeunes phoques qui se chauffaient sur les grèves. Plus tard, ils descendaient vers le Sud, dans la terre de Baffin, chasser le renne et faire leur provision annuelle de saumon aux centaines de cours d'eau et de lacs de l'intérieur; et ils revenaient au Nord en septembre ou octobre, pour la chasse du bœuf musqué et la pêche d'hiver. Ce voyage s'accomplissait en traîneaux à chiens, par traites de vingt et trente mille milles, ou, quelquefois, le long de la côte, dans les grands « bateaux de femmes, » faits de peaux cousues, où les chiens et les bébés reposaient entre les pieds des rameurs, et où chantaient les femmes tandis qu'ils glissaient, de cap en cap, sur l'eau limpide et froide. Tout ce que les Tununirmiut connaissaient de raffinemens venait du Sud: bois échoué pour patins de traîneaux, pointes de fer pour le bout des harpons, couteaux d'acier, chaudrons étamés, dans lesquels on cuit la nourriture beaucoup mieux que dans les vieux ustensiles de marne savonneuse, pierres à fusil, briquets et jusqu'à des allumettes, rubans de couleur pour les cheveux des femmes, petits miroirs à bon marché, et drap rouge pour border les jaquettes de cérémonie en peau de renne.

Kadlu faisait le commerce du précieux ivoire de couleur crème que donne la corne en spirale du narval, et des dents de bœuf musqué, — qui ont autant de valeur que les perles, — avec les Inuit du Sud, et ceux-ci en trafiquaient à leur tour avec les baleiniers et les postes de missions des détroits d'Exeter et de Cumberland; de sorte que, grâce à cette chaîne, il arrivait qu'un chaudron, pris par quelque cuisinier de navire au bazar de Bhendy, pouvait aller finir ses jours sur une lampe à graisse, quelque part du côté le plus frais du Cercle Arctique.

Kadlu, bon chasseur, était riche en harpons de fer, en couteaux à neige, en dards pour prendre les oiseaux, et en toutes sortes d'autres choses qui facilitent la vie là-haut dans le grand froid; de plus, il était le chef de sa tribu, ou, comme ils disent, « l'homme qui la connaît dans les coins par la pratique. » Cela ne lui conférait aucune autorité, sinon que, de temps en temps, il pouvait conseiller à ses amis un changement de terrains de

chasse ; mais Kotuko, lui, en profitait pour régenter un peu, à la façon nonchalante des gras Inuit, les autres jeunes garçons, quand ils sortaient la nuit pour jouer à la balle au clair de lune ou chanter la « Chanson de l'Enfant » à l'Aurore Boréale.

Mais, à quatorze ans, un Inuit se sent un homme, et Kotuko en avait assez de fabriquer des pièges pour les oies sauvages et les renards bleus, et trop d'aider les femmes à mâcher les peaux de phoques et de rennes, — ce qui les assouplit mieux que rien ne peut le faire, — tout le long du jour, tandis que les hommes étaient dehors à la chasse. Il voulait aller dans le *quaggi*, la maison des chansons, où les chasseurs se réunissaient pour célébrer leurs mystères, où l'*angekok*, le sorcier, les faisait trembler des plus délicieux frissons une fois les lampes éteintes, alors qu'on entendait l'esprit du Renne piaffer sur le toit, et qu'un harpon, plongé dans la nuit noire, revenait couvert de sang fumant. Il voulait pouvoir jeter ses grosses bottes dans le filet, en prenant l'air soucieux d'un chef de maison, et se mêler au jeu des chasseurs, lorsqu'ils entraient à l'occasion, le soir, pour s'accroupir autour d'une sorte de roulette de famille organisée au moyen d'un pot d'étain et d'un clou. Il y avait des centaines de choses qu'il voulait faire, mais les grands se moquaient de lui, en disant :

— Attends d'être allé dans la *boucle*, Kotuko. Chasser n'est pas toujours prendre.

Maintenant que son père lui destinait un chien, les choses prenaient meilleure tournure. Un Inuit ne va pas à la légère faire cadeau à son fils d'un bon chien avant que le garçon s'y connaisse un peu dans l'art de conduire ; et Kotuko se sentait plus que sûr de ne rien ignorer.

Si le petit chien n'eût pas été doué d'une constitution de fer, il fût mort à force d'être bourré et tripoté. Kotuko lui fabriqua un tout petit harnais muni de traits, et le remorquait partout sur le sol de la maison, en criant :

— *Aua! Ja aua!* (Va-t'en à droite.) *Choiachoi, Ja choiachoi!* (Va-t'en à gauche.) *Ohaha!* (Arrête.)

Le petit chien n'aimait pas du tout cela ; mais, de menues tracasseries de cette sorte, c'était encore du bonheur à côté de ce qui l'attendait la première fois qu'on le mit au traîneau. Il s'assit tout simplement sur la neige et se mit à jouer avec les traits en peau de phoque qui rattachaient son harnais au *pitu*, la grosse courroie de l'arc du traîneau ; puis, l'attelage partant, le petit

chien se trouva tout à coup bousculé par le lourd traîneau de dix pieds, traîné et roulé dans la neige, tandis que Kotuko riait aux larmes. Vinrent ensuite des jours interminables où le fouet barbare sifflait comme le vent sur la glace, où ses compagnons le mordaient tous parce qu'il ne connaissait pas l'ouvrage, où le harnais l'écorchait, et où, n'ayant plus la permission de coucher avec Kotuko, il devait au contraire se contenter de la place la plus froide dans le couloir. Ce fut une triste période pour le petit chien.

Le garçon apprenait de son côté aussi vite que l'animal, bien qu'un traîneau à chiens soit la chose la plus désespérante à conduire. Chaque bête, — les plus faibles près du conducteur, — est attelée à son propre trait. Celui-ci se rattache, en passant sous la patte gauche antérieure, à la courroie principale où le fixent une sorte de bouton et de boucle qu'on peut faire glisser l'un dans l'autre d'un tour de main, en délivrant ainsi un chien à la fois. C'est là un point capital, car il arrive souvent à de jeunes chiens que le trait reste pris entre leurs jambes de derrière où il peut les couper jusqu'à l'os. De plus, à tous sans exception, il leur faut se visiter entre amis pendant le trajet, et ils sautent deci et de-là parmi les traits. Puis, ils se battent, et il en résulte quelque chose de plus difficile à débrouiller le lendemain qu'une ligne de pêche mouillée. On peut s'éviter beaucoup de peine par l'emploi savant du fouet. Tout jeune Inuit se targue d'être un maître de la mèche ; mais, s il est facile de cingler un but marqué sur le sol, il l'est moins d'attraper, en se penchant en avant, le chien rétif juste derrière les épaules, quand le traîneau file à toute vitesse. Si on appelle un chien par son nom pour avoir « rendu une visite, » et que le fouet en atteigne maladroitement un autre, les deux videront la querelle sur l'heure, et arrêteront tout le reste. De même, si l'on voyage avec un compagnon et que l'on se mette à causer avec lui, ou bien tout seul et que l'on chante, les chiens feront halte, se retourneront, et s'assoiront pour écouter ce que vous avez à dire. Kotuko se fit emballer deux ou trois fois pour avoir oublié de caler le traîneau en arrêtant. Il brisa beaucoup de fouets et mit plusieurs courroies hors d'usage avant qu'on lui confiât un attelage complet de huit et le traîneau léger. Il se sentit alors un personnage d'importance, et, le cœur plein de hardiesse et le bras prompt, il fit voler le traîneau fumant sur le miroir sombre de la glace unie, au train d'une

meute en pleine chasse. Il allait à dix milles, aux trous des phoques, et, en arrivant aux terrains de chasse, détachait d'un tour de main un des traits du *pitu*, et délivrait le grand chef de file noir, le plus intelligent de l'attelage à cette époque. Aussitôt que l'animal avait éventé un trou d'air, Kotuko retournait le traîneau, et enfonçait solidement dans la neige une paire d'andouillers sciés au pied, qui se dressaient comme des poignées de voiture d'enfant, afin d'empêcher l'attelage de détaler. Puis il se mettait à ramper devant lui, pouce par pouce, et attendait jusqu'à ce que le phoque montât pour respirer. Alors, il plantait rapidement sa lance de haut en bas, la ligne suivait, et, un instant après, il hissait son phoque au bord du trou, tandis que le chien noir venait l'aider à traîner le cadavre sur la glace jusqu'au traîneau. C'était le moment où les chiens restés sous le harnais écumaient et hurlaient dans le feu de l'excitation, et Kotuko leur appliquait la longue mèche comme une barre de fer rouge en travers des museaux, jusqu'à ce que le froid eût raidi le cadavre. Le plus dur, c'était de rentrer à la maison : il fallait aider le traîneau chargé à travers la glace raboteuse, et les chiens s'asseyaient pour jeter des regards affamés sur le phoque au lieu de tirer; ils finissaient cependant par atteindre la route nettement frayée par les traîneaux, qui aboutissait au village, cahin-caha le long de la glace sonore, la tête basse et la queue relevée, tandis que Kotuko entonnait le *Angutivun tai-na tau-na-ne taina* (la Chanson de Retour du Chasseur), et que des voix le hélaient de maison en maison, sous le grand ciel terne et constellé.

Kotuko, le chien, une fois parvenu à sa pleine croissance, eut aussi ses momens de plaisir. Il fit patiemment son chemin parmi les rangs de l'attelage, bataille par bataille, jusqu'à ce que, un beau soir, à l'heure du souper, il s'en prît au gros chef noir (Kotuko, le garçon, assistait à cette belle partie) et le réduisît, comme ils disent, au rôle de second chien. De sorte que, promu à la longue courroie du chien de tête, il dut, désormais, courir à cinq pieds en avant de tous les autres, se reconnaître le devoir strict de mettre le holà à toute bataille, sous le harnais comme ailleurs, et porter un collier de fils de cuivre très épais et très lourd. En certaines occasions, on lui donnait de la nourriture cuite à l'intérieur de la maison, et parfois on lui permettait de coucher sur le banc avec Kotuko. C'était un bon *chien de phoques*, et capable de mettre aux abois un bœuf musqué rien qu'à courir alentour et à lui japper aux

talons. Il osait même, — ce qui, pour un chien de traîneau, est le dernier mot de la bravoure, — il osait même tenir tête au loup décharné de l'Arctique, que tous les chiens du Nord, en règle générale, craignent entre tout ce qui court sur la neige. Lui et son maître, — ils ne considéraient pas les chiens de l'équipage ordinaire comme une compagnie digne d'eux, — chassaient ensemble, jour sur jour, nuit sur nuit, le jeune garçon sous ses fourrures, et la bête jaune avec son œil étroit, ses crocs blancs, féroce sous ses poils en désordre.

La seule occupation d'un Inuit est de se procurer des vivres et des peaux pour lui et les siens. Les femmes transforment les peaux en vêtemens, et, à l'occasion, aident à prendre au piège le petit gibier; mais le soin d'assurer le gros de la nourriture, — et ils mangent énormément, — incombe aux hommes. Si la provision vient à manquer, il n'y a là-haut personne à qui acheter, mendier ou emprunter. Il ne reste qu'à mourir.

Mais un Inuit ne songe pas à de tels malheurs à moins d'y être forcé. Kadlu, Kotuko, Amoraq, et le petit gars qui jouait des pieds dans le capuchon de fourrure et mâchait des morceaux de graisse toute la journée, vivaient heureux ensemble comme aucune famille du monde. Ils appartenaient à une race très douce, — un Inuit se met rarement en colère et presque jamais ne frappe un enfant, — une race qui ne savait pas au juste ce que pouvait signifier le mot « mentir » et encore moins le mot « voler. » Ils se contentaient de harponner leur vie au cœur du froid cruel et sans espoir, d'échanger leurs bons sourires huileux, de raconter le soir d'étranges contes de fantômes et de fées, de manger à satiété, et de chanter l'interminable chanson des femmes : *Amna aya, aya amna, ah! ah!* le long des longues journées sous la lumière de la lampe, en raccommodant leurs vêtemens et leurs équipemens de chasse.

Or, un terrible hiver, tout les trahit. Les Tununirmiut, revenus de leur pêche annuelle du saumon, construisirent leurs maisons sur la glace nouvelle, au nord de l'île de Bylot, prêts à marcher au phoque dès que la mer gèlerait. Mais l'automne fut précoce et sauvage. Tout septembre durant, des bourrasques continuelles soulevèrent la glace unie, que les phoques préfèrent, aux endroits où elle ne mesurait que quatre ou cinq pieds d'épaisseur, et la rejetèrent vers l'intérieur, amoncelant ainsi, sur vingt milles de large environ, une grande barrière de blocs déchiquetés

en aiguilles, sur laquelle il était impossible de faire courir les traîneaux. Le bord de la banquise d'où les phoques avaient coutume de pêcher en hiver se trouvait à peut-être vingt milles au delà de cette barrière et hors d'atteinte pour les Tununirmiut. Malgré cela, ils auraient pu s'arranger pour passer péniblement l'hiver avec leur provision de saumon gelé, leur conserve de graisse et le produit de la chasse au piège; mais, en décembre, un de leurs chasseurs tomba sur un *tupik*, une tente de peaux, sous lequel il trouva, près d'une jeune fille presque morte, trois femmes dont les hommes étaient descendus avec elles de très loin dans le Nord et avaient été broyés dans leurs petits kayaks de chasse pendant une expédition à la recherche du narval à longue corne. Kadlu, naturellement, ne pouvait que répartir les femmes parmi les huttes du village d'hiver, car aucun Inuit n'oserait refuser un repas à un étranger. Il ne sait jamais si son tour ne viendra pas de mendier lui-même. Amoraq prit la jeune fille, qui avait environ quatorze ans, comme une sorte de servante en sa maison. A la coupe de son capuchon pointu et à la forme en as de carreau de ses guêtres blanches en peau de renne, ils supposèrent qu'elle venait de la Terre d'Ellesmere. Elle n'avait jamais vu auparavant de casseroles en étain ni de traîneaux à patins de bois; mais Kotuko, le garçon, et Kotuko, le chien, paraissaient plutôt amoureux d'elle.

Puis, tous les renards s'en allèrent vers le Sud, et le glouton lui-même, ce petit voleur des neiges, vorace et à tête hardie, ne se donna même plus la peine de suivre la ligne de pièges vides que Kotuko tendait. La tribu perdit deux de ses meilleurs chasseurs, cruellement estropiés dans une lutte avec un bœuf musqué, et il en résulta un surcroît de travail pour les autres. Kotuko sortait, un jour après l'autre, avec un léger traîneau de chasse et six ou sept de ses chiens les plus vigoureux, fouillant l'espace du regard à s'en faire mal aux yeux, en quête d'une surface de glace unie où un phoque pouvait peut-être avoir creusé un trou d'évent. Kotuko, le chien, quêtait de tous côtés, et, dans le calme de mort des champs de glace, Kotuko, le garçon, pouvait entendre son jappement à demi étranglé d'impatience au bord d'un trou de phoque, à trois milles de là, aussi distinctement qu'à ses côtés. Lorsque le chien avait découvert un trou, le jeune garçon se construisait un petit mur bas de neige, afin d'arrêter le plus fort de l'âpre bise, et là, il attendait dix, douze, vingt heures, que le phoque

montât pour respirer, les yeux rivés à l'imperceptible marque qu'il avait faite au-dessus du trou pour guider son coup de harpon, un petit tapis en peau de phoque sous les pieds, et les jambes liées ensemble dans le *tutareang*, cette *boucle* dont les vieux chasseurs avaient parlé. Cela aide l'homme à tenir ses jambes immobiles pendant qu'il attend... attend... et attend encore que le phoque à l'oreille si fine se dresse. Bien que cet exercice ne comporte aucune dépense de force, on n'aura pas de peine à croire que l'attente immobile dans la *boucle*, lorsque le thermomètre marque quarante degrés peut-être au-dessous de zéro, soit la plus dure besogne que connaisse un Inuit. Quand un phoque était pris, Kotuko, le chien, bondissait en avant, sa courroie traînant derrière lui, et il aidait à tirer le corps jusqu'au traîneau près duquel les chiens, las et affamés, reposaient maussadement à l'abri de la glace brisée.

Un phoque, cela n'allait pas très loin, car chaque bouche dans le village avait droit à sa part; on n'en gaspillait ni os, ni peau, ni tendon. Les morceaux réservés d'ordinaire aux chiens passèrent à l'usage des hommes; Amoraq nourrissait l'attelage avec les lambeaux de peau des vieilles tentes d'été, qu'elle tirait de dessous le banc de repos, et les bêtes hurlaient et hurlaient encore, et se réveillaient pour hurler de faim. On pouvait, aux lampes des huttes, s'apercevoir que la famine n'était pas loin... L'horreur de la famine, là-haut dans le grand froid, est moindre que l'effroi de mourir dans les ténèbres. Tous les Inuits redoutent la nuit qui s'appesantit sur eux sans intervalle pendant six mois chaque année; et, quand les lampes sont basses dans les maisons, les cerveaux des gens commencent à s'emplir d'inquiétude et de trouble.

Mais on allait voir pis encore.

Les chiens, mal nourris, jappaient et grondaient dans les couloirs, leurs yeux flambant vers les froides étoiles, humant nuit sur nuit le vent âpre. Quand ils cessaient de hurler, le silence retombait massif et lourd comme un amas de neige contre une porte, et les hommes pouvaient entendre leur sang battre dans les étroits conduits de leurs oreilles, et les chocs sourds de leurs propres cœurs sonnant aussi haut que des tambours magiques battus sur la face des neiges. Une nuit, Kotuko, le chien, qui s'était montré particulièrement maussade sous le harnais, se leva d'un saut, et poussa sa tête contre le genou de Kotuko. Le garçon le caressa, mais le chien continuait à pousser, d'un effort aveugle,

tout en rampant. Alors Kadlu s'éveilla, empoigna la lourde tête de loup, et plongea son regard au fond des yeux vitreux. Le chien geignit, comme s'il avait peur, et se mit à grelotter contre les genoux de Kadlu. Les poils se hérissèrent sur son cou, et il commença à gronder comme si un étranger était à la porte; puis il aboya joyeusement, et se roula par terre en mordillant, à la manière d'un petit chien, la botte de Kotuko.

— Qu'est-ce que c'est? — demanda Kotuko qui commençait à avoir peur.

— Le mal, répondit Kadlu. C'est le mal de chien.

Kotuko, le chien, leva le nez et se mit à hurler de plus belle.

— Je n'avais jamais vu cela. Que va-t-il faire? demanda Kotuko.

Kadlu haussa les épaules et traversa la hutte pour aller chercher son harpon-poignard le plus court. Le gros chien le regarda, hurla encore et plongea dans le couloir, tandis que les autres chiens s'écartaient de droite et de gauche pour lui faire large place. Dehors sur la neige, il aboya furieusement, comme sur la trace d'un bœuf musqué, et tout aboyant, sautant et gambadant, fut bientôt hors de vue. Son mal n'avait rien de l'hydrophobie, et n'était que simple démence. Le froid et la faim, et, par-dessus tout, l'obscurité lui avaient tourné la tête. Et, une fois que le terrible mal de chien s'est manifesté dans un attelage, il s'étend comme une traînée de poudre. Le jour de chasse suivant, un autre chien tomba malade et fut tué sur place par Kotuko, pendant qu'il mordait et se débattait parmi les traits. Puis, le second chien noir, qui avait été jadis le conducteur, donna tout à coup de la voix sur une trace de renne imaginaire, et, en un tour de main, délivré du *pitu*, sauta aussitôt à la gorge... d'un bloc de glace, et disparut au galop, comme avait fait son chef, le harnais sur le dos. Après cela, personne ne voulut plus sortir les chiens. On en avait besoin pour autre chose, désormais, et ils savaient pourquoi; et, bien qu'à l'attache et nourris à la main, leurs yeux étaient remplis de désespoir et de crainte...

Kotuko s'affligeait plus de la perte de son chien que de tout le reste, car, bien qu'un Inuit mange énormément, il sait jeûner aussi. Mais la faim, l'obscurité, le froid, les intempéries affrontées agirent sur sa force de résistance, et il commença à entendre des voix à l'intérieur de sa tête, et à voir du coin de l'œil des gens qui n'étaient pas là. Une nuit, — il s'était *débouclé* après dix heures

d'attente à l'orifice d'un trou « aveugle, » et se traînait en chancelant vers le village, malade de faiblesse et de vertige, — il fit halte pour s'adosser contre une grosse pierre roulée, posée à la façon des roches branlantes sur la saillie d'une pointe de glace. Son poids rompit l'équilibre de la pierre, qui chavira lourdement, et, comme Kotuko faisait un saut de côté pour l'éviter, elle glissa derrière lui, grinçante et sifflante, sur la glace en pente.

C'en fut assez pour Kotuko. Il avait été élevé à croire que chaque rocher, chaque galet renfermait un habitant (son *inua*), — c'était généralement une sorte de chose féminine à un œil, appelée une *tornaque*, — et que, lorsqu'une *tornaque* voulait venir en aide à un homme, elle se mettait à rouler derrière lui dans sa maison de pierre, et lui demandait s'il désirait la prendre comme bon génie. Aux dégels, en été, rochers et galets, étayés par les glaces, ne font que rouler et glisser sur toute l'étendue de la plaine, d'où — vous pouvez l'imaginer sans peine — cette croyance aux pierres vivantes. Kotuko entendait le sang bourdonner dans ses oreilles, comme il l'avait entendu tout le jour, mais il pensa que c'était la *tornaque* de la pierre qui lui parlait. Avant d'avoir atteint la maison, il avait tenu avec l'esprit, il en était tout à fait certain, une longue conversation, et, comme tous les siens croyaient la chose très possible, il ne trouva personne pour le contredire.

— Elle m'a dit : « Je saute, je descends de ma place sur la neige, » — criait Kotuko, et ses yeux creux brillaient, comme il se penchait en avant dans la demi-obscurité de la hutte. — Elle a dit : « Je vous servirai de guide... » Elle a dit : « Je vous mènerai aux bons trous de phoques... » Demain je vais sortir, et la *tornaque* me conduira.

Alors l'*angekok*, le sorcier du village, entra dans la hutte, et Kotuko raconta l'histoire une seconde fois. Elle n'y perdit rien.

— Suis les *tornaits* (les esprits des pierres) et ils nous apporteront à manger de nouveau, dit l'*angekok*.

Jusqu'à ce moment, la jeune fille qui était venue des pays du Nord avait passé ses journées près de la lampe, mangeant fort peu et parlant moins, mais, comme le matin suivant, Amoraq et Kadlu chargeaient et ficelaient un petit traîneau à main pour Kotuko, après y avoir emballé son attirail de chasse avec autant de graisse et de viande de phoque gelée qu'ils en avaient pu épargner, elle s'empara de la corde pour le tirer, et vint se placer hardiment aux côtés du jeune garçon.

— Ta maison est ma maison, — dit-elle, tandis que sur ses patins d'os le petit traîneau grinçait et cahotait derrière eux à travers la sombre nuit arctique.

— Ma maison est ta maison, dit Kotuko, mais je pense que c'est chez Sedna que nous allons ensemble.

Or, Sedna est la maîtresse du monde inférieur, et les Inuit croient que tous ceux qui meurent doivent passer une année dans son horrible empire, avant d'aller au Quadliparmiut, — le Séjour Bienheureux, — où il ne gèle jamais et où les rennes gras accourent à votre appel.

Dans tout le village les gens se criaient :

— Les *tornaits* ont parlé à Kotuko. Ils vont lui montrer la glace libre. Il nous ramènera le phoque.

Les voix se perdirent bientôt, englouties par les mornes et froides ténèbres, et Kotuko s'épaula avec la jeune fille en raidissant la corde ou en laissant le traîneau glisser à travers la glace dans la direction de la mer Polaire. Kotuko affirmait avec insistance que la *tornaque* de la pierre lui avait dit d'aller au Nord ; aussi est-ce vers le Nord qu'ils allaient, sous les étoiles de Tuktuqdjung le Renne, — que nous appelons la Grande-Ourse.

Jamais Européen n'eût été capable de faire cinq milles par jour sur les glaçons hachés et par-dessus les tas de neige aux arêtes coupantes ; mais ces deux-là savaient mieux que personne quel mouvement de poignet convient pour inviter un traîneau à tourner un hummock, quelle secousse l'arrachera d'une crevasse, et la force exacte que réclament les deux ou trois coups de lance, tranquillement mesurés, qui ouvriront une issue possible lorsque tout paraît désespéré.

La jeune fille ne disait rien, mais baissait la tête, et la longue frange en fourrure de glouton qui bordait son capuchen d'hermine volait autour de sa face brune aux larges pommettes. Le ciel, au-dessus d'eux, était d'un noir intense et velouté, qui s'éclairait au bord de l'horizon en longues bandes de rouge indien où les grandes étoiles brûlaient comme des réverbères le long d'une rue. De temps en temps, l'ondulation verdâtre d'une Aurore Boréale roulait à travers le vide du haut firmament, claquait comme un pavillon, et disparaissait ; ou bien un météore, plongeant de ténèbres à ténèbres, crépitait au passage en traînant une pluie d'étincelles. Alors ils pouvaient voir chaque ride, chaque saillie de la banquise toute brochée ou teintée d'étranges cou-

leurs, rouge, cuivre, bleuâtre; mais, à la clarté coutumière des étoiles, tout redevenait gris, uniforme, mordu de gelée.

La banquise, comme vous vous en souvenez, avait été battue et tourmentée par les gros temps de l'automne au point de ne former plus qu'un tremblement de terre figé. Ce n'étaient que goulets et ravins, trous pareils à des sablonnières creusées dans la glace, blocs de glaçons épars ne formant plus qu'un avec la surface primitive de la banquise, pustules de vieilles glaces noires qu'une tempête avait refoulées sous la banquise et qui émergeaient de nouveau, galets de glace arrondis, saillies de glace taillées en scie par la neige qui vole devant la bise, et gouffres au fond desquels reposaient trente ou quarante acres d'étendue, à cinq ou six pieds plus bas que le niveau du reste du champ. A courte distance, on eût pu prendre les blocs pour des phoques ou des morses, des traîneaux renversés ou des hommes en expédition de chasse, ou même pour le Grand Ours Blanc Fantôme à Dix Jambes en personne; mais, en dépit de ces formes fantastiques, toutes sur le point de partir en vie, on n'entendait pas un bruit, ni même le plus faible écho d'un bruit. Et, à travers ce silence et cette désolation où flottaient et s'évanouissaient de soudaines lumières, le traîneau et les deux jeunes gens qui le tiraient rampaient comme des choses de cauchemar, — un cauchemar de fin du monde à la fin du monde.

Lorsqu'ils se sentaient las, Kotuko bâtissait ce que les chasseurs appellent une « demi-maison, » une hutte de neige très petite, dans laquelle ils se serraient avec la lampe de voyage, et ils tentaient de dégeler un peu de viande de phoque. Lorsqu'ils avaient dormi, ils reprenaient leur marche, — trente milles par jour, — pour n'avancer que de cinq milles au Nord. La jeune fille se taisait presque toujours, mais Kotuko se fredonnait et entonnait tout à coup des chansons qu'il avait apprises dans la Maison des Chanteurs, — chansons de l'été, chansons du renne et du saumon, — toutes horriblement déplacées en pareille saison. Il déclarait entendre le *tornaque* gronder sur ses talons, et, comme un insensé, escaladait un hummock en agitant les bras et en criant des menaces.

A dire vrai, Kotuko fut à très peu près fou pendant ces jours-là; mais la jeune fille tenait pour certain qu'il était guidé par son bon génie, et que tout arriverait à bonne fin. Aussi ne fut-elle pas surprise lorsque, à la fin de la quatrième marche, Kotuko, dont

les yeux flambaient comme des globes de feu dans leurs orbites, lui dit que sa *tornaque* les suivait à travers les neiges sous la forme d'un chien à deux têtes. La jeune fille regarda dans la direction que Kotuko montrait du doigt, et une Chose, en effet, sembla glisser dans un ravin. Cela n'avait certainement rien d'humain, mais tout le monde sait que la *tornaque* se plaît à apparaître sous la forme d'un ours, d'un phoque ou de n'importe quoi d'approchant.

Ce pouvait être l'Ours Blanc Fantôme à Dix Jambes lui-même, ou tout autre chose, car les privations avaient tellement affaibli Kotuko et la jeune fille qu'ils ne pouvaient guère se fier à leurs yeux. Ils n'avaient rien attrapé, pas même aperçu trace de gibier depuis leur départ du village, leur provision ne pourrait durer une autre semaine, et une tempête menaçait. Or, une tempête polaire peut souffler pendant dix jours sans interruption, et, tout ce temps, c'est la mort certaine de se trouver dehors. Kotuko éleva une maison de neige assez grande pour y remiser le traîneau à main (il n'est jamais sage de se séparer de ses vivres) et, pendant qu'il façonnait le dernier bloc de glace qui forme la clef de voûte du toit, il vit une Chose qui l'observait du haut d'une petite falaise de glace, à un demi-mille de là. L'atmosphère était brumeuse, et la chose semblait avoir quarante pieds de long et dix pieds de haut, avec vingt pieds de queue et une silhouette aux contours tremblotans. La jeune fille la vit aussi ; mais, au lieu de pousser des cris de frayeur, elle dit avec calme :

— C'est Quiquern. Que va-t-il arriver ?

— Il va me parler, répondit Kotuko.

Mais le couteau à neige tremblait dans sa main, car, pour grande que soit l'amitié qu'un homme se flatte d'entretenir avec des esprits étranges ou hideux, il aime rarement à être pris tout à fait au mot. Quiquern, par-dessus le marché, n'est autre que le spectre d'un gigantesque chien édenté, sans poil sur le corps, qui habite, dit-on, l'extrême Nord, et qu'on voit errer dans le pays avant qu'il arrive des choses. Ces événemens peuvent être bons ou mauvais, mais les sorciers eux-mêmes ne se soucient guère de parler de Quiquern. Il rend les chiens fous. Comme l'Ours Fantôme, il a plusieurs paires de pattes d'extra, — six ou huit, — et la Chose qu'ils voyaient sauter de haut en bas dans la brume avait plus de jambes que nul chien de chair et d'os n'en a besoin.

Kotuko et la jeune fille se blottirent en hâte dans leur hutte. Sans doute, si Quiquern en eût voulu à leurs personnes, il eût pu la mettre en miettes sur leurs têtes. Mais l'idée seule d'un pied de neige entre eux et l'obscurité inquiétante leur était d'un grand réconfort. La tempête éclata dans un cri strident du vent, pareil au sifflet d'un train, et elle tint bon trois jours et trois nuits, sans varier d'un point de compas, sans mollir une minute. Ils alimentèrent la lampe de pierre entre leurs genoux, grignotèrent la chair de phoque tiédie, et regardèrent la suie noire s'amasser au plafond, pendant soixante-douze interminables heures. La jeune fille fit le compte des vivres dans le traîneau : il n'en restait plus que pour la consommation de deux jours, et Kotuko examina les pointes de fer et les attaches en nerf de renne de son harpon, de sa lance à phoques et de son javelot pour les oiseaux. Il n'y avait pas autre chose à faire.

— Nous irons bientôt chez Sedna... très tôt, murmura la jeune fille. Dans trois jours, nous nous coucherons et nous serons partis. Ta *tornaque* ne fera-t-elle rien pour nous ? Chante-lui une chanson d'*Angekok* pour la faire venir,

Il se mit à chanter, attaquant très haut sur le ton de hurlement des chansons magiques, et l'ouragan tomba lentement. Au milieu de la chanson, la jeune fille tressaillit, puis posa sa main enveloppée d'une mitaine, et ensuite la tête, sur le sol de glace de la hutte. Kotuko suivit son exemple, et tous deux restèrent agenouillés, les yeux dans les yeux, chaque nerf tendu à se rompre, écoutant. Il détacha une tranche mince du lacet en fanon de baleine qui fermait un piège à oiseaux posé sur le traîneau, et, après l'avoir redressé, le fixa tout droit dans un petit trou à même la glace, en l'appuyant du bout de sa mitaine. C'était presque aussi délicatement ajusté que l'aiguille d'une boussole, et maintenant, au lieu d'écouter, ils regardaient. La fine tige trembla un instant, — le plus léger frémissement du monde, — puis vibra sans interruption pendant quelques secondes, reprit son immobilité, et se mit à vibrer de nouveau en s'inclinant cette fois vers un autre point du compas.

— Trop tôt ! dit Kotuko. Quelque grosse banquise se sera disloquée très loin d'ici.

La jeune fille montra du doigt la baguette, et secoua la tête.

— C'est la grande débâcle, dit-elle. Écoute la glace au-dessous, elle cogne.

En s'agenouillant, cette fois-ci, ils purent entendre les grognemens sourds les plus étranges et des coups qui semblaient frapper sous leurs pieds. Parfois on eût dit qu'un petit chien nouveau-né piaulait au-dessus de la lampe, parfois, qu'on aiguisait une pierre sur de la glace dure ; puis, reprenaient comme des roulemens de tambours voilés.

— Ce n'est pas couchés que nous irons à Sedna, dit Kotuko. C'est la débâcle... La *tornaque* nous a trompés... Nous allons mourir.

Si étrange que cela puisse paraître, tous deux se trouvaient aux prises avec le plus réel danger. Les trois jours de tempête avaient refoulé vers le Sud les eaux profondes de la baie de Baffin et les tassaient contre le bord de l'immense champ de glaces qui s'étend de l'île de Bylot vers l'Ouest. En outre, le fort courant qui prend naissance dans l'Est, au large du détroit de Lancastre, charriait avec lui, sur une longueur de plusieurs milles, ce qu'on appelle de la glace en paquet, glace rugueuse qui n'a pas gelé en champs ; et ces paquets étaient en train de bombarder la banquise, en même temps que la houle et le flux d'une mer soulevée par la tempête l'ébranlaient et la minaient. Les bruits auxquels Kotuko et la jeune fille avaient prêté l'oreille étaient les échos affaiblis de cette lutte, à trente ou quarante milles de là, et c'était au choc de cette lutte que tremblait la petite tige indiscrète...

Cependant, les deux jeunes gens se sentaient, dans leur for intérieur, moins malheureux qu'auparavant. Si la banquise se brisait, il n'y aurait plus ni attente ni souffrance. Les esprits, les lutins et le monde des sorciers erraient sur la glace convulsée, et tous deux allaient pénétrer peut-être dans le domaine de Sedna, côte à côte, avec toutes sortes de choses sauvages, encore dans tout l'éclat de leur exaltation. Quand ils quittèrent la hutte après la tempête, le bruit grandissait à l'horizon d'une façon continue, et la glace compacte gémissait et bourdonnait autour d'eux.

— C'est encore là, dit Kotuko...

Au sommet d'un hummock se tenait, couchée ou tapie, la Chose à huit jambes qu'ils avaient vue trois jours auparavant, et elle hurlait horriblement.

— Suivons, dit la jeune fille. Peut-être connaît-il quelque route qui ne mène pas à Sedna.

Mais elle chancela de faiblesse en prenant la corde pour tirer le traîneau. La Chose s'éloignait lentement et pesamment le long

des crêtes, en se dirigeant toujours vers l'Ouest et la terre, et ils suivaient, tandis que le grondement de tonnerre, sur la limite de la banquise, roulait de plus en plus près. La lèvre de la banquise se fendait et se crevassait dans toutes les directions sur trois ou quatre milles de profondeur, et de grandes mottes de glace, de dix pieds d'épaisseur et de quelques mètres à vingt acres carrés, cahotaient, plongeaient et se dressaient l'un contre l'autre et contre la banquise encore intacte, tandis que la lourde houle pénétrait, poussait et fusait dans leurs intervalles. Ces béliers de glaçons formaient, pour ainsi dire, la première armée que la mer lançait à l'attaque de la banquise. Le fracas et les chocs incessans de ces gâteaux de glace couvraient presque les grincemens des feuillets de glace brute glissés tout d'une pièce sous la banquise, comme des cartes poussées brusquement sous un tapis de table. En eau peu profonde, ces feuillets s'empilaient l'un par-dessus l'autre jusqu'à ce que celui du fond touchât la vase à cinquante pieds de profondeur; et les lames décolorées assaillaient la glace bourbeuse jusqu'à ce que la pression croissante finît par entraîner de nouveau tout en avant. En plus de la banquise et de la glace en paquets, la tempête et les courans amenaient de véritables icebergs, des montagnes de glace flottantes, arrachées aux côtes groenlandaises ou au rivage septentrional de la baie de Melville. Elles avançaient solennellement, broyant tout sur leur passage, parmi l'écume blanchissante, et arrivaient sur la banquise comme une flotte d'autrefois, toutes voiles dehors. Mais un iceberg, prêt, en apparence, à balayer le monde devant lui, échouait piteusement, chavirait, soudain pataugeant dans une mousse d'écume boueuse et dans un enveloppement d'embruns glacés, tandis qu'un autre, beaucoup plus petit et moins élevé, fendait et chevauchait la banquise plate, rejetant de part et d'autre des tonnes de déblais, et ouvrant une entaille d'un mille avant de s'arrêter. Quelques-unes tombaient comme des épées, en taillant des canaux aux berges coupantes, d'autres éclataient en une grêle de blocs pesant chacun des vingtaines de tonnes, qui tournoyaient et patinaient parmi les hummocks. D'autres encore, en touchant, se dressaient d'un élan hors de l'eau, se tordaient comme de douleur, et retombaient sur le flanc, d'une masse, tandis que la mer poudroyait par-dessus leurs épaules. Ce travail de la glace, foulée, tassée, fléchie, bouclée, arcboutée, sous toutes les formes possibles, continuait à perte de vue le long de la ligne nord de la banquise.

Du point où se trouvaient Kotuko et la jeune fille, ce chaos ne formait en apparence qu'une ondulation incertaine et rampante au ras de l'horizon, mais elle se rapprochait à chaque instant, et ils pouvaient entendre très loin, du côté de la terre, un lourd grondement, pareil à celui d'une artillerie au fond d'un brouillard. Cela signifiait que la banquise refoulée s'écrasait contre les falaises d'acier de l'île de Bylot, la terre là-bas, au sud, derrière eux.

— Pareille chose ne s'est jamais produite, — dit Kotuko, en ouvrant les yeux de stupeur. — Ce n'est pas l'époque. Comment la banquise peut-elle céder maintenant?

— Suis *cela!* cria la jeune fille, en désignant de la main la Chose qui, moitié boitant, moitié courant, fuyait, affolée devant eux.

Ils suivirent, en hâlant le traîneau à main, tandis que de proche en proche gagnait l'assaut des glaces mugissantes. A la fin, les champs qui les entouraient se mirent à craquer et à s'étoiler dans tous les sens, et les crevasses s'ouvraient et se refermaient comme des mâchoires de loups. Mais à l'endroit où la Chose se tenait, sur une éminence formée de vieux blocs de glace épars, et haute d'une cinquantaine de pieds, il ne se produisait aucun mouvement. Kotuko bondit impétueusement de l'avant, tirant la jeune fille derrière lui, et rampa jusqu'au pied du tertre. La glace causait de plus en plus haut autour d'eux, mais le tertre tenait bon ; et, comme la jeune fille levait les yeux vers son compagnon, celui-ci dressa son coude droit et le projeta en avant, faisant ainsi le geste par lequel un Inuit désigne la terre sous la forme d'une île. Et c'était la terre, en effet, où la Chose boiteuse à huit pattes les avait conduits, — quelque îlot du large à pointe de granit et à grèves de sable, ferré, fourré et masqué de glace, au point que nul homme n'aurait pu le distinguer de la banquise ; mais, là-dessous, c'était la terre ferme, et non plus la glace mouvante. Le bris et le rebondissement des glaçons, lorsqu'ils touchaient terre et volaient en éclats, en marquaient le contour, et un banc de sable ami s'avançait vers le nord, et faisait dévier l'élan des glaces les plus lourdes exactement comme un soc de charrue retourne la glèbe. Il y avait à craindre, sans doute, qu'un champ de glace fortement pressé ne remontât la grève d'un élan subit, vînt raser la cime de l'îlot, et l'emportât d'un coup, mais cela ne troublait ni Kotuko ni la jeune fille, tandis qu'ils construisaient leur maison de neige et se mettaient à manger, parmi le tumulte

des glaces qui dansaient le long du rivage martelé. La Chose avait disparu, et Kotuko, accroupi autour de la lampe, parlait avec exaltation de son pouvoir sur les esprits, quand, au milieu de ses paroles égarées, la jeune fille se mit à rire et à se balancer d'arrière en avant.

Derrière son épaule, deux têtes, l'une jaune et l'autre noire, entraient en rampant tout bas dans la hutte, les têtes des deux chiens les plus penauds, les plus honteux qu'on ait jamais vus. L'une appartenait à Kotuko, le chien, et l'autre au conducteur noir. Tous deux étaient gras à présent, bien portans, et tout à fait revenus à leur état normal, mais accouplés l'un à l'autre de la plus étrange façon. Lorsque le conducteur noir s'enfuit, il avait encore, vous vous en souvenez, son harnais sur le dos. Il devait, après avoir rencontré Kotuko le chien, s'être amusé ou battu avec lui, car son nœud coulant d'épaule s'était pris dans le fil de cuivre tressé du collier de Kotuko, et s'était serré à fond de telle sorte qu'aucun d'eux ne pouvant atteindre le trait pour le ronger, chacun restait attaché flanc contre flanc, au cou de son voisin. Cela, joint à la liberté de chasser pour leur propre compte, devait avoir contribué à les guérir de leur folie. Ils semblaient, en effet, on ne peut plus raisonnables.

La jeune fille poussa du coté de Kotuko les deux animaux qui faisaient honteuse mine, et, avec des sanglots de rire, s'écria :

— Voilà Quiquern, celui qui nous a conduits à la terre. Regarde ses huit jambes et sa double tête !

Kotuko, à l'aide de son couteau, leur rendit la liberté, et ils se jetèrent dans ses bras, le jaune et le noir ensemble, en essayant d'expliquer comment ils avaient recouvré la raison. Kotuko passa la main le long de leurs côtes arrondies et bien en chair :

— Ils ont trouvé à manger, dit-il avec un sourire. Je ne crois pas que nous allions si tôt à Sedna. C'est ma *tornaque* qui me les a envoyés. Ils sont guéris de leur mal.

A peine eurent-ils salué Kotuko de leurs caresses, que ces deux animaux, qui avaient été forcés de dormir, de manger et de chasser ensemble pendant les dernières semaines écoulées, sautèrent à la gorge l'un de l'autre ; et la maison de neige fut témoin d'une belle bataille.

— Des chiens à jeun ne se battent pas, dit Kotuko. Ils ont trouvé du phoque. Dormons. Nous trouverons à manger.

A leur réveil, la mer libre battait la grève nord de l'île, et

toute la glace désagrégée avait été entraînée vers ta terre. Le bruit du premier ressac est l'un des plus délicieux pour l'oreille d'un Inuit, car il signifie que le printemps est en route. Kotuko et la jeune fille se prirent par les mains et sourirent : le clair et plein rugissement du ressac parmi les glaçons leur rappelait le temps du saumon et du renne, et le parfum des saules-nains en fleur. Pourtant, au moment même qu'ils regardaient, la surface de la mer commençait, tant le froid était intense, à se prendre dans l'intervalle des blocs flottans ; mais on voyait sur l'horizon un vaste reflet rouge, la lumière du soleil englouti. La lueur ne dura que peu de minutes; n'importe, elle marquait le tournant de l'année. Et rien, ils le sentaient, ne pouvait changer cela.

Kotuko trouva les chiens en train de se battre, dehors, sur le cadavre encore chaud d'un phoque venu à la suite du poisson qu'une tempête met toujours en mouvement. Ce fut le premier des quelques vingt ou trente phoques qui atterrirent dans l'île au cours de la journée; et, jusqu'à ce que la mer gelât pour de bon, il y eut des centaines de vives têtes noires qui flottaient, réjouies, sur l'eau libre et peu profonde, çà et là parmi les glaçons.

C'était bon de se remettre à manger du foie de phoque, de verser, sans y regarder, la graisse dans les lampes, et de voir la flamme briller à trois pieds de haut; mais, aussitôt la nouvelle glace en état de les porter, Kotuko et la jeune fille chargèrent le traîneau à main, et firent tirer les deux chiens comme jamais ils n'avaient tiré de leur vie, car il fallait redouter ce qui avait pu se passer dans le village. Le temps était toujours aussi impitoyable; mais on tire plus facilement un traîneau chargé de vivres qu'on ne chasse volontiers à jeun. Ils laissèrent vingt-cinq cadavres de phoques ensevelis dans la glace du rivage, tout prêts au besoin, et se hâtèrent vers les leurs. Les chiens leur montrèrent la route, dès que Kotuko leur eut dit ce qu'on attendait d'eux, et, bien que rien n'indiquât la terre, en deux jours, ils donnaient de la voix aux portes du village de Kadlu. Trois chiens seulement leur répondirent; les autres avaient été mangés, et les maisons étaient presque plongées dans l'obscurité. Mais Kotuko cria *Ojo!* (viande bouillie), et des voix faibles lui répondirent; et, quand il fit l'appel du village, nom par nom, à voix très distincte, il n'y avait pas de manquans.

Une heure plus tard, les lampes flambaient dans la maison de Kadlu, la neige fondue tiédissait sur le feu, les pots commençaient

à mijoter doucement, et la neige dégouttait du toit, pendant qu'Amoraq préparait un repas pour tout le village; que le dernier-né mâchait une tranche de fine graisse à goût de noisette; que les chasseurs, avec lenteur et méthode, s'emplissaient de viande de phoque jusqu'au gosier. Kotuko et la jeune fille racontaient leur histoire. Les deux chiens étaient assis entre eux, et, chaque fois que revenaient leurs noms, ils dressaient chacun une oreille et paraissaient aussi honteux que possible. Une fois qu'un chien a été fou et qu'il a recouvré la raison, il est pour toujours à l'abri de nouvelles attaques.

— Ainsi, la *tornaque* ne nous a pas oubliés, dit Kotuko. La tempête a soufflé, la glace s'est rompue, et le phoque est venu derrière le poisson qu'effrayait la tempête. Maintenant, les nouveaux trous de phoques ne sont pas à deux jours d'ici. Que les bons chasseurs sortent demain, et rapportent les phoques que j'ai tués... vingt-cinq phoques ensevelis dans la glace. Lorsque nous les aurons mangés, nous irons tous à la suite du phoque sur la banquise.

— Et vous, que faites-vous? — demanda le sorcier du village sur le ton particulier qu'il employait pour s'adresser à Kadlu, le plus riche des Tununirmiut.

Kadlu regarda la jeune fille des pays du Nord et répondit avec calme :

— Nous autres, nous construisons une maison.

Il désigna le côté nord-ouest de sa maison, qui est celui qu'habitent toujours le fils ou la fille mariés.

La jeune fille ouvrit les mains, la paume en dessus, avec un petit hochement de tête désespéré : c'était une étrangère, on l'avait ramassée mourante de faim, et elle ne pouvait rien apporter dans le ménage.

Amoraq sauta en bas du banc où elle était assise, et se mit à empiler toutes sortes de choses sur les genoux de la jeune fille : lampes de pierre, racloirs à peaux, chaudrons d'étain, peaux de renne brodées de dents de bœuf musqué, et de vraies aiguilles à voiles, telles qu'en emploient les marins, — la plus belle dot qu'on eût jamais donnée aux confins extrêmes du Cercle Arctique. Et la jeune fille des pays du Nord pencha la tête jusqu'à toucher le sol.

— Eux aussi! — dit Kotuko, en riant et en faisant signe aux chiens qui poussèrent leurs museaux froids dans le visage de la jeune fille.

— Ah! — dit l'*angekok* avec une toux importante, comme s'il avait tout prévu dès longtemps, — à peine Kotuko eut-il quitté le village, je me rendis à la Maison des Chanteurs, et là, je chantai les paroles magiques. Je chantai durant toutes les longues nuits, j'invoquai l'Ombre du Renne. Ce sont mes chants qui firent souffler la tempête, grâce à laquelle s'est disloquée la glace, et qui menèrent les deux chiens vers Kotuko, dans le moment où la glace allait lui broyer les os. C'est ma chanson qui attira le phoque derrière la glace rompue. Mon corps reposait tranquille dans le *quaggi*, mais mon esprit courait partout sur la glace pour guider Kotuko et les chiens dans tout ce qu'ils faisaient. C'est moi qui ai tout fait.

Tout le monde était repu et tombait de sommeil; aussi, personne ne le contredit; et l'*angekok* se servit encore un nouveau morceau de viande bouillie, et se coucha pour dormir auprès des autres, dans la maison chaude, bien éclairée, qui sentait l'huile.

. . . . . .

Or, Kotuko, qui dessinait fort bien dans le style inuit, gratta des images de toutes ces aventures sur une longue lame d'ivoire plate percée d'un trou au bout. Lorsque la jeune fille et lui remontèrent au nord, vers la terre d'Ellesmere, l'année du Grand Hiver Libre, il laissa l'histoire en images à Kadlu, qui la perdit sur la plage le jour où son traîneau à chiens se brisa, un été, au bord du lac Netilling, à Nikosiring; c'est là que, le printemps suivant, la trouva un Inuit du lac; celui-ci la céda à un homme d'Imigen, qui était interprète sur un baleinier du détroit de Cumberland; et ce dernier la vendit à Hans Olsen, depuis quartier-maître à bord d'un grand steamer qui emmenait des touristes au cap Nord, en Norvège. La saison des touristes passée, le steamer fit le voyage de Londres en Australie, en relâchant à Ceylan, et là, Olsen vendit l'ivoire à un bijoutier cingalais pour deux saphirs en imitation. Je l'ai trouvée sous des vieilleries, dans une maison à Colombo, et l'ai traduite d'un bout à l'autre.

RUDYARD KIPLING.

(Traduit par LOUIS FABULET et ROBERT D'HUMIÈRES.)

LES FORCES ASSAINISSANTES ET CURATIVES

DANS LA NATURE

Dès l'antiquité la plus reculée, la médecine savante ou populaire s'est efforcée à découvrir dans la nature de nouvelles forces curatives ou médicatrices. Pendant longtemps, l'insuffisance des connaissances positives a rendu ces efforts stériles. L'ignorance à cet égard a duré jusqu'à la seconde moitié du XVIIIe siècle et à l'aurore même du siècle présent. La biologie générale et la science de la santé humaine en particulier, malgré le développement de la critique scientifique sur d'autres points, étaient restées le domaine de l'hypothétique, du fantastique et du merveilleux.

Le scepticisme et l'incrédulité, introduits dans la pensée moderne par Voltaire, Diderot et les philosophes du XVIIIe siècle, n'ont été vraiment qu'une faible entrave à la floraison des doctrines de Swedenborg et de Mesmer et aux succès de Gassner, Cagliostro et des thaumaturges dont les cures miraculeuses procédaient de pratiques secrètes, de rites pseudo-religieux, de passes et d'incantations magnétiques. Ce n'est qu'avec notre siècle que l'étude naturelle de l'homme et du monde est entrée dans la voie de l'analyse scientifique, sévère et exacte. Trois sortes de progrès ont, à notre époque, affirmé cette saine méthode.

Grâce aux conquêtes de la physiologie, et grâce à la manière rigoureusement objective dont elles ont été appliquées par Charcot et son école, à l'étude du système nerveux de l'homme, le voile derrière lequel se dérobaient quelques-uns de ces mystères s'est entr'ouvert et l'étude du « magnétisme animal » et de l'hypnotisme, sortant des limbes de l'hypothèse et du merveilleux, est venue prendre dans la famille des sciences de la nature la place qui lui convient.

En second lieu, les découvertes de Pasteur, de Lister, de R. Koch, de Metchnikoff et des microbiologistes ont déterminé une véritable révolution dans nos idées sur la genèse des maladies et sur leur nature, et ont ouvert ainsi de nouvelles voies à la science de la prévention et du traitement des maux de l'humanité. Le monde des infiniment petits, le monde des micro-organismes pathogènes s'est révélé à notre vue, et de larges horizons se sont ouverts pour la science de la thérapeutique et celle bien autrement importante de la prophylaxie.

Enfin, la connaissance de l'atmosphère, de la lumière, de l'eau, du sol, dans leur rapport avec la vie et le bien-être de l'homme est entrée dans une ère nouvelle.

Chaque jour les principes de l'hygiène pénètrent davantage dans la conscience des peuples civilisés. On en peut citer pour preuve les mouvemens publics en faveur des mesures sanitaires. Les progrès de la médecine contemporaine se résument, en définitive, dans l'hygiène ; et cela est vrai non seulement au point de vue des exigences prophylactiques, mais encore au chevet du malade.

Les conditions spéciales dont les malades sont entourés dans le traitement chirurgical ou dans la pratique obstétricale constituent la garantie du succès et sont une vivante démonstration du rôle de l'hygiène préventive. D'autre part, les méthodes actuelles du traitement de la tuberculose, par exemple, confirment également le rôle de l'hygiène comme facteur curatif. Notre temps ne s'est pas seulement signalé par la découverte de nombreux spécifiques d'efficacité certaine (antipyrétiques, analgésiques, sérums antimicrobiens) ; il a fait aussi une large place aux méthodes curatives hygiéniques et diététiques. Sans doute l'arsenal pharmaceutique s'est enrichi de moyens précieux ; mais, somme toute, la thérapeutique des médicamens, loin de prendre de l'extension, a perdu beaucoup de terrain. On a abandonné la plupart des médicamens anciens. En revanche, la sphère d'action des méthodes physiques de traitement s'est largement agrandie. De cette manière, la médecine grossièrement empirique ou allopathique, en réaction de laquelle le XVIIIe siècle a vu naître la naïve doctrine des homéopathes, est entrée dans son déclin ; elle cède la place à une thérapeutique nouvelle, armée de toutes les connaissances modernes et forte du soutien de sa puissante alliée, l'hygiène.

I

Ce monde ambiant, où toute créature lutte éternellement pour son existence, est pour l'homme une source de misères, de privations et de malheurs, mais en même temps, et dans une plus large mesure encore, de bien-être et de jouissance. Il offre à l'homme tout ce qui est nécessaire à la préservation et à la conservation de la santé et de la vie.

La lutte pour la vie, elle-même, implique certaines tendances instinctives pour ainsi dire, appropriées à la défense de l'organisme contre les influences nocives, et c'est pourquoi les mesures hygiéniques primitives sont aussi anciennes que le monde même.

Le sentiment que les forces de la nature sont gardiennes de la santé et libératrices des maux remonte très loin dans le passé. C'est d'abord le soleil. Avicenne, le célèbre médecin philosophe arabe, enseignait, il y a neuf siècles, que les hommes qui s'exposent aux rayons du soleil en se livrant à des exercices physiques de plein air se prémunissent contre les maladies. Pline le jeune, décrivant la vie d'un citoyen romain, nous apprend que celui-ci, deux fois par jour, se promenait sur le toit de sa maison, et s'y exposait nu aux ardeurs du soleil. On sait qu'à Rome les terrasses des maisons étaient disposées en *solaria* où les habitans venaient prendre des bains de soleil. D'après le témoignage de Platon, l'application thérapeutique des rayons solaires était également en usage en Grèce. Aristote fait remarquer que l'*air* et l'*eau* sont de tous les élémens ceux dont le corps humain a le plus besoin et le plus souvent; et c'est à eux qu'est dévolue l'influence la plus marquée sur la santé. Enfin Galien, au second siècle de notre ère, recommande le changement de climat pour la guérison de la phtisie; et lui-même il envoyait les malades en Égypte, dans la Lybie ou sur la côte du golfe de Naples; le voyage par mer devait avoir de son côté la plus salutaire influence.

« *Dove e il sol, no e il medico :* là où il y a du soleil, pas n'est besoin de médecin », dit un proverbe populaire italien, plein de sens et de vérité. Effectivement, le soleil et la lumière constituent dans le monde organique l'excitant tout-puissant de la vie.

La lumière, la lumière solaire surtout, exerce l'action la plus marquée sur le développement du corps en totalité et sur celui des différens organes chez les animaux comme chez les végétaux.

On sait, par exemple, que chez les animaux dont la vie s'écoule dans un milieu faiblement éclairé (oiseaux nocturnes, poissons des grandes profondeurs), les yeux atteignent un développement exagéré alors que ces organes deviennent rudimentaires ou disparaissent entièrement lorsque l'animal vit dans une obscurité complète. La taupe ordinaire est pourvue de fentes oculaires étroites; une autre espèce, habitant l'Amérique du Sud, et qui creuse des galeries à une profondeur beaucoup plus grande, est d'une cécité complète; de même, chez certains poissons, les yeux dégénèrent lorsque l'animal passe des eaux de surface aux eaux abyssales.

La coloration des animaux varie aussi corrélativement avec la lumière. Les animaux qui vivent dans l'obscurité se distinguent par leur faible coloration ou sont même complètement incolores.

L'excitation lumineuse, capable de déterminer l'apparition de pigmens dans les tégumens de l'animal, provoque dans certains cas des phénomènes physiologiques plus profonds. C'est ainsi, par exemple, que les crustacés décapodes périssent dans les conditions hygiéniques d'ailleurs les plus favorables, lorsque leur corps a été recouvert d'un vernis opaque, alors qu'un vernissage transparent leur permet de rester en bonne santé durant un laps de temps assez considérable. Sous l'action de la lumière, les tissus de l'animal dégagent une plus forte quantité d'acide carbonique (Moleschott, Perrier, etc.). L'ensemble de la radiation solaire agit d'ailleurs autrement que les radiations composantes prises à part. C'est ainsi, par exemple, que si le dégagement d'acide carbonique est de 100 unités en lumière blanche, il sera de 122,6 unités sous l'action des rayons bleus, de 128,5 sous l'influence des radiations vertes et de 175 environ dans la partie jaune du spectre, d'après les observations de Pott. Pareillement, l'absorption d'oxygène est plus forte à la lumière qu'à l'obscurité. Gräffenberg a trouvé que la quantité d'hémoglobine, matière colorante contenue dans les globules rouges du sang, diminue sous l'influence du séjour à l'obscurité.

Dans la vie des plantes, l'action des rayons solaires est encore plus marquée : leur croissance s'opère dans la direction de la source de lumière; les parties exposées aux rayons solaires directs se développent mieux et plus rapidement que les parties à l'ombre ou dans l'obscurité. La chlorophylle, le vert des plantes, disparaît à l'obscurité, et l'on ne voit végéter dans les cavernes souterraines que quelques champignons souvent à l'état de cellules rudimen-

taires. La botanique enseigne longuement l'influence considérable de la lumière sur les échanges gazeux, sur la fonction chlorophyllienne, sur la vie et l'accroissement des végétaux.

Pour en revenir aux animaux, on sait, par exemple, que leur croissance et leur nutrition se trouvent déprimées à l'obscurité; — Plésanton a trouvé, entre autres faits, que les porcs et les bœufs croissent plus rapidement à la lumière violette qu'à la lumière blanche. Il se produit quelque chose d'analogue chez l'homme. Un savant danois, Malling Hansen, a constaté que la croissance des enfans est plus rapide aux époques de l'année où la lumière et la chaleur sont plus intenses, et Demme a trouvé, chez les enfans encore , que la lumière solaire accélère les échanges nutritifs : l'émission d'acide carbonique est plus forte, la température du sang s'élève et la quantité de matière colorante y augmente.

A. de Humboldt, dans le même ordre d'idées, avait remarqué que les vices de conformation sont inconnus chez les sauvages auquels un climat tropical permet de se passer de vêtemens et qui vivent au soleil. D'autre part, personne n'ignore que les êtres humains condamnés à vivre dans les caves ou à travailler dans les mines souffrent d'anémie et de cachexie, pour ne pas parler des défauts de conformation et des maladies qui sont leur constant partage.

La nature a réuni la lumière et la chaleur, ces puissans moteurs de la vie, par des liens si étroits, que nous avons quelque peine à distinguer entre ces deux agens physiques; l'observation de tous les jours semble nous montrer, cependant, que la lumière est douée d'une action propre par rapport aux organismes vivans.

Alphonse de Candolle a démontré par des expériences directes que de deux graines plantées le même jour et soumises à des conditions d'éclairement différentes, celle qui reçoit la lumière solaire directe exige pour son développement et la maturation de ses fruits une moindre quantité de chaleur.

L'intensité plus grande de la lumière est un des facteurs qui peuvent expliquer la rapidité de la croissance et la vive coloration des fleurs chez beaucoup de plantes alpines.

Très suggestives sont les récentes observations de John Clayton, qui s'est livré à des cultures de haricots dans des conditions d'éclairement variées, et a pu constater que le défaut d'éclai-

rement solaire direct influe défavorablement sur la qualité des semences et conduit à l'extinction de la race.

L'homme aussi, en l'absence de lumière, ne vit pas, mais végète : par un clair jour de soleil ses mouvemens sont plus vifs, il se sent plus dispos et plus allègre, tandis qu'un ciel brumeux le déprime en ralentissant toutes ses fonctions.

Le soleil n'agit pas seulement sur l'homme même, mais encore sur le milieu où l'homme vit. Outre les influences liées à sa bienfaisante action directe, le soleil est un facteur d'assainissement des millieux qui nous entourent : l'air, l'eau et le sol.

Il a été démontré par de nombreuses observations que la lumière solaire est douée d'une action antiseptique puissante. Elle peut être comptée au nombre des moyens les plus sûrs et les plus économiques dans la lutte contre les micro-organismes. Downes et Blunt en 1877, Tyndall dans la suite, ont fait voir que la lumière du jour diffuse ralentit le développement des bactéries et leur sporulation, et que la lumière solaire directe les tue. L'action la plus énergique appartient aux rayons bleus et violets ; la plus faible, aux rayons rouges et orangés.

Arloing a trouvé, en 1885, qu'une exposition de deux heures à la lumière solaire suffit pour tuer la bactéridie charbonneuse. La même observation a été faite par Koch sur les bacilles de la tuberculose, par Fermi et Celli pour les bâtonnets du tétanos, par Geissler, Minck et Büchner, Dieudonné, Charrin, Gaillard, Janowsky, Kitasato, Nocard et Strauss, Roux, Yersin et d'autres sur les bactéries du typhus, du choléra et d'autres micro-organismes pathogènes. Enfin la commission de savans allemands envoyée à Bombay a reconnu que les bacilles de la peste succombent au bout d'une heure sous l'action de la lumière solaire.

Un fait très intéressant aussi, c'est que les milieux liquides renfermant des substances organiques azotées complexes deviennent, sous l'action de la lumière, impropres à la vie des bactéries ; en d'autres termes, ces milieux acquièrent des propriétés antiseptiques.

Les modifications de ce genre sont d'autant plus caractéristiques et plus persistantes que l'action de la lumière a été plus prolongée. Il faut ajouter qu'elles dépendent aussi de l'oxygène de l'air. Toutes ces données établissent suffisamment la puissance de l'action assainissante de la lumière solaire.

II

L'air est le second facteur de la santé. C'est un fait connu de tous, c'est une vérité élémentaire, que sans air il n'est ni santé ni vie. Déjà au XVIIe siècle (en 1673), F. Agravi définissait le rôle de l'air atmosphérique dans ces termes : « Un air pur est utile à la santé ; il donne au corps la souplesse et la force, à l'âme de joyeuses dispositions, aux sens une réceptivité affinée ; par lui le caractère se perfectionne, les pensées s'élèvent, l'esprit se développe, et le goût et l'amour de toute activité naturelle nous sont donnés ; le sang circule plus animé, la visage offre un aspect florissant et vivant ; la poitrine comprimée du travailleur se dilate plus librement, la voix résonne claire et harmonieuse, la dyspnée disparaît, l'œil, — cette perle du visage, — devient plus clair, l'odorat et le goût s'aiguisent ; en un mot, l'air, ce centre d'attraction de toutes les créatures vivantes, impressionnables ou non, l'air est un immense bienfait. » Ce style, un peu ampoulé, sans doute, recouvre néanmoins beaucoup de vérité. Il faut maintenant insister sur le rôle assainissant de l'air.

Et tout d'abord, la constance de composition de l'atmosphère démontre surabondamment que la nature dispose de moyens appropriés non seulement pour la formation d'oxygène mais aussi pour l'élimination de l'acide carbonique. Effectivement les réserves en oxygène de la nature seraient vite épuisées, n'était la constante régénération de cet élément.

L'illustre chimiste Faraday a cherché à évaluer approximativement la quantité totale de l'oxygène contenue dans l'atmosphère, et il est arrivé au chiffre prodigieux de 1 178 158 milliards de tonnes. D'autre part, la dépense quotidienne en oxygène est de 3 600 000 tonnes qui se répartissent comme suit :

Respiration humaine	450 000 000	kilos.
Respiration animale	900 000 000	—
Combustions et fermentations	450 000 000	—
Phénomènes de putréfaction, etc. . .	1 800 000 000	—

Soit, au total, par jour : 3 600 000 tonnes, ou encore un milliard trois cent quatorze millions de tonnes par an. Avec un tel état de dépenses, les réserves oxygénées du globe se trouveraient épuisées en l'espace de 900 000 ans. Mais si l'on prend en consi-

dération le fait qu'une diminution de 1 pour 100 dans la quantité de l'oxygène atmosphérique pourrait retentir défavorablement sur la santé des représentans du règne animal, on conçoit facilement que l'atmosphère serait devenue depuis longtemps impropre à la vie si la nature ne réparait pas le déficit d'oxygène. Par bonheur pour l'humanité, l'équilibre de composition de l'air atmosphérique se maintient, grâce à l'universelle circulation de la matière et grâce à la vie du monde végétal qui restitue journellement à l'atmosphère une énorme quantité d'oxygène. Suivant Mendéléieff, le tapis végétal qui recouvre notre planète produit annuellement 15000 milliards de kilogrammes d'oxygène; et les habitans du globe ne consomment en tout que mille milliards de kilogrammes.

Maintenant, une fois que nous savons quel rôle colossal est dévolu à la végétation et au soleil dans l'équilibre de composition de l'atmosphère, nous sommes en droit de nous demander avec le professeur Luys, l'auteur de l'excellent ouvrage intitulé *l'Air et l'Eau*, ce qu'il advient de l'air atmosphérique dans les villes privées de soleil et de verdure, ou encore en hiver, alors que la vie végétale est pour ainsi dire suspendue?

Autre considération. Les gaz entrant dans la constitution de l'atmosphère sont doués de poids spécifiques différens : l'acide carbonique est plus lourd que l'oxygène, l'oxygène est plus pesant que l'azote; l'ammoniaque et la vapeur d'eau sont très légères. Si ces gaz se répartissaient dans l'atmosphère conformément à leurs densités, la couche la plus rapprochée du sol serait constituée par le gaz carbonique (gaz toxique) qui est le plus lourd. Mais ici encore des lois naturelles parent à ce danger. D'après la loi de diffusion, tous les corps gazeux tendent à se mélanger uniformément; la composition de l'atmosphère se maintient donc constante en dépit des différences de densité. D'ailleurs les courans aériens et les vents contribuent de leur côté à mélanger les gaz atmosphériques, et grâce à eux, l'acide carbonique qui s'élabore dans les cités, au cours des phénomènes de respiration et de combustion, est entraîné dans d'autres localités, où, sous l'action combinée de la végétation et du soleil, il se décompose en régénérant l'oxygène, lequel, à son tour, est ramené dans les villes.

Le vent, outre l'action directe qu'il exerce sur notre corps en modifiant la température de l'air inspiré et les échanges

thermiques, intervient donc encore en purifiant l'atmosphère : il disperse, il dilue les différentes impuretés et affaiblit ainsi leur action nocive ; et c'est encore le vent qui constitue le facteur principal de la ventilation naturelle de nos habitations.

Il faudrait, pour être complet, signaler encore les influences physiologiques exercées par les courans de l'atmosphère, l'électricité atmosphérique, et, particulièrement, l'action assainissante de l'ozone.

III

Suivant l'heureuse expression d'un hygiéniste français, M. Arnould, le sol est le réservoir de la vie ; il constitue un réceptacle immense d'eau, de calorique et de substances nécessaires aux végétaux, facteurs sans lesquels le monde animal ne pourrait exister. Mais ce n'est pas en cela seulement que consiste l'importance biologique du sol ; la terre, au regard de l'hygiène, est le siège d'une grande puissance assainissante.

Le sol, dit le professeur Rubner, est affecté par la nature au rôle de réceptacle pour tous les déchets organiques, conformément aux plus strictes exigences de l'hygiène. Et de fait, on ne saurait mettre en doute que la destruction des matières organiques susceptibles de putréfaction s'y opère de la façon la plus parfaite, et, dans de certaines limites, de la façon la plus inoffensive.

Cependant le public instruit est loin de se rendre compte du rôle assainissant de la terre. Tout au contraire, on est accoutumé à considérer le sol comme un foyer de miasmes et de principes délétères de toute sorte. On ignore que, dans ce foyer, il s'opère un incessant travail qui paralyse les principes morbides, et qui, en même temps, élabore les alimens des végétaux. Ainsi se referme, en quelque sorte, le *circulus* de la vie organique. Les villes, dont le sol reçoit une incroyable quantité d'immondices de tout genre, de substances décomposables et putréfiables, de micro-organismes pathogènes, fournissent la preuve de ce grand travail d'assainissement qui se poursuit dans les ténèbres du laboratoire hygiénique souterrain. De fait, si le sol n'était pas le siège de ces processus salutaires, l'homme deviendrait la proie d'un nombre infini de maladies ; et, peut-être, la mortalité s'élevant dans des proportions correspondantes, conduirait-elle à une rapide dépopulation de nos cités et à leur fatal abandon.

L'existence et le développement épidémique de maladies tirant leur origine du sol, — telles le typhus, le choléra, la dysenterie, — loin d'être en contradiction avec cette idée, plaident au contraire en sa faveur; elles démontrent l'insuffisance accidentelle d'un mécanisme assainissant habituellement suffisant. La pollution, la sursaturation du sol par les immondices, atteint à un tel degré que la puissance assainissante du sol ne suffit plus à y mettre ordre; et c'est ainsi qu'apparaissent les conditions favorables au développement et à la multiplication des germes morbides.

Certains micro-organismes pathogènes, il est vrai, peuvent vivre dans le sol et même y multiplier, mais beaucoup d'autres, et d'entre les plus dangereux, trouvent dans ce milieu les conditions les plus propres à leur destruction. D'autre part, les micro-organismes jouent un rôle essentiel dans l'épuration naturelle du sol en tant qu'ils participent au phénomène dit de nitrification de l'azote organique. Toutefois ils ne peuvent remplir ce rôle que dans de certaines conditions; et il faut, par exemple, que le sol ne soit pas saturé de substances en voie de décomposition. Leur destruction par nitrification s'opère alors dans la mesure où sont réalisées les circonstances favorables à leur oxydation.

Une expérience en fournit la démonstration : si, dans un tube de verre rempli de terre mélangée de sable, l'on verse de petites quantités du liquide excrété par le rein, même après qu'il a subi la putréfaction, on voit sortir, filtrer et découler de l'appareil, au bout d'un certain temps, un liquide transparent, presque incolore, entièrement inodore, ne renfermant que des traces de substances organiques et d'ammoniaque, mais en revanche riche en combinaisons nitreuses et nitriques. C'est là une expérience d'épandage en petit. Mais si l'on fait passer à travers le tube une solution organique trop concentrée, ou si, par l'addition de chloroforme, on supprime l'activité des fermens organisés, la transformation de l'azote organique en azote nitreux ou nitrique n'a pas lieu. Le produit ultime de la décomposition qui se poursuit alors dans le sol est l'ammoniaque (Schlœsing et Müntz, Soyka).

D'autres expériences encore sont propres à rendre manifeste le rôle assainissant du sol :

Frankland faisait filtrer journellement à travers une couche de terrain mesurant 1 mètre carré de superficie et 1 mètre de profondeur une quantité de 25 à 33 litres d'eau prise dans les égouts de

Londres; il obtenait un liquide parfaitement limpide, et les substances organiques se transformaient en sels d'oxydes.

Falk remplissait de terre sablonneuse de grands cylindres de verre d'un faible diamètre et les arrosait de solutions contenant des fermens, des leucomaïnes ou des ptomaïnes. L'émulsine et les autres fermens, après avoir passé à travers la terre, se trouvaient complètement privés de leur pouvoir fermentatif; les solutions de sang charbonneux ou de leucomaïnes, et l'infusion de viande de cheval putréfiée abandonnaient à la terre du cylindre leurs principes et leur odeur de pourriture; injectées dans le sang des animaux elles ne provoquaient plus d'empoisonnement. Il fallut plusieurs mois d'un arrosage quotidien pour que la terre des cylindres-filtres perdît son pouvoir désinfectant.

L'eau est un élément naturel en connexion étroite avec le sol, et, par conséquent, avec les mondes végétal et animal. Les réserves en sont immenses sur notre planète, et son rôle biologique n'est pas moins grand ni moins varié que celui du sol. L'atmosphère en contient de grandes quantités. L'eau est indispensable à l'existence des organismes vivans; ils ont besoin d'eau pour subvenir aux dépenses provenant de la transpiration. Sous l'action de la chaleur solaire, la surface du globe donne naissance à d'immenses quantités de vapeur d'eau. Au contact de courans atmosphériques plus froids, la vapeur se condense et donne lieu aux précipitations atmosphériques, — pluie, neige, rosée, — qui, s'abattant sur le sol, y accomplissent leur œuvre vivifiante.

La chaleur spécifique de l'eau est une propriété aussi importante qu'élémentaire, grâce à laquelle un rôle considérable est dévolu à l'eau dans la répartition des températures à la surface du globe. La pluie, la neige et la rosée, les fleuves, les lacs et les mers, ont un office à remplir à la fois dans la vie et dans l'économie générale de la nature.

L'humidité atmosphérique contribue largement à la purification et à l'assainissement de l'air que nous respirons, — car la goutte de pluie, parfaitement pure au moment de sa formation, se charge dans sa chute aérienne de quantités immenses d'impuretés gazeuses et solides, — poussière, gaz nuisibles, microbes, — surtout dans le voisinage des agglomérations humaines. Tissandier a trouvé à Paris, par un temps sec, 23 milligrammes de poussière dans 1 mètre cube d'air, tandis qu'après une chute

de pluie, le même volume d'air ne contenait plus que 6 milligrammes. Voilà l'état des choses à Paris, c'est-à-dire dans l'un des centres les mieux policés au point de vue de la salubrité! Dans d'autres lieux habités moins salubres, l'action bienfaisante de la pluie est encore plus marquée. C'est ainsi que, d'après les calculs de Jacobi, la pluie précipite à Kharkof, par un temps poudreux d'automne, autant de poussière qu'il s'en dépose à Paris sur une égale superficie en l'espace d'un an!

Et combien d'organismes inférieurs sont emportés par les précipités atmosphériques! D'après Miquel, la quantité de microbes entraînés par l'eau de pluie est toujours très forte, quelque oscillations qu'elle subisse suivant les lieux et la saison. Dans les villes, l'eau de pluie renferme ordinairement plusieurs millions de microbes par litre.

Ces faits positifs ne nous laissent point de doute sur l'action bienfaisante de l'eau. Que dire si l'on envisage cet agent naturel non plus dans ses humbles et si utiles fonctions, mais par rapport aux harmonies de la nature et de l'art!

« L'eau, comme on l'a dit, est l'âme du paysage »; « elle en est l'œil, » dit un proverbe oriental. L'eau donne la fraîcheur aux herbes et aux arbres, nourrit les prés et les clairières, les bosquets et les bois; elle vivifie tous ces présens de la nature, et les conserve pour le plus grand bien de l'homme.

Si la mer, avec toute sa magnificence et son action salutaire, si la mer, dis-je, provoque parfois chez l'homme un sentiment d'abattement et d'humilité, en revanche, la libre steppe couverte d'un tapis fleuri, la prairie verdoyante qui caresse le regard, la forêt paisible aux senteurs pénétrantes, les alpes glorieuses, — tout cela est pour chacun une source de profonde volupté, volupté résultant du relèvement de l'énergie morale et physique. Où devons-nous chercher l'origine de cette jouissance? Avant tout dans un sentiment artiste de la nature et de ses beautés; mais aussi dans l'impression purement physique produite par l'air frais, pur et sain, qui renouvelle le corps et donne le bien-être de vivre!

C'est aux champs, vers la forêt, à la campagne, au sein de la nature, en un mot, que tendent consciemment ou inconsciemment les désirs de tout homme qui a besoin de se rafraîchir et de se fortifier. « Les heures, dit Lubbock, où notre âme déborde du sentiment des beautés de la nature, ces heures sont les seules que nous

vivions de pleine vie; chaque heure consacrée à la nature est une heure de plus, dans notre existence, extorquée à l'impitoyable cours du temps. » — « Accueillez-moi, prairies, et vous, forêts sacrées, accueillez le pèlerin qui, fuyant le bruit des villes, vient chercher à votre ombre un peu de repos et de fraîcheur... » s'écrie Shaftesbury dans son *Hymne à la Nature*.

Ce n'est pas seulement le bruit que fuit l'habitant des cités lorsqu'il abandonne ses murailles de pierre et ses logemens étroits; il fuit l'air vicié des chambres, l'atmosphère empoisonnée des rues; il fuit le sol saturé d'immondices; il fuit les conventions déprimantes de la vie citadine, son labeur si souvent improductif, et tout ce qu'elle comporte de vanités. Et où fuit-il? A la campagne, en des lieux peu civilisés, ignorans souvent des plus élémentaires dispositions de l'hygiène. Et combien, malgré cela, la campagne est préférable à la ville! Dans la mesure où la puissance assainissante de la nature surpasse la puissance scientifique de l'homme! La large voûte des cieux que rien ne borne, le libre jeu des vents, le brillant soleil, le sol naturel, — voilà les hygiénistes de la campagne, et le citadin qui vient y chercher la santé peut hardiment compter sur eux.

Il est hors de doute que la population rurale, lorsqu'elle est plus ou moins bien partagée aux points de vue économique et social, jouit, malgré l'absence de maintes conditions sanitaires, d'une meilleure santé que la population des villes, et s'en distingue par une mortalité relativement plus faible.

Dans tous les États de l'Europe occidentale, le taux de la mortalité est sensiblement plus élevé dans les villes que dans les villages ou les hameaux. Cependant la différence est soumise à d'assez fortes oscillations. En Prusse, par exemple, la mortalité dans les campagnes n'est inférieure que de 8,5 pour 100 à celle des villes; en Angleterre, la différence est de 24,1 pour 100. Si, dans certains gouvernemens de la Russie, suivant les recherches d'Erismann, le rapport se trouve renversé en ce qui concerne la mortalité des enfans, cela tient à des conditions toutes spéciales et, il faut l'espérer, passagères.

James Starck, en Écosse, a trouvé que la mortalité générale des campagnards est inférieure d'un tiers à celle des citadins, et que la mortalité des enfans âgés de 5 ans est exactement deux fois plus forte à la ville que dans les campagnes. L'importance de la campagne pour les enfans a été nettement entrevue par Mira-

beau, qui voulait que les enfans de la bourgeoisie française se fissent paysans, ne fût-ce que pour un temps.

Et combien cette profonde pensée du fameux tribun trouve peu d'écho, aujourd'hui encore, dans la conscience des peuples mêmes des plus civilisés! Un savant allemand, Carl Lange, qui s'est occupé à rassembler des données concernant le développement intellectuel des écoliers dans les villes de son pays, a pu se convaincre que sur 500 enfans à l'âge de 6 ans, 82 pour 100 n'avaient aucune notion du lever du soleil, 77 pour 100 ne savaient ce qu'est le coucher de cet astre, 32 pour 100 n'avaient jamais vu un champ de blé, 37 pour 100 ne connaissaient la forêt que par ouï-dire, et 57 pour 100 n'avaient jamais été dans un village! Une enquête faite dans les classes inférieures des écoles de Saint-Pétersbourg a fourni des données statistiques analogues.

IV

La nature est mère de l'hygiène; elle préserve la santé. Elle guérit aussi les maladies. La médication par les agens naturels est un champ vaste et fertile, cultivé avec un égal succès, peut-être, par les médecins savans et par de bénévoles guérisseurs.

Ces richesses curatives de la nature ont été exploitées par la fameuse « médecine naturelle » et ses modernes représentans, les « médecins naturels » (*Naturärzte*). Les succès de ces guérisseurs, ignorans pour la plupart, et qui ont rapidement fait école en Europe, en Allemagne et en Autriche surtout, démontrent une fois de plus la puissance des forces médicatrices de la nature.

Ce système de cure particulier qui a fait une rapide fortune consiste dans l'application des agens naturels, et de l'eau en tout premier lieu. Il bannit rigoureusement les drogues pharmaceutiques et les secours du médecin. Instauré par des profanes, ce système reconnaît pour fondateurs un paysan de Silésie, Priesnitz (mort en 1851), apôtre fanatique de l'hydrothérapie, et Schrott (mort en 1856), dont la méthode reposait sur l'emploi de la chaleur humide et sur un régime alimentaire particulier.

De ces guérisseurs-amateurs, le premier sans nul doute a donné une impulsion utile. Il a contribué à rétablir l'hydrothérapie dans la médecine scientifique. Notre temps a vu se multiplier le nombre de leurs adeptes.

Ces apôtres font une guerre impitoyable à la science, jettent

l'anathème sur les médecins, nient la chirurgie et contestent l'efficacité de certaines méthodes de traitement des plus utiles, telles que la gymnastique, le massage, l'emploi des eaux minérales. Quant aux médicamens, il va sans dire qu'ils s'en passent; l'eau, l'air, la diète, quelques herbes parfois, voilà leurs moyens et, *horribile dictu*, non seulement ils acquièrent de nombreux cliens, mais ils peuvent se vanter de résultats heureux.

Le curé Kneipp, comme on sait, voyait accourir chez lui, en son village de Bavière, des multitudes de malades, et c'est par milliers qu'il pouvait compter ceux qu'il renvoyait sinon toujours guéris, du moins très fréquemment améliorés.

Quel était donc le secret de ce guérisseur dont la Renommée aux cent bouches a répandu le nom dans l'Europe entière? A quoi sont dus les succès de ses émules? Le traitement de Kneipp consiste en une sévère réglementation du mode de vie des patiens, en leur accoutumance à l'air, à l'eau froide et à la continence; d'après cela, on n'a pas de peine à s'expliquer ses succès. Toutes les soi-disant nouvelles méthodes d'application de l'eau froide (Kneipp appelait la méthode hydrothérapique qu'il employait « sa méthode »), la fameuse déambulation à pieds nus sur l'herbe humide, les siestes, à l'air libre, à l'état de nudité, et les autres procédés de ce genre, constituant l'*alpha* et l'*omega* du traitement des Naturärzte, tout cela n'est autre chose que l'aguerrissement du corps, recommandé de longue date par la médecine scientifique, et qui rentre plutôt dans le domaine de l'hygiène que dans celui de la thérapeutique proprement dite.

Il est superflu d'entrer dans l'appréciation détaillée de la manière de faire des Kneipp, des Lamann et autres guérisseurs de cette école. C'est un fait de bon augure, que l'esprit du temps exerce son heureuse influence même sur les ignorans exploiteurs de la médecine et du public souffrant, car les prétendus adversaires de la science en sont venus, eux aussi, à reconnaître dans l'hygiène et dans la diététique, dans l'action de l'air et de l'eau, une base solide de médication!

V

Après l'empirisme, il faut voir maintenant comment la médecine scientifique utilise les nombreux moyens que la nature met à sa disposition.

Ces moyens sont légion, — l'air et l'eau, la lumière et la chaleur, les sources thermales et les boues, la tourbe et le sable, la forêt et la montagne, les rivières et les mers! Chacun d'entre eux, — et les combinaisons qu'on en peut faire, — donnent lieu à de nombreuses applications; telles, par exemple, les influences des climats continental et maritime, des climats chauds et des climats froids, etc. Chacun de ces moyens a été l'objet d'études spéciales; mais nous ne voulons envisager que ceux d'entre ces agens naturels qui ont été récemment l'objet d'une plus grande attention. Et d'abord la cure d'air.

L'importance de l'air pur comme moyen curatif ressort avec une netteté toute particulière des heureux résultats obtenus dans les sanatoriums pour les phtisiques et dans les stations et colonies établies pour les enfans scrofuleux et tuberculeux.

Les temps ne sont pas loin où la phtisie pulmonaire, — ce sombre fléau qui, d'après les calculs de Cornet, emporte annuellement en Europe près de trois millions de vies humaines, — était tenue pour incurable. Les malades qui en étaient atteints se voyaient condamnés au régime de la chambre close et soigneusement préservés de l'air froid ou du moindre souffle de vent; les plus favorisés, afin de prolonger leurs jours, étaient envoyés dans le Midi. Aujourd'hui l'application de l'air pur donne, sous toutes les latitudes, non seulement la possibilité d'améliorer l'état du malade, mais encore de le guérir.

L'Angleterre est un pays privilégié entre tous au point de vue de la police sanitaire; cependant, au dire de Burton Fanning, quarante-quatre mille personnes y meurent annuellement de la phtisie, et 14 à 15 pour 100 de la population totale y sont atteints de cette maladie. C'est dans ce pays que l'on a vu paraître, vers le milieu du siècle, les premiers pionniers de la nouvelle méthode de traitement : les docteurs Bodington, James Clarck, Mac Cormac et d'autres.

Leur doctrine prêchait une large application de l'air (séjour prolongé à l'air libre, par tous les temps; sommeil à fenêtres ouvertes). Les premières applications en ont eu lieu en Allemagne.

C'est là, en effet, à Görbersdorf et à Falkenstein, qu'ont été fondés les premiers sanatoriums pour phtisiques. Des établissemens de ce genre existent actuellement dans tous les États de l'Europe. Si leur nombre est encore loin de correspondre aux réels besoins de la population, et s'ils n'ont pas encore réussi à

extirper l'ancienne méthode, — combien inhumaine ! — du traitement des phtisiques dans les hôpitaux, du moins voyons-nous leur importance et le sentiment de leur nécessité s'affirmer de plus en plus dans la conscience de la société.

En Allemagne, en Autriche, en Angleterre, en Russie et dans tous les autres États de l'Europe, le traitement de la phtisie par l'air pur et frais commence à être considéré comme plus efficace que toute autre méthode. Et si, à la vérité, dans l'appréciation des résultats obtenus on ne saurait négliger de tenir compte des effets d'une alimentation rationnelle et de l'accoutumance, de l'aguerrissement, on n'en est pas moins forcé de reconnaître que le rôle capital dans le régime des sanatoriums est joué par l'air.

L'air pollué par les substances expirées, l'air *renfermé*, — en un mot, l'air vicié par des impuretés gazeuses, — représente un milieu des plus favorables pour les micro-organismes pathogènes ; il est de plus en plus avéré, par conséquent, qu'il est un foyer de maladies de toutes sortes. On sait, par exemple, que dans les locaux mal aérés, — pour ne pas parler des lieux privés de lumière, — les bacilles de la tuberculose conservent leur virulence plus longtemps que dans les conditions du libre accès de l'air.

L'air vicié est donc une source d'infection et compromet la nutrition générale du corps, tandis que l'air pur est non seulement un fortifiant, mais se trouve être un moyen désinfectant.

On comprendra, dès lors, pourquoi le phtisique, disposant dans les sanatoriums de grandes réserves d'air pur, y trouve, en dépit de conditions de climat défavorables, un allégement à son mal et même la guérison.

Le premier sanatorium fondé en Europe pour les phtisiques, celui de Görbersdorf, a été organisé en 1859. C'était une institution privée destinée aux malades aisés. Cet établissement se trouve relégué au second plan par un autre sanatorium, populaire celui-ci, institué en Allemagne encore, dans les montagnes du Taunus, non loin de Francfort-sur-le-Mein, grâce à l'initiative du docteur Dettweiler, en 1892. On compte présentement en Allemagne près de dix sanatoriums populaires et dix-sept sanatoriums pour les classes fortunées. L'exemple de l'Allemagne a été, sans trop de hâte, il faut bien le dire, suivi par d'autres États, et des sanatoriums pour phtisiques ont été fondés un peu partout.

La Russie possède trois établissemens de ce genre : le sanatorium impérial de Halila, en Finlande, pour les classes privilé-

giées; le sanatorium populaire de Taïtsy, organisé par la Société des médecins russes à Saint-Pétersbourg, à l'aide de fonds accordés par Sa Majesté l'Empereur de Russie; enfin le sanatorium évangélique payant, fondé tout récemment à Pitkijärwi, en Finlande, grâce à des libéralités privées.

Pour apprécier convenablement l'utilité des sanatoriums, on ne peut mieux faire que de recourir aux données statistiques. On peut affirmer, dès à présent, que la mortalité des phtisiques dans ces établissemens est cinq fois plus faible que dans les hôpitaux, et que jamais auparavant le traitement des phtisiques n'avait donné d'aussi bons résultats. Les chiffres bruts nous montrent que dans 70 cas sur 100, l'on observe une amélioration plus ou moins sensible de l'état du malade; la proportion des guérisons complètes est de 13 à 22 pour 100 et celle des guérisons relatives s'élève au chiffre de 28 à 37 pour 100.

Au sanatorium impérial de Halila, durant les six années de son existence, sur un nombre total de 607 personnes en traitement (250 hommes et 357 femmes), la statistique accuse 48,3 pour 100 d'améliorations et 23,5 pour 100 de guérisons.

Dans les hôpitaux, la mortalité des phtisiques varie de 23 à 62 pour 100 (45 pour 100 en moyenne), tandis que dans les sanatoriums elle oscille entre 23 et 12,7 pour 100, non comptés les cas de tuberculose avancée (destruction des poumons, formation de cavernes). La différence, on le voit, est énorme.

Le plus ancien des sanatoriums populaires allemands est l'établissement connu sous le nom de Ruppertshain. La proportion des guérisons y est de 13 pour 100, chiffre inférieur à ceux qui ont été publiés par les autres sanatoriums d'Europe Si modeste que soit ce résultat, il représente encore le salut d'un grand nombre d'êtres humains. D'après l'estimation du professeur Ziemssen, de Munich, le nombre total des phtisiques en Allemagne étant de 1 200 000, — 13 pour 100 de guérisons complètes, — c'est 150 000 vies humaines arrachées à la mort. C'est là un chiffre assez respectable.

La pureté exclusive de l'air du littoral, et les conditions favorables du climat marin en général, ont déterminé la fondation de sanatoriums sur les côtes. Les premiers ont été des asiles spéciaux destinés aux enfans scrofuleux et tuberculeux; l'idée de leur organisation remonte à l'année 1750. A cette époque, un médecin anglais, M. R. Russel, avait publié ses observations, desquelles il

résultait que les habitans des côtes, pêcheurs ou marins, souffrent moins de la scrofule que les habitans du continent. Grâce à Russel, un asile maritime pour enfans scrofuleux s'ouvrait à Margate dès l'année 1796. C'était le premier établissement de ce genre en Europe.

A l'heure qu'il est, on compte en Angleterre plus de trente stations maritimes destinées aux enfans scrofuleux et tuberculeux. L'exemple de la Grande-Bretagne a été suivi par les autres pays d'Europe, et tout d'abord par l'Italie, où Russel avait trouvé un émule énergique et entreprenant dans la personne de Giuseppe Barellvi. Grâce à ce dernier, il y a maintenant en Italie plus de 28 stations maritimes; 60 000 enfans y ont trouvé asile, et la plupart ont été guéris. Le plus considérable de ces établissemens se trouve à Venise, sur le Lido; l'organisation en a coûté 400 000 fr. En France, la première station maritime pour enfans scrofuleux et tuberculeux a été fondée en 1847, à Cette, au bord de la Méditerranée. Le nombre des établissemens similaires est de 11; le plus important d'entre eux et le plus connu se trouve à Berck-sur-Mer. Cette dernière institution, admirablement organisée, s'est fait dans toute l'Europe une réputation justement méritée. La Belgique, la Hollande, le Danemark, l'Allemagne et l'Autriche possèdent également des stations de ce genre. On en trouve aussi en Amérique. Quant à la Russie, deux stations seulement fonctionnent sur son territoire : celle de Yalta, pour les enfans atteints de maladies chroniques en général (33 places), et celle d'Oranienbaum, pour les scrofuleux et pour les convalescens.

Il y a lieu d'espérer que de nouveaux établissemens seront organisés sous peu. Sous le patronage de l'Impératrice régnante et de l'Impératrice douairière, une société s'est constituée en vue de la création de sanatoriums maritimes en Russie; une première souscription a déjà fourni les fonds nécessaires à l'installation. Le montant de cette souscription, dont le noyau a été constitué par les offrandes impériales, s'élève, d'après les renseignemens du docteur N. Wéliaminoff, qui en est l'initiateur, à 36 000 roubles. La première station que l'on se propose de fonder sera destinée aux enfans atteints de ce que l'on appelle la tuberculose chirurgicale, c'est-à-dire d'affections tuberculeuses des os, des articulations et des glandes; il est question d'organiser ce sanatorium à Vindava, sur le littoral de la mer Baltique. On songe en outre à la création d'un établissement similaire, à Sestroretsk,

sur le golfe de Finlande. L'initiative de cette dernière entreprise appartient au docteur K. Rauchfuss, auquel on doit la fondation en Russie des premières colonies de vacances scolaires (à Bobilsk, Oranienbaum et Levachòvo). Le terrain qui doit servir d'emplacement au nouveau sanatorium a été gracieusement accordé par Sa Majesté et relève du ministère de l'Agriculture et des Domaines. Un autre projet est à l'étude, émanant du ministre M. A. Yermoloff.

Il est encore question d'organiser une colonie sanitaire et scolaire sur la côte méridionale de Crimée, sur les terres du jardin botanique de Nikitsky. Là, les jeunes gens d'une faible constitution ou d'une santé chancelante pourraient se livrer à l'étude pratique de certaines branches de l'agriculture tout en raffermissant leur santé, grâce aux conditions salutaires du climat et à celles qui découleraient d'une distribution rationnelle du travail physique et intellectuel.

Les stations maritimes européennes ne fonctionnent pas toutes d'après le même principe : les unes, — elles sont majorité, — ne sont ouvertes que pendant l'été et n'accueillent les malades que pour un temps limité; les autres fonctionnent tout le long de l'année et reçoivent les malades pour un temps prolongé et illimité, jusqu'à la guérison. De ce nombre sont la station de Refnaes en Danemark, celles de Vendnyne et de Middelkerke en Belgique, et celle de Berck-sur-Mer en France.

Les observations de Bergeron, de Cazin, d'Uffelman, de Rauchfuss, de Van-Merris et de Casse confirment pleinement l'influence favorable des stations maritimes sur les enfans chétifs en général et sur les enfans atteints de scrofule ou de tuberculose en particulier. Van-Merris, se fondant sur des données statistiques recueillies dans les meilleures stations de France, d'Italie, d'Angleterre et de Hollande, a cherché la moyenne générale des cas de scrofule et de tuberculose traités avec succès, et il est arrivé au chiffre de 89 pour 100. Ce sont là des résultats sérieux et encourageans.

Mais l'influence curative de l'air marin s'exerce aussi sur les adultes, et dans les cas de maladie les plus variés. Parmi les affections justiciables d'une cure d'air marin, il faut placer au premier rang la neurasthénie, surtout lorsqu'elle provient de surmenage intellectuel.

Le climat maritime exerce également une action salutaire dans les cas de tuberculose pulmonaire. Les personnes atteintes de cette maladie, — dans sa phase initiale du moins, — se trouvent très bien d'un séjour sur la côte, surtout dans les îles, baignées de tous côtés par une atmosphère pure; ou encore d'un séjour en pleine mer (voyage au long cours). On peut se demander d'où vient cette puissance curative du climat maritime. On ne saurait la chercher dans la seule pureté de l'air; il faut faire entrer en ligne de compte son humidité, l'insignifiance des variations de température, la périodicité enfin et l'intensité des courans atmosphériques.

L'uniformité plus grande de la température de l'air marin est déterminée par l'action régulatrice de la mer; les oscillations diurnes du thermomètre sont presque insensibles, et en tout cas moins brusques que dans l'intérieur des terres. Les températures de la mer et de l'atmosphère s'égalisent, grâce à l'échange de calorique qui se poursuit constamment, nuit et jour, en hiver comme en été. Pendant le jour et durant la saison chaude, la mer soutire à l'atmosphère son excédent de chaleur; elle lui en cède pendant la nuit ou durant la saison froide.

L'eau s'échauffant lentement, et lentement cédant du calorique, il s'ensuit que la côte maritime jouit d'un printemps plus frais et d'un automne et d'un hiver plus doux. L'humidité de l'atmosphère marine, humidité absolue ou relative, est considérable : 75 à 85 pour 100 comme moyenne annuelle. Elle est déterminée non seulement par l'incessante évaporation de l'eau (laquelle, cela va sans dire, se trouve sous la dépendance de la radiation solaire, des vents et de la plus ou moins grande saturation de l'air), mais encore par quelques autres conditions : position géographique de la localité, température de l'air, et aussi par la force du brisement des vagues qui projettent de grandes quantités d'eau pulvérisée dans l'atmosphère.

L'humidité de l'air, soumise à des variations relativement faibles, entraîne à son tour, sur les côtes maritimes, une plus forte nébulosité et une plus grande abondance des précipités atmosphériques.

La pression atmosphérique est toujours élevée sur mer, et quoique les oscillations en soient considérables et fréquentes, elles sont cependant plus régulières que dans l'intérieur des continens. A chaque mètre d'ascension au-dessus du niveau de la

mer correspond une diminution de 1 kilogramme et demi dans la pression de l'atmosphère sur le corps humain, de telle sorte qu'un homme se trouvant à Davos, par exemple, subit de la part de l'atmosphère une pression inférieure de 2250 kilogrammes à celle qu'il aurait à supporter au niveau de la mer.

Les courans atmosphériques, à cause de leur périodicité même, se distinguent sur les côtes maritimes par une certaine constance et une certaine énergie; ils exercent une influence directe sur la température et les mouvemens de l'eau et de l'air; ils travaillent à purifier, à assainir l'atmosphère. On ne saurait nier que le renouvellement de l'air sur les côtes maritimes ne soit très rapide, si l'on prend en considération la vitesse du vent, qui est généralement de plusieurs mètres par seconde.

La pureté constitue un des traits caractéristiques de l'air marin; non seulement cet air ne renferme pas de poussières, mais il est presque vierge de microbes. Il a été démontré que plus on s'éloigne de la côte vers la pleine mer, plus la teneur de l'atmosphère en microbes diminue; elle devient finalement nulle. C'est ainsi, par exemple, qu'à la distance de 22 à 24 milles marins des côtes de la Hollande ou des côtes correspondantes de l'Angleterre, on ne trouve qu'un microbe dans 20 litres d'air (Fischer), alors qu'à Paris, rue de Rivoli, le même volume d'air a donné 1100 germes (P. Miguel). Ordinairement 10 mètres cubes d'air marin pur ne renferment en moyenne que 5 à 6 bactéries (Van-Merris). A noter, en outre, qu'au bord de la mer la quantité de microbes inoffensifs prédomine sensiblement sur celle des microbes dangereux; ils sont dans la proportion de 7 à 2. La plus ou moins grande pureté de l'air marin tient principalement à la direction et l'intensité des vents : les vents continentaux souillent l'atmosphère, tandis que le vent de la mer la purifie. La lumière solaire, très intense sur les côtes maritimes, constitue également un facteur assainissant.

Il fut un temps où l'on comptait au nombre des qualités particulièrement importantes de l'air marin sa plus faible teneur en acide carbonique et sa plus grande richesse en oxygène et en ozone. Pour ce qui est de l'oxygène et de l'acide carbonique, la différence de l'air marin par rapport à l'air continental est assez insignifiante. Quant à l'ozone, la proportion en est, d'après Verhaege, sensiblement plus forte dans l'air marin que dans l'air continental (dans le rapport de 6,2 à 4,5). Ce gaz semble se trou-

ver sous la dépendance de la radiation solaire, de l'évaporation de l'eau, et des vents. L'ozone étant doué de propriétés oxydantes et antiseptiques, on l'a considéré, sans preuves suffisantes d'ailleurs, comme la cause de la grande pureté de l'air marin.

L'air des côtes maritimes contient du chlorure de sodium; il provient de la pulvérisation de l'eau de mer due au brisement des vagues (E. Friedrich).

L'air marin renferme-t-il de l'iode et du brome? C'est là une question litigieuse; en tout cas la proportion de ces élémens y est insignifiante. L'odeur *sui generis* de la mer semble due non pas à l'iode, mais plutôt au chlorure de magnésium, corps facilement décomposable.

L'influence tempérante de la mer, la douceur relative du climat maritime, se manifestent dans la végétation des côtes : celle-ci est comparativement plus riche et plus variée que sur le continent aux latitudes correspondantes. On voit sur le littoral végéter en pleine terre des plantes que la position géographique semblerait devoir exclure. C'est ainsi que des plantes des tropiques prospèrent sur la côte méridionale de l'île de Wight, grâce à l'influence du Gulfstream; pour la même raison, dans certaines localités riveraines de la mer du Nord même, telles que Norderney et Föhr, le châtaignier et la vigne croissent en plein air, et les raisins y arrivent à maturité.

L'utilité de la thérapeutique aérienne se manifeste encore dans l'heureuse influence exercée sur la santé par une navigation maritime prolongée ou par un stationnement en pleine mer.

Il a été démontré par de nombreuses observations (J.-B. et F. Williams, C. Faber, Lindsay, Belfast, Doyle, etc.) qu'un voyage prolongé sur mer agit favorablement dans les cas de dépression générale de la nutrition; de même pour certaines formes de la neurasthénie issue de surmenage intellectuel; et enfin dans certains cas plus graves, tels que la phtisie pulmonaire au premier degré. Les stationnemens maritimes sanitaires, lorsqu'ils sont organisés sur des bâtimens parfaitement appropriés, présentent sur les croisières l'avantage d'exclure presque entièrement le mal de mer. D'après la statistique de MM. Williams, les cas de phtisie pulmonaire à son début (sans fièvre ni dérangemens gastriques) donnent, sous l'influence d'une navigation maritime prolongée, une proportion d'améliorations assez forte : plus de 80 pour 100.

Chose regrettable, il n'existe pas encore en Europe de croisières ou de stationnemens maritimes organisés dans une vue sanitaire. Il faut espérer que l'Europe occidentale ne tardera pas à prendre exemple sur l'Amérique. Il existe, aux États-Unis, — à l'usage surtout des enfans, — ce qu'on appelle des hôpitaux flottans (*floating hospitals*), installés sans luxe, il est vrai, mais avec le réel souci du confort hygiénique et des exigences sanitaires. Au surplus, si les malades vont à la mer, ce n'est pas à seule fin de bénéficier du climat; ils y profitent encore de la force assainissante des bains de mer.

Ce n'est pas ici le lieu de définir l'importance et le mode d'action des bains de mer; il serait trop long de parler du traitement par l'eau froide en général, des bains de rivière, des voyages fluviaux, des bains de boue ou de sable, enfin des eaux médicinales (minérales, thermales, etc.). Il importe cependant de dire quelques mots d'une récente et très curieuse acquisition de la physiothérapie, je veux parler de l'application médicale de la lumière solaire.

V

Ainsi qu'il ressort des nombreux travaux que nous avons cités, la lumière solaire est douée de vertus antiseptiques très marquées. On a tenté d'utiliser cet agent curatif. Étant donné que la lumière diffuse ne tue les bactéries qu'avec une certaine lenteur, on s'est avisé d'augmenter son pouvoir bactéricide en la concentrant au moyen de lentilles convergentes, tout en éliminant les rayons inactifs du spectre (ultra-rouges, rouges, orangés et jaunes), dont l'accumulation d'ailleurs pourrait déterminer des brûlures.

Les expériences ont montré que la plus forte activité bactéricide appartient aux radiations violettes et bleues et que, quelque avantage que l'on ait à se servir du soleil comme source de lumière dans la photothérapie, la lumière électrique peut remplir le même office. Un médecin danois, Niels Finsen, a fondé à Copenhague le premier « Institut photothérapique. » M. Finsen s'est livré à des expériences sur les rayons de l'arc voltaïque. Il en opérait la concentration au moyen d'un appareil de son invention, constitué par un système de lentilles. D'après ses observations, l'action bactéricide de la lumière croît proportionnelle-

ment à la concentration de celle-ci; la lumière solaire concentrée au moyen de l'appareil tue les bactéries quinze fois plus rapidement que ne le fait la lumière directe, et les rayons de l'arc voltaïque sont plus actifs encore que les rayons solaires. Par une expérience des plus ingénieuses, M. Finsen s'est assuré que le sang est le principal obstacle à la pénétration de la lumière dans les tissus. C'est pourquoi, lorsqu'on en vint à l'application médicale, il fallut recourir à des artifices afin de chasser le sang des parties du corps soumises à l'action lumineuse; on employait à cet effet des appareils spéciaux destinés à comprimer les vaisseaux sanguins.

M. Finsen a fait l'application de la lumière concentrée au traitement de quelques maladies d'origine infectieuse, et surtout du lupus. La surface malade était soumise à l'action des rayons concentrés, segment après segment, jusqu'à complète disparition des signes morbides. S'il se produisait de nouveaux nodules, le traitement était renouvelé. A la suite d'un traitement suffisamment prolongé, on voyait les bords de l'ulcère lupique s'aplanir, la rougeur disparaître, la peau reprendre sa coloration normale et les ulcérations se cicatriser. Dès le commencement du traitement par les rayons concentrés, le placard lupique cessait de s'élargir et de s'étendre.

Après ce mode de traitement M. Finsen n'a jamais vu se produire de véritables récidives; il est arrivé, à la vérité, que des malades que l'on avait cru guéris se sont représentés avec de nouvelles macules lupiques, mais il s'agissait toujours de foyers d'abord inaperçus à cause de leur faible développement. Un nouveau traitement les faisait disparaître.

M. Finsen emploie depuis quelque temps une lampe à arc de 80 ampères et en concentre la lumière au moyen de lentilles de cristal de roche, substance qui laisse passer les rayons ultraviolets absorbés par le verre ordinaire. Les effets de la lumière ainsi concentrée se sont montrés encore plus efficaces. On vit, dans ces conditions, des nodules lupiques de la grosseur d'un pois disparaître au bout de 15 à 20 minutes d'éclairement. Le nombre des cas traités s'élevait à 59 en décembre 1897; ils étaient très divers, tant au point de vue de la forme de l'affection qu'à celui de son étendue et de sa durée; vingt-trois malades ont été complètement guéris, trente sont restés en traitement et six ont dû cesser le traitement pour des raisons étrangères.

Ces exemples suffisent à montrer quels nombreux et puissans agens la nature met à la disposition de l'homme ! Elle est un trésor inépuisable de moyens curatifs, dont la médecine scientifique profite largement pour le plus grand bien de l'humanité et qui luttent victorieusement contre les conditions hygiéniques déplorables où s'écoule l'existence de la plupart des hommes.

Ces remèdes salutaires, la nature ne les délivre pas sur ordonnance ; d'une main généreuse elle les met à la disposition non pas de quelques-uns seulement, mais de tous, de la masse. Elle les offre, mais les hommes ne les accueillent pas suffisamment. La réalité est bien loin de l'idéal, mais déjà nous voyons qu'elle y tend et qu'elle pourra l'atteindre.

Les forces sociales et scientifiques en Russie ont pris une grande part au mouvement qui se produit dans le domaine de la médecine. Toute une série de moyens naturels d'assainissement et de médication ont été mis en évidence par les médecins russes, c'est-à-dire par leurs recherches scientifiques et leurs travaux. Ils ont, par exemple, institué le bain russe, — l'une des formes les plus puissantes de l'hydrothérapie, — les cures de boue, les cures de koumiss, de kéfir, etc. Ce mouvement que l'on a vu se dessiner dans l'Europe occidentale en faveur des méthodes de traitement physiques et diététiques, ce n'est pas assez de dire qu'il a trouvé un écho en Russie : il y a rencontré d'actifs et nombreux auxiliaires. On ne saurait douter du rôle important qu'est appelée à jouer dans ce mouvement la *Société russe d'hygiène publique*, grâce à l'initiative de laquelle a été organisé le premier congrès de climatologie, de balnéologie et d'hydrologie qui s'est tenu à Saint-Pétersbourg le 12 décembre 1898.

Léon Berthenson.

REVUE LITTÉRAIRE

AMOURS DE TÊTE (1)

Ce que j'aimais en toi, c'était mon propre rêve.

Ce vers explique à merveille le phénomène qui se produit fréquemment chez les hommes qui vivent beaucoup par le cerveau. Ils en viennent très vite à se créer un monde imaginaire dont les couleurs sont si intenses qu'elles les empêchent d'apercevoir la teinte de la réalité. Ils s'y donnent un rôle à eux-mêmes et se composent un personnage où leurs plus intimes amis auraient peine à les reconnaître. Parmi ces rêves qui peuplent leur esprit, il en est un surtout dont ils s'enchantent, le rêve de cet amour idéal dont les poètes, à travers les temps, ont tissé l'étoffe impalpable et brillante. Ils l'ont vu se lever des livres sur lesquels s'est penchée leur méditation. Ils l'ont recueilli tout frémissant de soupirs, tout vibrant d'une musique d'hymnes enthousiastes. Ils y ont ajouté un frisson venu de leur propre sensibilité. Cet amour, dont leur tête est enivrée, descend peu à peu dans leur cœur, amour sans objet encore, mais qui déjà gonfle leur poitrine et fait monter à leurs lèvres des paroles brûlantes qui ne vont à aucune adresse. Ne pourront-ils faire hommage de cette tendresse passionnée à aucune créature vivante? La femme digne de toute cette ferveur n'existe-t-elle pas, et l'auront-ils appelée de tant de vœux sans la voir venir? Elle

(1) Balzac, *Lettres à l'Étrangère*, 1 vol. in-8°, Calmann-Lévy. — Vicomte de Spoelberch de Lovenjoul : *Un roman d'amour* (C. Lévy). — Edmond Biré : *Honoré de Balzac* (Champion). — Dr Cabanès : *Balzac ignoré* (Charles). — Michelet, *Lettres à Mlle Mialaret*, 1 vol. in-8° (Flammarion).

viendra, soyez-en sûrs. Elle viendra à la minute précise où ils soupirent le plus ardemment vers elle. Ils la reconnaîtront aussitôt. Ils se réjouiront de la trouver si semblable à l'image qu'ils s'en étaient faite. Car ils l'apercevront à travers cette image; ils salueront en elle leur rêve qui marche devant eux. Ces amours de tête peuvent être comme d'autres, sincères, profonds, durables, fertiles en souffrances et en joies. Des lettres de Balzac, des lettres de Michelet, récemment publiées, nous en offrent deux exemples mémorables.

Un jour qu'entre Balzac et Gautier l'entretien était tombé sur les femmes. « L'homme de lettres doit s'abstenir du commerce des femmes, dit l'auteur de *la Comédie humaine*, elles font perdre du temps. » Gautier se récriait : « Cependant les femmes ont été créées pour quelque chose; quel genre de rapports nous permettrez-vous avec elles? — Eh bien! conclut Balzac, on doit se borner à leur écrire; ça forme le style. » Balzac n'avait garde de se borner à leur écrire; mais il leur écrivait beaucoup. Les lettres qu'il écrivit à la seule Mme Hanska, pendant les premières années de leurs relations (1833-42). forment un volume de près de six cents pages in-8° de texte compact. Nous en devons la publication à l'admirable, et j'allais dire au terrible collectionneur qu'est M. le vicomte de Spoelberch de Lovenjoul. Il possède en original toute cette correspondance. Il a de même les manuscrits de presque tous les romans de Balzac et de plusieurs ouvrages inédits. Si Balzac dédie à Mme Hanska un de ses livres, M. de Lovenpoul possède l'épreuve unique de cette dédicace que Balzac fut obligé de retirer. Si le soir de ses noces Balzac est obligé de faire ouvrir la porte de sa maison par un serrurier, M. de Lovenjoul possède la note du serrurier. Encore si cet amateur d'autographes avait concentré sur le seul Balzac toute sa curiosité! Mais il est aussi bien muni pour Sainte-Beuve, Gautier, George Sand et pour tant d'autres. On compte ceux des grands écrivains de ce siècle sur qui il ne possède pas le dossier, parfois le plus compromettant. Ces manuscrits, M. de Lovenjoul ne se contente pas de la joie de les posséder. Il les déchiffre. Il les publie. C'est ainsi qu'il devient une manière de danger. Au surplus, ce n'est pas lui qui est coupable. Et à coup sûr ces documens ne seraient pas arrivés jusqu'à lui, si les grands écrivains n'avaient des héritiers qui n'aiment pas à garder ou à détruire de vieux papiers dont on peut, tout en s'en débarrassant, tirer profit.

Qu'y a-t-il d'ailleurs dans les six cents pages des *Lettres à l'Étrangère*, en dehors des effusions sentimentales? Rien autre chose que les doléances de Balzac sur son effroyable labeur quotidien et sur ses

embarras d'argent, c'est-à-dire rien qui ne fût déjà connu et sur quoi la correspondance générale de Balzac ne nous eût déjà renseigné à satiété. Il se couche à six heures, « son dîner dans le bec, » se lève à minuit, boit deux tasses de café et travaille douze heures d'affilée. Il écrit *le Père Goriot* en quarante jours, et *Massimilla Doni* en une nuit. Il ajoute un volume à ses *Études de mœurs*, un dixain à ses *Contes drôlatiques*. Il traite avec un libraire, s'engage pour un autre, fonde un journal, paie une partie de ses dettes, en contracte de nouvelles et, pendant qu'il est occupé à boucher un trou, en voit un autre s'ouvrir. Soupirs d'amour et tracas d'affaires, déclarations passionnées et questions d'argent alternent sous la plume de l'écrivain, avec abondance et régularité, dans ces lettres copieuses et monotones. Balzac aime son « Étrangère, » et il commence un nouveau livre. Il adore Mme Hanska, et il a des difficultés avec son éditeur. Il est le moujik de sa comtesse russe, et il bâtit le plan de sa *Comédie humaine*. Il remercie Dieu de lui avoir fait connaître la grande passion, et il envoie Werdet au diable. Amour et métier. Il semble qu'il y ait là trop de projets d'auteur et de comptes d'éditeur, trop de papier imprimé, trop de corrections d'épreuves, et que cette odeur d'encre fût faite pour rebuter une femme. C'est au contraire celle que respirent avec délices les femmes qu'une vocation pousse à entretenir un commerce épistolaire avec les écrivains en renom.

Le 28 février 1832, Balzac trouvait chez l'éditeur Gosselin une lettre à lui adressée, signée *l'Étrangère* et portant le cachet de la poste d'Odessa. La lettre n'existe plus ; c'est la seule raison qui puisse faire que M. de Lovenjoul ne la possède pas. Mais il sait ce qu'elle contenait. Après lui avoir décerné des éloges enthousiastes à propos des *Scènes de la vie privée*, *l'Étrangère* lui faisait reproche d'oublier dans *la Peau de chagrin* ce qui avait fait le succès de son œuvre précédente, c'est-à-dire la délicatesse des sentimens, les nuances raffinées de ses caractères de femmes, et d'ébranler ainsi le piédestal sur lequel il les plaçait sans cesse dans ses *Scènes*. Elle le conjurait ensuite de revenir aux sources les plus élevées de ses inspirations antérieures, en renonçant aux peintures ironiques ou sceptiques qui ont pour point de départ l'abaissement de la femme ou la négation du rôle noble et pur qui lui appartient, lorsqu'elle comprend la mission que le ciel l'a chargée de remplir sur la terre (1). C'est aussi bien ce qu'elle lui répète dans une lettre postérieure de quelques mois. « Vous élevez la femme

(1) Lovenjoul. *Un Roman d'amour*, p. 29.

à sa juste dignité; l'amour, chez elle, est une vertu céleste, une émanation divine; j'admire en vous cette admirable sensibilité d'âme qui vous l'a fait deviner. » Puis elle aborde des sujets plus intimes. « Vous devez aimer et l'être; l'union des anges doit être votre partage; vos âmes doivent avoir des félicités inconnues; l'Étrangère vous aime tous deux... » Qui ne sait qu'être en tiers dans une confidence d'amour, c'est déjà ébaucher un roman pour son compte? Au surplus, l'Étrangère fait son propre portrait et se montre telle qu'elle veut être vue : « Je suis simple et vraie, mais timide et craintive, je parais si peu qu'à peine si on fait attention à moi; je n'ai de force, d'énergie, de courage, que pour ce qui me paraît s'allier au sentiment qui m'anime : l'amour. Je suis aimée et j'aime encore; nul n'a pu comprendre l'âme de feu qui embrasait tout mon être; vous me comprendrez, vous. » (1) Telle est l'offre doublement séduisante qu'elle lui fait : tout à la fois de le diriger et de se confier à lui. Il a bien compris la « femme, » puisqu'il a deviné la femme qu'est l'Étrangère. Il est dans la bonne voie; pour s'y maintenir, il n'a qu'à fixer les yeux sur l'étoile qui y vient tout exprès briller pour lui de feux très doux.

Ces indications suffisent. C'est sur elles que va travailler l'imagination de Balzac. Son esprit s'élance docilement dans le sillage qu'on lui a tracé. Il a enfin trouvé l'objet de ses rêves, et il le célèbre à l'aide d'une phraséologie adaptée. « Je me suis plu à vous comprendre parmi les restes presque toujours malheureux d'un peuple dispersé, peuple semé rarement sur cette terre, exilé peut-être des cieux, mais dont chaque être a un langage et des sentimens qui lui sont particuliers, qui ne ressemblent point à ceux des autres hommes. Ce sont des délicatesses, des recherches d'âme, des pudeurs de sentiment, des tendresses de cœur plus pures, plus suaves, plus douces que chez les créatures les meilleures... Ces pauvres exilés ont tous en eux, dans la voix, dans les discours, dans les idées, un je ne sais quoi qui les distingue des autres... Compatriotes d'une terre inconnue, ils se reconnaissent et s'aiment au nom de cette patrie vers laquelle ils tendent. La poésie, la musique et la religion sont leurs trois divinités. » Une femme d'une essence si particulière est à peine de cette terre et on ne saurait la voir avec les mêmes yeux, la juger d'après les mêmes idées que les autres femmes. C'est la femme-ange. Elle peut bien consentir à marcher parmi nous, mais on devine qu'elle a des ailes. Aussi, lorsque son inconnue se révèlera à lui, ne craignons pas que Balzac

(1) Lovenjoul : *Un roman d'amour*, p. 33 sq.

éprouve une désillusion. Il la rencontre à Neuchâtel : il est le dévot admis à contempler son idole; même, il lui découvre des perfections auxquelles son imagination ne s'était pas haussée. « Elle possède un œil traînant qui, lorsqu'il se met ensemble, devient d'une splendeur voluptueuse. J'ai été enivré d'amour. » Il l'était déjà. Il la reverra de loin en loin, à Genève, à Vienne. « Tu es bien la femme que j'ai souhaitée pour mienne. Je repasse en moi délicieusement tous mes bons souvenirs de ces quarante-cinq jours et tous me prouvent que j'ai raison dans mon amour. » C'est le propre de ces convictions fortes que tout ne sert qu'à les enfoncer. Exagération du langage sentimental, images, métaphores, exclamations, objurgations, adjurations, c'est la trame même du style des lettres de Balzac. Et ce sont les nouvelles qu'on attend dans la fièvre, les battemens du cœur qui se précipitent, sitôt qu'on aperçoit la chère écriture, les tendres reproches, les protestations d'amour unique et de fidélité sans reproche. Et ce sont ces puérilités où se complaît l'amour des collégiens, comme aussi bien celui des amoureux de tout âge et de toute condition. Balzac a planté, en dessous de son encrier, la carte de visite de Mme Hanska, en sorte que chaque plumée d'encre lui sert à revoir le nom de celle qu'il aime. Il met à son doigt, pendant les heures de travail, un anneau qu'elle lui a donné. « Je le mets au premier doigt de la main gauche, avec lequel je tiens mon papier, en sorte que ta pensée m'étreint. Tu es là avec moi. Maintenant, au lieu de chercher en l'air mes mots et mes idées, je les demande à cette délicieuse bague, et j'y ai trouvé tout *Seraphita*. » Il envoie à Mme Hanska une allumette qu'il a mâchonnée en écrivant. Il lui envoie aussi des autographes dont elle faisait collection, et les manuscrits de ses romans qu'il fait relier dans des étoffes de robes qu'elle a portées. Il consulte à son sujet des somnambules, confiant dans l'importante et terrible puissance qu'elles ont de savoir ce qui se passe dans l'âme des personnes, à la plus grande distance. Il lui offre de venir la soigner et de mettre à son service ce pouvoir magnétique qu'il possède et qui lui permet de guérir les personnes qui lui sont chères. Et enfin il envoie sa pensée à travers les espaces jusqu'à elle ; qu'elle ne s'y méprenne pas, si elle voit un charbon pétiller, un caillou rouler, une étincelle se détacher de la bougie. En vérité, il n'y manque aucune des folies par lesquelles se traduit la folie de l'amour.

On voit très aisément quel attrait chacun des deux amans pouvait trouver dans cette liaison qui les unissait par-dessus plusieurs centaines de lieues d'espace. Le grand observateur à qui on doit le plus riche « répertoire de documens sur la nature humaine » est, par un autre

côté de sa nature, l'esprit le plus romanesque. « Le cœur, l'imagination, le romanesque des passions dont mes ouvrages donnent l'idée sont bien loin du cœur, de l'imagination et du romanesque de l'homme. » Ce romanesque s'exalte dans les conditions de vie factice que s'impose l'écrivain, s'isolant du monde, surchauffant son imagination, faisant de son cerveau une fournaise sans cesse en travail, une machine continuellement sous pression. En outre, Balzac a un impérieux besoin d'expansion, qui, quoi qu'il en pense, pourrait bien être une forme de l'égoïsme. « Il n'y a rien d'égoïste dans ma vie. Il faut que je rapporte mes pensées, mes efforts, tous mes sentimens à un être qui ne soit pas moi : sans cela, je n'ai point de force. » Il faut qu'il parle de lui. Il faut qu'il se confie. Et on ne se confie tout à fait qu'à une femme qu'on aime. De son côté, Mme Hanska, jeune, ardente, exaltée, mystique, a besoin de peupler la solitude où elle vit dans son château de l'Ukraine, auprès d'un mari, de vingt-cinq ans plus âgé qu'elle. Songer qu'on occupe la pensée d'un homme à qui plusieurs reconnaissent du génie et qui a fait de vous sa « conscience littéraire, » croire qu'on a part dans une œuvre qui fait son chemin par toute l'Europe et qui pourra bien aller jusqu'à la postérité, cela est fait pour flatter l'amour-propre, avec qui il arrive que l'amour se confonde à s'y méprendre. On se souvient des Laure et des Béatrice. On prend place sans déplaisir dans le chœur de ces amantes historiques.

Il y avait néanmoins entre les deux amans un désaccord que les faits finirent par mettre en lumière. Balzac voulait avoir près de lui sa muse et en faire la compagne de sa vie. Mme Hanska préférait l'inspirer à distance. Dès les premiers jours, on s'était promis d'être à soi : M. de Hanski était l'obstacle ; mais, suivant les lois de la nature, cet obstacle ne pouvait être éternel. Dès l'année 1833, lors de la première rencontre, Balzac écrit à sa sœur : « Mon Dieu que ce Val de Travers est beau, que le lac de Bienne est ravissant ! C'est là, tu penses bien, que nous avons envoyé le mari s'occuper du déjeuner ; mais nous étions en vue, et alors, à l'ombre d'un grand chêne, s'est donné le furtif baiser premier de l'amour. Puis comme notre mari s'achemine vers la soixantaine, j'ai juré d'attendre, et elle de me réserver sa main, son cœur. » Le plus méchant tour qu'un mari en pareil cas puisse jouer à des amans est de disparaître. M. de Hanski eut ce tort. Balzac se hâta de réclamer l'accomplissement de l'ancienne promesse. Mme Hanska ne se hâtait pas de s'en souvenir. Elle hésitait à se décider, elle demandait du répit. Changer de pays, changer de vie, c'est une grave détermination et qu'on ne saurait prendre sans quelque délai. Elle avait de grands biens,

partant des affaires compliquées et qu'il fallait arranger sans précipitation. Puis elle eut sa fille à marier. Puis elle eut ses rhumatismes à soigner. Balzac, dans son impatience, l'avait rejointe à Wierzchownia. Sa santé, déjà très altérée, souffrait beaucoup de l'âpreté du climat. Il était frappé à mort. Il devait revenir en France. Il ne voulait pas revenir seul. Enfin Mme Hanska se décida. Le mariage eut lieu dans un village de Russie. Les nouveaux mariés arrivèrent à Paris et vinrent de nuit frapper à la porte de l'habitation que Balzac avait fait préparer luxueusement. Ils la voyaient tout illuminée ; mais ils eurent beau sonner, cogner, appeler, ils n'obtinrent pas de réponse. Le domestique chargé de les attendre avait été subitement atteint d'aliénation mentale. Mauvais présage pour deux époux également superstitieux ! Le présage se réalisa. Le bonheur ne fut pas aussi complet que dix-sept ans de fidélité l'eussent mérité. De près, l'intimité se trouva être moins douce qu'on ne l'avait imaginé de loin. Balzac mourut au bout de quatre mois. Il n'avait auprès de lui qu'une vieille femme qui était sa mère, et une garde. Mme de Balzac, devenue veuve, entama une correspondance avec un autre romancier. L'habitude était prise. La vocation était décidément irrésistible.

Vers le même temps où l'auteur de *la Comédie humaine* épousait Mme Hanska, Jules Michelet avait épousé Mlle Athénaïs Mialaret sous les auspices de Béranger. « Le Collège de France, en ses trois professeurs, l'a entourée pendant la cérémonie. Béranger l'avait à son bras, représentant son père, comme il est le nôtre à tous. » Les lettres écrites par Michelet pendant les six mois qui précédèrent cette union, à laquelle on sait qu'il dut le bonheur des vingt-cinq dernières années de sa vie, viennent d'être données en supplément à l'édition définitive de ses œuvres. S'il y a des lettres qu'il semblât convenable de ne pas publier, ce sont bien celles-là. Il y a de l'indiscrétion à étaler devant le public l'intimité du foyer domestique ou ce qui a pu la préparer. Ajoutez que la situation de Michelet qui, à cinquante ans, épouse une jeune fille de vingt ans est un peu spéciale. Ajoutez que Michelet, s'adressant à sa fiancée tantôt comme à sa femme et tantôt comme à sa fille, cette confusion a pour nous je ne sais quoi de gênant. Tout au moins aurait-on pu supprimer certains passages où l'on voit que le culte passionné de Michelet ne s'adressait pas seulement aux perfections morales de celle qu'il aimait. Nous nous sommes, pour notre part, élevé maintes fois contre ce genre de publications posthumes et trop intimes. Mais il se trouve que Michelet avait lui-même souhaité que ces lettres fussent livrées au public. Lorsqu'elle en préparait l'édi-

tion, Mme Michelet ne faisait que se conformer à la volonté de celui dont elle a si religieusement entretenu la mémoire. C'est donc nous qui avons tort; nos scrupules sont exagérés; et il ne faut voir dans ces lettres que des documens livrés, comme tous les textes, à la critique.

Michelet était veuf, sa fille était mariée, son fils était loin de lui. La solitude où il vivait était particulièrement douloureuse à son âme tourmentée. Quelques lignes du livre sur *le Prêtre, la Femme, la Famille* peignaient bien sa souffrance et ses aspirations : « L'homme moderne, victime de la division du travail, condamné souvent à une spécialité étroite où il perd le sentiment de la vie générale et où il s'atrophie lui-même, aurait besoin de trouver chez lui un esprit jeune et serein, moins spécialisé, mieux équilibré, qui le sortît du métier, et lui rendît le sentiment de la grande et douce harmonie... Il faudrait une femme au foyer pour rafraîchir le front brûlant de l'homme... Elle lui rouvrirait la source vive du beau et du bon, de Dieu et de la nature; il boirait un moment aux eaux éternelles. Relevé ainsi par elle, il la soulèverait à son tour de sa main puissante, la mènerait dans son monde à lui, dans sa voie d'idées nouvelles et de progrès, la voie de l'avenir (1). » A quelque temps de là, il reçut une lettre d'une jeune fille, institutrice en Autriche. Elle avait lu *le Prêtre;* ce livre l'avait troublée; elle demandait conseil. Michelet répondit. Mlle Mialaret, rentrée à Paris, crut pouvoir se présenter chez l'illustre historien. Il ressentit en la voyant une vive impression. « Pâle à faire frémir, comment pouvait-elle vivre? Ce qui faisait ressortir cette pâleur fantastique d'un si grand effet, c'est qu'elle était habillée en noir, avec une unique rose, pâle elle aussi, sur son chapeau de velours. » Douze jours après, il l'épousait de cœur, suivant son expression, sans qu'elle le pressentît. Depuis, en y songeant, il comprit que la fatalité elle-même avait dû mettre sur son chemin celle qui était si bien faite pour être la compagne de sa vie. C'était un cas de prédestination.

Résultat du travail qui se faisait depuis des années dans la sensibilité, dans les nerfs, dans tout l'être de Michelet, cette passion, qui couvait en lui depuis longtemps et qui a éclaté à propos de sa première rencontre avec Mlle Mialaret, touche aussitôt au paroxysme. Dès les premiers jours, Michelet est dans un état violent. « Un mot de vous, un baiser de tes lèvres, allumerait en moi une âme de feu à consumer le monde... Je suis en ce moment aux Archives et ne puis rien faire qu'attendre,

(1) Michelet, *le Prêtre, la Femme, la Famille*, p. 271.

l'œil fixé sur la pendule, que je puisse aller à toi, m'occuper de toi!... O mon enfant, vivons, je t'en prie, comme deux petits enfans en joie innocente, sans orgueil ni fausse dignité... Adieu, je meurs de toi ! Je te vois dans une heure et ne sais comment la passer... » Ses lettres sont trempées de larmes, larmes d'amour, de douleur, d'inquiétude. Il est dans la quasi impossibilité de travailler, trop peu maître de son esprit, ne se détournant qu'avec peine du sentiment qui l'a envahi tout entier. Il a difficilement, lentement « égratigné » cinquante pages d'histoire qu'encore trouve-t-il mauvaises. Mais s'il n'eût eu à parler que d'amour, quel livre éloquent, neuf, il eût écrit, rien qu'en laissant aller sa plume ! Ces transports de passion n'ont rien de rare ni qui doive surprendre. Ils n'ont rien que d'ordinaire chez un homme qui se met à aimer sur le tard. Mais cet homme est Michelet. On sait comment se révèle à travers tous ses derniers livres cette sensibilité exaspérée, et c'est ce qui donne de l'importance à ces déclarations enflammées.

Une ode, un dithyrambe, le Cantique des Cantiques transposé par un professeur d'histoire, voilà à peu près ce qu'est chacune des lettres de Michelet à la jeune fille. Il salue en elle une reine. « Née reine, vous êtes et serez reine. Quoi que vous puissiez dire ou faire, vous resterez sur un autel. Je vous serre sur mon cœur et sens toujours Dieu en tiers. » Encore est-ce trop peu dire, et l'expression est par trop insuffisante. Mlle Mialaret est plus que reine. « Les malheureux rois et reines ne règnent qu'à la surface; vous régnez jusqu'à l'abîme, et vous auriez beau y creuser, ce serait toujours vous que vous trouveriez, vous et votre puissance. » L'héroïsme ou le génie peuvent seuls la mériter. Ou plutôt encore c'est en elle que Michelet puise désormais son génie. « Ce cours né de toi, écrit pour toi, l'est presque par toi... » Tout ce lyrisme est d'autant plus frappant qu'il contraste avec le calme, la mesure, la réserve de la jeune fille qui en accepte l'hommage, en est profondément touchée, mais ne s'abuse pas sur la valeur de ces grands mots évidemment disproportionnés. Elle n'est pas une reine, et elle le sait. Elle est Mlle Mialaret, institutrice en Autriche, revenue en France afin de s'y consacrer à l'enseignement, et reconnaissante au professeur célèbre qui lui fait un bienveillant accueil alors qu'elle est dénuée de tout secours et aux prises avec toutes sortes de difficultés. Si Michelet veut faire d'elle sa femme, elle sent que tout de même ce n'est pas elle qui « daignera » et qu'il y aura beaucoup d'honneur pour elle dans une si glorieuse destinée. Les choses ne peuvent d'ailleurs aller sans certaines résistances. Les familles voient le plus souvent avec défaveur les seconds mariages ; et la famille de Michelet trouve un argu-

ment très fort dans la différence des âges. Entre l'exaltation de Michelet et l'hostilité de ses enfans, il faut du sang-froid, de la diplomatie. Il faut de la volonté. Mlle Mialaret a beaucoup de volonté. Elle ne perd pas le temps en rêveries. Sérieuse, grave, elle met par dessus tout les intérêts du travail et trouve justement que, depuis quelque temps, M. Michelet travaille mal. Or, bien loin d'être un obstacle au travail de son mari, elle veut au contraire l'y aider, le lui rendre plus facile. Elle le ramène vers les études dont elle souffre de le voir trop distrait. Leur union sera cela même : une association en vue du travail. Le royaume d'une femme, c'est son ménage : elle règne sur l'intérieur, sur l'office et sur le jardinet. Mlle Mialaret s'informe des ressources qu'on aura : elles seront modestes, mais permettront d'avoir une maisonnette hors Paris. A travers les lettres mêmes de Michelet, on devine ce parfait bon sens, cette sagesse pratique de la jeune fille. Cette simplicité, cette sérénité sont sans doute les plus belles qualités dont on puisse faire honneur à une femme. Seulement ce sont de tout autres mérites que Michelet célèbre en sa future compagne. C'est qu'il aime dans celle qui lui est un jour apparue si pâle, la Femme telle qu'il la conçoit prête pour remplir une mission mystique. L'amour dont il lui fait hommage, c'est l'Amour tel qu'il doit être pour déborder d'un cœur d'homme sur le monde entier et régénérer l'humanité.

Pour Michelet, la femme est une religion. Le monde vit de la femme : elle y met sa grâce et c'est la grâce qui sauve. Le progrès qui se fera dans les sociétés sera le progrès lui-même de l'amour. Il effacera peu à peu les haines des races et les haines des classes, mettra fin à la guerre, appellera les hommes à la paix universelle et à l'universelle fraternité. Seulement, pour opérer ces miracles, il faut d'abord que l'amour ait pris naissance dans deux cœurs intimement unis. Le salut consistera à transporter dans le monde politique et social cette douceur infinie, ce besoin d'interprétation favorable qui se trouve si naturellement entre deux personnes qui s'aiment. C'est ce rêve humanitaire que Michelet se crut à la veille de réaliser dès qu'il rencontra Mlle Mialaret. « Que te rendrai-je, amie, pour l'*initiation* que je trouve en toi? Je sens combien la femme est la porte du monde éternel! Mais la femme où la trouve-t-on?... Jusqu'à toi j'en ai rencontré avec telles qualités partielles, la beauté, la force ou l'esprit, jamais la femme toute entière. Elle m'est arrivée enfin! » Il crut de bonne foi que cette force de sympathie qu'il sentait en lui allait gagner les autres, se répandre sur la terre sanglante, comme une grande mer d'amour et de consolation. C'est ce qu'il répète à chaque page de cette correspon-

dance, c'est ce qui en fait l'originalité et ce langage apocalyptique serait d'ailleurs parfaitement inintelligible à qui ne connaîtrait pas la dernière partie de l'œuvre de Michelet. « Cette chose, la seule que je voudrais te donner en ce monde, la seule vraiment digne de toi, ce serait que par moi le monde aimât encore, qu'il fît un pas du moins hors des haines aveugles, violentes, où nous le voyons engagé, que les hostilités dans le peuple contre le peuple et les hostilités de classes disparussent. Je ne puis l'espérer encore, mais au moins qu'elles diminuassent, qu'il y eût quelque rapprochement des âmes et que non seulement ici, mais par toute la terre, commençât la Grande Amitié... Il faut que la grande amitié pour gagner le monde *commence en un cœur d'homme*, que l'étincelle du feu sacré qui va de proche en proche réchauffer ce monde en substituant à la haine l'amour couve d'abord au plus étroit foyer... Ce cœur est-ce le mien? Et cet homme est-ce moi? Hélas! je me sens bien peu digne, bien plus artiste, bien plus sensible que bon. » C'est en ce sens que Michelet conçoit que toute l'histoire du monde puisse aboutir et tout l'avenir de l'humanité commencer à son mariage avec Mlle Mialaret. Le second mariage de Michelet a-t-il eu d'ailleurs pour les destinées de l'humanité les conséquences que Michelet en attendait? Et que vaut la théorie de l'amour qui s'exprime ou qui se cache dans ce langage tout imprégné de mysticisme théologique? La question est trop considérable pour qu'on puisse se permettre de l'aborder de biais et à propos d'une correspondance intime. Je n'ai voulu que montrer toutes formées déjà chez Michelet les théories qui plus tard s'épanouiront dans les livres de *l'Amour* et de *la Femme*.

Il serait singulièrement inexact, d'ailleurs, de prétendre que Mme Michelet n'ait pas eu une grande influence sur les idées mêmes de son mari et sur le développement de son talent. D'abord, on sait la place considérable, énorme, hors de toute proportion que tiendront, même dans les écrits historiques de Michelet postérieurs à 1850, les considérations amoureuses. Ensuite, Mme Michelet aimait beaucoup la campagne; elle y avait été élevée, elle avait trouvé une grande douceur dans ses tête-à-tête avec la nature. Elle s'étonnait que Michelet n'eût pas mêlé davantage la nature à ses études. C'est elle qui l'a aidé à se détourner de la « sauvage histoire de l'homme » pour se rafraîchir dans la contemplation des harmonies naturelles. Elle l'a amené à découvrir l'âme confuse répandue parmi les bêtes et jusque dans les plantes et dans les élémens. Elle a été de toutes manières sa collaboratrice pour *l'Oiseau, l'Insecte, la Mer, la Montagne.*

C'est ainsi qu'à l'amour de tête où se complait l'écrivain répond l'amour de tête dont le paie son Égérie. L'écrivain aime non pas la femme réelle que la destinée a mise sur son chemin, mais l'être d'imagination, créé par lui et qu'il incarne en elle grâce à cette admirable puissance d'illusion qui fait les artistes. Elle, de son côté, aime en lui, moins l'homme même que l'auteur, moins sa personne que son talent, son esprit, toute cette individualité en partie factice qu'on met dans les livres. Elle l'aime avec toute l'ardeur, toute la sincérité, parfois tout le dévouement passionné qui sont les signes du véritable amour. Elle reste très femme dans cet amour, et la vocation de la femme est d'être mère. C'est pourquoi elle met dans cette tendresse littéraire une nuance d'affection maternelle. Sans y tâcher ou sans pouvoir s'en empêcher, elle dirige, elle protège. Certes, il ne lui viendrait pas à l'esprit de se comparer à l'homme dont elle admire le génie, et dont ce ne serait pas assez de dire qu'elle comprend toute la supériorité. Pourtant elle le conseille, elle ne craint pas d'exercer une action sur lui, et même c'est sa chère récompense de constater qu'elle a quelque part dans son œuvre. Cette influence est généralement beaucoup moins grande qu'on ne se l'imagine, car, après tout, l'écrivain ne fait jamais que développer ce qui était en lui. Quelquefois, elle est fâcheuse. Quelquefois aussi, elle est bienfaisante. Elle est en tout cas la preuve de remarquables dons d'intelligence et d'une grande intensité de vie cérébrale. La femme de Racine ne savait pas ce que c'était qu'un vers. Cela n'a pas empêché Racine d'écrire *Athalie*. Mais cela fait que la femme de Racine n'a aucune espèce de place dans l'histoire de la littérature française.

René Doumic.

REVUES ÉTRANGÈRES

UN ROMAN SATIRIQUE ANGLAIS

The Individualist, par M. W. Hurrell Mallock, 1 vol. Londres, 1899.

Bloomsbury est un des quartiers de Londres que connaissent le moins les habitans du West-End; et Tristram Lacy, certain soir de janvier, avait beaucoup de peine à y trouver son chemin. Tristram Lacy était un élégant jeune homme qui, brusquement enrichi par un héritage imprévu, cherchait à faire de ses millions l'emploi le plus sage possible. Il se rendait, ce soir-là, à une réunion organisée dans une salle de Bloomsbury, Startfield Hall, par une société de philanthropes, pour étudier « les moyens d'améliorer le sort des classes ouvrières. » Mais jamais il n'aurait pu découvrir Startfield Hall sans l'obligeance d'un passant à qui il s'était adressé, et qui était précisément un des organisateurs de la réunion. Cet excellent homme, M. Prouse Bousefield, s'était offert à lui servir de guide, et il l'avait invité à venir, en attendant, dîner chez lui, où il aurait le plaisir de rencontrer « une des personnes les plus célèbres de l'Europe, » Mrs Norham, la romancière.

Mrs Norham était incontestablement une personne célèbre. Elle avait écrit un roman à thèse qui s'était beaucoup vendu, en dépit de sa longueur et de sa solennité, et l'avait élevée au rang d'une prophétesse, Elle vivait entourée d'un groupe d'admirateurs enthousiastes qui, si la chose avait été possible, l'auraient prise encore plus au sérieux qu'elle ne le faisait elle-même. Aussi se trouvait-elle dans le plein éclat de ce qu'on pourrait appeler la dissipation éthique; pareille aux jeunes mondaines qui s'ennuient les soirs où elles ne vont pas au bal, elle se serait désespérée si elle avait dû

passer une journée sans prendre part à quelque mouvement réformiste. Elle jouissait de la délicieuse émotion de sentir que le monde avait besoin d'elle, que les masses imploraient son aide, que les hommes d'État s'inquiétaient de son opinion, et que les classes élégantes, avec leur corruption et leur frivolité, ne pouvaient se passer de la discipline de son aigre dédain. Si par malheur ses projets de réforme s'étaient réalisés, elle aurait été inconsolable, comme jadis Alexandre, faute de nouveaux abus à combattre et à vaincre.

M. Prouse Bousefield ne se lassait pas de la louer. Fervent chrétien, membre zélé d'une secte non-conformiste, il admirait en elle jusqu'à son athéisme. « Mrs Norham, disait-il à Lacy, représente le plus haut degré où puisse atteindre la nature humaine sans le secours de la vérité révélée. Le seul fait de connaître une telle femme est déjà une éducation ! »

Dans le salon où M. Bousefield le fit entrer, Lacy trouva trois dames : Mrs Bousefield, une brave petite bourgeoise toute naïve et toute ronde, son amie miss Brisket, et la fameuse Mrs Norham.

C'était une grande femme avec d'assez jolis yeux dans un visage un peu trop osseux. Ses cheveux étaient relevés, sur les tempes, avec une simplicité étudiée et sévère; et, sur le haut de la tête, elle portait un peigne avec un disque doré qui la faisait apparaître comme dans une auréole, tandis que ses formes se drapaient dans une sorte de peignoir bleu sombre, sur le modèle de ceux que sont censés porter, au ciel, les saints du moyen âge.

Les présentations faites, on passa dans la salle à manger, où Lacy eut d'abord à écouter les confidences de Mrs Bousefield sur la santé de son mari, et les diverses précautions hygiéniques qu'elle lui imposait. Mais bientôt la voix de Mrs Norham domina toutes les autres. Elle parlait d'une phrase d'un de ses articles, qu'on avait eu l'audace de vouloir couper. « Ce serait détruire toute mon argumentation, disait-elle, qui consiste à établir que toute énergie éthique est fonctionnelle, que son objet est toujours altruiste, et que la religion, ou, comme je l'appelle, l'égoïsme redoublé... » Mrs Bousefield, là-dessus, demanda à son hôte s'il aimait les chats. Elle les aimait, elle-même, passionnément : elle en tenait un sur ses genoux, qu'elle caressait entre deux bouchées. Mais le chat, ravi de l'attention qu'on lui accordait, releva la tête au-dessus de la table; et Mrs Norham l'aperçut. Elle était, de nouveau, occupée à prononcer le mot d'*égoïsme*, un des mots dont elle usait le plus abondamment. « Un chat dans la chambre ! — s'écria-t-elle. — Je ne puis souffrir les chats ! Vite, qu'on le fasse sortir ! » On fit sortir le chat, et Lacy, profitant de cette diversion, interrompit la

dissertation de Mrs Norham pour lui demander quelques renseignemens sur l'objet et le caractère de l'œuvre de Startfield Hall. — Êtes-vous de la presse? — fit la dame d'un air dédaigneux. Elle changea de ton, quand Lacy lui eut répondu qu'il n'était pas de la presse, et que c'était en capitaliste, en possesseur de terrains, qu'il s'intéressait à ce genre d'entreprises. « Le riche était un des objets les plus constans de la satire de Mrs Norham : mais à la pensée que cet inconnu pouvait être riche, elle radoucit aussitôt ses manières. » Et elle expliqua que le but de la société, « — mon but, reprit-elle, car le mouvement n'est en réalité sorti que de moi, bien que j'aie trouvé pour l'encourager des cerveaux plus puissans que le mien, » — que *son* but était « d'élever, non par des moyens économiques, mais par la civilisation, par la pensée, par la variété et la multitude des connaissances, cette grande masse aveugle, sourde, misérable, à qui le monde devait toute sa grandeur, toute sa richesse, tout son luxe et tout son bien-être. »

Le dîner touchait à sa fin, lorsque deux nouveaux personnages furent introduits dans la salle à manger. Tous deux étaient des membres influens de la société de Startfield Hall : ils venaient régler avec M. Bousefield et Mrs Norham l'ordre des discours, et discuter les sujets qui y seraient traités. Mrs Norham demanda à parler la première : elle dit qu'elle resterait « générale, » et s'attacherait surtout à exposer les principes, l'esprit de l'œuvre. Un des deux nouveaux venus, l'élégant Poulton, ancien élève de Cambridge, déclara qu'il parlerait après elle : il prendrait pour sujet le militarisme, et montrerait que la guerre était essentiellement « un jeu d'aristocrates. » Puis viendrait le tour de son compagnon Tibbits, inventeur méconnu, qui, poussant l'attaque plus à fond, démontrerait que l'existence des classes aristocratiques est le seul véritable obstacle au progrès de l'humanité. M. Bousefield demanda à Mrs Norham si elle ne croyait pas qu'on ferait bien de donner la parole à une ou deux dames : « Non, pas aujourd'hui! — répondit vivement la romancière. — Dans un an ou deux, quand le caractère de toutes les femmes aura été transformé, alors, oui, nos principaux orateurs seront sûrement des femmes. Mais à présent, sauf dans quelques cas exceptionnels, les femmes ont une tendance à divaguer, à perdre de vue l'objet précis où elles devraient tendre. Et puis, tous les points vitaux qui peuvent intéresser la nature féminine, je les aurai touchés moi-même dans mon discours... »

Elle parlait ainsi, lorsque la porte s'ouvrit, et qu'entra une jeune femme fort agréable et mise avec un goût parfait, à cela près qu'elle

portait les cheveux coupés courts, comme un garçon. C'était une autre « personne célèbre, » Miss Delia Dickson.

Miss Dickson avait, elle aussi, écrit un roman à thèse, et était, elle aussi, devenue quelque chose comme une prophétesse : mais, tandis que Mrs Norham proposait de réformer la société en civilisant les masses, qui, du reste, étaient, dès maintenant, le principal facteur de la civilisation, Miss Dickson était persuadée que cette révolution avait pour condition nécessaire un changement complet dans le caractère des représentans du sexe masculin, changement que la femme devait se charger de réaliser en « versant la pure lumière de ses regards au fond le plus ténébreux des vices de l'homme. »

Elle venait dire à M. Bousefield qu'elle comptait parler la première, à la réunion, et qu'elle « se confinerait à la question vitale, en adressant un simple appel aux épouses et aux mères, mais surtout aux jeunes filles, destinées à devenir un jour des femmes et des mères. » Suivit, entre Mrs Norham et elle, une discussion aigre-douce, qui aurait risqué de tourner en querelle si l'heure de la réunion ne l'avait arrêtée. On se mit donc en route pour Startfield Hall : Miss Dickson, qui avait gardé son fiacre, y prit avec elle Mrs Bousefield et l'élégant Poulton, qui craignait de salir ses souliers vernis. Mrs Norham, avec le reste de la société, préféra aller à pied. « Nous allons toujours à pied, à Bloomsbury ! » dit-elle sévèrement à Tristram Lacy.

Son premier soin, en montant sur l'estrade, fut de déplacer Miss Dickson qui, arrivée avant elle, s'était installée près du fauteuil du président. Et la réunion commença. Elle s'ouvrit par une allocution de M. Bousefield, qui fut trouvée excellente, à l'exception d'un passage moins heureux. Le digne président, par manière de comparaison, avait parlé de « l'apôtre Jean à Patmos. » C'était du cléricalisme : et un petit homme en veston, « le plus formidable critique qu'eût encore rencontré le théisme, » se mit à fredonner, assez haut pour pouvoir être entendu de toute la salle : « Jérusalem ! Jérusalem ! » sur un air de gigue. On goûta beaucoup cette plaisanterie.

Le discours de Mrs Norham, qui suivit, ne fut qu'un éloquent réquisitoire contre « l'égoïsme » en général, et l'égoïsme des classes aristocratiques en particulier. Mais le grand succès fut pour le discours de l'élégant Poulton sur la guerre et le militarisme. « La suppression du militarisme, déclara l'ancien élève de Cambridge, est la condition indispensable de la renaissance du peuple. Aussi ne nous fatiguerons-nous pas de lutter contre le militarisme, et contre les sentimens patriotiques, dont il est l'expression. Qu'est-ce en effet que le patriotisme ? C'est un crime de lèse-majesté contre l'homme ! »

Faute de pouvoir parler la première, Miss Dickson avait exigé qu'on la laissât du moins parler la dernière. Elle se mit en devoir d'adresser son appel « aux filles de l'Angleterre ». — « Savez-vous, leur dit-elle, ce que sont vos futurs maris ? Non, vous ne le savez pas, mais vous avez l'obligation de l'apprendre. Considérez, par exemple, ce tableau de la vie privée des hommes dans une de nos villes de garnison !... » Un vieillard se leva, dans la salle, et demanda la parole. « Monsieur le Président, dit-il, ma vue est malheureusement un peu faible, et je ne puis voir le jeune homme qui vient de parler : mais j'ai amené ici ma femme et mes deux filles, de sorte que je vous prie de vouloir bien rappeler à l'orateur qu'il y a des dames, dans l'assistance ! »

Ainsi s'acheva la première partie de la réunion : car les discours des membres du comité n'en devaient former qu'une première partie, et M. Bousefield donna ensuite la parole à ceux des assistans qui désiraient collaborer à l'œuvre de Startfield Hall en s'inscrivant sur la liste de ses bienfaiteurs. Un long silence accueillit cette proposition. Enfin Tristram Lacy s'avança sur l'estrade : « Monsieur le Président, je ne suis peut-être pas entièrement d'accord avec vos collaborateurs sur tout ce qui vient d'être dit ici. Mais je serai heureux de souscrire à votre œuvre si, en plus des divers objets que vous lui avez assignés, vous voulez bien en admettre quelques autres, qui, tout en différant d'eux, n'y sont point opposés. Comme vous, je désire vivement venir en aide aux pauvres en les instruisant : mais je voudrais qu'après leur avoir appris, par exemple, leurs droits naturels, on pût leur apprendre aussi leurs droits légaux : et je voudrais que, pendant que vous enseignerez aux hommes l'économie politique, on pût enseigner à leurs femmes et à leurs filles l'économie domestique, non point les beaux-arts, mais l'art de la ménagère, celui de la garde-malade, et, si je puis risquer ici cette expression, celui aussi de la cuisinière ! »

La salle, aussitôt, se partagea en deux camps. Mrs Norham protestait avec véhémence contre une aussi audacieuse « mystification : » Mrs Bousefield et bon nombre de dames approuvaient l'amendement du nouvel orateur. Et celui-ci eut un moment avec lui l'unanimité des assistans, quand il déclara qu'il était prêt à verser quinze cents livres pour la mise en pratique de son amendement.

Mrs Norham elle-même, à ce coup, se radoucit tout à fait. Elle demanda à Lacy de la reconduire jusqu'à sa porte, après la réunion ; et, sitôt seule avec lui, elle fit un vigoureux effort pour le convertir.

— Si vraiment vous avez l'intention de venir en aide aux pauvres, lui dit-elle, vous feriez mieux de donner un peu d'argent à quelques-uns d'entre

eux que nous avons entrepris de promener à travers l'Europe. Moi-même et M. Bousefield, nous allons en conduire une dizaine dans le midi de la France, où nous les installerons dans trois villas que nous avons louées pour eux. Ils nous paieront le prix du voyage et de leur pension, pour avoir toute liberté vis-à-vis de nous. Et nous faisons cela moins pour raffermir leur santé que pour les tirer du cercle trop étroit où ils vivent, pour leur apprendre à ne pas se contenter de ce qui leur suffisait jusqu'ici.

— Je parlais précisément de voyages, l'autre soir, avec un ambassadeur de mes amis, répondit Lacy, et mon ami m'a dit une phrase qui, depuis lors, m'est souvent revenue à l'esprit : « Jamais le diable n'a trouvé une note mieux adaptée à sa voix que le sifflet du chemin de fer. » Je crois vraiment qu'il avait raison, Mrs Norham. Le bonheur exige des limitations, cela même que vous appelez un cercle trop étroit. Et puis, si vous le permettez, il y a encore une observation que je vais vous présenter. Aussi longtemps que la civilisation n'aura pas rendu heureuses les classes supérieures, votre espoir d'en tirer du bonheur pour les classes inférieures sera aussi chimérique que l'entreprise d'un homme qui, s'apercevant que son vin a un goût de bouchon, le distribuerait, comme de bon vin, à ses parens pauvres.

Quelques semaines après cette soirée, Lacy se promenant le long de la côte, entre Saint-Raphaël et Saint-Tropez, rencontra de nouveau la fameuse Mrs Norham. Elle s'était installée avec les Bousefield dans une des trois villas qu'ils avaient louées, laissant les deux autres aux « hôtes payans ; » et ceux-ci formaient, en vérité, dans ce frais paysage de Provence, une colonie des plus imprévues. Il y avait là deux jeunes filles émancipées, dont l'une était une socialiste chrétienne et dont l'autre, nouvellement échappée d'un bureau de poste de Londres, « s'était vouée à introduire, parmi les employés des postes anglaises, des manières plus indépendantes à l'égard du public. » Il y avait un ex-garçon de ferme qui, « comme Élisée, avait quitté ses bœufs pour écrire une série de *tracts* sous le titre collectif de : *l'Infériorité des soi-disans supérieurs.* » Il y avait un ex-tailleur, Quelch, dont Mrs Norham avait entrepris de faire un grand poète, et qui, en attendant la publication de ses *Chants de l'Égalité*, passait ses journées à s'enivrer d'absinthe dans les cabarets. Il y avait aussi l'élégant Poulton, et Tibbits, l'inventeur méconnu. Celui-ci avait obtenu de Bousefield la promesse de commanditer une de ses inventions, un moteur électrique pour la bicyclette, et était en instance pour obtenir un brevet. Et, comme Lacy s'étonnait qu'un socialiste se résignât à prendre un brevet, et à dépouiller ainsi la société du fruit d'une invention qui était à elle bien plutôt qu'à lui, M. Bousefield répondit, sans ombre d'embarras, que la propriété des inventions était chose inattaquable.

Pareil à un grand nombre d'hommes de sa condition, M. Bousefield ad-

mettait le socialisme comme une protestation, mais non comme un programme pratique. Il y trouvait la matière d'une certaine quantité de phrases qui lui permettaient d'exprimer sa sympathie pour les pauvres. Mais, en vérité, sauf le non-conformisme et le caractère sacré de la chasteté, il n'y avait rien pour lui d'aussi respectable que la propriété, ou du moins que toutes les formes de la propriété qui n'étaient pas la propriété foncière : et celle-là même, il la considérait bien plutôt comme une institution à blâmer qu'à supprimer.

Quant à Mrs Norham, elle poursuivait la série de ses réformes, envoyant aux revues de Londres d'innombrables articles. Son seul chagrin, dit-elle à Lacy, était de penser que des milliers de misérables fussent privés de la jouissance de cette mer et de ce ciel, et « de l'influence purifiante de leur beauté. »

Elle ne s'attendait pas à la brillante aventure qui devait, dès le surlendemain, inaugurer une phase nouvelle dans l'évolution de ses idées. Dans le train qui la ramenait de Cannes, le surlendemain, elle rencontra une vieille dame qui, en lisant son nom sur un de ses paquets, lui demanda si elle n'était pas « la fameuse Mrs Norham. » La vieille dame était lady Cornélia Leyton, sœur du premier ministre anglais, lord Runcorn, qui habitait, l'hiver, une somptueuse villa aux environs de Fréjus.

Et Mrs Norham se vit invitée à venir dîner, un des soirs suivants, chez le premier ministre. Celui-ci, très aimable, la combla d'attentions, la força à approuver des principes, dont, la veille, la seule idée l'aurait exaspérée ; et tout le temps du dîner, Mrs Norham se demanda si les classes aristocratiques ne pourraient pas fournir à sa prédication un terrain plus avantageux encore que les classes ouvrières. Elle eut, en vérité, une grosse déception, lorsqu'après le dîner la venue de deux ou trois jolies *ladies* parut avoir complètement fait oublier sa présence au premier ministre : mais quelques mots galans qu'elle reçut de lui au moment de partir suffirent de nouveau pour la rasséréner. Et quand, à son retour, M. Bousefield lui lut un article qu'il venait d'écrire sur les vices et les crimes de l'aristocratie, elle lui déclara que cet article était stupide, et qu'il se déshonorerait en le publiant. D'où une brouille, dont se réjouit profondément Mrs Bousefield : car la présence de Mrs Norham dans la villa avait tout à fait annulé la pauvre femme, à qui son mari ne permettait même plus de le dorloter. Mais, hélas ! sa joie fut de courte durée. Un matin, elle vit son mari et Mrs Norham rentrer d'une promenade, en meilleurs termes que jamais ils n'avaient été.

De sorte que la malheureuse Mrs Bousefield, désespérée de la froideur croissante de son mari et du mépris que lui témoignait sans cesse davantage Mrs Norham, forma le projet d'en finir, et courut s'étendre sur les rails du chemin de fer. L'exemple de ce suicide venait de lui être donné par le poète Quelch, qui, en lisant dans les journaux les moqueries des critiques à l'adresse des *Chants de l'Égalité*, avait bu un dernier verre d'absinthe et s'était jeté sous les roues d'un train. Mais Mrs Bousefield, par miracle, fut arrachée à la mort. Au moment où elle s'étendait sur les rails, son mari l'aperçut : il courut, à elle, tendrement la ramena dans sa chambre : et, dès ce jour, Mrs Norham perdit son empire sur lui.

Elle ne se souciait plus, au reste, d'exercer de l'empire sur les petites gens. Le suicide de Quelch, la faillite de Tibbits, l'avaient dégoûtée des classes inférieures : et de plus en plus elle était frappée du prestige des classes supérieures, c'est-à-dire du terrain qu'elles offraient à sa prédication. Grande fut sa joie lorsque, dès son retour à Londres, elle reçut une lettre de lady Cornélia Leyton l'invitant à venir dîner avec elle, et lui promettant de lui présenter diverses personnes qu'elle aurait plaisir à connaître, et une d'elles, notamment, « en qui elle trouverait un esprit proche parent du sien. » Elle vint donc, en grande toilette, et plus que jamais en humeur d'amabilité. Lady Cornélia lui présenta une jeune institutrice allemande, qui l'aidait dans ses travaux de broderie : « Elle vous sera très utile pour votre œuvre d'éducation populaire! » lui dit-elle. Était-ce donc là l'« esprit proche parent du sien? Hélas! non. Et la pauvre Mrs Norham dut subir une épreuve plus amère encore. En pénétrant dans le salon du ministre, elle vit celui-ci en conversation avec une jeune femme aux cheveux courts qui paraissait être plus en faveur qu'elle-même ne l'avait été dans les plus beaux jours. « Voici, lui dit lady Cornélia, l'âme sœur de la vôtre que j'ai tenu à vous faire connaître! Comme vous, elle porte tant d'intérêt aux questions sociales! » C'était Miss Delia Dickson, l'apôtre du féminisme, la personne au monde qu'elle haïssait le plus!

Cette amusante figure de Mrs Norham, dont je regrette de n'avoir pu donner qu'une esquisse trop sommaire, suffit, à elle seule, pour justifier le succès du nouveau roman de M. W. H. Mallock. Elle n'y occupe, cependant, qu'un petit nombre de pages, et n'y joue qu'un rôle tout épisodique. Le sujet principal du roman est l'aventure amoureuse de Tristram Lacy, qui, après avoir renoncé à se marier avec une ingénue

de vingt ans, par crainte de n'être plus assez jeune pour elle, se décide à épouser une aimable veuve : et bien lui en prend de choisir ce parti, car la belle veuve se trouve être l'héritière légitime des millions qu'il détient, et qui, seuls, lui permettent de se livrer à toute sorte d'expériences de philanthropie anti-socialiste. Mais, autant sont curieuses et vivantes les scènes où nous apparaissent Mrs Norham et ses admirateurs, autant le reste du roman est banal, maladroit, affecté, déplaisant. Lacy, la belle veuve, l'ingénue, aucun des caractères « sympathiques » du roman ne parvient à gagner notre sympathie : ce ne sont que de vagues ombres, et dont le vague et la médiocrité nous frappent d'autant plus que l'auteur met plus d'insistance à les ramener sous nos yeux. Sans compter qu'au défaut d'être un mauvais roman, *The Individualist* joint un défaut d'un genre plus spécial, et qui achève d'en rendre la lecture pénible. On a en effet l'impression, à le lire, que M. Mallock a voulu faire un « roman à thèse, » tout comme Mrs Norham et Miss Delia Dickson : et on n'arrive pas à deviner quelle peut être la thèse qu'il y a soutenue.

Personne, pourtant, n'était plus fait pour réussir dans le roman à thèse que M. Mallock, romancier par occasion, et, par métier, moraliste, un des plus personnels parmi les moralistes anglais d'aujourhui. C'est lui, on s'en souvient, qui a naguère formulé ce qu'on pourrait appeler « la question du siècle, » en intitulant un de ses livres *la Vie vaut-elle la peine d'être vécue!* Et sans cesse depuis lors il a lutté, avec une hardiesse et une verve admirables, contre les préjugés moraux, scientifiques et sociaux de son temps. Sous une forme souvent paradoxale, ses livres, *l'Égalité sociale*, *Aristocratie et Évolution*, abondent en réflexions ingénieuses et sages (1); et *The Individualist* lui-même est rempli de réflexions de ce genre, ainsi qu'on a pu en juger par les quelques phrases que j'en ai citées. Mais ces réflexions, éparses à travers le livre, ne sauraient remplacer, pour celui-ci, la portée et la signification générales qui lui font défaut. Et l'on voit bien que Lacy ni M. Mallock ne prennent au sérieux les déclamations de Mrs Norham : mais pourquoi Lacy nous entretient de ses aventures économiques et sentimentales, pourquoi il nous force à le suivre dans les salons de Londres, dans les bals masqués, et le long du littoral de la Méditerranée, c'est ce que nous continuons à ne pas deviner.

Il n'y a pas jusqu'au titre dont le sens ne nous échappe. L'*individualiste*, c'est, évidemment, l'opposé du *socialiste :* mais est-ce que le fait

(1) Deux des ouvrages de M. Mallock : *la Vie vaut-elle la peine d'être vécue?* et *l'Égalité sociale*, ont été traduits en français par M. Salmon (Firmin-Didot).

de n'être pas socialiste suffit pour constituer, à présent, une opinion et tout un caractère? Ou bien est-ce que le fait que Lacy raille, en mainte occasion, les théories anti-aristocratiques de Mrs Norham, est-ce que cela peut suffire pour nous faire voir dans *The Individualist*, comme l'affirme un critique anglais, la mise en pratique des idées développées par M. Mallock dans *Aristocratie et Évolution*? La vérité est que, si, dans son roman, M. Mallock s'est montré sévère pour les ennemis de l'aristocratie, le tableau qu'il nous a fait lui-même de cette aristocratie est, peut-être, plus sévère encore. Il nous l'a représentée bruyante et vide, préoccupée de misérables intrigues, prête aux compromis les plus dégradans. Et les sentimens qu'il a prêtés à son héros, l'*individualiste* Lacy, égalent, pour le moins, en bassesse ceux de Mrs Norham et de M. Bousefield. Ce modèle de l'aristocrate, apprenant que l'homme dont il hérite a laissé un fils naturel, et que le malheureux se trouve réduit à vivre d'expédiens, n'a pas un moment l'idée de lui venir en aide : il ne songe qu'à défendre ses millions contre lui. Et tout cela aussi inutile que déplaisant : trop invraisemblable pour que nous puissions nous y intéresser comme à une étude de mœurs, et trop mince, trop spécial pour que nous parvenions à y découvrir l'ombre même d'une thèse.

Est-ce à dire que M. Mallock, moraliste éminent, n'ait aucune des qualités d'un bon romancier? Je ne crois pas, au contraire, que, depuis Thackeray, personne ait su aussi habilement incarner en des figures à la fois vivantes et typiques les travers, les ridicules et les vices à la mode. Mais le tort de M. Mallock est de ne point se résigner à son pessimisme. On sent que, quoi qu'il fasse, il continue à penser que la vie « ne vaut pas la peine d'être vécue. » L'humanité ne lui apparaît que dans ses laideurs et dans ses erreurs. Moraliste, il ne s'entend qu'à la réfutation; romancier, il n'a de talent que pour la peinture des Tibbits et des Mrs Norham. Et c'est ainsi que son nouveau roman échoue de la façon la plus misérable à nous faire goûter les avantages de « l'individualisme, » tandis qu'on ne saurait souhaiter une plus spirituelle ni plus mordante satire de ce « socialisme intellectuel » qui, depuis vingt ans, ne cesse pas de se répandre dans les milieux universitaires et littéraires anglais.

T. DE WYZEWA.

CORRESPONDANCE

A Monsieur Ferdinand Brunetière,

6 juin 1899.

Mon cher confrère,

Vous me communiquez une lettre de Mme la comtesse Della Rocca, la veuve du général qui a été, par son caractère et sa haute capacité militaire, une des figures les plus nobles du Risorgimento italien.

De cette lettre j'extrais ceci :

« Dans une note mise au bas de la page 355 de la *Revue* du 15 mai, M. Ollivier s'exprime ainsi. « Della Rocca, dans son *Autobiographia*, place à *trois heures et demie* la dernière offensive des Piémontais en reconnaissant lui-même qu'elle n'eut lieu qu'après l'orage ; or, de l'avis général, l'orage éclata entre cinq heures et cinq heures et demie. »

« Rien ne justifie cette assertion. Je cite textuellement, en les traduisant de l'italien, les paroles du général Della Rocca : Je soumis au Roi le plan d'une attaque générale qui devrait se faire par nos quatre divisions, *à cinq heures*, afin de s'emparer à tout prix de la position de San-Martino occupée par les Autrichiens. Victor-Emmanuel ayant pleinement approuvé mon plan, j'envoyai immédiatement les ordres pour l'exécution. Les troupes étaient déjà en marche quand tout à coup le ciel s'obscurcit, il s'éleva un vent impétueux qui enlevait les cavaliers de leur selle. Une pluie torrentielle et un formidable ouragan qui dura environ vingt minutes vinrent forcément suspendre l'action..... *A cinq heures et demie*, le ciel s'étant éclairci, l'attaque générale fut initiée par les troupes avec un élan admirable. » (Page 465.)

La netteté du récit du général Della Rocca ne permet aucun doute. Il ne place pas à trois heures et demie, — comme je l'ai dit par suite d'une confusion dont il est inutile que je raconte la cause, — la dernière offensive piémontaise contre San-Martino; il la place à l'heure véritable, cinq heures et demie.

La réclamation de Mme la comtesse Della Rocca contre ma note est donc justifiée. Je vous prie de l'accueillir en ajoutant que j'y adhère.

Vous me communiquez en même temps une autre lettre du général Treüille de Beaulieu relative au canon rayé qui a eu une part si considérable à nos succès d'Italie.

L'honorable général dit :

« Il est exact que le canon de 4 rayé a été dénommé officiellement système La Hitte, et que cet officier général, par son habileté supérieure et sa persévérance incessante, a pris une part considérable aux études dont ce nouvel engin a été l'objet et assuré son succès définitif; mais l'officier auquel sont dues les recherches préliminaires relatives à cette pièce et sa construction est le lieutenant-colonel Treüille de Beaulieu, directeur de l'atelier de précision, devenu depuis général de division.

« Après avoir reçu de l'Empereur l'ordre de chercher seul et sans se préoccuper des commissions la solution de l'artillerie rayée de campagne, le général de La Hitte demanda au lieutenant-colonel Treüille, préparé de longue main par ses travaux antérieurs, d'entreprendre l'étude de cette question. Treüille se mit immédiatement à l'œuvre, et le nouveau système fut adopté le 6 mars 1858. Le ministre prescrivit la construction de 60 batteries qui furent terminées le 20 septembre suivant. Tous ces canons furent rayés à l'atelier de précision, sous la direction personnelle de Treüille de Beaulieu ; on y exécuta également tous les profils, gabarits, instrumens de réception et de vérification. » (Extrait d'un article du général Thoumas, inséré dans le journal *le Temps* du 1er novembre 1892.)

« Le général de Montluisant, qui fut à cette époque, avec le grade de chef d'escadrons, l'adjoint de Treüille de Beaulieu, rappelle, dans une notice biographique sur son ancien chef, l'entrain avec lequel fut exécuté ce travail. « Aujourd'hui, après plus de trente ans, nous ne nous rappelons pas sans émotion l'élan, le brio avec lequel tout le personnel de l'atelier s'attelait au travail. On était fier du chef et des progrès réalisés. Le matin du 25 décembre 1858, l'Empereur se rendit à l'atelier de précision. Napoléon III, qui ne s'était pas fait annoncer, voulut voir les 414 nouvelles pièces de campagne rayées, toutes finies

et engerbées dans les magasins : il put s'assurer par lui-même de leur complet achèvement.

« Vous avez, monsieur, magistralement exposé le rôle prépondérant joué par l'artillerie rayée dans la campagne d'Italie. Un mois après la bataille de Solferino, le lieutenant-colonel Treüille de Beaulieu fut promu au grade de colonel. La note suivante fut insérée au *Moniteur universel* du 5 août 1859 : *L'Empereur, qui ne laissa jamais sans récompense un service rendu, vient de nommer colonel d'artillerie M. le lieutenant-colonel Treüille de Beaulieu, Directeur de l'atelier de précision, pour la part capitale qu'il a prise à la création du nouveau système de canons rayés, qui, dès l'année 1842, avait déjà été de sa part l'objet d'études suivies et d'ingénieuses théories que l'expérience a pleinement justifiées.* »

Tous ces détails sont parfaitement exacts et je ne les ignorais pas. J'ai dû cependant me priver du plaisir de les reproduire à cause du caractère synthétique de mon œuvre, qui m'oblige à ne retenir que les points culminans de toutes les questions spéciales. Du reste, je ne vois aucun inconvénient à ce que vous rappeliez à vos lecteurs les titres exceptionnels du général Treüille de Beaulieu à la reconnaissance du pays et de l'armée : on ne dira jamais trop de bien de cet éminent officier.

Bien affectueusement à vous.

ÉMILE OLLIVIER.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

14 juin.

Le Ministère est renversé et nous en attendons un autre. Ceci n'est qu'un incident. Personne ne regrette M. Dupuy. Après avoir un moment amusé la galerie par la légèreté inattendue de ses exercices de voltige sur la corde raide, il avait fini par lasser tout le monde. La situation est trop grave pour n'être pas prise très au sérieux. Au milieu de la crise morale et matérielle qu'il traverse, le pays avait besoin d'avoir à sa tête un groupe d'hommes avisés et résolus, ayant quelque prévision dans l'esprit et quelque résolution dans le caractère : nous avons eu un homme vivant au jour le jour, sans idée fixe, sans principe directeur, sans haute intelligence politique et surtout sans prévoyance, qui cherchait le vent et y tournait, et cela dans un moment où tous les vents soufflaient à la fois. Il est tombé, cela devait arriver ; mais il l'a fait de la manière la plus maladroite pour lui et la plus malencontreuse pour nous. Pourquoi sa chute ne s'est-elle pas produite huit jours plus tôt ? Il est tombé sous les coups des socialistes ; ce sont les modérés qui auraient dû lui demander des comptes. Il est tombé le lendemain des courses de Longchamps, accusé par les socialistes de n'avoir pas suffisamment refréné les ardeurs de la police ; il aurait dû succomber sous les coups des modérés, pour n'avoir rien compris à la situation générale, et avoir compromis police et gouvernement dans une échauffourée un peu ridicule. Il a donné rendez-vous aux socialistes à Longchamps : ce sont eux qui, le lendemain, ont sonné son glas funèbre. Quelle leçon ! D'autres en profiteront-ils ?

Mais, pour la bien comprendre, il faut revenir un peu en arrière. Le seul moyen pour nous de rendre compte des événemens de toute cette quinzaine, et d'une quinzaine remplie, est de suivre autant que possible l'ordre chronologique. Tout s'y tient d'ailleurs, s'y suit et s'y succède logiquement.

L'arrêt rendu par la Cour de cassation dans l'affaire Dreyfus a été le point de départ de tout ce désordre. Avant qu'il fût rendu, tout le

monde, ou à peu près, annonçait le ferme propos de le respecter; mais les uns le faisaient du bout des lèvres, et les autres du fond de leur conscience. Nous avons été de ces derniers. En nous refusant à résoudre de notre seule autorité la question obscure que d'autres tranchaient avec tant d'assurance et d'intolérance, nous faisions déjà acte de respect envers ceux qui ont pour mission souveraine d'interpréter et d'appliquer les lois. Il ne nous est jamais venu à la pensée de substituer notre jugement au leur. Ils ont fait une vaste enquête, ils ont entendu de nombreux témoins, ils ont eu sous la main des pièces importantes, ils ont pu réunir mille moyens d'information qui nous manquaient. On sait de plus quel scrupule s'est emparé de beaucoup d'esprits, et comment il y a été fait droit. Ce n'est pas le gouvernement qui a pensé le premier, mais on a pensé pour lui, et il s'est empressé d'accepter cette opinion toute faite, qu'il y avait lieu d'adjoindre à la chambre criminelle les deux autres chambres de la Cour de cassation, afin, disait-on, de donner plus de solennité à l'arrêt qui serait rendu par la Cour plénière.

Ennemis des lois de circonstance, si nous n'avons pas approuvé celle-là, nous l'avons pourtant acceptée. Elle avait pour objet de rendre la revision plus difficile, mais il semblait par là qu'elle dût lui ajouter un surcroît d'autorité, si elle était finalement prononcée. En accumulant les obstacles, on exigeait une force de conviction plus grande de la part de la Cour de cassation. Pendant quelques semaines, les deux partis ont gardé leurs positions respectives, chacun d'eux annonçant sa victoire comme certaine, et la célébrant d'avance avec un éclat évidemment destiné à produire de l'effet sur la Cour de cassation, mais qui n'en a produit aucun. Tout le monde sentait d'ailleurs et se rendait compte que les conclusions du rapporteur auraient un poids décisif, lorsque la Cour aurait à conclure elle-même. M. Ballot-Beaupré avait l'estime et la confiance de ses collègues, et sa conviction personnelle devait déterminer beaucoup de celles qui restaient en suspens. Ceux qui ont assisté à la lecture de son travail ont rendu justice à son ordonnance méthodique et claire, à l'impartialité avec laquelle les argumens pour et contre y ont été exposés; et tous se sont laissé gagner à sa propre émotion, lorsqu'il a fini par dire qu'en son âme et conscience, il y avait, dans l'état actuel des choses, un fait nouveau susceptible d'établir l'innocence du condamné. A partir de ce moment la cause de la revision était gagnée. La Cour n'a pas tardé à rendre son arrêt, qui cassait celui de 1894, et renvoyait l'affaire devant le conseil de guerre de Rennes. Celui-ci

reste d'ailleurs entièrement libre de sa décision future. La Cour s'est bornée à préciser la question qu'il aura à résoudre, et qui est celle-ci : « Dreyfus est-il coupable d'avoir, en 1894, provoqué des machinations ou entretenu des intelligences avec une puissance étrangère ou un de ses agens, pour l'engager à commettre des hostilités ou à entreprendre la guerre contre la France, ou pour lui en procurer les moyens en lui livrant les notes et documens renfermés dans le bordereau ? »

Tel est l'arrêt. Nous nous inclinons purement et simplement devant lui, comme nous nous y sommes engagés, et cela pour trois motifs, dont le premier est précisément que nous nous y sommes engagés. Ce n'est pourtant pas le principal ; et, même si nous ne l'avions pas proclamé par avance, notre respect pour la chose jugée serait égal, c'est-à-dire absolu. Nous avons toujours prêché ce respect, mais nous ne l'entendions pas de deux manières ; et, après l'avoir professé envers l'arrêt de 1894 aussi longtemps qu'il a subsisté, nous devons le professer encore et nous le professons envers l'arrêt de cassation qui vient d'être rendu. Nous tenons pour constant que, depuis 1894, des faits nouveaux se sont produits, ou ont été découverts, qui sont de nature à établir l'innocence de Dreyfus. Le conseil de guerre de Rennes dira s'ils l'établissent en effet. Le sincère respect de la chose jugée est notre second motif de nous incliner devant l'arrêt de la Cour. Mais il y en a un troisième, qui n'est pas à nos yeux le moins important. A la lecture de l'arrêt, nous avons été tentés de nous écrier : « Enfin ! Enfin Dreyfus va être éliminé de sa propre affaire, telle qu'elle s'est accrue, développée, transformée, déformée par suite des circonstances ! Sa question personnelle va être résolue et réglée. S'il est innocent, son innocence va être proclamée. Et alors il ne restera, sans confusion désormais possible, que les autres questions qui ont été greffées sur la sienne, et sous lesquelles la sienne a si souvent disparu. » Combien de fois n'avons-nous pas été obligés de relever les odieuses attaques dirigées contre l'armée, contre le clergé, contre la magistrature elle-même ! On nous répétait que les ardeurs de la lutte, peut-être même les nécessités de la polémique, expliquaient ces attaques. Nous ne l'avons jamais admis. Nous n'avons pas cessé de protester contre l'emploi de moyens qu'aucune fin, même la plus légitime, ne pouvait excuser. Toutefois, s'il était vrai qu'un homme innocent souffrît sous le poids de la plus cruelle des condamnations, il suffisait de le croire, comme beaucoup l'ont fait, sincèrement, ou même d'avoir un doute à ce sujet, pour jeter dans les consciences un trouble dont

bénéficiaient les partisans de la revision. Sous le couvert de l'innocence présumée du condamné de 1894, ils ont pu se permettre bien des choses; ils se sont laissé entraîner à bien des alliances dont nous pouvons espérer que le faisceau est désormais rompu.

Le caractère de ces alliances, et la direction des coups qui étaient portés à nos institutions les plus chères, devaient singulièrement augmenter le désordre mental dont le pays souffrait. Grâce à l'arrêt de la Cour, ce désordre va cesser. On saura enfin si ceux qui ont poursuivi cette campagne n'avaient vraiment pour but que la réparation d'une erreur judiciaire. Ce but une fois atteint, ils doivent s'arrêter. Le feront-ils? Nous le verrons bien. En tout cas, ceux qui ne se sont servis de Dreyfus que comme d'un prétexte manqueront désormais de celui-là : il faudra qu'ils en trouvent un autre, et cet autre, quel qu'il soit, nous embarrassera beaucoup moins. Déjà ils parlent de représailles : nous ne voulons pas de représailles. Déjà ils cherchent à s'assurer la complaisance et la complicité du gouvernement, et il est triste de dire qu'ils avaient à peu près réussi auprès du ministère qui vient de succomber. Mais, demain, chacun devra reprendre son véritable visage, sans déguisement et sans masque, et nous verrons alors nos adversaires tels qu'ils sont : grand avantage pour la clarté et la loyauté des luttes prochaines! Dès aujourd'hui l'arrêt de la Cour a remis les choses dans l'état où elles étaient à l'origine, en 1894; il a replacé la question sur le terrain judiciaire d'où elle n'aurait jamais dû sortir; il l'a dégagée de toutes les questions accessoires qui étaient venues s'y ajouter comme une excroissance malsaine. C'est là notre dernier motif, non seulement d'accepter l'arrêt, mais d'y applaudir. Quel soulagement, et quel bienfait! Quand le conseil de guerre de Rennes, à son tour, aura rempli sa tâche et prononcé une fois pour toutes sur l'innocence ou sur la culpabilité du condamné, le champ de bataille sur lequel les partis se déchirent comme dans un nuage s'éclairera subitement. Tout le monde, alors, pourra se regarder face à face et se reconnaître. En vérité il en était temps.

Nous avons parlé de responsabilités et de représailles. C'est la question d'aujourd'hui et de demain; il ne faut pas la laisser s'obscurcir. S'il y a vraiment eu des responsabilités criminelles, encourues par des hommes de mauvaise foi, nul ne peut demander qu'on les couvre. Mais la recherche et la poursuite des représailles est autre chose. Après tant d'agitations, le pays désire le repos; il en a besoin; il ne pardonnerait pas à ceux qui, sans une obligation morale absolue, le jetteraient dans d'autres agitations encore, où il

achèverait de perdre les forces qui lui restent. Le renouvellement ou la prolongation des épreuves qu'il vient de traverser serait pour lui intolérable. Pourtant il y a des gens qui les demandent. Ils se complaisent dans les conséquences qu'ils ont su tirer de l'affaire Dreyfus, et ils veulent en tirer de nouvelles. De judiciaire qu'elle était au début, l'affaire est devenue entre leurs mains non seulement politique, mais sociale. Les partis se sont classés relativement à elle de la manière la plus artificielle à coup sûr, mais aussi la plus passionnée et la plus violente. Radicaux et socialistes se sont mis d'un côté; la plupart des conservateurs se sont aussitôt mis de l'autre : les premiers attaquant l'armée, la magistrature et le clergé lui-même, comme s'ils pouvaient être rendus responsables des fautes de quelques hommes; les seconds les défendant quelquefois avec des moyens dont la bonne intention n'était égalée que par la maladresse.

Mais que venaient faire ici l'armée, et surtout le clergé? De quel droit les mêlait-on à cette querelle? Si quelques très rares militaires, sous les injures et les outrages dont ils étaient assaillis, ont laissé échapper un cri de douleur, ou même de colère, nous ne saurions leur en vouloir; — la patience humaine a ses bornes! — mais ils ont été une exception. L'armée, prise dans son ensemble, s'est tue comme elle a coutume de le faire, et jamais peut-être l'autorité de la discipline ne s'y était montrée plus forte, ni plus respectée. Pour ce qui est du clergé dont on parle tant, nous serions curieux de savoir où, quand, comment, un seul de ses membres a manqué à la discrétion et à la réserve que son caractère lui commandait; et que ses adversaires observaient si peu. Les radicaux et les socialistes ont continuellement dénoncé l'ingérence « cléricale » sans la découvrir jamais. N'importe! ils ne parlent aujourd'hui de rien moins que de porter atteinte à la liberté de l'enseignement, ou même de la supprimer, car, paraît-il, c'est elle qui est la grande coupable. Voilà les représailles! Elles consistent à multiplier les dénonciations, à ouvrir précipitamment des poursuites contre des officiers dont les responsabilités ne sont pas encore certaines, enfin à menacer, au nom « des droits de l'homme et du citoyen, » nos libertés les plus précieuses, et, quoi qu'on en dise, les plus innocentes du mal présent. Le supporterons-nous? A cette question, la conscience publique a répondu non; mais il semble bien qu'au moins sur quelques points le défunt ministère, moins courageux, avait répondu oui. Pourquoi, sans même attendre l'arrêt de la Cour de cassation, a-t-il fait arrêter le colonel Du Paty de Clam? Nous n'en savons rien; nous le saurons sans doute plus tard. Mais nous savons

dès maintenant pourquoi il a déposé devant la Chambre une espèce de demande de poursuites contre le général Mercier. Il s'est appuyé pour cela sur un des passages de l'arrêt de cassation, celui qui se rapporte à une pièce communiquée incorrectement au conseil de guerre de 1894. Si M. Dupuy était encore ministre, nous lui demanderions qui était président du Conseil à cette époque. N'était-ce pas lui? N'est-il pas, dès lors, solidaire du général Mercier? N'est-il pas responsable de ce qui s'est passé? Dira-t-il qu'il n'a pas tout su, ou même qu'il n'a rien su; mais il aurait dû savoir; il aurait dû exiger qu'on le tînt au courant de la conduite d'une affaire aussi grave; et, à supposer que le ministre de la Guerre d'alors ait été coupable d'une action criminelle, le président du Conseil l'a été d'une négligence qui ne le serait guère moins. N'insistons pas : M. Dupuy n'est plus ministre. Cela le mettra plus à l'aise pour dénoncer son ancien collègue, s'il y tient encore, avec plus de convenance et de liberté qu'auparavant.

Chose extraordinaire, la Chambre, pour une fois, s'est montrée plus prudente et plus sage que le Gouvernement : elle a refusé de le suivre dans la voie imprudente où il voulait l'engager. Au surplus, voici les faits. M. le Garde des sceaux a écrit à M. le président Deschanel une lettre pour lui faire part, comme si la Chambre l'ignorait, de la partie de l'arrêt de la Cour qui semblait s'appliquer au ministre de la Guerre de 1894. Il y avait là une invitation indirecte, mais pourtant formelle, à mettre en accusation M. le général Mercier devant la Haute Cour, c'est-à-dire devant le Sénat. Le gouvernement avait-il le devoir de faire cette communication à la Chambre? Non, sans nul doute. En avait-il le droit? On peut le contester. M. Ribot l'a fait. Il a soutenu que l'initiative en cette matière appartenait à la Chambre seule et que c'était là une de ses prérogatives. Les précédens historiques sont, croyons-nous, en faveur de cette thèse. En tout cas, elle semblait de nature à plaire au gouvernement, qui a presque toujours mauvais air à mettre criminellement en cause un de ses prédécesseurs. L'intervention de M. Ribot a été utile; elle a donné le temps de réfléchir. Un membre de la gauche socialiste, M. Viviani, a eu beau reprendre à son compte le projet de mise en accusation de M. le général Mercier, la Chambre était avertie; elle s'était ressaisie. Deux propositions se sont alors trouvées en présence : l'une, de M. Viviani, demandait pour le lendemain le renvoi de son projet aux bureaux, qui nommeraient pour l'examiner une commission de 33 membres; l'autre, de M. Pourquery de Boisserin, était ainsi conçue : « La Chambre,

résolue à respecter la complète liberté du conseil de guerre de Rennes, donne acte au gouvernement de sa communication, et passe à l'ordre du jour. » On a demandé au gouvernement son opinion : il a répondu qu'il n'en avait pas, et qu'il avait épuisé son initiative en écrivant la lettre de M. le Garde des sceaux. Il avait en réalité usurpé celle d'un autre. La proposition de M. Pourquery de Boisserin a été votée à une grande majorité. En fait, la Chambre a plutôt ajourné la question des représailles qu'elle ne l'a définitivement tranchée ; mais, après le désarroi produit par l'initiative ministérielle, c'est sans doute tout ce que, pour l'instant, on pouvait obtenir. Il était d'ailleurs nécessaire, quelque opinion que l'on eût sur le fond des choses, d'attendre l'arrêt du conseil de guerre de Rennes avant de prendre une résolution définitive. La Chambre aurait été encore plus sage, — mais il ne faut pas lui demander trop à la fois, — si elle avait également repoussé la proposition qui lui a été faite d'ordonner l'affichage de l'arrêt de cassation. L'affichage est une manifestation coûteuse, dont le moindre défaut est d'être à peu près inutile, personne ne s'avisant aujourd'hui d'aller lire sur un mur un document qui est dans tous les journaux. De plus, l'expérience a prouvé qu'on regrette quelquefois le lendemain un affichage ordonné la veille. C'est peut-être même pour ce dernier motif, et par suite d'un remords dont elle voulait se délivrer, que la Chambre a fait afficher l'arrêt de la Cour. Mais, en se plaçant même à ce point de vue, et si elle éprouvait le besoin de faire afficher quelque chose, n'aurait-elle pas mieux fait d'attendre l'arrêt final du conseil de guerre de Rennes? Elle a demandé au gouvernement ce qu'il en pensait : il a répondu encore une fois de plus qu'il n'en pensait rien ; et l'affichage a été ordonné.

Y a-t-il un lien intime entre l'arrêt de la Cour de cassation et les incidens qui se sont produits, le 4 juin, au champ de courses d'Auteuil? Cela est possible : une émotion peut en provoquer une autre, même en dehors de toute logique. Cependant les cris proférés à Auteuil se rattachaient moins à l'affaire Dreyfus qu'à une autre, plus lointaine, au sujet de laquelle M. Loubet a été l'objet d'outrageantes imputations. Elles étaient déjà oubliées et, nous ne doutons pas qu'elles ne le soient de nouveau dans quelques jours. Mais elles avaient été reproduites à la cour d'assises, à l'occasion du procès de M. Paul Déroulède. Nous en demandons pardon à M. Déroulède : nous avons failli oublier son procès. Il aurait eu probablement plus d'éclat dans d'autres circonstances ; l'intérêt en a pâli à côté de celui de Dreyfus. C'est à peine si l'on se souvient que, le jour des obsèques de M. Félix Faure, M. Dé-

roulède a arrêté un cheval par la bride, et tenté de lui faire prendre le chemin de l'Élysée : acte coupable, certes, mais qui n'a pas été regardé comme très sérieux, et que le jury a cru suffisamment expié par trois mois de prison préventive. Disons en passant que la durée de cet emprisonnement a été en effet excessive, et ne peut se justifier par rien : si l'on a voulu faire acquitter M. Déroulède, il était difficile d'user pour cela d'un meilleur moyen. Pendant une des audiences de la cour d'assises, M. Quesnay de Beaurepaire, appelé en témoignage par M. Déroulède, a réédité oralement un récit qu'il avait déjà mis en brochure, et qui se rapporte aux affaires de Panama. Nous ne prendrons pas la peine de défendre M. Loubet contre les accusations dont il a été l'objet à ce propos, mais ces accusations, renouvelées dans un moment où les imaginations fermentaient et cherchaient un prétexte à éclater, ont provoqué, sur l'hippodrome d'Auteuil, des cris injurieux, et pis encore, car, dans le désordre qui a suivi, une canne s'est levée sur la tête de M. le Président de la République. On a accusé le comité des courses d'Auteuil; le bruit s'est répandu bientôt que le complot, — c'est le mot dont on s'est servi, — avait été monté par les gens du monde, ou, comme on a dit, par les gens de cercle, et que cette origine en déterminait le caractère. S'il en était ainsi, il faudrait traiter sévèrement des hommes qui, après avoir invité M. le Président de la République à honorer les courses de sa présence, se seraient conduits ainsi à son égard. Mais la vérité est que, si la police avait été avertie que des manifestations se préparaient, personne n'avait pensé qu'elles pouvaient éclater dans l'enceinte du pesage, où tout le monde pourtant entre au moyen d'un louis. Les membres du comité des courses, désolés et indignés, se sont empressés d'apporter leurs excuses à M. le Président de la République, et M. Loubet leur a déclaré aussitôt qu'il ne les rendait en rien responsables d'un incident qui échappait à toute prévision. Depuis, il a eu le bon esprit et le bon goût d'en atténuer encore l'importance, en se bornant à dire qu'il regrettait qu'une telle scène se fût produite dans un moment où il était entouré des représentans de l'étranger.

L'incident, néanmoins, méritait d'être pris au sérieux : le malheur est que le ministère l'a pris terriblement au tragique. Il suffisait de laisser les choses à leur cours naturel, et le simple jeu de l'action et de la réaction aurait amené dimanche dernier une éclatante manifestation de sympathie envers M. Loubet. L'indignation avait été si vive après Auteuil qu'une réparation spontanée se serait produite à Longchamps: cela était immanquable. Mais les radicaux et les socialistes entendaient

accaparer l'affaire à leur profit. Ils ont annoncé bruyamment qu'ils allaient venger le Président de la République : eux seuls, et c'était assez! En un mot, ils voulaient une journée. Le mot d'ordre a été répandu dans les faubourgs. On a fait appel au ban et à l'arrière-ban du parti révolutionnaire. On a sonné le tocsin d'alarme, comme à la grande époque. Il fallait faire rentrer sous terre les manifestans d'Auteuil et leurs adhérens, qu'on présentait comme des suppôts de la réaction, artisans d'une conspiration qui ne pouvait être que royaliste à moins qu'elle ne fût impérialiste : c'est un point qu'on éclaircirait plus tard. M. Dupuy s'est empressé d'entrer dans cet ordre d'idées : les socialistes ayant besoin d'une manifestation, il a bien voulu la leur préparer. Il est monté à la tribune pour dénoncer le complot de ceux qu'il a appelés les chevaliers de l'œillet blanc, — tout cela parce qu'un M. de Christiani avait bu un peu trop de champagne le 4 juin! Contre les chevaliers de l'œillet blanc il a mis en campagne les chevaliers de l'églantine rouge, armée grouillante et confuse qui, en arrivant à Longchamps, a paru venir en partie de la cour des Miracles. Mais quoi! la République était attaquée, elle devait se défendre.

Les nouvelles, à Paris, se répandent si vite que l'impression qu'elles produisent paraît quelquefois les précéder. Les courses, que cela plaise ou non, sont affaire de luxe : si un certain monde n'en prend pas et n'en soutient pas l'initiative, elles tombent aussitôt à rien du tout. C'est ce qui est arrivé. Quand le public habituel de Longchamps a su qu'on voulait en faire le théâtre d'une manifestation socialiste, il a très galamment cédé la place. Faites, Messieurs! Au lieu de partir pour la campagne le lendemain du Grand Prix, il est parti la veille. Le bon bourgeois de Paris, qui adore les fêtes, mais qui craint les bagarres, s'est contenté de rester chez lui. M. Dupuy, averti de ce qui se préparait, ou, si l'on veut, de ce qui ne se préparait pas, s'est inquiété de remplir les vides inévitables, et il n'a rien trouvé de mieux que d'y entasser des agens de police et quelques milliers de soldats. On raconte même qu'il a mobilisé le parquet du tribunal de la Seine et une demi-douzaine de juges d'instruction, pour instrumenter sur la pelouse même en cas de délits. Célérité, sécurité . mais l'une a paru mieux garantie que l'autre. Peut-être aussi M. le président du Conseil n'était-il pas absolument rassuré sur ce qui allait se passer. L'empressement avec lequel il s'était conformé aux vues des socialistes le rassurait; mais celui avec lequel ils avaient paru eux-mêmes se conformer aux siennes lui paraissait plus suspect. Il ressemblait un peu à ces sorciers de la légende qui, après avoir évoqué les esprits infernaux, se prennent à

trembler au moment de les voir apparaître, et se demandent s'il sera bien facile de s'en débarrasser. Bref, M. Dupuy, après avoir, par la seule puissance de ses adjurations, mis en fuite l'armée de la réaction, a laissé face à face l'armée de la révolution et la police. Ceci n'a jamais tué cela, mais les deux n'ont jamais vécu en bonne intelligence. Les choses se sont pourtant passées infiniment mieux qu'on ne pouvait l'espérer. D'abord, M. le Président de la République a été très chaudement applaudi. Ensuite, il n'y a eu que quelques horions : encore n'ont-ils été distribués sérieusement que tout à la fin de la soirée. Mais M. Vaillant, député socialiste, veille tard, et il a été témoin de scènes qui ont attristé et agité son sommeil. Il s'en est plaint, le jour d'après, à la tribune du Palais-Bourbon, et M. Dupuy a été renversé pour avoir perpétué les pires procédés de l'Empire. On serait tenté de rire d'un pareil grief, si la situation ne restait pas aussi grave. Veut-on toute la vérité ? Eh bien ! malgré ses travers et ses insuffisances, M. Dupuy ne manque pas d'intelligence ni d'adresse, mais il manque de mesure et de tact, et cela est irréparable. Il s'est montré dimanche dernier lourdement provocant, et s'est exposé à un ridicule qui l'a perdu. Mais mourir d'un coup de pied des socialistes, après tout ce qu'il avait fait pour eux, c'est mourir deux fois.

Tant d'émotions de toutes sortes ont eu sur le parlement un contre-coup dont les effets méritent d'être signalés. A voir les conciliabules que l'on y tient dans tous les coins, les marches, les démarches, les contremarches des uns et des autres, il semblerait vraiment que nous fussions revenus aux époques les plus troublées de notre histoire. On se demande si la République est en péril, ou si elle ne l'est pas. Le groupe socialiste a déclaré qu'elle ne l'était pas, mais qu'il fallait faire comme si elle l'était, c'est-à-dire réunir toutes les forces républicaines pour en écraser la réaction. En d'autres temps, un appel à l'union, conçu dans de pareils termes, ayant un tel objet, et surtout venant d'un tel côté, n'aurait pas été entendu; aujourd'hui, il l'a été. Est-ce une comédie qu'on joue, ou croit-on sincèrement à un danger véritable ? Nous penchons plutôt vers la première hypothèse. Quoi qu'il en soit, tous les groupes républicains du parlement, — Chambre et Sénat réunis, — ont formé une espèce de Comité de salut public, qui constitue l'assemblage le plus étrange, le plus hétérogène, le plus hétéroclite d'hommes divers et de principes contradictoires. Ce Comité se tenait déjà en permanence sous le ministère Dupuy, et il envoyait à M. le président du Conseil des délégués qui entretenaient avec lui un dialogue continuel sur tous les sujets courans de politique et

d'administration. Les délégués revenaient ensuite auprès du Comité pour lui rendre compte des confidences qu'ils avaient faites et de celles qu'ils avaient reçues, et cette intrusion du Comité dans le gouvernement, ce délayage, qu'on nous passe le mot, du gouvernement dans le Comité, rendaient de plus en plus difficile de savoir non seulement comment, mais encore par qui nous étions gouvernés. Par qui, maintenant, allons-nous l'être? Ce ne serait pas un spectacle banal que celui d'un ministère qui réunirait M. Millerand, M. Viviani, M. Pelletan, à un même nombre de modérés et de progressistes. Nous plaignons M. le Président de la République, si le parlement, par la confusion qu'il a introduite en lui-même, s'est mis dans l'impossibilité de fournir des indications plus claires. Où est aujourd'hui la majorité? Y en a-t-il une? Y a-t-il moyen d'en faire une? On n'aperçoit pas, dans celle qui a renversé M. Dupuy, même le germe d'un principe de gouvernement. Elle est en effet plus mélangée encore, et, s'il est permis de le dire, plus anarchique dans sa composition, que le Comité de salut public, puisque, à côté des socialistes, des radicaux et des progressistes, on y voit figurer un nombre important de membres de la droite. La majorité qui a renversé M. Dupuy est une majorité de coalition, et ce n'est pas non plus en elle que M. le Président de la République peut trouver une indication utile. Mais alors que faire, et de quel côté s'orienter?

Un seul point, au milieu de tant d'inquiétudes, nous paraît de nature à rassurer, pourvu toutefois qu'on s'y tienne avec énergie. C'est par là que nous avons commencé nos observations, et que nous les finissons. Si on le veut bien, l'affaire Dreyfus peut être terminée dans quelques semaines. Radicaux et socialistes regardent la revision du procès de 1894 comme un triomphe politique pour eux, un premier succès dont ils espèrent faire sortir plusieurs autres. Nous n'y voyons, nous, qu'un arrêt de justice, dont nous sommes loin assurément de nier l'importance, mais qui ne doit pas servir de régulateur à toute notre évolution politique, ni surtout en précipiter le mouvement. Nous y voyons plutôt un moyen d'expurger définitivement de l'affaire Dreyfus notre politique intérieure et même extérieure, sur lesquelles elle a pesé si lourdement, et à ce titre nous serions tentés d'appeler l'arrêt de la Cour « un document libérateur, » si le mot n'avait pas été déjà si étrangement employé. Loin de se mêler dans une masse confuse, les partis doivent tendre de plus en plus à redevenir eux-mêmes et à reconstituer leur personnalité compromise. Cette affaire a agi sur beaucoup d'esprits comme une maladie véritable.

Elle les a si complètement hypnotisés qu'ils ont ramené tout le reste à leur idée fixe, et n'ont plus regardé les intérêts généraux du pays qu'à travers le cadre le plus artificiel et le plus étroit. Grâce à Dieu, nous sommes libérés de cette douloureuse affaire, ou nous le serons bientôt; mais il nous reste à nous affranchir de ses conséquences, à nous dégager de son obsession, à reconquérir toute notre liberté d'esprit, à reprendre chacun notre allure naturelle, enfin à redevenir ce que nous étions avant qu'elle eût jeté au milieu de nous le pire élément de perturbation. Elle a agi comme ces corps durs qui, introduits dans un organisme, en dérangent toute l'économie jusqu'à ce qu'on ait réussi à les en extirper. *Cessante causa, cessat effectus :* du moins il devrait en être ainsi. C'est dire que la tentative de concentration que les radicaux entreprennent avec leur audace et qu'un trop grand nombre de modérés subissent avec leur docilité ordinaire, va tout juste au rebours de ce que conseillent la logique et le sens commun. C'est dire surtout que, si on veut faire un ministère à l'image de la plupart de ceux qui ont précédé, on peut le prendre où l'on voudra, mais que si on veut faire un gouvernement, on ne peut en confier la charge qu'à des hommes capables de grouper une majorité autour d'un programme, d'une idée, d'une volonté.

FRANCIS CHARMES.

Le Directeur-Gérant,

F. BRUNETIÈRE.

TABLE DES MATIÈRES

DU

CENT CINQUANTE-TROISIÈME VOLUME

QUATRIÈME PÉRIODE — LXIXe ANNÉE

MAI — JUIN 1899

Livraison du 1er Mai.

Pages.

NAPOLÉON III GÉNÉRAL EN CHEF. — I. LA CAMPAGNE D'ITALIE, par M. ÉMILE OLLIVIER, de l'Académie française. 5

FEMMES NOUVELLES, deuxième partie, par MM. PAUL ET VICTOR MARGUERITTE. 38

LA FRANC-MAÇONNERIE EN FRANCE, par ***. 80

UN DOCUMENT INÉDIT SUR LE CONSULAT, première partie, publié par M. le comte REMACLE 125

POÉSIE. — *L'Annonciade*, par M. GEORGES LAFENESTRE, de l'Académie des Beaux-Arts. 158

L'ARMÉE COLONIALE. — LE RATTACHEMENT A LA GUERRE, par le général ***. . . 163

L'ART RELIGIEUX AU XIIIe SIÈCLE, D'APRÈS UN LIVRE RÉCENT, par M. ÉMILE BERTAUX. 177

LA REINE CHRISTINE DE SUÈDE ET SA CORRESPONDANCE AVEC LE CARDINAL AZZOLINO, par M. G. VALBERT. 205

REVUE SCIENTIFIQUE. — LA TÉLÉGRAPHIE SANS FIL, par M. A. DASTRE. 217

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE, HISTOIRE POLITIQUE, par M. FRANCIS CHARMES. . 229

Livraison du 15 Mai.

LA DUCHESSE DE BOURGOGNE A LA COUR. — III. LA VIE INTIME, par M. le comte D'HAUSSONVILLE, de l'Académie française. 241

FEMMES NOUVELLES, troisième partie, par MM. PAUL ET VICTOR MARGUERITTE. 287

NAPOLÉON III GÉNÉRAL EN CHEF. — II. MAGENTA ET SOLFERINO, par M. ÉMILE OLLIVIER, de l'Académie française. 326

L'ÉDUCATION EN HOLLANDE. — COLLÉGIENS ET ÉTUDIANS, par M. PIERRE DE COUBERTIN. 339

Pages.

La Philosophie de Pierre Leroux. — II. L'Idée de *l'Humanité*, par M. Paul JANET, de l'Académie des Sciences morales. 379
Les Paysans aux salons de 1899, par M. Robert de LA SIZERANNE. . . . 407
Poésie. — Dans une église de village, par M. François COPPÉE, de l'Académie française. 435
Revue dramatique. — *Le Torrent* a la Comédie-Française, par M. René DOUMIC. 439
Revue musicale. — *Guillaume Tell*, — *Obéron*, — *le Cygne*, par M. Camille BELLAIGUE. 445
Revues étrangères. — Un Roman par lettres, par M. T. de WYZEWA. . . 456
Chronique de la quinzaine, Histoire politique, par M. Francis CHARMES. . 468

Livraison du 1er Juin.

Richelieu rebelle. — I. Du traité d'Angoulême a la bataille des Ponts-de-Cé (1619-1620), par M. Gabriel HANOTAUX, de l'Académie française. 481
L'Idylle de Drumsheugh, par Ian MACLAREN. 509
Napoléon III général en chef. — III. Les Préliminaires de Villafranca, par M. Émile OLLIVIER, de l'Académie française. 543
Poésie. — Hélène de Sparte, par M. Henri de RÉGNIER. 580
Un Document inédit sur le Consulat, deuxième partie, publié par M. le comte REMACLE. 589
Femmes nouvelles, dernière partie, par MM. Paul et Victor MARGUERITTE. 619
Les Fouilles de Carthage, par M. Philippe BERGER, de l'Académie des Inscriptions 658
L'Association dans la Démocratie, par M. Charles BENOIST. 677
Questions scientifiques. — La Phagocytose. — La Défense de l'organisme contre les microbes, par M. A. DASTRE. 693
Chronique de la Quinzaine, Histoire politique, par M. Francis CHARMES. . 709

Livraison du 15 Juin.

Richelieu rebelle. — II. La bataille des Ponts-de-Cé, par M. Gabriel HANOTAUX, de l'Académie française. 721
La Revision des Procès criminels, par M. Arthur DESJARDINS, de l'Académie des Sciences morales. 753
La Danseuse, première partie, par Mme Matilde SERAO. 779
Le Progrès social en France, par M. Alfred FOUILLÉE, de l'Académie des Sciences morales. 815
Les Commerçans chinois et les Corporations, par M. Maurice COURANT. . 844
Quiquern, conte, par Rudyard KIPLING. 873
Les Forces assainissantes et curatives dans la nature, par M. le docteur Léon BERTHENSON. 896
Revue littéraire. — Amours de tête, par M. René DOUMIC. 922
Revues étrangènes. — Un Roman satirique anglais, par M. T. de WYZEWA. 934
Correspondance. — Lettres de Mme la comtesse Della Rocca et du général Treüille de Beaulieu. 944
Chronique de la Quinzaine, Histoire politique, par M. Francis CHARMES. . 947

Paris. — Typ. Chamerot et Renouard, 19, rue des Saints-Pères. — 37973.

GETTY CENTER LINRARY
3 3125 00675 1008